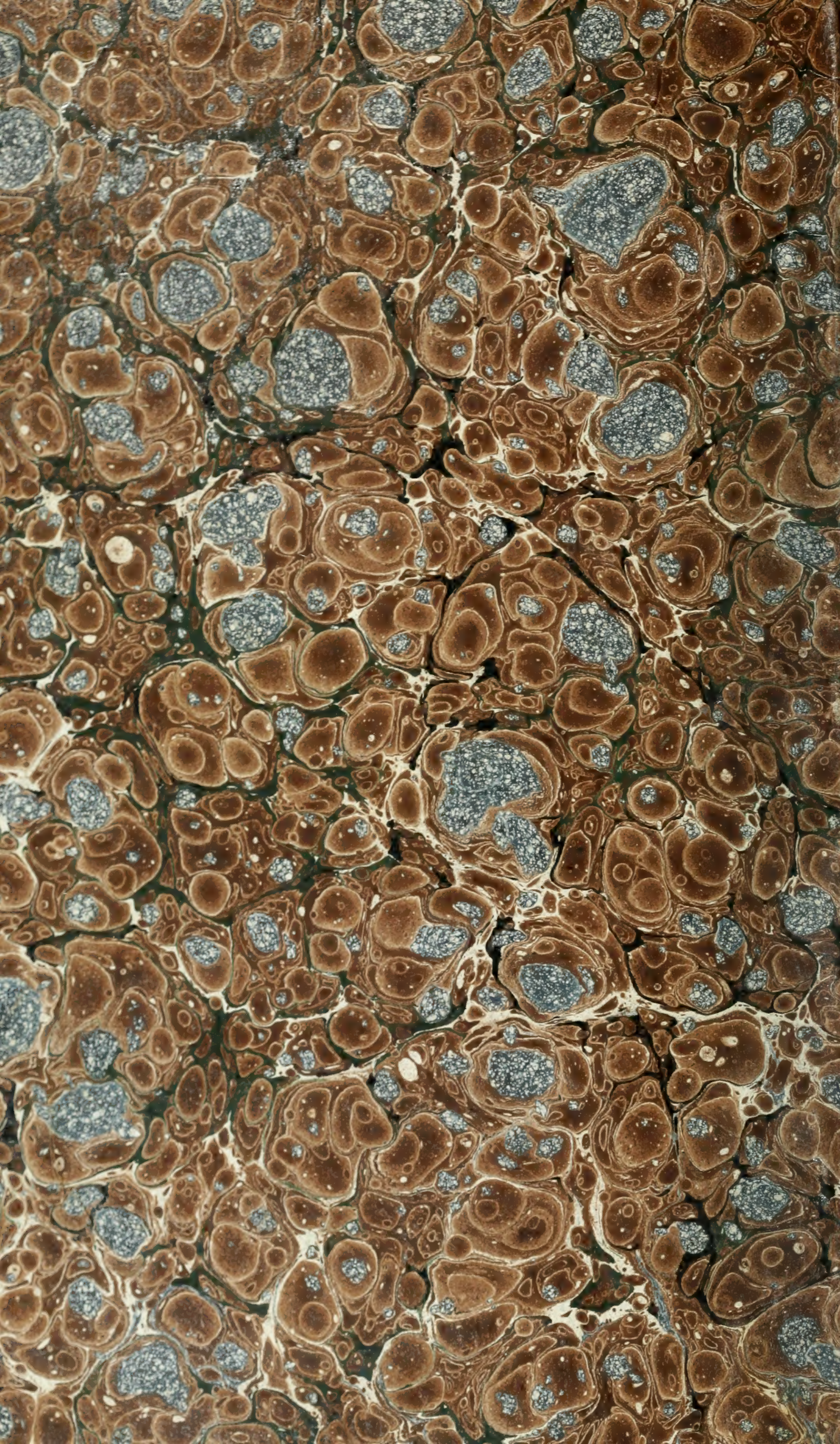
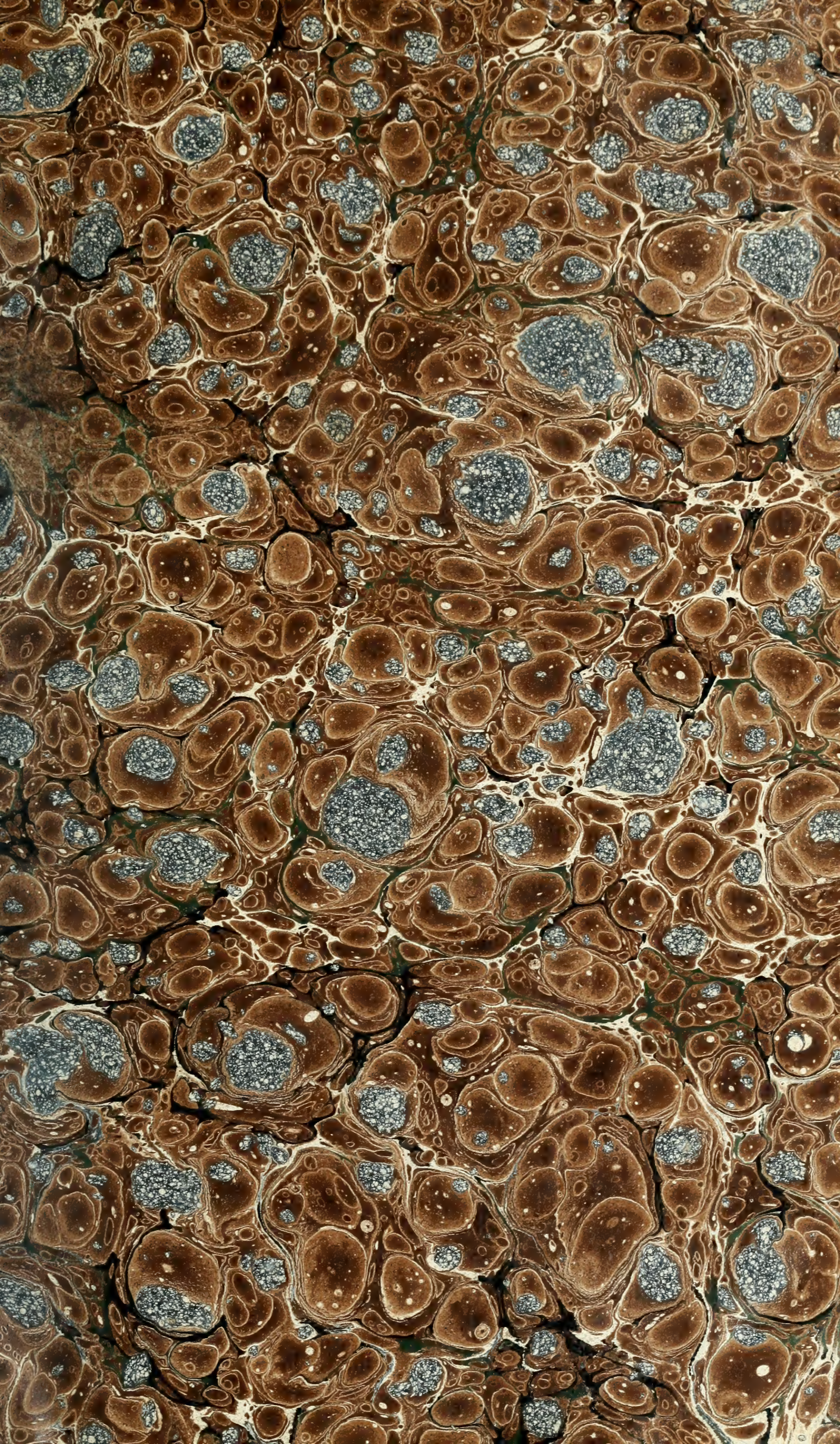






VOCABULAIRE

DES ÉNFANTS,

DICTIONNAIRE PITTORESQUE.

TYPOGRAPHIE DE LACRAMPE ET COMPAGNIE,
RUE DAMIETTE, 2.

VOCABULAIRE

DES

ENFANTS,

DICTIONNAIRE PITTORESQUE,

ILLUSTRÉ

Par un grand nombre de petits Dessins.



PARIS.

CHEZ AUBERT, MARCHAND D'ESTAMPES, ÉDITEUR,

GALERIE VÉRO-DODAT.

1839.

AVERTISSEMENT.

Le but de ce *Vocabulaire* est d'amuser les enfants par des images, dont ils ne manqueront pas de vouloir connaître le sujet, ce qui les conduira à lire souvent un fort grand nombre de mots, dont le sens, l'emploi et l'orthographe se graveront dans leur mémoire, sans peine et sans travail.

L'accueil fait par le public aux *Alphabets illustrés* et aux autres petits ouvrages ornés de dessins que j'ai publiés pour les enfants, m'encourage et me fait espérer que ce livre, dont tout le monde appréciera l'utilité, obtiendra un égal succès.

AUBERT,

ÉDITEUR, MARCHAND D'ESTAMPES,

Galerie Véro-Dodat.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

CONTENUES

DANS CE VOCABULAIRE.

Act.	Actif.	*Mar.*	Marine.
Adj.	Adjectif.	*Mas.*	Masculin.
Adv.	Adverbe	*Math.*	Mathématiques.
Agric.	Agriculture.	*Méd.*	Médecine.
Arith.	Arithmétique.	*Mét.*	Métiers.
Art.	Article.	*Mil.*	Militaire.
Ast.	Astronomie.	*Min.*	Minéralogie.
Bot.	Botanique.	*Myth.*	Mythologie.
Chim.	Chimie.	*Nat.*	Naturelle.
Conj.	Conjonction.	*Nav.*	Navigation.
Cout.	Coutume.	*Nég.*	Négation.
Dim.	Diminutif.	*Neut.*	Neutre.
Esp.	Espèce.	*Part.*	Participe.
Excl.	Exclamation.	*Peint.*	Peinture.
Exp.	Expression.	*Pers.*	Personne.
Fam.	Familier.	*Phys.*	Physique.
Fém.	Féminin.	*Pl.*	Pluriel.
Fig.	Figurément.	*Pop.*	Populaire.
Géom.	Géométrie.	*Possess.*	Possessif.
Gramm.	Grammaire.	*Prat.*	Pratique.
Hist.	Histoire.	*Prép.*	Préposition.
Imp.	Impersonnel.	*Pron.*	Pronom.
Ind.	Indéclinable.	*Prov.*	Proverbial.
Iron.	Ironique.	*Rhét.*	Rhétorique.
Jur.	Jurisprudence.	*Subst.*	Substantif.
Litt.	Littérature.	*T.*	Terme.
Man.	Manufacture.	*V.*	Verbe.

VOCABULAIRE

DES ENFANTS.



A, subst. mas., est la première lettre de l'alphabet français et des cinq voyelles.

ABAISSEMENT, subst. mas., diminution de hauteur.—Au figuré, diminution de crédit, d'honneur, etc. : vivre dans l'*abaissement*.

ABAISSER, v. act., faire aller en *bas* ; mettre plus *bas : abaisser* un store, une lanterne.

ABALOURDIR, v. act., rendre *lourd* et stupide.

ABANDON, subst. mas., état d'une personne, d'une chose délaissée. Il s'emploie sans régime : être dans l'*abandon*.

ABANDONNÉ, E, adj. et part. passé, perdu, délaissé.

ABANDONNER, v. act., quitter, délaisser entièrement; laisser en proie, exposer.

ABASOURDIR, v. act., étourdir par un grand bruit, consterner, jeter dans l'abattement. Vieux mot qui se dit encore.

ABATARDIR, v. act., faire dégénérer, corrompre, altérer. On ne l'emploie qu'au figuré : *abâtardir* le courage.

ABAT-JOUR, subst. mas., fenêtre en soupirail, en forme de hotte, par où le jour vient d'en haut. Sorte de volet à claire-voie.

ABATTAGE, subst. mas., l'action d'*abattre* des bois qui sont sur pied.

ABATTEMENT, subst. mas., accablement, langueur, diminution de force ou de courage. Il ne se dit qu'au figuré.

ABATTOIR, subst. mas., lieu, bâtiment où l'on tue les bestiaux.

ABATTRE, v. act., jeter par terre, jeter *bas*, faire tomber. On *abat* ce qui est haut, élevé, dressé, soutenu : *abattre* une maison, une muraille, des arbres, du gibier, des fruits.

ABBAYE, subst. fém., monastère d'hommes, s'il est gouverné par un *abbé* ; ou de femmes, s'il est dirigé par une *abbesse*.



Abbaye.

ABBÉ, subst. mas., celui qui possède une *abbaye*.

ABC, subst. mas., petit livre contenant l'alphabet.

ABDICATION, subst. fém., action de renoncer volontairement à une dignité suprême.

ABDIQUER, v. act., se dépouiller d'une grande dignité, d'une place; la quitter, y renoncer volontairement : *abdiquer* la royauté, la couronne, la dictature, l'empire, le pouvoir, le consulat.

ABÉCÉDAIRE, subst. mas. et adj. des deux genres, livre élémentaire pour apprendre aux enfants les lettres de l'alphabet.

ABEILLE, subst. fém., genre d'insectes qui produisent la cire et le miel.



Abeilles.

ABHORRER, v. act., avoir en *horreur*, en aversion; détester.

ABJECTION, subst. fém., humiliation, abaissement, rebut.

ABJURATION, subst. fém., acte par lequel on renie une chose, ou l'on y renonce d'une manière solennelle et même avec serment. — Renoncement à une religion que l'on regarde comme mauvaise. — Il se dit de la personne qui *abjure* : faire *abjuration;* et de l'erreur *abjurée* : l'*abjuration* de l'hérésie.

ABJURER, v. act., renoncer à quelque erreur religieuse, à une doctrine que l'on croit mauvaise.

ABNÉGATION, subst. fém., t. de dévotion usité seulement dans cette phrase : l'*abnégation* de soi-même, le renoncement à soi-même.

ABOLIR, v. act., casser, annuler; mettre hors d'usage ; ôter entièrement ; *abolir* une coutume.

ABOLITION, subst. fém., anéantissement, extinction d'une coutume, d'une loi.

ABOMINABLE, adj., détestable, exécrable ; qu'on doit avoir en horreur.

ABOMINATION, subst. fém., détestation, horreur : il est l'*abomination* des honnêtes gens.

ABONDANCE, subst. fém., grande quantité de... : *abondance* de biens. — On le dit absolument de tout ce que la terre produit : pays d'*abondance*.



Cornes d'abondance.

ABONDANT, **E**, adj., qui offre plus qu'il ne faut pour l'usage et les besoins : récolte *abondante*, repas *abondant*.

ABONDER, v. neut., avoir ou être en *abondance*, en grande quantité. — Venir en grand nombre, en foule. — *Abonder* dans son sens, être fort attaché à son opinion.

ABONNÉ, **E**, part. pass. de *abonner*. Il est aussi adj. et subst. : je suis un des *abonnés* de son journal, de son théâtre.

ABONNEMENT, subst. mas., sorte de marché qu'on fait en composant avec quelqu'un à un certain prix, pour toujours ou pour un temps limité.

ABONNER, v. act. : *abonner* quelqu'un à un journal, prendre pour lui un *abonnement* à ce journal.

ABORD, subst. mas., approche, accès, entrée : l'entrée de ce port est de difficile *abord*.

ABORDABLE, adj., accessible : une côte *abordable*. — On dit, au figuré, qu'un homme n'est pas *abordable*, c'est-à-dire qu'il accueille mal les gens qui veulent lui parler.

ABORDAGE, subst. mas., action d'*aborder*, de toucher ; c'est, à proprement parler, le heurt, le choc qu'éprouve une chose qui en touche une autre : un vaisseau a tout à craindre de l'*abordage* d'un autre vaisseau.

ABORDER, v. act., joindre un vaisseau. — Au figuré, accoster une personne. — Tomber sur l'ennemi, sur un retranchement. — *Aborder* une question, la traiter, la discuter.

ABOUCHEMENT, subst. mas., entrevue et conférence de deux ou de plusieurs personnes.

ABOUCHER, v. act., faire trouver des personnes dans un lieu, pour qu'elles confèrent ensemble : il faut les *aboucher*.

ABOUTIR, v. neut., toucher d'un *bout* à une chose ; se terminer ; tendre à... : *aboutir* à un champ ; cette démarche n'*aboutira* qu'à vous faire blâmer.

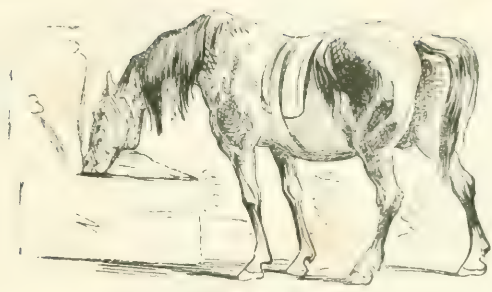
ABOYER, v. neut., japper, crier, en parlant des chiens : *aboyer* aux voleurs, contre ou après les passants.

ABRÉGÉ, subst. mas., discours raccourci, précis d'un ouvrage, d'une histoire, etc. : faire un *abrégé* de... ; mettre en *abrégé*, par *abrégé*. Il diffère de *sommaire* en ce que l'*abrégé* est un ouvrage, mais la réduction d'un plus grand à un moindre volume, et que le *sommaire* se borne à indiquer, en peu de mots, les principales choses contenues dans l'ouvrage auquel il a rapport, sans être un ouvrage lui-même.

ABRÉGER, v. act., accourcir ; rendre, faire plus court, plus succinct ; resserrer ce qui est trop étendu ou trop diffus.

ABREUVER, v. act., mener à l'*abreuvoir* ; faire boire les chevaux, etc. — On dit encore figurément : *abreuver* quelqu'un de chagrins.

ABREUVOIR, subst. mas., lieu où l'on mène boire les animaux.



Abreuvoir.

Abréviation, subst. fém., retranchement de quelques lettres dans un mot, afin d'écrire plus vite et en moins d'espace.

Abri, subst. mas., lieu où l'on se met à l'abri du mauvais temps; et, figurément, de quelque poursuite, de quelque insulte. — Tout ce qui sert à garantir.

Abricot, subst. mas., fruit à noyau. — *Abricot-pêche*, abricot dont le fruit a le goût et la grosseur de la pêche.



Abricots.

Abricotier, subst. mas., arbre originaire d'Arménie, qui porte les *abricots*.

Abriter, v. act., mettre à l'*abri* du mauvais temps.

Abrutir, v. act., rendre stupide comme une bête *brute*. — Étouffer la raison. — s'Abrutir, v. pron.

Abrutissement, subst. mas., état d'une personne *abrutie*. — Stupidité grossière : il est plongé dans le dernier degré d'*abrutissement*.

Absence, subst. fém., éloignement d'un lieu ou d'une personne : faire de longues *absences*.

Absent, e, adj., qui est éloigné, qui n'est pas présent.

Absenter (*s'*), v. pron., s'éloigner d'un lieu. On ne dit pas s'*absenter* d'une personne.

Absolu, e, adj., souverain, indépendant, libre de tout lien. — Roi, gouvernement *absolu* : roi, gouvernement dont les lois ou décisions sont souveraines, indépendantes.

Absolument, adv., souverainement, indépendamment : cette femme gouverne *absolument* son mari. — Impérieusement : il veut *absolument* le voir. — Entièrement, tout-à-fait, sans aucune restriction : il est *absolument* décidé.

Absolution, subst. fém., sentence ou jugement par lequel un accusé est *absous*.

Absorber, v. act., engloutir, consumer entièrement. — Faire disparaître : il se dit des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs : le noir *absorbe* toutes les autres couleurs.

Absoudre, v. act., décharger un accusé d'une faute, d'un péché ou d'un crime. — Renvoyer de l'accusation un prévenu. — Remettre les péchés dans le sacrement de la pénitence.

Abstenir (*s'*), v. pron., s'empêcher de faire quelque chose, se priver de l'usage de... : s'*abstenir* de jouer.

Abstinence, subst. fém., action de s'*abstenir* de quelque chose, ou effet de cette action. — Privation volontaire de... — Vertu qui nous porte à nous modérer sur quelque chose, à nous en *abstenir*.

Absurde, adj., qui choque l'esprit, la raison, le sens commun : raisonnement *absurde;* rien n'est *absurde* comme l'esprit de parti.

Absurdité, subst. fém., vice, défaut de ce qui est *absurde :* l'*absurdité* d'un discours. — Chose *absurde :* dire une *absurdité*.

Abus, subst. mas., mauvais usage qu'on fait d'une chose. — Désordre. — Erreur, tromperie.

Abuser, v. act., tromper : *abuser* les esprits faibles.

Abyme, subst. mas., profondeur qui n'a point de fond. Au figuré, l'enfer : les anges rebelles ont été précipités dans l'*abyme ;* le puits de l'*abyme ;* les noirs *abymes*. On dit aussi figurément : *abyme* de malheur, *abyme* de misère, pour extrême malheur, extrême misère, etc.

Abymer, v. act., précipiter dans un *abyme*.

Académicien, subst. mas., membre d'une *académie*.



Académicien.

ACADÉMIE, subst. fém. En France, l'*Académie* est une compagnie de savants, de gens de lettres ou d'artistes. — Il y a beaucoup d'*académies* particulières établies par lettres-patentes, et dont le siége principal est à Paris.

ACAJOU, subst. masc., arbre d'Amérique, du Brésil et des Indes, dont le bois, sans aubier, est susceptible d'un beau poli et sert à faire des meubles.

ACARIATRE, adj., qui est d'une humeur farouche, aigre et criarde : esprit *acariâtre*, personne *acariâtre*.

ACCABLANT, E, adj., qui *accable*. — Au figuré, importun, incommode; qu'on ne peut supporter : témoignage *accablant*; un homme *accablant*.

ACCABLEMENT, subst. mas., état de celui qui est *accablé*.

ACCABLER, v. act., abattre par trop de charge, ou, figurément, à force de coups, de maux, d'affaires, d'embarras. — Il se prend aussi en bonne part : *accabler* quelqu'un de faveurs, de grâces, de caresses, l'en combler.

ACCAPARER, v. act., faire amas de denrées pour les vendre plus cher. — S'emparer de quelqu'un. Fam.

ACCAPAREUR, subst. mas.; au fém., **ACCAPAREUSE**, celui ou celle qui *accapare*.

ACCÉLÉRÉE, subst. fém., voiture publique de la banlieue de Paris : les *accélérées*.

ACCÉLÉRER, v. act., augmenter la vitesse, hâter, presser. Voy. **HATER**.

ACCENT, subst. mas., modification de la voix parlante, dans la durée ou dans le ton des syllabes ou des mots. — Prononciation vicieuse. — La manière d'articuler, de prononcer, particulière à un peuple, à une nation : avoir l'*accent* national; *accent* anglais, allemand, russe, italien. On appelle *accent* provincial, la manière de prononcer propre à une province, lorsque dans cette province on ne prononce pas comme la bonne société de la capitale : *accent* normand, picard, gascon. — En terme de grammaire, on appelle *accents* de petits signes qui se placent sur les voyelles et qui servent à faire connaître la prononciation d'un mot, etc. — Il y a trois sortes d'*accents* : l'*accent* aigu, l'*accent* grave et l'*accent* circonflexe.

ACCENTUER, v. act., exprimer, par les inflexions et les tons de la voix, les sentiments dont on est affecté. — Marquer une syllabe d'un *accent*. — Il s'emploie aussi comme verbe neutre et sans régime : il ne sait pas *accentuer*.

ACCEPTABLE, adj. Il se dit plus ordinairement avec la négative : ces conditions ne sont pas *acceptables*.

ACCEPTER, v. act., recevoir, agréer ce qui nous est offert. — *Accepter* une lettre de change, promettre par écrit de la payer, en mettant au bas le mot *accepté*. — *Accepter* un défi, s'engager à faire une chose dont on nous a défiés.

ACCEPTION, subst. fém., sens d'un mot, sens dans lequel un mot se prend ou peut être pris. On dit l'*acception* propre ou figurée d'un mot.

ACCÈS, subst. mas., abord, entrée, approche. On l'emploie quand on veut indiquer la facilité ou la difficulté d'aborder, d'entrer, d'approcher : place de facile ou de difficile *accès*. — Avoir *accès* auprès de quelqu'un, c'est avoir la facilité de lui parler, de l'entretenir.

ACCESSIBLE, adj., qui peut être abordé, dont on peut approcher. Il se dit des lieux et des personnes.

ACCESSIT, subst. mas., terme de collége, récompense donnée à l'écolier qui a le plus approché du prix. C'est aussi l'acte, le certificat qui le constate.

ACCESSOIRE, adj., qui accompagne la chose principale; qui n'en est que la suite : idée *accessoire*. — Subst. mas., la dépendance, l'accompagnement du principal : prendre l'*accessoire* pour le principal.

ACCIDENT, subst. mas., malheur, chose fâcheuse qui arrive. — Cas fortuit, événement imprévu. Dans ce sens, sa signification est déterminée par une épithète : heureux *accident*, *accident* funeste.

ACCLAMATION, subst. fém., cri de joie, d'applaudissement. Il s'emploie ordinairement au pluriel : faire des *acclamations* à...

ACCLIMATER, v. act., accoutumer à la température d'un *climat* : *acclimater* une plante. — **S'ACCLIMATER**, v. pron. Il se dit des choses animées et inanimées : se faire à un nouveau *climat*.

ACCOLADE, subst. fém., embrassement : ils se firent de grandes *accolades*. Il est familier.

ACCOMMODANT, E, adj., complaisant, qui est facile, qui se fait aisément à tout. — Qui fait plaisir.

ACCOMMODEMENT, subst. mas., ajustement, agencement qu'on fait en quelque lieu pour sa *commodité*. — Accord, traité pour terminer un différend, réconciliation.

ACCOMMODER, v. act., procurer de la *commodité*. — Être propre à quelqu'un, être à sa bienséance. — Conformer, faire convenir, faire cadrer : *accommoder* la religion à ses intérêts. — Arranger, agencer, ajuster. — Il s'emploie quelquefois par ironie dans un sens tout contraire, et signifie *maltraiter* de coups ou de paroles; en user mal avec...

ACCOMPAGNATEUR, subst. mas.; au fém., **ACCOMPAGNATRICE**, celui, celle qui *accompagne* la voix avec quelque instrument.

ACCOMPAGNER, v. act., faire *compagnie* à...; aller de *compagnie* avec... — Suivre par honneur, reconduire par civilité.

ACCOMPLI, E, part. passé de *accomplir*, et adj., achevé, fini. — **ACCOMPLI, PARFAIT**. Ce qui est *parfait* a toutes les qualités nécessaires à sa destination; ce qui est *accompli* a de plus toutes les qualités que l'on peut désirer.

ACCOMPLIR, v. act., achever tout-à-fait : *accomplir* le temps de son bail. — Effectuer : *accomplir* sa promesse.

ACCOMPLISSEMENT, subst. mas., achèvement

parfait. — Exécution, réalisation entière : l'*accomplissement* de la loi, de vos desseins.

ACCORD, subst. mas., consentement mutuel donné à une chose; conformité de volontés, de sentiments : je suis, ou je tombe, ou je demeure d'*accord* de cela.

ACCORDABLE, adj., qui peut s'*accorder* ou qui doit s'*accorder*. Il a tous les sens de ce verbe.

ACCORDER, v. act., mettre d'*accord*, concilier, concéder : *accordez*-moi cette grâce; *accorder* une fille en mariage. — Promettre en mariage. — *Accorder* du temps à un débiteur, remettre à une époque plus éloignée l'effet qu'il devait acquitter.

ACCORDEUR, subst. mas.; au fém., **ACCORDEUSE**, celui, celle qui fait métier d'*accorder* les orgues, les pianos.

ACCOSTER, v. act., aborder quelqu'un pour lui parler : fam. — Terme de marine, se mettre à *côté*, aller du *côté* : *accoster* la terre, aller trop du *côté* de la terre : *accoster* un vaisseau, un quai : se ranger à *côté* du vaisseau ou le long du quai.

ACCOUPLEMENT, subst. mas., assemblage de deux animaux, tels que des bœufs attachés sous le même joug.

ACCOUPLER, v. act., joindre deux choses ensemble.

ACCOURCIR, v. act., rendre plus *court* : *accourcir* son chemin, prendre un chemin plus *court*.

ACCOURCISSEMENT, subst. mas., diminution de durée et de longueur. Il n'est guère usité qu'en parlant d'un chemin et des jours.

ACCOURIR, v. neut. irrég., se rendre vite vers quelqu'un ou dans quelque lieu.

ACCOUTREMENT, subst. mas., habillement, ajustement ridicule.

ACCOUTUMER, v. act., faire prendre, donner une habitude; habituer quelqu'un à...

ACCRÉDITER, v. act., mettre en réputation, en *crédit*.

ACCROC, subst. mas., déchirure d'une étoffe qui s'est *accrochée* : il y a un *accroc* à votre robe.

ACCROCHANT, E, adj., qui *accroche*, qui arrête.

ACCROCHER, v. act., attacher à un *croc*, à un clou à *crochet*, etc. — *Accrocher* une voiture, la heurter en l'arrêtant. On dit même absolument qu'un cocher *accroche*.

ACCROIRE, v. act. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, et ne s'emploie que précédé du verbe *faire* : faire *accroire*; il lui a fait *accroire* cette fable.

ACCROISSEMENT, subst. mas., augmentation sensible d'un corps en sa propre substance. — Figurément, augmentation de fortune, de prospérité, etc.

ACCROÎTRE, v. act. sur *croître*, augmenter, rendre plus grand : *accroître* son bien.

ACCROUPI, E, part. passé de *s'accroupir*, et adj., se dit, en terme de blas., 1° du lion et de divers autres animaux quand ils sont assis; 2° des lapins et des lièvres qui sont ramassés, posture qui leur est ordinaire lorsqu'ils ne courent pas.

ACCROUPIR (S'), v. pron., s'asseoir sur sa *croupe* ou sur ses talons. Il se dit des hommes et des animaux.



Lion accroupi.

ACCRU, E, part. passé de *accroître*, et adj., augmenté.

ACCUEIL, subst. mas., réception bonne ou mauvaise qu'on fait à quelqu'un. — Faire *accueil*, se prend toujours en bonne part, et signifie faire une réception civile et honnête.

ACCUEILLANT, E, part. prés. de *accueillir*, et adj., qui fait bon *accueil*.

ACCUEILLIR, v. act., recevoir bien ou mal quelqu'un qui vient à nous. — Il se dit aussi relativement aux choses : *accueillir* une demande, une proposition. — Il se dit, mais rarement, au figuré, des accidents fâcheux qui surviennent : être *accueilli* de la tempête.

ACCULER, v. act., pousser et serrer dans un coin; pousser en un endroit d'où l'on ne peut aller plus loin. — Faire pencher une voiture à l'arrière. — On ne dit pas *acculer*, mais *éculer* un soulier. — **S'ACCULER**, v. pron., se ranger, se serrer dans un coin.

ACCUMULER, v. act., mettre en monceau, mettre en tas. Voy. **AMASSER**. — On dit figurément : *accumuler* crime sur crime, ajouter crime à crime.

ACCUSATEUR, subst. mas.; au fém., **ACCUSATRICE**, celui ou celle qui *accuse* quelqu'un.

ACCUSATION, subst. fém., action, plainte en justice contre quelqu'un qu'on *accuse*; reproche, imputation d'un délit, d'une faute.

ACCUSÉ, subst. mas., celui qui est déféré en justice pour quelque crime ou délit : on doit confronter demain l'*accusateur* et l'*accusé*. — On nomme proprement *accusé* celui qui est renvoyé devant les tribunaux pour être jugé; jusque là il n'est que prévenu.

ACCUSÉ, E, part. passé de *accuser*, et adj. : *accusé* de meurtre; le meurtre dont il est *accusé*. Comme adj., il se place toujours devant le subst.

ACCUSER, v. act., découvrir le crime ou la faute de quelqu'un à celui qui a droit d'en connaître; déférer en justice. — On dit *accuser* de vol, et non pas de voleur; *accuser* auprès des, ou devant les tribunaux, et non pas aux tribunaux. — Charger quelqu'un de quelque faute.

ACERBE, adj., sûr, âpre, tel qu'un fruit qui n'a pas mûri.

ACÉRÉ, E, part. passé d'*acérer*, et adj., rendu tranchant par le moyen de l'*acier* : une é-

che *acérée*. — Figurément, qui déchire, qui blesse : plume *acérée* : les traits *acérés* de la calomnie, etc.

ACHALANDAGE, subst. mas., l'art, l'action d'*achalander*. Il se prend aussi dans le sens de clientèle : un boutiquier qui vend son fonds précise tant pour le matériel, tant pour l'*achalandage*, etc.

ACHALANDÉ, E, part. passé de *achalander*, qui a beaucoup de *chalands* : boutique bien ou mal *achalandée*.

ACHALANDER, v. act., faire avoir des *chalands*; donner des pratiques. Il se dit du marchand et de sa boutique.

ACHARNEMENT, subst. mas., action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie.—Fureur opiniâtre avec laquelle les animaux, et même les hommes, se battent.

ACHAT, subst. mas., acquisition faite à prix d'argent, emplette.—ACHAT, ACQUISITION. (*Syn.*) On dit faire *achat* d'une tabatière, et faire l'*acquisition* d'une maison; le premier se dit d'un objet mobilier, le second d'un immeuble.

ACHEMINEMENT, subst. mas., disposition, préparation, moyen pour arriver à... : *acheminement* à la fortune. Il ne se dit qu'au figuré.

ACHEMINER, v. act., mettre une affaire en train, préparer l'exécution d'un dessein, etc. : *acheminer* la paix, y disposer. Il ne se dit qu'au figuré.

ACHETER, v. act., acquérir à prix d'argent : *acheter* un cheval à quelqu'un ou de quelqu'un. —*Acheter* en gros, *acheter* une grande quantité de marchandises.—*Acheter* en détail, n'*acheter* que de petites portions de marchandises. — *Acheter* au comptant, sous la condition de payer sur-le-champ.—*Acheter* à crédit, à terme, sous la condition de ne payer qu'à une époque convenue.

ACHETEUR, subst. mas.: au fém., ACHETEUSE, celui, celle qui achète.

ACHEVÉ, E, part. passé de *achever*, et adj., fini, accompli : parfait, excellent.—Il se prend aussi en mauvaise part : c'est un fou *achevé*, un sot *achevé*.

ACHÈVEMENT, subst. mas., action d'achever : fin, exécution entière.

ACHEVER, v. act., finir, terminer une chose commencée.— Il s'emploie aussi neutralement, et régit la prép. *de* : *achevons* de dîner.

ACIDE, subst. mas., substance caractérisée par une saveur aigre et piquante.

ACIDITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est *acide*.

ACIDULÉ, E, part. passé de *aciduler*, et adj., terme de médecine, boissons *acidulées*.

ACIDULER, v. act., rendre légèrement *acide*. Il est surtout usité en médecine.

ACIER, subst. mas., fer raffiné, très-pur et beaucoup plus flexible que le fer ordinaire.

ACOLYTE, subst. mas., clerc dont l'office est de porter les cierges, de préparer le feu, l'encensoir, le vin et l'eau, et de servir à l'autel le prêtre, le diacre et le sous-diacre : faire les fonctions d'*acolyte* à une grand'messe.— Fam. Il se dit de celui qui fréquente habituellement une même personne : c'est son *acolyte*.



Acolyte.

ACOUSTIQUE, subst. fém. L'*acoustique* est une science qui a pour objet le son en général, tandis que la musique a pour objet spécial le son, en tant qu'il est agréable à l'ouïe.

ACQUÉREUR, subst. mas., celui ou celle qui *acquiert*.

ACQUIESCEMENT, subst. mas., adhésion à la volonté d'autrui, consentement à une proposition.

ACQUIESCER, v. neut., adhérer à la volonté des autres; consentir, donner son *acquiescement* à...; consentir par amour de la paix.

ACQUIS, E, part. passé de *acquérir*, et adj., bien mal *acquis*.—Qualités *acquises*, par opposition aux qualités naturelles.

ACQUISITION, subst. fém., action d'*acquérir* : il a fait *acquisition* d'une belle terre.— Il se dit aussi de la chose *acquise* : bonne *acquisition*.

ACQUIT, subst. mas., quittance, décharge, certificat de paiement.—*Pour acquit*, manière d'*acquitter* un billet, une lettre de change, en mettant simplement ces mots au bas ou au dos.

ACQUITTÉ, E, part. passé de *acquitter*.

ACQUITTEMENT, subst. mas., action d'*acquitter*.

ACQUITTER, v. act., rendre quitte de quelque chose; payer, satisfaire pour quelqu'un ou pour quelque marchandise.—Remplir une obligation de manière à être libéré envers celui avec lequel on est obligé.

ACRE sans accent circonflexe, subst. fém., mesure de terre d'un arpent et demi, à peu près soixante perches carrées. Nous devons néanmoins prévenir que l'*acre* diffère selon les pays.

ÂCRE, adj., piquant, mordicant : une bile âcre.—En parlant des fruits, etc., ceux qui font sur le palais une impression piquante, à la différence de ceux qui sont *âpres* ou rudes par défaut de maturité, etc.—Au figuré, humeur *âcre*.

ÂCRETÉ, subst. fém., qualité mordicante et piquante : l'*âcreté* du sel. — On dit figurément l'*âcreté* de son humeur, etc.

ACROBATE, subst., qui marche sur l'extrémité du pied. Danseur, danseuse de corde chez les anciens. C'est aussi par ce nom que nous désignons nos danseurs de corde.



Acrobate.

ACROSTICHE, subst. mas. et adj. des deux genres, mot formé de la première lettre ou de quelque autre lettre de chaque vers, ou de chaque ligne d'une petite pièce de vers ou de prose. — Adj., vers *acrostiches*, sonnet *acrostiche*, etc.

ACTE, subst. mas., tout ce qui se fait ou s'est fait. — Action. — Action d'un agent ; opération. — Tout ce qui se fait en justice. — Écrit fait au greffe ou devant un notaire. — Action que quelqu'un fait à l'égard de quelque affaire. — Un *acte* de mariage, un *acte* de baptême, certificat qui constate les célébrations du mariage ou du baptême. — Les *Actes* des apôtres, livre canonique qui contient les faits des apôtres.

ACTEUR, subst. mas., au fém. **ACTRICE**, qui joue un rôle dans quelque pièce dramatique. — On dit aussi absolument d'un comédien : il est *acteur*, pour signifier qu'il possède son art. — Figurément, *acteur* se dit de celui qui prend une part *active* dans une affaire : il a été le principal *acteur* de cette négociation.

ACTIF, subst. mas., les sommes dont on est créancier : tout ce que possède en valeurs un particulier.

ACTIF, adj. mas., au fém. **ACTIVE**, qui agit, qui a la vertu d'agir, de produire de l'effet en agissant. — Qui agit avec force, avec célérité : le feu est le plus *actif* des éléments. — Un homme *actif* est celui qui est sans cesse en action.

ACTION, subst. fém., opération d'une puissance active, mouvement d'un agent quelconque destiné à produire quelque effet. — Les artistes disent d'une figure dessinée, peinte ou sculptée, qu'elle a de l'*action* lorsqu'elle paraît agir. — Chose que fait ou qu'a faite une personne. — Véhémence, chaleur à dire et à faire quelque chose : parler avec *action*. — Contenance, mouvements du corps, gestes d'un orateur. — Demande, poursuite en justice : intenter une *action*.

ACTIONNER, v. act., intenter une *action* contre quelqu'un ; lui faire un procès. — **S'ACTIONNER**, v. pron., se donner de l'activité ; mettre beaucoup d'attention. Fam.

ACTIVEMENT, adv., d'une manière *active* ; dans un sens *actif*.

ACTIVER, v. act., mettre en *activité* ; hâter, presser. — **S'ACTIVER**, v. pron. : un travail quelconque *s'active*.

ACTIVITÉ, subst. fém., force, vigueur qui est dans quelque sujet ; faculté active, vertu d'*agir*. — Au fig., feu et vigueur de l'esprit ; diligence, promptitude. — On dit d'un militaire, d'un fonctionnaire, qu'il est en *activité* de service, lorsqu'il sert, lorsqu'il exerce ses fonctions.

ACTUALITÉ, subst. fém., état présent d'une chose ; qualité de ce qui convient aux circonstances actuelles.

ACTUEL, LE, adj., effectif, réel : paiement *actuel*. — Présent : l'état *actuel*.

ACTUELLEMENT, adv., présentement. — Effectivement.

ADAGE, subst. mas., proverbe, maxime.

ADAM, subst. mas., nom du premier homme. — On dit fam. : je ne le connais ni d'*Ève* ni d'*Adam*, je ne le connais pas du tout.

ADAPTER, v. act., appliquer, ajuster une chose à une autre ; faire cadrer.

ADDITION, subst. fém., ce qui est ajouté à quelque chose. — Note qu'on place en marge d'un livre. — Mot ou phrase ajoutée à un acte.

ADDITIONNER, v. act., t. d'arithm., réunir plusieurs nombres en un seul qui en forme le total.

ADEPTE, subst. mas. et fém., celui ou celle qui est initiée dans les mystères d'une secte ou d'une science.

ADHÉRENCE, subst. fém., union intime d'une chose à une autre. — La propriété qu'ont certains corps de s'attacher à d'autres.

ADHÉRENT, E, adj., attaché fortement à.. lié, pour ainsi dire : une statue est *adhérente* à son piédestal.

ADHÉRER, v. neut., être attaché à. — Tenir fortement à.

ADHÉSION, subst. fém., union de deux corps attachés l'un à l'autre. Donner son *adhésion*, consentir.

ADIEU, sorte d'interj. dont on se sert pour se saluer quand on se quitte. Ce mot s'emploie dans le sens de *c'est fait de* ou *c'en est*

fait ; si l'on exige cela, *adieu* la réunion ; si la fièvre survient, *adieu*. — On le dit aussi relativement à une chose dont on n'a plus besoin, à une espérance déçue, etc. : *adieu* ma bouteille ! *adieu* mon projet ! etc. — On dit prov. *adieu* paniers, vendanges sont faites, pour : on n'a plus que faire des paniers, puisque les vendanges sont finies. — ADIEU est aussi subst. mas.; au plur., *adieux* : un éternel *adieu* ; les *adieux* furent longs et tendres. — Faire ses *adieux*, prendre congé. — Fam., sans *adieu*, je ne vous dis pas *adieu*, j'espère vous revoir bientôt.

ADJECTIF, adj. mas., au fém. ADJECTIVE, t. de gramm., se dit du mot qui se joint à un substantif pour en marquer la qualité ou la modification : un nom *adjectif*. — Il est aussi subst. mas. : un *adjectif* masculin, un *adjectif* féminin, etc.

ADJOINDRE, v. act., se conjuguant sur *joindre*, joindre avec... — Donner un collègue, un associé à... Il ne se dit que des personnes.

ADJOINT, E, part. pass. de *adjoindre*, et adj. : un professeur *adjoint*.

ADJOINT, subst. mas., en administration, celui qui est *joint* à un autre pour l'aider ou le suppléer. — Officier municipal qui aide et remplace au besoin le maire d'une commune : c'est mon *adjoint* ; le maire et ses *adjoints*.

ADJUDANT, subst. mas., t. milit., qui en aide un autre ; officier qui aide un officier supérieur.

ADJUDICATION, subst. fém., acte de justice ou d'administration, par lequel on *adjuge* de vive voix ou par écrit.

ADJUGÉ, t. invariable, sorte d'adverbe, locution dont on se sert dans les ventes aux enchères publiques : *adjugé !* signifie que la chose mise à l'encan est *adjugée* au dernier enchérisseur, et au prix qu'il a offert.

ADJUGER, v. act., déclarer en jugement qu'une chose, contestée entre deux parties, appartient de droit à l'une des deux : *adjuger* un legs, les dépens.

ADMETTRE, v. act., recevoir à la participation de quelque avantage. — Agréer une personne ou une chose, comme propre à concourir avec plusieurs autres à quelque effet, à l'exécution de quelque dessein, de quelque projet, de quelque entreprise. — *Admettre* quelqu'un à une société, à une compagnie, à sa table ; *admettre* quelqu'un au nombre de ses amis ; *admettre* aux ordres sacrés, à la sainte table, à la participation des sacrements,

ADMINISTRATEUR, subst. mas. ; au fém., ADMINISTRATRICE, celui ou celle qui *administre*, qui régit des biens, qui dirige un établissement public, une maison du gouvernement.

ADMINISTRATION, subst. fém., action de donner ses soins à quelque chose, de veiller à la conservation, au maintien, à la prospérité de quelque chose. — Il se dit de toutes les choses qui font partie du gouvernement des états. — *Administration* de la justice, son exercice avec autorité publique. — *Administration* des sacrements, l'action de les conférer.

ADMINISTRER, v. act., gouverner, régir. — Donner ses soins à une chose, veiller à la conservation, au maintien, à la prospérité de quelque chose.

ADMIRABLE, adj., qui excite, qui mérite l'*admiration*. — Il se dit de ce qui surpasse l'intelligence humaine : Dieu est *admirable* dans ses œuvres ; — de ce qui paraît l'effet d'un talent extraordinaire : le coloris de ce tableau est *admirable* ; — de celui qui s'acquitte de ses devoirs de manière à s'attirer l'estime et l'*admiration* : cet homme est *admirable* par sa vertu.

ADMIRATION, subst. fém., action d'admirer ; sentiment de la personne qui admire.

ADMIRER, v. act., considérer avec étonnement ce qui paraît merveilleux : trouver *admirable*. — Être surpris, étonné : j'*admire* que vous osiez.

ADMISSIBLE, adj., valable, recevable, qu'on peut *admettre*.

ADMISSION, subst. fém., action par laquelle on *admet*, ou par laquelle on est *admis*.

ADOLESCENCE, subst. fém., âge qui suit la puberté et précède la virilité ; âge qui commence pour les femmes à onze ou douze ans, et se termine à vingt ou vingt-un ans ; pour les hommes, il commence à quatorze ou quinze ans, et se termine à vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Il ne se dit guère que relativement aux garçons.

ADOLESCENT, subst. mas., jeune garçon qui est dans l'âge de l'*adolescence*. Il ne se dit guère que dans le style badin ; dans le style sérieux, on dit plus souvent *jeune homme*. — Il est aussi adj., et signifie : qui est dans l'*adolescence*.

ADOLESCENTE, subst. fém., jeune fille qui est dans l'âge de l'*adolescence*.

ADONNER (*s'*), v. pron., s'attacher avec soin à quelque chose, s'y appliquer avec passion, s'y livrer : s'*adonner* à un lieu, à une personne, se mettre à fréquenter souvent ce lieu ; familièrement, cette personne.

ADOPTER, v. act., prendre, dans les formes prescrites par les lois, quelque personne pour fils ou pour fille. — Il se dit, par extension, de toute personne qui prend soin d'un enfant, comme s'il était son fils ou sa fille : il m'*adopta* et me tint lieu de père.

ADOPTIF, adj. mas. ; au fém., ADOPTIVE, qui est *adopté* : enfant *adoptif*, fille *adoptive*.

ADOPTION, subst. fém., l'action d'*adopter*. Acte légal par lequel on *adopte* un fils ou une fille d'une famille étrangère : enfant par *adoption*.

ADORABLE, adj., qui mérite, qui est digne d'être *adoré*. — Abusivement et par exagération, ce que l'on aime ou ce qu'on estime extrêmement.

ADORATION, subst. fém., action par laquelle

on *adore*. — Culte que l'on rend à Dieu et aux idoles.



Adoration.

ADORER, v. act., rendre à Dieu le culte qui lui est dû.—Hyperboliquement et abusivement, aimer avec une passion excessive, avoir une soumission aveugle et servile. — Témoigner à quelqu'un un respect, une vénération sans bornes : cette mère est digne d'être *adorée*.

ADOSSER, v. act., mettre le dos contre : *adosser* un enfant.—Figurément : placer, appuyer contre : *adosser* un bâtiment contre un rocher.

ADOUCIR, v. act., rendre doux, poli; corriger la rudesse, les inégalités, les aspérités d'une chose. — Dans plusieurs arts, *adoucir*, c'est effacer avec une lime fine les traits de la grosse lime. — En terme de peinture, mêler les couleurs avec la brosse ou le pinceau : *adoucir* les traits, les contours d'une figure; les rendre plus délicats, plus fins.—On dit, par extension, *adoucir* la rudesse de la voix, du style.—*Adoucir* une expression, la rendre moins dure. — On *adoucit* ce qui est aigre, amer, âcre, ardent.

ADOUCISSANT, E, adj., qui *adoucit* : remède *adoucissant*.—Il est aussi subst. mas. : c'est un excellent *adoucissant*, un remède qui *adoucit*.

ADOUCISSEMENT, subst. masc., l'action par laquelle on *adoucit*, et l'état de la chose *adoucie*. — Tout ce qui *adoucit*, ce qui rend plus doux.

ADRESSE, subst. fém., indication pour aller en quelque lieu, etc.; suscription d'une lettre ou d'un paquet.—Dextérité, habileté, souplesse, finesse, ruse, artifice.

ADRESSER, v. act., envoyer directement quelqu'un ou quelque chose à une personne, dans un lieu.—Envoyer par la poste une lettre, un paquet à la destination de quelqu'un. — *Adresser* le discours, la parole à quelqu'un, lui parler directement et spécialement.

ADROIT, E, adj., qui a de l'*adresse*, de l'habileté d'esprit ou de corps pour faire quelque chose.—Fin, rusé, habile, entendu; avec cette différence, qu'*habile* se dit de la conduite; *entendu*, des lumières de l'esprit; et *adroit*, des grâces de l'action.—En mauvaise part : *adroit* fripon.

ADULATEUR, subst. mas.; au fém., **ADULATRICE**, celui ou celle qui flatte par bassesse et par intérêt une personne qui ne le mérite pas. Ce mot dit plus que *flatteur*; il annonce quelque chose de plus bas et de plus rampant.—Il s'emploie aussi comme adj. : discours *adulateur*, épithète *adulatrice*. — Flatteur, flagorneur, louangeur.

ADULATION, subst. fém., flatterie basse, lâche et intéressée; louanges excessives adressées à quelqu'un qui ne les mérite point.

ADULER, v. act., flatter bassement, louer excessivement et avec fausseté.

ADVERBE, subst. mas., terme de grammaire, partie indéclinable du discours, qui exprime une circonstance de l'adjectif, du verbe, ou même d'un autre adverbe : il est *fort* sage; il pense *noblement*; il parle *très*-poliment.

ADVERSAIRE, subst., celui ou celle qui est opposée à un autre.—Qui est d'un parti, d'un avis contraire. — Il se dit en parlant de combat, de procès, de dispute, de contestation, de discussion.

ADVERSITÉ, subst. fém., l'état d'une position malheureuse : il est dans l'*adversité*. — Malheur. Dans ce sens, il se dit plus ordinairement au pluriel : supporter de grandes *adversités*.

AÉRÉ, E, part. passé de *aérer*, et adj., qui est en bon *air*, en grand *air*; où l'*air* s'introduit et se renouvelle aisément : maison bien *aérée*.

AÉRER, v. act., donner de l'*air* à...; mettre en bel *air*; chasser le mauvais *air* de...

AÉRIEN, adj. mas.; au fém., **AÉRIENNE**, qui est de l'*air*, qui tient de l'*air*, qui appartient à l'*air* : un corps *aérien*; les esprits *aériens*.

AÉRONAUTE, subst. des deux genres, celui ou celle qui parcourt les airs dans un ballon.

AÉROSTAT, subst. mas., espèce de ballon rempli d'un fluide plus léger que l'air, au moyen duquel on peut s'élever dans l'atmosphère, et dont l'invention est due au célèbre Montgolfier.

AFFABILITÉ, subst. fém., qualité d'une personne *affable*; manière douce et honnête de parler aux gens. Il se dit quelquefois d'égal à égal, mais jamais d'inférieur à supérieur.

AFFABLE, adj., qui reçoit et écoute avec bonté ceux qui ont affaire à lui.

AFFADIR, v. act., rendre *fade*, au propre et au figuré.— Causer une sensation désagréable par quelque chose de *fade*; donner du dégoût. —On dit figurément que des louanges outrées *affadissent* le cœur.

AFFADISSEMENT, subst. mas., effet que produit la *fadeur*. Il se dit au propre et au figuré.

AFFAIBLIR, v. act., rendre plus *faible*, moins vigoureux, abattre la force.—Figurément, rendre moins vif, ôter la vivacité; ôter la force de l'esprit, de la mémoire; diminuer, amoindrir.

AFFAIBLISSEMENT, subst. mas., diminution de force, de vigueur, de vivacité, etc. Il s'emploie au propre et au figuré.

AFFAIRE, subst. fém., chose qu'il faut terminer, achever, faire : chose dont il est question :

tout ce qui est le sujet d'une occupation quelconque.—*Affaire* se dit, en général, de tout ce qui tient au commerce de la vie : faire ses *affaires*, aller à ses *affaires*. — Marché, traité, convention : j'ai fait *affaire* avec un tel, de sa maison, de sa charge.—Action de guerre : c'est un homme qui a vu bien des *affaires*.

AFFAIRÉ, E, adj., qui a beaucoup d'*affaires*, qui est accablé d'*affaires*.

AFFAISSER, v. act., faire que des choses qui sont l'une sur l'autre s'abaissent, se foulent.

AFFAMÉ, E, part. passé de *affamer*, et adj., qui est pressé de la *faim*.—Au figuré, qui désire ardemment une chose. Il régit la prép. *de : affamé* de gloire. — *Affamé* de louanges, qui désire être loué lors même qu'il ne le mérite pas.

AFFAMER, v. act., causer la *faim* en ôtant, en retranchant les vivres : *affamer* une place.—On dit au figuré d'un grand mangeur, qu'il *affame* toute une table.

AFFECTATION, subst. fém., propension vicieuse à dire ou à faire certaines choses d'une manière singulière.—Manière de parler ou d'agir qui n'a rien de naturel.—Il s'emploie quelquefois au pluriel : on ne peut le corriger de ses *affectations*.

AFFECTÉ, E, part. passé de *affecter*, et adj., qui a de l'*affectation* dans ses manières, son langage.— Touché, ému, et par extension *affligé* : être *affecté* d'un mauvais procédé.

AFFECTER, v. act., faire ostentation de quelque chose.—*Affecter* régit la préposition *de* devant le présent de l'infinitif : il *affecte* de montrer son ambition.—Prétendre à...: rechercher avec ambition : *affecter* le premier rang.—Destiner quelque chose à tel usage. — Faire un usage fréquent et même vicieux de certaines choses : *affecter* certains mots, certaines façons de parler, certains gestes;—*affecter* un langage extraordinaire.—Faire quelque chose avec une intention marquée, avec un dessein prémédité : il *affecte* de parler beaucoup;—c'est une chose dont il *affecte* de ne point parler.

AFFECTION, subst. fém., bienveillance, amitié qu'on a pour quelqu'un; tendresse, attachement.—Ardeur avec laquelle on dit ou fait quelque chose : se porter à quelque chose avec *affection*, par *affection*; en parler d'*affection*.— Les divers sentiments de l'âme : *affections* du cœur, de l'esprit, de l'âme.

AFFECTIONNER, v. act., aimer, avoir de l'inclination, se sentir du penchant pour quelqu'un; avoir de l'*affection* pour quelque personne ou pour quelque chose.—Attacher par quelque chose qui engage et qui donne du plaisir.—Avoir une attache particulière pour une personne, pour une chose, y prendre un vif intérêt. Voy. **AFFECTION**.

AFFECTUEUSEMENT, adv., d'une manière *affectueuse*.

AFFECTUEUX, adj. masc. ; au fém., **AFFECTUEUSE**, plein d'*affection* : mouvement *affectueux*; paroles *affectueuses*.

AFFERMER, v. act., céder à un autre la jouissance et l'usufruit d'une propriété rurale pour un nombre d'années fixé, au moyen d'une somme par an.—Donner à *ferme*; prendre à *ferme*.

AFFERMIR, v. act., rendre *ferme* et stable. — Rendre *ferme* et consistant ce qui était mou : la gelée *affermit* le poisson. Dans ce sens, on dit plus souvent *raffermir*.— Figurément, rendre assuré, *ferme*; plus assuré, plus *ferme*.— *Affermir* l'âme, le courage, l'autorité.

AFFÈTERIE, subst. fém., soin trop marqué de plaire par de petites manières recherchées : les *affèteries* d'une coquette.—Manière *affectée* de parler ou d'agir : l'*affèterie* du style.

AFFICHE, subst. fém., placard écrit ou imprimé que l'on colle sur les murs pour avertir le public de quelque chose.

AFFICHER, v. act., mettre des *affiches*; attacher un placard sur un mur pour informer le public de quelque chose : *afficher* une loi, une ordonnance.

AFFICHEUR, subst. mas.; au fém., **AFFICHEUSE**, celui ou celle qui pose des *affiches*.

AFFIDÉ, E, adj. et subst., à qui l'on se *fie*. — Subst., il se dit des agents secrets, des complices d'un intrigant, d'un conspirateur. Il ne s'emploie le plus souvent qu'en mauvaise part; on dit : c'est son *affidé*, comme on dirait : c'est son homme de *confiance*; c'est un homme qui lui est dévoué, etc.

AFFILIATION, subst. fém., association à une société, à une communauté, à une corporation, etc.—*Affiliation* exprime aussi les rapports qu'il y a ou qu'il peut y avoir entre deux sociétés *affiliées*.

AFFIRMATIF, adj. mas. ; au fém., **AFFIRMATIVE**, qui *affirme*, qui soutient une chose comme vraie : il est *affirmatif*, il parle d'un ton *affirmatif*.

AFFIRMATION, subst. fém., expression qui *affirme*, par laquelle on *affirme* qu'une chose est vraie.

AFFIRMER, v. act., assurer, soutenir qu'une chose est vraie.

AFFLICTION, subst. fém., abattement profond d'esprit; sentiment douloureux de l'âme causé par quelque malheur ou par quelque chose de fâcheux. — Malheur, disgrâce. En ce sens, il s'emploie même au pluriel : recevoir les *afflictions* de la main de Dieu.

AFFLIGÉ, E, part. passé de *affliger*, et adj., qui a de l'*affliction*, du chagrin.

AFFLIGER, v. act., donner de l'*affliction*, causer de la douleur, de la peine, du déplaisir. — Mortifier, désoler, tourmenter.

AFFLUENCE, subst. fém., concours et chute d'eaux, d'humeurs vers un endroit.—Au fig., abondance de choses; concours de personnes vers un lieu; multitude : *affluence* de biens, de peuple.

AFFLUENT, subst. mas., lieu où une rivière se jette dans une autre. Il ne faut pas le confondre avec *confluent*, qui signifie l'endroit où deux rivières commencent à couler ensemble

AFFLUENT, E, adj., qui *afflue*. Ce mot se dit des rivières, des fleuves qui se jettent dans d'autres : la Seine et les rivières *affluentes*.

AFFLUER, v. neut., se rendre en un même canal : plusieurs rivières *affluent* dans la Seine, etc.—Au fig., abonder, arriver en abondance, survenir en grand nombre : les voyageurs *affluent* dans cette auberge.

AFFRANCHI, E, subst., terme d'hist. anc., esclave à qui on avait rendu la liberté. — L'*affranchi* de Cicéron.

AFFRANCHI, E, part. passé de *affranchir*.—Il est aussi adj., et signifie : mis en liberté, délivré, déchargé de...

AFFRANCHIR, v. act., mettre en liberté : *affranchir* un esclave.—Rendre franc, décharger, exempter de quelque charge, de quelque servitude, de quelque redevance.

AFFRANCHISSEMENT, subst. mas., action d'*affranchir* un esclave, et l'effet de cette action.

AFFREUSEMENT, adv., d'une manière *affreuse*, horrible.— Fam., il signifie aussi, en mauvaise part : beaucoup, fort, extrêmement; mais c'est un abus.

AFFREUX, adj. mas.; au fém., **AFFREUSE**, qui effraie, dont on ne peut soutenir la vue ou l'idée sans un sentiment très-vif d'éloignement ou de répugnance. — Qui est laid ; en parlant de l'extérieur, un homme *affreux* est un homme très-laid.— Un homme *affreux*, en parlant de son caractère, est un homme atroce.—**AFFREUX, HORRIBLE, ÉPOUVANTABLE, EFFROYABLE**. *Syn.*



Affreux visage.

AFFRIANDER, v. act., rendre *friand*, plus délicat sur les choses qui se mangent.—Attirer par quelque chose d'agréable ou d'utile. Il est familier. — **S'AFFRIANDER**, v. pron., s'accoutumer à la friandise.—Devenir friand.

AFFRICHÉ, E, part. pass. de *affricher*.

AFFRICHER, v. act., laisser en friche.

AFFRIOLER, v. act., attirer par quelque appât, au propre et au figuré. Fam. — Il signifie aussi accoutumer à la friandise, rendre délicat. —

AFFRONT, subst. mas., injure, outrage, soit de parole, soit de fait : faire un *affront*;—recevoir ou essuyer un *affront*. — Déshonneur, honte : il fait *affront* à ses parents.—On dit de quelqu'un à qui la mémoire manque, qu'elle lui fait *affront*.—Boire, dévorer, avaler un *affront*, le souffrir patiemment.—Ne pouvoir digérer un *affront*, c'est l'avoir toujours sur le cœur, en conserver le ressentiment.—**AFFRONT, INSULTE, OUTRAGE, AVANIE.** (*Syn.*) L'affront est un trait de reproche ou de mépris lancé en présence de témoins. L'insulte est une attaque faite avec impertinence. L'outrage ajoute à l'insulte un excès de violence. L'avanie est un traitement humiliant et scandaleux

AFFRONTER, v. act., attaquer de *front*, tête baissée et avec hardiesse : *affronter* l'ennemi. —Au fig., s'exposer hardiment à...; braver avec intrépidité : *affronter* les dangers, la mort.

AFFRONTERIE, subst. fém., tromperie, action d'affronter.

AFFRONTEUR, subst. mas.; au fém., **AFFRONTEUSE**, celui ou celle qui affronte, qui trompe.

AFFUBLÉ, E, part. passé de *affubler*. On dit fam. : comme le voilà *affublé!* est-il *affublé!* c'est-à-dire, comme il est vêtu d'une manière bizarre, ridicule !

AFFUBLEMENT, subst. mas., voile, habillement, ce qui couvre la tête et le corps, mais ce qui les couvre ou les revêt d'une façon extraordinaire, ridicule ou sans goût.

AFFRONTÉ, E, part. pass. de *affronter*.

AFFUBLER, v. act., vêtir, couvrir; habiller d'une manière étrange, peu convenable et sans goût. —Quelques écrivains ont dit fig. : *affubler* d'un ridicule, etc.— **S'AFFUBLER**, v. pron., se vêtir, se couvrir ridiculement : s'*affubler* d'un déguisement. — Fig. s'*affubler* de quelqu'un s'en coiffer

AFFÛT, subst. mas., assemblage de charpente sur laquelle est monté un canon, et qu'on appelle *affût* : *affût* à rouage, quand il se meut au moyen de roues.—Lieu où l'on se cache pour attendre le lièvre ou quelque autre animal, et le tirer quand il paraît.

AFRICAIN, E, subst. et adj., qui est d'*Afrique*.



Africains.

AFRIQUE, subst. fém., troisième partie du monde, au midi de l'Europe.

AGAÇANT, E, adj., qui agace, qui excite.

AGACER, v. act., causer aux dents une sensation désagréable qui les empêche de mordre, et qui provient des fruits verts et acides. — Fig., picoter ; attaquer, provoquer par de petites attaques à quelque action, etc.—Exciter à quereller : si vous l'*agacez*, il se fâchera.—Pincer, jouer, tirailler. — Fig., impatienter : les contrariétés *agacent*.

AGACERIE, subst. fém., gestes, discours, petites manières d'une femme pour attirer l'attention de ceux qui lui plaisent ou de ceux auxquels elle a intérêt à plaire.. Il s'emploie surtout au pluriel.

AGE, subst. mas., la durée ordinaire de la vie. Il se dit des animaux et des plantes comme des hommes. — Les différents degrés de la vie de l'homme : bas *âge*, jeune *âge*, *âge* viril, *âge* avancé, etc. — Temps depuis lequel on est en vie : quel *âge* a-t-il? il est de mon *âge*.

AGENCE, subst. fém., charge et fonctions d'*agent*.—Temps pendant lequel on remplit ces fonctions.

AGENCEMENT, subst. mas., manière d'arranger, de mettre en ordre ; union combinée des parties ; action d'*agencer* ; résultat de cette action.

AGENCER, v. act., parer, approprier, mettre en bon ordre, ranger.—Fam., il ne se dit guère que relativement aux petites choses arrangées avec soin : vous *agencez* vraiment bien tout cela.

AGENDA, subst. mas., mémoire des choses qu'on a à faire.— Petit livret où l'on écrit ces dernières.—Au plur., des *agenda*, sans *s*.

AGENOUILLÉ, E, part. passé de *agenouiller*.



Jeune fille agenouillée.

AGENOUILLER, v. act., mettre à *genoux*. Ce mot n'est guère usité qu'avec le verbe *faire* : on l'a fait *agenouiller*.—S'AGENOUILLER, v. pron.

AGENT, E, subst., ce qui agit, ce qui opère : le feu est un terrible *agent*. — Celui, celle qui fait, qui conduit les affaires d'une communauté, d'un particulier, qui agit en leur nom.—*Agent* de change ou de banque, officier public préposé par la loi, qui sert d'entremetteur entre les négociants et les banquiers, entre les rentiers et le trésor, pour la négociation des effets publics cotés à la Bourse et pour le commerce de l'argent.—*Agent* comptable, agent assujetti à rendre des comptes. — *Agent* de police, employé de la police dont les fonctions sont ordinairement secrètes. — *Agent* provocateur, homme que la police, pour prévenir l'explosion d'un complot, charge de provoquer à des hostilités publiques contre le gouvernement

ceux qu'elle soupçonne d'hostilités cachées.— *Agent* d'affaires, celui qui se charge, moyennant une rétribution, de suivre les affaires d'intérêt des particuliers.

AGGLOMÉRATION, subst. fém., t. de phys., réunion en masse de parties de sables, de neiges, etc.— État de ce qui est *aggloméré*. C'est aussi l'action d'*agglomérer*.

AGGLOMÉRÉ, E, part. passé de *agglomérer*, et adj. au plur., amoncelés, réunis : des nuages *agglomérés*.

AGGLOMÉRER, v. act., assembler, amonceler, grossir par peloton. Peu employé à l'actif.— **S'AGGLOMÉRER**, v. pron., s'assembler, se réunir en masse, par peloton : les sables se sont *agglomérés* ; les nuages s'*agglomèrent* sur nos têtes.

AGGRAVANT, E, adj. Il se dit en physique des forces ou des poids ajoutés à d'autres qui exercent déjà leur mouvement. — Il se dit en morale d'une chose qui *aggrave*, qui rend plus grief, plus *grave*. On ne l'emploie guère qu'au fém. et avec le mot *circonstance*. C'est l'opposé d'*atténuante*, qui diminue.

AGGRAVEMENT, subst. mas., ce qui *aggrave*.

AGGRAVER, v. act., rendre plus *grave*, plus grief, plus douloureux, plus piquant, plus difficile à supporter : les circonstances *aggravent* le crime, la faute, le péché.

AGILE, adj. des deux genres, qui a de l'*agilité*, qui est dispos et prompt; qui se remue d'une manière souple et légère.

AGILEMENT, adv., d'une manière *agile* ou prompte, avec *agilité*.

AGILITÉ, subst. fém., légèreté, souplesse; disposition du corps à se mouvoir, à *agir* aisément ou promptement.

AGIOTAGE, subst. mas., action d'*agioter*. — Commerce, trafic sur les effets publics à la hausse ou à la baisse.—Profit usuraire que l'on prend pour convertir un billet en comptant. — Jeu de Bourse.

AGIOTER, v. neut., vendre ou acheter des billets, surtout sur les fonds publics, pour en tirer un certain profit.

AGIOTEUR, subst. mas.; au fém., **AGIOTEUSE**, celui ou celle qui fait l'*agiotage*.

AGIR, v. neut., faire quelque chose, produire de l'effet; opérer : il n'est jamais sans *agir* ; le feu *agit* sur les métaux ; un remède qui *agit* puissamment.—*Agir* contre, plaider contre; poursuivre en justice : *agir* civilement, criminellement contre quelqu'un. — Une personne *agit* contre son opinion, contre ses opinions, contre ses principes, lorsqu'elle fait quelque chose qui n'est pas conforme à son opinion, etc. — *Agir* en homme d'honneur, en femme prudente, se conduire en homme d'honneur, etc.

AGISSANT, E, adj., qui se donne beaucoup de mouvement, en parlant d'une personne.—Qui opère avec force, en parlant d'un remède, etc.

AGITATEUR, subst. mas.; au fém., **AGITATRICE**, celui ou celle qui, dans les assemblées, dans un lieu public, cherche à *agiter* les esprits, à causer de la fermentation et du désordre.

AGITATION, subst. fém., mouvement répété ; secouement, ébranlement : l'*agitation* des arbres, des flots, d'un vaisseau, etc.

AGITER, v. act., mouvoir, ébranler, secouer : le vent *agite* un arbre.—Fig., troubler : la colère l'*agite* ; cela lui *agite* l'esprit. — Discuter : *agiter* une question, une affaire.

AGNEAU, subst. mas., le petit d'une brebis, lorsqu'il ne passe pas un an. — Fig., une personne d'humeur fort douce.



Agneau.

AGONIE, subst. fém., dernier *combat* de la nature contre la mort ; état d'un malade à l'extrémité. Il ne se dit que de l'homme.

AGONISANT, E, subst. et adj., qui est à l'*agonie*, malade *agonisant*. — Subst., réciter auprès d'un mourant les prières des *agonisants*.

AGRAFE, subst. fém., sorte de crochet qui passe dans un anneau ou ouverture appelée *porte*, et qui sert à attacher ensemble diverses choses. — Crampon ou crochet de fer dont on se sert pour retenir les pierres.

AGRAFER, v. act., attacher avec une *agrafe*.

AGRANDIR, v. act., faire plus *grand*, rendre plus *grand*, par rapport à l'étendue : *agrandir* une maison. — Fig. : sa position nouvelle l'*agrandit* aux yeux de ses semblables ; les revers ont *agrandi* son âme, etc.

AGRANDISSEMENT, subst. mas., accroissement, augmentation d'étendue ; action d'*agrandir*.

AGRÉABLE, adj., qui plaît, qui *agrée*. Voyez **GRACIEUX**. — Il est aussi subst. ; on dit : préférer l'*agréable* à l'utile. — Il fait l'*agréable*, il veut passer pour *agréable*.

AGRÉABLEMENT, adv., d'une manière *agréable*.

AGRÉER, v. act., accueillir, recevoir favorablement ; avoir pour *agréable* : *agréer* une proposition ; Dieu *agrée* nos prières. — Trouver bon : *agréez* que je vous dise.

AGRÉGATION, subst. fém., réception dans une compagnie, dans un corps : on s'est vivement opposé à son *agrégation*.

AGRÉGÉ, subst. mas., dans les académies et

dans l'université, *gradué*, chargé de suppléer les professeurs.

AGRÉMENT, subst. mas., approbation, consentement : donner son *agrément* pour : obtenir l'*agrément* pour une charge, etc. — Bonne grâce, air qui plaît : manières qui *agréent*. Il se dit des qualités du corps et de celles de l'esprit : on est frappé des *agréments* de sa figure, des *agréments* de sa conversation. — Avantage ; plaisir ; sujet de satisfaction : avoir, trouver de grands *agréments* à la cour, dans sa famille ; les *agréments* d'une maison, d'un pays : les *agréments* de la campagne. — Il se dit encore du plaisir que l'on goûte dans quelque occupation : les *agréments* de l'étude ; les *agréments* de la pêche.

AGRÈS, subst. mas., plur., t. de mar., voiles, cordages, poulies, et tout ce qui est nécessaire pour mettre un vaisseau en état de naviguer : le vaisseau a tous ses *agrès* et apparaux.

AGRESSEUR, subst. mas. ; au fém., **AGRESSEUSE**, celui ou celle qui attaque le premier ou la première.

AGRESSION, subst. fém., action de celui qui attaque le premier.

AGRESTE, adj., champêtre, rustique, sauvage. — Fig., rude, grossier : avoir des manières *agrestes*.

AGRICOLE, adj. des deux genres, qui s'adonne à l'*agriculture*, qui a rapport à l'*agriculture*.

AGRICULTEUR, subst. mas., celui qui cultive la terre, ou qui professe l'art de l'*agriculture*. — Cultivateur, colon. (*Syn.*)

AGRICULTURE, subst. fém., art de cultiver la terre.

AGRIPPER, v. act., prendre, saisir avidement. Pop. Voy. **GRIPPER**. — **S'AGRIPPER**, v. pron., s'attacher, se cramponner. Pop.

AGRONOME, subst. des deux genres, qui connaît l'agriculture, qui en possède la théorie.— Auteur qui écrit sur l'agriculture : habile *agronome*.

AGUERRI, E, part. pass. de *aguerrir*.

AGUERRIR, v. act., accoutumer à la guerre, à ses fatigues, etc. — Au figuré, accoutumer à quelque chose de pénible : *aguerrir* à la raillerie.

AH ! interj., ce mot exprime la joie, la douleur, l'admiration, ou quelque autre mouvement de l'âme.

AIDANT, E, adj. et part. prés. de *aider* ; qui *aide*, qui assiste : Dieu *aidant*, fam.

AIDE, subst. fém., secours, assistance : demander, recevoir l'*aide* d'une personne. — *Aide* se dit aussi des secours et des grâces de Dieu : il faut tout attendre de l'*aide* de Dieu ; mon Dieu, venez à mon *aide*. — Dieu vous soit en *aide !* locution plus particulièrement usitée quand quelqu'un éternue, ou en refusant l'aumône à un pauvre.

AIDE-DE-CAMP, officier militaire qui sert auprès d'un général ou d'un officier-général, pour porter ses ordres partout où il est nécessaire *aide-de-camp* du roi, du général, d'un lieutenant-général, d'un maréchal-de-camp.



Aide-de-camp.

AIDE-CHIRURGIEN-MAJOR, ou **AIDE-MAJOR**, chirurgien adjoint au chirurgien-major d'un régiment. — On nomme *sous-aide* celui qui est subordonné à l'*aide* dans les mêmes fonctions.

AIDER, v. act. et neut., donner secours, assister.—On dit *aider* une personne, quand le secours qu'on donne ne consiste pas à prendre sur soi une partie de la peine ; et *aider* à une personne, quand on partage cette peine avec la personne aidée ; il l'a *aidé* à bâtir sa maison en lui prêtant de l'argent ; il lui a *aidé* à porter son fardeau, etc.—*Aider* à..., se prend aussi dans le sens de servir, contribuer à... : il a beaucoup *aidé* à la conclusion de ce marché : cette circonstance a bien *aidé* à le tirer d'affaire, etc.

AÏE, interj. qui marque la douleur : *aïe!* vous me blessez. Il s'emploie seul aussi : *aïe!* — *Aïe* est un mot que les charretiers disent à leurs chevaux pour les faire marcher, et qui paraît provenir de *aille*, impér. du v. *aller*.

AÏEUL, subst. mas., le père du père ou de la mère : *aïeul* paternel, *aïeul* maternel. Au pluriel, on dit *aïeuls*, à moins qu'on ne veuille dire ancêtres, auquel cas le pluriel d'*aïeul* est *aïeux*.

AÏEULE, subst. fém., la mère du père ou de la mère : *aïeule* paternelle, *aïeule* maternelle.

AÏEUX, subst. mas. plur., tous les parents qui nous ont précédés : ce prince s'est montré digne de ses *aïeux* ; et par extension, les générations qui ont précédé la nôtre : c'était la mode chez nos *aïeux*.

AIGLE, subst. mas., t. d'histoire naturelle, le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie, après le condor. Il ne se trouve guère que dans les pays froids. — Pour dire que l'aigle crie, on dit qu'il trompette, à cause du son aigu et per

çant de sa voix. — On dit fig. d'un homme qui est d'un génie, d'un esprit, d'un talent supérieur, que c'est un *aigle*.



Aigle.

AIGLON, subst. mas., le petit de l'aigle.

AIGRE, subst. mas., saveur piquante, désagréablement acide : ce vin sent l'*aigre*.—On dit aussi : cela tire sur l'*aigre*, pour indiquer une saveur qui approche de l'*aigre*.

AIGRELET, TE, adj., diminutif d'aigre, un peu aigre : fruit *aigrelet*.—Fig. : voix, manière *aigrelette* ; ton *aigrelet*.

AIGREMENT, adv., avec aigreur, d'une manière aigre. Il n'est d'usage qu'au fig. : parler, écrire *aigrement* à quelqu'un.

AIGREUR, subst. fém., qualité de ce qui est aigre : le vin, les fruits, etc., peuvent avoir de l'*aigreur*.—Sensation provoquée par cette qualité : apres avoir mangé de tel mets, j'éprouve une *aigreur* insupportable. — Au fig., on dit qu'il y a de l'*aigreur* entre deux personnes, pour signifier qu'il y a commencement de brouillerie entre elles, ou seulement qu'elles sont mal ensemble.

AIGRIR, v. act., rendre aigre ; faire devenir aigre : le levain *aigrit* la pâte. — Fig., rendre plus vif un sentiment douloureux ou un mauvais sentiment ; irriter : *aigrir* les peines, le ressentiment de quelqu'un ; *aigrir* les esprits.

AIGU, E, adj., qui se termine en pointe ou en tranchant : bâton *aigu*, fer *aigu*.—Fig., il se dit des sons aigres et perçants, d'une douleur vive et piquante, soit au physique, soit au moral : un son *aigu* ; un chagrin profond et *aigu* ; un mal *aigu*.

AIGUILLE, subst. fém., petite broche d'acier fort déliée, pointue par un bout, percée par l'autre, et qui sert à coudre. — Se dit aussi de différentes espèces de petites verges de fer ou de toute autre matière, consacrées à divers usages, telles que les aiguilles à tricoter ; les aiguilles de tête, dont les femmes se servent pour retenir, pour orner leurs cheveux ; les aiguilles de montre, de pendule, qui indiquent les heures, etc.—En t. d'architecture, clocher haut et pointu. On le dit aussi d'une pyramide, d'un obélisque.



Aiguille du clocher.

AIGUILLON, subst. mas., arme propre aux insectes hyménoptères.—Petit dard des abeilles, des guêpes, etc.—Bâton délié et pointu qui sert à piquer les bœufs.—Au fig., tout ce qui sert à encourager, à exciter : l'émulation est l'*aiguillon* qui l'anime.

AIGUILLONNER, v. act., piquer les bœufs avec l'*aiguillon*. En ce sens, peu usité.—Au fig., exciter, animer, etc. : la gloire et l'intérêt *aiguillonnent*.—*s'***AIGUILLONNER**, v. pron.

AIGUISER, v. act., rendre *aigu* ou plus pointu, plus tranchant : *aiguiser* un canif, un couteau. —Fig., rendre plus pénétrant, plus subtil : la controverse *aiguise* l'esprit ; plus mordant, plus piquant : le ton dont il raille *aiguise* beaucoup ses railleries.—*Aiguiser* l'appétit, rendre l'appétit plus vif.

AIL, subst. mas. ; au plur., **AULX**, t. de bot., plante ayant pour racine un oignon d'une odeur pénétrante qui se divise en plusieurs sections nommées *gousses*. L'assemblage de ces gousses s'appelle *tête d'ail*.

AILE, subst. fém., partie du corps de l'oiseau, de quelques insectes et de certains autres animaux, qui leur sert à s'élever, se soutenir et se transporter çà et là dans les airs.—Fig., soin assidu ; protection : une fille élevée sous l'*aile* de sa mère.

AILERON, subst. mas., extrémité de l'*aile* d'un oiseau.—Au plur., nageoires de quelques poissons.

AILLEURS, adv., en un autre lieu, d'un autre côté : allez *ailleurs*.

AIMABLE, adj., digne d'être *aimé*, qui a les qualités nécessaires pour plaire, pour se faire *aimer*.

AIMANT, subst. mas., pierre, minéral ferrugineux qui a subi l'action électrique ou celle du feu, qui attire le fer, et dans lequel il y a deux points déterminés, dont l'un se tourne toujours vers le nord et l'autre vers le sud : aiguille frottée d'*aimant*.

AIMANT, E, adj., qui, par sa nature, est porté à *aimer* : une âme *aimante*, un cœur *aimant*.

AIMER, v. act., avoir de l'attachement, de l'affection pour... Il se dit des personnes et des choses.

AINE, subst. fém., partie du corps où se fait la jonction de la cuisse et du bas-ventre.

AÎNÉ, E, adj. et subst., le premier né des enfants : fils *aîné*, sœur *aînée* ; c'est mon *aîné*, etc.

AINSI, adv. et conj., de la sorte, de cette sorte.

AIR, subst. mas., substance fluide, pesante, élastique, invisible, qui, sous le nom d'*atmosphère* proprement dite, enveloppe la masse terrestre : *air* subtil, *air* grossier ; respirer un *air* pur.



L'Air.

AIRAIN, subst. mas., cuivre jaune allié avec l'étain, et devenu, par ce mélange, plus dur et moins ductile.

AISANCE, subst. fém., certaine facilité dans les actions, les mouvements, les discours, les manières : agir, travailler, parler, se présenter avec *aisance*.— Fig., position heureuse sous le rapport pécuniaire ; fortune suffisante : il vit dans l'*aisance* ; il a de l'*aisance*.

AISE, subst. fém., contentement, joie, émotion douce, agréable : être ravi ou transporté d'*aise* ; ne pas se sentir d'*aise*.

AISÉMENT, adv., avec *aisance* ; facilement, commodément : travailler *aisément* ; j'en viendrai *aisément* à bout.

AJOURNÉ, E, part. passé de *ajourner*, et adj., qui a été assigné ou remis à jour fixe.

AJOURNER, v. act., t. de prat., assigner quelqu'un à certain jour en justice.—*Ajourner* une délibération, la remettre à certain jour ou à un temps indéterminé.

AJOUTER, v. act., joindre une chose à une autre ; mettre quelque chose de plus.

AJUSTÉ, E, part. passé de *ajuster* et adj., se dit d'une flèche, d'un trait prêt à être lancé et d'un fusil couché en joue.

AJUSTEMENT, PARURE. Ce qui appartient à l'habillement complet, quel qu'il soit, simple ou orné, est *ajustement*.

AJUSTER, v. act. Les Italiens disent dans le même sens *aggiustare*, et les Espagnols, *ajustar*, rendre *juste* : *ajuster* un poids, une mesure, etc. — *Ajuster* son coup, son arme, viser. — *Ajuster* un cheval sur les voltes, à toute sorte d'airs de manége, le dresser, lui apprendre son exercice, en lui donnant la grâce nécessaire. — **S'AJUSTER**, v. pron., se préparer à..., se mettre en état, en posture de... : *s'ajuster* pour tirer au blanc.



Ajuster.

ALANGUIR, v. act. et neut., rendre *languissant*, être *languissant*.— **S'ALANGUIR**, v. pron., devenir *languissant*. — Au fig. comme au propre, perdre son énergie.

ALARMANT, E, adj., qui *alarme*, qui est propre à répandre l'*alarme*. — Part. prés. du verbe **ALARMER**.

ALARME, subst. fém., cri, signal pour faire courir aux armes : sonner l'*alarme*, donner l'*alarme*.

ALARMER, v. a., donner l'*alarme*.—Fig., causer de l'inquiétude, du souci, de l'émotion, de l'épouvante.

ALARMISTE, subst. des deux genres, qui répand dans le public de fausses *alarmes*, ou même des nouvelles vraies, mais fâcheuses.

ALBANAIS, E, subst. et adj., qui est de l'*Albanie*.

ALBATRE, subst. mas., pierre de la nature du marbre, mais tendre et transparente.

ALBINOS, subst. mas., homme d'un blanc blafard, qui porte aussi le nom de *nègre-blanc*.

ALBUM, subst. mas., cahier de papier blanc à l'usage des voyageurs, sur lequel ils engagent les personnes célèbres à écrire leur nom et une sentence.

ALCALI, subst. mas., t. de chim., sel fossile et minéral reconnu aisément à son goût caustique, à son odeur fétide.

ALCORAN ou **CORAN**, subst. mas., livre de la loi de Mahomet.

ALCOVE, subst. fém., enfoncement pratiqué dans une chambre où le lit est placé.

ALCYON, subst. mas., oiseau semblable à l'hirondelle, qui fréquente la mer et les marécages.

ALENTOUR, adv. Ce mot signifie *aux environs*.

ALÉPINE, subst. fém., noix de galle d'Alep.

— Etoffe de soie et de laine qui se fabrique à Alep.

ALERTE, subst. fém., mouvement excité dans une troupe par quelque indice ou quelque ordre qui fait connaître la nécessité de se tenir sur ses gardes : on donna une vive *alerte* au camp.

ALEXANDRE, subst. mas., fils de Priam.

ALEXANDRIE, subst. fém., grande ville de la Basse-Egypte, sur les bords de la Méditerranée.

ALEZAN, **E**, adj., se dit d'un cheval bai, tirant sur le roux. — Subst., un *alezan*, une *alezane*, un cheval, une jument de cette couleur.

ALÈZE, subst. fém., sorte de petit drap d'un seul lé de toile qu'on met sous les malades.

ALGARADE, subst. fém., insulte faite avec bravade, avec bruit, pour un sujet léger; sortie brusque : faire une *algarade*.

ALGÈBRE, subst. fém., science du calcul des grandeurs en général représentées par des lettres.

ALGÉBRISTE, subst. des deux genres, celui ou celle qui sait l'*algèbre*, qui fait des opérations d'*algèbre* : c'est un excellent *algébriste*.

ALGER, subst. mas., ville d'Afrique, capitale de l'état qui porte ce nom et qui appartient à la France depuis 1830. On prononce *aljé* à Paris seulement, partout ailleurs, *aljère*.

ALGÉRIEN, subst. et adj. mas.; au fém., **ALGÉRIENNE**, qui est d'Alger.

ALGUAZIL, subst. mas.; en Espagne, archer, sergent, exempt, gendarme, huissier, enfin bas officier de justice dont la fonction est de faire exécuter les ordonnances du magistrat.

ALIBI, subst. mas., adverbe latin signifiant *ailleurs*. Un *alibi* est, en général, la preuve apportée qu'on était dans un autre lieu que celui où l'on était soupçonné d'être. Ce mot, étant latin, ne prend pas d'*s* au plur.

ALIBORON, subst. mas., terme burlesque. — Nom donné plaisamment à l'âne, particulièrement dans nos fabulistes.

ALIÉNATION, subst. fém., transport, vente de la propriété d'un fonds ou de ce qui tient lieu de fonds : *aliénation* d'un domaine, etc. — On dit fig. : l'*aliénation* des volontés, des esprits, des cœurs, pour dire l'éloignement, l'aversion, que des personnes ont les unes pour les autres. —Et aussi, fig., *aliénation* d'esprit, pour égarement d'esprit, folie.

ALIÉNÉ, **E**, part. passé de *aliéner*, et adj.: domaine *aliéné*; cœurs *aliénés*; avoir l'esprit *aliéné*; être *aliéné* d'esprit.—Subst., fou, folle : un *aliéné*, une *aliénée*.

ALIÉNER, v. act., vendre, transférer la propriété de... Il ne se dit que des fonds et de ce qui tient lieu de fonds.— Fig., rendre malveillant, ennemi, etc. : *aliéner* les esprits, les cœurs; il nous a *aliéné* monsieur un tel.—*Aliéner* l'esprit, faire devenir fou.

ALIGNEMENT, subst. mas., action d'*aligner* : résultat de cette action : donner, prendre les *alignements* d'une rue, d'une place.

ALIGNER, v. act., ranger ou dresser sur une même *ligne*.

ALIMENT, subst. mas., tout ce qui nourrit, entretient et conserve le corps.



Aliments.

ALIMENTAIRE, adj., qui est destiné aux *aliments*; tout ce qui dépend des *aliments* : provision *alimentaire*, pension *alimentaire*.

ALIMENTER, v. act., nourrir; fournir les *aliments* nécessaires; entretenir : je l'ai *alimenté*; il a le moyen d'*alimenter* sa famille. Il est surtout usité en terme de pratique.

ALITER, v. act., réduire à garder le *lit* : la fièvre l'a *alité*.

ALLAITEMENT, subst. mas., action d'*allaiter*.

ALLAITER, v. act., nourrir de son lait, en parlant des femmes : *allaiter* un enfant.

ALLÉCHER, v. act., amorcer. — Fig., attirer doucement; gagner par le plaisir, par la douceur, par la séduction, etc.

ALLÉE, subst. fém., passage étroit entre deux murs, aboutissant à un corps-de-logis. — Chemin non pavé, bordé d'arbres, d'arbrisseaux, de fleurs, de gazon, de buis, etc., plus particulièrement dans un parc ou un jardin : *allée* de tilleuls, etc.

ALLÉGER, v. act., décharger d'une partie d'un fardeau une personne ou une chose : *alléger* quelqu'un, un bateau, un plancher, etc.—Il signifie aussi diminuer un poids, un fardeau, le rendre plus *léger*.

ALLÉGIR, v. act., diminuer dans tous les sens le volume d'un corps : *allégir* un arbre, une planche, ôter partout de son épaisseur.

ALLÉGORIE, subst. fém., fiction dont l'artifice est de présenter à l'esprit un objet de manière à lui en désigner un autre. — C'est ainsi qu'on représente la justice par une femme qui tient un glaive d'une main et une balance de l'autre.

ALLÉGORIQUE, adj., qui renferme une *allégorie*; qui a rapport à l'*allégorie*.

ALLÉGORIQUEMENT, adv., d'une manière *allégorique*.

ALLEMAGNE, subst. fém., empire de l'Europe centrale.—L'*Allemagne* a reçu le titre de Saint-Empire.

ALLEMAND, **E**, subst. et adj., qui est né en Allemagne.

ALLER, v. neut. Autrefois on disait *je vais* ou *je vas* : on ne dit plus que *je vais* ; même observation pour *je m'en vais*.

ALLIAGE, subst. mas., mélange de deux métaux, dont l'un est plus précieux que l'autre.

ALLIANCE, subst. fém., affinité, sorte de parenté entre plusieurs personnes, résultant d'un mariage.

ALLIÉ, E, subst. Il est mon *allié* : nos parents et nos *alliés*.

ALLIER, v. act., mêler, incorporer ensemble les métaux : *allier* l'or avec l'argent. — Fig., joindre, mêler : *allier* le plaisir avec le devoir.

ALLONGE, subst. fém. On appelle ainsi toute pièce rapportée à une autre, de quelque manière que ce soit.

ALLONGER, v. act., rendre plus *long* : *allonger* une table, une galerie.

ALLUMER, v. act., mettre le feu à quelque chose de combustible : *allumer* un fagot, une chandelle, des bougies, etc.

ALLUMETTE, subst. fém., petit brin de bois soufré par les deux bouts, et servant d'ordinaire à allumer des chandelles, des bougies, etc.

ALLUMEUR, subst. mas. ; au fém., ALLUMEUSE, celui ou celle qui *allume* régulièrement des chandelles, des lampes, des réverbères.

ALLURE, subst. fém., la manière de marcher de certaines bêtes : ce cheval a l'*allure* fort douce ; il a de belles *allures*.

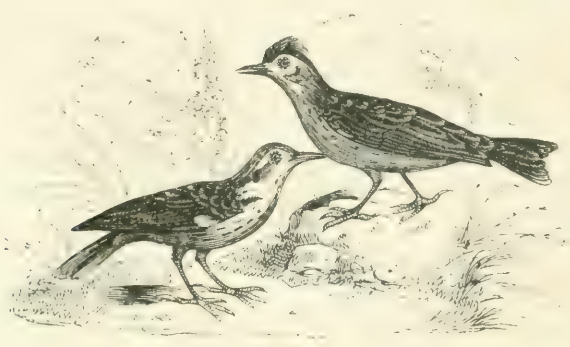
ALMANACH, subst. mas., calendrier qui contient tous les jours de l'année.

ALOÈS, subst. mas., arbre des Indes.

ALORS, adv., en ce temps-là ; en ce cas-là. — *Alors* comme *alors*. — Les manières d'*alors*.

ALOSE, subst. fém., poisson de mer.

ALOUETTE, subst. fém., petit oiseau fort connu.



Alouettes.

ALOYAU, subst. mas., pièce de bœuf.

ALPHABET, subst. mas., recueil des signes ou lettres dont les diverses combinaisons représentent tous les sons divers des mots composant une langue.

ALPHABÉTIQUE, adj. : ordre *alphabétique*, table *alphabétique*.

ALTÉRANT, E, adj., qui altère, qui cause la soif : mets *altérants*.

ALTÉRATION, subst. fém., changement, et, le plus ordinairement, de bien en mal : *altération* dans la santé ; et, fig. : *altération* dans les esprits, dans l'amitié, etc.

ALTERCATION, subst. fém., débat, légère dispute, contestation entre deux ou plusieurs personnes.

ALTÉRER, v. act., changer une chose, et, le plus ordinairement, de bien en mal : *altérer* une liqueur, un métal, une couleur. — Au fig. : les idées fausses que ce pédant lui a inculquées ont *altéré* son jugement.

ALTERNATIVE, subst. fém., succession plus ou moins prolongée d'une chose à une autre : la vie est une *alternative* de peines et de jouissances.

ALTERNATIVEMENT, adv., tour à tour, l'un après l'autre.

ALTESSE, subst. fém., titre d'honneur qu'on donne à différents princes : *altesse* royale, sérénissime ; traiter d'*altesse*.

ALTIER, adj. mas. ; au fém. ALTIÈRE. Ce mot signifie : qui a une fierté impérieuse tendant à humilier les autres : un homme *altier*, une femme *altière*.

AMABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est aimable ; douceur de caractère ; aménité : cette jeune personne ne manque pas d'*amabilité*.

AMAIGRISSEMENT, subst. mas., diminution d'embonpoint. — Maigreur acquise.

AMALGAME, subst. mas., mélange.

AMANDE, subst. fém., le fruit de l'amandier.

AMANDIER, subst. mas., t. de botanique, arbre qui porte des amandes. Il est originaire de Mauritanie.

AMARRER, v. act., attacher avec une amarre : *amarrer* un vaisseau aux anneaux du port.

AMASSER, v. act., faire amas. Il s'emploie aussi sans régime : c'est un avare qui ne pense qu'à *amasser* ; on sous-entend : du bien, de l'argent.

AMATEUR, subst. des deux genres, celui ou celle qui a un goût particulier pour une chose : *amateur* de fruits, de fleurs.

AMBASSADE, subst. fém., commission dont un prince ou un état souverain charge quelqu'un auprès d'un autre prince.

AMBASSADEUR, subst. mas.; au fém. **AMBASSADRICE**; celui ou celle qui est envoyée en ambassade.

AMBIGU, subst. mas., repas où l'on sert à la fois la viande et le fruit.

AMBITIEUX, adj. mas.; au fém. **AMBITIEUSE**: un homme *ambitieux*, une femme *ambitieuse*.

AMBITION, subst. fém., désir immodéré d'honneurs.

AMBITIONNER, v. act., aller à l'entour, briguer.

AMBLE, subst. mas., sorte d'allure du cheval entre le pas et le trot, et dans laquelle l'animal lève en même temps les deux pieds du même côté.



Cheval à l'amble.

AMBULANCE, subst. fém., hôpital militaire qui suit un corps d'armée.

AMBULANT, E, adj., qui n'est pas fixe en un lieu : marchand *ambulant*, musicien *ambulant*.

AME, subst. fém., ce qui est le principe de la vie chez tous les êtres.

AMÉLIORATION, subst. fém., progrès vers le bien : il y a de l'*amélioration* dans votre état.

AMÉLIORER, v. act., rendre meilleur.—*s'*AMÉLIORER, v. pron., devenir meilleur.

AMENDE, subst. fém., peine pécuniaire imposée par suite d'un crime ou d'un délit.

AMENÉ, E, part. pass. de *amener*.

AMENER, v. act., mener, conduire vers quelqu'un ou quelque lieu.

AMER, adj. mas.; au fém. **AMÈRE**, qui a de l'amertume, une saveur rude, désagréable. — Avoir la bouche *amère*.

AMERTUME, subst. fém., saveur amère.—Au fig., affliction, peine d'esprit.

AMEUBLEMENT, subst. mas., assortiment de meubles pour une chambre, pour un appartement.

AMEUTEMENT, subst. mas., action d'ameuter.

AMEUTER, v. act., rassembler les chiens en meute.—Au fig., assembler, attrouper des gens dans quelque mauvais dessein, pour les exciter à la sédition.

AMI, E, subst., celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque: les vrais *amis* sont rares.

AMICAL, E, adj., qui part de l'amitié : accueil *amical*.

AMIRAL, subst. mas.; au plur. **AMIRAUX**, titre du premier grade dans la marine française.

AMITIÉ, subst. fém., affection que l'on a pour quelqu'un, et qui est ordinairement mutuelle.

AMNISTIE, subst. fém., pardon qu'un souverain accorde aux rebelles.

AMOLLIR, v. act., rendre mou, maniable : le feu *amollit* le métal.

AMORCE, subst. fém., appât pour prendre des poissons, des oiseaux, etc.—Poudre fine qu'on met dans le bassinet d'une arme à feu.

AMORTIR, v. act., rendre moins ardent, moins violent : *amortir* le feu en y jetant de l'eau.

AMPHIGOURIQUE, adj., qui tient de l'*amphigouri;* obscur, sans ordre, sans liaison.

AMPHITHÉATRE, subst. mas., bâtiment spacieux où les Romains assistaient aux combats des gladiateurs et des bêtes féroces.

AMPLE, adj., long, large, étendu au-delà de la mesure ordinaire : robe fort *ample*.

AMPLIFICATEUR, subst. mas.; au fém. **AMPLIFICATRICE**, qui *amplifie*, qui exagère.

AMPLIFIER, v. act. : il *amplifie* toujours les choses, les nouvelles.

AMPOULÉ, E, adj., enflé. Il ne se dit guère qu'au fig., en parlant du style : discours *ampoulé*.

AMPUTATION, subst. fém., t. de chir., opération par laquelle on enlève, au moyen d'in-

struments tranchants, un membre ou autre partie saillante du corps : faire *amputation* d'un bras, d'un sein.

AMPUTÉ, E, part. pass. de *amputer*. — Subst.: un *amputé* est une personne qui a subi l'opération d'une *amputation*.

AMPUTER, v. act., faire une *amputation*.

AMUSANT, E, adj., qui *amuse*, qui divertit : homme *amusant* ; spectacle *amusant*, etc.

AMUSEMENT, subst. mas., ce qui *amuse* ou sert à *amuser*, à divertir : la pêche est un des *amusements* innocents de la campagne.

AMUSER, v. act., divertir agréablement : *amuser* une société par ses joyeux propos.

ANACHORÈTE, subst. mas., moine qui vit dans un désert.



Anachorète.

ANALOGIE, subst. fém., rapport ou ressemblance que plusieurs choses ont les unes avec les autres.

ANALOGUE, adj., qui a de l'*analogie*, du rapport : le fait que je vous cite est *analogue* à celui que vous m'avez raconté.

ANALYSE, subst. fém., décomposition d'un tout en ses parties, soit littéralement, soit par extension.

ANALYSER, v. act., faire une *analyse*.

ANARCHIE, subst. fém., absence de gouvernement dans un état. — Grand désordre ; confusion de pouvoirs.

ANATHÈME, subst. mas., excommunication, retranchement de la communion de l'église.

ANATOMIE, subst. fém., dissection du corps ou de quelque partie du corps animal.

ANCÊTRES, subst. mas. plur., ceux de qui on descend, aïeux.

ANCIEN, adj. mas. ; au fém. **ANCIENNE**, qui existe depuis longtemps : cette maison est *ancienne*.

ANCRE, subst. fém., t. de mar., instrument de fer à deux crochets, tenu par un câble, qu'on jette au fond de l'eau pour arrêter les vaisseaux.

ANDALOU, subst. mas., cheval d'*Andalousie*.

ANE, subst. mas. ; au fém., **ANESSE**, quadrupède qui ressemble au cheval.

ANÉANTIR, v. act., détruire.

ANECDOTE, subst. fém., particularité secrète d'histoire omise ou supprimée par les historiens précédents.

ANERIE, subst. fém., ignorance grossière : quelle *ânerie* dans ce médecin, dans cet avocat !

ANGE, subst. mas., créature purement spirituelle et intellectuelle ; esprit céleste qui annonce les ordres de Dieu.

ANGELUS, subst. mas., prière qu'on fait le matin, à midi, et le soir.

ANGORA, subst. mas., et adj. des deux genres. Ce mot s'applique à trois races d'animaux : le chat, le lapin, la chèvre.



Angora.

ANGUILLE, subst. fém., poisson d'eau douce sans écaille.

ANICROCHE, subst. fém., difficulté, obstacle.

ANIMADVERSION, subst. fém., improbation, blâme, censure.

ANIMER, v. act., donner l'âme, la vie à un corps organisé. — Fig., donner de la vivacité, de l'action. — On dit à peu près dans le même sens : *animer* la conversation.

ANIMOSITÉ, subst. fém., haine, aversion.

ANNALES, subst. fém. pl., histoire qui rapporte les événements *année* par *année*.

ANNONCE, subst. fém., avis par lequel on fait savoir quelque chose au public.

ANNONCER, v. act., faire savoir : *annoncer* une bonne, une mauvaise nouvelle. — Prédire : les prophètes ont *annoncé* que...

ANNONCIATION, subst. fém., fête en l'honneur de la Vierge.

ANNUEL, adj. mas. ; au fém., **ANNUELLE**, qui dure une *année* : magistrature *annuelle*. — Qui revient chaque *année* : rente *annuelle*.

ANNUELLEMENT, adv., par chaque *année* ; toutes les *années*.

ANNULER, v. act., casser, abolir, rendre *nul*.

ANOBLI, E, adj. et part. passé de *anoblir*, qui a été fait *noble*, qu'on a mis au rang des *nobles*.

ANOBLIR, v. act., faire, rendre *noble* ; conférer la *noblesse* ; donner à quelqu'un le titre, la qualité de *noble* : elle a été *anoblie* sous Napoléon ; il n'y a que le roi qui puisse *anoblir*.

ANONYME, adj. des deux genres, qui est sans nom. Il se dit particulièrement des auteurs, livres ou écrits. — On dit aussi substantivement un *anonyme* ; et c'est substantivement qu'on

désigne le secret que fait de son nom un auteur : il a gardé l'*anonyme*.

ANSE, subst. fém., sorte de demi-cercle attaché à un pot, à un panier, à un seau, etc., et qui sert à les enlever, à les porter, etc.

ANTAGONISME, subst. mas., rivalité, opposition politique, philosophique.

ANTAGONISTE, subst. mas. et adj. des deux genres, se dit de celui qui est opposé à un autre, qui est son adversaire, qui lui dispute quelque chose.

ANTÉCÉDENT, E, adj. et subst., qui précède en temps, qui est auparavant : un acte *antécédent*.

ANTECHRIST, subst. mas., celui qui est contraire à Jésus-Christ.

ANTÉRIEUR, E, adj., qui est devant : la partie *antérieure* d'un vaisseau.— Qui a eu lieu, qui a existé auparavant : ce fait est *antérieur* à...

ANTÉRIEUREMENT, adv., auparavant, précédemment : *antérieurement* à cette révolution.

ANTHROPOPHAGE, subst. et adj. des deux genres, se dit de celui ou celle qui mange de la chair humaine : un *anthropophage*; une nation *anthropophage*.

ANTHROPOPHAGIE, subst. fém., usage ou action de manger de la chair humaine.

ANTICHAMBRE, subst. fém., pièce d'un appartement qui est immédiatement avant la *chambre*.

ANTICIPATION, subst. fém., action d'*anticiper*; résultat de cette action.

ANTICIPER, v. act., faire avant le temps : *anticiper* le paiement, le jour, etc.

ANTIDOTE, subst. mas., contre-poison, remède pour se garantir de l'effet du poison, du venin, de la peste.— Fig., le travail est l'*antidote* de l'ennui.

ANTIENNE, subst. fém., t. de liturg. cathol., verset dit en tout ou en partie avant un psaume ou un cantique, et répété ensuite tout entier.— Les *antiennes* étaient, dans l'origine, chantées alternativement par deux chœurs. — On dit fig. et fam., chanter la même *antienne*, pour : se répéter.—Annoncer une fâcheuse *antienne*, annoncer une fâcheuse nouvelle.

ANTINATIONAL, E, adj.; au plur. mas., **ANTINATIONAUX**, opposé à la *nation*, au caractère, au goût *national*.

ANTIPATHIE, subst. fém., aversion, répugnance naturelle et non raisonnée qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose.

ANTIPATHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient, qui a rapport à l'*antipathie*, qui est causé par l'*antipathie* : humeurs *antipathiques*.

ANTIQUAILLE, subst. fém., chose antique de peu de valeur. C'est un terme de mépris.

ANTIQUAIRE, subst. mas., celui qui est versé dans la connaissance des *antiquités*, comme les médailles, les statues, etc.

ANTIQUE, adj. des deux genres, fort ancien. Il se dit, par opposition à *moderne*, des choses d'un temps fort reculé.



Objets antiques.

ANTIQUITÉ, subst. fém., grande ancienneté : l'*antiquité* des temps.

ANTISOCIAL, E, adj.; au plur., **ANTISOCIAUX**, contraire à la société, à son ordre.

ANTITHÉATRAL, E, adj., qui n'est pas *théâtral*, qui ne convient pas à la scène.

ANTRE, subst. mas., caverne, lieu sombre.

ANXIÉTÉ, subst. fém., travail, tourment, grande inquiétude, peine d'esprit.

APAISER, v. act., adoucir, calmer : *apaiser* Dieu, le prince; *apaiser* une querelle.—**S'APAISER**, v. pron., s'adoucir, se modérer.

APANAGE, subst. mas., ce que les rois donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage.

APATHIE, subst. fém., état d'une âme qui n'est susceptible d'aucune émotion.

APATHIQUE, adj. des deux genres, indolent, insensible à tout.

APERCEVOIR, v. act., commencer à voir, découvrir, remarquer.

APITOYER, v. act., toucher de *pitié* : rien ne peut l'*apitoyer*.

APLANIR, v. act., rendre uni ce qui était inégal : *aplanir* un chemin.

APLATIR, v. act., rendre *plat*. — **S'APLATIR**, v. pron., devenir *plat*.

APLOMB, subst. mas., ligne perpendiculaire à l'horizon : ce mur tient bien son *aplomb*.

APOLOGIE, subst. fém., discours par écrit ou de vive voix pour la justification, pour la défense de quelqu'un, de quelque action.

APOSTASIE, subst. fém., abandon public d'une religion.

APOSTILLER, v. act., faire une ou des *apostilles* à... : *apostiller* un livre, un compte, une pétition.

APOSTOLIQUE, adj. des deux genres, se dit de ce qui appartient aux *apôtres* : tradition *apostolique*, église *apostolique*.

APOSTROPHER, v. act., détourner son discours pour adresser la parole à quelque personne.

APOTHÉOSE, subst. fém., action de mettre au nombre des dieux, déification.

APÔTRE, subst. mas., envoyé, messager : saint Pierre était le premier des douze *apôtres*.



Apôtre.

APPARAÎTRE, v. neut., d'invisible se rendre visible : Dieu *apparut* à Moïse.

APPARAT, subst. mas., éclat ou pompe qui accompagne certains discours.

APPAREILLER, v. act., mettre ensemble des choses *pareilles* : *appareiller* des chevaux, des vases, des tableaux.

APPAREMMENT, adv., selon les *apparences*, vraisemblablement.

APPARENCE, subst. fém., extérieur; ce qui paraît au dehors : cette maison a une belle *apparence*.

APPARITION, subst. fém., action d'*apparaître* : l'*apparition* d'un livre, d'une parure.

APPARTEMENT, subst. mas., logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENIR, v. neut., être la propriété de quelqu'un : cette maison m'*appartient*.

APPAUVRIR, v. act., rendre *pauvre* : ses fausses spéculations ont fini par l'*appauvrir* beaucoup.

APPELER, v. act. *Appeler* signifie nommer, dire le nom de...; donner un nom : comment *appelez*-vous cet homme?

APPESANTIR, v. act., rendre lourd, plus lourd, *pesant*, plus *pesant*.

APPÉTISSANT, E, adj., qui donne de l'*appétit*, qui réveille l'*appétit* : viande *appétissante*.

APPÉTIT, subst. mas., désir de manger : avoir *appétit*.

APPLAUDIR, v. act., battre des mains en signe d'*approbation* : *applaudir* une pièce de théâtre.

APPLICABLE, adj. des deux genres, qui doit ou peut être *appliqué* à...

APPLICATION, subst. fém., l'action d'*appliquer*, de poser, de mettre une chose sur une autre.

APPLIQUÉ, E, part. passé du verbe *appliquer* et adj. Il se dit, absolument et sans régime, d'une personne attachée à l'étude, aux affaires, etc. : homme *appliqué*, femme très-*appliquée*.



L'Application.

APPLIQUER, v. act., mettre une chose sur une autre de manière qu'elle y soit adhérente : *appliquer* des couleurs sur une toile. — Adapter, faire convenir à... : *appliquer* une maxime, un passage, etc.—*Appliquer* son esprit à..., attacher fortement son esprit à...—Consacrer : *appliquer* une somme d'argent à une œuvre de charité.

APPOINTEMENT, subst mas. Au plur., gages annuels qu'on donne à un employé, à un commis. Le mot *gages* ne s'emploie qu'en parlant du salaire des domestiques.

APPORTER, v. act., porter d'un lieu à un autre; du lieu où n'est pas la personne qui parle, au lieu où elle est : *apportez*-moi le livre qui est dans mon cabinet.

APPRÉCIABLE, adj. des deux genres, qui peut être *apprécié* : mérite *appréciable*.

APPRÉCIATION, subst. fém., estimation exacte de la valeur d'une chose. — ESTIMATION, ÉVALUATION, PRISÉE.

APPRÉCIER, v. act., estimer la valeur de...; mettre un prix à...; régler le prix de...; priser.

APPRENDRE, v. act., acquérir ou enseigner quelque connaissance : j'ai *appris* l'algèbre, je lui ai *appris* l'algèbre; on étudie pour *apprendre*; on *apprend* à force d'étudier.—Découvrir, pénétrer, connaître : *apprendre* par l'expérience comment il faut se conduire.

APPRENTI, subst. mas.; au fém., **APPRENTIE**, celui, celle qui est sous un maître ou une maîtresse, et qui doit les servir pendant un certain temps pour *apprendre* d'eux le métier dont ils font profession.

APPRENTISSAGE, subst. mas., l'état d'un *apprenti* : dans ce métier, l'*apprentissage* est rude. — Le temps qu'il met, chez un maître, à *apprendre* son art, son métier : faire son *apprentissage*.

APPRÊT, subst. mas., préparatif. En ce sens, il ne se dit guère qu'au plur. : faire de grands *apprêts*.

APPRÊTER, v. act., préparer, mettre en état : *apprêter* le dîner, *apprêter* ses hardes. — Fig., *apprêter* à rire, donner occasion de rire. Dans cette dernière acception, on dit mieux, *prêter* à rire.

APPRIVOISER, v. act., rendre doux ou moins farouche; plus traitable. Il se dit au propre des

animaux, et au fig. des hommes. — **s'apprivoiser**, v. pron., devenir moins sauvage; devenir plus familier : *s'apprivoiser* dans une maison, etc.; il commence à *s'apprivoiser*.

approbation, subst. fém., consentement, agrément donné à...

approchant, e, adj., qui a de la ressemblance, quelque rapport avec...; qui est peu différent de...

approche, subst. fém., mouvement par lequel on s'avance vers un lieu ou vers une personne.

approcher, v. act., mettre *près : approcher* le canon de la place; *approchez*-moi cette table. —Etre en faveur auprès de... : *approcher* l'empereur, un grand, un ministre.

approfondir, v. act., rendre plus *profond : approfondir* un fossé, un canal. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *creuser*. — Fig., examiner *à fond;* tâcher de pénétrer dans la connaissance de quelque chose de difficile : *approfondir* une affaire, les sciences.

appropriation, subst. fém., action de s'*approprier* une chose.

approprier, v. act., proportionner, adapter, rendre propre à une destination. — Ajuster, agencer, mettre dans un état de *propreté : approprier* une chambre.—**s'approprier**, v. pron., prendre pour soi; usurper : s'*approprier* le bien d'autrui.

approuver, v. act., agréer, donner son *approbation,* son consentement à... : *approuver* une démarche, un mariage, etc.— Juger louable, digne d'estime : peut-on *approuver* une telle conduite?

approvisionnement, subst. mas., fourniture des choses nécessaires à une armée, à une flotte, à un hôpital, etc.

approvisionner, v. act., faire l'approvisionnement de..., fournir les choses nécessaires à...

appui, subst. mas., chose sur quoi l'on s'*appuie;* chose qui *appuie*, qui soutient.—Fig., faveur, protection : avoir de l'*appui*, être protégé; être sans *appui,* sans protection.

appuyer, v. act., soutenir par le moyen d'un *appui.* — Poser sur ou contre : *appuyer* ses mains, ses coudes sur une table; *appuyer* une échelle contre un mur.—*Appuyer* sur la droite, sur la gauche, se ranger sur le côté de droite ou de gauche.— Fig., protéger, aider, favoriser : *appuyer* une personne, une demande, une proposition.

âpre, adj. des deux genres, rude, désagréable au goût par sa rudesse.

après, adv. et prép., ensuite, à la suite de... : j'arrivai d'abord; il ne vint qu'*après;* on la vit paraître *après* lui.

aptitude, subst. fém., disposition naturelle à faire quelque chose, à réussir en quelque chose.

aquarelle, subst. fém., t. de peint., dessin au lavis, dans lequel on emploie différentes couleurs à l'eau.

aqua-tinta, subst. fém., gravure qui imite le dessin au lavis.

aquatique, adj. des deux genres, marécageux, plein d'eau : terre *aquatique*.

aquéduc, subst. mas., canal quelquefois souterrain, mais le plus souvent construit sur des arches élevées, pour conduire les eaux malgré l'inégalité du terrain.

aquilin, adj. mas., ne se dit guère que du nez, quand il est en forme de bec d'aigle : nez *aquilin*.

arabe, subst. et adj. mas.; au fém., **arabesse**, qui est de l'*Arabie*; qui a rapport à l'*Arabie*. — Au fig., homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû : c'est un *arabe*.

arabesque, adj. des deux genres, qui est à la manière des *Arabes :* écriture *arabesque*, caractères *arabesques*.

arbalète, subst. fém., arc d'acier monté sur un fût, et qui se bande avec un ressort pour lancer des balles et des traits.

arbalétier, subst. mas., soldat qui était armé d'une *arbalète*.

arbitraire, adj. des deux genres, qui dépend de la volonté, qui n'est fixé par aucune loi. — Pouvoir *arbitraire*, pouvoir absolu.

arbitre, subst. mas., juge choisi du consentement des parties.

arborer, v. act., planter quelque chose droit, à la manière des *arbres* : *arborer* un étendard, une croix, etc.

arbre, subst. mas., végétal qui s'élève à plus de vingt pieds.



Arbres.

arbrisseau, subst. mas., petit *arbre* dont le tronc se divise en un grand nombre de tiges branchues.

arbuste, subst. mas., végétal plus petit que l'*arbrisseau*.

ARC, subst. mas., sorte d'arme en demi-cercle dont on se sert pour tirer les flèches : tirer de l'*arc*.

ARCADE, subst. fém., ouverture cintrée ou en *arc*.

ARC-BOUTANT, subst. mas., *arc* qui pousse.

ARC-BOUTER, v. act., soutenir, appuyer.

ARSENAL, subst. mas., lieu destiné à recevoir les poudres, les boulets, les bombes, l'artillerie et les armes pour la guerre.

ARC-EN-CIEL, subst. mas., sorte de météore.

ARCHE, subst. fém., voûte construite sur les piles et culées d'un pont. — Bâtiment dans lequel Noé se réfugia pendant le déluge.



L'Arche de Noé.

ARCHER, subst. mas., homme de guerre combattant avec l'*arc*.

ARCHEVÊCHÉ, subst. mas., primauté, puissance, territoire où s'étend la juridiction d'un *archevêque*.

ARCHEVÊQUE, subst. mas., prélat ecclésiastique.

ARCHIDUCHÉ, subst. mas., seigneurie d'*archiduc* : *archiduché* d'Autriche.

ARCHIPEL, subst. mas., étendue de mer semée d'îles : l'*archipel* du Mexique.

ARCHITECTE, subst. mas., artiste qui possède l'*architecture*, et dont la profession consiste à inventer des édifices et des bâtiments, à en tracer les plans et à les faire exécuter : un bon *architecte*; un savant, un habile *architecte*.

ARCHITECTURE, subst. fém., art de bâtir : *architecture* ancienne, moderne, gothique; les cinq ordres d'*architecture*.

ARCHIVES, subst. fém. plur., anciens titres et autres papiers importants dans les administrations publiques.

ARCHIVISTE, subst. mas., celui qui garde les *archives*.

ARÇON, subst. mas., morceau de bois courbé qui soutient la selle du cheval.

ARDEMMENT, adv., avec *ardeur*. Il ne s'emploie qu'au figuré : aimer, désirer *ardemment*.

ARDENT, E, adj., qui est en feu : charbon *ardent*, fer *ardent*.

ARDEUR, subst. fém., chaleur véhémente : *ardeur* du soleil, du feu.

ARDILLON, subst. mas., pointe de métal pour arrêter la courroie que l'on passe dans la boucle.

ARDOISE, subst. fém., espèce de pierre tendre et de couleur bleuâtre qui se sépare par feuilles et qui est propre à couvrir les maisons.

ARÈNE, subst. fém., lieu où combattaient les gladiateurs chez les Grecs et les Romains.

ARGENT, subst. mas., métal blanc, le plus parfait et le plus précieux après l'or et le platine.

ARGENTER, v. act., couvrir de feuilles d'*argent*.—Appliquer l'*argent* sur le métal.

ARGENTERIE, subst. fém., vaisselle et autres meubles d'*argent*.

ARGUMENT, subst. mas., raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions.

ARGUMENTER, v. neut., faire un ou plusieurs *arguments* : *argumenter* contre une proposition.

ARIETTE, subst. fém., air léger et détaché.

ARISTOCRATE, subst. mas. et fém., membre ou partisan du gouvernement *aristocratique*.

ARISTOCRATIE, subst. fém., gouvernement où le pouvoir est exercé par les personnes les plus considérables d'un état.

ARITHMÉTIQUE, subst. fém., science des nombres; art de calculer.

ARLEQUIN, subst. mas., bateleur, bouffon dont le vêtement était composé de pièces de différentes couleurs.

ARMATEUR, subst. mas., celui qui, avec une autorisation légale, *arme* un ou plusieurs vaisseaux pour aller en course.

ARME, subst. fém., tout instrument servant à attaquer ou à se défendre.

ARMÉE, subst. fém., grand nombre de troupes assemblées en un corps, sous la conduite d'un général.

ARMEMENT, subst. mas., action d'armer.

ARMER, v. act., pourvoir d'*armes*. — Faire prendre les *armes*.

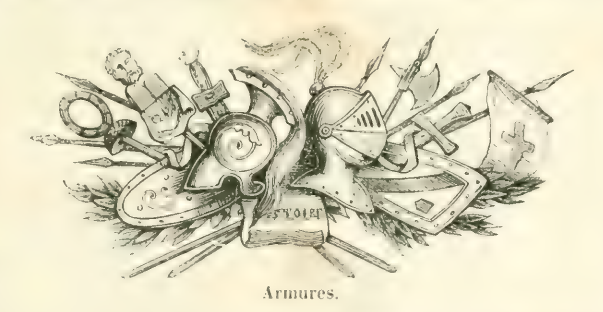
ARMISTICE, subst. mas., suspension d'*armes* : un long *armistice*; un *armistice* de courte durée.

ARMOIRE, subst. fém., meuble ordinairement de bois, fermé par une ou plusieurs portes, garni de tablettes et servant à renfermer du linge, des hardes et autres objets.

ARMOIRIES, subst. fém. pl., marques de noblesse et de dignité.

ARMURE, subst. fém., *armes* défensives qui

couvrent le corps, comme cuirasse, casque, etc. — On dit, en parlant des *armes* défensives de certains animaux : les *écailles* servent d'*armure* aux crocodiles, à la tortue, etc.



Armures.

ARMURIER, subst. mas., ouvrier qui fabrique ou qui vend des armes défensives, comme casques, cuirasses ; et des *armes* offensives, comme fusils, pistolets, etc.

AROMATE, subst. mas., tout végétal fortement odoriférant, parfum.

AROMATIQUE, adj. des deux genres, qui est de la nature des *aromates ;* qui a une odeur forte.

ARPENT, subst. mas., étendue de terre qui contenait ordinairement cent perches carrées, à raison de dix-huit pieds par perche.

ARPENTEUR, subst. mas., celui qui fait l'*arpentage* ou le mesurage avec la perche ou la toise.

ARQUEBUSE, subst. fém., ancienne arme à feu. —*Arquebuse rayée,* à canon rayé en dedans.— *Arquebuse à croc,* lourde *arquebuse* qu'on appuyait sur un instrument nommé fourchette.

ARQUEBUSIER, subst. mas., autrefois soldat armé d'une arquebuse, soit à pied, soit à cheval. — Ouvrier qui fait et vend des arquebuses, et toute arme à feu portative. On dit plutôt *armurier*.



Arquebusier.

ARRACHER, v. act., tirer par force une chose ou une personne de..... — Au fig., obtenir par quelque moyen, tirer adroitement ; obtenir avec peine, à force de travail.

ARRANGEMENT, subst. mas., action d'*arranger;* résultat de cette action : *arrangement* de livres, de meubles, etc. — Ordre dans un discours : *arrangement* des preuves, des idées, des mots.

ARRANGER, v. act., mettre dans un ordre convenable, *ranger;* avec cette différence que *arranger* exprime le rapport que l'on établit entre plusieurs choses que l'on *range* ensemble, et que *ranger* n'exprime qu'une idée individuelle : c'est en *rangeant* ses livres que l'on *arrange* sa bibliothèque.

ARRESTATION, subst. fém. Il y a deux classes générales d'*arrestation :* l'*arrestation* des choses, qu'on nomme *saisie*, et l'*arrestation* des personnes.

ARRÊT, subst. mas., jugement d'une cour, d'une justice souveraine. — *Arrêt* du conseil. — *Arrêt* de réglement.

ARRÊTER, v. act., retenir, empêcher d'avancer, de faire, de dire : un homme est *arrêté* dans la rue par un embarras qui le retient. — Fig., *arrêter* ses yeux, ses regards sur..., regarder ; *arrêter* sa pensée sur..., réfléchir sur...

ARRHES, subst. fém. plur., argent donné pour assurance de l'exécution d'un marché verbal, et qui se trouve perdu si le marché manque par la faute de celui qui l'a donné.

ARRIÈRE, prép. et adv., par-derrière ; en retard ; en reculant ; dans l'absence de quelqu'un. — Il se dit avec *en :* être *en arrière* de...

ARRIÈRE-GARDE, subst. fém., corps détaché qui marche derrière le corps de troupes principal pour couvrir la marche.

ARRIÈRE-PENSÉE, subst. fém., pensée intérieure, vue secrète qu'on ne manifeste point, et à la place de laquelle on en montre une autre qui n'est destinée qu'à lui servir de voile.

ARRIÉRER, v. act. : *arriérer* un paiement, le différer, ne pas le faire à son échéance. — **S'ARRIÉRER**, v. pron., demeurer en *arrière*, particulièrement pour un paiement : ce fermier *s'arrière* toutes les années.

ARRIVAGE, subst. mas., t. de mar., abord des vaisseaux, et plus ordinairement des bateaux

de rivière, dans un port. — Arrivée des marchandises par les voitures d'eau.

ARRIVÉE, subst. fém., venue de quelqu'un ou de quelque chose en un lieu.—Le temps où une personne, une marchandise arrive en quelque endroit.

ARRIVER, v. neut., aborder à..., approcher d'une rive : *arriver* au port, à une place déserte. — On dit aussi : *arriver* à bon port.

ARROGANCE, subst. fém., fierté, orgueil, présomption, morgue jointe à des manières hautaines et impérieuses, à des prétentions hardies : sotte *arrogance*; parler avec *arrogance*.

ARROGANT, E, adj., fier, superbe, orgueilleux, vain.—On dit aussi, substantivement, un *arrogant*, une *arrogante*.

S'ARROGER, v. pron., s'attribuer mal à propos; s'*arroger* un pouvoir, un titre, un droit qui ne nous appartient pas.

ARRONDI, E, part. passé de *arrondir*, et adj., boule, figure, forme : période bien *arrondie*. — Un visage *arrondi*, un visage plein.



Ventre arrondi.

ARRONDIR, v. act., rendre rond : *arrondir* une boule, un manteau, etc. — Fig., *arrondir* son pré, son champ, sa fortune, l'augmenter.

ARRONDISSEMENT, subst. mas., action de rendre rond. — Etat de ce qui est arrondi.—Partie de territoire soumise à une autorité civile ou militaire : *arrondissement* communal, maritime, de justice-de-paix : Paris est divisé en douze *arrondissements* ou mairies.

ARROSAGE, subst. mas., action d'arroser les terres; résultat de cette action.—Canaux d'*arrosage*, canaux qu'on pratique pour conduire des eaux sur des terres trop sèches.

ARROSEMENT, subst. mas., action d'arroser les plantes, une chambre, une promenade, etc.; résultat de cette action. — Action d'*arroser* au jeu.

ARROSER, v. act., humecter, mouiller une chose en versant de l'eau dessus : *arroser* des plantes, des fleurs, des légumes.

ARROSOIR, subst. mas., vase pour arroser des plantes.

ARSENIC, subst. mas., poison dangereux.

ART, subst. mas., méthode pour faire un ouvrage, pour exécuter quelque chose selon certaines règles. — On s'en sert au prop. et au fig.: *arts* mécaniques; l'*art* de la guerre, de la navigation, etc. ; l'*art* de peindre, de faire des vers.

ARTÈRE, subst. fém., t. d'anat., vaisseau du corps animal, qui porte le sang du cœur vers les extrémités; les veines le reportent des extrémités au cœur.

ARTICHAUT, ou mieux **ARTICHAUD**, subst. mas., plante potagère.

ARTICLE, subst. mas., jointure des os dans le corps des animaux. — *Article* se dit également des différentes parties d'un insecte. — Au fig., partie de chapitre, de quelque livre ou journal, d'un discours, etc.

ARTICULATION, subst. fém., jointure des os.

ARTICULER, v. act., prononcer nettement et distinctement.

ARTIFICE, subst. mas., art, industrie : l'*artifice* de son style séduit. — On dit qu'un homme ne vit que par *artifice*.

ARTIFICIEL, adj. mas., au fém. **ARTIFICIELLE**, qui est fait par art. Il est opposé à naturel : fleurs *artificielles*, prairies *artificielles*.

ARTIFICIELLEMENT, adv., par art, avec art. Il est opposé à *naturellement*.

ARTIFICIEUSEMENT, adv., d'une manière artificieuse.

ARTILLERIE, subst. fém., le corps des officiers et soldats qui servent à l'*artillerie*. — On comprend sous le même nom les canons, mortiers, boulets, bombes, etc., et les ouvriers, artisans, chariots, chevaux, etc., qui y sont employés. — On appelle un canon une pièce d'*artillerie*.

ARTILLEUR, subst. mas., celui qui sert dans l'*artillerie*. Il se dit surtout des soldats : en

parlant des officiers, on dit plus souvent et mieux un officier d'*artillerie*.



Artilleur.

ARTISAN, subst. mas., au fém. **ARTISANNE**. Homme de métier : ouvrier, avec cette différence que l'*artisan* exerce un art mécanique, et que l'ouvrier fait un genre quelconque d'ouvrage : l'agriculture, par exemple, n'a pas d'artisans, elle a des ouvriers. Le mot d'ouvrier a donc un sens plus étendu que celui d'*artisan*.

ARTISTE, subst. des deux genres ; en général qui travaille dans un art; en particulier, qui travaille dans un art où le génie et la main doivent concourir : tels sont les arts libéraux. Cette dernière acception est la plus usitée.

ARTISTEMENT, adv., avec art et industrie.

ARTISTIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport aux arts.

AS, subst. mas., carte à jouer, ou face d'un dé marqué d'un seul point. L'*as* vaut, à certains jeux, un ou onze.

ASCENDANT, E, adj., qui va en montant, ou en remontant,

ASCENSION, subst. fém., élévation, action de monter, de s'élever.—Chez les chrétiens, fête en mémoire du jour où Jésus-Christ est monté au ciel.

ASIATIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'Asie. — Fig., style *asiatique*, style diffus et chargé de paroles superflues. — On dit aussi : luxe *asiatique*, un luxe excessif; mœurs *asiatiques*, des mœurs efféminées.

ASIE, subst. fém., nom propre de l'une des cinq parties du monde, l'une des trois de notre continent. Ses bornes sont, du côté du midi et du levant, l'Océan oriental, ou l'Océan indien, oriental et scythique. La mer de Tartarie la baigne au nord. Vers le couchant, les anciens l'étendaient jusqu'au Nil, et y renfermaient l'Égypte. Depuis on en a retranché l'Égypte. Elle est séparée de l'Afrique par la mer Rouge et le détroit de Suez; de l'Europe par la Méditerranée, l'archipel, la mer de Marmara, la mer Noire et celle de Zabache, la rivière du Don, le Volga, jusqu'à l'endroit où il commence à couler du nord au sud, d'où l'on tire une ligne jusqu'à l'embouchure de l'Oby. L'Asie est non-seulement la plus grande partie de l'ancien monde, mais encore la première et la plus considérable du monde entier. C'est en Asie que le premier homme a été créé ; c'est en Asie que Noé sortit de l'arche, et que le monde a commencé à se peupler; c'est de l'Asie que les hommes se sont répandus dans toutes les autres parties du monde; c'est en Asie que les arts et les sciences ont eu leur berceau; c'est dans l'Asie que les premiers, les plus grands et les plus florissants empires se sont fondés; c'est dans l'Asie que le fils de Dieu s'est fait homme, et qu'il a opéré les mystères de la rédemption du genre humain.

ASPERGER, v. act., répandre une liqueur par petites gouttes, à l'aide d'un goupillon.

ASPHALTE, subst. mas., sorte de bitume compact et dur, d'un noir brillant, qui s'enflamme et fond aisément.

ASPIC, subst. mas., petit serpent dont la morsure est très-dangereuse.—Fig., personne médisante, dangereuse par ses propos : c'est un *aspic* ; il a une langue d'*aspic*.

ASPIRANT, E, adj., qui aspire. Il n'est guère d'usage au propre que dans cette phrase : pompe *aspirante*, celle qui élève l'eau en l'attirant.

ASPIRER, v. act., respirer, pour *aspirer*, attirer l'air extérieur dans ses poumons.

ASSAILLIR, v. act., attaquer vivement : *assaillir* un camp, les ennemis dans un retranchement.

ASSAINIR, v. act., rendre sain : *assainir* un quartier, une prison, un pays.

ASSAISONNEMENT, subst. mas., ce qui sert à assaisonner : le sel, le poivre, le vinaigre, sont les *assaisonnements* les plus ordinaires.

ASSAISONNER, v. act., accommoder un mets avec des choses qui piquent et flattent le goût.

ASSASSINAT, subst. mas., action d'attenter, de dessein formé, de guet-apens, à la vie de quelqu'un.

ASSASSINER, v. act., tuer de guet-apens, de dessein formé.

ASSAUT, subst. mas., attaque pour emporter de vive force une ville, une place de guerre, un poste, etc. : aller à l'*assaut*, monter à l'*assaut*; prendre ou emporter d'*assaut*.

ASSEMBLAGE, subst. mas., amas, réunion de plusieurs choses.

ASSEMBLÉE, subst. fém., réunion de plusieurs

personnes dans un même lieu. *Assemblée* se dit des personnes, comme assemblage, des choses. — Gens *assemblés* pour un même dessein, *assemblées* secrètes et défendues par les lois.



Assemblée.

ASSEMBLER, v. act., mettre ensemble, joindre, unir.

ASSENTIMENT, subst. mas., consentement; avec cette différence qu'on donne son consentement à une demande faite, son *assentiment* à une proposition énoncée.

ASSEOIR, v. act., mettre sur un siège: *asseoir* un enfant, un malade. — Poser sur quelque chose de ferme: *asseoir* les fondements d'un édifice.

ASSERTION, subst. fém., proposition que l'on avance, ou que l'on soutient comme vraie.

ASSERVIR, v. act., assujétir: *asservir* aux règles, aux volontés d'autrui. — *Asservir* ses passions, les dompter.

ASSERVISSEMENT, subst. mas., état de ce qui est *asservi*; servitude, esclavage.

ASSEZ, adv., suffisamment, autant qu'il en faut: on ne peut avoir *assez* soin de son salut.

ASSIDU, E, adj., exact à se rendre à ses devoirs. — Qui a une application continuelle à.. : *assidu* au travail, à l'étude, à son devoir.

ASSIÉGER, v. act., mettre le siége devant une place, faire le siége d'une place.

ASSIGNER, v. act., placer un paiement sur certains fonds. — Indiquer: on ne saurait *assigner* la cause de cet événement.

ASSISES, subst. mas. plur., cours d'*assises*, tribunaux qui, dans la nouvelle organisation de l'ordre judiciaire en France, ont remplacé les cours de justice criminelle.

ASSISTANCE, subst. fém., aide, secours que l'on donne à quelqu'un: demander, promettre, donner, prêter *assistance*.

ASSISTANT, E, personne présente. En ce sens, il s'emploie toujours au pluriel: tous les *assistants* furent fort édifiés.

ASSISTER, v. act., aider, secourir: *assister* les pauvres, les malheureux. — On dit: Dieu vous *assiste*, quand une personne éternue ou quand on ne veut rien donner à un pauvre.

ASSOCIATION, subst. fém., action de former une société; union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour quelque intérêt commun: acte d'*association*; *association* politique.

ASSOCIER, v. act., prendre quelqu'un pour compagnon, pour collègue: Dioclétien *associa* Maximien à l'empire.

ASSOMMER, v. act., tuer avec quelque chose de pesant, comme une massue, un levier: *assommer* un bœuf; *assommer* un homme d'un coup de bâton.

ASSORTI, E, part. passé de *assortir*, et adj., convenable: un mariage bien *assorti*. — Marchand bien *assorti*.



Époux assortis.

ASSORTIMENT, subst. mas., union de choses qui se conviennent : *assortiment* de diamants : *assortiment* complet ; fonds, collection de marchandises du même genre : livres d'*assortiment*.

ASSORTIR, v. act., mettre ensemble des choses qui se conviennent : *assortir* des couleurs, une étoffe convenable. — Fournir une boutique de toutes les marchandises propres au commerce qui s'y fait.

ASSOUPIR, v. act., causer une disposition prochaine au sommeil; endormir à demi.— Fig., suspendre, calmer pour un temps : *assoupir* la douleur, une affaire, une querelle, une sédition. — **S'ASSOUPIR**, v. pron., s'endormir d'un sommeil peu profond.

ASSOUPISSEMENT, subst. mas., état d'une personne *assoupie*.

ASSOURDIR, v. act., rendre sourd ou presque sourd à force de bruit : le canon m'*assourdit* : il m'*assourdit* de son babil.

ASSOUVIR, v. act., rassasier pleinement; au propre et au figuré : *assouvir* une faim vorace ; *assouvir* sa vengeance dans le sang de son ennemi.

ASSUJÉTIR, et non pas **ASSUJETTIR**, soumettre, ranger sous sa domination. — Fig., vaincre, dompter ses passions. — Astreindre ou soumettre à... : il veut m'*assujétir* à d'étranges conditions.

ASSUJÉTISSANT, E, et non pas **ASSUJETTISSANT, E**, adj., qui rend sujet, esclave même; qui gêne et contrarie beaucoup : c'est un travail bien *assujétissant*.

ASSUJÉTISSEMENT, et non pas **ASSUJETTISSEMENT**, subst. m., sujétion, soumission, contrainte, gêne extrême : c'est un grand *assujétissement*.

ASSURANCE, subst. fém., certitude : avoir l'*assurance* du succès. — Sécurité : mettre quelqu'un en lieu d'*assurance*. — Promesse, protestation : il m'a donné les plus grandes *assurances* de son attachement. — Hardiesse : il parle, il répond, il ment avec *assurance*.

ASSURANCES, subst. fém. plur., compagnies d'*assurance*, sociétés anonymes dont le but est de rembourser, moyennant une prime annuelle, les pertes causées par l'incendie, la grêle, etc. : *assurances* contre l'incendie, sur la vie de l'homme, etc.

ASSURER, v. act., affirmer : il *assure* un mensonge aussi hardiment qu'une vérité; il leur a *assuré* que...

ASTHMATIQUE, subst. des deux genres, qui est travaillé d'un asthme.

ASTHME, subst. mas., courte haleine.

ASTICOT, subst. mas., sorte de ver dont on se sert pour amorcer le poisson.

ASTICOTER, v. act., tourmenter, contrarier quelqu'un sur de petites choses. Fam.

ASTRE, subst. mas., corps lumineux ou opaque qu'on voit dans le ciel. — En poésie, le soleil : l'*astre* du jour ; la lune : l'*astre* de la nuit. — Au fig. : beauté éclatante. — On dit par exagération, tant au propre qu'au figuré, qu'une chose va jusqu'aux *astres*, pour indiquer qu'elle a une très-grande élévation.



Astres.

ASTREINDRE, v. act., assujétir : on a voulu l'*astreindre* à des conditions honteuses, à des travaux pénibles.—**S'ASTREINDRE**, v. pron., s'assujétir à....

ASTROLOGIE, subst. fém., science ou art chimérique qui considérait la qualité et la vertu des signes et planètes, avec leurs prétendus effets sur les corps.—L'*astrologie* est venue des Chaldéens, et elle a passé jusqu'à nous par les ouvrages des Arabes. On en était tellement infatué à Rome, que les astrologues s'y maintinrent malgré les édits que les empereurs firent pour les en chasser; et il est certain que l'astrologie, toute trompeuse qu'elle est, s'était établi une espèce de domination dans le monde. — T. de myth., figure allégorique vêtue de bleu, couronnée d'étoiles, ayant des ailes au dos, un sceptre dans les mains, et le globe terrestre sous les pieds.

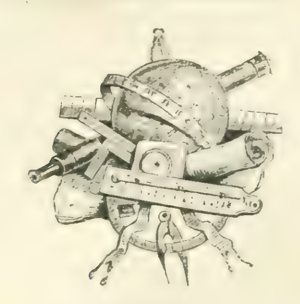
ASTROLOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGUE, subst. des deux genres, celui, celle qui considère la qualité et les vertus des signes et des planètes.

ASTRONOME, subst. des deux genres, qui est versé dans l'astronomie. — **ASTRONOME**, **ASTROLOGUE**. (*Syn.*) L'*astronome* connaît le cours et le mouvement des astres ; l'*astrologue* raisonne sur leur influence ; l'un explique ce qu'il sait, et mérite l'estime des savants; l'autre débite ce qu'il imagine, et cherche à surprendre la bonne foi des sots et des ignorants.

ASTRONOMIE, subst. fém., science des mouvements célestes, des phénomènes qu'on observe dans le ciel, et de tout ce qui a rapp rt aux as-

tres : l'*astronomie* est une fort belle science, mais l'*astrologie* est une charlatanerie.



Astronomie.

ASTRONOMIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'astronomie.

ASTUCE, subst. fém., finesse, mais toujours en mauvaise part : homme plein d'*astuce*.

ASTUCIEUX, adj. mas.; au fém. **ASTUCIEUSE**, qui a de l'astuce : personne *astucieuse*.

ASYLE, subst. mas., autrefois, c'était un lieu servant de refuge aux débiteurs, aux criminels qui s'y retiraient.—Par extension, *asyle* se dit aujourd'hui de tout lieu où l'on se retire pour échapper aux poursuites de la justice, à la persécution, etc. : chercher un *asyle*.

ATELIER, subst. mas., lieu où travaillent, sous un même maître, les artistes ou les ouvriers, c'est-à-dire les peintres, sculpteurs, maçons, charpentiers, menuisiers, etc.

ATHÉE, subst. des deux genres, celui qui nie l'existence de Dieu : c'est un *athée*.

ATHÉISME, subst. mas., opinion qui consiste à ne point reconnaître de dieu.

ATHÉNÉE, subst. mas. Aujourd'hui, certain lieu où s'assemblent des savants, des gens de lettres, pour faire des cours ou des lectures.

ATHLÈTE, subst. mas., celui qui, chez les anciens Grecs, combattait dans les jeux solennels : combats d'*athlètes*; les exercices des *athlètes*.—Fig., homme fort et robuste, adroit aux exercices du corps : c'est un vrai *athlète*.

ATHLÉTIQUE, adj. des deux genres, qui concerne les athlètes, qui appartient, qui est propre aux athlètes : taille *athlétique*.

ATLAS, subst. mas., nom propre d'une chaîne de montagnes d'Afrique. — Recueil de cartes géographiques.

ATMOSPHÈRE, subst. fém., fluide subtil et élastique qui enveloppe un corps et en suit les mouvements.—Se dit surtout par rapport au soleil et à la terre : *atmosphère* terrestre. — Seul et sans épithète, *atmosphère* s'entend toujours de celle de la terre. C'est la masse d'air où se forment les météores.

ATOUR, subst. mas., parure, ornement des femmes : elle a pris ses plus beaux *atours*. Il ne se dit guère qu'au pluriel.



De beaux atours.

A-TOUT, subst. mas., qui a tout, qui prend tout; t. de jeu de cartes, la couleur dans laquelle on joue.

ATRABILAIRE, adj. des deux genres, se dit de celui qu'une bile noire rend triste et chagrin : c'est un homme *atrabilaire*. — Au fig. : caractère, esprit, style *atrabilaire*.

ATROCE, adj. des deux genres, énorme, excessif, en parlant des crimes, des injures, des supplices, etc. : un crime *atroce*.

ATROCITÉ, subst. fém., énormité d'un crime, d'une injure, d'un supplice. — Cruauté : l'*atrocité* de son caractère.

ATTACHE, subst. fém., lien, courroie, tout ce qui sert à attacher.—Fig. et fam. : être comme un chien à l'*attache*.

ATTACHEMENT, subst. mas., sentiment qui attache fortement à quelque personne ou à quelque chose : avoir de l'*attachement* pour sa femme, pour ses enfants, pour ses amis; avoir de l'*attachement* à ses devoirs, pour ses devoirs.

ATTACHER, v. act., joindre une chose à une autre de manière qu'elle y tienne : *attacher* avec un clou, avec une épingle; *attacher* des boutons, des rubans sur un habit.—On dit fig. : les inconvénients *attachés* à une chose.

ATTAQUABLE, adj. des deux genres, qui peut être attaqué ; qui est susceptible d'être attaqué.

ATTAQUE, subst. fém., action d'attaquer ; particulièrement à la guerre : *attaque* générale, vive, rude. — Fig., agression, atteinte, insulte, rébellion.



Attaque des moulins à vent.

ATTAQUER, v. act., assaillir, être agresseur : *attaquer* l'ennemi, une place ; *attaquer* un homme sur le grand chemin. — Fig., il s'applique aux personnes et aux choses : *attaquer* quelqu'un sur ses antécédents.

ATTEINDRE, v. act., frapper de loin avec quelque chose.—Attaquer, prendre, saisir. — Fig., égaler : je ne puis *atteindre* à cette hauteur.

ATTEINTE, subst. fém. : *atteinte* de goutte, de gravelle.—On dit fig., une *atteinte* douloureuse, une *atteinte* mortelle.

ATTELER, v. act., attacher des chevaux, des mulets, des bœufs à une voiture, à un chariot, à une charrue, etc.



Chevaux attelés.

ATTENDRE, v. act., être dans l'attente, l'espérance ou la crainte de l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. — Différer de faire quelque chose. — Rester dans un lieu pour voir quelqu'un qui doit y venir.

ATTENDRIR, v. act., rendre tendre et facile à manger.—Au fig., rendre sensible à la compassion, à l'amitié.

ATTENDRISSANT, E, adj., qui attendrit : spectacle *attendrissant* ; paroles *attendrissantes*.

ATTENDRISSEMENT, subst. mas., mouvement du cœur qui lui fait concevoir de la tendresse, de l'amitié, de la compassion, de la bienveillance pour quelqu'un.

ATTENDU, E, part. pass. de attendre, et adj., il signifie quelquefois : vu, eu égard à.... : il fut exempt, *attendu* son âge.

ATTENTAT, subst. mas., crime horrible qui s'attaque à la légalité contre les personnes ou les choses ; exécution, commencée et suivie, d'un noir complot.

ATTENTE, subst. fém., l'état de celui qui attend ; le temps pendant lequel il est à attendre.

ATTENTER, v. neut., commettre un attentat contre une personne ou une chose.

ATTENTION, subst. fém., application d'esprit : prêter *attention* ; une *attention* favorable.

ATTÉNUER, v. act., affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint.

ATTESTATION, subst. fém., certificat, témoignage écrit : mon *attestation* suffira pour vous justifier.

ATTESTER, v. act., assurer ; certifier, soit de vive voix, soit par écrit.

ATTIRAIL, subst. mas., bagage superflu.

ATTIRER, v. act., tirer à soi ; faire venir à soi : l'aimant *attire* le fer. — Fig., *attirer* les cœurs, l'ennemi dans une embuscade.

ATTISER, v. act., rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler : *attiser* le feu. Il se joint toujours à ce dernier mot.—Fig., on dit : *attiser* le feu de la guerre, de la révolte.

ATTITUDE, subst. fém., situation, position du corps : les *attitudes* de ce tableau sont pleines de vérité ; l'*attitude* de cette statue n'est point naturelle.—On dit, fig. : l'*attitude* du respect, de la crainte, de la menace, pour dire : l'*attitude* qui exprime ces sentiments ou ces passions.



Attitude gracieuse.

ATTRACTIF, adj. mas. : au fém., **ATTRACTIVE**, qui attire.

ATTRACTION, subst. fém., action d'attirer ; résultat de cette action. — Fig., on le dit dans le style plaisant ou comique.

ATTRAIT, subst. mas., penchant, inclination : il a de l'*attrait* pour la musique. En ce sens, il ne s'emploie jamais au pluriel.

ATTRAPE, subst. fém., tromperie ; apparence trompeuse. Fam. : ne croyez pas ce qu'il vous dit, c'est une *attrape*.—Dragées, beignets d'*attrape*, ceux dans lesquels on a mis quelque chose d'amer ou de mauvais goût, ou dans lesquels on a pelotonné du fil, pour attraper la personne à qui on les offre.

ATTRAPÉ, E, part. passé de *attraper*.

ATTRAPER, v. act., prendre à une trappe, à un piége : *attraper* un loup, un renard. — Fig., obtenir par industrie : il a *attrapé* un bon emploi. Fam. — Saisir le sens, la pensée d'un auteur ; rendre, exprimer le caractère, la ressemblance, l'air du visage.—Prendre sur le fait.

ATTRAPEUR, subst. mas. ; au fém., **ATTRAPEUSE**, qui attrape.

ATTRAYANT, E, adj., qui a de l'attrait, qui attire agréablement.

ATTRIBUÉ, E, part. passé de *attribuer*.

ATTRIBUER, v. act., attacher, annexer à... : *attribuer* à une charge des gages, des priviléges.

ATTRIBUT, subst. mas., ce qui est propre à quelqu'un ou à quelque chose : ceci est un de vos *attributs* ; ce droit est un des *attributs* de cette place.

ATTRIBUTION, subst. fém., droit d'un fonctionnaire quelconque de prononcer sur certaines affaires, de les administrer, d'en connaître : cette affaire n'est pas dans les *attributions* d'un préfet, d'un maire, mais dans celles du ministre de l'intérieur.

ATTRISTANT, E, adj., qui attriste : nouvelle fort *attristante*.

ATTRISTER, v. act., rendre triste, affliger : vos reproches l'ont beaucoup *attristé*.

ATTROUPEMENT, subst. mas., rassemblement tumultueux de gens réunis par l'inquiétude ou par quelque mauvais dessein.

ATTROUPER, v. act., assembler tumultueusement plusieurs personnes en troupe.

AU, particule formée par contraction de la préposition *à* et de l'article *le* : plaire *au* monde. Au pluriel, on met *aux* pour *à les* : plaire *aux* hommes.

AUBADE, subst. fém., concert d'instruments qu'en donne à l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres d'une personne.

AUBAINE, subst. fém., avantage, profit inespéré.

AUBE, subst. fém., vêtement ecclésiastique, fait de toile blanche et qui descend jusqu'au talon. — La pointe du jour. — On dit ordinairement l'*aube* du jour, et non pas simplement

l'*aube*. Ce ne serait pourtant point une faute que de dire : je me leverai demain avant l'*aube*.

AUBERGE, subst. fém., maison où l'on trouve à manger et à loger en payant.



Auberge de village.

AUBERGISTE, subst. des deux genres, celui ou celle qui tient une auberge.

AUCUN, E, adj., pas un, nul : je ne connais *aucun* moyen de réussir.

AUDACE, subst. fém., hardiesse excessive. Il se prend ordinairement en mauvaise part : c'est par l'*audace* qu'on brave ouvertement les lois de son pays.

AUDACIEUX, subst. mas. ; au fém., **AUDACIEUSE**, qui a de l'audace, qui a une hardiesse excessive.

AUDIENCE, subst. fém., attention que l'on donne à celui qui parle : avoir *audience*, donner *audience*.

AUDITEUR, subst. mas. ; au fém., **AUDITRICE**, en général, celui qui écoute un discours, une lecture, dans une assemblée.

AUDITION, subst. fém., action d'entendre : *audition* des témoins.

AUDITOIRE, subst. mas., le lieu où l'on plaide ; entrer dans l'*auditoire*. — Assemblée qui écoute.

AUGMENTATION, subst. fém., accroissement.

AUGMENTER, v. act., accroître ; rendre une chose plus grande.

AUGURE, subst. mas., celui qui, chez les anciens Romains, jugeait de l'avenir par le vol des oiseaux. — Tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose.

AUGURER, v. act., tirer une conjecture, un augure, un présage de... : j'*augure* tout de vos efforts.

AUJOURD'HUI, adv. de temps, le jour où l'on est.—A présent, au temps, au moment où nous sommes.

AUMÔNE, subst. fém., ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNIER, subst. mas., prêtre attaché à un grand seigneur, et dont la fonction est de lui dire la messe, de distribuer ses aumônes.—Il y a sur les vaisseaux, dans les régiments, etc., des aumôniers qui y remplissent toutes les fonctions des curés.

AUNE, subst. fém., mesure de longueur qui, à Paris, contient trois pieds, huit pouces, huit lignes. Elle varie suivant les pays.

AUNER, v. act., mesurer à l'aune.

AUPARAVANT, adv., premièrement, avant une chose.

AU-PIS-ALLER, loc. adv., en mettant les choses au pire état.

AUPRÈS, adv., tout contre : sa maison est charmante, *auprès* coule une petite rivière ; je jugerais mieux de cet objet si j'étais *auprès*.

AURÉOLE, subst. fém., cercle de lumière que les peintres mettent autour de la tête des saints.



Auréole.

AURICULAIRE, adj. des deux genres, qui appartient à l'oreille : confession *auriculaire*, que l'on fait en secret à l'oreille d'un prêtre ; témoin *auriculaire*, qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose.

AURORE, subst. fém., lumière qui paraît au ciel avant que le soleil éclaire l'hémisphère.

AUSSITÔT, adverbe de temps, dans le mo

ment même : il m'appela, je lui répondis *aussitôt;* je lui dis adieu, et *aussitôt* je montai en voiture.

AUSTÈRE, adj. des deux genres. Rigoureux, qui mortifie les sens et l'esprit : règle *austère*, religion *austère*.

AUSTÉRITÉ, subst. fém, mortification des sens et de l'esprit : faire, pratiquer, exercer de grandes *austérités*.

AUTEL, subst. mas., espèce de table destinée pour les sacrifices : dresser, élever un *autel*. — *Maître-autel*, l'*autel* principal dans une église.

AUTEUR, subst. mas. et fém., celui qui est la première cause de quelque chose : Dieu est l'*auteur* de la nature. — Celui qui produit, qui invente : *auteur* d'un procédé, d'un remède.

AUTHENTIQUE, adj. des deux genres, qui fait preuve : témoignage, texte *authentique*.

AUTOCRATE, subst. mas., titre que prend celui qui règne en Russie : Alexandre Ier, *autocrate* de toutes les Russies. — Il est aussi adj., et se dit du souverain absolu et de son gouvernement.

AUTO-DA-FÉ, subst. mas., mot espagnol qui signifie acte de foi.—Cérémonie dans laquelle étaient exécutés les jugements de l'inquisition, et particulièrement ceux qui condamnaient au supplice du feu.

AUTOMATE, subst. mas., machine qui a en soi les principes de son mouvement : une horloge est un *automate*. — Fig., homme stupide, sans intelligence. Dans ce dernier sens, il prend les deux genres.

AUTOMNE, subst. mas. et fém., celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. — Temps où l'on fait les vendanges et où l'on recueille la plus grande partie des fruits.

AUTORISATION, subst. fém., action par laquelle on *autorise :* permission, pouvoir : demander, obtenir, accorder une *autorisation*.

AUTORISER, v. act., donner autorité; donner le pouvoir, la faculté, la permission de faire.

AUTORITÉ, subst. fém., puissance, droit de faire obéir : l'*autorité* des lois, des magistrats, etc. : avoir *autorité*, être en *autorité* sur...—Crédit, considération : avoir, prendre de l'*autorité*.

AUTRE, pron. et adj. des deux genres : un *autre* vous dira cela mieux que moi; l'*autre* jour. — Les *autres*, autrui : il ne faut pas nuire aux *autres*.

AUTREFOIS, adv., anciennement, jadis, au temps passé.

AUTREMENT, adv., d'une autre sorte, d'une autre manière. — Sinon : corrigez-vous, *autrement* on vous punira.

AUTRUCHE, subst. fém., grand oiseau, fort haut sur ses jambes, qui a le cou très-long et les pieds faits comme ceux d'un chameau.



Autruche.

AUTRUI, subst. mas., qui n'est en usage qu'au sing. et qui a quelquefois le sens d'un pl., les autres personnes : on ne doit point dire du mal d'*autrui;* ne désirez pas le bien d'*autrui*.

AUXILIAIRE, adj. des deux genres, qui aide; dont on tire du secours. Il s'applique particulièrement aux corps de troupes : armée *auxiliaire*, troupes *auxiliaires*.

AVALANCHE, subst. fém., masse de neige durcie qui se détache des hautes montagnes et renverse tout sur son passage : chute d'une *avalanche*.

AVALER, v. act., faire descendre par le gosier dans l'estomac : *avaler* un bouillon, un œuf, un verre d'eau; *avaler* une arête, etc.

AVANCE, subst. fém., espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. — On dit fam. : la belle *avance!* pour dire qu'une chose s'est faite, se fait, se ferait ou se fera inutilement. — Paiement fait avant le terme : faire une *avance;* être en *avance*. — Fig. : faire des *avances* à quelqu'un; faire les *avances*.

AVANCEMENT, subst. mas., progrès en quelque matière que ce soit : je remarque l'*avancement* de son travail; ces circonstances ont contribué à l'*avancement* des lettres, des sciences et des arts, etc.

AVANCER, v. act., pousser, porter *en avant* : *avancer* la table, le bras, la main.

AVANIE, subst. fém., insulte faite à dessein.

AVANT, prép. Elle marque priorité de temps ou d'ordre : il est arrivé *avant* midi; mettez ce chapitre *avant* l'autre.

AVANTAGE, subst. mas., ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un : grand *avantage;* c'est votre *avantage;* les *avantages* de la fortune, de la naissance, etc.

AVANTAGER, v. act., donner des *avantages* à quelqu'un par-dessus les autres : la nature l'a

singulièrement *avantagé* ; la loi vous *avantage*, etc.

AVANTAGEUSEMENT, adv., avec *avantage* ; d'une manière *avantageuse* : être placé *avantageusement*.

AVANTAGEUX, adj. mas.; au fém., AVANTAGEUSE, qui présente, procure des *avantages* : une entreprise *avantageuse* ; emploi *avantageux* ; conditions *avantageuses*.—Qui est à l'avantage de quelque chose. — Une personne *avantageuse* est une personne portée à se prévaloir des moindres *avantages* pour affecter un air de supériorité.

AVANT-GARDE, subst. fém., première ligne d'une armée rangée en bataille, ou première division d'une armée qui est en marche.



Avant-garde.

AVANT-HIER, adv. de temps, avant la veille : je l'ai vu *avant-hier*.

AVANT-POSTE, subst. mas., t. de guerre, poste en *avant* ; le plus avancé, le plus près de l'ennemi.

AVANT-PROPOS, subst. mas., préface, introduction, discours qui précède l'ouvrage, qui fait connaître le dessein de l'auteur, etc.

AVANT-SCÈNE, subst. fém., partie du théâtre en *avant* des décorations, et ne se terminant qu'à l'orchestre. — Loges d'*avant-scène*, loges placées de chaque côté de cette partie.

AVARE, adj. et subst. des deux genres, qui a la passion de l'argent : cet homme, cette femme est *avare*.

AVARICE, subst. fém., amour, passion de l'argent : *avarice* insatiable, sordide. — Figure allégorique sous les traits d'une femme maigre, au teint pâle et livide, tenant une bourse qu'elle serre étroitement.

AVARICIEUX, adj. mas.; au fém., AVARICIEUSE, se dit de celui ou celle qui donne rarement ou qui donne peu : homme *avaricieux*, femme *avaricieuse*.

AVELINE, subst. fém., espèce de grosse noisette violette.

AVÈNEMENT, subst. mas., venue, arrivée. Il se dit en parlant de Jésus-Christ : Jésus-Christ, dans son premier, dans second *avènement*. — Elévation à une dignité suprême : le pape, depuis son *avènement* au pontificat.

AVENIR, subst. mas. : incertain, éloigné, affreux, etc.—Fig., état de fortune que l'on peut espérer : j'ai su assurer mon *avenir*, l'*avenir* de mes enfants ; depuis sa ruine, il n'a plus d'*avenir*.

AVENTURE, subst. fém., événement inopiné : plaisante *aventure* ; fâcheuse *aventure*.

AVENTUREUX, adj. mas.; au fém., AVENTUREUSE, qui *aventure* ; qui s'*aventure* ; qui hasarde. Il s'applique aux personnes et aux choses : il est *aventureux* ; il est d'une humeur, d'un caractère *aventureux*.

AVENUE, subst. fém., chemin ordinairement bordé d'arbres, qui conduit à quelque lieu, à quelque habitation.

AVERSION, subst. fém., haine, dégoût, antipathie, soit pour les personnes, soit pour les choses.

AVERTIR, v. act., donner avis, informer de... : *avertir* quelqu'un de son salut, lui donner un avis très-important.

AVERTISSEMENT, subst. mas., avis qu'on donne à quelqu'un de quelque chose, afin qu'on y prenne garde.

AVEU, subst. mas.; au plur., AVEUX, reconnaissance soit verbale, soit écrite, d'avoir dit ou fait quelque chose.— Approbation, consentement : il a obtenu l'*aveu* de son père pour ce mariage.

AVEUGLE, subst. et adj. des deux genres, qui est privé de l'usage de la vue : cet homme, cette femme est *aveugle* ; c'est un *aveugle*, c'est une *aveugle*.

AVEUGLER, v. act., rendre *aveugle* : ce tyran le fit *aveugler* ; les sables brûlants de l'Egypte ont *aveuglé* beaucoup de nos soldats pendant la brillante expédition du général Bonaparte.

AVIDE, adj. des deux genres, qui désire ardemment : c'est un homme *avide* qui dévorerait à lui seul ce qu'on servirait pour six personnes ; *avide* de sang, de carnage, qui aime à verser le sang.

AVILIR, v. act., rendre vil, méprisable, etc. : la lâcheté *avilit; avilir* son caractère.

AVILISSANT, E, adj., qui *avilit* : état *avilissant*.

AVILISSEMENT, subst. mas., action d'avilir une personne ou une chose; vivre dans l'*avilissement*.

AVIRON, subst. mas., rame. — Instrument de bois rond par le haut et plat par le bas, dont on se sert pour diriger les bateaux sur les rivières.

AVIS, subst. mas., opinion, sentiment : dire son *avis;* son *avis* a prévalu; je suis d'*avis* que... ; à mon *avis;* selon mon *avis*.

AVISÉ, E, part. passé de *aviser*, et adj., espiègle, fin : cet enfant est fort *avisé*.

AVISER, v. act., donner *avis*, conseil.

AVOCAT, subst. mas., celui qui fait profession de défendre des causes en justice. — Fig., je serai votre *avocat* auprès de lui.



Avocat.

AVOINE, subst. fém., plante graminée, dont la graine sert ordinairement à la nourriture des chevaux. — Il se dit aussi du grain même : *avoine* blanche, *avoine* noire.

AVOIR, v. act., posséder, de quelque manière que ce soit : *avoir* du bien; *avoir* un emploi; *avoir* une maison; *avoir* un cheval, etc. — Il sert à exprimer la relation entre les personnes : *avoir* un père, une mère, un frère, une femme, des enfants, etc.

AVOIR, subst. mas., sans plur., ce qu'on possède de biens : c'est tout mon *avoir;* cette ferme est un bel *avoir*.

AVOISINÉ, E, part. passé de *avoisiner*, et adj. : être bien *avoisiné*, avoir un voisinage agréable.

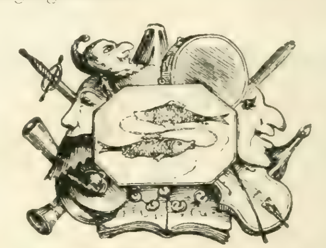
AVOISINEMENT, subst. mas., proximité.

AVOISINER, v. act., être proche, être *voisin* de... Il ne se dit que de la proximité de lieu.

AVOUÉ, subst. mas., celui qui, en justice, représente les parties, et fait pour elles et en leur nom tous les actes de procédure qu'exige l'affaire.

AVOUER, v. act., confesser, reconnaître qu'une chose est ou n'est pas, en demeurer d'accord : il a *avoué* sa faute; je vous *avoue* mon ignorance.

AVRIL, subst. mas., le quatrième mois de l'année grégorienne.



Poissons d'avril.

AXE, subst. mas., ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle ce globe tourne : *axe* du monde, de la terre, d'une planète.

AXIOME, subst. mas., maxime, proposition générale reçue dans une science; vérité qui n'a pas besoin de démonstration.

AZUR, subst. mas., sorte de minéral de couleur bleue.

AZURER, v. act., mettre de l'*azur;* peindre ou teindre de couleur d'*azur;* rendre bleu.

AZYME, adj. et subst. mas., t. de l'Ecriture sainte, se dit d'un pain sans levain : pain *azyme*.



B, subst. mas., la seconde lettre de notre alphabet et la première des consonnes.

BABA, subst. mas., sorte de pâtisserie dans laquelle entre ordinairement du raisin de Corinthe.

BABIL, subst. mas., caquet, superfluité excessive de paroles.—On dit d'un homme qui parle beaucoup, qu'il n'a que du *babil*, c'est-à-dire qu'il n'y a rien de solide dans ce qu'il dit.

BABILLAGE, subst. mas., action de *babiller*.

BABILLARD, E, subst. et adj., celui, celle qui a du *babil*, qui aime à parler beaucoup : c'est un grand *babillard*, une grande *babillarde*.

BABILLER, v. neut., avoir du *babil*, du caquet, parler beaucoup.

BABIOLE, subst. fém., chose puérile, de peu de valeur; jouet d'enfant.

BABOUCHE, subst. fém., sorte de soulier des Siamois.—Pantoufle que les femmes d'Orient mettent par-dessus leurs souliers.

BABOUIN, subst. mas., gros singe qui a la queue courte et le museau très-allongé.

BAC, subst. mas., bateau long, large et plat, dont on se sert, au moyen d'un câble, pour traverser une rivière.

BACCALAURÉAT, subst. mas., le grade de *bachelier*, premier degré que l'on prend dans une faculté pour parvenir au doctorat.

BACCHANALE, subst. fém., grand bruit. — On dit souvent sans article : *faire bacchanale*.

BACCHANALES, subst. fém. plur., fêtes que les païens célébraient en l'honneur de Bacchus.

BÂCHE, subst. fém., grande couverture de grosse toile pour les charrettes et les bateaux.

BÂCHER, v. act., étendre la *bâche* d'une voiture.

BACHOT, subst. mas., petit bateau.

BACHOTAGE, subst. mas., conduite d'un bateau.

BACHOTEUR, subst. mas., au fém. **BACHOTEUSE**, batelier, batelière qui fait passer l'eau dans un bateau.

BÂCLER, v. act., fermer une porte ou une fenêtre, par-derrière, avec une barre, etc.—Fermer l'entrée d'un port avec une chaîne, le passage d'une rivière par des hérissons, etc. — *Bâcler* un bateau, le mettre dans un endroit commode pour la charge et la décharge des marchandises.—*Bâcler*, expression fam. et fig. dont on se sert quelquefois pour signifier : faire une chose promptement : *bâcler* une affaire. — On dit d'un écolier qui travaille à la hâte et sans soin, qu'il *bâcle* son devoir.

BADAUD, E, subst. et adj., qui admire tout, s'amuse de tout, qui est d'une curiosité frivole. —Le *badaud* est proprement celui qui s'arrête de surprise ou par curiosité devant tout ce qu'il voit, comme s'il n'avait jamais rien vu.



Badaud.

BADAUDER, v. neut., faire le *badaud*; s'arrêter à regarder tout avec une curiosité niaise; niaiser : il ne fait que *badauder*. Fam.

BADIGEONNER, v. act., peindre une muraille avec du *badigeon*. — Remplir avec du *badigeon* les trous d'une statue, les gerçures du bois.

BADIGEONNEUR, subst. mas., celui qui *badigeonne*.

BADIN, E, subst. et adj., folâtre; qui s'amuse à des bagatelles : c'est un vrai *badin*, une petite *badine*.—Il est plus souvent adj. : air *badin*, humeur *badine*.

BADINAGE, subst. mas., action de *badiner* : c'est un pur *badinage*.—Chose aisée : les problèmes les plus difficiles ne sont pour lui qu'un *badinage*.

BADINE, subst. fém., baguette mince et légère que l'on porte à la main en guise de canne.

BADINER, v. neut., folâtrer, plaisanter : il *badine* fort agréablement; tout le long de votre lettre, de votre livre, vous ne faites que *badiner*.

BÂFRER, v. neut., manger goulument, avec excès.

BÂFREUR, subst. mas.; au fém., **BÂFREUSE**, celui ou celle qui mange goulument.

BAGAGE, subst. mas., équipage de gens de guerre ou de voyageurs.—On dit fig. et fam. : trousser *bagage*, ou mieux : plier *bagage*, s'enfuir, décamper, déménager.



Bagage de comédiens.

BAGARRE, subst. fém., bruit, tumulte; encombrement ordinairement causé par une querelle, un embarras de voitures, etc.

BAGATELLE, subst. fém., chose de peu de prix et peu nécessaire : vendre, acheter des *bagatelles*.—Fig., chose frivole et peu importante; affaire de peu de conséquence : vous ne vous occupez que de *bagatelles*.

BAGNE, subst. mas., grand bâtiment de détention dans certains ports de mer, où l'on met, après le travail, les condamnés aux travaux forcés.

BAGUE, subst. fém., anneau d'or ou d'argent que l'on porte au doigt, et sur lequel est ordinairement enchâssé un diamant, une pierre.

BAGUENAUDER, v. neut., faire éclater des *baguenaudes*. — Au fig. et fam., s'amuser à des choses frivoles : il ne fait que *baguenauder*.

BAGUENAUDIER, subst. mas., arbrisseau du midi de l'Europe, qui porte des *baguenaudes*.

BAGUETTE, subst. fém., bâton long et délié, verge, houssine. — La *baguette* divine ou divinatoire; la *baguette* de Circé, la *baguette* d'Armide, etc.

BAIGNER, v. act., mettre dans le *bain* : on l'a *baigné* pendant vingt jours de suite. — Couler auprès de..., à travers... : le Rhône *baigne* les murs d'Avignon; telle rivière *baigne* telles plaines.—Fig., mouiller, arroser : *baigner* son visage de pleurs, son lit de larmes.

BAIGNEUR, subst. mas.; au fém., **BAIGNEUSE**, celui ou celle qui se *baigne* dans quelque rivière. —Celui ou celle qui tient des *bains* publics.

BAIGNOIRE, subst. fém., vaisseau ordinairement de métal dans lequel on se *baigne*.

BAIL, subst. mas.; au plur., **BAUX**, contrat par lequel on donne une terre à ferme ou une maison à loyer.

BÂILLEMENT, subst. mas., action de *bâiller*.



Homme qui bâille.

BÂILLER, v. neut., respirer en ouvrant la bouche extraordinairement et involontairement.— Au fig., éprouver de l'ennui. — S'entr'ouvrir; être mal joint : cette porte *bâille*; les ais de la cloison *bâillent*. — Cette étoffe *bâille*, elle n'est pas assez tendue.

BAILLI, subst. mas., juge autrefois cha gé de rendre la justice au nom d'un seigneur de terre.

BÂILLON, subst. mas., ce qu'on met dans la

bouche de quelqu'un pour l'empêcher de parler, de crier; ou dans la gueule d'une bête pour l'empêcher de mordre.

BÂILLONNER, v. act., mettre un *bâillon* à... : *bâillonner* une personne, un chien; *bâillonner* une porte, la barricader en dehors.

BAÏONNETTE, subst. fém., sorte de lame d'épée courte et large qu'on met au bout du fusil pour s'en servir comme de pertuisane, et qu'on en retire à volonté.

BAISER, v. act., appliquer sa bouche sur la figure, sur les lèvres ou quelque autre partie du corps d'une personne, par amitié, par amour, par civilité ou par respect; sur une chose, par vénération : *baiser* quelqu'un sur la joue; *baiser* la main de quelqu'un; *baiser* la croix, les reliques, etc. — *Baiser* les mains, t. de compliment et de civilité : écrivez à madame une telle que je lui *baise* les mains.

BAISSER, v. act., mettre plus bas : on *baisse* une poutre, un mur, la tête.—*Baisser* les yeux, regarder en *bas*. — *Baisser* la voix, le ton, parler plus *bas*.

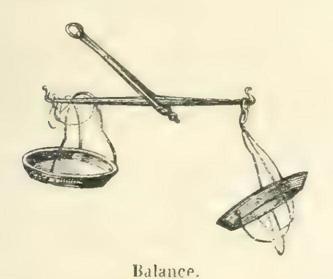
BAL, subst. mas.; au plur., **BALS**, lieu où l'on danse.—On appelle *reine du bal* celle à qui on donne le *bal* : donner un *bal*; *bal* bourgeois; *bal* public. — On dit fam. et iron. : donner le *bal* à quelqu'un, pour dire : le maltraiter.

BALADIN, E, subst., farceur, farceuse de place ou de société.

BALAFRE, subst. fém., taillade au visage.

BALAI, subst. mas., faisceau de verges, de joncs, de crin ou de plumes emmanché au bout d'un bâton et dont on se sert pour ôter les ordures : donner un coup de *balai*, balayer légèrement.

BALANCE, subst. fém., machine composée de deux plateaux, suspendus chacun par trois cordes qui aboutissent à un fléau, et destinés, l'un à recevoir le poids, et l'autre la chose qu'on veut peser. L'équilibre parfait de ces deux plateaux ou l'inclinaison de l'un des deux sert à faire connaître l'égalité ou la différence de deux corps pesants.



Balance.

BALANCER, v. act., tenir en équilibre : ce danseur de cordes ne *balance* pas bien son corps.—Mouvoir un corps en le faisant alternativement pencher d'un côté et d'un autre.

BALANCIER, subst. mas., long bâton qui sert aux danseurs de corde à se tenir en équilibre.

BALANÇOIRE, subst. fém., pièce de bois mise en équilibre sur quelque chose d'élevé et sur laquelle on se *balance* par les deux bouts.

BALAYER, v. act., ôter les ordures d'un lieu avec un *balai*, et même, par extension, avec autre chose qu'un *balai*. On dit aussi *balayer* un lieu.

BALBUTIER, v. act., prononcer imparfaitement, en hésitant et en articulant avec peine : il n'a fait que *balbutier* son compliment, son rôle.

BALCON, subst. mas., espèce de saillie construite sur le devant d'une maison et qui est entourée d'une balustrade : prendre l'air sur un *balcon*.



Balcon.

BALEINE, subst. fém., poisson de mer d'une grosseur extraordinaire.

BALIVERNE, subst. fém., sornette, discours frivole et de peu d'importance. — Occupation puérile.

BALLADE, subst. fém., espèce d'ancienne poésie française.

BALLE, subst. fém., pelote faite de recoupe d'étoffe serrée avec de la ficelle, qui sert à jouer à la paume : prendre la *balle* au bond, à la volée. — Couper la *balle*, c'est la frapper avec la raquette.

BALLET, subst. mas., espèce de pantomime consistant principalement en danses.

BALLON, subst. mas., vessie enflée d'air et entourée de cuir, dont on se sert pour jouer en se la renvoyant les uns aux autres.



Ballon.

BALLOT, subst. mas., paquet de marchandises.

BALLOTTER, agiter en sens divers.—Fig., discuter une affaire, l'agiter de part et d'autre; en délibérer.—Fig., se jouer de quelqu'un; le tenir en suspens : ils m'ont *ballotté* pendant deux ans.

BALOURD, E, subst., personne grossière et stupide.

BALOURDISE, subst. fém. : il est d'une grande *balourdise*.— Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos : vous avez fait là une véritable *balourdise*.

BALUSTRADE, subst. fém., assemblage de plusieurs balustres servant d'ornement et de clôture.

BALUSTRE, subst. mas., sorte de petit pilier façonné qu'on met sous des appuis pour faire des clôtures.

BAMBOCHE, subst. fém., marionnette plus grande que les marionnettes ne le sont ordinairement : spectacle de *bamboches*, faire jouer des *bamboches*.— Personne de petite taille mal prise.

BAMBOU, subst. mas., espèce de roseau. — Canne faite de ce roseau.

BANALITÉ, subst. fém., chose banale, commune : dire, écrire des *banalités*, etc.

BANCAL, E, adj. et subst., se dit d'un homme ou d'une femme qui a les jambes tortues : un homme *bancal*, une femme *bancale*.

BANDEAU, subst. mas., bande qui sert à ceindre le front et la tête : *bandeau* de toile : un turban est une espèce de *bandeau*; le *bandeau* royal.

BANDER, v. act., lier et serrer avec une bande, ou un bandeau, ou une bandelette : *bander* une plaie, *bander* les yeux. — Tendre avec effort : *bander* un arc, un ressort; cette corde *bande* trop.

BANDEROLLE, subst. fém., petite enseigne qu'on arbore au haut des navires.—Espèce d'étendard qui sert d'ornement : un pain bénit orné de *banderolles*.

BANDIT, subst. mas., banni qui se mettait dans une troupe de voleurs. — *Bandit* marque un défaut de probité et de sentiment : c'est un *bandit*, un vrai *bandit*.— Etre fait comme un *bandit*, avoir le visage défait et les vêtements en désordre.

BANK-NOTES, subst. mas. plur., billets de paiement d'Angleterre.

BANLIEUE, subst. fém., aujourd'hui étendue de pays autour d'une ville et qui en dépend.



Gardes nationaux de la banlieue.

BANNI, E, part. passé de *bannir*, et adj., exilé, éloigné d'un pays par condamnation; chassé d'une société, d'une maison.

BANNIÈRE, subst. fém., autrefois étendard carré que faisait porter devant lui un chevalier.

BANNIR, v. act., condamner par autorité de justice à sortir d'un état, d'une province, d'une ville : il a été *banni* de la ville; on l'a *banni* du pays.

BANQUE, subst. fém., commerce, trafic sur les espèces et le papier; lieu où celui qui fait ce trafic exerce sa profession.— Etat, fonctions du banquier : faire la *banque*.

BANQUEROUTE, subst. fém., cessation de paiement par insolvabilité réelle ou supposée.— *Banqueroute* simple occasionnée par des fautes graves; *banqueroute* frauduleuse causée par la mauvaise foi.

BANQUET, subst. mas., festin, repas magnifique. — On dit : *banquet* royal, *banquet* des dieux.

BANQUIER, subst. masc., celui qui fait la banque.

BAPTÊME, subst. mas., sacrement qui, suivant la doctrine de l'église, efface le péché originel : le *baptême*, l'immersion dans l'eau, la purification par l'eau est de la plus haute antiquité.

BAPTISER, v. act., donner, conférer le baptême.

BAQUET, subst. mas., petit cuvier de bois qui a les bords fort bas.

BARAGOUIN, subst. mas., langage imparfait et corrompu : je ne comprends pas son *baragouin*.

BARAGOUINER, v. act., parler mal une langue. —*Baragouiner* un discours; *baragouiner* l'anglais, le mal parler.

BARAQUE, subst. fém., hutte; petit logement; réduit de planches; échoppe de bois; petite boutique ouverte : les *baraques* de la foire.



Baraque de Polichinelle.

BARAQUER, v. neut., faire des baraques pour s'y loger.

BARBARE, subst. et adj. des deux genres. Les Grecs appelaient *barbares* toutes les nations qui ne parlaient pas leur langue.— Les Latins nommaient *barbares* tous les autres peuples, excepté les Grecs, qu'ils reconnaissaient pour une nation savante et policée.—Quant à nous, nous donnons à peu près au mot *barbare* les deux acceptions qu'il avait chez les Grecs : manière de parler *barbare*, terme *barbare*, style *barbare*.

BARBARIE, subst. fém., état d'un peuple dépourvu de civilisation : la *barbarie* du huitième siècle; les ténèbres de la *barbarie*; être plongé dans la *barbarie*.— *Barbarie* de langage, de style, etc., grossièreté, impropriété de langage, de style, etc. — Par extension, cruauté, inhumanité : les vainqueurs eurent beaucoup de *barbarie* pour les vaincus.

BARBE, subst. fém., poil du menton et des joues : *barbe* blanche, *barbe* vénérable.

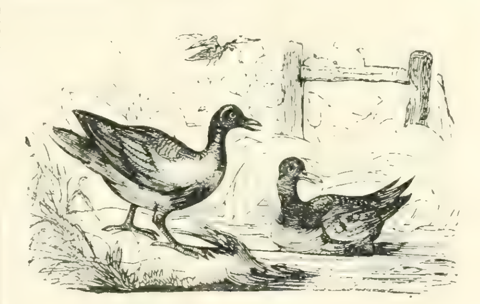
BARBET, subst. mas.; au fém., **BARBETTE**, chien à poil frisé qui va à l'eau.

BARBIER, subst. mas.; au fém., **BARBIÈRE**, celui, celle dont la profession est de faire la barbe.

BARBIFIER, v. act., raser, faire la barbe. Fam. — *se* **BARBIFIER**, v. pron., se faire la barbe. Fam.

BARBON, subst. mas., t. de dénigrement, vieillard. — On dit d'un jeune homme trop sérieux pour son âge qu'il fait le *barbon*.

BARBOTER, v. neut., fouiller avec le bec dans la bourbe. — Par extension, mettre les mains dans l'eau en l'agitant; marcher dans la boue de manière à se crotter.



Les canards barbotent.

BARBOTEUR, subst. mas., nom donné aux canards privés, pour les distinguer des canards sauvages. — Fig., qui fait des choses malpropres.

BARBOUILLAGE, subst. mas., ouvrage de barbouilleur.—Mauvaise peinture, mauvaise écriture : ce tableau n'est qu'un *barbouillage*.

BARBOUILLER, v. act., salir, souiller, tacher : *barbouiller* le visage à quelqu'un; *barbouiller* d'encre, etc. — Fam. : il se croit auteur parce qu'il a *barbouillé* beaucoup de papier.

BARBOUILLEUR, subst. mas.; au fém., **BARBOUILLEUSE**, artisan qui, avec une brosse, peint grossièrement des portes, des fenêtres, etc.— Au fig., mauvais peintre; méchant auteur; homme qui forme mal ses lettres.

BARBU, **E**, adj., qui a de la barbe



Homme à barbe.

BARCAROLLE, subst. fém., chanson en langue vénitienne que chantent les gondoliers à Venise.

BARIL, subst. mas. : *baril* d'huile, d'anchois, etc. ; *baril* plein d'huile, d'anchois.

BARIOLER, v. act., peindre de diverses couleurs, mais sans règle et bizarrement : habit *bariolé*, de diverses couleurs mal assorties.

BAROMÈTRE, subst. mas., instrument météorologique servant à marquer les variations qui arrivent dans la pression de l'air atmosphérique.

BARON, subst. mas. ; au fém., **BARONNE**, titre de noblesse d'un degré au-dessus de celui de gentilhomme.

BAROQUE, adj. des deux genres, irrégulier, bizarre, inégal : caractère *baroque*, cérémonie *baroque*.

BARQUE, subst. fém., nom générique de plusieurs espèces de bâtiments propres à naviguer soit sur les rivières, soit sur la mer : les *barques* de sauvages. — On se sert aussi de *barques* sur les lacs.

BARRE, subst. fém., pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue : *barre* d'appui d'une fenêtre, *barre* de sûreté derrière une porte, etc.

BARREAU, subst. mas., espèce de barre qui sert de clôture.

BARRER, v. act., fermer avec une barre par-derrière : *barrer* une porte.

BARRICADE, subst. fém., espèce de retranchement fait à la hâte avec des tonneaux ou des paniers chargés de terre, avec des arbres, des charrettes, des pieux, des pavés ou autres choses semblables : faire une *barricade*, enfoncer, forcer, rompre une *barricade* ; nous attaquâmes la *barricade*.

BARRICADER, v. act., faire des barricades : *barricader* les rues.

BARRIÈRE, subst. fém., assemblage de plusieurs pièces de bois pour fermer un passage : la *barrière* d'une ville ; ouvrir, fermer la *barrière* ; franchir, forcer une *barrière*, la *barrière*. — On a donné ce nom aux bureaux placés aux frontières et à l'entrée des villes pour la perception des droits sur les marchandises.

BARRIQUE, subst. fém., sorte de gros tonneau.

BAS, mas. ; au fém., **BASSE**, adj., qui a peu de hauteur : une chaise, une table *basse*. — Qui est situé dans un lieu relativement peu ou point élevé : salle *basse*, *bas* étage.

BAS, subst. mas., pièce du vêtement dont on se couvre les pieds et les jambes.

BASCULE, subst. fém., pièce de bois dont les deux extrémités opposées montent et descendent alternativement par le moyen d'un essieu qui la traverse dans sa longueur. — Sorte de jeu où deux enfants, placés chacun sur le bout d'une planche mise en contre-poids, s'amusent à se faire hausser et baisser.



Bascule.

BASE, subst. fém., tout ce qui sert de soutien à quelque corps posé dessus.

BASER, v. act., appuyer, poser sur une base. Il ne s'emploie qu'au fig. — *se* **BASER**, v. pron. : une science doit se *baser* sur l'expérience.

BASILIQUE, subst. fém., autrefois maison

royale, aujourd'hui église remarquable par sa grandeur, etc. : la *basilique* de Saint-Pierre.

BAS-RELIEF, subst. mas., ouvrage de sculpture dont le sujet est en partie engagé dans le bloc : *bas-relief* de marbre, de bronze.

BASSE-COUR, subst. fém., cour de ferme où se fait le dépôt du fumier et où s'élève la volaille.



Basse-cour.

BASSESSE, subst. fém., il ne se dit qu'au fig., du vice qui inspire des sentiments ou des actions indignes d'un honnête homme, d'un homme de cœur : *bassesse* d'âme, de cœur, de sentiments.

BASSET, subst. mas., t. de chasse, chien qui a les jambes courtes et quelquefois tortues.

BASSE-TAILLE, subst. fém., se dit de la partie de basse qui se chante ou qui se joue sur l'instrument.—On appelle aussi *basse-taille* la personne qui chante cette partie.

BASSIN, subst. mas., grande pièce d'eau dans les jardins.

BASSINER, v. act., chauffer avec une bassinoire : *bassiner* un lit.

BASSINET, subst. mas., la partie de l'arme à feu où l'on met l'amorce : mettre la poudre au *bassinet*.

BASSINOIRE, subst. fém., espèce de bassin à manche, avec un couvercle percé, et dans lequel on met de la braise pour chauffer un lit : *bassinoire* de cuivre, d'argent.

BASTILLE, subst. fém., nom qu'on donnait autrefois à un château ayant plusieurs tours l'une proche de l'autre. Il y en avait un à Paris bâti de cette manière qui servait de prison d'état.

BASTION, subst. mas., ouvrage de fortification : attaquer un *bastion*.

BASTONNADE, subst. fém., coups de bâton : on lui a donné la *bastonnade*.

BAT, subst. mas., espèce de selle de bois qu'on met sur les ânes pour y ajuster des paniers, etc.

BATAILLE, subst. fém., combat général entre deux armées.—On dit : livrer *bataille*, et donner, présenter la *bataille*.

BATAILLER, v. neut., donner bataille. Vieux. —Fig., contester fortement, disputer avec chaleur.

BATAILLON, subst. mas., corps de troupe faisant partie d'un régiment d'infanterie : régiment de deux, de quatre *bataillons*.

BATEAU, subst. mas., espèce de barque dont on se sert ordinairement sur les rivières : grand *bateau*, petit *bateau*.



Bateau à vapeur.

BATELEUR, subst. mas.; au fém., **BATELEUSE**, celui, celle qui monte sur des tréteaux dans les places publiques pour amuser le peuple et en tirer quelque profit; faiseur de tours de passe-passe.

BATELIER, subst. mas.; au fém., **BATELIÈRE**, celui ou celle dont le métier est de conduire un bateau.

BÂTIMENT, subst. mas., maison, édifice : *bâtiment* civil, *bâtiment* militaire; un corps de *bâtiment*; entretenir, réparer un *bâtiment*, etc. —Vaisseau ou navire.

BÂTIR, v. act., construire, édifier, ou : faire construire, faire édifier : *bâtir* une maison, une chaumière, un palais, une église, un pont.

BÂTON, subst. mas., long morceau de bois qu'on peut tenir à la main et qui sert à divers usages : gros *bâton*; *bâton* noueux; marcher avec un *bâton*; s'appuyer sur un *bâton*; donner, asséner des coups de *bâton*.

BÂTONNER, v. act., donner des coups de bâton.

BÂTONNIER, subst. mas., celui qui autrefois avait en dépôt, pour un temps, le bâton d'une confrérie.—*Bâtonnier* des avocats, avocat choisi par son ordre pour en être le chef pendant un certain temps.

BATTANT, E, adj., qui bat. — Une porte *battante*, qui se ferme d'elle-même; une pluie *battante*, une forte pluie.

BATTERIE, subst. fém., querelle avec coups. —T. de guerre, réunion de pièces d'artillerie disposées pour tirer contre l'ennemi.

BATTOIR, subst. mas., sorte de palette à long manche ou à manche court, dont on se sert pour jouer à la longue ou courte paume. — Instrument de bois pour battre le linge quand on lave la lessive.

BATTRE, v. act., frapper, donner des coups pour faire du mal.

battue, subst. fém., action d'une troupe de gens qui battent les bois et les taillis, pour en faire sortir les loups, les renards, etc.

baudet, subst. mas., âne. — Au fig., ignorant, stupide.

bauge, subst. fém., lieu fangeux où le sanglier reste couché pendant le jour : les chiens firent sortir le sanglier de la *bauge*.

baume, subst. mas., liqueur qui distille de certains arbres.

bavard, e, subst., homme vain, grand parleur, celui ou celle qui parle sans discrétion et sans mesure. Voy. **babillard**. — Il s'emploie quelquefois adj. : homme *bavard*, femme *bavarde*.

bavardage, subst. mas., action de bavarder : quand finirez-vous ce *bavardage?*

bavarder, v. neut., parler excessivement de choses frivoles ou qu'on devrait tenir secrètes : cet homme-là ne fait que *bavarder*.

bavaroise, subst. fém., infusion de thé avec du sirop de capillaire au lieu de sucre : prendre une *bavaroise*.

baver, v. neut., jeter de la bave.

bavolet, subst. mas., sorte de coiffure villageoise.

bayadère, subst. fém., femme indienne dont la profession est de danser devant les pagodes.

bazar, subst. mas., marché public dans l'Orient. Ce mot a été importé en France : c'est un lieu d'exposition et de vente d'objets d'art et d'industrie.

béant, part. prés., bouche, gueule *béante*. — Au fig., qui présente une grande ouverture : gouffre *béant*.

béat, e, subst., dévôt.

béatification, subst. fém., acte par lequel le pape béatifie : il diffère de canonisation, en ce que dans l'acte de *béatification* le pape prononce comme personne privée, au lieu que dans l'acte de canonisation, il prononce comme juge, après un examen juridique. — En t. de phys., *béatification* électrique, expérience d'électricité dans laquelle, au moyen d'une couronne portant dans tout son contour des pointes un peu émoussées, on fait paraître la tête d'une personne isolée sur un tabouret, environnée d'une auréole semblable à celle dont les peintres entourent la tête des saints.

béatifié, e, part. passé de béatifier.

béatifier, v. act., mettre au rang des bienheureux.

béatitude, subst. fém., bonheur, félicité céleste, éternelle; vision de Dieu : jouir de la *béatitude*.

beau, bel, adj. mas. ; au fém., **belle**, qui a de la beauté : un *beau* cheval, un *bel* arbre, une *belle* peinture. — *Beau* se dit devant un subst. sing. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré ; *bel*, devant un subst. sing. dont la première lettre est une voyelle ou un *h* non aspiré : un *bel* homme, un *beau* haras; un *beau* chien, un *bel* oiseau. Quoi qu'il en soit, *bel* est demeuré encore en usage dans ces noms : *Philippe-le-Bel, Charles-le-Bel*.

beaucoup, adv. de quantité, une grande quantité, un grand nombre, plusieurs : il est *beaucoup* moins riche, vous êtes *beaucoup* plus savant; l'emporter, dépasser, surpasser de *beaucoup*. — Extrêmement : il doit *beaucoup*.

beau-fils, subst. mas., au fém. **belle-fille**, fils, fille du mari ou de la femme.

beau-frère, subst. mas., au fém. **belle-sœur**, mari de la sœur ou de la belle-sœur, femme du frère ou du beau-frère.

beau-père, subst. mas., au fém. **belle-mère**, celui qui a épousé notre mère, après la mort de notre père, ou celle qui a épousé notre père après la mort de notre mère.

beauté, subst. fém., réunion de formes, de proportions et de couleurs agréable aux yeux. Il se dit proprement des personnes et particulièrement du visage.

bec, subst. mas., partie dure et ordinairement pointue dont l'oiseau se sert pour manger et se défendre, ce qu'on appelle bouche ou gueule chez les autres animaux.



Grand bec.

bécasse, subst. fém., oiseau de passage à long bec. On dit d'une femme dépourvue d'esprit, que c'est une *bécasse*.

bec-de-lièvre, subst. mas., fente qui se voit aux lèvres de certaines personnes. — La personne qui a la lèvre fendue. — Au plur., des *becs-de-lièvre*.

bec-figue, subst. mas., oiseau qui se nourrit de figues.

bêche, subst. fém., t. de jard., outil de fer, plat, large et tranchant, avec un manche de bois.

bêché, e, part. passé de *bêcher :* cette terre est assez *bêchée*.

bêcher, v. act., couper, creuser et remuer la terre avec la bêche.

becqueter, v. act., donner des coups de bec : les oiseaux *becquettent* les fruits.

bedeau, subst. mas., bas officier d'une église, portant verge ou masse, dont la principale fonction est de marcher devant les prêtres pour leur faire faire place.

bedouin, **e**, subst. et adj., se dit de l'Arabe errant du désert.



Bedouin.

beffroi, subst. mas., tour ou clocher où on fait le guet, où l'on sonne l'alarme. — La cloche du *beffroi*.

bégaiement, subst. mas., action de bégayer, vice de prononciation du *bègue*.

bégayer, v. neut., parler en répétant la même syllabe avant de prononcer celle qui suit.

bègue, adj. des deux genres, se dit de celui ou celle qui ne peut parler sans bégayer : il est *bègue*, elle est *bègue*.

beignet, subst. mas., espèce de pâte frite à la poêle. Quand cette pâte enveloppe des quartiers de fruits, on dit *beignets* de pommes, de pêches, etc.

bêler, v. neut., faire un bêlement, des bêlements; il se dit des moutons et des agneaux : les brebis bêlent.

bel-esprit, subst. mas. Au sing. ces deux mots unis par un tiret n'en font qu'un; au plur., on dit en deux mots séparés *beaux esprits*. Homme qui se pique d'esprit, qui affecte d'en montrer, etc. Il diffère de l'homme d'esprit, en ce que celui-ci ne s'affiche pas, et laisse faire à l'autre ses preuves.

bélier, subst. mas., le mâle de la brebis.

belliqueux, adj. mas., au fém. **belliqueuse**, guerrier, martial, valeureux : nation *belliqueuse*.

belvéder, mieux **belvédère**, subst. mas., espèce de pavillon ou de terrasse construite au haut d'un logis, d'où l'on découvre une grande étendue de pays.

benedicite, subst. mas., prière qu'on fait avant le repas : dire le *benedicite*. — Il n'a point de plur.

bénédiction, subst. fém., action par laquelle un prêtre bénit, par laquelle un père, une mère bénissent leurs enfants. — On appelle *bénédiction* nuptiale la cérémonie religieuse du mariage.

bénéfice, subst. mas., profit, avantage : tout a tourné à son *bénéfice*; *bénéfice* d'au-

nage, etc. — Dans le commerce, on appelle *bénéfice* le gain qui résulte de quelque opération commerciale.

BENÊT, adj. et subst. mas., sot, niais : ce homme est bien *benêt*, c'est un *benêt*.



Benêt.

BÉNÉVOLE, adj. des deux genres. Il ne se dit guère que dans ces locutions : lecteur *bénévole*, auditeur *bénévole*, lecteur, auditeur favorablement disposé.

BÉNIR, v. act., *bénir* une église, une chapelle, des vêtements; *bénir* un abbé, une abbesse, les installer dans leur dignité avec certaines cérémonies. — Donner la bénédiction en faisant le signe de la croix.

BÉNITIER, subst. mas., sorte de vase que l'on met à côté du chevet du lit et qu'on remplit d'eau bénite.

BÉQUILLE, subst. fém., bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les vieillards, les infirmes, les estropiés et quelquefois les convalescents s'appuient pour marcher : marcher avec des *béquilles*, s'appuyer sur une *béquille*.

BERCEAU, subst. mas., sorte de petit lit où l'on couche les enfants au maillot : mettre un enfant dans son *berceau*.—Fig., bas âge : un enfant qui est encore au *berceau*.

BERCER, v. act., balancer un berceau pour endormir l'enfant qui y est couché. — Fig., leurrer : vous me *bercez* depuis longtemps de cette espérance.

BERGER, subst. mas.; au fém., **BERGÈRE**, celui ou celle qui garde les brebis.

BERGERIE, subst. fém., le lieu où l'on enferme les moutons et les brebis.

BERLINE, subst. fém., espèce de voiture inventée à Berlin, qui peut contenir quatre ou six personnes.



Berline.

BERNER, v. act., mettre quelqu'un sur une couverture et le faire sauter en l'air. Voy. **BERNE**.—Fig., se moquer de..., tourner en ridicule, etc.

BESACE, subst. fém., espèce de long sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches.

BESICLES, subst. fém. plur., sorte de lunettes qui s'adaptent autour de la tête.

BESOGNE, subst. fém., travail, ouvrage : avoir de la *besogne*, se mettre à la *besogne*, être assidu à la *besogne*.

BESOIN, subst. mas., manque de quelque chose qui est nécessaire : j'ai *besoin* de quelque chose; je n'ai *besoin* de rien.

BÉTAIL, subst. mas., troupeau de bêtes qu'on mène paître.

BÊTE, subst. fém., animal irraisonnable.—On appelle *bêtes sauvages* celles qui ne sont pas privées; *bêtes farouches*, celles qu'il est difficile d'apprivoiser; *bêtes féroces*, celles qui aiment la chair et le sang.

BÊTEMENT, adv., en bête, sottement, stupidement : il parle, il agit *bêtement*.

BÊTISE, subst. fém., stupidité, sottise.—Ignorance crasse.—Action ou discours d'une bête : il a fait une grande *bêtise*; il ne dit que des *bêtises*.

BETTERAVE, subst. fém., plante potagère : le sucre de *betterave* est extrait de cette racine.

BEURRE, subst. mas., crême épaissie à force d'être battue dans la baratte. — *Beurre* noir, fondu et noirci dans la poêle.

BÉVUE, subst. fém., méprise, erreur.

BIAIS, subst. mas., obliquité, sens oblique, ligne oblique : il y a du *biais* dans ce bâtiment, dans cette maison.

BIBERON, subst. mas., petit vase qui a un bec ou un tuyau par lequel on fait boire un petit enfant ou un malade : élever un enfant au *biberon*.

BIBLE, subst. fém., livre ou recueil qui contient la Sainte-Ecriture divisée en Vieux et Nouveau Testament.

BIBLIOTHÈQUE, subst. fém., lieu où l'on tient

un grand nombre de livres rangés en ordre : la *bibliothèque* royale ; faire bâtir une *bibliothèque*. — Armoire destinée à contenir des livres.

BICHE, subst. fém., la femelle du cerf : une *biche* et son faon.

BICHON, subst. mas. ; au fém., BICHONNE, petit chien de Malte qui a le poil long et le nez court.

BICOQUE, subst. fém., petite place mal fortifiée et de peu d'importance. — On appelle aussi *bicoque* une maison très-petite : il demeure dans une *bicoque*.

BIDET, subst. mas., petit cheval : un *bidet* de poste est un petit cheval de poste réservé à la selle et qu'on n'attelle point.



Bidet.

BIEN, subst. mas., ce qui est utile, avantageux, agréable, dans le sens moral comme dans le sens physique.

BIEN-ÊTRE, subst. mas., tout ce qui contribue à une existence aisée et commode ; cette existence même : assurer son *bien-être*, se faire un *bien-être*, etc.

BIENFAISANCE, subst. fém., inclination à faire du bien aux autres : il a un grand fonds de *bienfaisance*.

BIENFAISANT, E, adj., qui aime à faire du bien, qui en fait. Il se dit des personnes, et, par extension, des choses qui ont rapport aux personnes : homme *bienfaisant*, âme *bienfaisante*.

BIENFAIT, subst. mas., bien que l'on fait à quelqu'un : c'est un *bienfait* signalé ; combler quelqu'un de *bienfaits*.

BIENFAITEUR, subst. mas. ; au fém., BIENFAITRICE, celui ou celle qui a fait quelque bien à quelqu'un : il est mon *bienfaiteur*, elle est ma *bienfaitrice*.

BIENHEUREUX, adj. mas. ; au fém., BIENHEUREUSE, fort heureux, extrêmement heureux : *bienheureux* celui qui....

BIENSÉANCE, subst. fém., convenance : c'est un procédé qui choque, qui blesse la *bienséance*, les *bienséances* ; il est de la *bienséance* de....

BIENTÔT, adv. de temps, sous peu, dans peu de temps, promptement : je reviendrai *bientôt*.

BIENVEILLANCE, subst. fém., affection, bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un.

BIENVEILLANT, E, adj., qui a ou qui marque de la bienveillance. Il se dit des personnes et des choses : un homme *bienveillant*, un homme *bienveillant* pour un autre.

BIENVENU, E, adj., bien reçu, regardé de bon œil.

BIENVENUE, subst. fém., heureuse venue. Il ne se dit que dans cette phrase : faire la *bienvenue* à quelqu'un, le féliciter sur son heureuse arrivée.

BIÈRE, subst. fém., sorte de boisson qui se fait avec de l'orge, du froment et du houblon : double *bière*, petite *bière*, *bière* blanche, *bière* nouvelle, brasseur de *bière*. — On appelle *bière de mars*, la bière brassée dans le mois de mars. — Prov., fig. et pop. : ce n'est pas de la petite *bière*, ce n'est pas une bagatelle. — *Bière*, cercueil, coffre de bois où l'on met un corps mort : mettre un mort dans la *bière* ; clouer une *bière*, descendre une *bière* dans la fosse.

BIFFAGE, subst. mas., action de raturer.

BIFFÉ, E, part. passé de *biffer*, et adj. : cette clause est *biffée*.

BIFFER, v. act., effacer ce qui est écrit : *biffer* des mots.

BIFTECK, subst. mas., tranche de bœuf cuite sur le gril : *bifteck* aux pommes de terre, au cresson, à l'anglaise, etc.

BIGAME, adj. des deux genres, qui est marié à deux personnes en même temps : il ou elle est *bigame*.

BIGAMIE, subst. fém., crime consistant à être marié avec deux personnes en même temps.

BIGARRER, v. act., réunir sur un fond quelconque des couleurs qui tranchent ou sont mal assorties.

BIGARRURE, subst. fém., variété de couleurs tranchantes ou qui ne s'assortissent pas : cette robe a trop de *bigarrures*.

BIJOU, subst. mas. ; au plur., BIJOUX, petit ouvrage servant à la parure d'une personne, à l'ornement d'un cabinet, d'une chambre, etc. : cette dame a de beaux *bijoux*.

BIJOUTERIE, subst. fém., profession de ceux qui font commerce de bijoux.

BIJOUTIER, subst. mas. ; au fém., BIJOUTIÈRE, celui ou celle qui fait commerce de bijoux.

BILBOQUET, subst. mas., petit bâton tourné, creusé en coupe par un bout et pointu par l'autre, auquel est suspendue par une cordelette une boule qu'on jette en l'air et que l'on tâche de faire tomber et rester soit dans la cavité soit sur la pointe : jouer au *bilboquet*.

BILLARD, subst. mas., jeu d'adresse qui consiste à faire rouler une bille d'ivoire pour en frapper une ou plusieurs autres : jouer au *billard*.

BILLE, subst. fém., petite boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard : faire une *bille*, la mettre dans la blouse.

BILLET, subst. mas., petite lettre missive écrite sans cérémonie, petit écrit que l'on adresse à quelqu'un : recevoir, renvoyer un

billet, jeter sur la scène un *billet* contenant des vers.



Billet.

BILLOT, subst. mas., tronçon de bois gros et court : *billot* de cuisine, d'enclume, etc. : on lui a coupé la tête sur un *billot*; je mettrais la tête sur le *billot*, ma main sur le *billot*, pour dire : je l'affirmerais au prix de ma vie.

BINET, subst. mas., ustensile creux qu'on met dans la bobèche du chandelier; il porte au milieu une pointe de fer où l'on place le bout de la chandelle qui reste à brûler.

BINOCLE, subst. mas., télescope au moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même temps. — C'est aussi le nom d'une lorgnette à deux branches.

BIPÈDE, adj. des deux genres et subst. mas., se dit d'un animal à deux pieds, qui marche à deux pieds.

BIS, adv., qui marque qu'il faut chanter, dire ou faire une seconde fois la même chose : tout le parterre a crié *bis*. — Subst. mas. : ce couplet a eu les honneurs du *bis*.

BISAÏEUL, subst. mas., deux fois aïeul; le père du grand-père ou de la grand'mère.

BISAÏEULE, subst. fém., la mère de la grand' mère ou du grand-père.

BISBILLE, subst. fém., petite querelle, dissension sur des futilités. Fam. : ils ont eu une *bisbille*.

BISCAÏEN, subst. mas., espèce de mousquet ou de fusil qui porte beaucoup plus loin que les fusils ordinaires. — Petit boulet en fer.

BISCOTIN, subst. mas., sorte de petit biscuit ordinairement rond et extrêmement dur : manger des *biscotins*, servir des *biscotins*.

BISCOTTE, subst. fém., genre de pâtisserie qui se délaie en bouillie.

BISCUIT, subst. mas., pâte faite de la plus fine fleur de froment, de sucre et d'œufs, qu'on fait cuire au four dans des moules

BISE, subst. fém., vent sec et froid :

BISTOURI, subst. mas., instrument de chirurgien pour faire des incisions.

BITUME, subst. mas., matière liquide, noire huileuse et inflammable.

BITUMINEUX, adj. mas. ; au fém., **BITUMINEUSE**, qui est de la nature du bitume, qui contient du bitume : terres *bitumineuses*, eaux *bitumineuses*.

BIVOUAC, subst. mas., garde extraordinaire faite la nuit en plein air : être de garde, aller coucher au *bivouac*.

BIVOUAQUER, camper en plein air : l'armée a *bivouaqué* six jours de suite.

BIZARRE, adj. des deux genres, fantasque, extravagant, capricieux : homme, femme *bizarre*; un caractère *bizarre*.

BIZARRERIE, subst. fém., caractère de ce qui est bizarre : la *bizarrerie* de tel homme, de telle femme; la *bizarrerie* de l'esprit, de l'humeur, des opinions; la *bizarrerie* d'un ajustement. — Singularité de l'humeur, extravagance : cet homme, cette femme est d'une *bizarrerie* choquante.

BIZET, subst. mas., garde-national non revêtu de l'uniforme.



Bizet.

BLAFARD, E, adj., ne se dit que d'une couleur terne et d'une lumière faible : visage ou teint *blafard*, couleur *blafarde*, lueur *blafarde*.

BLAGUER, v. neut., mentir avec effronterie et cependant en plaisantant.

BLAGUEUR, subst. mas. et adj. ; au fém., **BLAGUEUSE**, se dit de celui ou celle qui blague.

BLÂMABLE, adj. des deux genres, qui mérite d'être blâmé : une personne *blâmable*, une action *blâmable*.

BLÂME, subst. mas., sentiment, discours par lequel on *blâme*, on désapprouve : éviter le *blâme*, encourir le *blâme* ; tout le *blâme* en retombera sur vous.

BLANC, adj. mas. ; au fém., **BLANCHE**, qui est de la couleur de la neige, du lait, etc. : papier *blanc*, robe *blanche*.

BLANC, subst. mas., la couleur *blanche*.—Les vêtements *blancs* : s'habiller de *blanc*, vouer un enfant au *blanc*.

BLANC-BEC, subst. mas., t. de mépris, jeune homme sans expérience.

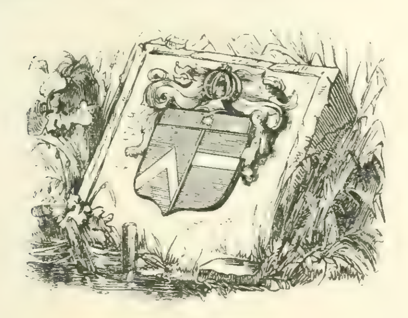
BLANCHIR, v. act., rendre blanc.—Laver, nettoyer le linge sale.

BLANCHISSERIE, subst. fém., nom que l'on donne à certains lieux où l'on blanchit les toiles ou les cires.

BLANCHISSEUR, subst. mas. ; au fém., **BLANCHISSEUSE**, celui ou celle qui blanchit la toile, qui nettoie le linge.

BLANQUETTE, subst. fém., sorte de petit vin blanc de Languedoc ; petite poire d'été ; fricassée blanche faite ordinairement de veau ou d'agneau.

BLASON, subst. mas., science ou art héraldique enseignant à déchiffrer les armes et armoiries, à nommer dans les termes propres les pièces et meubles qui les composent. — Les pièces et meubles qui entrent dans l'écu : je connais le *blason* de telle maison.



Blason.

BLASONNER, v. act., peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur sont propres.

BLASPHÈME, subst. mas., parole ou discours impie, injurieux à la majesté divine, à la religion, aux saints, aux grands hommes, à la vérité : dire un *blasphème*, accuser quelqu'un d'un *blasphème*.

BLASPHÉMER, v. neut., proférer un blasphème, des blasphèmes : vous *blasphémez* ; on ne saurait dire cela sans *blasphémer*.

BLÉ, plante graminée qui produit un chaume noueux, qui a la feuille comme le roseau, et qui porte dans des épis une graine propre à faire du pain.



Blé

BLÊME, adj. des deux genres, très-pâle : visage *blême* ; teint *blême*.

BLÉMIR, v. neut., pâlir excessivement, devenir *blême*.

BLESSANT, E, part. prés. de *blesser*, et adj., qui blesse, qui choque : discours *blessant*, opinion *blessante*.

BLESSÉ, E, part. passé de *blesser*, et adj., qui a reçu une blessure : il est *blessé* à mort. — Il est aussi subst. : les morts et les *blessés* ; avoir soin des *blessés*. — Fig. : cerveau *blessé*, qui a quelque grain de folie.

BLESSER, v. act., donner un coup qui cause de la douleur, soit que ce coup fasse une plaie, soit qu'il n'en fasse pas. — Fig. et prov. : vous ne savez pas où le soulier, où le bât le *blesse*, vous ne connaissez pas ses peines secrètes.

BLESSURE, subst. fém., plaie, contusion, fracture faite par une cause extérieure.

BLEU, E, adj., qui est de couleur d'azur, de la couleur du ciel : habit *bleu*, yeux *bleus*.

BLOC, subst. mas., gros morceau d'une matière dure qui n'est point encore travaillée : un *bloc* de marbre, de pierre, de fer.

BLOCUS, subst. mas., maison de bois où l'on place du canon, campement de troupes sur les avenues d'une ville, station d'une flotte autour d'un port pour empêcher qu'il n'y puisse entrer aucun secours ni munitions ; action de les cerner. — Défense d'entrer dans un port, d'aborder une côte.

BLOND, E, adj., qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Il se dit particulièrement des cheveux et du poil : poil *blond*, cheveux *blonds*, barbe *blonde*, perruque *blonde*.

BLONDIN, E, adj. et subst., celui ou celle qui a les cheveux blonds : beau *blondin*, belle *blondine*.

BLOTTIR (*se*), v. pron., s'accroupir, se ramasser en un tas.

BLOUSE, subst. fém. On appelle ainsi chaque trou des coins et des côtés d'un billard : il y a six *blouses* dans un billard ; la bille est entrée dans la *blouse* ; les *blouses* des coins, des côtés ; mettre une bille dans la *blouse*. — *Blouse*, sar

eau de toile que portent les paysans, les charretiers.



Blouse.

BLOUSER, v. act., t. de billard, faire entrer dans la blouse — Fig., tromper : il m'a déjà *blousé* deux fois, je ne m'y laisserai plus prendre.

BOA, subst. mas., sorte de serpent d'une énorme grosseur.—Les dames appellent *boa*, sans doute à cause de sa forme, une fourrure qu'elles mettent autour de leur cou pour se garantir du froid.



Boa.

BOBÈCHE, subst. fém., partie du chandelier où se met la chandelle. — Il se dit d'un niais, d'un imbécile.

BOBINER, v. act., dévider du fil sur la bobine.

BOBO, subst. mas., expression enfantine, petit mal, petite douleur.

BOCAGE, subst. mas., sorte de petit bois. Il n'est guère d'usage qu'en poésie : *bocage* frais, agréable, délicieux.

BOCAL, subst. mas., vase pour le vin, dont le col est étroit ; sorte de bouteille de terre, de verre, de crystal : *bocal* de vin, de tabac, de fruits à l'eau-de-vie.

BŒUF, subst. mas., espèce de mammifère ruminant : quadrupède armé de cornes.



Bœuf.

BOHÉMIEN, subst. mas. ; au fém., BOHÉMIENNE, sorte de vagabonds qui couraient autrefois le pays en disant la bonne aventure et dérobant avec adresse.

BOIRE, v. act., avaler quelque liquide.

BOIS, subst. mas., substance dure et compacte des arbres : *bois* de chêne, de pin, etc. ; *bois* épais, touffu, de haute futaie, taillis.

BOISSEAU, subst. mas., ancienne mesure de capacité particulièrement destinée aux matières sèches : vendre, mesurer au *boisseau*.

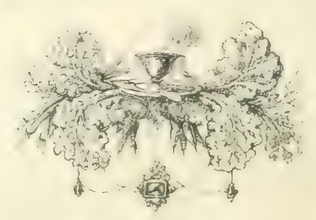
BOISSON, subst. fém., liqueur à boire, ce qu'on boit.

BOÎTE, subst. fém., sorte de petit vaisseau fait de bois ou de carton, avec un couvercle, et servant à divers usages.

BOITER, v. neut., clocher ; ne pas marcher droit. — *Boiter* tout bas, fléchir légèrement le genou du côté malade ou faible.

BOITEUX, adj. et subst. mas. ; au fém., BOITEUSE, celui, celle qui boite : un *boiteux* ; il est *boiteux*.

BOL, subst. mas., petit vase en forme de demi-globe, qui sert à prendre certaines boissons : un *bol* d'argent, de porcelaine.



Bol.

BOMBE, subst. fém., grosse boule de fer qu'on lance au moyen d'un mortier, et qui éclate quand elle est arrivée à sa destination, au moyen d'une mèche qui y est adaptée : jeter des *bombes*.

BON, subst. mas., écrit qu'on donne à une personne, pour qu'elle aille toucher une somme ou recevoir un objet quelconque, et qui porte ces mots : *bon* pour la somme de..., *bon* pour du bois, du pain, etc.

BON, adj. mas. ; au fém., BONNE, s'applique en général, dans le sens moral comme dans le sens physique, aux choses qui ont les qualités convenables à leur nature, à leur destination : un *bon* pays ; de *bons* aliments ; de *bon* tabac ; une *bonne* idée.

BONBON, subst. mas., terme emprunté du

langage des enfants, et qu'on emploie en leur parlant, pour désigner des sucreries.

BONBONIÈRE, subst. fém., boîte à bonbons : une belle *bonbonière*.

BOND, subst. mas., se dit en général de l'action d'un corps en mouvement qui rejaillit à la rencontre de la terre ou d'un autre corps sur lequel il tombe : la balle a fait deux *bonds*.

BONDIR, v. neut., faire un ou plusieurs *bonds* : une balle de paume *bondit* ; un boulet de canon *bondit*.

BONHEUR, subst. mas., moment heureux, accident heureux, bonne fortune : il lui est arrivé un grand *bonheur* ; c'est un coup de *bonheur*.

BONHOMIE, subst. fém., bonté naturelle et simplicité qui paraît dans toutes les actions : il est plein de *bonhomie*.

BONHOMME, subst. mas., vieillard qui a de la bonhomie.

BONIFIER, v. act., mettre en meilleur état. Il se dit principalement en parlant des terres.

BONJOUR, subst. mas., terme dont on se sert pour saluer quelqu'un : je vous souhaite le *bonjour*.

BON-MOT, subst. mas., facétie, repartie fine.

BONNE-AVENTURE, subst. fém., prédiction de ce qui doit arriver : dire la *bonne-aventure*.

BONNE D'ENFANTS, subst. fém., femme attachée spécialement au soin des enfants.



Bonne d'enfants.

BONNE-FOI, subst. fém., être de *bonne foi* : la *bonne foi* devrait toujours exister dans les affaires.

BONNET, subst. mas., espèce de coiffure de formes différentes : *bonnet* à poil.

BONNETIER, subst. mas. ; au fém., **BONNETIÈRE**, celui ou celle qui fait et vend des bonnets, des bas, etc.

BON-SENS, subst. mas., portion de jugement et d'intelligence départie à tous les hommes bien organisés et sans violentes passions.

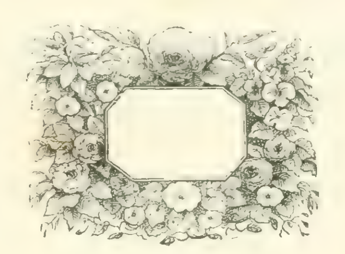
BONSOIR, subst. mas., salut sur la fin du jour : souhaiter le *bonsoir*.

BONTÉ, subst. fém., qualité de ce qui est bon ; qualité par laquelle une chose est bonne dans son genre, soit au sens physique, soit au sens moral : la *bonté* d'une boisson ; la *bonté* du cœur.

BORD, subst. mas., extrémité d'une surface, ce qui la termine : le *bord* d'un verre ; les *bords* d'un chapeau, la partie du chapeau qui dépasse la forme par en bas.

BORDER, v. act., garnir le bord d'une étoffe, d'un habillement, d'un meuble, etc., en y adaptant des galons, des rubans. — *Border* un lit, faire entrer les bords de la couverture ou des draps entre le bois du lit et la paillasse ou les matelas.

BORDURE, subst. fém., ce qui borde, ce qui entoure. — Cadre d'un tableau, d'une glace.



Bordure de fleurs.

BORGNE, adj. et subst. des deux genres, qui n'a qu'un œil, qui ne voit que d'un œil : un *borgne*, une *borgne*.

BORNE, subst. fém., pierre ou autre marque qui sert à indiquer les limites d'un champ. — *Bornes milliaires*, bornes placées de distance en distance, le long des grands chemins, pour indiquer les milles. — Pierre ronde qu'on met au coin des rues et contre les murs en certains endroits, de peur des dégradations que pourrait causer le choc des roues de voitures. — *Borne-fontaine*, borne à laquelle est adapté un robinet de fontaine, coulant à de certains intervalles pour tenir les rues propres.

BORNER, v. act., mettre des bornes à... : *borner* un champ, un vignoble.

BOSSE, subst. fém., grosseur, enflure ou élevure causée par une contusion.

BOSSU, E, adj. et subst., qui a une ou plusieurs bosses : un *bossu*, une *bossue*.

BOTANIQUE, subst. fém., science qui traite des plantes, de leurs propriétés : étudier la *botanique*.

BOTTE, subst. fém., assemblage, faisceau de plusieurs choses de la même nature liées ensemble : *botte* de paille, d'allumettes, d'asperges ; *botte* de fil, de soie. *Botte*, chaussure de cuir qui enferme le pied, et quelquefois le genou.

BOTTIER, subst. mas., cordonnier qui fait des bottes ou des bottines.

BOUC, subst. mas., quadrupède à cornes, dont la femelle s'appelle chèvre.



Bouc.

BOUCHE, subst. fém., ouverture placée entre le nez et le menton, partie par où sort notre voix et par où nous prenons nos aliments : ouvrir la *bouche*, la fermer.

BOUCHER, v. act., fermer une ouverture : *boucher* un trou, un tonneau, une bouteille, une porte, etc.

BOUCHER, subst. mas., celui qui tue bœufs, veaux et moutons, et qui vend la chair crue en détail.

BOUCHON, subst. mas., ce qui sert à boucher une bouteille, un flacon, etc. : un *bouchon* de liège, de bois ; un *bouchon* de cristal.

BOUCLE, subst. fém., anneau de différentes formes et qui sert à divers usages : *boucle* de rideau.

BOUCLER, v. act., mettre une boucle à, attacher avec une boucle : *boucler* ses souliers.

BOUCLIER, subst. mas., arme défensive qu'on portait autrefois au bras gauche pour se couvrir le corps.

BOUDER, v. neut., témoigner du mécontentement en faisant la mine et en gardant le silence, le plus souvent par humeur, par caprice.

BOUDERIE, subst. fém., fâcherie, humeur : quand la *bouderie* le prend une fois, il y tient.

BOUDEUR, adj. et subst. mas.; au fém., **BOUDEUSE**, qui boude habituellement : il est *boudeur*; c'est une *boudeuse*.

BOUDIN, subst. mas., boyau rempli de sang et de graisse de cochon assaisonnés, qu'on fait griller avant de le manger : un bout de *boudin*, une aune de *boudin*.

BOUDOIR, subst. mas., sorte de petit cabinet ordinairement orné et décoré, où les dames se retirent quand elles veulent être seules.

BOUE, subst. fém., terre molle foulée et détrempée de pluie ; fange des rues et des chemins.

BOUFFÉE, subst. fém., halenée, quantité d'air qui sort de la bouche d'une personne.—Des *bouffées* de tabac.

BOUFFON, subst. mas.; au fém., **BOUFFONNE**, celui dont la profession est de faire ou de dire des choses qui excitent à rire : le *bouffon* de la comédie, du prince.



Bouffon. — Jocrisse.

BOUGEOIR, subst. mas., sorte de petit chandelier sans pied élevé, propre à porter une bougie, et qu'on tient par le moyen d'un manche ou d'un anneau.

BOUGER, v. neut., se mouvoir de l'endroit où l'on est : si vous *bougez*, vous serez puni.

BOUGIE, subst. fém., chandelle de cire blanche ou jaune.

BOUILLI, subst. mas., viande cuite dans l'eau pour faire du bouillon.

BOUILLIE, subst. fém., mets composé de lait et de farine qu'on a fait bouillir, et dont on nourrit ordinairement les petits enfants.

BOUILLIR, v. neut., s'élever en petites ampoules, en parlant des liquides mis en mouvement par la chaleur ou par la fermentation : l'eau *bout*, le vin *bout*. — On dit fig., d'un jeune homme ardent, que le sang lui *bout* dans les veines.

BOUILLON, subst. mas., partie de l'eau qui s'élève au-dessus de sa surface par l'action du feu : faire bouillir de l'eau à petits *bouillons*. — *Bouillon*, eau dans laquelle on a fait bouillir pendant longtemps de la viande ou des herbes.

BOUILLONNER, v. neut., jeter des bouillons, jaillir par bouillons.

bouillotte, subst. fém., espèce de jeu de brelan fort en vogue aujourd'hui.

boulanger, subst. mas., au fém. **boulangère**, celui, celle dont le métier est de faire et de vendre du pain.


Boulanger.

boulangerie, subst. fém., art de faire le pain. — Commerce du boulanger. — Lieu où l'on fait le pain.

boule, subst. fém., bois tourné en rond dont on se sert pour jouer aux quilles ou à la *boule*.

boulet, subst. mas., boule servant à charger une pièce d'artillerie : elle est ordinairement de fer fondu.

boulette, subst. fém., petite boule de cire, de mie de pain, de papier, etc. : se jeter des *boulettes* à la tête.

boulevart ou boulevard, subst. mas., rempart. — On ne s'en sert plus au propre que pour désigner certaines promenades.

bouleversement, subst. mas., renversement qui cause un désordre considérable : le tonnerre tomba sur cette maison et y fit un *bouleversement* total.

bouleverser, v. act., renverser entièrement, ruiner, abattre.

bouquet, subst. mas., assemblage de fleurs liées ensemble.


Bouquet.

bouquetière, subst., fém., celle qui fait et vend des bouquets de fleurs naturelles.

bouquin, subst. mas., vieux livre dont on fait peu de cas.

bourbier, subst. mas., endroit creux plein de bourbe.

bourdon, subst. mas., grosse mouche ressemblant à l'abeille, qui, avec sa trompe, fait un bruit continuel et monotone.

bourdonnement, subst. mas., bruit que produisent en volant les bourdons, les mouches et beaucoup d'autres insectes.

bourdonner, v. neut., bruire, faire un certain bruit confus, naturel aux bourdons et autres mouches.

bourg, subst. mas., village considérable. — Gros village muré.

bourgade, subst. fém., petit bourg.

bourgeois, subst. mas. ; au fém., **bourgeoise**, citoyen, habitant d'une ville. *Bourgeois* se dit par opposition à noble, à militaire : les militaires sont souvent en querelle avec les *bourgeois*.

bourgeoisement, adv., d'une manière bourgeoise : vivre *bourgeoisement*.

bourlet ou bourrelet, subst. mas., espèce de coussin rempli de bourre ou de crin.

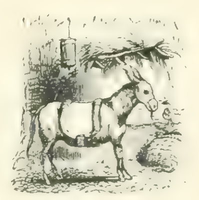
bourrasque, subst. fém., tourbillon de vent impétueux et de peu de durée.—Au fig., accident imprévu ; persécution violente, mais passagère.

bourre, subst. fém., poil de bœuf, de vache, de cheval et d'autres animaux à poils ras.— *Bourre* de laine, de soie.

bourreau, subst. mas., exécuteur de la haute-justice, des arrêts rendus en matière criminelle —Au fig., homme cruel, inhumain, qui se plaît à tourmenter les autres.

bourrer, v. act., remplir de bourre ; *bourrer* un enfant de friandises, lui en faire manger avec excès.

bourrique, subst. fém., femelle de l'âne ; ânesse. Voy. ce mot.—Par extension, méchant petit cheval dont on se sert comme d'un âne.


Bourrique.

bourriquet, subst. mas., petit ânon.

bourru, e, adj., d'un caractère brusque et chagrin.—On le dit subst. : votre oncle est un *bourru*.

bourse, subst. fém., espèce de petit sac fermant avec des cordons, etc., où l'on met l'argent.

BOURSOUFFLÉ, E, part. passé de *boursouffler*, et adj. : visage *boursoufflé*, enflé

BOURSOUFFLER, et non pas **BOURSOUFLER**, v. act., enfler.

BOUSCULER, v. act., mettre sens dessus dessous.

BOUSSOLE, subst. fém., cadran au centre duquel une aiguille dont la pointe est aimantée tourne sur le pivot et toujours du côté du nord.

BOUT, subst. mas., extrémité d'un corps, d'une étendue : le *bout* d'un bâton, d'une table; le *bout* du nez, du doigt, etc.

BOUTADE, subst. fém., caprice, saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUTEILLE, subst. fém., vaisseau fait de terre, de grès, de verre, de cuir, etc., et propre à contenir des liquides.—Ce que la *bouteille* contient : une *bouteille* de vin, d'eau-de-vie, d'encre, de cirage.



Bouteille.

BOUTIQUE, subst. fém., lieu au rez-de-chaussée des maisons, ouvert sur la rue, qui sert aux marchands pour débiter leurs marchandises.

BOUTIQUIER, subst. mas. ; au fém., **BOUTIQUIÈRE**, celui ou celle qui tient boutique.

BOUTON, subst. mas., petits corps de forme à peu près ronde ou ovale, que poussent les arbres, les arbustes et les arbrisseaux. — Par extension : *boutons* de petite vérole, de rougeole; *bouton* d'habit, de pantalon, de gilet, de chemise.

BOUTONNER, v. neut., commencer à pousser des boutons, en parlant des arbres, des arbustes et des arbrisseaux.—v. act., mettre les boutons dans les boutonnières : *boutonner* son habit, etc.

BOUTONNIÈRE, subst. fém., petite fente faite dans un vêtement pour y passer un bouton.

BOUVIER, subst. mas. ; au fém., **BOUVIÈRE**, celui ou celle qui conduit et garde les bœufs.

BOUVREUIL, subst. mas., oiseau de la grosseur d'une alouette, qui a le bec noir et le plumage de plusieurs couleurs, et dont le ramage est assez agréable.

BRACONNER, v. neut., chasser furtivement sur les terres d'autrui pour faire son profit du gibier.

BRACONNIER, subst. mas. ; au fém., **BRACONNIÈRE**, celui, celle qui braconne.

BRAILLER, v. neut., parler haut et mal à propos : criailler — Excéder, en chantant, le volume de sa voix naturelle

BRAIRE, v. neut., crier, en parlant de l'âne.

BRAISE, subst. fém., bois que le feu a réduit en charbons.—On appelle *braise* les charbons que les boulangers tirent de leur four, et qu'ils éteignent ensuite pour les vendre.

BRANCARD, subst. mas., sorte de civière qui sert pour transporter un malade couché, des meubles, des choses fragiles, etc.

BRANCHE, subst. fém., le bois que pousse le tronc d'un arbre.

BRANCHU, E, adj., qui a beaucoup de branches : arbre extrêmement *branchu*.

BRANDIR, v. act., secouer, agiter dans sa main un épieu, une pique, une hallebarde, comme pour s'apprêter à frapper : le chevalier *brandissait* sa lance.

BRANDON, subst. mas., sorte de flambeau fait avec de la paille tortillée.—On dit fig. : les *brandons* de la discorde, les *brandons* de la guerre.

BRANLANT, E, adj., qui branle, qui penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. — *Château branlant* se dit, au figuré, d'une personne ou d'une chose mal assurée, qui paraît près de tomber.

BRANLE, subst. mas., agitation, mouvement d'oscillation qui porte un corps tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : le *branle* d'une cloche : la mettre en *branle*.

BRANLER, v. act., agiter, mouvoir, remuer, faire aller de çà et de là : *branler* les jambes ; *branler* la tête.

BRAQUE, subst. des deux genres, espèce de chien de chasse à poil ras et oreilles pendantes : un *braque*, une *braque*. — On dit : il est fou comme un *braque*, en parlant d'un étourdi, d'un écervelé.



Chien braque.

BRAQUER, v. act., tourner dans une certaine direction. Il se dit proprement par rapport au canon, et, par extension, relativement à une lunette. Fam., de la vue : il a les yeux *braqués* sur moi.

BRAS, subst. mas., partie du corps humain, membre qui tient à l'épaule.

BRASIER, subst. mas., feu de charbons ardents: un *brasier* ardent.

BRASSARD, subst. mas., sorte d'ancienne armure dont on se couvrait le bras.

BRASSER, v. act., remuer avec les bras, à force de bras, plusieurs matières fluides afin de les mêler; il se dit particulièrement dans la fabrication de la bière.

BRASSERIE, subst. fém., le lieu où l'on brasse la bière.

BRASSEUR, subst. mas., celui qui brasse, fait brasser de la bière, et la vend en gros.

BRASSIÈRES, subst. fém. plur., espèce de petite camisole d'enfant qui sert à maintenir le corps.

BRAVADE, subst. fém., action, parole, manière par laquelle on brave quelqu'un : il lui a fait une *bravade* ; ses *bravades* ne m'intimideront pas.

BRAVE, subst. et adj. des deux genres, qui ne craint pas le danger, vaillant, courageux : un *brave* soldat; le poltron veut à toute force passer pour *brave*. — N'être *brave* qu'en paroles, n'être qu'un fanfaron.—Il se dit fam. pour bon, obligeant : un *brave* homme ; une *brave* femme.



Brave.

BRAVEMENT, adv., avec bravoure. — Habilement, adroitement : il s'est *bravement* tiré de cet embarras.

BRAVER, v. act., témoigner ouvertement que l'on ne craint pas quelqu'un, qu'on le méprise : *braver* les tyrans, les persécuteurs; pourquoi est-il venu me *braver* ainsi?

BRAVO, interj., mot dont on se sert pour applaudir un acteur, un chanteur, dans un théâtre, dans une assemblée.

BRAVOURE, subst. fém., qualité du brave, qui fait affronter sans crainte les dangers; vaillance. La *bravoure* diffère du *courage*, en ce qu'elle n'a rapport qu'à la guerre, tandis que le courage est de toutes les circonstances; la première est une espèce d'instinct, le second est une vertu. Il peut y avoir, dans certaines circonstances, du *courage* à laisser croire qu'on n'est pas *brave*. On n'a jamais dit *la bravoure*, pour *le courage civil* ; mais on dit bien *le courage guerrier*.—Au pluriel, actions de valeur : il raconte ses *bravoures* à tout le monde. Il n'est que du style critique ou comique.

BREBIS, subst. fém., la femelle du bélier : quadrupède qui fournit la laine : lait de *brebis*, troupeau de *brebis*. — Prov., *brebis* galeuse, personne dont la société est dangereuse ou désagréable. — Qui se fait *brebis*, le loup le mange; quand on est trop bon, on est exposé à être maltraité, insulté.

BRÈCHE, subst. fém., ouverture faite à une muraille ou à une clôture quelconque, par force ou autrement : les voleurs sont entrés par une *brèche* qu'ils ont faite. Ouverture faite aux murailles d'une place avec le canon ou par l'effet de la mine : le canon a fait *brèche*; monter à la *brèche*; mourir sur la *brèche*.

BRÈCHE-DENTS, subst. et adj. des deux genres, qui a perdu quelqu'une des dents de devant : cet homme est *brèche-dents* ; cette fille est *brèche-dents*.

BREDOUILLÉ, E, part. passé de *bredouiller*, et adj. : un discours *bredouillé*, mal prononcé. Il est fam.

BREDOUILLEMENT, subst. mas., action de *bredouiller* : on ne comprend rien à ce *bredouillement*.

BREDOUILLER, v. neut., parler d'une manière précipitée et peu distincte, en articulant mal.

BREDOUILLEUR, subst. mas.; au fém., **BREDOUILLEUSE**, celui ou celle qui bredouille.

BREF, adj. mas.; au fém., **BRÈVE**, court, de peu de durée : vous ne m'accordez pour faire cela qu'un temps bien *bref*; une réponse *brève* ; une phrase *brève*; cet homme a une manière *brève* de parler.

BRELOQUE, subst. fém., bijou ou curiosité de peu de valeur.—On dit familièrement de quelqu'un dont l'esprit est peu solide, qu'il bat la *breloque*.

BRÉTAILLER, v. neut., fréquenter les salles d'armes, tirer souvent l'épée. Il se prend toujours en mauvaise part.

BRÉTAILLEUR, subst. mas., celui qui brétaille, duelliste, querelleur.

BRETELLE, subst. fém., sorte de bande ou courroie le plus ordinairement de cuir, et qui, passée sur les épaules, sert à porter une hotte, une chaise à porteur, une civière, des seaux d'eau, un brancard, etc. — *Bretelles* se dit au plur. d'une double bande de cuir, de soie, etc., au moyen de laquelle on soutient la culotte, le pantalon : une paire de *bretelles*, des *bretelles* élastiques.

BRETTE, subst. fém., longue épée. On ne le dit plus qu'en plaisantant.

BRETTEUR, subst. mas., qui aime à ferrailler, duelliste de profession.

BREUVAGE, subst. mas., boisson, liqueur à boire : *breuvage* agréable, *breuvage* salutaire.

breuvage amer, *breuvage* empoisonné, *breuvage* mortel.



Breuvage.

brevet, subst. mas., privilége que l'autorité accorde à un inventeur, à l'auteur d'une découverte, afin de lui en assurer la propriété et l'exploitation pour un certain temps. On dit aussi un *brevet* de perfectionnement, d'importation.

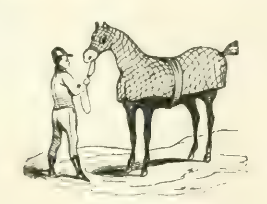
bréviaire, subst. mas., office divin que, dans l'église romaine, les ecclésiastiques sont tenus de dire chaque jour.

bric-a-brac, subst. mas., toute sorte de vieilleries ou d'objets de hasard : marchand de *bric-à-brac*.

bricole, subst. fém., partie du harnais d'un cheval de carrosse.

bricoler, v. neut., jouer de bricole à la paume ou au billard.

bride, subst. fém., partie du harnais avec laquelle on conduit et on fait obéir le cheval : mettre la *bride* à un cheval; lui tenir la *bride* courte, la *bride* haute; lui mettre la *bride* sur le cou; tourner *bride*.



Bride.

brider, v. act., mettre la bride à un cheval, à un mulet.

brigade, subst. fém., petite troupe de gendarmes commandée par un sous-officier nommé brigadier : la gendarmerie est échelonnée par *brigades*; conduire un accusé, un condamné de *brigade* en *brigade*.

brigadier, subst. mas., sous-officier commandant une brigade.

brigandage, subst. mas., volerie, pillage commis avec violence.

brigander, v. neut., s'abandonner au brigandage, vivre en brigand : il n'a fait que *brigander* toute sa vie.

brigantin, subst. mas., petit bâtiment à un pont, à deux mâts au plus, et qui autrefois allait à voiles et à rames. On s'en sert particulièrement pour les courses : pirater avec un *brigantin*.

brigue, subst. fém., poursuite vive de quelque chose par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. — Manœuvre détournée : avoir une forte *brigue*.

briguer, v. act., poursuivre quelque chose par brigue : *briguer* un emploi, une dignité, etc. — Rechercher avec ardeur, avec empressement : *briguer* les bonnes grâces, la faveur, la protection de..., etc.

brillamment, adv., d'une manière brillante.

brillant, e, adj., qui brille, qui a un grand éclat : une étoile *brillante*, une lame *brillante*, des yeux *brillants*, une couleur *brillante*. — Il s'applique, par extension, à ce qui frappe vivement et agréablement les yeux : un cortége, une fête, un bal, un spectacle *brillant*.

briller, v. neut., reluire, avoir de l'éclat : le soleil, les étoiles, le feu *brillent*; ce diamant *brille* beaucoup.

brin, subst. mas., ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre : *brin* d'herbe, etc.; cette plante a déjà poussé de beaux *brins*. — Fig., petite partie d'une chose longue et mince : un *brin* de paille, de fil; un *brin* de poil; quelques *brins* de cheveux.

brioche, subst. fém., sorte de gâteau fait de fine fleur de froment, d'œufs, de beurre et de sel.—Au fig., bévue, maladresse : on dit fam., faire des *brioches*, pour : faire des gaucheries, des bévues.

brique, subst. fém., terre argileuse et rougeâtre, pétrie et moulée ordinairement en forme de carreau, cuite au four, et qu'on emploie pour bâtir. — Par analogie, *brique* de savon, d'étain, etc.

briquet, subst. mas., petite pièce de fer dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou : battre le *briquet*.—*Briquet* physique ou phosphorique, petite boîte de poche qui contient des allumettes, souvent une bougie et un flacon rempli de phosphore.

briqueterie, subst. fém., lieu où l'on fait de la brique.

briqueteur, subst. mas., principal ouvrier briquetier.

briquetier, subst. mas., celui qui fait de la brique, qui la vend.

briquette, subst. fém., petite brique formée de houille et d'argile, de tourbe ou de tan, et qui sert de combustible.

brise, subst. fém., nom que donnent les marins au vent quand il n'est pas trop violent :

une faible *brise*. — La *brise* s'élève, elle commence à souffler.



Une bonne brise

BRISER, v. act., rompre, mettre en pièces : *briser* un meuble ; la mitraille lui a *brisé* les os. —*Briser* la laine, la carder, la démêler.

BRISE-TOUT, subst. mas., maladroit, étourdi, qui brise tout ce qu'il touche.

BROC, subst. mas., vase fait ordinairement de bois, à anse et à bec évasé, garni de cercles de métal, et servant à transporter du vin : ce *broc* me paraît petit ; ce *broc* est d'une belle dimension.

BROCANTER, v. neut., acheter, vendre, troquer diverses choses de hasard, comme des tableaux, des meubles, des bijoux, etc. : c'est un homme qui ne fait que brocanter.

BROCANTEUR, subst. mas. ; au fém., **BROCANTEUSE**, celui ou celle qui achète et revend des tableaux ou autres objets.

BROCARD, subst. mas., raillerie piquante, mot satirique. Il est fam.

BROCARDER, v. act., piquer par des paroles plaisantes et satiriques. Il est fam.

BROCHE, subst. fém., sorte de verge de fer pointue par un bout, que l'on passe dans la viande quand on veut la faire rôtir, pour la soutenir devant le feu : tourner la *broche*, mettre une volaille à la *broche*.

BROCHER, v. act., passer la soie, l'or, etc., de côté et d'autre dans une étoffe en y figurant un dessin.

BROCHET, subst. mas., poisson d'eau douce.

BROCHETTE, subst. fém., petit morceau de bois, de fer et quelquefois d'argent, en forme de broche.

BROCHEUR, subst. mas. ; au fém., **BROCHEUSE**, ouvrier, ouvrière qui tricote. — Ouvrier qui broche les livres.

BROCHURE, subst. fém., livre broché.—Petit ouvrage de peu de feuilles sur des matières de circonstance.

BRODEQUIN, subst. mas., espèce de bottines ouvertes et lacées par-devant dont se servent les femmes et les enfants.

BRODER, v. act., travailler à l'aiguille sur une étoffe, sur de la mousseline, et y faire divers dessins : *broder* un voile, une robe ; *broder* des fleurs sur une étoffe.



Habit brodé.

BRODERIE, subst. fém., ouvrage de celui qui brode.

BRODEUR, subst. mas. ; au fém., **BRODEUSE**, celui, celle qui brode.

BROIEMENT, action de broyer : le *broiement* des couleurs, le *broiement* de la pierre dans la vessie, etc.

BRONCHER, v. neut., faire un faux pas : j'ai *bronché* contre cette pierre. — Fig., faire une faute, faillir : il ne faut pas *broncher* avec lui.

BRONZE, subst. mas., alliage de cuivre, de zinc et d'étain : une statue en *bronze*, une médaille de *bronze*.—Il se dit aussi d'un morceau de sculpture en *bronze* : voilà un beau *bronze*.

BRONZER, v. act., peindre en couleur de bronze.—*Bronzer* un canon de fusil.

BROSSE, subst. fém., ustensile de bois garni de faisceaux de crins dont on se sert pour nettoyer les vêtements, les meubles, et pour d'autres usages : une *brosse* douce, rude ; donner un coup de *brosse* à un habit.

BROSSER, v. act., frotter, nettoyer avec une brosse ou des vergettes : *brosser* un habit. — *Brosser* quelqu'un, lui *brosser* ses vêtements sur lui.

BROSSERIE, subst. fém., fabrique et commerce de brosses.

BROUETTE, subst. fém., espèce de petit tombereau qui n'a qu'une roue, et qu'un homme pousse devant lui : rouler la *brouette*.

BROUETTER, v. act., transporter un fardeau ou une personne dans une brouette.

BROUHAHA, subst. mas., bruit confus qui s'élève dans une assemblée nombreuse en témoignage d'approbation ou d'improbation : on a fait un grand *brouhaha* à cette comédie ; quel *brouhaha* ! Il est fam.

BROUILLAMINI, subst. mas., désordre, brouillerie, confusion : il y a du *brouillamini* dans ce ménage, dans ce procès. Il est fam.

BROUILLARD, subst. mas., vapeur ordinairement froide et plus ou moins épaisse qui obscurcit l'air : le *brouillard* s'élève, le *brouillard* se dissipe.

BROUILLE, subst. fém., brouillerie : il y a de la *brouille* dans le ménage. Il est fam.

BROUILLER, v. act., mêler, mettre pêle-mêle : *brouiller* des papiers, *brouiller* des œufs. — Au fig., mettre du désordre, de la confusion : *brouiller* les affaires.

BROUILLERIE, subst. fém., mésintelligence, désunion, dissension.

BROUILLON, subst. mas., ce qu'on écrit d'abord pour le mettre ensuite au net : faites-moi un *brouillon* de lettre.

BROUILLON, adj. mas. ; au fém., **BROUILLONNE**, qui brouille, qui aime à brouiller, à causer du désordre : esprit *brouillon*, humeur *brouillonne*. — En parlant des personnes, on dit plus souvent, subst. : c'est un *brouillon*, une *brouillonne*.

BROUILLONNER, v. act., écrire un brouillon. Fam.

BROUSSAILLES, subst. fém. plur., menu bois de branches rompues : fagot de *broussailles*.

BROUTER, v. act., paître, manger l'herbe ou la feuille des arbres. Il se dit en parlant de certains animaux, comme la chèvre, le mouton.



Chèvre qui broute.

BROYER, v. act., casser, piler, réduire en poudre ou en pâte : *broyer* menu ; cet homme ne peut plus *broyer* ses aliments faute de dents. —Fig. : *broyer* du noir, se livrer à des idées tristes, mélancoliques.

BROYEUR, subst. mas., celui qui broie des couleurs, du chanvre.

BRUINE, subst. fém., petite pluie qui tombe très-lentement.

BRUINER, v. impersonnel, tomber, en parlant de la bruine : il a *bruiné* toute la matinée.

BRUIT, subst. mas., son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte et de toute harmonie : grand *bruit*, petit *bruit*, faire du *bruit*.—Fig., éclat que les choses font dans le monde : cette affaire fait du *bruit*, fait grand *bruit*.

BRÛLANT, E, adj., qui brûle, dont la chaleur est extrême : des sables *brûlants*, un vent *brûlant* ; une fièvre *brûlante*, avoir les joues *brûlantes*. — Fig., vif, animé : un zèle *brûlant*, un style *brûlant*.

BRÛLE-POURPOINT, adv., à bout portant : tirer à *brûle-pourpoint*. — Fig., tirer sur quelqu'un à *brûle-pourpoint*, lui dire des choses désobligeantes en face.

BRÛLER, v. act., consumer ou endommager par le feu : *brûler* un arbre, *brûler* une maison. — Echauffer excessivement, dessécher par la chaleur : la fièvre me *brûle*, le soleil *brûle* la campagne.

BRÛLEUR, subst. mas. ; au fém., **BRÛLEUSE**, celui ou celle qui brûle. Il n'est guère usité que dans ces phrases : *brûleur* de granges, *brûleur* de maisons, incendiaires.

BRÛLOT, subst. mas., machine dont se servaient les anciens pour lancer les dards auxquels était attachée une matière combustible.

BRÛLURE, subst. fém., impression faite sur la peau ou sur une matière quelconque par le feu ou par quelque chose de trop chaud, ou par une substance corrosive ; plaie qui résulte de cette impression.

BRUME, subst. fém., brouillard épais.

BRUN, E, adj., d'une couleur sombre entre le roux et le noir : cheveux *bruns*, drap *brun* : une femme *brune*.

BRUNIR, v. act., rendre de couleur brune : faire *brunir* un carrosse ; le soleil *brunit* le teint.

BRUNISSEUR, subst. mas. ; au fém., **BRUNISSEUSE**, celui ou celle qui brunit les ouvrages d'or et d'argent, et même la vaisselle de porcelaine.

BRUSQUEMENT, adv., d'une manière brusque, d'une manière vive et prompte : faire quelque chose *brusquement*.

BRUSQUER, v. act., offenser par des paroles rudes, inciviles : ce marchand *brusque* toutes ses pratiques.—*Brusquer* une affaire, la terminer promptement.

BRUSQUERIE, subst. fém., caractère d'une personne brusque, qualité de ce qui est brusque : la *brusquerie* de cet homme me déplaît.

BRUT, E, adj., qui est dans l'état grossier de nature : une mine *brute*. — Sucre *brut*, sucre non raffiné. — Il se dit aussi d'une personne sans éducation, sans usage : un homme *brut*.

BRUTAL, E, adj., féroce, farouche, rustre, impertinent : homme *brutal*, action *brutale*.

BRUTALISER, v. act., outrager quelqu'un par des paroles ou des actions dures et brutales.

BRUTALITÉ, subst. fém., vice du brutal : tout le monde connaît sa *brutalité*.

BRUYÈRE, subst. fém., t. de bot., sous-arbris-

seau qui s'élève peu. — Le lieu où croît cette plante : nous marchâmes longtemps dans de tristes *bruyères*.

BÛCHE, subst. fém., pièce de gros bois pour chauffage : une *bûche* de chêne; mettre une *bûche* au feu; et par analogie : une *bûche* de charbon de terre. — On dit fig. et fam. d'un homme stupide, que c'est une grosse *bûche*.

BÛCHER, subst. mas., amas de bois sur lequel on brûlait autrefois les condamnés au feu.

BÛCHERON, subst. mas., celui qui travaille à abattre du bois dans une forêt.



Bûcheron.

BUDGET, subst. mas., état des dépenses et des recettes arrêtées pour un état, pour une administration.

BUFFET, subst. mas., espèce d'armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table.

BUFFLETERIE, subst. fém., se dit en général des différentes bandes de cuir qui entrent dans l'équipement d'un soldat : *buffleterie* de sabre, *buffleterie* de giberne; blanchir sa *buffleterie*, ses *buffleteries*.

BUISSON, subst. mas., touffe d'arbrisseaux, d'arbustes sauvages, épineux, etc. : *buisson* épais.

BUISSONNIER, adj. mas.; au fém., **BUISSONNIÈRE**. Il n'est usité que dans ces phrases : lapins *buissonniers*; faire l'école *buissonnière*, aller jouer ou se promener au lieu de se trouver à l'école.

BULLE, subst. fém., t. de physique, petit globule rempli d'air qui s'élève quelquefois à la surface de l'eau. Dans ce sens, on l'appelle indifféremment *bulle* d'eau ou *bulle* d'air.

BULLETIN, subst. mas., petit morceau de papier sur lequel on écrit son vote pour une élection ou une délibération. — *Bulletin* d'une armée, compte-rendu de ce qui s'y passe.

BUREAU, subst. mas., table à écrire à laquelle sont ordinairement adaptés des tiroirs et souvent des tablettes : se mettre, s'asseoir à son *bureau*, à un *bureau*. — Par extension, lieu où travaillent des commis, des gens d'affaires : les *bureaux* d'un ministère, le *bureau* du chef.

BUREAUCRATE, subst. des deux genres, homme ou femme de bureau.

BURETTE, subst. fém., petit vase à goulot où l'on met de l'huile, du vinaigre. Il se dit particulièrement de petits vases du même genre où l'on met le vin et l'eau destinés au sacrifice de la messe.

BURIN, subst. mas., instrument d'acier avec lequel on grave sur les métaux. — On dit d'un excellent graveur, qu'il a le *burin* beau, délicat.

BURINER, v. act., travailler avec le burin, travailler au burin, graver.

BURLESQUE, adj. des deux genres, bouffon, facétieux à l'excès : vers *burlesques*, style, poëme *burlesque*. — Par extension, risible, extravagant : mine, posture, action *burlesque*.



Physionomie burlesque.

BURLESQUEMENT, adv., d'une manière burlesque.

BUSC, subst. mas., petite lame d'acier ou de baleine, plate, droite, et dont se servent les femmes pour soutenir leur corset.

BUSE, subst. fém., oiseau de proie à bec recourbé dès la base : il est du genre des faucons, mais ne vaut rien pour la fauconnerie, et paraît être fort stupide. — Fig., sot, ignorant.

BUSQUER, v. act., mettre un busc. On dit mieux : mettre le busc.

BUSTE, subst. mas., figure de sculpture qui n'a que la tête, le haut des bras, et qui finit un peu au-dessus des mamelles. On dit dans le même sens, par rapport à un ouvrage de peinture, de gravure, etc. : il s'est fait peindre en

buste; ce graveur, ce lithographe, a fait son portrait en *buste*. — On dit fig. d'une personne qui, dans les mémoires de sa vie, etc., a dissimulé ses défauts ou les circonstances qui pouvaient faire prendre d'elle une idée désavantageuse, qu'elle ne s'est peinte qu'en *buste*. — Tête et partie supérieure du corps d'une personne : cette femme a un *buste* admirable.

BUT, subst. mas., point où l'on vise : toucher le *but*, atteindre le *but*, atteindre au *but*, frapper au *but*, manquer le *but*, etc. — Au fig., on entend par *de but en blanc*, brusquement, inconsidérément : ils l'ont attaqué *de but en blanc*.

BUTER, v. neut., frapper au but, toucher le but.— *se* BUTER, v. pron., se fixer, s'attacher obstinément à quelque chose : je me *bute* à cela, il s'est *buté* à...

BUTIN, subst. mas., tout ce qu'on prend sur les ennemis pendant la guerre : emporter le *butin*.

BUTOR, subst. mas., oiseau de marais, de la grandeur du héron. On dit en parlant du cri du *butor*, qu'il *butit*. — Fig., homme sot, stupide. On dit en ce sens *butorde*, au fém., qui cependant est fort peu usité.

BUTTE, subst. fém., petite colline au milieu d'un terrain plat : la *butte* Montmartre.

BUVABLE, adj. des deux genres, potable, qui peut être bu : ce vin-là n'est pas *buvable*.

BUVEUR, subst. mas., celui qui boit : nous avons rencontré des *buveurs* attablés dans les Champs-Elysées. — Il s'emploie d'ordinaire pour désigner un homme qui aime particulièrement une boisson, comme : *buveur* de vin, de cidre, de bière. — Pris absolument et sans régime, il s'applique à un homme qui boit par plaisir, par passion, mais sans que l'idée d'ivrognerie s'ensuive absolument : un bon *buveur*, un franc *buveur*. — On appelle *buveur* d'eau celui qui ne boit que de l'eau ou du vin fort trempé.



C, subst. mas., la troisième lettre de l'alphabet.

CABALE, subst. fém., complot formé par plusieurs personnes. — Il se prend ordinairement en mauvaise part : faire des *cabales*, monter une *cabale*.

CABALER, v. neut., faire une cabale ; être d'une cabale : il cabale sans cesse ; ces jeunes fous cabalent tous les jours au spectacle.

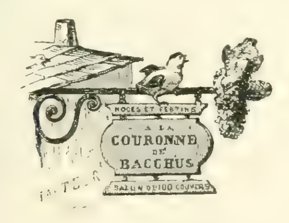
CABALEUR, subst. mas., qui cabale : c'est un vrai cabaleur.

CABANE, subst. fém., petite habitation construite grossièrement et le plus souvent couverte de chaume ; hutte, chaumière.

CABANER, v. act., faire des cabanes à terre ; se baraquer.

CABANON, subst. mas., nom que l'on donne, dans quelques prisons, et particulièrement dans celle de Bicêtre, à des cachots dans lesquels on enferme les détenus, les forçats, les fous : les *cabanons* de Bicêtre.

CABARET, subst. mas., lieu de bas étage où l'on vend à boire et à manger. — Espèce de petite table ou plateau dont les bords sont relevés, et qui sert à mettre des tasses pour prendre du café, du thé, etc. : un élégant *cabaret*, un *cabaret* de la Chine.



Enseigne de cabaret.

CABARETIER, subst. mas., celui qui tient un cabaret.

CABARETIÈRE, subst. fém. Voy. **CABARETIER**.

CABAS, subst. mas., espèce de sac en forme de panier plat, que portent les dames.

CABINE, subst. fém., petite cabane à bord de certains bâtiments de commerce.

CABINET, subst. mas., très-petite pièce qu'on met souvent au bout d'un corridor, et qui n'a quelquefois ni cheminée ni fenêtre. — *Cabinet* de toilette. — Lieu qui renferme divers objets de curiosité, etc. : *cabinet* de tableaux, de curiosités.

CÂBLE, grosse corde dont on se sert pour amarrer les ancres des bâtiments et pour divers autres usages.

CABOCHE, subst. fém. Grosse *caboche*, grosse tête qui n'entend à rien. — Fig., bonne *caboche*, homme de sens et de bon jugement.

CABOTAGE, subst. mas., navigation le long des côtes : le grand et le petit *cabotage* ; un capitaine au *cabotage*.

CABRER, v. act., effaroucher. — *se* **CABRER**, v. pron., en parlant des chevaux, s'élever sur les deux pieds de derrière : ce cheval se cabre aisément



Cheval qui se cabre.

CABRIOLE, subst. fém., saut fait avec agilité.

CABRIOLER, v. neut., faire la cabriole ou des cabrioles.

CABRIOLET, subst. mas., sorte de voiture légère montée sur deux roues, et à un seul cheval.

CACAO, subst. mas., fruit du cacaoyer. Réduit en pâte, il forme le principal ingrédient du chocolat.

CACHE-CACHE, subst. mas., jeu d'enfants : jouer à cache-cache.

CACHEMIRE, subst. mas., étoffe avec laquelle on fait des châles, des robes.

CACHE-NEZ, subst. mas., cravate dont on se couvre la partie inférieure de la figure pour se garantir du froid.

CACHER, v. act., mettre une personne ou une chose en un endroit où l'on ne puisse pas la voir, la découvrir : *cacher* quelqu'un chez soi ; *cacher* des papiers, de l'argent.

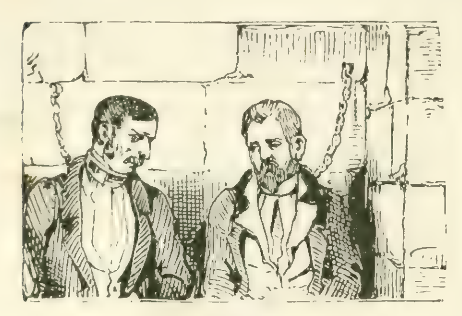
CACHET, subst. mas., petit sceau dont l'empreinte, sur de la cire, sert à fermer une lettre, un billet, etc., ou présente une marque distinctive quelconque : *cachet* bien ou mal gravé ; *cachet* aux armes.

CACHETER, v. act., appliquer un cachet sur

quelque chose; cacheter une lettre, un paquet. — *se* CACHETER, v. pron.

CACHETER (PAIN A), subst. mas., sorte de pâte propre à cacheter, et qui se taille ordinairement en rond.

CACHOT, subst. mas., prison sous terre, basse, étroite et obscure.



Cachot.

CACHOTTERIE, subst. fém., manière mystérieuse d'agir ou de parler, pour cacher des choses peu importantes.

CACHOU, subst. mas., substance végétale qui nous vient des Indes toute préparée.

CACOGRAPHE, subst. des deux genres, qui orthographie mal. Il est aussi adj.

CACOGRAPHIE, subst. fém., orthographe vicieuse. — Recueil de phrases mal orthographiées à dessein, et que l'on donne à corriger.

CADAVÉREUX, adj. mas.; au fém., CADAVÉREUSE, qui tient du cadavre : teint *cadavéreux* ; odeur *cadavéreuse*.

CADAVRE, subst. mas., corps mort. Il se dit principalement du corps humain. — On dit fig. et fam., d'une personne qui va et vient, quoique paraissant menacée d'une mort prochaine, que c'est un *cadavre* ambulant.

CADEAU, subst. mas., présent, don : il m'a fait un joli *cadeau*.

CADÉDIS, interj., jurement de Gascon de la vieille comédie.

CADENAS, subst. mas., petite serrure mobile et portative, qui a un anneau qu'on fait passer dans un autre qui tient à une malle, à une porte, etc.

CADENCE, subst. fém., conformité des pas du danseur avec la mesure marquée par l'instrument.



Sauter en cadence.

CADET, subst. mas., au fém. CADETTE, celui ou celle qui est le plus jeune ou la plus jeune des frères ou des sœurs.

CADRAN, subst. mas., superficie sur laquelle sont tracés des chiffres, et où la marche du temps est indiquée ou par l'ombre d'un style ou par une aiguille que des ressorts intérieurs mettent en mouvement : *cadran* d'horloge, de pendule, de montre, à quantièmes.

CADRE, subst. mas., bordure de bois, de bronze, etc., dans laquelle on enchâsse des tableaux, des estampes, etc. : *cadre* noir, doré, sculpté, etc.

CAFÉ, subst. mas., nom que l'on donne partout à la graine renfermée dans le fruit du cafier.

CAFIER OU CAFÉIER, subst. mas., arbre ou arbrisseau toujours vert de l'Arabie-Heureuse, et qui croît principalement dans l'Yémen, à Aden, à Moka. Le fruit se nomme café.

CAGE, subst. fém., petite loge portative et dont on se sert ordinairement pour tenir les oiseaux enfermés.

CAILLE, subst. fém., oiseau de passage, qui a le plumage grivelé.

CAILLOU, subst. mas., pierre dure : un chemin plein de *cailloux* ; lancer un *caillou*. — Au plur., des *cailloux*.

CAISSE, subst. fém., espèce de coffre de bois. Ordinairement les *caisses* sont faites de planches de sapin : une *caisse* de marchandises, d'étoffes. — On donne aussi le nom de *caisse* à un coffre-fort dans lequel les marchands, négociants, banquiers, etc., enferment leur argent comptant : avoir de l'argent en *caisse* ; les *caisses* de l'état. — Tenir la *caisse* ; avoir le maniement de l'argent. — *Grosse caisse*, espèce de grand tambour qui rend un son plus grave et moins fort, dont on se sert dans la musique militaire. — Dans les foires, les bateleurs s'en servent pour attirer les curieux.



Grosse caisse.

CAISSIER, subst. mas., celui, celle qui est chargée du maniement des deniers d'une caisse : il est *caissier* dans telle maison de commerce.

CAISSON, subst. mas., charriot couvert dont on se sert ordinairement pour transporter des vivres et des munitions à une armée.

CALAMITÉ, subst. fém., malheur qui afflige un grand nombre de personnes : la guerre, la famine, la peste, sont des *calamités*.

CALCÚL, subst. mas., supputation de plusieurs sommes ajoutées, soustraites, multipliées ou divisées : *calcul* arithmétique ; se tromper dans son *calcul*.

CALCULATEUR, subst. mas. ; au fém., **CALCULATRICE**, celui ou celle qui calcule, qui s'occupe de calcul : bon *calculateur*.

CALCULER, v. act., c'est, en général, appliquer les règles de l'arithmétique à la détermination de quelque quantité : *calculer* toutes les sommes.

CALÈCHE, subst. fém., sorte de voiture de grand luxe, à quatre roues, et traînée par deux ou quatre chevaux.



Calèche.

CALEMBOURG, subst. mas., jeu de mots à double sens ; c'est à peu près ce qu'on appelait autrefois quolibet : un bon esprit ne fait point de *calembourgs*.

CALENDRIER, subst. mas., distribution des jours qui composent l'année civile, en jours, en semaines et en mois, en y comprenant la distinction des fêtes et des jours ordinaires.

CALICE, subst. mas., vase dans lequel se fait la consécration du vin dans le sacrifice de la messe.



Calice.

CALIN, E, adj., doucereux, niais et indolent. — On l'emploie aussi pour cajoleur.

CALME, subst. mas., cessation entière du vent : le *calme* est quelquefois précurseur de la tempête. — *Calme* se dit aussi pour tranquillité, absence d'agitation, au physique et au moral.

CALMER, v. act., apaiser, rendre calme, au prop. et au fig.

CALOMNIE, subst. fém., mensonge par lequel on attribue à quelqu'un un défaut, un vice ou

une mauvaise action : ce que vous dites là est une noire *calomnie*.

CALOMNIER, v. a., accuser quelqu'un d'une mauvaise action qu'il n'a pas faite, d'un défaut ou d'un vice qu'il n'a pas : on *calomnie* cet homme.

CALOMNIEUX, adj. mas.; au fém., **CALOMNIEUSE**, qui contient une calomnie.

CALOTTE, subst. fém., sorte de coiffure sans visière et sans rebord : une *calotte* de laine, de velours.

CALQUE, subst. mas., trait léger d'un dessin qui a été calqué : prendre un *calque*.

CALQUER, v. act., transporter un dessin d'un corps sur un autre, en plaçant le dessin sur un corps transparent, etc. : *calquer* une estampe.

CAMARADE, subst. des deux genres, compagnon, celui, celle qui vit, travaille, étudie habituellement avec un autre : un tel est mon *camarade* de collége.

CAMÉLÉON, subst. mas., sorte de petit lézard auquel on attribuait autrefois la faculté de prendre la couleur des objets dont il approchait.

CAMISOLE, subst. fém., vêtement de toile, de laine tricotée, de flanelle, etc., en forme de chemise, et que l'on porte sur la peau ou par-dessus la chemise.

CAMP, subst. mas., espèce de terrain où une armée a dressé des tentes, des baraques.

CAMPAGNARD, E, subst., celui, celle qui habite ordinairement la campagne.

CAMPAGNE, subst. fém., les champs considérés sous le rapport de la culture : les *campagnes* fertiles de la Beauce : la sécheresse a brûlé nos *campagnes*.



La campagne.

CAMPÉ, E, part. passé de *camper*, et adj. : l'armée était *campée* sur la rive du fleuve.

CAMPER, v. act., faire arrêter une armée en quelque lieu.

CANAILLE, subst. fém., t. de mépris particulièrement appliqué à la plus vile populace.

CANAL, subst. mas; au plur., **CANAUX**, conduit par où l'eau passe; aquéducs, tuyaux : *canal* de plomb, de fer, de bois, de pierre.

CANAPÉ, subst. mas., sorte de grand siége à dossier, sur lequel on peut même s'étendre et se coucher.

CANARD, subst. mas., genre d'oiseaux dont on élève plusieurs espèces dans les basses-cours : chasser aux *canards* ; *canard* aux navets.



Canards.

CANDÉLABRE, subst. mas., sorte de colonne déliée portant une lanterne.

CANDEUR, subst. fém., qualité d'une âme pure et franche.

CANDI, E, part. passé de *candir* et adj. : sucre *candi*. On dit aussi subst. du *candi*.

CANE, subst. fém., la femelle du canard.

CANEVAS, subst. fém., grosse toile fort claire dont on se sert pour travailler en tapisserie.

CANIF, subst. mas., petite lame d'acier avec un manche, servant à tailler les plumes.

CANNE, subst. fém., bâton, roseau, jonc.



Une belle canne.

CANNELLE, subst. fém., écorce d'une espèce de laurier nommé cannellier, qui ne croît qu'aux Indes.

CANON, subst. mas., pièce d'artillerie propre à lancer des boulets au moyen de la poudre : une batterie de *canons* ; charger, braquer, pointer, tirer un *canon*.

CANONIQUE, adj. des deux genres, qui est selon les canons : doctrine *canonique*.

CANONISER, v. act., mettre dans le catalogue des saints, suivant les règles de l'église.

CANONNADE, subst. fém., décharge de canons : nous essuyâmes quelques *canonnades*.

CANONNER, v. act., battre à coups de canon. — se **CANONNER**, v. pron. : ces deux troupes se *canonnèrent* pendant longtemps.

CANONNIER, subst. mas., celui dont la profession est de servir le canon : *canonnier* pointeur.

CANONNIÈRE, subst. fém., tente à deux mâts pour reposer les canonniers.

CANOT, subst. mas., petit bateau des peuples sauvages ; petite embarcation sans pont, mais à voiles et à rames, consacrée au service d'un bâtiment.



Canot.

CANOTIER, subst. mas., matelot de l'équipage d'un canot.

CANTATE, subst. fém., petit poëme fait pour être mis en musique, composé de récitatifs et d'airs : il a fait une belle *cantate*.

CANTATRICE, subst. fém., chanteuse de profession jouissant d'une certaine célébrité.

CANTINE, subst. fém., petit coffre divisé par compartiments, pour porter des bouteilles en voyage.—Lieu où l'on vend du vin, de la bière. En campagne, les troupes sont suivies par des *cantines* ambulantes.

CANTINIER, subst. mas. ; au fém., **CANTINIÈRE**, celui, celle qui tient une cantine.

CANTIQUE, subst. mas., chant, ou plutôt chanson lyrique consacrée à la gloire de Dieu et en action de grâces : le *cantique* de la Sainte-Vierge.

CANTON, subst. mas., certaine étendue de pays.

CANTONNEMENT, subst. mas., état des troupes cantonnées : mettre des troupes en *cantonnement*.

CANTONNER, v. act., distribuer des troupes en plusieurs endroits ou cantons. — On l'emploie aussi neut. : les troupes commencent à *cantonner*.

CAOUTCHOUC, subst. mas., nom d'une gomme élastique.

CAP, subst. mas. En ce sens, on ne l'emploie que dans les locutions suivantes : de pied en *cap*, des pieds à la tête.—Promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer : le *cap* de Bonne-Espérance.

CAPABLE, adj. des deux genres, s'applique aux choses, relativement à leur capacité intérieure : cette malle est *capable* de contenir toutes vos hardes. Fig., par rapport aux personnes : cet homme est *capable* de remplir les plus hauts emplois ; cet autre n'est *capable* de rien.

CAPACITÉ, subst. fém., la profondeur et la largeur d'une chose, considérée comme contenant ou pouvant contenir : la *capacité* d'un vaisseau, du cerveau, de l'estomac.—Fig., par rapport aux personnes, aptitude, habileté : cet homme a peu de *capacité* ; faute de *capacité*, il est obligé de renoncer à son emploi.

CAPARAÇON, subst. mas., sorte de couverture de luxe, que l'on met ordinairement sur les chevaux : *caparaçon* de velours, d'étoffe.

CAPARAÇONNER, v. act., mettre un caparaçon : il faut *caparaçonner* ce cheval.

CAPE, subst. fém., sorte de vêtement qui sert aux femmes, dans quelques provinces, pour se couvrir la tête.—Manteau à capuchon.

CAPILOTADE, subst. fém., ragoût fait de restes de volaille et de pièces de rôti dépecées.—Au fig., mettre quelqu'un en *capilotade*, le rouer de coups.

CAPITAINE, subst. mas., chef d'une compagnie de cavalerie ou d'infanterie.



Capitaine d'infanterie.

CAPITAL, E, adj. ; au mas. plur., **CAPITAUX**, la

clause *capitale* d'un contrat : *capital*, important.

CAPITALE, subst. fém., la ville principale d'un état.

CAPITALISER, v. act., convertir en capital ; *capitaliser* un revenu, le produit d'une terre.

CAPITALISTE, subst. des deux genres, celui, celle qui possède des capitaux, des fonds en argent ou en papier, qui les fait valoir.

CAPITEUX, adj. mas. ; au fém., CAPITEUSE, qui porte à la tête. Il se dit des liqueurs fermentées : vin *capiteux*, bière *capiteuse*.

CAPITOLE, subst. mas., forteresse de Rome bâtie sur le mont Tarpéien.

CAPITULATION, subst. fém., traité des assiégeants avec les assiégés pour la reddition d'une place : *capitulation* honorable, honteuse, subite, forcée.—Fam., convention tendant à rapprocher, à concilier des personnes en contestation : je les ai enfin amenés à une *capitulation*.

CAPITULER, v. neut., parlementer ; traiter de la reddition d'une place, d'un poste : cette ville, ce poste, a refusé longtemps de *capituler* ; il est honteux de *capituler* en rase campagne.

CAPON, subst. mas. ; au fém., CAPONNE, homme souple et dissimulé, hypocrite. Fam. et peu usité.

CAPONNER, v. neut., faire le capon, chercher à se rendre agréable, par la souplesse et l'hypocrisie, aux gens dont on a besoin.

CAPORAL, subst. mas., soldat à haute paie dans une compagnie d'infanterie, immédiatement au-dessous du sergent.



Caporal-tambour.

CAPOT, adj. des deux genres et des deux nombres, t. de jeu de piquet : être *capot*, n'avoir pas pu faire une seule levée.

CAPOTE, subst. fém., espèce de grand manteau à l'usage des soldats.

CAPRICE, subst. mas., mouvement subit de l'âme qui fait désirer, vouloir, aimer, haïr, accueillir, rejeter, approuver, blâmer, etc., sans motif et sans raison, mais seulement par inconstance et légèreté de caractère : avoir des *caprices* ; suivre ses *caprices*.

CAPRICIEUX, adj. mas. ; au fém., CAPRICIEUSE, fantasque, sujet aux caprices, aux changements : homme *capricieux* ; humeur *capricieuse*.

CAPSULE, subst. fém., composition de cuivre et de poudre fulminante qui sert d'amorce pour les fusils à piston.

CAPTER, v. act., obtenir par voie d'insinuation : *capter* la bienfaisance, les suffrages de...—On dit, dans un sens analogue, *capter* quelqu'un.

CAPTIEUX, adj. mas. ; au fém., CAPTIEUSE, qui tend à induire en erreur et à surprendre par quelque belle apparence.

CAPTIF, adj. mas. ; au fém., CAPTIVE, qui a été fait esclave à la guerre. Aujourd'hui on se sert du mot prisonnier. — Par extension, contraint, assujéti : vous avez obtenu un bel emploi, mais qui vous rendra *captif*.



Captif.

CAPTIVER, v. act., rendre captif. Il ne se dit qu'au figuré : la beauté qui le *captive* ; *captiver* les esprits, les cœurs.

CAPTIVITÉ, subst. fém., esclavage : être en *captivité* ; tenir en *captivité*.

CAPTURE, subst. fém., prise de bâtiments ennemis : la *capture* d'un navire.

CAPTURER, v. act., faire capture; appréhender au corps, saisir une personne.

CAPUCHON, subst. mas., morceau d'étoffe disposé pour couvrir la tête et les épaules dans les mauvais temps.

CAPUCIN, E, subst., religieux, religieuse de l'un des ordres de saint François.



Capucin.

CAQUET, subst. mas., intempérance de langue qui prend sa source dans la vanité, et qui est toujours accompagnée d'un air de prétention : avoir du *caquet*, le *caquet* bien affilé; il n'a que du *caquet*.

CARABIN, subst. mas., étudiant en médecine et en chirurgie.



Carabin.

CARABINE, subst. fém., sorte de fusil.

CARABINIER, subst. mas., soldat d'infanterie ou de cavalerie, appartenant à une compagnie ou à un régiment qui porte le nom de carabiniers.

CARACO, subst. mas., vêtement, camisole de femme dont la mode est passée.

CARACOLE, subst. fém., mouvement en rond ou en demi-rond qu'on fait faire à un cheval en changeant quelquefois de main.

CARACTÈRE, subst. mas., ce qui distingue un homme d'un autre, à l'égard des mœurs, de l'âme, de l'esprit : *caractère* vindicatif, doux.— Ce qui est le propre d'une chose, ce qui la distingue d'une autre : la douceur est le *caractère* de votre physionomie; ce contrat n'a point un *caractère* légal.

CARAFE, subst. fém., sorte de bouteille de verre ou de cristal, particulièrement destinée à contenir de l'eau.

CARAFON, subst. mas., petite carafe.

CARAMBOLER, v. neut., t. du jeu de billard, toucher d'un même coup deux billes avec la sienne.

CARAMEL, subst. mas., sucre à demi brûlé et durci : cerises au *caramel*.

CARAT, subst. mas., poids de pure convention, qui exprime le degré de pureté de l'or.

CARAVANE, subst. fém., troupe de voyageurs, de marchands, de pèlerins : marcher, aller en *caravane*.

CARAVANSÉRAIL, subst. mas., grand bâtiment qui sert à loger les caravanes.



Caravansérail.

CARBONADE, subst. fém., toute espèce de viande grillée.

CARBONARO, subst. mas.; au fém., **CARBONARA**, et au mas. plur., **CARBONARI**, partisan de la liberté.

CARBONISER, v. act., réduire en charbon.

CARCAN, subst. mas., collier de fer fixé à un poteau dans un lieu public, et avec lequel on attachait par le cou les criminels condamnés à ce genre de supplice.

CARCASSE, subst. fém., ossements du corps

d'un animal mort. — *Carcasse* de perdrix. — Fig. et par mépris, personne extrêmement maigre ou vieille : c'est une *carcasse*, une vieille *carcasse*.

CARDER, v. act., préparer la laine en la peignant avec des chardons, ou bien en la faisant passer entre les pointes de fer de deux instruments qu'on nomme *cardes*. — On *carde* aussi du coton, de la soie, des cheveux.

CARDINAL, subst. mas.; au plur. mas., **CARDINAUX**, princes ecclésiastiques composant le conseil du pape, et ayant voix active et passive dans le conclave pour l'élection des papes.

CARÊME, subst. mas., les six semaines qui, dans les pays catholiques, précèdent la fête de Pâques, durant lesquelles l'église ordonne aux fidèles de jeuner et de s'abstenir de viande, les dimanches exceptés. — Provisions de *carême*. — Prov. et fam., face de *carême*, visage pâle et défait.

CARESSANT, E, adj., qui aime à caresser : un homme *caressant*, une femme *caressante*. — On dit aussi : une humeur *caressante*, des manières *caressantes*. — Il se dit également des animaux : un chien *caressant*.

CARESSE, subst. fém., témoignage extérieur d'affection, d'amitié, de bienveillance, soit en action, soit en paroles : douces *caresses*, tendres *caresses*.

CARESSER, v. act., faire des caresses : *caresser* un enfant.

CARGAISON, subst. fém., chargement d'un vaisseau. Toutes les marchandises dont un vaisseau est chargé composent une *cargaison*.

CARIATIDE, t. d'archit., figure de femme qui soutient une corniche sur sa tête.

CARICATURE, subst. fém., t. de peint. C'est la même chose que *charge*. Ce mot s'applique principalement aux images grotesques qu'un peintre, un sculpteur, un dessinateur ou un graveur fait pour s'amuser ou pour ridiculiser les personnes ou les choses : Dantan excelle dans les *caricatures*. — Au fig., personne dont la tournure ou la mise est ridicule : cet homme, cette femme que vous voyez là-bas, n'est-ce pas une véritable *caricature*?



Caricatures

CARILLON, subst. mas., battement de plusieurs cloches à coups précipités, avec une sorte de mesure : sonner le *carillon*, sonner le double *carillon*. — Fig., *carillon* signifie : crierie, reproches faits à quelqu'un avec bruit, avec éclat : si votre mère savait votre conduite, elle ferait un beau *carillon!*

CARILLONNER, v. neut., sonner le carillon : aujourd'hui, telle église ne fait que *carillonner*.

CARILLONNEUR, subst. mas., celui qui carillonne.

CARLISME, subst. mas., opinion des carlistes français, parti légitimiste du roi Charles X et de sa famille.

CARLISTE, subst. et adj. des deux genres, partisan du système gouvernemental de Charles X.

CARME, subst. et adj. mas.; au fém., **CARME**-

LITE, religieux ou religieuse de l'ordre du Mont-Carmel.

CARNAGE, subst. mas., massacre, tuerie. Il se dit plus particulièrement par rapport aux hommes.

CARNASSIER, subst. et adj. mas.; au fém., CARNASSIÈRE; en parlant des hommes, celui qui mange beaucoup de chair : les Anglais sont *carnassiers*. — En parlant des animaux, qui se repaissent de chair crue.



Le renard est carnassier.

CARNASSIÈRE, subst. fém., espèce de petit sac où l'on met le menu gibier que l'on a tué à la chasse.

CARNATION, subst. fém., la couleur de la chair sur le visage de l'homme vivant : cette femme, cet enfant a une belle *carnation*.

CARNAVAL, subst. mas., temps consacré à des divertissements extraordinaires, lequel commence, en France, à la purification, et finit le mercredi des Cendres. Ces divertissements consistent principalement à se travestir et à se masquer.



Carnaval.

CARNET, subst. mas. En général, petit cahier où l'on prend journellement des notes.

CARNIVORE, adj. des deux genres, se dit des animaux qui mangent de la chair, sans en faire exclusivement leur nourriture : l'homme, le chien, sont carnivores.

CAROTTE, subst. fém., plante à fleur rosacée, dont la racine, douce et charnue, qui porte le même nom, est employée comme aliment, et fournit un véritable sucre. — Fig. et fam. : ne vivre que de *carottes*, vivre mesquinement.

CARPE, subst. fém., poisson de lac et de rivière fort commun.

CARRÉ, E, adj., qui a quatre côtés et quatre angles droits : figure *carrée*, plan *carré*.

CARREAU, subst. mas., vitre; pavé plat fait de terre cuite, de pierre, de marbre, dont on pave le dedans des maisons.—On appelle aussi *carreau* le sol même ou le plancher pavé de *carreaux*. On dit familièrement : coucher sur le *carreau*; rester, demeurer sur le *carreau*, être tué sur la place.

CARREFOUR, subst. mas., lieu où aboutissent plusieurs rues dans les villes et les villages.

CARRIER, subst. mas., ouvrier qui travaille à tirer la pierre des carrières.

CARRIÈRE, subst. fém., lieu d'où l'on tire de la pierre, du marbre, de l'ardoise : fouiller une *carrière*.

CARRIOLE, subst. fém., petite charrette couverte qui est ordinairement suspendue.

CARROSSE, subst. mas., voiture à quatre roues, fermée et suspendue : prendre *carrosse*, aller en *carrosse*.



Carrosse.

CARROSSIER, subst. mas.; au fém., CARROSSIÈRE, faiseur de carrosses.

CARROUSEL, subst. mas., espèce de tournois qui consistait en courses de charriots, de bagues, entre plusieurs cavaliers. — Le lieu, la place où se faisaient ces courses.

CARTE, subst. fém., petit carton fin, coupé en carré long, ordinairement peint d'un côté de figures humaines ou autres, et dont on se sert pour jouer à divers jeux.

CARTEL, subst. mas., défi par écrit pour un combat singulier : envoyer un *cartel*, recevoir un *cartel*. — Pendule qui s'attache contre un mur.

CARTON, subst. mas., carte grosse et forte faite de papier broyé, battu et collé. — *Carton* de dessins, sorte de grand portefeuille propre à recevoir des dessins.

CARTONNAGE, subst. mas., action de cartonner.

CARTONNER, v. act., faire un carton, mettre un carton, des cartons à un ouvrage.

CARTONNEUR, subst. mas.; au fém., **CARTONNEUSE**, celui ou celle qui cartonne.

CARTONNIER, subst. mas.; au fém., **CARTONNIÈRE**, celui, celle qui fait et vend le carton.

CARTOUCHE, subst. fém., espèce de rouleau de papier ou de carton en forme d'étui, qui renferme la charge de poudre d'un fusil.

CASANIER, adj. mas.; au fém., **CASANIÈRE**, qui aime à rester chez soi : vous êtes trop *casanier*.

CASCADE, subst. fém., chute d'eau soit naturelle, soit artificielle : la *cascade* de Tivoli, la *cascade* du Rhin.

CASE, subst. fém., espace d'une armoire, d'une boîte, etc., pour y placer séparément quelques objets.

CASER, v. neut. et act., mettre dans des cases.

CASERNE, subst. fém., bâtiment où logent les gens de guerre.

CASERNER, v. neut. et act., loger dans des casernes : le soldat *casernera*.

CASQUE, subst. mas., armure de tête, ou coiffure pour la guerre.



Casque, armes et étendards.

CASQUETTE, subst. fém., espèce de coiffure faite de peau ou d'étoffe pour les hommes, ayant ordinairement une visière.

CASSANT, E, adj., fragile, sujet à se casser. On le dit proprement des corps qui, quoique durs, ont de la fragilité, tels que le verre, la porcelaine, l'acier trempé, etc. : *cassant*, dans cette acception, est opposé à *ductile, malléable*.

CASSÉ, E, part. passé de *casser* et adj., brisé, rompu.—Au fig., vieux, infirme : cet homme est bien *cassé*.

CASSE-COU, subst. mas. On appelle ainsi un endroit où il est aisé de tomber si l'on n'y prend garde.—Au jeu de colin-maillard, c'est un cri que l'on fait pour avertir celui qui a les yeux bandés qu'il approche d'un endroit où il pourrait se blesser.

CASSER, v. act., mettre en divers morceaux un corps dont les parties se séparent les unes des autres plutôt que de ployer ou de se relâcher : *casser* du verre, une glace, de la porcelaine, de la faïence; *casser* la jambe à quelqu'un.

CASSEROLE, mieux, **CASSEROLLE**, subst. fém., ustensile de cuisine qui sert à divers usages : *casserolle* de cuivre.

CASSETTE, subst. fém., petit coffre où l'on serre ordinairement des choses de peu de volume.

CASSOLETTE, subst. fém. On donne ce nom à deux ustensiles : l'un est une espèce de réchaud sur lequel on fait brûler des parfums; l'autre une petite boîte d'or ou d'argent portative, dans laquelle on les renferme.



Cassette.

CASTAGNETTE, subst. fém., instrument de percussion en usage chez les Maures, les Espagnols et les Bohémiens : il est composé de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient de chaque main, et que l'on frappe en mesure l'un contre l'autre, du côté des cavités, pour accompagner des airs de danse.

CASTOR, subst. mas., animal quadrupède, remarquable par l'industrie avec laquelle il se construit des logements.

CATACOMBES, subst. fém. plur., grottes souterraines ou excavations d'anciennes carrières dans lesquelles les Romains enterraient leurs morts.

CATAFALQUE, subst. masc., décoration funèbre élevée dans une église pour y placer le

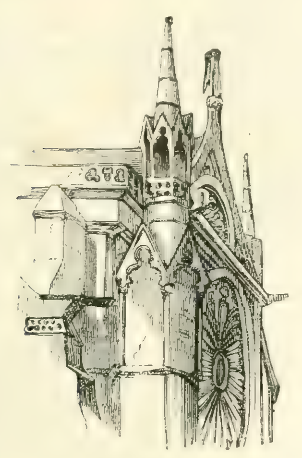
cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs.

CATARACTE, subst. fém., chute des eaux d'une grande rivière, lorsqu'elles se précipitent avec fracas d'un endroit très-élevé : les *cataractes* du Nil.

CATASTROPHE, subst. fém., le changement ou la révolution qui arrive à la fin de l'action d'un ouvrage dramatique, et qui la termine : *catastrophe simple; catastrophe sanglante.* Voy. **DÉNOUEMENT.** — Il se dit aussi, par extension, de l'issue funeste d'un événement quelconque.

CATÉCHISME, subst. mas., instruction sur les mystères et les principes de la foi : savoir son *catéchisme.*

CATHÉDRALE, subst. fém., église principale de la ville où réside l'évêque, l'archevêque; celle des églises de cette ville où il siége.



Cathédrale

CATHOLICISME, subst. mas., la religion catholique.

CATHOLICITÉ, subst. fém., se dit, soit du caractère de l'église catholique, soit de la doctrine même de cette église.

CATHOLIQUE, subst. des deux genres, celui ou celle qui professe la religion catholique.

CATHOLIQUEMENT, adv., conformément à la doctrine de l'église catholique.

CAUCHEMAR, subst. mas., nom populaire que l'on donne à une sorte d'oppression ou d'étouffement qui survient quelquefois pendant le sommeil.

CAUSANT, E, adj., qui aime à causer. Fam.

CAUSE, subst. fém., principe; ce qui fait qu'une chose est : *cause* morale, physique.

CAUSER, v. act., être *cause* de quelque chose.

CAUSER, v. neut., s'entretenir familièrement avec quelqu'un : ils *causent* ensemble, *causer* de choses et d'autres.

CAUSERIE, subst. fém., action de *causer*; babil. Il est fam.

CAUSEUR, subst. mas.; au fém., **CAUSEUSE**, qui aime à *causer*, qui parle beaucoup.

CAUTION, subst. fém., personne qui répond, qui s'oblige pour une autre : donner *caution*; servir de *caution*.

CAUTIONNER, v. act., s'obliger ou se rendre *caution* pour quelqu'un.

CAVALCADE, subst. fém., marche pompeuse de gens à cheval dans les grandes cérémonies. —Fam., promenade à cheval que font plusieurs personnes par partie de plaisir.

CAVALERIE, subst. fém., nom collectif qui désigne les différentes troupes de gens de guerre à cheval.

CAVALIER, subst. mas.; au fém. **CAVALIÈRE**, homme qui est à cheval : être bon *cavalier*.



Cavalière.

CAVALIER, adj. mas.; au fém. **CAVALIÈRE**, aisé, libre, dégagé, à la manière des gens de guerre : avoir l'air *cavalier*, la mine *cavalière*. On se sert de cet adjectif le plus souvent en mauvaise part.

CAVATINE, subst. fém., sorte de chant pour l'ordinaire assez court : chanter une *cavatine*.

CAVE, subst. fém., lieu souterrain qui sert à mettre du vin, du bois, etc. — Par extension, *cave* signifie la quantité et le choix des vins qu'on a dans sa cave.

cave, adj. des deux genres, creux : avoir les yeux *caves*, les avoir creusés par le chagrin ou par la maladie.

caverne, subst. fém., antre, lieu creux dans les rochers, dans les montagnes, sous terre : *caverne* profonde.

cavité, subst. fém., creux, vide dans un corps solide : les *cavités* d'un rocher.

ce, cet, mas. ; **cette**, fém.; au plur. mas. et fém., **ces**, adj. démonstratif, qui sert à indiquer les personnes et les choses.

ceci, cela, pronoms démonstratifs. La particule *ci* et la particule *là*, ajoutées à *ce*, ont formé *ceci*, *cela* : je préfère *ceci* à *cela* ; j'aime *ceci*, mais *cela* me déplaît.

céder, v. act., laisser, abandonner à... : *céder* sa place.

ceindre, v. act., entourer, environner : *ceindre* une ville de murailles.

ceinture, subst. fém., ruban, cordon, etc., avec lequel on se *ceint* par le milieu du corps : il a une *ceinture* à franges d'or.

célébration, subst. fém., action de *célébrer* : *célébration* de la messe.



Célébration de la messe.

célèbre, adj. des deux genres, fameux, renommé.

célébrer, v. act., exalter, louer avec éclat : *célébrer* les exploits d'un héros.

célérité, subst. fém., promptitude, diligence. — Au fig. : une affaire qui demande une grande *célérité*.

céleste, adj. des deux genres, qui appartient au ciel : corps *célestes*.

célibat, subst. mas., état d'une personne qui n'a jamais été mariée.

célibataire, subst. mas., celui qui vit dans le *célibat*, quoique d'âge et d'état à pouvoir être marié.

cellule, subst. fém., petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse.

celui, mas. ; **celle**, fém., pron. démonstr., au plur. mas., **ceux** ; fém., **celles** ; ce mot indique une personne ou une chose dont on a déjà parlé ou dont on va parler : *celui* qui me suit. — On ajoute quelquefois à *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, les particules *ci* et *là*, et ces particules produisent, à l'égard de ces mots, le même effet que nous avons observé à l'égard de *ce* : *celui-ci*, *celui-là* ; *celles-ci*, *celles-là*.

cendre, subst. fém., poudre qui reste du bois ou autre matière combustible entièrement consumée par le feu.

censeur, subst. mas., qui juge des ouvrages d'esprit. — Celui qui est commis par le gouvernement pour l'examen des livres, journaux, etc., avant la publication.

censure, subst. fém., dignité et fonction du censeur chez les anciens Romains. — Correction, répréhension : soumettre ses écrits à la *censure* de... ; subir, souffrir la *censure*.

cent, subst. mas., nombre contenant dix fois dix : le produit de *cent* multiplié par....

centaine, subst. fém. coll., nombre de cent ou à peu près : une *centaine* d'années.

centième, adj. des deux genres, nombre d'ordre ou ordinal de cent : la *centième* année.

centime, subst. mas., nouvelle monnaie, centième partie d'un franc.

centre, subst. mas., le point du milieu d'un cercle, d'un globe, d'une sphère : le *centre* d'un empire, d'une province, d'une ville.

cep, subst. mas., pied de vigne : arracher le *cep*.

cependant, adv., *pendant* cela, *pendant* ce temps-là.

cerceau, subst. mas., lame de fer mince, ou cercle de bois flexible qui sert à relier les tonneaux et les cuves. — On dit également *cerceau*, d'un cercle de bois léger que les enfants en courant poussent devant eux au moyen d'un petit bâton : jouer au *cerceau*.



Le cerceau.

CERCLER, v. act., mettre des cercles ou des cerceaux à... : *cercler* un tonneau, une cuve.

CERCUEIL, subst. mas., sorte de caisse, coffre où l'on met le corps d'une personne morte : mettre un mort dans son *cercueil*.

CÉRÉBRAL, E, adj.; au plur. mas., CÉRÉBRAUX, qui appartient au cerveau : les artères *cérébrales*; affections *cérébrales*; fièvre *cérébrale*.

CÉRÉMONIAL, subst. mas., manière dont les souverains et leurs ambassadeurs ont coutume d'en user les uns envers les autres. — Cérémonies qui se pratiquent même entre particuliers. — Être fort sur le *cérémonial*, être pointilleux et difficile sur les cérémonies, sur les formes.

CÉRÉMONIE, subst. fém., se dit des formalités qu'on observe dans les actions solennelles pour les rendre plus éclatantes. — Il y a des *cérémonies* politiques, telles que le couronnement d'un prince, etc.; des *cérémonies* religieuses, telles que l'ordination d'un prêtre, le sacre d'un évêque.

CÉRÉMONIEUX, adj. mas.; au fém., CÉRÉMONIEUSE, qui fait trop de cérémonies, qui a une politesse affectée et incommode.

CERF, subst. mas., animal du genre des bêtes fauves, habitant des forêts, ayant une taille svelte et bien prise, et portant sur la tête des cornes.



Cerf.

CERFEUIL, subst. mas., plante annuelle, potagère.

CERF-VOLANT, subst. mas., sorte d'insecte à quatre ailes. — Objet de jeu fait avec du papier étendu et collé sur des baguettes, et que les enfants font voler en l'air par le moyen d'une ficelle.

CERISE, subst. fém., espèce de petit fruit à noyau. — Couleur semblable à celle de ce fruit. — Rouge-*cerise*, rouge très-vif et un peu clair.

CERISIER, subst. mas., arbre qui porte la cerise.

CERNÉ, E, part. passé de *cerner*, et adj.: avoir les yeux *cernés*, avoir les yeux battus.

CERNEAU, subst. mas., la moitié du dedans d'une noix, tirée de sa coque encore verte.

CERNER, v. act., faire un cerne ou un rond autour d'une chose. — Par extension : *cerner* une place, des troupes.

CERTAIN, E, adj., sûr, indubitable, vrai : le fait est *certain*; ma nouvelle est *certaine*.

CERTAINEMENT, adv., assurément, indubitablement.

CERTES, adv., assurément, certainement. Il se place ordinairement au commencement de la phrase; il est quelquefois précédé par *et* : et *certes*.

CERTIFICAT, subst. mas., écrit faisant foi de quelque chose : demander, donner, délivrer un *certificat*; *certificat* de mariage.

CERTIFIER, v. act., assurer une chose, témoigner qu'elle est vraie. — *Certifier* une caution, répondre qu'elle est solvable.

CERTITUDE, subst. fém., adhésion forte et invincible de notre esprit à une chose qu'il a reconnue vraie ; assurance pleine et entière : j'ai la *certitude* de cet événement ; la *certitude* que j'ai de cette proposition.....

CERVEAU, subst. mas., substance molle enfermée dans la capacité osseuse du crâne, et qui est un des principaux organes de la vie : le *cerveau* est l'organe de la pensée.

CERVELAS, subst. mas., petit saucisson rempli de chair hachée et fort épicée.

CERVELET, subst. mas., la partie postérieure du cerveau.

CERVELLE, subst. fém., nom vulgairement donné au cerveau : il lui a fait sauter la *cervelle* d'un coup de pistolet. — Brûler la *cervelle* à quelqu'un, c'est lui casser, à bout portant, la tête d'un coup d'arme à feu.

CERVIER, adj. mas., on désigne par ce mot une espèce de loup : *loup cervier*.

CESSER, v. act., discontinuer, interrompre : *cessez* vos plaintes, votre travail.

CESSION, subst. fém., acte de la personne qui cède : transport, abandonnement : faire *cession* de sa créance, transporter à une autre personne les droits que donne une créance.

CHABRAQUE, subst. mas., sorte de caparaçon.

CHACAL, subst. mas., animal carnassier des pays orientaux.



Chacal.

CHACHUCHA, subst. fém., sorte de danse espagnole fort vive.

CHACUN, CHACUNE, pron. indéfini, sans plur., collectif distributif qui désigne tous les individus de l'espèce nommée, pris distributivement, avec un sens affirmatif; au contraire d'*aucun*, d'*aucune*.

CHAFOUIN, E, subst., expression basse et populaire, par laquelle on désigne injurieusement une personne maigre, petite, et qui a une figure désagréable.

CHAGRIN, subst. mas., peine, affliction : noir *chagrin*; *chagrin* cuisant; mourir de *chagrin*.— CHAGRIN, TRISTESSE, MÉLANCOLIE. *Syn.* Le *chagrin* vient du mécontentement et des tracasseries de la vie, l'humeur s'en ressent; la *tristesse* est ordinairement causée par les grandes afflictions; le goût des plaisirs en est émoussé; la *mélancolie* est l'effet du tempérament, les idées sombres y dominent et en éloignent celles qui sont réjouissantes. L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force et de sagesse pour le surmonter; le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque par un excès de sensibilité il s'en laisse entièrement saisir; le sang s'altère dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissements et des dissipations.

CHAGRIN, E, adj., qui a du *chagrin*; qui est triste : depuis la mort de sa femme, on le voit toujours *chagrin*. On dit dans le même sens : avoir l'ame *chagrine*.

CHAGRINER, v. act., causer du chagrin : cette affaire me *chagrine*.

CHAÎNE, subst. fém., lien composé d'anneaux entrelacés les uns dans les autres : *chaîne* de fer, d'or, d'argent. — Enchaîner, mettre aux fers. On dit dans le même sens : charger de *chaînes*.

CHAÎNETTE, subst. fém., petite chaîne.

CHAÎNON, subst. mas., anneau d'une chaîne.

CHAIR, subst. fém., substance molle et sanguine qui est entre la peau et les os de l'animal : *chair* humaine, de cheval; *chair* ferme, molle.

CHAIRE, subst. fém., espèce de tribune, dans les églises, d'où le prêtre prêche ou fait à haute voix quelque lecture.



Professeur dans sa chaire.

CHAISE, subst. fém., espèce de meuble sur lequel on s'assied, qui est à dossier et ordinairement sans bras. — Voiture légère à deux ou quatre roues : *chaise* roulante; *chaise* de poste.

CHALAND, E, subst., celui, celle qui a coutume d'acheter chez le même marchand.

CHALET, subst. mas., petit bâtiment dans les montagnes.

CHALEUR, subst. fém., qualité de ce qui est chaud : *chaleur* naturelle; *chaleur* du feu, du soleil; il fait de grandes *chaleurs*.

CHALOUPE, subst. fém., petit bâtiment de mer fort léger, destiné au service des grands vaisseaux.

CHALUMEAU, subst. mas., tuyau de paille, de roseau, qui sert à sucer quelque liqueur en aspirant. — Petit instrument à vent fait d'une écorce d'arbre, etc.—Espèce de flûte attachée sur la peau de la musette et de la cornemuse.

CHAMARRER, v. act., garnir, orner un habit, un meuble, de passements, de dentelles, etc. Il ne se dit plus guère aujourd'hui qu'en parlant d'une parure de mauvais goût.

CHAMBELLAN, subst. mas., officier de la chambre d'un roi, d'un prince. —Grand *chambellan*, le premier officier de la chambre du roi.

CHAMBRANLE, subst. mas., espèce de cadre de pierre composé de deux montants et d'une traverse supérieure, qui sert à orner les portes et les croisées des façades extérieures des bâtiments.—On donne le même nom aux revêtements de marbre, de pierre de liais, ou de bois, qui servent à décorer les cheminées dans les appartements.

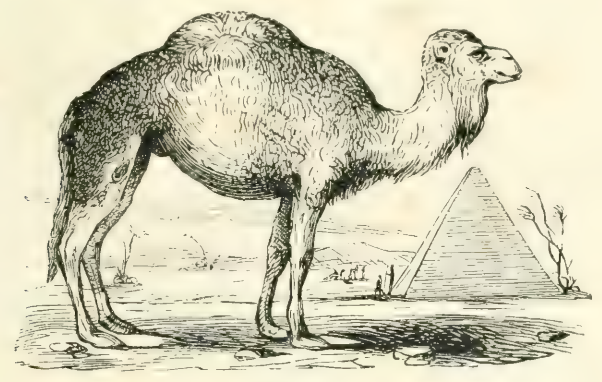
CHAMBRE, subst. fém., se dit de la plupart des pièces d'une maison, et principalement de celle où l'on couche : *chambre* à coucher, *chambre* à feu.

CHAMBRÉE, subst. fém. Il se dit de soldats qui logent ensemble, dans la même chambre, ou sous la même tente. — Par extension, il se dit de plusieurs personnes du peuple qui couchent, qui logent dans une même chambre : les Au

vergnats ramoneurs logent presque toujours en *chambrée*.

CHAMBRIÈRE, subst. fém., servante.

CHAMEAU, subst. mas., animal haut des jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, et une ou plusieurs bosses sur le dos.



Chameau.

CHAMP, subst. mas., pièce de terre labourable et qui d'ordinaire n'est pas fermée de murailles : labourer, fumer, semer, cultiver un *champ*.

CHAMPAGNE, subst. mas., vin renommé de la *Champagne*.

CHAMPÊTRE, adj. des deux genres, qui appartient aux champs, qui a rapport aux champs : maison, lieu, musique *champêtre*. — Solitaire, éloigné des villes : vie *champêtre*.

CHAMPION, subst. mas., celui qui combattait en champ clos pour sa cause ou celle d'un autre.—On dit par raillerie, d'un homme dont on estime peu le courage, que c'est un vaillant *champion*.

CHANCE, subst. fém., ce qui doit ou peut arriver d'heureux ou de malheureux. — Probabilité pour ou contre : avoir deux *chances* pour ou contre soi.—Courir la *chance*, s'exposer au hasard.

CHANCELANT, E, adj. et part., qui chancelle, qui vacille, qui n'est pas ferme. — On dit au fig., tant au sens physique qu'au sens moral : esprit *chancelant*, irrésolu; fortune *chancelante*, mal assurée.

CHANCELER, v. neut., vaciller, n'être pas ferme, être mal assuré, au propre et au fig. : *il chancelait* comme un ivrogne.

CHANCELIER, subst. mas., grand officier de la couronne, chargé du soin des archives de l'état.

CHANCELIÈRE, subst. fém., femme du chancelier.—Petite caisse garnie de peau d'ours ou de mouton, qui sert à mettre les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLERIE, subst. fém., sorte de tribunal où l'on scelle les lettres avec le sceau du prince, de l'état : des lettres expédiées en *chancellerie*; officier de la *chancellerie*.

CHANCEUX, adj. mas.; au fém., CHANCEUSE, qui est en chance, qui est en bonheur : il est *chanceux*; je ne suis pas si *chanceux*. — Chose dont le résultat est incertain : cette affaire est fort *chanceuse*, il y a des risques à courir.

CHANDELEUR, subst. fém.; dans l'église romaine, la fête de la présentation de Notre-Seigneur au temple, et de la purification de la Sainte-Vierge.

CHANDELIER, subst. mas., celui qui fait et vend de la chandelle. — Instrument, ustensile qui sert à recevoir de la chandelle, de la bougie, des cierges : *chandelier* d'argent; *chandelier* d'église.

CHANGE, subst. mas., troc d'une chose contre une autre : gagner au *change*, perdre au *change*.

CHANGEANT, E, adj., variable, qui change aisément : il est d'une humeur *changeante*.

CHANGEMENT, subst. mas., action de changer; mutation : *changement* de vie, de conduite, d'état.

CHANGEOTER, v. neut., changer légèrement et souvent.

CHANGER, v. act., céder une chose pour une autre : *changer* de la vaisselle pour ou contre des meubles; *changer* un chien pour ou contre un singe.

CHANGEUR, subst. mas.; au fém., CHANGEUSE, celui ou celle qui fait le change des monnaies.

CHANOINE, subst. mas., ecclésiastique qui possède un canonicat.

CHANOINESSE, subst. fém., sorte de religieuses qui suivaient la règle de saint Augustin.

CHANSON, subst. fém., vers légers, souvent à refrain, qu'on chante, et dont chaque stance s'appelle couplet : Béranger est le dieu de la *chanson*.

CHANSONNER, v. act., faire des chansons contre quelqu'un.

CHANSONNETTE, subst. fém., petite chanson.

CHANSONNIER, subst. mas., faiseur de chansons; recueil de chansons.

CHANT, subst. mas., élévation et inflexion de la voix sur différents tons, avec modulation.

CHANTABLE, adj. des deux genres, qui peut se chanter.

CHANTANT, E, adj. et part. présent, qui se chante aisément : air *chantant*; musique *chantante*.

CHANTER, v. neut., former par le moyen de la voix une suite de sons, avec des inflexions différentes et une certaine modulation : *chanter* juste, faux, etc.

CHANTERELLE, subst. fém., corde d'un violon, qui a le son le plus aigu. — T. de chasse, oiseau qu'on met dans une cage, afin que, par son chant, il attire les autres oiseaux dans les filets.

CHANTEUR, subst. mas.; au fém., CHANTEUSE, celui ou celle qui chante. Ce mot ne se dit que des *chanteurs* de théâtre.



Chanteur.

CHANTIER, subst. mas., grand emplacement où l'on arrange, où l'on entasse des piles de bois à brûler, ou de bois de charpente ou de charronnage : ce marchand a son *chantier* bien garni.—Lieu où les charpentiers travaillent, où l'on taille les pierres, etc. : le bois est en *chantier*, les pierres sont au *chantier*.—Il se dit particulièrement de l'endroit où l'on construit des vaisseaux : les *chantiers* de Brest, de Cherbourg.—Pièces de bois sur lesquelles on construit les vaisseaux: ce vaisseau est sur le *chantier*.

CHANTRE, subst. mas., celui qui chante à l'église.

CHAOS, subst. mas., confusion de toutes choses. Il se dit de l'état où était la nature dans le moment de la création.

CHAPEAU, subst. mas., coiffure à l'usage des hommes et des femmes : chapeau de castor, de paille, de soie.



Vilain chapeau.

CHAPELET, subst. mas., cinq dixaines de petits grains enfilés, sur lesquels on dit des *Ave Maria*.

CHAPELIER, subst. mas.; au fém., CHAPELIÈRE, celui, celle qui fait ou qui vend des chapeaux.

CHAPELLE, subst. fém., très-petite église; petit édifice consacré à Dieu.

CHAPELURE, subst. fém., ce que l'on a ôté de la croûte du pain en le chapelant.

CHAPERON, subst. mas., ancien habillement ou couverture de tête, commune aux hommes et aux femmes.

CHAPITEAU, subst. mas., la partie du haut de la colonne qui pose sur le fût.

CHAPITRE, subst. mas., une des subdivisions d'un livre.

CHAQUE, adjectif distributif des deux genres et qui n'a point de plur., chacun. On le dit des personnes et des choses : *chaque* personne, *chaque* tête, *chaque* avis.

CHAR, subst. mas., sorte de voiture à deux roues dont les anciens se servaient dans les combats, dans les jeux, dans les triomphes.

CHAR-A-BANCS, subst. mas., voiture à deux ou à quatre roues, qui a plusieurs bancs, sur lesquels on s'assied de côté.

CHARADE, subst. fém., espèce de logogriphe qui consiste à décomposer un mot de plusieurs syllabes en parties dont chacune fait un mot.

CHARBON, subst. mas., morceau de bois embrasé et qui ne jette plus de flamme.—*Charbon* de terre, espèce de terre minérale fossile dont les forgerons se servent au lieu de charbon de bois.

CHARBONNIER, subst. mas., faiseur, marchand ou porteur de charbon. — Le *charbonnier* est maître en sa maison.

CHARCUTERIE, subst. fém., état, commerce du charcutier.

CHARCUTIER, subst. mas.; au fém., CHARCUTIÈRE, vendeur de chair cuite.

CHARDON, subst. mas., plante agreste qui vient dans les lieux incultes. On l'appelle aussi

épine blanche sauvage, pédane : *chardon* commun, *chardon* à feuilles d'acanthe.



Chardon.

CHARDONNERET, subst. mas., petit oiseau qui a la tête rouge, les ailes marquetées de jaune et de brun, et qui chante fort agréablement.

CHARGE, subst. fém., fardeau, faix : *charge* d'un baudet.

CHARGEANT, E, adj., qui *charge*, qui pèse.

CHARGEMENT, subst. mas., la charge entière d'un vaisseau. — *Chargement* d'une lettre à la poste, déclaration qu'elle contient des valeurs.

CHARGER, v. act., mettre une charge sur... : *charger* un crocheteur, un cheval, un âne ; *charger* une voiture.

CHARGEUR, subst. mas., celui qui charge des fardeaux, des marchandises.

CHARRIOT, voiture à deux ou quatre roues qui a deux ridelles, un limon ou un timon, et qui est propre pour charrier et voiturer diverses choses.

CHARITABLE, adj. des deux genres, qui a de la charité pour son prochain : il faut aimer son prochain et être *charitable* envers lui. — Il signifie aussi particulièrement : qui aime à faire l'aumône, qui fait l'aumône : cette femme est *charitable*.

CHARITABLEMENT, adv., d'une manière *charitable*, avec ou par *charité*.

CHARITÉ, subst. fém., amour de Dieu. C'est la plus parfaite des trois vertus théologales.

CHARIVARI, subst. mas., bruit tumultueux de poêles, de casserolles, etc., accompagné de cris et de huées que l'on faisait devant la maison des femmes veuves et âgées qui se remariaient.

CHARIVARISER, v. act., donner un *charivari* à quelqu'un.

CHARLATAN, subst. mas., vendeur de drogues, d'orviétan, sur les places publiques.

CHARLATANERIE, subst. fém., hâblerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un. Fam.

CHARLATANISME, subst. mas., caractère du charlatan ; tromperie astucieuse.

CHARLOTTE, subst. fém., plat d'entremets fait de marmelade de pommes, qu'on entoure de morceaux de pain frits et grillés : servir une *charlotte*. — *Charlotte russe*, *charlotte* à la glace, faite d'une sorte de crême fouettée et qu'on entoure de petits biscuits.

CHARMANT, E, adj., agréable, qui plaît extrêmement.

CHARME, subst. mas., ce qu'on suppose fait par art magique pour produire un effet extraordinaire ; enchantement, sort.

CHARMER, v. act., produire un effet extraordinaire sur une personne, sur une chose, par charme, par un prétendu pouvoir magique.

CHARMILLE, subst. fém., plant de petits charmes.

CHARNIER, subst. mas., lieu dans un cimetière où l'on met en pile les ossements des morts.

CHARNIÈRE, subst. fém., deux pièces de métal qui s'enclavent l'une dans l'autre, et se joignent avec une broche, un clou ou une goupille.

CHARNU, E, adj., bien fourni de chair : corps *charnu*, main *charnue*.

CHAROGNE, subst. fém., corps de bête morte, exposé et corrompu.

CHARPENTE, subst. fém., ouvrage de grosses pièces de bois taillées et équarries.

CHARPENTÉ, E, part. passé de charpenter. Il ne s'emploie guère qu'avec une épithète : bien, mal *charpenté* ; bien taillé ou taillé grossièrement.

CHARPENTER, v. act., tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être assemblé.

CHARPENTERIE, subst. fém., l'art de la charpente. — La charpente elle-même : la *charpenterie* de ce bâtiment est fort belle.

CHARPENTIER, subst. mas., artisan qui travaille en charpente pour la construction des maisons ou pour celle des vaisseaux.

CHARPIE, subst. fém., amas de petits fils tirés d'une toile usée et dépecée qu'on met dans les plaies.

CHARRETIER, subst. mas. ; au fém., CHARRETIÈRE, celui, celle qui conduit une charrette.

CHARRETTE, subst. fém., sorte de charriot fait de planches, à deux roues : charger une *charrette*, conduire une *charrette*.



Charrette.

CHARRIER, v. act., voiturer dans un charriot ou dans une charrette. — On dit : la rivière *charrie*, entraîne des glaçons.

CHARRUE, subst. fém., instrument d'agriculture propre à labourer la terre, et traîné par des bœufs ou des chevaux. — Fig. et fam. : tirer la *charrue*, avoir beaucoup de peine, faire un travail rude et pénible.

CHARTREUX, subst. mas.; au fém., CHARTREUSE, religieux et religieuses de l'ordre fondé par saint Bruno.

CHASSE, subst. fém. Ce terme désigne toutes les sortes de guerre que nous faisons aux animaux, aux oiseaux dans l'air, aux quadrupèdes sur la terre.



Retour de la chasse.

CHASSELAS, subst. mas., sorte de raisin de table dont il y a plusieurs variétés : *chasselas* doré, rouge, etc., *chasselas* de Fontainebleau.

CHASSE-MARÉE, subst. mas., voituriers qui apportent la marée. — Bâtiment ponté de la côte de Basse-Bretagne.

CHASSE-MOUCHES, subst. mas., petit balai servant à chasser les mouches.

CHASSER, v. act., mettre dehors avec violence, faire sortir de quelque lieu : il l'a *chassé* comme un coquin; *chasser* les chiens, les mouches.

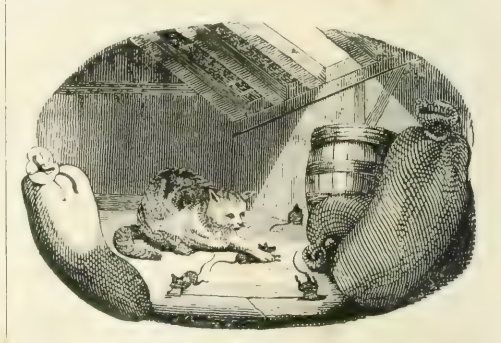
CHASSEUR, subst. mas., celui qui chasse actuellement ou qui aime à chasser : je trouverai des *chasseurs* dans la plaine.

CHÂSSIS, subst. mas., assemblage de fer ou de bois, ordinairement carré, destiné à environner un corps et à le contenir.

CHASTE, adj. des deux genres, pur, éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : cœur *chaste*, oreilles *chastes*.

CHASUBLE, subst. fém., ornement d'église que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour dire la messe.

CHAT, subst. mas., animal domestique qui prend les rats et les souris.



Chat.

CHÂTAIGNE, subst. fém., fruit du châtaignier, de substance farineuse

CHÂTAIGNIER, subst. mas., grand arbre qui croît dans nos forêts.

CHÂTAIN, adj. mas., de couleur de châtaigne. Il ne se dit adj. que du poil et des cheveux : les *châtains* sont plus communs que les blonds.

CHÂTEAU, subst. mas., forteresse environnée de fossés. — Maison où demeurait le seigneur d'un lieu.

CHAT-HUANT, subst. mas., sorte de hibou qui mange les souris et les petits oiseaux, ainsi nommé à cause de ses yeux qui ressemblent à ceux du chat, et du cri qu'il fait entendre la nuit.

CHÂTIER, v. act., corriger, punir. — Prov. : qui bien aime, bien *châtie*.

CHATIÈRE, subst. fém., trou qu'on pratique aux portes pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT, subst. mas., peine qu'on fait souffrir pour quelque faute commise.

CHATOUILLEMENT, subst. mas., action de chatouiller.

CHATOUILLER, v. act., causer, par un léger attouchement sur quelque partie du corps, un tressaillement qui provoque ordinairement à rire.

CHATOUILLEUX, adj. mas. ; au fém., **CHATOUILLEUSE**, qui est fort sensible au chatouillement.

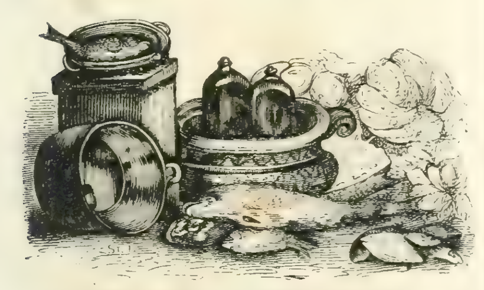
CHATTE, subst. fém., la femelle du chat. Voy. ce mot.

CHAUD, E, adj., qui a de la chaleur, qui donne de la chaleur : le feu est *chaud*, le soleil est plus ou moins *chaud*, selon les saisons ; temps *chaud*.

CHAUDEMENT, adv., de manière que la chaleur puisse se conserver : se vêtir, se tenir *chaudement*.

CHAUDIÈRE, subst. fém. C'est, en général, un grand vase de cuivre ou d'airain destiné à faire cuire, bouillir ou chauffer quelque chose.

CHAUDRON, subst. mas., vase de cuivre ou d'airain plus petit que la chaudière, et d'un usage très-fréquent, soit dans les arts, soit dans la vie domestique.



Chaudron et autres ustensiles de cuisine.

CHAUDRONNIER, subst. mas., celui qui fait et vend des chaudrons, des marmites et autres ustensiles de cuisine, en fer ou en cuivre.

CHAUFFAGE, subst. mas., la quantité de bois que l'on consomme dans une année pour se chauffer : il m'en coûte tant pour mon *chauffage*.

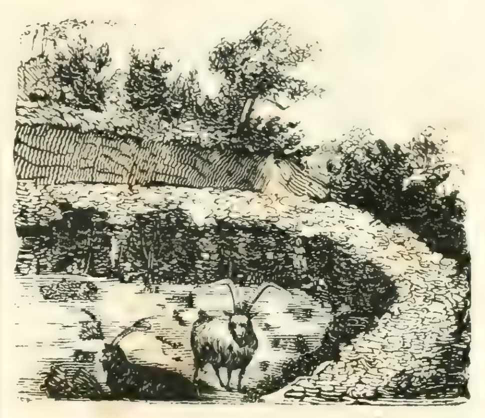
CHAUFFER, v. act., donner de la *chaleur* en approchant du feu, en mettant sur le feu ou dans le feu, en mettant du feu dedans, etc. : *chauffer* un four, une chemise.

CHAUFFERETTE, subst. fém., sorte de boîte doublée de fer-blanc, et percée de plusieurs trous par le haut, dans laquelle on met un peu de feu couvert de cendres pour se tenir les pieds chauds.

CHAUFFOIR, subst. mas., lieu dans un couvent, une communauté, un hôpital, une prison, où l'on se *chauffe*.

CHAUSSÉ, E, part. pass. de *chausser*, et adj., qui a mis ses bas et ses souliers.

CHAUSSÉE, subst. fém., levée de terre que l'on fait au bord d'une rivière, d'un étang, pour contenir l'eau.



Chaussée d'un étang.

CHAUSSER, v. act., mettre des bas ou des souliers à quelqu'un.—Faire des souliers pour... : ce cordonnier *chausse* bien, *chausse* mal.

CHAUSSETTE, subst. fém., bas de toile, de fil ou de peau, qui n'a point de pied, et qu'on met sur la chair sous le bas.—Sorte de demi-bas. Ce mot s'emploie plus fréquemment au plur. qu'au sing.

CHAUSSON, subst. mas., chaussure qu'on met aux pieds par-dessus ou par-dessous des bas. Il s'emploie ordinairement au plur.

CHAUSSURE, subst. fém., ce que l'on met aux pieds pour se *chausser*, comme souliers, pantoufles, bottes, etc.

CHAUVE, adj. des deux genres, qui n'a plus de cheveux ou qui n'en a guère : homme *chauve*.

CHAUVE-SOURIS, subst. fém., animal qui n'est, dit Buffon, qu'imparfaitement quadrupède, et encore plus imparfaitement oiseau. C'est un mammifère qui a des ailes pour voler pendant la nuit.

CHAUX, subst. fém., une des terres élémentaires ; on l'appelait auparavant terre calcaire.

CHEF, subst. mas., au propre, tête : le *chef* de saint Denis.—Au fig., celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée : les *chefs* de l'armée, d'une ambassade, d'une députation.

CHEF-D'OEUVRE, subst. mas., ouvrage parfait en son genre : c'est un *chef-d'œuvre*.

CHEMIN, subst. mas., voie, route, espace par où l'on va d'un lieu à un autre : *chemin* de Lyon à Paris.

CHEMINÉE, subst. fém., endroit où l'on fait du feu dans les maisons.

CHEMINER, v. neut., aller, marcher.

CHEMISE, subst. fem., vêtement de toile ou de coton qui a un corps et des manches, et qu'on porte sur la peau.

CHEMISETTE, subst. fém., vêtement qui se met sur la *chemise*.

CHÊNE, subst. mas., grand arbre de nos fôrets.

CHENILLE, subst. fém., insecte rampant et qui a le corps allongé et partagé en douze anneaux.

CHER, adj. mas.; au fém. **CHÈRE**, qui est tendrement aimé.—Qui coûte beaucoup.

CHERCHER, v. act., se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver : *chercher* quelqu'un, quelque chose.

CHERCHEUR, subst. mas.; au fém., **CHERCHEUSE**, celui, celle qui *cherche*.—Il se prend ordinairement en mauvaise part.

CHÈRE, subst. fém., régal, bon repas : faire bon *chère*.

CHÈREMENT, adv., tendrement; à haut prix : vendre ou faire acheter *chèrement* sa vie.

CHÉRIR, v. act., aimer tendrement, avec prédilection : *chérir* la gloire.

CHERTÉ, subst. fém., haut prix des choses qui sont à vendre.

CHÉRUBIN, subst. mas., ange du second chœur de la première hiérarchie : tête d'enfant avec des ailes, et qui figure un ange.

CHÉTIF, adj. mas.; au fém., **CHÉTIVE**, vil, méprisable : *chétive* créature.

CHÉTIVEMENT, adv., d'une manière *chétive* : vivre *chétivement*, à peu de frais.

CHEVAL, subst. mas., animal à quatre pieds, propre à porter et à tirer.—Au plur. : *chevaux*.



Chevaux.

CHEVALERESQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la *chevalerie*, qui tient de la *chevalerie* : courage, franchise *chevaleresque*.

CHEVALERIE, subst. fém., ordre, honneur militaire. —Institution, ordre, corps des *chevaliers*.

CHEVALET, subst. mas., nom que l'on donne à un très-grand nombre d'instruments de métiers.

CHEVALIER, subst. mas., autrefois, sorte d'honneur militaire du premier degré : François Ier fut reçu *chevalier* par le *chevalier* Bayard.—Armer quelqu'un *chevalier*.



Chevalier.

CHEVALIÈRE, subst. fém., anneau épais orné d'un chaton de même métal.

CHEVAUCHER, v. neut., aller à cheval.

CHEVAUX-LÉGERS, compagnie de cavalerie légère de la maison du roi.

CHEVELU, E, adj., qui porte de longs *cheveux*.

CHEVELURE, subst. fém., l'ensemble de tous les *cheveux* dont la tête est couverte.

CHEVET, subst. mas., traversin, long oreiller

de lit sur lequel pose la tête de celui qui est couché.

CHEVEU, subst. mas., poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme.

CHEVILLE, subst. fém., morceau de bois ou de métal façonné de manière à boucher un trou.

CHÈVRE, subst. fém., la femelle du bouc. — Machine propre à élever des fardeaux, des poutres, etc.



Chèvre.

CHÈVRE-FEUILLE, subst. mas., arbrisseau à fleur monopétale, d'une odeur agréable.

CHEVREUIL, subst. mas., bête fauve plus petite que le cerf, et qui a quelque ressemblance avec la chèvre.

CHEZ, prép., dans la maison de..., au logis de... : *chez* moi, *chez* vous.

CHICANE, subst. fém., abus des moyens qu'offre la procédure : les ruses, les détours de la *chicane*.

CHICANER, v. neut., user de chicane en procès. — Par extension, se servir de détours, de subtilités captieuses; faire des contestations mal fondées.

CHICANEUR, subst. mas.; au fém., **CHICANEUSE**, celui ou celle qui chicane, particulièrement en affaires.

CHICHE, adj. des deux genres, trop ménager, avare.

CHICORÉE, subst. fém., plante potagère, et servant d'aliment.

CHICOTIN, subst. mas., herbe d'un goût âcre et amer.

CHIEN, subst. mas.; au fém., **CHIENNE**, quadrupède domestique qui aboie, très-docile, très-intelligent; de beaucoup d'espèces.



Chien.

CHIENDENT, subst. mas., plante vivace qui tire son nom de ce que les chiens la mangent pour se purger. On se sert des racines pour faire de la tisane.

CHIFFON, subst. mas., morceau de linge, de drap, etc., usé : chercher, vendre, acheter des *chiffons*.

CHIFFONNER, v. act., bouchonner, froisser : *chiffonner* du linge, un habit.

CHIFFONNIER, subst. mas.; au fém., **CHIFFONNIÈRE**, celui, celle qui ramasse des chiffons par la ville.



Chiffonnière.

CHIFFRE, subst. mas., caractère dont on se sert pour marquer les nombres.

CHIFFRER, v. neut., compter avec la plume au moyen de chiffres : il ne sait pas *chiffrer*.

CHIMÈRE, subst. fém., monstre fabuleux.

CHIMÉRIQUE, adj. des deux genres, visionnaire : esprit *chimérique*.

CHIMIE, subst. fém., science au moyen de laquelle on analyse et décompose les corps.

CHIMISTE, subst. des deux genres, qui sait bien la chimie, qui en fait les opérations.

CHINOIS, E, subst. et adj., celui ou celle qui est de la Chine : un *Chinois*, une *Chinoise*. — Ombres *chinoises*, spectacle d'enfants consistant en figures découpées qu'on fait passer derrière un transparent.



Femme chinoise.

CHIRURGIE, subst. fém., science qui fait parte de la médecine.

CHIRURGIEN, subst. mas., celui qui exerce la chirurgie; panser, traiter les malades, faire les opérations.

CHOC, subst. mas., rencontre et combat de deux troupes de gens de guerre : les ennemis furent renversés au premier *choc*.— Fig., conflit, opposition : le *choc* des passions, le *choc* des intérêts.

CHOCOLAT, subst. mas., sorte de pâte solide composée principalement de cacao, de sucre, de vanille et de cannelle.

CHOCOLATIER, subst. mas.; au fém., **CHOCOLATIÈRE**, celui ou celle qui fait et vend du chocolat.

CHOCOLATIÈRE, subst. fém., vase dans lequel on fait fondre et bouillir du chocolat.

CHOEUR, subst. mas., troupe de musiciens qui chantent ensemble : les *chœurs* de l'Opéra.

CHOIR, v. neut., tomber.

CHOISIR, v. act., élire, préférer une chose ou une personne à une autre ou à plusieurs autres.

CHOIX, subst. mas., action de choisir entre deux ou plusieurs choses, entre deux ou plusieurs personnes.

CHOLÉRA-MORBUS, ou simplement **CHOLÉRA**, subst. mas., épanchement subit de la bile par les vomissements. — *Choléra* asiatique, aigu, épidémique, presque toujours suivi de mort.

CHOLÉRINE, subst. fém., affection analogue au choléra, mais moins intense, moins dangereuse.

CHOLÉRIQUE, adj. des deux genres, qui appartient au choléra; qui est atteint du choléra. Dans ce dernier sens, on s'en sert ordinairement subst. : un *cholérique*, une *cholérique*.

CHÔMER, v. neut., ne rien faire, faute d'avoir à travailler. C'est proprement aux ouvriers, aux artisans qu'il s'applique.

CHOPINE, subst. fém., mesure de liquide qui contient la moitié d'une pinte.

CHOQUER, v. act., donner un choc, heurter.

CHORISTE, subst. mas., celui qui, revêtu de la chape, fait toutes les intonations. — Celui qui chante dans les chœurs à l'église ou au théâtre. En ce sens il est mas. et fém. : un *choriste*, une *choriste*.

CHOSE, subst. fém. Ce mot, celui peut-être de la langue française qui est le plus souvent employé, se dit indifféremment de tout, sa signification se déterminant par la matière dont on traite : Dieu a créé toutes *choses*; un ami véritable est une *chose* bien rare; la *chose* du monde que je désire le plus, c'est...

CHOU, subst. mas., plante alimentaire.

CHOU-BLANC, subst. mas., t. de jeu. On appelle ainsi, particulièrement au jeu de quilles, un coup qui ne produit rien : faire *chou-blanc*, ne rien faire.

CHOU-CHOU, subst. mas., mot de tendresse en parlant à un enfant.

CHOUCROUTE, subst. fém., chou fermenté et assaisonné.

CHOUETTE, subst. fém., oiseau de nuit qui tient beaucoup du hibou et du chat-huant.



Chouette.

CHOU-FLEUR, subst. mas., sorte de chou dont on mange la graine, qui est blanche et ferme.

CHOU-RAVE, subst. mas., espèce de *chou* qui tient de la *rave*.

CHOYER, v. act., prendre garde, avoir grand soin : *choyer* ses enfants, *choyer* ses meubles.— *Choyer* quelqu'un, le ménager.

CHRÉTIEN, subst. et adj., qui est baptisé et qui fait profession de la foi de Jésus-Christ.

CHRÉTIENNEMENT, adv., d'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ, subst. fém., tous les pays où le culte de Jésus-Christ est le culte dominant.

CHRIST, subst. mas.— Ordre du *Christ*, ordre militaire.



Le Christ.

CHRISTIANISME, subst. mas., religion chrétienne.

CHRONIQUE, subst. fém. et adj. des deux genres, histoire dressée suivant l'ordre des temps : les *Chroniques* de Saint-Denis. — Au fig. et prov. : la *chronique* scandaleuse, les mauvais bruits, les discours médisants.

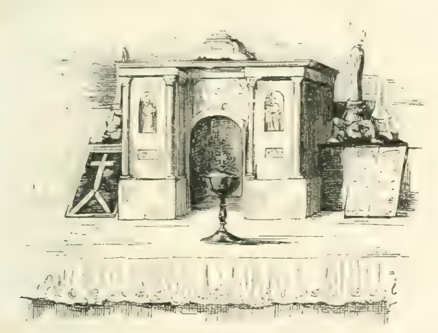
CHUT, sorte d'interj. qui signifie paix! silence! Fam.

CHUTE, subst fém., c'est l'action de la personne ou de la chose qui tombe : la *chute* d'un homme, d'une femme, d'un enfant.— La *chute* des feuilles. — La *chute* du jour.

CI, adv. de lieu, qui ne s'emploie jamais seul. C'est une abréviation de ici : celui-*ci*, celle-*ci* ; cet homme-*ci*, cette femme-*ci*.

CIBLE, subst. fém., but qui a un petit point noir au milieu, dans lequel on tire : tirer à la *cible*.

CIBOIRE, subst. mas., vase dans lequel l'on conserve les hosties consacrées.



Un Ciboire.

CIBOULE, subst. fém., petit ognon bon à manger en salade et en ragoût.

CICATRICE, subst. fém., marque d'une blessure, d'une plaie, qui reste après la guérison : grande, honorable, glorieuse *cicatrice*.

CICATRISER, V. act., fermer, en parlant d'une plaie : ce remède *cicatrisera* votre plaie.

CICÉRONE, subst. mas., nom donné en Italie, et surtout à Rome, à ceux qui font voir aux étrangers les curiosités d'une ville.

CIDRE, subst. mas., boisson faite de jus de pommes pressurées.

CIEL, subst. mas., au plur. CIEUX, l'espace indéfini qui contient les astres; la partie de ce même espace que nous voyons au-dessus de nous : le *ciel* est étoilé; l'immensité des *cieux*.

CIERGE, subst. mas., longue chandelle de cire trouée par le bout inférieur, et à l'usage de l'église.

CIGALE, subst. fém., insecte.

CIGARE, petit rouleau fait avec une feuille de tabac, et que l'on fume.

CIGUË, subst. fém., plante vénéneuse de la famille des ombellifères.

CIME, subst. fém., le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un rocher, d'un arbre, etc.

CIMENT, subst. mas., brique ou tuile battue et pilée, qui, mêlée avec la chaux, forme une espèce de mortier propre à lier et faire tenir ensemble des pierres, des briques, etc.

CIMENTER, V. act., joindre, lier, faire tenir ensemble par le moyen du ciment de maçonnerie. — Au fig., confirmer, affermir : *cimenter* une alliance; les amitiés les mieux *cimentées* s'altèrent quelquefois. — *se* CIMENTER, V. pron.

CIMETERRE, subst. mas., large sabre recourbé qui ne tranche que d'un côté.

CIMETIÈRE, subst. mas., lieu clos et découvert destiné à enterrer les morts.



Le cimetière.

CIMIER, subst. mas., ornement formant la partie supérieure d'un casque.

CINÉRAIRE, adj. des deux genres, urne qui renferme des cendres : urne *cinéraire*.

CINGLER, V. neut., naviguer à pleines voiles. — V. act., frapper avec quelque chose de délié et de pliant : *cingler* le visage d'un coup de fouet.

CINQ, adj. numéral des deux genres, nombre impair entre quatre et six.— Il remplace quelquefois cinquième : livre *cinq*, chapitre *cinq*.

CINQUANTAINE, subst. fém., nombre de cinq

quante ou à peu près : une *cinquantaine* d'écus, de fois, etc. — La *cinquantaine*, cinquante ans accomplis.

CINQUANTE, adj. numéral des deux genres, cinq fois dix : *cinquante* fois, *cinquante* francs.

CINTRE, subst. mas., forme qu'on donne à une voûte ou à une arcade.

CIRAGE, subst. mas., action de cirer, ou l'effet de cette action. — Composition de cire, de suif, de noir de fumée et d'autres ingrédients pour cirer les bottes, les souliers, etc.

CIRCONFÉRENCE, subst. fém., en géom., la ligne courbe qui renferme un cercle ou un espace circulaire.

CIRCONFLEXE, adj. des deux genres. Il se dit, en t. de gramm., de celui des trois accents qui rend la syllabe longue ; ou, mieux encore, qui avertit qu'une ou plusieurs lettres ont été retranchées de l'orthographe du mot. Il a la figure d'un *v* renversé.

CIRCONSCRIRE, v. act., mettre des limites, des bornes à l'entour.

CIRCONSPECT, E, adj., discret, prudent, retenu ; qui prend garde à ce qu'il dit, à ce qu'il fait.

CIRCONSPECTION, subst. fém., prudence, retenue, discrétion dans les discours et dans les actions.

CIRCONSTANCE, subst. fém., particularité qui accompagne un fait, une nouvelle.

CIRCONVOLUTION, subst. fém., plusieurs tours faits autour d'un centre commun.

CIRCUIT, subst. mas., tout le tour de quelque lieu, enceinte, etc. : le *circuit* d'une ville.

CIRCULAIRE, adj. des deux genres, qui est décrit ou qui se meut en rond : figure *circulaire*, mouvement *circulaire*.

CIRCULAIRE, subst. fém., *circulaire*, ou lettre *circulaire*, lettre par laquelle on informe diverses personnes d'une même chose.

CIRCULATION, subst. fém., mouvement de ce qui circule ou peut circuler : la *circulation* du sang.

CIRCULER, v. neut., se mouvoir circulairement. — On le dit aussi de l'argent, des effets de commerce, etc.; et alors il signifie : passer d'une main à une autre.

CIRE, subst. fém., matière molle et jaunâtre qui reste du travail des abeilles, après qu'on en a exprimé le miel : *cire* vierge, bougie, cierge qu'on brûle à l'église, etc. : la *cire* appartient au curé.

CIRQUE, subst. mas., lieu destiné chez les anciens Romains aux jeux publics, et particulièrement aux courses de chevaux et de chars. —Chez nous, théâtre à couvert, où il y a un *cirque* pour l'exercice des chevaux.

CISEAU, subst. mas., instrument plat, tranchant par le bout, et qui sert à couper le bois, la pierre, les métaux : *ciseau* de sculpteur, de maçon, de menuisier.

CISEAUX, subst. mas. plur., instrument composé de deux branches tranchantes en dedans, et jointes au milieu par un clou.



Ciseaux.

CISELER, v. act., travailler sur le métal pour y faire des ornements et des figures avec le marteau et le *ciselet*.

CISELEUR, subst. mas. ouvrier qui *cisèle*.

CISELURE, subst. fém., ouvrage du *ciseleur*. —Chose *ciselée*.

CITADELLE, subst. fém., forteresse qui commande à une ville.

CITADIN, E, subst. et adj., bourgeois, habitant d'une *cité*; par opposition à habitant des villes.

CITATION, subst. fém., allégation d'un passage pour preuve d'un fait, d'un raisonnement, etc.

CITÉ, subst. fém., ville qui renferme une immense quantité de maisons. — Grand nombre de maisons enfermées de murailles.

CITER, v. act., alléguer, apporter en preuve quelque auteur ou quelque passage d'auteur. —Rapporter : *citer* des faits, un exemple.

CITERNE, subst. fém., réservoir souterrain d'eau de pluie.

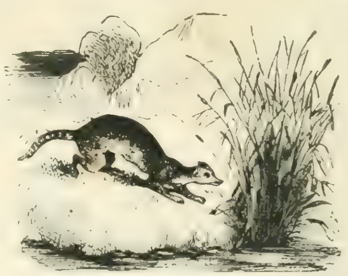
CITOYEN, subst. mas.; au fém., **CITOYENNE**, habitant d'une ville, d'une cité : c'est un bon *citoyen*.

CITRON, subst. mas., fruit du *citronnier*.

CITRONNIER, subst. mas., arbre originaire de la Médie et de l'Afrique; il a les caractères de l'oranger, mais son fruit en diffère par sa forme ovale.

CITROUILLE, subst. fém., plante rampante et potagère, très-connue, et qui porte un fruit fort gros nommé aussi *citrouille*.

CIVETTE, subst. fém., animal qui ressemble à une grosse fouine.



La civette.

CIVIÈRE, subst. fém., espèce de brancard

sur lequel on porte à bras de la pierre, du fumier, etc.

civil, e, adj., qui concerne les citoyens : la vie *civile*; guerre *civile*.—En parlant des personnes, honnête, poli.

civiliser, v. act., rendre *civil* et sociable; polir les mœurs.

civilité, subst. fém., honnêteté, courtoisie, délicatesse dans la manière de vivre et de converser dans le monde.

clabaudage, subst. mas., bruit que font plusieurs chiens qui *clabaudent*. — Fig. et fam., criailleries vaines et incommodes ou faites pour des riens.

clabauder, v. neut., au propre, aboyer fréquemment.—Fig. et fam., crier, faire du bruit mal à propos.

clair, e, adj., éclatant, lumineux; qui jette, qui répand de la lumière : le feu est *clair*; la lune est *claire*.—Qui reçoit beaucoup de jour : ce cabinet est bien *clair*.

clair, adv., clairement, distinctement, nettement : voir *clair*, entendre *clair*.

clameur, subst. fém., grand cri ; cri public, souvent tumultueux et sans fondement.

clandestin, e, adj., qui se fait en cachette ; contre les lois ou la morale : assemblée *clandestine*.

clandestinement, adv., d'une manière *clandestine*, c'est-à-dire en cachette.

claque, subst. fém., coup du plat de la main, qui fait du bruit.

claquer, v. neut., faire un certain bruit aigu et éclatant : *claquer* des mains; un fouet qui *claque*.

claquette, subst. fém., instrument de bois garni d'une poignée mobile en fer, laquelle frappe sur le bois lorsqu'on l'agite.

claqueur, subst. mas.; au fém., **claqueuse**, celui, celle qui applaudit en *claquant*; qui fait métier d'applaudir.



Claqueur.

clarifier, v. act., rendre clair ce qui est trouble.

clarinette, subst. fém., instrument de la longueur à peu près du haut-bois. — Le musicien qui en joue : c'est une bonne *clarinette*.

clarté, subst. fém., lumière : la *clarté* du jour, du soleil, etc.

classe, subst. fém., ordre suivant lequel on range diverses personnes, ou l'on distribue diverses choses.—*Classe* se dit des différentes salles d'un collége : le régent de la *classe*; au sortir de la *classe*.

classer, v. act., ranger, distribuer par *classes*, suivant un certain ordre.

classique, adj. des deux genres : auteurs ou livres *classiques*, les auteurs ou les livres anciens généralement approuvés, et qui font autorité dans la matière qu'ils traitent.

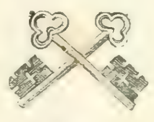
clause, subst. fém., disposition particulière, faisant partie d'un traité, d'un édit, d'un contrat, etc.

clavecin, subst. mas., instrument composé d'une caisse de bois de six pieds et demi de long environ, et dans laquelle sont tendues des cordes de métal. Le piano n'est que le *clavecin* perfectionné.

clavicule, subst. fém., chacun des deux os qui ferment la poitrine par en haut, et qui s'attachent aux deux épaules.

clavier, subst. mas., la rangée des touches d'un piano, d'un clavecin, d'un jeu d'orgues : tel instrument a un *clavier* fort étendu; il a un grand nombre de touches, il fournit beaucoup d'accords.

clef, subst. fém., instrument de fer ou d'acier pour ouvrir et fermer une serrure.



Clefs.

clémence, subst. fém., vertu par laquelle un supérieur est porté à pardonner les offenses de ses inférieurs, ou à modérer le châtiment : la *clémence* divine; la *clémence* d'un souverain.

clément, e, adj., qui est porté à la clémence.

clerc, subst. mas.; on appelle *clerc*, dans l'église catholique, celui qui s'est consacré au service des autels en prenant la tonsure : un *clerc* tonsuré.

clergé, subst. mas., le corps des ecclésiastiques d'un état, d'une ville, d'une paroisse.—Le *clergé* était autrefois divisé en trois ordres : les prêtres, les diacres, et tous les clercs inférieurs, qui formaient le troisième. Chaque ordre avait un chef : l'archiprêtre était chef du premier ordre; l'archidiacre du second, et le primicier du troisième. C'est encore à peu près la même chose aujourd'hui ; seulement, le *cler*-

ge ne dépend immédiatement que de son évêque ou de son archevêque.



Clergé.

CLIENT, E, subst., celui ou celle qui a chargé un avocat de sa cause, un notaire de la conservation de ses droits, etc. : c'est mon *client* ; je suis sa *cliente*.

CLIENTÈLE, subst. fém., tous les *clients* d'un avocat, d'un avoué, d'un notaire, d'un médecin, etc.

CLIGNEMENT, subst. mas., mouvement involontaire de la paupière qui se ferme à demi.

CLIGNER, v. act., remuer les paupières, fermer l'œil à demi par un mouvement involontaire : *cligner* les yeux; *cligner* l'œil; tenir les yeux *clignés*.

CLIGNOTANT, E, adj., qui clignotte.

CLIGNOTER, v. neut., faire jouer les paupières en les ouvrant et les fermant fréquemment, coup sur coup : il ne fait que *clignoter*.

CLIMAT, subst. mas., région, pays, par rapport à la température : *climat* chaud ou froid ; changer de *climat*.

CLIN-D'OEIL, prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève en même temps : faire un *clin-d'œil* à quelqu'un, lui faire un signe de l'œil.

CLINQUANT, subst. mas., petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies.—Fig., en parlant des ouvrages d'esprit, faux brillant.

CLIQUETER, v. neut., faire un bruit qui imite celui d'un claquet ou cliquet de moulin.

CLIQUETIS, subst. mas., bruit que font les armes en se choquant les unes contre les autres, et par extension, le bruit de tout corps sonore qui se heurte contre un autre corps également sonore.

CLIQUETTE, subst. fém., instrument fait de deux os, de deux tessons, ou de deux morceaux de bois qu'on tient entre les doigts, et dont on tire quelques sons mesurés en les battant l'un contre l'autre : jouer des *cliquettes*. — Castagnettes est préférable.

CLOAQUE, lieu destiné à recevoir les immondices.

CLOCHE, subst. fém., instrument de métal fait en forme de poire ouverte par le bas, et dont on tire du son au moyen d'un battant suspendu.

CLOCHE-PIED, subst. mas., à *cloche-pied*, adv., sur un seul pied : aller sauter à *cloche-pied*.

CLOCHER, subst. mas., bâtiment de maçonnerie et de charpente, ordinairement élevé sur l'église, et où les *cloches* sont suspendues.

CLOCHER, v. neut., boiter en marchant.

CLOISON, subst. fém., séparation en bois ou en maçonnerie, que l'on pratique dans une maison ou dans tout autre lieu.

CLOISONNAGE, subst. mas., ouvrage de *cloison*.

CLOISONNER, v. act., séparer par une *cloison*.

CLOÎTRE, subst. mas., habitation religieuse, ordinairement fermée de murs.



Ruines d'un cloître.

CLOÎTRER, v. act., enfermer dans un *cloître*, contraindre à entrer dans un monastère, et à y prendre l'habit.

CLOPIN-CLOPANT, loc. adv., en clopinant : aller *clopin-clopant*.

CLOPINER, v. neut., marcher avec peine et en clopant, ou clochant un peu : il a été blessé au pied, il va en clopinant.

CLOPORTE, subst. mas., sorte d'insecte à plusieurs pattes qui se trouve dans les lieux humides.

CLÔTURE, subst. fém., enceinte de murailles, de haies : la *clôture* de ce jardin est en bon état; un mur de *clôture*.

CLOU, subst. mas., petit morceau de fer ou d'autre métal qui a une tête et une pointe, et sert à attacher ou à suspendre quelque chose.

CLOU-DE-GIROFLE, subst. mas., sorte d'épicerie qui vient dans les îles Moluques, et qui a la forme d'un clou.

CLOUER, v. act., attacher avec des clous.—On dit fig., au passif, être *cloué*, être fortement attaché à quelqu'un, à quelque chose.

CLOUTER, v. act., garnir de clous : *clouter* un étui, *clouter* un carrosse.

CLOUTERIE, subst. fém., commerce de clous ; lieu où l'on fabrique les clous.

CLOUTIER, subst. mas., qui fait et vend des clous : marchand *cloutier*. — Enclume percée sur laquelle on façonne des têtes de clous.

CLOWN, subst. mas., personnage burlesque de la comédie anglaise.

CLOYÈRE, subst. fém., panier à mettre des huîtres.

CLUB, subst. mas., réunion, assemblée de plusieurs personnes, à certains jours fixes, pour s'entretenir des affaires publiques et politiques.

COACCUSÉ, E, subst., celui ou celle qui est accusée avec un ou plusieurs autres.

COADJUTEUR, subst. mas.; au fém., **COADJUTRICE**, qui est adjoint à un prélat, à une abbesse, pour l'aider dans ses fonctions, et qui est ordinairement destiné à lui succéder après sa mort. — En général, celui, celle qu'on nomme ou qu'on choisit pour en aider un autre et succéder à sa place.

COAGULANT, E, adj., se dit des substances qui ont la vertu d'épaissir les fluides avec lesquels on les mêle.

COAGULATION, subst. fém., action par laquelle un corps liquide passe, en tout ou en partie, à l'état de solidité.

COAGULER, v. act., cailler, figer : la présure *coagule* le lait; le venin de la vipère *coagule* le sang.

COALISER, v. act., réunir des puissances dans un but offensif ou défensif. — *se* **COALISER**, v. pron., se réunir, se liguer pour défendre une cause, pour former un parti : toutes les factions se *coalisèrent* contre lui.

COALITION, subst. fém., alliance, confédération de plusieurs puissances contre une seule : les *coalitions* les plus intimes sont promptement divisées par les intérêts particuliers.

COALITIONNER, v. act., former une coalition.

COASSEMENT, subst. mas., cri des grenouilles.

COASSER, v. neut., mot qui exprime le cri que font les grenouilles : les grenouilles *coassent*.

COASSOCIÉ, E, adj. et subst., qui est associé avec un ou plusieurs autres

COCAGNE, subst. fém., fête, divertissement donné au peuple, dans lequel il y a des distributions de viande et de vin. — Mât de *cocagne*, mât fort élevé, très-lisse, enduit de savon ou de graisse, au haut duquel sont suspendus des prix, qu'il faut aller y arracher en grimpant le long du mât.

COCARDE, subst. fém., nœud de ruban qui se mettait autrefois au retroussis du chapeau : on reconnut à leur *cocarde* qu'ils étaient de l'armée de France.

COCHE, subst. mas., espèce de charriot couvert non suspendu dans lequel on voyageait autrefois : c'était, avant l'invention des diligences, le seul moyen de transport d'un lieu à un autre. — Sorte de grand bateau couvert qui sert au même usage.

COCHER, subst. mas., celui qui mène un coche, un carrosse ou toute autre voiture servant au transport des personnes : un *cocher* de fiacre, *cocher* de grande maison.

COCHON, subst. mas., animal domestique, à pied fourchu. On l'appelle aussi *porc* ou *pourceau*.

COCO, subst. mas., fruit du cocotier; il est de la grosseur d'un melon ; avant sa maturité, il renferme une eau claire, odorante et fort agréable au goût, qui se nomme aussi *coco*. — Pop., boisson de racine de réglisse, qu'on vend dans les rues.



Marchand de coco.

COCOTIER, subst. mas., palmier des Indes qui s'élève à trente ou quarante pieds de hauteur.

CODE, subst. mas., recueil des lois, des constitutions.

CODICILLE, subst. mas., disposition écrite par laquelle un testateur change ou ajoute quelque chose à son testament.

COFFRE, subst. mas., meuble en forme de caisse, ordinairement couvert en cuir, propre

à serrer des hardes, de l'argent, etc., et qui s'ouvre en levant un couvercle.

COFFRER, v. act., mettre en prison. Il est fam.

COFFRET, subst. mas., petit coffre.

COGNÉE, subst. fém., outil de fer acéré, plat et tranchant, en forme de hache, et qui sert à fendre du bois.—Fig. et prov. : jeter le manche après la *cognée*, se dépiter, abandonner tout dans un malheur au lieu de songer à y remédier.

COGNER, v. act., frapper pour faire entrer ou pour faire joindre, enfoncer comme un coin dans du bois : *cogner* un clou, une cheville. — *se* **COGNER**, v. pron., se heurter contre quelque chose. — On dit fig. et fam. : se *cogner* la tête contre un mur, entreprendre une chose impossible ou dont on n'est pas capable.

COHABITATION, subst. fém., état de deux personnes, et plus particulièrement du mari et de la femme, qui vivent ensemble.

COHABITER, v. neut., vivre ensemble comme mari et femme.—Occuper la même demeure.

COHORTE, subst. fém., corps d'infanterie chez les Romains : il était de cinq cents hommes.

COHUE, subst. fém., assemblée tumultueuse où tout le monde parle confusément.

COIFFE, subst. fém., couverture de tête à l'usage des femmes. — *Coiffe* de nuit, *coiffe* de chapeau.

COIFFER, v. act., couvrir la tête, orner, parer la tête en peignant et accommodant les cheveux.

COIFFEUR, subst. mas., celui, celle qui fait métier de coiffer les femmes, les hommes; qui coupe, arrange ou frise les cheveux.



Coiffeur.

COIFFURE, subst. fém., couverture et ornement de tête.

COIN, subst. mas., angle, endroit où se fait la rencontre des deux côtés de quelque chose : le *coin* d'une rue, d'une maison, d'une cheminée.

COÏNCIDENCE, subst. fém., état de deux choses qui coïncident, qui se font ou qui arrivent en même temps : la *coïncidence* de deux lignes, de deux surfaces.

COÏNCIDER, v. neut., s'ajuster parfaitement l'un sur l'autre et se confondre : ces deux lignes, ces deux faces *coïncident*. — Arriver en même temps, se rapporter : ces évènements *coïncident*.

COL, subst. mas., partie du corps qui joint la tête aux épaules. Il est vieux en ce sens. On écrit aujourd'hui *cou*.—*Col* de chemise, de rabat, partie supérieure d'une chemise, d'un rabat qui entoure le *cou*.

COLÈRE, subst. fém., passion par laquelle l'âme se sent vivement émouvoir contre ce qui la blesse.

COLÉRIQUE, adj. des deux genres, enclin à la colère : être d'humeur *colérique*.

COLIBRI, subst. mas., petit oiseau de l'Amérique, remarquable par la beauté de son plumage.



Colibri becquetant des fleurs.

COLIFICHET, subst. mas., babiole, bagatelle, comme des marmousets, des petits vases de cristal, etc.; petits meubles : il n'a dans son cabinet que des *colifichets*. Menus ajustements de femme.

COLIMAÇON, subst. mas., limaçon à coquille.

COLIN-MAILLARD, subst. propre mas., sorte de jeu où l'un des joueurs, qui s'appelle lui-même *colin-maillard*, et qui a un bandeau sur les yeux, poursuit les autres jusqu'à ce qu'il en ait saisi un qu'il est obligé de nommer : jouer à *colin-maillard*.

COLIQUE, subst. fém., maladie qui cause des tranchées dans le ventre.

COLISÉE, subst. mas., célèbre amphithéâtre de Rome, dont il subsiste encore de beaux restes.

COLLABORATEUR, subst. mas., auteur qui travaille conjointement avec un autre à un même ouvrage.

COLLABORATION, subst. fém., aide du collaborateur, travail des collaborateurs.

COLLAGE, subst. mas., action de coller du papier de tenture dans les appartements.

COLLANT, E, adj., qui colle. — Pantalon *collant*, pantalon juste, qui dessine les formes.

COLLATION, subst. fém., repas léger qu'on fait au lieu de souper.

COLLATIONNER, v. act., conférer une copie avec l'original pour voir si elle y est conforme.

COLLE, subst. fém., matière gluante et tenace dont on se sert pour joindre deux choses et faire qu'elles tiennent ensemble.

COLLECTE, subst. fém., levée des deniers des impositions; quête pour quelque œuvre de bienfaisance : faire une *collecte*.

COLLECTEUR, subst. mas., celui qui fait la levée des impositions.

COLLECTION, subst. fém., recueil de plusieurs choses qui ont quelque rapport ensemble : *collection* des conciles, des canons : *collection* d'antiques, de médailles, etc.

COLLECTIVEMENT, adv., dans un sens collectif : l'homme, pour : les hommes.

COLLÉGE, subst. mas., compagnie de personnes notables qui ont la même dignité : le *collége* des cardinaux, des électeurs. Lieu destiné pour enseigner les lettres, les sciences, les langues.



Porte du collége des Augustins.

COLLÉGIEN, subst. mas., élève d'un collége.

COLLÈGUE, subst. des deux genres, qui remplit les mêmes fonctions qu'un autre.

COLLER, v. act., joindre et faire tenir avec de la colle : *coller* du papier, des planches, une image contre ou à la muraille.

COLLERETTE, subst. fém., petit collet de linge qui entoure la gorge et souvent les épaules : *collerette* de gaze, de batiste.

COLLET, subst. mas., partie de l'habillement qui est autour du cou : *collet* d'habit, de manteau.

COLLETER, v. act. : colleter quelqu'un, le saisir au collet pour le renverser.

COLLEUR, subst. mas., celui qui colle le papier de tenture.

COLLIER, subst. mas., rang de perles ou d'autres choses de même nature que les femmes portent au cou pour se parer. — On dit prov. et fig., être franc du *collier*, procéder franchement en toutes choses.

COLLINE, subst. fém., petite montagne, éminence de terre en pente douce : le penchant, le pied, le haut d'une *colline* : monter, descendre une *colline*.



Rivière au pied d'une colline.

COLLISION, subst. fém., choc de deux corps. — Au fig., choc des factions politiques; lutte, combat.

COLLOQUE, subst. mas., entretien des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés : il a été *colloqué* par préférence.

COLOMBE, subst. fém., femelle du pigeon.

COLOMBIER, subst. mas., pigeonnier; bâtiment où l'on nourrit les pigeons.

COLON, subst. mas., se dit principalement de l'habitant d'une colonie : les *colons* de Saint-Domingue, de la Martinique.

COLONEL, subst. mas., officier qui commande en chef un régiment.

COLONIAL, E, adj., qui concerne la colonie : assemblée *coloniale*.

COLONIE, subst. fém., nombre considérable de personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont passé d'un pays à un autre dans le dessein de l'habiter et de le cultiver : établir, fonder, envoyer au loin des *colonies*.

COLONISER, v. act., établir une colonie ou des colonies. — *se* COLONISER, v. pron.

COLONNADE, subst. fém., espèce de galerie ouverte, formée par un grand nombre de colonnes.

COLONNE, subst. fém., pilier de forme ronde pour soutenir ou pour orner un bâtiment : une

colonne de marbre, de pierre, de bois, de bronze. — Il y a des colonnes qui ne servent point à soutenir un édifice, mais qui ont été élevées comme monument historique.



Colonnes antiques.

COLORER, v. act., donner de la couleur.

COLORIER, v. act., donner, mettre les couleurs à une estampe, à un dessin ; employer les couleurs dans un tableau.

COLORIS, subst. mas., effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs dans un tableau : la fraîcheur, l'éclat, la perfection du *coloris*.

COLORISTE, subst. des deux genres, peintre qui entend bien le coloris ; c'est un bon, un grand *coloriste*.

COLOSSAL, E, adj., qui surpasse de beaucoup les proportions ordinaires, qui est de grandeur démesurée : une statue *colossale*.

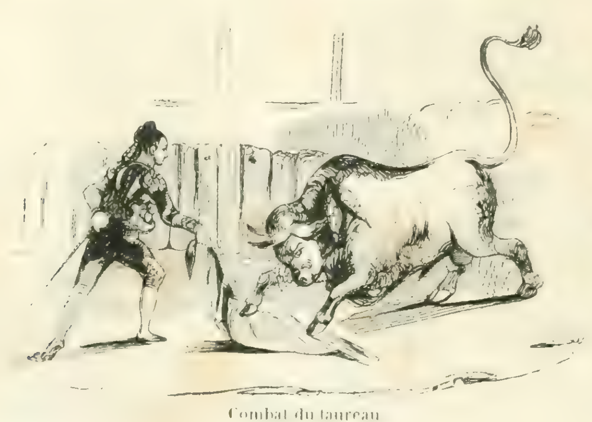
COLOSSE, subst. mas., statue de grandeur démesurée.

COLPORTER, v. act., faire le métier de colporteur ; porter dans les rues, dans les campagnes, des marchandises, des livres, pour les vendre. — Au fig., *colporter* de fausses nouvelles, les répandre partout.

COLPORTEUR, subst. mas., celui ou celle qui colporte des marchandises.

COLZA, subst. mas., chou sauvage ; on tire de sa graine une huile bonne à brûler et à d'autres usages : huile de *colza*.

COMBAT, subst. mas., action de plusieurs personnes qui se battent.



Combat du taureau.

COMBATTANT, E, subst., celui, celle qui combat, ou qui va combattre. — Au mas., homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un général. Il se dit non-seulement des soldats occupés à combattre, mais encore de ceux qui sont prêts à le faire : une armée de vingt mille *combattants*.

COMBATTRE, v. act., attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque.

COMBATTU, E, part. passé de *combattre*, et adj. : opinion *combattue* ; sentiments *combattus*.

COMBIEN, adv. de quantité : il y a je ne sais *combien* de gens qui... : il y a un grand nombre de gens qui....

COMBINAISON, subst. fém., proprement, l'assemblage et la disposition de deux ou de plusieurs choses d'après un plan : faire des *combinaisons* de lettres, de chiffres.

COMBINER, v. act., proprement, assembler les choses de deux en deux.

COMBLE, subst. mas., ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vase plein de solides : le *comble* d'un boisseau. — Le faîte d'une maison.

COMBLER, v. act., remplir un vaisseau, une mesure jusque par-dessus les bords.—Remplir un creux, un vide : *combler* un fossé.

COMBUSTIBLE, adj. des deux genres, qui a la propriété de brûler ; qui est disposé à brûler aisément.

COMBUSTIBLE, subst. mas., tout ce qui est susceptible de brûler, d'entretenir le feu : les meilleurs *combustibles* sont le bois et le charbon.

COMBUSTION, subst. fém., action de brûler ; décomposition d'une chose par le feu.

COMÉDIE, subst. fém., œuvre dramatique, pièce de théâtre dans laquelle on représente quelque action de la vie commune, et qui peint les mœurs, les ridicules, les caractères de la société.

COMÉDIEN, subst. mas. ; au fém., **COMÉDIENNE**, celui, celle qui joue la comédie ou quelque autre œuvre dramatique, sur un théâtre public.

COMESTIBLE, adj. des deux genres. Il ne se dit que des aliments propres à l'homme : denrées, viandes *comestibles*.

COMÈTE, subst. fém., corps céleste, lumineux seulement par réflexion.

COMIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la comédie proprement dite : pièce, poète, sujet, style *comique*.

COMIQUE, subst. mas., le genre, le style *comique* : Molière est un *comique* incomparable. —Acteur qui joue les personnages *comiques* : c'est un bon *comique*.

COMITÉ, subst. mas., bureau composé de plusieurs membres d'une assemblée, qu'on commet pour l'examen de quelque affaire.

COMMANDANT, subst. mas., celui qui commande des troupes, ou dans une place : le *commandant* du fort, de la citadelle, du régiment.



Commandant.

COMMANDE, subst. fém., ordre, commission donnée à un fabricant ou à un ouvrier de livrer un ouvrage : c'est de la besogne de *commande*.

COMMANDEMENT, subst. mas., ordre que donne celui qui commande, qui a pouvoir de commander : *commandement* juste, exprès, absolu.

COMMANDER, v. act., prescrire, ordonner, enjoindre quelque chose à quelqu'un. — Etre chef, conduire : *commander* une armée. — On dit *commander* à quelqu'un.

COMME, adv. de comparaison et conj., ainsi que, de la manière que : il sera puni *comme* les autres.

COMMENÇANT, E, subst., celui ou celle qui est encore aux premiers éléments d'un art, d'une science : livre fait pour les *commençants*.

COMMENCEMENT, subst. mas., la première partie de quelque chose : le *commencement* d'un discours, de l'année, d'une session.

COMMENCER, v. act., donner commencement à... — Se mettre à dire ou à faire : *commencer* un discours, un ouvrage.

COMMENTAIRE, subst. mas., suite d'éclaircissements, d'observations et de remarques sur un livre, pour en faciliter l'intelligence.

COMMENTATEUR, subst. mas., celui qui fait un commentaire.

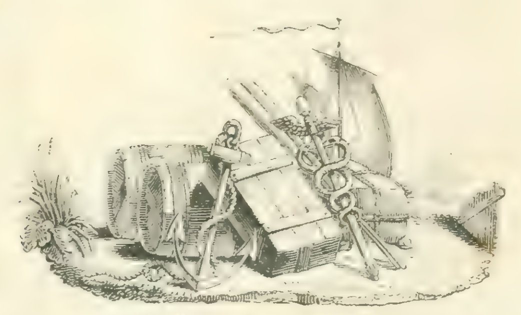
COMMENTER, v. act., faire un commentaire : plusieurs savants ont *commenté* Homère.

COMMÉRAGE, subst. mas., propos et conduite de commère.

COMMERÇANT, E, adj., qui trafique : peuple *commerçant*, nations *commerçantes*.

COMMERÇANT, E, subst., nom générique qui désigne ceux qui se livrent au commerce.

COMMERCE, subst. mas., négoce, trafic de marchandises.



[illegible]

COMMERCER, v. neut., négocier.

COMMERCIAL, E, adj., qui appartient au commerce : règlements *commerciaux*.

COMMERCIALEMENT, adv., d'une manière commerciale ; qui a rapport aux matières du commerce.

COMMÈRE, subst. fém., celle qui tient notre enfant sur les fonts de baptême. — Fig. et fam., bonne *commère*, maîtresse femme, qui est hardie et rusée.

COMMÉRER, v. neut., faire la commère : faire des *commérages*.

COMMIS, subst. mas., aide subalterne chez un négociant, un banquier : *commis* de bureau, de magasin.

COMMISÉRATION, subst. fém., vif intérêt que l'on prend au sort des malheureux : charitable : tendre *commisération*.

COMMISSAIRE, subst. mas., magistrat, *commissaire* de police, officier civil, qui informe des choses qui se font contre les règlements.

COMMISSIONNAIRE, subst. des deux genres, celui qui est chargé d'une commission pour quelqu'un, qui achète, ou qui débite par commission, pour le compte d'un autre.

COMMISSIONNER, v. act., délivrer à quelqu'un une commission par laquelle on l'autorise à faire quelque chose.

COMMODE, subst. fém., espèce d'armoire à tiroirs où l'on serre du linge, des habits.

COMMODE, adj. des deux genres, en parlant des choses, qui est d'un usage utile et facile : habit, maison, voiture *commode* ; cela est *commode* pour ou à telle chose.

COMMODITÉ, subst. fém., chose, état, situation, moyen commode : une voiture est d'une grande *commodité*.

COMMOTION, subst. fém., secousse, agitation.

COMMUER, v. act. Il ne se dit qu'avec les mots peine et vœu : *commuer* la peine des galères en celle du bannissement : *commuer* un vœu.

COMMUN, E, adj., ce à quoi tout le monde participe ou a droit de participer : la lumière est *commune* à tous les hommes.

COMMUN, subst. mas., il se dit d'une société entre deux ou plusieurs personnes : on prendra cette dépense sur le *commun*. — Un homme du *commun* est un homme de la basse classe.



Un homme du commun.

COMMUNAL, E, adj., qui est commun aux habitants d'un ou de plusieurs villages : revenu *communal*, propriétés *communales*.

COMMUNAUTÉ, subst. fém., corps des habitants des villes, et surtout des bourgs et villages. *Communauté* de prêtres, de religieux, de religieuses.

COMMUNE, subst. fém., division de territoire administrée par un maire.

COMMUNÉMENT, adj., ordinairement. — Généralement. *Communément* parlant, suivant la façon de parler ordinaire.

COMMUNIANT, E, subst., celui ou celle qui communie : il y a eu tant de *communiants* à Pâques dans cette paroisse.

COMMUNICATIF, adj. mas., en parlant des choses, qui se communique : le bien de soi est *communicatif*. — En parlant des personnes, qui communique aisément, qui fait part de ses pensées.

COMMUNICATION, subst. fém., action de communiquer, ou effet de cette action : *communication* de biens, de maux, etc. — Donner *communication* à...., faire part d'une affaire.

COMMUNIER, v. act., administrer le sacrement de l'eucharistie.

COMMUNION, subst. fém., union de plusieurs personnes dans une même croyance religieuse : la *communion* des fidèles.

COMMUNIQUER, v. act., rendre commun à : le soleil *communique* sa lumière à toute la terre —Donner communication de.... : *communiquer* les pièces d'un procès : *communiquer* une affaire à ceux qui doivent en être instruits.

COMPAGNE, subst. fém., femme ou fille qui *accompagne* une autre personne, ou qui a avec elle quelque liaison d'amitié.

COMPAGNIE, subst. fém., une ou plusieurs personnes qui sont avec une autre et qui l'accompagnent : tenir ou faire *compagnie* à quelqu'un. — Être de bonne *compagnie*. — Société de marchands ou de gens d'affaires : la *compagnie* des Indes.



Compagnie

COMPAGNON, subst. mas., celui qui nous fréquente, que nous fréquentons souvent, qui est notre ami.

COMPAGNONNAGE, subst. mas., le temps qu'on est compagnon dans un métier.—Assemblée de compagnons du même métier.

COMPARABLE, adj. des deux genres, qui peut se comparer, qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON, subst. fém., action de comparer ; ce qui en résulte.—Discours par lequel on marque la ressemblance d'une chose ou d'une personne avec une autre, et abondant en *comparaisons*. — Parallèle : faire *comparaison* de deux personnes, ou entre deux personnes.

COMPARATIF, adj. mas., qui marque comparaison, qui met en comparaison : cadre *comparatif* des forces des nations.

COMPARATIVEMENT, adv., par comparaison à...

COMPARER, v. act., examiner le rapport qu'il y a entre deux personnes ou deux choses. — Égaler : il n'y a point d'église qu'on puisse *comparer* à Saint-Pierre de Rome.

COMPARTIMENT, subst. mas., assemblage de plusieurs figures disposées avec symétrie.

COMPASSER, v. act., bien proportionner une chose : *compasser* une allée, un parterre.— Fig., régler : *compasser* ses actions, ses démarches.

COMPASSION, subst. fém., pitié, affliction qu'on ressent pour le mal d'autrui : avoir *compassion* de.... avoir de la *compassion* pour... Faire *compassion*.



[illegible]

COMPATIBILITÉ, subst. fém., qualité, état de ce qui est compatible : il y a une grande *compatibilité* d'humeurs entre ces deux personnes.

COMPATIBLE, adj. des deux genres, qui peut compatir avec un autre : son humeur n'est pas *compatible* avec la mienne ; nos humeurs ne sont pas *compatibles*.

COMPATIR, v. neut., être touché de compassion ; être affligé du mal qu'un autre souffre : *compatir* à la douleur, à la peine de quelqu'un.

COMPATISSANT, E, adj., humain, sensible : un cœur *compatissant*, une âme *compatissante*.

COMPATRIOTE, subst. des deux genres, celui celle qui est de la même patrie, du même pays.

COMPENSABLE, adj. des deux genres, qui peut ou doit être compensé.

COMPENSANT, E, adj., qui compense.

COMPENSATION, subst. fém., action de compenser : faire *compensation* d'une chose avec une autre ; cela mérite, demande *compensation*, un dédommagement.

COMPENSER, v. act., faire une estimation par laquelle une chose tienne lieu du prix d'une autre : il a *compensé* ce qu'il me devait avec ce que je lui dois.

COMPÉRAGE, subst. mas., qualité de compère. Il est fam.

COMPÈRE, subst. mas., celui qui a tenu notre enfant sur les fonts de baptême.

COMPÉTENCE, subst. fém, faculté de juger.

COMPÉTENT, E, adj., portion *compétente*. — Qui a droit de juger, de connaître une affaire : juge *compétent*.

COMPÉTITEUR, subst. mas., concurrent, celui qui prétend aux mêmes honneurs, aux mêmes dignités ou emplois qu'un autre.

COMPILATEUR, subst. mas., celui qui compile.

COMPILATION, subst. fém., recueil de diverses choses mises en corps d'ouvrage.

COMPILER, v. act., faire un recueil, un choix, un amas de diverses choses qu'on a lues dans les auteurs : il a *compilé* les anciens et les modernes.

COMPLAINTE, subst. fém., chanson plaintive, romance populaire, sur quelque évènement tragique



Chanteur de complaintes.

COMPLAIRE, v. neut., s'accommoder au goût, au sentiment, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : il cherche à lui *complaire* en tout.

COMPLAISAMMENT, adv., avec complaisance. — Ecouter quelqu'un *complaisamment* ; entrer *complaisamment* dans les vues, dans les goûts de quelqu'un.

COMPLAISANCE, subst. fém., douceur et facilité d'esprit qui fait que l'on complaît, qu'on défère aux autres : avoir de la *complaisance*.— Plaisir qu'on goûte dans la contemplation de ses qualités, de ses ouvrages : elle se regarde avec *complaisance*, il a une grande *complaisance* pour tout ce qu'il fait.

COMPLAISANT, E, adj., qui a de la complaisance pour les autres.

COMPLÉMENT, subst. mas., ce qui s'ajoute à une chose pour la rendre complète : le *complément* d'une somme ; le *complément d'une* dot.

COMPLÉMENTAIRE, adj. des deux genres, qui sert à complémenter : une somme *complémentaire*.

COMPLET, adj. mas., entier, achevé, parfait : habit *complet*, nombre *complet*.

COMPLÈTEMENT, adv., entièrement ; tout-à-fait ; d'une manière complète.

COMPLÉTER, v. act., rendre complet : *compléter* un régiment.

COMPLEXE, adj. des deux genres, composé ; qui embrasse plusieurs choses, par opposition à *simple* : le sujet de cette tragédie est *complexe*. — Idée *complexe*, celle qu'on forme de plusieurs idées simples. — Termes *complexes*, termes qui, joints ensemble, composent une idée totale.

COMPLEXION, subst. fém., tempérament, constitution du corps : être d'une forte, d'une faible *complexion*.

COMPLEXIONNÉ, E, part. passé de *complexionner*, et adj., qui est d'une certaine *complexion*, d'un certain tempérament : bien *complexionné*.

COMPLEXIONNER, v. act., former le tempérament, donner une *complexion*.

COMPLEXITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est *complexe* : *complexité* d'idées.

COMPLICATION, subst. fém., concours ou assemblage de choses de différentes natures : *complication* de crimes, de maux, de malheurs.

COMPLICE, adj. et subst. des deux genres, qui a part au crime d'un autre. C'est à ce sens qu'il est borné comme subst. ; comme adj., il se dit de toute sorte de désordres, et même de malheurs.—Il s'applique aussi à des choses inanimées : la vanité est *complice* de l'ignorance ; le fanatisme rend la science même sa *complice* et étouffe la raison.

COMPLICITÉ, subst. fém., participation au crime d'un autre.

COMPLIES, subst. fém. plur., la dernière des sept heures canoniales, laquelle se récite après vêpres.

COMPLIMENT, subst. mas., paroles obligeantes, pleines d'affection ou de respect, selon les diverses personnes et les diverses rencontres.



Compliment de condoléance.

COMPLIMENTER, v. act., faire compliment. Il ne se dit guère que des compliments d'apparat, et se prend toujours en bonne part : le magistrat alla *complimenter* le nouveau gouverneur.

COMPLIMENTEUR, subst. mas., il se dit de ceux qui se rendent importuns, par l'habitude qu'ils ont de faire des compliments mérités on non : un grand *complimenteur*.

COMPLIQUER, v. act., mêler, réunir ensemble plusieurs choses de manière à en former un tout, dont on distingue difficilement les parties.

COMPLOT, subst. mas., mauvais dessein formé secrètement entre deux ou plusieurs personnes : il faisait dans ce *complot* son apprentissage des conspirations.

COMPLOTER, v. act., machiner un complot : *comploter* la ruine de quelqu'un.

COMPONCTION, subst. fém., douleur vive et poignante causée par le regret d'avoir offensé Dieu : grande *componction*.

COMPORTER, v. act., permettre, souffrir : la médiocrité de son revenu ne *comporte* pas la dépense qu'il fait.

COMPOSER, v. act., faire un tout par la réunion de plusieurs parties : cinq pièces *composent* cette machine ; des hommes du premier mérite *composent* cette commission.

COMPOSITE, adj. des deux genres, exactement divisible, etc.

COMPOSITEUR, subst. mas., celui qui, dans une imprimerie, compose et arrange les lettres dans le composteur.

COMPOSITION, subst. fém., action de composer quelque chose : la *composition* d'une machine.

COMPOTE, subst. fém., fruits que l'on fait cuire doucement avec du sucre.

COMPOTIER, subst. mas., vase un peu profond dans lequel on sert les fruits mis en compote.

COMPRÉHENSIBLE, adj. des deux genres, qui peut être compris, conçu, entendu : cela est bien *compréhensible* ; rendez-nous votre idée *compréhensible*.

COMPRENDRE, v. act., contenir, renfermer en soi : la France *comprend* un grand nombre de départements.—Se faire d'une chose une idée conforme à sa nature : on reconnaît un Dieu, mais on ne peut le *comprendre*.—Fig., concevoir ; avoir l'intelligence de..., saisir : je *comprends* ce que vous me dites ; on dit absolument à quelqu'un : *comprenez*-vous ?

COMPRESSION, subst. fém., action de comprimer, de presser ou de serrer un corps.

COMPRIMER, v. act., presser avec violence, resserrer, réduire à un moindre volume.—Empêcher d'éclater : *comprimer* un parti, une révolution.

COMPRIS, E, part. pass. de *comprendre*.

COMPROMETTRE, v. act., *compromettre* quelqu'un, l'exposer à recevoir quelque chagrin, quelque embarras, quelque désagrément. — *Compromettre* son autorité, sa dignité, son crédit, sa fortune ; exposer son autorité, sa dignité, son crédit, sa fortune à recevoir quelque atteinte.

COMPROMIS, subst. mas., acte par lequel on convient de part et d'autre de faire une chose : faire passer, dresser, signer un *compromis*.—État d'une personne ou d'une chose compromise.

COMPTABILITÉ, subst. fém., obligation de rendre compte, état du comptable.

COMPTABLE, adj. et subst. des deux genres, celui qui est assujéti à rendre compte : agent *comptable*.

COMPTANT, adv., mot qui signifie l'argent à la main : payer *comptant*, vendre *comptant*.

COMPTE, subst. mas., état de la dépense ou de la recette : j'ai dépensé pour vous cent francs, en voilà le *compte* ; faites-moi le *compte* de ce que je vous dois. — On dit, en parlant d'un domestique, qu'on lui a donné son *compte*, pour dire qu'on lui a payé ce qu'on lui devait et qu'on l'a renvoyé.

COMPTER, v. act., nombrer, supputer, calculer.— Payer : *compter* de l'argent. — Avoir au nombre de... : *compter* parmi ses aïeux des princes, etc. — *Compter* pour quelque chose, *compter* pour beaucoup, attacher du prix à..., estimer.

COMPTOIR, subst. mas., table sur laquelle un marchand compte son argent et où il le serre, sur laquelle il étale la marchandise qu'on lui demande.—Chambre où travaillent les commis d'un négociant.—Bureau général de commerce d'une nation en pays étranger.



Comptoir.

COMPULSER, v. act., parcourir un registre, en prendre communication en justice. — Prendre connaissance de registres, de livres, de papiers.

COMTE, subst. mas., troisième ordre dans la noblesse.—Seigneur revêtu d'une dignité au-dessus du baron.

CONCASSER, v. act., briser et réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon : *concasser* du poivre, de la cannelle, du sucre.

CONCAVE, adj. des deux genres, qui est creux et rond en dedans. — *Concave* se dit particulièrement en optique des miroirs et des verres. Il est aussi subst. mas. : le *concave* d'un globe.

CONCAVITÉ, subst. fém., le dedans d'un corps rond et creux : la *concavité* d'un globe, de la terre.

CONCÉDER, v. act., accorder, octroyer des droits, des priviléges.

CONCENTRATION, subst. fém., action de concentrer ou effet de cette action.

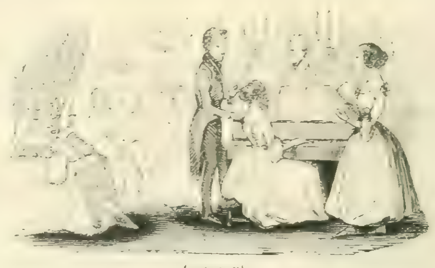
CONCENTRÉ, E, part. passé de *concentrer*, et adj. On dit qu'un homme est *concentré*, pour dire qu'il ne se communique point, qu'il ne laisse rien apercevoir de ce qui se passe dans son âme.

CONCENTRER, v. act., réunir au centre, rapprocher du centre : le grand froid *concentre* la chaleur naturelle.

CONCEPTION, subst. fém., opération de l'entendement par laquelle il lie les idées des choses en les considérant sous certaines faces, en saisit les différentes branches, les rapports, l'enchaînement : avoir la *conception* prompte, tardive, lente; cet enfant n'a pas de *conception*.

CONCERNER, v. act., regarder, appartenir, avoir rapport à... : cela vous *concerne*, *concerne* vos intérêts.

CONCERT, subst. mas., harmonie de voix, d'instruments de musique : beau, grand, agréable *concert* : *concert* discordant, détestable.



Concert.

CONCERTANT, E, subst., celui ou celle qui chante ou joue sa partie dans un concert : ils étaient dix *concertants*.

CONCERTANT, E, adj., parties *concertantes*, celles qui, dans un concert ou même dans un opéra, ont quelque chant à exécuter. — Symphonie *concertante*, celle dont toutes les parties récitent ou chantent à leur tour.

CONCERTÉ, E, part. passé de *concerter*, et adj., résolu par le commun accord de deux ou de plusieurs personnes.—Au fig., étudié, affecté dans ses gestes, dans ses paroles, dans ses manières.

CONCERTER, v. act. Ce verbe ne s'emploie qu'au fig., et il signifie conférer ensemble pour exécuter un dessein : *concerter* une entreprise.

CONCERTO, subst. mas., pièce de symphonie exécutée par tout l'orchestre, à l'exception de quelques passages que joue un instrument seul, avec un simple accompagnement. — Au plur. : des *concerto*.

CONCESSION, subst. fém., action de céder, chose cédée : *concession* à perpétuité d'un terrain; je vous fais *concession* de tous mes droits.

CONCEVOIR, v. act., recevoir dans l'âme des idées, des impressions desquelles il résulte quelque affection, quelque passion durable : *concevoir* de la jalousie, des espérances, ou de l'espérance.

CONCIERGE, subst. des deux genres, qui a la garde d'un monument, d'un hôtel, d'un palais, d'un château, d'une prison : le *concierge*, la *concierge*.



Concierge-Portier.

CONCILE, subst. mas., assemblée légale de prélats catholiques pour délibérer et décider sur des questions de doctrine et de discipline : convoquer, assembler un *concile*.

CONCILIABULE, subst. mas. Il se dit dans le style badin et satirique, de plusieurs personnes assemblées pour quelque complot.

CONCILIANT, E, adj., qui est propre à la conciliation : esprit *conciliant*; humeur *conciliante*.

CONCILIATION, subst. fém., action de concilier, de réunir les personnes divisées.

CONCILIER, v. act., accorder ensemble des personnes ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires l'une à l'autre : *concilier* les esprits ; ces deux frères avaient quelques différends, on est parvenu à les *concilier*.

CONCIS, adj., court, resserré ; qui fait entendre beaucoup de choses en peu de mots : style *concis*, un auteur *concis*.

CONCISION, subst. fém., qualité de ce qui est concis : la *concision* du style.

CONCITOYEN, subst. mas. ; au fém., **CONCITOYENNE**, citoyen d'un même pays libre, et plus souvent d'une même ville.

CONCLAVE, subst. mas., lieu où s'assemblent les cardinaux pour l'élection d'un pape. — On dit aussi le *conclave* d'un tel pape, le *conclave* où ce pape a été élu.

CONCLUANT, E, adj., qui conclut, qui prouve bien ce qu'on veut prouver : argument *concluant* ; raison *concluante*.

CONCLURE, v. act., achever, terminer : *conclure* une affaire, un mariage, un marché ; il conclut son discours par dire que.....

CONCLUSION, subst. fém., la fin d'une affaire, d'un discours.

CONCOMBRE, subst. mas., plante annuelle et potagère très-connue.

CONCORDANCE, subst. fém., convenance, rapport : la *concordance* des Écritures, des évangiles.

CONCORDANT, E, adj., qui concorde.

CONCORDAT, subst. mas., transaction, accord, convention.

CONCORDE, subst. fém., conformité de volonté, union, paix et bonne intelligence de plusieurs personnes ensemble : établir, rétablir, maintenir, entretenir la *concorde*.

CONCORDER, v. neut., être d'accord, vivre en bonne intelligence : ces gens *concordent* bien ensemble. — Tendre naturellement au même but, au même effet.

CONCOURIR, v. neut., coopérer, s'unir pour une fin : je *concourrai* volontiers à cette bonne œuvre.

CONCOURS, subst. mas., action par laquelle on concourt. — On appelle à Paris grand *concours*, ou *concours* général, la réunion de l'élite des élèves des colléges royaux pour concourir aux prix d'honneur : élève admis au *concours*. — Affluence de monde : grand *concours* de peuple.

CONCURREMMENT, adv., avec ou par concurrence. — Conjointement.

CONCURRENCE, subst. fém., tendance de plusieurs personnes ou de plusieurs choses au même but, à la même fin : entrer en *concurrence*, être en *concurrence* avec quelqu'un.

CONCURRENT, E, subst., celui, celle qui concourt pour le même honneur, la même place, le même emploi, etc. : il l'a emporté sur tous ses *concurrents*.

CONCUSSION, subst. fém., action par laquelle un magistrat, un officier public exige plus qu'il ne lui est dû : coupable, accusé, convaincu de *concussion*.

CONCUSSIONNAIRE, subst. et adj. des deux

genres, celui qui commet ou qui a commis des concussions.

CONDAMNABLE, adj. des deux genres, qui mérite d'être condamné à quelque peine. — Blâmable : opinion, action, conduite *condamnable*.

CONDAMNATION, subst. fém., jugement par lequel on condamne ou l'on est condamné : prononcer *condamnation*; il n'attend que sa *condamnation*.

CONDAMNÉ, E, subst., qui a subi une condamnation : un *condamné* à mort.



Condamnés.

CONDAMNER, v. act., prononcer une sentence, rendre un jugement contre quelqu'un. — Blâmer, désapprouver, rejeter. — Fig., fermer une porte, une fenêtre, de manière qu'on ne puisse plus l'ouvrir; en interdire l'usage.

CONDENSATION, subst. fém., action de rendre un corps plus dense, plus compacte. Elle consiste à rapprocher les parties d'un corps les unes des autres et à augmenter leur contact.

CONDENSER, v. act., rendre plus dense, plus serré, plus compacte.

CONDESCENDANCE, subst. fém., complaisance qui fait qu'on se rend aux sentiments, aux volontés d'autrui, ou que l'on compatit à ses faiblesses : lâche, molle, sage, coupable *condescendance*.

CONDESCENDRE, v. neut., se rendre aux sentiments, aux volontés d'autrui, ou compatir à ses faiblesses : je ne puis *condescendre* à ce que vous voulez; *condescendre* aux faiblesses, aux besoins de quelqu'un.

CONDISCIPLE, subst. mas., compagnon d'étude; qui étudie avec quelqu'un sous le même maître : c'est mon, ma *condisciple*.

CONDITION, subst. fém., la nature, l'état, la qualité d'une chose ou d'une personne : améliorer sa *condition*; *condition* servile.—Chacun doit vivre suivant sa *condition*, suivant son état, sa profession. — Domesticité, place de domestique : bonne *condition*, mauvaise *condition*.

CONDITIONNER, v. act., fabriquer avec les conditions requises : *conditionner* une étoffe, une fourniture.

CONDOLÉANCE, subst. fém., témoignage de douleur, d'affliction : compliment, lettre de *condoléance*. Il ne se dit guère qu'avec ces deux mots.

CONDUCTEUR, subst. mas.; au fém., CONDUCTRICE, celui, celle qui conduit. Il se dit au propre et au figuré : *conducteur* d'une voiture, d'un voyageur, d'une barque, d'un troupeau.



Le conducteur sonne de la trompette.

CONDUIRE, v. act., mener, guider : *conduire* un aveugle, des voyageurs, des mulets, un troupeau. — Par extension, *conduire* du vin, des marchandises.

CONDUIT, subst. mas., tuyau, canal par lequel passe quelque chose de liquide, comme de l'eau; ou de fluide, comme de l'air, etc. : *conduit* de pierre, de plomb; *conduit* d'eau.

CONDUITE, subst. fém., action de conduire : la *conduite* d'un aveugle, d'un troupeau, d'un convoi.

CÔNE, subst. mas., corps solide dont la base est un cercle, et qui se termine en haut par une pointe que l'on nomme *sommet*.

CONFECTION, subst. fém., action de confectionner.

CONFECTIONNER, v. act., former, faire, achever : *confectionner* un habit.

CONFÉDÉRATION, subst. fém., alliance, ligue Voy. ALLIANCE.

CONFÉDÉRER (*se*), v. pron., se liguer, se joindre ensemble.

CONFÉRENCE, subst. fém., réunion d'avocats et d'étudiants, dans laquelle on discute des questions de droit.

CONFÉRER, v. neut., parler, raisonner ensemble de quelque affaire, de quelque point de doctrine : nous avons *conféré* ensemble.

CONFESSER, v. act., avouer : *confesser* la vérité, sa faute.—Déclarer ses péchés à un prêtre : *confesser* ses péchés.

CONFESSEUR, subst. mas., prêtre qui confesse, qui a le pouvoir de confesser. — Celui qui confesse le nom de Jésus-Christ malgré les tourments.

CONFESSION, subst. fém., aveu, déclaration qu'on fait de quelque chose. — La *confession* d'un criminel, ce qu'il confesse devant le

juge. — Billet de *confession*, attestation qu'un prêtre a entendu le porteur en *confession*.



Confession.

CONFESSIONNAL, subst. mas.; au plur., **CONFESSIONNAUX**, siége en menuiserie où se met le prêtre pour entendre les confessions.

CONFIANCE, subst. fém., espérance qu'on a soit en Dieu, soit en ses saints. — Espérance qu'on a en une personne, en une chose.

CONFIANT, E, adj. qui espère aisément, qui prend aisément confiance : si vous êtes si *confiant*, vous serez souvent dupe. — Présomptueux : il a l'air *confiant*.

CONFIDENCE, subst. fém., communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret : être dans la *confidence* de quelqu'un.

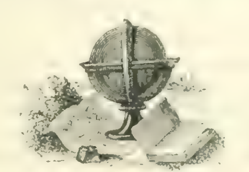
CONFIDENT, E, subst., celui, celle à qui on découvre ses secrets.

CONFIDENTIEL, adj. mas.; au fém., **CONFIDENTIELLE**, qui se dit en confidence, par opposition à ce qui se dit officiellement : note, lettre *confidentielle*.

CONFIDENTIELLEMENT, adv., d'une manière confidentielle.

CONFIER, v. act., commettre quelque chose à la fidélité, à la discrétion ou aux soins de quelqu'un : *confier* un dépôt, un secret.

CONFIGURATION, subst. fém., forme extérieure des corps, qui leur donne une figure particulière : la *configuration* de la terre, des corps.



Configuration de la terre.

CONFINER, v. neut., avoir des confins, des bornes qui tiennent et aboutissent à quelque terre ou contrée : la France *confine* avec ou à l'Espagne; *confiner* dans une prison, dans un désert.

CONFINS, subst. mas. plur., limites, extrémités d'un pays.

CONFIRE, v. act., accommoder des fruits avec du sucre et du miel, etc., ou avec du sel et du vinaigre.

CONFIRMATION, subst. fém., ce qui rend une chose ferme et stable : *confirmation* d'une promesse, etc. — Nouvelle et plus expresse assurance d'une chose déjà débitée comme vraie : cette nouvelle mérite *confirmation*.

CONFIRMER, v. act., rendre plus ferme, plus stable, affermir : *confirmer* un droit; je l'ai *confirmé* dans sa résolution.

CONFISCATION, subst. fém., action de confisquer.

CONFISEUR, subst. mas.; au fém., **CONFISEUSE**, celui, celle qui fait et vend des choses confites.

CONFISQUER, v. act., adjuger au fisc pour cause de crime, de contravention.

CONFIT, E, part. passé de *confire*, et adj. : abricot *confit*, poire *confite*.

CONFITURE, subst. fém., fruits confits.

CONFLUENT, subst. mas., jonction de deux rivières.



Confluent de la Seine et de la Marne.

CONFONDRE, v. act., mêler ensemble, brouiller de telle sorte qu'on ne reconnaisse plus : il ne faut pas *confondre* l'innocent avec le coupable.

CONFORMATION, subst. fém., constitution et proportion naturelle des parties d'un corps.

CONFORME, adj. des deux genres, qui a la même forme, qui est semblable, qui ressemble : copie *conforme* à l'original.

CONFORMER, v. act., rendre conforme. — *Se* **CONFORMER**, v. pron., se rendre conforme : se *conformer* aux inclinations de quelqu'un.

CONFORMITÉ, subst. fém., rapport entre les choses conformes : *conformité* d'humeurs, de sentiments, d'inclinations.

CONFORTABLE, adj. des deux genres, qui conforte.—Bon, convenable, satisfaisant : nourriture, habitation *confortable*.

CONFRATERNITÉ, subst. fém., relation entre confrères, qualité de confrère.

CONFRÈRE, subst. mas., membre d'un même corps, d'une même compagnie. — **COLLÈGUE**, **ASSOCIÉ**.

CONFRÉRIE, subst. fém., compagnie de personnes associées pour quelque exercice de piété : la *confrérie* du Saint-Sacrement.



Confrerie des penitents.

CONFRONTATION, subst. fém., action de confronter, de mettre en présence les témoins et l'accusé.

CONFRONTER, v. act., comparer une chose avec une autre pour voir si elle est semblable : *confronter* deux écritures, deux étoffes. — Présenter à un accusé les témoins qui ont déposé contre lui.

CONFUS, **E**, adj., confondu, brouillé, mêlé, que l'on n'entend pas bien distinctement : assemblage *confus*, cris *confus*, amas *confus*.

CONFUSION, subst. fém., mélange confus. — Grande abondance de choses ou de personnes. — Désordre, trouble, ignominie, honte, pudeur.

CONGÉ, subst. mas., permission de se retirer, de s'absenter : donner, demander, avoir, prendre *congé*.

CONGÉDIER, v. act., licencier, donner congé, donner permission ou ordre de se retirer : *congédier* un domestique, un ambassadeur.

CONGELER, v. act., durcir les liquides, en parlant du froid.—*Congeler* des fruits, les mettre à la glace : *congeler* un sirop, le laisser épaissir en se refroidissant.

CONGRÉGATION, subst. fém., corps de plusieurs personnes réunies sous une même règle.

CONGRÈS, subst. mas., assemblée de plénipotentiaires ou députés de souverains pour traiter des intérêts divers des états, de la paix.

CONJECTURE, subst. fém., jugement probable qui n'est fondé que sur des vraisemblances.

CONJOINDRE, v. act., unir, joindre ensemble Il ne se dit que du mariage.

CONJOINTEMENT, adv., ensemble, de concert, l'un avec l'autre : agissons *conjointement* dans cette affaire.

CONJONCTURE, subst. fém., occasion, rencontre d'affaires; circonstance, disposition où se trouvent plusieurs choses en même temps : heureuse, favorable, ou fatale, funeste *conjoncture*.

CONJUGAISON, subst. fém., série complète des inflexions et terminaisons d'un verbe.

CONJURATION, subst. fém., conspiration, complot contre l'état, contre le souverain : faire, former, tramer une *conjuration* ; découvrir une *conjuration*.—Paroles dont on se sert pour conjurer le démon, la tempête.

CONJURER, v. act., former un complot contre l'état : *conjurer* la ruine de sa patrie. — Prier instamment : je vous *conjure* de..., je vous en *conjure*.—Au fig., : *conjurer* la tempête, détourner, par sa prudence, un malheur dont on est menacé.

CONNAISSANCE, subst. fém., idée, notion qu'on a de quelque chose : n'avoir aucune *connaissance* d'une affaire; la *connaissance* du cœur humain n'est pas une science d'un jour. — Être sans *connaissance*, privé de ses sens.—Habitude qu'on a avec quelqu'un : ce n'est pas un ami, ce n'est qu'une *connaissance*; les vieilles *connaissances* valent mieux que les nouveaux amis. —Avoir de grandes, de profondes *connaissances*, être fort savant.

CONNAISSEUR, subst. mas.; au fém., **CONNAISSEUSE**, celui ou celle qui s'entend ou se connaît à.... ou en quelque chose.



Connaisseur.

connaître, v. act., avoir notion d'une chose ou d'une personne : *connaître* le bien et le mal; je *connais* bien cet homme. — En parlant des choses, s'y entendre, en avoir une grande pratique : *connaître* le monde, *connaître* les tableaux; et souvent avec le pronom personnel, se *connaître* en tableaux, etc. : s'y *connaître*.— Discerner, sentir, éprouver, juger.

connétable, subst. mas., titre de dignité héréditaire qui se donne encore en quelques états : le *connétable* de Castille ; le *connétable* Colonne.

connivence, subst. fém., complicité : *connivence* manifeste ; agir de *connivence* ; on dit que deux voleurs étaient de *connivence*, pour dire qu'ils étaient d'intelligence, qu'ils agissaient de concert.

conquérir, v. act., acquérir par les armes : *conquérir* une ville, un pays, etc. — Fig., gagner les cœurs.

conquête, subst. fém., l'action de conquérir. — La chose *conquise*.

consacrer, v. act., dédier à Dieu avec certaines cérémonies : *consacrer* une église. — Donner, dévouer à Dieu, sans aucune cérémonie : il a *consacré* à Dieu le reste de sa vie.

conscience, subst. fém., sentiment que donne à l'âme la connaissance des perceptions qui sont en elle. — Par extension, lumière intérieure, sentiment intérieur, par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait.

consciencieux, adj. mas.; au fém., **consciencieuse**, qui a la conscience délicate; qui annonce de la conscience.

conscription, subst. fém., enrôlement fixé par la loi, inscription sur un registre des noms des citoyens qui sont appelés par leur âge au service militaire : *conscription* militaire ; être de la *conscription*.

conscrit, subst. mas., celui qui est soumis à la conscription militaire.—Soldat nouvellement incorporé et qui n'a point encore les habitudes de son métier.



Conscrit

consécration, subst. fém., action par laquelle une chose est consacrée : *consécration* d'une église, d'un autel, de l'hostie.

consécutif, adj. mas.; au fém. **consécutive**; il se dit des choses et des actions qui se suivent immédiatement : trois jours *consécutifs*.

conseil, subst. mas., avis donné ou demandé à quelqu'un sur ce qu'on doit faire ou ne pas faire : bon *conseil ;* mauvais *conseil ; conseil* dangereux, pernicieux ; *conseil* intéressé, désintéressé. — Le mot *conseil* s'emploie aussi comme synonyme de défenseur.

conseiller, subst. mas.; au fém., **conseillère**, celui, celle qui donne conseil : bon, sage ou mauvais *conseiller* : *conseiller* d'état, membre du conseil des ministres.



Conseiller d'état.

conseiller, v. act., donner un conseil à quelqu'un.

consentement, subst. mas., action de consentir, d'acquiescer : donner, refuser son *consentement*.

consentir, v. neut., acquiescer, adhérer, tomber d'accord.

conséquemment, adv., d'une manière juste et raisonnée, relativement aux principes qu'on s'est formés : parler, agir, raisonner *conséquemment*.

conséquence, subst. fém., conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions : tirer une *conséquence;* la *conséquence* est juste, fausse. — On vous accorde cette grâce, mais sans *conséquence*, sans que d'autres puissent s'en prévaloir.—Homme sans *conséquence*, homme méprisable, aux discours duquel il ne faut pas prendre garde.

conséquent, e, adj., qui agit, qui raisonne conséquemment.—Un homme est *conséquent*, lorsqu'il accorde sa conduite avec ses principes.

conservateur, subst. mas.; au fém., **conservatrice**, celui, celle qui conserve, qui protége, qui défend : Dieu est le créateur et le *conservateur* de l'univers.

CONSERVATION, subst. fém., ce mot a un sens passif et n'exprime point l'action de celui qui conserve, mais l'état de la personne ou de la chose conservée : la *conservation* des fruits, etc. : veiller à la *conservation*.

CONSERVATOIRE, subst. mas., école gratuite où l'on élève à Paris des jeunes gens pour la musique et la déclamation.

CONSERVE, subst. fém., espèce de confitures sèches : *conserve* de violettes, de fleurs d'oranger, de fruits. — En t. de mar., vaisseau qui fait route avec un autre pour le secourir ou en être secouru dans l'occasion : ce vaisseau avait perdu sa *conserve*. On dit en ce sens : aller de *conserve*. — *Conserves*, espèces de lunettes qui ne grossissent point les objets, et dont on se sert seulement pour se conserver la vue.

CONSERVER, v. act., garder avec soin ; veiller attentivement à ce qu'on a : *conserver* des fruits, des meubles, des habits. — On dit au fig., et à peu près dans le même sens : *conserver* sa santé, sa réputation, ses droits.

CONSIDÉRABLE, adj. des deux genres, qui mérite d'être considéré ; remarquable, important, grand, nombreux : un ouvrage *considérable*, une somme *considérable*.

CONSIDÉRATION, subst. fém., action par laquelle on considère, on examine : cela mérite *considération*. — Circonspection, prudence. — Motif : agir sans *considération*.

CONSIDÉRER, v. act., regarder attentivement : plus je le *considère*, plus je suis certain que c'est lui. — Examiner avec attention, peser, apprécier, avoir égard, estimer.

CONSIGNATION, subst. fém., action de consigner. — Dépôt qu'on remet entre les mains de quelqu'un.

CONSIGNE, subst. fém., ordre donné à une sentinelle par celui qui la pose. — Punition militaire, défense de sortir.

CONSIGNER, v. act., déposer de l'argent entre les mains de la justice ou de quelque particulier, pour être délivré à qui il appartiendra. — *Consigner* un fait, une action dans un livre, les citer, les rapporter.

CONSISTANCE, subst. fém., état des choses fluides lorsqu'elles deviennent épaisses et solides. — État de stabilité, au physique et au moral : ce terrain n'a point de *consistance*. — Au fig. : homme sans *consistance*, sans gravité, sans stabilité.

CONSISTER, v. neut. Il se dit de l'état d'une chose considérée en son être ou en ses propriétés : la beauté *consiste* dans la proportion des parties.

CONSISTOIRE, subst. mas., assemblée du pape et des cardinaux pour les affaires de l'église.

CONSOLANT, E, adj., qui console : une nouvelle *consolante*.

CONSOLATEUR, subst. mas.; au fém., **CONSOLATRICE**, celui, celle qui console.

CONSOLATION, subst. fém., adoucissement donné à l'affliction, à la douleur, au déplaisir. — Véritable sujet de satisfaction : c'est une grande *consolation* pour un père de voir ses enfants se porter au bien.



Consolation des pauvres.

CONSOLE, subst. fém., étagère élégante destinée à l'ameublement d'un salon, et sur laquelle on pose des bronzes, des statuettes.

CONSOLER, v. act., adoucir, soulager, diminuer l'affliction, la douleur, le déplaisir : *consoler* les malheureux.

CONSOMMATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **CONSOMMATRICE**, celui qui consomme les denrées que d'autres produisent par la culture.

CONSOMMATION, subst. fém., action de consommer : grande *consommation* de bois, de blé.

CONSOMMÉ, subst. mas., bouillon fait de viandes extrêmement cuites.

CONSOMMER, v. act., achever, accomplir, mettre en sa perfection : *consommer* un mariage, une affaire, un crime, un sacrifice.

CONSONNANCE, accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille.

CONSONNE, subst. fém., lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle, comme *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, etc.

CONSPIRATEUR, subst. mas.; au fém., **CONSPIRATRICE**, celui, celle qui conspire ou qui a conspiré.

CONSPIRATION, subst. fém., conjuration, entreprise contre l'état.

CONSPIRER, v. neut., être uni d'esprit et de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais : *conspirer* au bien public : *conspirer* contre l'état.

CONSTAMMENT, adv., avec constance et fermeté : souffrir *constamment*. — Invariablement. — Certainement, assurément.

CONSTANCE, subst. fém., fermeté d'âme contre l'adversité, la douleur, les tourments. — Persévérance dans le bien, dans la vertu, dans les résolutions qu'on a prises. — Etat d'une personne qui supporte un désagrément sans se plaindre.

CONSTANT, E, adj., qui a de la fermeté et de

la constance dans les maux, les adversités; persévérant, qui ne change pas : cet homme est *constant* dans ses opinions, dans ses affections.

CONSTATER, v. act., établir un fait par des preuves convaincantes; le rendre constant et certain : *constater* un délit.

CONSTELLATION, subst. fém., assemblage de plusieurs étoiles voisines, exprimées et représentées sous la figure d'un homme, d'un animal : la *constellation* du Taureau; la *constellation* de la Vierge.



Constellation (Signe du Taureau).

CONSTERNATION, subst. fém., étonnement qui produit l'abattement du courage, la stupeur : toute la ville est plongée dans la *consternation*.

CONSTERNER, v. act., frapper d'étonnement et abattre le courage.

CONSTITUER, v. act., composer un tout : la matière et la forme *constituent* le corps physique; ce qui *constitue* le poëme dramatique, c'est....

CONSTITUTION, subst. fém., composition : la forme et la matière forment la *constitution* du corps naturel. — Corps de lois fondamentales qui *constituent* le gouvernement d'un peuple.

CONSTITUTIONNEL, adj. mas., conforme à la constitution de l'état : gouvernement *constitutionnel*; charte *constitutionnelle*.

CONSTRUCTEUR, subst. mas., celui qui construit: cet architecte est un habile *constructeur*; *constructeur* de vaisseaux.

CONSTRUCTION, subst. fém., action de construire.

CONSTRUIRE, v. act., faire une construction quelconque, soit édifice, soit machine : *bâtir* ne se dit que des maisons ou des édifices en maçonnerie.

CONSUBSTANTIEL, adj. mas., qui est de même substance.

CONSUL, subst. mas., officier envoyé dans divers ports, échelles, etc., pour protéger le commerce, et juger des affaires de négoce entre ceux de sa nation.

CONSULAT, subst. mas., dignité, charge, office de consul : demander, briguer, obtenir le *consulat*.

CONSULTATION, subst. fém., conférence que l'on tient pour consulter sur quelque affaire, sur quelque maladie.

CONSULTER, v. act., prendre avis, conseil ou instruction de quelqu'un : *consulter* l'oracle, les devins, les avocats, un médecin, un ami.

CONSUMER, v. act., dissiper, détruire, user, réduire à rien : le feu a *consumé* cet édifice en deux heures.

CONTACT, subst. mas., attouchement de deux corps : cette substance se dissout par le *contact* de telle autre.

CONTAGIEUX, adj. mas., qui se répand, se communique par la proximité et par la fréquentation. Il se dit proprement en médecine : maladie *contagieuse*; le choléra n'est pas *contagieux*.

CONTAGION, subst. fém., communication d'une maladie par des corpuscules malins, âcres et volatils.—Peste.

CONTE, subst. mas., narration; récit de quelque aventure ordinairement fabuleuse ou plaisante : il fait joliment un *conte*.



Conte (la Belle et la Bête).

CONTEMPLATIF, adj. mas., adonné à la contemplation : homme *contemplatif*.—Philosophie *contemplative*, celle qui se passe presque toute dans la méditation.

CONTEMPLATION, subst. fém., action de contempler, soit des yeux du corps, soit de ceux de l'esprit : la *contemplation* des astres, des choses divines.

CONTEMPLER, v. act., considérer attentivement, soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit : *contempler* le ciel, un tableau.

CONTEMPORAIN, E, adj., qui est du même temps : auteurs *contemporains* ; histoire *contemporaine*.



Le héros de l'histoire contemporaine.

CONTENANCE, subst. fém., étendue : terre de la *contenance* de cent arpents.—Maintien, posture, manière de se tenir : *contenance* ferme, grave, modeste.

CONTENIR, v. act., renfermer, comprendre dans un certain espace : ce muid *contient* tant de pintes; ce bois *contient* tant d'arpents. — Retenir dans de certaines bornes : *contenir* la rivière dans son lit par des digues.

CONTENT, E, adj., satisfait : avoir l'air *content* ; on est *content* de quelqu'un : on est *content* de soi.

CONTENTEMENT, subst. mas., état d'un esprit, d'un cœur content.—Prov. : *contentement* passe richesse.

CONTENTER, v. act., donner du contentement, de la satisfaction : cet enfant *contente* ses parents, ses maîtres.

CONTENTIEUX, adj. mas., en parlant des choses, qui est ou qui peut être disputé : droit *contentieux*.

CONTENTION, subst. fém., grande, extrême application d'esprit : *contention* pénible, fatigante ; la *contention* d'esprit.

CONTENU, subst. mas., ce qui est renfermé dans quelque chose : le *contenu* est plus petit que le *contenant*.—Ce que renferme un écrit, un discours : le *contenu* d'une lettre.

CONTER, v. act., narrer, raconter : *conter* une histoire, des fables.

CONTESTATION, subst. fém., débat, dispute.

CONTESTER, v. act., refuser de reconnaître. —Nier : *contester* un fait, la justesse d'une proposition.

CONTEUR, subst. mas., celui qui fait un conte, qui aime à faire des contes. — *Conteur* agréable.



La grand'mère conte une histoire.

CONTIGU, Ë, adj., qui touche immédiatement une autre chose : deux jardins *contigus*.

CONTINENT, subst. mas., terre ferme.

CONTINENTAL, E, adj., qui est du continent, qui a rapport au continent européen. — Système *continental*.

CONTINGENT, subst. mas., la part que chacun doit fournir ou recevoir dans une affaire en commun : fournir son *contingent* en hommes, en argent.

CONTINUATION, subst. fém., action de continuer : *continuation* d'un ouvrage.

CONTINUEL, adj. mas., qui est assidu, qui ne cesse point ou qui cesse très-peu : soins *continuels*, etc.

CONTINUELLEMENT, adv., sans interruption, toujours, sans relâche : travailler *continuellement*.

CONTINUER, v. act., suivre une chose commencée : *continuer* un bâtiment, ses études, un bail.

CONTINUITÉ, subst. fém., liaison non interrompue de parties, soit en parlant de l'étendue, soit en parlant de la durée : la *continuité* des parties, du travail, des maux.

CONTOURNER, v. act., donner à une figure le contour qu'elle doit avoir : il aurait fallu *contourner* ce bras autrement.

CONTRACTANT, E, subst. et adj., celui qui contracte, qui passe un contrat devant un notaire : un des *contractants*.

CONTRACTER, v. act., faire un contrat, une convention avec quelqu'un : *contracter* un mariage, une alliance.

CONTRACTION, subst. fém., mouvement des muscles, des nerfs qui se retirent.

CONTRADICTEUR, subst. mas., celui qui contredit.

CONTRADICTION, subst. fém., action de con-

tredire, de contester, de dire le contraire : son avis fut adopté sans *contradiction*.

CONTRADICTOIRE, adj. des deux genres, entièrement opposé.—Une proposition *contradictoire* à une autre, est une proposition qui affirme ce que l'autre nie. — Oui et non, ouvert et fermé, sont des termes *contradictoires*.

CONTRAINT, E, part. passé de *contraindre*, et adj., gêné : il a l'air *contraint* : posture, manières *contraintes*.

CONTRAINTE, subst. fém., violence qu'on exerce envers quelqu'un, pour le contraindre à faire quelque chose contre son gré : la *contrainte* n'a jamais fait que des hypocrites.

CONTRAIRE, subst. mas., chose *contraire*, opposée : le chaud est le *contraire* du froid.

CONTRAIRE, adj. des deux genres, opposé, au physique et au moral : avoir le vent *contraire*, la fortune; dire à quelqu'un le *contraire* de ce qu'on pense.

CONTRAIREMENT, adv., au contraire, en opposition.

CONTRALTO, subst. mas., la plus grave des voix chez la femme.

CONTRARIER, v. act., contredire quelqu'un sur ses sentiments : il *contrarie* tout le monde.

CONTRARIÉTÉ, subst. fém., opposition entre deux choses contraires : *contrariété* d'humeurs, d'opinions, de sentiments.

CONTRASTE, subst. mas., différence, opposition, soit entre le caractère des figures, soit dans leur attitude, soit entre les couleurs.



Contraste.

CONTRASTER, v. act., être en opposition, en contraste.

CONTRAT, subst. mas., acte qui se passe devant un notaire, entre deux ou plusieurs personnes : *contrat* de vente, d'acquisition, d'échange, de constitution, de mariage.

CONTRAVENTION, subst. fém., action par laquelle on contrevient à une loi : infraction des lois, *contravention* aux lois; être en *contravention*.

CONTRE, subst. mas., tout ce qui est contraire à quelque chose et qui le combat : dire le pour et le *contre*.

CONTRE, préposition : plaider *contre* quelqu'un ; faire emprisonner *contre* les lois; attacher *contre* la muraille.

CONTRE-BALANCER, v. act., il se dit de deux forces opposées, dont l'une balance l'autre : un poids qui en *contre-balance* un autre.

CONTREBANDE, subst. mas., en général, commerce qui se fait contre les lois d'un état.

CONTREBANDIER, subst. mas., celui qui fait habituellement la contrebande.

CONTRE-COEUR, subst. mas., fond d'une cheminée contre lequel on met le bois.—*à* **CONTRE-COEUR**, loc. adv., contre son gré, avec répugnance : il a fait cela à *contre-cœur*; on fait très-mal ce qu'on fait à *contre-cœur*.

CONTREDANSE, subst. fém., danse vive et légère.

CONTREDIRE, v. act., dire une chose contraire à une autre chose qui a été dite par un autre : ces deux auteurs *contredisent* votre assertion.

CONTRÉE, subst. fém., certaine étendue de pays plus ou moins vaste : vaste *contrée*, petite *contrée*.

CONTREFAÇON, subst. fém., fraude qui peut s'appliquer à divers objets. — *Contrefaçon* se dit surtout des livres, estampes et gravures : faire vendre, débiter une *contrefaçon*. — Objet contrefait : cette gravure n'est qu'une mauvaise *contrefaçon*.

CONTREFAIRE, v. act., représenter quelque chose, les manières de quelqu'un; imiter. — *Contrefaire*, feindre ce qu'on n'est pas : *contrefaire* l'imbécile, le fou.—Rendre difforme et défiguré : les convulsions lui ont *contrefait* tout le visage.



Un homme contrefait.

CONTRE-JOUR, subst. mas., l'endroit opposé au grand jour : les tableaux éclairés à *contre-jour* ne sont que des chefs-d'œuvre à contre-sens. —Il s'emploie ordinairement adverbialement : à *contre-jour*; se placer à *contre-jour*.

CONTRE-MAÎTRE, subst. mas., officier marinier.— Celui qui, dans une manufacture, dans un grand atelier, a l'inspection sur les ouvriers.

CONTRE-MANDER, v. act., révoquer l'ordre qu'on a donné. Il se dit des personnes et des choses : le roi avait mandé cet officier, il l'a *contre-mandé*.

CONTRE-MARCHE, subst. fém., marche d'une armée dans l'intention de tromper l'ennemi : au moyen de cette *contre-marche*, nous sommes tombés inopinément sur les derrières de l'ennemi.

CONTRE-MARÉE, subst. fém., marée opposée à la marée ordinaire, qui a lieu dans certains endroits resserrés de la mer : le bâtiment fut emporté par la *contre-marée*.

CONTRE-MARQUE, subst. fém., seconde marque opposée à un ballot de marchandises. — Second billet pour rentrer au spectacle, après en être sorti.

CONTRE-MARQUER, v. act., mettre une contre-marque à... : *contre-marquer* des ballots, *contre-marquer* des chevaux.

CONTRE-MARQUEUR, subst. mas., celui qui, dans les théâtres, distribue des *contre-marques*.

CONTRE-MINE, subst. fém., ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi et pour en empêcher l'effet.

CONTRE-MINER, v. act., faire une contre-mine.

CONTRE-MINEUR, subst. mas., celui qui travaille à des contre-mines.

CONTRE-MUR, subst. mas., mur double, petit mur qu'on fait contre un grand pour le fortifier ou le conserver.

CONTRE-MURER, v. act., faire un contre-mur.

CONTRE-ORDRE, subst. mas., révocation d'un ordre par un ordre postérieur : il devait y avoir revue, mais on a donné *contre-ordre*.

CONTRE-POIDS, subst. mas., poids servant à contre-balancer d'autres poids.

CONTRE-RÉVOLUTION, subst. fém., retour à un gouvernement renversé ou suspendu par une révolution; mot nouveau, ainsi que les suivants : une *révolution* se fait en un jour, une *contre-révolution* ne peut se bien faire qu'en un siècle.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, subst. des deux genres, partisan d'une contre-révolution.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, adj. des deux genres, qui tient de la contre-révolution : projet, système, opinion, discours *contre-révolutionnaire*.

CONTRE-SENS, subst. mas., sens qu'on donne à un mot, à un texte, à un discours, contraire à celui qu'il a ordinairement. — Fig., prendre le *contre-sens* d'une affaire.

CONTRE-TEMPS, subst. mas., accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire.— *à* **CONTRE-TEMPS**, loc. adv. : agir, parler à *contre-temps*; cet homme fait tout à *contre-temps*.

CONTRIBUABLE, subst. des deux genres, celui qui doit contribuer au paiement des impositions : être inscrit sur le rôle des *contribuables*.

CONTRIBUER, v. neut., aider d'une manière ou d'autre à l'exécution de quelque dessein, de quelque entreprise : *contribuer* à un succès, à une victoire.

CONTRIBUTION, subst. fém., levée extraordinaire de deniers, faite par autorité publique.— Les *contributions* directes.

CONTRISTER, v. act., fâcher, donner du chagrin : vos lettres *contristent* mon âme.

CONTRIT, E, adj., qui a un grand regret de ses péchés : cœur *contrit*. — En plaisantant, qui est bien triste, bien affligé d'une faute, etc.



Cet enfant a l'air contrit.

CONTRITION, subst. fém., douleur sincère de ses péchés : faire un acte de *contrition*, des actes de *contrition*.

CONTRÔLER, v. act., mettre sur le contrôle : *contrôler* un acte, un exploit. — Marquer l'argenterie : il a fait *contrôler* sa vaisselle.— Fig., critiquer, censurer : il *contrôle* tout, il *contrôle* sur tout.

CONTRÔLEUR, subst mas., celui dont la charge est de tenir contrôle, vérifier quelque opération.— Fig., censeur malin : c'est un *contrôleur* perpétuel.

CONTROUVER, v. act., inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un : on a *controuvé* ce crime pour perdre cet homme.

CONTROVERSE, subst. fém., en général, contestation sur des questions problématiques :

mettre en *controverse*, cela est hors de *controverse*.

CONTROVERSISTE, subst. mas., auteur qui a écrit sur des matières de controverse, qui a étudié la controverse.

CONTUMAX, subst. et adj. des deux genres, accusé qui ne comparaît point après avoir été cité en justice : il a été déclaré *contumax*.

CONTUSION, subst. fém., meurtrissure, sans toutefois qu'il y ait solution de continuité sur la partie contusionnée.

CONTUSIONNER, v. act., faire une contusion.

CONVENABLE, adj. des deux genres, propre, sortable, qui est conforme, qui est à propos : c'est un parti *convenable*; ces propos ne sont pas *convenables*.

CONVENANCE, subst. fém., rapport, conformité entre plusieurs choses : il y a une grande *convenance* entre les goûts de ces deux personnes.

CONVENIR, v. neut., être conforme, avoir du rapport : ces deux choses *conviennent* parfaitement ensemble ; son humeur ne me *convient* pas.

CONVENTION, subst. fém., accord, pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble : *convention* tacite, verbale, par écrit.

CONVENTIONNEL, subst. mas., membre de la convention nationale.

CONVENTIONNEL, adj. mas., qui suppose convention; qui n'existe qu'en vertu d'une convention.

CONVERSATION, subst. fém., entretien familier avec une ou plusieurs personnes : entrer en *conversation*, tenir une *conversation*.



Ils font la conversation.

CONVERSER, v. neut., s'entretenir familièrement avec une ou plusieurs personnes.

CONVERSION, subst. fém.; tourner, changer, transformer : la *conversion* des métaux.—Mouvement qu'on fait faire aux troupes : *conversion* à droite, à gauche; quart de *conversion*.

CONVERTI, E, part. passé de *convertir*, et adj., qui a changé de vie pour parvenir au salut.

CONVERTIR, v. act., changer une chose en une autre : les aliments sont *convertis* en chyle; *convertir* ses meubles en argent comptant.

CONVEXE, adj. des deux genres, surface extérieure d'un corps rond par rapport à la surface intérieure, laquelle est creuse ou concave.

CONVICTION, subst. fém., preuve convaincante d'une chose.—Persuasion claire et évidente d'une vérité qu'on avait niée auparavant : pièces de *conviction*.

CONVIVE, subst. des deux genres, celui qui se trouve a un même repas qu'un autre : un bon *convive*, un homme agréable à table.

CONVOCATION, subst. fém., action de convoquer : la *convocation* d'une assemblée.

CONVOI, subst. mas., transport d'un corps au lieu de sa sépulture : cortége qui l'accompagne.

CONVOITER, v. act., désirer avec avidité : *convoiter* les richesses, *convoiter* le bien d'autrui.

CONVOITISE, subst. fém., désir ardent, immodéré; cupidité : regarder quelque chose d'un œil de *convoitise*.

CONVOQUER, v. act., faire assembler, par autorité juridique : *convoquer* un concile, les membres d'une assemblée.

CONVULSIF, adj. mas., qui se fait avec convulsion, accompagné de convulsions : mouvement *convulsif*.

CONVULSION, subst. fém., mouvement irrégulier et involontaire des muscles, avec secousse et violence : *convulsion* épileptique; être, tomber en *convulsion*.

CONVULSIONNAIRE, subst. des deux genr' qui a des convulsions.

COOPÉRER, v. act., opérer conjointement a une ou plusieurs personnes.

COORDONNER, v. act., combiner l'arrangement, les rapports; les disposer convenablement pour un but : le hasard n'a pu *coordonner* les astres, séparés par des distances infinies ; il a sagement *coordonné* ses moyens

COPEAU, subst. mas., tout ce qu'on ôte du bois avec la hache, le rabot.

COPIE, subst. fém., écrit qui a été transcrit d'après un autre : la *copie* d'un manuscrit : *copie* fidèle, exacte, défigurée.

COPIER, v. neut., faire une copie : *copier* un écrit, un tableau; imiter : *copier* la nature, un ouvrage d'esprit. — Contrefaire : cet homme avait un grand talent pour *copier* les gens.

COPIEUSEMENT, adv., abondamment : boire, manger *copieusement*.

COPIEUX, adj. mas., abondant : repas très *copieux*.

COPISTE, subst. des deux genres, celui qui copie, en quelque genre que ce soit.

COQ, subst. mas., le mâle de la poule. On dit, en parlant d'un *coq*, qu'il coqueline.



Le coq

COQ-A-L'ANE, subst. mas., discours sans suite, sans liaison, et qui n'a aucun rapport au sujet dont on s'entretient : il ne répond aux choses sérieuses que par des *coq-à-l'âne*.

COQ-D'INDE, subst. mas. Voy. **DINDON**. — Au fig., imbécile : c'est un grand *coq-d'Inde*. — Au plur., des *coqs-d'Inde*.

COQUE, subst. fém., enveloppe extérieure de l'œuf : manger des œufs à la *coque*. — Écale de noix.

COQUELICOT, subst. mas., espèce de pavot rouge qui croît dans les blés.

COQUELUCHE, subst. fém., toux violente et convulsive qui attaque principalement les enfants : cet enfant a la *coqueluche*.

COQUET, adj. mas.; au fém., **COQUETTE**, qui fait le galant, qui cherche à plaire : homme *coquet*, femme *coquette*; avoir les manières *coquettes*.

COQUETTERIE, subst. fém., afféterie, manége, agaceries d'une personne coquette; parure soignée dans le désir de plaire.

COQUILLAGE, subst. mas., qui exprime en général les petits poissons à coquille : pêcher des *coquillages*. — Amas de coquilles.



Coquillages.

COQUILLE, subst. fém., coque ou enveloppe dure des limaçons et des poissons appelés testacés, comme moules, huîtres, etc.

COQUIN, E, subst. et adj., t. d'injure et de mépris, fripon, maraud. — Lâche, infâme, sans cœur et sans honneur.

COQUINERIE, subst. fém., action de coquin; action vile, indigne d'un honnête homme : il nous a fait une grande *coquinerie*.

COR, subst. mas., sorte de durillon qui vient aux pieds; instrument à vent, dont le corps est de cuivre et tourné en spirale : *cor* de chasse. On dit sonner et donner du *cor*.

CORAIL, subst. mas. ; au plur., **CORAUX**, sorte d'arbrisseau qui croît dans la mer, qui devient dur et pierreux en sortant de l'eau, et qui est ordinairement rouge : il y a de beaux *coraux* dans ce cabinet.

CORBEAU, subst. mas., gros oiseau d'un plumage noir, qui vit ordinairement de charogne. En parlant du cri du *corbeau*, on dit qu'il croasse. — Prov. : noir comme un *corbeau*, entièrement noir.



Un corbeau.

CORBEILLE, subst. fém., ouvrage d'osier, évasé et proprement travaillé, dans lequel on met du pain, etc. — Sorte de petit panier enjolivé de rubans, dans lequel on envoie un bouquet.

CORBILLON, subst. mas., espèce de petite corbeille ou de petit panier dans lequel on met les balles quand on joue à la paume.

CORDAGE, subst. mas., toutes les cordes qui servent à la manœuvre d'un vaisseau. — Il se dit quelquefois d'une seule corde : ce *cordage* n'est pas assez fort.

CORDE, subst. fém., tortis fait de chanvre ou d'autres matières flexibles : *corde* de chanvre, de lin, de coton, de roseau.

CORDEAU, subst. mas., petite corde avec deux piquets dont se servent les maçons, les jardiniers, les ingénieurs, pour aligner.

CORDÉE, subst. fém., ce qui peut être compris, contenu dans une *corde*.

CORDELER, v. act., tresser en forme de corde : *cordeler* les cheveux.

CORDELIER, subst. mas., religieux ou religieuse qui suit la règle de saint François, et qui porte par-dessus sa robe une grosse ceinture de corde où il y a des nœuds. — Prov., avoir la conscience large comme la manche d'un *cordelier*, ne se faire scrupule de rien.

CORDELIER, subst. mas., membre du club de ce nom, établi aux *Cordeliers* de Paris, où siégeaient, entre autres révolutionnaires ardents, Danton, Camille Desmoulins, etc.

CORDELIÈRE, subst. fém., corde à plusieurs nœuds. — Sorte de collier de soie noire ou même d'or qu'on met au cou.

CORDER, v. act., faire de la corde : *corder* du chanvre. — Lier avec des cordes : *corder* un ballot.

CORDERIE, subst. fém., lieu où l'on fait les cordes.

CORDIAL, subst. mas.; au plur. **CORDIAUX**, potion propre à fortifier : les *cordiaux* sont utiles dans la petite-vérole.

CORDIAL, E, adj., qui est bon pour le cœur, qui le fortifie et le réjouit. — Au fig., qui est plein d'affection, qui procède du cœur : des manières *cordiales*.

CORDIALEMENT, adv., tendrement, affectueusement, d'une manière cordiale.

CORDIALITÉ, subst. fém., affection sincère, franche et tendre : parler avec *cordialité*.

CORDIER, subst. mas., ouvrier qui fait des cordes ou marchand qui en vend. — Adj., *pêcheurs cordiers*, ceux qui pêchent avec des cordes garnies d'haims. On les appelle *palangriers* sur les côtes de la Méditerranée.

CORDIÈRE, subst. fém., celle qui vend ou fabrique des cordes.

CORDON, subst. mas., très-petite corde faite de fil, de coton ou de soie : *cordons* de souliers, de montre, etc.

CORDONNER, v. act., tortiller en manière de cordon : *cordonner* les cheveux, les entourer d'un ruban.

CORDONNERIE, subst fém., métier, commerce de cordonnerie.

CORDONNET, subst. mas., petit cordon pour attacher ou pour enfiler quelque chose. — Sorte de ganse. — Soie à coudre. — Petit cordon de broderie.

CORDONNIER, subst. mas., ouvrier qui fait ou vend toutes sortes de souliers, de bottes, de pantoufles et autres espèces de chaussures.



Cordonnier-savetier.

CORIACE, adj. des deux genres, dur comme du cuir : cette viande est *coriace*.

CORNAC, subst. mas., conducteur d'éléphants.

CORNALINE, subst. fém., sorte de pierre précieuse.

CORNE, subst. fém., partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense et d'ornement.

CORNEILLE, subst. fém., oiseau du genre du corbeau, mais d'un tiers plus petit.

CORNEMUSE, subst. fém., instrument de musique à anche et à vent : jouer de la *cornemuse*, enfler la *cornemuse*.

CORNER, v. neut., sonner d'un cornet ou d'une corne : le vacher a *corné* de grand matin. — Par dérision, sonner mal du cor : il ne fait que *corner*.

CORNER, v. act., publier, en parlant de nouvelles : il a *corné* cette nouvelle par toute la ville.

CORNET, subst. mas., sorte de petit cor ou de petite trompe : *cornet à piston*.

CORNETTE, subst. fém., sorte de coiffe que les femmes mettent sur leur tête : *cornette* à dentelle, *cornette* de nuit.

CORNETTE, subst. mas., officier qui portait l'étendard dans une compagnie de cavalerie ou de dragons.

CORNICHE, subst. fém., ornement d'architecture en saillie, qui est au-dessus de la frise et sert de couronnement à toutes sortes d'ouvrages d'architecture.

CORNICHON, subst. mas., sorte de petit concombre qu'on fait confire dans le vinaigre : une salade de *cornichons*, confire des *cornichons*.

CORNU, **E**, adj., qui a des cornes : bête *cornue*.



Monstre cornu.

CORPORATION, subst. fém., communautés, congrégations, corps de métiers, toutes compagnies qui prennent le nom de corps : former des *corporations*, être en *corporation*.

CORPORÉ, **E**, adj., qui a du corps : homme *corporé*.

CORPORELLEMENT, adv., d'une manière corporelle; qui a rapport au corps : punir *corporellement*.

CORPS, subst. mas., partie de l'animal composée de chair, d'os, de muscles, de vaisseaux, de liqueurs, de nerfs, etc.—Il se dit particulièrement du corps humain.

CORPS-ADMINISTRATIFS, subst. mas. plur., assemblées chargées de l'administration.

CORPS-DE-GARDE, subst. mas., certain nombre de soldats posés en un lieu pour être de là distribués en différentes gardes; et le lieu où ils se tiennent.

CORPS-LÉGISLATIF, subst. mas., nom donné à l'assemblée nationale, comme exerçant le pouvoir que la nation lui avait délégué de faire des lois.

CORPULENCE, subst. fém., volume du corps de l'homme, par rapport à sa taille; grosseur; obésité.

CORPULENT, **E**, adj., qui a de la corpulence; qui est gros et gras.

CORRECT, **E**, adj., exempt de fautes, en parlant de l'écriture, du dessin et du langage : écriture *correcte*, dessin *correct*. selon les règles, conforme à la nature.

CORRECTEMENT, adv., selon les règles : sans faute : parler, écrire *correctement*.

CORRECTEUR, subst. mas. ; au fém. **CORRECTRICE**; *correcteur* d'imprimerie, celui qui corrige les épreuves des livres qu'on imprime.

CORRECTIF, adj. mas., qui adoucit, qui corrige : remède *correctif*.

CORRECTIF, subst. mas., ce qui a la vertu de corriger, de tempérer : le sucre est le *correctif* du citron.

CORRECTION, subst. fém., action de corriger : *correction* des abus, des mœurs, d'un ouvrage d'esprit, d'un morceau d'écriture, etc. — Réprimande et admonition : *correction* paternelle ou fraternelle.



Correction.

CORRECTIONNEL, adj. mas., qui appartient à la correction : peine *correctionnelle*.

CORRECTIONNELLEMENT, adv., d'une manière correctionnelle : juger, condamner *correctionnellement*.

CORRESPONDANCE, subst. fém., action de correspondre : communication avec les personnes ou les lieux : aller par *correspondance*, d'un endroit qui vous mène à un autre; commerce de lettres : être en *correspondance*.

CORRESPONDANT, subst. mas., celui qui est en commerce réglé d'affaires ou d'amitié avec un autre : bon, fidèle *correspondant*.

CORRESPONDRE, v. neut., convenir, être conforme : la fortune *correspond* à mes vœux.

CORRIDOR, subst. mas., sorte de galerie qui tourne autour d'un bâtiment; passage entre des appartements : beau, vaste, long *corridor*.

CORRIGER, v. act., en parlant des choses, rendre correct.—En parlant des personnes, ôter un défaut, des défauts.—Réparer : *corriger* l'injustice du sort.—Châtier de paroles, réprimander.

CORRIGIBLE, adj. des deux genres, qui peut se corriger; qui est aisé à corriger.

CORROMPRE, v. act., gâter, altérer, changer en mal; soit au propre, dans le physique : la grande chaleur *corrompt* la viande; soit au fig., dans le moral : les mauvaises compagnies *corrompent* les mœurs.

CORROSIF, adj. mas., qui ronge, qui corrode : l'eau-forte est *corrosive*; sublimé *corrosif*.

CORROYER, v. act., donner le dernier apprêt au cuir pris des mains du tanneur, afin que l'on puisse s'en servir.

CORROYEUR, subst. mas., artisan qui donne au cuir sorti des mains du tanneur les façons nécessaires pour être en état de servir.

corrupteur, subst. mas., celui qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût : vil, infâme *corrupteur*.

corruptible, adj. des deux genres, qui peut être corrompu, altéré, gâté : tous les corps sont *corruptibles*.—Fig., qui a des dispositions à se laisser corrompre : un juge *corruptible*.

corruption, subst. fém., altération dans les qualités, soit physiques, soit morales : *corruption* de l'air, de la viande; *corruption* du goût, du style; *corruption* du siècle, de la jeunesse; causer, amener, arrêter la *corruption*.

corsage, subst. mas., la taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches : beau, joli *corsage*; il désigne particulièrement la partie des vêtements de la femme qui embrasse la taille.

corsaire, subst. mas., pirate, écumeur de mer.—Au fig., méchant, dur, avide, impitoyable : cet usurier est un vrai *corsaire*.

corset, subst. mas., petit corps que les femmes mettent sous leur vêtement.

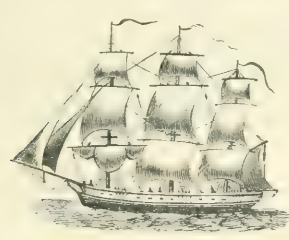
cortége, subst. mas., suite des personnes qui accompagnent quelqu'un avec certaines cérémonies pour lui faire honneur : grand, beau, nombreux *cortége*.

cortès, subst. fém. plur., assemblée des états en Espagne.

cortès, subst. mas., membre de l'assemblée des *cortès* en Espagne.

corvée, subst. fém., travail et service gratuit ou forcé.

corvette, subst. fém., petit bâtiment de mer qui sert pour aller à la découverte.



Corvette.

coryphée, subst. mas., il se dit, dans nos opéra, d'un choriste qui dirige le chant des morceaux dans les chœurs.

cosaque, subst. propre des deux genres, nom d'un peuple russe; milice tartare de l'Ukraine et du Don.—Fig., on dit d'un homme méchant et dur, que c'est un vrai *cosaque*.

cosmétique, adj. des deux genres, qui sert à l'entretien, à l'embellissement de la peau. Il s'emploie aussi comme subst. mas. : préparer des *cosmétiques*.

cosmographie, subst. fém., description du monde entier.

cosmopolite, subst. mas., celui qui n'adopte point de patrie; citoyen de l'univers.

cosmorama, subst. mas., tableau du monde.—Tableau qui représente une vaste étendue de pays et une grande multitude d'objets.

cossu, e, adj., qui a beaucoup de cosse : pois *cossus*; fèves *cossues*.—Fig., homme riche, qui est à son aise.

costume, subst. mas.; *costume* se dit de la manière de s'habiller selon les différentes classes de la société : un *costume* bourgeois; elle était en *costume* de petite maîtresse.



Costume asiatique.

costumer, v. act., habiller, vêtir selon le costume : ce peintre *costume* bien ses personnages.

costumier, subst. mas., tailleur qui fait, ou marchand qui vend ou loue des habits de théâtre, de bal, de mascarade.

côté, subst. mas., la partie droite ou gauche de l'animal depuis les aisselles jusqu'aux hanches.—En parlant des choses, la partie qui est entre le devant et le derrière : les *côtés* d'un buffet.

coteau, subst. mas., penchant d'une colline depuis le haut jusqu'en bas.

côtelette, subst. fém., petite côte avec une certaine quantité de chair de porc, de mouton, etc., qu'on met d'ordinaire cuire sur le gril.

coter, v. act., indiquer par un signe de convention le prix d'une chose, et par exemple, d'une marchandise.

coterie, subst. fém., société de plaisir, réunion de gens intimes qui s'entendent entre eux.

cothurne, subst. mas., sorte de chaussure élevée dont les acteurs se servaient anciennement pour jouer dans les tragédies.

cotillon, subst. mas., jupe de dessous.

cotisation, subst. fém., action de cotiser ou de se cotiser.—Somme qui provient d'une *cotisation*.

cotiser, v. act., régler la part que chacun doit donner.

coton, subst. mas., espèce de laine ou de

duvet qui enveloppe les semences du cotonnier.

COTONNADE, subst. fém., étoffe de coton en général.

COTONNER, v. act., garnir un vêtement de coton cardé : ce drap, cette toile, cette étoffe se *cotonne*.

COTONNERIE, subst. fém., lieu où se travaille le coton.

COTONNEUX, adj. mas., qui est mollasse et spongieux, en parlant des fruits, des artichauts. —On dit qu'un fruit est *cotonneux*, lorsqu'il est pâteux et sans goût.

COTONNIER, subst. mas., arbuste qui porte le coton.

CÔTOYER, v. act., aller côte à côte, tout le long de... : *côtoyer* la rivière.

COTRET, subst. mas., petit faisceau, court et lié par les deux bouts, de morceaux de bois à brûler : *cotret* de bois de hêtre.

COTTE, subst. fém., jupe à l'usage des femmes du commun.

COUARDISE, subst. fém., lâcheté, poltronnerie.

COUCHAGE, subst. mas., literie; lieu où l'on couche, et ce qu'on paie pour la couchée.

COUCHANT, subst. mas., le côté du monde où le soleil paraît se coucher; la partie occidentale de la terre.

COUCHANT, adj. mas., soleil *couchant*. — Prov., faire le chien *couchant*, caresser, flatter, faire de basses soumissions pour réussir ou venir à ses fins.

COUCHE, subst. fém., lit.

COUCHER, subst. mas., action de se *coucher* : il était à son *coucher*.—Le *coucher* du roi.

COUCHER, v. act., mettre au lit ou dans un berceau : *coucher* un malade, un enfant.



Enfant couché.

COUCHETTE, subst. fém., petit lit sans ciel, piliers, ni rideaux.—Bois de lit.

COUCOU, subst. mas., sorte d'oiseau.

COUDE, subst. mas., partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie.—On dit prov. : hausser le *coude*, boire, s'enivrer.

COU-DE-PIED, subst. mas., la partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

COUDRE, v. act., joindre deux ou plusieurs choses ensemble avec du fil ou de la soie passée dans une aiguille, etc. : *coudre* du linge, un habit.

COULANT, E, adj., qui coule aisément, au propre : ruisseau *coulant*.

COULÉE, subst. ou adj. fém., sorte d'écriture libre et légère.

COULER, v. neut., se dit des choses liquides qui suivent leur pente : rivière, fontaine, ruisseau, fontaine qui *coule*.

COULER, v. act., mettre dans un cuvier le linge qu'on veut blanchir.— Fondre pour jeter en moule : *couler* une glace.

COULEUR, subst. fém., modification de rayons de lumière, qui excite en nous les sensations qui nous font distinguer les choses et leur donner la détermination de rouges, vertes, jaunes, etc.

COULEUVRE, subst. fém., sorte de reptile, du genre des serpents.

COULEUVRINE, subst. fém., pièce d'artillerie, plus longue que les canons ordinaires.

COULIS, subst. mas., suc d'une viande, consommée à force de cuire.

COULIS, adj. mas., vent *coulis*, vent qui coule et se glisse à travers les fentes et les trous.

COULISSE, subst. fém., longue rainure dans laquelle on fait couler, aller et venir un châssis, une fenêtre.

COULOIR, subst. mas. Dans un théâtre, passage tournant, derrière les loges.

COULOIR, subst. fém., petit vase qu'on met sous l'anse de la cuve lorsqu'on tire le vin.

COUP, subst. mas., choc, mouvement, impression d'un corps sur un autre, en le frappant. — Marque des coups qu'on a reçus. — *Coup* de feu, de tonnerre.

COUP, subst. mas., une fois : un *coup*, deux *coups*, trois *coups*.

COUPABLE, adj. des deux genres, en parlant d'une personne qui a commis une faute, un crime.

COUPANT, E, adj., qui coupe; instrument *coupant*.—Il est aussi subst., au mas. : le *coupant* d'un sabre.

COUP-DE-POING, subst. mas., sorte de vrille avec laquelle on perce les tonneaux d'un seul coup.

COUP-D'OEIL, subst. mas., jet de l'*œil*, rapide et prompt.

COUPE, subst. fém., action de couper : la *coupe* des bois; vendre un melon à la *coupe*. —Manière de couper, de tailler : ce tailleur, ce cordonnier a la *coupe* bonne.

COUPE, subst. fém., sorte de vase, de tasse ordinairement plus large que profonde.—On dit fig., et dans le style relevé : la *coupe* des maux.—Boire la *coupe* jusqu'à la lie.

COUPE-CORS, subst. mas., instrument dont la lame a un peu de courbure, et qui sert à *couper* les *cors*.

COUPE-GORGE, subst. mas., lieu où l'on vole.

où l'on assassine les gens. — Fig., tout endroit où l'on friponne, où l'on rançonne le monde.

COUPER, v. act., trancher, diviser un corps continu. — Tailler suivant les règles de l'art : *couper* un habit.

COUPERET, subst. mas., sorte de couteau de boucherie et de cuisine, court et large.

COUPEROSÉ, E, adj., il se dit d'un visage gâté par la *couperose* ou plein de rougeurs et de bourgeons.

COUPEUR, subst. mas., il se dit de ceux ou de celles qui coupent les grappes en vendange.

COUPLE, subst. fém., attache de cuir ou de fer qui sert à assembler deux chiens.

COUPLE, subst. mas., deux personnes unies ensemble par le mariage : voilà un heureux *couple*.



Couple villageois.

COUPLER, v. act., attacher ensemble.

COUPLET, subst. mas., espèce de stance qui fait le tout ou la partie d'une chanson.

COUPOLE, subst. fém., la partie concave, l'intérieur d'un dôme : la *coupole* d'une église, d'une chapelle.

COUPON, subst. mas., reste d'étoffe.—Papier mentionnant une portion d'action dans une affaire portant intérêts, et dont on coupe une partie à chaque échéance.

COUPURE, subst. fém. Il se dit particulièrement d'une blessure faite avec un instrument tranchant : *coupure* légère; j'ai une *coupure* à la main.

COUR, subst. fém., espace à découvert, enfermé de murs et de bâtiments, qui est ordinairement à l'entrée de la maison, et qui en fait partie.—Lieu où un roi, un prince, fait sa résidence.

COURAGE, subst. mas. Il se dit des animaux hardis, comme : les lions, les sangliers, les chiens, les chevaux.

COURAGEUSEMENT, adv., avec courage, avec hardiesse, avec fermeté.

COURAGEUX, adj. mas., qui a du courage et de la hardiesse, qui est ferme dans sa résolution.

COURAMMENT, adv., rapidement, avec facilité.

COURANT, subst. mas., le *courant* de l'eau, le fil de l'eau.

COURANT, E, adj., qui court : chien *courant*; eau *courante*.

COURANTE, subst. fém., sorte de danse.

COURBATURE, subst. fém., maladie du cheval — En parlant de l'homme, lassitude douloureuse : sa maladie commença par une *courbature*.

COURBATURER, v. act., donner, causer la courbature : cela m'a tout *courbaturé*.

COURBE, subst. fém., ligne *courbe*.

COURBE, adj. des deux genres, qui n'est pas droit, qui approche de la forme d'un arc : ligne *courbe*.

COURBER, v. act., rendre courbe une chose qui était droite.

COURBETTE, subst. fém., faire des *courbettes* être rampant et bas devant quelqu'un.

COUREUR, subst. mas., celui qui est léger à la course. — Domestique qui court à pied, et dont on se sert pour faire des messages en grande diligence. — Celui qui va de côté et d'autre et qui ne s'arrête pas longtemps dans un lieu. — Cheval dégagé de taille, qui a la queue courte et coupée. — *Coureur* de nuit, celui qui se retire fort tard et fait de la nuit le jour.

COURIR, v. act.: la même carrière, avoir les mêmes prétentions; *courir* la poste.

COURONNE, subst. fém., ornement de tête qu'on met pour marque d'honneur ou en signe de joie : *couronne* de laurier, *couronne* de fleurs.

COURONNEMENT, subst. mas., cérémonie dans laquelle on couronne un roi.

COURONNER, v. act., mettre une couronne sur la tête : *couronner* de fleurs une victime. — *Couronner* un souverain.

COURRIER, subst. mas., celui qui court la poste pour porter les dépêches, les lettres.

COURROIE, subst. fém., lien de cuir : attacher avec des *courroies*. — Fig., serrer la *courroie* à quelqu'un, diminuer ses moyens, ses ressources.

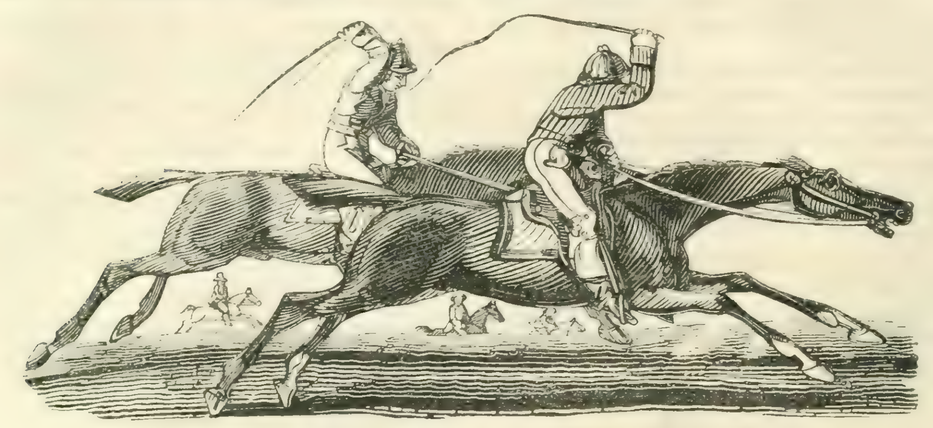
COURROUCER, v. act., irriter, mettre en grande colère : cette conduite a *courroucé* son père contre lui.

COURROUX, subst. mas., violente colère : le *courroux* du ciel. On dit fig. : le *courroux* du lion.

COURS, subst. mas., la course naturelle, le

mouvement naturel de quelque chose : le *cours* du soleil, de la rivière. — Espace, durée : le *cours* d'une maladie, le *cours* de la vie.

COURSE, subst. fém., action, mouvement de celui qui court : *course* légère, etc. : prendre les lièvres à la *course*.



Course.

COURSIER, subst. mas., cheval de haute taille.

COURT, E, adj., qui a peu de longueur ; il est opposé à long : cheveux *courts*, *courte* queue.

COURTAGE, subst. mas., entremise, négociation de courtier : faire le *courtage* des vins. — Droit de *courtage*.

COURTAUD, subst. mas., celui qui est de taille courte et ramassée.

COURTEMENT, adv., brièvement, d'une manière courte ; en peu de mots.

COURTE-PAILLE, subst. fém., manière de tirer au sort avec plusieurs pailles : tirer à la *courte-paille*.

COURTE-POINTE, subst. fém., couverture de parade, piquée avec ordre et symétrie.

COURTIER, subst. mas., celui qui s'entremet entre le vendeur et l'acheteur, qui se mêle de faire prêter de l'argent.

COURTISAN, subst. mas., seigneur attaché à la cour.

COURTISER, v. act., faire la cour à quelqu'un, dans l'espérance d'en obtenir quelque chose.

COURTOIS, E, adj., civil, affable, poli.

COURTOISIE, subst. fém., civilité, honnêteté, politesse.

COUSIN, subst. mas., insecte très-incommode par ses piqûres.

COUSIN, subst. mas. ; au fém., **COUSINE** ; il se dit de ceux qui sont issus ou de deux frères, ou de deux sœurs.

COUSINAGE, subst. mas., parenté entre cousins.

COUSINER, v. act., appeler quelqu'un cousin.

COUSSIN, subst. mas., sorte de sac cousu de tous les côtés, et rempli de plume, de crin ou de bourre, pour s'appuyer ou pour s'asseoir dessus.

COUSSINET, subst. mas., petit coussin.

COUSU, E, part. passé de *coudre*, et adj., attaché par une couture : habit bien *cousu*. Au fig. : bouche *cousue*, silence ! n'en parlez pas. — Finesses *cousues* de fil blanc, aisées à reconnaître.

COUTEAU, subst. mas., instrument composé d'un manche, avec une lame qui ne taille que d'un côté.

COUTELAS, subst. mas., épée large et courte qui ne tranche que d'un côté.

COUTELIER, subst. mas., celui dont le métier est de faire des couteaux, ciseaux, rasoirs et autres instruments tranchants.

COUTELLERIE, subst. fém., ouvrage que font et débitent les couteliers.

COÛTER, v. act., être acheté un certain prix : ce bijou lui *coûte* cent écus. — Il est aussi v. neut. : les procès, les voyages *coûtent* ; jamais résolution ne m'a tant *coûté* à prendre.

COÛTEUX, adj. mas., qui coûte beaucoup ; qui engage à la dépense : les voyages sont fort *coûteux*.

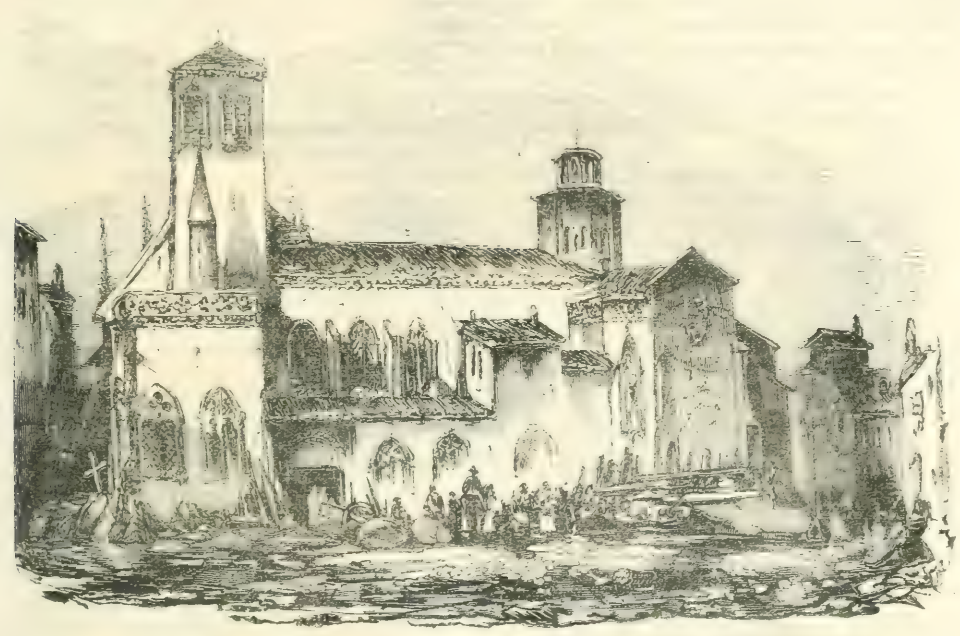
COUTIL, subst. mas., espèce de toile faite de fil de chanvre ou de lin, propre à faire des matelas et surtout des lits de plume, des taies d'oreiller, des tentes, etc.

COUTUME, subst. fém., habitude contractée dans les mœurs, manières, discours, actions. — **COUTUME, HABITUDE.** (*Syn.*) La *coutume* regarde l'objet, elle le rend familier ; l'*habitude* a rapport à l'action même, elle la rend facile. L'une se forme par l'uniformité, l'autre s'acquiert par la répétition. Un ouvrage auquel on est accoutumé coûte moins de peine ; ce qui est changé en *habitude* se fait presque naturellement, et quelquefois même involontairement.

COUTURE, subst. fém., plusieurs points tirés de rang avec l'aiguille et faits avec du fil, qui servent à joindre deux choses. — Belle, vilaine *couture*.

couturière, subst. fém., celle qui travaille en couture.

couvent, subst. mas., maison de religieux ou de religieuses.



Un couvent en Espagne.

couver, v. neut. : le feu *couve* sous la cendre.—Fig. : cette conspiration *couvait* depuis longtemps.

couvercle, subst. mas., ce qui bouche l'ouverture d'un vase, d'un pot : mettre, attacher un *couvercle* sur...

couvert, subst. mas., toutes les choses dont on couvre une table, lorsque l'on veut manger.

couvert, **e**, part. passé de *couvrir* et adj., caché ou fermé par quelque chose qui couvre. —Qui a son chapeau sur la tête.—Vêtu : il n'est *couvert* que de simple serge. — **a couvert**, **a l'abri** (*Syn.*), quelque chose qui cache ; *à l'abri,* quelque chose qui défend : *à l'abri* du mauvais temps.

couverture, subst. fém., ce qui sert à couvrir certaines choses : la *couverture* d'un lit, d'un livre, d'un toit.

couvre-feu, subst. mas., coup de cloche qui, dans certains lieux, marque l'heure de se retirer.

couvreur, subst. mas., artisan qui couvre les bâtiments de lattes, de tuiles et d'ardoises, et qui met le plomb sur les couvertures.

couvrir, v. act., mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner : *couvrir* son visage d'un voile ; *couvrir* une personne qui est au lit.

crachat, subst. mas., salive qu'on jette hors de la bouche en crachant. — Prov., bâtir de boue et de *crachats,* batir peu solidement. — Croix, étoile, ou autre signe brodé sur un habit, et que certains chevaliers de différents ordres ont le droit de porter.



Crachat.

cracher, v. act., pousser, jeter dehors la salive qui incommode dans la gorge, dans la bouche ou dans les poumons.

crachoir, subst. mas., petit vase de faïence dans lequel on crache quand on est incommodé.

craie, subst. fém., pierre tendre et ordinairement blanche, propre à marquer.

craindre, v. act., redouter, appréhender. — On le dit des choses inanimées : l'oranger *craint* le froid.—*Craindre* Dieu.

crainte, subst. fém., appréhension, peur :

crainte de Dieu, vertu qui nous porte à l'aimer; de *crainte* qu'il ne fût parti, de *crainte* qu'on ne vous vole.

craintif, adj. mas., timide, retenu, embarrassé par crainte de déplaire.

cramoisi, subst. mas., rouge foncé : un beau *cramoisi*.

crampe, subst. fém., contraction convulsive et douloureuse, principalement à la jambe et au pied.

crampon, subst. mas., sorte de lien de fer dont on se sert dans les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie ou de menuiserie, pour attacher fortement quelque chose.

cramponner, v. act., attacher avec des *crampons*.

crâne, subst. mas., boîte osseuse qui renferme le cerveau. — Fig. on dit : cet homme est un *crâne*, un tapageur, un fier à bras. — Adj. : avoir l'air *crâne*.



Crânes.

cranerie, subst. fém., caractère d'un crâne; bravade qui expose celui qui la fait à des suites souvent désagréables.

crapaud, subst. mas., animal qui ressemble à la grenouille.

crapaudine, subst fém., manger des pigeons à la *crapaudine*, les manger ouverts, aplatis et rôtis sur le gril.

craquer, v. neut., se dit du bruit que font certains corps en se heurtant violemment, ou en éclatant. — Prop., mentir, hâbler, se vanter faussement.

crassane, subst. fém., poire d'hiver.

cratère, subst. mas., la partie supérieure d'un volcan, la bouche par laquelle il vomit du feu, des cendres, etc.

cravache, subst. fém., sorte de fouet fortmant badine, et dont font un usage fréquent ceux qui montent à cheval.

cravate, subst. fém., linge qui se met autour du cou : *cravate* de mousseline, de dentelle.

cravater, v. act., mettre à quelqu'un une cravate. — *se* **cravater**, v. pron., mettre, arranger sa cravate.

crayon, subst. mas., substances minérales colorées, dont on se sert pour tracer des lignes, dessiner.

crayonner, v. act., dessiner avec un crayon. —Esquisser.

créance, subst. fém., crédit sur l'esprit : les choses les plus absurdes trouvent facilement *créance* parmi la populace.

créancier, subst. mas., celui à qui une chose est due : *créancier* privilégié.

créateur, subst. mas. Il ne peut se dire que de Dieu.—Abusivement et par extension, celui qui invente en quelque genre que ce soit. Dans cette acception, on dit aussi adj. : cet homme *créateur*.



Le Créateur du ciel et de la terre.

création, subst. fém. : la *création* du monde : les merveilles de la *création*.

créature, subst. fém., tout être créé, spirituel ou matériel, animé ou inanimé.

crèche, subst. fém., mangeoire de bœufs, de vaches, etc. — Le berceau de Jésus-Christ.

crédit, subst. mas., réputation d'exactitude à payer : ce négociant a beaucoup de *crédit*; il trouverait un million sur son *crédit*.

créditer, v. act., porter un article au crédit d'un compte.

credo, subst. mas., mot purement latin. Il signifie *je crois*.

crédule, adj. des deux genres, qui croit trop facilement : homme, esprit *crédule*.

crédulité, subst. fém., facilité à croire sur un fondement très-léger.

créer, v. act., tirer du néant. Il ne se dit proprement que de Dieu.—Par extension, établir de nouvelles charges, de nouvelles rentes

CRÉMAILLÈRE, subst. fém., fer dentelé et recourbé qu'on pend dans une cheminée, et dont on se sert pour élever sur le feu des chaudières et des marmites.

CRÈME, subst. fém., la partie la plus délicate et la plus grasse du lait. — Mets composé de beurre et de jaunes d'œufs auxquels on joint quelquefois du café, du chocolat : *crème* au café.

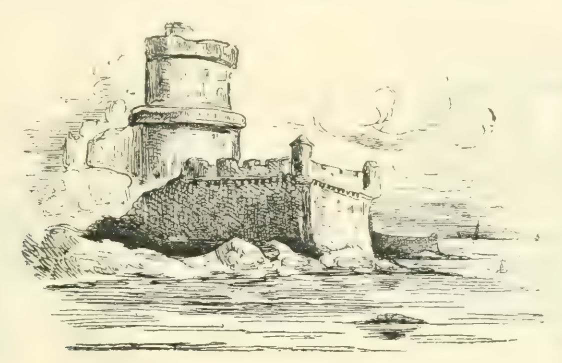
CRÊMER, v. neut., se dit du lait, quand il s'y forme de la crème.

CRÉMEUX, adj., qui fournit, qui produit de la crème.

CRÉMIER, subst. mas., celui qui vend de la crème.

CRÉNEAU, subst. mas., dentelure pratiquée au haut des murs des anciens châteaux.

CRÉNELER, v. act., façonner en forme de créneaux ; faire des dents, des entaillures à une roue de montre, de moulin ou autre chose.



Château crénelé.

CRÊPE, subst. mas., sorte d'étoffe un peu frisée et fort claire, faite de laine fine ou de soie crue et gommée : *crêpe* lisse, qui n'est pas frisé.

CRÊPE, subst. fém., pâte fort délayée et qu'on fait cuire légèrement en l'étendant dans la poêle.

CRÊPÉ, subst. mas., sorte de frisure.

CRÊPER, v. act., friser en faisant bouffer : *crêper* des cheveux.

CRÉPINE, subst. fém., sorte de frange tissue et ouvragée par le haut, et dont on orne les lits, les dais.

CRÉPIR, v. act., enduire une muraille avec du gros mortier ou du plâtre.

CRÉPITER, v. act., faire du bruit.

CRÉPUSCULE, subst. fém., clarté qui précède le lever du soleil, et qu'on aperçoit aussi après le coucher de cet astre.

CRÊTE, subst. fém., la huppe de chair, ordinairement dentelée, que certains oiseaux ont sur la tête : la *crête* d'une alouette.

CRÊTELER, v. neut., cri de la poule lorsqu'elle a pondu.

CRÉTIN, subst. mas., nom qu'on donne dans quelques contrées voisines des Alpes à des individus qui sont tout-à-fait stupides.

CRETONNE, subst. fém., sorte de toile blanche qui se fabrique du côté de Lisieux : des chemises de *cretonne*.

CREUSER, v. act., caver, rendre creux.

CREUSET, subst. mas., vaisseau de terre pour faire fondre les métaux.—On dit fig. : sa vertu a été mise au *creuset*.

CREUX, subst. mas., cavité : faire un *creux* ; tomber dans un *creux*.

CREUX, adj. mas., profond ; vide : cette statue, cette colonne est *creuse* ; fossé bien *creux*.

CREVASSER, v. act., faire des crevasses.

CREVER, v. neut., se rompre par un effort violent : son fusil a *crevé*. — Mourir, en parlant des animaux : il avala du poison et en *creva*.

CREVER, v. act., faire éclater, faire rompre. Fatiguer, harasser : *crever* un cheval.

CREVETTE, subst. fém., petite écrevisse de mer.

CRI, subst. mas., voix haute et poussée avec effort : grand *cri*, *cri* de joie, de douleur.

CRIAILLER, v. neut., crier à plusieurs reprises et faire beaucoup de bruit.

CRIAILLERIE, subst. fém., crierie qui se renouvelle souvent.

CRIARD, E, adj., qui crie, qui gronde souvent sans sujet : il est fort *criard* de son naturel ; il a l'humeur *criarde*.

CRIBLE, subst. mas., instrument dont on se sert pour séparer le bon grain d'avec le mauvais.

CRIBLER, v. act., passer du grain au travers d'un crible.—Fig. : être *criblé* de coups, être couvert de blessures.

CRIER, v. neut., jeter un ou plusieurs *cris*. — Parler d'un ton plus élevé qu'à l'ordinaire : il ne peut discuter sans *crier*.

CRIEUR, subst. mas., celui qui crie, qui fait du bruit.—Celui qui va criant par la ville pour avertir qu'il a quelque chose à vendre, ou que l'on a perdu quelque chose.

CRIME, subst. mas., mauvaise action que les-

lois doivent punir correctionnellement. — Acte coupable qui blesse l'intérêt public, ou les droits d'un citoyen. — Péché mortel : c'est un *crime* devant Dieu que de....

CRIMINEL, subst. mas., celui qui a commis un crime.

CRIN, subst. mas., poil long et rude qui vient au cou et à la queue de plusieurs animaux.

CRINIÈRE, subst. fém., tous les crins qui sont sur le cou et entre les oreilles du cheval. — Le long poil qui couvre le cou d'un lion.



La crinière du lion.

CRINOLINE, subst. fém., nouveau tissu de crin dont on fait des cols.

CRISE, subst. fém., effort que fait la nature dans les maladies, par la sueur, les évacuations. —Il se dit élégamment au fig. : les affaires sont dans un état de *crise* violente.

CRISPATION, subst. fém., resserrement des choses qui se replient sur elles-mêmes.

CRISPER, v. act., causer des crispations.

CRITIQUE, subst. fém., censure maligne de la conduite d'autrui ou de ses ouvrages.

CRITIQUE, subst. mas., celui qui examine les ouvrages d'esprit pour en porter son jugement.—Censeur importun qui trouve à redire à tout.

CRITIQUER, v. act., examiner quelque ouvrage. — Reprendre, trouver à redire : il *critique* sur tout.

CROASSER, v. act., crier comme le corbeau. Au fig., crier, criailler ; chanter mal.

CROC, subst. mas., harpon ou main de fer.

CROC-EN-JAMBES, subst. mas., mettre son pied entre les jambes de quelqu'un pour le faire tomber : il lui a donné un *croc-en-jambes*.

CROCHE, adj. des deux genres, courbe et tortu : il a la main *croche*.

CROCHET, subst. mas., petit croc.

CROCHETER, v. act., ouvrir une porte, un coffre avec un crochet.

CROCHETEUR, subst. mas., celui qui gagne sa vie à porter des fardeaux sur des crochets.

CROCHU, E, adj., un peu recourbé : il a les mains *crochues*, il aime à voler.

CROCODILE, subst. mas., reptile amphibie à quatre pieds, de la forme d'un énorme lézard.

CROIRE, v. act., ajouter foi à une personne. —*Croire* quelqu'un, donner croyance à ce qu'il dit : je vous *crois*.

CROIRE, v. neut., avoir la foi : *croire* en Dieu, en Jésus-Christ.

CROISADE, subst. fém., entreprise de guerre pour le recouvrement de la Terre-Sainte.

CROISÉ, subst. mas., celui qui prenait la croix pour la guerre sainte.

CROISÉE, subst. fém., bois ou pierre en forme de croix qu'on met dans les baies des murs où l'on veut pratiquer des fenêtres.



Une croisée.

CROISER, v. act., disposer en forme de croix : *croiser* les bras, les jambes, etc. ; *croiser* la baïonnette.

CROISER, v. neut., se dit des robes, des habits dont les côtés passent l'un sur l'autre.

CROISSANT, subst. mas., figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier quartier : la lune est à son *croissant*.

CROISSANT, E, adj., qui croît, qui va en *croissant*.

CROÎTRE, v. neut., devenir plus grand : la lune *croît*; les rivières, les jours *croissent*; *croître* en vertus, en grâces, en beauté ; *croître* et augmenter.

CROIX, subst. fém., gibet sur lequel on faisait anciennement mourir les criminels. La *croix* a été sanctifiée par Jésus-Christ.

CROQUANT, E, adj., qui croque sous la dent.

CROQUE-MORT, subst. mas., qui se dit des porteurs chargés d'enlever les cadavres et de les transporter au cimetière.

CROQUER, v. neut., il se dit des choses qui font du bruit sous la dent lorsqu'on les mange.

CROQUER, v. act., manger en faisant *croquer* sous la dent : *croquer* des croûtes. — Fam., manger vite, avec avidité : *croquer* un poulet.

CROQUETTE, subst. fém., nom qu'on donne à certaines parties de volailles grillées.—Se dit encore du riz et des substances farineuses que l'on fait frire.

CROQUIGNOLE, subst. fém., coup qu'on donne sur le nez avec le second ou le troisième doigt fermé.—Pâtisserie croquante.

croquis, subst. mas., esquisse croquée, faite à la hâte.



Faire un croquis.

crosse, subst. fém., bâton pastoral d'un évêque : *crosse* de fusil, de mousquet.

crosser, v. neut., pousser une balle, une pierre avec une crosse. — On dit fam., d'un homme très-méprisable, que c'est un homme à *crosser*.

crotte, subst. fém. : il a fait bien de la *crotte* dans les rues, elles sont bien sales.

crotter, v. act., salir avec de la boue délayée, couvrir de crotte.

crouler, v. neut., tomber en s'affaissant : ce bâtiment *croule*; la terre *croula*.

croupe, subst. fém., le haut ou le sommet d'une montagne.—La partie du cheval qui prend depuis les rognons jusqu'à la queue.

croupière, subst. fém., longe de cuir attachée derrière la selle et qui, avec le culeron, embrasse la queue du cheval : tailler des *croupières* à quelqu'un, le poursuivre vivement.

croupir, v. neut., ne couler pas ; se corrompre faute de mouvement.

croustillant, e, adj., se dit des aliments qui croquent sous la dent : pâtisserie *croustillante*.

croûte, subst. fém., la partie dure et solide qui couvre la mie du pain.

croyable, adj. des deux genres, qui peut ou qui doit être cru.

croyance, subst. fém., sentiment, opinion.

croyant, e, subst., celui qui croit ce que la religion enseigne.

cruauté, subst. fém., inhumanité, inclination à répandre le sang, à faire du mal aux autres : leur *cruauté* n'a point de bornes.

cruche, subst. fém., vase de terre ou de grès.

crucifier, v. act., attacher à une croix.

crudité, subst. fém., qualité des choses crues : la *crudité* des fruits, de l'eau.

cruel, adj. mas., en parlant des personnes, inhumain, impitoyable, qui aime le sang.

cruellement, adv., avec cruauté, d'une manière cruelle.

crûment, adv., d'une manière crue, dure.

cristal, subst. mas., pierre transparente. Cette pierre se taille pour en faire divers objets de luxe.

cristallisation, subst. fém., action de cristalliser. — Chose cristallisée.

cristalliser, v. act., réduire en cristaux. — Congeler comme du cristal : faire *cristalliser* des sels.

cueillir, v. act., détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges.—On dit fig. : *cueillir* des palmes, des lauriers, remporter des victoires.



Cueillir des fruits.

cuiller ou cuillère, subst. fém., ustensile de table et de cuisine, pour manger le potage et autres mets liquides, pour puiser et servir les sauces, etc. : *cuiller* à potage, à ragoût.

cuillerée, subst. fém., plein la cuiller : une *cuillerée* de potage.

cuir, subst. mas., en général, la peau des animaux.

cuirasse, subst. fém., principale partie de l'armure qui couvre le corps du soldat.

cuirasser, v. act., revêtir d'une cuirasse. — *se* **cuirasser**, v. pron., se revêtir d'une cuirasse.—Au fig., se fortifier, s'armer contre.

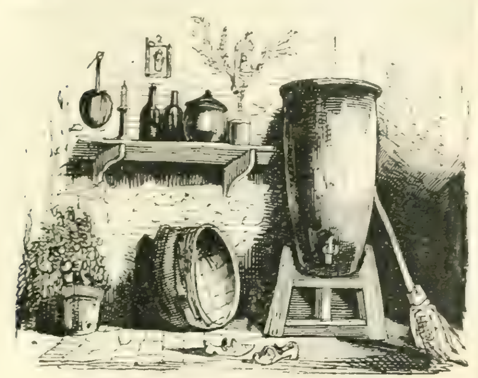
cuirassier, subst. mas., cavalier armé d'une cuirasse.

cuire, v. act., préparer les aliments par le moyen du feu : *cuire* des viandes, du pain.

cuisant, e, adj., âpre, piquant, aigu : froid

cuisant, douleur *cuisante*. Il se dit aussi des peines de l'esprit : remords, soucis *cuisants*.

CUISINE, subst. fém., partie du logis où l'on apprête les viandes que l'on doit servir sur la table.



Une cuisine.

CUISINIÈRE, subst. fém., ustensile de fer-blanc qui sert à faire rôtir la viande.

CUISSON, subst. fém., action de cuire : la *cuisson* du pain, des viandes. — La manière dont une viande se rôtit ou est rôtie.

CUIVRE, subst. mas., corps métallique, rougeâtre, fusible, et qui peut être étendu sous le marteau.

CULASSE, subst. fém., la partie de derrière d'un canon.

CULBUTE, subst. fém., chute dangereuse. — Fig. : il a fait une grande *culbute*; d'une grande fortune il est tombé dans la pauvreté. — Au bout du fossé la *culbute*.



Culbute.

CULBUTER, v. neut., tomber en faisant la culbute : il *culbuta* du haut en bas de l'escalier.

CUL-DE-JATTE, subst. mas., celui qui, ne pouvant se servir de ses jambes, est contraint de se traîner ayant le cul dans une espèce de jatte.

CUL-DE-LAMPE, subst. mas., fleuron, ornement à la fin d'un chapitre, d'un livre.

CUL-DE-SAC, subst. mas., rue sans issue.

CULOTTE, subst. fém., partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux : *culotte* de drap, *culotte* de velours.

CULOTTER, v. act., mettre en culotte. — Faire des culottes : ce tailleur *culotte* bien.

CULOTTIER, subst. fém., celui qui fait des culottes. — Fabricant de culottes.

CULPABILITÉ, subst. fém., état réel ou supposé d'un coupable : examiner la *culpabilité* de...

CULTE, subst. mas., honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion.

CULTIVATEUR, subst. mas., celui qui fait cultiver et celui qui cultive la terre.



Cultivateur

CULTIVER, v. act., faire les travaux nécessaires pour obtenir, augmenter ou améliorer les productions de la terre. — On dit fig. : *cultiver* les sciences, les lettres.

CULTURE, subst. fém., l'art de cultiver la terre ou les plantes.

CUMULER, v. act., assembler, réunir plusieurs droits pour fortifier une prétention.

CUPIDE, adj. des deux genres, plein de cupidité, de convoitise : c'est un *cupide*, un avare.

CUPIDITÉ, subst. fém., désir ardent et immodéré. — Convoitise : la *cupidité* des richesses, de régner.

CURÉ, subst. mas., prêtre pourvu d'une cure.

CURE-DENTS, subst. mas., petit instrument avec lequel on se *cure* les *dents*.

CURÉE, subst. fém., ce que l'on donne du cerf ou de la bête fauve aux chiens qui ont chassé.

CURIEUX, subst. et adj. mas., celui qui a de la curiosité, qui recherche avec soin les choses curieuses et rares. — Celui qui amasse des dessins, des tableaux, etc. On est *connaisseur* par étude, *amateur* par goût, et *curieux* par vanité.

CURIOSITÉ, subst. fém., passion, empressement de voir, d'apprendre, de posséder des choses nouvelles ou rares.

CUVE, subst. fém., grand vaisseau qui n'a qu'un fond, et dont on se sert ordinairement pour fouler la vendange, faire de la bière.

CUVETTE, subst. fém., petite *cuve* ; vase dont on se sert pour se laver les mains.

CUVIER, subst. mas., cuve dans laquelle on fait la lessive : grand, petit *cuvier*.

CYMBALE, subst. fém., en usage surtout dans la musique militaire, on dit : jouer des *cymbales*.

CYPRÈS, subst. mas., arbre résineux toujours vert.



D, subst. mas., quatrième lettre de l'alphabet, et la troisième des consonnes.

DADA, subst. mas., mot burlesque ou enfantin : un petit *dada*, un petit cheval; aller à *dada*, aller à cheval.

DADAIS, subst. mas., niais, nigaud, homme décontenancé : c'est un *dadais*, un grand *dadais*.

DAGUE, subst. fém., sorte d'épée courte et large, ou plutôt espèce de poignard, qui n'est plus en usage.

DAHLIA, subst. mas., genre de plante.

DAIGNER, v. neut., avoir pour agréable, s'abaisser jusqu'à vouloir bien.

DAIM, subst. mas., bête fauve qui a quelque rapport avec le cerf.

DAIS, subst. mas., poêle soutenu par deux ou quatre petites colonnes, sous lequel on porte le Saint-Sacrement : porter le *dais*; marcher sous le *dais*; tenir les cordons du *dais*.

DALLE, subst, fém., tablette de pierre dure dont on couvre les trottoirs, les terrasses.

DALLER, v. act., paver avec des *dalles*.

DAMAS, subst. propre mas., sorte d'étoffe de soie à fleurs, apportée de Damas par les Génois.

DAMASQUINÉ, E, part. pass. de *damasquiner*, et adj. : épée, cuirasse *damasquinée*; pistolets *damasquinés*.

DAMASQUINER; v. act., enchâsser de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier taillé et travaillé exprès pour cela.

DAMASQUINEUR, subst. mas., celui qui *damasquine*.

DAMASSÉ, subst. mas., linge *damassé*.

DAMASSER, v. act., fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damas.

DAME, subst. fém., titre qu'on donne aux femmes de qualité, aux religieuses, et en général à toutes les femmes mariées.—*Dames de charité*, dames qui, dans l'étendue de leur arrondissement, sont autorisées à faire des quêtes domiciliaires pour les pauvres.—Au jeu de trictrac et au jeu de *dames*, petit morceau de bois ou d'ivoire rond, plat, blanc ou noir, dont on se sert pour jouer.—Au jeu de cartes, la seconde figure du jeu, celle qui vient après le roi.



Une dame avec son perroquet.

DAME ! sorte d'adv. ou d'interj., expression qui sert à affirmer, ou à marquer de la surprise : *dame !* vous m'en direz tant que...

DAME-JEANNE, subst. fém., grande bouteille recouverte de nattes.

DAMNABLE, adj. des deux genres, pernicieux, méchant; qui peut attirer la damnation éternelle.

DAMNATION, subst. fém., condamnation aux peines de l'enfer.—Etat d'un damné.

DAMNER, v. act., punir des peines de l'enfer : Dieu damnera les méchants.

DAMOISEAU, subst. mas., autrefois jeune gentilhomme, qui n'avait pas encore été armé chevalier.—Aujourd'hui, homme efféminé, qui fait le beau, qui affecte une propreté trop recherchée.

DANDY, subst. mas., il se dit d'un homme épris de sa toilette et de sa tournure.

DANGER, subst. mas., péril, risque.—Inconvénient : quel *danger* y a-t-il de l'avertir?

DANGEREUSEMENT, adv., d'une manière dangereuse : *dangereusement* blessé.

DANGEREUX, adj. mas., en parlant des choses qui mettent en danger; en parlant des personnes à qui l'on ne peut se fier sans danger.

DANS, prép., le lieu où est une chose : il est *dans* la chambre; il arrivera *dans* peu.

DANSE, subst. fém., mouvement du corps en cadence au son des instruments ou de la voix.—Manière de danser.—*Danse* de corde.



Danse espagnole.

DANSER, v. neut., mouvoir le corps en cadence, à pas mesurés, et au son de la voix et des instruments.

DANSEUR, subst. mas., celui ou celle qui danse ou qui fait le métier de danser.

DARD, subst. mas., aiguillon des reptiles, de certains animaux.

DARDER, v. act., frapper, blesser avec un dard : *darder* une baleine.

DARDEUR, subst. mas., celui qui darde, qui lance une flèche, un trait.

DARTRE, subst. fém., maladie de la peau en forme de gratelle, dont on distingue deux espèces, l'une simple et l'autre vive.

DARTREUX, adj. mas., qui est de la nature des dartres : une humeur *dartreuse*.

DATE, subst. fém., chiffre qui marque l'an, le mois, le jour qu'une chose a été faite : de fraîche *date*; lettre de change à vingt jours de *date*.

DATER, v. act., mettre la date à quelque écrit.

DATTE, subst. fém., fruit du palmier. — Espèce de prune longue.

DATTIER, subst. mas., qui porte les dattes.

DAUBE, subst. fém., certaine manière d'apprêter la viande avec des choses qui en relèvent le goût.

DAUBER, v. act., battre quelqu'un sur le dos. Fam.

DAUBIÈRE, subst. fém., ustensile pour cuire une daube.

DAUPHIN, subst. mas., le fils aîné du roi de France.

DAVANTAGE, adv., plus : il est riche; mais son frère l'est *davantage*.

DE, préposition qui sert à marquer différents rapports : une table *de* marbre, un verre d'eau.

DÉBÂCLE, subst. fém., rupture des glaces, qui arrive tout à coup quand une rivière a été prise par le froid.

DÉBÂCLER, v. neut., se dit des rivières dont les glaces viennent à se rompre tout d'un coup.

DÉBÂCLEUR, subst. mas., officier sur les ports de Paris, qui s'occupe de les faire débarrasser.

DÉBALLAGE, subst. mas., action de déballer.

DÉBALLER, v. act., ouvrir, défaire une balle; en tirer des marchandises.

DÉBANDADE, subst. fém., désordre, confusion; fig., mettre ou laisser tout à la *débandade*.

DÉBARBOUILLER, v. act., nettoyer le visage d'une personne barbouillée.

DÉBARDER, v. act., tirer du bois de dessus les bateaux ou de la rivière, et le porter sur le bord.

DÉBARDEUR, subst. mas., celui qui débarde.

DÉBARQUEMENT, subst. mas., action par laquelle on débarque. — Troupes de *débarquement*.

DÉBARQUER, v. act. et neut., ôter du vaisseau les marchandises pour les mettre à terre; ou mettre du monde à terre : *débarquer* des marchandises; *débarquer* des troupes.

DÉBARRAS, subst. mas., cessation d'embarras.

DÉBARRASSER, v. act., tirer d'embarras; ôter l'embarras.

DÉBAT, subst. mas., différend, contestation.

DÉBÂTER, v. act., ôter le bât de dessus le dos d'une bête de somme.

DÉBATTRE, v. act., contester de paroles; disputer, contester, discuter.

DÉBAUCHE, subst. fém., dérèglement; excès dans le boire et le manger.

DÉBILITANT, E, adj., se dit des divers moyens qui tendent à affaiblir : remède *débilitant*, boisson *débilitante*.

DÉBILITATION, subst. fém., affaiblissement.

DÉBILITER, v. act., affaiblir.

DÉBINE, subst. fém., misère qui arrive par accident.



Pauvre diable dans la débine.

DÉBINER, v. act., faire un petit binage à la vigne. — V. neut., tomber dans la débine, dans la misère.

DÉBIT, subst. mas., vente de quelque marchandise. Il se dit surtout du détail : il se fait un grand *débit* de telle étoffe.

DÉBITANT, E, subst., celui ou celle qui débite quelque marchandise.

DÉBITER, v. act., vendre et distribuer en gros ou en détail de la marchandise à divers acheteurs.

DÉBITEUR, subst. mas., celui, celle qui doit à un autre, qui a quelque dette.

DÉBLAI, subst. mas., action d'enlever des terres pour mettre un terrain de niveau.

DÉBLATÉRER, v. neut., déclamer avec passion, avec violence contre quelqu'un.

DÉBLAYER, v. act., débarrasser une cour, une maison, une salle, des choses qui y sont en désordre et qui les embarrassent.

DÉBLOQUER, v. act., faire lever le blocus : *débloquer* une place, une garnison.

DÉBOIRE, subst. mas., mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue. — Fig.,

chagrin, dégoût; mortification : éprouver des *déboires*.

DÉBOÎTEMENT, subst. mas., déplacement d'un os sorti de son articulation.

DÉBOÎTER, v. act., disloquer un os, le faire sortir de sa place naturelle. — Par extension, disjoindre une porte, une cloison.

DÉBONDER, v. act., ôter la bonde d'un tonneau, d'un étang.

DÉBONDONNER, v. act., ôter le bondon : *débondonner* un tonneau.

DÉBORDEMENT, subst. mas., épanchement de l'eau d'un fleuve, d'une rivière hors de son lit : les *débordements* du Nil font la fertilité de l'Egypte.

DÉBORDER, v. act., ôter le bord, ôter la bordure.

DÉBOTTER, v. act., tirer les bottes à quelqu'un.

DÉBOUCHER, v. act., ôter ce qui bouche : *déboucher* une bouteille, un flacon. — Par extension, *déboucher* un chemin, un passage, une porte.

DÉBOUILLI, subst. mas., opération pour connaître la qualité du teint d'une étoffe ou pour lui rendre sa première blancheur : mettre une étoffe au *débouilli*.

DÉBOUILLIR, v. act., faire bouillir des échantillons d'étoffe dans l'eau avec certains ingrédients, pour éprouver si la teinture de l'étoffe est bonne ou non.

DÉBOURBER, v. act., ôter la bourbe : *débourber* un fossé, un étang.

DÉBOURRER, v. act., ôter la bourre.

DÉBOURSÉ, subst. mas., tout ce que l'on a fourni à ses frais à celui pour qui l'on a travaillé. Il se dit plus souvent au pluriel : je ne demande que mes *déboursés*.

DÉBOURSER, v. act., tirer de l'argent de sa bourse, pour l'employer à quelque chose.

DEBOUT, adv., sur pied, sur ses pieds : se tenir *debout*, il est *debout*. — Contes à dormir *debout*, fables ennuyeuses.



Un homme debout, qui lit.

DÉBOUTONNER, v. act., ôter les boutons des boutonnières. — Se DÉBOUTONNER, v. pron., ôter les boutons de ses boutonnières. — Fig., parler librement, dire ce qu'on pense.

DÉBRAILLER, v. act., se découvrir la poitrine avec quelque indécence.

DÉBRIDER, v. act., ôter la bride à un cheval. On dit aussi : il est temps de *débrider*.

DÉBRIS, subst. mas., les restes d'un objet brisé, fracassé, détruit en grande partie; les *débris* d'un meuble, d'une statue : il ne put rien sauver des *débris* de son navire.

DÉBROUILLER, v. act., démêler une chose embrouillée, mettre de l'ordre dans des choses qui étaient en confusion.

DÉBUSQUER, v. act., chasser d'un poste avantageux.

DÉBUT, subst. mas., le premier coup au mail, au billard, à la boule. Il se dit, par extension, des autres jeux. — Au fig., commencement d'une entreprise, d'un discours, d'un ouvrage.

DÉBUTANT, E, subst., celui, celle qui *débute*. Il se dit principalement d'un acteur ou d'une actrice qui paraît pour la première fois sur un théâtre.

DÉCACHETER, v. act., ouvrir ce qui est cacheté.

DÉCADE, subst. fém., espace de dix jours : première, seconde, troisième *décade*; division du calendrier républicain.

DÉCADENCE, subst. fém., état de ce qui tend à sa ruine, commencement de ruine : tomber, aller en *décadence*. — On dit fig. : la *décadence* de l'empire, des lettres.

DÉCAGER, v. act., ôter, tirer d'une cage. — Se DÉCAGER, v. pron., sortir de sa cage, en parlant d'un oiseau, d'un prisonnier.

DÉCALQUER, v. act., tirer une contre-épreuve d'un ouvrage peint ou dessiné sur le calque qu'on en a pris.

DÉCAMPEMENT, subst. mas., l'action de décamper; la levée d'un camp.

DÉCAMPER, v. neut., lever le camp; — fig., fuir, s'en aller.

DÉCAPITER, v. act., couper la tête à quelqu'un par autorité de justice.



Billot pour décapiter.

DÉCARRELER, v. act., ôter les carreaux d'une chambre.

DÉCATIR, ôter le cati, l'apprêt que le fabricant a donné à une étoffe de drap : *décatir* du drap.

DÉCATISSEUR, subst. mas., celui qui enlève le cati aux étoffes.

DÉCÉDER, v. neut., mourir de mort naturelle. Il ne se dit que des personnes.

DÉCELER, v. act., découvrir ce qui est caché.

DÉCEMBRE, subst. mas., le premier mois de l'hiver et le dernier de l'année.

DÉCEMMENT, adv., d'une manière décente : il est vêtu *décemment*.

DÉCENCE, subst. fém., honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans le geste, dans les habits, les paroles.

DÉCENT, **E**, adj., qui est conforme à la décence; qui est selon les règles de la pudeur.

DÉCENTRALISER, v. act., faire que ce qui était réuni dans un centre, dans un seul endroit, ne le soit plus.

DÉCEPTION, subst. fém.; lorsqu'on dit : on a été engagé à faire certaines choses sur un espoir qui ne s'est pas réalisé : c'est une véritable *déception*.—La vie est pleine de *déceptions*.

DÉCERNER, v. act., ordonner, et plus souvent, accorder, donner juridiquement ou par autorité publique : *décerner* des récompenses à.... des peines contre...

DÉCÈS, subst. mas., mort naturelle.

DÉCHAÎNER, v. act., ôter la chaîne, détacher la chaîne. — Fig., exciter, animer, irriter contre quelqu'un.

DÉCHANTER, v. neut., chanter faux ou mal.

DÉCHARGE, subst. fém., l'action d'ôter un fardeau qui pèse sur quelque chose. — Il se dit des marchandises, ballots, etc.

DÉCHARGER, v. act., ôter la charge que porte une personne ou une bête de somme.



Décharger une charrette.

DÉCHARGEUR, subst. mas., celui qui décharge les marchandises.

DÉCHARNER, v. act., dépouiller la chair des os qui la recouvrent, amaigrir, ôter l'embonpoint : sa dernière maladie l'a bien *décharné*.

DÉCHAUSSÉ, **E**, part. pass., de déchausser et adj., sans chaussure.

DÉCHAUSSER, v. act., ôter la chaussure, les bas, les souliers : *déchausser* les dents, les découvrir et les détacher de la gencive.

DÉCHÉANCE, subst. fém., perte de quelque droit.

DÉCHET, subst. mas., diminution de substance ou de valeur d'une chose.

DÉCHIFFRER, v. act., expliquer ce qui est écrit en chiffres. — Lire une chose difficile. — Fig., pénétrer dans une affaire obscure, embarassée : *déchiffrer* une intrigue.

DÉCHIQUETER, v. act., tailler, découper menu, par petites parties.

DÉCHIQUETEUR, subst. mas., celui qui déchiquette.

DÉCHIRAGE, subst. mas., action de désassembler un train de bois : *déchirage* des planches d'un bateau. — Bois de *déchirage*.

DÉCHIRANT, **E**, adj., qui déchire le cœur : cette situation est *déchirante*. Il n'est d'usage qu'au figuré.

DÉCHIRER, v. act., rompre, mettre en pièces sans user d'instruments tranchants, en parlant des étoffes, de la toile, du papier. — On dit fig. : douleurs qui *déchirent* l'estomac, les entrailles : sa triste situation me *déchire* le cœur; cet état est *déchiré* par les factions. — Offenser, outrager par des médisances : *déchirer* son prochain, *déchirer* sa réputation.—Dans le même sens : *déchirer* quelqu'un à belles dents.—*Déchirer* les oreilles, se dit de sons aigres ou discordants qui affectent désagréablement le sens de l'ouïe.—En t. militaire : *déchirer* la cartouche, arracher avec les dents l'extrémité par laquelle on doit l'introduire dans le canon du fusil.

DÉCHOIR, v. neut., tomber dans un état inférieur à celui où l'on était : *déchoir* de son rang, de son crédit.

DÉCIDÉ, **E**, part. pass. de décider, et adj. : homme *décidé*, d'un caractère ferme.

DÉCIDÉMENT, adv., d'une manière décidée, arrêtée. — On l'emploie presque toujours dans un sens absolu : *décidément* je ne le verrai plus.

DÉCIDER, v. act., résoudre une difficulté, une question, etc., juger.

DÉCIMAL, **E**, adj., système *décimal*, mode *décimal* appliqué aux poids et aux mesures.

DÉCIMÈTRE, subst. mas., dixième partie du mètre, dans les nouvelles mesures.

DÉCINTRER, v. act., ôter les cintres, c'est-à-dire toute la charpente qu'on avait construite et disposée pour soutenir les pierres de quelque arche.

DÉCISIF, adj. mas., qui décide, qui résout, qui détermine : c'est un homme *décisif*, un peu trop *décisif*.

DÉCISION, subst. fém., action de décider, jugement, résolution.

DÉCLAMATEUR, subst. mas., celui qui déclame

—Celui qui exagère : c'est un mauvais *déclamateur*, un bavard. Il se dit aussi d'un auteur plein d'emphase et qui se montre outré dans ses expressions.



Un déclamateur.

DÉCLAMATION, subst. fém., la prononciation, l'action et l'art de celui qui déclame : *déclamation* oratoire, *déclamation* théâtrale.

DÉCLAMATOIRE, adj. des deux genres, qui appartient à la déclamation.—Style *déclamatoire*, style ampoulé.

DÉCLAMER, v. act., prononcer, réciter à haute voix et avec le ton et les gestes convenables.

DÉCLARER, v. act., manifester, faire connaître : *déclarer* son intention, son mariage.

DÉCLASSER, v. act., ôter quelque chose de sa classe.

DÉCLIMATER, v. act., déshabituer une plante d'un climat.

DÉCLIN, subst. mas., état d'une chose qui décline, qui penche vers sa fin : le *déclin* du jour, de l'âge, etc.—Fig. : le *déclin* d'un empire, de la beauté.

DÉCLINABLE, adj. des deux genres, qui peut être décliné.

DÉCLINATION, subst. fém., pente, détour, éloignement.

DÉCLINER, v. neut., déchoir, pencher vers sa fin : le jour commence à *décliner* ; cet homme *décline* tous les jours.

DÉCLOÎTRER, v. act., faire quitter le cloître à un religieux ou à une religieuse ; faire rompre ses vœux.

DÉCLOUER, v. act., détacher quelque chose en ôtant les clous qui l'attachent.

DÉCOCHER, v. act., tirer une flèche, un trait. —On dit fig. et poétiquement : *décocher* les traits de sa colère, ou de la satire, contre quelqu'un.

DÉCOIFFER, v. act., ôter la coiffure d'une femme.—Déranger les cheveux.

DÉCOLLER, v. act., couper le cou à quelqu'un par autorité de justice. — Détacher une chose qui était collée.

DÉCOLLETER, v. act. et neut., découvrir le cou, la gorge, les épaules : cette femme est trop *décolletée*.



Femme décolletée.

DÉCOLORATION, subst. fém., action d'affaiblir de faire perdre la couleur naturelle.

DÉCOLORER, v. act., ôter, effacer, affaiblir la couleur.

DÉCOMBRES, subst. mas. plur., plâtras, menues pierres de peu de valeur qui restent de la démolition d'un bâtiment.

DÉCOMMANDER, v. act., contremander une commande.

DÉCOMPOSER, v. act., réduire un corps à ses principes; séparer les parties dont il est composé : la chaleur *décompose* les parties animales, y établit la corruption.

DÉCONCERTER, v. act., troubler les mesures prises par quelqu'un, lui faire perdre contenance.—*Déconcerter* l'ennemi, le surprendre, contrarier tous ses plans.

DÉCONFITURE, subst. fém., entière défaite, déroute générale d'une armée. Il est vieux.

DÉCONSEILLER, v. act., dissuader, conseiller de ne pas faire.

DÉCONSIDÉRATION, subst. fém., perte de la considération.

DÉCONSIDÉRÉ, E, part. passé de *déconsidérer*, et adj. : cette compagnie est fort *déconsidérée*.

DÉCONSIDÉRER, v. act., ôter, faire perdre la considération, l'estime à quelqu'un : ce mariage *déconsidère* les deux familles.

DÉCONSTRUIRE, v. act., désassembler les parties d'une machine, d'un discours.

DÉCONTENANCÉ, E, part. passé de *décontenancer*, et adj., déconcerté, qui ne sait quelle posture tenir : il est tout *décontenancé*.

DÉCONTENANCER, v. act., faire perdre contenance à quelqu'un, le rendre interdit.

DÉCONVENUE, subst. fém., malheur, mauvais succès : il m'a fait part de sa *déconvenue*.

DÉCOR, subst. mas., action de décorer. — Ce qui décore. — Ensemble des décorations d'un théâtre.

DÉCORATEUR, subst. mas., celui qui fait ou peint des décorations pour des fêtes, des théâtres. Il est aussi adj. : peintre *décorateur*, peintre en décorations.

DÉCORATION, subst. fém., embellissement, ornement.



Decoration de la Légion-d'Honneur.

DÉCORÉ, E, subst., qui porte une décoration. On appelle légionnaire, celui qui est *décoré* de la Légion-d'Honneur.

DÉCORER, v. act., orner, parer.

DÉCORUM, subst. mas., garder le *décorum*, la bienséance, les apparences.

DÉCOUCHER, v. neut., coucher hors de chez soi, hors de la maison.

DÉCOULER, v. neut., couler de haut en bas, peu à peu et de suite; tomber goutte à goutte.

DÉCOUPER, v. act., couper en petites parties. —*Découper* une volaille.—*Découper* une étoffe.

DÉCOUPEUR, subst. mas., celui qui travaille en découpures.

DÉCOUPURE, subst. fém., taillade faite pour ornement à quelque étoffe, papier, etc.

DÉCOURAGER, v. act., ôter, abattre le courage, l'envie de... : il est *découragé* de travailler.

DÉCOURONNER, v. act., ôter une couronne.

DÉCOUVERT, E, part. passé de *découvrir*, et adj. : allée *découverte*, allée dont les arbres ne se joignent point par en haut.—Pays *découvert*, où il y a peu d'arbres.

DÉCOUVERTE, subst. fém., action par laquelle on découvre un pays.—Invention.

DÉCOUVRIR, v. act., ôter ce qui couvrait une chose ou une personne. — Oter la tuile ou l'ardoise qui forme la couverture d'une maison.

DÉCRASSER, v. act., ôter la crasse : *décrasser* la peau, les mains, le visage.

DÉCRÉDITER, v. act., ôter, faire perdre le crédit.

DÉCRÉPIT, E, adj., très-vieux et cassé : homme, âge *décrépit*.

DÉCRÉPITUDE, subst. fém., vieillesse extrême et infirme.

DÉCRET, subst. mas., ordonnance, arrêt, décision, loi.

DÉCRÉTER, v. act., décerner un décret contre....

DÉCRIRE, v. act., représenter, dépeindre par le discours, donner une idée générale de quelque chose : *décrire* un animal, un pays, une bataille, une tempête.

DÉCROÎTRE, v. neut., diminuer.

DÉCROTTER, v. act., ôter la crotte. — *se* **DÉCROTTER**, v. pron.

DÉCROTTEUR, subst. mas.; au fém., **DÉCROTTEUSE**, celui, celle qui décrotte.



Un décrotteur.

DÉCUPLER, v. act., rendre dix fois aussi grand.

DÉDAIGNER, v. act., mépriser : vous *dédaignez* mon amitié.

DÉDAIGNEUSEMENT, adv., avec dédain.

DÉDAIGNEUX, adj. mas.; au fém., **DÉDAIGNEUSE**, qui marque du dédain; méprisant. — On dit subst. : faire le *dédaigneux*.

DÉDAIN, subst. mas., mépris insultant exprimé par l'air et le ton : essuyer les *dédains* d'un grand seigneur.

DÉDALE, subst. mas., labyrinthe, lieu rempli d'allées et de détours dans lesquels on s'égare, on se perd.

DEDANS, adv. de lieu, dans l'intérieur : entrez là-*dedans*.

DEDANS, subst. mas., la partie intérieure : le *dedans* ou les *dedans* d'une maison.

DÉDICACE, subst. fém., consécration d'une église par l'évêque. — *Dédicace* d'un livre, adresse qu'on en fait à quelqu'un par une épître ou une inscription.

DÉDIER, v. act., consacrer sous l'invocation de quelque saint ou de quelque sainte.

DÉDIRE, v. act., désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous.—*se* **DÉDIRE**, v. pron., revenir sur ce qu'on a dit, rompre un engagement.

DÉDOMMAGEMENT, subst. mas., réparation de dommage, compensation : je n'ai pas reçu de *dédommagement*.

DÉDOMMAGER, v. act., indemniser quelqu'un d'un dommage qu'on lui a causé; compenser.

DÉDOUBLER, v. act., ôter la doublure : *dédoubler* un habit.

DÉDUCTION, subst. fém., soustraction, rabais. —Action de raconter, d'exposer en détail.

DÉDUIRE, v. act., rabattre d'une somme. — Faire l'énumération, détailler par le discours : quand vous aurez *déduit* toutes vos raisons, je parlerai à mon tour.

DÉESSE, subst. fém., divinité fabuleuse du sexe féminin. Voy. **DIEU**. — Fig., belle femme qui a le port majestueux : vous avez le port d'une *déesse*.



Une déesse.

DÉFAILLANCE, subst. fém., faiblesse, évanouissement, pâmoison : tomber en *défaillance*. Excepté dans cette locution, qui est très-usitée, le mot a vieilli.

DÉFAILLANT, E, adj., qui s'affaiblit, qui dépérit : rappeler ses forces *défaillantes*.

DÉFAILLIR, v. neut., dépérir, s'affaiblir : il se sent *défaillir*, il sent que ses forces diminuent, ou il se sent tomber en faiblesse.

DÉFAIRE, v. act., détruire ce qui est fait : ce que le père avait fait, le fils le *défait*.

DÉFAIT, E, part. passé de *défaire*, et adj., battu, taillé en pièces.—Amaigri, exténué : il a le visage *défait*, il est *défait*.

DÉFAITE, subst. fém., perte d'une bataille.— Débit, facilité de se défaire de..., de vendre. Il se dit toujours au singulier dans ce sens : ces marchandises ne sont pas de *défaite*, sont de peu de *défaite*.—Excuse artificieuse, prétexte : j'ai bien vu que c'était une *défaite*.

DÉFAUT, subst. mas., imperfection, défectuosité ou physique ou morale.

DÉFAUT *de* (*à*), **DÉFAUT** *de* (*au*), locutions prépositives, au lieu de, à la place de : *à défaut* de vin, nous boirons de l'eau.

DÉFAVEUR, subst. fém., cessation de faveur. —**DÉFAVEUR**, **DISGRÂCE**.

DÉFAVORABLE, adj. des deux genres, qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT, adv., d'une manière défavorable.

DÉFECTION, subst. fém., abandonnement d'un parti auquel on est lié; désertion des troupes, rébellion des sujets, etc. : après cette lâche *défection*, que pouvait l'armée française?

DÉFECTUEUX, adj. mas.; au fém., **DÉFECTUEUSE**, qui a des défauts, qui n'a pas toutes les qualités requises. Il ne se dit que des choses.

DÉFECTUOSITÉ, subst. fém., défaut, manquement qui se rencontre en quelque chose.

DÉFENDRE, v. act., protéger contre...., soutenir, favoriser de son appui, de son crédit. Empêcher... : — Résister à ceux qui veulent se rendre maîtres d'un poste, à des ennemis qui attaquent.

DÉFENDU, E, part. passé de *défendre*, et adj., protégé.—Prohibé.

DÉFENSE, subst. fém., protection, soutien; appui qu'on donne à quelqu'un contre ses ennemis, à quelque chose contre ceux qui l'attaquent. — Action de défendre ou de se défendre soi-même.—Ce qu'on dit ou ce qu'on écrit pour cela.—Prohibition publique ou particulière.— Ouvrages de fortification. — Les grandes dents du sanglier et de quelques autres animaux. — Se mettre en *défense*, en état de se défendre. —Etre hors de *défense*, n'être pas en état de se défendre.

DÉFENSEUR, subst. mas., celui qui défend, qui protége.

DÉFENSIF, adj. mas., qui défend. — Qui est fait pour la défense : les armes *défensives* sont le casque, la cuirasse.

DÉFENSIVE, subst. fém., état dans lequel on

se met pour se défendre : il se tient sur la *défensive.*



Soldat sur la défensive.

DÉFÉRENCE, subst. fém., respect, égard qu'on a pour quelqu'un, et qui fait qu'on acquiesce à ce qu'il désire.

DÉFÉRER, v. act., donner, décerner : *déférer* des dignités, des honneurs à quelqu'un. — Dénoncer : *déférer* quelqu'un en justice, à l'inquisition.

DÉFERRER, v. act., ôter les fers des pieds des chevaux, des mulets et autres animaux qu'on ferre. Oter le fer attaché à une chose quelconque.

DÉFEUILLER, v. act., ôter les feuilles d'un arbre.

DÉFI, subst. mas., appel qu'on fait à quelqu'un pour venir combattre. — Par extension, toutes sortes de provocations : *défi* à la paume.

DÉFIANCE, subst. fém., soupçon, crainte d'être trompé, etc. Voy. MÉFIANCE. — Prov. : la *défiance* est la mère de la sûreté.

DÉFIANT, E, adj., soupçonneux, qui craint toujours qu'on ne le trompe : un caractère *défiant*, une humeur *défiante.*

DÉFICIT, subst. mas., ce qui manque : le *déficit* d'une caisse, des revenus de l'état; il sera difficile de combler le *déficit.*

DÉFIER, v. act., faire un défi; provoquer : il l'a *défié* au combat, aux échecs. Fig., braver, ne pas craindre : *défier* le sort, les coups de la fortune.—Porter quelqu'un à faire ce qu'il y a de pire : je vous *défie* de me frapper.

DÉFIGURER, v. act., gâter la figure; rendre difforme.—Il se dit fig. des ouvrages d'esprit : *défigurer* un ouvrage en le traduisant.

DÉFILÉ, subst. mas., voie étroite par laquelle il ne peut passer que peu de personnes de front, dans laquelle on ne peut aller qu'à la file. —Action des troupes qui *défilent* : pendant le *défilé.*

DÉFILER, v. act., ôter le fil, le cordon qui était passé dans quelque chose.— Il est aussi neut.. et il signifie aller à la file, aller sur un petit front : les troupes *défilèrent* devant le roi.

DÉFINIR, v. act., expliquer clairement la nature d'une chose : *définir* un homme, le faire connaître par les qualités bonnes ou mauvaises qui le caractérisent.

DÉFINITIF, adj. mas.; au fém., **DÉFINITIVE**, qui détermine, qui règle, qui décide au fond et tout-à-fait : jugement, arrêt *définitif.*

DÉFINITION, subst. fém., explication nette de la nature d'une chose; énonciation des attributs, des qualités qui la distinguent : pour être bonne, une *définition* doit être juste, exacte, claire et complète.

DÉFINITIVEMENT, adv., tout-à-fait; à fond ; d'une manière définitive.

DÉFLEURIR, v. neut., se dit des plantes qui perdent ou ont perdu leurs fleurs.

DÉFONCER, v. act., ôter le fond d'un tonneau. — En terme de jardinier, fouiller un terrain, à deux ou trois pieds de profondeur; en retourner les terres, y mettre du fumier, en ôter les pierres.

DÉFORMATION, subst. fém., altération de la forme primitive et naturelle.

DÉFORMER, v. act., ôter ou gâter la forme.— — *se* **DÉFORMER**, v. pron. : ce chapeau se *déforme.*



Voilà un chapeau déformé.

DÉFRAYER, v. act., payer les frais, la dépense de quelqu'un.

DÉFRICHER, v. act., ôter les mauvaises herbes et tout ce qui nuit à la terre, tout ce qui empêche qu'elle ne produise.

DÉFRISER, v. act., défaire la frisure : le vent lui a *défrisé* les cheveux.

DÉFROQUE, subst. fém., la dépouille d'un moine, d'un chevalier de Malte.

DÉFUNT, E, adj. et subst., mort, décédé.

DÉGAGÉ, E, part. passé de *dégager*, et adj., libre, bien disposé : une taille fine et *dégagée*.

DÉGAGER, v. act., retirer ce qui était engagé, les objets que l'on avait mis en gage, hypothéqués : *dégager* ses meubles, ses terres, etc.

DÉGAÎNER, v. neut., tirer l'épée : il n'aime pas à *dégainer*.

DÉGANTER, v. act., ôter les gants : *dégantez-moi*. — *se* **DÉGANTER**, v. pron., quitter ses gants.

DÉGARNIR, v. act., ôter tout ce qui garnit. — *se* **DÉGARNIR**, v. pron., se dépouiller : ma tête se *dégarnit* de cheveux ; ces arbres se *dégarnissent* de leurs branches.

DÉGÂT, subst. mas., ravage, désordre que font des troupes en pays ennemi. — Ruine, ravage : la grêle a fait un grand *dégât* dans les vignes.

DÉGELER, v. act., résoudre la gelée, fondre la glace : le vent a *dégelé* la rivière.

DÉGÉNÉRER, v. neut., s'écarter des bons exemples, de la vertu de ses ancêtres ; perdre du côté de leur probité, de leur bravoure.

DÉGORGEMENT, subst. mas., action de dégorger ou de se dégorger, débordement des eaux et des immondices : le *dégorgement* d'un égout.

DÉGORGEOIR, subst. mas., canal ménagé au bord d'une pièce d'eau pour l'issue des eaux surabondantes.

DÉGORGER, v. act., déboucher un passage engorgé : *dégorger* un égout. On dit aussi, neut. : cet égout a *dégorgé*.

DÉGOURDIR, v. act., ôter l'engourdissement. — Faire *dégourdir* de l'eau, la faire un peu chauffer, afin qu'elle soit moins froide et moins crue.

DÉGOÛT, subst. mas., manque de goût, d'appétit. — Fig., aversion qu'on prend pour une chose, pour une personne.

DÉGOÛTANT, E, adj., qui donne du dégoût ; au propre et au fig.



Un état dégoûtant.

DÉGOÛTÉ, E, part. passé de *dégoûter*, et adj. On dit subs. : faire le *dégoûté*, le difficile, le délicat.

DÉGOÛTER, v. act., ôter de l'appétit ; faire perdre le goût. — *se* **DÉGOÛTER**, v. pron., prendre du dégoût, de l'aversion.

DÉGOUTTANT, E, adj., qui tombe goutte à goutte.

DÉGOUTTER, v. neut., tomber goutte à goutte, couler, sortir par gouttes : l'eau *dégoutte* des toits.

DÉGRADATION, subst. fém., action de dégrader, d'enlever un grade à quelqu'un.—Au fig., avilissement : la servitude amène la *dégradation* des âmes.

DÉGRADER, v. act., démettre de quelque grade : *dégrader* un gentilhomme de noblesse. —*se* **DÉGRADER**, v. pron., s'abaisser, s'avilir, se déshonorer : cet homme croirait se *dégrader* en veillant à ses affaires.

DÉGRAISSER, v. act., ôter la graisse. Oter les taches de graisse qui sont sur un habit.

DÉGRAISSEUR, subst. mas., celui qui dégraisse des habits, des étoffes.

DEGRÉ, subst. mas., marche d'escalier. — Au fig., moyens de parvenir à un but. — Proximité ou éloignement de parenté : nous sommes parents, mais à un *degré* très-éloigné.

DÉGRINGOLER, v. act., descendre vite. Il est fam. : *dégringoler* l'escalier.

DÉGRISER, v. act., faire passer l'ivresse.

DÉGROSSIR, v. act., en parlant des ouvrages de sculpture et de menuiserie, ôter le plus gros de la matière pour commencer à lui donner la forme projetée. — Fig., commencer à éclaircir, à débrouiller une affaire, un travail

DÉGUENILLÉ, E, adj., se dit d'une personne dont les habits sont en lambeaux ou sales et mal en ordre : il est tout *déguenillé*.

DÉGUERPIR, v. act., sortir d'un lieu par quelque motif de crainte, malgré soi : nous saurons bien le faire *déguerpir*.

DÉGUISEMENT, subst. mas., état d'une personne déguisée. — Ce qui sert à déguiser : costume de carnaval.—Fig., dissimulation, artifice pour cacher la verité, fausse apparence.



Deguisement d'Arlequin.

DÉGUISER, v. act., masquer, travestir. — On dit, par extension : *déguiser* sa voix, son écriture, son style. — Au fig., cacher sous des formes trompeuses.

DÉHONTÉ, E, adj., vieux mot qui se disait autrefois pour honteux, confus, embarrassé ; nous lui faisons signifier : qui est sans *honte*, sans pudeur.

DEHORS, subst. mas., la partie extérieure d'une chose.

DEHORS, adv. de lieu, ce mot, par opposition à dedans, signifie *hors* du lieu, de la chose dont on parle.

DÉIFIER, v. act., mettre au nombre des dieux. — Louer quelqu'un avec excès.

DÉJEUNER, subst. mas., petit repas fort léger qu'on fait le matin en attendant le dîner.

DÉJEUNER, v. neut. On dit *déjeuner* de quelque chose, et *déjeuner* avec quelqu'un.

DÉJOUER, v. act., déconcerter de petites prétentions, de petites menées.

DELÀ, adv., de ce lieu : *delà*, ou mieux, *de là* il vint à Paris.

DÉLABRÉ, E, part. passé de *délabrer* et adj., tout en désordre, en mauvais état. On le dit de la santé, de l'estomac, des affaires, d'une maison, d'une terre, de toutes les choses en général.

DÉLABREMENT, subst. mas., état d'une chose délabrée.

DÉLABRER, v. act., déchirer, mettre en lambeaux.—Au fig., mettre en désordre, en mauvais état, ruiner.

DÉLACER, v. act., ôter, défaire le lacet : *délacer* une femme, ôter le lacet de son corset, de son corps de jupe.

DÉLAI, subst. mas., remise, retardement : le *délai* fatal expire demain ; partons sans *délai*, sans plus de *délai*.

DÉLAISSEMENT, subst. mas., état d'une personne abandonnée de tout le monde, privée de tout secours, de toute assistance.

DÉLAISSER, v. act., abandonner : *délaisser* ne se dit que des personnes.

DÉLASSEMENT, subst. mas., repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail.



La peinture est un delassement.

DÉLASSER, v. act., ôter la lassitude. — En parlant de l'esprit, donner quelque relâche, récréer.

DÉLATEUR, subst. mas. ; au fém., DÉLATRICE, accusateur, dénonciateur : le règne d'un tyran est celui des *délateurs*.

DÉLATION, subst. fém., dénonciation, accusation.

DÉLAYER, v. act., détremper avec du lait, de l'eau ou toute autre liqueur.— Au fig., il s'applique au style : *délayer* sa pensée, son sujet, l'étendre plus qu'il ne convient.

DÉLECTABLE, adj. des deux genres, qui réjouit, qui donne du plaisir : lieu *délectable* ; c'est un séjour, un mets, un vin *délectable*.

DÉLECTER, v. act., réjouir, causer un sentiment agréable.— *se* DÉLECTER, v. pron., prendre plaisir à quelque chose : se *délecter* à l'étude.

DÉLÉGUER, v. act., députer, commettre, envoyer avec pouvoir d'agir, de juger, etc.

DÉLÉTÈRE, adj. des deux genres, qui tue, qui cause la mort : plantes, sucs *délétères*.

DÉLIBÉRATION, subst. fém., consultation pour savoir si l'on fera ou si l'on ne fera pas une chose.

DÉLIBÉRER, v. neut., examiner en soi-même, ou avec d'autres. — Mettre en délibération.

DÉLICAT, E, adj., fin, délié, par opposition à grossier : main *délicate* ; tissu, teint *délicat*. — Par extension, fragile, frêle, qui passe aisément : fleurs, dentelles, couleurs *délicates*.

DÉLICATEMENT, adv., d'une manière délicate.

DÉLICATESSE, subst. fém., qualité d'une chose ou d'une personne délicate : *délicatesse* d'esprit, *délicatesse* de la santé.

DÉLICE, subst. mas., chose agréable, qui donne du plaisir aux sens ou à l'esprit.

DÉLICIEUX, adj. mas.; au fém., **DÉLICIEUSE**, extrêmement agréable.



Fruits délicieux.

DÉLIER, v. act., défaire le nœud ou le lien qui lie ou qui arrête quelque chose : *délier* une corde, un paquet, etc. — Au fig., dégager d'une obligation, d'un serment : il m'a *délié* de toute obligation ; la cour de Rome le *délia* de ses vœux.

DÉLIRANT, **E**, adj., celui ou celle qui est en délire. Il ne se dit guère qu'au fig. : une imagination *délirante*.

DÉLIRE, subst. mas., égarement d'esprit causé par la maladie. — On dit fig. : le *délire* de la raison, des sens.

DÉLIRER, v. neut., être en délire. — t. de médec. : le malade commence à *délirer*.

DÉLIT, subst. mas., infraction que les lois ne punissent que correctionnellement. C'est proprement la violation d'une loi qui défend quelque chose.

DÉLIVRANCE, subst. fém., l'action par laquelle on délivre, on met en liberté, on tire de servitude.

DÉLIVRER, v. act., mettre en liberté. — Affranchir de quelque mal ou danger.

DÉLOGER, v. neut., quitter un logement pour aller loger ailleurs. — Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. Décamper.

DÉLOYAL, **E**, adj., qui n'est pas loyal; perfide, infidèle, sans foi.

DÉLOYALEMENT, adv., d'une manière déloyale.

DÉLOYAUTÉ, subst. fém., manque de loyauté; infidélité, perfidie.

DÉLUGE, subst. mas., débordement des eaux, inondation : le *déluge* de Deucalion, d'Ogygès. —Pris dans un sens absolu, *déluge* désigne plus particulièrement le débordement des eaux qui, du temps de Noé, couvrirent la terre et submergèrent tout, à l'exception de ceux qui entrèrent dans l'arche.

DÉMAGOGUE, subst. mas., chef d'une faction populaire : habile, audacieux, furieux *démagogue*.—On l'emploie en parlant d'une personne dont les opinions sont exagérées dans le sens du parti populaire.

DEMAIN, adv., le jour d'après celui où l'on est.

DÉMANCHER, v. act., ôter le manche d'un instrument.— On le dit d'un instrument qui s'ôte de son manche.

DEMANDE, subst. fém., action par laquelle on *demande*. — Question. — La chose demandée : on lui a accordé sa *demande*.

DEMANDER, v. act., prier quelqu'un d'accorder quelque chose. — Questionner, chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler.—Désirer, exiger, avoir besoin de...

DÉMANGEAISON, subst. fém., sentiment inquiet de la peau, causé par une espèce de picotement ou de chatouillement entre cuir et chair, qui donne envie de se gratter.—Au fig., envie, désir immodéré : la *démangeaison* de parler fait souvent bien du mal.

DÉMANGER, v. neut., éprouver quelque démangeaison à la peau : la tête lui *démange*.

DÉMARCATION, subst. fém., action de marquer, de délimiter.—Ligne de *démarcation*.



Ce poteau est une démarcation.

DÉMARCHE, subst. fém., pas; la manière de marcher. — Au fig., manière d'agir, procédé, conduite.

DÉMARRER, v. act., en t. de mar., détacher, remuer.

DÉMASQUER, v. act., ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage.—Il s'emploie souvent au fig., faire connaître un homme tel qu'il est.

DÉMÊLER, v. act., séparer les choses qui sont mêlées : *démêler* du fil.

DÉMÊLOIR, subst. mas., machine à dévider. —Sorte de peigne à claire-voie, qui sert à démêler les cheveux.

DÉMEMBREMENT, subst. mas., partage d'un état, d'une terre.

DÉMEMBRER, v. act., arracher, séparer les membres d'un corps.—Au figuré, diviser, partager un état, une terre, un domaine, et par extension, une administration ; on a *démembré* ce ministère, on en a séparé les attributions.

DÉMÉNAGEMENT, subst. mas., action de démé-

nager; le transport des meubles d'un logis à un autre où l'on va demeurer.

DÉMÉNAGER, v. act., transporter ses meubles d'une maison dont on déloge à une autre où l'on va loger.

DÉMENCE, subst. fém., folie; aliénation d'esprit.—Par exagération on le dit d'une démarche, d'une conduite inconsidérée : il y a de la *démence* à s'exposer de la sorte.

DÉMENER (*se*), v. pron., se débattre, s'agiter, se remuer violemment. Il se dit au propre et au figuré.

DÉMENTI, subst. mas., reproche de mensonge : donner un *démenti*, dire à une personne qu'elle ne dit pas vrai.

DÉMENTIR, v. act., dire à quelqu'un qu'il a menti.—Il s'emploie élégamment au figuré : c'est une chose que l'expérience *dément* tous les jours.

DÉMÉRITER, v. neut., faire quelque chose qui prive de l'affection de quelqu'un.

DÉMESURÉMENT, adv., sans mesure, avec excès.

DÉMETTRE, v. act., déposer, destituer : on l'a démis de son emploi.

DÉMEUBLER, v. act., ôter les meubles d'une maison, d'une chambre.

DEMEURANT, E, adj., qui demeure : *à* monsieur tel, *demeurant* dans la rue de...

DEMEURE, subst. fém., habitation, domicile, lieu où l'on *demeure*.



Le batelier regagne sa demeure.

DEMEURER, v. neut., faire sa demeure en un lieu : il a *demeuré* longtemps en une telle rue. —Rester.

DEMI, E, adj. sing., ce mot signifie diminution de moitié, la moitié d'une chose, et entre dans la composition de plusieurs mots : un pied et *demi*; une aune et *demie*; une heure et *demie*; midi et *demi*.

DÉMISSION, subst. fém., acte par lequel on se démet de quelque charge, emploi, etc. : donner sa *démission*, etc.

DÉMISSIONNAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui a donné sa démission.

DEMI-TEINTE, subst. fém., toute *teinte* qui, dans l'harmonie d'un tableau, sert de passage d'un ton à un autre.

DÉMOCRATE, subst. des deux genres, partisan de la démocratie.

DÉMOCRATIE, subst. fém., forme de gouvernement par laquelle le peuple a l'autorité : le gouvernement d'Athènes était une pure *démocratie*.

DÉMOCRATIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la démocratie.

DEMOISELLE, subst. fém., terme devenu commun à toutes les filles d'honnête famille, et par lequel on les distingue des femmes mariées : elle est encore *demoiselle*; un pensionnat de *demoiselles*; voilà une *demoiselle* bien élevée.



Une demoiselle studieuse.

DÉMOLIR, v. act., abattre, détruire quelque ouvrage d'architecture ou de maçonnerie.—On dit dans un sens figuré : *démolir* un gouvernement, une monarchie, la ruiner, la détruire peu à peu, en renversant successivement les uns après les autres les appuis qui la soutiennent, les diverses parties qui en font la force.

DÉMOLITION, subst. fém., action de démolir. —Au plur., les matériaux qui restent de ce qu'on a démoli.

DÉMON, subst. mas., diable, esprit malin.

DÉMONÉTISER, v. act., ôter à un papier, à une espèce, sa valeur de monnaie. Mot nouveau et heureusement adopté.—On dit au fig., qu'un homme est *démonétisé*, c'est-à-dire qu'il a perdu sa valeur, le crédit, la considération dont il jouissait.

DÉMONOMANIE, subst. fém., maladie de ceux qui se croient possédés du démon : folie; magie.

DÉMONSTRATIF, adj. mas.; au fém., **DÉMONSTRATIVE**, qui démontre : preuve *démonstrative*; raison *démonstrative*.

DÉMONSTRATION, subst. fém., preuve évidente et convaincante : *démonstration* mathématique.

DÉMONTER, v. act., ôter la monture à un cavalier.—Il se dit aussi en parlant d'un cheval : ce cheval a *démonté* son homme. — Il signifie aussi, en parlant des machines, en mettre les rouages, les ressorts, à l'état de repos, de

manière à ce qu'elles ne continuent pas d'aller : a-t-on *démonté* le tourne-broche?

DÉMONTRER, v. act., prouver d'une manière évidente et convaincante.

DÉMUNIR, v. act., se dessaisir d'une chose : se *démunir* d'argent.

DÉMURER, v. act., ouvrir une porte ou une fenêtre qui était murée ; ôter une maçonnerie qui bouchait.

DÉNANTIR, v. act., enlever à quelqu'un ce dont il était nanti.

DÉNATIONALISER, v. act., ôter le caractère national.

DÉNATURALISER, v. act., faire perdre à une chose son caractère ou ses propriétés.

DÉNATURER, v. act., changer la nature d'une chose.—*Dénaturer* des mots, en changer l'acception. — *Dénaturer* un fait, présenter les principales circonstances d'un fait d'une manière contraire à la vérité.

DÉNÉGATEUR, subst. mas., celui qui dénie.

DÉNÉGATION, subst. fém., action par laquelle on dénie quelque chose en justice.

DÉNIAISÉ, E, part. pass. de déniaiser et adj., qui est devenu fin et rusé ; c'est un homme bien *déniaisé*.

DÉNIAISER, v. act., rendre quelqu'un moins niais.

DÉNICHER, v. act., ôter du nid : *dénicher* des oiseaux.—Oter de la niche : *dénicher* un saint, une statue.—Neut., s'évader, s'enfuir : les ennemis ont *déniché* ; il a *déniché* cette nuit.



Oiseaux qui vont dénicher.

DÉNICHEUR, subst. mas., celui qui déniche de petits oiseaux.—Fig., *dénicheur* de merles, de fauvettes; chevalier d'industrie.

DENIER, subst. mas., petite monnaie de cuivre valant la douzième partie d'un sou.

DÉNOMBREMENT, subst. mas., compte en détail : *dénombrement* des habitants, du peuple.

DÉNOMBRER, v. act., faire un dénombrement.

DÉNOMINATIF, adj. mas., il se dit d'un terme qui marque le nom propre de quelque chose. —Subst. mas. : un *dénominatif*.

DÉNOMINATION, subst. fém., nom qui est imposé à quelque personne ou chose, et qui en marque ordinairement la qualité principale.

DÉNOMMER, v. act., nommer, comprendre quelque personne ou quelque chose, dans quelque acte ou procédure.

DÉNONCER, v. act., déclarer, publier : *dénoncer* la guerre ; *dénoncer* un coupable au magistrat.

DÉNONCIATEUR, subst. mas., qui dénonce, qui accuse.

DÉNONCIATION, subst. fém., délation ; accusation portée à la police contre un inconnu : la *dénonciation* est le fait d'un infâme.

DÉNOTER, v. act., désigner, indiquer : il m'a été si bien *dénoté* que je le reconnaîtrais partout. —Faire connaître : cela *dénote* un mauvais caractère.

DÉNOUABLE, adj. des deux genres, qui peut se dénouer.

DÉNOUER, v. act., défaire un nœud. — Fig., démêler, développer. — *Dénouer* la langue à quelqu'un, le faire parler malgré lui.

DÉNOUEMENT, action de dénouer.—Heureux *dénouement*; cette pièce pèche par le *dénouement*.

DENRÉE, subst. fém., tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes et des animaux.



Denrées.

DENSE, adj. des deux genres, épais; compacte : l'eau est plus *dense* que l'air.

DENSITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est dense.

DENT, subst. fém., petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à mâcher, à mordre.

DENTÉE, subst. fém., coup de dent : le chien a donné une *dentée* au loup.

DENTELÉ, E, part. passé de *denteler*, et adj., taillé, façonné en forme de dents.

DENTELER, v. act., faire des entailles en forme de dents.

DENTELLE, subst. fém., ouvrage à mailles, de fil, de soie, qui se fait avec des fuseaux : *dentelle* d'or ou d'argent.

DENTELURE, subst. fém., chose faite ou découpée en forme de dents.

DENTIER, subst. mas., rang de dents.

DENTIFRICE, subst. mas., substance propre à

frotter et à nettoyer les dents.—Il est aussi adj. des deux genres : remède *dentifrice*, poudre *dentifrice*.

DENTISTE, subst. et adj. mas., chirurgien qui s'occupe de ce qui concerne les dents.

DENTITION, subst. fém., sortie naturelle des dents.

DENTURE, subst. fém., ordre dans lequel les dents sont rangées.

DÉNUEMENT, subst. mas., dépouillement, privation, misère.

DÉNUER, v. act., dégarnir, dépouiller, priver.

DÉPAREILLER, v. act., séparer deux choses pareilles; ôter le pareil.

DÉPARER, v. act., ôter ce qui pare : *déparer* un autel.—Rendre moins agréable : ce défaut *dépare* ses bonnes qualités.

DÉPARIER, v. act., ôter l'une des deux choses qui font une paire : *déparier* des gants, des souliers.

DÉPARLER, v. neut., cesser de parler : quel rude causeur! il ne *déparle* pas.

DÉPARTEMENT, subst. mas., partie du royaume de France, administrée par un préfet.

DÉPARTEMENTAL, E, adj., qui a rapport au département : administration *départementale*.

DÉPASSER, v. act., retirer un ruban, un cordon, qu'on avait passé dans un œillet, dans une ganse.— Passer au-delà : ce vaisseau *dépassa* bientôt le nôtre.

DÉPAVER, v. act., ôter le pavé. Il ne se dit point du pavé qu'on ôte, mais des lieux d'où on l'ôte.

DÉPAYSER, v. act., tirer quelqu'un de son pays, et, par extension, d'un lieu où il a du crédit, ou des habitudes.

DÉPECER, v. act., mettre en pièces, en morceaux.

DÉPECEUR, subst. mas., qui sait dépecer.

DÉPÊCHE, subst. fém., lettre sur les affaires publiques : il a reçu une *dépêche* ou ses *dépêches*.



Porteur de dépêches.

DÉPÊCHER, v. act., en parlant des choses, expédier, hâter, faire promptement : il faut *dépêcher* cet ouvrage. On a dit dans le langage fam. : *dépêchons, dépêchez*

DÉPENDANCE, subst. fém., sujétion, subordination : les enfants sont dans la *dépendance* de leur père.

DÉPENDANT, E, adj., qui dépend.

DÉPENDRE, v. act., ôter une chose qui est pendue ou attachée à quelque croc ou crampon

DÉPENSE, subst. fém., argent qu'on emploie à quoi que ce puisse être.

DÉPENSER, v. act., employer de l'argent à quelque chose; neutre : *dépenser* en habits, en bijoux.

DÉPENSIER, adj. et subst. mas., personne qui aime à dépenser.

DÉPÉRIR, v. neut., diminuer, se ruiner, devenir plus faible.

DÉPÉRISSEMENT, subst. mas., état d'une chose qui commence à diminuer.

DÉPERSUADER, v. act., détruire la persuasion où l'on est de quelque chose.

DÉPÊTRER, v. act., se dit au propre des pieds quand ils sont embarrassés : *dépêtrer* un cheval qui s'est embarrassé dans ses traits. — *se* **DÉPÊTRER**, v. pron., se défaire, se débarrasser : se *dépêtrer* d'un importun.

DÉPEUPLEMENT, subst. mas., action par laquelle on dépeuple. — État d'un pays dépeuplé.

DÉPEUPLER, v. act., dégarnir un pays d'habitants.

DÉPIQUER, v. act., ôter la pique, la herse. —*se* **DÉPIQUER**, v. pron., cesser d'être fâché.

DÉPISTER, v. act., découvrir la trace, les pistes d'un animal qu'on chasse : *dépister* le gibier, un lièvre.

DÉPIT, subst. mas., mouvement mêlé de colère et qui dure peu : écrire en *dépit* du bon sens, fort mal.

DÉPITER, v. act., causer du dépit, du chagrin à quelqu'un : cette perte l'a *dépité*.

DÉPLACEMENT, subst. mas., action de déplacer ou de se déplacer.

DÉPLACER, v. act., ôter une chose de sa place. —Oter à quelqu'un son emploi.

DÉPLAIRE, v. neut., ne plaire pas, être désagréable : il m'a *déplu* à la première vue.

DÉPLAISANT, E, adj., qui déplaît, qui chagrine; désagréable : figure *déplaisante*.

DÉPLAISIR, subst. mas., chagrin, douleur d'esprit, affliction.—Mécontentement.

DÉPLANTER, v. act., arracher une chose plantée pour la planter ailleurs.

DÉPLIER, v. act., étendre une chose qui était pliée : *déplier* du linge, *déplier* une serviette.

DÉPLISSER, v. act., ôter les plis : *déplisser* une jupe.

DÉPLORABLE, adj. des deux genres, qui est à déplorer : un état *déplorable*.

DÉPLORABLEMENT, adv., d'une manière tragique et déplorable. — Il exprime aussi une sorte de pitié, accompagnée de mépris et d'improbation : il écrit, il chante *déplorablement*

DÉPLORER, v. act., plaindre fort, avoir pitié

DÉPLOYER, v. act., étendre, déplier : *déployer* ses ailes; marcher enseignes *déployées*.—Faire parade : *déployer* son éloquence.

DÉPLUMER, v. act., ôter les plumes.



Déplumer un coq.

DÉPOPULARISER, v. act., mot nouveau qui signifie faire perdre l'affection du peuple : sa participation aux affaires le *dépopularise* tous les jours.

DÉPOPULATION, subst. fém., état d'un pays dépeuplé ou qui se dépeuple.

DÉPORTATION, subst. fém., sorte de bannissement.

DÉPORTER, v. act., bannir dans un lieu éloigné.

DÉPOSANT, E, adj., qui dépose et affirme devant le juge.

DÉPOSER, v. act., poser une chose que l'on portait : il commença par *déposer* son fardeau. —Fig. et dans un sens analogue, se dépouiller : il aimait à *déposer* sa grandeur.

DÉPOSITAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui à qui l'on a confié un dépôt; celui à qui l'on découvre son cœur : il est *dépositaire* de tous mes secrets.

DÉPOSITION, subst. fém., ce qu'un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER, v. act., ôter à quelqu'un ce qu'il possède.

DÉPOSSESSION, subst. fém., action par laquelle on dépossède.

DÉPOSTER, v. act., chasser d'un poste.

DÉPÔT, subst. mas., tout ce qu'on met entre les mains de quelqu'un pour qu'il le garde : avoir, retirer, rendre, nier un *dépôt*.

DÉPOTER, v. act., ôter une plante d'un pot.

DÉPOUDRER, v. act., ôter la poudre, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque.

DÉPOUILLE, subst. fém., la peau de certains animaux.—Il se dit par extension de ce qu'on enlève à l'ennemi : il a remporté de riches et glorieuses dépouilles.

DÉPOUILLER, v. act. déshabiller, ôter les habits à quelqu'un. — Oter la peau à un lièvre, à un lapin.

DÉPOURVOIR, v. act., dégarnir une ville des vivres nécessaires. — *se* DÉPOURVOIR, se priver, se dégarnir de... : se *dépourvoir* de son argent.

DÉPRAVER, v. act., corrompre, pervertir : la lecture des mauvais livres *déprave* le goût et l'esprit; les mauvaises habitudes *dépravent* le cœur.



Robert Macaire est un homme dépravé.

DÉPRÉCIATEUR, subst. mas., celui qui déprécie.

DÉPRÉCIER, v. act., mettre une personne, une chose au-dessous de son prix : vous *dépréciez* vous-même votre marchandise.

DÉPRÉDATION, subst. fém., vol, ruine, pillage fait avec dégât.

DÉPRIER, v. act., envoyer s'excuser auprès des personnes qu'on avait invitées.

DEPUIS, adv. de temps; qu'est-il arrivé *depuis?*

DÉPUTATION, subst. fém., envoi d'un ou de plusieurs députés : on résolut de lui envoyer une *députation*.

DÉPUTÉ, subst. mas., celui qui est *député*, envoyé par une nation, un prince, pour remplir une mission quelconque.

DÉRACINER, v. act., arracher de terre un arbre, une plante avec les racines qui les y attachaient.

DÉRAISON, subst. fém., défaut de raison, manière déraisonnable de penser et d'agir : ce que vous dites est le comble de la *déraison*.

DÉRAISONNABLE, adj. des deux genres, qui n'est pas raisonnable : cet homme est tout-à-fait *déraisonnable*.

DÉRAISONNER, v. neut., tenir des discours dénués de raison : le pauvre homme commence à *déraisonner*.

DÉRANGER, v. act., ôter de son rang, de sa place : *déranger* des livres, des meubles. — Dans le même sens, il s'applique aux personnes : vous allez *déranger* ces dames.

DÉRÉGLER, v. act., troubler, mettre dans le désordre : son arrivée ici nous a tous *déréglés*.

DÉRIDER, v. act., ôter les rides. — Au fig., réjouir, rendre plus gai, donner un air moins grave.

DÉRISION, subst. fém., moquerie : c'est sans doute par *dérision* qu'on en a fait un général.

DÉRISOIRE, adj. des deux genres, qui tient de la dérision : proposition *dérisoire*.

DÉRIVER, v. act., s'écarter de la route qu'on doit tenir en mer : il fallut laisser *dériver* le bâtiment. — S'éloigner du bord, du rivage.

DERNIER, subst. et adj. mas., celui qui est après tous les autres.—Ne vouloir jamais avoir le *dernier*.

DERNIÈREMENT, adv., il n'y a pas longtemps, depuis peu.

DÉROBER, v. act., voler, prendre en cachette ce qui appartient à autrui : *dérober* une bourse, un manteau ; ce domestique a *dérobé* ses maîtres.



Dérober. — Voler.

DÉROGER, v. neut., faire une chose qui fait déchoir de la noblesse d'après les lois du pays. —Par extension, il signifie s'abaisser, descendre de son rang : en agissant ainsi, vous avez *dérogé* à votre caractère.

DÉROIDIR, v. act., ôter la roideur : *déroidir* du linge.

DÉROUILLER, v. act., ôter la rouille : *dérouiller* ses armes.—Au fig., rendre moins grossier : il a besoin que la société le *dérouille* un peu.

DÉROULER, v. act., étendre ce qui était roulé : *dérouler* une étoffe, une estampe.

DÉROUTE, subst. fém., fuite de troupes qui ont été défaites. — Au fig., trouble, confusion : mettre quelqu'un en *déroute* dans une dispute.

DÉROUTER, v. act., tirer quelqu'un de sa route, le faire égarer. — Fig. : cet événement m'a tout-à-fait *dérouté*.

DERRIÈRE, prép., mot opposé à devant : *derrière* la porte. — Fig., porte de *derrière*, faux-fuyant : il est dangereux de traiter avec cet homme, il a toujours une porte de *derrière*.

DERVICHE, subst. mas., religieux, moine turc.

DES, contraction de la préposition *de* et de l'article pluriel *les* : la folie *des* hommes.

DÈS, prép., depuis : ils se lièrent *dès* l'enfance. — Pour désigner un temps fixe et prochain dans l'avenir : j'y travaillerai *dès* demain, *dès* la semaine prochaine. — Puisque : *dès* que vous le prenez sur ce ton ; *dès* que cela n'est pas possible, n'en parlons plus.

DÉSABUSER, v. act., détromper, faire connaître à quelqu'un son erreur : il a fallu bien peu de chose pour le *désabuser*.

DÉSACCORD, subst. mas., état d'un instrument qui n'est pas d'accord. — Désunion des esprits et des sentiments.



Désaccord.

DÉSACCORDER, v. act., détruire l'accord d'un instrument.

DÉSACCOUTUMER, v. act., faire perdre la coutume, l'habitude qu'on avait contractée de quelque chose. — *se* DÉSACCOUTUMER : il s'est *désaccoutumé* du jeu.

DÉSAFFECTIONNER, v. act., ôter, faire perdre l'affection.

DÉSAGRÉABLE, adj. des deux genres, qui déplaît, qui n'est pas agréable.

DÉSAGRÉABLEMENT, adv., d'une manière désagréable.

DÉSAGRÉMENT, subst. mas., chose désagréable, sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût.

DÉSALTÉRER, v. act., ôter, apaiser la soif.

DÉSAPPOINTEMENT, subst. mas., manquement de parole.—Contre-temps.

DÉSAPPRENDRE, v. act., oublier ce qu'on avait appris : cet enfant a *désappris* tout ce qu'il savait.

DÉSAPPROUVER, v. act., ne pas approuver; blâmer : il a *désapprouvé* ma conduite dans cette affaire.

DÉSARÇONNER, v. act., mettre hors des arçons.

DÉSARGENTER, v. act., ôter l'argent de dessus une chose argentée.—Au fig., *désargenter* quelqu'un, le dégarnir d'argent.

DÉSARMEMENT, subst. mas., action de désarmer des soldats, des vaisseaux.

DÉSARMER, v. act., ôter les armes, l'armure à quelqu'un : son écuyer le *désarma*. — Au fig., apaiser la colère, adoucir le ressentiment.

DÉSARROI, subst. mas., renversement de fortune, désordre dans les affaires : ses affaires sont en *désarroi*, dans le plus grand *désarroi*.

DÉSASSORTIMENT, subst. mas., action de désassortir.

DÉSASSORTIR, v. act., ôter ou déplacer les choses assorties.

DÉSASTRE, subst. mas., accident funeste, malheur : le débordement de la Loire a causé de grands *désastres* cette année.

DÉSASTREUX, adj. mas., funeste, malheureux : cette mort *désastreuse* nous a plongés dans la douleur.

DÉSAVANTAGE, subst. mas., infériorité en quelque genre que ce soit. Il se dit des personnes et des choses : prendre quelqu'un à son *désavantage*; le *désavantage* du poste, des armes, du vent.

DÉSAVANTAGER, v. act., ôter à quelqu'un l'avantage qu'il devait avoir.

DÉSAVANTAGEUX, adj. mas., qui cause ou qui peut causer du désavantage, du préjudice, du dommage : une affaire, une démarche *désavantageuse*.

DÉSAVEU, subst. mas., l'action ou l'acte par lequel on désavoue, c'est un *désaveu* formel; vous n'obtiendrez jamais de lui un *désaveu* honteux de ce qu'il a dit.

DÉSAVEUGLER, v. act., détromper d'une erreur, guérir d'une passion qui aveuglait.

DÉSAVOUER, v. act., nier d'avoir dit ou fait quelque chose : vous l'avez dit, vous ne pouvez pas le *désavouer*.

DESCELLER, v. act., détacher ce qui est scellé en plâtre. — Oter le sceau d'un acte ou d'un titre.

DESCENDANT, E, subst., qui descend, qui tire son origine d'une personne, d'une famille; postérité : les *descendants* d'Abraham, de Henri IV.

DESCENDRE, v. act., transporter en bas : *descendre* du vin à la cave; *descendre* un homme de cheval.



A ce jeu, l'on descend plus vite qu'on ne monte.

DESCENTE, subst. fém., action de descendre. —Penchant par lequel on descend : nous trouverons par là une *descente*.

DESCRIPTEUR, subst. mas., celui qui a écrit une description.

DESCRIPTIF, adj. mas., genre *descriptif*, poëme *descriptif*.

DESCRIPTION, subst. fém., discours par lequel on décrit, on dépeint : *description* d'un palais, d'une maison, d'un jardin.

DÉSEMBARRASSER, v. act., ôter l'embarras, se débarrasser.

DÉSEMBOURBER, v. act., tirer hors de la bourbe.

DÉSEMBOURRER, v. act., tirer, ôter la bourre.

DÉSEMMANCHER, v. act., ôter le manche de quelque instrument.

DÉSEMPARER, v. act., quitter, abandonner.

DÉSEMPLIR, v. act., vider en partie, rendre moins plein : il faut *désemplir* ce coffre, ce tonneau.

DÉSEMPOISONNER, v. act., garantir de l'effet du poison, détruire son effet.

DÉSEMPRISONNER, v. act., faire sortir de prison quelqu'un qu'on y avait fait mettre.

DÉSENCHAÎNER, v. act., ôter les chaînes.

DÉSENCOMBRER, v. act., dégager, ôter les encombres, les empêchements.

DÉSENFLER, v. act., ôter l'enflure. — Neut., cesser d'être enflé : son genou commence à *désenfler*.

DÉSENFLURE, subst. fém., cessation, dissipation d'enflure.

DÉSENGAGER, v. act., désenrôler.

DÉSENNUYER, v. act., chasser, dissiper l'ennui : rien ne pouvait me *désennuyer*.



Jack va peindre pour se désennuyer.

DÉSENRAYER, v. act., ôter la corde ou la chaîne qui empêche une roue de tourner.

DÉSENRHUMER, v. act., ôter, chasser le rhume.

DÉSENRÔLER, v. act., ôter un soldat du rôle, lui donner son congé.

DÉSENROUER, v. act., ôter l'enrouement.

DÉSENSORCELER, v. act., délivrer, guérir de l'ensorcellement.

DÉSENTORTILLER, v. act., dévider; défaire ce qui est entortillé.

DÉSERT, subst. mas., lieu désert et inhabité : le lendemain nous entrâmes dans le *désert*.

DÉSERTER, v. act., abandonner un lieu : la peste, en 1720, fit déserter Marseille. Il se dit plus particulièrement des soldats : *déserter* l'armée; ce soldat a *déserté*.

DÉSERTEUR, subst. mas., soldat qui déserte, qui quitte le service sans congé.

DÉSERTION, subst. fém., abandonnement du service par un soldat qui part sans congé : la *désertion* s'est mise dans les rangs.

DÉSESPÉRANT, E, adj., qui jette dans le désespoir : cette pensée est *désespérante*. — Par extension, décourageant : vous êtes *désespérant*.

DÉSESPÉRER, v. neut., perdre l'espérance : je *désespère* de réussir.

DÉSESPOIR, subst. mas., perte de toute espérance : le *désespoir* de réussir m'en a détourné. —Abattement de l'âme : ce malheur me plongea dans le *désespoir*.

DÉSHABILLÉ, subst. mas., habillement dont les femmes se servent pour garder la chambre.

DÉSHABILLER, v. act., ôter les habits : je me suis fait *déshabiller* en rentrant.

DÉSHARMONIER, v. act., ôter, troubler l'harmonie des choses, des opinions.

DÉSHARNACHER, v. act., ôter le harnais.

DÉSHÉRITER, v. act., priver de la succession.

DÉSHONNÊTE, adj. des deux genres, qui est contre la pudeur, la bienséance.

DÉSHONNEUR, subst. mas., honte, avilissement, infamie : il a mis le comble à son *déshonneur*.

DÉSHONORANT, E, adj., qui déshonore : action, conduite *déshonorante*.

DÉSHONORER, v. act., perdre quelqu'un d'honneur et de réputation. — *Déshonorer* sa famille.

DÉSIGNER, v. act., dénoter. — Etre le signe, l'annonce de quelque chose : ce vent-là *désigne* de la pluie.

DÉSINTÉRESSEMENT, subst. mas., détachement de son propre intérêt : parfait *désintéressement*.

DÉSINVITER, v. act., révoquer une invitation.

DÉSIR, subst. mas., souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas.

DÉSIRER, v. act., souhaiter, avoir envie : *désirer* des richesses, le pouvoir, la santé.

DÉSIREUX, adj. mas., qui souhaite, qui désire avec ardeur : *désireux* de gloire, d'honneurs.

DÉSISTER (*se*), v. pron., renoncer à...; abandonner une entreprise : se *désister* de ses poursuites.

désobéir, v. neut., ne pas obéir.

désobéissance, subst. fém., défaut d'obéissance ; action de désobéir : il persiste dans sa *désobéissance*.



Enfant désobéissant.

désobliger, v. act., rendre un mauvais office, faire quelque déplaisir à.....

désolant, e, adj. Il ne se dit guère que des choses : j'ai appris une nouvelle *désolante ;* voilà qui est *désolant*.

désolation, subst. fém., affliction, douleur extrême : c'est une *désolation* générale.

désoler, v. act., causer une grande affliction : ce nouveau malheur le *désole*; la conduite de son fils l'a toujours *désolé*.

désordonner, v. act., troubler l'ordre.

désordre, subst. mas., manque d'ordre, dérangement, confusion : sa présence a mis le *désordre* dans l'assemblée.

désorganisation, subst. fém., action de désorganiser.

désorganiser, v. act., troubler l'ordre.

despote, subst. mas., souverain qui gouverne arbitrairement. Titre qu'on donne aux princes de Servie et de Valachie.—Au fig. : cette femme est un *despote ;* on fait un petit *despote* de cet enfant.

despotique, adj. des deux genres, absolu et arbitraire : gouvernement, état *despotique*.

despotisme, subst. mas., autorité absolue ou arbitraire.

dessaisir, v. act., relâcher une chose qu'on a en sa possession, dont on était saisi.

dessangler, v. act., défaire les sangles, lâcher les sangles.

desséchement, subst. mas., action de dessécher.—Il se dit aussi du corps humain : il est tombé dans un *desséchement* qui fait craindre pour sa vie.

dessécher, v. act., rendre sec : *dessécher* des fleurs pour les conserver : le vent a *desséché* les feuilles de ces arbres.

desseller, v. act., ôter la selle de dessus le dos d'une bête de somme.

desserrer, v. act., relâcher une chose trop serrée. — Fig. : ne pas *desserrer* les dents.

dessert, subst. mas., le fruit et tout ce qu'on a coutume de servir sur la table avec le fruit.



Dessert.

desserte, subst. fém., les viandes, les mets qu'on a ôtés de dessus la table.

desservant, subst. mas., prêtre qui dessert une église.

desservir, v. act., faire le service, les fonctions d'une cure ou de tout autre bénéfice. — Oter, lever les plats de dessus la table après le repas.

dessiller, v. act., ouvrir les paupières, les yeux : il était si endormi qu'il ne pouvait *dessiller* les yeux.

dessin, subst. mas., plan, projet d'un ouvrage qu'on veut faire.—Représentation d'une ou plusieurs figures. L'art qui enseigne à faire ces sortes de représentations.

dessinateur, subst. mas., celui qui dessine.

dessiner, v. act., tracer le premier trait d'une figure.—*Dessiner* d'après nature.

dessouder, v. act., disjoindre des parties qui étaient soudées, en en faisant fondre la soudure.

dessoufrer, v. act., enlever le soufre surabondant du charbon minéral.

dessous, subst. mas., la partie inférieure de quelque chose : le *dessous* d'une table, d'une étoffe.

destination, subst. fém., lieu où l'on se rend pour exercer un emploi ou pour remplir une mission : partir pour sa *destination*.

destinatoire, adj. des deux genres, qui assigne l'emploi, l'usage d'une chose : disposition *destinatoire*.

destinée, subst. fém. : ma *destinée* doit s'accomplir ; soumettons-nous à la *destinée*.

destiner, v. act., disposer de quelque chose dans son esprit : il a *destiné* cet argent aux pauvres.—Préparer, réserver : je sais ce qu'il me *destine*.

destituer, v. act., priver quelqu'un d'une charge, d'un emploi.

destitution, subst. fém., privation d'une charge, d'un emploi.

DESTRUCTEUR, subst. mas., celui qui détruit. —On dit aussi adj. : génie *destructeur*.

DESTRUCTION, subst. fém., ruine totale.

DÉSUNION, subst. fém., disjonction, séparation des parties qui composent un tout : la *désunion* des planches. — Division, mésintelligence : prenez-garde que la *désunion* ne se mette dans la famille.

DÉSUNIR, v. act., disjoindre, démembrer, *désunir* un fief d'une terre.

DÉTACHER, v. act., séparer d'une chose ce qui y était attaché : *détacher* un chien, un tableau, etc.

DÉTAIL, subst. mas., en parlant des marchandises : vendre, débiter en *détail*; par partie.

DÉTAILLER, v. act., couper en pièce, vendre en détail à la boucherie : *détailler* un bœuf, un mouton.

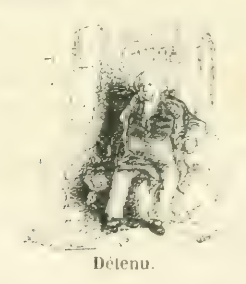
DÉTALER, v. act., ôter l'étalage, serrer la marchandise qu'on avait étalée.

DÉTENDRE, v. act., détacher ce qui était tendu : *détendre* une tapisserie, un lit; *détendre* une chambre, un appartement.

DÉTENTE, subst. fém., petit morceau de fer sur lequel on met le doigt pour tirer un fusil ou un pistolet.

DÉTENTION, subst. fém., captivité, prison : une longue *détention* sans jugement est une horrible injustice.

DÉTENU, E, part. pass. de détenir, et adj. : retenu injustement.



Détenu.

DÉTÉRIORATION, subst. fém., action par laquelle une chose est détériorée; état d'une chose détériorée : nous sommes responsables des *détériorations* qui se sont faites chez nous; cette terre est dans un déplorable état de *détérioration*.

DÉTÉRIORER, v. act., dégrader, gâter : *détériorer* des marchandises, une maison; *détériorer* sa position.

DÉTERMINATION, subst. fém., résolution qu'on prend après avoir balancé entre plusieurs partis : avez-vous enfin pris une *détermination*?

DÉTERMINER, v. act., décider, fixer. — Faire résoudre : il voulait rester, je l'ai *déterminé* à partir.

DÉTERRER, v. act., tirer de terre une chose qui y était enfoncée, et particulièrement une personne enterrée, l'exhumer.—Découvrir une chose cachée : je ne sais où il *déterre* tant de vieux livres.

DÉTESTABLE, adj. des deux genres, qui mérite d'être détesté : crimes, principes, projets *détestables*.—Par exagération, très-mauvais : vers *détestables*; vin *détestable*.

DÉTESTER, v. act., avoir en horreur.—On dit par exagération : *détester* l'hiver; je *déteste* les manières de cet homme.

DÉTIRER, v. act., étendre une chose en la *tirant*, pour la rendre unie et lisse.

DÉTISER, v. act., ôter les *tisons* du feu, éteindre et couvrir le feu.

DÉTONNATION, subst. fém., inflammation violente et subite, accompagnée de bruit, comme celle de la poudre, du canon.

DÉTONNER, v. neut., s'enflammer subitement et avec bruit.

DÉTORDRE, v. act., déplier ce qui était tordu.

DÉTORTILLER, v. act., défaire une chose tortillée.

DÉTOUR, subst. mas., sinuosité : les *détours* d'une rivière.—Chemin qui éloigne de la route que l'on tient : vous serez obligé de faire un grand *détour* pour éviter les embarras.



La route fait un détour au pied du rocher.

DÉTOURNER, v. act., tourner ailleurs; éloigner : *détourner* quelqu'un de son chemin; *détourner* le cours de l'eau; *détourner* la vue.— Soustraire frauduleusement : *détourner* les effets, les papiers d'une succession.

DÉTRAQUER, v. act., dérégler une machine, une horloge, une montre.

DÉTREMPE, subst. fém., manière de peindre : une peinture faite en *détrempe*; ces murs sont peints à la *détrempe*.

DÉTRESSE, subst. fém., affliction, peine d'esprit : être plongé dans la *détresse*; cette famille est dans une extrême *détresse*.

DÉTRIMENT, subst. mas., dommage, perte : c'est souvent au *détriment* de l'honneur que l'on acquiert des richesses.

DÉTROIT, subst. mas., bras de mer resserré des deux côtés par les terres : le *détroit* de Gibraltar. — Passage étroit et difficile par les montagnes : le *détroit* des Thermopyles.

DÉTROMPER, v. act., désabuser, tirer d'erreur : je m'étais toujours fié à lui, mais on m'a *détrompé* sur son compte.

DÉTROUSSER, v. act., défaire, détacher ce qui était troussé : *détrousser* sa robe, son manteau. —Au fig., voler avec violence dans la rue, sur un grand chemin : *détrousser* les passants.

DÉTRUIRE, v. act., abattre, ruiner.

DETTE, subst. fém., ce que l'on doit : contracter, faire des *dettes*; être accablé, abymé de *dettes*; avoir des *dettes* par-dessus la tête, plus qu'on ne peut en payer.

DEUIL, subst. mas., chagrin, affliction : ce désastre a plongé dans le *deuil* une foule de familles.

DEUX, subst. et adj. mas., nombre double de l'unité. — Chiffre qui représente le nombre *deux*.—On dit fam., de quelque chose qui est évident, incontestable : cela est clair comme *deux* et *deux* font quatre.



Deux cygnes.

DEVANCER, v. act., gagner le devant, arriver avant un autre : il a commencé plus tard, mais il a promptement *devancé* ses rivaux.

DEVANCIER, subst. mas., celui qui a précédé un autre : suivons l'exemple de nos *devanciers*.

DEVANT, prép. de lieu, vis-à-vis, en présence : mettez cela devant le feu. — **PAR-DEVANT**, loc. adv. : recevoir un coup *par-devant*.—**AU-DEVANT**, prép. : aller *au-devant* de quelqu'un, aller à sa rencontre.

DEVANTURE, subst. fém., la boiserie extérieure d'une boutique.

DÉVASTATEUR, subst. et adj. mas., qui dévaste.

DÉVASTATION, subst. fém., désolation, ruine d'un pays.

DÉVASTER, v. act., ruiner, désoler, saccager un pays.

DÉVELOPPEMENT, subst. mas., l'action de développer : le *développement* du corps, de l'esprit; le *développement* d'une pièce d'étoffe.

DÉVELOPPER, v. act., ôter l'enveloppe, défaire une chose enveloppée : *développer* une étoffe, du drap, une tapisserie, un paquet de linge.

DEVENIR, v. neut.; il se conjugue sur *venir*. Commencer à être ce qu'on n'était pas : *devenir* savant, sage, etc.

DÉVERROUILLER, v. act., ôter le verrou.

DÉVERSER, v. neut., pencher, incliner.

DÉVÊTIR, ôter quelques-uns de ses *vêtements*, se dépouiller : il est dangereux de se *dévêtir* trop tôt à la fin de l'hiver.

DÉVIATION, subst. fém., changement de direction : la *déviation* de la colonne vertébrale.

DÉVIDER, v. act., mettre le fil ou la soie en peloton ou en écheveau.

DÉVIDOIR, subst. mas., instrument propre à dévider.

DÉVIER, v. neut., se détourner ou être détourné de la route qu'on avait prise.—Fig. : il n'a jamais *dévié* des principes de la justice.

DEVIN, subst. mas.; au fém. **DEVINERESSE**, celui ou celle qui *devine*; qui fait profession de découvrir les choses cachées, ou, dans un sens moins positif, de prédire les choses à venir.

DEVINER, v. act., prédire l'avenir.—Plus ordinairement, juger par conjecture : il a *deviné* ma pensée; et neut. : *devinez* d'où je viens.

DÉVISAGER, v. act., défigurer le visage en égratignant. — Au fig. : *dévisager* quelqu'un, l'examiner attentivement.

DEVISE, subst. fém., se dit en général des chiffres, des rébus, des sentences de peu de mots et des proverbes.

DÉVISSER, v. act., défaire, ôter les *vis* qui servent à retenir, à fixer une chose : cet outil sert à *dévisser*. Il faut *dévisser* la serrure. — Retirer, séparer une chose d'une autre à laquelle elle s'adapte à *vis* : *dévisser* le bouchon d'argent d'un flacon de cristal.

DÉVOILER, v. act., ôter le voile ou toute autre chose qui cachait un objet : *dévoiler* un tableau, une statue. — Au fig., découvrir ce qui était caché : *dévoiler* un secret, une intrigue, un mystère.

DEVOIR, subst. mas., ce à quoi on est obligé par la loi, l'honnêteté, la bienséance, etc. : s'acquitter de son *devoir*; satisfaire, manquer à son *devoir*.

DEVOIR, v. act., être engagé à payer, à donner quelque chose, soit en argent, soit en den-

rées, etc. : il *doit* plus qu'il n'a vaillant : je *dois* encore une forte somme.

DÉVORANT, E, adj., qui dévore : lion *dévorant*.

DÉVORER, v. act., se dit, au propre, des bêtes féroces qui déchirent leur proie avec les dents.



Lion qui va dévorer un homme.

DÉVOT, E, adj. et subst., qui a de la piété, de la dévotion.

DÉVOTION, subst. fém., piété envers Dieu, la Sainte-Vierge et les saints.

DÉVOUEMENT, subst. mas., abandonnement entier aux volontés d'un autre. On le dit aussi, par politesse, à la fin d'une lettre, etc.

DÉVOUER, v. act., donner sans réserve. Il se dit encore dans le sens de sacrifier. — *se* DÉVOUER, v. pron. : c'est en me *dévouant* pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière.

DEXTÉRITÉ, subst. fém., adresse des mains ; ou fig., de l'esprit. — DEXTÉRITÉ, ADRESSE, HABILETÉ.

DIABLE, subst. mas., un des anges rebelles que Dieu chassa du paradis.

DIABLERIE, subst. fém., sortilége, maléfice.

DIABLOTIN, subst. mas., petit diable.

DIABOLIQUE, adj. des deux genres, qui vient du diable.—Fig., extrêmement méchant.

DIADÈME, subst. mas., sorte de bandeau, marque de la royauté : ceindre le *diadème*.

DIALOGUE, subst. mas., entretien de deux ou de plusieurs personnes.

DIALOGUER, v. act., faire parler entre eux plusieurs personnages. On ne l'emploie qu'au passif : cette scène est bien *dialoguée*.

DIAMANT, subst. mas., pierre précieuse.

DIAMÉTRALEMENT, adv., opposé, directement opposé.

DIAPASON, subst. mas., étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut.

DIAPHANE, adj. des deux genres, transparent.

DIATRIBE, subst. fém., critique amère et violente.

DIATRIBER, v. act., écrire, lancer des diatribes.

DICTATEUR, subst. mas., souverain absolu.

DICTATORAT, subst. mas., temps pendant lequel on exerce la dictature.

DICTATORIAL, E, adj.; de dictateur ; souverain, absolu : autorité *dictatoriale*.

DICTATURE, subst. fém., dignité de dictateur.

DICTER, v. act., prononcer mot à mot ce qu'un autre écrit en même temps. — Fig., prescrire : *dicter* des lois.

DICTION, subst. fém., élocution, partie du style qui regarde le choix des paroles ou des mots.

DICTIONNAIRE, subst. mas., livre qui contient les mots d'une langue, d'un art, d'une science, par ordre alphabétique.

DICTON, subst. mas. On ne le dit qu'en plaisantant : c'est un vieux *dicton*.—Raillerie, mot piquant.

DIÈTE, subst. fém., régime de vie qui règle le boire et le manger. — Abstinence totale de manger. —Assemblée des états en Allemagne, en Pologne, en Suède.

DIEU, subst. mas., le premier et souverain Être, qui n'a ni commencement ni fin.



Mercure est le dieu du commerce.

DIFFAMATEUR, subst. mas. ; au fém., DIFFA-

MATRICE, celui, celle qui diffame, qui décrie, qui calomnie.

DIFFAMATION, subst. fém., action par laquelle on diffame; ses effets.

DIFFAMATOIRE, adj. des deux genres, qui diffame; diffamant. Il se dit surtout des écrits : libelle *diffamatoire*.

DIFFAMER, v. act., décrier, déshonorer, calomnier, noircir la réputation de...

DIFFÉRENCE, subst. fém., distinction, diversité, dissemblance; faire la *différence* d'une chose, c'est en faire la distinction.

DIFFÉRENCIER, v. act., distinguer, mettre la différence entre... ; marquer la différence de...

DIFFÉRENT et **DIFFÉREND**, subst. mas., débat, contestation.—Il signifie aussi : la chose contestée : partager un *différend* par la moitié.

DIFFÉRENT, E, adj., distingué, divers; qui diffère d'un autre.

DIFFÉRER, v. act., retarder, remettre à un autre temps : *différer* une affaire, un paiement.

DIFFICILE, adj. des deux genres, pénible; plein de difficultés; malaisé.—Temps *difficiles*, temps de désordre, de guerre, de trouble, etc. : ce mot est *difficile* à prononcer.—On dit : un homme *difficile* à vivre, c'est-à-dire avec lequel il est *difficile* de vivre.

DIFFICILEMENT, adv., avec difficulté, avec peine.

DIFFICULTÉ, subst. fém., ce qui rend une chose difficile, ce qu'il y a de difficile en quelque chose.

DIFFORME, adj. des deux genres, laid, défiguré, qui choque la vue : visage *difforme*, bâtiment *difforme*.

DIFFORMITÉ subst. fém., défaut dans la figure ou dans les proportions.

DIFFUS, E, adj., long dans ses discours; prolixe : le style de nos avocats est *diffus*.

DIGÉRER, v. act., faire la digestion.

DIGESTIF, adj. mas.; au fém., **DIGESTIVE**, qui a la vertu de faire digérer.—Il est aussi subst. mas. : un bon *digestif*.

DIGESTION, subst. fém., coction des viandes par la chaleur de l'estomac. — Action et manière de digérer les matières dans les opérations chimiques.



Faire digestion. Daumier

DIGNE, adj. des deux genres, qui mérite : *digne* de louanges, *digne* de mépris.

DIGNEMENT, adv., selon ce qu'on mérite. Il ne se dit que du bien : *dignement* récompensé.

DIGNITÉ, subst. fém., mérite, importance.—Noblesse, gravité dans la manière de parler et d'agir. — Elévation, distinction éminente.—Charge, office considérable.

DIGRESSION, subst. fém., ce qui est, dans un discours, dans un écrit, hors du sujet principal : faire une *digression;* cette *digression* est déplacée.

DIGUE, subst. fém., amas de terre, de pierres, de bois, etc., pour servir de rempart contre l'eau, et principalement contre les flots de la mer.

DILAPIDATEUR, subst. mas.; au fém., **DILAPIDATRICE**, qui dilapide, qui dépense follement.

DILAPIDATION, subst. fém., dépense folle et désordonnée.

DILAPIDER, v. act., dépenser follement et avec désordre.

DILATATION, subst. fém., action de dilater.

DILATER, v. act., élargir, étendre.

DILIGENCE, subst. fém., activité, promptitude à faire quelque chose. — Voiture publique pour voyager, qui va plus vite que les autres.

DILIGENT, E, adj., prompt à faire les choses, expéditif.

DILUVIEN, adj. mas.; au fém., **DILUVIENNE**, qui a rapport au déluge : les eaux *diluviennes* s'élevaient au sommet des montagnes.

DIMANCHE, subst. mas., premier jour de la semaine, que l'Eglise catholique a ordonné de sanctifier.

DIMENSION, subst. fém., l'étendue d'un corps : tous les corps ont trois *dimensions*, la longueur la largeur, et la profondeur ou épaisseur.

DIMINUER, v. act., amoindrir, rendre plus menu, plus petit.

DIMINUTIF, subst. mas., qui diminue. Il a en grammaire le même sens que l'adjectif : herbette est un *diminutif* d'herbe.

DIMINUTIF, adj. mas.; au fém., **DIMINUTIVE**, qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est dérivé : fillette est une expression *diminutive* de fille.

DIMINUTION, subst. fém., amoindrissement, retranchement d'une partie de quelque chose.

DINDE, subst. fém., poule d'Inde. — Fig. et fam., on appelle une femme sans intelligence : une grande *dinde*.

DINDON, subst. mas., coq d'Inde. N'employez pas le mot dinde pour *dindon*. — Bête comme un *dindon*, fort bête. — Etre le *dindon* de la chose, être dupe.

DÎNÉ ou **DÎNER**, subst. mas., repas qui se faisait autrefois à midi, et qui se fait aujourd'hui beaucoup plus tard.

DÎNER, v. neut., prendre le repas appelé *dîné* : j'ai *dîné* avec mon ami.—Prov., *dîner*

par cœur. ne pas *dîner* du tout.—Qui dort dîne, on ne mange pas en dormant : celui qui dort n'a donc pas besoin de *dîner*.



Dîner

DÎNETTE, subst. fém., petit dîné. Il ne se dit guère que d'un petit repas simulé qui sert de jeu aux enfants entre eux et leur poupée.

DIOCÈSE, subst. mas., étendue de pays sur laquelle l'évêque exerce une juridiction ecclésiastique.

DIORAMA, subst. mas., sorte de panorama éclairé comme aux diverses parties du jour, par une lumière mobile.

DIPLOMATE, subst. et adj. des deux genres, homme, femme, ministre *diplomate*, qui s'occupe de la diplomatie, qui y est versé.

DIPLOMATIE, subst. fém., science du gouvernement des états, des rapports, des intérêts de puissance à puissance.

DIPLOMATIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la diplomatie : corps *diplomatique*.—Mystérieux.

DIPLÔME, subst. mas., charte; anciens titres. —Autorisation d'exercer une profession.

DIRE, v. act., exprimer, faire entendre par la parole : *dire* son avis ; *dire* du bien de... — Réciter : *dire* sa leçon.

DIRE, subst. mas., ce qu'une des parties a avancé : mettre son *dire* par écrit; au *dire* des anciens.

DIRECT, E, adj., qui va tout droit et sans détour.

DIRECTEMENT, adv., en ligne directe. — Au fig., entièrement : ils sont *directement* opposés dans leurs sentiments.—Droit à... : s'adresser *directement* à quelqu'un.

DIRECTEUR, subst. mas.; au fém., **DIRECTRICE**, qui conduit, qui règle, qui préside, qui administre : *directeur* des douanes; *directeur* des postes dans telle ville, etc.—*Directeur* de conscience, on le dit pour confesseur.

DIRECTION, subst. fém., conduite : prendre la *direction* d'une affaire.—Dans les administrations, l'emploi du directeur, soit général, soit particulier.

DIRECTOIRE, subst. mas., tribunal chargé d'une direction, soit civile, soit militaire.

DIRIGER, v. act., conduire, régler : *diriger* une affaire, une personne, une compagnie. — Tourner de quelque côté : *diriger* ses pas, ses regards vers...

DISCERNEMENT, subst. mas., action de discerner; distinction qu'on fait d'une chose.

DISCERNER, v. act., distinguer, faire la différence d'une chose avec une autre : *discerner* le bon du mauvais, le vrai du faux.

DISCIPLE, subst. mas., celui qui apprend d'un autre quelque science ou quelque art libéral.

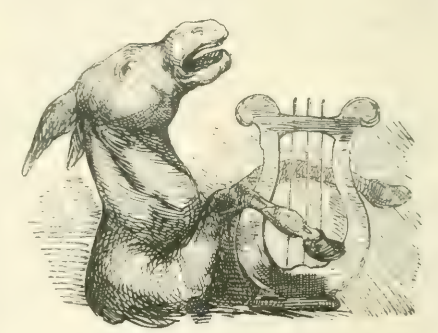
DISCIPLINE, subst. fém., instruction, éducation.—Règlement, ordre, conduite : la *discipline* ecclésiastique, religieuse, militaire.— Instrument de pénitence, consistant en un fouet de cordelettes, etc.

DISCIPLINER, v. act., régler, tenir dans l'ordre. Il se dit principalement des troupes : *discipliner* une armée.—Donner la discipline : les religieux se *disciplinent*.

DISCONTINUER, v. act., interrompre une chose commencée.

DISCORDANCE, subst. fém., vice de ce qui est discordant.

DISCORDANT, E, adj., qui n'est pas d'accord ou qu'on ne peut que difficilement accorder : voix *discordante;* instrument, ton *discordant*.



Musique discordante.

DISCORDE, subst. fém., dissension, division entre deux ou plusieurs personnes.

DISCOUREUR, subst. mas.; au fém., **DISCOUREUSE**, celui ou celle qui parle beaucoup, qui a du babil.

DISCOURIR, v. neut., il se conjugue sur courir. Parler, faire quelque discours sur une matière.

DISCOURS, subst. mas., propos, assemblage de paroles, pour expliquer ce que l'on pense. —Ouvrage oratoire, harangue. — Production d'esprit un peu étendue, et appuyée de raisonnements et de preuves.

DISCRÉDIT, subst. mas., diminution, perte de crédit. Il se dit des personnes et des choses.

DISCRÉDITER, v. act., faire tomber en discrédit; il se dit des choses, en quoi il diffère de décréditer, qui se dit des personnes.

DISCRET, CRÈTE, adj., sage et retenu dans ses paroles et ses actions ; qui sait se taire et parler

à propos. — Qui sait garder le secret fidèlement.

DISCRÈTEMENT, adv., avec prudence, avec discrétion.

DISCRÉTION, subst. fém., prudence, retenue, conduite discrète.

DISCULPATION, subst. fém., action de disculper ou de se disculper.

DISCULPER, v. act., justifier d'une faute inculpée.

DISCUSSION, subst. fém., examen, recherche exacte : c'est une affaire de longue *discussion*. —Dispute, contestation : ils eurent une *discussion* au jeu.

DISCUTER, v. act., examiner, voir, considérer avec attention.

DISERT, **E**, adj., qui parle aisément et avec élégance.

DISETTE, subst. fém., cherté ou défaut de vivres.—Besoin de quelque chose ; pauvreté.

DISGRÂCE, subst. fém., perte, privation des bonnes grâces d'une personne puissante : tomber en *disgrâce*; encourir la *disgrâce* de...

DISGRACIÉ, **E**, part. pass. de *disgracier*, et adj., qui a encouru la disgrâce; qui n'est plus en faveur.—*Disgracié* de la nature, qui a quelque chose de défiguré, de difforme en sa personne.



Physionomie disgracieuse.

DISGRACIER, v. act., priver quelqu'un de ses bonnes grâces; lui ôter la faveur, la protection qu'on lui accordait.

DISJOINDRE, v. act., il se conjugue sur joindre. Séparer deux choses jointes.

DISJONCTION, subst. fém., séparation de deux causes.

DISLOCATION, subst. fém., déboîtement d'un os.

DISLOQUER, v. act., démettre, déboîter : se *disloquer* un bras, un pied.

DISPARAÎTRE, v. neut., cesser de paraître, d'exister.—Se retirer promptement, se cacher.

DISPARATE, subst. fém., écart, inégalité dans la conduite ou dans le discours.

DISPARITION, subst. fém., action de disparaître.

DISPENDIEUSEMENT, adv., d'une manière dispendieuse.

DISPENDIEUX, adj. mas. ; au fém., **DISPENDIEUSE**, qui ne se fait qu'avec beaucoup de dépense : cette entreprise est *dispendieuse*.

DISPENSER, v. act., départir, distribuer : *dispenser* des grâces.

DISPERSER, v. act., répandre, jeter ou distribuer en divers lieux : *disperser* de l'argent, des soldats, des troupes.

DISPERSION, subst. fém., l'action de disperser ou par laquelle on est dispersé.

DISPONIBILITÉ, subst. fém., qualité, état de ce qui est disponible. Il se dit surtout des militaires qui ne sont point en activité de service, mais qui peuvent y être appelés d'un moment à l'autre.

DISPONIBLE, adj. des deux genres, que l'on a à sa disposition.

DISPOS, adj. mas., léger, agile.

DISPOSER, v. act., arranger, mettre les choses dans un certain ordre.—Préparer.— Prov.: l'homme *propose* et Dieu dispose; nous formons des desseins, mais le succès dépend de Dieu. — Dieu a *disposé* de telle personne, elle est morte.

DISPOSITION, subst. fém., arrangement : *disposition* des lieux, des troupes, d'un discours. —Action par laquelle on dispose de quelque chose, ou l'effet qui résulte de cette action : *disposition* testamentaire. — *Disposition* de la loi, ce que la loi prescrit, chacun des points qu'elle règle.

DISPROPORTION, subst. fém., inégalité, manque de proportion entre des choses comparées.

DISPROPORTIONNÉ, **E**, part. passé de *disproportionner*, et adj., qui manque de proportion : leurs âges sont trop *disproportionnés*.



Nez disproportionné.

DISPROPORTIONNER, v. act., faire que les choses ne soient pas proportionnées.

DISPUTABLE, adj. des deux genres, qui peut être disputé : cette question est *disputable*.

DISPUTAILLER, v. neut., disputer sur des riens, ou souvent.

DISPUTE, subst. fém., combat d'esprit par écrit ou de vive voix entre plusieurs.

DISPUTER, v. act., contester pour emporter ou conserver quelque chose : *disputer* le pas, la préséance. — Prov., *disputer* sur la pointe d'une aiguille, *disputer* pour des minuties.

DISSECTION, subst. fém., action de disséquer un corps.—État d'un corps disséqué.

DISSEMBLABLE, adj. des deux genres, qui n'est pas semblable : triangles *dissemblables*.

DISSEMBLANCE, subst. fém., manque de ressemblance.





Y a-t-il ressemblance entre ces têtes? Non : il y a dissemblance.

DISSÉMINER, v. act., semer çà et là, répandre sur divers points.

DISSENSION, subst. fém., discorde, querelle occasionnée par l'opposition.

DISSENTIEUX, adj. mas.; au fém., **DISSENTIEUSE**, qui engendre les dissensions.

DISSENTIMENT, subst. mas., opinion contraire.

DISSÉQUÉ, E, part. passé de *disséquer*.

DISSÉQUER, v. act., ouvrir le corps d'un animal pour en faire l'anatomie.

DISSÉQUEUR, subst. mas., celui qui dissèque : un habile *disséqueur*.

DISSERTATEUR, subst. mas., celui qui disserte. Il se prend presque toujours en mauvaise part : un ennuyeux *dissertateur*.

DISSERTATION, subst. fém., ouvrage dans lequel on discute sur quelque point particulier d'une science ou d'un art.

DISSERTER, v. neut., faire une dissertation : il a longuement *disserté* sur....

DISSIDENCE, subst. fém., scission : la *dissidence* des Anglo-Américains.

DISSIDENT, E, subst., en Pologne, celui, celle qui professe une autre religion que la catholique; non-conformiste : religion *dissidente*. — Il est aussi adj. Celui qui fait scission. Voy **DISSIDENCE**.

DISSIMILITUDE, subst. fém., différence, diversité. C'est une figure de rhétorique.

DISSIMULATION, subst. fém., déguisement, art, soin de cacher ses sentiments : user de *dissimulation*.

DISSIMULÉ, E, part. passé de *dissimuler*, et adj., déguisé, fin; qui use de dissimulation. — Il est aussi subst., seulement au fém. : c'est une *dissimulée*.

DISSIMULER, v. act., cacher ses sentiments, ses desseins.—Faire semblant de ne pas remarquer : *dissimuler* une injure, un affront.

DISSIPATEUR, subst. mas., celui qui dissipe; qui est prodigue, dépensier.

DISSIPATION, subst. fém., action de dissiper, ou par laquelle une chose se dissipe : *dissipation* des biens, des finances.

DISSIPÉ, E, part. passé de *dissiper*, et adj. : avoir l'esprit *dissipé*. — Homme *dissipé*, trop répandu dans le monde, et plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

DISSIPER, v. act., dissiper son bien, son patrimoine, écarter : le soleil *dissipe* les nuages.

DISSOLUBLE, adj. des deux genres, ce qui peut se dissoudre, se résoudre en plusieurs parties.

DISSOLUTIF, adj. mas., qui a la vertu de dissoudre. On dit plus ordinairement un dissolvant.

DISSOLUTION, subst. fém., séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout : la *dissolution* des simples.

DISSOLVANT, E, adj., qui dissout : boisson *dissolvante*. — Il s'emploie aussi substantivement au mas. : l'eau est un *dissolvant*.

DISSONNANCE, subst. fém., faux accord; ton dissonnant.

DISSOUDRE, v. act., pénétrer un corps solide et en détacher, en séparer toutes les parties. — Fig. : *dissoudre* un corps, une société, les détruire, les abolir.

DISSUADER, v. act., détourner de la persuasion : *persuader* le contraire, détourner de quelque dessein.

DISSUASION, subst. fém., effet des discours qui dissuadent.

DISTANCE, subst. fém., éloignement qu'il y a d'un lieu à un autre, ou d'une chose à une autre. — Au fig., différence : il y a une grande *distance* entre leurs esprits.



Les Russes franchissent ainsi de grandes distances.

DISTANT, E, adj., éloigné.

DISTILLATEUR, subst. mas., celui qui fait profession de distiller.

DISTILLATION, subst. fém., action de distiller.

DISTILLATOIRE, adj. des deux genres, qui sert à distiller, propre aux distillations.

DISTILLER, v. act., tirer par l'alambic le suc de quelque chose.—Au fig., répandre, verser : *distiller* sa rage, du venin sur quelqu'un.

DISTILLERIE, subst. fém., lieu où l'on distille.

DISTINCT, E, adj., clair, net : son *distinct*; vue, voix, idée, notion *distincte*.

DISTINCTEMENT, adv., clairement, nettement, d'une manière distincte.

DISTINCTIF, adj. mas.; au fém., DISTINCTIVE, qui distingue : caractère *distinctif*, marque *distinctive*.

DISTINCTION, subst. fém., division, séparation. —Préférence, égard, singularité avantageuse : traiter avec *distinction* ; il aime les *distinctions*.

DISTINGUÉ, E, part. passé de *distinguer*, et adj., différent.—Qui a de la supériorité sur un autre : cet homme est d'une valeur *distinguée*, d'un mérite *distingué*, etc.

DISTINGUER, v. act., mettre de la distinction, de la préférence entre... — Discerner par le sens ou par l'opération de l'esprit : *distinguer* les sons, les objets, les odeurs; il faut savoir *distinguer* le bien et le mal. — Diviser, séparer : *distinguer* les divers chefs de son accusation.— Caractériser avec distinction : la vertu, le mérite, les dignités *distinguent* un homme. On dit en ce sens, se *distinguer* par ses talents, par sa valeur. — *Distinguer* une proposition, en marquer les divers sens. — *se* DISTINGUER, v. pron. : Se *distinguer* des autres, ne pas leur ressembler.

DISTRACTION, subst. fém., inapplication d'une personne aux choses qui la doivent occuper.

DISTRAIT, E, part. passé de *distraire*, et adj., qui n'a point ou qui a peu d'application.

DISTRIBUER, v. act., départir, partager entre plusieurs : *distribuer* des aumônes, une somme d'argent, le butin aux soldats.

DISTRIBUTEUR, subst. mas.; au fém., DISTRIBUTRICE, celui ou celle qui distribue, qui partage.

DISTRIBUTIF, adj. mas.; au fém., DISTRIBUTIVE, qui distribue.—Justice *distributive*.

DISTRIBUTION, subst. fém., action de distribuer.

DISTRICT, subst. mas., étendue de juridiction.

DIVAGATION, subst. fém., action de s'écarter d'une question.

DIVAGUER, v. neut., s'écarter de l'objet d'une question.

DIVAN, subst. mas., estrade, sopha.

DIVERGENCE, subst. fém., état de deux lignes divergentes. —Fig., contrariété d'avis, d'opinions.

DIVERGENT, E, adj.; il se dit des lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre.

DIVERGER, v. neut., s'éparpiller, s'écarter.— Fig., être d'avis, d'opinions contraires.

DIVERS, E, adj., différent, dissemblable : sentiments *divers*.

DIVERSEMENT, adv., en diverses manières.

DIVERSIF, adj. mas.; au fém., DIVERSIVE, qui marque, opère la *diversion*.

DIVERSIFIABLE, adj. des deux genres, qui peut se varier, se *diversifier*.

DIVERSIFIER, v. act., varier, mettre, apporter de la *diversité*, changer en plusieurs façons.

DIVERSION, subst. fém., action par laquelle on détourne : entrer dans le pays ennemi pour faire *diversion* ; on l'a saigné pour faire *diversion* de l'humeur. —T. d'art militaire, action de porter la guerre dans un endroit où l'ennemi ne croit pas pouvoir être attaqué, pour l'obliger de retirer ses forces d'un pays ou d'un endroit où il a agi par supériorité, et où il est difficile de lui résister : faire une guerre de *diversion*, faire *diversion*.

DIVERTIR, v. act., récréer, réjouir. — *se* **DIVERTIR**, v. pron., se réjouir, prendre du plaisir. — Se *divertir* de quelqu'un, en faire son jouet, s'en moquer.



Un marin qui veut se divertir par l'équitation.

DIVERTISSANT, **E**, adj., qui réjouit, qui plaît, qui divertit.

DIVERTISSEMENT, subst. mas., récréation, plaisir.

DIVIDENDE, subst. mas., le nombre à diviser.

DIVIN, **E**, adj., qui est de Dieu, qui appartient à Dieu.

DIVINATEUR, adj. mas.; au fém., **DIVINATRICE**, qui devine, prévoit.

DIVINATION, subst. fém., l'art de prédire l'avenir.

DIVINEMENT, adv., par la vertu, par la puissance divine.—Abusivement et fam., excellemment, parfaitement.

DIVINISER, v. act., reconnaître pour divin. — Exalter outre mesure.

DIVINITÉ, subst. fém., l'essence, la nature divine.—Dieu même : adorer la *Divinité*.

DIVISER, v. act., séparer en deux ou plusieurs parties, partager

DIVISION, subst. fém., partage d'un tout en ses parties; séparation.

DIVISIONNAIRE, adj. et subst. des deux genres, de division : général, inspecteur *divisionnaire*.

DIVORCE, subst. mas., dissensions entre le mari et la femme : ils sont dans un continuel *divorce*. — On dit aussi dans le même sens : il est en *divorce* avec ses amis.

DIVULGUER, v. act., publier, découvrir à d'autres; dire à plusieurs personnes.

DIX, adj. numéral des deux genres, nombre pair, composé de deux fois cinq, et qui suit immédiatement le nombre de neuf.

DIX-HUIT, adj. numéral des deux genres, nom de nombre composé d'une dizaine plus huit unités.

DIX-NEUF, adj. numéral des deux genres, nom de nombre composé d'une dizaine plus neuf unités.

DIX-SEPT, adj. numéral des deux genres, nom de nombre composé d'une dizaine plus sept unités.

DOCILE, adj. des deux genres, doux à manier. — Qui est propre à être instruit, à être gouverné.

DOCILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est docile; propension à la soumission, à se laisser aisément diriger.

DOCTE, adj. des deux genres, savant : un homme *docte*.—Qui contient beaucoup de doctrine : *docte* dissertation; livre *docte*.

DOCTEUR, subst. mas., savant, habile homme : il est *docteur* dans cet art; il n'est pas grand *docteur*.



Tête de docteur.

DOCTORAL, **E**, adj., qui appartient au docteur : robe *doctorale*.

DOCTORAT, subst. mas., degré, qualité de docteur.

DOCTRINAIRE, subst. mas., membre de la doctrine chrétienne, prêtre ou laïc.—Partisan de

théories abstraites et surtout modératrices. — Adj. des deux genres : ministre *doctrinaire*.

DOCTRINE, subst. fém., érudition, savoir. — maximes, sentiments, enseignements. — *Doctrine* chrétienne, congrégation religieuse qui a pour but l'instruction des enfants.

DOCUMENT, subst. mas., les titres et les preuves qu'on allègue, et surtout des choses anciennes.— Enseignement.

DODELINER, v. act., remuer doucement, bercer pour endormir.

DODINER, v. neut., avoir du mouvement : ce balancier *dodine* bien, pour dire qu'il a un bon mouvement.

DODO, subst. mas., mot dont on se sert en parlant aux enfants : faire *dodo*, dormir.

DODU, E, gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint.

DOGE, subst. mas., autrefois le chef de la république de Venise et celui de la république de Gênes.

DOGMATIQUE, adj. des deux genres, qui regarde le dogme : ton *dogmatique*, ton d'un homme qui affecte de dogmatiser. — On dit aussi subst. : le *dogmatique*, le style *dogmatique*.

DOGMATIQUEMENT, adv., d'une manière dogmatique, d'un ton, d'un air de maître.

DOGMATISER, v. neut., enseigner une doctrine fausse ou dangereuse, principalement en matière de religion.

DOGMATISEUR, subst. mas., celui qui dogmatise. Il se prend en mauvaise part.

DOGME, subst. mas., point de doctrine, enseignement reçu et servant de règle : les *dogmes* de la foi, les *dogmes* de la philosophie, les vérités qu'elle enseigne.

DOGUE, subst. mas., sorte de gros chien fort et courageux. — Fig. : être d'une humeur de *dogue*, de fort mauvaise humeur.



Dogue.

DOGUIN, subst. mas.; au fém., DOGUINE, petit du dogue, mâle et femelle.

DOIGT, subst. mas., extrémités des pieds et des mains de l'homme, divisés en cinq branches.—Fam. : montrer au *doigt*, se moquer de quelqu'un publiquement et en signe de mépris — Recevoir sur les *doigts*, recevoir une punition.

DOLÉANCE, subst. fém., plainte. Il ne se dit qu'au plur. et dans le style fam.

DOLENT, E, adj., triste, affligé. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie et pour se moquer. — Subst. : faire le *dolent*, la *dolente*.

DOMAINE, subst. mas., propriété, bien-fonds, héritage.

DOMESTICITÉ, subst. fém., état de domestique.

DOMESTIQUE, subst. mas. et fém., serviteur, servante qui sert dans un logis.

DOMESTIQUE, adj. des deux genres, qui est de la maison, qui appartient à la maison : affaires *domestiques*, exemple *domestique*.—En parlant de certains animaux : le chien est un animal *domestique*.

DOMICILE, subst. mas., lieu où l'on fait sa demeure ordinaire et où est fixé son principal établissement.

DOMICILIAIRE, adj. des deux genres, visite faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice : visite *domiciliaire*.

DOMICILIÉ, E, part. passé de *domicilier*, et adj., être *domicilié*, avoir une demeure certaine.

DOMINATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., DOMINATRICE, celui qui domine, qui a autorité et puissance souveraine : *dominateur* de l'univers.

DOMINATION, subst. fém., puissance, empire, autorité souveraine : vivre sous la *domination* de...

DOMINER, v. neut., commander, avoir autorité et puissance absolue sur... : *dominer* sur la mer ; il veut partout *dominer*.

DOMINO, subst. mas., camail noir que les ecclésiastiques portent au chœur pendant l'hiver. —Habit de bal masqué. — Espèce de jeu qui se joue avec des petites tablettes d'os ou d'ivoire. — Faire *domino*, gagner au jeu de *domino*.

DOMMAGE, subst. mas., détriment, préjudice. Ainsi l'on dit : la perte de la moitié de mon revenu me causerait un *dommage* considérable.

DOMPTABLE, adj. des deux genres, qui peut être dompté.

DOMPTER, v. act., subjuguer, vaincre, réduire sous son obéissance. — En parlant des animaux, les assujétir, leur faire perdre leur férocité.—Fig. : *dompter* ses passions, sa colère, sa haine.

DON, subst. mas., présent, libéralité, largesse.

DONATAIRE, subst. des deux genres, celui ou celle à qui on a fait une donation.

DONJON, subst. mas., partie la plus forte et

la plus élevée d'un château, et qui est ordinairement en forme de tour.



La porte du donjon.

DONNEUR, subst. mas.; au fém., **DONNEUSE**, celui ou celle qui donne : *donneuse* d'avis, *donneur* de *galbanum*, d'eau bénite de cour; il n'est pas *donneur*.

DORÉNAVANT, adv., désormais, à l'avenir, dans la suite : je me suis résolu de faire *dorénavant*...

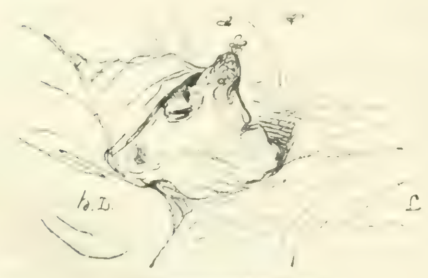
DORER, v. act., enduire d'or moulu ou couvrir de feuilles d'or.—Fig. : le soleil *dore* la cime des montagnes, il les éclaire de ses rayons.

DORLOTER, v. act., traiter délicatement et avec complaisance.—*se* **DORLOTER**, v. pron., se délicater, chercher ses aises.

DORMANT, E, adj., eau *dormante*, qui ne coule point.—Verre *dormant*, châssis *dormant*, qui ne s'ouvre point.

DORMIR, subst. mas., le sommeil : perdre le *dormir*.

DORMIR, v. neut., reposer, être dans le sommeil.



Un bonhomme qui dort.

DORTOIR, subst. mas., lieu d'un couvent où sont les cellules et où l'on couche. — *Dortoir* se dit aussi, dans les pensions, d'une grande salle où il y a plusieurs lits.

DORURE, subst. fém., or fort mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage pour le dorer.

DOS, subst. mas., la partie de derrière du corps de l'homme, laquelle prend depuis le cou jusqu'aux reins.

DOS-D'ÂNE, subst. mas., corps qui a deux surfaces inclinées l'une vers l'autre et qui aboutissent en angle.

DOSSIÈRE, subst. fém., morceau de cuir large et épais qu'on met sur la selle du cheval de limon.

DOT, subst. fém., bien qu'une femme apporte en mariage.

DOTAL, E, adj.; au plur. mas., **DOTAUX**, qui appartient à la dot : fonds *dotal*, deniers *dotaux*.

DOTATION, subst. fém., action de doter. — Biens d'un apanage, d'un majorat.

DOTER, v. act., donner en mariage à une fille ce dont elle peut avoir besoin : son père l'a *dotée* de cent mille francs.

DOUAIRIÈRE, subst. fém., vieille femme noble et riche. — Il est aussi adj. : reine, princesse *douairière*.

DOUANE, subst. fém., lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter les droits auxquels elles sont assujéties : aller à la *douane*.

DOUANIER, subst. mas., fermier ou commis de la douane, qui visite les marchandises et reçoit ce qu'elles doivent payer.

DOUBLE, adv. : voir *double*, voir deux choses de même espèce où il n'y en a qu'une.—Payer *double*, payer deux fois un même objet.

DOUBLÉ, subst. mas. Au jeu de billard, on dit voilà un beau d*oublé*; ce qui signifie, voilà une bille qui est belle à *doubler*.

DOUBLE-EMPLOI, subst. mas., se dit, en fait de comptes, d'une partie employée deux fois.

DOUBLER, v. act., mettre double, mettre une fois autant. — Mettre une doublure, une étoffe contre l'envers d'une autre.

DOUBLURE, subst. fém., tout ce qui sert à doubler une étoffe ou quelque autre chose.

DOUCEMENT, adv., d'une manière douce : reprendre quelqu'un *doucement*. — Sans bruit ou avec peu de bruit : marcher *doucement*.

DOUCEREUX, adj. mas.; au fém., **DOUCEREUSE**, doux sans être agréable. Il se dit au propre des choses : vin *doucereux*, liqueur *doucereuse*; et au figuré, des personnes : homme *doucereux*, air *doucereux*, mine *doucereuse*.

DOUCET, subst. et adj. mas.; au fém., **DOUCETTE**; il a à peu près le même sens que doucereux, et ne se dit que des personnes : faire le *doucet*, mine *doucette*.

DOUCEUR, subst. fém., saveur douce.—Egalité d'humeur qui fait qu'on est disposé à se prêter aux volontés des autres. — On dit : la *douceur* des traits, la *douceur* des yeux.

DOUCHE, subst. fém., épanchement d'eau chaude ou froide et minérale qu'on fait tomber

de haut sur une partie malade pour la soulager, pour la guérir.

DOUCHER, v. act., donner la douche.

DOUILLET, adj. mas.; au fém., **DOUILLETTE**, délicat, qui ne peut souffrir la moindre incommodité. — En parlant des choses, doux et mollet : oreiller bien *douillet;* il a la peau *douillette.*

DOUILLETTE, subst. fém., espèce de robe recouverte de soie et ouatée.

DOULEUR, subst. fém., sensation pénible, mal qu'éprouve le corps ou l'esprit : *douleur* de tête, d'estomac. — Affliction du cœur ou de l'âme : il est pénétré, accablé de *douleur.*



Douleur d'un fils.

DOUTE, subst. mas., incertitude, irrésolution : cette décision me laisse encore quelque *doute.*

DOUTER, v. neut., être dans le doute; être incertain, irrésolu.

DOUTEUX, adj. mas.; au fém., **DOUTEUSE**, incertain, dont il y a lieu de douter. — Ambigu : réponse *douteuse.*—Jour *douteux*, faible.

DOUVE, subst. fém., petit ais dolé qui aide à faire le corps de la futaille, et qui prend depuis le haut jusqu'en bas.

DOUX, adj. mas.; au fém., **DOUCE**, qui fait une impression agréable au goût : le sucre, le lait, le miel, sont *doux*; orange *douce*, amande *douce.*—Qui flatte agréablement l'oreille : voix *douce, doux* murmure.

DOUX, subst. mas., l'opposé de ce qui est dur ou fort, surtout au palais de la bouche : donnez-lui *doux*; je ne bois que des liqueurs *douces.*

DOUX, adv., filer *doux,* être humble et soumis devant un plus fort que soi.

DOUZAINE, subst. fém., nombre de douze : une douzaine de volumes.

DOYEN, subst. mas., le plus ancien en réception dans un corps, dans une compagnie. — Fam., le plus ancien selon l'âge.

DOYENNÉ, subst. mas., sorte de poire.

DRAGÉE, subst. fém., amande, pistache, aveline, petits fruits couverts de sucre durci : boîte de *dragées.*—Menu plomb pour tirer aux oiseaux.

DRAGON, subst. mas., espèce de monstre à qui la fable donne des griffes, des ailes, et une queue de serpent. — Enfant mutin et méchant : c'est un petit *dragon.*—Au plur., *dragons*, sorte de troupes qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval.



Dragon.

DRAGONNADE, subst. fém., expédition faite par des dragons.

DRAGONNE, subst. fém., ornement en or ou en soie qui se met à la poignée d'un sabre ou d'une épée.

DRAMATIQUE, adj. des deux genres, se dit des ouvrages faits pour le théâtre : poëme *dramatique*, pièce *dramatique.*

DRAMATIQUEMENT, adv., d'une manière dramatique.

DRAME, subst. mas., action composée pour le théâtre, et représentant un fait, soit comique, soit tragique.

DRAP, subst. mas., espèce d'étoffe de laine. On dit aussi *drap* d'or, de soie.—Grande pièce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher : paire de *draps*; *draps* blancs de lessive.

DRAPEAU, subst. mas., ce qui sert à emmailloter un enfant.—Enseigne d'infanterie.—Fig. : se ranger sous les *drapeaux* de quelqu'un, prendre, embrasser son parti.

DRESSER, v. act., lever, tenir droit : *dresser* la tête ; *dresser* un mât, des grilles; *dresser* des statues, des trophées, des autels.

DROGMAN, subst. mas., interprète.

DROGUE, subst. fém., marchandises d'épicerie qui servent à purger, comme le sené, la rhubarbe. — Fig., choses mauvaises en leur espèce : ce marchand ne vend que de la *drogue.*

DROGUER, v. act., médicamenter. Il se prend en mauvaise part, pour : donner trop de remèdes.

DROGUERIE, subst. fém., signifie toutes sortes de drogues.—Le commerce des drogues.

DROGUISTE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui vend des drogues.

DROIT, subst. mas., ce qui est juste : cela est contre tout *droit* et toute raison, contre le bon *droit*.—Justice : faire *droit* à chacun.

DROIT, E, adj., qui ne penche ou ne décline ni d'un côté ni d'un autre : se tenir *droit* sur ses pieds.

DROIT, adv., directement : aller *droit* au but, tirer, viser *droit* : il lui donna *droit* dans l'œil. —Fig. : aller *droit* à ses fins. — Fig. et fam. : je vous ferai marcher *droit*, charrier *droit*, je vous ferai bien faire votre devoir

DROITE, subst. fém., main *droite*.—Donner la *droite* à quelqu'un.—A *droite*, adv., à main *droite*, au côté droit.

DROITURE, subst. fem., équité, justice.

DRÔLATIQUE, adj. des deux genres, badin, risible, plaisant, divertissant.

DRÔLE, subst. mas., gaillard, plaisant : c'est un *drôle* de corps, un homme fort plaisant. — En parlant des enfants, petit *drôle*, petit vaurien.

DRÔLE, adj. des deux genres, gaillard, plaisant : il est fort *drôle* : conte, histoire fort *drôle* ; voilà qui est *drôle* !

DRÔLERIE, subst. fém., chose drôle ; trait de bouffonnerie.

DROMADAIRE, subst. mas., espèce de chameau à une seule bosse, qui est très-léger à la course.



Le dromadaire est une monture peu agréable.

DUC, subst. mas.; au fém., **DUCHESSE** : nom de dignité.

DUCAL, E, adj., qui appartient à un duc : couronne *ducale* ; manteau *ducal*.

DUCHESSE, subst. fém., femme de duc ou dame qui possède un duché.

DUÈGNE, subst. fém., gouvernante. Il ne se dit qu'en plaisantant, et le plus souvent par dénigrement.

DUEL, subst. mas., combat singulier, combat de deux personnes à l'épée, au pistolet.

DUELLISTE, subst. des deux genres, celui qui se plaît à se battre en duel.

DUPE, subst. fém., celui ou celle qu'on trompe ou qui est facile à duper, à tromper.

DUPER, v. act., tromper par ruse.

DUPERIE, subst. fém., tromperie, filouterie.

DUPEUR, subst. mas.; au fém., **DUPEUSE** ; qui dupe, qui trompe.

DUPLICITÉ, subst. fém., mauvaise foi : *duplicité* de cœur.

DURABLE, adj. des deux genres, qui doit durer longtemps. Il se dit au physique et au moral : ouvrage, édifice *durable* ; paix, bonheur, félicité *durable*.

DURCIR, v. act., faire devenir dur ; rendre plus ferme : l'air *durcit* le corail.

DURCISSEMENT, subst. mas., état de ce qui est durci.

DURE, subst. fém., terre qui est *dure* : coucher sur la *dure*.

DURÉE, subst. fém., espace de temps que dure une chose.

DUREMENT, adv., d'une manière dure : être couché *durement*.—Fig., avec dureté, rudesse : traiter quelqu'un *durement*.

DURER, v. neut., continuer d'être : *durer* longtemps ; leur amitié ne *durera* pas.

DURETÉ, subst. fém., qualité de ce qui est dur ; fermeté.—Au fig., rudesse, insensibilité, inhumanité : *dureté* de cœur, traiter avec *dureté*.

DURILLON, subst. mas., espèce de petit calus ou de dureté : avoir un *durillon* à la main.

DURILLONNER, v. neut., devenir dur, ferme.

DYNASTIE, subst. fém., suite de rois ou de princes d'une même race, qui ont régné dans un pays.

DYNASTIQUE, adj. des deux genres, qui tient de la dynastie.



E, subst. mas., la cinquième lettre de l'alphabet, et la seconde des voyelles.

EAU, subst. fém., substance liquide : *eau* de source, de fontaine, de puits : les grandes *eaux* de Versailles joueront dimanche : aller aux *eaux*, aller dans les endroits où il y a des *eaux* minérales naturelles, dans le dessein d'y prendre des bains.

EAU-BLANCHE, subst. fém., eau dans laquelle on met du son pour les porcs et les chevaux.

EAU-DE-VIE, subst. fém, liqueur spiritueuse extraite du vin, du cidre, du grain.

EAU-D'ORGE, subst. fém., sorte de boisson rafraîchissante employée avec succès contre les maladies aiguës.

EAU-GRASSE, subst. fém., eau dont le sel est imbibé.

ÉBAHI, E, part. passé, surpris, étonné, stupéfait : je restai tout *ébahi*.

ÉBAUCHE, subst. fém., ouvrage de peinture ou de sculpture grossièrement commencé.

ÉBAUCHER, v. act., commencer grossièrement un morceau de peinture ou de sculpture : *ébaucher* une statue, un tableau.

ÉBÉNISTE, subst. mas., ouvrier qui travaille en ébène.

ÉBÉNISTERIE, subst. fém., le métier de l'ébéniste, l'ouvrage qu'il fait.

ÉBÈTEMENT, subst. mas., action, effet d'ébêtir.

ÉBÊTIR, v. act., rendre bête, stupide ; abrutir.

ÉBLOUI, E, part. passé de *éblouir*. Être *ébloui* de quelque chose, signifie quelquefois être ridiculement fier, orgueilleux : il est *ébloui* de sa fortune, de ses ouvrages.

ÉBLOUIR, v. act., empêcher l'usage de la vue par une lumière trop vive : le soleil, la grande blancheur *éblouit* la vue ou les yeux ; et fig. : c'est une beauté qui *éblouit*.

ÉBLOUISSANT, E, adj. : la neige est *éblouissante* ; cette femme est d'une beauté *éblouissante*.

ÉBLOUISSEMENT, subst. mas., difficulté de voir causée par une trop grande lumière, par un éclat trop vif : il est impossible de regarder le soleil sans *éblouissement*.

ÉBORGNER, v. act., crever un œil, rendre borgne. — Par exagération, faire grand mal à l'œil.

ÉBOULEMENT, subst. mas., chute de ce qui éboule ; état de la chose écroulée : l'*éboulement* des terres.

ÉBOULER, v. neut., tomber en s'affaissant, surtout en parlant des terres.

ÉBOURGEONNER, v. act., ôter les bourgeons ou les nouveaux jets superflus : il est temps d'*ébourgeonner* la vigne.

ÉBOURIFFÉ, E, adj. : être *ébouriffé*, avoir les cheveux, la coiffure en désordre : je suis tout *ébouriffé*.



Tête ébouriffée.

ÉBRANLEMENT, subst. mas., secousse : l'*ébranlement* du cerveau. — On dit au fig. : l'*ébranlement* de la fortune, du crédit.

ÉBRANLER, v. act., donner des secousses : les vents ont *ébranlé* cette maison.

ÉBRÉCHER, v. act., faire une petite brèche : *ébrécher* un couteau, un rasoir, un pot de terre.

ÉBRUITER, v. act., divulguer, rendre public : il est plus sage de ne pas *ébruiter* cette affaire.

ÉBULLITION, subst. fém., mouvement d'un liquide qui bout sur le feu : de l'eau en *ébullition*.

ÉCAILLE, subst. fém., petites pièces luisantes, glissantes et dures, qui couvrent la peau des poissons et de certains reptiles.

ÉCAILLÈRE, subst. fém., celle qui vend et qui ouvre les huîtres.

ÉCARLATE, subst. fém., couleur rouge fort vive dont la base est la cochenille ou le kermès.—On l'emploie quelquefois comme adj. des deux genres : drap *écarlate* ; une étoffe, une robe *écarlate*.

ÉCARQUILLER, v. act., ouvrir trop les yeux Il est fam.

ÉCART, subst. mas., action de s'écarter pour éviter le coup, il fit un *écart*.—Cet homme est sujet à faire des *écarts*, il n'a pas une conduite bien réglée. — On dit aussi fig. : les *écarts* de l'imagination, les *écarts* de la jeunesse.

ÉCARTÉ, subst. mas., jeu de cartes, à deux

personnes, où chaque joueur peut demander à écarter tout ou partie des cartes qui ne lui conviennent pas : nous avons joué à l'*écarté*; une table d'*écarté*.

ÉCARTÉ, E, part. passé de *écarter*, et adj., détourné : chemin *écarté*, route *écartée*.

ÉCARTELER, v. act., tirer à quatre chevaux : supplice en usage autrefois pour les criminels de lèse-majesté.

ÉCARTER, v. act., éloigner, disperser : *écarter* les ennemis, la foule. — Détourner : *écarter* du droit chemin.

ECCLÉSIASTIQUE, subst. mas., celui qui s'est engagé à servir Dieu dans son église.—Adj. des deux genres, qui regarde l'Eglise, qui appartient à l'Eglise.



Ecclésiastique.

ÉCERVELÉ, E, adj. et subst., qui est sans jugement, sans prudence ; étourdi, qui manque de cervelle : tête *écervelée*.

ÉCHAFAUD, subst. mas., planches soutenues par des tréteaux ou par des pièces de bois fichées dans un mur, à l'usage des ouvriers pour travailler aux lieux où ils ne peuvent atteindre autrement : le malheureux s'est blessé en tombant d'un *échafaud*.

ÉCHAFAUDAGE, subst. mas., construction des échafauds nécessaires pour travailler à un bâtiment : cet *échafaudage* est mal dressé.

ÉCHAFAUDER, v. act., dresser des *échafauds* pour bâtir.

ÉCHALAS, subst. mas., perche mince qui sert à soutenir les ceps de vigne.

ÉCHALASSER, v. act., garnir une vigne d'échalas.

ÉCHALIER, subst. mas., clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

ÉCHALOTE, subst. fém., plante potagère.

ÉCHAMPER ou ÉCHAMPIR, v. act., contourner une figure, un ornement, un feuillage, en séparant le contour d'avec le fond.

ÉCHANCRER, v. act., tailler, évider, couper en dedans en forme d'arc ou de croissant. Il se dit des étoffes, de la toile, du cuir, du bois.

ÉCHANCRURE, subst. fém., coupure faite en dedans, en forme de demi-cercle : cette manche n'a pas assez d'*échancrure*.

ÉCHANGE, subst. mas., change d'une chose pour une autre : j'ai fait l'*échange* d'une maison contre cette campagne.

ÉCHANGER, v. act., faire un échange, changer une chose pour une autre. — On dit fig., dans un sens analogue : *échanger* quelques politesses.

ÉCHANSON, subst. mas., officier dont la fonction est de servir à boire à la table d'un roi, d'un prince. — Par plaisanterie, on le dit de toute personne qui verse à boire.

ÉCHANTILLON, subst. mas., petit morceau de quelque chose que ce soit, qui sert de montre pour faire connaître la pièce. Il se dit surtout des étoffes : l'*échantillon* d'un drap; un *échantillon* de vin, de blé; prenez ce ruban pour *échantillon*; j'ai apporté une bouteille comme *échantillon*.

ÉCHANTILLONNER, v. act., couper des échantillons d'une pièce d'étoffe.

ÉCHAPPER, v. act., éviter : *échapper* le danger.—Prov. : l'*échapper* belle, éviter heureusement un grand péril.



Chien échappé.

ÉCHARDE, subst. fém., piquant de chardon, épine ou petit eclat de bois qui entre dans la chair : il lui entra une *écharde* sous l'ongle.

ÉCHARDONNER, v. act., ôter, couper, arracher les chardons d'un champ, d'un jardin.

ÉCHARDONNOIR, subst. mas., petit crochet tranchant qui sert à échardonner.

ÉCHARPE, subst. fém., large bande d'étoffe qu'on portait autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier. — Sorte de vêtement ou d'ornement que portent les femmes

ÉCHARPER, v. act., donner à un ennemi un coup d'épée de travers.—Tailler en pièces : ce régiment a été écharpé.

ÉCHARPILLER, v. act., piller, voler.

ÉCHASSE, subst. fém., au plur., ÉCHASSES, deux longs bâtons à chacun desquels est une espèce d'étrier ou un fourchon dans lequel on met les pieds, et dont on se sert quelquefois pour marcher.— Au fig. : être toujours monté sur des *échasses*, avoir sans cesse l'esprit guindé; affecter un style.

ÉCHAUBOULURE, subst. fém., petite bulle, bourgeon ou élevure sur la peau.

ÉCHAUDAGE, subst. mas., action de blanchir les murs avec du lait de chaux.

ÉCHAUDÉ, E, part. passé de *échauder*, et adj.; prov. : chat *échaudé* craint l'eau froide.

ÉCHAUDER, v. act., laver avec de l'eau chaude : *échauder* un pot de terre avant de s'en servir.

ÉCHAUFFANT, E, adj., qui échauffe, qui augmente la chaleur.

ÉCHAUFFÉ, subst. mas. : sentir l'*échauffé*, exhaler une odeur causée par une chaleur excessive et concentrée.

ÉCHAUFFÉ, E, part. passé de *échauffer*, et adj.: bois *échauffé*, qui commence à se gâter et à pourrir.

ÉCHAUFFEMENT, subst. mas., l'action d'échauffer; ou mieux, l'effet de cette action.

ÉCHAUFFER, v. act., rendre chaud, donner de la chaleur : il faut beaucoup de feu pour *échauffer* cette chambre.

ÉCHAUFFOURÉE, subst. fém., entreprise téméraire et malheureuse.—Rencontre imprévue à la guerre.

ÉCHAUFFURE, subst. fém., petite rougeur ou élevure qui vient sur la peau dans une échauffaison.

ÉCHÉANCE, subst. fém., le terme où échet le paiement d'une chose due.

ÉCHEC, subst. mas., jeu; il se joue par deux personnes, sur un damier, avec huit pièces et huit pions de chaque côté : jouer aux *échecs*. — Au fig., perte considérable que font des troupes : les ennemis reçurent un grand *échec*.

ÉCHELLE, subst. fém., instrument de bois portatif dont on se sert pour monter et pour descendre. Il est composé de deux longues branches traversées d'espace en espace par des bâtons qu'on nomme échelons. — *Échelle de corde*, sorte d'échelle qui est formée de cordes, et qui s'attache avec un crochet de fer à l'endroit où l'on veut monter. — Faire la *courte échelle*, se dit de personnes qui montent les unes sur les autres pour aider quelqu'un à escalader un mur, à atteindre un point élevé; et fam., au fig., faciliter à quelqu'un les moyens d'arriver au but qu'il se propose.

ÉCHELON, subst. mas., degré d'échelle. — Au fig., moyen pour s'élever, s'avancer : acceptez cette charge, c'est un *échelon* pour monter à une autre plus importante.

ÉCHELONNÉ, E, part. passé d'*échelonner*.

ÉCHELONNER, v. act., ranger en échelons: *échelonner* un corps d'infanterie.

ÉCHENILLAGE, subst. mas., l'action d'ôter les chenilles d'un arbre.

ÉCHENILLER, v. act., ôter les chenilles des arbres; détruire leurs nids.

ÉCHEVEAU, subst. mas., fil, soie, laine, pliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point : *écheveau* de fil.

ÉCHEVELÉ, E, part. passé de *écheveler*, et adj., qui a les cheveux épars et en désordre. Il se dit plus communément d'une femme que d'un homme : elle était *échevelée*.



Belle échevelée.

ÉCHINE, subst. fém., épine du dos : se rompre l'*échine*; avoir une douleur le long de l'*échine*.

ÉCHINER, v. act., rompre l'échine. — Fig. et fam., tuer, assommer.

ÉCHIQUIER, subst. mas., tablette carrée sur laquelle on joue aux échecs, et qui est divisée en plusieurs cases ou carrés de deux couleurs.

ÉCHO, subst. mas., réfléchissement et répétition du son frappé contre quelque corps qui le renvoie distinctement; ce qui produit cette répétition; le lieu où elle se fait : il y a de l'*écho* ici.

ÉCHOIR, v. neut., échu, échéant : le premier terme *échoit* à la Saint-Martin.

ÉCHOPPE, subst. fém., petite boutique ordinairement en appentis et adossée contre une muraille. — Pointe ou aiguille dont on se sert pour graver dans plusieurs métiers.

ÉCHOUER, v. neut., donner contre un rocher ou sur le sable dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter : notre vaisseau *échoua* sur cet écueil.

ÉCLABOUSSER, v. act., faire rejaillir de l'eau, ou plus communément de la boue sur...

ÉCLABOUSSURE, subst. fém., boue que l'on fait jaillir.

ÉCLAIR, subst. mas., éclat de lumière subit et de peu de durée. Il se dit surtout de celui qui précède le tonnerre : les *éclairs* sillonnent la nue; l'*éclair* précède la foudre.

ÉCLAIRAGE, subst. mas., action d'éclairer habituellement une ville, une salle de spectacle.

Éclairci, e, part. passé de *éclaircir*.

Éclaircie, subst. fém., t. de marine, endroit clair qui paraît au ciel dans les temps de brume. —Espace découvert dans un bois. Dans ce sens, on dit plus communément *clairière*.

Éclaircir, v. act., rendre clair, ou plus clair : cet orage a *éclairci* l'horizon ; *éclaircir* la vue, la voix, le teint. — Au fig., *éclaircir* son front, son visage, paraître plus gai, plus riant, moins inquiet. — En parlant des choses liquides, rendre moins épais.

Éclaircissement, subst. mas., explication d'une chose obscure. — En matière de querelle, explication qu'on demande à une personne.

Éclairé, e, part. passé de *éclairer* et adj., qui a un grand jour : escalier bien *éclairé*. — Qui a beaucoup de lumières : salle bien *éclairée*. Au fig., c'est un homme, un esprit, un juge très-*éclairé*.

Éclairement, subst. mas., action d'*éclairer*, propriété de répandre la clarté.

Éclairer, v. act., illuminer, répandre de la clarté sur... : le soleil *éclaire* la terre.

Éclaireur, subst. mas., celui qui va à la découverte.

Éclat, subst. mas., partie d'un morceau de bois qui est rompu en long : un *éclat* de bois. —On le dit aussi des pierres, des bombes, des grenades : il fut blessé mortellement d'un *éclat* d'obus. Au fig., gloire, splendeur, magnificence. —Bruit : un *éclat* de tonnerre, de rire. — Rumeur, scandale : faire un *éclat*.

Éclatant, e, adj., qui a de l'éclat, au propre et au figuré : lumière, blancheur *éclatante* ; pierreries, couleurs *éclatantes*.

Éclaté, e, part. passé de *éclater*.

Éclatement, subst. mas., action de faire éclater une branche trop vigoureuse.

Éclater, v. neut., se rompre par éclats. — Faire un grand bruit. — Fig. et fam. : *éclater* de rire.

Éclipse, subst. fém., disparition d'un astre en tout ou en partie, soit qu'un autre astre nous en dérobe la vue, comme dans les *éclipses* du soleil ou des étoiles ; soit qu'il cesse réellement d'être éclairé, comme dans les *éclipses* de lune ou dans celles des satellites de Jupiter.

Éclipser, v. act., empêcher de paraître : la lune *éclipse* le soleil.—Fig., effacer : Corneille *éclipsa* tous les poètes tragiques de son temps.

Éclisse, subst. fém., rond d'osier ou de jonc pour faire égoutter le fromage. — Bâton plat pour tenir en état un bras, une jambe cassée. —Côtés du corps d'un luth, d'un violon, et autres instruments semblables.

Écloppé, e, part. passé d'*écloper*, et adj., qui a quelque incommodité forçant à marcher avec peine : il est tout *écloppé*.

Éclopper, v. act., causer une infirmité, blesser.

Éclore, v. neut., sortir hors de la coque, en parlant des animaux qui naissent d'un œuf. — Par extension, commencer à s'épanouir, en parlant des fleurs : le soleil fait *éclore* les fleurs.



Un bouton vient d'éclore.

Écluse, subst. fém., en général, tout ouvrage de maçonnerie et de charpenterie destiné à soutenir et à élever les eaux.

Éclusier, subst. mas., celui qui gouverne l'écluse, et qui a soin de la manœuvre quand il passe des bateaux qui montent ou qui descendent un canal.

École, subst. fém., lieu où l'on enseigne les belles-lettres et les sciences.

Écolier, subst. mas. ; au fém., **écolière**, celui ou celle qui va dans quelque école, ou qui apprend quelque chose sous un maître ou une maîtresse.

Économe, adj. des deux genres, ménager, ménagère : il est fort *économe*.—On dit de quelqu'un qui parle peu, qui ne prodigue pas les éloges : il est *économe* de paroles, de louanges.

Économe, subst. des deux genres, celui ou celle qui a soin de la conduite d'une famille.

Économie, subst. fém., l'ordre, la règle qu'on apporte dans la conduite et la dépense d'une maison : avoir de l'*économie*, vivre avec *économie*.

Économique, adj. des deux genres, qui regarde l'économie.

Économiser, v. act., gouverner, administrer avec économie.—Epargner, ménager.

Écorce, subst. fém., partie végétale qui enveloppe les racines, les tiges, les branches de toutes les plantes, soit herbacées, soit ligneuses.

Écorcer, v. act., ôter l'écorce du bois.

Écorcher, v. act., dépouiller un animal de sa peau. — Emporter, déchirer une partie de la peau d'un animal ou de l'écorce d'un arbre.

Écorchure, subst. fém., petit endroit de peau écorchée.

Écorner, v. act., rompre la corne à... : *écorner* un taureau. — Il se dit plus souvent des choses qui ont des angles : *écorner* une table, des dés.

ÉCOT, subst. mas., ce que chacun paie par tête. — Dépense faite à l'auberge, au cabaret. — Au fig. et fam. : payer son *écot*, contribuer au succès, à l'agrément, etc.

ÉCOULER, v. act., et *s'*ÉCOULER, v. pron., couler d'un lieu dans un autre. — Au fig., se passer insensiblement : le temps *s'écoule*, et aussi : l'argent, la foule, la presse *s'écoule ;* faire *écouler* l'eau.

ÉCOUTER, v. act., prêter l'oreille pour ouïr. Il dit plus qu'entendre, qui signifie simplement être frappé des sons; au lieu qu'*écouter*, c'est prêter l'oreille pour les entendre. — Donner quelque croyance ou quelque consentement à... : *écouter* une proposition.



C'est mal d'écouter aux portes

ÉCOUVILLON, subst. mas., morceau de toile qu'on lie au haut d'une perche pour nettoyer un four ou un canon.

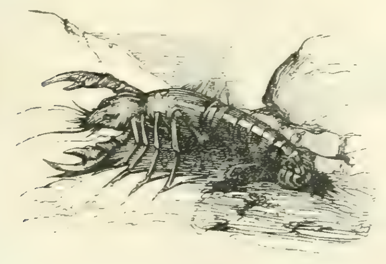
ÉCOUVILLONNER, v. act., nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRAN, subst. mas., meuble dont on se sert pour se garantir de la trop grande ardeur ou de la lumière du feu.

ÉCRASER, v. act., aplatir et briser par le poids de quelque effort : *écraser* un insecte. — On dit par exagération : le travail m'*écrase*, je suis *écrasé* de demandes, quand on a trop de travail. — *Ecraser* le peuple d'impôts, le surcharger d'impôts.

ÉCRÉMER, v. act., lever la crême de dessus le lait.

ÉCREVISSE, subst. fém., poisson crustacé fort connu, qui vit dans l'eau : *écrevisse* d'eau douce, de mer.



Ecrevisse.

ÉCRIER (*s'*), v. pron., faire un grand cri, une exclamation : *s'écrier* d'admiration, de douleur.

ÉCRIN, subst. mas., petit coffret qui sert à mettre des pierreries, des parures précieuses. — Il se dit des joyaux mêmes qu'il contient : un bel *écrin*, un riche *écrin*.

ÉCRIRE, v. act., et plus souvent neut., former des caractères avec la plume : *écrire* son nom ; il *écrit* bien, il *écrit* mal. — Composer quelque ouvrage d'esprit : *écrire* en prose, en vers. — Faire une lettre, mander par lettre : *écrire* à un ami.

ÉCRIT, subst. mas., ce qui est *écrit* sur le papier : quel est cet *écrit ?* — Acte, témoignage qu'on donne par sa signature : plaider contre son *écrit*. — Au plur., livres, traités, soit manuscrits, soit imprimés : les *écrits* de cet auteur.

ÉCRITEAU, subst. mas., morceau de papier sur lequel on écrit ou l'on peint quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au public.

ÉCRITOIRE, subst. fém., petit ustensile qui contient ce qui est nécessaire pour écrire : de l'encre, un canif, des plumes, etc. — Vase qui contient l'encre, encrier.

ÉCRITURE, subst. fém., caractères écrits : on a effacé l'*écriture*. — Manière de former les lettres : on a reconnu son *écriture*.

ÉCRIVAILLER, v. act., écrire beaucoup et mal.

ÉCRIVAIN, subst. mas., celui qui écrit pour le public. Quand on l'emploie dans ce sens, on y joint ordinairement le mot public : une échoppe d'*écrivain* public. — Celui dont la profession, dont l'occupation habituelle est d'écrire ou de montrer à écrire.

ÉCROU, subst. mas., pièce de bois, de fer, ou de toute autre matière solide, percée en spirale, dans laquelle entre une vis en tournant : l'*écrou* d'un pressoir; la vis s'est cassée dans l'*écrou*. — Acte d'emprisonnement d'une personne, écrit sur le registre de la geôle.

ÉCROUER, v. act., inscrire le nom d'un prisonnier sur le registre des emprisonnements.

ÉCROULEMENT, subst. mas., action de s'écrouler.

ÉCROULER (*s'*), v. pron., s'ébouler, tomber en s'affaissant : cette maison va *s'écrouler*; le mur *s'écroula* pendant la nuit. — On l'emploie aussi quelquefois sans pronom, c'est-à-dire activement : l'orage a fait *écrouler* l'aile du bâtiment.

ÉCU, subst. mas., espèce de bouclier que les cavaliers portaient autrefois. — Pièce de monnaie portant la figure d'un *écu* d'armoiries : petit *écu* ; *écu* de six livres. Quand on ne spécifie pas la valeur, on entend par ce mot un *écu* de trois livres : mille *écus*, dix mille *écus*, trois mille livres, trente mille livres.

ÉCUEIL, subst. mas., rocher dans la mer. — Au fig., chose dangereuse pour la vertu, l'honneur, la fortune, etc. : les *écueils* de la cour, du monde, d'une grande ville.

Écuelle, subst. fém., pièce de vaisselle qui sert à mettre du bouillon, du potage, etc.

Éculer, v. act., plier en dedans les quartiers de derrière du soulier : *éculer* des souliers ; et non pas comme on dit en plusieurs endroits, *aculer*.

Écume, subst. fém., espèce de mousse blanchâtre qui se forme et qui surnage sur l'eau ou sur quelque autre liquide agité, échauffé ou en fermentation : *écume* de la mer, du lait, de la bière, du pot au feu. — On dit par extension d'un homme emporté : quand il est en colère, l'*écume* lui sort par la bouche. — Dans le langage figuré, on emploie ce mot en parlant des gens vils et méprisables : c'est l'*écume* de la société.

Écumer, v. act., ôter l'écume de ce qui bout sur le feu : n'oubliez pas d'*écumer* le pot avec soin.

Écumeur, subst. mas. ; il ne se dit qu'au fig. : *écumeur* de mer, pirate.

Écumeux, adj. mas. ; au fém., **écumeuse**, plein d'écume, ou qui jette de l'écume.

Écumoire, subst. fém., ustensile de cuisine percé de plusieurs trous, qui sert à écumer le pot.

Écurage, subst. mas., action d'écurer.

Écurer, v. act., nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine.

Écureuil, subst. mas., joli petit animal fort vif, remarquable par sa propreté, son adresse et la finesse de son poil. — On dit : il est vif comme un *écureuil*.

Écureur, subst. mas. ; au fém., **écureuse**, celui ou celle qui écure.

Écurie, subst. fém., lieu destiné à loger des chevaux.

Écusson, subst. mas., écu sur lequel on met les armoiries d'une personne ou d'une famille. —Dans les monnaies, le revers d'une pièce où l'effigie est empreinte.

Écuyer, subst. mas., autrefois, gentilhomme qui accompagnait un chevalier et portait son écu, etc.—Titre que portaient les simples gentilshommes et les anoblis.



Écuyer de Franconi.

Écuyère, subst. fém. d'écuyer.—On appelle bottes à l'*écuyère* des bottes dont on se sert pour monter à cheval, surtout dans les exercices du manége et dans la cavalerie.

ÉDEN, subst. mas., dans l'Écriture-Sainte, le paradis terrestre.

ÉDENTÉ, E, part. pass. de édenter, et adj., qui n'a plus de dents : vieille *édentée*.

ÉDENTER, v. act., briser, user les dents d'une scie, d'un peigne.

ÉDIFIANT, E, adj., qui porte à la vertu, à la prière, par l'exemple et par les discours : conduite *édifiante*, discours *édifiant*.

ÉDIFICE, subst. mas., bâtiment public, temple, palais, etc.—Il se dit figurément de certaines choses formées par l'assemblage, le concours, la combinaison de plusieurs autres : *édifice* social; l'*édifice* de sa fortune ne tint pas contre le premier échec.



Le Panthéon est un bel édifice.

ÉDIFIER, v. act., bâtir; porter à la piété et à la vertu, par ses discours ou son exemple.

ÉDIT, subst. mas., ordonnance, constitution : *édit* du prince; les *édits* des empereurs.

ÉDITER, v. act., signifie publier un ouvrage comme éditeur.

ÉDITEUR, subst. mas., celui qui prend soin de revoir et de faire imprimer l'ouvrage d'autrui.—Il est aussi adj. mas. : un libraire *éditeur*.—*Éditeur* responsable, celui sous la responsabilité duquel paraît un journal, une feuille périodique.

ÉDITION, subst. fém., publication d'un livre : première, deuxième *édition*; bonne, mauvaise, nouvelle *édition*.

ÉDREDON, subst. mas., duvet très-fin, très-léger.—On dit : un couvre-pieds d'*édredon*, ou absolument un *édredon*.

ÉDUCATION, subst. fém., soin qu'on prend de l'instruction des enfants pour les exercices de l'esprit et du corps, et surtout pour les mœurs : une bonne *éducation* rectifie les dispositions vicieuses.—Maison d'*éducation*, maison où l'on reçoit des enfants, soit comme pensionnaires, soit comme externes, afin de les élever, de les instruire.

EFFACER, v. act., rayer; ôter les marques de ce qui était écrit, peint ou rayé.—On dit fig. : *effacer* les idées, le souvenir; *effacer* ses péchés par ses larmes, etc. — *Effacer* la gloire de ses ancêtres, les surpasser en vertu, en mérite.—En t. de manége, d'escrime, de danse, *effacer* le corps, une épaule, les tenir dans une position qui donne le moins de prise, le plus de grâce. On dit aussi, dans ce dernier sens : il a les épaules bien *effacées*. — **S'EFFACER**, v. pron. Dans le langage figuré, se retirer, se mettre à l'écart, à l'ombre; disparaître pour faire place à quelqu'un qu'on veut faire briller : il s'*effaçait* pour faire briller son ami.

EFFARER, v. act., troubler quelqu'un, le mettre hors de lui-même.

EFFAROUCHER, v. act., épouvanter, effrayer : *effaroucher* les pigeons, le gibier.

EFFECTIF, adj. mas.; au fém., **EFFECTIVE**, en parlant des choses, qui est réellement et de fait : armée de trente mille hommes *effectifs*; paiement *effectif*, en deniers comptants.

EFFECTIVEMENT, adv., réellement : cela est *effectivement* arrivé comme je vous l'ai dit.

EFFECTUER, v. act., mettre à effet, à exécution.

EFFERVESCENCE, subst. fém., mouvement, bouillonnement qui s'excite dans une liqueur par l'action d'un acide, de la chaleur. — Fig., ardeur, impétuosité : l'*effervescence* des passions.

EFFERVESCENT, E, adj., qui est en effervescence : liqueurs *effervescentes*.—Au fig. : esprit *effervescent*.

EFFET, subst. mas., tout ce qui est produit par quelque cause.—Exécution : mettre à *effet*, en venir à l'*effet*. Apparence qui résulte d'un ouvrage : ce tableau est d'un bel *effet*; cette lumière est d'un *effet* trop dur.

EFFEUILLER, v. act., dépouiller de feuilles : *effeuiller* une branche d'arbre, des roses.

EFFICACE, adj. des deux genres, qui produit son effet : remède, discours *efficace*.

EFFICACEMENT, adv., d'une manière efficace.

EFFICACITÉ, subst. fém., vertu de quelque chose.

EFFIGIE, subst. fém., représentation d'une personne, image, figure.—Exécuter un criminel en *effigie*, mettre sur l'échafaud son portrait, un tableau, un mannequin, par lequel il est représenté.

EFFILÉ, subst. mas., petite frange qui se coud à une étoffe.

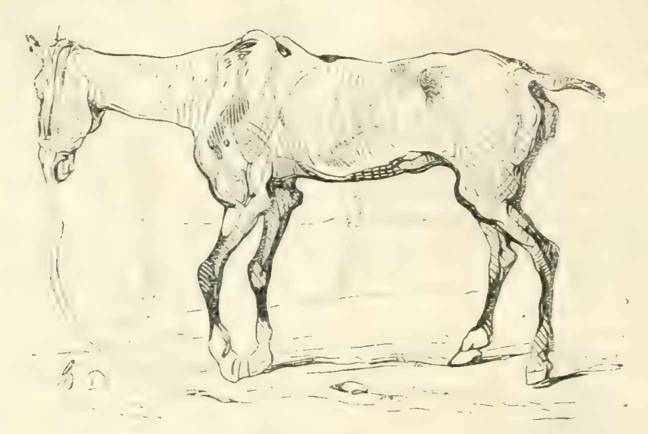
EFFILER, v. act., défaire un tissu fil à fil : *effiler* une toile.

EFFILOCHER, v. act., détruire la toile et le tissu des chiffons, et les réduire aux éléments du fil.—*Effilocher* le coton, ne pas le couper uniment.

EFFILOCHEUR, subst. mas., cylindre armé de lames de fer qui sert pour effilocher.—Ouvrier qui effiloche. Dans ce sens, on dit aussi au fém., *effilocheuse*.

EFFILOQUER, v. act., effiler une étoffe de soie pour en faire de la ouate.

EFFLANQUÉ, E, part. pass. de *efflanquer* et adj. : cheval *efflanqué*, maigre, qui a les flancs creux et abattus. — Dans le style plaisant, on peut le dire des hommes.



Cheval efflanqué.

EFFLANQUER, v. act., rendre maigre jusqu'à avoir les flancs creux et abattus, particulièrement en parlant des chevaux.

EFFLEURER, v. act., ne faire qu'enlever la superficie : le coup lui a à peine *effleuré* la peau : ce laboureur ne fait qu'*effleurer* la terre.

EFFONDRER, v. act., fouiller, remuer la terre à la profondeur de plusieurs pieds. — Enfoncer, rompre, briser : *effondrer* un coffre, une armoire.

EFFORCER (*s'*), v. pron., employer toute sa force à faire quelque chose : ne vous *efforcez* pas à parler.

EFFORT, subst. mas., action faite en s'efforçant. Il se dit du corps et de l'esprit : vains, faibles *efforts*, faire tous ses *efforts*.

EFFRACTION, subst. fém., fracture que fait un voleur pour dérober : vol avec *effraction*.

EFFRAYANT, E, adj., qui effraie. — Un cri *effrayant*, un bruit épouvantable.

EFFRAYER, v. act., donner de la frayeur.

EFFRÉNÉ, E, adj., qui est sans frein, sans retenue. Il ne se dit qu'au figuré, non des personnes elles-mêmes, mais des choses qui ont rapport aux personnes : luxe *effréné* ; langue, licence, ambition, passion *effrénée*.

EFFROI, subst. mas., frayeur, épouvante, crainte mêlée d'horreur.

EFFRONTÉ, E, adj., celui, celle qui a de l'effronterie ; impudent, impudente : *effronté* comme un page.

EFFRONTÉMENT, adv., impudemment, d'une manière effrontée.

EFFRONTERIE, subst. fém., impudence.

EFFROYABLE, adj. des deux genres, épouvantable ; qui donne de l'effroi. — Par exagération, extrême, étonnant, prodigieux, extrêmement difforme.

EFFROYABLEMENT, adv., d'une manière excessive et prodigieuse : il est *effroyablement* laid.

EFFUSION, subst. fém., épanchement d'un liquide : sans *effusion* de sang. — Au fig., *effusion* de cœur, vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié.

ÉGAL, E, adj., au plur. mas., **ÉGAUX** ; pareil, semblable.

ÉGALEMENT, adv., d'une manière égale. — Autant, pareillement.

ÉGALER, v. act., rendre égal : la mort *égale* tous les hommes. — Rendre uni : il faut *égaler* cette allée.

ÉGALISATION, subst. fém., action d'égaliser les lots.

ÉGALISER, v. act., il a à peu près le même sens qu'égaler, mais il ne se dit que des choses.

ÉGALITÉ, subst. fém., conformité, rapport entre des choses égales. — Droits égaux. — Uniformité : *égalité* d'esprit, d'humeur, de style.

ÉGARD, subst. mas., considération, respect, déférence. Dans cette acception il ne s'emploie qu'au pluriel : avoir des *égards* pour quelqu'un : homme rempli d'*égards*.

ÉGARER, v. act., fourvoyer, détourner du droit chemin : notre guide nous *égara*. — Fig., jeter dans l'erreur : la prospérité, l'ambition, la passion nous *égare*.

ÉGAYER, v. act., rendre gai, réjouir. — Fig. : *égayer* un ouvrage, son style, le rendre plus agréable, plus libre, plus fleuri.

ÉGIDE, subst. fém., nom donné au bouclier ou à la cuirasse de Pallas. — Il s'emploie élégamment au figuré pour défense : être l'*égide* de quelqu'un.

ÉGLANTIER, subst. mas., sorte de rosier sauvage.

ÉGLANTINE, subst. fém., la fleur de l'églantier.

Église, subst. fém., l'assemblée des fidèles gouvernés par de légitimes pasteurs.



Intérieur d'une église.

Égoïsme, subst. mas., amour-propre qui consiste à tout rapporter à soi.

Égoïste, subst. des deux genres, celui qui a le vice de l'égoïsme. — On dit aussi adj. : un homme *égoïste*, une femme *égoïste*.

Égosiller, v. act.—S'*égosiller*, v. pron.; parler et crier si haut qu'on se fasse mal au gosier : il s'est égosillé à force de crier.

Égout, subst. mas., chute, écoulement des eaux.—Canal destiné à recevoir et à emporter les eaux sales et les ordures : ces eaux et immondices s'écoulent par un *égout*.

Égrainer, v. act., faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes.

Égratigner, v. act., faire une légère déchirure à la peau avec des griffes, des ongles, une épingle, etc. : les chats *égratignent*. — Prov. : *égratigne* qui ne peut mordre; un méchant trouve toujours le moyen de vous faire éprouver sa malice.

Égratigneur, subst. mas. ; **égratigneuse**, subst. fém., celui ou celle qui égratigne.

Égrugeoir, subst. mas., sorte de petit vase, ordinairement de bois, dans lequel on égruge, on brise le sel avec un pilon : mettez ce sel dans l'*égrugeoir*.

Égruger, v. act., casser, briser, mettre en poudre : *égruger* du sel, du chanvre.

Élan, subst. mas., mouvement subit fait avec effort : il fit un grand *élan* ; les *élans* du cerf, etc. — Fig., mouvement vif, affectueux ou douloureux de l'âme. Il ne se dit guère qu'au plur. : *élans* d'imagination, de dévotion, de douleur.

Élancement, subst. mas., impression d'une douleur subite ou violente sur quelque partie du corps, provenant d'une cause interne : il a senti des *élancements*.

Élancer, v. neut., faire éprouver des élancements : le doigt m'*élance* ; j'y sens des élancements, une douleur vive et aiguë avec agitation.



S'élancer

ÉLARGIR, v. act., rendre plus large : *élargir* une manche, des souliers; *élargir* une allée, un parc, un fossé.

ÉLARGISSEMENT, subst. mas., l'action de rendre plus large et plus étendu.—Sortie de prison par ordre de justice.

ÉLARGISSURE, subst. fém., largeur qu'on ajoute à un habit, à un meuble.

ÉLASTICITÉ, subst. fém., propriété ou puissance des corps naturels, au moyen de laquelle ils se rétablissent d'eux-mêmes dans la figure et l'étendue que quelque cause extérieure leur avait fait perdre : *élasticité* de l'acier, de l'air.

ÉLASTIQUE, adj. des deux genres, qui a de l'élasticité, qui fait ressort : corps, fluide, force, vertu *élastique*.—On dit aussi subst. au mas. : des *élastiques*.

ÉLECTEUR, subst. mas. ; **ÉLECTRICE**, subst. fém., qui élit. — Celui, celle qui a le droit de concourir à une élection.

ÉLECTION, subst. fém., action d'élire; choix d'une personne pour remplir une place, une fonction.—*Elections* se dit particulièrement en France du choix d'un député : présider les *élections*, influencer les *élections*.

ÉLECTORAL, E, adj., qui appartient à l'électeur, aux électeurs : le collége *électoral*, son altesse *électorale*.—Au plur. mas., *électoraux* : colléges *électoraux*.

ÉLECTRICITÉ, subst. fém., propriété des corps de s'attirer ou de se repousser par le frottement.

ÉLECTRIQUE, adj. des deux genres, qui reçoit et communique l'électricité ou qui y a rapport : corps, vertu, fluide, mouvement *électrique*.

ÉLÉGAMMENT, adv., avec élégance.

ÉLÉGANCE, subst. fém., choix, politesse du langage.—Goût fin et délicat qui se fait sentir dans les arts, dans la parure : salon préparé avec *élégance*.

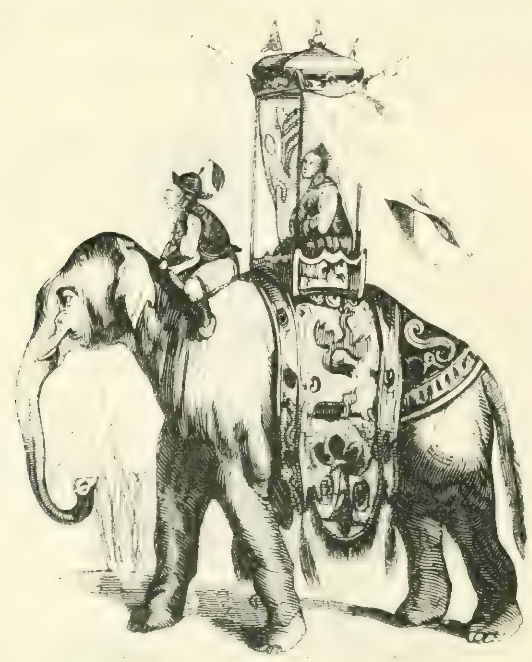
ÉLÉGANT, E, adj., choisi, poli, en parlant du langage : discours *élégant*; simplicité *élégante*. —Il se dit par extension des ouvrages de l'art : contours *élégants*; édifice *élégant*, parure *élégante*.

ÉLÉGIE, subst. fém., sorte de poëme dont les sujets sont ordinairement tristes, plaintifs, et relatifs aux sentiments tendres ou à la douleur.

ÉLÉMENT, subst. mas., corps simple qui entre dans la composition des mixtes; principe : les anciens physiciens ne comptaient que quatre *éléments* : l'eau, le feu, la terre et l'air. — Au fig., la chose à laquelle on se plaît le plus : quand il est à Paris, il est dans son *élément*.

ÉLÉMENTAIRE, adj. des deux genres, qui appartient à l'élément, qui le constitue : corps *élémentaire*.

ÉLÉPHANT, subst. mas., le plus grand des quadrupèdes, qui a une trompe, et dont les dents principales, détachées de la gueule de l'animal, sont appelées ivoire



Éléphant.

ÉLÉVATION, subst. fém., l'action d'élever; exhaussement : donner de l'*élévation* à un mur, à un plancher, à une maison.—Constitution en dignité; grandeur de courage, noblesse

de sentiments; sublimité du style; mouvement vif et affectueux de l'âme vers Dieu.

ÉLÈVE, subst. des deux genres, le disciple d'un maître, et plus particulièrement d'un peintre ou d'un sculpteur.

ÉLEVER, v. act., hausser; mettre, porter, rendre, faire monter plus haut : *élever* un mur ; *élever* les eaux. — *Élever* la voix, parler plus haut.—Fig. : *élever* la voix en faveur de l'innocence opprimée; *élever* son style ; *élever* son cœur, son âme à Dieu.

ÉLIRE, v. act., choisir, prendre par choix, par préférence.—Faire une *élection*.—*Élire domicile*, c'est assigner un lieu connu où tous les actes de justice puissent être signifiés.

ÉLISION, subst. fém., suppression d'une voyelle dans un mot, quand elle se rencontre avec une autre voyelle.

ÉLITE, subst. fém., ce qu'il y a de mieux en chaque genre.

ÉLIXIR, subst. mas., liqueur spiritueuse extraite des parties d'une ou de plusieurs substances; leur essence : *élixir* de longue vie.

ELLE, pron. pers. fém. de la troisième personne. — *Elle*, sujet du verbe, se dit également des choses et des personnes. On dit également bien, d'une maison et d'une femme : *elle* est agréable.

ÉLOCUTION, subst. fém., langage, manière dont on s'exprime. — Partie de la rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots.

ÉLOGE, subst. mas., louange qu'on donne à quelqu'un ou à quelque action : *éloge* oratoire, *éloge* historique, *éloge* funèbre.

ÉLOIGNEMENT, subst. mas., action par laquelle on éloigne une personne, ou l'on s'éloigne soi-même : son *éloignement* des affaires est une perte pour le pays.—Antipathie, aversion : ressentir de l'*éloignement* pour quelqu'un.—Négligence, oubli : l'*éloignement* de Dieu, de ses devoirs.—Absence : votre *éloignement* afflige tous vos amis.—Distance, soit de lieu, soit de temps : l'*éloignement* des lieux affaiblit les objets, et l'*éloignement* des temps affaiblit le souvenir. — Lointain, le dernier plan d'un tableau : on découvre dans l'*éloignement* les points d'un édifice.

ÉLOIGNER, v. act., écarter une personne, une chose d'une autre : on doit *éloigner* de soi les traîtres.

ÉLOQUEMMENT, adv., avec éloquence : parler, écrire, s'exprimer *éloquemment*.

ÉLOQUENCE, subst. fém., l'art de bien dire, de toucher, de convaincre et de persuader : l'*éloquence* de la chaire, de la tribune, du barreau.

ÉLOQUENT, E, adj., qui a de l'éloquence : orateur, discours *éloquent*. — Fig., qui produit l'effet d'un discours *éloquent* : geste, silence *éloquent*.

ÉLU, subst. mas., prédestiné à la gloire éternelle.

ÉLUDER, v. act., rendre vain, sans effet; éviter avec adresse : *éluder* une question, une promesse, une punition, une loi.

ÉMAIL, subst. mas., composition faite de verre calciné, de sel, de métaux, qu'on applique sur l'or.—Ouvrage émaillé.—On appelle *émail* usé, celui qui a été usé pour le rendre égal et poli. Il est opposé à *émail* en relief. — Nom qu'on donne à l'alun de Hollande. — Bois d'*émail*, fendu du centre à la circonférence.—Fig., grande diversité de fleurs et de couleurs : l'*émail* d'un parterre, d'une prairie. *Email*, en ce sens, n'a point de pluriel. — L'*émail* des dents, leur superficie luisante. — Cette porcelaine est d'un bel *émail*, les couleurs en sont vives et brillantes. — En t. de blason, couleur des métaux.

ÉMAILLÉ, E, part. passé de *émailler*.

ÉMAILLER, v. act., couvrir, orner d'émail. — Au fig., embellir, orner de fleurs, couvrir de différentes couleurs.

ÉMANATION, subst. fém., action d'émaner. — Il se prend aussi quelquefois pour la chose qui émane : les odeurs sont des *émanations* des corps odorants. — En physique, acte par lequel les substances volatiles abandonnent, en s'évaporant, les corps auxquels elles appartiennent, ou du moins auxquels elles sont adhérentes. —*Emanation* électrique, impression qu'on ressent sur la main ou sur le visage, lorsqu'on les approche d'un corps actuellement électrisé. Elles sont l'effet de la matière effluente.

ÉMANCIPATION, subst. fém., action d'émanciper : *émancipation* d'un mineur. — Acte par lequel on est émancipé.

ÉMANCIPER, v. act., tirer de sujétion, rendre indépendant, mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle, ou un mineur en état de jouir de ses revenus.

ÉMANER, v. neut., sortir d'une certaine source: les odeurs *émanent* des corps.—Fig. : toute justice *émane* de Dieu.

ÉMARGÉ, E, part. passé de *émarger*.

ÉMARGEMENT, subst. mas., action d'émarger, de porter à la marge. — Ce qui est porté en marge d'un mémoire, d'un compte.

ÉMARGER, v. act., porter à la marge : *émarger* un livre, une gravure. — Porter quelque chose en marge d'un compte, d'un mémoire.

EMBALLAGE, subst. mas., action d'emballer; ce qui sert à emballer.—Toile d'*emballage*, toile grossière qui sert à emballer.

EMBALLÉ, E, part. passé de *emballer*.

EMBALLER, v. act., empaqueter, mettre dans une balle : *emballer* des marchandises.—Fig. et fam. : *emballer* quelqu'un, le conduire et le faire monter en voiture.

EMBALLEUR, subst. mas.; au fém., EMBALLEUSE, qui emballe des marchandises, des hardes : allez chercher un *emballeur*.

EMBARCADÈRE, subst. mas., lieu propre à s'embarquer.

EMBARCATION, subst. fém., nom générique de toute espèce de bâtiment de mer.—Il se dit surtout des petits navires à un ou deux mâts, et qui n'ont pas plus de 60 à 80 pieds de longueur.



Embarcation.

EMBARGO, subst. mas., défense aux vaisseaux de sortir des ports.

EMBARQUEMENT, subst. mas., action d'embarquer quelque chose ou de s'embarquer soi-même.

EMBARQUER, v. act., mettre dans une barque, dans un navire : *embarquer* des vivres, des soldats.

EMBARRAS, subst. mas., obstacle qu'on trouve dans son chemin, dans son passage. — Fig., confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller.

EMBARRASSANT, E, adj., qui cause de l'embarras, de la gêne, de l'irrésolution.

EMBARRASSER, v. act., causer de l'embarras, au propre et au figuré.

EMBAUCHOIR, subst. mas., moule de bottes qui sert à maintenir la botte dans les proportions voulues.

EMBAUMEMENT, subst. mas., composition balsamique qui sert à conserver les cadavres. — L'action de les embaumer.

EMBAUMER, v. act., remplir un corps mort de baumes, d'aromates, pour en empêcher la corruption.—Parfumer, remplir de bonne odeur : vin qui *embaume* la bouche, qui a une odeur, un fumet exquis.

EMBÉGUINER, v. act., envelopper la tête d'un linge en forme de béguin. Il est du style plaisant.

EMBELLIR, v. act., rendre plus beau, parer, orner : les monuments *embellissent* une ville.—En mauvaise part, *embellir* un conte, une histoire, l'orner aux dépens de la vérité. — *s'***EMBELLIR**, v. pron., devenir plus beau : les campagnes *s'embellissaient* des premiers rayons du soleil.

EMBELLISSEMENT, subst. mas., action d'embellir.—Ornement qui embellit.

EMBLÉE ou plutôt *d'***EMBLÉE**, loc. adv., tout d'un coup, d'abord et comme d'assaut; au prop. et au fig. : prendre une ville d'*emblée*, emporter une affaire d'*emblée*.

EMBLÉMATIQUE, adj. des deux genres, qui tient de l'emblème : figure *emblématique*.

EMBLÉMATIQUEMENT, adv., d'une manière emblématique

EMBLÈME, subst. mas., figure symbolique, ordinairement accompagnée de paroles sentencieuses; allégorie, en général : *emblème* ingénieux ; composer, expliquer un *emblème*.

EMBOÎTEMENT, subst. mas., position d'un os qui s'enchâsse dans un autre.

EMBOÎTER, v. act., enchâsser une chose dans une autre comme dans une boîte : *emboîter* des tuyaux, des châssis. — Fig., *emboîter* le pas, marcher serrés les uns derrière les autres en avançant le même pied.

EMBOÎTURE, subst. fém.. l'endroit où les os s'emboîtent. — Insertion d'une chose dans une autre.

EMBONPOINT, subst. mas., état d'une personne en bonne santé et un peu grasse : il a beaucoup perdu de son *embonpoint*.

EMBOUCHER, v. act., donner à un cheval la bride et le mors qui conviennent à sa bouche. —Mettre à sa bouche un instrument à vent : *emboucher* une flûte, une trompette, un cor.— Au fig., instruire quelqu'un de ce qu'il doit faire ou dire : il l'a bien *embouché*; on l'a mal *embouché*.



Emboucher la clarinette.

EMBOUCHURE, subst. fém., partie du mors qui se place dans la bouche du cheval. — Manière d'*emboucher* certains instruments : ce joueur de flûte a l'*embouchure* excellente. — L'endroit où une rivière se jette dans la mer ou dans une autre rivière.

EMBOURBER, v. act., mettre, jeter dans la bourbe : ce cocher nous a *embourbés*.—Fig., engager quelqu'un dans une mauvaise affaire.

EMBRANCHEMENT, subst. mas., jonction de plusieurs tuyaux par des nœuds de soudure. — Réunion de plusieurs chemins qui se croisent

EMBRANCHER, v. act., poser une pièce de bois dans l'enrayure d'un groupe.

EMBRAQUER, v. act., tirer à force de bras une corde dans un vaisseau.

EMBRASEMENT, subst. mas., feu violent et général : une légère étincelle peut causer un grand *embrasement*.

EMBRASER, v. act., allumer, mettre en feu.— On dit fig. : l'amour de Dieu *embrase* tous les cœurs; la guerre a *embrasé* toute l'Asie.

EMBRASSADE, subst. fém., l'action de celui qui embrasse.

EMBRASSANT, E, adj., qui embrasse.

EMBRASSER, v. act., serrer, étreindre avec les deux bras : le roi l'*embrassa* fraternellement. —Fig., environner, ceindre : l'Océan *embrasse* la terre.

EMBROCHER, v. act., mettre en broche ou à la broche : *embrocher* un gigot.

EMBROUILLEMENT, subst. mas., embarras, confusion : *embrouillement* d'affaires, d'esprit.

EMBROUILLER, v. act., mettre de la confusion, de l'embarras, de l'obscurité : *embrouiller* une affaire, une question.

EMBROUILLEUR, subst. mas.; au fém., **EMBROUILLEUSE**, qui embrouille.

EMBÛCHE, subst. fém., entreprise secrète pour surprendre quelqu'un; piége qu'on lui tend. Il s'emploie ordinairement au plur. : dresser des *embûches*.

EMBUSCADE, subst. fém., embûche dressée dans un bois ou dans quelque lieu couvert pour surprendre l'ennemi : dresser, découvrir, éviter une *embuscade*; tomber, donner dans une *embuscade*.



Bandit en embuscade.

EMBUSQUER, v. act., mettre en embuscade : *embusquer* une troupe.

ÉMERAUDE, subst. fém., pierre précieuse de couleur verte.

ÉMÉRITE, adj. des deux genres : professeur *émérite*, celui qui, après avoir professé pendant un certain temps, jouit d'une pension.

ÉMERVEILLER, v. act., donner de l'admiration, étonner : je suis tout *émerveillé* de ce que je viens de voir.

ÉMÉTIQUE, subst. mas., tartrite de potasse et d'antimoine, qui, administré comme remède, provoque le vomissement : prendre de l'*émétique*.

ÉMÉTISER, v. act., purger avec l'émétique, mêler d'émétique : *émétiser* une tisane.

ÉMETTRE, v. act., produire au-dehors, expri-

mer : *émettre* un avis, une opinion, un désir, un vœu.—Mettre en circulation : *émettre* du papier-monnaie.

ÉMEUTE, subst. fém., mouvement populaire momentané : causer, apaiser une *émeute*.

ÉMIGRATION, subst. fém., action d'émigrer : l'*émigration* a fait autant de mal aux émigrés qu'à la patrie.

ÉMIGRÉ, subst. mas. ; au fém., **ÉMIGRÉE**, celui, celle qui a abandonné son pays pour aller se réfugier, s'établir dans un autre.

ÉMINCÉE, subst. fém., viandes coupées par tranches fort minces : une *émincée* de mouton.

ÉMINCER, v. act., couper de la viande en tranches fort minces.

ÉMINENCE, subst. fém., petite hauteur. — Titre qu'on donne aux archevêques et aux cardinaux.

ÉMINENT, E, adj., haut, élevé : un lieu *éminent*, un poste *éminent*. — Fig., excellent, qui surpasse tous les autres : homme, mérite, savoir *éminent*.

ÉMISSAIRE, subst. mas., celui qu'on envoie secrètement pour sonder les sentiments, les desseins d'autrui : envoyer des *émissaires*, découvrir des *émissaires*.

ÉMISSION, subst. fém., action d'émettre : *émission* de papier-monnaie.

EMMAGASINAGE, subst. mas., action d'emmagasiner ; temps que les marchandises restent en magasin.

EMMAGASINER, v. act., mettre en magasin.

EMMAILLOTTER, v. act., mettre un enfant dans son maillot.

EMMANCHER, v. act., mettre un manche à quelque instrument : *emmancher* un couteau, une cognée. — Fig. : affaire mal *emmanchée*, prise de mauvais biais.

EMMANCHURE, subst. fém., la partie échancrée du haut du derrière d'une robe ou d'un habit, à laquelle l'épaulette doit être attachée.

EMMÉNAGEMENT, subst. mas., action d'emménager ou de s'emménager.

EMMÉNAGER, v. act. et neut., transporter et établir des meubles ou ses meubles dans un nouveau logis.—**S'EMMÉNAGER**, v. pron., ranger ses meubles dans une maison.

EMMITOUFLER, v. act., envelopper de fourrures, etc., pour tenir chaudement : dès que j'aurai la tête moins *emmitouflée*, je reverrai ce procès avec attention.

ÉMOI, subst. mas., souci, inquiétude, agitation : toute la ville est en *émoi*.

ÉMOLLIENT, E, adj., qui amollit, qui adoucit : remèdes *émollients*, herbe *émolliente*. — Il se prend aussi subst. au mas. : il faut employer les *émollients*.

ÉMOLUMENT, subst. mas., gain, profit.

ÉMOTION, subst. fém., agitation, mouvement ou dans le corps ou dans l'âme : *émotion* vive, douce, tendre ; parler de quelqu'un avec *émotion*.

ÉMOTIONNER, v. act., donner, causer des émotions.

ÉMOUCHER, v. act., chasser les mouches.



Les Turcs se font émoucher par des esclaves.

ÉMOUCHET, subst. mas., oiseau de proie semblable à l'épervier, mais plus petit.

ÉMOUCHEUR, subst. mas. ; au fém., **ÉMOUCHEUSE**, qui chasse les mouches.

ÉMOUCHOIR, subst. mas., queue de cheval dont on se sert pour chasser les mouches.

ÉMOUSSER, v. act., ôter la pointe d'une chose aiguë, la rendre mousse ou obtuse : *émousser* la pointe d'une épée, d'un poignard.

EMPAILLER, v. act., garnir de paille une chaise. — Envelopper de paille : les jardiniers *empaillent* les figuiers, les pieds d'artichauts, etc., pour les préserver de la gelée.— *Empailler* des animaux, les remplir de matières propres à les conserver.

EMPAILLEUR, subst. mas. ; au fém., **EMPAILLEUSE**, celui, celle qui empaille.

EMPANACHER, v. act., garnir d'un panache.

EMPAQUETER, v. act., mettre en paquet : *empaqueter* des habits, du linge, des livres, etc.

EMPARER (S'), v. pron., se saisir d'une chose, s'en rendre le maître ; occuper, envahir : les ennemis se sont *emparés* de la ville par surprise. — Au fig., asservir, dominer : les passions s'*emparent* du cœur.

EMPÂTEMENT, subst. mas., action d'empâter, état de ce qui est pâteux ou empâté : l'*empâtement* de la langue.

EMPÂTER, v. act., emplir de pâte ou de quelque chose qui fait l'effet de la pâte : la glaise *empâte* les mains. — Rendre pâteux : cela *empâte* la langue, la bouche.

EMPAUMER, v. act., recevoir une balle dans le milieu de la paume de la main, de la raquette ou du battoir, et la pousser fortement. — Fig. et fam., se rendre maître de l'esprit d'une personne.

EMPÊCHEMENT, subst. mas., tout ce qui empêche qu'une chose ne s'exécute ; obstacle : mettre un *empêchement* à l'exécution d'un projet ; il y a un *empêchement* à ce mariage ; lever un *empêchement*.

EMPÊCHER, v. act., mettre, apporter obstacle à... : il faut souffrir ce qu'on ne peut *empêcher*.

EMPEIGNE, subst. fém., le dessus et les côtés du soulier.

EMPEREUR, subst. mas., chef souverain d'un empire.



L'empereur à cheval.

EMPESER, v. act., mettre de l'empois dans le linge pour le rendre ferme.

EMPESTER, v. act., infecter de peste : un vaisseau venu du Levant *empesta* la ville. — Répandre, communiquer une odeur fétide et désagréable : cette odeur va nous *empester*.

EMPÊTRER, v. act., lier la jambe d'un cheval ou d'une autre bête qu'on met en pâture. — Fig., embarrasser, engager : vous nous avez *empêtrés* d'un homme fort incommode.

EMPHASE, subst. fém., manière pompeuse de s'exprimer et de prononcer. Il se prend ordinairement en mauvaise part : parler avec *emphase*.

EMPHATIQUE, adj. des deux genres, qui a de l'emphase : ton, prononciation, discours *emphatique*.

EMPHATIQUEMENT, adv., avec emphase.

EMPILEMENT, subst. mas., l'action ou la manière d'empiler les boulets, et, en général, action ou manière d'empiler.

EMPILER, v. act., mettre en pile : *empiler* du bois, des livres, des boulets, etc.

EMPILEUR, subst. mas.; **EMPILEUSE**, subst. fém., celui, celle qui empile, dont la fonction est d'empiler des marchandises ou autres objets.

EMPIRE, subst. mas., commandement, puissance, autorité : avoir, prendre de l'*empire* sur...; traiter quelqu'un avec *empire*, avec hauteur. — Domination, monarchie : l'*empire* des Assyriens, etc.

EMPIRER, v. neut., devenir pire, en plus mauvais état : les affaires *empirent*; la maladie *empire*.

EMPIRIQUE, subst. et adj. des deux genres, se dit d'un médecin qui ne s'attache qu'à l'expérience, et ne suit pas la méthode ordinaire. — On le dit souvent et subst. pour charlatan.



Un empirique.

EMPIRISME, subst. mas., médecine pratique qui consiste à donner des remèdes sans principe et sans raisonnement, uniquement d'après l'expérience.— Charlatanisme.

EMPLACEMENT, subst. mas., lieu, place où l'on peut faire un bâtiment, un jardin, etc. : voilà un bel *emplacement* pour une manufacture.

EMPLÂTRE, subst. mas., onguent étendu sur du linge, etc., qu'on applique sur quelque partie malade : mettre, ôter, lever un *emplâtre*. — Au fig., personne qui n'est bonne à rien, soit pour cause d'infirmité, soit par faiblesse d'esprit : c'est un véritable *emplâtre*.

EMPLETTE, subst. fém., achat qu'on fait de quelque chose.

EMPLIR, v. act., rendre plein : *emplir* une bouteille.

EMPLOI, subst. mas., usage qu'on fait d'une chose : faire un bon, un sage, un mauvais *emploi* de son temps, de ses revenus, de ses talents. — Fonction d'une personne qu'on emploie : l'*emploi* de cette personne est de surveiller.

EMPLOYÉ, subst. mas., celui qui a un emploi, commis de bureau.

EMPLOYER, v. act., en parlant des choses, mettre en usage, se servir de... : *employer* tous les moyens pour réussir; *employer* son temps, son argent, ses moyens à mal faire.

EMPOISONNEMENT, subst. mas., l'action d'empoisonner.

EMPOISONNER, v. act., donner du poison pour faire mourir : on l'a *empoisonné*.

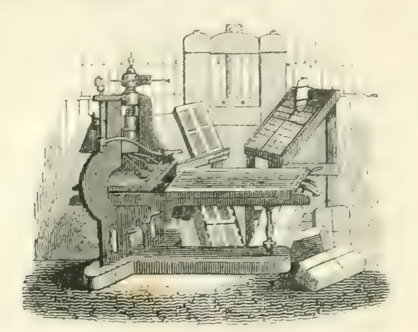
EMPOISONNEUR, subst. fém.; au fém., **EMPOISONNEUSE**, celui, celle qui empoisonne. — Par exagération, mauvais cuisinier, mauvaise cuisinière.

EMPORTER, v. act., enlever, ôter d'un lieu, porter dehors : *emporter* des meubles, un malade, un blessé. — Entraîner, arracher : le vent a *emporté* cette toiture.

EMPOTER, v. act., mettre dans un pot : *empoter* des fleurs.

EMPREINDRE, v. act., imprimer, au propre et au fig. : *empreindre* une figure, des caractères.

EMPREINTE, subst. fém., impression, marque, figure de ce qui est empreint. — On dit élégamment au figuré, porter l'*empreinte* de...



Les empreintes se font au moyen d'une presse.

EMPRESSÉ, E, adj., zélé, ardent : des vœux *empressés*. — Subst., qui agit avec ardeur, qui veut tout faire : faire l'*empressé*.

EMPRESSEMENT, subst. mas., hâte de faire ou de dire quelque chose.—Soins empressés, bons offices, etc.

EMPRESSER (*s'*), v. pron., avoir de l'empressement. — Agir avec ardeur, avec diligence, avec affection : je m'*empresse* à vous répondre.

EMPRISONNEMENT, subst. mas., action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou l'effet de cette action.

EMPRISONNER, v. act., mettre en prison.

EMPRUNT, subst. mas., action d'emprunter : faire, trouver un *emprunt*.—Fig. et fam.: beauté d'*emprunt*, qui n'est point naturelle : vertus d'*emprunt*, qui ne sont qu'apparentes.

EMPRUNTER, v. act., demander et recevoir quelque chose en prêt pour le rendre dans la suite : *emprunter* de l'argent à quelqu'un.

EMPRUNTEUR, subst. mas.; au fém., **EMPRUNTEUSE**, celui, celle qui emprunte.

ÉMU, E, part. passé de *émouvoir*.

ÉMULATEUR, subst. mas.; au fém., **ÉMULATRICE**, qui est touché d'émulation. — Imitateur, envieux, concurrent, rival.

ÉMULATION, subst. fém., espèce de jalousie qui pousse à égaler ou à surpasser quelqu'un dans quelque chose de louable.

ÉMULE, subst. des deux genres, concurrent, rival, antagoniste.

ENCADREMENT, subst. mas., action d'encadrer.

ENCADRER, v. act., mettre dans un cadre.

ENCAISSEMENT, subst. mas., action d'encaisser.—Faire un chemin par *encaissement*, y faire des tranchées qu'on emplit de cailloux.

ENCAISSER, v. act., mettre en caisse, ou dans des caisses. — Recevoir de l'argent, le serrer dans sa caisse.

ENCAN, subst. mas., cri public qui se fait par un huissier pour vendre à l'enchère des meubles ou autres effets mobiliers.

ENCAQUER, v. act., mettre dans une caque : *encaquer* du hareng.

ENCASTRER, v. act., enchâsser; unir quelque chose à une autre par le moyen d'une entaille.

ENCAVEMENT, subst. mas., action d'encaver.

ENCAVER, v. act., mettre en cave : *encaver* des vins.

ENCEINDRE, v. act., environner, entourer : *enceindre* une ville de murailles, un fossé de palissades.

ENCEINTE, subst. fém., circuit, tour, clôture : l'*enceinte* d'une ville, d'une place forte, d'un théâtre



Les exercices se font dans l'enceinte du cirque.

ENCENS, subst. mas., espèce de résine ou de gomme aromatique odoriférante.

ENCENSER, v. act., faire brûler de l'encens ; adorer, en parlant de la Divinité. — Au fig., louer, flatter.

ENCENSEUR, subst. mas., louangeur.

ENCENSOIR, subst. mas., sorte de cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert pour encenser.

ENCHAÎNEMENT, subst. mas., liaison, connexion qui se trouve entre les choses. — Fig., on dit : un *enchaînement* de crimes, de victoires; suivre, prévoir l'*enchaînement* des événements.

ENCHAÎNER, v. act., lier, attacher, retenir avec des chaînes : *enchaîner* un chien, un furieux, un prisonnier.

ENCHANTÉ, **E**, part. passé de *enchanter*, et adj.; fig., en parlant des personnes, charmé, ravi. C'est un mot très à la mode : je suis *enchanté* de vous voir, *enchanté* de cet ouvrage, etc.

ENCHANTER, v. act., charmer, ensorceler par des paroles, par des figures, ou par des opérations magiques.—Surprendre, séduire, tromper, charmer, ravir.

ENCHANTEUR, subst. mas. ; au fém., **ENCHANTERESSE**, celui, celle qui enchante par des paroles magiques; au fig., qui trompe par son beau langage, qui plaît extrêmement. — On dit aussi, adj. : style *enchanteur*, voix *enchanteresse*.

ENCHÂSSER, v. act., mettre une chose dans une châsse, dans un châssis, dans un chaton : *enchâsser* des perles dans de l'or.

ENCHÂSSURE, subst. fém., action, manière d'enchâsser.—Ce qui enchâsse : on travaille à l'*enchâssure* de votre diamant.

ENCHÈRE, subst. fém., offre que l'on fait au-dessus de quelqu'un pour une chose qui se vend au plus offrant : mettre *enchère* ou à l'*enchère*.—Folle *enchère*, offre qui excède la valeur de la chose vendue.

ENCHÉRIR, v. act., faire une offre au-dessus de quelqu'un; offrir de payer plus cher : *enchérir* une maison.

ENCHEVÊTRER, v. act., mettre un chevêtre.— **S'ENCHEVÊTRER**, v. pron., en parlant d'un cheval, se prendre le pied de derrière dans la longe du licou. —Au fig., s'embarrasser en quelque affaire.

ENCHIFRENER, v. act., causer un enchifrènement, un rhume de cerveau. — **S'ENCHIFRENER**, v. pron.

ENCLAVER, v. act., enfermer, enclore une chose dans une autre : *enclaver* une terre dans une autre.

ENCLIN, adj. mas., porté de son naturel à.... Il se dit plutôt du mal que du bien : *enclin* à la paresse, à l'ivrognerie.

ENCLORE, v. act., clore de murailles, de haies, de fossés, etc.

ENCLOS, subst. mas., enceinte de murs, de haies, de maisons; espace qu'elle renferme.

ENCLOUER, v. act., piquer un cheval avec un clou en le ferrant. — Enfoncer avec force un clou dans la lumière d'un canon, afin qu'on ne puisse s'en servir.

ENCLUME, subst. fém., masse de fer sur laquelle on bat le fer, l'argent et les autres métaux.

ENCLUMEAU, subst. mas., petite enclume à main.

ENCOFFRER, v. act., mettre, serrer dans un coffre.—Fig., mettre en prison.

ENCOIGNURE, subst. fém., coin, angle rentrant formé par la rencontre de deux murailles : pierre d'*encoignure*.—Meuble qu'on place dans ce coin.

ENCOLLAGE, subst. mas., action d'encoller.— Couche de colle qu'on passe avant de peindre, d'apprêter ou de dorer.

ENCOLLER, v. act., étendre une ou plusieurs couches de colle sur le bois, la toile, etc., qu'on veut peindre, apprêter ou dorer.

ENCOMBRE, subst. mas., empêchement, embarras : nous sommes arrivés sans *encombre*.

ENCOMBREMENT, subst. mas., action d'encombrer.

ENCOMBRER, v. act., embarrasser une rue, ou autre lieu, de décombres, de gravois, de pierres.

ENCORE, adv. de temps, aussi, à présent; il s'emploie pour le passé, pour le présent et pour l'avenir : il vit *encore*; il vivait *encore* il y a dix ans.

ENCOURAGEANT, **E**, adj., qui encourage.

ENCOURAGEMENT, subst. mas., ce qui encourage. — Eloge, récompense qu'on donne pour encourager

ENCOURAGER, v. act., donner du courage; exciter, animer : *encourager* des soldats. — Fig., *encourager* les arts; l'impunité *encourage* le crime.

ENCRE, subst. fém., liqueur noire qui sert pour écrire.

ENCRIER, subst. mas., petit vase dans lequel on met de l'encre.



Encrier.

ENCROÛTÉ, **E**, part. passé de *encroûter*, et adj., couvert d'une croûte.— *Encroûté* de préjugés : style fam. et satirique.

ENCROÛTER, v. act., enduire un mur avec un mortier de chaux et de ciment. Il se dit de l'esprit, du cœur.

ENCUIRASSER, v. act., mettre une cuirasse à quelqu'un.

ENDETTER, v. act., charger de dettes, engager dans des dettes.

ENDÊVER, v. neut., avoir grand dépit de quelque chose, enrager. Il est populaire. — Faire *endêver*, faire enrager.

ENDIABLÉ, E, adj., furieux, enragé, très-méchant, comme qui dirait possédé du diable : esprit *endiablé*. — Il est aussi subst. : c'est un *endiablé*, une *endiablée*.

ENDIABLER, v. neut., se donner au diable. — Faire *endiabler* quelqu'un, le tourmenter excessivement.

ENDIMANCHER, v. act., mettre à quelqu'un ses habits du dimanche : elle a *endimanché* sa fille.



Des gens endimanchés.

ENDOCTRINER, v. act., faire la leçon à quelqu'un sur ce qu'il doit faire ou dire. — Initier à quelque chose.

ENDOMMAGER, v. act., apporter, causer du dommage à... : *endommager* un ouvrage, un tableau.

ENDORMANT, E, adj., qui endort : ouvrage *endormant*; conversation *endormante*.

ENDORMEUR, subst. mas. ; au fém., **ENDORMEUSE**, qui endort ; et au fig., flatteur, enjôleur : n'écoutez pas cet homme, c'est un *endormeur*.

ENDORMI, E, part. passé de *endormir*, et adj., engourdi : avoir la jambe *endormie*. — Sans énergie, lent : homme, esprit *endormi*.

ENDORMIR, v. act., faire dormir un enfant. — Amuser, afin de tromper : ne vous laissez pas *endormir* par ces belles promesses.

ENDOSSER, v. act., mettre sur le dos : *endosser* le harnais, la cuirasse. — *Endosser* un billet, mettre au dos d'un billet sa signature, l'ordre de payer à un autre.

ENDOSSEUR, subst. mas. ; au fém., **ENDOSSEUSE**, celui, celle qui a endossé une lettre de change ou un billet.

ENDROIT, subst. mas., lieu, place, partie, côté, etc. : *endroit* propre à bâtir; blessé en plusieurs *endroits*. — Le beau côté d'une étoffe : voilà l'*endroit* de ce drap.

ENDUIRE, v. act., couvrir d'un enduit : *enduire* un vaisseau de goudron, une muraille de plâtre.

ENDUIT, subst. mas., couche de chaux, de plâtre, etc. — Substance molle propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURANT, E, adj., patient, qui souffre aisé-

ment les injures : il n'est pas d'humeur *endurante*.

ENDURCI, E, part. passé de *endurcir*. — On dit souvent subst. en matière de religion, de ceux qui refusent de se convertir : c'est un *endurci*, une *endurcie*.

ENDURCIR, v. act., rendre dur : l'air *endurcit* certaines pierres. — Rendre fort : le travail *endurcit* le corps.

ENDURCISSEMENT, subst. mas., état de ce qui devient dur. — Dureté de cœur, opiniâtreté.

ENDURER, v. act., souffrir, supporter avec patience : *endurer* la faim, la soif. — Permettre : il ne peut *endurer* que cela soit ainsi.

ÉNERGIE, subst. fém., force de cœur ou d'âme, vertu : *énergie* de l'âme. — Il se dit ordinairement du style et de la parole : cet orateur joint la force du raisonnement à l'*énergie* des expressions.

ÉNERGIQUE, adj. des deux genres, qui a de l'énergie : rendre *énergique*; expression, discours *énergique*.

ÉNERGIQUEMENT, adv., d'une manière énergique.

ÉNERGUMÈNE, subst. des deux genres, celui ou celle qui est possédée du démon. — Enthousiaste jusqu'à la folie, et même jusqu'à la fureur.

ÉNERVER, v. act., affaiblir beaucoup. — Il s'emploie également au propre et au figuré : les excès *énervent* le corps ; *énerver* l'âme, le courage.

ENFANCE, subst. fém., âge de l'homme depuis la naissance jusqu'à douze ans ou environ. — Au fig., le commencement de quelque chose : les arts sont encore dans leur *enfance*.

ENFANT, subst. des deux genres, qui est dans l'enfance.



Enfants qui jouent au soldat.

ENFANTILLAGE, subst. mas., manières enfantines, bagatelle.

ENFANTIN, E, adj., qui tient de l'enfant : voix *enfantine*.

ENFARINER, v. act., poudrer de farine. — On dit fig. au passif, qu'un homme est *enfariné* de quelque science.

ENFER, subst. mas., lieu où les damnés sont punis.

ENFERMER, v. act., mettre une personne dans un lieu d'où elle ne puisse sortir : *enfermer* une armée entre deux montagnes. — Serrer une chose dans un lieu qui ferme : *enfermer* des habits dans une armoire.

ENFERRER, v. act., percer avec un fer ou autre chose. — **S'ENFERRER**, v. pron., se jeter soi-même sur une arme, sur l'épée de son ennemi. — Se contredire, se couper dans ses réponses.

ENFILADE, subst. fém., longue suite de chambres, etc., dont les portes sont disposées de manière que leur milieu se trouve sur une même ligne droite : il y a une belle *enfilade* d'appartements. — Familièrement : une longue *enfilade* de discours, de raisonnements ennuyeux.

ENFILER, v. act., passer de la soie, du fil ou autre chose par le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. — *Enfiler* le degré, s'échapper vite par un escalier.

ENFIN, adv., à la fin, finalement, avec cette différence qu'*enfin* signifie proprement, en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot.

ENFLAMMER, v. act., allumer, mettre en feu, embraser. — Fig., échauffer, donner de l'ardeur : *enflammer* le courage.

ENFLER, v. act., remplir de vent, de manière à faire excéder la grosseur ou la mesure ordinaire : *enfler* un ballon; le vent *enfle* les voiles. — Fig., augmenter : *enfler* le courage.

ENFLURE, subst. fém., tumeur, extension, grosseur qui survient extraordinairement en quelque partie du corps. — Fig. : l'*enflure* du style, le vice d'un style ampoulé.

ENFONCEMENT, subst. mas., l'action d'enfoncer. — Ce qui va en enfonçant. — Ce qui paraît de plus reculé dans un lieu enfoncé.

ENFONCER, v. act., pousser vers le fond : *enfoncer* un vase dans l'eau, *enfoncer* son chapeau. — Faire pénétrer bien avant : *enfoncer* un clou, un pieu, un poignard dans le cœur.

ENFORCIR, v. act. et neut., rendre ou devenir plus fort : ce cheval *enforcit* tous les jours.

ENFOUIR, v. act., cacher en terre : *enfouir* un trésor. — Fig., il se dit des avantages du corps ou de l'esprit qu'on cache : pourquoi *enfouir* au fond d'une province tant de talents et de beauté?

ENFOURCHER, v. act., monter à cheval jambe deçà, jambe delà : cette femme *enfourche* un cheval comme un cavalier.

ENFOURNER, v. act., mettre dans le four. — Fig. et fam. : il a bien ou mal *enfourné*, bien ou mal commencé.

ENFREINDRE, v. act., violer, transgresser, contrevenir à... : *enfreindre* la loi.

ENGAGEANT, E, adj., attrayant, qui flatte, qui attire : manières *engageantes*.

ENGAGEMENT, subst. mas., action d'engager. — Promesse, obligation, lien par lequel on s'engage. — Enrôlement d'un soldat.

ENGAGER, v. act., mettre en gage : *engager* des effets, des marchandises. — Donner pour assurance : *engager* une maison à ses créanciers.—Fig. : *engager* sa foi, sa parole, etc.

ENGAÎNER, v. act., mettre dans une gaîne.

ENGANTER, v. act., atteindre, saisir, attraper : *enganter* un navire.—Au fig., tromper : *s'enganter* de quelqu'un, de quelque chose, s'en engouer.

ENGEANCE, subst. fém., race : poules d'une belle *engeance*, de la grande *engeance*. — En parlant des hommes, il ne se dit qu'en mauvaise part : maudite *engeance*.

ENGEANCER, v. act., embarrasser de quelqu'un : qui vous a *engeancé* de cet homme-là ?

ENGELURE, subst. fém., enflure causée par un froid excessif et accompagnée d'inflammation.

ENGENCEMENT, subst. mas., disposition originale ou savante des draperies et ajustements.

ENGENCER, v. act., disposer les accessoires avec art ou originalité.

ENGLOBER, v. act., réunir plusieurs choses pour en former un tout. — Renfermer une chose dans une autre.

ENGLOUTIR, v. act., avaler gloutonnement : il *engloutit* les morceaux sans les mâcher.—Au fig., absorber : la mer *engloutit* le navire.—Dissiper : *engloutir* des richesses.



Le pain s'engloutit

ENGONCER, v. act., vieux mot qui ne se dit plus que pour signifier le mauvais effet d'un habit, d'une robe qui, montant trop haut, cache le cou et embarrasse les mouvements : elle est *engoncée* dans sa robe : cet habit vous *engonce*.

ENGORGEMENT, subst. mas., embarras dans un tuyau, dans un canal.

ENGORGER, v. act., boucher le passage d'un fluide.

ENGOUEMENT, subst. mas., état de celui qui est engoué.—Fig., entêtement.

ENGOUER (*s'*), v. pron., s'embarrasser le gosier : *s'engouer* à force de crier, de manger.—Fig., avoir de l'engouement pour quelqu'un, quelque chose : celui qui *s'engoue* sans examen se dégoûte par réflexion.

ENGOUFFRER (*s'*), v. pron., il se dit des tourbillons de vent : le vent *s'engouffre* dans cette cheminée.—Fig., se perdre, s'absorber : que de fortunes se sont *engouffrées* dans cette entreprise !

ENGOURDIR, v. act., rendre comme perclus, sans mouvement, sans sentiment : le froid *engourdit* les mains ; la paresse *engourdit* l'esprit.

ENGOURDISSEMENT, subst. mas., état de ce qui est engourdi.

ENGRAIS, subst. mas., pâturage où l'on met le bétail afin qu'il s'engraisse. — Ce qu'on donne aux volailles pour les engraisser.

ENGRAISSEMENT, subst. mas., l'action d'engraisser ; ce qui peut rendre un fonds plus gras et plus fertile.

ENGRAISSER, v. act., en parlant des animaux, faire devenir gras.

ENGRENAGE, subst. mas., disposition de plusieurs roues qui engrènent les unes dans les autres.

ENHARDIR, v. act., donner plus de hardiesse.

ENHARNACHER, v. act., mettre le harnais à un cheval.—Fig. et en plaisantant, vêtir, habiller, surtout d'une manière bizarre et extraordinaire.

ÉNIGMATIQUE, adj. des deux genres, qui tient de l'énigme.

ÉNIGMATIQUEMENT, adv., d'une manière énigmatique.

ÉNIGMATISER, v. act., rendre énigmatique.

ÉNIGME, subst. fém., description d'une chose en termes métaphoriques, que l'on donne à deviner en termes obscurs. — Fig., discours obscur et dont on ne pénètre pas bien le sens; et, en général, tout ce qui est inexplicable : sa conduite est une *énigme* pour moi.

ENIVRANT, E, adj., qui enivre : liqueur *enivrante*; louanges *enivrantes*.

ENIVREMENT, subst. mas., état d'une personne ivre.

ENIVRER, v. act., rendre ivre.—Au fig., aveugler, étourdir, éblouir.



Ils viennent de s'enivrer.

ENJAMBÉE, subst. fém., le pas, l'espace qu'on enjambe.—L'action d'enjamber.

ENJAMBER, v. act. et neut., faire un grand pas : avancer beaucoup une jambe : *enjamber* le ruisseau.—Marcher à grands pas : voyez comme il *enjambe*.

ENJOINDRE, v. act., ordonner, commander expressément.

ENJÔLER, v. act., cajoler, surprendre, engager par des paroles flatteuses.

ENJÔLEUR, subst. mas.; au fém., **ENJÔLEUSE**, celui ou celle qui enjôle.

ENJOLIVEMENT, subst. mas., ornement qui rend une chose plus jolie : tout ce qui sert à enjoliver.

ENJOLIVER, v. act., rendre plus joli; orner de jolies petites choses.

ENJOUÉ, E, adj., gai, badin : homme *enjoué* ; style *enjoué*; manières *enjouées*.

ENJOUEMENT, subst. mas., gaieté douce, badinage léger.

ENLACER, v. act., passer des lacets, des cordons, etc., les uns dans les autres : *enlacer* des rubans.—Se dit par extension, de certaines autres choses longues et flexibles : *enlacer* des branches d'arbre les unes dans les autres; elles *enlaçaient* leurs bras en dansant.

ENLAIDIR, v. act., rendre laid : la petite vérole l'a *enlaidi*. — Devenir laid : elle *enlaidit* tous les jours.

ENLÈVEMENT, subst. mas., action d'enlever, d'emporter quelque chose d'un lieu : *enlèvement* d'un corps.

ENLEVER, v. act., lever en haut.—Emmener par force : *enlever* une fille ; on l'a *enlevée* de sa maison.—On dit par extension que la mort a *enlevé* un jeune homme à la fleur de son âge.



Cet âne enlève son cavalier.

ENLUMINÉ, E, part. pass. de enluminer.

ENLUMINER, v. act., colorier une estampe, y mettre les couleurs convenables.—Rendre le teint rouge et enflammé.

ENLUMINEUR, subst. mas.; **ENLUMINEUSE**, subst. fém., qui enlumine.

ENLUMINURE, subst. fém., l'art d'enluminer.—Estampe enluminée.

ENNEMI, E, subst., celui, celle qui hait quelqu'un, qui lui veut du mal.

ENNOBLIR, v. act., donner de la noblesse, de la dignité, de la considération. Il s'applique aux personnes et aux choses : les sciences, les beaux-arts, *ennoblissent* une langue.

ENNUI, subst. mas., lassitude, langueur d'esprit : on ne saurait entendre cette lecture sans *ennui*; l'*ennui* est quelquefois plus difficile à supporter que la douleur.

ENNUYANT, E, adj., qui cause de l'ennui, du déplaisir.

ENNUYER, v. act., causer de l'ennui, du déplaisir.

ENNUYEUX, adj. mas.; au fém., **ENNUYEUSE**, qui ennuie : c'est une chose bien *ennuyeuse* que d'attendre.

ÉNONCER, v. act., exprimer ce qu'on a dans la pensée.—S'exprimer : il s'*énonce* bien, il s'*énonce* mal.

ENORGUEILLIR, v. act., rendre orgueilleux; *s'***ENORGUEILLIR**, v. pron., devenir orgueilleux.

ÉNORME, adj. des deux genres, démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : une grandeur *énorme*.

ÉNORMÉMENT, adv., d'une manière énorme.

ÉNORMITÉ, subst. fém., excès de grandeur, de grosseur : *énormité* de la taille.

ENQUÊTE, subst. fém., recherche par ordre de justice.

ENQUÊTER (s'), v. pron., s'enquérir.

ENRACINER, v. act., ou *s'***ENRACINER**, v. pron., prendre racine.—Son plus grand usage est au figuré : il ne faut pas laisser *enraciner* les abus.

ENRAGÉ, **E**, adj., qui a la rage : un chien *enragé*.—Fam., une douleur *enragée*, une douleur extrême, un mal violent. On dit dans le même sens : une faim *enragée*.

ENRAGER, v. neut., être saisi de rage.—Fig., avoir un violent dépit : il *enrage* de ne pouvoir se venger.

ENRÉGIMENTER, v. act., incorporer dans un régiment.—De plusieurs compagnies former un régiment.

ENREGISTRABLE, adj. des deux genres, qui peut ou qui doit être enregistré.

ENREGISTREMENT, subst. mas., l'action d'enregistrer.—Transcription d'un acte dans un registre.

ENREGISTRER, mettre quelque chose sur un registre, pour donner à cette chose de l'authenticité, et pour en certifier la date.

ENREGISTREUR, subst. mas., qui enregistre; qui tient les registres de l'enregistrement.

ENRÊNER, v. act., il se dit de l'action d'arrêter et de nouer les rênes des chevaux de carrosse ou autre voiture.

ENRÊNOIRE, subst. fém., bois pour attacher les rênes des chevaux.

ENRHUMER, v. act., causer un rhume; v. pron., gagner un rhume.

ENRICHI, **E**, part. pass. de enrichir.—Se dit substantivement, au propre, en parlant des personnes : cet homme a toute la morgue d'un nouvel *enrichi*.



Un enrichi.

ENRICHIR, v. act., rendre riche; donner du bien et des richesses.—Fig., orner : la mémoire s'*enrichit* par la lecture.

ENRÔLEMENT, subst. mas., l'action d'enrôler ou de s'enrôler. — Acte où l'*enrôlement* est écrit.

ENRÔLER, v. act., mettre, écrire sur le rôle. Il se dit plus particulièrement des soldats, des matelots.

ENRÔLEUR, subst. mas., nom des gens chargés autrefois d'enrôler les jeunes gens pour le service militaire.

ENROUEMENT, subst. mas., état de celui qui est enroué.

ENROUER, v. act., rendre la voix rauque et moins nette : le brouillard l'a *enroué*.

ENROUILLER, v. act., rendre rouillé.—On dit fig. : l'oisiveté *enrouille* l'esprit. — *s'***ENROUILLER**, v. pron., amasser de la rouille.

ENROULEMENT, subst. mas., action d'enrouler, de s'enrouler : l'*enroulement* des feuilles dans le bourgeon.

ENROULER, v. act., rouler une chose autour d'une autre, ou sur elle-même.

ENRUBANER (*s'*), v. pron., se couvrir de rubans.

ENSANGLANTER, v. act., remplir de sang, souiller de sang.—Fig. : ce tyran a *ensanglanté*

son règne, a été cruel, a fait mourir beaucoup de monde.

ENSEIGNE, subst. fém., marque, indice servant à faire reconnaître quelque chose. — Tableau que l'on attache à la porte d'un marchand, d'un aubergiste.—Signe militaire : les *enseignes* romaines. — On le disait autrefois des drapeaux de l'infanterie, et on le dit encore dans ces phrases : tambour battant et *enseignes* déployées.



Ils marchent enseigne déployée.

ENSEIGNE, subst. mas., officier qui a une *enseigne*, qui porte le drapeau : *enseigne* de marine, de gendarmerie.

ENSEIGNEMENT, subst. mas., précepte, instruction.

ENSEIGNER, v. act., instruire, donner à quelqu'un des connaissances qu'il n'avait pas. — Faire connaître : *enseignez*-moi telle rue.

ENSEMBLE, adv., l'un avec l'autre.—Simultanément, en même temps : les deux adversaires tirèrent *ensemble*.

ENSEMBLE, subst. mas., ce qui résulte de l'union des parties différentes qui composent un tout.—L'*ensemble* de l'univers.

ENSEMENCER, v. act., jeter de la semence dans une terre.

ENSEVELI, E, part. pass. de ensevelir.

ENSEVELIR, v. act., envelopper dans un drap ou autre étoffe un corps, pour le mettre en terre. —Fig. : s'*ensevelir* sous les ruines d'une place, s'y faire tuer en la défendant jusqu'à l'extrémité.

ENSORCELER, v. act., causer, par de prétendus sortiléges ou maléfices, quelque maladie.

ENSUIVRE (*s'*), v. pron., suivre immédiatement.

ENTABLEMENT, subst. mas., saillie qui est au haut des murs d'un bâtiment, et qui en soutient la couverture.

ENTAILLE, subst. fém., coche faite dans une pièce de bois, espèce de fracture du crâne. — Coupure dans les chairs.

ENTAILLER, v. act., faire une entaille dans une pièce de bois pour y emboîter une autre pièce.

ENTAMER, v. act., faire une petite déchirure, une petite incision : *entamer* la peau, la chair. —Ôter une petite partie d'une chose entière : *entamer* un pain, un pâté.

ENTAMURE, subst. fém., petite incision, petite déchirure. — Le premier morceau qu'on a coupé du pain.

ENTASSEMENT, subst. mas., amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres.

ENTASSER, v. act., mettre en tas, mettre plusieurs choses les unes sur les autres. — Fig., accumuler.

ENTENDEMENT, subst. mas., faculté de l'âme par laquelle elle entend, elle conçoit. — Jugement, bon esprit.

ENTENDEUR, subst. mas., qui entend et conçoit bien.—Prov. : à bon *entendeur* demi-mot; un homme intelligent comprend avec peu de paroles.

ENTENDRE, v. act., recevoir l'impression des sons.

ENTENDU, E, part. passé d'*entendre*, et adj., ouï.—Conçu.—Intelligent, habile.—En parlant des choses, bien ordonné, assorti : édifice, tableau, discours bien ou mal *entendu*, dont le dessin est bon ou mauvais.

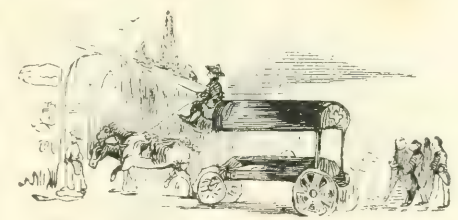
ENTENTE, subst. fém., interprétation qu'on donne à un mot qui a plus d'un sens : mots à double *entente*, à deux *ententes*.

ENTER, v. act., greffer.

ENTÉRINER, v. act., ratifier juridiquement un acte qui ne pourrait valoir sans cette formalité. —Admettre une requête et en adjuger les conclusions : *entériner* une grâce.

ENTERRÉ, E, part. passé de *enterrer*, et adj. : maison *enterrée*, jardin *enterré*, dont la situation est trop basse.

ENTERREMENT, subst. mas., action de mettre un corps mort en terre.—Convoi funèbre, funérailles.



Enterrement.

ENTERRER, v. act., enfouir, mettre dans la terre.—Mettre en terre une personne morte. —Cet homme-là nous enterrera tous, vivra plus longtemps que nous.—Fig., tenir caché : *enterrer* ses talents.

ENTÊTEMENT, subst. mas., attachement obstiné d'une personne à ses opinions, à ses goûts, à ses projets.

ENTÊTER, v. act., faire mal à la tête, envoyer à la tête des vapeurs fâcheuses et incommodes : le charbon *entête*.

ENTICHER, v. act., faire adopter une opinion. —Commencer à gâter. Il s'emploie surtout au

participe : ces fruits sont un peu *entichés*, un peu gâtés.

ENTIER, adj. mas.; au fém., **ENTIÈRE**, qui a toutes ses parties, ou que l'on considère dans toute son étendue. On le dit élégamment dans les choses morales : *entière* confiance en Dieu. — Obstiné, opiniâtre : c'est un esprit fort *entier*.

ENTIÈREMENT, adv., tout-à-fait, en entier.

ENTONNER, v. act., verser une liqueur dans un tonneau.

ENTONNOIR, subst. mas., instrument avec lequel on entonne une liqueur.

ENTORSE, subst. fém., extension subite et violente des tendons et des ligaments d'une articulation : *entorse* au pied, au poignet.

ENTORTILLER, v. act., envelopper tout autour en tortillant. — Fig., exprimer quelque chose d'une manière obscure : *entortiller* son style.— Fam. : *entortiller* quelqu'un, l'amener à nos fins malgré lui.

ENTOUR (*à l'*), expression adv., aux environs. Voy. **ALENTOUR**.

ENTOURAGE, subst. mas., ornements qui entourent.— Il se dit fig. et fam. des entours de quelqu'un : cet homme a un mauvais *entourage*.

ENTOURER, v. act., environner, ceindre, se tenir ou se mettre tout autour : *entourer* une ville de murailles.—*Entourer* une personne de soins.

ENTRAÎNER, v. act., traîner avec soi. — Au fig., il se dit de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force et malgré nous : cet orateur *entraîne* tous les esprits.



Il tire le charriot et l'entraîne.

ENTRAVER, v. act., mettre des entraves aux pieds des chevaux.

ENTRAVES, subst. fém. plur., liens qu'on met aux pieds des chevaux pour empêcher qu'ils ne s'enfuient.—Au fig., obstacle, empêchement.

ENTRE-BÂILLÉ, E, part. passé de *entre-bâiller*, et adj. : il se dit d'une porte ou d'une fenêtre qui n'est pas entièrement fermée.

ENTRE-BÂILLER, v. act., entr'ouvrir légèrement.

ENTRECHAT, subst. mas., saut léger et brillant pendant lequel les deux pieds du danseur se croisent rapidement pour retomber à la première position.—Au plur., des *entrechats*.

ENTRE-CÔTES, subst. mas., morceau de viande coupé entre deux côtes : un bon *entre-côtes*.— Au plur., des *entre-côtes*.

ENTRECOUPER, v. act., couper en divers endroits, interrompre : différents canaux *entrecoupent* le jardin.—On dit fig. : un discours *entrecoupé* de citations.

ENTRÉE, subst. fém., lieu par où l'on entre : l'*entrée* de la ville, de la maison; et, par extension, l'*entrée* d'un soulier, d'un chapeau.

ENTRELACEMENT, subst. mas., mélange de plusieurs choses mises et entrelacées les unes dans les autres.

ENTRELACER, v. act., mettre l'un dans l'autre.

ENTRELARDER, v. act., faire entrer du lard dans une pièce de chair. — Une viande entrelardée, mêlée de gras et de maigre.

ENTREMETS, subst. mas., ce qui se sert sur la table entre les services, et particulièrement après le rôti et avant le fruit.

ENTRE-PONTS, subst. mas., l'étage compris entre les deux ponts d'un vaisseau. — Au plur., des *entre-ponts*.

ENTREPOSER, v. act., mettre des marchandises dans un entrepôt, dans un lieu où elles sont gardées.

ENTREPOSEUR, subst. mas., commis à la garde des marchandises entreposées.

ENTREPÔT, subst. mas., lieu de réserve où l'on fait magasin de quelques marchandises, pour les venir reprendre au besoin.

ENTREPRENANT, E, adj., hardi, téméraire, qui entreprend sur le droit d'autrui.

ENTREPRENDRE, v. act., prendre la résolution de faire quelque action, quelque chose, à certaines conditions ; faire un marché à forfait.

ENTREPRENEUR, subst. mas.; au fém., **ENTREPRENEUSE**, celui, celle qui se charge, qui entreprend de faire quelque bâtiment ou quelque espèce d'ouvrage que ce soit.

ENTREPRIS, E, part. passé de *entreprendre*, et adj., embarrassé : j'ai la tête *entreprise*.— Perclus : il est *entrepris* d'un bras.

ENTREPRISE, subst. fém., action d'entreprendre ; ce qu'on a entrepris de faire : belle et glorieuse *entreprise*.

ENTRER, v. neut., ce chapeau n'entre pas bien dans la tête, la tête n'y *entre* pas bien. — *Entrer* en condition, au service de quelqu'un, devenir domestique. — Passer du dehors dedans.

ENTRESOL, subst. mas., étage ménagé entre deux planchers un peu éloignés, dont l'espace est partagé par un autre plancher : *entresol* bien éclairé.

ENTRETENIR, v. act., tenir ensemble : cette pièce de bois *entretient* toute la charpente. — Tenir en bon état : *entretenir* un bâtiment, les ponts.

ENTRETIEN, subst. mas., dépense que l'on fait pour maintenir une chose en état. — Ce qu'il faut pour les besoins d'une personne, d'une famille, d'une armée.

ENTREVOIR, v. act., voir imparfaitement ou en passant : il ne voit qu'imparfaitement, il ne fait qu'*entrevoir*.

ENTREVUE, subst. fém., l'action de se voir avec quelqu'un en certain lieu, ordinairement pour affaire.



Entrevue.

ENTR'OUVERT, E, part. passé de *entr'ouvrir*, et adj., qui est un peu ouvert.

ENTR'OUVRIR, v. act., ouvrir un peu. — *S'*ENTR'OUVRIR, v. pron.

ÉNUMÉRATION, subst. fém., dénombrement de plusieurs choses.

ÉNUMÉRER, v. act., dénombrer.

ENVAHIR, v. act., usurper, prendre par force, par violence, par fraude, injustement.

ENVAHISSEMENT, subst. mas., action d'envahir.

ENVAHISSEUR, subst. mas., qui envahit.

ENVELOPPE, subst. fém., tout ce qui sert à envelopper et à couvrir quelque chose. — Au fig. : parler sans detours.—Apparence, forme extérieure : souvent une *enveloppe* épaisse nous cache un esprit fin.

ENVELOPPER, v. act., couvrir d'une enveloppe, mettre dans une enveloppe. — Cacher, déguiser : *envelopper* la vérité sous des fictions.

ENVENIMER, v. act., infecter de venin.— *Envenimer* une plaie, la rendre plus difficile à guérir.—Fig. : *envenimer* les discours, les rendre d'une manière odieuse.

ENVERS, subst. mas., côté le moins beau d'une étoffe, qui est opposé à l'endroit.

ENVERS, préposition, à l'égard de... : il est charitable *envers* les pauvres.

ENVIE, subst. fém., déplaisir qu'on a du bien d'autrui. — Besoin : avoir *envie* de boire, de manger.

ENVIER, v. act., porter envie; être envieux du bonheur d'autrui. — Désirer.

ENVIEUX, subst. et adj. mas.; au fém., ENVIEUSE, celui, celle qui porte envie à quelqu'un : un *envieux*, une *envieuse*.

ENVIRON, adv. et prép., à peu près ; un peu plus ou un peu moins : son armée était d'*environ* trente mille hommes.

ENVIRONNANT, E, adj., qui environne : les lieux *environnants* ; le terrain *environnant*.

ENVIRONNER, v. act., entourer. — Enfermer. — Etre autour de....

ENVIRONS, subst. mas. plur., lieux circonvoisins : Paris et ses *environs*.

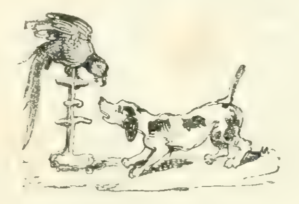
ENVISAGER, v. act., regarder une personne au visage. — Au fig., considérer en esprit.

ENVOI, subst. mas., action par laquelle on envoie. — Choses envoyées.

ENVOLER (*s'*), v. pron., s'enfuir en volant. — Au fig., passer rapidement : le temps, l'occasion *s'envole*.

ENVOYER, v. act., dépêcher quelqu'un à... ou vers... — Il se dit au fig. des choses : le vin *envoie* des fumées à la tête.

ÉPAGNEUL, E, subst., sorte de chien de chasse dont la race vient d'Espagne.



Un épagneul et un perroquet.

ÉPAIS, subst. mas., épaisseur : cette poutre a un pied d'*épais*.—Adv. : il ne faut pas semer si *épais*.

ÉPAIS, adj. mas.; au fém., ÉPAISSE, qui a de l'épaisseur.—Fig., grossier, lourd, pesant, qui a de la peine à comprendre.

ÉPAISSEUR, subst. fém., profondeur d'un corps

solide. — Densité : *épaisseur* des brouillards, des ténèbres.

ÉPAISSIR, v. act., rendre épais : le sucre *épaissit* le sirop.

ÉPANCHEMENT, subst. mas., action de s'épancher, effusion : *épanchement* de cœur, de joie.

ÉPANCHER, v. act., verser doucement. — Au fig., *épancher* son cœur, l'ouvrir avec confiance à un ami.

ÉPANOUIR, v. act., il est usité seulement dans cette phrase proverbiale : *épanouir* la rate, réjouir. — **S'ÉPANOUIR**, v. pron., s'élargir, se déplier, s'ouvrir, en parlant des fleurs. — Fig. : son visage, son front s'*épanouit*, devient serein.

ÉPANOUISSEMENT, subst. mas., l'action de s'épanouir : l'*épanouissement* des fleurs. — Fig., *épanouissement* de la rate, du cœur.

ÉPARGNE, subst. fém., économie dans le ménage.

ÉPARGNER, v. act., user d'économie : *épargner* son bien. — Au fig., avoir quelque ménagement, quelque égard pour quelqu'un ou pour quelque chose.

ÉPARPILLER, v. act., répandre çà et là. — Par analogie : *éparpiller* de l'argent, en dépenser beaucoup en choses frivoles.

ÉPARS, E, adj., dispersé. — Placé çà et là, sans aucun ordre. — Avoir les cheveux *épars*, en désordre.

ÉPAULE, subst. fém., partie du corps de l'homme, qui est double, au haut du tronc ou au dos, et qui se joint au bras. — On le dit aussi de quelques animaux : *épaule* de mouton, de veau, etc.

ÉPAULER, v. act., assister, aider, appuyer. — *Épauler* des troupes, les mettre à couvert du canon par un épaulement.

ÉPAULETTE, subst. fém., petite bande de toile sur l'épaule de la chemise. — Galon de laine, de soie, d'or ou d'argent appliqué sur l'épaule d'un militaire. — Pièce de charpente, dans laquelle entre une autre pièce entaillée elle-même sur son plat.

ÉPAULIÈRE, subst. fém., la partie de l'armure d'un cavalier qui couvre et défend l'épaule.

ÉPÉE, subst. fém., sorte d'arme offensive. — La profession militaire : quitter la robe pour l'*épée*.

ÉPÉE-DE-MER, subst. fém., dauphin, espèce de requin.

ÉPELER, v. act., nommer, appeler les lettres et les assembler pour en former des syllabes et des mots.

ÉPELLATION, subst. fém., action, art d'épeler.

ÉPERDU, E, adj., troublé par la crainte, ou par quelque autre passion.

ÉPERDUMENT, adv., violemment, passionnément.

ÉPERON, subst. mas., pièce de fer composée de deux branches qui embrassent le talon du cavalier, et d'une pointe faite en forme d'étoile pour piquer le cheval.

ÉPERONNÉ, E, part. pass. de *éperonner*, et adj., qui a des éperons : un coq *éperonné*, une fleur *éperonnée;* il a les yeux *éperonnés*.

ÉPERONNER, v. act., piquer de l'éperon.



Le cavalier éperonne son cheval.

ÉPERONNIER, subst. mas., artisan qui fait et qui vend des éperons, des mors et des étriers.

ÉPERVIER, subst. mas., filet de pêcheur, en forme de cloche, dont les bords sont plombés.

ÉPHÉMÈRE, adj. des deux genres, qui ne dure qu'un jour : fièvre *éphémère;* insecte *éphémère*.

ÉPI, subst. mas., la tête du tuyau du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, qui contient le grain.

ÉPICE, subst. fém., drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner les viandes. — Pain d'*épices*, pain fait de farine, de miel et d'*épices*.

ÉPICÉ, E, part. passé de *épicer*, et adj. : sauces trop *épicées*.

ÉPICER, v. act., assaisonner avec des épices.

ÉPICERIE, subst. fém., nom collectif qui comprend non-seulement les épices proprement dites, mais encore le sucre, le café, le miel, les drogues.

ÉPIDERME, subst. mas., la première peau de l'homme et de l'animal et la plus mince.

ÉPIER, v. act., observer quelqu'un, ses actions. — En parlant des choses, être attentif à saisir, à profiter de.... : *épier* l'occasion, le temps, le moment.

ÉPIERRER, v. act., nettoyer la terre de pierres, de gravois.

ÉPIEU, subst. mas., arme en forme de hallebarde, pour la chasse du sanglier.

ÉPIGRAMMATIQUE, adj. des deux genres, qui tient de l'épigramme.

ÉPIGRAMMATISER, v. neut., faire des épigrammes.

ÉPIGRAMMATISTE, subst. mas., qui fait des épigrammes.

ÉPIGRAMME, subst. fém., petite pièce de vers dont le mérite est dans la dernière pensée, qu'on appelle la *pointe*, et qui doit être vive, nette et juste.

ÉPIGRAPHE, subst. fém., inscription qu'on met sur un édifice public. — Sentence ou devise placée en tête d'un ouvrage d'esprit.

ÉPILOGUE, subst. mas., la conclusion de quelque livre ou de quelque ouvrage entier.

ÉPILOGUER, v. act. et neut., trouver à redire, censurer : il *épilogue* sur tout; *épiloguer* les actions d'autrui.

ÉPILOGUEUR, subst. mas.; au fém., **ÉPILOGUEUSE**, celui, celle qui épilogue, qui aime à épiloguer.

ÉPINE, subst. fém., arbrisseau dont les pointes ont des piquants. — Le piquant même de cet arbrisseau, et d'autres arbres ou arbustes : il lui est entré une *épine* dans le pied.

ÉPINETTE, subst. fém., sorte d'instrument de musique.

ÉPINEUX, adj. mas. ; au fém., **ÉPINEUSE**, qui a des épines. — En parlant des choses, plein de difficultés, d'embarras : question, négociation, affaire *épineuse*.

ÉPINGLE, subst. fém., petit brin de fil de laiton ou de fer fort délié, avec tête et pointe. — *Epingle* de diamant, surmontée d'un diamant.

ÉPINGLER, v. act., passer des épingles. — **S'ÉPINGLER**, v. pron.

ÉPINGLIER, subst. mas. ; au fém., **ÉPINGLIÈRE**, celui ou celle qui vend des épingles.

ÉPIQUE, adj. des deux genres, il se dit d'un genre de poëme où l'auteur raconte quelque action héroïque, qu'il embellit de fictions.

ÉPISCOPAL, **E**, adj., qui appartient à l'évêque.

ÉPISCOPAT, subst. mas., dignité d'évêque, ou temps pendant lequel une personne est revêtue de cette dignité.

ÉPISODE, subst. mas., histoire incidente, action accessoire jointe vraisemblablement ou nécessairement à l'action principale d'un poëme épique, d'une pièce de théâtre ou d'un roman.

ÉPISODIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'épisode, qui sert d'épisode : morceau *épisodique*; scène, action, personnage *épisodique*.

ÉPISTOLAIRE, adj. des deux genres, qui concerne les épîtres, les lettres : style, genre *épistolaire*.

ÉPITAPHE, subst. fém., inscription que l'on met ou qui est faite sur un tombeau.

ÉPÎTRE, subst. fém., lettre, missive.—Partie de la messe qui précède l'évangile. — Le côté de l'*épître*, le côté droit de l'autel. — *Epître* dédicatoire, etc.

ÉPOINTER, v. act., ôter la pointe à quelque instrument.—**S'ÉPOINTER**, v. pron., s'émousser, perdre sa pointe.

ÉPONGE, subst. fém., substance marine, aride et poreuse, dont on se sert pour nettoyer et laver certaines choses. — Passer l'*éponge* sur un écrit, sur un tableau, l'effacer.—Fig. : passer l'*éponge* sur une action, l'oublier, n'en parler plus.

ÉPONGER, v. act., nettoyer, étancher avec l'éponge.

ÉPOQUE, subst. fém., point fixe dans l'histoire, d'où l'on commence à compter les années. — Fam. : faire *époque*, être remarquable, notable, en parlant d'un fait, d'un évènement.

ÉPOUSE, subst. fém., celle qui a épousé un homme.



Un voltigeur et madame son épouse.

ÉPOUSER, v. act., prendre pour femme ou pour mari.—Au fig., prendre les intérêts ou le parti de quelqu'un. — **s'ÉPOUSER**, v. pron., se prendre réciproquement en mariage.

ÉPOUSSETER, v. act., secouer la poussière, l'ôter avec quelque instrument.

ÉPOUSSETOIR, subst. mas., petit pinceau de poil ou de plumes fort doux qui sert à ôter la poussière ou le duvet.

ÉPOUVANTABLE, adj. des deux genres, qui cause de l'épouvante.—Par exagération, étonnant, incroyable, étrange, excessif.

ÉPOUVANTABLEMENT, adv., d'une manière épouvantable, excessivement.

ÉPOUVANTAIL, subst. mas., haillon qu'on met au bout d'un bâton dans les champs pour épouvanter les oiseaux.—Chose qui fait peur, sans pouvoir faire de mal.

ÉPOUVANTE, subst. fém., terreur causée par quelque accident imprévu.

ÉPOUVANTER, v. act., causer de l'épouvante.

ÉPREINTE, subst. fém., douleur causée par une maladie âcre qui donne de fausses envies d'aller à la selle.

ÉPREUVE, subst. fém., essai, expérience. Voy. ces deux mots.—Cette cuirasse est à l'*épreuve* du mousquet, le mousquet ne la perce point.

ÉPROUVER, v. act., essayer : *éprouver* une arme à feu, un canon.

ÉPUISEMENT, subst. mas., état de ce qui est épuisé : le travail et les veilles l'ont jeté dans un grand *épuisement*.

ÉPUISER, v. act., tarir, mettre à sec : *épuiser* un puits, une citerne. — Fig. : *épuiser* le trésor public.

ÉPURATIF, adj. mas.; au fém., **ÉPURATIVE**, qui épure.

ÉPURATION, subst. fém., action d'épurer.

ÉPURATOIRE, adj. des deux genres, qui épure, qui clarifie.

ÉPUREMENT, subst. mas., action de rendre plus pur.

ÉPURER, v. act., rendre pur ou plus pur. — *Épurer* la langue, la rendre plus pure et plus polie.

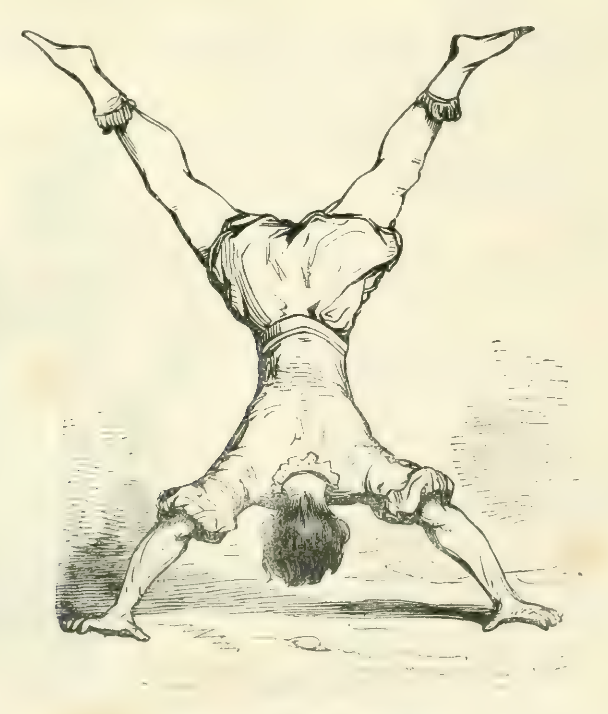
ÉQUERRE, subst. fém., instrument qui sert à tracer, à mesurer les angles droits.

ÉQUERRER, v. act., donner à une pièce de bois la forme qui lui convient.

ÉQUESTRE, adj. des deux genres : statue ou figure *équestre*, représentant une personne à cheval.

ÉQUILIBRE, subst. mas., état de choses qui, étant pesées, sont d'un poids si égal, qu'elles n'emportent la balance d'aucun côté. — Fig. : mettre, tenir dans l'*équilibre*, dans l'égalité.

ÉQUILIBRER, v. act., mettre en équilibre. — **s'ÉQUILIBRER**, v. pron.



Se tenir en équilibre sur les mains

ÉQUINOXE, subst. mas., les deux temps de l'année où, le soleil passant par l'équateur ou par l'un des points équinoxiaux, la durée de la nuit est égale à celle du jour.

ÉQUIPAGE, subst. mas., train, suite. — *Équipage* de guerre, de chasse.—Voiture et chevaux de luxe : il a un équipage.

ÉQUIPÉE, subst. fém., action, entreprise, démarche indiscrète, téméraire, et qui réussit mal : vous avez fait là une belle *équipée*.

ÉQUIPEMENT, subst. mas., action d'équiper une flotte, un vaisseau, un soldat.

ÉQUIPER, v. act., pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires : *équiper* un cavalier.

ÉQUITABLE, adj. des deux genres, en parlant des choses, conforme à l'équité : jugement *équitable*. En parlant des personnes, qui a de l'équité : homme, juge *équitable*.

ÉQUITABLEMENT, adv., avec équité.

ÉQUITATION, subst. fém., l'art de monter à cheval.



L'équitation.

ÉQUIVOQUE, subst. fém., mot, expression à double sens.—Mot dit ou entendu au lieu d'un autre.

ÉQUIVOQUE, adj. des deux genres, qui a un double sens : discours, expression *équivoque*.

ÉRAILLÉ, E, part. passé de *érailler*, et adj. : avoir l'œil *éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil.

ÉRAILLEMENT, subst. mas., renversement de la paupière inférieure.

ÉRAILLER, v. act., tirer une étoffe avec effort, en sorte que les fils se relâchent.

ÉRAILLURE, subst. fém., ce qui est éraillé; marque qui reste à une étoffe de soie ou à une toile quand elle est éraillée.

ÈRE, subst. fém., point fixe d'où l'on commence à compter les années.

ÉREINTER, v. act., rompre les reins, ou seulement les fouler.—Fatiguer excessivement.

ERGO, subst. mas., conclusion d'un argument.

ERGOTER, v. neut., pointiller, disputer et argumenter sur tout et sans cesse.

ERGOTERIE, subst. fém., chicane sur des bagatelles.

ERGOTEUR, subst. mas.; au fém., **ERGOTEUSE**, pointilleux, qui dispute et conteste sans cesse.

ÉRIGER, v. act., élever, consacrer : *ériger* une statue, un autel.

ERMITAGE, habitation d'un ermite.—Fig., lieu écarté et solitaire; maison écartée et champêtre.

ERMITE, subst. mas., solitaire qui s'est retiré dans un désert pour y servir Dieu. — Vivre en *ermite*, fort retiré du monde.

ERRANT, E, adj., vagabond, qui erre de côté et d'autre.—On appelle juif-*errant* un personnage imaginaire censément condamné à errer jusqu'à la fin du monde.

ERRER, v. neut., aller çà et là, à l'aventure. —Se tromper, avoir une fausse opinion.

ERREUR, subst. fém., fausse opinion. — Au plur., déréglement dans les mœurs : les folles *erreurs* de la jeunesse.—Faute, méprise : *erreur* de calcul.

ÉRUDIT, E, adj. et subst., qui a beaucoup d'érudition; docte, savant.

ÉRUDITION, subst. fém., grande étendue de savoir, connaissance fort étendue dans toute sorte de littérature.

ÉRUPTION, subst. fém., l'éruption des dents chez les enfants, le moment où les dents sortent de l'alvéole. — En parlant des volcans, sortie prompte et avec effort.

ÉRYSIPÈLE, subst. mas., t. de médec., maladie de la peau avec inflammation.

ESCABEAU, subst. mas., siége de bois assez haut, élevé sur quatre pieds, sans bras ni dossier.

ESCADRE, subst. fém., plusieurs vaisseaux réunis sous un seul commandant.

ESCADRILLE, subst. fém., petite escadre.

ESCADRON, subst. mas., troupe de cavalerie composée ordinairement de quatre compagnies.

ESCALADE, subst. fém., action d'escalader.

ESCALADER, v. act., monter avec des échelles sur les murailles d'une ville qu'on assiége. — Par extension, monter dans une maison en franchissant un mur.

ESCALIER, subst. mas., suite de degrés, la partie du bâtiment qui sert à monter et à descendre. Voy. DEGRÉ.

ESCAMOTAGE, subst. mas., art, action d'escamoter.

ESCAMOTE, subst. fém., petite balle de liége que les joueurs de gobelets escamotent.

ESCAMOTER, v. act., faire disparaître quelque chose par un tour de main sans qu'on s'en aperçoive, comme font les joueurs de gobelets. — Par extension, dérober subtilement. Il est fam.

ESCAMOTEUR, subst. mas.; au fém., **ESCAMOTEUSE**, celui, celle qui escamote.

ESCAMPETTE, subst. fém.; il n'a d'usage que dans cette phrase populaire : il a pris de la poudre d'*escampette*, il s'est enfui.

ESCAPADE, subst. fém., action d'un cheval qui s'emporte malgré l'écuyer. — Fig. et fam., échappée.

ESCARCELLE, subst. fém., grande bourse à l'antique. Il n'est d'usage qu'en plaisanterie : il

a rempli son *escarcelle*; il vient de jouer, il a vidé son *escarcelle*.

ESCARGOT, subst. mas., espèce de limaçon à coquille. — On dit d'un homme mal fait, qu'il est fait comme un *escargot*.

ESCARMOUCHE, subst. fém., combat de quelques soldats de divers partis.

ESCARMOUCHER, v. neut., combattre par escarmouche. — Il se dit fig. des disputes de l'école : ces deux docteurs *escarmouchèrent* ou s'*escarmouchèrent* longtemps.

ESCAROLE, subst. fém., plante potagère qui se mange en salade.

ESCARPÉ, E, part. passé de *escarper*, et adj., qui a une pente fort raide.

ESCARPER, v. act., couper droit de haut en bas.—Monter à pied.

ESCARPIN, subst. mas., sorte de soulier à simple semelle.

ESCARPOLETTE, subst. fém., espèce de siége suspendu par des cordes, sur lequel on est poussé et repoussé en l'air.



L'escarpolette.

ESCLANDRE, subst. mas., malheur, accident qui fait de l'éclat et est accompagné de quelque honte.

ESCLAVAGE, subst. mas., état, condition de celui ou de celle qui est esclave.

ESCLAVE, subst. et adj. des deux genres, celui ou celle qui a perdu ou engagé sa liberté : un jeune *esclave*, une petite *esclave*.—Au fig., attaché à un emploi qui ne laisse pas de liberté : on est *esclave* dans cette maison.

ESCOGRIFFE, subst. mas., qui prend hardiment sans demander. — Au fig., homme de grande taille et mal bâti dont on veut se moquer.

ESCOMPTE, subst. mas., t. de commerce, la remise que fait le créancier, ou la perte à laquelle il se soumet en faveur du paiement anticipé d'une somme avant son échéance.

ESCOMPTER, v. act., faire l'escompte. Autrefois on disait *excompter*.

ESCOMPTEUR, subst. mas., celui qui fait l'escompte.

ESCORTE, subst fém., troupe qui accompagne un officier, un convoi, pour les mettre à couvert de l'insulte des ennemis.

ESCORTER, v. act., faire escorte, accompagner quelqu'un pour le guider, protéger et conduire.

ESCOUADE, subst. fém., certain nombre de gens de pied détachés d'une compagnie et commandés par un chef subalterne.

ESCRIME, subst. fém., art de faire des armes : maître d'*escrime*, salle d'*escrime*.

ESCRIMER, v. neut., faire des armes, s'exercer, se battre avec des fleurets.—Fig. et fam., disputer, débattre, contester. On dit mieux s'*escrimer*.

ESCROC, subst. mas., fripon, fourbe qui vole quelque chose par impudence, par artifice.

ESCROQUER, v. act., voler par fourberie, par ruse.

ESCROQUERIE, subst. fém., action d'escroquer.

ESPACE, subst. mas., étendue de lieu, depuis un point jusqu'à un autre.—Prov. : se promener dans les *espaces* imaginaires, se former des visions.

ESPACEMENT, subst. mas., la distance qu'il y a entre des choses espacées.

ESPACER, v. act., ranger les choses de telle manière qu'il y ait entre elles l'espace nécessaire.

ESPADON, et non, comme dit le peuple, **ESPADRON**, subst. mas., grande et large épée à deux mains.

ESPAGNE, subst. propre fém., grand royaume de l'Europe.

ESPAGNOL, E, adj. et subst., d'Espagne.



Femme espagnole.

ESPAGNOLETTE, subst. fém., sorte de ferrure servant à fermer les fenêtres.

ESPALIER, subst. mas., arbres qui sont attachés à la muraille en forme d'éventail ouvert.

ESPÈCE, subst. fém., t. de logique, idée commune qui est sous une autre plus universelle, qu'on appelle genre. L'*espèce* contient plusieurs individus.—Sorte. Il se dit des choses : poires,

pommes, d'une belle *espèce* ; et des personnes, mais seulement dans le style critique ou moqueur : quelle *espèce* d'homme nous avez-vous amené là ? c'est une pauvre *espèce* d'homme.

ESPÉRANCE, subst. fém., attente d'un bien qu'on désire et qu'on croit qui arrivera. — La personne ou la chose de laquelle on espère : il est l'*espérance* de toute la famille.—L'une des trois vertus théologales.

ESPÉRER, v. act., avoir espoir, être dans l'attente d'un bien à venir : *espérer* une succession, une meilleure fortune. On dit aussi neutralement : *espérer* en Dieu ; j'*espère* en votre justice ; j'*espère* de votre bonté que...

ESPIÈGLE, adj. et subst. des deux genres, jeune homme, jeune fille qui a de la vivacité et qui fait de petites malices. Il est familier.

ESPIÉGLERIE, subst. fém., malice, action d'espiègle. Il est familier.

ESPINGOLE, subst. fém., t. de mar., espèce de fusil fort court et dont le canon est évasé. On le charge de sept à huit balles.

ESPION, subst. mas., **ESPIONNE**, subst. fém., celui, celle qui épie ; qui observe la conduite de quelqu'un.

ESPIONNAGE, subst. mas., action d'espionner ; métier d'espion : l'*espionnage* est un métier infâme.

ESPIONNER, v. act. et neut., observer, épier ; servir d'espion.

ESPLANADE, subst. fém., lieu aplani et débarrassé de tout ce qui pouvait l'encombrer.

ESPOIR, subst. mas., espérance.

ESPRIT, subst. mas., l'âme de l'homme : rendre l'*esprit*, mourir.—Le souffle, le vent de la respiration étant regardé comme le principe de la vie animale, on a nommé par analogie *esprit*, le principe de la pensée et de l'intelligence. C'est dans ce sens que l'on dit : l'*esprit* est prompt, la chair est faible. — Imaginant ensuite que cet *esprit* peut exister séparé du corps, on a nommé *esprit* tout être incorporel doué, ou supposé doué de pensée et d'intelligence : Dieu est un pur *esprit* ; les anges sont des *esprits* ; les démons sont des *esprits* malins.

ESQUIF, subst. mas., petit canot qui sert à divers usages dans la navigation.



Des esquifs.

ESQUINANCIE, et non **ESQUILANCIE**, subst. fém., t. de médec., inflammation violente du gosier : une *esquinancie* suffocante.

ESQUISSE, subst. fém., premier coup de crayon d'un ouvrage de peinture, premier modèle que fait un sculpteur, en terre, en cire, etc.

ESQUISSER, v. act., faire une esquisse.

ESQUIVER, v. act., éviter adroitement un coup, etc. Il s'emploie quelquefois au neut. — On dit par extension : *esquiver* un importun, une position fâcheuse ; *esquiver* la difficulté, etc.—S'*esquiver*, v. pron., se tirer subitement d'un endroit où l'on ne veut pas rester.—S'enfuir à la dérobée.

ESSAI, subst. mas., épreuve qu'on fait de quelque chose. — Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal. — Coup d'*essai*, premier *essai* que l'on fait en quelque chose.

ESSAIM, subst. mas., volée de jeunes mouches à miel, qui se séparent des vieilles pour aller ailleurs.—Fig., multitude de choses semblables : un *essaim* de barbares, etc.

ESSAYER, v. act., éprouver une chose, en faire l'essai.—*Essayer* d'une personne, d'une chose, en faire l'épreuve, pour voir si l'on pourra s'en accommoder.

ESSAYERIE, subst. fém., lieu particulier dans les monnaies où l'on fait l'essai.

ESSAYEUR, subst. mas., officier de la monnaie qui voit à quel titre est l'argent ou l'or.

ESSENCE, subst. fém., ce qui constitue la nature d'une chose. — En chimie, huile aromatique qu'on obtient par la distillation des plantes.

ESSENTIEL, subst. mas. : l'*essentiel* d'une affaire, ce qu'il y a de principal, de plus important.

ESSENTIEL, adj. mas., au fém., **ESSENTIELLE**, absolument nécessaire.—Important, considérable.—Un homme *essentiel* est un homme d'un commerce sûr, un ami solide et sur qui l'on peut compter.

ESSENTIELLEMENT, adv., en matière importante : il m'a obligé *essentiellement*.—Solidement : il aime *essentiellement* ses amis.

ESSIEU, subst. mas., morceau de bois ou de fer arrondi par les deux bouts, qu'on fait passer au travers du moyeu des roues.

ESSOR, subst. mas., vol qu'un oiseau de proie prend en montant fort haut en s'abandonnant au vent.—Fig. : prendre l'*essor*, se remettre en liberté : donner l'*essor* à son esprit, à sa plume ; parler, écrire avec émulation, avec liberté.

ESSUIE-MAINS, subst. mas., linge à essuyer les mains.—Au plur., des *essuie-mains*.

ESSUYER, v. act., ôter l'eau, la sueur, etc., en frottant avec un linge, etc. — Au fig. : *essuyer* les larmes de quelqu'un, le consoler.

EST, subst. mas., l'un des quatre points cardinaux du monde ; l'orient, le levant.

ESTAFETTE, subst. fém., courrier qui ne porte les dépêches que d'une poste à l'autre.

ESTAFIER, subst. mas., sorte de valet de pied.

ESTAFILADE, subst. fém., coupure faite avec un instrument tranchant.

ESTAFILADER, v. act., faire, donner une estafilade.

ESTAMINET, subst. mas., assemblée de buveurs et de fumeurs.—Lieu où elle se tient. — Tabagie.



Un habitué d'estaminet.

ESTAMPE, subst. fém., image qu'on imprime sur du papier, sur du vélin, avec une planche de cuivre ou de bois gravée. — *Estampe* se dit des gravures détachées ou de celles dont on fait un recueil ; et *planche*, de celles qu'on joint aux livres.

ESTAMPER, v. act., faire une empreinte de quelque matière dure et gravée sur une autre plus molle.

ESTAMPILLE, subst. fém., marque qui se met au lieu de la signature, ou avec la signature même, sur des brevets, des lettres, des livres.

ESTAMPILLER, v. act., marquer avec une *estampille*.

ESTIMABLE, adj. des deux genres, qui mérite d'être estimé.

ESTIMATEUR, subst. mas., qui donne un juste prix aux choses.

ESTIMATIF, adj. mas. ; au fém., **ESTIMATIVE**, se dit des procès-verbaux et devis des experts nommés pour estimer des réparations d'ouvrages, etc.

ESTIMATION, subst. fém., jugement qu'on fait du prix et de la valeur d'une chose.

ESTIME, subst. fém., état qu'on fait d'une personne ou d'une chose.

ESTIMER, v. act., priser quelque chose, en déterminer la valeur : on *estime* cette place imprenable.

ESTOC, subst. mas., autrefois, épée longue et étroite qui ne servait qu'à percer.—La pointe d'une épée : frapper d'*estoc* et de taille, de la pointe et du tranchant.

ESTOCADER, v. neut., porter des estocades.—Fig., se presser l'un l'autre par de vives raisons.


Ils vont se porter des estocades.

ESTOMAC, subst. mas., le viscère qui, dans l'animal, reçoit les aliments et sert à leur cuisson et à leur digestion : avoir un *estomac* d'autruche, manger beaucoup et souvent.

ESTOMAQUER (*s'*), v. pron., se fatiguer ; fig. : se scandaliser de quelques procédés.

ESTOMPE, subst. fém., morceau de peau de chamois roulé, taillé en pointe émoussée vers l'extrémité. On s'en sert pour fondre et unir ensemble les coups de crayon qui forment les ombres ou les demi-teintes.

ESTOMPER, v. act., frotter avec l'estompe.

ESTRADE, subst. fém., lieu élevé dans une chambre et où l'on met un lit.

ESTRAGON, subst. mas., plante potagère vivace.

ESTROPIER, v. act., mutiler, ôter quelque membre. — Blesser considérablement. — Au fig., *estropier* une figure, n'y pas observer les proportions.

ESTURGEON, subst. mas., poisson de mer.

ÉTABLE, subst. fém., lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis et autres bestiaux.

ÉTABLIR, v. act., rendre stable, fixe.—Donner un établissement; mettre dans un état, dans un emploi avantageux.—*Etablir* une fille, la marier; *établir* une manufacture, une colonie.

ÉTABLISSEMENT, subst. mas., action d'établir : l'*établissement* de sa fortune, d'un hôpital, d'un fait, etc.—Poste, état avantageux.

ÉTAGE, subst. mas., l'espace entre deux planchers dans un bâtiment.—On appelle premier *étage*, celui qui est au-dessus du rez-de-chaussée et de l'entresol, et ainsi de suite : il a loué le premier *étage*; il occupe le second *étage*. —Fig., degré d'élévation, état, condition, etc. : gens de haut, de bas *étage*.

ÉTAGER, v. act., il ne se dit guère que dans *étager* les cheveux, les couper par étages.

ÉTAGÈRE, subst. fém., place graduée sur laquelle on range les briques ou tuiles. — Meuble de luxe à tablettes rangées par étages.

ÉTAI, subst. mas., pièce de bois dont on se sert pour appuyer une muraille, etc.—Au fig., appui.

ÉTAIEMENT, subst. mas., action d'étayer. — Effet de cette action.—Plancher qui soutient les voûtes en plafond.

ÉTAIN, subst. mas., sorte de métal blanc : *étain* gris, *étain* de glace.

ÉTAL, subst. mas., table sur laquelle le boucher débite sa viande.—Au plur., étaux.

ÉTALAGE, subst. mas., exposition de marchandises à vendre.—Droit qu'on paie pour étaler.—Fig., ajustement, parure de femmes. —Faire *étalage* de son esprit, de ses talents, etc., en faire parade avec affectation.

ÉTALAGISTE, subst. et adj. des deux genres, marchand, marchande qui étale.

ÉTALER, v. act., exposer en vente des marchandises.—Fig., montrer avec ostentation : *étaler* son esprit.

ÉTAMAGE, subst. mas., action d'étamer.

ÉTAMER, v. act., enduire d'étain fondu les vaisseaux de cuivre, certains ouvrages de fer, etc.—*Etamer* une glace, y mettre le tain.

ÉTAMEUR, subst. mas.; au fém., **ÉTAMEUSE**, celui, celle qui étame.

ÉTAMINE, subst. fém., sorte d'étoffe de laine. —Morceau d'étoffe claire pour passer et filtrer les liqueurs.

ÉTANCHER, v. act., arrêter l'écoulement d'une chose liquide qui s'enfuit par quelque ouverture : *étancher* le sang; *étancher* ses larmes, cesser de pleurer; *étancher* les larmes d'une personne affligée, la consoler.—Fig. : *étancher* la soif des richesses, des honneurs, la satisfaire.

ÉTANG, subst. mas., grand amas d'eau soutenu par une chaussée, où l'on nourrit du poisson.



Ruines sur le bord d'un étang.

ÉTAPE, subst. fém., ce qu'on distribue aux troupes pour leur subsistance, quand elles sont en route.—Lieu où se fait cette distribution.

ÉTAT, subst. mas., disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. —Liste, registre : *état* des pensions, etc.

ÉTAT-MAJOR, subst. mas.—Au plur., des *états-majors*.

ÉTATS-UNIS, subst. propre mas. plur., répu-

blique de l'Amérique septentrionale divisée en vingt-quatre états.

ÉTAU, subst. mas., machine dont les serruriers et autres ouvriers se servent pour tenir fermes et serrées les pièces qu'ils travaillent.

ÉTAYER, v. act., appuyer avec des étais : *étayer* une muraille.—On dit aussi fig. : *étayer* la fortune chancelante de son ami.

ÉTEIGNOIR, subst. mas., instrument creux en forme d'entonnoir, avec lequel on éteint une chandelle, un cierge, etc.

ÉTEINDRE, v. act., faire mourir, étouffer le feu.—Faire cesser l'action de la lumière.—Au fig. : affaiblir, amortir : *éteindre* les couleurs, les lumières d'un tableau; faire cesser : *éteindre* la guerre.

ÉTEINT, **E**, part. passé de *éteindre*, et adj. : avoir les yeux *éteints*, sans feu et sans vivacité. — Il a la voix *éteinte*, il a la voix faible; on a peine à l'entendre parler.

ÉTENDAGE, subst. mas., cordes tendues ou perches sur lesquelles on fait sécher des feuilles imprimées, des laines, des étoffes, etc.

ÉTENDARD, subst. mas., enseigne de cavalerie. — Pavillon sur les galères. — Fig., suivre les *étendards* de quelqu'un, embrasser son parti.



L'étendard turc est une queue de cheval.

ÉTENDRE, v. act., déployer : *étendre* du linge. un tapis, *étendre* les bras; oiseau qui *étend* ses ailes.

ÉTENDU, **E**, part. passé de *étendre*, et adj., qui est déployé.—Couché de son long.—Qui a de l'*étendue*; spacieux.

ÉTENDUE, subst. fém., longueur : l'*étendue* d'un territoire. — Long espace de temps : l'*étendue* des âges, des siècles.

ÉTERNEL, subst. mas., Dieu : adorons l'*Éternel*.

ÉTERNEL, adj. mas.: au fém.. **ÉTERNELLE**, la gloire *éternelle*. — Abusivement, qui doit durer si longtemps qu'on n'en sait pas la fin : procès *éternel*, des haines *éternelles*.

ÉTERNELLEMENT, adv., sans commencement ni fin.—Continuellement, sans cesse. — Longtemps.

ÉTERNISER, v. act., rendre éternel; par exagération, et seulement dans le sens de : faire durer longtemps : *éterniser* son nom, sa mémoire.

ÉTERNITÉ, subst. fém., durée qui n'a ni commencement ni fin : l'*éternité* de Dieu. — Durée qui a un commencement et qui n'a point de fin : *éternité* de bonheur ou de tourments.

ÉTERNUER, v. neut., faire un éternuement.

ÉTERNUEUR, subst. mas.; au fém., **ÉTERNUEUSE**, celui, celle qui éternue souvent.

ÉTERNUEMENT, subst. mas., mouvement convulsif des muscles qui servent à l'expiration, causé par quelque picotement qui se fait au fond des narines.

ÉTHER, subst. mas., liqueur très-spiritueuse, très-volatile, qu'on extrait de l'alcool ou esprit-de-vin.

ÉTINCELANT, **E**, adj., qui étincelle ; brillant, plein de feu, pétillant.

ÉTINCELER, v. neut., briller, jeter des éclats de lumière.

ÉTINCELLE, subst. fém., petite bluette qui sort du feu ou des cors durs qui se choquent.—Au fig., en parlant des lumières de l'esprit : il n'a pas une *étincelle* de bon sens, de raison.

ÉTIOLÉ, **E**, adj., on dit d'une plante, d'une branche, qu'elle est *étiolée*, quand elle s'élève à une hauteur extraordinaire, sans prendre de couleur ni de grosseur.

ÉTIOLEMENT, subst. mas., maladie des plantes étiolées.

ÉTIOLER, v. act., faire éprouver à une plante l'altération de l'étiolement. — ***S'ÉTIOLER***, v. pron., s'altérer, en parlant des plantes qui végètent dans l'obscurité.

ÉTIQUE, adj. des deux genres, atteint de la fièvre *étique*. — Maigre, décharné.

ÉTIQUETER, v. act., mettre une étiquette. — **S'ÉTIQUETER**, v. pron.

ÉTIQUETTE, subst. fém., petit écriteau qu'on attache sur un sac de procès, à des sacs d'argent, à des liasses de papiers.—Cérémonial des cours, qui règle les devoirs extérieurs des rangs, des places, des dignités.

ÉTIRER, v. act., dans plusieurs métiers : étendre, allonger.

ÉTISIE, subst. fém., phthisie, maladie qui consume et dessèche toute l'habitude du corps.

ÉTOFFE, subst. fém., drap tissu de fil, de coton, de laine, de soie, servant à faire des habits ou à garnir des meubles.—Matière de quelques autres ouvrages de manufacture : il n'y a pas assez d'*étoffe* à ce chapeau.

ÉTOFFÉ, **E**, part. passé de *étoffer*, et adj.; fam.: un homme *étoffé*, bien vêtu, bien meublé, à son aisée.

ÉTOFFER, v. act., garnir de tout ce qui est nécessaire, soit pour la commodité, soit pour l'agrément.

ÉTOILE, subst. fém., astre, corps lumineux qui brille au ciel pendant la nuit.

ÉTOILÉ, **E**. adj., semé d'étoiles. — Une bouteille *étoilée*, fèlée en forme d'étoile.

ÉTOILER, v. act., fèler en étoile : *étoiler* un verre.

ÉTOLE, subst. fém., longue bande d'étoffe d'une certaine largeur par le bas, que le prêtre met sur le cou et croise sur l'estomac

ÉTONNAMMENT, adv., d'une manière étonnante.

ÉTONNANT, **E**, adj., qui étonne, qui surprend.

ÉTONNEMENT, subst. mas., surprise causée par quelque chose d'inattendu.

ÉTONNER, v. act., surprendre par quelque chose d'inopiné.

ÉTOUFFADE, subst. fém., sauce ou préparation pour manger certain gibier, surtout la perdrix.

ÉTOUFFANT, **E**, adj., qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal : chaleur *étouffante*.

ÉTOUFFEMENT, subst. mas., sorte de suffocation, difficulté de respirer : d'où vient cet *étouffement?*

ÉTOUFFER, v. act., suffoquer, ôter la respiration, faire mourir en suffoquant.—Fig., supprimer, cacher, dompter : *étouffer* une affaire, une querelle, empêcher qu'elles n'éclatent. — Fam. : *étouffer* de rire, rire avec excès. — *s'***ÉTOUFFER**, v. pron.

ÉTOUFFOIR, subst. mas., espèce de cloche ou de boîte de métal pour étouffer des charbons.

ÉTOUPE, subst. fém., la partie la plus grossière, le rebut de la filasse, du chanvre ou du lin.—Fig. : mettre le feu aux *étoupes*, échauffer, exciter à la vengeance, à la révolte.

ÉTOUPER, v. act., boucher avec des étoupes.

ÉTOURDERIE, subst. fém., action d'étourdi, ou habitude de faire des actions d'étourdi.

ÉTOURDI, **E**, subst. et adj., qui agit avec imprudence, avec trop de précipitation.

ÉTOURDIMENT, adv., et à *l'***ÉTOURDIE**, loc. adv., d'une manière étourdie.

ÉTOURDIR, v. act., causer dans le cerveau quelque ébranlement qui trouble la fonction des sens : il lui donna sur la tête un coup de bâton qui l'*étourdit*. — Rompre la tête à force de bruit et de criaillerie : *étourdir* les oreilles. — *Etourdir* la douleur, l'endormir, la calmer.

ÉTOURDISSANT, **E**, adj., qui étourdit.

ÉTOURDISSEMENT, subst. mas., effet de l'action qui étourdit.

ÉTOURNEAU, subst. mas., oiseau noirâtre, marqué de petites taches grises. — Fig., jeune homme qui veut faire le capable.

ÉTRANGE, adj. des deux genres, qui n'est pas dans l'ordre et l'usage commun.

ÉTRANGEMENT, adv., d'une manière étrange.

ÉTRANGER, subst. mas.; au fém., **ÉTRANGÈRE**, qui est d'une autre nation : climat, pays *étranger*; coutumes, lois, plantes *étrangères*.

ÉTRANGETÉ, subst. fém., caractère de ce qui est étrange.

ÉTRANGLEMENT, subst. mas., action d'étrangler.

ÉTRANGLER, v. act., faire perdre la respiration et la vie, en pressant le gosier ou en le bouchant. — Au fig., ne pas donner l'étendue nécessaire à une chambre, à un raisonnement.— *Etrangler* une affaire, la juger à la hâte.

ÊTRE, subst. mas., ce qui est ou existe : l'*Être* souverain; les autres *êtres* n'existent que par lui.—Au plur. : les *êtres* d'une maison; corridors, chambres : savoir, connaître les *êtres*.

ÊTRE, v. subst., exister, subsister.

ÉTRÉCIR, v. act., rendre plus étroit. — *s'***ÉTRÉCIR**, v. pron., devenir plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT, subst. mas., action d'étrécir.

ÉTRÉCISSURE, subst. fém., état de ce qui est étréci.

ÉTREINTE, subst. fém., serrement; action d'étreindre, de presser entre ses bras.

ÉTRENNE, subst. fém., présent qu'on se fait au commencement de chaque année. Cependant en ce sens, il ne s'emploie qu'au plur.: donner, recevoir des *étrennes*.—La première chose que vend un marchand quand sa boutique est ouverte.

ÉTRENNER, v. act., donner des étrennes. — Acheter le premier à un marchand.—Fig , avoir le premier usage d'une chose.

ÉTRIER, subst. mas., espèce d'anneau de fer ou d'autre métal, qui pend d'un côté et de l'autre par une courroie à la selle d'un cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier.



L'étrier turc est très-large.

ÉTRILLE, subst. fém., instrument de fer avec lequel on ôte la crasse attachée à la peau et au poil des chevaux.

ÉTRILLER, v. act., frotter un cheval avec l'étrille.—Fig. et fam., battre, rosser, faire payer trop cher.

ÉTRIQUER, v. act., rapetisser, rétrécir : un habit *étriqué*, qui n'a pas assez d'ampleur. — Un ouvrage de littérature *étriqué*, qui n'est pas assez développé.

ÉTRIVIÈRE, subst. fém., courroie qui sert à porter les étriers.—Donner les *étrivières* à quelqu'un.

ÉTROIT, **E**, adj., qui a peu de largeur. — Au fig., qui est fort borné : génie *étroit*, esprit *étroit*.

ÉTROITEMENT, adv., à l'étroit : logé *étroitement*.—Extrêmement : *étroitement* uni.

ÉTRONÇONNER, v. act., couper toutes les branches d'un arbre, et ne lui conserver que le tronc.

ÉTUDE, subst. fém., application d'esprit pour apprendre les sciences, les lettres, les arts. — Connaissances acquises par l'application de l'esprit : il a de l'*étude*.

ÉTUDIANT, subst. mas., celui qui étudie : *étudiant* en médecine ; il y a bien des *étudiants* dans cette université.

ÉTUDIER, v. act., apprendre : *étudier* les mathématiques, l'histoire romaine.—Tâcher d'entendre un auteur.

ÉTUI, subst. mas., tout ce qui est fait pour conserver une chose. — Petit meuble de poche à mettre des aiguilles.

ÉTUVE, subst. fém., lieu qu'on échauffe pour faire suer.

ÉTUVÉE, subst. fém., certaine manière de cuire, d'assaisonner les viandes, du poisson : mettre du veau, une carpe à l'*étuvée*.

ÉTUVER, v. act., laver et nettoyer quelque plaie ou blessure en appuyant doucement.

ÉTYMOLOGIE, subst. fém., origine d'un mot ; la source dont il est dérivé.

ÉTYMOLOGISTE, subst. des deux genres, celui qui recherche ou qui connaît l'origine des mots.

EUCHARISTIE, subst. fém., le sacrement du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin.

EUROPE, subst. propre fém., l'une des quatre parties du monde.

EUROPÉEN, subst. mas. ; au fém., **EUROPÉENNE**, qui est de l'Europe.

ÉVALUER, v. act., apprécier, estimer une chose suivant sa valeur. — *s'*ÉVALUER, v. pron.

ÉVANGÉLIQUE, adj. des deux genres, qui est de l'Evangile, selon l'Evangile.

ÉVANGÉLISME, subst. mas., morale révélée ; morale évangélique.—Système religieux.

ÉVANGÉLISTE, subst. mas., l'un des quatre écrivains sacrés qui ont écrit l'Evangile.

ÉVANGILE, subst. mas., la loi de Jésus-Christ et la doctrine qu'il a enseignée.

ÉVANOUIR (*s'*), v. pron., tomber en faiblesse.



Madame s'évanouit.

ÉVANOUISSEMENT, subst. mas., défaillance; perte de connaissance avec cessation du mouvement et du sentiment.

ÉVAPORABLE, adj. des deux genres, qui est susceptible de s'évaporer.

ÉVAPORATIF, adj. mas.; au fém., **ÉVAPORATIVE**, qui fait évaporer.

ÉVAPORATION, subst. fém., exhalation de vapeurs; action par laquelle quelque chose s'évapore.—Au fig., légèreté d'esprit.

ÉVAPORÉ, E, part. passé de *évaporer*, et adj. —Fig., qui est trop dissipé : esprit *évaporé*, tête *évaporée*, jeune homme *évaporé*. — On dit aussi subst. : c'est un *évaporé*, une *évaporée*.

ÉVAPORER, v. act., faire sortir les vapeurs, résoudre en vapeur. — *Evaporer* son chagrin, sa bile, les soulager par des plaintes, par des discours.

ÉVASÉ, E, part. passé de *évaser*. Nez *évasé*, dont les narines sont trop ouvertes.

ÉVASEMENT, subst. mas., état de ce qui est évasé.

ÉVASER, v. act., élargir, rendre une ouverture plus large. Il ne se dit que de certaines choses : *évaser* un tuyau. — *Evaser* un arbre, lui donner plus de circonférence.

ÉVASIF, adj. mas.; au fém., **ÉVASIVE**, qui sert à éluder : réponse *évasive*.

ÉVASION, subst. fém., fuite secrète.

ÉVASURE, subst. fém., ouverture d'un vase, d'un tuyau : cette coupe a trop d'*évasure*.

ÉVÊCHÉ, subst. mas., certaine étendue de pays qui dépend de la juridiction d'un évêque. —Maison de l'évêque.

ÉVEIL, subst. mas., avis qu'on donne à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse, et à laquelle il ne pensait pas : donner l'*éveil*.

ÉVEILLÉ, E, part. passé de *éveiller*, et adj., gai, vif : il a l'esprit *éveillé*, les yeux *éveillés*. — Prov. : *éveillé* comme une potée de souris.

ÉVEILLER, v. act., rompre le sommeil : un grand bruit m'a *réveillé* en sursaut. — Prov. : *éveiller* le chat qui dort, réveiller une chose assoupie.



L'enfant s'éveille.

ÉVÉNEMENT, issue, succès d'une chose.—Accident, ce qui arrive de fâcheux ou à un seul ou à plusieurs.

ÉVENTAIL, subst. mas., ce qui sert à éventer: on le dit surtout d'un papier ou d'un taffetas étendu sur de petits bâtons plats qui se replient les uns sur les autres.

ÉVENTAILLISTE, subst. des deux genres, celui, celle qui fait ou vend des éventails.

ÉVENTAIRE, subst. mas., sorte de plateau d'osier sur lequel les vendeuses de fruits et d'herbages étalent leur marchandise.

ÉVENTER, v. act., donner du vent en agitant l'air. — Exposer au vent, à l'air. — Donner de l'air.

ÉVENTEUR, subst. mas.; au fém., **ÉVENTEUSE**, celui, celle qui évente.

ÉVENTRER, v. act., tirer les entrailles du ventre.—Fendre le ventre.

ÉVENTUALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est éventuel.

ÉVENTUEL, adj. mas.; au fém., **ÉVENTUELLE**, qui est fondé sur un évènement qui peut arriver ou peut ne pas arriver : traité *éventuel*, succession *éventuelle*.

ÉVENTUELLEMENT, adv., d'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE, subst. mas., prélat du premier ordre dans l'église, chargé de la conduite d'un diocèse.

ÉVERTUER (*s'*), v. pron., s'efforcer de faire quelque chose de louable, de fort, de violent.

ÉVIDEMMENT, adv., d'une manière évidente.

ÉVIDENCE, subst. fém., qualité de ce qui est évident.—Mettre une chose en *évidence*, la faire connaître clairement.

ÉVIDENT, E, adj., clair, visible, manifeste.

ÉVINCER, v. act., déposséder, dépouiller juridiquement quelqu'un de ce qu'il possédait : il a été *évincé* de cette terre par arrêt.

ÉVITER, v. act., esquiver, fuir quelque chose de nuisible ou de désagréable.

ÉVOCABLE, adj. des deux genres, qui peut s'évoquer.

ÉVOCATION, subst. fém., action d'évoquer; opération religieuse du paganisme qu'on pratiquait au sujet des mânes des morts.

ÉVOLUTION, subst. fém., mouvement que font les troupes pour prendre une nouvelle disposition : *évolutions* militaires.

EXACT, E, adj., qui a de l'exactitude. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes : c'est un homme fort *exact*; compte *exact*.

EXACTEMENT, adv., d'une manière exacte.

EXACTION, subst. fém., action par laquelle on exige plus qu'il n'est dû : c'est une pure *exaction*.

EXACTITUDE, subst. fém., soin que l'on apporte pour faire exactement, ponctuellement les choses.

EXAGÉRATEUR, subst. mas., celui qui exagère.

EXAGÉRATIF, adj. mas., qui tient de l'exagération.

EXAGÉRATION, subst. fém., action d'exagérer; discours, chose qui exagère ses effets; hyperbole.

EXAGÉRÉ, **E**, subst. et adj., des deux genres, celui, celle qui exagère; enthousiaste : vous êtes un *exagéré*.

EXAGÉRER, v. act., amplifier, grossir les récits, les louanges ou les satires.

EXALTATION, subst. fém., élévation du pape au pontificat. — On dit aussi l'*exaltation* de la Croix. — Fig. : l'*exaltation* du style. — *Exaltation* de tête, extrême chaleur d'imagination.

EXALTÉ, **E**, part. passé de *exalter*, et adj. — Fig., style, sentiments *exaltés*, exagérés; tête, imagination exaltée, ardente. — On dit subst. : c'est un *exalté*.

EXALTER, v. act., élever par le discours, louer, vanter.

EXAMEN, subst. mas., recherche exacte, discussion soigneuse.—Questions, interrogations faites à quelqu'un pour juger de sa capacité : passer des *examens*.

EXAMINATEUR, subst. mas., celui qui examine ou qui est choisi pour examiner, pour interroger.

EXAMINER, v. act., rechercher exactement, discuter avec soin, interroger pour connaître la capacité de quelqu'un.

EXASPÉRER, v. act., aigrir, irriter, provoquer.

EXAUCEMENT, subst. mas., action d'exaucer.

EXAUCER, v. act., écouter favorablement et accorder ce que l'on demande.

EXCAVATION, subst. fém., action de creuser. —Creux qui se fait dans quelque terrain.

EXCAVER, v. act., creuser profondément.

EXCÉDANT, **E**, adj., ce qui reste après qu'on a levé une moindre quantité d'une plus grande. —On dit aussi subst. au mas. : l'*excédant* d'une somme.

EXCÉDER, v. act. et neut., outre-passer, aller au-delà de... : *excéder* les bornes, son pouvoir. —Fam., fatiguer, importuner : vous m'*excédez* par vos railleries.—*s'*EXCÉDER, v. pron., faire quelque chose jusqu'à l'excès.

EXCELLEMMENT, adv., d'une manière excellente.

EXCELLENCE, subst. fém., degré de perfection au-dessus des autres.—Prix d'*excellence*, celui qui est au-dessus de tous les autres. — Titre d'honneur qu'on donnait aux ministres, aux ambassadeurs et à quelques autres personnes titrées : j'ai écrit à votre *excellence*.

EXCELLENT, **E**, adj., qui excelle, qui a une qualité supérieure.

EXCELLENTISSIME, adj. des deux genres, très-excellent.— Titre de dignitaires : *excellentissimes* seigneurs.

EXCELLER, v. neut., surpasser par quelque qualité, par quelque degré de perfection : le Titien a *excellé* dans le coloris; Michel-Ange dans le dessin.

EXCENTRICITÉ, subst. fém., distance entre les centres des cercles qui ne sont pas concentriques.

EXCENTRIQUE, adj. des deux genres, plusieurs cercles qui ont un centre différent, quoique engagés l'un dans l'autre.

EXCEPTER, v. act., ne point comprendre dans un nombre, dans une règle, dans un choix.

EXCEPTION, subst. fém., action par laquelle on excepte.

EXCEPTIONNEL, adj. mas.; au fém., **EXCEPTIONNELLE** : loi, clause *exceptionnelle*.

EXCÈS, subst. mas., ce qui passe les bornes : *excès* de bonne chère, d'austérité; louer, blâmer avec *excès*.

EXCESSIF, adj. mas.; au fém., **EXCESSIVE**, qui va à l'excès, où il y a de l'excès.

EXCESSIVEMENT, adv., d'une manière excessive.



Silène est excessivement gras.

EXCITANT, **E**, adj., tonique et stimulant. — Au subst. mas., un *excitant* est un médicament stimulant.

EXCITATION, subst. fém., action de ce qui excite.

EXCITER, v. act., provoquer : cela *excite* la soif, l'appétit; *exciter* à boire.—Emouvoir : *exciter* la pitié.

EXCLAMATIF, adj. mas.; au fém., **EXCLAMATIVE** : point *exclamatif*, phrase *exclamative*.

EXCLAMATION, subst. fém., cri que l'on fait par admiration, par joie, par indignation.

EXCLURE, v. act., empêcher quelqu'un d'être admis.—Chasser, expulser.— Empêcher d'obtenir : ses ennemis voulaient l'*exclure* de cette place

EXCLUSIF, adj. mas.; au fém., **EXCLUSIVE**, qui exclut ou peut exclure.

EXCLUSION, subst. fém., déclaration, acte par lequel on exclut.

EXCLUSIVEMENT, adv., à l'exception, en excluant ou ne comptant pas : depuis un jusqu'à douze *exclusivement*, sans y comprendre le douzième.

EXCOMMUNICATION, subst. fém., censure ecclésiastique par laquelle on excommunie.

EXCOMMUNIÉ, **E**, subst., celui, celle contre qui on a lancé une censure ecclésiastique.—Prov. :

avoir un visage d'*excommunié*, un méchant visage, un visage pâle, défait.

EXCOMMUNIER, v. act., séparer de la communion des fidèles et de la participation des biens spirituels de l'Eglise.

EXCORIATION, subst. fém., écorchure, plaie légère.

EXCORIER, v. act., écorcher. — **S'EXCORIER**, v. pron., se dépouiller de son épiderme, en parlant de la peau.

EXCROISSANCE, subst. fém., superfluité de chair qui s'engendre en quelque partie du corps de l'animal.

EXCURSION, subst. fém., course, irruption sur le pays ennemi.

EXCUSABLE, adj. des deux genres, qui peut être excusé, qui est digne d'excuse : il est bien *excusable* d'avoir fait cela.

EXCUSE, subst. fém., raison qu'on allègue pour excuser quelqu'un ou pour s'excuser soi-même de ce qu'on a dit ou fait.—Civilité dont on se sert pour réclamer l'indulgence : je vous en fais *excuse*.

EXCUSER, v. act., justifier quelqu'un auprès d'un autre de quelque faute. — Admettre les excuses de...—Pardonner, tolérer.

EXÉCRABLE, adj. des deux genres, horrible, détestable, abominable. — Par exagération, extrêmement mauvais : ce roman est *exécrable*.

EXÉCRABLEMENT, adv., d'une manière exécrable.

EXÉCRATION, subst. fém., horreur qu'on a pour ce qui est exécrable.

EXÉCUTABLE, adj. des deux genres, qui peut être exécuté.

EXÉCUTANT, E, subst., celui ou celle qui exécute de la musique.



Trois bons exécutants.

EXÉCUTER, v. act., mettre à exécution, à effet; accomplir, réaliser.—Faire mourir par autorité de justice.—**S'EXÉCUTER**, v. pron. : s'*exécuter* soi-même; ou absolument, s'*exécuter*, vendre de son bien pour payer ses dettes.

EXÉCUTEUR, subst. mas.; au fém., **EXÉCUTRICE**, celui, celle qui exécute.—On appelle *exécuteur*, *exécutrice* testamentaire, celui, celle qu'un testateur a chargé de l'exécution de son testament : elle est son *exécutrice* testamentaire. — L'*exécuteur*, le bourreau.

EXÉCUTIF, adj. mas.; au fém., **EXÉCUTIVE**, qui appartient à l'exécution. Il se dit du pouvoir de faire exécuter les lois : pouvoir *exécutif*.

EXÉCUTION, subst. fém., action d'exécuter : *exécution* d'une entreprise, *exécution* d'un ballet, d'un opéra; l'*exécution* d'un criminel.

EXEMPLAIRE, subst. mas., copie imprimée de quelque ouvrage.

EXEMPLAIRE, adj. des deux genres, qui donne l'exemple, qui peut servir d'exemple.

EXEMPLAIREMENT, adv., d'une manière exemplaire.

EXEMPLE, subst. mas., action vertueuse ou vicieuse qu'on doit suivre ou fuir; modèle.

EXEMPLE, subst. fém., patron, modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire forme ses caractères.

EXEMPT, subst. mas., sorte d'officier.

EXEMPT, E, adj., qui n'est point sujet à...

EXEMPTER, v. act., rendre exempt : *exempter* de servir; nul n'est exempt de la mort. — **S'EXEMPTER**, v. pron., se dispenser : je ne puis m'*exempter* de rendre cette visite.

EXEMPTION, subst. fém., droit, grâce, privilége qui exempte.

EXERCER, v. act., dresser, former, instruire : *exercer* des soldats, des acteurs. — Pratiquer : *exercer* un art, la médecine. — *Exercer* son corps, ses jambes, faire de l'exercice.—*Exercer* sa mémoire, apprendre souvent par cœur.



Ces jeunes filles s'exercent à sauter à la corde.

EXERCICE, subst. mas., action par laquelle on s'exerce.—Pratique.—Fonctions d'un emploi : l'*exercice* est bon pour la santé.

EXERGUE, subst. mas., petit espace pratiqué au bas du type d'une médaille pour mettre une inscription, une date, une devise.

EXHALAISON, subst. fém., fumée ou vapeur

qui sort d'une substance et qui se répand dans l'air.

EXHALER, v. act., pousser hors de soi et en l'air, en parlant des vapeurs, des odeurs, des esprits.—Fig. : *exhaler* sa colère, sa douleur, la manifester extérieurement.

EXHAUSSER, v. act., élever plus haut un bâtiment, un plancher.

EXHÉRÉDATION, subst. fém., acte par lequel on déshérite un héritier naturel.

EXHIBER, v. act., représenter en justice, montrer : *exhiber* un contrat, des titres.

EXHIBITION, subst. fém., représentation de quelque pièce.

EXHORTATION, subst. fém., discours par lequel on exhorte.—On appelle aussi *exhortation*, un discours chrétien et pieux qu'on fait pour exciter à la dévotion.

EXHORTER, v. act., tâcher de porter à quelque chose ; exciter : *exhorter* à la paix, à bien faire.

EXHUMATION, subst. fém., action par laquelle on exhume un corps en vertu d'une ordonnance de justice.

EXHUMER, v. act., déterrer un corps avec ordre de la police.

EXIGEANT, **E**, adj., qui est dans l'habitude d'exiger trop de devoirs, d'attentions. Il est aussi subst. : c'est un *exigeant*.

EXIGENCE, subst. fém. : selon l'*exigence* du cas, selon que la chose l'exige.

EXIGER, v. act., demander quelque chose de quelqu'un, l'obliger à faire quelque chose : *exiger* des attentions, des égards.

EXIGIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est exigible.

EXIGIBLE, adj. des deux genres, qu'on peut exiger : dette *exigible*.

EXIGU, **Ë**, adj., petit, modique : un repas *exigu*, une somme *exiguë*.

EXIGUITÉ, subst. fém., modicité, petitesse.

EXIL, subst. mas., éloignement d'un lieu par ordre du gouvernement.—Lieu où cet ordre oblige à se retirer.

EXILÉ, **E**, subst., qui est en exil. — Au fig., éloigné, absent.

EXILER, v. act., envoyer en exil ; reléguer. —**S'EXILER**, v. pron., s'éloigner, s'absenter, se retirer.

EXISTANT, **E**, adj., qui existe.

EXISTENCE, subst. fém., être actuel, état de ce qui existe.

EXISTER, v. neut., être actuellement, avoir l'être.—Cette dette n'existe plus, est éteinte : il *existe* peu d'hommes consciencieux.

EXODE, subst. mas , nom du second livre de l'Ancien Testament.

EXORABLE, adj. des deux genres, qui peut être fléchi.

EXORBITAMMENT, adv., avec excès ; d'une manière exorbitante.

EXORBITANT, **E**, adj., excessif.

EXORCISER, v. act., user d'exorcismes pour chasser le diable du corps d'un possédé.—Fig. . presser fortement ; exhorter.

EXORCISME, subst. mas., paroles et cérémonies pour chasser le démon.

EXORDE, subst. mas., la première partie d'un discours oratoire.

EXOTIQUE, adj. des deux genres, étranger, qui n'est pas du pays : plante *exotique*, terme *exotique*.



L'oiseau de paradis est un oiseau exotique.

EXPANSIF, adj. mas.; au fém. **EXPANSIVE**, qui a la force de s'étendre ou de faire étendre un autre corps.—Au fig., âme *expansive*, qui aime à épancher ses sentiments.

EXPANSION, subst. fém., action ou état d'un corps qui se dilate.

EXPATRIER, v. act., obliger quelqu'un à quitter sa patrie.

EXPECTATIF, adj. mas.; au fém., **EXPECTATIVE**, qui donne droit d'attendre, d'espérer : grâce *expectative*.

EXPECTORATION, subst. fém., action d'expectorer.

EXPECTORER, v. act., chasser par les crachats les mauvaises humeurs.—On dit aussi absolument : cela fait *expectorer*.

EXPÉDIENT, subst. mas., moyen de terminer une affaire, etc. : trouvez-moi quelque *expédient*.

EXPÉDIENT, adj. mas., ce qu'il convient de faire : il est *expédient* de sortir.

EXPÉDIER, v. act., en parlant des choses, les terminer avec promptitude : *expédier* une affaire ; *expédier* des ordres, un ballot. — Faire la copie d'un acte quelconque, la délivrance d'un diplôme, d'un brevet : on ne nous a pas encore *expédié* notre commission.

EXPÉDITEUR, subst. mas., celui à qui les négociants d'une même ville font remettre des marchandises, pour les expédier.

EXPÉDITIF, adj. mas., au fém., **EXPÉDITIVE**, qui expédie , qui fait vite, qui dépêche.

EXPÉDITION, subst. fém., action par laquelle on expédie : prompte *expédition*. — Diligence et hardiesse : homme d'*expédition*.

EXPÉDITIONNAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui qui fait expédier des marchandises.

EXPÉRIENCE, subst. fém., action d'expérimenter ; épreuve qu'on fait de quelque chose.

On fait des *expériences* pour savoir. — Connaissance des choses acquise par un long usage.

EXPERT, subst. mas., personne choisie pour examiner certaines choses, les priser et en faire son rapport.

EXPERT, E, adj., fort versé dans quelque art qui s'apprend par l'expérience.

EXPERTISE, subst. fém., visite et opération des experts : faire une *expertise*.

EXPERTISER, v. act., t. de droit, faire une expertise.

EXPIATION, subst. fém., action par laquelle on expie.

EXPIATOIRE, adj. des deux genres, qui sert à expier.—Chapelle *expiatoire*, consacrée à l'expiation.

EXPIER, v. act., réparer, par quelque peine que l'on souffre, une faute, un crime qu'on a commis.

EXPIRANT, E, adj., qui expire, qui est près d'expirer.

EXPIRATION, subst. fém., échéance d'un terme; fin d'un temps marqué.

EXPIRER, v. neut., finir, être à la fin, au bout du terme.—Mourir, rendre l'âme.

EXPLICABLE, adj. des deux genres, qui peut être expliqué. Il s'emploie surtout avec la négative : cet endroit n'est pas *explicable*.

EXPLICATEUR, subst. mas., celui qui est chargé d'expliquer une chose : l'*explicateur* du cabinet de figures de cire.

EXPLICATIF, adj. mas.; au fém., **EXPLICATIVE**, qui explique le sens d'une chose.

EXPLICATION, subst. fém., discours par lequel on explique ce qui est obscur.—Interprétation d'un auteur. — Eclaircissement. — Renseignement —Avoir une *explication* avec quelqu'un, le faire expliquer sur quelque chose dont on pourrait être offensé : j'ai eu une *explication* avec lui.



Monsieur, je viens vous demander une explication.

EXPLICITE, adj. des deux genres, clair, formel, distinct, développé. C'est le contraire d'implicite, qui signifie, ce qui n'est pas distinctement exprimé : volonté *explicite*, volonté bien expresse et bien marquée.

EXPLICITEMENT, adv., en termes clairs et formels.

EXPLIQUER, v. act., interpréter, éclaircir, développer, faire comprendre.—*Expliquer* un passage de Virgile, le traduire en une autre langue; et aussi, en donner l'interprétation, l'éclaircissement.

EXPLOIT, subst. mas., action de guerre mémorable.—Acte que fait un huissier pour assigner, saisir, etc.

EXPLOITABLE, adj. des deux genres, qui peut être saisi et vendu par justice : biens, meubles, *exploitables*.—Qui est en état d'être façonné et débité : ce bois est *exploitable*.

EXPLOITATION, subst. fém., action d'exploiter des terres, des bois, des biens.

EXPLOITER, v. act., faire valoir, cultiver : *exploiter* une terre, une ferme.—*Exploiter* des bois, les abattre, façonner et débiter dans la forêt.—*Exploiter* la curiosité, spéculer sur la curiosité.—V. neut., donner des exploits, des assignations.

EXPLORATEUR, subst. mas., celui qui va à la découverte d'un pays. — Celui qui cherche à découvrir le secret des cours étrangères.

EXPLORER, v. act., parcourir avec soin, visiter, examiner.

EXPLOSION, subst. fém., t. de phys., action d'une chose qui en chasse une autre de la place qu'elle occupait.—Bruit, éclat, mouvement de la poudre à canon, au moment où elle s'enflamme. Dans cette dernière acception, il est d'un grand usage au figuré.

EXPOLIATION, subst. fém., t. de jardinier, séparation de la partie morte d'une partie vive.

EXPOLIER, v. act., couper les parties mortes d'un végétal.

EXPORTATEUR, subst. mas., celui qui exporte. Ce mot manque dans l'Académie.

EXPORTATION, subst. fém., transport de marchandises hors d'un état, etc.

EXPORTER, v. act., transporter des marchandises hors d'un état.

EXPOSANT, E, subst., t. de pratique, celui, celle qui expose un fait ou ses prétentions dans une requête.

EXPOSÉ, subst. mas., récit de plusieurs faits ou circonstances. — Compte-rendu : l'*exposé* d'une doctrine; ce qui est *exposé* dans une requête.

EXPOSER, v. act., mettre en vue : *exposer* en vente.—Débiter, répandre de la fausse monnaie.—Placer, tourner d'un certain côté : *exposer* au nord, au midi, etc.—Mettre en péril : *exposer* sa vie.—Mettre sous la main, sous les yeux : *exposer* une relique. — *Exposer* un enfant.

EXPOSITION, subst. fém., montre qu'on fait

d'une chose.—Explication, déclaration, interprétation. — Abandonnement d'un enfant.—En t. d'église, *exposition* du Saint-Sacrement, action de le mettre en évidence sous un dais.—Situation d'un lieu relativement au soleil, à la pluie, etc. — En peinture, manière dont un tableau est placé : ce tableau est dans une *exposition* avantageuse, défavorable, etc.

EXPRÈS, subst. mas., homme envoyé à dessein, avec une intention expresse, pour porter des lettres, des ordres, des avis, etc.

EXPRÈS, adj. mas.; au fém., **EXPRESSE**, précis, formel, qui ne laisse lieu à aucun doute.

EXPRÈS, adv., à dessein.

EXPRESSÉMENT, adv., d'une manière expresse.

EXPRESSIF, adj. mas., au fém., **EXPRESSIVE**, énergique, qui exprime bien ce qu'on veut dire.

EXPRESSION, subst. fém., action par laquelle on exprime le suc, le jus de quelque chose.—Manière dont on se sert pour exprimer ce qu'on veut dire.—En t. de peinture et de sculpture, représentation vive et naturelle des passions.



ABL

Expression de contentement.

EXPRIMER, v. act., tirer le suc d'une chose en la pressant.—Énoncer, représenter par le discours ce que l'on a dans l'esprit.—En t. de peinture, etc., représenter les passions d'une manière vive et naturelle.

EXPROPRIATION, subst. fém., action d'exproprier

EXPROPRIER, v. act., dépouiller quelqu'un de sa propriété.

EXPULSER, v. act., chasser, déposséder : on l'a *expulsé* de sa maison, de son emploi, etc. Il ne se dit, hors du palais, que dans le style familier.

EXPULSION, subst. fém., action d'expulser, de chasser.

EXQUIS, E, adj., recherché, choisi avec soin, excellent; parfait en son espèce.

EXQUISEMENT, adv., d'une manière exquise, d'un effet exquis.

EXTASE, subst. fém., ravissement d'esprit, suspension des sens causée par la contemplation d'un objet surnaturel, etc.—Fig., admiration.

EXTASIER (S'), v. pron., être ravi d'admiration, être en extase.

EXTENSION, subst. fém., en t. de physique, étendue.—Action de ce qui s'étend : *extension* du bras.—Augmentation : *extension* d'autorité.—Explication dans un sens plus étendu : *extension* d'une loi, d'une clause, etc. : ce mot, outre sa signification naturelle, en a encore, par *extension*, telle autre.

EXTÉNUATION, subst. fém., diminution de forces, d'embonpoint, affaiblissement.

EXTÉNUER, v. act., affaiblir la vigueur, diminuer les forces, amaigrir.

EXTÉRIEUR, subst. mas., ce qui paraît au dehors.—Mine, apparence.—Le lieu qui est au-dehors : on entendit du bruit à l'*extérieur*, hors de la maison.— Pays étrangers : nouvelles de l'*extérieur*.

EXTÉRIEUREMENT, adv., à l'extérieur.

EXTERMINATEUR, subst. et adj. mas., au fém., **EXTERMINATRICE**, qui détruit et extermine : ange *exterminateur*, guerre *exterminatrice*.

EXTERMINATION, subst. fém., destruction entière.—Guerre d'*extermination*, qui a pour but la destruction de l'un des deux partis.

EXTERMINER, v. act., faire périr, détruire entièrement.—On dit au fig., *exterminer* les vices, l'hérésie.

EXTERNAT, subst. mas., pension qui ne se compose que d'élèves externes.

EXTERNE, subst. et adj. des deux genres, qui est du dehors, extérieur.—Il s'emploie souvent dans la médecine et la chirurgie : maladie *externe*; la face *externe* de l'omoplate.

EXTINCTION, subst. fém., l'action d'éteindre.—*Extinction* d'un crime, sa rémission, son absolution. — *Extinction* d'une rente, son amortissement, son remboursement. — *Extinction* de voix, impossibilité de produire des sons articulés.—*Extinction* se dit de tout ce qu'on détruit, de ce qu'on abolit : l'*extinction* des abus.—L'*extinction* d'un crime, sa prescription.

EXTIRPATION, subst. fém., au propre et au figuré, l'action d'extirper.

EXTIRPER, v. act., arracher jusqu'à la racine des mauvaises herbes. — Au fig., détruire entièrement : *extirper* les vices, etc.

EXTORQUER, v. act., arracher de force, obtenir par violence, par menaces, etc.

EXTORSION, subst. fém., action de celui qui extorque.

EXTRA, subst. mas., faire de l'*extra*, plus qu'il n'est ordinaire de faire. — Au plur., des *extra*.

EXTRACTION, subst. fém., en chimie, action par laquelle on tire les principes des corps mixtes.—Origine d'où quelqu'un tire sa naissance.

EXTRADITION, subst. fém., remise que fait un gouvernement étranger d'un criminel, d'un prisonnier, etc., sur la réclamation du gouvernement auquel celui-ci appartient naturellement.

EXTRAIRE, v. act., tirer quelque chose d'un corps mixte par le moyen de la chimie.—Tirer d'un livre, d'un acte, ce dont on a besoin.—Tirer de prison pour reconduire dans une autre.—*Extraire* un livre, un procès, en faire l'abrégé, le sommaire.

EXTRAIT, subst. mas., partie d'une substance qui en a été tirée par une dissolution chimique. —Ce qu'on *extrait* d'un livre, d'un registre, d'un acte : *extrait* baptistaire, mortuaire; *extrait* d'un procès; faire un *extrait*, des *extraits*.—T. de belles-lettres, exposition abrégée, épitome d'un plus grand ouvrage : un *extrait* est plus court qu'un abrégé.

EXTRAORDINAIRE, adj. des deux genres, qui n'est pas selon l'usage, la pratique ordinaire : habit, langue *extraordinaire*.—Qui a quelque chose de plus que l'ordinaire : un ambassadeur *extraordinaire*; un courrier *extraordinaire*.—Singulier, qui n'est pas commun : un mérite *extraordinaire*; une bonté *extraordinaire*.—Ridicule, choquant, extravagant : c'est un homme bien *extraordinaire*; une coiffure *extraordinaire*.

EXTRAORDINAIREMENT, adv., d'une façon extraordinaire. — Bizarrement, ridiculement. — Extrêmement.

EXTRAVAGANCE, subst. fém., bizarrerie, folie. —Action extravagante; discours extravagant.

EXTRAVAGANT, E, subst. et adj., fou, bizarre. Il se dit des personnes et des choses : c'est un homme *extravagant*; c'est un *extravagant*, une *extravagante*; discours, habit *extravagant*.

EXTRAVAGUER, v. neut., penser et dire des choses qui n'ont ni sens, ni raison.

EXTRAVASÉ, E, part. pass. de extravaser, et adj., qui est hors des vaisseaux.

EXTRAVASER (S'), v. pron., t. de médec. ; il se dit du sang et des humeurs qui sortent hors de leurs vaisseaux ordinaires.

EXTRÊME, subst. mas., l'opposé, le contraire : le froid et le chaud sont les deux *extrêmes*.— Porter, pousser tout à l'*extrême*, ne savoir être modéré en rien.

EXTRÊME, adj. des deux genres, qui est au dernier point, en parlant des choses : froid, chaleur *extrême*. — Excessif, en parlant des personnes : il est *extrême* en tout.

EXTRÊMEMENT, adv., grandement, beaucoup, au dernier point.



Cet avocat a l'air extrêmement pressé.

EXTRÊME-ONCTION, subst. fém., l'un des sept sacrements de l'Eglise, la dernière *onction* qui s'administre aux mourants.

EXTRÉMITÉ, subst. fém., le bout d'une chose. —Les derniers moments de la vie : il est à l'*extrémité*.—Fig. : cette place est à l'*extrémité*; elle ne peut tenir plus de vingt-quatre heures. —Excès : il passe sans cesse d'une *extrémité* à l'autre.—Excès de violence, d'emportement : se porter aux dernières *extrémités*.—Au plur., les mains et les pieds. — Dans un cheval, la portion inférieure des quatre jambes.

EXUBÉRANCE, subst. fém., surabondance, abondance inutile : *exubérance* de style, de végétation.

EXUBÉRANT, E, adj., surabondant, superflu.

EX-VOTO, subst. mas., expression empruntée du latin, qui se dit des offrandes promises par un vœu.—Au plur., des *ex-voto*, tableaux qui représentent ces offrandes.



F, subst. mas., sixième lettre de l'alphabet français et la quatrième des consonnes.

FA, subst. mas., nom de la quatrième note de notre gamme naturelle, et la plus basse des trois clefs de la musique.

FABLE, subst. fém., chose feinte pour instruire et pour divertir; instruction déguisée sous l'allégorie d'une action : *fable* en vers, en prose : *fables* d'Esope, de Phèdre, de La Fontaine; le *Chêne* et le *Roseau*, *fable*; tirer la moralité d'une *fable*.

FABLIAU, subst. mas., sortes d'anciens contes en vers.

FABRICANT, E, subst., qui fabrique ou qui fait fabriquer : un *fabricant* de soieries, de bas, de chapeaux.—Il se dit particulièrement d'un fabricant d'étoffes, et de celui qui tient une filature de laine, de coton.

FABRICATION, subst. fém., action de fabriquer; le résultat de cette action; l'art de fabriquer : la *fabrication* des étoffes, des chapeaux; les frais de *fabrication* sont considérables.

FABRICIEN, subst. mas., celui qui est choisi pour avoir soin du temporel d'une paroisse.

FABRIQUE, subst. fém., façon de certains ouvrages et de certaines manufactures; fabrication : la *fabrique* des monnaies, des draps, des chapeaux, etc.; cette étoffe est de bonne *fabrique*; la *fabrique* en est bonne.

FABRIQUÉ, E, part. passé de *fabriquer*.—Employé adj., il signifie faux, controuvé : c'est une histoire *fabriquée*; un texte, un mot, un billet, un testament *fabriqué*.

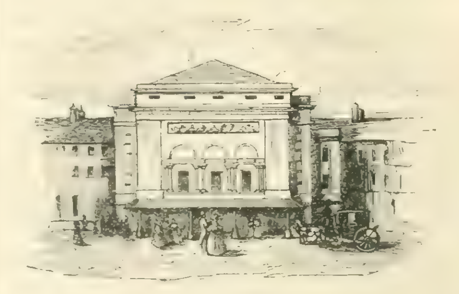
FABRIQUER, V. act., travailler à certains ouvrages de main, suivant les procédés d'un art mécanique : *fabriquer* de la monnaie, des draps, des étoffes. — Dans un sens absolu, sans régime : faire *fabriquer*; on *fabrique* beaucoup dans cette ville.

FABULEUSEMENT, adv., d'une manière *fabuleuse*.

FABULEUX, adj. mas.; au fém., FABULEUSE, feint, controuvé, inventé : récit, détails *fabuleux*.

FABULISTE, subst. mas., auteur qui a écrit des fables.

FAÇADE, subst. fém., face d'un bâtiment.



Façade du théâtre de l'Opéra-Comique.

FACE, subst. fém., visage. Il ne se dit guère au sérieux qu'en parlant de Dieu : devant la *face* du Seigneur; Dieu détourne sa *face* du pécheur.—Autrement, il est presque toujours familier : une bonne *face*; une *face* large, réjouie, rebondie. — *Face* de carême, visage blême et allongé. — Dans une pièce de monnaie, le côté où est la tête du souverain. — Dans une médaille, le côté où est la tête ou le nom de celui pour qui elle a été frappée.

FACÉTIE, subst. fém., plaisanterie, bouffonnerie.

FACÉTIEUX, adj. mas.; au fém., FACÉTIEUSE, plaisant, bouffon.

FACETTE, subst. fém., une des petites faces ou superficies d'un corps taillé à plusieurs angles : diamant taillé à *facette*.

FÂCHER, V. act., donner du chagrin, du déplaisir, mettre en colère : c'est un homme qu'il ne faut point *fâcher*; c'est un événement qui me *fâche* beaucoup; je suis *fâché* de ce qui vous arrive.

FÂCHEUX, subst. mas.; au fém., FÂCHEUSE, importun, qui ennuie, qui fatigue, qui chagrine : le monde est rempli de *fâcheux*.

FÂCHEUX, adj. mas.; au fém., FÂCHEUSE, qui donne du déplaisir; pénible, difficile : ce que j'apprends là est *fâcheux*; quelle *fâcheuse* nouvelle !

FACILE, adj. des deux genres, aisé, qui ne donne point de peine, en parlant des choses : cela est *facile*; c'est une opération, un travail, un ouvrage, une affaire *facile*; il est *facile* de vous contenter.

FACILEMENT, adv., aisément, avec facilité.

FACILITÉ, subst. fém., manière dont on fait ou l'on dit quelque chose; absence d'obstacle : j'ai la *facilité* de le voir à toute heure; vous y parviendrez avec *facilité*; on lui parle avec *facilité*.

FACILITER, V. act., rendre facile et aisé.

FAÇON, subst. fém., manière dont une chose est faite.—Travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. *Façon* d'habit, etc., la forme d'un habit. — Manière de faire, de penser, de parler, etc. — Manière de travailler particulière à un artiste : cet ouvrage est fait à la *façon* de

tel artiste. — En t. de grammaire, on appelle *façon* de parler, un tour de phrase, une manière de s'exprimer : cette *façon* de parler n'est pas en usage.

FAÇONNER, v. act., donner la façon à une chose. —Orner, embellir.

FAÇONNIER, adj. et subst. mas. ; au fém., **FAÇONNIÈRE**, qui fait des façons, des cérémonies.

FAC-SIMILE, subst. mas., imitation parfaite d'une écriture, d'une gravure.

FACTEUR, subst. mas., celui qui, dans le commerce, est chargé de quelque négoce pour le compte d'un autre.—Celui qui porte en ville, aux particuliers, des lettres qui leur viennent par la poste.

FACTICE, adj. des deux genres, fait par art, qui n'est point naturel : une pierre *factice*; de l'eau minérale *factice*.

FACTIEUX, adj. mas.; au fém., **FACTIEUSE**, séditieux; qui aime à exciter des troubles. — Il est aussi subst. : les *factieux*.

FACTION, subst. fém., guet que fait un soldat en sentinelle.—Cabale dans un Etat, dans une ville.

FACTIONNAIRE, subst. mas., sentinelle, vedette, soldat en faction.



Factionnaire.

FACTOTON, subst. mas., celui qui se mêle de tout dans une maison. Il ne se dit guère que par dénigrement.

FACTURE, subst. fém., mémoire sur lequel un marchand marque le nom des marchandises, le prix, etc.

FACULTATIF, adj. mas.; au fém., **FACULTATIVE**, qui donne la faculté : bref *facultatif*; loi *facultative*.

FACULTÉ, subst. fém., puissance, vertu naturelle, physique et morale, qui rend un être capable d'agir de certaine manière, de produire certains effets : la *faculté* de voir et de sentir; les *facultés* de l'âme. — Talent : la *faculté* de bien parler. — Le droit de faire : il n'a pas la *faculté* de....

FADAISE, subst. fém., niaiserie, ineptie, bagatelle : il ne dit que des *fadaises*.

FADE, adj. des deux genres, insipide, qui n'a point de goût ou qui a peu de goût : cette soupe est *fade*; ce mets est d'une douceur *fade*.— Au fig., se sentir le cœur *fade*, avoir, éprouver un dégoût.

FADEUR, subst. fém., qualité de ce qui est fade, au propre et au figuré. — Louange fade : dire des *fadeurs*.

FAGOT, subst. mas., assemblage ou faisceau de menu bois propre à allumer le feu.

FAGOTAGE, subst. mas., le travail d'un faiseur de fagots.

FAGOTÉ, E, part. passé de *fagoter* : comme le voilà mal *fagoté!* mal fait, mal vêtu.

FAGOTER, v. act., mettre en fagots. — Fig., mal arranger : peut-on *fagoter* ainsi un enfant ?

FAIBLE, subst. mas., toute personne *faible*, qui manque de puissance, de ressources : protéger le *faible* contre le puissant; être le soutien des *faibles*.

FAIBLE, adj. des deux genres, qui manque de force. Il se dit des personnes et des choses qui ont trait à la personne : être *faible*; avoir la vue, les jambes, les reins *faibles*.



Ce vieillard a l'air faible.

FAIBLEMENT, adv., avec faiblesse, d'une manière faible : ce remède agit *faiblement*.

FAIBLESSE, subst. fém., manque de force, de vigueur, d'énergie; s'applique au moral et au physique.—Défaillance, évanouissement : tomber en *faiblesse*; avoir de fréquentes *faiblesses*. — Manque de puissance, de ressources : ce ministre est trop *faible* pour résister à tant d'intrigues.

FAIBLIR, v. neut., perdre de sa force, de son courage : les ennemis *faiblissaient*; son talent commence à *faiblir*.

FAÏENCE, subst. fém., sorte de poterie de terre vernissée.

FAÏENCERIE, subst. fém., lieu où se fabrique la faïence.

FAÏENCIER, subst. mas.; au fém., **FAÏENCIÈRE**, ouvrier en faïence. — Marchand, marchande qui vend de la faïence.

FAILLI, E, subst., marchand qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ, subst. fém., possibilité de faillir.

FAILLIBLE, adj. des deux genres, qui est sujet à l'erreur, qui peut se tromper.

FAILLIR, v. neut., faire quelque chose contre son devoir. — Faire faillite. — Être sur le point d'arriver : il a *failli* à arriver.

FAILLITE, subst. fém., banqueroute non frauduleuse. Un négociant fait *faillite*, lorsque, par le dérangement de ses affaires, il manque de payer aux échéances, se déclare hors d'état de payer, et demande du temps.

FAIM, subst. fém., désir et besoin de manger, appétit.

FAINÉANT, E, subst., paresseux, qui ne veut rien faire.

FAINÉANTISE, subst. fém., paresse.

FAIRE, subst. mas., exécution mécanique d'un tableau; manière plus ou moins hardie, facile, gracieuse, heurtée, etc. : un beau *faire*, un *faire* peu agréable.

FAIRE, v. act., agir, travailler, venir à bout. — Créer, former, produire; engendrer : Dieu a *fait* le ciel et la terre; la nature est admirable dans tout ce qu'elle a *fait*; *faire* des bas, de la tapisserie, des habits, de la toile, du drap, de la toile; *faire* de la prose, des vers.

FAISAN, subst. mas., genre d'oiseaux.

FAISANDÉ, E, part. passé de *faisander* : du gibier *faisandé*, qui a acquis un certain fumet.

FAISANDEAU, subst. mas., jeune faisan.

FAISANDER, v. act. : laisser *faisander* de la viande, la garder jusqu'à ce qu'elle ait un certain goût de venaison, à peu près semblable à celui du faisan.

FAISANDERIE, subst. fém., lieu où l'on élève les faisans.

FAISCEAU, subst. mas., amas de certaines choses liées ensemble : un *faisceau* de flèches.

FAISEUR, subst. mas.; au fém., **FAISEUSE**, celui, celle qui fait quelque chose : *faiseur* de malles, de bas au métier; cela est du bon *faiseur*, de la bonne *faiseuse*.

FAIT, subst. mas., chose qu'on *fait* ou qu'on a *faite*; action. — On dit prov. : la bonne volonté est réputée pour le *fait*.

FAÎTE, subst. mas., le comble d'un édifice. — Le sommet des arbres. — Au fig., le plus haut degré, le comble : le *faîte* des honneurs, de la gloire.



Les girouettes se placent sur le faîte des édifices.

FAIT-EXPRÈS, subst. mas., chose faite à dessein, à mauvaise intention : c'est un *fait-exprès*.

FAIX, subst. mas., charge, fardeau. — Fig., le *faix* des affaires, du gouvernement, et généralement de tout ce qui, dans le sens moral, donne une idée de pesanteur, de charge.

FAKIR ou **FAQUIR**, subst. mas., espèce de religieux mahométan qui court le pays et vit d'aumônes.

FALAISE, subst. fém., terre ou rocher escarpé le long de la mer.

FALBALA, subst. mas., bande d'étoffe large et plissée que les femmes mettent au bas de leurs robes et à d'autres pièces de leur ajustement.

FALLACIEUSEMENT, adv. d'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, adj. mas.; au fém., **FALLACIEUSE**, trompeur, frauduleux.

FALLOIR, v. impers., être de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance : il *faut*, il est besoin, il est nécessaire : c'est un *faire le faut*, c'est une nécessité absolue.

FALOT, subst. mas,, espèce de grande lanterne.

FALOURDE, subst. fém., gros fagot de quatre ou cinq bûches de bois flotté liées ensemble.

FALSIFIABLE, adj. des deux genres, susceptible d'être falsifié.

FALSIFIANT, E, adj., qui falsifie.

FALSIFICATEUR subst. mas.; au fém., **FALSIFICATRICE**, celui, celle qui falsifie.

FALSIFICATION, subst. fém., action de falsifier. — La chose falsifiée.

FALSIFIER, v. act., contrefaire l'écriture, le cachet de quelqu'un, avec dessein de tromper. — Altérer des drogues, du vin. — *Falsifier* de la monnaie, l'altérer quant à sa valeur intrinsèque.

FAMEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **FAMEUSE**, renommé, fort connu : il se prend en bonne ou mauvaise part.

FAMILIARISER, v. act., rendre familier, accoutumer à.... : il est difficile de *familiariser* une nation avec de nouveaux usages. — **SE FAMILIARISER**, v. pron., se rendre familier : se *familiariser* avec tout le monde.

FAMILIARITÉ, subst. fém., manière de vivre familièrement avec quelqu'un : nous sommes ensemble sur le pied de la plus grande *familiarité*.

FAMILIER, subst. mas., en Espagne et en Portugal, officier de l'inquisition, chargé de faire arrêter les accusés. — Les *familiers* de la maison, ceux qui sont reçus habituellement et familièrement dans une maison.

FAMILIER, adj. mas.; au fém., **FAMILIÈRE**, en parlant des personnes, qui vit avec quelqu'un librement et sans façon, comme avec sa famille.

FAMILIÈREMENT, adv., d'une manière familière.—D'un style familier.

FAMILLE, subst. fém., tous ceux du même sang: enfants, frères, neveux.



Toute une famille.

FAMINE, subst. fém., disette générale dans une ville, dans une province, etc., de pain et des autres choses nécessaires à la vie.

FANAL, subst. mas., grosse lanterne allumée sur la poupe d'un vaisseau ou ailleurs.—Feux allumés sur de hautes tours pour indiquer aux vaisseaux leur route pendant la nuit.

FANATIQUE, adj. et subst. des deux genres, qui se croit transporté d'une fureur divine et prend ses idées pour des inspirations du ciel.—Qui porte le zèle jusqu'à la fureur et à l'extravagance.

FANATISER, v. act., rendre fanatique.—*se* **FANATISER**, v. pron.

FANATISEUR, subst. mas., qui fanatise, qui communique, souffle, enflamme, allume le fanatisme.

FANATISME, subst. mas., entêtement ou zèle outré, bizarre, extravagant, soit pour la religion, soit pour une opinion, un parti, une chose quelconque : *fanatisme* ardent, aveugle.

FANDANGO, subst. mas., sorte de danse espagnole.

FANÉ, E, part. passé de *faner*, et adj., flétri. Par extension : couleur *fanée* : cette femme est un peu *fanée*.

FANER, v. act., étendre avec une fourche l'herbe d'un pré lorsqu'elle est fauchée.—Par extension, altérer l'éclat d'une couleur, du teint.

FANEUR, subst. mas.; au fém., **FANEUSE**, celui ou celle qui fane le foin.

FANFARE, subst. fém., espèce d'air de musique dans lequel dominent ordinairement les cors et les trompettes.

FANFARER, v. act., faire des fanfares.

FANFARON, subst. et adj. mas., faux brave, qui se vante au-delà de la vérité et de la bienséance : il est timide et *fanfaron*.

FANFARONNADE, subst. fém., rodomontade, vanterie en paroles.

FANFARONNERIE, subst. fém., habitude de faire des fanfaronnades.

FANFRELUCHE, subst. fém., t. familier et de mépris, petite chose de rien et qui pare ; bagatelle.

FANGE, subst. fém., boue, bourbe des chemins, surtout dans la campagne : il est tombé dans la *fange*.

FANGEUX, adj. mas.; au fém., **FANGEUSE**, plein de fange, plein de bourbe.

fantaisie, subst. fém., esprit, pensée, idée : il a cela dans la *fantaisie*. — Humeur : vivre à sa *fantaisie*. — Désir, envie : elle a *fantaisie* de tout ce qu'elle voit.

fantasmagorie, subst. fém., art de faire apparaître des spectres par une illusion d'optique.—Le spectacle même : c'est une belle *fantasmagorie*.

fantasmagorique, adj. des deux genres, qui concerne la fantasmagorie.

fantasmagoriquement, adv., à la manière de la fantasmagorie.

fantasque, adj. des deux genres, en parlant des personnes, sujet à des fantaisies, à des caprices; bizarre, capricieux, quinteux, bourru.

fantassin, subst. mas., soldat à pied.



Fantassin de la garde nationale.

fantastique, adj. des deux genres, chimérique, imaginaire : projets, visions *fantastiques*; être *fantastique*.

fantôme, subst. mas., sorte de spectre qu'on croit voir. — On dit prov. d'un homme maigre, défait, défiguré : c'est un vrai *fantôme*, on le prendrait pour un *fantôme*.

faquin, subst. mas., t. de mépris, homme de néant, sans mérite, sans honneur, sans cœur.

farandole, subst. fém., danse particulière aux Provençaux.

farce, subst. fém., différentes viandes hachées menu et assaisonnées d'épices et de fines herbes, qu'on met dans le corps de quelque animal.

farcer, v. neut., faire des farces.

farceur, subst. mas.; au fém., **farceuse**, qui ne joue que des farces. — Au fig., qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire ou d'en dire.

farci, e, part. passé de *farcir*, et adj. : œufs *farcis*; carpe *farcie*.

farcir, v. act., remplir de farce. — Fig., remplir : *farcir* un livre, un discours, de citations et de passages.

fard, subst. mas., composition artificielle que les dames mettent sur leur visage pour enluminer leur teint.—Faux ornements en matière d'éloquence; feinte, dissimulation.

fardeau, subst. mas., faix, charge : un lourd *fardeau*; se charger, se décharger d'un *fardeau*.

farder, v. act., mettre du fard. —Fig., déguiser, donner un faux lustre : *farder* sa marchandise, son discours, son langage.

farfadet, subst. mas., esprit follet.—Fig. et fam., homme frivole.

faribole, subst. fém., chose frivole, peu importante et vaine : tout cela n'est que *fariboles*.

farine, subst. fém., grain moulu, réduit en poudre, *farine* de froment, *farine* blutée, fleur de *farine*. — On dit prov. et fig. : d'un sac à charbon, il ne saurait sortir de blanche *farine*; on ne peut attendre d'un sot que des sottises.

fariner, v. act., jeter de la farine sur du poisson pour le faire frire.

farineux, adj. mas.; au fém., **farineuse**, blanc de farine : habit *farineux*.—Qui tient de la nature de la farine. En ce sens, subst. mas. : on donne des *farineux* à un convalescent. — On le dit aussi de certains fruits qui n'ont plus la quantité d'eau et la finesse de chair qu'ils devraient avoir.

faro, subst. mas., nom d'une espèce de bière forte qui se fabrique particulièrement à Bruxelles.

farouche, adj. des deux genres, en parlant des bêtes, sauvage, qui n'est point apprivoisé. Il se dit, par extension, des hommes peu sociables, sauvages, avec cette différence qu'on est *farouche* par caractère, et sauvage par défaut de culture.



Le sanglier est farouche.

fascination, subst. fém., charme qui empêche qu'on ne voie les choses telles qu'elles sont.—Au fig. : cette étrange *fascination* des esprits dura encore longtemps.

fasciner, v. act., ensorceler par une sorte de charme.—Au fig., tenter, éblouir, tromper.

fashion, subst. fém., la mode, les manières du beau monde, dans un sens exagéré. — Le beau monde lui-même.

fashionable, subst. et adj. des deux genres, personne esclave de la mode.—Air *fashionable*, prétentieux.

FASTE, subst. mas., pompe, magnificence : le *faste* qui environne la grandeur ; et, en mauvaise part, affectation de paraître avec éclat. Voy., dans ces deux acceptions, **LUXE**. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. — Au fig. : inscrire son nom dans les *fastes* de la gloire, se rendre célèbre, immortel.

FASTIDIEUSEMENT, adv., d'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, adj. mas. ; au fém., **FASTIDIEUSE**, qui cause du dégoût, de l'ennui : visite *fastidieuse* ; un écrivain, un ouvrage *fastidieux*.

FASTUEUX, adj. mas. ; au fém., **FASTUEUSE**, qui a du faste, qui aime le faste : homme *fastueux*, équipage *fastueux*.

FAT, subst. et adj. mas., impertinent, plein de complaisance pour lui-même.—**SOT**, **IMPERTINENT**. (*Syn.*)

FATAL, **E**, adj., qui porte avec soi une destinée inévitable : la barque *fatale*, la barque dans laquelle les anciens poètes ont supposé que les âmes des morts traversaient l'Achéron pour entrer dans les enfers.

FATALEMENT, adv., par fatalité, par une destinée inévitable, par un malheur extraordinaire.

FATALISME, subst. mas., doctrine de ceux qui attribuent tout au destin.

FATALISTE, subst. des deux genres, celui qui attribue tout au destin, à la fatalité.

FATALITÉ, subst. fém., destinée inévitable et malheureuse.—Hasard : *fatalité* aveugle.—Ce mot n'a point de pluriel.

FATIGANT, **E**, adj., qui donne de la fatigue : c'est un travail *fatigant* ; il a fait une journée *fatigante*.



Voyage fatigant pour les porteurs.

FATIGUE, subst. fém., travail pénible et capable de lasser.—Lassitude causée par le travail. Voy. **LASSITUDE**.

FATIGUER, v. act., donner de la fatigue, de la peine, lasser.—*Fatiguer* une salade, la retourner plusieurs fois avec la cuiller et la fourchette, après qu'elle a été assaisonnée.

FATRAS, subst. mas., amas confus de choses frivoles et inutiles : *fatras* de papiers, d'écritures, de paroles.

FATUITÉ, subst. fém., caractère du fat.—Impertinence que produit la *fatuité* : il a dit là une grande *fatuité*.

FAUBOURG, subst. mas., littéralement, les maisons, les bâtiments que l'on trouve avant la ville ; les parties d'une ville qui sont au-delà de ses portes, hors de son enceinte : la ville est fort petite, mais ses *faubourgs* sont très-considérables.

FAUCHER, v. act., couper avec la faulx : *faucher* les prés, les foins, l'avoine.

FAUCHEUR, subst. mas. ; au fém., **FAUCHEUSE**, ouvrier qui fauche, qui coupe les foins, les avoines, etc.

FAUCHEUR OU FAUCHEUX, subst. mas., araignée qui n'a que deux yeux et de très-longues pattes, lesquelles remuent encore longtemps après qu'on les a séparées du corps.

FAUCILLE, subst. fém., instrument qui sert à scier le blé, l'herbe, l'avoine. C'est une lame d'acier courbée en demi-cercle, qui a de petites dents, et qui est emmanchée dans une poignée de bois.

FAUCON, subst. mas., oiseau rapace, de l'ordre des plumicolles. C'est un oiseau de proie dont la vue est extrêmement perçante, et qui est un des plus remarquables entre les oiseaux de leurre.

FAUCONNERIE, subst. fém., art de dresser les faucons et autres oiseaux de proie. — Lieu où on les dresse. — Chasse avec ces oiseaux. Elle n'est plus en usage ; à peine si l'on en connaît aujourd'hui la méthode et les règles.

FAUCONNIER, subst. mas., celui qui dresse les

faucons et autres oiseaux de proie, et qui en a soin.

FAUFILER, v. act., faire une fausse couture à longs points, en attendant qu'on en fasse une à demeure.—Fig. et fam. : se *faufiler*, être *faufilé* avec quelqu'un, se lier, être lié d'amitié, d'intérêt, de plaisir.

FAUFILURE, subst. fém., couture peu solide et à points espacés.

FAULX, et non pas **FAUX**, subst. fém., instrument qui sert à faucher, à couper l'herbe des prés, les avoines, etc., et qui consiste en une grande lame d'acier large de trois doigts ou environ, un peu courbée, et emmanchée au bout d'un long bâton.

FAUNE, subst. propre mas., dieu champêtre des Romains. Quoique, selon les poètes, les *Faunes* ainsi que les Satyres eussent des cornes et des pieds de bouc, les modernes appellent particulièrement *Faunes* ceux que les anciens monuments représentent sans cornes et sans pieds de chèvre, et avec toute la forme humaine, si ce n'est qu'ils ont une queue et les oreilles pointues.

FAUNES, subst. mas. plur., divinités champêtres, moitié hommes et moitié chèvres, qui tiraient leur nom de *Faunus*, et qui, comme les Silvains, habitaient les forêts. Les *Faunes* étaient chez les Romains, ce qu'étaient les Satyres chez les Grecs.

FAUSSAIRE, subst. des deux genres, celui, celle qui fait de faux actes ou qui altère les véritables.

FAUSSÉ, E, part. pass. de *fausser*.

FAUSSE-ALERTE, subst. fém., crainte vaine, frayeur soudaine et sans sujet : ce n'était qu'une *fausse-alerte*.

FAUSSE-CLEF, subst. fém., clef contrefaite.

FAUSSEMENT, adv., contre la vérité.

FAUSSE-MONNAIE, subst. fém., monnaie contrefaite.

FAUSSE-PORTE, subst. fém., porte feinte.

FAUSSER, v. act., faire plier, courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse point; lui donner une fausse direction.—Chanter faux.—*Fausser* sa foi, sa parole, son serment, sa promesse, les violer, y manquer.

FAUSSET, subst. mas., petite brochette de bois qu'on met à un tonneau pour boucher le trou qu'on y a fait, afin de goûter le liquide qu'il contient.—Dessus aigre, ordinairement forcé, et souvent discordant et faux : chanter en *fausset*.

FAUSSETÉ, subst. fém., qualité d'une chose fausse, ce qui la rend fausse.—Duplicité, hypocrisie, malignité cachée : cet homme est plein de *fausseté*, on ne peut se fier à lui.

FAUTE, subst. fém., manquement contre la loi, contre le devoir.—Action ou omission faite mal à propos, soit par ignorance, soit par impéritie ou par négligence.

FAUTEUIL, subst. mas., chaise à bras avec un dossier.—*Fauteuil* académique, place d'académicien.—Tenir le *fauteuil*, présider une assemblée.



Un enfant dans un fauteuil.

FAUTIF, adj. mas.; au fém., **FAUTIVE**, sujet à faillir, à manquer.

FAUVE, adj. des deux genres, qui tire sur le roux. — *Bêtes fauves*, cerfs, daims, biches et chevreuils.

FAUVETTE, subst. fém., petit oiseau dont le plumage tire sur le fauve, et qui chante agréablement. On dit, en parlant du chant de la *fauvette*, qu'elle fredonne.

FAUX, adj. mas.; au fém., **FAUSSE**, en parlant des choses, qui est contraire à la vérité : cela est *faux*; c'est un *faux* rapport; cette signature est *fausse*; vendre à *faux* poids; *fausse* monnaie, *faux* cheveux, *fausse* honte, etc. — On appelle vers *faux*, un vers qui pèche contre les règles de la prosodie.

FAUX, subst. mas., ce qui n'est pas vrai : il faut discerner le vrai d'avec le *faux*.—Prov. : plaider le *faux* pour savoir le vrai, dire à quelqu'un une chose qu'on sait être fausse, pour tirer de lui le secret de la vérité.

FAUX, adv., faussement : raisonner *faux*; chanter *faux*. — A *faux*, adv., injustement : être accusé à *faux*.

FAVEUR, subst. fém., grâce, bienfait, marque d'amitié, de bienveillance : *faveur* signalée, *faveurs* du ciel.—On appelle fig., *faveurs* de la fortune, les richesses, les honneurs. Voy. GRÂCE. — Bonnes grâces, bienveillance d'un prince, du gouvernant, du public.

FAVORABLE, adj. des deux genres, qui est propice; qui procure des avantages. Il se dit des personnes et des choses.—PROPICE. (*Syn.* On dit un temps, une occasion, une saison *favorable* ou *propice*.

FAVORI, subst. mas.; au fém., **FAVORITE**, celui, celle qui tient le premier rang dans les bonnes grâces d'un prince, etc. — Dans le style familier, celui qui est le plus aimé, le plus chéri : elle aime beaucoup tous les petits enfants, mais celui-ci est son *favori*.—Barbe près de l'oreille, le long des joues.

FAVORI, adj. mas.; au fém., **FAVORITE**, qui plaît plus que toute autre chose du même genre. —La femme qui plaît le plus au sultan s'appelle, parmi nous, la sultane *favorite*.

FAVORISER, v. act., en parlant des personnes, traiter favorablement, accorder quelque préfé-

rence, aider, appuyer de son crédit.—On dit fig. : la nature l'a *favorisé*, ne l'a pas *favorisé* de ses dons.



Un homme peu favorisé de la fortune.

FÉCOND, **E**, adj., qui produit beaucoup.—Par extension, fertile, abondant : terre, source *féconde*.—Fig., esprit *fécond*, qui produit beaucoup.

FÉCONDANT, **E**, adj., qui concourt à la fécondité.

FÉCONDATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **FÉCONDATRICE**, qui féconde.

FÉCONDATION, subst. fém., action de féconder, effet de cette action.

FÉCONDER, v. act , rendre fécond : *féconder* un germe. — Au fig., échauffer : la lecture des grands poètes *féconde* l'imagination.

FÉCONDITÉ, subst. fém., abondance, fertilité, qualité de ce qui est fécond : les femmes de tel pays sont d'une grande *fécondité*.

FÉCULE, subst. fém., substance végétale très-ténue, insipide à l'eau froide; partie farineuse, alimentaire, des graines, des racines.

FÉCULERIE, subst. fém., fabrique, atelier de fécule.

FÉCULEUX, **LEUSE**, adj., qui contient de la fécule.

FÉDÉRAL, **E**, adj., qui a rapport à une fédération.—Au plur. mas., fédéraux.

FÉDÉRALISER, v. act., faire adopter le système ou le gouvernement fédératif.— *se* **FÉDÉRALISER**, v. pron., se former en fédération.

FÉDÉRALISME, subst. mas., système, doctrine du gouvernement fédératif.

FÉDÉRALISTE, subst. mas., partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, adj. mas. ; au fém., **FÉDÉRATIVE** : gouvernement *fédératif*, celui d'un état composé de plusieurs autres, unis entre eux par une alliance générale, soumis en certains cas à des délibérations communes, mais dont chacun est régi par ses lois particulières : tel est celui de la Suisse, etc.

FÉDÉRATION, subst. fém., promesse réciproque que se font plusieurs personnes de défendre mutuellement leurs intérêts, leurs droits, etc.

FÉDÉRÉ, **E**, subst. et adj., celui, celle qui participe, qui assiste à une fédération. — Membre d'une fédération.

FÉE, subst. fém., nom donné dans les contes, dans les romans, à une femme à qui on suppose le don de prédire l'avenir et d'opérer des prodiges : la *fée* Alcine; la baguette d'une *fée*. Fig., on dit d'une femme qui charme par ses grâces, par son esprit, par ses talents : c'est une *fée*, une *fée* enchanteresse.

FÉERIE, subst. fém., art des fées; enchantement. — Ouvrage dans lequel on emploie la *féerie*; un opéra-*féerie*.

FEINDRE, v. act., faire semblant : *feindre* une maladie.—Inventer. Il se dit surtout des poètes: *feindre* des caractères qui n'ont point de vraisemblance.

FEINTE, subst. fém., dissimulation, déguisement, artifice, faux-semblant.

FÊLÉ, **E**, part. passé de *fêler*, et adj. : un pot *fêlé*, une cloche *fêlée*. — On dit prov. des personnes qui, étant d'une santé délicate, se ménagent mieux que les autres : les pots *fêlés* sont ceux qui durent le plus longtemps. — Fig. et fam., avoir la tête *fêlée*.

FÊLER , v. act., fendre un vase , un cristal , un verre , etc., sans que les parties se séparent.

FÉLICITATION, subst. fém., action de féliciter; compliment : lettre de *félicitation*.

FÉLICITÉ, subst. fém., béatitude , bonheur extrême.

FÉLICITER, v. act., complimenter quelqu'un sur quelque bonheur qui lui est arrivé, sur quelque avantage.

FÉLON, subst. et adj. mas.; au fém., **FÉLONNE**, traître, rebelle.

FÉLONIE, subst. fém., autrefois rébellion du vassal contre le seigneur.

FELOUQUE, subst. fém., bâtiment de la Méditerranée qui va à voile et à rames comme les galères, mais qui est beaucoup plus petit.

FÊLURE , subst. fém., fente d'une chose fêlée : la *fêlure* en est si légère qu'elle ne paraît point.

FEMELLE, subst. fém., l'animal qui porte les petits.

FEMELLE, adj. fém., un démon *femelle*. — Les fleurs *femelles*.

FÉMININ, **E**, adj., qui appartient, qui est propre, qui ressemble à la femme : le sexe *féminin*; visage *féminin*, voix *féminine*.

FÉMININ, subst. mas., le contraire du masculin : le *féminin* de long est longue.

FÉMINISER, v. act., donner le genre, faire du genre féminin : l'usage a *féminisé* le mot épigramme.

FEMME, subst. fém., la femelle de l'homme, sa compagne.—*Bonne femme*, femme âgée.—*Femme de chambre*, celle qui est attachée particulièrement au service d'une dame.



Trois femmes qui babillent.

FEMMELETTE, subst. fém., femme délicate; par mépris, femme d'un esprit très-simple, sans caractère.—On le dit même des hommes.

FENAISON, subst. fém., action de couper les foins.—Temps où on les coupe.

FENDANT, subst. mas., faire le *fendant*, faire le mauvais, le fanfaron, ou le résolu, l'entendu.

FENDILLER (*se*), v. pron., se couvrir de petites fentes, fêlures ou gerçures.

FENDRE, v. act., diviser, séparer à force de coups les parties d'un corps, ou simplement les diviser sans violence : *fendre* un arbre; *fendre* la tête d'un coup de sabre.

FENDU, E, part. passé de *fendre*, et adj., divisé, etc.—Avoir les yeux bien *fendus*, grands et longs.

FENÊTRE, subst. fém., ouverture qui se fait dans les bâtiments pour leur donner du jour et de l'air à l'intérieur.

FENTE, subst. fém., ouverture qu'on a faite en fendant, ou qui s'est faite elle-même.

FÉODAL, E, adj., qui concerne les fiefs.—Droit *féodal*, gouvernement *féodal*. — Temps féodaux.

FÉODALEMENT, adv., en vertu du droit de fief: on avait saisi cette terre *féodalement*.

FÉODALISME, subst. mas., anarchie des nobles et des riches.

FÉODALITÉ, subst. fém., qualité de fief. — La foi et l'hommage dus au seigneur du fief.

FER, subst. mas., métal, lorsqu'il est pur, d'un gris bleuâtre assez brillant : *fer* battu, forgé.

FER-À-CHEVAL, subst. mas., escalier à deux rampes, en demi-cercle.—Table en *fer-à-cheval*, une table disposée en croissant pour une grande réunion.

FER-BLANC, subst. mas., fer en lames trempé dans de l'étain. — Au plur., des *fers-blancs*.

FERBLANTERIE, subst. fém., commerce du ferblantier.

FERBLANTIER, subst. mas., ouvrier qui travaille le fer-blanc, qui vend de la ferblanterie.

FÉRIÉ, E, adj., jour *férié*, jour de vacance.

FÉRIR, v. act., frapper. Il n'est plus en usage que dans cette locution : sans coup *férir*, sans rien hasarder, sans combattre.

FERME, subst. fém., petit domaine, campagne, métairie.

FERME, adj. des deux genres, qui se tient sans chanceler, sans s'ébranler : être ferme à

cheval, sur ses étriers, sur ses pieds. — Attendre l'ennemi de pied *ferme*, l'attendre sans s'ébranler.

FERME, adv., fortement, d'une manière *ferme*: parler *ferme*. — Tenir *ferme*, ne pas se laisser gagner.

FERME! interjection; courage!

FERMEMENT, adv., d'une manière ferme. — Avec assurance, constamment.

FERMENTATION, subst. fém., mouvement interne qui se manifeste dans un liquide, dans un végétal, et par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps. — Au fig., chaleur, agitation; division des esprits, des partis.

FERMENTER, v. neut., s'agiter, être en fermentation, se diviser par le moyen de la chaleur naturelle ou du ferment: la pâte *fermente*. — Fig., être dans l'agitation, être en grand mouvement: les têtes et les esprits *fermentent*.

FERMER, v. act., clore ce qui est ouvert: *fermer* une chambre, un coffre, etc.—Enclore: *fermer* de murailles, de haies.

FERMETÉ, subst. fém., état de ce qui est ferme, solide: ces pilotis n'ont pas assez de *fermeté*.

FERMETURE, subst. fém., ce qui sert à fermer.

FERMIER, subst. mas.; au fém., **FERMIÈRE**, celui, celle qui tient une ferme.



Le vieux fermier et ses enfants.

FERMOIR, subst. mas., agrafe qui sert à tenir fermé un livre, un collier.

FÉROCE, adj. des deux genres, farouche, cruel, dur: les bêtes *féroces*; un esprit *féroce*; un regard *féroce*; une joie *féroce*; des habitudes *féroces*.

FÉROCITÉ, subst. fém., caractère de ce qui est féroce; naturel, regard, humeur féroce.

FERRAILLE, subst. fém., vieux morceaux de fer usés ou rouillés.

FERRAILLER, v. neut., s'escrimer, se battre au fleuret. — Fig. et fam., disputer fortement, contester.

FERRAILLEUR, subst. mas., bretteur, qui fait profession de se battre.



Deux ferrailleurs.

FERRÉ, E, part. passé de *ferrer*, et adj., garni d'une ferrure. — Eau *ferrée*, eau dans laquelle on a plongé un fer ardent ou rouillé.—Chemin *ferré*.

FERREMENT, subst. mas., outil de fer.

FERRER, v. act., garnir de fer. — Mettre les fers nécessaires à quelque instrument.

FERRET, subst. mas., fer d'aiguillette, de lacet.

FERREUR, subst. mas.; au fém., **FERREUSE**, celui, celle qui ferre les aiguillettes.

FERRONNERIE, subst. fém., lieu où l'on vend, où l'on fabrique les gros ouvrages de fer ou de cuivre.

FERRONNIER, subst. mas.; au fém., **FERRONNIÈRE**, celui, celle qui vend des ouvrages de fer.

FERRONNIÈRE, subst. fém., joyau de femme.

FERROTIER, subst. mas., nom que, dans les verreries, on donne aux garçons ou compagnons.

FERRUGINEUX, adj. mas.; au fém., **FERRUGINEUSE**, qui participe de la nature du fer, ou qui contient des particules de ce métal.

FERRURE, subst. fém., garniture de fer. — Action de ferrer les chevaux.

FERTILE, adj. des deux genres, abondant, fécond, qui produit facilement quantité de choses.

FERTILISATION, subst. fém., action de fertiliser.

FERTILISER, v. act., rendre fertile. — *se* **FERTILISER**, v. pron.

FERTILITÉ, subst. fém., abondance, qualité de ce qui est fertile.

FÉRULE, subst. fém., instrument dont on frappe les écoliers qu'on châtie: il aura des *férules*.—Au fig.: être sous la *férule* de quelqu'un, sous son autorité, sa correction.

FERVENT, E, adj., qui a de la ferveur.

FERVEUR, subst. fém., ardeur, zèle, avec lesquels on se porte aux choses de piété, la charité, etc.

FESTIN, subst. mas., repas magnifique, banquet.

FESTON, subst. mas., faisceau de branches d'arbre garnies de leurs feuilles et entremêlées de fleurs et de fruits.

FESTONNER, v. act., découper en feston.

FESTOYER, v. act., régaler, faire bonne chère à quelqu'un, lui faire fête.

FÊTE, subst. fém., jour consacré au service de Dieu. — *Fête* d'une personne, le jour de la mort du saint dont elle porte le nom.

FÊTE-DIEU, subst. fém., fête du Saint-Sacrement.

FÊTER, v. act., chômer, célébrer une fête : on *fête* aujourd'hui tel saint. — Recevoir, accueillir avec des démonstrations de joie : quand il parut dans cette société, tout le monde s'empressa de le *fêter*.

FÉTIDE, adj. des deux genres, qui a une odeur forte et désagréable.

FÉTIDITÉ, subst. fém., état, qualité de ce qui est fétide.

FEU, subst. mas., matière très-subtile qui, par son action, produit au moins la chaleur, et souvent l'embrasement : le *feu* a pris à cette maison. — *Feux* de joie, *feux* qu'on allume la nuit dans les rues et dans les places publiques en signe de réjouissance.

FEU, E, adj., défunt, défunte; qui est mort il n'y a pas longtemps. On dit la *feue* impératrice, ma *feue* mère, et *feu* l'impératrice, *feu* ma mère.

FEUDATAIRE, subst. des deux genres; dans le régime féodal, celui, celle qui possède un fief, et qui doit foi et hommage au seigneur suzerain.

FEUILLAGE, subst. mas., branche d'arbre couverte de feuilles.

FEUILLAISON, subst. fém., époque de l'année où chaque espèce de plante pousse ses premières feuilles.

FEUILLE, subst. fém., partie de la plante qui en garnit les tiges et les rameaux.



Elle atteint les feuilles

FEUILLÉ, E, adj., qui porte des feuilles, ou qui est garni de feuilles.

FEUILLET, subst. mas., partie d'une feuille de papier qui contient deux pages.

FEUILLETAGE, subst. mas., chez les pâtissiers, la pâte feuilletée.—Manière de la faire.

FEUILLETER, v. act., tourner les feuillets d'un livre. — *Feuilleter* une brochure, la parcourir rapidement.

FEUILLETON, subst. mas., la partie inférieure d'un journal, dans laquelle on traite des matières littéraires, et qui est imprimée avec des caractères plus petits que le corps du journal.

FEUILLETTE, subst. fém., vaisseau contenant un demi-muid de vin ou environ.

FEUTRE, subst. mas., espèce d'étoffe non tissue qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée.

FEUTRER, v. act., mettre du feutre dans quelque chose.

FÈVE, subst. fém., sorte de légume long et plat, qui vient dans des gousses.

FÉVRIER, subst. mas., second mois de l'année.

FI! sorte d'interjection qui marque le mépris, l'aversion, l'horreur. — Faire *fi* de quelqu'un, de quelque chose, le dédaigner, la mépriser.

FIANÇAILLES, subst. fém. plur., promesse de mariage en présence du curé ou d'un prêtre commis par lui.

FIANCÉ, subst. mas.; au fém., **FIANCÉE**, celui, celle qui a fait promesse de mariage.

FIANCER, v. act., promettre, engager sa foi. —Donner son fils ou sa fille par promesse solennelle.

FIBRE, subst. fém., se dit des filaments déliés, longs, blancs et forts des parties membraneuses ou charnues du corps de l'animal. — Avoir la *fibre* délicate, avoir de la disposition à s'émouvoir, à s'affecter.

FICELER, v. act., lier avec de la ficelle.

FICELEUR, subst. mas., celui qui ficelle.

FICELLE, subst. fém., petite corde de fil de chanvre pour lier de petits paquets.

FICHE, subst. fém., morceau de fer ou de cuivre servant aux peintures des portes, fenêtres, armoires, etc.

FICHÉ, E, part. passé de *ficher*, et adj. — Fam., fixé : avoir les yeux *fichés* en terre, *fichés* sur quelque chose.

FICHER, v. act., faire entrer par la pointe : *ficher* un clou, un pieu.

FICHU, subst. mas., sorte de mouchoir en pointe que les femmes mettent sur le cou.

FICTIF, adj. mas.; au fém., **FICTIVE**; il se dit de quelque chose qui n'est pas réel, mais que l'on suppose par fiction : une rente est un immeuble *fictif*, et un héritage, un immeuble réel.

FICTION, subst. fém., invention fabuleuse : ce poète est rempli de belles *fictions*. — Mensonge.

FIDÈLE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui est dans la vraie religion. — *Fidèle* se dit particulièrement de ceux qui ont de

la probité, qui sont incapables de détourner des effets, ou de tromper dans les dépenses qu'on leur confie : ce domestique est *fidèle*, il ne vous ferait pas tort d'un centime.



Ces pauvres petites bêtes sont si fidèles !

FIDÈLEMENT, adv., d'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ, subst. fém., foi, loyauté, constance dans les affections.—Probité scrupuleuse : vous pouvez compter sur la *fidélité* de ce domestique.

FIEF, subst. mas., domaine noble. Il n'y a plus de *fiefs* en France.

FIEFFÉ, E, part. passé de *fieffer*, et adj. — Fig. et pop. : fripon, ivrogne *fieffé*.

FIEL, subst. mas., liqueur jaunâtre et amère, contenue dans un petit réservoir attaché au foie.—Au fig., haine, ressentiment.—Etre sans *fiel*, n'avoir point d'esprit de vengeance.

FIER, v. act., commettre à la fidélité de quelqu'un.—*se* **FIER**, v. pron., avoir de la confiance, s'assurer sur quelqu'un ou sur quelque chose.—Ironiquement : *fiez*-vous-y, *fiez*-vous à cela.

FIER, adj. mas.; au fém., **FIÈRE**, orgueilleux, vain, superbe. Quelquefois il signifie noble, qui a quelque chose de grand, de majestueux : âme *fière*, caractère *fier*, de *fiers* coursiers.

FIER-À-BRAS, subst. mas., fanfaron qui fait le brave et le furieux.

FIÈREMENT, adv., avec fierté, avec orgueil.

FIERTÉ, subst. fém., caractère de celui qui est fier; orgueil. — Il se prend quelquefois en bonne part : noble, généreuse *fierté*.

FIÈVRE, subst. fém., chaleur contre nature qui provient de l'intempérie du sang ou des humeurs.

FIÉVREUX, adj. mas.; au fém., **FIÉVREUSE**, qui cause la fièvre, qui est sujet à la fièvre : sang *fiévreux*.

FIFRE, subst. mas., sorte d'instrument de musique à vent, en usage à la guerre, et dont le son est très-aigu.

FIGER, v. act., congeler, épaissir par le froid ou par le refroidissement : l'air *fige* la graisse. —*se* **FIGER**, v. pron., se coaguler.

FIGUE, subst. fém., sorte de fruit mou et sucré qui provient du figuier.

FIGUIER, subst. mas., arbre d'une médiocre grandeur, originaire d'Asie.

FIGURANT, E, subst., tout personnage muet qui figure dans une représentation.

FIGURATIF, adj. mas.; au fém., **FIGURATIVE**,

qui est la représentation, la figure, le symbole de quelque chose. On appelle plan *figuratif*, une carte topographique.

FIGURATIVEMENT, adv., d'une manière figurée ou figurative.

FIGURE, subst. fém., forme extérieure du visage ou des corps : cet enfant est d'une jolie *figure*.—Fam. : être bien de *figure*, avoir les traits réguliers : faire *figure*, se montrer beaucoup, faire beaucoup de dépense.



Quelles grosses figures !

FIGURÉ, subst. mas., représentation des différents objets que renferme un terrain dont on lève le plan, ou un pays dont on lève la carte.

FIGURÉ, E, part. passé de *figurer*, et adj. — Copie *figurée*, copie d'un écrit trait pour trait, où l'on a conservé jusqu'aux ratures, etc. — Danse *figurée*, composée de différents pas et différentes *figures*.

FIGURER, v. act., représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. — Neutralement, avoir de la symétrie avec une autre chose : ces deux pavillons, ces deux tableaux *figurent* bien l'un avec l'autre.

FIGURINE, subst. fém., très-petite figure en peinture, en sculpture, en fonte : il reste plus de *figurines* antiques que de statues.

FIGURISTE, subst. des deux genres, celui qui coule des figures en plâtre.

FIL, subst. mas., petit brin long et délié qui se tire de l'écorce du chanvre et du lin.—Métaux tirés en long d'une manière très-déliée : *fil* de fer, *fil* d'archal.—Tranchant d'un instrument qui coupe : on a passé l'ennemi au *fil* de l'épée.

FILAGRAMME, subst. mas., figures tracées dans le papier.

FILAMENT, subst. mas., petit fil ou brin long et délié. Il se dit des plantes, des herbes, et même des nerfs et des muscles.

FILANDRE, subst. fém., se dit de longs filets qui se trouvent dans certains légumes. — Longues fibres qui se trouvent dans la viande.

FILANDREUX, adj. mas.; au fém., **FILANDREUSE**, rempli de filandres.

FILANT, E, adj., qui file en coulant doucement : un liquide *filant*, comme le sirop, par exemple.

FILATEUR, subst. mas., entrepreneur, chef de filature.

FILATURE, subst. fém., lieu où le tirage du coton est suivi du moulinage de la soie.

FILE, subst. fém., suite ou rangée de choses ou de personnes disposées l'une après l'autre : aller à la *file*, un à un, l'un après l'autre.

FILER, v. act. et neut., faire du fil avec le lin ou le chanvre..—Fig. : *filer* doux, se taire, se comporter avec soumission.

FILET, subst. mas., petit fil.—Au fig. : sa vie ne tient plus qu'à un *filet*, il est à l'extrémité. — Ligament élastique et musculeux sous la langue.

FILEUR, subst. mas.; au fém., **FILEUSE**, celui, celle qui file.

FILIAL, E, adj., qui appartient au fils, à l'enfant, qui entre dans leurs devoirs. — Au plur. mas., *filiaux*.

FILIALEMENT, adv., d'une manière filiale.

FILIATION, subst. fém., descendance du fils ou de la fille à l'égard du père et des aïeux.—Au fig., la *filiation* des idées, l'enchaînement, la liaison des idées.

FILIGRANE, subst. mas., ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, et fait en forme de petits filets.

FILLE, subst. fém., personne du sexe féminin, par rapport au père et à la mère : voilà votre *fille*.



Jeune fille jouant au diable.

FILLETTE, subst. fém., petite fille : jeune *fillette*.

FILLEUL, E, subst., celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts du baptême.

FILOU, subst. mas., celui qui vole avec adresse.—Celui qui trompe au jeu.

FILOUTER, v. act. et neut., voler avec adresse. Tromper au jeu.

FILOUTERIE, subst. fém., action d'un filou

FILS, subst. mas., enfant mâle considéré relativement au père et à la mère.—Absolument, enfant mâle : elle est accouchée d'un *fils*.

FILTRANT, E, adj., qui sert à filtrer : fontaine *filtrante*.

FILTRATION, subst. fém., action de filtrer.

FILTRE, subst. mas., papier, étoffe, linge, au travers duquel on passe une liqueur pour la clarifier.

FILTRER, v. act., clarifier quelque liqueur en la passant par le filtre.

FIN, subst. fém., ce qui termine.— But, dessein, motif, intention : à bonne *fin*, à mauvaise *fin*.—Mort : faire une belle, une bonne, une malheureuse *fin*. — La *fin* couronne l'œuvre, façon de parler proverbiale : il a vécu en homme de bien et est mort comme un sage; la *fin* couronne l'œuvre.

FIN, E, adj., délié et menu en son genre, par opposition à *gros, grossier*. — Excellent en son genre : or, argent *fin*, *fine* fleur de farine.—En parlant des choses d'esprit, subtil, délicat : esprit, goût *fin*; pensée, raillerie *fine*.—En parlant des personnes, rusé, adroit : *fin* merle, *fine* mouche.

FINAL, E, adj., qui finit, qui termine : état, compte, jugement *final*. — Qui dure jusqu'à la fin de la vie : persévérance *finale*.

FINALE, subst. fém., la dernière syllabe d'un mot.

FINALEMENT, adv., enfin, à la fin, en dernier lieu.

FINANCE, subst. fém., argent comptant. — Au plur., le trésor public. — La *finance*, l'état, la profession de financier : il veut entrer dans la *finance*; c'est une famille de *finance*.



Finances.

FINANCER, v. act. et neut., payer une certaine somme d'argent pour une charge.—Fam. : vous ne finirez point cette affaire sans *financer*, sans donner de l'argent.

FINANCIER, subst. mas.; au fém., **FINANCIÈRE**. celui qui est dans les affaires de finances. — Vol-au-vent à la *financière*, sorte de pâtisserie, de tourte.

FINANCIÈREMENT, adv., sous le rapport de la finance, selon les règles de la finance.

FINASSER, v. neut., user de mauvaises finesses.

FINASSERIE, subst. fém., petite ou mauvaise finesse.

finasseur, subst. mas.; au fém., **finasseuse**, celui, celle qui use de petites ou de mauvaises finesses.

finaud, e, adj. et subst., fin, rusé dans de petites choses.

finement, adv., avec finesse, dans les deux acceptions du mot finesse.

finesse, subst. fém., qualité de ce qui est fin et délié. Il se dit des choses matérielles et de celles de l'esprit : la *finesse* d'une toile, d'une étoffe; la *finesse* d'une pensée, d'une expression. — *Finesses* cousues de fil blanc, tellement grossières qu'on les reconnaît tout de suite.

finet, adj. et subst. mas.; au fém., **finette**, qui est rusé.

fini, e, part. passé de *finir*, et adj., terminé. —Achevé, parfait : c'est un ouvrage, un poëme, un tableau *fini*.

finir, v. act., achever, terminer. — Être à sa fin, mourir.—En *finir*, locution dont on se sert pour indiquer la fin de toute affaire : il faut en *finir*.

finot, subst. mas.; au fém., **finotte**, qui est un peu fin, un peu rusé : c'est un *finot*.

fiole, subst. fém., petite bouteille de verre.



Fioles.

fion, subst. mas., tournure, bonne grâce : cet homme a le *fion*, a de l'habitude, de l'adresse.

fioritures, subst. fém. plur., toute espèce d'ornements ou d'agréments qu'un musicien se permet d'ajouter à un morceau de musique ou de chant.

firmament, subst. mas., le ciel, les astres qui brillent au *firmament*.

fisc, subst. mas., le trésor public.—Officiers chargés de conserver les droits du *fisc*.—L'administration elle-même.

fiscal, e, adj., qui regarde le *fisc*.

fissure, subst. fém., division des viscères en lobes.

fistule, subst. fém., espèce d'ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large.

fixe, subst. mas., traitement, revenu *fixe*.

fixe, adj. des deux genres, qui ne se meut point, qui demeure toujours en même lieu, en même place. — On dit : avoir la vue *fixe*, les yeux *fixes*, les regards *fixes*, pour dire avoir la vue, les yeux, les regards arrêtés sur quelque objet. — Un prix *fixe*, une somme *fixe*, une heure *fixe*, un jour *fixe*, un prix, une somme, un jour déterminé, arrêté.

fixé, e, part. passé de fixer : être *fixé*, n'être plus dans l'incertitude.

fixement, adv., d'une maxière fixe : regarder *fixement*.

fixer, v. act., arrêter quelque corps volatil; coaguler. — *Fixer* ses regards sur quelqu'un, les y arrêter.

fixité, subst. fém., propriété qu'ont certains corps de n'être point dissipés par l'action du calorique. — Ce mot a passé dans le langage ordinaire, et l'on dit : la *fixité* des idées, des principes, etc.

flacon, subst. mas., sorte de bouteille qui se ferme avec un bouchon, et le plus souvent à vis.

flagellant, subst. mas., nom de fanatiques qui se flagellaient en public.

flagellateur, subst. mas.; au fém., **flagellatrice**, celui ou celle qui fouette.

flagellation, subst fém., action de fouetter ou de se fouetter. Il ne se dit que de la *flagellation* de Jésus-Christ.

flageller, v. act., fouetter.

flageolet, subst. mas., sorte d'instrument de musique à vent.— Celui qui en joue.

flagorner, v. act., flatter en faisant de faux rapports.— *se* **flagorner**, v. pron.

flagornerie, subst. fém., flatterie basse, accompagnée de faux rapports.

flagorneur, subs. et adj. mas.; au fém., **flagorneuse**, qui flagorne.

flagrant, e, adj., qui a lieu, qui se commet actuellement : en *flagrant* délit, sur le fait.

flagrante, subst. fém., effet, état, qualité de ce qui est flagrant.

flairer, v. act., sentir par l'odorat, approcher son nez d'une chose pour en sentir l'odeur.



Ce chien flaire.

flambant, e, adj., qui jette de la flamme, qui imite les flammes. On dit aussi flamboyant.

flambé, e, part. passé de flamber, et adj. — Fig., ruiné, perdu : mon argent est *flambé*. Style fam. et plaisant.

FLAMBEAU, subst. mas., chandelles de cire ou de suif qu'on allume la nuit dans les maisons. — Chandelier où on les met. — On dit fig. : le *flambeau* de la guerre, de la discorde.

FLAMBER, v. act., passer par le feu ou par-dessus le feu : *flamber* une chemise. — Passer des alouettes, un chapon, etc.

FLAMBERGE, subst. fém., épée. Il ne se dit que dans cette phrase du style plaisant : mettre *flamberge* au vent.

FLAMBOYANT, E, adj., qui flamboie : épée, comète *flamboyante*.

FLAMBOYER, v. neut., jeter un grand éclat; briller, en parlant des armes et des pierreries.

FLAMME, subst. fém., fluide subtil et lumineux qui se dégage dans l'acte de la combustion de certains corps.

FLAMMÈCHE, subst. fém., étincelle de chandelle.

FLAN, subst. mas., sorte de petite tarte composée de farine, de lait, d'œufs et de beurre.

FLANC, subst. mas., partie de l'animal qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches.

FLANDRIN, subst. mas., t. fam. et de mépris : c'est un grand *flandrin*, un homme élancé, grand et fluet, de mauvaise contenance, etc.



Grand flandrin.

FLANELLE, subst. fém., étoffe légère de laine.

FLÂNER, v. neut., promener en musant, perdre son temps dans les rues.

FLÂNERIE, subst. fém., musardises : action de flâner.

FLÂNEUR, subst. mas.; au fém., **FLÂNEUSE**, musard.

FLANQUER, v. act. : corps de logis *flanqué* (garni) de deux pavillons, de deux galeries. — Pop., donner : *flanquer* un soufflet, un coup de pied.

FLASQUE, adj. des deux genres, paresseux, mou, sans force.

FLATTÉ, E, part. passé de flatter. On appelle un portrait *flatté*, un portrait où la personne est peinte trop en beau.

FLATTER, v. act., louer excessivement dans le dessein de plaire, de séduire. — Tromper en déguisant la vérité : le médecin *flatte* ce malade. — Caresser : *flatter* un enfant, un chien, avec la main.

FLATTERIE, subst. fém., louange fausse donnée dans l'intention de se rendre agréable.

FLATTEUR, subst. et adj. mas.; au fém. **FLATTEUSE**, celui ou celle qui flatte : il a toujours quelque chose de *flatteur* à dire, quelque chose d'obligeant.

FLATTEUSEMENT, adv., d'une manière flatteuse.

FLÉAU, subst. mas., instrument avec lequel on bat le grain pour le faire sortir des épis. — Fig., maux que Dieu envoie aux hommes pour les châtier : la guerre est un terrible *fléau*. On le dit aussi des personnes : cet enfant est le *fléau* de son père, etc. — Verge de fer à laquelle sont attachés les bassins d'une balance.

FLÈCHE, subst. fém., trait qui se décoche avec un arc ou une arbalète.— On dit fig., les *flèches* de l'amour.— Longue pièce de bois qui joint le train de derrière d'une voiture à celui de devant. — Aiguille de clocher. — Prov. : faire *flèche* de tout bois, ne savoir plus de quel bois faire *flèche*.

FLÉCHIR, v. act., ployer, courber : *fléchir* le genou ou les genoux. — Adoucir, attendrir : *fléchir* le courroux, la dureté de...; rien ne peut le *fléchir*. — Neutralement, se ployer, se courber : que tout genou *fléchisse*; *fléchir* sous le joug.— Cesser de persister, céder par complaisance ou par faiblesse.

FLEGMATIQUE, mieux **PHLEGMATIQUE**, adj. des deux genres, qui abonde en flegme; pituiteux. — Au fig., qui a du sang-froid. En ce sens, il est aussi subst. : c'est un *flegmatique*.

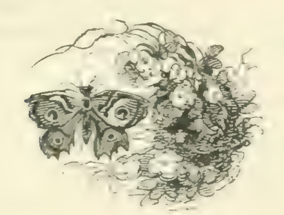
FLEGME, mieux **PHLEGME** subst. mas., une des quatre humeurs qui composent la masse du sang de l'animal, et qui est froide et humide. — Fig., qualité d'un esprit posé, qui se possède; sang-froid.

FLÉTRIR, v. act., faner, sécher, ôter la couleur, la fraîcheur : le hâle *flétrit* les fleurs; le temps, l'âge *flétrit* la beauté. — Fig., déshonorer : *flétrir* la réputation; *flétrir* le cœur, chagriner, décourager. — On dit aussi qu'un homme a été *flétri*.

FLÉTRISSURE, subst. fém., l'état d'une chose flétrie.— Maladie des plantes.— Au fig., tache à la réputation.— Il se prend aussi quelquefois pour toute condamnation qui couvre d'infamie, de fait ou de droit.

FLEUR, subst. fém., production des plantes et des arbres qui précède immédiatement et qui donne la graine ou le fruit. — Au fig., lustre, éclat de certaines choses qui durent peu; première vue, premier usage d'une chose nou-

velle : il a eu la *fleur* de cette étoffe, de cette tapisserie, de ce meuble ; l'élite, le choix ; ce qu'il y a de meilleur, de plus excellent. — Ornement, embellissement : *fleurs* de rhétorique. — *Fleur* du teint, éclat, fraîcheur qu'on a dans la jeunesse et en santé.



Papillon sur des fleurs.

FLEURAISON, subst. fém., formation des fleurs. — Saison dans laquelle les plantes fleurissent. — Espace de temps pendant lequel elles restent en fleur.

FLEUR-DE-LIS, subst. fém., fleur à cinq pétales inégaux. — En armoiries, figure de trois feuilles de lis liées ensemble ; celle du milieu est droite, et les autres ont les extrémités penchantes et courbées en dehors.

FLEURDELISÉ, E, part. passé de fleurdeliser, et adj. : bâton *fleurdelisé,* couvert de fleurs-de-lis.

FLEURDELISER, v. act., semer de fleurs-de-lis.

FLEURET, subst. mas., sorte d'épée au bout de laquelle il y a un bouton, et qui sert seulement pour apprendre à faire des armes.

FLEURETTE, subst. fém., petite fleur. — Conter *fleurettes,* dire des douceurs, cajoler. — La *fleurette* était autrefois une petite monnaie, et compter *fleurettes*, c'était compter de l'or. — Dans la poésie pastorale, petites fleurs.

FLEURI, E, adj., qui est en fleur : arbre *fleuri*, les prés *fleuris*. — Au fig. : teint *fleuri,* qui a de la fraîcheur et de l'éclat.

FLEURIR, v. neut., pousser des fleurs, être en fleurs. — Au fig., être en vogue, en crédit.

FLEURISME, subst. mas., goût des fleurs

FLEURISSANT, E, adj., qui pousse des fleurs.

FLEURISTE, subst. des deux genres, amateur des fleurs, qui cultive des fleurs.— Adj., peintre *fleuriste*, celui qui peint les fleurs.— *Fleuriste* artificiel, celui qui fait des fleurs artificielles.

FLEURON, subst. mas., sorte d'ornement de fleurs placé dans un livre, à la fin des chapitres, etc. — Bouquet ou autre ornement qu'on met sur le dos des livres reliés. — Ornement d'architecture, etc., en forme de fleurs. — Fig. : c'est le plus beau *fleuron* de sa couronne, un de ses plus beaux priviléges, un de ses plus grands revenus.

FLEUVE, subst. mas., grande rivière qui se jette ordinairement dans la mer.— Fig. et fam., abondance : un *fleuve* de paroles. — Poét. : le *fleuve* de la vie, le cours de la vie. — Myth. : *fleuves d'enfer*. Les poètes en nomment cinq principaux : l'Achéron, le Styx, le Léthé, le Cocyte et le Phlégéthon. Quelques-uns ajoutent aussi l'Erèbe.



Un fleuve.

FLEXIBILITÉ, subst fém., qualité de ce qui est flexible.

FLEXIBLE, adj. des deux genres, souple, qui se plie aisément. Il se dit au propre et au fig. : osier *flexible,* esprit *flexible*, voix *flexible*.

FLIBUSTERIE, subst. mas., action de flibuster.

FLIBUSTER, v. act., piller, voler sur mer. Peu usité.

FLIBUSTIER, subst. mas., celui qui commande un flibot pour la pêche du hareng.— Dans une acception peu usitée, sorte de pirates de l'Amérique, ramassis de toutes les nations de l'Europe.

FLIC-FLAC, subst. mas., son d'un fouet ou celui de plusieurs soufflets donnés sur les joues.

FLOCON, subst. mas., petite touffe de neige. — Pelotte ou petite touffe de laine, de soie, etc.

FLORAUX, adj. mas. plur., jeux *floraux* de Toulouse, académie instituée en 1324. On y donne pour prix une églantine, un souci, une violette, un œillet de vermeil.

FLORES, emprunté du lat. : faire *flores*, faire une dépense d'éclat ou briller de quelque autre manière. Obtenir des succès ; être en réputation. Il est familier.

FLOT, subst. mas., onde, vague : les *flots* de la mer ; fendre les *flots*.—Le flux et le reflux, la marée : le *flot* vient jusque là. — En t. de mar., mettre à *flot*, donner assez d'eau à un vaisseau pour naviguer ; être à *flot*, avoir assez d'eau pour flotter.—Fig., au plur., foule : les *flots* d'un peuple immense, etc.

FLOTTAGE, subst. mas., conduite du bois sur l'eau lorsqu'on le fait flotter.

FLOTTANT, E, adj., qui flotte. — Ample, ondoyant : robe *flottante*.—Au fig., irrésolu, incertain : esprit *flottant*.

FLOTTE, subst. fém., réunion de plusieurs navires qui ont la même destination, soit pour

la guerre, soit pour le commerce.—Écheveau de fil, etc.

FLOTTER, v. neut., être soulevé ou soutenu par l'eau.—Aller doucement sur l'eau.—Au fig. : 1° être irrésolu, balancer : *flotter* entre l'espérance et la crainte ; 2° être agité par le vent : les étendards *flottaient* ; les cheveux lui *flottaient* sur les épaules.—Activement, *flotter* du bois, le faire descendre sur la rivière, sans bateau.

FLOTTEUR, subst. mas., ouvrier qui fait les trains de bois.

FLOTTILLE, subst. fém., petite flotte.—Principalement celle que le roi d'Espagne et autres souverains envoient en Amérique.

FLOU, adj. mas., t. de peinture, mot qui semble tiré de l'adjectif latin *fluidus*, coulant, et par lequel on désigne en peinture un certain caractère doux, suave, moelleux et un peu vague dans l'harmonie d'un tableau. — On dit adv. : peinture *flou* ; subst., au mas. : le *flou* d'un tableau ; et adj. : pinceau *flou ;* cela est *flou ;* ce tableau est *flou* ; mais cet adjectif n'a pas de féminin, et l'on ne trouve nulle part : cette figure est *floue*.

FLUCTUATION, subst. fém., mouvement d'un fluide épanché dans quelque partie du corps humain.—Il s'emploie depuis quelque temps au figuré, et il signifie variation, changement : les *fluctuations* continuelles de la langue.

FLUET, adj. mas., au fém., **FLUETTE**, délicat ; de faible complexion.—Subst. : un petit *fluet*.



Un monsieur très-fluet.

FLUIDE, subst. mas., corps dont les parties cèdent à la moindre force, et, en lui cédant, sont aisément mues entre elles.—*Fluide* électrique, *fluide* magnétique, la matière électrique, magnétique.

FLUIDE, adj. des deux genres, dont la nature est de couler ; qui n'est pas solide. Il ne se dit pas seulement des choses liquides, telles que l'eau, mais encore de l'air, des gaz, des émanations électriques ou magnétiques, etc.

FLUIDITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est fluide : la *fluidité* de l'eau; la *fluidité* du sang, des humeurs.

FLÛTE, subst. fém., instrument de musique qu'on embouche, qui est à vent et percé de plusieurs trous.—Celui qui en joue. On dit aussi flûtiste.—Prov. : ajuster ses flûtes, préparer les moyens de faire réussir quelque chose.—Etre du bois dont on fait des *flûtes*, se dit de quelqu'un qui ne veut ou n'ose contredire personne, qui fait au contraire tout ce qu'on veut. — Ce qui vient de la *flûte* s'en retourne au tambour ou s'en va par le tambour, ce qui est mal acquis ne profite pas.

FLÛTÉ, E, adj. : voix *flûtée*, douce, agréable comme le son de la flûte.

FLUVIAL, E, adj., qui concerne les fleuves. —Au plur. mas., fluviaux.

FLUX, subst. mas., mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour : le *flux* et le reflux.

FLUXION, subst. fém., écoulement ou dépôt d'humeurs qui se fait promptement sur quelque partie du corps.—*Fluxion* de poitrine, pneumonie.

FOI, subst. fém., assentiment, adhésion aux vérités révélées. C'est la première des vertus théologales.—Religion : renier la *foi* ; profession ou confession de *foi*.—Dogme : article de *foi*.—La *foi* divine, celle qui est fondée sur la révélation.—La *foi* humaine, celle qui s'appuie sur le témoignage des hommes.—N'avoir ni *foi*, ni loi, ni religion, ni probité.—Probité, fidélité à garder sa parole.—Croyance, ajouter *foi* à... homme digne de *foi*.—On dit qu'un homme est de bonne *foi*, pour dire qu'il est sincère dans les promesses qu'il fait, dans les choses qu'il assure ; et qu'il est de mauvaise *foi*, pour exprimer le contraire.

FOIE, subst. mas., viscère du bas-ventre, composé de différentes glandes propres à séparer de la masse du sang une liqueur jaunâtre qu'on nomme bile.

FOIN, subst. mas., herbe des prés, coupée et séchée, qui sert de nourriture aux chevaux et aux bestiaux.—Il se dit aussi de l'herbe avant qu'elle ne soit fauchée : les *foins* sont beaux ; on coupe les *foins*. — Dans ce dernier sens, on se sert surtout du pluriel.

FOIRE, subst. fém., marché public où les marchands s'assemblent à certains jours et pendant un temps borné, pour vendre en liberté leurs marchandises. La *foire*, ainsi que le marché, est une place publique où l'on se réunit pour négocier.

FOIS, subst. fém. Ce mot, joint ordinairement à un nom de nombre ou qui marque nombre, sert à désigner la quantité et le temps des choses dont on parle : je ne l'ai vu qu'une *fois*, que cette *fois*.—Une *fois* pour toutes.

foison, subst. fém., abondance, grande quantité.—A *foison*, adv., abondamment.

foisonner, v. neut., abonder : la Beauce *foisonne* en blé.

fou, subst. mas.; au fém., **folle**, un *fol* espoir, etc. : il est *fou* à lier. — Qui a perdu le sens, l'esprit : *fou* à lier, à courir les champs.

folâtre, adj. des deux genres, signifie qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

folâtrer v. neut., badiner, dire et faire des choses plaisantes.

folichon, adj. et subst. mas., au fém., **folichonne**, folâtre, badin : esprit *folichon* ; c'est une petite *folichonne*.

folichonner, v. neut., folâtrer.

folie, subst. fém., démence, aliénation d'esprit.—Défaut de jugement.—Faire des *folies* se prend toujours en mauvaise part. — Dire des *folies* a quelquefois un sens fort bon.



Folies.

follement, adv., d'une manière folle.

follet, adj. mas., au fém., **follette**, diminutif de fou. — Qui aime à badiner : il a l'esprit *follet*.—Poil *follet*, duvet des petits oiseaux.

folliculaire, subst. mas., nom qu'on donne aux auteurs de journaux, ou autres ouvrages périodiques.

fomentateur, subst. mas., au fém., **fomentatrice**, qui fomente des troubles, qui excite à la sédition, à la révolte.

fomenter, v. act., appliquer une fomentation sur une partie malade.

foncé, **e**, part. pass. de foncer, et adj., habile dans une science, dans une matière.—Couleur *foncée*, fort chargée.

foncer, v. act., mettre un fond à un tonneau, à une cuve, etc.

foncier, adj. mas.; au fém., **foncière**, qui regarde le fonds, qui vient du fonds : rente *foncière*, assignée sur un fonds de terre.

foncièrement, adv., à fond : traiter une affaire *foncièrement*. — Dans le fond : il est *foncièrement* honnête homme.

fonction, subst. fém., action de celui qui fait le devoir de sa charge : remplir, exercer ses *fonctions*.

fonctionnaire, subst. mas., celui qui exerce une ou plusieurs fonctions du gouvernement : on l'appelle aussi *fonctionnaire* public.

fond, subst. mas., la partie la plus basse d'une chose creuse : le *fond* d'un puits ; le *fond* d'un tonneau ; le *fond* d'un sac.—Couler quelqu'un à *fond*, le faire couler au *fond* de l'eau : et fig., le perdre, ruiner sa fortune.

fondamental, **e**, adj., qui sert de fondement, au propre et au fig. : pierre *fondamentale*.

fondant, **e**, adj., qui se fond dans la bouche : une poire *fondante*.

fondateur, subst. mas.; au fém., **fondatrice**, celui, celle qui a fondé quelque grand établissement : il est le *fondateur* de ce collége.

fondation, subst. fém., travaux entrepris pour asseoir les fondements d'un édifice.—Fonds légué pour quelque œuvre de piété, etc.

fondé, **e**, part. pass. de *fonder*, et adj. : *fondé* (chargé) de procuration, et substantivement : un *fondé* de pouvoir.

fondement, subst. mas., fossé que l'on fait pour commencer à bâtir.—Au fig., assurance : il n'y a point de fondement à faire sur son amitié.

fonder, v. act., faire des fondations, poser les *fondements* d'un édifice. — Faire fond sur quelque chose : tout cela se *fonde* sur de faux bruits.

fonderie, subst. fém., lieu où l'on fond les métaux, les monnaies, etc.

fondeur, subst. mas., ouvrier qui fond le métal.

fondre, v. act., rendre les métaux coulants par le moyen du feu : *fondre* une cloche, un vase, une statue, les jeter en moule.

fondrière, subst. fém., lieu creux où la terre s'est fendue ou abîmée.

fonds, subst. mas., le sol d'un champ, d'un héritage : il cultive un mauvais *fonds*, il ne faut pas bâtir sur les *fonds* d'autrui.—Somme d'argent : n'avoir pas de *fonds* pour payer.

fondue, subst. fém., mets fait avec du fromage fondu au feu.

fontaine, subst. fém., eau vive qui sort de terre, d'un réservoir creusé ordinairement par la nature. — Vaisseau de cuivre, de marbre, où l'on garde de l'eau dans les maisons.

fontainier, subst. mas., celui qui vend des fontaines.

fontange, subst. fém., nœud de ruban que les femmes adaptent à leur coiffure.

fonte, subst. fém., l'action de fondre.—Métal fondu.—Certaines compositions qui se font avec du cuivre et de l'étain.

fonts, subst. mas. plur., grand vaisseau de pierre ou de marbre où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser. — Tenir un enfant sur les *fonts*, en être parrain ou marraine.

forain, **e**, adj., qui est du dehors, qui n'est pas du lieu : marchand *forain*.

FORBAN, subst. mas., corsaire, pirate, écumeur de mer.—*Forban* littéraire, plagiaire audacieux.

FORÇAT, subst. mas., criminel condamné par la justice à servir sur les galères. — Prov. : travailler comme un *forçat*, travailler excessivement.



Forçats.

FORCE, subst. fém., vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement. — Au plur., il se dit proprement du corps, de la santé, et par extension, de l'esprit, du pouvoir, du crédit, etc. : perdre, réparer, recouvrer ses *forces*.

FORCÉ, E, part. passé de *forcer*, et adj., contraint; qui n'a rien de naturel : style *forcé*, vers *forcé*.

FORCÉMENT, adv., d'une manière forcée, par contrainte.

FORCENÉ, E, subst. et adj., hors de sens, furieux.

FORCENER, v. neut., mettre en fureur.

FORCER, v. act., contraindre, violenter. — Prendre par force : *forcer* une place, une barricade, un passage. — Fig. et fam. : *forcer* la main à quelqu'un, l'obliger à faire quelque chose qu'il n'était pas disposé à faire.

FORCES, subst. fém. plur., les troupes d'un état : *forces* de terre, *forces* navales.

FORESTIER, subst. et adj. mas.; au fém., **FORESTIÈRE**, celui qui a quelque charge ou fonction dans les forêts.—Administration *forestière*, administration des forêts.

FORET, subst. mas., petit instrument pour percer un tonneau.

FORÊT, subst. fém., grande étendue de pays couvert de bois.

FORFAIT, subst. mas., grand crime; crime odieux et réfléchi.—Marché par lequel on s'oblige de faire une chose pour un certain prix : faire un *forfait* avec un architecte pour un bâtiment.

FORGE, subst. fém., lieu où l'on fond le fer quand il est tiré de la mine, et où on le met en barres.

FORGER, v. act., donner la forme au fer ou autre métal, par le moyen du feu et du marteau. — Au fig., inventer, supposer : *forger* un mot, employer un terme qui n'est pas reçu.

FORGERON, subst. mas., celui qui travaille à battre et à forger le fer. — Prov. : en forgeant on devient *forgeron*; à force de s'exercer à quelque chose, on y devient habile.

FORGEUR, subst. mas., celui qui forge le métal. — Au fig., celui qui invente quelque fausseté.

FORMALISER (*se*), v. pron., se fâcher, se choquer.

FORMALISTE, subst. et adj. des deux genres, celui qui est attaché aux formes, aux formalités.

FORMALITÉ, subst. fém., formule de droit. — Cérémonie, civilité recherchée : *formalité* de l'étiquette.

FORMAT, subst. mas., ce qu'un volume a de hauteur et de largeur; ce qui résulte du nombre de feuillets ou de pages que contient la feuille lorsqu'elle est pliée : *format* in-folio, in-quarto, in-octavo.

FORMATION, subst. fém., action de former : la *formation* des métaux.

FORME, subst. fém., ce qui détermine la matière à être telle chose plutôt que telle autre. Figure extérieure d'un corps : les *formes* d'une statue.

FORMEL, adj. mas.; au fém., **FORMELLE**, exprès, précis : une parole *formelle*, un désaveu *formel*. — On dit la loi est *formelle*, en parlant d'une loi qui ordonne ou qui défend une action de la manière la plus exacte et la plus précise.

FORMELLEMENT, adv., en termes exprès.

FORMER, v. act., donner l'être et la forme : Dieu *forma* l'homme à son image.—Faire : *former* des vœux, des souhaits.

FORMIDABLE, adj. des deux genres, qui est à craindre : une armée *formidable*.—Qui inspire une très-grande crainte : un aspect *formidable*.

FORMULAIRE, subst. mas., livre, écrit qui contient certaines formules, ou quelque profession de foi.

FORMULE, subst. fém., certaine forme prescrite; modèle des actes.—Ordonnance de médecin.

FORMULER, v. act., composer des formules.

FORT, subst. mas., force, vigueur : dans le *fort* de sa colère.—Lieu ou terrain de peu d'étendue, fortifié par l'art ou par la nature, ou par l'un et par l'autre en même temps.

FORT, E, adj., robuste, vigoureux.

FORTEMENT, adv., avec force, vigueur, véhémence, etc. : il a parlé *fortement*.

FORTERESSE, subst. fém., place, tour bien fortifiée.

FORTIFIANT, E, adj., qui fortifie, qui augmente les forces. — Subst. mas. : prendre des *fortifiants*.

FORTIFICATION, subst. fém., l'art de fortifier

les places. — L'action de fortifier. — Ouvrage qui rend une place forte.

FORTIFIER, v. act., rendre fort; mettre en état de défense : *fortifier* un camp, une ville.

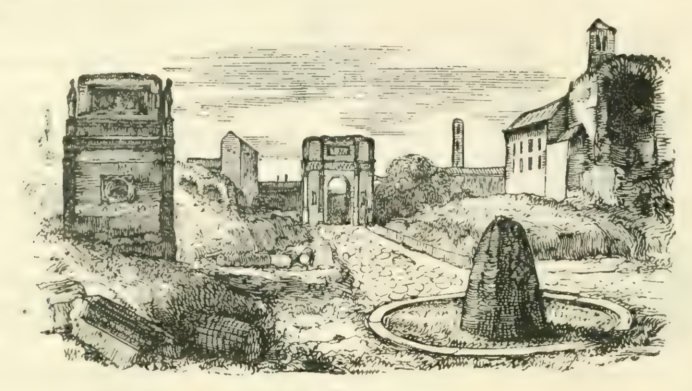
FORTUIT, E, adj., qui arrive par hasard.

FORTUITEMENT, adv., par hasard.

FORTUNE, subst. fém., cas fortuit, hasard : tenter *fortune*. — Bonheur : être en *fortune*. — Malheur : contre *fortune* bon cœur.

FORTUNÉ, E, adj., heureux.

FORUM, subst. mas., place de Rome où le peuple s'assemblait.



Le Forum, à Rome.

FOSSE, subst. fém., creux large et profond dans la terre. — Cul de basse-*fosse*, cachot noir et obscur.

FOSSÉ, subst. mas., fosse creusée en long pour renfermer quelque espace de terre, pour la défense d'une place, pour l'écoulement des eaux.

FOSSETTE, subst. fém., petite fosse. On donne ce nom au petit creux que les enfants font en terre, pour jouer à qui y jetera le plus de noix, de noisettes; c'est ce qu'ils appellent jouer à la *fossette*.

FOSSILE, subst. mas. et adj. des deux genres, il se dit des corps que l'on trouve dans la terre en la creusant : un *fossile*, du bois *fossile*, du sel *fossile*.

FOSSOYER, v. act., fermer avec des fossés. — Creuser en terre, faire des fossés.

FOSSOYEUR, subst. mas., celui qui fait les fosses pour enterrer les morts.

FOUAILLER, v. act., donner souvent de grands coups de fouet.

FOUDRE, subst. fém., exhalaison enflammée qui sort de la nue avec éclat et violence. — Fig. et au mas., grand capitaine, conquérant rapide : un *foudre* de guerre.

FOUDROIEMENT, subst. mas., action par laquelle une personne ou une chose est foudroyée.

FOUDROYANT, E, adj., qui foudroie : Jupiter *foudroyant*. — Fig., terrible, plein de colère : des regards, des yeux *foudroyants*.

FOUDROYER, v. act., frapper de la foudre. — Fig., battre à coups de canon et de mortier avec une grande violence : *foudroyer* une ville, un bastion.

FOUET, subst. mas., ficelle forte et bien torse. — Cordelette attachée à un bâton, avec laquelle les cochers, etc., fouettent leurs chevaux.

FOUETTER, v. act., donner des coups de fouet. —Battre de verges.



Enfant qui fouette sa toupie.

FOUETTEUR, subst. mas.; au fém., **FOUETTEUSE**, celui, celle qui aime à fouetter : *fouetteur* impitoyable.

FOUGADE, subst. fém., effort de peu de durée : travailler par *fougade*, par caprice.

FOUGÈRE, subst. fém., sorte de plante dont les feuilles sont extrêmement dentelées : la verte *fougère*.

FOUGUE, subst. fém., mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère.

FOUGUEUX, adj. mas.; au fém., **FOUGUEUSE**, qui est sujet à entrer en *fougue*; violent, emporté, passionné.

FOUILLE, subst. fém., travail qu'on fait en fouillant la terre.—La *fouille* des terres.

FOUILLER, v. act., creuser pour chercher quelque chose : *fouiller* la terre, des mines. — *Fouiller* quelqu'un, chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits.

FOUINE, subst. fém., espèce de grosse belette.

FOULAGE, subst. mas., action de presser le raisin dans la cuve. — Action de bien faire ressortir le caractère d'une forme qu'on imprime.

FOULANT, E, adj., qui foule : pompe *foulante*, qui élève l'eau en la pressant.

FOULARD, subst. mas., petite étoffe de soie qui nous vient des Indes, et dont on fait des mouchoirs ou des cravates.

FOULE, subst. fém., presse, multitude. — On dit fig. : une *foule* d'affaires, de raisons, de pensées.



Il y a foule dans ce cabinet littéraire.

FOULER, v. act., presser quelque chose qui cède : *fouler* l'herbe, la vendange. — Fig., opprimer par des exactions, surcharger : *fouler* les peuples.

FOULERIE, subst. fém., endroit où l'on foule les chapeaux, les draps.

FOULOIR, subst. mas., instrument avec lequel on foule les étoffes.

FOULURE, subst. fém., contusion, blessure d'un membre foulé.

FOUR, subst. mas., lieu voûté en rond, avec une seule ouverture par-devant, où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie.

FOURBE, subst. fém., tromperie, fourberie.

FOURBE, adj. des deux genres, trompeur adroit. — On dit aussi subst. : c'est un grand *fourbe*.

FOURBERIE, subst. fém., tromperie.

FOURBIR, v. act., polir et éclaircir en frottant.

FOURBISSEUR, subst. mas. ; au fém., **FOURBISSEUSE**, qui fourbit, garnit, monte et vend toutes sortes d'épées.

FOURBU, E, adj., se dit d'un cheval attaqué d'une fourbure.

FOURCHE, subst. fém., instrument de bois ou de fer avec deux ou trois branches ou pointes.

FOURCHER, v. neut., se séparer en deux ou trois par l'extrémité, en forme de fourche. — La langue lui a *fourché*, il a dit un mot pour un autre qui en approche.

FOURCHETTE, subst. fém., ustensile de table en forme de petite fourche à deux, trois ou quatre pointes, pour prendre les viandes.

FOURCHON, subst. mas., une des branches d'une fourche ou d'une fourchette.

FOURCHU, E, adj., qui est fait en forme de fourche.

FOURGON, subst. mas., espèce de charrette dont on se sert pour porter du bagage et des munitions, soit à la campagne, soit à l'armée. — Instrument de boulanger, etc., pour remuer la braise et le bois du four. — Fig. : la pelle se moque du *fourgon*, un homme se moque d'un autre qui aurait autant de sujet de se moquer de lui.

FOURGONNER, v. neut., remuer avec le fourgon du four.—Remuer le feu sans besoin avec les pincettes, etc.—Fig. et fam., fouiller maladroitement et mettre tout sens dessus dessous.

FOURMI, subst. fém., genre d'insectes hyménoptères qui vivent en société.

FOURMILLIÈRE, subst. fém., lieu où se retirent les fourmis, et où on suppose qu'elles mettent l'été leurs provisions. — Fig. et fam., grand nombre de personnes, grande quantité d'insectes, etc.

FOURMILLER, v. neut., abonder, être en grand nombre : la France *fourmille* de soldats; j'ai lu un ouvrage qui *fourmille* de beautés. Il est familier.

FOURNAISE, subst. fém., ouvrage de maçonnerie creux et muré en forme de four, avec une ouverture pour y mettre le feu.

FOURNEAU, subst. mas., vaisseau propre à contenir du feu. — *Fourneau* de cuisine, ouvrage de maçonnerie qui est fait de briques, sur lequel sont scellés des réchauds qui déposent leurs cendres dans une espèce de voûte pratiquée sous le *fourneau*, et à peu près vers le milieu.

FOURNÉE, subst. fém., la quantité de pain, de chaux, qu'on peut faire cuire à la fois dans un four. — Fig. et fam., *fournée* se dit d'un nombre remarquable de personnes.

FOURNIL, subst. mas., lieu où est le four, et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT, subst. mas., équipement d'un soldat, et particulièrement la buffleterie.



Fourniment.

FOURNIR, v. act., pourvoir, livrer, donner. — Ce livre m'a *fourni* plusieurs épigrammes; j'y ai trouvé plusieurs épigrammes. — Ce cheval a bien *fourni* la carrière, a fait une belle course.

FOURNISSEUR, subst. mas.; au fém., **FOURNISSEUSE**, celui, celle qui entreprend de fournir quelque chose.

FOURNITURE, subst. fém., provison : *fourniture* de vin, de blé.—Ce qu'on donne, ce qu'on livre : faire des *fournitures*. — Ce que les tailleurs, les tapissiers fournissent, en outre de leur travail. — Petites herbes qu'on met dans la salade.

FOURRAGE, subst. mas., mot par lequel on désigne collectivement la paille, le foin ou les autres herbes qu'on donne pendant l'hiver au bétail.

FOURRAGER, v. act., ravager : ils ont *fourragé* tout ce pays. — Neut., couper et ramasser du *fourrage*.

FOURRÉ, subst. mas., assemblage épais d'arbrisseaux.—Partie d'un bois dont le taillis est épais et serré.

FOURRÉ, E, part. passé de *fourrer*, et adj. : pays *fourré*, rempli de bois, de haies. — Bois *fourré*, garni de broussailles et d'épines. — Coups *fourrés*, portés et reçus de part et d'autre en même temps.

FOURREAU, subst. mas., gaîne, étui, avec cette différence qu'il est plus long que la gaîne, et qu'il n'a point de couvercle, comme l'étui.



Gare! s'il sort son sabre du fourreau.

FOURRER, v. act., mettre en quelque endroit avec d'autres choses : *fourrez* ces livres avec les autres. — Mettre : *fourrer* une chose dans l'esprit, dans la tête de....—Introduire : qui l'a *fourré* dans cette maison? il se *fourre* partout; et prov. : il *fourre* son nez partout. On ne le dit en ce sens que pour blâmer.

FOURREUR, subst. mas., celui qui fait et qui vend toute sorte de fourrures.

FOURRIER, subst. mas., sous-officier chargé de marquer le logement des gens de guerre, de fournir des vivres à sa compagnie.

FOURRIÈRE, subst. fém., lieu où l'on mettait le bois pour le chauffage de la maison du roi ou des princes.

FOURRURE, subst. fém., peau qui sert à fourrer.—Vêtement fourré.

FOURVOIEMENT, subst. mas., erreur de celui qui s'égare, au propre et au figuré. Il est peu usité.

FOURVOYER, v. act., égarer, détourner de son chemin.

FOYER, subst. mas., âtre, lieu où l'on fait le feu.—Pièce de marbre devant la cheminée. — Fig. : *foyer* d'une maladie, siége principal du mal.

FRAC, subst. mas., habit à basques étroites, qui n'a qu'un rang de boutons.

FRACAS, subst. mas., rupture ou fracture avec violence et grand bruit. Il se dit par extension de tout ce qui se fait avec désordre et avec bruit, sans qu'il y ait rien de cassé.

FRACASSER, v. act., rompre, briser, casser avec bruit et violence.—*se* **FRACASSER**, v. pron. : se *fracasser* la tête, la briser.

FRACTION, subst. fém., partie d'un tout. Ce tout étant considéré comme l'unité, la *fraction* en exprime une ou plusieurs parties.

FRACTIONNAIRE, adj. des deux genres, qui a rapport aux fractions, qui en contient.

FRACTIONNER, v. act., réduire en fractions.

FRACTURE, subst. fém., rupture faite avec effort.— Solution de continuité. — En chirurgie, rupture faite à un os par la violence de quelque cause externe.

FRACTURER, v. act., faire une fracture.

FRAGILE, adj. des deux genres, sujet à se casser, aisé à rompre; frêle : la chose *fragile* se brise et ne ploie pas; le corps *frêle* ploie et ne casse pas.

FRAGILITÉ, subst. fém., facilité de se casser ou de se rompre. — Fig., facilité de tomber en faute, inconstance, instabilité.

FRAGMENT, subst. mas., morceau de quelque chose qui a été brisé. — Fig., petite partie restée d'un livre, d'un traité.

FRAÎCHEMENT, adv., au frais, avec un frais agréable.—Depuis peu, tout récemment.

FRAÎCHEUR , subst. fém. , frais agréable. — Froidure: il a fait des *fraîcheurs* qui ont gâté la vigne. — Maladie causée par l'humidité froide.

FRAIS, adj. mas.; au fém., **FRAÎCHE**, médiocrement froid, qui tempère la grande chaleur : vent, temps, air *frais*.

FRAIS, FRAÎCHE, adv., nouvellement, récemment : bâtiment tout *frais* fait, herbes *fraîches* cueillies.

FRAIS, subst. mas., un froid agréable : il prend le *frais*.

FRAISE, subst. fém., fruit du fraisier ; c'est une petite baie charnue, un peu ovale, de couleur rouge ou blanche, et d'un goût exquis.

FRAISIER, subst. mas., plante vivace rampante, à fleurs rosacées, sauvage et cultivée. — Les espèces du *fraisier* sont très-multipliées.

FRAMBOISE, subst. fém., fruit rouge qui croît sur un arbrisseau épineux.

FRAMBOISÉ, **E**, part. passé de *framboiser*, et adj.

FRAMBOISER, v. act., accommoder avec du jus de framboises.

FRAMBOISIER, subst. mas., arbrisseau cultivé dans les jardins. Le fruit, rouge ou blanc, velu, d'une odeur suave, d'un goût agréable, se nomme *framboise*.

FRANC, subst. mas., nom qu'on donne aux anciens Français du temps de Clovis.—Monnaie fabriquée en France à différentes époques et avec différentes valeurs. Il y a eu des *francs* d'or et des *francs* d'argent.



Un franc.

FRANC, adj. mas.; au fém., **FRANCHE**, libre; *franc* arbitre. — Fam. : faire une chose de sa pure et *franche* volonté. — Exempt d'impositions, de charges, de dettes : paquet *franc* de port, et non pas port *franc*.

FRANC, adv., sans déguiser, sans biaiser : il le démentit tout *franc*, ou *franc* et net.

FRANÇAIS, E, adj. et subst., qui est de France, qui appartient à la France.

FRANÇAIS, subst. mas. : savoir le *français*, entendre le *français*, savoir, comprendre la langue *française*.

FRANCE, subst. propre fém., royaume considérable d'Europe, dont la superficie est de 27,000 lieues carrées et la population de 32,600,000 habitants. Paris en est la capitale.

FRANCHEMENT, adv., avec franchise, avec sincérité : il a parlé *franchement*.

FRANCHIR, v. act., sauter par-dessus : *franchir* un fossé, une barrière.

FRANCHISE, subst. fém., exemption, immunité : lieu de *franchise*.

FRANCISCAIN, subst. mas., religieux cordelier.

FRANCISER, v. act., donner une terminaison, une inflexion française.—*se* **FRANCISER**, v. pron., être reçu dans la langue française, en parlant d'un mot qui n'est pas français.

FRANC-MAÇON, subst. mas., associés qui s'obligent à garder un silence inviolable sur tout ce qui caractérise leur ordre, et qui, au moyen de quelques signes secrets, peuvent se reconnaître au milieu des étrangers qu'ils appellent *profanes*.

FRANC-MAÇONNERIE, subst. fém., société mystérieuse, espèce d'affiliation faussement prétendue cabalistique, qui n'a pour but qu'une union fraternelle, une égalité parfaite entre ses membres, des secours mutuels dans toutes les circonstances de la vie, et aucune action politique.

FRANCO, adv., sans frais.

FRANGE, subst. fém., tissu d'où pendent des filets pour servir d'ornement à certains meubles, vêtements, etc.

FRANGER, v. act., garnir de franges.

FRANGIPANE, subst. fém., sorte de pâtisserie.

FRANQUETTE, subst. fém.; il n'a d'usage que dans cette phrase familière : à la bonne *franquette*.—Adv., franchement, ingénument.

FRAPPANT, E, adj., qui surprend, qui frappe et saisit l'imagination ou les sens : des preuves *frappantes.*—D'une parfaite ressemblance : son portrait est *frappant.*

FRAPPER, v. act., donner un ou plusieurs coups : *frapper* la terre du pied. On dit aussi neutralement : *frapper* à la porte ; l'heure a *frappé.*



La Caricature frappe sur tout le monde.

FRASER, v. act. : *fraser* la pâte, y mettre de la farine, lui donner le deuxième tour.

FRATER, subst. mas., perruquier de village. —Garçon chirurgien. — Frère servant dans un couvent.

FRATERNEL, adj. mas.; au fém., **FRATERNELLE,** qui est propre à des frères. — Charité *fraternelle,* charité que nous devons avoir les uns pour les autres, comme enfants du même père par le baptême.

FRATERNELLEMENT, adv., d'une manière fraternelle.

FRATERNISER, v. neut., vivre ou agir fraternellement.

FRATERNITÉ, subst. fém., relation de frère à frère, de frère à sœur.—Union intime.

FRATRICIDE, subst. mas., meurtre de frère, de sœur. — Celui ou celle qui a tué son frère, sa sœur. Dans cette acception, il est des deux genres.

FRAUDE, subst. fém., tromperie, action faite de mauvaise foi.—Faire la *fraude,* la contrebande.

FRAUDER, v. act., tromper, décevoir. En ce sens, il vieillit.—Frustrer par quelque fraude : il a *fraudé* ses créanciers.

FRAUDEUR, subst. mas.; au fém., **FRAUDEUSE,** celui, celle qui fraude.

FRAUDULEUSEMENT, adv., avec fraude : il a contracté *frauduleusement,* pour tromper ses créanciers.

FRAUDULEUX, adj. mas.; au fém., **FRAUDULEUSE,** enclin à la fraude : esprit *frauduleux.*

FRAYER, v. act., marquer, tracer : *frayer* la voie, le chemin. — Fig., *frayer* le chemin à quelqu'un, lui donner les moyens ou l'exemple de faire quelque chose.

FREDAINE, subst. fém., trait de libertinage, folie de jeunesse. Il est du style familier, et se dit le plus souvent au pluriel.

FREDONNEMENT, subst. mas., action de fredonner.

FREDONNER, v. neut. et act., faire des fredons. — *Fredonner* un air, le chanter à demi-voix.

FREDONNEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **FREDONNEUSE,** qui fredonne, qui chante à demi-voix. Fam.

FRÉGATE, subst. fém., bâtiment de guerre moindre et plus léger que les grands vaisseaux, dont il diffère encore en ce qu'il n'a qu'une batterie de long en long.



Frégate.

FREIN, subst. mas., mors.—En anat., ce qui bride, retient une partie.

FRELATER, v. act., altérer, falsifier, principalement le vin.

FRELATERIE, subst. fém., altération dans les liqueurs ou dans les drogues, pour les faire paraître plus agréables ou meilleures.

FRELATEUR, subst. mas.; au fém. **FRELATEUSE,** qui frelate.

FRÊLE, adj. des deux genres, fragile, qui peut aisément se rompre et se casser.

FRELON, subst. mas., sorte de grosse mouche-guêpe. — Proprement, les abeilles mâles, qu'on appelle aussi faux-*bourdons.*

FRELUQUET, subst. mas., jeune homme qui fait le suffisant et qui n'a nulle solidité d'esprit. Il est familier.

FRÉMIR, v. neut., être ému avec une sorte de tremblement causé par la crainte ou par quelque autre passion : *frémir* d'horreur ou de colère.

FRÉMISSANT, E, adj., qui frémit.

FRÉMISSEMENT, subst. mas., émotion, tremblement causé par quelque passion violente.

—Tremblement dans les membres, qui précède ou accompagne le frisson de la fièvre.

FRÊNE, subst. mas., grand arbre de futaie qui se plaît dans les lieux humides, et dont l'écorce fournit un tan excellent.

FRÉNÉSIE, subst. fém., aliénation d'esprit accompagnée de fureur.—Au fig., passion violente pour...—Colère furieuse.

FRÉNÉTIQUE, adj. des deux genres, qui est atteint de frénésie.—On dit aussi subst. : c'est un *frénétique*.

FRÉQUEMMENT, adv., souvent, plus que de coutume.

FRÉQUENCE, subst. fém., réitération fréquente.—La *fréquence* du pouls, la vitesse de ses battements.

FRÉQUENT, E, adj., qui arrive souvent. — Pouls *fréquent*, qui bat plus vite qu'à l'ordinaire.

FRÉQUENTATION, subst. fém., commerce d'habitude qu'on a avec quelqu'un. — Liaison.

FRÉQUENTER, v. act., aller souvent en un lieu.—Avoir un commerce d'habitude avec quelqu'un. — *Fréquenter* les sacrements, se confesser et communier souvent.

FRÈRE, subst. mas., celui qui est né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux.—*Frère* de lait, celui qui a eu la même nourrice.—*Frères* jumeaux, deux frères qui sont nés d'une même grossesse. — *Frères* utérins, ceux qui sont seulement de la même mère.—*Frères* consanguins, ceux qui ont seulement le même père.—*Frères* germains, ceux qui sont nés du même père et de la même mère.—*Frère* adoptif, qui a été adopté par le père naturel et légitime d'un autre enfant. — Beau-*frère*, celui qui a épousé la sœur de quelqu'un.—Religieux qui n'est point dans les ordres sacrés.—*Frères*, au plur., est un nom qu'on donne aux individus de certains ordres religieux : les *frères* prêcheurs.—Les *frères* de la charité, des écoles chrétiennes, religieux qui se consacrent à l'instruction gratuite des enfants pauvres.—Il se dit, en général, de tous les hommes, et plus particulièrement des chrétiens : nous sommes *frères* en Adam, en Jésus-Christ; nous sommes tous *frères*. C'est en ce sens que les prédicateurs, en s'adressant à leur auditoire, disent : mes *frères*.—Faux *frère*, celui qui trahit une société ou un membre d'une société.



Frères jumeaux.

FRESQUE, subst. fém., sorte de peinture appliquée à une muraille, à une voûte, à un plafond fraîchement enduits.—Peindre à *fresque*, peindre avec des couleurs détrempées dans de l'eau sur un enduit assez frais pour être pénétré. Ce mot vient de l'italien, *depingere a fresco*, peindre à frais, qui signifie la même chose.

FRESSURE, subst. fém., plusieurs parties intérieures de certains animaux prises ensemble, comme sont le cœur, la rate, le foie, le poumon.

FRET, subst. mas., louage d'un vaisseau pour aller en mer. Ce qu'on appelle *fret* sur l'Océan, se nomme nolis sur la Méditerranée. — Transport par mer des marchandises d'un lieu à un autre.

FRÉTER, v. act., donner un vaisseau à louage. Lorsqu'on le prend, on dit affréter.—Le charger, l'équiper.

FRÉTEUR, subst. mas., propriétaire d'un vaisseau qui le donne à louage à un commerçant.

FRÉTILLANT, E, adj., qui frétille, qui se démène et ne se tient point en repos.

FRÉTILLER, v. neut., se démener, se remuer, s'agiter. Style fam. et badin.—Prov. : la langue lui *frétille*, il ou elle a grande envie de parler. —Les pieds lui *frétillent*, il a impatience de marcher.

FRETIN, subst. mas., menu poisson. — Fig. et fam., choses de rebut, de peu de valeur.

FRIABLE, adj. des deux genres, qui se peut écraser entre les doigts, qui se peut aisément réduire en poudre.

FRIAND, E, subst. et adj., qui aime les bons morceaux et qui s'y connaît.—Subst. : c'est un *friand*, une *friande*. — Fig. : *friand*, avide de nouvelles, de comédies, de musique, etc. —En parlant des choses : goût *friand*, délicat. —Morceau *friand*, mets ou morceau délicat.

FRIANDISE, subst. fém., goût prononcé pour les bons morceaux. — Au plur., morceaux friands, comme sucreries, pâtisseries, etc.



Friandises.

FRICANDEAU, subst. mas., tranches de veau lardées, ainsi nommées parce qu'originairement on les fricassait dans la poêle.

FRICASSÉE, subst. fém., viande *fricassée*.—Air de danse mêlée d'une pantomime d'un genre bas et pop., qui a été en vogue vers la fin du dix-huitième siècle, sur les théâtres des boulevarts à Paris, etc.

fricasser, v. act., faire cuire quelque chose dans la poêle, après l'avoir coupé en morceaux.

fricasseur, subst. mas., au fém., **fricasseuse**, celui, celle qui fait des fricassées. — Plus communément, mauvais cuisinier. Peu en usage.

friche, subst. fém., terre inculte.—Pièce de terre qu'on a laissée quelque temps sans la cultiver. On le dit ordinairement en forme d'adverbe avec la prép. en : laisser une terre en *friche*, inculte. — Au fig. : esprit en *friche*, sans culture.

fricot, subst. mas., toute espèce de mets préparé pour être mangé; mais principalement de la viande. C'est un terme populaire et bas. Il manque dans l'Académie.

fricoter, v. neut., manger avec plaisir, avec avidité, des viandes accommodées en ragoût ou autrement. — Préparer, accommoder du fricot.—Bien boire et bien manger.

fricoteur, subst. mas.; au fém., **fricoteuse**, celui, celle qui fricote.

friction, subst. fém., frottement que l'on fait sur quelque partie du corps pour faire pénétrer une substance à travers les pores de la peau.

frictionner, v. act., frotter une partie malade du corps ; faire des frictions.

frigidité, subst. fém., qualité de ce qui est froid.

frileux, adj. mas., au fém., **frileuse**, fort sensible au froid.—Il est aussi subst. : un *frileux*, une *frileuse*.

frimas, subst. mas., brouillard froid et épais qui se glace en tombant.

frime, subst. fém., mine, semblant : il a fait la *frime* de s'en aller.

fringale, subst. fém., faim subite, dont on est saisi hors de l'heure des repas : avoir la *fringale*.

fringant, e, adj., fort alerte, fort éveillé.— Cheval *fringant*, qui a beaucoup de vivacité.— Subst. : faire le *fringant*, se donner toute sorte de libertés. Il se dit surtout des jeunes gens.



Monture fringante.

friper, v. act., chiffonner, gâter, user.

friperie, subst. fém., trafic de vieux habits, de vieux meubles.—Lieux où logent ceux qui font ce commerce.

fripier, subst. mas., au fém., **fripière**, celui, celle qui vend et achète de vieux habits.

fripon, subst. mas., au fém., **friponne**, escroc qui dérobe secrètement; fourbe qui tâche de tromper ceux qui ont affaire à lui. — Adj. : un air *fripon*, un œil *fripon*, une mine *friponne*, un air coquet, un œil éveillé, une toilette galante.

friponner, v. act., escroquer, attraper quelque chose par fourberie : il a *friponné* cette montre, cette propriété : *friponner* au jeu.

friponnerie, subst. fém., action, tour de fripon : faire une *friponnerie*.

frire, v. act.—Prov. : il n'y a rien à *frire* dans cette maison, il n'y a rien à gagner.

frise, subst. fém., sorte de toile. — Toile forte de la province de *Frise*. — En architecture, partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche.

friser, v. act., créper, boucler, en parlant des cheveux.—Fig., le vent *frise* l'eau, en agite doucement la surface; ne faire que toucher superficiellement : la balle lui a *frisé* le visage. — Prov. : *friser* la corde, manquer d'être pendu.

friseur, adj. mas., au fém., **friseuse**, celui ou celle qui frise les cheveux. On dit plus souvent coiffeur, coiffeuse.

frisotter, v. act., friser souvent ou friser menu.—*se* **frisotter**, v. pron. : il prend beaucoup de temps à se *frisotter*.

frisson, subst mas., tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. — Fig., émotion causée par la peur.

frissonnement, subst. mas., sorte de léger frisson.

frissonner, v. neut., se hérisser, avoir peur, avoir le frisson.—Au fig., être ému par quelque passion.

frisure, subst. fém., façon de friser.—L'état de ce qui est frisé.

fritot, subst. mas., mets composé de morceaux de volaille qu'on a fait frire.

friture, subst. fém., action et manière de frire.—Beurre ou huile qui a servi à frire et qu'on a gardé pour le même usage. — Poisson frit.

frivole, adj. des deux genres, vain, léger, qui n'a pas de solidité. Les choses sont *frivoles* quand elles n'ont pas nécessairement rapport au bonheur et à la perfection de notre être. Les hommes sont *frivoles* quand ils s'occupent sérieusement d'objets *frivoles*.

frivolité, subst. fém., caractère de ce qui est frivole.

froc, subst. mas., la partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et les épaules.

FROID, subst. mas., qualité opposée au chaud. —Fig., air sérieux et composé, indifférence : il y a du *froid* entre eux, leur amitié est refroidie.

FROID, E, qui participe actuellement à la nature, à la qualité du *froid*.—Fig., sérieux, posé, réservé, qui n'est ému de rien.

FROIDEMENT, adv., dans un état où l'on sent le froid. — Au fig., d'une manière froide, sérieuse et réservée.

FROIDEUR, subst. fém., qualité de ce qui est froid.—Fig., indifférence.

FROISSEMENT, subst. mas., l'action de froisser. —Résultat de cette action.

FROISSER, v. act., meurtrir par une impression violente : sa chute lui a *froissé* toute la cuisse.—Chiffonner : *froisser* du satin à force de le manier.

FRÔLEMENT, subst. mas., action de frôler. — Effet d'une chose qui frôle.

FRÔLER, v. act., toucher légèrement en passant.

FROMAGE, subst. mas., composé de lait caillé qu'on sèche, qu'on sale et qu'on mange. — *Fromage* à la crême, fait avec de la crême.



Un rat dans un fromage de Hollande.

FROMAGERIE, subst. fém., lieu où l'on dessèche, ou dans lequel on fait ou l'on vend des fromages.

FROMAGEUX, adj. mas.; au fém., **FROMAGEUSE**, qui tient du fromage.

FROMENT, subst. mas., nom générique qu'on donne, par excellence, au blé qui nous fournit le pain.

FRONCÉ, E, part. passé de *froncer*, et adj. : robe *froncée*, extrêmement rempliée au haut des manches.

FRONCEMENT, subst. mas., état de ce qui est froncé. — Il se dit particulièrement des sourcils.

FRONCER, v. act., rider : *froncer* le sourcil. — Plisser à petits plis une étoffe, une toile, un ruban.

FRONDE, subst. fém., tissu de cordes dont on se sert pour jeter des pierres.—Sous la minorité de Louis XIV, on appela la *fronde* le parti opposé à la cour ou plutôt au cardinal Mazarin.

FRONDER, v. act., jeter une pierre avec une fronde : *fronder* des pierres; et neutral. : il s'amuse à *fronder*.

FRONDEUR, subst. mas., celui qui jette des pierres avec une fronde.

FRONT, subst. mas., partie du visage depuis la racine des cheveux jusqu'aux sourcils. — Il se prend quelquefois pour tout le visage : on voit, on lit sur son *front*.

FRONTAL, E, adj., qui a rapport ou qui appartient au front : os *frontal*, veine *frontale*. — Au plur. mas., *frontaux*.

FRONTIÈRE, subst. fém., limites, confins qui séparent deux états. — Il est aussi adjectif. Qui est limitrophe, qui est sur les limites d'un autre pays : ville, place, province *frontière*.

FRONTISPICE, subst. mas., face de bâtiment. Il ne se dit que des grands édifices.—Page à la tête d'un livre, qui en contient le titre.

FRONTON, subst. mas., ornement de forme triangulaire.

FROTTAGE, subst. mas., action, travail de celui qui frotte.

FROTTEMENT, subst. mas., résistance qu'un corps éprouve à glisser sur un autre.

FROTTER, v. act., toucher à quelque chose, en passant plusieurs fois la main par-dessus.— Oindre, enduire : on lui *frotta* la jambe avec de l'huile.

FROTTEUR, subst. mas.; au fém., **FROTTEUSE**, celui, celle qui frotte les carreaux ou le parquet d'une chambre.

FRUCTIDOR, subst. mas., troisième mois d'été de l'année républicaine. Il commençait le 18 août, et finissait le 16 septembre.

FRUCTIFIER, v. neut., rapporter du fruit.

FRUCTUEUSEMENT, adv., utilement, avec fruit, avec progrès.

FRUCTUEUX, adj. mas.; au fém., **FRUCTUEUSE**, qui produit du fruit : rameaux *fructueux*.—Au fig., utile, profitable, lucratif.

FRUGAL, E, adj., qui a de la frugalité. — Repas *frugal*, table *frugale*, repas, table où l'on ne sert que des mets simples et communs.

FRUGALEMENT, adv., avec frugalité.

FRUGALITÉ, subst. fém., sobriété, tempérance; vertu qui consiste à se contenter de peu pour sa nourriture.

FRUIT, subst. mas., production des arbres et des plantes : les *fruits* de la terre; les *fruits* de la saison.



Singe qui mange des fruits.

FRUITAGE, subst. mas., toute sorte de fruits.

FRUITERIE, subst. fém., lieu où l'on garde le fruit.

FRUITIER, subst. mas. ; au fém., **FRUITIÈRE**, celui, celle qui vend toute sorte de fruits. — Jardin fruitier. — Lieu où l'on conserve le fruit.

FRUSTRER, v. act., priver quelqu'un de ce qui lui est dû, de ce à quoi il s'attend : *frustrer* ses créanciers, ses héritiers.

FUGITIF, adj. mas. ; au fém., **FUGITIVE**, qui fuit, qui est en fuite.—En littérature, pièce *fugitive*, ouvrage qui, par sa petitesse, se perd aisément. — Il est aussi subst.: un *fugitif*, une *fugitive*.

FUGUE, subst. fém., t. de musique. — Faire une *fugue*, se dit figurément de quelqu'un qui s'est esquivé sans prévenir personne.

FUIR, v. neut., prendre la fuite; courir pour se sauver d'un péril. — Le temps fuit, passe vite. — Ce pot fuit, le liquide qu'il contient coule par une fêlure.

FUITE, subst. fém., action de fuir : prendre la *fuite* : être ou mettre en *fuite*, fuir ou faire fuir.

FULMINANT, E, adj., qui fulmine, qui éclate avec bruit. — Fig., il se dit de tout ce qui dénote de la colère : cet homme est toujours *fulminant*.

FULMINER, v. act., s'emporter, invectiver avec menaces. Il se dit de l'explosion causée par le feu.

FUMANT, E, adj., qui fume.—Fig. : il est tout *fumant* de colère, il est dans un grand emportement de colère.

FUMÉE, subst. fém., vapeur plus ou moins épaisse qui sort des choses brûlées ou extrêmement échauffées par le feu.

FUMER, v. neut., jeter de la fumée.—Exhaler des vapeurs. — On dit qu'une cheminée, qu'une chambre fume, lorsque la fumée, au lieu de sortir par le tuyau, se rabat et entre dans la chambre.

FUMERON, subst. mas., morceau de charbon de bois qui jette encore de la fumée.

FUMET, subst. mas., certaine petite fumée qui sort du vin, d'une perdrix, et qui flatte soit l'odorat, soit le goût.

FUMEUR, subst. mas., celui qui prend du tabac en fumée.



Un Turc qui fume.

FUMEUX, adj. mas. ; au fém., **FUMEUSE**, qui envoie des vapeurs à la tête : vin *fumeux*, liqueur *fumeuse*.

FUMIER, subst. mas., paille mêlée avec de la fiente, dont on se sert pour amender les terres. — Prov. : mourir sur un *fumier*, mourir misérable, après avoir perdu tout son bien.

FUMIFUGE, subst. mas., sorte d'appareil pour chasser la fumée, qui se partique aux cheminées pour les empêcher de fumer.

FUMIGATION, subst. fém., action de brûler quelque aromate pour en répandre la fumée.

FUMISTE, subst. mas., ouvrier dont la pro-

fession est d'empêcher que les cheminées ne fument.

FUMIVORE, adj. des deux genres, qui absorbe la fumée.— Subst. mas., appareil concave au-dessus d'une lumière, pour que la fumée s'y perde.

FUNAMBULE, subst. des deux genres, celui, celle qui danse sur la corde.

FUNÈBRE, adj. des deux genres, qui regarde les funérailles.

FUNÉRAILLES, subst. fém. plur., obsèques et cérémonies qui se font aux enterrements.

FUNÉRAIRE, adj. des deux genres, qui regarde les funérailles.

FUNESTE, adj. des deux genres, malheureux, sinistre.

FUNESTEMENT, adv., d'une manière funeste.

FURET, subst. mas., petit animal dont on se sert pour chasser aux lapins, et qui va les chercher dans leur terrier. — Au fig., homme curieux et qui s'enquiert de tout.

FURETÉ, part. passé de *fureter*.

FURETER, v. neut., chasser avec un furet. — Au fig., chercher partout avec soin. — On dit, activ. : *fureter* des nouvelles.

FURETEUR, subst. mas., celui qui furette partout, qui se rend ennuyeux à force de curiosité. — Celui qui chasse aux lapins avec un furet.

FUREUR, subst. fém., violent transport de colère. — La colère de Dieu. — En parlant des choses inanimées, violente agitation : la *fureur* de la mer, des vents.

FURIBOND, E, adj., furieux, sujet à de grands emportements de colère.

FURIE, subst. fém., emportement de colère. — Ardeur impétueuse de courage : les Français vont au combat avec *furie*. — Il se dit des animaux et de certaines choses inanimées : la *furie* du lion, de la tempête, de la mer. — Myth., divinité infernale qui tourmentait les méchants. On en compte ordinairement trois : Tisiphone, Alecton, Mégère.

FURIEUX, adj. mas.; au fém., **FURIEUSE**, qui est en furie. En ce sens, il est aussi substantif : c'est un *furieux*, une *furieuse*.

FURTIF, adj. mas.; au fém., **FURTIVE**, qui se fait à la dérobée, en cachette.

FURTIVEMENT, adv., d'une manière furtive, à la dérobée.

FUSEAU, subst. mas., instrument qu'on tourne en filant et autour duquel s'entortille le fil de la quenouille.

FUSÉE, subst. fém., la quantité de fil filé ou dévidé sur un fuseau, qui n'en peut contenir davantage. — Pièce d'artifice faite avec du carton rempli de poudre à canon.

FUSER, v. neut., se répandre. Il se dit principalement des sels.

FUSIBLE, adj. des deux genres, qui peut se fondre.

FUSIL, subst. mas., petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. — Morceau de fer ou d'acier pour aiguiser les couteaux. — Pièce d'acier qui couvre le bassinet de certaines armes à feu.— *Fusil* de munition, *fusil* qui sert d'arme à l'infanterie.



Chasseur qui pose mal son fusil.

FUSILIER, subst. mas., soldat fantassin, qui a pour armes le fusil et la baïonnette.

FUSILLADE, subst. fém., plusieurs coups de fusil tirés à la fois.

FUSILLÉ, E, part. pass. de *fusiller*.

FUSILLER, v. act., tuer à coups de fusil. — *se* **FUSILLER**, v. pron., se tirer des coups de fusil.

FUSION, subst. fém., fonte, liquéfaction : la *fusion* des métaux.

FUSTIGATION, subst. fém., action de fustiger.

FUSTIGÉ, E, part. pass. de *fustiger*.

FUSTIGER, v. act., battre à coups de fouet.

FÛT, subst. mas., bois sur lequel est monté le canon d'un fusil ou d'une autre arme à feu.

FUTAIE, subst. fém., bois qu'on a laissé croître au-delà de quarante ans.

FUTAILLE, subst. fém., vaisseau de bois à mettre du vin ou d'autres liqueurs.

FUTAINE, subst. fém., sorte d'étoffe de co

ton faite en forme de toile : *futaine* à grain d'orge.

FUTÉ, E, adj., fin, rusé, adroit.

FUTILE, adj. des deux genres, frivole, qui n'est d'aucune importance. — Paroles *futiles*, discours *futiles*, vides de sens, de raison, d'idées.

FUTILITÉ, subst. fém., caractère de ce qui est frivole.

FUTUR, subst. mas., qui est à venir.

FUTUR, E, adj., qui est à venir, qui sera : les siècles *futurs*. — Les *futurs* époux ou conjoints, ceux entre lesquels il y a promesse de mariage. On dit aussi subst., dans ce sens : le *futur*, la *future*.

FUYANT, E, adj., qui fuit, qui paraît s'enfoncer dans le tableau. — On dit aussi subst. : le *fuyant* d'un corps.

FUYARD, subst. mas., soldat qui s'enfuit du combat.

FUYARD, E, subst. et adj., qui fuit : un animal *fuyard* ; les troupes *fuyardes*.



G, septième lettre de l'alphabet et la cinquième des consonnes. Il est subst. mas. : un grand *G*.

GABARER, v. neut., faire aller un petit canot avec un seul aviron sur la poupe, et à force de bras.

GABARIER, subst. mas., conducteur d'une gabare.

GABARIER, v. act., travailler des pièces de charpente pour la construction des vaisseaux, sur des gabares.

GABELLE, subst. fém., imposition sur le sel.— Lieu où se vendait le sel par minots.

GABELOUX, subst. mas., railleur insolent. — Commis de barrière. Cette expression est populaire, et n'est employée que comme terme de dénigrement et injure.

GABIER, subst. mas., matelot qui est sur la hune, et qui est chargé spécialement de visiter et d'entretenir le gréement.

GÂCHE, subst. fém., chez les serruriers, toute pièce de fer qui sert en général à fixer une chose contre une autre.

GÂCHER, v. act., détremper, délayer, en parlant du plâtre, du mortier. — Il signifie aussi plus ordinairement au fig., faire un ouvrage grossièrement, sans goût, le gâter.

GÂCHEUX, adj. mas.; au fém., GÂCHEUSE, bourbeux : chemin *gâcheux*.

GÂCHIS, subst. mas., ordure, saleté causée par l'eau. — Il se dit fig. de quelque affaire désagréable causée par des caquets : nous voilà dans un beau *gâchis*.

GADOUE, subst. fém., matière fécale qu'on tire d'une fosse d'aisances.

GAGE, subst. mas., ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette : prêter sur *gages*, à usure.—Assurance, preuve : *gage* de fidélité.

GAGER, v. act., faire une gageure, parier : je *gagerais* vingt pistoles que.... — Donner des *gages* à un domestique.

GAGEURE, subst. fém., promesse que les personnes qui gagent se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent. — La chose gagée. — Fig. : soutenir la *gageure*, persévérer dans une entreprise. — Prov. : *gager* sa tête à couper.

GAGISTE, subst. des deux genres, celui qui est gagé pour rendre certains services, même sans être domestique : *gagiste* de théâtre.

GAGNABLE, adj. et subst. des deux genres, qu'on peut gagner : ce jeu est très-*gagnable* : la partie n'est pas *gagnable*.

GAGNANT, E, subst., celui, celle qui gagne à un jeu ou à une loterie : un des *gagnants*; c'est elle qui est la *gagnante*. — Il est aussi adj. : billet *gagnant*.

GAGNE-PAIN, subst. mas., ce qui fait gagner la vie à quelqu'un.

GAGNE-PETIT, subst. mas., rémouleur qui aiguise, qui émout dans les rues, des couteaux, des haches.



Gagne-petit.

GAGNER, v. act., faire quelque gain, faire quelque profit : cet ouvrier *gagne* dix francs par jour; il a *gagné* vingt mille francs dans cette affaire.

GAGNEUR, subst. mas.; au fém., GAGNEUSE, celui, celle qui gagne ou qui a l'habitude de gagner souvent.

GAI, E, adj., en parlant des personnes et de ce qui y a rapport, joyeux : homme *gai*; mine, humeur *gaie*.

GAIEMENT, adv., d'une manière gaie, avec gaieté : vivre *gaiement*. — De bon cœur : faire *gaiement* quelque chose.

GAIETÉ, subst. fém., joie, belle humeur.— Parole ou action folâtre des jeunes gens : ce sont de petites *gaietés*. Il n'a de pluriel que dans cette acception.

GAILLARD, E, subst. : c'est un *gaillard*, une *gaillarde*. Il se dit en mauvaise part d'une femme trop libre.

GAILLARD, E, adj.; en parlant des personnes, gai avec démonstration, joyeux, dispos, éveillé.

GAIN, subst. mas., profit : vivre de son *gain*. Se retirer sur son *gain*, quitter le jeu dans le temps que l'on gagne.

GAÎNE, subst. fém., étui de couteau.

GAÎNERIE, subst. fém., toutes sortes d'ouvrages faits de chagrin, de maroquin, etc.

GAÎNIER, subst. mas., ouvrier qui fait des gaînes.

GALANTERIE, subst. fém., agrément, politesse dans l'esprit et dans les manières.

GALANTINE, subst. fém., sorte de mets fait avec de la chair de dindon désossée et lardée, ou avec de la chair de veau qu'on assaisonne de fines herbes et d'autres ingrédients.

GALBANUM ou **GALBANON**, subst. mas., espèce de gomme qui a une vertu résolutive.—Prov. : donner du *galbanum*, tromper par de fausses promesses.

GALBE, subst. mas., bonne grâce.

GALE, subst. fém., éruption de petites pustules ou vésicules transparentes à leur sommet, parsemées sur la peau, qui se développent principalement au pli des articulations, et qui sont toujours accompagnées d'une grande démangeaison.

GALÈRE, subst. fém., bâtiment de mer, long et de bas bord.—Par extension, bâtiments où les condamnés sont mis à la chaîne et employés aux travaux publics : *galères* de terre.

GALERIE, subst. fém., pièce d'un bâtiment beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert : la grande *galerie* du château.

GALÉRIEN, subst. mas., forçat, celui qui est condamné aux galères.—Prov. : souffrir comme un *galérien*, être fort contraint et avoir beaucoup à souffrir dans son état.

GALETTE, subst. fém., pâte étendue en forme de gâteau, sur laquelle on met du beurre et du sel.

GALEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **GALEUSE**, qui a la gale.—Prov. et fig. : il ne faut qu'une brebis *galeuse* pour gâter tout son troupeau; un méchant est capable de gâter tous ceux qu'il hante.

GALIMATHIAS, subst. mas., mélange confus de paroles et d'idées incohérentes, que l'on ne saurait entendre, quoiqu'elles semblent dire quelque chose.

GALIOTE, subst. fém., espèce de petite galère. —Sur les rivières, long bateau couvert, dont on se sert pour voyager.

GALLE, subst. fém., tubérosité qui se forme sur différentes parties des plantes, due à l'extravasation du suc nutritif végétal, par suite de la piqûre de certains insectes.

GALLICAN, E, subst. et adj., qui concerne l'église de France : le rit *gallican*; les libertés de l'église *gallicane*.

GALLICISME, subst. mas., construction particulière à la langue française : il vient de mourir, il va venir, sont des *gallicismes*.

GALOCHE, subst. fém., sorte de chaussure : une paire de *galoches*.

GALOCHIER, subst. mas., ouvrier qui fait les galoches.

GALON, subst. mas., tissu de soie, de fleuret, d'or, d'argent, etc., en forme de ruban, mais qui a plus de corps.—On dit prov. : quand on prend du *galon*, on n'en saurait trop prendre, pour exprimer qu'on ne saurait trop profiter d'une chose avantageuse, se procurer une chose utile ou agréable.

GALONNER, v. act., orner ou border de galons.—Il se dit surtout adj. au participe, soit des habits, soit des personnes : habit *galonné*, homme tout *galonné*.

GALOP, subst. mas., allure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, et levant presque en même temps les jambes de devant, et ensuite celles de derrière.—Sorte de danse hongroise à deux temps et d'un mouvement vif, fort à la mode depuis quelque temps. — Air sur lequel on danse le *galop* : jouer, composer un *galop*.—Courir le *galop*, aller trop vite : vous courez le galop en lisant, je ne peux pas vous suivre.

GALOPADE, subst. fém., action de galoper. — Espace qu'on parcourt en galopant. — Danse moderne.

GALOPER, v. neut., aller le galop. Il se dit du cheval et du cavalier.—Fig. et fam., courir de côté et d'autre : j'ai *galopé* tout le jour.—Le temps *galope*, coule avec rapidité. — T. de danse : danser la galopade. — On dit fam. : la peur le *galope*, la fièvre le *galope*, il est saisi d'une grande peur, il a un violent accès de fièvre.



Sur un cheval qui galope.

GALOPIN, subst. mas., petit marmiton, petit

garçon qu'on fait galoper, qu'on envoie çà et là pour différentes choses. — Par extension et par mépris, homme de néant. — Jeune garçon espiègle et souvent méchant.

GALOUBET, subst. mas., espèce de flûte qui n'a que trois trous, lesquels rendent cependant jusqu'à une dix-septième, parce qu'on ne les bouche souvent qu'à moitié.—On s'en sert pour accompagner le tambourin, ce qui l'a fait nommer aussi flûte du tambourin.

GALUCHAT, subst. mas., peau de chien de mer, usée, polie et colorée, dont on revêt les boîtes et les gaînes. On en distingue deux espèces, le *galuchat* à petits grains, et le *galuchat* à gros grains.

GALVANIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport au galvanisme : fluide *galvanique*.

GALVANISME, subst. mas., propriété qu'ont des substances animales d'éprouver, dans certaines positions, une irritation qui se manifeste par des mouvements très-sensibles.

GAMBADE, subst. fém., espèce de saut sans art et sans cadence. — Fig. et fam., mauvaise défaite, mauvaise plaisanterie substituée à une réponse sérieuse qu'on ne trouve pas.—Prov. : payer en monnaie de singe, en *gambades*, alléguer de mauvaises défaites ; dire des plaisanteries pour ne pas payer.

GAMELLE, subst. fém., écuelle de bois ou de fer-blanc fort grande, où l'on met la portion d'un certain nombre de soldats ou de matelots. Etre ou manger à la *gamelle*, être à l'ordinaire des soldats et des matelots.

GAMIN, subst. mas., dans les verreries, petit garçon employé à diverses fonctions subalternes.—T. pop., jeune garçon qui passe son temps à jouer ou à polissonner dans les rues.—Il se dit spécialement de l'enfant du peuple de Paris : le *gamin* de Paris.—On dit par ext., en t. de mépris et dans le langage familier, en parlant d'un jeune homme de mauvais ton et décontenancé : c'est un *gamin*, c'est un grand *gamin*. — On dit aussi faire le *gamin*, agir comme un *gamin*.



Gamin.

GAMINER, v. neut., faire le gamin.

GAMME, subst. fém., table ou échelle des notes de musique disposée selon l'ordre naturel des tons.—Prov. et fig. : chanter à quelqu'un sa *gamme*, le quereller.—Changer de *gamme*, de conduite, de façon d'agir. — Mettre quelqu'un hors de *gamme*, le déconcerter, le réduire à ne savoir plus quoi répondre.

GANACHE, subst. fém., la mâchoire inférieure du cheval, du mouton. On dit qu'un cheval est chargé de *ganache*, qu'il a la *ganache* lourde, pesante, quand il a l'os de la mâchoire inférieure fort gros et revêtu de beaucoup de chair. —Fig. et fam. : cet homme est chargé de *ganache*, est une *ganache*, a l'esprit pesant.

GANGLION, subst. mas., sorte de tumeur inégale, ronde ou oblongue, dure, indolente, et qui ne cause aucun changement de couleur à la peau.

GANGRÈNE, subst. fém., mortification de quelque partie du corps, qui se communique aisément aux parties voisines.—Au fig., désordre contagieux, qui se répand et se communique. —Maladie des arbres.

GANGRÉNÉ, E, part. pass. de *gangréner* et adj.; où la gangrène s'est mise.—On dit fig., d'un méchant homme, qu'il a la conscience *gangrénée*.

GANGRÉNER (*se*), v. pron., se corrompre de manière que la gangrène se forme : cette jambe va se *gangréner*.

GANGRÉNEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **GANGRÉNEUSE**, qui est de la nature de la gangrène : sang *gangréneux*, disposition *gangréneuse*.

GANT, subst. mas., ce qui sert à couvrir la main et chaque doigt, étant fait sur la forme de la main.

GANTELET, subst. mas., gant couvert de lames de fer, faisant partie de l'armure d'un homme armé de pied en cap. — Morceau de cuir dont plusieurs artisans se couvrent la paume de la main ou le poignet.



Parmi ces divers objets, on remarque un gantelet.

GANTER, v. act., mettre les gants à quelqu'un. — Neut. : ces gants *gantent* fort bien, sont justes à la main.

GANTERIE, subst. fém., marchandise, magasin de gants. — Métier de celui qui fait et vend des gants.

gantier, subst. mas. ; au fém. , **gantière**, celui, celle qui fait et vend des gants.

garance, subst. fém., plante vivace, dont l'herbe sert de fourrage aux bestiaux, et dont la racine fournit une teinture rouge.—*Garance* se dit aussi de la couleur rouge qu'on tire de cette plante.

garancer, v act., teindre en garance, *garancer* une étoffe, de la laine.

garancière, subst. fém., champ semé de garance.

garant, e, subst., caution qui répond du fait d'autrui ou de son propre fait. En parlant des traités entre les puissances, on dit *garante* au féminin : l'impératrice s'est rendue *garante* du traité. Hors de là, on dit d'une femme comme d'un homme, qu'elle est *garant*, etc. — Se porter *garant* de quelqu'un, en répondre.

garantie, subst. fém.: obligation de *garantie* ; il ne se dit guère qu'en matière de procès, d'affaires et de négociation : vendre avec ou sans *garantie*.

garantir, v. act., se rendre garant, répondre d'une chose, même en s'obligeant de dédommager.—Rendre sûr, certain, indubitable : cette action me *garantit* sa fidélité; le contrôle *garantit* le titre des objets d'or et d'argent.

garçon, subst. mas., enfant mâle : il a de son premier mariage deux *garçons* et une fille ; sa femme vient d'accoucher d'un gros *garçon*. — On le dit fam. d'un jeune homme, même d'un homme : c'est un excellent *garçon*. — Les *garçons* de la noce, de la fête, les jeunes garçons qui sont chargés de faire les honneurs de la noce.—Célibataire, qui n'est point marié : c'est un vieux *garçon*; mener une vie de *garçon*, la vie d'un homme qui n'est assujéti à aucun devoir.—Celui qui sert dans un restaurant ou un café : appelez le *garçon*.—Chez les marchands: *garçons* de boutique, de magasin. — Parmi les ouvriers, celui qui travaille chez un maître : *garçon* tailleur, perruquier, etc.—Dans les administrations : *garçons* de bureau, hommes chargés de tenir les bureaux propres, et de faire les commissions. — *Garçon* de caisse, celui qui va en recette.—*Garçon* de bord, jeune homme qui se loue pour aider à la pêche.



Le jeune garçon est enfant de chœur.

garde, subst. fém., guet; action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être pas surpris. — A la *garde* ! exclamation dont on se sert pour appeler la *garde*, dans un moment de danger.

garde, subst. mas., homme armé destiné à faire la *garde* auprès de quelqu'un : un *garde* du corps, un *garde*-national.

garde-champêtre, subst. fém., celui qui garde les champs.

garde-chasse, subst. mas., celui qui a la garde du gibier dans l'étendue d'une terre.

garde des sceaux, subst. mas., grand officier chargé de la *garde des sceaux* de l'état.—Chef, ministre de la justice en France.

garde du commerce, subst. mas., à Paris et dans la banlieue, officier qui a le droit exclusif de mettre à exécution la contrainte par corps.

garde du corps, subst. mas., qui garde la personne.

garde-feu, subst. mas., grille de fer qu'on place autour du feu.

garde-forestier, subst. mas., préposé à la garde d'une forêt. — Au plur., des *gardes-forestiers*.

garde-fou, subst. mas., appuis ou espèces de balustrades des deux côtés d'un pont, pour empêcher qu'on ne tombe.

garde française, subst. fém., régiment de la garde du roi de France avant la révolution. On appelait un soldat de ce régiment, un *garde-française*.

garde impériale, subst. fém., troupes d'élite créées par l'empereur Napoléon pour sa garde, et recrutées par des choix dans toute l'armée : la *garde* meurt, elle ne se rend pas.

garde-magasin, subst. mas., officier commis pour garder les magasins. — Marchandises qui ne se vendent pas. — Au plur., des *garde-magasin* ou *magasins*, suivant le cas.

garde-main, subst. mas., t. de broderie, papier que les brodeurs placent sous leur main durant le travail pour préserver l'étoffe. — Au plur., des *garde-main*.

garde-malade, subst. des deux genres, celui ou celle qui a soin d'un malade.— Au plur., des *garde-malade*.

garde-manche, subst. mas., fausse manche de toile pour garantir celles de l'habit. — Au plur., des *garde-manches*.

garde-manger, subst. mas., lieu pour garder de la viande ou d'autres choses servant à la nourriture.

garde-marine, subst. mas., garde de l'amiral.—Au pl., des *gardes-marine*.

garde-meuble, subst. mas., lieu où l'on garde des meubles; ce qu'il contient. — Au plur., des *garde-meubles*.

garde municipale, subst. fém., corps armé qui, depuis 1830, a remplacé à Paris seulement celui de la gendarmerie.

GARDE NATIONALE, subst. fém., corps de citoyens armés, chargés de la garde des villes et des campagnes, et particulièrement du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.



Soldats de la garde nationale au corps-de-garde.

GARDER, v. act., avoir sous sa garde, conserver : dans les chaleurs, on ne peut *garder* la viande. — Retenir, ne point se dessaisir : on m'a envoyé trois perdrix et deux lièvres; je vous donne les perdrix et je *garde* les lièvres.

GARDE-ROBE, subst. fém., chambre destinée à renfermer des habits, le linge, etc. — Lieu où l'on met la chaise percée.

GARDE ROYALE, subst. fém., troupe d'élite formant la garde du roi.

GARDEUR, subst. mas.; au fém., **GARDEUSE**, celui, celle qui garde : *gardeur* de cochons, *gardeuse* de vaches.

GARDE-VUE, subst. mas., visière garnie de taffetas ou de papier, qu'on se met devant les yeux, ou qu'on place sur une lampe pour garantir la vue de l'éclat de la lumière.

GARDIEN, subst. mas.; au fém., **GARDIENNE**, celui ou celle qui garde, qui a en dépôt.—Il est aussi adj., qui protége : ange *gardien*.

GARE, impératif du verbe se *garer*; il se dit par manière d'interjection, pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi : *gare!* crier *gare*; *gare* la bombe!

GARE, subst. fém., lieu préparé sur les rivières ou canaux pour mettre les bateaux en sûreté.

GARENNE, subst. fém., lieu, bois peuplé de lapins. — Sorte de petit endroit où l'on a mis des lapins.

GARER, v. act.: *garer* un bateau, l'amarrer, l'attacher dans une gare. — *se* **GARER**, v. pron., se préserver, se défendre de quelqu'un ou de quelque chose.

GARGARISER, v. act., laver la bouche avec de l'eau ou toute autre liqueur, en la repoussant pour ne pas l'avaler.

GARGARISME, subst. mas., remède avec lequel on se gargarise.

GARGOTAGE, subst. mas., repas malpropre : viandes mal apprêtées.

GARGOTE, subst. fém., petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. — Par extension et par mépris, tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTER, v. neut., boire et manger malproprement : ils sont là à *gargoter*.

GARGOTIER, subst. mas.; au fém., **GARGOTIÈRE**, celui, celle qui tient une gargote. — Mauvais cuisinier : c'est un vrai *gargotier*.

GARGOUILLE, subst. fém., canal par où l'eau s'écoule, égout.—Gouttière de pierre.

GARGOUILLEMENT, subst. mas., bruit de l'eau dans la gorge, l'estomac et les entrailles.

GARGOUILLIS, subst. mas., bruit de l'eau qui tombe d'une gargouille.

gargousse, subst. fém., charge de poudre pour un canon, enveloppée de gros carton.

garnement, subst. mas., vaurien. Il se dit communément avec quelque épithète : c'est un franc *garnement*, un mauvais *garnement*.

garni, e, part. passé de *garnir*, et adj., rempli; fourni des meubles nécessaires : une chambre *garnie*, ou même subst. au mas. : un *garni*.—Hôtel *garni*, maison *garnie*, établissement public où les voyageurs, les étrangers, trouvent des chambres *garnies* à louer.

garnir, v. act., pourvoir de tout ce qui est nécessaire.—Assortir, meubler, ajuster, ajouter un ornement, un accessoire : *garnir* une robe de dentelles, un portrait de diamants, une chambre de tableaux.

garnisaire, subst. mas., homme mis en garnison chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer.

garnison, subst. fém., nombre de soldats mis dans une place pour la défendre, etc. — Lieu où l'on va en *garnison*.

garniture, subst. fém., ce qui est mis pour garnir, pour compléter ou pour orner quelque chose. — *Garniture* de dentelles, de boutons.



Garniture

garrotter, v. act., lier, attacher fortement. —Fig., lier quelqu'un par des actes qui l'empêchent de manquer à ses engagements, de dissiper son bien.

gascon, subst. et adj. mas.; au fém., **gasconne**, qui est de la Gascogne.— Prov., fanfaron, hâbleur.

gasconisme, subst. mas., façon de parler *gasconne*.

gasconnade, subst. fém., fanfaronnade, vanterie outrée.

gasconner, v. neut., dire une gasconnade — Il signifie aussi parler avec la prononciation gasconne.

gaspillage, subst. mas., action de gaspiller: chose *gaspillée*. — Quel *gaspillage!* il y a du *gaspillage* dans cette maison.

gaspiller, v. act., dissiper son bien par des dépenses inutiles.— *Gaspiller* des hardes, *gaspiller* du linge, du fruit, les laisser gâter faute de soin.

gaspilleur, subst. mas.; au fém., **gaspilleuse**, celui, celle qui gaspille.

gastrique, adj. des deux genres, t. d'anat.; on appelle artères *gastriques*, les artères de l'estomac.

gastrite, subst. fém., inflammation de l'estomac.

gastrologie, subst. fém., traité, livre, discours sur la cuisine.

gastronome, subst. mas., celui qui est habile dans l'art de faire bonne chère, qui aime les bons morceaux et les connaît.

gastronomie, subst. fém., art de faire bonne chère.

gâteau, subst. mas., espèce de pâtisserie ordinairement plate et ronde, faite avec de la farine et des œufs.—Prov. et fig : avoir part au *gâteau*, partager le *gâteau*, avoir part à quelque affaire utile.



Quel magnifique gâteau !

gâter, v. act., endommager, mettre en mauvais état : la pluie a *gâté* les chemins; cet homme *gâte* tout ce qu'il touche.

gauche, subst. fém ; le côté *gauche* : il prit la *gauche*.—La main *gauche*.—Dans les assemblées délibérantes, on le dit collect. des membres qui siégent à *gauche* : la *gauche* a voté avec la droite contre le projet de loi.

gauche, adj. des deux genres, qui est opposé à *droit* : le côté *gauche*, le pied *gauche*, la main *gauche*.

gauchement, adv., d'une manière gauche, maladroite.

gaucher, adj. et subst. mas.; au fém., **gauchère**, qui se sert de la main gauche plutôt que de la droite.—Subst., c'est un *gaucher*.

GAUCHERIE, subst. fém., action d'un homme gauche; surtout au figuré.—Maladresse.

GAUDE, subst. fém., espèce de bouillie que l'on fait avec la farine de maïs ou blé de Turquie. On ne l'emploie guère dans ce sens qu'au pluriel : faire des *gaudes*, aimer les *gaudes*.

GAUFRE, subst. fém., pièce de pâtisserie fort mince, cuite entre deux fers.

GAUFRER, v. act., imprimer diverses figures sur une étoffe, avec des fers à *gaufrer*.

GAUFREUR, subst. mas.; au fém., **GAUFREUSE**, celui, celle qui gaufre et façonne les étoffes avec des fers propres à cet effet.

GAUFRIER, subst. mas., instrument de fer qui sert à faire cuire des gaufres.

GAULE, subst. fém., grande perche.

GAULER, v. act., battre des arbres avec une gaule pour en faire tomber le fruit : *gauler* des noix, des châtaignes.

GAULOIS, E, adj. et subst., qui est de la Gaule ou des Gaules. — Prov. : c'est un bon *Gaulois*, un vrai *Gaulois*, un homme franc et sincère.— On dit d'un vieux mot, d'une vieille locution : c'est du *gaulois*.

GAVOTE, subst. fém., espèce de danse gaie.

GAZ, subst. mas., fluide aériforme, compressible.— *Gaz* se dit absolument du *gaz* hydrogène carboné que l'on emploie pour l'éclairage.

GAZE, subst. fém., tissu délicat, fin, transparent, fabriqué à petits jours avec de la soie.

GAZELLE, subst. fém., sorte de bête fauve.

GAZER, v. act., couvrir avec une gaze.

GAZETIER, subst. mas., celui qui fait, ou publie, ou vend une gazette.

GAZETIN, subst. mas., petite gazette.

GAZETTE, subst. fém., relation des affaires publiques.—Feuille périodique que l'on publie tous les jours, ou seulement certains jours de la semaine : *gazette* politique, *gazette* littéraire.



Bonne femme qui lit la *Gazette*.

GAZEUX, adj. mas.; au fém., **GAZEUSE**, qui est de la nature du gaz, qui en a les propriétés : substance *gazeuse*.

GAZIER, subst. mas., ouvrier en gaze.

GAZOMÈTRE, subst. mas., instrument pour mesurer la quantité de gaz employée pendant une opération.

GAZOMÉTRIE, subst. fém., partie de la chimie qui traite de la mesure des gaz.

GAZOMÉTRIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la gazométrie.

GAZON, subst. mas., terre couverte d'herbe courte et menue.

GAZONNER, v. act. garnir de gazons.

GAZONNEUX, adj. mas.; au fém., **GAZONNEUSE**, qui forme gazon.

GAZOUILLARD, E, adj. et subst., qui chante, qui gazouille comme un oiseau. Il est familier et s'emploie dans un sens de mépris ou d'ironie.

GAZOUILLEMENT, subst. mas., ramage confus des oiseaux.—Bruit, murmure des ruisseaux.

GAZOUILLER, v. neut., faire un petit bruit doux et agréable. Il se dit au propre des oiseaux et des ruisseaux, et au fig., des jeunes enfants qui commencent à parler.

GEAI, subst. mas., sorte d'oiseau d'un plumage bigarré, à qui l'on peut apprendre à parler.

GÉANT, subst. mas.; au fém., **GÉANTE**, celui qui excède de beaucoup la taille ordinaire des hommes.—Au fig. : aller à pas de *géants*, faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit.

GEINDRE, v. neut., se plaindre d'une voix languissante et non articulée; gémir pour peu de chose.

GÉLATINE, subst. fém., substance que l'on obtient sous forme de gelée, par l'action de l'eau bouillante sur les parties molles et solides des animaux, en laissant refroidir la solution : du bouillon de *gélatine*, des tablettes de *gélatine*.

GÉLATINEUX, adj. mas.; au fém., **GÉLATINEUSE**, qui ressemble à une gelée ; qui est de la nature de la gélatine : suc *gélatineux*.

GELÉE, subst. fém., grand froid qui pénètre les corps; acte par lequel l'eau et les liquides aqueux passent de l'état de liquidité à celui de glace.

GELER, v. act., endurcir par le froid, pénétrer par un froid excessif : le froid a *gelé* la rivière, le vin.

GÉMEAUX, subst. mas. plur., l'un des douze signes du zodiaque.

GÉMIR, v. neut., se plaindre de..., soupirer et pleurer : *gémir* sous le joug, sous la tyrannie. — *Gémir* se dit de certains oiseaux dont le cri semble plaintif : la tourterelle *gémit*, la colombe *gémit*.

GÉMISSANT, E, adj., qui gémit : une voix *gémissante*.

GÉMISSEMENT, subst. mas., plainte douloureuse.—Au fig., et surtout en poésie, frémissement : le sourd *gémissement* des arbres.

GÉMONIES, subst. fém., chez les Romains,

lieu où l'on exécutait les criminels, et où l'on exposait leurs corps après l'exécution.

GENCIVE, subst. fém., chair immobile destinée à renfermer et à affermir les dents dans leurs alvéoles.

GENDARME, subst. mas., soldat de la gendarmerie.

GENDARMER (*se*), v. pron., se fâcher, s'irriter, se piquer de quelque chose.

GENDARMERIE, subst. fém., tout le corps des gendarmes.

GENDRE, subst. mas., celui qui a épousé la fille de quelqu'un.

GÊNE, subst. fém., contrainte fâcheuse, état violent où l'on se trouve réduit. Il se dit de ce qui met à l'étroit, mal à l'aise, de ce qui empêche d'agir librement : je suis à la *gêne* dans mes souliers; éprouver de la *gêne* dans la respiration.

GÉNÉALOGIE, subst. fém., suite et dénombrement d'aïeux, ou histoire sommaire des parentés et alliances de quelqu'un, d'une personne ou d'une maison illustre, tant en ligne directe qu'en ligne collatérale : faire, dresser une *généalogie*.—Prov. : il est toujours sur sa *généalogie*, il parle toujours de sa noblesse.

GÉNÉALOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la généalogie : arbre *généalogique*.

GÉNÉALOGISTE, subst. mas., celui qui dresse des généalogies ou qui les fait : c'est un grand *généalogiste*.

GÊNER, v. act., incommoder, contraindre les mouvements du corps, mettre à la gêne : cet habit le *gêne*.—Embarrasser, empêcher le mouvement de quelque chose que ce soit : *gêner* la circulation du sang; *gêner* les mouvements d'une armée.

GÉNÉRAL, subst. mas., celui qui commande une armée en chef.— *Général* de division, celui qui commande une division militaire.



Général.

GÉNÉRAL, E, adj., commun à un grand nombre, universel : le gouvernement des princes n'a pour objet que le bien *général*.—En parlant des personnes, qui a un commandement ou une administration d'une grande étendue : officier, trésorier, receveur-*général*, lieutenant-*général*.

GÉNÉRALE, subst. fém., batterie de tambour pour avertir toutes les troupes de se préparer à marcher : battre la *générale*.

GÉNÉRALEMENT, adv., universellement.—*Généralement* parlant, se dit de ce qui arrive le plus souvent et dont les exceptions sont rares : *généralement* parlant, tous les crimes sont punis.

GÉNÉRALISER, v. act., rendre général. Il s'emploie aussi absolument : vous *généralisez trop*; notre esprit est naturellement porté à *généraliser*.

GÉNÉRALISME, subst. mas., autorité des généraux dans les affaires publiques.

GÉNÉRALISSIME, subst. mas., général qui commande aux autres généraux.

GÉNÉRALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est général : cette proposition est fausse dans sa *généralité*. — Au plur., discours, paroles qui n'ont pas un rapport précis au sujet : il n'y a que des *généralités*.

GÉNÉRATION, subst. fém., postérité d'une personne : jusqu'à la troisième ou quatrième *génération*.

GÉNÉREUSEMENT, adv., d'une manière généreuse : pardonner *généreusement*. — Il signifie aussi courageusement : combattre *généreusement*.

GÉNÉREUX, adj. mas.; au fém., **GÉNÉREUSE**, magnanime : cœur *généreux*, sang *généreux*.—Il se dit des choses qui indiquent une âme *généreuse* : sentiments, procédés, conseils *généreux*; action *généreuse*. — Libéral, qui aime à donner.

GÉNÉROSITÉ, subst. fém., grandeur d'âme, magnanimité.—Libéralité.

GENÊT, subst. mas., arbrisseau qui a les caractères du *genêt* d'Espagne, et dont les branches droites, ligneuses et flexibles servent à faire des balais.

GENÉVRIER, subst. mas., arbrisseau toujours vert qui croît dans les terrains incultes.

GÉNIE, subst. mas., esprit d'une nature très-subtile et très-déliée, que l'on croyait, dans le paganisme, présider à la naissance des hommes : les *génies* des peuples, les *génies* des provinces. — On dit encore aujourd'hui dans ce sens : le *génie* de la France, pour dire l'ange tutélaire de la France; bon *génie*, mauvais *génie*



Génie

genou, subst. mas., la courbure où les os de la cuisse et de la jambe s'emboîtent pour donner de la facilité à marcher : avoir les *genoux* faibles, souples, fermes, flexibles; tenir un enfant sur ses *genoux*; tenir un *genou* en terre; sentir ses *genoux* fléchir.— Demander à *genoux*, en grâce, humblement; à deux *genoux*, très-instamment.

genre, subst. mas., ce qui est commun à diverses espèces : sous le *genre* animal sont compris l'homme et la bête. — Dans le système de Linnée, les classes se divisent en *genres*, et les *genres* en espèces. — Il se prend quelquefois pour espèce : il y a divers *genres* d'animaux.— On dit : le *genre* humain, en parlant de tous les hommes pris ensemble. — Style, manière : le *genre* simple, le *genre* médiocre, le *genre* sublime.

gens, subst. plur., nations : violer le droit des *gens*. — *Gens*, personnes. — *Gens* est masculin quand l'adjectif le suit, et féminin quand il le précède : voilà des *gens* bien sots; ce sont de sottes *gens*. Tous est excepté : tous les *gens* de bien, tous les habiles *gens*, tous les honnêtes *gens*; et toutes les vieilles *gens*, toutes les bonnes *gens*. — Petites *gens*, gens du peuple ou malheureux. — *Gens* de condition, nobles. — *Gens* d'honneur, qui ont du cœur. — Au mas. plur., domestique : dites à mes *gens*. — Ceux qui sont d'un même parti ou d'une même partie : nos *gens* ont été battus, tous nos *gens* sont arrivés.

gentil, adj. mas.; au fém., **gentille**, joli, agréable, gracieux. Il se dit des personnes et des choses qui ont trait à la personne.— Ironiquement : vous faites un *gentil* personnage, un *gentil* métier, un personnage odieux, un métier méprisable.

gentilhomme, subst. mas., noble de race : un pauvre *gentilhomme*; un simple *gentilhomme*; foi de *gentilhomme*; *gentilhomme* de province, de campagne; êtes-vous *gentilhomme?* — Faire le *gentilhomme*, affecter des airs de noblesse, des manières de grand seigneur.

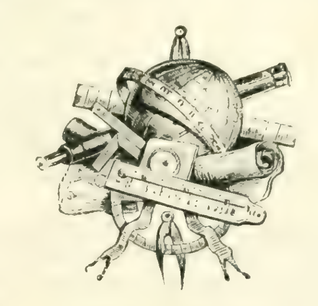
gentillâtre, subst. mas., gentilhomme dont on fait peu de cas.

gentillesse, subst. fém., agrément. — Au plur., petits tours divertissants et agréables. — Jolies bagatelles, petites curiosités.— Faire des *gentillesses*, s'efforcer de plaire par des manières agréables et gentilles : dire des *gentillesses*.

gentiment, adv., joliment; d'une manière gentille, agréable, adroite. Il est familier et ne se dit même ordinairement que par dérision : vous voilà *gentiment* arrangé !

géographe, subst. des deux genres, celui qui sait ou qui enseigne la géographie. — Plus particulièrement, celui qui fait des cartes géographiques.— Adj. : ingénieur *géographe*.

géographie, subst. fém., science qui enseigne la position respective de toutes les parties de la terre; qui a pour objet la description du globe terrestre : on ne peut étudier l'histoire sans la *géographie*. — On dit, dans un sens moins absolu : la *géographie* d'une province, d'un pays, de la France.



Attributs de géographie.

geôle, subst. fém., t. de palais, prison. — Demeure du geôlier.

geôlier, subst. mas.; au fém., **geôlière**, celui, celle qui a la garde d'une prison.

géomètre, subst. mas., celui qui sait la géométrie et qui la réduit en pratique. — Dans un sens plus étendu, mathématicien : Newton était un grand *géomètre*.

géométrie, subst. fém., littéralement, art de mesurer la terre.— Dans un sens plus étendu et plus usité, science qui enseigne à mesurer tout ce qui est mesurable, les lignes, les superficies, les corps solides : la *géométrie* est le fondement des autres parties des mathématiques.

géranium, subst. mas., t. de bot., sorte de plante nommée aussi bec-de-grue.

gerbe, subst. fém., faisceau de blé coupé : lier, entasser, battre des *gerbes*.

gercer, v. act., faire de petites crevasses à la peau, et, par extension, à la terre, aux arbles, etc. : le froid *gerce* les mains, la terre.

gerçure, subst. fém., petite crevasse qui se fait à la peau. — Par extension, fente qui se fait dans le fer, le bois ou la maçonnerie.

gérer, v. act., conduire, administrer, régir. Il ne s'applique qu'aux choses : *gérer* les affaires de...; *gérer* une tutelle.

germain, e, adj.: cousins *germains*, ceux qui sont enfants de deux frères ou de deux sœurs.

germe, subst. mas., la partie de la semence dont se forme la plante.

gésier, subst. mas., partie charnue dans le corps de la plupart des oiseaux qui se nourrissent de grains, et faite en forme de bissac, où descend et se digère ce qu'ils mangent.

geste, subst. mas., mouvement du corps, et principalement de la main et des bras dans la déclamation : avoir le *geste* beau, expressif.

gesticuler, v. neut., faire trop de gestes, en faire mal à propos.

gestion, subst. fém., action de gérer; administration de quelque affaire.

gibecière, subst. fém., autrefois, bourse large et plate que l'on portait à la ceinture. — Aujourd'hui, bourse de cuir ou filet dans lequel

les chasseurs mettent le plomb, la poudre, etc. — Les escamoteurs ont aussi une gibecière qui leur est propre, et de là l'expression de tour de *gibecière*.

GIBELOTTE, subst. fém., t. de cuisine, espèce de fricassée de poulet, de lapin, etc.

GIBERNE, subst. fém., partie de l'équipement d'un homme de guerre, boîte recouverte de cuir dans laquelle sont placés les cartouches et quelques menus objets pour l'entretien des armes.

GIBET, subst. mas., potence où l'on exécutait les criminels condamnés à être pendus.

GIBIER, subst. mas., animaux bons à manger qu'on prend à la chasse.—Ce mot est plus particulièrement affecté aux animaux sauvages qui servent à la nourriture de l'homme.

GIBOULÉE, subst. fém., ondée de pluie soudaine, de peu de durée et quelquefois mêlée de grêle.

GIGANTESQUE, adj. des deux genres, qui tient du géant : taille, figure, forme *gigantesque* ; animaux, arbres, proportions *gigantesques*.—Fig. : conception, projets, entreprises *gigantesques*.

GIGOT, subst. mas., éclanche, cuisse de mouton : manger un *gigot*.



Le gigot figure dans presque tous les repas.

GIGOTTER, v. neut., en parlant d'un lièvre ou d'un autre animal semblable, secouer les jarrets en mourant.—En parlant des personnes, remuer continuellement les jambes ; il se dit surtout et fam. des enfants : cet enfant ne fait que *gigotter*.

GILET, subst. mas., espèce de veste sans manches que l'on porte sous l'habit, la redingote ou la veste : *gilet* de satin, *gilet* brodé.

GIRAFE, subst. fém., t. d'hist. nat., mammifère ruminant qui habite l'intérieur de l'Afrique, et dont les jambes de derrière sont plus courtes que celles de devant. C'est le plus grand de tous les mammifères connus. On l'appelle aussi caméléopard.

GIRANDOLE, subst. fém., chandelier de crystal à plusieurs branches, avec un pied.

GIROFLE OU **GÉROFLE**, subst. mas., clou de *girofle*, petit fruit d'un goût aromatique, qui a la figure d'un clou.

GIROFLÉE, subst. fém., sorte de fleur dont l'odeur ressemble un peu à celle du girofle.

GIROUETTE, subst. fém., banderole de fer-blanc, etc., au haut d'une maison, que le vent fait tourner, et par le moyen de laquelle on sait quel est le vent qui souffle.—Fig., personne légère et changeante.

GÎTE, subst. mas., lieu où l'on demeure, où l'on couche (où l'on *gît*) ordinairement : n'avoir point de *gîte* assuré. — Lieu où couchent les voyageurs : gagner le *gîte*.

GIVRE, subst. mas., sorte de gelée blanche qui, en hiver, lorsque l'air est froid et humide, s'attache aux arbres, aux herbes et aux cheveux.

GLACE, subst. fém., corps solide formé par le passage d'un corps liquide, et particulièrement de l'eau, à l'état de solidité par le refroidissement.—Fig., avoir un cœur de *glace*, n'être point touché des marques d'amitié, etc.—Recevoir quelqu'un avec un visage de *glace*, le recevoir avec beaucoup de froideur, d'indifférence.

GLACER, v. act., congeler, durcir, en parlant de l'eau et des autres liquides : le grand froid *glace* les rivières, *glace* le vin même. — On dit fig. : *glacer* le sang ; cette vue me *glaça* le sang ; la mort a *glacé* cette main généreuse.

GLACIAL, E, adj., qui glace : vent *glacial*, air *glacial*. — Au fig. : abord *glacial*, réception *glaciale*.

GLACIER, subst. mas., limonadier qui prépare et vend les glaces.—Amas ou lits de glace qui se trouvent en plusieurs endroits des hautes chaînes de montagnes, et qui proviennent des neiges ou des lacs que le froid excessif de ces régions élevées a gelés à une grande profondeur.

GLACIÈRE, subst. fém., lieu où l'on conserve de la glace pendant l'été.—Fig., chambre extrêmement froide.

GLACIS, subst. mas., t. de fortif., esplanade en forme de talus, après le chemin couvert : le *glacis* de la contrescarpe, ou simplement le *glacis* ; les *glacis* d'une place, d'une forteresse.

GLAÇON, subst. mas., morceau de glace.

GLADIATEUR, subst. mas., chez les Romains, celui qui se battait sur l'arène pour le plaisir du peuple.

GLAIVE, subst. mas., épée tranchante ; il ne se dit point dans le discours ordinaire, si ce n'est en plaisantant ; mais il s'emploie dans la prose et la poésie relevées :—On dit par extension : le *glaive* des lois, de la justice.

GLAND, subst. mas., fruit du chêne.—Au fig., certain ornement ou ouvrage de fil, etc.

GLANER, v. act. et neut., ramasser les épis laissés dans un champ moissonné. — Fig. et fam., faire quelques petits gains dans une affaire, après que d'autres y en ont fait de plus grands.

GLANEUR, subst. mas. ; **GLANEUSE**, subst. fém., celui, celle qui glane.

GLAPIR, v. neut., il ne se dit proprement que de l'aboi aigre des petits chiens et des renards. —Fig., parler ou chanter d'un ton de voix aigre.

GLISSANT, E, adj., sur quoi l'on glisse facile-

ment, sans pouvoir s'y tenir ferme. Au propre et au figuré : chemin, pavé *glissant ;* il fait *glissant*; il fait trop *glissant*, on ne peut se tenir dans les rues.

GLISSER, v. neut., mettre le pied sur une chose glissante, et chanceler pour tomber. — *Glisser* sur la glace par divertissement.—Fig., passer légèrement sur une matière : *glissons* là-dessus; c'est un sujet délicat sur lequel il faut *glisser* légèrement.

GLOBE, subst. mas., corps rond et solide. — Les *globes* célestes, les astres. — *Globe* terrestre, *globe* d'airain, de carton, etc., sur lequel sont dépeintes les régions de la terre.

GLOBULE, subst. mas., petit globe, petit corps sphérique.

GLOIRE, subst. fém., honneur, réputation ; l'estime, les louanges que les vertus, le mérite, les grandes qualités, les grandes actions ou les bons ouvrages attirent à quelqu'un de la part des hommes : aimer, chercher la *gloire* : travailler, faire tout pour la *gloire*.



Les palmes de la gloire.

GLORIEUX, adj. mas. ; au fém., **GLORIEUSE**, qui s'est acquis beaucoup de gloire : il revient *glorieux* et triomphant; un nom *glorieux;* vie, mort *glorieuse*.

GLORIFIER, v. act., rendre gloire et honneur à... Il ne se dit que de Dieu.

GLORIOLE, subst. fém., petite gloire; réputation qui a de légers fondements, etc. — Petite vanité. C'est un mot fort en usage. Il appartient au style critique.

GLOUTON, subst. et adj. mas. ; au fém., **GLOUTONNE**, celui, celle qui mange avec avidité, avec excès.

GLU, subst. fém., sorte de composition visqueuse, tenace et résineuse avec laquelle on prend des oiseaux, des insectes, etc.

GLUANT, E, adj., de la nature de la glu ; visqueux : matière *gluante*.

GOBELET, subst. mas., petit vase pour boire. —Vase de fer-blanc dont se servent les escamoteurs.

GOBELINS, subst. mas. plur., célèbre manufacture de teintures et de tapisseries à Paris.

GOBE-MOUCHES, subst. mas., t. d'hist. nat., petit lézard des Antilles, fort adroit à prendre les mouches.

GOBER, v. act., avaler avec avidité et sans savourer ce que l'on mange.—Fig. et fam., croire légèrement et sans y faire réflexion ; saisir quelqu'un dans le temps qu'il s'y attend le moins.

GODET, subst. mas., espèce de petit vase où l'on met des couleurs. — Verre pour recevoir l'huile qui découle d'un quinquet.

GOÉLETTE, subst. fém., t. de marine, petit bâtiment de cinquante ou cent tonneaux, qui porte deux voiles inclinées sur l'arrière.

GOGUENARD, E, adj., qui aime à plaisanter, à railler : esprit, ton *goguenard;* vous êtes *goguenard* ; il est d'humeur *goguenarde*.

GOLFE, subst. mas., partie de la mer qui entre et qui avance dans les terres : le *golfe* de Venise.

GOMME, subst. fém., substance qui découle de certains arbres, qui s'épaissit à l'air et qui se fond dans l'eau.

GONDOLE, subst. fém., petit bateau plat et fort long, dont on se sert surtout à Venise.



Gondole.

GONDOLIER, subst. mas., batelier qui mène les gondoles.

GONFLER, v. act., enfler, rendre, faire devenir enflé : *gonfler* un ballon ; ces aliments *gonflent* l'estomac.

GORGE, subst. fém., la partie de devant du cou : il a la *gorge* enflée; se couper la *gorge* avec un rasoir.

GORGÉE, subst. fém., quantité de liqueur qu'on peut avaler à la fois : une *gorgée* de bouillon.

GOSIER, subst. mas., partie intérieure de la gorge par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac.

GOTHIQUE, adj. des deux genres ; architecture qui s'éloigne des proportions et du caractère de l'antique.

GOUACHE, subst. fém., peinture dont les couleurs sont détrempées avec de l'eau et de la

gomme : peindre à la *gouache*; un paysage à la *gouache*.

GOUDRON, subst. mas., composition faite de poix, d'huile de poisson, de suif et d'étoupe, servant principalement à calfater les navires. — *Goudron* minéral, bitume solide, composé d'asphalte et de pétrole.

GOUFFRE, subst. mas., endroit d'une rivière où l'eau, tournoyant, engloutit ce qui paraît à sa surface. — Abîme.

GOUJAT, subst. mas., garçon maçon qui porte du mortier aux maçons; manœuvre qui sert les ouvriers dans les constructions. — C'est aussi un terme de mépris : que veut dire ce vilain *goujat?* Il se dit d'un homme sale et grossier.

GOUJON, subst. mas., sorte de petit poisson blanc.

GOULOT, subst. mas., le cou d'une bouteille, d'une cruche, ou de quelque autre vase dont l'entrée est étroite.

GOULU, E, subst. et adj., qui mange beaucoup et fort vite ; glouton.



Goulu.

GOURDE, subst. fém., espèce de calebasse dans laquelle on met quelque liqueur, et dont se servent particulièrement les soldats et les pèlerins.

GOURMAND, E, subst. et adj., gastronome : un *gourmand*, une *gourmande*.

GOURMANDER, v. act., réprimander avec dureté.

GOURMANDISE, subst. fém., intempérance dans le manger.

GOURMET, subst. mas., personne qui sait bien connaître et goûter le vin.

GOURMETTE, subst. fém., sorte de chaîne de fer attachée à la branche de la bride et placée sous la ganache du cheval, à l'endroit où vient la gourme.

GOUSSET, subst. mas., petite poche de culotte où l'on met de l'argent.

GOÛT, subst. mas., celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. — Saveur, viande de bon *goût*.

GOÛTER, v. neut., manger entre le dîner et le souper, faire collation. — Boire ou manger d'une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé, essayer d'en boire, d'en manger; et dans ce sens, on dit *goûter à*..., *goûter* de cette volaille : il ne voulut pas même en *goûter*.

GOUTTE, subst. fém., petite partie d'une chose liquide : *goutte* d'eau, de vin, d'huile.

GOUTTEUX, adj. mas.; au fém., **GOUTTEUSE**, qui a la goutte ou qui est sujet à la goutte. — On dit aussi subst. : c'est un *goutteux*.

GOUTTIÈRE, subst. fém., canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits : *gouttière* de bois, de plomb; les tuyaux de descente ont remplacé les *gouttières*.

GOUVERNAIL, subst. mas., pièce de bois attachée au derrière d'un vaisseau, d'un bateau, qui sert à le gouverner. On l'appelle aussi *timon*.

GOUVERNANTE, subst. fém., la femme d'un gouverneur de place. — Femme qui a soin des enfants, surtout des filles, dans une grande maison, et qui est chargée de faire ou de diriger leur éducation.

GOUVERNEMENT, subst. mas., principes par lesquels un peuple est gouverné ; constitution politique d'un état.

GOUVERNER, v. act., régir, conduire avec autorité : *gouverner* un état; et neut., il ou elle *gouverne* dans cet état; ou absolument, sans régime : le roi règne et ne *gouverne* pas.

GOUVERNEUR, subst. mas., celui qui commande dans une province, une place forte. — Celui qui est commis à l'éducation et à l'instruction d'un jeune prince.

GRÂCE, subst. fém., faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. *Grâce* dit proprement quelque chose de gratuit ; et faveur, quelque chose d'affectueux. Il se dit d'un certain agrément dans les personnes et dans les choses, avec cette différence que, dans les personnes, *grâce* a plus de rapport au corps, et agrément, à l'esprit : marcher, danser, chanter avec *grâce*; avoir une conversation pleine de *grâce*.

GRÂCES (les), subst. propre fém. plur., divinités de l'antiquité, filles de Jupiter et de Vénus. Elles étaient trois : Euphrosine, Thalie, Aglaé.

GRACIER, v. act., faire grâce; remettre la peine à un criminel.

GRACIEUX, adj. mas.; au fém., **GRACIEUSE**, doux, civil, honnête. — On l'applique aux choses et aux personnes : réception, paroles *gracieuses*; cette personne a un abord *gracieux*. — Qui a de la grâce, de l'agrément; agréable.

GRADE, subst. mas., degré d'honneur, de dignité.

GRADIN, subst. mas., petit degré qu'on met sur un autel.

GRAIN, subst. mas., ce que renferme l'épi de blé, de seigle, d'orge. — Par extension : *grain* de raisin, de grenade, de poivre.

GRAINE, subst fém., semence de certaines plantes qui se forme en petits grains : *graine* de

choux, de laitue, de moutarde. — Pepins de certains fruits.

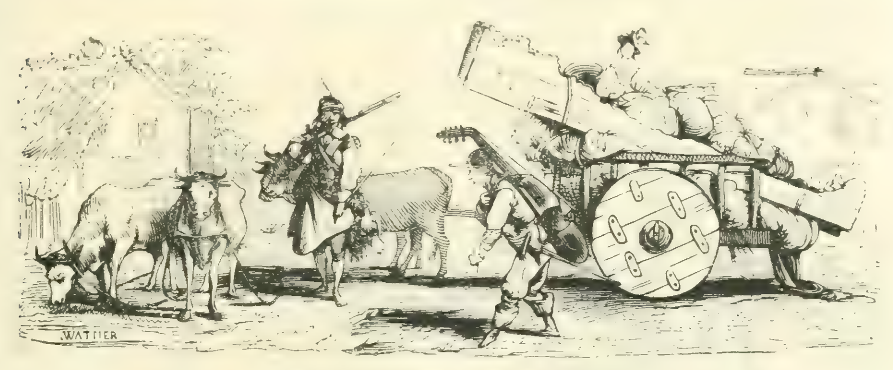
GRAISSE, subst. fém., substance onctueuse répandue dans le corps de l'animal.

GRAISSER, v. act., frotter, oindre avec de la graisse.

GRAMMAIRE, subst. fém., art qui enseigne à parler et à écrire correctement. — Livre qui renferme les préceptes de cet art.

GRAMMAIRIEN, subst. mas.; au fém., **GRAMMAIRIENNE**, celui ou celle qui sait la grammaire, qui a écrit sur la grammaire.

GRAND, E, adj., qui est fort étendu dans ses dimensions; qui a beaucoup de hauteur, de profondeur, de longueur, de largeur, de volume ou de capacité. Il s'applique aux personnes, aux animaux, aux objets de toute nature.



Grand déménagement d'une petite troupe.

GRANDEUR, subst. fém. étendue en hauteur, en longueur, en largeur, etc.: la *grandeur* d'un logis, d'un bois, d'un jardin, d'une pièce d'eau; voilà deux hommes de la même *grandeur*; cette dame s'est fait peindre de *grandeur* naturelle.

GRANDIR, v. neut., devenir plus grand, croître : il a bien *grandi*, il a *grandi* en peu de temps.

GRAND'MÈRE, subst. fém., mère du père ou de la mère.

GRAND-PÈRE, subst. mas., père du père ou de la mère.

GRAPPE, subst. fém., assemblage de fleurs ou de fruits : *grappe* de lierre, de groseille, de raisin.

GRAPILLAGE, subst. mas., action de grapiller. Il se dit au propre et au figuré dans le sens de grapiller.

GRAPILLER, v. neut., cueillir ce qui reste de grappes de raisin dans une vigne vendangée.— Fig. et fam., faire quelque petit grain.

GRAPPIN, subst. mas., instrument de fer à plusieurs pointes recourbées dont on se sert pour accrocher un vaisseau.

GRAS, adj. mas.; au fém., **GRASSE**, en parlant des animaux, qui a beaucoup de graisse. — Imbu de graisse ou de quelque matière onctueuse.

GRAS, subst. mas., partie grasse, ce qui est de nature ou de qualité grasse : le *gras* et le maigre.

GRASSEYER, v. neut., parler gras, prononcer certaines consonnes, et principalement les *r*, avec difficulté : il ne lui sied pas mal de *grasseyer*.

GRATIFICATION, subst. fém., don accordé en récompense de quelque service rendu : outre ses appointements, il reçoit de temps en temps des *gratifications*.

GRATIFIER, v. act., favoriser en faisant quelque don.

GRATIS, adv., sans qu'il ne coûte rien.—Dans les spectacles, on appelle substantivement les *gratis*, ceux qui entrent sans payer, avec des billets donnés.

GRATTER, v. act., frotter avec les ongles l'endroit où il démange. — En parlant des animaux, remuer la terre avec les ongles : les poules *grattent* la terre pour chercher du grain.

GRATTOIR, subst. mas., instrument propre à gratter le parchemin, le papier.

GRATUIT, E, adj., qu'on donne ou qu'on fait sans y être obligé.

GRATUITEMENT, adv., d'une manière gratuite. —Sans fondement.

GRAVE, adj. des deux genres, en physique, pesant : les corps *graves*.—Fig., sérieux, qui agit, qui parle avec un air sage, avec circonspection et dignité.

GRAVER, v. act., tracer, imprimer quelque trait sur du cuivre, du marbre : *graver* des armes; faire *graver* son chiffre sur un cachet; *graver* en creux, en relief.

GRAVEUR, subst. mas., celui dont la profession est de graver.

GRAVIER, subst. mas., gros sable mêlé de petits cailloux.

GRAVIR, v. neut., grimper avec peine à quelque endroit rude et escarpé. — On dit aussi, mais act. : *gravir* une montagne.

GRAVITÉ, subst. fém., en physique, pesanteur.—En musique, son grave ou bas, par opposition à d'autres qu'on nomme hauts ou aigus.—En parlant des personnes, qualité d'une personne grave, sérieuse, réservée.

GRAVURE, subst. fém., art de graver sur le métal ou sur le bois. — L'ouvrage qui en résulte.

GREC, subst. et adj. mas.; au fém., **GRECQUE**, qui est de la Grèce. — Qui est écrit en *grec* : langue *grecque*.



Femme grecque.

GRÈCE, subst. propre fém., contrée d'Europe située entre la mer Adriatique et la Méditerranée.

GREFFE, subst. mas., bureau où l'on garde et où l'on expédie plusieurs actes de justice.

GREFFE, subst. fém., t. de jardinier, opération par laquelle on détache une petite branche ou un bourgeon, ou une bande d'écorce munie d'un bouton de l'arbre qu'on veut multiplier, pour la substituer à la tige ou aux branches de l'arbre qui reçoit la *greffe*.

GREFFER, v. act., faire une greffe, enter.

GREFFIER, subst. mas., officier public qui garde et expédie des actes de justice.

GRÊLE, subst. fém., eau de pluie congelée qui tombe par grains : la *grêle* a désolé, a ravagé tout ce canton.

GRÊLER, v. act., frapper de la grêle, gâter par la grêle : l'orage a *grêlé* les vignes.

GRELOT, subst. mas., petite sphère de métal creusée et trouée, dans laquelle il y a un morceau de métal qui la fait résonner quand on la remue.

GRELOTTER, v. neut., trembler de froid, jusqu'à faire claquer ses dents, à les faire résonner en quelque sorte comme un grelot.

GRENADE, subst. fém., fruit du grenadier. — Petit boulet de fer creux en forme de *grenade*, qu'on charge de poudre et qu'on jette avec la main, ou qu'on lance au moyen d'une fusée comme on fait des bombes.

GRENADIER, subst. mas., arbrisseau épineux du midi de l'Europe.—Soldat qui autrefois jetait des grenades. On donne aujourd'hui cette dénomination aux soldats composant les compagnies d'élite; ce sont les plus beaux hommes de l'infanterie.



Grenadier.

GRENAT, subst. mas., t. d'histoire nat., pierre précieuse d'un rouge foncé, ainsi nommée parce qu'elle ressemble en couleur au grain de la grenade.

GRENIER, subst. mas., lieu où l'on serre le blé et d'autres grains : *grenier* à foin, où l'on serre le foin; *grenier* à blé, où l'on serre le blé quand il est battu.

GRENOUILLE, subst. fém., petit animal quadrupède du genre des reptiles batraciens, qui habite les marais. En parlant du cri de la *grenouille*, on dit qu'elle coasse, et non pas qu'elle croasse.

GRENU, **E**, plein de grains : un épi bien *grenu*.

GRÈVE, subst. fém., plage unie et sablonneuse au rivage de la mer ou d'une grande rivière.

GRIEF, subst. mas., dommage que l'on reçoit.

GRIFFE, subst. fém., extrémité de la patte d'un animal, lorsqu'elle est armée d'ongles crochus et rétractiles : *griffe* d'un chat.

GRIFFER, v. act., prendre avec la griffe. — Fam., égratigner, donner un coup de griffe.

GRIFFONNER, v. act., écrire mal et peu lisiblement.—Il signifie aussi fig. et fam., composer à la hâte, rédiger avec précipitation et

négligence : je vous *griffonne* ce billet à la hâte.

GRIGNOTER, v. neut., manger doucement en rongeant. — Fig. et pop., faire quelque petit profit dans une affaire.

GRIGOU, subst. mas., gredin, misérable ou avare qui, ayant de quoi, vit d'une manière sordide : c'est un *grigou ;* vivre comme un *grigou.*

GRIL, subst. mas., ustensile de cuisine qui sert à faire griller, à faire rôtir sur des charbons.

GRILLAGE, subst. mas., petits tissus de bois, de fil de fer ou de laiton, qui s'entrelacent, se croisent, et laissent entre eux des intervalles carrés, oblongs, ou de toute autre figure : pratiquer un *grillage* au soupirail d'une cave.

GRILLE, subst. fém., assemblage de barreaux de fer ou de bois, qui, se traversant les uns les autres, forment une cloison : mettre une *grille* à une fenêtre.

GRILLER, v. act., faire cuire sur le gril : *griller* des saucisses, des cuisses de dindon. — *Griller* un cochon, en brûler le poil avec de la paille.

GRIMACE, subst. fém., contorsion du visage, faite à dessein ou par habitude. — Fig., feinte, dissimulation : ce qu'il en fait, ce n'est que par *grimace;* c'est pure *grimace* de sa part.



Grimaces et courbettes de Paillasse.

GRIMACER, v. neut., faire des grimaces. — Faire quelques faux plis : cette robe, ce collet *grimace.*

GRIMACIER, subst. et adj. mas.; au fém., **GRIMACIÈRE**, celui, celle qui grimace. — Il signifie, par extension, qui minaude souvent : cette femme est fort *grimacière.*—Au fig., hypocrite, faux dévot.

GRIMER (*se*), v. pron., se rider la figure pour jouer les rôles de grime, de duègne.

GRIMOIRE, subst. mas., livre plein de figures, de caractères et de conjurations qu'on s'imagine être propres à faire obéir les esprits, à faire venir les démons. — Fig. et fam., discours obscur, écriture difficile à lire.

GRIMPER, v. neut., monter en s'aidant des pieds et des mains : *grimper* en haut d'un arbre.

GRINCEMENT, subst. mas., l'action de grincer les dents.

GRINCER, v. act., serrer les dents de douleur ou de colère : le bruit de la scie fait *grincer* les dents.

GRIPPER, v. act., attraper, saisir subtilement, en parlant du chat et de certains animaux. Dans ce sens il est familier. — Par extension et pop., il se dit de ceux qui dérobent, qui saisissent le bien d'autrui : cette femme lui a *grippé* tout son argent.

GRIS, E, adj., qui est de couleur mêlée de blanc et de noir.

GRISAILLE, subst. fém., t. de peinture, esquisse, peinture faite d'une seule couleur grise, avec du blanc et du noir.

GRISÂTRE, adj. des deux genres, qui tire sur le gris.

GRISER, v. act., faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre.

GRISETTE, subst. fém., sorte d'étoffe grise de peu de valeur.—Jeune fille ou jeune femme de peu de condition : il ne voit que des *grisettes ;* ce bal était plein de *grisettes.*

GRISONNER, v. neut., devenir grison, commencer à avoir les cheveux gris.

GRIVE, subst. fém., espèce d'oiseau passereau du genre des merles ou tourdes.

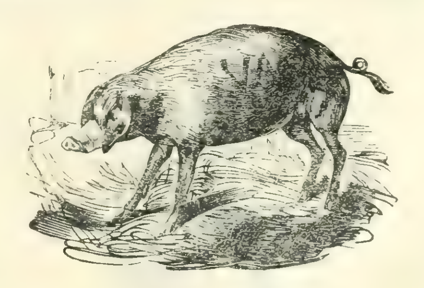
GRIVOIS, E, subst., bon drôle, bon compagnon, d'une humeur libre et hardie.— Particulièrement, au mas. : soldat éveillé, etc.

GRIVOIS, E, adj., qui appartient, qui a rapport au grivois : air *grivois*, chanson *grivoise.*

GROGNARD, E, subst., fam., celui qui grogne, ou gronde sans cesse; qui est toujours chagrin, mécontent.

GROGNEMENT, subst. mas., cri des pourceaux.

GROGNER, v. neut., crier comme le pourceau. — Fig. et fam., gronder, murmurer, être de mauvaise humeur.



Le cochon grogne.

GROGNON, subst. et adj. des deux genres, sujet à grogner, à gronder : la vieille la plus *grognon.*

GROIN, subst. mas., museau du cochon.

GROMMELER, v. neut., gronder sourdement, murmurer. Il est fam.

GRONDER, v. act. : *gronder* ses valets, ses enfants ; vous serez *grondé*.

GRONDERIE, subst. fém., réprimande qu'on fait en colère ; mécontentement qu'on témoigne.

GRONDEUR, subst. mas. ; au fém., GRONDEUSE, celui, celle qui gronde.— Il est aussi adjectif : il est d'une humeur *grondeuse*.

GROS, adj. mas.; au fém., GROSSE, qui a beaucoup de circonférence et de volume. Il est opposé à menu : *gros* arbre, *grosse* boule.

GROSEILLE, subst. fém., fruit du groseillier.

GROSEILLIER, subst. mas., t. de bot., arbrisseau cultivé à fleur rosacée, qui donne le fruit appelé groseille.

GROSSE, subst. fém., douze douzaines d'une marchandise : une *grosse* de boutons.

GROSSEUR, subst. fém., volume de ce qui est gros. — Tumeur : il lui est venu une *grosseur* au bras, etc.

GROSSIER, subst. et adj. mas. ; au fém., GROSSIÈRE, épais, qui n'est pas délié ; qui n'est pas délicat : ce drap est bien *grossier*, traits *grossiers*.— On le dit aussi des aliments peu recherchés : nourriture *grossière*, pain *grossier*. — Malhonnête, incivil : vous êtes bien *grossier*.

GROSSIÈREMENT, adv., d'une manière grossière.

GROSSIÈRETÉ, subst. fém., manque de finesse, de délicatesse dans une étoffe, une toile, etc.— Impolitesse, défaut de civilité dans ce qu'on dit ou ce qu'on fait : on ne peut supporter la *grossièreté* de cet homme.

GROSSIR, v. act., rendre gros : votre habit vous *grossit* la taille, les pluies ont *grossi* la rivière. — Faire paraître gros : lunette qui *grossit*.

GROSSISSEMENT, subst. mas., action de grossir.

GROTESQUE, adj. des deux genres. Il se dit des figures imaginées par le caprice d'un peintre, et qui ont quelque chose de bizarre. — Au fig., ridicule, bizarre, extravagant : habit, homme, genre *grotesque* ; imagination, mine *grotesque*.



[illegible] grotesques

GROTESQUEMENT, adv., d'une manière grotesque.

GROTTE, subst. fém., sorte de caverne.

GROUPE, subst. mas., t. de peinture, de dessin, etc., assemblage de plusieurs objets tellement rapprochés que l'œil les embrasse à la fois.

GROUPER, v. act., mettre en groupe.

GRUAU, subst. mas., avoine mondée et moulue grossièrement.

GRUYÈRE, subst. propre mas., sorte de fromage qui tire son nom d'une petite ville de Suisse.

GUENON, subst. fém., t. d'hist. nat., genre de singes de l'ancien continent, qui ont une longue queue.

GUÊPE, subst. fém., t. d'hist. nat., genre d'insectes qui vivent à peu près comme les abeilles, mais qui font de mauvais miel : mouche-*guêpe*, grosse *guêpe*, être piqué d'une *guêpe*.

GUÊPIER, subst. mas., t. d'hist. nat., gâteaux et alvéoles que les guêpes se construisent et qui leur servent d'habitation. — Fig. : un *guêpier* ; une affaire d'où l'on ne peut se tirer sans dommage.

GUÈRE OU GUÈRES, adv., peu, pas beaucoup, presque point : il n'y a *guère* que lui qui..., il est le seul ou presque le seul qui...

GUÉRIR, v. act., délivrer de maladie; rendre, redonner la santé. Il se dit du malade et de la maladie : ce médecin l'a *guéri* ; *guérir* la fièvre, une plaie.

GUÉRISON, subst. fém., recouvrement de la santé.— Cure d'une maladie.

GUÉRISSABLE, adj. des deux genres, qui peut être guéri.

GUÉRITE, subst. fém., petite loge où la sentinelle se met à couvert.

GUERRE, subst. fém., querelle entre deux états souverains, qui se poursuit par la voie des armes.

GUERRIER, subst. mas. ; au fém., GUERRIÈRE, celui qui fait la guerre et qui s'y plaît : un grand *guerrier*.

GUERRIER, adj. mas.; au fém., GUERRIÈRE, qui appartient à la guerre : exploits *guerriers*, actions *guerrières*.

GUERROYER, v. neut., faire la guerre, aimer à faire la guerre. Fam.

GUERROYEUR, subst. mas., celui qui fait, qui aime à faire la guerre.

GUET, subst. mas., action d'épier, en parlant des soldats : faire le *guet*.

GUET-APENS, subst. mas., embûche dressée pour tuer ou pour outrager quelqu'un. — Fig., dessein prémédité de nuire.

GUÊTRE, subst. fém., sorte de chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier : *guêtre* de grosse toile, de treillis, etc.

GUETTER, v. act., faire le guet, épier, observer à dessein de surprendre. Il est familier.

GUETTEUR, subst. mas.; au fém., **GUETTEUSE**, celui, celle qui épie, qui guette.

GUEULE, subst. fém., dans la plupart des quadrupèdes et des poissons, c'est la même chose que la bouche dans l'homme. On se sert du mot *gueule* en parlant des reptiles. On dit la *gueule* d'un lion, mais la bouche d'un cheval.

GUEUSE, subst. fém., pièce de fer fondu qui n'est point encore purifié. — Moule qu'on fait dans le sable un peu humecté, vis-à-vis le trou d'un fourneau de grosse forge, pour recevoir la matière fondue. — Dentelle très-légère de fil blanc, dont le fond est de réseau et les fleurs de cordonnet.

GUEUX, adj. et subst. mas.; au fém., **GUEUSE**, qui est réduit à mendier. Il n'est que du style familier et un peu méprisant; dans le discours relevé on dit pauvre, indigent.

GUI, subst. mas., plante ligneuse, parasite et toujours verte.

GUICHET, subst. mas., petite porte pratiquée dans une grande. — Sorte de petite fenêtre où il y a une grille.

GUICHETIER, subst. mas., celui qui a soin de la porte d'une prison, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE, subst. mas., celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. On disait autrefois une *guide*.

GUIDE, subst. fém., longe de cuir attachée à la bride d'un cheval attelé à une voiture.

GUIDER, v. act., conduire dans un chemin. Il se dit des choses qui mettent sur la voie : ses traces nous *guidèrent* jusqu'à sa retraite.

GUIDON, subst. mas., petit drapeau d'une compagnie. — Officier qui le porte. — Petit drapeau qui sert pour l'alignement dans les manœuvres de l'infanterie. — Bannière de la sainte Vierge ou du saint patron d'une église.



Guidon.

GUIGNE, subst. fém., sorte de cerise que porte le guignier; elle est douce, et assez approchante du goût et de la forme du bigarreau : *guigne* noire, rouge, blanche; un panier de *guignes*.

GUIGNER, v. act. et neut., regarder du coin de l'œil : *guigner* le jeu de son voisin; et neut. : *guigner* de l'œil.

GUILLOTINE, subst. fém., instrument de supplice, servant à trancher la tête par une opération entièrement mécanique.

GUILLOTINÉ, E, subst., qui est mort par le supplice de la guillotine.

GUILLOTINER, v. act., trancher la tête au moyen de la guillotine.

GUIMAUVE, subst. fém., plante vivace dont la racine abonde en suc gluant.

GUIMBARDE, subst. fém., sorte d'instrument que quelques-uns appellent trompe, trompe à laquais. C'est un demi-cercle de fer ou de laiton, terminé par deux branches parallèles, et qui a, dans son milieu, une baguette d'acier que l'on fait frémir avec le doigt index de la main droite.

GUIMPE, subst. fém., morceau de toile avec lequel les religieuses se couvrent le cou et la poitrine.

GUINDER, v. act., hausser, lever en haut par le moyen d'une machine : *guinder* un fardeau, des pierres.

GUINÉE, subst. fém., monnaie d'or, en Angleterre.

GUINGUETTE, subst. fém., petit cabaret hors de la ville, où le peuple va boire en certains jours.

GUIRLANDE, subst. fém., couronne, chapeau, festons en fleurs.

GUISE, subst. fém., manière, façon : chaque pays a sa *guise*.

GUITARE, subst. fém., instrument de musique à cinq rangs de cordes. — On dit pincer de la *guitare*.

GUITARISTE, subst. des deux genres, qui joue de la guitare.

GYMNASE, subst. mas., lieu où les Grecs s'exerçaient à différents jeux propres à développer le corps et à le fortifier.

GYMNASTIQUE, subst. fém., l'art d'exercer le corps : la *gymnastique* militaire, médicale.

GYMNASTIQUE, adj. des deux genres, qui appartient aux exercices du corps, à la *gymnastique* : jeux, exercices *gymnastiques*.



Les H précédés d'un astérisque s'aspirent.

H, subst. mas., huitième lettre de l'alphabet et la sixième des consonnes.

HABILE, adj. des deux genres, intelligent, adroit, savant.

HABILEMENT, adv., d'une manière habile; avec habileté.

HABILETÉ, subst. fém., capacité, adresse.

HABILLÉ, E, part. passé de *habiller*, et adj., vêtu, orné.—Habit *habillé*, celui que l'on met en grande toilette, et d'après une étiquette indiquée.

HABILLEMENT, subst. mas., vêtement, habit.

HABILLER, V act., vêtir, mettre un habit: valet qui *habille* son maître. — Donner, faire faire un habit: *habiller* les troupes, les pauvres, etc.

HABIT, subst. mas., habillement, vêtement, ce qui est fait pour couvrir le corps.

HABITANT, E, subst., celui qui demeure, qui réside en quelque lieu.

HABITATION, subst. fém., lieu où l'on demeure. — Métairie, héritage que l'on cultive dans les colonies. — Par extension, établissement qu'une colonie forme dans un pays éloigné: les Français établirent une *habitation* dans le Canada.

HABITER, V. act., faire sa demeure, son séjour en quelque lieu: *habiter* une maison; et neut.: *habiter* dans une maison, sous des tentes.

HABITUDE, subst. fém., accoutumance, disposition acquise par des actes réitérés: bonne, mauvaise *habitude*; contracter une *habitude*, des *habitudes*.

HABITUÉ, E, subst., celui, celle qui fréquente assidument une maison, un lieu quelconque: les *habitués* d'un café, d'un spectacle; les *habitués* de l'orchestre.

HABITUÉ, E, part. passé de *habituer*, adj.: accoutumé à...

HABITUEL, adj. mas.; au fém., HABITUELLE, qui s'est tourné en habitude: péché *habituel*.

HABITUELLEMENT, adv., par habitude.

HABITUER, V. act., accoutumer, faire prendre une habitude.

* HÂBLERIE, subst. fém., vanterie; discours plein d'exagération et de mensonges.

* HÂBLEUR, subst. mas.; au fém., HÂBLEUSE, celui, celle qui hâble, qui se vante, etc.: c'est un grand *hâbleur*, une grande *hâbleuse*.

* HACHE, subst. fém., instrument de fer tranchant qui a un manche et qui sert à couper le bois; cognée.

* HACHER, V. act., fendre avec la hache. Il est peu usité en ce sens. — Couper en petits morceaux: *hacher* du veau, du mouton, de la paille; *hacher* menu.

* HACHURE, subst. fém., dans le dessin, lignes ou traits par lesquels on exprime les demi-teintes et les ombres.

* HAGARD, E, adj., farouche, rude: yeux *hagards*; esprit *hagard*, insociable.

* HAIE, subst. fém., clôture d'un champ faite de ronces, d'épines, d'arbustes épineux.

* HAILLON, subst. mas., vieux lambeau de toile ou d'étoffe; il se dit ordinairement au plur.: couvert de *haillons*.

* HAINE, subst. fém., inimitié; passion qui fait haïr: *haine* mortelle, invétérée, implacable; vieille *haine*; entretenir, dissimuler, faire éclater sa *haine*, etc.

* HAINEUX, adj. mas.; au fém., HAINEUSE, qui est naturellement porté à la haine: esprit, caractère *haineux*.

* HAÏR, V. act.; je hais, tu hais, il hait. Prononcez: je *é*, tu *é*, il *é*. Impératif: *é*.

* HAÏSSABLE, adj. des deux genres, qui mérite d'être haï, qu'on doit haïr: les grands *haïssent* la vérité, parce qu'elle les rend *haïssables*.

HALEINE, subst. fém., air attiré et repoussé par les poumons. Il diffère de souffle, en ce que ce dernier est pressé, contraint, plus fort, plus sensible que la simple *haleine*. — Prendre *haleine*, respirer, se reposer un instant avant de dire ou de faire quelque chose de long ou de difficile.

* HALETANT, E, adj., qui halète, qui est essoufflé.

* HALETER, V. neut., souffler comme quand on est hors d'haleine.

* HALLE, subst. fém., place publique ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire.

* HALLEBARDE, subst. fém., pique garnie par le haut d'un fer large et pointu, traversé par un autre en forme de croissant.

* HALLEBARDIER, subst. mas., sorte de garde à pied qui portait la hallebarde.

* HALTE, subst. fém., pause que font les gens de guerre dans une marche: faire *halte*.—Lieu où se fait la *halte*: faire préparer une bonne *halte*.

* HAMAC, subst. mas., sorte de lit formé par une forte toile qu'on suspend à deux points

fixes. On l'emploie surtout dans les vaisseaux.

* **HAMEAU**, subst. mas., petit nombre de maisons champêtres, écartées les unes des autres.

HAMEÇON, subst. mas., crochet auquel l'appât est attaché. — Fig. et fam., appât : mordre à l'*hameçon*, prendre à l'*hameçon*, se laisser leurrer, tromper.

* **HANCHE**, subst. fém., partie du corps humain dans laquelle est emboîté le haut de la cuisse : l'articulation de la *hanche*; se tenir sur ses *hanches*; mettre ses poings sur les *hanches*.

* **HANNETON**, subst. mas., insecte volant.—On dit fam. d'un jeune homme étourdi : il est étourdi comme un *hanneton*; et fig., c'est un *hanneton*.

* **HAPPER**, v. act., il se dit proprement du chien, lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. — Fig. et fam., attraper, saisir : les gendarmes l'ont *happé*.



Les sergents de ville viennent le happer.

* **HAQUENÉE**, subst. fém., cavale ou petite jument qui va à l'amble.

* **HAQUET**, subst. mas., sorte de grande charrette sans ridelles, ayant sur le devant un moulinet pour charger et décharger.

* **HAQUETIER**, subst. mas., conducteur d'un haquet.

* **HARANGUE**, subst. fém., discours fait à une assemblée, à une personne distinguée. — En style fam. et critique, discours ennuyeux : quand aura-t-il fini sa *harangue?*

* **HARANGUER**, v. act., prononcer une harangue: *haranguer* le peuple, les soldats.—Fam., parler beaucoup et avec emphase : c'est un homme qui est toujours à *haranguer*, qui *harangue* toujours.

* **HARANGUEUR**, subst. mas.; au fém., **HARANGUEUSE**, celui, celle qui harangue : un bon, un excellent *harangueur*.

* **HARAS**, subst. mas., lieu destiné à loger des étalons et des juments pour élever des poulains.

* **HARASSÉ, E**, part. passé de *harasser*, et adj.: troupes *harassées*, esprit *harassé*.

* **HARASSEMENT**, subst. mas., état d'une personne harassée.

* **HARASSER**, v. act., lasser, fatiguer : *harasser* un cheval; ce travail forcé me *harasse* l'esprit.

* **HARCELER**, v. act., provoquer, importuner : *harceler* quelqu'un dans la conversation; il le *harcelle* toujours.

* **HARCELLEMENT**, subst. mas., action de harceler.

* **HARDES**, subst. fém. plur., en général, tout ce qui est de l'usage nécessaire et ordinaire pour l'habillement.

* **HARDI, E**, adj., courageux, assuré, qui ose beaucoup : homme très-*hardi*; *hardi* comme un lion; esprit *hardi*, imagination *hardie*.

* **HARDIESSE**, subst. fém., courage, assurance. — Témérité, insolence, impudence. — Fam., licence qu'on se donne, liberté qu'on prend de dire ou de faire quelque chose.

* **HARDIMENT**, adv., avec hardiesse.

* **HAREM**, subst. mas., chez les Turcs, le lieu où sont renfermées les femmes du sultan, d'un pacha. — Ces femmes elles-mêmes : ce pacha voyage avec son *harem*.

* **HARENG**, subst. mas., petit poisson de mer fort connu.

* **HARENGÈRE**, subst. fém., poissarde, femme qui vend des harengs et autres poissons en dé-

tail. — Fig. et fam., femme qui se plaît à quereller, à dire des injures.

* **HARGNEUX**, adj. mas.; au fém., **HARGNEUSE**, qui est d'humeur chagrine et querelleuse; qui est impatient.—On dit prov. : chien *hargneux* a toujours l'oreille déchirée; il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

* **HARICOT**, subst. mas., sorte de petite fève.

* **HARIDELLE**, subst. fém., méchant cheval maigre : vieille, méchante *haridelle*.—On dit proverbialement : maigre comme une *haridelle*.

HARMONIE, subst. fém., accord, effet agréable de divers sons.

HARMONIER, v. act., mot nouveau qui signifie mettre en harmonie.

HARMONIEUSEMENT, adv., avec harmonie.

HARMONIEUX, adj. mas.; au fém., **HARMONIEUSE**, plein d'harmonie, qui a de l'harmonie. — On le dit aussi des couleurs dont la réunion flatte l'œil, qui concourent bien à une même fin.

HARMONIQUE, adj. des deux genres, qui produit l'harmonie.

HARMONISTE, subst. des deux genres, musicien qui sait l'harmonie.

* **HARNACHEMENT**, subst. mas., l'action de harnacher.

* **HARNACHER**, v. act., mettre à un cheval son harnais.

* **HARNACHEUR**, subst. mas., ouvrier qui fait des harnais.

* **HARNAIS**, subst. mas., tout ce qui est nécessaire à l'équipement d'un cheval. — Fig., blanchir sous le *harnais*, vieillir dans le métier des armes. — Endosser le *harnais*, embrasser la profession des armes. — Cheval de *harnais*, de charrette.

* **HARO**, sorte d'exclamation qui s'emploie quelquefois subst. : crier *haro* sur quelqu'un, se récrier sur ce qu'il fait ou dit.

HARPAGON, subst. mas., homme excessivement avare, qui prend de toutes les mains.



Harpagon, usurier.

* **HARPE**, subst. fém., sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes inégales et qu'on touche des deux mains : pincer de la *harpe*.

* **HARPIE**, subst. fém., monstre fabuleux extrêmement vorace.—Au fig., homme qui prend avec avidité le bien d'autrui : femme méchante et criarde.

* **HARPISTE**, subst. des deux genres, celui, celle qui joue de la harpe.

* **HARPON**, subst. mas., gros javelot attaché au bout d'une corde, dont on se sert pour la

pêche des baleines, des marsouins. — Forte pièce de fer qui arrête et tient ferme les pans d'un bâtiment de charpente.

* **harponner**, v. act., darder ou accrocher avec le harpon.

* **harponneur**, subst. mas., pêcheur qui harponne.

* **harre**, subst. fém., t. de pelletiers, demi-anneau de fer, fiché dans un mur, et dont on se sert pour adoucir les peaux.

* **hart**, subst. fém., lien d'osier ou de bois fort pliant dont on lie les fagots.

* **hasard**, subst. mas., fortune, sort, cas fortuit : coup, effet du *hasard*. — Jeux de *hasard*, jeux où le *hasard* seul décide. — Jeter des propos au *hasard*, mettre des propos en avant, pour voir comment ils seront reçus.

* **hasarder**, v. act., exposer au hasard ; risquer : *hasarder* sa vie, son honneur, sa réputation, son argent.

* **hasardeux**, adj. mas. ; au fém., **hasardeuse**, en parlant des personnes, hardi, courageux. — En parlant des choses, périlleux.

* **hâte**, subst. fém., vitesse, diligence.—Avoir *hâte* ou une grande *hâte* de..., être fort pressé de...

* **hâter**, v. act., accélérer, diligenter le mouvement, les progrès d'une chose ; faire qu'elle arrive plus tôt à son point, à son but.

* **hâtif**, adj. mas.; au fém., **hâtive**, précoce, en parlant des fruits ou des fleurs. — Fig., un esprit *hâtif*, formé avant l'âge.—Ce qui est précoce est hors de l'ordre commun ; ce qui est prématuré est contre l'ordre naturel.

* **hâtiveté**, subst. fém., précocité des fruits, des fleurs, etc. Il est vieux.

* **hauban**, subst. mas., gros cordage qui assure le mât, et qui sert d'échelle pour monter au haut des mâts. On l'emploie le plus souvent au pluriel.

* **hausse**, subst. fém., en général, tout ce qui sert à hausser.—*Hausse* signifie aussi augmentation, en parlant du cours des changes et des effets publics : les banquiers spéculent sur la *hausse* et la baisse ; jouer à la *hausse*, c'est parier que les effets *hausseront*.

* **hausse-col**, subst. mas., petite plaque de cuivre doré que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou lorsqu'ils sont de service.

* **hausser**, v. act., élever, rendre plus haut. —Lever en haut : *hausser* le bras, la jambe.— Il se dit de la voix, du son des instruments : *hausser* la parole ; *hausser* sa voix.—*Hausser* le ton, élever ses prétentions, prendre dans ses discours un ton de menace ou de supériorité. —Prov. et pop., *hausser* le coude, boire beaucoup. — Fig. et fam. : *hausser* les épaules, en signe d'indignation, de mépris. — Augmenter : *hausser* les gages, le prix, les impôts.



Ces élégants me font hausser les épaules!

* HAUT, subst. mas., élévation, hauteur : la tour a vingt toises de haut.—Faîte, sommet: la partie supérieure d'un objet quelconque : le *haut* d'une tour, d'une montagne, d'un clocher: le *haut* de la tête, le *haut* d'une feuille de papier, d'une page, d'un tableau; vers le *haut*.

* HAUT, E, adj., élevé, par opposition à bas; il se dit d'un objet considéré par rapport à tous les autres objets, ou par comparaison à un ou plusieurs autres; ou bien encore de certaines choses qui sont situées au-dessus d'autres : *haut* clocher, *haute* montagne; loger dans une chambre *haute*; les *hautes* régions de l'air.—Grand, magnanime, généreux : il a l'âme *haute*.

* HAUT, adv., hautement : il faut le dire tout *haut*; crier tout *haut*.—A une grande élévation : ta fortune est bien *haut*; monter *haut*, plus haut, très-*haut*; vous l'avez placé trop *haut*; il faut l'élever assez *haut* pour qu'on ne puisse l'atteindre.

* HAUTBOIS, subst. mas., instrument à vent et à anche, dont le son est fort clair, ainsi nommé parce que le ton en est plus haut que celui des violons. — Celui qui joue de cet instrument.

* HAUT-BORD, subst. mas., vaisseau de *haut-bord*, grand vaisseau.—Au plur., des *hauts-bords*.

* HAUTE-CONTRE, subst. fém., partie de la musique plus haute que la taille et plus basse que le dessus. — Celui qui chante la *haute-contre*.

* HAUTEMENT, adv., hardiment, librement, résolument.—Avec hauteur. — Ouvertement, à force ouverte.

* HAUTESSE, subst. fém., titre d'honneur qu'on donne à l'empereur turc, appelé aussi grand-seigneur.

* HAUTEUR, subst. fém., étendue d'un corps en tant qu'il est haut : la *hauteur* d'un mur, d'une montagne, d'un arbre, d'un clocher; à trois pieds de *hauteur*; à la *hauteur* du premier étage.—Il se dit encore fig., au sens moral, en parlant de ce qui est supérieur, éminent, d'un ordre élevé : la *hauteur* des conceptions.

* HÂVE, adj. des deux genres, pâle, maigre, défiguré.

* HAVRESAC, subst. mas., sorte de sac que les soldats et les ouvriers portent sur leur dos dans les voyages.

* HÉ! interjection qui sert principalement à appeler : *hé*, viens! Ce qui ne se dit qu'à des personnes fort inférieures.—Souvent cette interjection se confond avec *eh*, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose, comme : *hé*, qu'allez-vous faire? soit pour témoigner la commisération : *hé*, mon Dieu!

HÉBERGEMENT, subst. mas., logement.

HÉBERGER, v. act., recevoir, loger chez soi. Il est fam.

HÉBÉTÉ, E, part. pass. de *hébéter*, et adj., stupide. — Il est aussi subst. : il a l'air d'un *hébété*.



L'air hébété.

HÉBÉTER, v. act., rendre bête et stupide : *hébéter* les enfants, leur *hébéter* l'esprit; l'ivrognerie l'a tout *hébété*.

HÉBRAÏQUE, adj. des deux genres, qui concerne l'hébreu : langue *hébraïque*.

HÉBRAÏSME, subst. mas., façon de parler particulière à la langue hébraïque.

HÉBRAÏSTE, subst. mas., qui est versé dans l'étude de la langue hébraïque. Préférable à hébraïsant, en ce qu'il est analogue à helléniste, latiniste, etc.

HÉBREU, subst. mas., langue hébraïque.—On dit aussi adjectivement, le texte *hébreu*.—Fig. et fam. : ce que vous me dites est de l'*hébreu* pour moi; vous me parlez *hébreu*, je n'y entends rien.

HÉBREU, adj. des deux genres, juif : le peuple *hébreu*.—Subst. propre mas., les *Hébreux*, les Juifs sous les juges et les premiers rois.

HÉCATOMBE, subst. fém., sacrifice de cent victimes, ou, selon d'autres, de vingt-cinq bêtes à quatre pieds : offrir une *hécatombe*.

HECTARE, subst. mas., superficie contenant cent ares, dans le système des nouvelles mesures.

HECTOLITRE, subst. mas., mesure de capacité contenant cent litres.

HÉLICON, subst. propre mas., montagne de Béotie consacrée à Apollon et aux Muses.—Fig. : parvenir au sommet de l'*Hélicon*, obtenir de grands succès poétiques.

HÉLIOTROPE, subst. mas., plante agreste, annuelle.

HELLÉNISME, subst. mas., tour, expression, manière de parler, propres à la langue grecque.

HELLÉNISTE, subst. mas., savant versé dans la langue grecque.

HELVÉTIE, subst. propre fém., ancien nom de la Suisse.

HELVÉTIEN, adj. et subst. mas.; au fém., **HELVÉTIENNE**, de l'Helvétie.

HELVÉTIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la nation suisse : corps *helvétique*.

* **HEM** ! interjection dont on se sert pour appeler.

HÉMICYCLE, subst. mas., demi-cercle. Il ne se dit que d'un lieu formé en amphithéâtre, pour une assemblée d'auditeurs et de spectateurs.

HÉMISPHÈRE, subst. mas., demi-globe.—Plus particulièrement, moitié du globe céleste ou terrestre.

HÉMISPHÉRIQUE, adj. des deux genres, qui est en forme d'hémisphère.

HÉMISTICHE, subst. mas., la moitié d'un vers. —L'*hémistiche* est la moitié du vers; la césure rompt le vers, coupe la phrase, et marque l'*hémistiche*.

HÉMORRAGIE, et mieux, **HÉMORRHAGIE**, subst. fém., perte de sang par le nez, par une plaie. — *Hémorrhagie* cérébrale, épanchement de sang dans l'intérieur du crâne.

HÉMORRAGIQUE, mieux, **HÉMORRHAGIQUE**, adj. des deux genres, qui est de la nature de l'hémorrhagie.

* **HENNIR**, v. neut. ; il se dit du cheval, quand il fait son cri ordinaire : le cheval de Darius se mit à *hennir*, et ce prince fut proclamé roi.

* **HENNISSEMENT**, subst. mas., le cri naturel du cheval.

HÉRALDIQUE, adj. des deux genres, qui regarde les armes et le blason : science *héraldique*.

* **HÉRAUT**, subst. mas., officier dont la charge était de faire, au nom du souverain, les défis publics, de déclarer la guerre, de publier la paix.

HERBAGE, subst. mas., toutes sortes d'herbes : vivre d'*herbages*.

HERBAGER, subst. mas.; au fém., **HERBAGÈRE**, celui, celle qui cultive, cueille ou vend les herbages. Dans le premier sens, on dit aussi *herbageur*.

HERBE, subst. fém., toute plante qui n'a point de tige, ou plutôt qui la perd en hiver, et qui pousse des feuilles.

HERBER, v. act., exposer sur l'herbe : *herber* de la toile.

HERBETTE, subst. fém., herbe courte et menue. Il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style pastoral : danser sur l'*herbette*.

HERBEUX, adj. mas., se dit des lieux où il croît de l'herbe.

HERBIER, subst. mas., collection de plantes desséchées et mises entre deux feuilles de papier.—Livre qui traite des plantes.

HERBIÈRE, subst. fém., vendeuse d'herbes.

HERBIVORE, subst. mas. et adj. des deux genres, qui vit exclusivement d'herbages ; le cheval, l'âne, le bœuf, etc., sont des *herbivores*.



Le mouton est herbivore.

HERBORISATION, subst. fém., action d'herboriser; course, promenade que l'on fait dans l'intention de recueillir des plantes : nous avons fait, ces vacances, de fréquentes *herborisations* autour de Paris.

HERBORISER, v. neut., chercher des herbes, des plantes dans la campagne.

HERBORISEUR, subst. mas., qui aime à herboriser.

HERBORISTE, subst. des deux genres, celui ou celle qui vend toute sorte d'herbes pour les boissons médicinales : acheter des vulnéraires chez un *herboriste*.

HERCULE, subst. propre mas., dieu de la fable, auquel on attribuait la force du corps.

HÉRÉDITAIRE, adj. des deux genres, qui vient par droit de succession : titres *héréditaires*; cette charge est *héréditaire*.

HÉRÉDITÉ, subst. fém., droit de succession : accepter, répudier une *hérédité*; renoncer à l'*hérédité*.

HÉRÉSIE, subst. fém., erreur condamnée par l'Eglise en matière de religion : enseigner, semer une *hérésie*.

HÉRÉTIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'hérésie : proposition *hérétique*. — Subst., qui professe, qui soutient une hérésie.

* **HÉRISSÉ, E**, part. passé de *hérisser*, et adj., dressé, en parlant du poil, des cheveux. — Au fig., homme *hérissé*, difficultueux.

* **HÉRISSER**, v. act., et *se* **HÉRISSER**, v. pron. : ils se disent au propre des animaux, lorsqu'ils

dressent leur poil ou leurs plumes : ce coq *hérisse* les plumes de son cou.

* **HÉRISSON**, subst. mas., petit animal couvert d'une sorte de poil long, dur, piquant et fort hérissé. C'est un mammifère.

* **HÉRISSONNE**, subst. fém., espèce de chenille.

HÉRITAGE, subst. mas., tout ce qui vient à quelqu'un par succession : faire un grand *héritage*.

HÉRITER, v. neut., recueillir une succession. —Fig. : *hériter* des vertus de ses ancêtres.

HÉRITIER, subst. mas.; au fém., **HÉRITIÈRE**, celui ou celle qui hérite : *héritier* légitime, naturel.

HERMANDAD (SAINTE-), subst. fém., confrérie religieuse en Espagne.

HERMÉTIQUEMENT, adv. : fermé *hermétiquement*, bien fermé.

HERMINE, subst. fém., petit animal blanc qui a le bout de la queue noir, et dont la peau est une fourrure estimée

HÉROÏNE, subst. fém., femme pleine de courage et d'une fermeté au-dessus de son sexe. On dit par extension : l'*héroïne* d'un conte, d'un roman.

HÉROÏQUE, adj. des deux genres, qui appartient au héros : courage, action, patience *héroïque*. — Il se dit quelquefois des personnes : une femme *héroïque*.

HÉROÏQUEMENT, adv., d'une manière héroïque.

HÉROÏSME, subst. mas., grandeur d'âme au-dessus de la vertu ordinaire de l'homme : un acte, un trait d'*héroïsme*.

* **HÉRON**, subst. mas., genre d'oiseau aquatique. — Plume noire de *héron*; elle est fort rare.

* **HÉROS**, subst. mas., guerrier d'une valeur extraordinaire.—Homme qui montre dans les occasions une grandeur d'âme peu commune. — Fam., principal personnage qui figure dans un événement.



Héros d'un roman.

* **HERSE**, subst. fém., instrument de laboureur qui sert à recouvrir les grains nouvellement semés, à rompre les mottes.

* **HERSER**, v. act., passer la herse dans un champ.

* **HERSEUR**, subst. mas., celui qui herse.

HÉSITATION, subst. fém., action d'hésiter; embarras, incertitude, doute.

HÉSITER, v. neut., être embarrassé à parler, à exprimer ce qu'on veut dire. — Être incertain, balancer sur le parti qu'on doit prendre.

HÉTÉROCLITE, adj. des deux genres, qui est contre les règles communes et y fait exception. —Fig. et fam., qui a quelque chose d'irrégulier et de bizarre.—Par extension, il se dit des personnes d'une humeur bizarre : cet homme est bien *hétéroclite*; il a des manières *hétéroclites*.

HÉTÉROGÈNE, adj. des deux genres, qui est de différente nature : corps composé de parties *hétérogènes*, ou simplement, corps *hétérogène* : et au fig. : une société composée d'éléments *hétérogènes*.

HEUR, subst. mas., ne se dit plus qu'en poésie ou dans quelques expressions proverbiales : il n'y a qu'*heur* et malheur en ce monde.

HEURE, subst. fém., l'une des vingt-quatre parties du jour, divisée en soixante minutes : une *heure* et demie; voilà deux *heures* que je l'attends.

HEUREUSEMENT, adv., d'une manière heureuse, par bonheur.

HEUREUX, adj. mas.; au fém., **HEUREUSE**, en parlant des personnes, qui jouit du bonheur : il n'est pas riche, mais il est *heureux*.

* **HEURTER**, choquer, rencontrer rudement : *heurter* quelqu'un.

HIATUS, subst. mas., sorte de heurt causé par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre en commence un autre, sans qu'il y ait d'élision. Il y a *hiatus* dans la phrase suivante : *il alla à Athènes*, à cause de la rencontre des *a*.

* **HIDEUSEMENT**, adv., d'une manière hideuse.

* **HIDEUX**, adj. mas.; au fém., **HIDEUSE**, horrible à voir, affreux, dégoûtant.

HIER, adv., le jour qui précède immédiatement celui où l'on est : *hier* au matin, *hier* au soir.

* **HIÉRARCHIE**, subst. fém., se dit en parlant des établissements où l'on reconnaît divers degrés d'autorité ou de pouvoir subordonnés les uns aux autres : la *hiérarchie* des pouvoirs, la *hiérarchie* militaire.

* **HIÉRARCHIQUE**, adj. des deux genres, qui appartient à la hiérarchie.

* **HIÉRARCHIQUEMENT**, adv., en hiérarchie.

HIÉROGLYPHE, subst. mas., caractère symbolique et qui contient quelque chose de mystérieux.

HILARITÉ, subst. fém., joie douce et calme : une physionomie pleine d'*hilarité*. — Gaieté soudaine et inattendue : *hilarité* bruyante; cet incident causa un mouvement d'*hilarité* dans l'assemblée.

HIRONDELLE, subst. fém., oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps.

* **HISSER**, v. act., hausser, faire monter, élever : *hisser* une voile; *hisser* son pavillon.

HISTOIRE, subst. fém., récit des faits donnés pour vrais, par opposition à la fable, qui est le récit des faits donnés pour faux.

HISTORIÉ, E, part. passé de *historier*, et adj., orné, enjolivé : une bible *historiée*, lambris trop *historié*.

HISTORIEN, subst. mas.; au fém., **HISTORIENNE**, celui, celle qui écrit l'histoire.

HISTORIER, v. act., enjoliver de divers petits ornements.

HISTORIETTE, subst. fém., petite histoire; narration de quelque aventure peu importante et souvent mêlée de fiction.

HISTORIOGRAPHE, subst. des deux genres, celui qui est dénommé pour écrire l'histoire d'une ville, d'un pays, d'un règne.

HISTORIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport, qui appartient à l'histoire : style, recueil, dictionnaire, mémoires *historiques*. — Un nom *historique* est un nom qui a quelque célébrité dans l'histoire.

HISTRION, subst. mas., farceur, bouffon. — Il ne se dit plus que par mépris d'un mauvais comédien.



Histrions de la foire.

HIVER, subst. mas., la plus froide des quatre saisons de l'année.

HIVERNAGE, subst. mas., t. de marine, temps que l'on passe en relâche pendant l'hiver. — Port bien abrité où les bâtiments peuvent relâcher pendant la mauvaise saison.

* **HO!** sorte d'interjection qui marque l'admiration : *ho*, quel homme! — Elle sert quelquefois aussi à marquer l'improbation, l'avertissement, l'étonnement, la menace : *ho, ho!* c'est ainsi que vous en usez avec moi! *ho!* il n'en ira pas comme cela!

* **HOBEREAU**, subst. mas., espèce de petit oiseau de proie. — Au fig., et par mépris, petit gentilhomme de campagne.

* **HOCHE**, subst. fém., coche, entaillure. Il se dit surtout de la marque que l'on fait sur une taille, pour tenir compte du pain, de la viande, pris à crédit.

* **HOCHEMENT**, subst. mas., action de hocher la tête.

* **HOCHEPOT**, subst. mas., espèce de ragoût de bœuf haché, que l'on fait cuire dans un pot, avec des marrons, des navets.

* **HOCHER**, v. act., secouer, branler : *hocher* un prunier pour en faire tomber les prunes. — *Hocher* la tête sur quelque chose, marquer, en levant la tête subitement en haut, qu'on la désapprouve.

* **HOCHET**, subst. mas., petit instrument que l'on met entre les mains d'un enfant pour s'en frotter les gencives. — Prov. et fig. : il y a des *hochets* pour tout âge, chaque âge a ses plaisirs.

HOGNER, v. neut., gronder, murmurer, se plaindre.

* **HOLÀ!** interjection qui sert à appeler : *holà! holà!* qui est là? — Il est aussi adv., et signifie, tout beau, c'est assez : *holà!* ne faites pas tant de bruit.

HOLOCAUSTE, subst. mas., sacrifice où la victime était entièrement consumée par le feu. — Il se prend aussi pour sacrifice en général : Jésus-Christ s'est offert en holocauste pour nos péchés.

HOLOCAUSTER, v. act., offrir en sacrifice.

HOMÉLIE, subst. fém., sorte d'instruction familière et chrétienne.

HOMÈRE, subst. propre mas., poète célèbre, à qui les Grecs rendirent les honneurs divins.

HOMÉRIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à Homère, qui est dans le goût d'Homère : poésie *homérique*.

HOMICIDE, subst. mas., meurtre. — Meurtrier. — Fig. : être *homicide* de soi-même, se dit quelquefois d'une personne qui ne ménage pas sa santé.

HOMICIDE, adj. des deux genres, qui tue : fer *homicide*. — Fig., et par exagération : regards, attraits *homicides*.

HOMMAGE, subst. mas., devoir que le vassal est tenu de rendre au seigneur dont son fief relève. — Fig., rendre *hommage* à Dieu, aux vertus de quelqu'un; adresser, recevoir des *hommages*.

HOMME, subst. mas., animal raisonnable. Sous cette acception on comprend toute l'espèce humaine, homme et femme. — On le dit aussi, par opposition à enfant : c'est un *homme* fait; quand il sera *homme*; *homme* de lettres; *homme* de bien, d'esprit, de talent, de mérite. — *Homme* du jour, *homme* à la mode. — *Homme* de loi, se dit d'un *homme* instruit dans la jurisprudence.

HOMOLOGUER, v. act., approuver, confirmer un acte par autorité de justice.

HOMONYME, adj. des deux genres, de même nom. Il se dit surtout des mots pareils qui expriment des choses différentes, comme *son*, dans : j'ai vu *son* père; le *son* de cet instrument est beau; il y a du *son* dans cette farine.

HONNÊTE, adj. des deux genres, en parlant des choses, vertueux, conforme à l'honneur pris pour la vertu; bienséant, convenable. — Excuse, prétexte, refus *honnête*, plausible, spécieux.

HONNÊTEMENT, adv., avec civilité, d'une manière honnête; il a toutes les significations de l'adjectif. — En honnête homme, avec honneur.

HONNÊTETÉ, subst. fém., bienséance, conformité à l'honneur, à la probité, à la vertu : l'*honnêteté* des principes, des actions, de l'âme, de la conduite. — Civilité.

HONNEUR, subst. mas., témoignage, démonstration de respect. Dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel : il ne faut pas rendre aux hommes des *honneurs* qui ne sont dus qu'à Dieu; porter *honneur* et respect; faire quelque chose en l'*honneur* de Dieu, en l'*honneur* de quelqu'un. — Légion-d'*Honneur*, ordre civil et militaire; croix d'*honneur*, décoration de cet ordre. — Mourir au *champ d'honneur*, mourir à la guerre, pour le service de l'état.



Le champ d'honneur

* **HONNIR**, v. act., bafouer, vilipender. — *Honnir* est un vieux mot qui ne se dit plus que par plaisanterie et au passif.

HONORABLE, adj. des deux genres, qui fait honneur : profession, emploi, rang honorable. — Splendide, magnifique. — Qui mérite d'être honoré, considéré : caractère, famille, maison *honorable*.

HONORABLEMENT, adv., d'une manière honorable, splendide : il a été reçu *honorablement*.

HONORAIRE, adj. des deux genres, il se dit des personnes qui, après avoir exercé certaines charges, en retiennent les honneurs principaux : président, conseiller *honoraire*. — Il se dit aussi des personnes qui portent un titre honorifique sans fonctions : académicien *honoraire*.

HONORAIRE, subst. mas., salaire des médecins, des avocats et d'autres personnes de professions honorables. En ce sens il est plus usité au pluriel.

HONORÉ, E, part. passé de *honorer*. Il s'emploie adjectivement dans le commerce épistolaire et le langage familier : mon *honoré* confrère.

HONORER, v. act., rendre honneur et respect : *honorer* ses supérieurs. — Avoir beaucoup d'estime pour.... : j'*honore* son mérite et sa vertu.

HONORES (*ad*), loc. adv., expression familière empruntée du latin : un titre *ad honores* est un titre sans fonction, sans émoluments, pour l'honneur.

HONORIFIQUE, adj. des deux genres, qui consiste dans des honneurs rendus : droits *honorifiques*.

* **HONTE**, subst. fém., sentiment de confusion. — Déshonneur qui cause ce sentiment.— Avoir perdu toute *honte*, être sans pudeur.

* **HONTEUSEMENT**, adv., avec honte et ignominie.

* **HONTEUX**, adj. mas.; au fém., **HONTEUSE**, en parlant des personnes, qui a de la honte. — En parlant des choses, qui cause de la honte. — Pauvres *honteux*, qui n'osent demander l'aumône publiquement.

HÔPITAL, subst. mas., maison fondée pour les pauvres, malades ou sains. — *Hôpital* militaire, destiné aux soldats malades.

* **HOQUET**, subst. mas., mouvement convulsif du diaphragme qui se manifeste par un son inarticulé. — Le *hoquet* de la mort, celui qui survient ordinairement aux mourants.

* **HORDE**, subst. fém., nom que l'on donne aux peuplades ou sociétés de Tartares errants, et abusivement à une multitude quelconque.

* **HORION**, subst. mas., coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. Ce mot est vieux et de style plaisant.

HORIZON, subst. mas., grand cercle qui coupe la sphère en deux parties, dont l'une est l'hémisphère supérieur, l'autre inférieur. — Ce qui termine notre vue et qui sépare la partie du ciel que nous voyons d'avec celle que nous ne voyons pas.

HORIZONTAL, E, adj., qui est de niveau ou parallèle à l'horizon; qui n'est point incliné sur l'horizon.—Ligne *horizontale*, ligne droite tirée du point de vue parallèlement à l'horizon.

HORIZONTALEMENT, adv., dans une situation horizontale.

HORLOGE, subst. fém., sorte de machine composée de roues, de ressorts, pour marquer et sonner les heures.

HORLOGER, subst. mas., celui qui fait ou vend des horloges et des montres.

HORLOGERIE, subst. fém., commerce, trafic et métier d'horloges, de montres et de pendules.

* **HORMIS**, prép., hors, excepté, comme qui dirait : *mis hors* ou *en dehors*.

HOROSCOPE, subst. mas., observation qu'on fait de l'état du ciel au moment de la naissance de quelqu'un, et par laquelle on prétend juger de ce qui lui doit arriver pendant sa vie.

HORREUR, subst. fém., terreur, saisissement de l'âme qui la fait frémir. — Saisissement de crainte et de respect : une secrète, une sainte *horreur*.

HORRIBLE, adj. des deux genres, qui fait horreur. — Extrême, excessif : un froid *horrible* : une *horrible* dépense.

HORRIBLEMENT, adv., d'une manière horrible, dans les deux sens : *horriblement* laide : *horriblement* pressé.

HORRIFIQUE, adj. des deux genres, effrayant, hideux. Il n'est usité que dans le style burlesque.

HORRIPILATION, subst. fém., hérissement des cheveux.

* **HORS**, préposition, elle marque exclusion, et se dit du temps : quand nous serons *hors* de l'hiver; du lieu : *hors* de la ville. — *Hors* la loi.

* **HORS-D'OEUVRE**, adv. : une chapelle *hors-d'œuvre*, détachée du corps de l'édifice.—Subst., au plur., petits plats qu'on sert avec le potage : des *hors-d'œuvre*.

* **HORS-OEUVRE**, adv. : cet édifice a vingt toises *hors-œuvre*, depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur.

HORTENSIA, subst. mas., genre de plantes exotiques, à corolle polypétale, apportées de la Chine en Europe, par lord Macartney, et cultivées pour la beauté de leurs fleurs.

HORTICULTEUR, subst. mas., celui qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURAL, E, adj., qui a rapport à l'horticulture.—Au plur. mas., *horticulturaux*.

HORTICULTURE, subst. fém., art de cultiver les jardins.

HOSPICE, subst. mas., lieu où l'on retire les étrangers.—Hôpital. Cette acception est moderne.

HOSPITALIER, adj. et subst. mas.; au fém., **HOSPITALIÈRE**, celui ou celle qui reçoit et loge les pauvres et les passants.—On appelait *hospitaliers*, certains ordres militaires institués autrefois pour recevoir les pélerins.

HOSPITALITÉ, subst. fém., vertu qui consiste à recevoir et à retirer chez soi les étrangers et les passants.

HOSTIE, subst. fém., chez les anciens, sorte de victime qu'on immolait aux dieux. — Chez les Hébreux, victime quelconque offerte en sacrifice.—Chez les catholiques, pain très-mince et sans levain que le prêtre consacre.

HOSTILITÉ, subst. fém., acte de guerre, action d'ennemi, de peuple à peuple.

HÔTE, subst. mas., **HÔTESSE**, subst. fém., celui ou celle qui tient auberge ou cabaret. — Celui, celle qui loge, qui reçoit les étrangers dans un hôtel garni.—Celui qui est logé dans un hôtel garni.—Etranger qui est reçu dans une maison. —Table d'*hôte*, table où l'on mange plusieurs ensemble, à tant par tête.

HÔTEL, subst. mas., grande maison occupée par une personne d'un rang distingué. — Grande maison garnie ; auberge renommée, etc. — *Hôtel*-de-ville, la maison commune, celle où l'on s'assemble d'ordinaire pour les affaires de la commune. — Maître-d'*hôtel*, celui qui a soin de la table chez les riches particuliers.



Adressez-vous au maître-d'hôtel, mon cher.

HÔTEL-DIEU, subst. mas., maison fondée pour les malades pauvres.—Au pl., des *hôtels-Dieu*.

HÔTELIER, subst. mas.; **HÔTELIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui tient une hôtellerie.

HÔTELLERIE, subst. fém., maison où on loge et mange pour de l'argent.

* HOTTE, subst. fém., sorte de panier qu'on porte sur le dos avec des bretelles.

HOUATTE, subst. fém., espèce de coton.

* HOUBLON, subst. mas., plante vivace qui entre dans la composition de la bière, et que, par cette raison, on nomme aussi vigne du Nord.

* HOUBLONNER, v. act., mettre du houblon dans la bière.

* HOUE, subst. fém., instrument de vigneron propre à remuer ou labourer la terre.

* HOUER, v. act. et neut., labourer à la houe, avec la houe. On dit aussi neut. : les vignerons commencent à *houer*.

* HOUILLE, subst. fém., sorte de charbon de terre.

* HOUILLER, adj. mas.; au fém., HOUILLÈRE, qui tient de la houille, qui renferme des couches de houille : terrain *houiller*.

* HOUILLÈRE, subst. fém., mine de houille.

* HOUILLEUR, subst. mas., ouvrier qui travaille dans les mines de houille.

* HOULE, subst. fém., vagues longues et hautes, que la mer agitée pousse les unes contre les autres, avant et surtout après une tempête. On les nomme aussi lames.

* HOULETTE, subst. fém., bâton de berger terminé par une plaque de fer en forme de gouttière, pour jeter des mottes de terre aux moutons qui s'écartent. La *houlette* est célèbre dans les poésies pastorales.

* HOULEUX, adj. mas., au fém. HOULEUSE, il se dit de la mer agitée par la houle.

* HOUPPE, subst. fém., assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie liés comme par bouquets.—On appelle *houppe*, *houppe* à poudrer, l'instrument avec lequel on poudre les cheveux et les perruques. — Le flocon de plumes que certains oiseaux portent sur la tête.



Les Chinois ont, en forme de houppe, une seule mèche de cheveux sur le milieu de la tête.

* HOUPPELANDE, subst. fém., cape ou manteau de berger, fait de cuir, dont se sont servis ensuite les voyageurs pour se garantir de la pluie.

* HOURA, mieux HOURRA, subst. mas., cri de guerre des Cosaques, et, en général, des troupes russes et polonaises, quand elles vont à la charge.—C'est, dans quelques autres pays, un cri de joie et d'honneur.

* HOURI, subst. fém., nom des femmes que Mahomet a placées dans son paradis. Ces femmes ne seront point celles avec lesquelles ils auront vécu dans ce monde, mais d'autres femmes, d'une création toute nouvelle et d'une beauté inaltérable.

* HOUSPILLAGE, subst. mas., action de se houspiller ou de houspiller.

* HOUSPILLER, v. act., maltraiter quelqu'un en le tiraillant. Style fam. et plaisant.

* HOUSSARD, HOUSARD ou HUSSARD (le dernier est le plus en usage aujourd'hui), subst. mas., cavalier hongrois armé à la légère. — On dit fam., d'un homme ou même d'une femme qui ne craint point la fatigue, les mauvais gîtes, etc., que c'est un *hussard*, un véritable *hussard*.

* HOUSSE, subst. fém., couverture qu'on attache à la selle d'un cheval et qui en couvre la croupe.—Garniture qui couvre et entoure un lit.

* HOUSSINE, subst. fém., baguette de houx ou même de tout autre arbre.

* HOUSSOIR, subst. mas., balai de houx ou d'autre branchage.—Balai de plumes pour housser et nettoyer.

* HOUX, subst. mas., arbrisseau toujours vert, et qui croît dans les bois et les haies ; ses branches flexibles servent à faire des baguettes qu'on appelle houssines, du nom de l'arbrisseau.

* HUCHE, subst. fém., sorte de grand coffre de bois où l'on pétrit le pain et où on le serre.

* HUE, sorte d'interjection, t. de charretier pour faire tourner les chevaux.

* HUÉ, E, part. pass. de huer.

* HUÉE, subst. fém., bruit ou cri qu'on fait pour faire lever un loup et le pousser vers les chasseurs, quand le sanglier est pris. — Fig., cris de dérision qu'une multitude de gens font contre quelqu'un.

* HUER, v. act., faire des huées après un loup, et fig., après quelqu'un.

* HUGUENOT, subst. mas., HUGUENOTE, subst. fém., nom donné en France aux calvinistes. Ce mot, qui est une injure, n'est plus employé aujourd'hui que par quelques fanatiques.—On appelle *huguenot* un catholique qui n'a point de religion.

* HUGUENOTE, subst. fém., petit fourneau de terre ou de fer, avec une marmite dessus. — Gros vaisseau bas et large, de terre cuite et vernissée, dans lequel les petites gens font leur potage.—OEufs à la *huguenote*, cuits dans du jus de mouton.

* HUGUENOTERIE, subst. fém., huguenotisme ; parti, faction des huguenots.

HUILE, subst. fém., liqueur grasse et onctueuse qui se tire de diverses substances.—En

particulier et sans addition, il s'entend de l'*huile* d'olive.—On appelle saintes *huiles*, celles dont on se sert pour le chrême et l'extrême-onction.—Fig. : jeter de l'*huile* dans le feu, sur le feu, exciter une passion déjà allumée.

HUILÉ, E, part. pass., de *huiler*, et adj. : papier *huilé*.

HUILER, v. act., oindre, frotter avec de l'huile. — Mettre de l'huile dans ou sur quelque chose.

HUILEUX, adj. mas.; au fém., **HUILEUSE**, qui tient de la nature de l'huile, qui en est imprégné.—Sauce *huileuse*, mal liée.

HUILIER, subst. mas., vase dans lequel on met de l'huile.

HUILIÈRE, subst. fém., t. de mar., vase, cruche à l'huile sur un vaisseau.

HUIS, subst. mas., vieux mot qui signifie porte, et qui n'est plus d'usage que dans quelques phrases de pratique. — On dit tenir une audience à *huis* clos, c'est-à-dire une audience qui n'est point publique.

HUISSIER, subst. mas., officier qui garde la porte dans une assemblée, une juridiction, un tribunal.—Officier de justice qui ajourne, signifie les arrêts, assigne, saisit, etc.—On appelle aussi *huissiers*, des gens qui se tiennent dans l'antichambre des ministères et des grandes administrations, pour introduire le public.

***HUIT**, adj. numéral indéclinable. Deux fois quatre.—On dit d'aujourd'hui en *huit*, pour dire en *huit* jours. De lundi en *huit*, de samedi en *huit*.—Il est aussi subst. mas. en certaines acceptions dans lesquelles il s'emploie au singulier; et alors le *t* se prononce toujours. Aujourd'hui le *huit* du mois ; et au jeu de cartes : un *huit* de cœur, un *huit* de pique.

***HUITAIN**, subst. mas., stance de huit vers.

***HUITAINE**, subst. fém., espace de huit jours. —A *huitaine*, dans huit jours.

***HUITIÈME**, subst. et adj. des deux genres, nom de nombre ordinal : la *huitième* partie, il aura un *huitième*.

***HUITIÈMEMENT**, adv., en huitième lieu.

HUÎTRE, subst. fém., genre de mollusques à coquille bivalve, dont le manteau, ouvert dans presque toute son étendue, enveloppe quatre branchies ou feuillets.—Prov. et fig. : c'est une *huître* à l'écaille, c'est un homme stupide. —Jouer comme une *huître*, très-mal.

HUMAIN, adj. mas.; au fém., **HUMAINE**, qui concerne l'homme, les choses *humaines*, toutes les choses auxquelles l'homme est sujet.—Les moyens *humains*, dont les hommes peuvent se servir.—En parlant des personnes : doux, secourable, pitoyable.

HUMAINEMENT, adv., suivant la capacité, le pouvoir de l'homme.—*Humainement* parlant, selon les idées communes.

HUMANISÉ, E, part. pass. de *humaniser*.

HUMANISER, v. act., rendre plus humain, plus doux, plus traitable.

HUMANISTE, subst. mas., celui qui sait ses humanités.—Celui qui les enseigne.

HUMANITÉ, subst. fém., la nature humaine.— Les hommes en général : en accablant de fléaux la triste *humanité*, etc.—Bonté, sensibilité pour les malheurs, pour les maux d'autrui; douceur.—Au plur., ce qu'on apprend dans les colléges, depuis la troisième jusqu'à la philosophie exclusivement.—Plus particulièrement, la première année de littérature, celle qui précède immédiatement la rhétorique.

HUMBLE, adj. des deux genres, qui a de l'humilité.—Respectueux, soumis : être *humble* devant ses supérieurs; *humble* prière. — Votre très-*humble* serviteur, formule de politesse.



Cette jeune fille a une attitude humble et suppliante.

HUMBLEMENT, adv., avec humilité. — Avec modestie et soumission.

HUMECTANT, E, adj., qui humecte, qui rafraîchit. Il ne se dit que des aliments et des boissons comme remède.

HUMECTATION, subst. fém., action d'humecter.—Préparation d'un médicament en le laissant tremper dans l'eau.

HUMECTER, v. act., rendre humide, mouiller.

***HUMER**, v. act., avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine : *humer* une couple d'œufs frais.—*Humer* l'air, le vent, s'exposer à l'air, en telle sorte qu'il pénètre dans les poumons.

HUMEUR, subst. fém., dans le physique, substance ténue et fluide de quelque corps que ce soit.—Plus particulièrement, et en parlant du corps humain, une des qualités du tempérament : *humeur* sanguine, flegmatique, bilieuse, mélancolique ou atrabilaire. — Mécontentement.—On appelle bonne *humeur*, une espèce d'épanouissement de l'âme contente, produit par le bon état du corps et de l'esprit.

HUMIDE, subst. mas., l'*humide* est opposé au sec.

HUMIDE, adj. des deux genres, qui a de l'humidité, qui est mouillé.

HUMIDEMENT, adv., avec humidité. Il ne se dit que d'un lieu humide : être logé *humidement*.

HUMIDITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est humide.

HUMIFUGE, adj. des deux genres, qui chasse, qui ne craint pas l'humidité.

HUMILIANT, E, adj., qui humilie, qui donne de la confusion.

HUMILIATION, subst. fém., action par laquelle on s'humilie.—Etat de celui qui est humilié.—Evénement par lequel on est humilié.

HUMILIER, v. act., abaisser, mortifier, donner de la confusion.

HUMILITÉ, subst. fém., vertu par laquelle on s'humilie, on s'abaisse soi-même; sentiment intérieur de sa propre faiblesse, etc. C'est un mot purement chrétien, il ne faut pas s'en servir pour exprimer la modestie, qui n'est qu'une vertu humaine. — Il se dit quelquefois pour déférence, soumission.

HUMORISTE, adj. des deux genres, qui a de l'humeur, avec qui il est difficile de vivre. Il est familier.

HUMOUR, subst. mas., singularité piquante d'esprit et de caractère. — Gaieté spirituelle, sérieuse, fine et satirique.

*HUNE, subst. fém., guérite ou cage de bois qui est au bout du grand mât ou du mât de misaine, dans laquelle se met un matelot pour découvrir au loin.

*HUNIER, subst. mas., le mât qui porte la hune. —Voile qui se met au mât de hune.

*HUPPE, subst. fém., genre d'oiseaux passereaux qui portent sur la tête une touffe de plumes qu'ils redressent lorsqu'ils sont inquiétés. —La touffe de plumes qui est sur la tête de ces oiseaux et de quelques autres.



Voici un animal huppé.

*HUPPÉ, E, adj., qui a une huppe. — Fig. et fam., il se dit d'une personne apparente et considérable. En ce sens, il s'emploie ordinairement avec *plus* : plusieurs femmes des *plus huppées*.

*HURE, subst. fém., proprement la tête d'un sanglier, et par extension, celle d'un saumon, d'un gros brochet, d'un thon.—Fig. et fam., il a une vilaine *hure*, des cheveux mal faits et hérissés.

*HURLEMENT, subst. mas., cri lugubre et prolongé que jettent plusieurs animaux carnassiers, et spécialement les loups, lorsque la faim les presse, et quelquefois lorsqu'ils sont en rut.

*HURLER, v. neut., pousser des hurlements.—Parler, ou plutôt crier en parlant.—Prov. : il faut *hurler* avec les loups.

*HURON, subst. et adj. mas.; au fém., HURONNE, peuple sauvage. — Fig. et fam., dur, sauvage.

*HUSSARD, subst. mas. Voy. HOUSARD.

*HUTTE, subst. fém., petite loge faite avec de la terre, du bois, de la paille.

HYACINTHE, subst. fém., fleur printanière du genre des liliacées. On la nomme aussi *jacinthe.*—Sorte de pierre précieuse dont la couleur approche quelquefois de celle de la fleur d'*hyacinthe.*

HYDRAULIQUE, adj. des deux genres, machine *hydraulique*, qui sert à élever l'eau; que l'eau fait mouvoir.

HYDRE, subst. fém., au propre, serpent qui vit dans les rivières et les étangs.

HYDROGÈNE, subst. mas., principe générateur de l'eau. C'est ce que les anciens chimistes appelaient *air* ou *gaz inflammable.* Il est aussi adj. des deux genres : gaz *hydrogène.*

HYDROMEL, subst. mas., breuvage composé d'eau et de miel.

HYDROMÈTRE, subst. mas., instrument pour mesurer la pesanteur, la force et les autres propriétés de l'eau.

HYDROPHOBE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui a tous les liquides en horreur.

HYDROPHOBIE, subst. fém., horreur de l'eau et de tous les liquides; c'est un des principaux symptômes de la rage.—Cette rage même.

HYDROPHOBIQUE, adj. des deux genres, de l'hydrophobie.

HYÈNE, subst. fém., animal féroce qui ressemble au loup.

HYMEN, subst. mas., mariage. Il n'est guère usité qu'en poésie et dans cette phrase familière : vivre sous les lois de l'*hymen.*

HYMÉNÉE, subst. mas., le même qu'hymen dans quelques acceptions.

HYMNE, subst. fém., cantiques de l'Eglise; mas., cantiques des anciens.

HYPERBOLE, subst. fém., figure qui consiste à exagérer au-delà même de la vraisemblance.

HYPERBOLIQUE, adj. des deux genres, qui tient de l'hyperbole.

HYPERBOLIQUEMENT, adv., d'une manière hyperbolique.

HYPERBOLISER, v. neut., parler par hyperboles.

HYPERBOLISME, subst. mas., qualité, manie, emploi de l'hyperbole.

HYPOCHONDRE, subst. mas., parties latérales de la région supérieure du bas-ventre, sous les fausses côtes : *hypochondre* droit, où est le foie; *hypochondre* gauche, où est la rate. — Fig., homme bizarre.

HYPOCHONDRIAQUE, subst. et adj. des deux genres, malade dont l'indisposition vient du vice des hypochondres. On dit aussi maladie

hypochondriaque. — Fig., bizarre, d'humeur inégale, atrabilaire.

HYPOCRISER, v. act., couvrir du voile de l'hypocrisie.—Neut., faire l'hypocrite.

HYPOCRISIE, subst. fém., fausse apparence de la pitié, de la vertu, de la probité.

HYPOCRITE, subst. et adj. des deux genres, celui ou celle qui se montre avec un caractère qui n'est pas le sien.

HYPOTHÉCAIRE, adj. des deux genres, qui a ou donne droit d'hypothèque; qui a rapport à l'hypothèque.—On appelle dettes *hypothécaires*, les dettes qui donnent hypothèque sur un immeuble.

HYPOTHÈQUE, subst. fém., droit acquis à un créancier sur les immeubles que le débiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette.

HYPOTHÉQUÉ, E, part. passé de *hypothéquer*. —Etre hypothéqué, malade ou mal dans ses affaires.

HYPOTHÉQUER, v. act., donner pour hypothèque, soumettre à l'hypothèque.

HYPOTHÈSE, subst. fém., supposition dont on tire une conséquence.

HYPOTHÉTIQUE, adj. des deux genres, fondé sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT, adv., d'une manière hypothétique.



I, subst. mas., neuvième lettre et troisième voyelle de l'alphabet français. — En parlant d'un homme exact dans les plus petites choses, on dit qu'il met les points sur les *i*.

IACHT ou YACHT, subst. mas., espèce de petit bâtiment de mer ou de rivière en usage chez les Anglais.

ÏAMBE, subst. mas., pied de vers grec ou latin, composé d'une brève et d'une longue.

ÏAMBIQUE, adj. des deux genres, qui concerne le vers ïambe. — Vers *ïambiques*, composés d'ïambes.

IBÈRE, adj. des deux genres, espagnol.

IBÉRIE, subst. propre fém., ancienne province d'Asie, située à l'orient de la Colchide. —Nom donné par les anciens à cette contrée d'Europe qu'on a depuis appelée Espagne.

IBÉRIEN, subst. mas., ancien peuple d'Espagne.—Adj. : *monts Ibériens,* grande chaîne de montagnes qui traverse le centre de l'Espagne du nord au sud.

IBIS, subst. mas., oiseau qui, dit-on, dévore les serpents. Les Egyptiens en avaient fait un symbole religieux.

ICHNEUMON, subst. mas., quadrupède de la grosseur d'un chat, appelé aussi *rat de Pharaon* ou *mangouste*.

ICI, adv. de lieu, en ce lieu-ci, en cet endroit. Il diffère de *là*, en ce qu'*ici* désigne le lieu où est la personne qui parle, et *là*, un lieu différent : venez *ici*, allez *là*. L'un est plus près, l'autre est plus éloigné.

IDÉAL, E, adj., qui n'est qu'en idée; chimérique : pouvoir *idéal,* richesses *idéales*.

IDÉE, subst. fém., notion que l'esprit se forme de quelque chose : *idée* claire, distincte ou confuse, obscure.

IDEM, sorte d'adv., mot latin qui signifie le même. On l'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit.

IDENTIFICATION, subst. fém., action d'identifier.

IDENTIFIER, v. act., comprendre deux choses sous une même idée, n'en faire qu'une. — *S'*IDENTIFIER, v. pron., confondre son existence avec celle d'un autre.

IDENTIQUE, adj. des deux genres, qui est le même, qui est compris dans une même idée.

IDENTIQUEMENT, adv., d'une manière identique.

IDENTITÉ, subst. fém., qui fait que deux ou plusieurs choses n'en font qu'une. — *Identité* d'un individu, certitude qu'il est bien ce qu'on croit, ou ce qu'il dit qu'il est.

IDÉOLOGIE, subst. fém., science des idées, ou, dans une acception plus étendue et plus usitée, science des facultés intellectuelles de l'homme.

IDÉOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE, subs. mas., qui s'occupe d'idéologie.

IDIOME, subst. mas., langue propre à une nation. — Par extension, langage d'une partie d'une nation : l'*idiome* provençal, gascon.

IDIOT, E, subst. et adj.; il se dit de celui qui, par un défaut naturel dans les organes qui servent aux opérations de l'entendement, est incapable de combiner une idée : un homme *idiot*, une femme *idiote*.

IDIOTISME, subst. mas., manière de parler particulière à une langue.— Sorte de manie ou d'imbécillité qui prive des facultés de l'entendement, qui rend idiot.

IDOLÂTRE, subst. et adj. des deux genres, qui adore des idoles.—Fig., qui aime avec excès : il est *idolâtre* de ses pensées, il y est trop attaché.

IDOLÂTRÉMENT, adv., avec idolâtrie.

IDOLÂTRER, v. act., adorer les idoles. — Au fig., aimer avec trop de passion.—*S'*IDOLÂTRER, v. pron., être idolâtre de soi-même.

IDOLÂTRIE, subst. fém., culte divin qu'on rend à la créature, à une fausse divinité.

IDOLE, subst. fém., statue représentant une fausse divinité exposée à l'adoration. — Fig., objet d'une passion extrême : il fait son *idole* de son argent.

IDYLLE, subst. fém., petit poëme dont le sujet est pastoral.

IÉNA, subst. propre fém., ville du grand duché de Saxe-Weimar, célèbre par son université, et plus encore par la victoire qu'y remportèrent les armées françaises en 1808.

IF, subst. mas., arbre toujours vert, de médiocre grandeur, à fleurs amentacées, connu jadis par les formes bizarres que lui faisait prendre dans les parterres la facilité qu'il a de souffrir la taille sans inconvénient.— Echafaudage en bois, de forme triangulaire, et qui porte des lampions.

IGNAME, subst. mas., plante de Nigritie, dont la racine sert d'aliment.

IGNARE, subst. et adj. des deux genres, ignorant. Il ne se dit que des personnes.

IGNOBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est ignoble.

IGNOBLE, adj. des deux genres, bas, vil, qui sent l'homme de basse extraction. Il se dit de l'air, des manières, des sentiments, du discours et du style.



Tournures et physionomies ignobles.

IGNOBLEMENT, adv., d'une manière ignoble.

IGNOMINIE, subst. fém., infamie, grand déshonneur.

IGNOMINIEUX, adj. mas.; au fém., IGNOMINIEUSE, plein d'ignominie.

IGNORANCE, subst. fém., défaut de connaissance, manque de savoir : un livre plein d'*ignorances* grossières, plein de fautes qui marquent une *ignorance* grossière.

IGNORANT, E, subst. et adj., celui, celle qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir.

IGNORANTIN, subst. et adj. mas., ignare. — Ironiquement, ennemi des lumières.

IGNORANTISME, subst. mas., système, opinion des partisans de l'ignorance des peuples.

IGNORER, v. act., ne savoir pas. — Fam. et neut., il n'*ignore* de rien, il sait tout.—*Ignorer* les hommes, ne pas les connaître.

IL, pronom personnel mas., dont le fém. est *elle*. *Il* se met devant les troisièmes personnes des verbes. Au pluriel, *ils* et *elles* : *il* fait, *elle* dit; *ils* ou *elles* courent.

ÎLE, subst. fém., espace de terre entouré d'eau de tous côtés. — Faire un voyage aux *îles*, se dit des *îles* qui forment l'archipel du Mexique.

ILIADE, subst. fém., poëme épique d'Homère, sur la prise de Troie.

ILLÉGAL, E, adj., qui est contre la loi. Il est opposé à *légal*.—Au plur. mas., *illégaux*.

ILLÉGALITÉ, subst. fém., caractère, vice de ce qui est illégal.

ILLÉGITIME, adj. des deux genres, qui n'a pas les conditions requises par la loi. — Le con-

traire de *légitime*.—Qui n'est pas d'après la loi. —Prétention *illégitime*, injuste.

ILLETTRÉ, E, subst. et adj., qui n'a que de légères connaissances en littérature, ou qui n'en a même pas.

ILLIBÉRAL, E, adj., sans libéralité; servile, bas.—Au plur. mas., *illibéraux*.

ILLIBÉRALITÉ, subst. fém., absence de noblesse, d'indépendance; servilité.

ILLICITE, adj. des deux genres, qui n'est pas permis, qui est défendu par la morale ou par les lois : attroupements *illicites*.

ILLUMINATION, subst. fém., action d'illuminer dans les fêtes publiques. — Feux et lumières employés à cet effet.

ILLUMINÉ, E, part. passé de *illuminer*, et adj., éclairé.—Subst., un visionnaire, un fanatique en matière de religion : c'est un *illuminé*.

ILLUMINER, v. act., éclairer, répandre de la lumière sur...—Faire des illuminations, disposer des lumières avec ordre et symétrie, en signe de réjouissance.

ILLUSION, subst. fém., apparence trompeuse présentée à quelqu'un, ou par sa propre imagination, ou par l'artifice d'un autre. — Faire *illusion*, c'est, en général, tromper par les apparences. Nos sens nous font *illusion* lorsqu'ils nous montrent des objets où il n'y en a point.

ILLUSIONNER, v. act., faire, causer de l'illusion ; tromper par des illusions.

ILLUSOIRE, adj. des deux genres, qui tend à tromper par une fausse apparence ; captieux : proposition *illusoire*. — Inutile, sans effet : demande *illusoire*.

ILLUSTRATION, subst. fém., marque d'honneur dont une famille est illustrée.—Célébrité, éclat.

ILLUSTRE, adj. des deux genres, éclatant, célèbre par le mérite, par les talents, les succès. Il se prend ordinairement en bonne part. — Une maison *illustre* est celle dans laquelle il y a eu plusieurs hommes *illustres*.

ILLUSTRER, v. act., donner du lustre et de l'éclat; rendre illustre.

IMAGE, subst. fém., représentation en sculpture ou en peinture. — Ressemblance : Dieu a fait l'homme à son *image*.

IMAGERIE, subst. fém., fabrique, commerce d'images, d'estampes.

IMAGINABLE, adj. des deux genres, qui se peut imaginer.

IMAGINAIRE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, dont l'imagination est blessée ou trompée : malade, riche *imaginaire*.

IMAGINATIF, adj. mas.; au fém., **IMAGINATIVE**, qui imagine aisément : la faculté, la puissance *imaginative*.

IMAGINATION, subst. fém., faculté de l'âme par laquelle elle imagine, elle se forme des images, des idées, les combine entre elles. — Pensée, vision, chimère.

IMAGINER, v. act., former quelque chose dans son esprit ; créer en quelque sorte une idée, en être l'inventeur. — **S'IMAGINER**, v. pron., se représenter dans l'esprit.

IMBÉCILE, subst. et adj. des deux genres, faible d'esprit. — Qui parle, qui agit sottement.

IMBÉCILLITÉ subst. fém., faiblesse d'esprit.—Inhabileté, sottise, niaiserie.

IMBERBE, adj. des deux genres, qui est sans barbe.—Subst. : c'est un *imberbe*.

IMBIBER, v. act., mouiller de quelque liqueur en sorte que la chose en soit pénétrée. — **S'IMBIBER**, v. pron., devenir imbibé de quelque liqueur.

IMBLÂMABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut blâmer.

IMITATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **IMITATRICE**, celui, celle qui imite, qui règle sa conduite sur celle d'autrui. — Adj. : peuple *imitateur*.



Le singe est un animal imitateur.

IMITATIF, adj. mas.; au fém., **IMITATIVE**, qui imite, qui a la faculté d'imiter.

IMITATION, subst. fém., action par laquelle on imite.

IMITER, v. act., prendre pour exemple, se conformer à un modèle.

IMMANQUABLE, adj. des deux genres, qui ne peut manquer d'arriver, de réussir.

IMMANQUABLEMENT, adv., sans manquer, sans faute.

IMMATÉRIALISER, v. act., rendre, supposer tout immatériel.

IMMATÉRIALISME, subst. mas., système de l'immatériel.

IMMATÉRIALISTE, subst. mas., philosophes

qui prétendent que tout est esprit, et que le monde n'est composé que d'êtres pensants.

IMMATÉRIEL, adj. mas.; au fém. IMMATÉRIELLE, qui est sans matière, qui est pur esprit.

IMMATÉRIELLEMENT, adv., d'une manière immatérielle; spirituellement.

IMMATRICULATION, subst. fém., action d'immatriculer.

IMMATRICULE, subst. fém., enregistrement du nom de quelqu'un sur un registre public.

IMMATRICULER, v. act., écrire et enregistrer sur la matricule.

IMMÉDIAT, E, adj., qui agit sans milieu : cause *immédiate*. — Qui suit ou qui précède sans aucun intervalle : successeur, prédécesseur *immédiat*.

IMMÉDIATEMENT, adv., d'une manière immédiate. — *Immédiatement* après, incontinent après, aussitôt après.

IMMÉMORIAL, E, adj., qui est si ancien qu'il n'en reste aucune mémoire, aucun souvenir. —Au plur. mas., *immémoriaux*.

IMMÉMORIALEMENT, adv., d'une manière immémoriale, dont il ne reste aucun souvenir.

IMMENSE, adj. des deux genres, qui ne peut pas être mesuré; c'est l'infini. — Qui est d'une grandeur démesurée : une somme *immense*, une très-grande somme.

IMMENSÉMENT, adv., d'une manière immense.

IMMENSITÉ, subst. fém., grandeur, étendue immense.

IMMERGÉ, E, part. pass. de *immerger*.

IMMERGER, v. act., plonger dans un liquide.

IMMÉRITÉ, E, adj., que l'on n'a pas mérité.

IMMERSIF, adj. mas. ; au fém., IMMERSIVE, fait par *immersion*.

IMMERSION, subst. fém., action de plonger dans l'eau.

IMMEUBLE, subst. mas. et adj. des deux genres; on appelle *immeubles*, des biens fixes qui ont une assiette certaine, et qui ne peuvent être transportés d'un lieu à un autre, comme sont les terres, les bois, les vignes, les maisons.—Adj. : il obligea ses biens meubles et *immeubles*.

IMMIGRATION, subst. fém., l'opposé d'émigration. — Établissement d'étrangers dans un pays.

IMMINENCE, subst. fém., qualité de ce qui est imminent.

IMMINENT, E, adj., qui menace ou dont on est prochainement menacé : péril *imminent*, ruine, disgrâce *imminente*. Il ne faut pas confondre ce mot avec *éminent*, dont la signification est tout autre.

IMMISCER (*s'*), v. pron., se mêler de l'administration de quelque affaire.—S'ingérer mal à propos d'une chose.

IMMISCIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut se mêler à un autre.

IMMOBILE, adj. des deux genres, qui ne se meut point.—Au moral, qui ne se donne aucun mouvement sur rien.



Un Turc reste immobile pendant des heures entières.

IMMOBILEMENT, adv., d'une manière ferme, assurée, immobile.

IMMOBILIER, adj. mas.; au fém., IMMOBILIÈRE, qui concerne les biens immeubles.—Action *immobilière*, action intentée pour entrer en possession d'un immeuble.

IMMOBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est immobile. — Fig., état d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien.

IMMODÉRÉ, E, adj., excessif, démesuré, outré.

IMMODESTE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui manque de modestie et de pudeur.—En parlant des choses, contraire à la modestie.

IMMODESTIE, subst. fém., manque de modestie ou de pudeur. — Action immodeste : commettre des *immodesties*.

IMMOLER, v. act., offrir en sacrifice. — Fig. : *immoler* quelqu'un à son ambition, le ruiner, le perdre pour satisfaire son ambition. — Fig. : s'*immoler* pour quelqu'un, s'exposer à perdre sa fortune pour le servir.

IMMONDE, adj. des deux genres, impur, sale.

IMMONDICE, subst. fém., ordure.—En ce sens, il ne se dit guère qu'au plur. : les rues sont pleines d'*immondices*.

IMMORAL, E, adj., contraire aux bonnes mœurs : action *immorale*.

IMMORALITÉ, subst. fém., caractère de ce qui est immoral; manque de moralité.

IMMORTALISATION, subst. fém., action d'immortaliser ou de s'immortaliser.

IMMORTALISER, v. act., rendre immortel dans la mémoire des hommes.

IMMORTALITÉ, subst. fém., qualité, condition de ce qui ne peut mourir.—Espèce de vie perpétuelle dans la mémoire des hommes.

IMMORTEL, adj. mas.; au fém., IMMORTELLE, qui n'est point sujet à la mort.—Fig., ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée; ce dont on suppose que la mémoire doit durer toujours.

IMMUABLE, adj. des deux genres, qui ne change point : Dieu seul est *immuable* par sa nature.

IMPAIR, E, adj., qui ne peut se diviser exactement par deux : trois, cinq, sept, sont des nombres *impairs*.

IMPALPABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se toucher avec les mains. — Qui est si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression au toucher.

IMPARDONNABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut pardonner : action *impardonnable*.

IMPARFAIT, subst. mas., prétérit *imparfait*, ou simplement *imparfait*, le prétérit qui marque le commencement, le cours d'une action sans en désigner la fin.

IMPARFAIT, E, adj., qui n'est pas achevé. — Qui a des défauts et des imperfections.—Livre *imparfait*, où il manque quelques feuilles ou parties de feuilles.

IMPARTIAL, E, adj., qui ne prend point parti pour l'un plutôt que pour l'autre.—On dit d'un juge qu'il est *impartial*, lorsqu'il pèse, sans acception des choses ou des personnes, les raisons pour et contre.

IMPARTIALEMENT, adv., sans partialité.

IMPARTIALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est impartial.

IMPASSE, subst. fém., mot qui signifie où l'on ne passe pas.

IMPASSIBILITÉ, subst. fém., qualité, caractère de ce qui est impassible.

IMPASSIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut souffrir de douleur ni de changement. — Qui a de la force dans le caractère.

IMPATIEMMENT, adv., avec impatience, avec inquiétude, avec chagrin.

IMPATIENCE, subst. fém., manque de patience ; sentiment d'inquiétude, soit dans la souffrance d'un mal, soit dans l'attente d'un bien.

IMPATIENT, E, adj, qui manque de patience, soit dans la souffrance de quelque mal, soit dans l'attente de quelque bien.

IMPATIENTER, v. act., faire perdre patience.

IMPATIENTER (S'), v. pron., s'introduire, s'établir dans une maison et y dominer.

IMPAYABLE, adj. des des deux genres, qui ne se peut trop payer. — Fig., bizarre, extraordinaire : l'aventure est *impayable*.

IMPÉNÉTRABILITÉ, subst. fém., qualité qui rend impénétrable.

IMPÉNÉTRABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être pénétré. — Figurément : un homme *impénétrable*, celui dont on ne peut connaître les pensées, les opinions, les desseins.

IMPÉNÉTRABLEMENT, adv., d'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE, subst. fém., endurcissement dans le péché : *impénitence* finale, celle dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, E, adj., qui n'est point pénitent; qui ne se repent point de ses fautes.—Il s'emploie aussi substantivement : un *impénitent*, les *impénitents*.

IMPÉRATIF, subst. mas., un des modes du verbe, celui dont on se sert lorsque l'on commande.

IMPÉRATIF, adj. mas.; au fém., **IMPÉRATIVE**, impérieux : voilà un ton bien *impératif*.

IMPÉRATIVEMENT, adv., d'une manière impérative.

IMPÉRATRICE, subst. fém., la femme d'un empereur.

IMPERCEPTIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est imperceptible.

IMPERCEPTIBLE, adj. des deux genres, qu'on n'aperçoit pas, qu'on ne voit point, ou qu'on voit très-peu.

IMPERCEPTIBLEMENT, adv., d'une manière imperceptible; peu à peu, insensiblement.

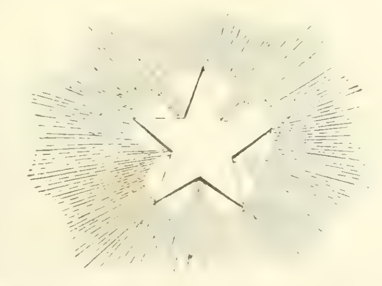
IMPERDABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se perdre.

IMPERFECTIBILITÉ, subst. fém., caractère, état de l'être imperfectible.

IMPERFECTIBLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut rendre parfait : l'homme est *imperfectible*.

IMPERFECTION, subst. fém., manquement, défaut contraire à la perfection. — *Imperfection* d'un livre, feuilles qui manquent pour le rendre complet.

IMPÉRIAL, E, adj., qui appartient à l'empereur ou à l'empire.



L'étoile était, sous Napoléon, un signe impérial, comme la fleur-de-lis est un signe royal.

IMPÉRIALE, subst. fém., le dessus d'un carrosse.

IMPÉRIALISTE, subst. mas., impérial. — Partisan d'un empereur.

IMPÉRIEUSEMENT, adv., d'une manière impérieuse, avec orgueil.

IMPÉRIEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **IMPÉRIEUSE**, qui commande avec hauteur; altier, hautain.

IMPÉRISSABLE, adj. des deux genres, qui ne peut périr. On le dit souvent par hyperbole : voilà un monument *impérissable*.

IMPERMÉABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être traversé par un liquide, par un fluide : toile, enduit *imperméable*.

IMPERSONNEL, adj. mas.; au fém., **IMPERSONNELLE**, le mot personnel signifie qui est relatif

aux personnes, ou qui reçoit des inflexions relatives aux personnes.

IMPERSONNELLEMENT, adv., d'une manière impersonnelle.

IMPERTINENCE, subst. fém., caractère d'une chose ou d'une personne impertinente. — Action, parole impertinente.

IMPERTINENT, E, adj. qui parle, qui agit, et, en parlant des choses, qui est contre la raison, la discrétion, la bienséance.

IMPERTURBABILITÉ, subst. fém., état de l'âme tranquille, sans trouble.

IMPERTURBABLE, adj. des deux genres, tranquille, qu'on ne peut troubler.

IMPERTURBABLEMENT, adv., d'une manière imperturbable.

IMPÉTUEUSEMENT, adv., avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, adj. mas. ; au fém., **IMPÉTUEUSE**, véhément, violent, rapide.

IMPÉTUOSITÉ, subst. fém., violence, effort de ce qui est impétueux.—Extrême vivacité dans l'esprit, dans l'humeur, dans les manières.

IMPIE, subst. et adj. des deux genres, contraire à la religion : sentiments, discours *impies*.

IMPIÉTÉ, subst. fém., mépris pour la religion. — Au pluriel, discours ou actions impies.

IMPITOYABLE, adj. des deux genres, qui est insensible à la pitié, qui se montre dur, sans pitié, inexorable.

IMPITOYABLEMENT, adv., sans pitié.

IMPLACABILITÉ, subst. fém., persévérance dans le ressentiment.

IMPLACABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être apaisé.

IMPLACABLEMENT, adv., d'une manière implacable, avec une persévérance implacable.

IMPLICATION, subst. fém., engagement dans une affaire criminelle.

IMPLICITE, adj. des deux genres, qui est contenu dans une proposition, dans un discours, dans une clause, non pas en termes exprès et formels, mais qui s'en tire par une conséquence naturelle.

IMPLIQUER, v. act., en parlant du crime et d'affaire fâcheuse, envelopper dans... : on l'a *impliqué* dans cette accusation.

IMPLORER, v. act., demander humblement, avec ardeur et avec instance.



Elle implore le Seigneur.

IMPOLI, E, adj. et subst., sans politesse; qui est opposé à la politesse.

IMPOLIMENT, adv., sans politesse, d'une manière impolie.

IMPOLITESSE, subst. fém., grossièreté dans les manières, dans le discours.—Défaut opposé à la politesse.

IMPOPULAIRE, adj. des deux genres, qui n'est pas populaire, qui n'est pas pour le bien du peuple; qui n'est pas selon les intérêts du peuple.

IMPOPULARITÉ, subst. fém., défaut, manque de popularité, de l'affection du peuple.

IMPORTANCE, subst. fém., ce qui fait qu'une chose est considérable et importante, soit par elle-même, soit par ses suites.

IMPORTANT, E, adj., qui importe, qui est de grande conséquence.— Dans le style critique, on l'emploie comme subst. : c'est un *important*, faire l'*important*, l'homme d'importance.

IMPORTER, v. neut. et unipersonnel, être avantageux, être de conséquence : il *importe* de bien faire. — N'*importe!* qu'*importe!* se disent pour marquer qu'on ne se soucie point de la chose dont il s'agit.

IMPORTUN, adj. mas.; au fém., **IMPORTUNE**, qui cause de l'importunité ; fâcheux. On dit aussi subst. : c'est un *importun*, une *importune*.

IMPORTUNÉMENT, adv., d'une manière importune.

IMPORTUNER, v. act., incommoder, fatiguer

par ses assiduités ou par ses discours; être importun.

IMPORTUNITÉ, subst. fém., action de la personne qui importune.

IMPOSABLE, adj. des deux genres, sujet aux impositions; qui peut, qui doit être imposé.

IMPOSANT, E, adj., qui impose, qui inspire du respect. — On entend souvent par forces *imposantes*, des forces militaires considérables.

IMPOSÉ, E, part. pass. de *imposer*.

IMPOSER, v. act., en parlant des choses fâcheuses ou difficiles, charger, soumettre à.... : *imposer* un joug insupportable, un fardeau trop lourd ; *imposer* silence à..., faire taire.—Mettre, établir un impôt.—En parlant du respect, inspirer : *imposer* du respect, et plus ordinairement sans régime : sa présence *impose*, *impose* peu.

IMPOSITION, subst. fém., action d'imposer les mains.—Action de mettre un impôt.—L'impôt lui-même.

IMPOSSIBILITÉ, subst. fém , caractère de ce qui est impossible. — *Impossibilité* métaphysique, celle qui implique contradiction ; *impossibilité* physique, celle qui est impossible selon l'ordre de la nature ; et *impossibilité* morale, la chose vraisemblablement impossible.

IMPOSSIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut être : qui ne se peut faire. — Par extension, très-difficile. — On dit subst., au mas. : je ne puis pas faire l'*impossible*. — Réduire quelqu'un à l'*impossible*, exiger de lui ce qu'il ne peut faire, ou le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.—Je ferai l'*impossible* pour lui, il n'y a rien que je ne fasse pour l'obliger. — On dit prov. : à l'*impossible* nul n'est tenu. — Gagner, perdre l'*impossible*, gagner, perdre beaucoup. — Par *impossible*, formule qu'on emploie quand on suppose une chose qu'on sait bien être impossible.

IMPOSTEUR, subst. mas., celui qui abuse de la confiance ou de l'imbécillité des hommes pour les tromper : c'est un *imposteur*.

IMPOSTURE, subst. fém., calomnie, chose faussement imputée à quelqu'un.

IMPÔT, subst. mas., contribution que les particuliers sont obligés de payer à l'état pour les frais de la société dont chacun est membre. — Il se dit des *impôts* en général, et de la manière de les établir.

IMPOTENCE, subst. fém., état de celui qui est impotent ; faiblesse qui prive celui qui en est atteint de l'usage de ses membres, sans pourtant suspendre entièrement le mouvement.

IMPOTENT, E, subst. et adj., privé du mouvement ou de l'usage de quelque membre; perclus.

IMPRATICABILITÉ, subst. fém., qualité d'une loi impraticable.

IMPRATICABLE, adj. des deux genres, en parlant des choses, qui ne peut se faire, s'exécuter. — En parlant des personnes, avec qui l'on ne saurait vivre ni traiter. — Chemin *impraticable*, où l'on ne saurait passer.

IMPRÉCATION, subst. fém., actions, paroles par lesquelles on souhaite du malheur à quelqu'un ou à soi-même. — Figure de rhétorique par laquelle on voue à tous les malheurs celui dont on parle ou à qui l'on parle.

IMPRENABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être pris, ou qui est difficile à prendre. Il ne se dit guère qu'en parlant des villes et des places de guerre : il n'y a point de place *imprenable*.

IMPRESCRIPTIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut se prescrire, qui n'est pas sujet à la prescription.

IMPRESSION, subst. fém., effet de l'action d'un corps sur un autre. — Fig., opinion, sentiment qui s'imprime dans l'esprit, dans le cœur par l'effet d'une cause extraordinairement produite. — Effet de l'imprimerie : belle *impression*; *impression* correcte.

IMPRESSIONNABLE, adj. des deux genres, qui peut être impressionné.

IMPRESSIONNÉ, E, part. passé de *impressionner*, et adj., qui a reçu une impression.

IMPRESSIONNER, v. act., faire impression sur quelqu'un ; émouvoir.

IMPRÉVOYABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être prévu.

IMPRÉVOYANCE, subst. fém., défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, E, subst. et adj., qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, E, adj., qu'on n'a pas prévu, qui surprend, qui arrive sans qu'on l'ait prévu.

IMPRIMABLE, adj. des deux genres, qui peut être imprimé.

IMPRIMÉ, subst. mas., chose, livre imprimé : il court un *imprimé*.

IMPRIMER, v. act., faire une empreinte sur.... —Fig., il se dit des sentiments, des images qui font *impression* dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. — En physique, communiquer du mouvement à un corps.

IMPRIMERIE, subst. fém., l'art d'imprimer des livres.—Tout ce qui sert à imprimer.—Lieu où l'on imprime.

IMPRIMEUR, subst. mas., celui qui exerce l'art de l'imprimerie, ou qui fait imprimer.—L'ouvrier qui est à la presse, et qui tire les feuilles; et, par extension, tout ouvrier qui travaille dans une imprimerie. — *Imprimeur* en taille-douce, celui qui imprime les planches gravées sur cuivre ou en taille-douce. — *Imprimeur* lithographe, celui qui imprime par les procédés lithographiques.

IMPROBABLE, adj. des deux genres, qui n'a point de probabilité ; invraisemblable.

IMPROBATEUR, adj. et subst. mas., celui qui désapprouve.

IMPROBATION, subst. fém., l'action d'improuver une chose.

IMPROBITÉ, subst. fém., défaut de probité : mépris de la justice et de l'honnêteté.



Tricher, voler, sont des actes d'improbité.

IMPROMPTU, subst. mas., chose faite sur-le-champ, sans préparation. — Petite pièce de poésie, comme madrigal, épigramme, ou autre, dont le caractère propre et distinctif est qu'elle est faite sans préparation, sur un sujet qui se présente : faire un *impromptu*.

IMPROPRE, adj. des deux genres, qui n'est pas propre, qui ne convient pas; qui n'est pas pur, propre à... Il ne se dit que des mots ou des formes du langage.

IMPROPREMENT, adv., d'une manière impropre.

IMPROVISTE (*à l'*), loc. adv., subitement, lorsqu'on y pense le moins.

IMPRUDENCE, subst. fém., défaut de prudence. — Action imprudente. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

IMPRUDENT, E, adj., qui manque de prudence, qui est contraire à la prudence.

IMPUDENCE, subst. fém., effronterie, manque de pudeur. — Action, parole impudente.

IMPUDENT, E, adj., insolent, effronté, qui n'a point de pudeur : c'est un *impudent* menteur.

IMPUISSANCE, subst. fém., manque de force, de pouvoir ou de moyens pour faire une chose.

IMPUISSANT, E, adj., qui a peu ou point de pouvoir. — Plus ordinairement, en parlant des choses, incapable de produire aucun effet : haine, colère *impuissante*.

IMPULSION, subst. fém., mouvement qu'un corps donne à un autre par le choc. — Fig. : donner l'*impulsion* à....

IMPUNÉMENT, adv., avec impunité. — Sans désagrément ni inconvénient.

IMPUNI, E, adj., qui demeure sans punition. Il se dit des actes et des personnes.

IMPUNITÉ, subst. fém., manque de punition.

IMPUR, E, adj., au physique, qui n'est pas pur; qui est mélangé de quelque chose de mauvais.

IMPURETÉ, subst. fém., ce qu'il y a d'impur, de grossier dans une chose.

IMPUTATION, subst. fém., compensation et déduction d'une somme sur une autre. — Accusation faite sans preuve.

IMPUTER, v. act., attribuer à quelqu'un quelque chose digne de blâme. — Accuser, charger de.... — Destiner à....

INABORDABLE, adj. des deux genres, de difficile abord; qu'on ne peut aborder. Il se dit des lieux et des personnes.

INABORDÉ, E, adj., qui n'a pas encore été abordé.

INACCEPTABLE, adj. des deux genres, que l'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter.

INACCESSIBLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut approcher : il est *inaccessible* aux sollicitations, les sollicitations ne peuvent rien sur lui.

INACCOUTUMÉ, E, adj., qu'on n'a pas coutume de faire, d'éprouver. On dit mieux et plus souvent inusité.

INACHEVÉ, E, adj., qui n'a pas été achevé.

INACTIF, adj. mas.; au fém., **INACTIVE**, sans activité.—Indolent; qui ne peut agir.

INACTION, subst. fém., cessation de toute action. — Indolence, indifférence sur ses intérêts.

INACTIVITÉ, subst. fém., défaut, manque d'activité.

INADMISSIBILITÉ, subst. fém., qualité d'une demande, d'une action inadmissible.

INADMISSIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut ou ne doit pas être admis.

INADMISSION, subst. fém., refus d'admettre. L'Académie ne nomenclature pas ce mot.

INADVERTANCE, subst. fém., défaut d'attention, parce qu'on n'était pas averti. C'est en quoi l'*inadvertance* diffère de l'inattention proprement dite.

INALTÉRABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se changer ni se corrompre, au physique et au moral.

INANIMÉ, E, adj., qui n'est pas animé, qui n'a point de vie : créatures *inanimées*. — Fig., qui ne marque point de sentiment, qui manque de chaleur, d'expression : personne *inanimée*, chant *inanimé*, figure *inanimée*.

INANITION, subst. fém., faiblesse causée par défaut de nourriture.

INAPERÇU, E, adj., qui n'a point été aperçu.

INAPPRÉCIABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être apprécié.

INAPTE, adj. des deux genres, qui manque d'aptitude.

INAPTITUDE, subst. fém., défaut d'aptitude à.....

INARTICULÉ, E, adj., qui n'est point articulé : des sons *inarticulés*.

INATTAQUABLE, adj. des deux genres, qu'on n'oserait attaquer.

INATTENDU, E, adj., à quoi l'on ne s'attendait pas.



Trois enfants ! c'est un bonheur inattendu

INATTENTION, subst., fém., manque d'attention.

INAUGURATION, subst. fém., cérémonie religieuse qui se pratique au sacre des rois, etc.— Consécration d'un édifice public, d'un monument des arts.

INAUGURER, v. act., dédier, initier, sacrer, consacrer.

INCALCULABLE, adj. des deux genres, qui passe les bornes du calcul.—Par extension, très-nombreux, très-considérable : c'est là une perte *incalculable.*

INCAPABLE, adj. des deux genres, qui n'est pas capable : il est *incapable* d'attention, de posséder une charge.

INCAPACITÉ, subst. fém., défaut de capacité, insuffisance.

INCARCÉRATION, subst. fém., action d'incarcérer; état de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER, v. act., mettre en prison.

INCARNAT, E, adj., qui tire sur la couleur de chair.—Il est aussi subst. au mas. : un bel *incarnat.*

INCARNATION, subst. fém., union du fils de Dieu avec la nature humaine.

INCARNÉ, E, adj., qui a pris un corps de chair: le Verbe *incarné.*—Fig. et fam. : diable, démon *incarné*, méchant homme; c'est la vertu, la prudence, la malice *incarnée.*

INCARTADE, subst. fém., sorte d'insulte faite inconsidérément; saillie brusque et hors de propos.—Au pluriel, extravagances, folies.

INCENDIAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui ou celle qui met à dessein le feu en un lieu. —Au fig., séditieux : propos *incendiaire*, discoureur *incendiaire.*

INCENDIE, subst. mas., feu violent qui, par ses progrès successifs, embrâse et consume des édifices, des forêts, etc.

INCENDIER, v. act., brûler, consumer par le feu.

INCERTAIN, E, adj., en parlant des choses : douteux, qui n'est pas assuré. En ce sens, on dit subst. au mas. : quitter le certain pour l'*incertain;* variable, temps *incertain.*

INCERTAINEMENT, adv., avec doute et incertitude.

INCERTITUDE, subst. fém., état d'une personne incertaine de ce qui doit arriver, ou irrésolue sur ce qu'elle doit faire.

INCESSAMMENT, adv., au plus tôt, sans délai.

INCESSANT, E, adj., qui ne cesse pas, sans fin.

INCIDENT, subst. mas., évènement qui survient dans le cours d'une affaire.—En matière de procès, point à débattre qui naît ou qu'on fait naître dans le cours de l'action. — Dans les disputes, contestation le plus souvent étrangère au sujet.

INCIDENT, E, adj., demande, requête, question, proposition *incidente,* qui survient pendant le cours de l'affaire principale.

INCISER. v. act., trancher, couper en long. — Diviser.

INCISIF, adj. mas.; au fém., **INCISIVE**, dents *incisives,* celles de devant qui servent à couper les aliments. —Muscles *incisifs*, deux muscles qui sont près de ces dents.

INCIVIL, E, subst. et adj., qui n'est pas civil, impoli : une demande, une prière *incivile*, contraire à la bienséance.

INCIVILEMENT, adv., d'une manière incivile : traiter quelqu'un *incivilement*

INCIVILITÉ, subst. fém., action contraire à la civilité. —On appelle aussi *incivilité,* le défaut d'une personne incivile : cet homme est d'une *incivilité* choquante.

INCLÉMENCE, subst. fém., en parlant du temps : rigueur; l'*inclémence* de l'air, de la saison.

INCLÉMENT, E, adj., sans clémence, rigoureux : des dieux *incléments*; un ciel *inclément.*

INCLINAISON, subst. fém., il se dit de la situation naturelle de deux plans l'un par rapport à l'autre, en sorte qu'ils forment, au point de leurs concours, un angle aigu ou obtus.

INCLINANT, E, adj., qui incline, qui penche de quelque côté.

INCLINATION, subst. fém., état, situation d'une chose qui penche vers un autre. — Mouvement du corps qui se baisse : on fait une *inclination* de tête, de civilité.—Fig., disposition ou pente naturelle à quelque chose. Il ne se dit que des personnes.

INCLINER, v. act., baisser, pencher, courber : *incliner* la tête, le corps.

INCLUS, E, adj., ce mot est le part. passé du verbe *inclure,* dont on ne se sert plus. — L'usage veut qu'on écrive : vous trouverez ci-*inclus* copie de ce que vous me demandez, et : vous trouverez ci-*incluse* la copie de ce que vous me demandez.

INCLUSIF, adj., mas., ce qui renferme une chose.

INCLUSIVEMENT, adv., en comprenant, y compris. Il signifie que la chose dont on parle est comprise dans la convention ou disposition : depuis le premier du mois jusqu'au quinze *inclusivement*, c'est-à-dire en y comprenant le quinzième jour du mois.

INCOGNITO, adv., sans être connu. —On dit subst. mas. : garder l'*incognito,* ne pas se faire connaître.

INCOHÉRENCE, subst. fém., qualité de ce qui est incohérent.

INCOHÉRENT, E, adj., qui manque de liaison.

INCOLORE, adj. des deux genres sans couleur.

INCOMBUSTIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est incombustible.

INCOMBUSTIBLE, adj. des deux genres, qui ne se consume point au feu.

INCOMMENSURABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être mesuré.

INCOMMODANT, E, adj., qui incommode.

INCOMMODE, adj. des deux genres, qui n'est pas commode, dont on ne peut se servir avec aisance, avec facilité : outil, meuble *incommode*. — En parlant des personnes, importun, qui est à charge.



Ces enfants sont plus qu'incommodes, ils sont fatigants.

INCOMMODÉMENT, adv., d'une manière incommode.

INCOMMODER, v. act., causer quelque sorte d'incommodité.—Nuire, blesser.—Indisposer.

INCOMMODITÉ, subst., la peine que cause une chose incommode. — Indisposition, maladie.

INCOMMUNICABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se communiquer; dont on ne peut faire part.

INCOMPARABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est incomparable.

INCOMPARABLE, adj. des deux genres, à qui, à quoi rien ne peut être comparé.

IMCOMPARABLEMENT, adv., sans comparaison. Il s'emploie toujours avec un adverbe de comparaison, comme plus, mieux : il est *incomparablement* mieux qu'il n'était.

INCOMPATIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut compatir, s'accorder avec.... : humeurs, esprits *incompatibles*.

INCOMPATIBLEMENT, adv., d'une manière incompatible.

INCOMPENSABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être compensé.

INCOMPÉTENCE, subst. fém., défaut de compétence.

INCOMPÉTENT, E, adj., qui n'est pas compétent : juge *incompétent*, partie *incompétente*.

INCOMPLET, adj. mas.; au fém., **IMCOMPLÈTE**, qui n'est pas complet.

INCOMPRÉHENSIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut être compris.—Fam. : un homme est *incompréhensible*, lorsqu'il se conduit si déraisonnablement qu'on ne saurait deviner quels peuvent être les motifs qui le font agir et le but qu'il se propose.

INCOMPRÉHENSIBLEMENT, adv., d'une manière incompréhensible.

INCONCEVABLE, adj., des deux genres, qu'on ne peut concevoir.

inconcevablement, adv., d'une manière inconcevable.

inconciliable, adj. des deux genres, qui ne peut se concilier ou s'accorder avec d'autres choses.

inconduite, subst. fém., défaut de conduite.

incongru, e, adj., qui est contre les règles de la grammaire, ou contre la bienséance.

incongruité, subst. fém., faute contre les règles de la grammaire.—Fig., faute contre le sens ou la bienséance, soit dans le discours, soit dans la conduite.

inconnu, e, subst. et adj., qui n'est pas connu: homme *inconnu*; terres *inconnues*.

inconnu, subst. mas., ce qu'on cherche à connaître : aller du connu à l'*inconnu*. — Un *inconnu* est un aventurier, un homme qu'on ne connaît pas. En ce sens on dirait au fém. *inconnue*.

inconséquemment, adv., d'une manière inconséquente.

inconséquence, subst. fém., contrariété entre le principe et la conséquence. — *inconséquence* dans les idées, dans les discours et dans les actions.

inconséquent, e, adj., qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes; qui n'est point conséquent dans ses discours, dans sa conduite.

inconsidération, subst. fém., imprudence légère, discours, action dont on a pas pesé les conséquences.

inconsidéré, e, adj., imprudent, peu réfléchi : jeunesse *inconsidérée*.—Subst. : vous êtes un *inconsidéré*.

inconsidérément, adv., d'une manière inconsidérée.

inconsistance, subst. fém., défaut de consistance.

inconsolable, adj. des deux genres, qui ne peut se consoler.



Une femme inconsolable.

inconsolablement, adv., de manière à ne pouvoir être consolé.

inconstance, subst. fém., facilité à changer d'opinion, de résolution, de sentiment, de conduite.

inconstant, e, adj. et subst., léger, qui est sujet à changer.— Temps *inconstant*, variable. — Subst. : un *inconstant*, une *inconstante*.

inconstitutionnel, adj. mas.; au fém., **inconstitutionnelle**, contraire à la constitution, à l'esprit de la constitution du pays.

incontestable, adj. des deux genres, qu'on ne peut contester.

incontesté, e, adj., qui n'est point contesté.

incontinence, subst. fém., vice opposé à la continence, à la chasteté.

inconvenable, adj. des deux genres, qui n'est pas convenable.

inconvenance, subst. fém., qualité de ce qui est inconvenant.

inconvenant, e, adj., qui ne convient pas, et qui, par cette raison, est blâmable : les propos arrogants sont *inconvenants*, surtout dans la bouche d'un jeune homme.

inconvénient, subst. mas., ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire. — Conséquence fâcheuse qui résulte d'un parti qu'on prend.

incorporation, subst. fém., action d'incorporer, de mêler ensemble diverses matières. — Fig., d'un régiment dont on supprime le nom et dont on fait entrer les soldats dans un autre corps.

incorporer, v. act., mêler et unir ensemble quelques matières ; en faire un corps qui ait de la consistance. — Au fig., joindre un corps moral à un autre.

incorrect, e, adj., qui manque de correction : style *incorrect*; figure *incorrecte*.

incorrection, subst. fém., qui manque de correction. En parlant du style, faute contre les lois de la grammaire; en parlant des arts, du dessin, faute contre les proportions reçues.

incorrigibilité, subst. fém., caractère de ce qui est incorrigible.

incorrigible, adj. des deux genres, qui ne veut pas, ou en parlant des choses, qui ne peut pas se corriger. — Subst., personne incorrigible.

incorruptible, adj. des deux genres, qui ne peut se corrompre. On regarde les sels, les pierres et les métaux comme *incorruptibles*.— Qui ne peut être corrompu: un juge *incorruptible*.

incrédule, subst. et adj. des deux genres, qui ne croit pas aisément. — Qui ne croit pas aux mystères de la religion.

incriminer, v. act., supposer criminel.—Imputer une chose à crime.

incroyable, adj. des deux genres, qui ne peut être cru; qui est difficile à croire.

incrustation, subst. fém., sorte d'ornement qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment, dans un ouvrage de menuiserie.

incrusté, subst. mas., ouvrage composé de plaques d'or ou d'argent qui s'incrustent dans

l'épaisseur de l'écaille au moyen d'une pression violente.

INCRUSTÉ, E, part. passé de *incruster,* et adj. : une table *incrustée.*

INCRUSTER, v. act., appliquer du marbre, du bois, etc., sur ou contre une surface pour l'orner.

INCULPABILITÉ, subst. fém., qualité, état d'une chose inculpable.

INCULPABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être inculpé.

INCULPATION, subst. fém., attribution d'une faute à quelqu'un.

INCULPER, v. act., jeter une faute sur quelqu'un.

INCULQUÉ, E, part. pass. de *inculquer.*

INCULQUER, v. act., mettre une chose dans l'esprit à force de la répéter.

INCULTE, adj. des deux genres, qui n'est pas cultivé. — Fig., qui n'est pas poli.

INCULTURE, subst. fém., état de ce qui est inculte.

INCURABILITÉ, subst. fém., état de ce qui est incurable.

INCURABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut guérir. — Il est aussi subst. : l'hôpital des *Incurables*; c'est un *incurable.*

INCURABLEMENT, adv., d'une manière incurable.

INCURIE, subst. fém., défaut de soin, négligence.

INCURSION, subst. fém., course de gens de guerre en pays ennemi; entrée brusque de troupes ennemies dans une contrée qu'elles traversent en la dévastant : faire des *incursions.* — INCURSION, IRRUPTION. (*Syn.*) L'incursion est l'action de courir, de faire une course, de se jeter dans une voie, sur un objet étranger, pour en rapporter quelque avantage ou une satisfaction quelconque; l'irruption est l'action de rompre, de forcer les barrières, et de fondre avec impétuosité sur un nouveau champ, pour y porter et répandre le ravage. L'incursion est brusque et passagère : si l'on sort tout-à-coup de sa carrière, on y rentre bientôt; l'irruption est violente et soutenue : si l'on renverse la barrière, c'est pour se répandre. — L'incursion est faite comme une course, dans un esprit de retour; l'irruption est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête. — Un peuple barbare fait des incursions dans un pays pour le piller; il y fera des irruptions pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaster tant qu'il ne sera pas repoussé. — Les Barbares qui détruisirent l'empire romain commencèrent par des incursions qu'ils renouvelèrent souvent, parce que les empereurs payaient bien leur retraite; et finirent par de terribles irruptions, dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur resta plus qu'à s'asseoir sur les ruines de l'empire.

INDE, subst. propre fém., grande contrée d'Asie. On appelle Indes orientales ou grandes Indes, l'Hindoustan et l'Indo-Chine, et improprement Indes occidentales, les petites îles de l'archipel de l'Amérique, appelées autrement Antilles.

INDÉBROUILLABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être débrouillé. Il est burlesque.

INDÉCENCE, subst. fém., manque de décence. — Au plur., choses *indécentes,* contre la bienséance.

INDÉCENT, E, adj., contraire à la décence, à l'honnêteté publique.

INDÉCHIFFRABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être déchiffré, deviné, obscur, embrouillé. — Fig. : homme *indéchiffrable*, dont on ne saurait pénétrer les intentions ni les vues.

INDÉCIS, E, adj., en parlant des choses, qui n'est pas décidé. — En parlant des personnes, irrésolu, qui a de la peine à se décider, à se déterminer.

INDÉCISION, subst. fém., d'un homme indécis, indétermination.

INDÉCLINABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se décliner. — Il se dit des mots qui ne prennent ni le genre ni le nombre : mot *indéclinable.*

INDÉFINI, E, adj., indéterminé; qui n'a pas de bornes certaines.

INDÉFINIMENT, adv., d'une manière indéfinie.

INDÉFINISSABLE, adj. des deux genres, qu'on ne saurait définir.

INDÉFINITÉ, subst. fém., qualité de l'indéfini.

INDÉLICAT, E, adj., sans délicatesse. — Subst. : c'est un *indélicat.*

INDEMNISER, v. act., dédommager.

INDEMNITÉ, subst. fém., ce qui est donné à quelqu'un pour empêcher qu'il ne souffre quelque dommage : il a reçu une *indemnité*; demander une *indemnité.*

INDÉPENDAMMENT, adv., d'une manière indépendante. — *Indépendamment* de... outre.

INDÉPENDANCE, subst. fém., état de celui qui ne dépend de personne; il se dit même des corps politiques et des nations : l'*indépendance* des Etats-Unis d'Amérique.

INDÉPENDANT, E, adj., qui ne dépend, qui ne relève de personne.

INDESCRIPTIBLE, adj. des deux genres, qu'on ne saurait décrire.

INDÉSIRABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être désiré.

INDESTRUCTIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut se détruire.

INDÉTERMINATION, subst. fém., irrésolution.

INDÉTERMINÉ, E, adj., en parlant des choses,

indéfini, qui n'est pas déterminé ; qui n'a pas des bornes certaines et prescrites.—En parlant des personnes, irrésolu.

INDEX, subst. mas., table qu'on met à la fin des livres latins. — Le doigt le plus proche du pouce.



Le tabac se prend entre le pouce et l'index.

INDICATEUR, adj. mas.; au fém., **INDICATRICE** qui démontre, qui fait connaître le coupable.

INDICATIF, subst. mas.; on appelle ainsi, en t. de grammaire, un mode personnel qui exprime directement et purement l'existence d'un sujet déterminé sous un attribut : j'aime est le présent de l'*indicatif* du verbe aimer.

INDICATIF, adj. mas.; au fém., **INDICATIVE**, qui indique.

INDICATION, subst. fém., action d'indiquer. —Ce qui indique : donner une *indication*.

INDICE, subst. mas., signe apparent et probable d'une chose. — *Indice*, en t. de jurisp., se dit, en matière criminelle, des circonstances qui font penser que l'accusé est coupable du crime dont il est prévenu ; par exemple s'il a changé de visage et a paru se troubler lorsqu'on l'a rencontré aussitôt après le délit; s'il avait du sang sur ses habits, ce sont là autant d'indices du crime : les *indices* les plus forts sont souvent trompeurs.

INDIFFÉRENCE, subst. fém., disposition d'esprit qui fait qu'on n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. — Peu d'attachement, froideur, insensibilité.

INDIFFÉRENT, **E**, adj., en parlant des choses, qui peut se faire également de différentes manières : il est *indifférent* que vous preniez ce chemin ou l'autre ; il m'est *indifférent* de sortir ou de rester; qui touche peu, qui n'intéresse guère : nous parlons de choses *indifférentes*.—Subst. mas. : les *indifférents* seuls sont heureux dans ce bas monde.

INDIGENCE, subst. fém., grande pauvreté. — Absence d'une chose : la moquerie est souvent *indigence* d'esprit.

INDIGÈNE, subst. des deux genres, il se dit des naturels d'un pays.—Il s'emploie aussi adj. : plante *indigène*, plante naturelle au climat qu'elle habite.

INDIGENT, **E**, adj., pauvre, nécessiteux.—On dit subst. : un *indigent*, des *indigents*.

INDIGNATION, subst. fém., sorte de colère que donne une chose indigne, contraire à la raison, à la vertu.

INDIGNE, adj. des deux genres, en parlant

des personnes, qui n'est pas digne, qui ne mérite pas : *indigne* d'un bienfait.

INDIGNEMENT, adv., d'une manière indigne.

INDIGNER, v. act., exciter l'indignation.

INDIGNITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est indigne.—Enormité : l'*indignité* de cette action. —Outrage, affront : c'est une *indignité*.

INDIQUER, v. act., montrer comme au doigt. —Donner à connaître.—Marquer, en parlant d'une assemblée : *indiquer* une séance, une assemblée à un tel jour.

INDIRECT, **E**, adj., qui n'est pas direct. On ne l'emploie point au propre.—Fig. : louanges *indirectes*, données adroitement, sans qu'on paraisse en avoir eu le dessein; contribution *indirecte*.

INDIRECTEMENT, adv., d'une manière indirecte.

INDISCRET, subst. mas. et adj.; au fém., **INDISCRÈTE**, qui n'a point de discrétion. — Qui ne garde aucun secret : c'est un homme *indiscret* qui cherche toujours à se mêler des affaires qui ne le regardent pas; vous êtes bien *indiscret* de me faire une question de cette nature.

INDISCRÉTION, subst. fém., manque de discrétion.—Action indiscrète. En ce sens, il a un plur. : commettre des *indiscrétions*.

INDISPENSABLE, adj. des deux genres, ce dont on ne peut se dispenser.

INDISPOSER, v. act., rendre un peu malade : la chaleur l'a *indisposé*.—Aliéner, fâcher, mettre dans une disposition peu favorable.

INDISPOSITION, subst. fém., maladie, incommodité légère.—Disposition peu favarable à quelqu'un, éloignement, aversion pour...

INDIVIDU, subst. mas., être particulier de chaque espèce qui ne peut être divisé en d'autres êtres semblables ou égaux.—En t. de plaisanterie : avoir soin de son *individu*, conserver son *individu*, avoir grand soin de sa personne, de sa santé, etc.



Cet individu vient sonner à sa porte.

INDIVIDUELLEMENT, adv., à ne regarder précisément que l'individu.

INDOCILE, adj. des deux genres, qui n'a pas de docilité.

INDOCILITÉ, subst. fém., manque de docilité, difficulté à être instruit et gouverné.

INDOLENCE, subst. fém., état d'un homme qui n'est sensible à rien de ce qui touche les autres hommes; nonchalance.

INDOLENT, **E**, adj., qui a de l'indolence; nonchalant, qui n'est touché de rien.

INDOMPTÉ, **E**, OU **INDOMTÉ**, **E**, adj., qui n'a pu encore être dompté : un cheval, un taureau *indompté*, furieux, fougueux, sauvage.

INDULGENCE, subst. fém., bonté, facilité à excuser, à pardonner les fautes.

INDULGENT, **E**, adj., qui a de l'indulgence : être *indulgent* à soi-même; être *indulgent* pour les fautes de ses amis.

INDUSTRIE, subst. fém., dextérité, adresse à faire quelque chose.

INDUSTRIEUX, adj. mas.; au fém. **INDUSTRIEUSE**, qui a de l'industrie. On ne dit pas subst. les *industrieux*, pour les industriels; c'est une faute que le peuple fait souvent.

INÉGAL, **E**, adj., qui n'est point égal. — Esprit *inégal*, d'une humeur bizarre.—Style *inégal*, qui ne se soutient pas. — Terrein, chemin *inégel*, raboteux.

INÉGALEMENT, adv., d'une façon inégale.

INÉGALITÉ, subst. fém., défaut d'égalité.—Bizarrerie dans l'humeur. En ce sens, on dit au pluriel : avoir de grandes *inégalités*.

INEPTE, adj. des deux genres; qui n'a nulle aptitude à certaines choses. — Impertinent, absurde. En ce sens, il se dit des personnes et des choses.

INEPTIE, subst. fém., absurdité, sottise, impertinence; action, propos, réflexion inepte, ridicule.

INERTE, adj. des deux genres, sans ressort, sans activité.

INERTIE, subst. fém., en physique, résistance qu'oppose un corps quelconque aux efforts qui tendent à lui faire changer d'état.—Figurément : indolence, inaction.

INEXPÉRIENCE, subst. fém., défaut d'expérience.

INEXPRIMABLE, adj. des deux genres, qu'on ne saurait exprimer.

INFAMANT, **E**, qui porte infamie : jugement *infamant*.

INFAME, adj. des deux genres, diffamé, noté, flétri par la loi ou par l'opinion publique.—On dit aussi subst. : c'est un *infame*, une *infame*.—En parlant des choses, honteux, déshonorant action, commerce, trafic *infame*.

INFAMIE, subst. fém., flétrissure notable, imprimée à l'honneur, à la réputation, soit par la loi, soit par l'opinion publique.—Action infame. Il n'a de pluriel que dans cette acception : dire

ou faire des *infamies*, des paroles injurieuses, des actes révoltants.

INFANTERIE, subst. fém. — C'est, dans les armées, les troupes qui combattent à pied et qu'on appelle aussi fantassins et piétons.

INFATIGABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut fatiguer.





Les enfants sont infatigables au jeu.

INFATIGABLEMENT, adv., d'une manière infatigable.

INFECT, E, adj., puant, corrompu.

INFECTÉ, E, part. pass. de *infecter*, et adj.

INFÉRIEUR, E, adj., en parlant des choses, qui est placé au-dessus : la partie *supérieure* et la partie *inférieure*. — La partie *inférieure* de l'âme, l'appétit sensitif; la partie *supérieure* de l'âme, la raison.

INFÉRIORITÉ, subst. fém., rang de l'inférieur à l'égard du supérieur. Il se dit surtout en parlant du génie, des talents.

INFERNAL, E, adj., qui appartient à l'enfer : monstre *infernal*.

INFESTATION, subst. fém., action d'infester; ses effets.

INFESTER, v. act., piller, ravager, vexer par des incursions.—Incommoder, tourmenter : les rats *infestent* cette maison.

INFIDÈLE, subst. et adj. des deux genres, déloyal, qui manque de foi, de fidélité.—Mémoire *infidèle*, qui n'est pas sûre, qui manque au besoin.

INFIDÉLITÉ, subst. fém., déloyauté, trahison.

INFINI, subst. mas., ce qui n'a point de bornes.

INFINI, E, adj., qui n'a point de bornes. En ce sens, il ne peut se dire que de Dieu et de ses attributs : il n'y a que Dieu qui soit *infini*. — Innombrable.

INFINIMENT, adv., sans bornes, sans mesures : Dieu est *infiniment* bon.

INFIRME, subst. et adj. des deux genres, malade, qui a quelque infirmité. Il se dit du corps.

des plantes, de l'esprit. — Subst. : un *infirme*, la salle des *infirmes*, dans un hôpital.

INFIRMERIE, subst. fém., lieu où l'on rassemble les infirmes, les malades d'une communauté, d'un collége.

INFIRMIER, subst. mas.; au fém., **INFIRMIÈRE**, celui, celle qui a soin d'une infirmerie.

INFIRMITÉ, subst fém., indisposition ou maladie habituelle. Il se dit ordinairement au pluriel.

INFLAMMABLE, adj. des deux genres, qui s'enflamme facilement. — Au fig. : zèle, caractère *inflammable*.—Air *inflammable*.

INFLAMMATION, subst. fém., action qui enflamme une matière combustible. — Acreté et ardeur qui surviennent aux parties du corps excessivement échauffées.

INFLAMMATOIRE, adj. des deux genres, qui cause des inflammations : maladie *inflammatoire*.

INFLEXIBILITÉ, subst. fém., qualité, caractère de ce qui est inflexible.

INFLEXIBLE, adj. des deux genres; il ne se dit qu'au figuré : homme *inflexible*, inaccessible à la compassion. — Vertu *inflexible*, qui ne se laisse ébranler par aucune considération.

INFLEXION, subst. fém., changement de la voix, lorsqu'elle passe d'un son à un autre.

INFLIGER, v. act., imposer une peine, un châtiment.

INFLUENCE, subst. fém., vertu prétendue qui, suivant les astrologues, découle des astres.

INFLUENCER, v. act., exercer une influence. agir par influence. — On a dit, depuis quelque temps : *influencer* un avis.

INFLUENT, **E**, adj., qui influe : ministre *influent*, cause *influente*.

INFLUER, v. act., communiquer par une vertu secrète : les astres *influent* diverses qualités sur les corps.—V. neut., faire impression sur l'esprit.

INFORMATION, subst. fém., dans le langage commun, action de s'informer : prendre des *informations*, aller aux *informations*.

INFORME, adj. des deux genres, imparfait, qui n'a pas la forme qu'il devrait avoir.

INFORMER, v. act., avertir, instruire. — V. neut., faire une information, une enquête contre quelqu'un ou sur un fait : *informer* contre quelqu'un; *informer* sur un assassinat. — **S'INFORMER**, v. pron., s'enquérir.



Il s'informe de son procès

INFORTUNE, subst. fém., malheur, adversité : grande *infortune*.

INFORTUNÉ, E, subst. et adj., qui a contre lui la fortune ; malheureux : prince *infortuné ;* une *infortunée*.

INFORTUNÉ, E, part. pass. de *infortuner*.

INFRACTEUR, subst. mas., celui qui viole, qui n'observe pas un traité, une loi.

INFRACTION, subst. fém., action de violer, d'enfreindre, un traité, une promesse.

INFRANCHISSABLE, adj. des deux genres, que l'on ne peut franchir : limites *infranchissables*.

INFRÉQUENTÉ, E, adj., qui n'est ou qui n'a point encore été fréquentée : mers *infréquentées*.

INFRUCTUEUSEMENT, adv., sans profit, sans utilité.

INFRUCTUEUX, adj. mas.; au fém., INFRUCTUEUSE, qui ne rapporte point de fruit ou qui en rapporte fort peu. Il est plus usité au figuré qu'au propre : travail *infructueux*.

INFUS, E, adj., il ne se dit qu'au fig., dans un petit nombre de phrases : savoir *infus ;* science, sagesse *infuse*, qu'il a plu à Dieu de répandre dans les hommes privilégiés.

INFUSÉ, E, part. pass. de *infuser*.

INFUSER, v. act., mettre, durant un certain temps, une drogue dans quelque liqueur, ordinairement bouillante, pour que celle-ci en tire le suc.

INFUSIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est infusible.

INFUSIBLE, adj. des deux genres, qui ne peut fondre.

INFUSION, subst. fém., l'action d'infuser. — Chose infusée.

INGAMBE, adj. des deux genres, léger, dispos, alerte.

INGÉNIEUR, subst. mas., mathématicien qui sait l'art de l'architecture militaire, qui va reconnaître la place que l'on veut attaquer, qui trace des tranchées, conduit les travaux.

INGÉNIEUSEMENT, adv., avec esprit.

INGÉNIEUX, adj. mas.; au fém., INGÉNIEUSE, qui a du génie, de l'esprit ; et en parlant des choses, qui en marque, qui en annonce.

INGÉNU, E, subst. et adj., franc, sincère, naïf jusqu'à la simplicité. — Subst., faire l'*ingénue*, la simple. — Jouer les *ingénues*, au théâtre, les rôles des jeunes filles naïves.

INGÉNUITÉ, subst. fém., sincérité, franchise, naïveté.

INGÉNUMENT, adv., franchement, sincèrement, naïvement.

INGRAT, E, subst. et adj., qui ne reconnaît pas une grâce, un bienfait reçu : *ingrat* envers Dieu ; et subst. : c'est un *ingrat*.

INGRATEMENT, adv., avec ingratitude. Il est peu usité et même hors d'usage : cependant il pourrait être utile.

INGRATITUDE, subst. fém., manque de reconnaissance pour un bienfait reçu. — Oubli coupable de ce bienfait.

INHABILE, adj. des deux genres, qui n'est pas habile à....

INHABILEMENT, adv., d'une manière inhabile. Ce mot manque dans l'Académie.

INHABILETÉ, subst. fém., manque d'habileté.

INHABILITÉ, subst. fém., qualité qui rend inhabile ; incapacité ; avec la même différence qu'entre *inhabile* et *incapable*.

INHABITABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut habiter.

INHABITÉ, E, adj., où personne ne demeure.

INHÉRENCE, subst. fém., jonction de choses inséparables par leur nature, et qui ne peuvent être séparées que mentalement et par abstraction.

INHÉRENT, E, adj., qui est joint inséparablement à un sujet.

INHOSPITALIER, adj. mas.; au fém., INHOSPITALIÈRE, qui manque d'hospitalité : peuples *inhospitaliers*. — Qui est contraire aux devoirs de l'hospitalité.

INHOSPITALITÉ, subst. fém., défaut d'hospitalité.

INHUMAIN, E, subst. et adj., qui n'a point d'humanité ; cruel, dur.

INHUMANITÉ, subst. fém., vice contraire à l'humanité, cruauté.

INHUMATION, subst. fém., action d'inhumer, enterrement.

INHUMER, v. act., donner la sépulture à un corps mort, enterrer.

INIMAGINABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut imaginer.

INIMITABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut imiter ; qui ne peut être imité.

INIMITIÉ, subst. fém., malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un.

INIQUE, adj. des deux genres, contraire à l'équité, injuste à l'excès : jugement *inique*.

INIQUITÉ, subst. fém., vice contraire à l'équité ; injustice. — Dans le langage de la religion, crime, péché.

INJONCTION, subst. fém., commandement, ordre exprès.

INJURE, subst. fém., tort, outrage ou de fait ou de parole. — Plus ordinairement, parole offensante, outrageuse. — Fig. : l'*injure* ou les *injures* du temps, pour les incommodités du temps, comme le vent, la pluie, le brouillard, etc.

INJURIER, v. act., dire des paroles injurieuses à quelqu'un.

INJURIEUX, adj. mas.; au fém., INJURIEUSE, outrageux, offensant.

INJUSTE, adj. des deux genres, qui est con

traire à la justice.—Subst. mas., ce qui est *injuste* : le *juste* et l'*injuste*.

INJUSTEMENT, adv., avec injustice.

INJUSTICE, subst. fém., vice contraire à la justice.—Action injuste.—Violation des droits d'autrui : faire une *injustice*.



Le condamné accuse toujours les juges d'injustice.

INNOCEMMENT, adv., avec innocence, sans mauvais dessein.—Sottement, niaisement.

INNOCENCE, subst. fém., état de celui qui est innocent. — On appelle l'enfance l'âge d'*innocence*. — Pureté de mœurs; intégrité de vie.—Trop grande simplicité.

INNOCENT, E, adj., en parlant des personnes, qui n'est point coupable, qui est exempt de crime.

INNOMBRABLE, adj. des deux genres, qui ne se peut nombrer.—Par exagération, qui est en très-grand nombre.

INNOVATEUR, subst. mas.; au fém., **INNOVATRICE**, celui qui innove. On dit plus souvent *novateur* et *novatrice*.

INNOVATION, subst. fém., introduction de quelque nouveauté dans une coutume, dans un usage, dans un acte.

INNOVER, v. act. et neut., faire des innovations : il ne faut rien *innover*.

INOCCUPÉ, E, adj., qui est sans occupation.

INODORE, adj. des deux genres, qui n'a pas l'odeur : les tulipes sont *inodores*.

INOFFENSIF, adj. mas.; au fém., **INOFFENSIVE**, qui n'offense, qui n'attaque personne.

INONDATION, subst. fém., débordement d'eaux qui inondent un pays. — Les eaux débordées. —Fig.: grande multitude de peuple qui envahit une contrée.

INONDER, v. act., submerger, couvrir d'eau un terrain, un pays.

INOPINÉ, E, adj., imprévu, à quoi l'on n'avait pas songé.

INOPPORTUN, E, adj., qui n'est pas ou n'est plus opportun.

INOPPORTUNITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est inopportun; occasion défavorable.

INOUÏ, E, adj., qui est tel qu'on n'a jamais rien ouï-dire de semblable; singulier, étrange.

INQUIET, adj. mas.; au fém., **INQUIÈTE**, qui a de l'inquiétude, qui a quelque chose qui le chagrine.—On dit qu'un malade est *inquiet*, pour dire que son mal le met dans une agitation continuelle.

INQUIÉTANT, E, adj., qui cause de l'inquiétude.

INQUIÉTÉ, E, part. pass. de *inquiéter*, et adj.

INQUIÉTER, v. act., donner de l'inquiétude, chagriner. — Troubler quelqu'un dans la possession de quelque bien.

INQUIÉTUDE, subst. fém., trouble, agitation d'esprit, impatience.—Agitation de corps causée par quelque indisposition.

INQUISITEUR, subst. mas., juge de l'inquisition.

INQUISITION, subst. fém., tribunal établi dans certains pays pour rechercher et punir ceux qui ont des sentiments contraires à la foi catholique.

INQUISITIONNAIRE, adj. des deux genres, de l'inquisition.

INQUISITORIAL, E, adj., de l'inquisition. — Il se dit même de tout pouvoir ombrageux ou trop sévère, et de tout acte arbitraire.

INSAISISSABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être saisi ou compris : des propriétés *insaisissables;* ce fait est pour moi *insaisissable.*

INSALUBRE, adj. des deux genres, malsain, qui nuit à la santé.

INSALUBRITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est nuisible à la santé.

INSATIABILITÉ, subst. fém., avidité de manger, qui ne peut se rassasier. — On dit aussi, fig. : l'*insatiabilité* des honneurs, des richesses.

INSATIABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut rassasier. — Il est plus en usage au fig. : une avarice *insatiable* ; il est *insatiable* de louanges.

INSCRIPTION, subst. fém., titre renfermé en peu de paroles, et gravé sur le cuivre, le marbre : *inscription* hypothécaire.

INSECTE, subst. mas., nom générique de petits animaux.

INSENSÉ, E, adj. et subst., qui n'a point de sens, qui est fou.— Subst. : c'est un *insensé*, c'est une *insensée.*

INSENSIBILITÉ, subst. fém., défaut de sensibilité, au physique et au moral.

INSENSIBLE, adj. des deux genres, qui ne sent point; sur qui les objets capables de toucher les sens ou l'âme ne font aucune impression.

INSENSIBLEMENT, adv., peu à peu, d'une manière peu sensible.

INSÉPARABLE, adj. des deux genres, qui ne se sépare point. On dit que deux amis sont *inséparables*, pour dire qu'ils ne se quittent presque jamais. On les appelle subst. : les *inséparables.*

INSÉRER, v. act., mettre dans, parmi; ajouter, faire entrer. — *s'*INSÉRER, v. pron., se mettre dans....

INSERTION, subst. fém., action d'insérer.—On dit aussi en grammaire : l'*insertion* d'une lettre dans un mot, d'un mot dans un discours, etc.

INSIGNE, adj. des deux genres, signalé, remarquable. Subst. mas., marque d'honneur, signes honorables : les *insignes* de la royauté.

INSIGNIFIANCE, subst. fém., qualité, état de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT, E, adj., qui ne signifie rien; sans caractère, insipide; obscur, embrouillé.

INSINUANT, E, adj., qui a l'adresse et le don de s'insinuer ou d'insinuer quelque chose.

INSINUATION, subst. fém., l'action par laquelle une chose entre doucement et insensiblement dans une autre.—Discours par lequel un orateur persuade doucement ses auditeurs.

INSINUER, v. act., introduire doucement.— Au fig., faire entrer adroitement dans l'esprit ou dans le cœur.

INSIPIDE, adj. des deux genres, fade, qui n'a point de goût.—Fig., qui n'a rien qui réveille les sens, l'esprit ou le cœur.

INSIPIDEMENT, adv., d'une manière insipide.

INSIPIDITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est fade et insipide.

INSISTANCE, subst. fém., action d'insister.

INSISTER, v. neut., persévérer à demander; faire instance ; proprement, appuyer fortement sur...

INSOLEMMENT, adv., avec insolence; d'une manière insolente.

INSOLENCE, subst. fém., trop grande hardiesse; manque de respect.—Parole ou action insolente.

INSOLENT, E, adj. et subst., trop hardi; qui perd le respect; effronté.—Subst. : c'est un *insolent*, une *insolente.*

INSOLVABLE, adj. des deux genres, qui n'a pas de quoi payer.

INSOMNIE, subst. fém., indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir.

INSOUCIANCE, subst. fém., caractère de celui qui est insouciant.

INSOUCIANT, E, adj., qui n'a point de souci. Ce mot, et le précédent, sont nouveaux, mais établis.—Subst. : c'est un *insouciant*, une *insouciante.*

INSOUCIEUX, adj. mas.; au fém., **INSOUCIEUSE**, qui n'est pas soucieux.

INSOUMIS, E, adj., qui n'est point soumis. — On appelle subst. : *insoumis*, un jeune soldat réfractaire.

INSOUMISSION, subst. fem., manque de soumission.

INSOUTENABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se soutenir, se défendre : opinion *insoutenable.*—Qui ne peut se supporter : vanité *insoutenable.*

INSPECTÉ, E, part. pass. de *inspecter.*

INSPECTER, v. act., examiner en qualité d'inspecteur.

INSPECTEUR, subst. mas.; **INSPECTRICE**, subst.

fém., celui, celle qui a inspection, qui veille sur...—Adj., dame *inspectrice*, qui a l'inspection dans les pensions de demoiselles.

INSPECTION, subst. fém., action par laquelle on regarde, on examine : *inspection* des astres : à la première *inspection*. — Charge et soin de veiller sur... — Place, emploi d'inspecteur : obtenir une inspection



Inspection des bosses du crâne.

INSPIRATEUR, adj. mas.; au fém., INSPIRATRICE, qui inspire : génie *inspirateur*.

INSPIRATION, subst. fém., grâce par laquelle Dieu éclaire l'esprit et pousse la volonté à quelque chose.—Conseil, suggestion.—Chose inspirée; idée, pensée. — L'action par laquelle le poumon attire l'air.

INSPIRÉ, E, part. pass. de *inspirer* et adj.—Subst. : un *inspiré*, une *inspirée*.

INSPIRER, v. act., faire naître, suggérer quelque pensée, quelque mouvement.

INSTALLER, v. act., mettre quelqu'un en possession d'une dignité, en lui faisant prendre la place qui lui appartient : *installer* dans une dignité.

INSTAMMENT, adv , avec instance; d'une manière pressante.

INSTANCE, subst. fém., sollicitation pressante. On ne le dit en ce sens qu'au plur. : faire de grandes, de vives *instances*.

INSTANT, subst. mas., moment, le plus petit espace de temps : la gloire de ce monde passe en un *instant*.

INSTANT, E, adj., pressant, imminent : prière *instante*.

INSTINCT, subst. mas., certain sentiment et mouvement naturel qui dirige les animaux.—Fig., en parlant de l'homme, premier mouvement sans réflexion; sentiment indélibéré.

INSTINCTIF, adj. mas.; au fém., INSTINCTIVE, qui vient de l'instinct; qui est produit par l'instinct.

INSTINCTIVEMENT, adv., par instinct.

INSTITUER, v. act., établir quelque chose de

nouveau : *instituer* des jeux, une fête.—Établir en charge, en fonction : *instituer* un officier public, etc.

INSTITUT, subst. mas., manière de vivre selon une certaine règle.—Cette règle elle-même. —Établissement littéraire formé à Paris pour s'y occuper à perfectionner les sciences et les arts.

INSTITUTION, subst. fém., action par laquelle on institue.—La chose instituée : pieuse, sainte *institution*.—Maison où l'on élève les jeunes gens.

INSTRUCTION, subst. fém., éducation : l'*instruction* de la jeunesse. — Préceptes qu'on donne pour instruire : *instructions* salutaires. —Connaissance qu'on donne : faire un mémoire pour l'*instruction* de... — L'*instruction* d'un procès ; tout ce qui est nécessaire pour mettre un procès en état d'être jugé.—Juge d'*instruction*, celui qui est chargé d'instruire un procès.

INSTRUIRE, v. act., enseigner, donner des leçons, des préceptes pour les sciences ou pour les mœurs.

INSTRUIT, E, part. pass. de instruire, et adj. : homme *instruit*.—Informé : bien, mal, *instruit*.

INSTRUMENT, subst. mas., tout ce qui sert à faire quelque chose.—Plus particulièrement, outil qui sert à l'ouvrier, à l'artiste.—*Instrument* de musique, destiné à rendre des sons harmonieux.

INSTRUMENTAL, E, adj., cause *instrumentale*, qui sert d'instrument ; musique *instrumentale*, qui est faite pour les instruments. Cet adj. paraît être inusité au plur. mas.

INSTRUMENTATION, subst. fém., art de rendre la musique avec des instruments ; ce qui a rapport aux instruments. — Art de disposer dans une partition les différents instruments d'un orchestre.

INSTRUMENTER, v. neut., faire des contrats, des exploits et autres actes publics.—T. de musique, faire l'instrumentation d'un morceau de musique.

INSTRUMENTISTE, subst. mas., musicien qui joue d'un instrument.

INSU, subst. mas., il n'est d'usage qu'avec la particule *à*, dans ces manières de parler adverbiales : à mon *insu*, à votre *insu*, à leur *insu*, sans qu'on en ait eu connaissance.

INSUFFISANCE, subst. fém., manque de suffisance : l'*insuffisance* des raisons, etc.

INSULAIRE, subst. et adj. des deux genres, habitant d'une île. — Adj. : les peuples *insulaires*.

INSULTE, subst. fém., mauvais traitement de fait ou de paroles, avec dessein d'offenser.

INSULTER, v. act., faire insulte.—On dit neut. : *insulter* à, prendre avantage du malheur, de la misère de quelqu'un pour l'*insulter* : il ne faut pas *insulter* aux misérables.



L'étalage de cet or a l'air d'une insulte aux misérables.

INSUPPORTABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être supporté ou souffert; intolérable.

INSURGÉ, subst. mas., ce mot ne s'emploie guère au sing. Les *insurgés*, ceux qui se sont révoltés contre l'autorité légitime.

INSURGER, v. act., soulever, révolter, porter un peuple à la révolte.

INSURMONTABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut surmonter.

INSURRECTION, subst. fém., soulèvement d'un peuple entier contre ceux qui l'oppressent en le gouvernant. Ceux qui emploient cette expression y attachent aujourd'hui une idée de droit et de justice.

INTACT, E, adj., qui est demeuré pur, entier, parce qu'on n'y a pas touché : le dépôt s'est trouvé *intact*.—Fig. : matière *intacte*, qui n'a point été traitée.—Réputation *intacte*, qui n'a jamais été attaquée, ou sur laquelle la calomnie n'a pu laisser aucun soupçon.—Vertu, probité *intacte*, vertu, probité qui est à l'abri de toute espèce de reproche.

INTARISSABLE, adj. des deux genres, qui ne peut se tarir, s'épuiser.

INTÉGRAL, E, adj., t. de math. : calcul *intégral*, calcul par lequel on trouve une quantité finie dont on connaît la partie infiniment petite ou la différentielle. C'est l'inverse du calcul différentiel.

INTÉGRALEMENT, adv., entièrement.

INTÉGRALITÉ, subst. fém., état d'une chose entière, complète.

INTÈGRE, adj. des deux genres, qui n'est pas endommagé; complet. — Qui a une grande intégrité, une probité incorruptible.

INTÉGRITÉ, subst. fém., état d'un tout qui a toutes ses parties. Etat parfait d'une chose bien saine.—Probité, vertu incorruptible.

INTELLECTUEL, adj. mas.; au fém., **INTELLECTUELLE**, qui tient de l'intellect, qui est dans l'entendement. — Spirituel, par opposition à matériel : l'âme est une substance *intellectuelle*.

INTELLIGENCE, subst. fém., faculté, capacité de connaître, de comprendre : l'homme est doué d'*intelligence*. — Connaissance, compréhension : l'*intelligence* des langues, des affaires —Amitié réciproque : être en bonne *intelligence*.—Accord, correspondance : être d'*intelligence* avec...

INTELLIGENT, E, adj., qui a du bon sens et de la pénétration.—Habile, versé en quelque matière.

INTENDANT, subst. mas., celui qui est préposé pour avoir la direction de certaines affaires : *intendant* des finances, de la marine; *intendant* de la maison d'un riche particulier.—*Intendant* militaire.

INTENTION, subst. fém., dessein par lequel on tend à quelque fin : avoir *intention* ou l'*intention* de...

INTERCÉDER, v. neut., prier, solliciter en faveur de quelqu'un, afin de lui procurer quelque bien, ou de le garantir de quelque mal.

INTERCEPTER, v. act., arrêter, interrompre le cours : *intercepter* la transpiration, les rayons de la lumière.—*Intercepter* une lettre, la surprendre, l'empêcher de parvenir à sa destination.

INTÉRESSANT, E, adj., qui intéresse.

INTÉRESSÉ, E, subst., celui, celle qui a un intérêt dans les fermes, dans les affaires de finances, dans une compagnie, dans une entreprise, etc.—On appelle *intéressé*, *intéressée*, un homme, une femme qui aime le gain, et ne fait rien gratuitement.

INTÉRESSER, v. act., faire prendre part à... : vos procédés m'ont *intéressé* à votre bonheur. —Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au profit.—Émouvoir, toucher de quelque passion : cette tragédie *intéresse* les spectateurs.

INTÉRÊT, subst. mas., en général ce qui intéresse, ce qui importe ou à l'honneur ou à l'utilité : *intérêt* public; c'est l'*intérêt* qui gouverne tout; il n'a que ses *intérêts* en vue.— Profit que l'on retire de l'argent prêté : petit *intérêt*; gros *intérêt*.

INTÉRIEUR, subst. mas., le dedans : l'*intérieur* du temple, de la maison. — Pensées secrètes, mouvements intimes : Dieu connaît l'*intérieur*.—Ministère de l'*intérieur*, administration des affaires d'un pays.—Un homme est gai, triste, malheureux dans son *intérieur*, c'est-à-dire dans sa vie privée.

INTÉRIEUR, E, adj., qui est au-dedans.

INTERMÈDE, subst. mas., représentation ou divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre.

INTERMÉDIAIRE, adj. des deux genres, qui est entre deux : pouvoirs *intermédiaires*, subordonnés et dépendants.

INTERMINABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être terminé, fini.

INTERNE, adj. et subst. des deux genres, qui est au-dedans ou du dedans.

INTERPRÈTE, subst. des deux genres, celui qui interprète une langue en une autre.—Celui qui éclaircit le sens d'un auteur, d'un discours. —On dit fig. que : les yeux sont les *interprètes* de l'âme.

INTERPRÉTER, v. act., traduire d'une langue en une autre.

INTERRÈGNE, subst. mas., intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de roi dans un royaume.

INTERROGATION, subst. fém., demande, question que l'on fait à quelqu'un.

INTERROGATOIRE, subst. mas., questions et réponses qu'on s'est faites mutuellement entre personnes qui s'interrogent. — Procès-verbal contenant les demandes d'un juge et les réponses de l'accusé.

INTERROGER, v. act., faire une question, une demande à quelqu'un.

INTERROMPRE, v. act., empêcher la continuation d'un discours, d'un travail, d'une négociation. Il régit les personnes et les choses.



Une partie de plaisir interrompue par la pluie.

INTERRUPTION, subst. fém., action d'interrompre, état de ce qui est interrompu.

INTERVALLE, subst. mas., distance d'un lieu ou d'un temps à un autre.—On dit adverbialement, sans *intervalle*.

INTERVENIR, v. act., entrer dans une affaire; demander d'être reçu dans une instance. — Se rendre médiateur; interposer son autorité, son crédit.

INTERVENTION, subst. fém., action par laquelle on intervient dans une affaire.

INTERVERTIR, v. act., déranger, renverser.

INTIME, adj. des deux genres : ami, amie *intime*, qu'on aime du fond du cœur. — Sens *intime*, sentiment de ce qui se passe au-dedans de nous.

INTIMEMENT, adv., avec une affection très-particulière, avec une liaison très-étroite. — Être *intimement* convaincu d'une chose, profondément, intérieurement convaincu.

INTIMIDER, v. act., donner de la crainte à... —**S'INTIMIDER**, v. pron., se troubler.

INTIMITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est intime; liaison intime.

INTOLÉRABLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut tolérer, souffrir..—Insupportable.

INTOLÉRANCE, subst. fém., défaut de tolérance en matière de religion. — Rigueur inflexible.

INTOLÉRANT, E, subst. et adj., qui manque de tolérance en matière de religion.

INTRÉPIDE, adj. des deux genres, qui ne craint point le danger, qui affronte le péril avec hardiesse.—Subst. : c'est un *intrépide*.

INTRÉPIDITÉ, subst. fém., fermeté inébranlable dans le péril.

INTRIGANT, E, subst. et adj., qui se mêle de beaucoup d'intrigues.— Subst. : c'est un *intrigant*, une *intrigante*.

INTRIGUE, subst. fém., pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir une affaire.

INTRIGUER, v. act., embarrasser. Il ne régit que les personnes.

INTRODUCTEUR, subst. mas.; au fém., **INTRODUCTRICE**, celui ou celle qui introduit.—On appelle *introducteur* des ambassadeurs, un officier dont la charge est de conduire les ambassadeurs et les princes étrangers à l'audience du roi.

INTRODUCTION, subst. fém., action d'introduire : *introduction* d'une coutume, d'un usage. — Au fig., entrée, acheminement à une science.

INTRODUIRE, v. act., conduire dedans, faire entrer, donner entrée à... — Faire entrer une chose dans une autre : *introduire* une sonde dans une plaie.

INTRUS, E, adj. et subst., celui ou celle qui s'est mis, sans aucun droit, en possession de quelque chose.— Celui ou celle qui s'introduit dans quelque lieu, ou place, ou société, sans droit, par force ou par ruse.

INUTILE, adj. des deux genres, qui ne sert à rien, qui n'est pas *utile* : meuble *inutile* dont on ne se sert pas.

INUTILISER, v. act., rendre inutile : *inutiliser* un bien.

INVALIDE, adj. des deux genres, estropié, infirme; qui ne saurait travailler ni gagner sa vie : soldat, mendiant invalide.

INVASION, subst. fém., action de celui qui vient envahir un pays.

INVENTAIRE, subst. mas., état, dénombrement par écrit des effets de quelqu'un.

INVENTER, v. act., trouver quelque chose de nouveau par la force de son génie.—Supposer, controuver.—Prov. : il n'a pas *inventé* la poudre, il a peu d'esprit.

INVENTEUR, subst. mas.; au fém., **INVENTRICE**, celui, celle qui a inventé.

INVENTION, subst. fém., faculté de l'esprit qui rend propre à inventer. — Action d'inventer.

INVERSE, adj. des deux genres; les logiciens appellent *inverse*, une proposition qui résulte d'un échange de fonctions entre le sujet et l'attribut d'une proposition quelconque qu'ils conçoivent comme directe.

INVERSION, subst. fém., transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots ont coutume d'être rangés.

INVESTIGATION, subst. fém., recherche suivie sur un objet; perquisition.

INVESTIR, v. act., mettre en possession de quelque fief.—Donner l'investiture d'un bénéfice.

INVINCIBLE, adj. des deux genres, qu'on ne saurait vaincre : armée, courage *invincible*; et fig. : obstacle, opiniâtreté *invincible*.

INVIOLABLE, adj. des deux genres, qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : serment, droit, asyle *inviolable*.

INVISIBLE, adj. des deux genres, qu'on ne peut voir.—Fam. : devenir *invisible*, disparaître subitement, sans qu'on s'en aperçoive : il est *invisible*, on ne peut parvenir à le voir.

INVITATION, subst. fém., action d'inviter. — Lettre, billet d'*invitation*, par lesquels on invite à un repas, à une soirée.

INVITER, v. act., prier de..., convier de..., engager à..., exciter à...

INVOCATION, subst. fém., action d'invoquer.— Dans un poëme, vers par lesquels on s'adresse à quelque divinité vraie ou fausse pour lui demander son secours.

INVOLONTAIRE, adj. des deux genres, qui est contre la volonté : action *involontaire*.—Qui est indépendant de la volonté : mouvement *involontaire*.

INVOQUER, v. act., appeler à son secours Dieu ou les saints.—Les poètes *invoquent* Apollon, les Muses.



Elle invoque le bon Dieu.

INVRAISEMBLABLE, adj. des deux genres, qui n'est pas vraisemblable.

INVULNÉRABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être blessé.

IRASCIBLE, adj. des deux genres, disposé, prompt à se mettre en colère, facile à irriter. Dans cette acception, c'est un mot nouveau, et que l'usage paraît avoir adopté.

IRONIE, subst. fém., figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE, adj. des deux genres, qui tient de l'ironie, où il y a de l'ironie.

IRRÉFLÉCHI, E, adj., qui n'est pas réfléchi.

IRRÉGULARITÉ, subst. fém., défaut contre les règles. — Manque de régularité, au propre et au figuré : l'*irrégularité* d'un bâtiment, d'un poëme, des saisons.

IRRÉGULIER, adj. mas.; au fém., **IRRÉGULIÈRE**, qui est contre les règles.

IRRÉPROCHABLE, adj. des deux genres, qui est sans reproches; à qui l'on ne peut faire aucun reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT, adv., d'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBLE, adj. des deux genres, à quoi l'on ne peut résister. Il ne se dit qu'au fig. en parlant des choses.

IRRÉSISTIBLEMENT, adv., d'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, E, subst. et adj. qui a peine à se résoudre, à se déterminer ; indécis.

IRRÉSOLUTION, subst. fém., état d'un esprit irrésolu ; incertitude, indécision.

IRRÉVÉRENCE, subst. fém., manque de révérence, de respect. Il ne se dit guère qu'à l'égard de Dieu et de la religion.

IRRÉVÉRENT, E, adj., qui est contre le respect. Il ne se dit qu'en matière de religion.

IRRÉVOCABLE, adj. des deux genres, qui ne peut être révoqué.—Qui ne peut être rappelé : le passé est *irrévocable*.

IRRÉVOCABLEMENT, adv., d'une manière irrévocable.

IRRITABLE, adj. des deux genres, qui s'irrite facilement : il a le genre nerveux *irritable*.

IRRITANT, E, adj., qui détermine l'irritation, qui rend plus âcre.

IRRITATION, subst. fém., action de ce qui irrite les humeurs, etc. — État des humeurs irritées.

IRRITER, v. act., en parlant des personnes, mettre en colère.—En parlant des choses, augmenter, aigrir : *irriter* la colère, la fièvre, le mal. — Exciter, provoquer : *irriter* la soif, les désirs.

IRRUPTION, subst. fém., entrée soudaine des ennemis dans un pays.

ISABELLE, subst. mas., couleur qui participe du blanc, du jaune et de la couleur de chair : voilà un bel *isabelle*.

ISLAMISME, subst. mas., le mahométisme. — Il se dit, relativement aux pays mahométans, dans le même sens que chrétienté par rapport aux chrétiens.

ISOLEMENT, subst. mas., distance d'une colonne à un pilastre ou d'une pièce quelconque qui doit être détachée des autres. — Au fig., état d'abandon.

ISOLÉMENT, adv., d'une manière isolée.

ISOLER, v. act., faire qu'un bâtiment, une pièce d'architecture ne tienne à aucune autre. —Au fig., rendre libre, indépendant; ou faire qu'un homme soit seul, qu'il ne tienne à rien.

ISSU, E, adj., sorti, venu, descendu d'une personne, d'une race.

ISSUE, subst. fém., lieu par où l'on peut sortir : ce château à plusieurs *issues* secrètes. — Au fig., à la sortie du sermon, du dîné, etc.— Les dehors, les environs d'une ville, d'une maison.

ITINÉRAIRE, subst. mas., note de tous les lieux où l'on passe pour aller d'un pays à un autre.

IVOIRE, subst. mas., dent d'éléphant, quand elle est détachée de la mâchoire de l'animal : cet *ivoire* est bien blanc. — Noir d'*ivoire*, poudre noire, très-fine. — Fig. et poétiquement, dents d'*ivoire*, extrêmement blanches. — Un cou d'*ivoire*, bien lisse et bien blanc.

IVRAIE, subst. fém., espèce de mauvaise herbe qui croît parmi le froment, et qui produit une graine noire. — Fig., séparer l'*ivraie* d'avec le bon grain; séparer la mauvaise doctrine d'avec la bonne, ou les méchants d'avec les bons.

IVRE, adj. des deux genres, qui a perdu la raison par excès de vin. — Fig., troublé par une passion : *ivre* d'ambition, de vanité.

IVRESSE, subst. fém., état d'une personne ivre : il n'est pas encore revenu de son *ivresse*.

IVROGNE, subst. et adj. mas. : au fém., IVROGNESSE, celui, celle qui est sujet à l'ivrognerie.



Ivrogne

IVROGNERIE, subst. fém., l'habitude ou l'acte même de s'enivrer.



J, subst. mas., dixième lettre de l'alphabet français et la septième des consonnes.

JABOT, subst. mas., mousseline et dentelle qu'on attache par ornement à l'ouverture d'une chemise, au-devant de l'estomac.—Faire *jabot*, faire le fier

JABOTER, v. neut., caqueter, jaser, babiller. — Il est fam.

JABOTIÈRE, subst. fém., c'est le nom qu'on a donné à l'oie de Guinée, à cause de sa gorge enflée et pendante en forme de jabot.

JACASSER, v. neut., crier comme la pie. — On dit fig. et fam., *jacasser*, pour signifier babiller, parler de tout à tort et à travers.

JACENT, E, adj., abandonné. Il se dit des biens qui n'ont aucun propriétaire, des successions auxquelles personne n'a droit : biens *jacents*; succession *jacente*.

JACHÈRE, subst. fém., terre labourable qu'on a laissé reposer un an.—Cette terre elle-même quand elle se repose : c'est une *jachère*.

JACHÉRER, v. act., labourer des jachères.

JACINTHE, subst. fém.. plante vivace, bulbeuse, à fleur liliacée, d'une odeur suave, précieuse aux fleuristes par la beauté de sa fleur, qui naît dans les premiers jours du printemps. On la nomme aussi *hyacinthe*.

JACOBIN, subst. mas.; au fém., JACOBINE, religieux, religieuse qui suit la règle de saint Dominique, ainsi nommé de la rue Saint-Jacques à Paris, où fut établie la première maison que les dominicains eurent en France.—Partisan de la démocratie pure.

JACOBINISER, v. act. et neut., faire le jacobin.

JACOBINISME, subst. mas., système, doctrine des révolutionnaires appelés jacobins.—Démocratie pure.

JACOBITE, subst. mas., nom de chrétiens cophtes d'Egypte.—Nom que, dans la révolution de 1688, on donna en Angleterre aux partisans du roi Jacques II.

JACONAS, subst. mas., espèce de mousseline double.

JACQUART, subst. mas., sorte de métier à tisser ainsi appelé du nom de son inventeur.

JACQUOT, subst. mas., nom donné aux perroquets, surtout aux perroquets cendrés. — Nom vulgaire du geai.

JACTANCE, subst. fém., louange de soi-même faite par vanité.

JADIS, adv., autrefois, au temps passé.

JAFFA, subst. propre fém., ville et port de la Syrie. Elle est célèbre par la peste qui désola l'armée française en 1799.

JAGUAR, subst. mas., animal quadrupède de l'Amérique méridionale, du genre des chats, à pelage moucheté comme le léopard; il est très-féroce et très-cruel, quand la faim le presse, mais lorsqu'il est repu, il perd toute vivacité et tout courage.

JAILLIR, v. act., en parlant des fluides, sortir impétueusement. — Il se dit aussi des étincelles : faire *jaillir* le feu des veines d'un caillou.

JAILLISSANT, E, adj., qui jaillit ; eaux *jaillissantes*.

JAILLISSEMENT, subst. mas., action de jaillir.

JAIS, subst. mas., espèce de bitume fossile, opaque, très-noir, solide, compacte, qui a même une dureté suffisante pour être taillé et bien poli.

JALAP, subst. mas., espèce de plante de la famille des liserons, originaire d'Amérique, et dont la racine est un des meilleurs purgatifs connus.

JALON, subst. mas., bâton qu'on plante en terre, et qui, garni d'une carte dans le haut, sert à prendre des alignements.

JALONNER, v. neut., planter des jalons de distance en distance. Il est aussi act. : *jalonner* une allée.

JALONNEUR, subst. mas., celui qui sert de jalon pour déterminer un alignement.

JALOUSER, v. act., avoir de la jalousie contre....

JALOUSIE, subst. fém., chagrin qu'on a de voir posséder par un autre le bien qu'on désirerait pour soi-même. Il se dit surtout de ce qui a rapport à l'amour.—Envie qu'excite la gloire ou la prospérité d'un concurrent.

JALOUX, subst. et adj. mas.; au fém., JALOUSE, envieux : *jaloux* de la gloire, du bonheur, des succès d'autrui. — Empressé, désireux de...

JAMAIS, adv., en aucun temps.—Il s'emploie quelquefois sans être négatif : c'est ce qu'on peut *jamais* dire de mieux, de plus fort.

JAMAIS, subst. mas., un temps sans fin : au grand *jamais*, à tout *jamais*. Style familier.

JAMBAGE, subst. mas., pied-droit d'une porte, d'une fenêtre, entre deux arcades, etc.—Petit mur élevé de chacun des côtés d'une cheminée, pour en porter le manteau.—En général, maçonnerie qui soutient quelque partie d'un bâtiment, qui lui sert comme de jambe.—T. d'écriture, ligne droite de l'*m*, de l'*n*, de l'*u*.

JAMBE, subst. fém., partie du corps de l'animal depuis le genou jusqu'au pied.—*Jambe* de bois, morceau de bois taillé pour tenir lieu de *jambe* —Celui qui la porte.



Il se mouille les jambes.

JAMBETTE, subst. fém., sorte de petit couteau sans ressort qui ressemble à une jambe et dont la lame se replie dans le manche.

JAMBON, subst. mas., cuisse ou épaule de porc ou de sanglier qui a été salée ou fumée pour être conservée.

JAMBONNEAU, subst. mas., petit jambon.

JAN, subst. mas., t. de jeu de trictrac, les deux tables du jeu. On nomme petit *jan* celle dans laquelle on range les dames en commençant la partie ; l'autre s'appelle grand *jan*.

JANISSAIRE, subst. mas., soldat de l'infanterie turque qui servait à la garde du grand-seigneur.

JANTE, subst. fém., pièce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un carrosse, d'un charriot, d'une charrette.

JANVIER, subst. mas., le premier mois de l'année, suivant l'usage actuel. Anciennement l'année commençait à Pâques.

JAPPER, v. neut., aboyer. Il se dit du cri des petits chiens. Quelques-uns le disent aussi du renard.

JAQUETTE, subst fém., habillement du paysan, etc., qui vient jusqu'aux genoux. — Robe que portent les petit garçons avant qu'on leur mette la culotte.

JARDIN, subst. mas., lieu où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, etc. — *Jardin* botanique, celui où l'on rassemble avec ordre, avec méthode, des plantes de toute espèce. — Pays fertile et agréable : la Touraine est le *jardin* de la France.

JARDINAGE, subs. mas., science qui apprend à cultiver les *jardins*. — Légumes qu'on porte au marché.

JARDINER, v. neut , faire le *jardin* ; cultiver le *jardin*.

JARDINET, subst. mas., petit *jardin*.

JARDINIER, subst. mas. ; **JARDINIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui cultive un *jardin*. — Meuble avec un bassin pour mettre des fleurs. — Mets composés de divers légumes : une côtelette à la *jardinière*.

JARGON, subst. mas., langage corrompu. — Langue factice dont quelques personnes conviennent pour parler en public et n'être pas entendues. — Langage, expressions, tours de phrase particuliers à une certaine sorte de gens : *jargon* des coquettes, des petits-maîtres, etc.

— Il se dit absolument des langues étrangères qu'on n'entend pas.

JARGONNER, v. act., parler un langage barbare, corrompu, inintelligible : que *jargonne-t-il?*

JARGONNEUR, subst. et adj. mas. : au fém. **JARGONNEUSE**, celui, celle qui *jargonne*.

JARNAC, subst. mas., espèce de petit poignard.

JARRE, subst. fém., grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce. Quelques-uns écrivent et prononcent *giarre*. — Fontaine de terre cuite dont on se sert dans les maisons.

JARRET, subst. mas., dans le corps humain, la partie postérieure du genou. — L'endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds.

JARRETIÈRE, subst. fém., ruban, courroie, etc., dont on se lie la jambe sous le *jarret*, lorsqu'on a chaussé son bas. — Ordre de la *jarretière*, établi en 1350 par Édouard III, roi d'Angleterre, en l'honneur, dit-on, d'une *jarretière* de la comtesse de Salisbury, qu'elle avait laissé tomber en dansant, et que ce prince avait ramassée.

JARS, subst. mas., le mâle de l'oie.

JASER, v. neut., causer, babiller. — Révéler quelque chose qu'on devait tenir secret. — Prov. : *jaser* comme une pie, comme une pie borgne, parler beaucoup.



Ces gens se promènent en jasant.

JASERIE, subst. fém., l'action de *jaser*. — Indiscrétion faite en *jasant*.

JASERON, subst. mas., chaîne d'or formée de très-petits anneaux.

JASEUR, subst. mas.; au fém. **JASEUSE**, celui ou celle qui *jase*.

JASMIN, subst. mas., arbrisseau sarmenteux, à fleur monopétale et d'une odeur très-agréable, qui est originaire des Indes, et que l'on cultive dans nos jardins.

JASPE, subst. mas., pierre précieuse très-dure, dont la couleur varie extrêmement.

JASPÉ, E, part. pass. de *jasper*, et adj. : fleur *jaspée* ou bigarrée. — Étoffe *jaspée*, dont les couleurs mélangées en chaîne présentent une sorte de piqûre, et rendent sa surface comme marquetée.

JATTE, subst. fém., espèce de vase de bois, de faïence, etc., rond, tout d'une pièce et sans rebords.

JAUGE, subst. fém., nom générique sous lequel on désigne plusieurs sortes de mesures.

JAUGER, v. act., mesurer avec la *jauge* la capacité d'un vaisseau quelconque.

JAUNE, subst. mas. et adj. des deux genres, couleur d'or, de citron, de safran, etc., suivant les nuances. — *Jaune* d'œuf, la partie de l'œuf qui est en boule *jaune*.

JAUNET, subst. mas., sorte de petite fleur *jaune* qui croît dans les champs. — Fam., on appelle *jaunet*, une pièce d'or.

JAUNIR, v. neut., devenir *jaune*. — Act., teindre en *jaune*; rendre *jaune*.

JAUNISSANT, E, adj., qui *jaunit*; les blés *jaunissants*; la moisson *jaunissante*. Il ne se dit que dans la poésie, ou dans la prose poétique.

JAUNISSE, subst. fém., maladie causée par une bile répandue qui *jaunit* la peau.

JAVELLE, subst. fém., plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon. — Petit fagot de sarment. — Botte d'échalas ou de lattes.

JAVELOT, subst. mas., espèce de dard, arme de trait : lancer un *javelot*.

JEANNETTE, subst. fém., nom propre diminutif de *Jeanne*. — *Jeannette* est aussi le nom d'une croix surmontée d'un cœur, suspendue à

un ruban ou à un velours, que les femmes portent au cou.

jérémiade, subst. fém.. plainte fréquente et importune.

jérémie, subst. propre mas., prophète de l'Ancien Testament.

jésuite, subst. mas., religieux, ordre institué par saint Ignace de Loyola. — Depuis quelque temps, c'est un terme de mépris ; on dit d'un hypocrite que c'est un *jésuite*.

jésuitique, adj. des deux genres de *jésuite*.

jésuitiquement, adv., d'une manière *jésuitique*.

jésuitisme, subst. mas., caractère, manière, morale de *jésuite*. Ce mot est aujourd'hui synonyme d'hypocrisie.

jésus, jésus-christ, subst. propre mas., le fils de Dieu mort en croix pour le salut des hommes.

jet, subst. mas., action de *jeter* quelque chose. — Coup de filet : acheter le *jet* du filet, tout le poisson qu'on prendra dans un coup. — *Jet* de lumière, rayon de lumière qui paraît subitement. — *Jet*-d'eau, eau qui jaillit hors d'un tuyau.

jeté, subst. mas., pas de danse, qui ne fait que partie d'un autre ; il ne peut remplir seul une mesure.

jetée, subst. fém., amas de pierres, etc., pour servir à rompre l'impétuosité des vagues.

jeter, v. act., lancer.

jeton, subst. mas., pièce de métal dont on se sert pour calculer, et plus souvent pour marquer et payer au jeu.

jeu, subst. mas., en général, divertissement, récréation. — Plus particulièrement, exercice de récréation soumis à des règles : *jeu* de cartes, *jeu* de hasard. — Lieu où l'on joue à certains *jeux* : *jeux* de paume, de boule, de mail.



Le jeu de quilles.

jeudi, subst. mas., le cinquième jour de la semaine. — Le *jeudi*-gras, celui qui précède le dimanche-gras. — Le *jeudi*-saint, le *jeudi* de la semaine sainte.

jeune, subst. et adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui n'est guère avancé en âge. On dit *jeune* homme au sing. mas., et *jeunes* gens au pluriel.

jeûne, subst, mas., abstinence commandée par l'Église. — Le *jeûne*, chez les catholiques

romains, consiste à ne faire qu'un repas par jour, et à s'abstenir de viande.

JEUNER, v. neut., ne point prendre d'aliments pendant quelque temps. — Se priver de, etc. — Observer les *jeûnes* commandés par l'Église.

JEUNESSE, subst. fém., l'âge qui suit immédiatement l'adolescence.

JOAILLERIE, subst. fém., marchandise de bijoux, de pierreries, de joyaux, etc. — Art de les tailler et de les mettre en œuvre.

JOAILLER, subst. mas.; **JOAILLÈRE**, subst. fém., celui, celle qui vend des *joyaux*, ou qui les taille et les met en œuvre.

JOBARD, subst. mas., jobelin, homme niais, crédule, maladroit. Populaire et injurieux.

JOCKEY, subst. mas. C'est, chez les Anglais, un tout jeune domestique chargé de conduire la voiture ou les chevaux, et chez nous, un jeune homme faisant l'office de postillon, ou même de valet de pied.

JOCKO, subst. mas., singe ressemblant beaucoup à l'homme ; espèce d'orang-outang.

JOIE, subst. fém., satisfaction qu'on ressent en soi et qu'on témoigne souvent au dehors. — S'en donner à cœur *joie*, s'amuser beaucoup. — Être ou faire la *joie* d'une personne ; être pour elle un objet de bonheur. — Être toujours en *joie*, etc.; toujours gai et content.

JOINDRE, v. act., approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se tiennent. — *Joindre* les mains, c'est tenir les deux mains étendues, en sorte qu'elles touchent l'une à l'autre par dedans : on *joint* les mains pour prier Dieu.

JOINT, subst. mas., intervalle plein ou vide qui reste entre deux pierres contiguës.

JOLI, subst. mas.: le beau est au-dessus du *joli* ; de ce qui n'est que gentil. — Le *joli* de l'affaire, c'est que..., le plaisant, le piquant de l'affaire, etc.

JOLI, E, adj., gentil, agréable. Il ne se dit guère que de ce qui est petit en son espèce, et qui plaît plus par la gentillesse que par la beauté. — *Joli* sujet, jeune homme qui se comporte bien. — Ironiquement à un homme qui fait ou qui dit quelque chose qui déplait : Il est *joli !* je vous trouve bien *joli !*

JOLIMENT, adv., d'une manière *jolie*, d'une manière agréable, spirituelle, etc. Il s'emploie souvent iron., et signifie alors, beaucoup, extrêmement : il est *joliment* laid.



Un enfant joliment laid

JONC, subst. mas., t. de bot., plante à fleur rosacée. — Bague dont le cercle est égal partout, que le marié met au doigt de son épouse, dans la cérémonie des épousailles. — Canne de *jonc* : un beau *jonc*.

JONCHÉE, subst. fem., herbes, fleurs, etc., qu'on répand sur le passage de quelqu'un. Voy. JONCHER. — Panier où l'on met de la crême. — Petit fromage de crême ou de lait caillé.

JONCHER, v. act., couvrir un lieu de fleurs et de toutes sortes d'herbes. — Fig. : *joncher* la campagne de morts, la couvrir de morts. — Se *joncher*, v. pron.

JONCTION, subst. fém., action de *joindre*; union, assemblage.

JONGLERIE, subst. fém., charlatanerie; tour de passe-passe : tour de *jongleur*.

JONGLEUR, subst, mas., charlatan; faiseur de tours de passe-passe. — En général, tout homme qui veut en imposer par de fausses apparences.

JONQUILLE, subst. fém., t. de bot., plante d'agrément.

JOUAILLER, v. neut., *jouer* à petit *jeu* et seulement pour s'amuser; mal *jouer*. Il est fam.

JOUE, subst. fém., partie du visage de l'homme et de certains animaux, tels que le cheval, par exemple, qui s'étend depuis les tempes et le dessous des yeux jusqu'au menton. — Couvrir la *joue*, donner un soufflet. — Tendre la *joue*; présenter la *joue*. — Coucher en *joue*, viser quelque part pour y atteindre avec une arme à feu.

JOUER, v. neut., se récréer, se divertir : ces enfants *jouent* ensemble. — Se divertir à des jeux qui ont leurs règles : *jouer* aux cartes, aux dés. — Toucher avec art un instrument : *jouer* du violon, et activement en parlant de l'air joué, *jouer* un menuet. — Faire *jouer* le canon, le tirer. — Faire *jouer* une mine, y mettre le feu.

JOUET, subst. mas., ce avec quoi l'on amuse les enfants, on les fait jouer. — Choses avec lesquelles les animaux jouent. — Fig., personne dont on se joue. — Il est le *jouet* de ses passions, il se laisse emporter par ses passions.

JOUEUR, subst. mas.; au fém., JOUEUSE, celui, celle qui joue à quelque jeu : *joueur* de paume, de boule.

JOUFFLU, E, subst. et adj., qui a de grosses joues. Il est du style familier.

JOUG, subst. mas., pièce de bois traversant par-dessus la tête des bœufs et qui sert à les atteler. — Au fig., sujétion, dépendance.

JOUIR, v. neut., éprouver du plaisir, être heureux.

JOUISSANCE, subst. fém., plaisir : le travail est une *jouissance*.

JOUISSANT, E, adj., t. de jurispr., qui jouit : majeur usant et *jouissant* de ses droits.

JOUJOU, subst. mas., jouet d'enfant. — Au plur., des *joujoux*.

JOUR, subst. mas., clarté, lumière que le soleil répand : au point du *jour*; il fait grand *jour*.

JOURNAL, subst. mas., récit de ce qui s'est passé chaque jour ou chaque mois, durant un tel temps, en tel pays. — Livre sur lequel un marchand écrit jour par jour ce qu'il fait. — Par extension, écrit périodique qui s'imprime tous les mois, toutes les semaines, tous les jours.



Son journal le fait rire.

JOURNALIER, adj. mas.; au fém., **JOURNALIÈRE**, qui se fait par jour. — Qui est de chaque jour. —Inégal, sujet à changer.—Subst., ouvrier qui travaille à la journée.

JOURNALISME, subst. mas., fonction, système, influence des journalistes sur l'opinion.

JOURNALISTE, subst. des deux genres, celui qui fait un journal.

JOURNÉE, subst. fém., jour : belle *journée*.— Espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève jusqu'à celle où l'on se couche : bien employer sa *journée*.

JOURNELLEMENT, adv., tous les jours.

JOUTE, subst. fém., autrefois, combat à cheval d'homme à homme avec des lances. On en fait aujourd'hui sur l'eau par divertissement.

JOUTER, v. neut., faire des joûtes. — Fig. et fam., disputer avec quelqu'un sur un point de science, de jeu, de dispute.

JOUTEUR, subst. mas.; au fém., **JOUTEUSE**, celui qui joûte.—On appelle fig. et fam., un rude *joûteur*, celui qui est redoutable en quelque sorte de combat, de jeu ou de dispute que ce soit.

JOUVENCE, subst. fém., jeunesse. Il n'est plus usité que dans cette phrase : la fontaine de *Jouvence*, fontaine fabuleuse qu'on supposait avoir la vertu de rajeunir.

JOUVENCEAU, subst. mas., jeune homme beau et bien fait. On ne le dit qu'en plaisantant.

JOUVENCELLE, subst. fém., jeune fille; il est du style familier.

JOVIAL, E, adj., gai, joyeux. Il est familier. —Au plur. mas., *joviaux*.

JOVIALEMENT, adv., d'une manière joviale.

JOVIALITÉ, subst. fém., qualité de l'être jovial.

JOYAU, subst. mas., ornement précieux à l'usage des femmes, comme bracelets, pendants d'oreilles. Il ne se dit plus guère qu'en style de notaire.

JOYEUSEMENT, adv., avec joie.

JOYEUX, adj. mas.; au fém., **JOYEUSE**, qui a de la joie : il est *joyeux* et content.—Qui donne de la joie : une *joyeuse* nouvelle.

JUBILATION, subst. fém., réjouissance, bonne chère : visage de *jubilation*, maison de *jubilation*. Fam.

JUBILÉ, subst. mas., indulgence accordée par le pape dans un certain temps et à certaines conditions. — On dit fam. et en t. de jeu, faire *jubilé*, brouiller le jeu, de manière qu'il n'y ait ni perdant, ni gagnant.

JUBILER, v. neut., être dans la jubilation.

JUCHER, v. neut., se mettre sur une perche, sur une branche pour dormir, en parlant des poules, des faisans. — Fig. et pop., se loger ou se placer dans un lieu élevé et peu convenable.

JUCHOIR, subst. mas., endroit où juchent les poules.

JUDAS, subst. mas., nom propre devenu commun pour signifier un traître. — Baiser de *Judas*, caresses perfides.—Ouverture avec trappe à un plancher de boutique pour voir, entendre ce qui se passe au-dessous.

JUDICATURE, subst. fém., charge ou office de juge, de magistrat.

JUDICIAIRE, adj. des deux genres, qui appartient à la justice, qui est fait en justice.—Ordre *judiciaire*, ordre établi pour l'administration de la justice.

JUDICIAIRE, subst. fém., jugement, faculté de juger. — On dit fam., qu'un homme a une bonne *judiciaire*, pour dire qu'il a un jugement sain.

JUDICIEUX, adj. mas.; au fém., **JUDICIEUSE**, en parlant des personnes, qui a le jugement bon. —En parlant des choses, qui est fait avec jugement.

JUGE, subst. mas., celui qui est revêtu d'une charge de judicature; qui a le droit et l'autorité de juger. — *Juge* se dit souvent en ce sens pour tribunal : renvoyer devant le *juge*. — Arbitre.

JUGEABLE, adj. des deux genres, qui peut être mis en jugement.

JUGEMENT, subst. mas., faculté de l'âme qui juge des choses. — Décision prononcée en justice.—Avis, opinion.—Approbation ou condamnation en fait de morale : *jugement* charitable, téméraire.

JUGER, v. act., rendre à chacun la justice qui lui est due : Dieu viendra *juger* les vivants et les morts. — Décider en justice : *juger* un procès.

JUGULAIRE, adj. des deux genres, qui appartient à la gorge : glandes *jugulaires*.

JUGULER, v. act., égorger, étrangler.—Fig. et fam., pressurer, enlever tout l'argent. Inusité.

JUIF, subst. et adj. mas. ; au fém., **JUIVE**, celui gui est né *juif* ou qui professe le judaïsme.

JUILLET, subst. mas., septième mois de l'année.

JUIN, subst. mas., sixième mois de l'année.

JULIENNE, subst. fém., t. de bot., plante bisannuelle à fleurs odorantes et cruciformes. — Espèce de potage aux légumes.

JUMEAU, subst. et adj. mas.; au fém., **JUMELLE**, un des deux enfants mâles nés d'une même couche.—Adjectivement : deux frères *jumeaux*, sa sœur *jumelle*.

JUMELLE, adj. et subst. fém., les deux principales pièces qui forment le dessus d'un banc ou établi de tourneur. — Les deux plus longues pièces d'une presse d'imprimerie, qui sont placées perpendiculairement et qui portent les sommiers.

JUMENT, subst. fém., la femelle du cheval : cavale.

JUPE, subst. fém., partie de l'habillement des

femmes, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds.



Les matelots ont une petite jupe.

JUPITER, subst. propre mas., dans l'ancienne mythologie, le plus puissant des dieux, fils de Saturne et de Rhée.

JURÉ, subst. mas., officier de quelques communautés de marchands, d'artisans, ainsi nommé du serment qu'il prête.

JURÉ, E, part. passé de *jurer*, et adj., assuré avec serment. — Déclaré irréconciliable : ennemi *juré*.

JURÉ-CRIEUR, subst. mas., officier public qui publie les ventes.

JURER, v. act., affirmer par serment : *jurer* par son Dieu, par sa foi que...—Confirmer, ratifier par serment : *jurer* la paix, l'alliance. — Promettre fortement sans *jurer* : *jurer* une amitié éternelle.

JUREUR, subst. mas., qui jure beaucoup par mauvaise habitude ou par emportement.

JURI, subst. mas., mot anglais adopté en France pour désigner une commission de simples citoyens, connus et domiciliés, appelés dans les affaires criminelles.

JURIDICTION, subst. fém., pouvoir de celui qui a droit de juger.—Ressort, étendue du lieu où s'exerce ce pouvoir.

JURIDIQUE, adj. des deux genres, qui est dans les formes de la justice.

JURIDIQUEMENT, adv., d'une manière juridique.

JURISCONSULTE, subst. mas., celui qui fait profession de droit et qui donne des conseils.

JURISPRUDENCE, subst. fém., science du droit tant public que privé, c'est-à-dire connaissance de tout ce qui est juste ou injuste.

JURISTE, subst. mas., qui sait le droit, docteur en droit.

JURON, subst. mas., façon particulière de jurer, comme *ventre-saint-gris!* Il se dit même de toute espèce de jurement.

JUS, subst. mas., suc qu'on tire par expression, coction, etc. : *jus* de citron, d'herbe, de veau.—*Jus* de réglisse, suc de la racine de réglisse.

JUSQUE, préposition qui marque certains termes de temps et de lieu au-delà desquels on ne passe point.

JUSTE, subst. mas., homme de bien, vertueux, qui vit ou qui a vécu en observant exactement les devoirs de la religion et de la probité. — Ce qui est *juste* : le *juste* et l'honnête.

JUSTE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui juge ou qui agit selon l'équité. — Qui observe exactement les devoirs de la religion : homme *juste* et craignant Dieu.

JUSTE, adv., avec justesse : il parle *juste*. — Précisément : voilà tout *juste* ce que je cherchais.

JUSTEMENT, adv., avec justice. — Précisément, à point nommé, avec raison.

JUSTESSE, subst. fém., précision exacte : *justesse* de la voix, de l'oreille; chanter avec *justesse*.

JUSTICE, subst. fém., vertu morale qui fait qu'on rend à chacun ce qui lui appartient.

JUSTICIABLE, adj. des deux genres, soumis à la juridiction de quelque juge.

JUSTICIER, subst. mas., qui aime à rendre justice.—Qui a droit de justice.

JUSTICIER, v. act., punir corporellement, en exécution d'une sentence.—*Justicier* un criminel, lui faire souffrir le dernier supplice.

JUSTIFIABLE, adj. des deux genres, qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, E, adj., qui justifie : la grâce *justifiante*.

JUSTIFICATIF, adj. mas.; au fém., **JUSTIFICATIVE**, qui sert à montrer la vérité d'un fait allégué, la justice d'une prétention.

JUSTIFICATION, subst. fém., défense qui montre qu'une personne n'est pas coupable. — Preuve faite et donnée de quelque chose : la *justification* d'un fait.

JUSTIFIER, v. act., montrer qu'on n'est point coupable, que telle chose n'est pas criminelle. — Déclarer innocent celui qui était accusé.

JUVÉNIL, E, adj., qui a rapport à la jeunesse, qui appartient à la jeunesse : forme *juvénile*.



K, subst. mas., onzième lettre de l'alphabet français, et la huitième des consonnes.

KAKATOÈS, subst. mas., genre d'oiseaux de l'ordre des sylvains, espèce de perroquets qui ont sur la tête une huppe de plumes qu'ils peuvent redresser à volonté.

KALÉIDOSCOPE, subst. mas., tube de carton ou de métal ressemblant à une lunette. L'extrémité opposée à celle où l'on applique l'œil contient, entre deux verres, un certain nombre d'objets de formes et de couleurs différentes.

KANGUROO, subst. mas., animaux de la Nouvelle-Hollande, de l'ordre de mammifères rongeurs, dont les femelles ont sous le ventre une sorte de poche dans laquelle elles déposent leurs petits.

KERMESSE, subst. fém., on appelle ainsi en Hollande et dans les Pays-Bas les foires annuelles, qui se célèbrent avec des processions, des mascarades, des danses et autres divertissements.

KEEPSAKE, subst. mas., album, souvenir, recueil de pièces littéraires, de gravures.

KHAN, subst. mas., titre que portent en Perse les généraux et les gouverneurs. En Tartarie, d'où ce mot est originaire, il n'appartient qu'aux chefs indépendants. — Sorte de marché public chez les Orientaux. C'est un grand édifice carré environné d'une colonnade formant un cloître, avec de nombreuses cellules, communément divisées en trois étages. Il sert aussi d'hôtellerie.

KILOGRAMME, subst. mas., dans les nouvelles mesures, poids de milles grammes, environ deux livres six gros.

KILOMÈTRE, subst. mas., dans les nouvelles mesures, longueur de mille mètres, ou d'environ cinq cent treize toises cinq pouces huit lignes. C'est un petit quart de lieue.

KILOSTÈRE, subst. mas., mesure moderne qui contient mille stères.

KIRSCH, subst. mas., espèce d'eau-de-vie faite avec des cerises, dont on tire le jus par expression, pour le faire fermenter et le distiller.

KLÉBER, subst. mas., sorte de raisin du département du Bas-Rhin.

KLEPHTE, subst. mas., montagnard de la Grèce.

KNOUT, subst. mas., supplice usité en Russie Il consiste dans des coups de fouet, qui, suivant l'adresse plus ou moins grande de l'exécuteur, déchirent par lanières le dos du patient. — Le fouet même.

KREMLIN, subst. propre mas., palais des czars à Moscou.

KREUTZER, subst. mas., monnaie d'Allemagne, le tiers du gros d'argent de Breslau, environ neuf deniers de France, près de quatre centimes.

KYRIÉ ÉLÉISON, subst. mas., la partie de la messe où l'on implore la miséricorde de Dieu. C'est aussi par cette prière que commencent les litanies.

KYRIELLE, subst. fém., liste ou dénombrement de choses ennuyeuses ou fâcheuses.



L, subst. mas., douzième lettre de l'alphabet et la neuvième des consonnes.

LÀ, adv. démonstratif. Il sert à désigner que la chose dont on parle est éloignée, comme *ci* désigne qu'elle est proche : en ce temps-*ci*, en ce temps-*là* ; en ce lieu-*ci*, en ce lieu-*là*.

LABORATOIRE, subst. mas., lieu où l'on travaille. Il se dit proprement de celui où travaillent les chimistes.

LABORIEUSEMENT, adv., avec beaucoup de travail, avec peine.

LABORIEUX, adj. mas.; au fém., **LABORIEUSE**, qui travaille beaucoup. — Qui demande un grand travail : entreprise *laborieuse; vie laborieuse*.

LABOUR, subst. mas., façon qu'on donne à la terre en la labourant. — Terre en *labour*, préparée pour recevoir la semence.

LABOURABLE, adj. des deux genres, qui est propre à être labouré.

LABOURAGE, subst. mas., art de labourer la terre.

LABOURER, v. act., fendre la terre avec la charrue ; la remuer avec la houe, la bêche.

LABOUREUR, subst. mas., celui qui fait métier de labourer la terre. — Soldat *laboureur*, qui faisait métier de labourer la terre. En ce sens, il est adjectif.

LABYRINTHE, subst. mas., lieu où il y a beaucoup de détours qui rentrent l'un dans l'autre, en sorte qu'il est difficile d'en trouver l'issue. — Fig., grand embarras ; complication d'affaires embrouillées.

LAC, subst. mas., grand amas d'eaux dormantes, sans issue apparente ou considérable dans le milieu d'une contrée.

LACER, v. act., serrer avec un lacet : *lacer* un corps-de-jupe ; *lacer* une femme.

LACÉRATION, subst. fém., action de lacérer.

LACÉRER, v. act., déchirer : *lacérer* une promesse, un écrit.

LACET, subst. mas., cordon de fil ou de soie, ferré par un bout ou par les deux bouts, qu'on passe par des œillets pour serrer une partie de vêtement quelconque et principalement les corps et les corsets de femmes. — Lacs avec lesquels on prend les perdrix, les lièvres.

LÂCHE, subst. et adj. des deux genres, en parlant des choses ; qui n'est pas tendu : corde *lâche* ; qui n'est pas serré : ceinture trop *lâche* ; dont la trame n'est pas bien battue et serrée : toile, étoffe, drap *lâche*. — Fig., en parlant des personnes ; mou, sans vigueur : grand *lâche* ; poltron.

LÂCHEMENT, adv., mollement, avec nonchalance, avec peu de vigueur. Peu généreusement, sans cœur et sans honneur.

LÂCHER, v. act., faire qu'une chose ne soit plus aussi tendue, aussi serrée. — Laisser aller, laisser échapper : *lâcher* un prisonnier, un oiseau, etc.

LÂCHETÉ, subst. fém., poltronnerie, défaut de courage : il a montré bien de la *lâcheté*. — Négligence au travail ; mollesse.

LACONIQUE, adj. des deux genres, se dit des choses et des personnes ; concis ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation ou de ce qui y a rapport : un homme très-*laconique* ; une réponse *laconique*.

LACONIQUEMENT, adv., d'une manière laconique.

LACONISER, v. neut., vivre avec épargne. — Imiter les mœurs des Lacédémoniens. — Parler brièvement.

LACONISME, subst. mas., façon de parler concise.

LACRYMAL, E, adj., t. d'anat., qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes.

LACRYMATOIRE, adj. des deux genres : vase, urne *lacrymatoire*, destinée à contenir des larmes.

LACS, subst. mas., cordon délié. — Nœud coulant propre à prendre du gibier.

LACTÉ, E, adj., qui a rapport, qui ressemble au lait. — Voie *lactée*, blancheur qui paraît dans le ciel, formée par un assemblage prodigieux de petites étoiles.

LACUNE, subst. fém., vide, défaut de suite dans un livre ; ce qui y manque.

LADRE, adj. des deux genres, attaqué de ladrerie ; lépreux. Il se dit proprement des animaux, et lépreux des hommes. — Au fig., vilain, avare, sordide.

LADRERIE, subst. fém., sorte de lèpre, appelée *éléphantiasis*. — Au fig., avarice sordide. — Hôpital pour les ladres ou lépreux.

LADY, subst. fém., titre que les Anglais donnent aux femmes des personnes de qualité, jusqu'à celles des chevaliers inclusivement.

LAGUNE, subst. fém., petit lac ou flaque d'eau dans les lieux marécageux : les *lagunes* de Venise.

LAI, subst. mas., sorte de poème d'un genre plaintif.

LAID, E, adj., qui a quelque défaut remar-

quable dans les proportions ou les couleurs requises pour la beauté. — Subst., personne *laide*.



Une laide grimace.

LAIDEUR, subst. fém., qualité de ce qui est laid. — On ne le dit au propre que des personnes.

LAIE, subst. fém., femelle du sanglier.—Route coupée dans une forêt.

LAINE, subst fém., ce qui couvre la peau des moutons, brebis, agneaux. — Prov. et fig. : se laisser manger la *laine* sur le dos, souffrir tout sans se défendre.

LAISSE, subst. fém., corde dont on se sert pour mener les lévriers attachés.

LAISSER, v. act., quitter : j'ai *laissé* mon fils à Rome. — Abandonner : il m'a *laissé* dans le péril. — Ne pas emporter : *laissez* ici votre montre. — Mettre en dépôt : *laisser* son argent entre les mains de.... — Céder : je lui en *laisse* tout l'honneur. — Léguer : il a *laissé* mille écus aux pauvres.

LAIT, subst. mas., liqueur blanche.—Certaine liqueur blanche qui est dans les œufs frais, lorsqu'ils sont cuits à propos. — Suc blanc qui sort de quelques plantes.

LAITAGE, subst. mas., ce qui se fait avec du lait; beurre, crême, fromage.

LAITERIE, subst. fém., lieu où l'on trait le lait des animaux, où l'on fait la crême, le beurre, les fromages.

LAITEUX, adj. mas. ; au fém., **LAITEUSE**, qui a un suc blanc comme du lait.

LAITIER, subst. et adj. mas.; au fém., **LAITIÈRE**, celui, celle qui vend du lait. — Vache qui donne beaucoup de lait.



La laitière.

LAITON, subst. mas., cuivre rendu jaune par le moyen de la calamine.—Fil de *laiton*, passé à la filière.

LAITUE, subst. fém., t. de bot., plante potagère.

LAMA, subst. mas., nom que l'on donne aux prêtres des Tartares.—Sorte d'animal d'Amérique.

LAMBEAU, subst. mas., pièce d'une étoffe déchirée : son habit est tout en *lambeaux ;* mettre en *lambeaux*, déchirer en beaucoup d'endroits.

LAMBIN, subst. mas.; au fém., **LAMBINE**, celui, celle qui *lambine*. Il est fam., et il s'emploie aussi adjectivement.

LAMBINER, v. neut., agir lentement. Il est familier.

LAMBOURDE, subst. fém., pierre tendre des environs de Paris. — Pièce de bois qui soutient un parquet, les ais d'un plancher. — Pièce de bois aux entailles d'une poutre, et sur laquelle on pose les solives.

LAMBRIS, subst. mas., la partie d'un appartement qui est au-dessous de la tête. Il ne se dit que dans le style noble et poétique, et proprement quand cette partie supérieure est revêtue de menuiserie, etc. : *lambris* dorés.

LAMBRISSAGE, subst. mas., ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSÉ, E, part. passé de *lambrisser*, et adjectif.

LAMBRISSER, v. act., faire un lambris, revêtir d'un lambris.

LAME, subst. fém., table de métal fort mince. —Clinquant d'or ou d'argent : habit tout couvert de *lames*. —Dans un sabre, une épée, un couteau, un canif, la partie d'acier tranchante. — Fig. : c'est une bonne *lame*, il manie bien l'épée ; une fine *lame*, une personne rusée.

LAMÉ, E, adj., étoffe, broderie *lamée* d'or ou d'argent, relevée et enrichie avec de la lame.

LAMENTABLE, adj. des deux genres, déplorable, qui mérite d'être pleuré : mort, accident *lamentable*.—Douloureux, qui excite à la pitié : cris *lamentables*, voix *lamentable*.

LAMENTABLEMENT, adv., d'une manière lamentable.

LAMENTATION, subst. fém., plainte accompagnée de gémissements et de cris.—Les *lamentations* de Jérémie, sorte de poëme fait par ce prophète sur la ruine de Jérusalem.

LAMENTER, v. act., plaindre, déplorer, regretter.—Chanter d'un ton plaintif.

LAMIER, subst. mas., ouvrier qui fait des lames pour les manufactures d'étoffe.

LAMINAGE, subst. mas., l'action de laminer ou de passer les métaux entre deux rouleaux.

LAMINER, v. act., donner à une lame de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale : *laminer* du plomb.

LAMINEUR, subst. mas., qui lamine les métaux.

LAMINOIR, subst. mas., machine qui sert à laminer. Elle est composée de deux cylindres qui tournent en sens contraire, et entre lesquels on place les lames ou pièces de métal.

LAMPE, subst. fém., vase où l'on met de l'huile avec une mèche pour éclairer.—Prov. : il n'y a plus d'huile dans la *lampe*, se dit d'une personne qui se meurt par épuisement, par défaillance.

LAMPION, subst. mas., petit vaisseau dans lequel on met de l'huile ou de la graisse pour brûler.—Le vase de verre qu'on suspend au milieu des lampes d'église.

LAMPISTE, subst. et adj. mas., celui qui fabrique ou vend des lampes.

LANCE, subst. fém., arme offensive à long bois qui a un fer pointu.

LANCÉ, E, part. pass. de *lancer*, et adj. — T. de broderie : points *lancés ;* points qui ont été courus et jetés trop long.

LANCER, v. act., darder, jeter avec raideur —On dit poét., que Dieu *lance* la foudre, que le soleil *lance* ses rayons sur la terre.—Fig. : *lancer* des œillades, des regards, des traits de raillerie.

LANCETTE, subst. fém., instrument de chir., pour ouvrir la veine.

LANCIER, subst. mas., cavalier armé d'une lance.



Lancier.

LANDAU OU LANDAW, subst. mas., sorte de voiture de luxe dont le dessus se lève en deux parties.

LANDE, subst. fém., grande étendue de terre, où il ne vient que des bruyères.

LANDGRAVE, subst. mas., titre de quelques princes d'Allemagne.

LANDGRAVIAT, subst. mas., état d'un landgrave.

LANGAGE, subst. mas., idiome ; manière de parler d'une nation, etc.—Discours : vous me tenez là un étrange *langage*.—Manière de s'exprimer. — Style. — Manière de faire entendre certaines choses.—Voix, cri, chant des animaux.

LANGOUREUSEMENT, adv., d'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, adj. mas.; au fém., **LANGOUREUSE**, qui ne fait que languir; qui outre ou affecte la langueur.—Subst., personne *langoureuse*.

LANGOUSTE, subst. fém., c'est une écrevisse de mer.—Espèce de sauterelle.

LANGUE, subst. fém., partie qui est dans la bouche de l'animal, le principal organe du goût pour tous les animaux, et de la parole pour l'homme.—En t. de médec., on dit que la *langue* d'un malade est blanche, pâle, livide; et on appelle *langue* chargée, celle sur la surface de laquelle il s'est formé une croûte plus ou moins épaisse. — Langage particulier à un peuple, à une nation.

LANGUETTE, subst. fém., petite langue ; il ne se dit qu'en terme d'art, de différentes choses qui ont à peu près cette figure et qui servent à divers usages.

LANGUEUR, subst. fém., abattement; état d'une personne qui languit.—Ennui, peine de l'esprit.—Eprouver des *langueurs* d'estomac, se sentir mal à l'aise.—Stagnation des affaires, du commerce.

LANGUIR, v. neut., être consumé peu à peu par une maladie qui abat les forces. — Souffrir un supplice lent : *languir* dans une prison.—Fig., de l'ennui et des autres peines d'esprit : *languir* d'ennui, d'impatience.

LANGUISSAMMENT, adv., d'une manière languissante.

LANGUISSANT, E, adj., plein de langueur.—Qui a peu de santé, faible.—Fig., qui n'a rien de vif : vers *languissant*, etc.—Regards *languissants*, qui marquent beaucoup d'abattement.

LANIÈRE, subst. fém., sorte de courroie longue et étroite.

LANSQUENET, subst. mas., on appelait ainsi autrefois un fantassin allemand.—Sorte de jeu de cartes.

LANTERNE, subst. fém., sorte de boîte transparente où l'on met une lampe, de la chandelle, de la bougie, qu'on allume pour éclairer, *Lanterne* sourde, celle qui est faite de façon que celui qui la porte voit sans être vu.—Prov. : faire croire que des vessies sont des *lanternes*; faire croire des choses impossibles, faire accroire des choses qui n'ont pas le sens commun.

LANTERNER, v. act., importuner par des fadaises ; ajourner et amuser par de vaines paroles.—Neut., être irrésolu, perdre le temps à des riens.

LANTURLU, subst. mas., mot sans signification précise, qui s'emploie familièrement pour marquer un refus accompagné de mépris : il lui répondit *lanturlu*.

LAPIDAIRE, subst. mas., marchand qui vend toute sorte de pierres précieuses.—Ouvrier qui les taille.—Adj. des deux genres : style *lapidaire*, style des inscriptions sur les pierres, les marbres, le cuivre, etc.

LAPIDATION, subst. fém., action de lapider. Il n'est guère usité que dans cette phrase : *lapidation* de saint Étienne.

LAPIDER, v. act., assommer à coups de pierres. — Au fig., s'élever avec chaleur contre quelqu'un : si vous tenez ce discours, on vous *lapidera*.

LAPIN, subst. mas.; au fém., **LAPINE**, petit animal sauvage qui se loge sous terre. — On appelle *lapin* de garenne, les *lapins* qui vivent en liberté dans les bois, et *lapins* de choux, ceux qu'on nourrit dans les villes.

LAPS, subst. mas., ce qui est tombé. *Laps* de temps signifie l'écoulement de temps.

LAQUAIS, subst. mas., valet destiné à suivre son maître ou sa maîtresse. — Prov., mentir comme un *laquais*, mentir avec impudence.

LAQUE, subst. fém., sorte de gomme qui entre dans la composition de la cire d'Espagne.

LARCIN, subst. mas., action de celui qui dérobe, qui prend furtivement et sans violence. —La chose dérobée.—Au fig., plagiat

LARD, subst. mas., graisse ferme qui tient à la chair du cochon, de la baleine, du marsouin. —Prov. : vilain comme *lard* jaune, extrêmement avare.

LARDER, v. act., piquer de la viande avec une lardoire et y laisser le lardon. On dit aussi *larder* un jambon de cannelle, de clous de girofle, etc.

LARDOIRE, subst. fém., instrument propre à larder.

LARDON, subst. mas., petit morceau de lard. —Au fig., brocard, mot piquant contre quelqu'un : le pauvre homme fut mal accommodé, chacun lui donna son *lardon*.

LARDONNER, v. act., couper, tailler, pincer. Il est fam.—Lancer des lardons.

LARES, subst. et adj. mas. plur., dieux domestiques des païens. Les antiquaires emploient quelquefois ce mot au sing. mas. adj. : un dieu *lare*.

LARGE, adj. des deux genres, qui a de la largeur. Ce mot exprime, dans sa surface, le côté le moins long.

LARGEMENT, adv., abondamment. — Peindre *largement*, d'un pinceau large.

LARGESSE, subst. fém., libéralité. Il se dit ordinairement au pluriel.

LARGEUR, subst. fém., étendue d'une chose

considérée comme large; étendue du côté le moins long.

LARGUE, subst. mas., prendre le *largue*, tenir la haute mer.

LARIGOT, subst. mas., autrefois, espèce de flûte champêtre.—Jeu du *larigot*, un des jeux de l'orgue.—Prov. : boire à tire-*larigot*, excessivement.

LARME, subst. fém., goutte d'eau qui sort de l'œil, dont la cause ordinaire est la douleur, et quelquefois la joie.—Fam. : pleurer à chaudes *larmes*, amèrement.

LARMIER, subst. mas., saillie pour empêcher que l'eau ne découle le long du mur. — La partie d'une corniche qui est le plus en saillie.

LARMOYANT, E, adj., qui fond en larmes. — Comique *larmoyant*, espèce de comique qui attendrit. — Subst. mas., le comique et le *larmoyant*.



Cet homme a l'air larmoyant.

LARMOYER, V. neut., pleurer, jeter des larmes. Style familier.

LARRON, subst. mas.; au fém., LARRONESSE, celui, celle qui vole et dérobe le bien d'autrui en cachette.—Prov. : l'occasion fait le *larron*, on est tenté par la présence de l'objet.

LARYNX, subst. mas., la partie supérieure de la trachée-artère, appelée vulgairement le nœud de la gorge, la pomme d'Adam.

LAS, adj. mas.; au fém., LASSE, fatigué. — Ennuyé de quelque chose que ce soit.

LASSANT, E, adj., qui lasse; fatigant, ennuyeux.

LASSER, V. act., fatiguer, avec la différence que c'est proprement par sa continuation qu'une chose lasse, et qu'elle fatigue par la peine qu'elle donne.—Ennuyer.

LASSITUDE, subst. fém., état de la personne qui est lasse; fatigue.—Les médecins appellent *lassitudes* spontanées, une sorte de *lassitude* qu'on ne peut attribuer à aucun mouvement considérable précédent.

LATÉRAL, E, adj., qui appartient au côté. — Porte *latérale*, porte de côté d'un bâtiment.

LATÉRALEMENT, adv., d'une manière latérale.

LATICLAVE, subst. mas., tunique que portaient à Rome les sénateurs et les magistrats.

LATIN, subst. mas., langue latine. — Du *latin* de cuisine, du fort mauvais *latin*. — Prov. : être au bout de son *latin*, ne savoir plus que dire ni que faire pour venir à bout d'une chose.

LATINISER, V. act., donner une terminaison latine à un mot d'une autre langue.

LATINISME, subst. mas., construction, tour de phrase propre à la langue latine.

LATINISTE, subst. mas., qui entend et parle bien la langue latine.

LATINITÉ, subst. fém., langage latin. — Les auteurs latins : bien connaître la *latinité*.

LATITUDE, subst. fém., en géog., éloignement d'un lieu à l'égard de l'équateur, en allant vers l'un ou vers l'autre pôle.

LATTE, subst. fém., pièce de bois longue, étroite et plate qu'on emploie dans les cloisonnages, dans les plafonds.

LATTER, V. act., garnir de lattes.

LAUDANUM, subst. mas., extrait d'opium.

LAURÉAT, subst. et adj. mas., celui qui a remporté un prix d'honneur.—Poète *lauréat*, qui a été couronné publiquement.

LAURENT (SAINT), subst. propre mas., nom d'un saint révéré par l'Eglise.—Prov. : être sur le gril comme *saint Laurent*, être embarrassé; souffrir toutes les tortures morales.

LAURIER, subst. mas., arbre toujours vert, de moyenne grandeur. Il est le symbole de la victoire.—On dit fig. et surtout poét. : cueillir, moissonner des *lauriers*.

LAVABO, subst. mas., meuble de toilette qui porte un pot et sa cuvette pour se laver.

LAVAGE, subst. mas., action de laver : le *lavage* des vitres.—Trop grande quantité d'eau répandue pour laver : voilà un grand *lavage* pour bien peu de chose.

LAVANDE, subst. fém., plante originaire des climats chauds de l'Europe.—Dissolution d'eau essentielle de *lavande* dans l'esprit de vin.

LAVASSE, subst. fém., pluie subite et impétueuse. — Sauce fade, insipide, où l'on a mis trop d'eau. Pop.

LAVER, V. act., nettoyer avec de l'eau ou avec quelque autre chose liquide : *laver* une plaie avec du vin.—Fam. : s'en *laver* les mains, déclarer qu'on n'est pas responsable de ce qui peut arriver.

LAVETTE, subst. fém., morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, subst. mas.; au fém., LAVEUSE, celui ou celle qui lave.

LAVOIR, subst. mas., lieu destiné à laver ou

le linge ou la vaisselle; ou, dans les communautés et les sacristies, à se laver les mains.

LAXATIF, adj. mas.; au fém., **LAXATIVE**, qui a la vertu, la propriété de lâcher le ventre : remède *laxatif*, tisane *laxative*. — On dit aussi subst. : un *laxatif*.

LAYETIER, subst. mas., artisan qui fait des layettes et toute sorte de boîtes, de caisses.

LAYETTE, subst. fém., le linge, les langes destinés à un enfant nouveau-né.

LAZARET, subst. mas., lieu où l'on fait quarantaine quand on vient de lieux infectés ou soupçonnés d'être infectés de la peste.

LAZARONE, subst. mas., classe du peuple à Naples; autrefois ils vivaient à demi-nus dans des paniers d'osier, d'où ils ne sortaient que pour se réchauffer au soleil ou travailler quelques instants.

LAZZI, subst. mas., mouvement, jeu muet d'un comédien.—Epigramme, bon mot. — Au plur., des *lazzi*.

LE, LA, LES, articles, lorsqu'ils sont joints à des noms. *Le* est l'article du nom masculin, au singulier : *le* soleil; *la* est l'article du nom féminin, au singulier : *la* lune; *les* est l'article du pluriel, commun aux deux genres : *les* hommes, *les* femmes.

LÉCHÉ, E, part. pass. de *lécher* et adj.—Fam. : ours mal *léché*, homme mal fait et grossier.—En peinture, trop *léché*, fort soigné, mais avec peu d'art et de goût.

LÈCHE-FRITE, subst. fém., ustensile de cuisine qui sert à recevoir le jus que rend une viande à la broche.

LÉCHER, v. act., passer la langue sur... : *lécher* un plat, des confitures.

LEÇON, subst. fém., instruction qu'on donne : *leçon* de droit, de médecine, etc.—On dit sans article : prendre *leçon* de...—Ce qu'un maître donne à l'écolier à apprendre par cœur.—Fig., avis, instruction donnée à quelqu'un pour la conduite ou pour la direction d'une affaire : un ami sage lui avait donné de bonnes *leçons*, mais il en a mal profité.



Leçon de danse.

LECTEUR, subst. mas.; au fém., **LECTRICE**, celui, celle qui lit.—Celui qui aime à lire : c'est un grand *lecteur*, un *lecteur* infatigable.—Il se dit relativement à la manière de lire : bon, mauvais *lecteur*.—Fam., avis au *lecteur*, prenez cela pour vous, cela vous regarde, etc

LECTURE, subst. fém., action de lire.—Habitude de lire.—Art de lire. — Etude : il aime la *lecture*.—Savoir, érudition, acquit : il a beaucoup de *lecture*.—Cabinet de *lecture*, lieu ou réunion où l'on va lire les journaux et les ouvrages en général.

LÉGAL, E, adj., qui est selon la loi : démarche, procédure *légale*.

LÉGALEMENT, adv., selon les lois.

LÉGALISATION, subst. fém., certification du juge ou autre ayant l'autorité publique, qui atteste que celui qui a dressé un acte est tel qu'il se qualifie.

LÉGALISER, v. act., compléter l'authenticité d'un acte par la légalisation.

LÉGALITÉ, subst. fém., fidélité, droiture, probité.

LÉGAT, subst. mas., cardinal envoyé extraordinairement par le pape pour gouverner quelque province de l'état ecclésiastique.

LÉGATAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui ou celle à qui on a légué.

LÉGATEUR, subst. mas.; au fém., **LÉGATRICE**, celui ou celle qui fait un legs.

LÉGATION, subst. fém., charge du légat.

LÉGER, adj. mas.; au fém., **LÉGÈRE**, qui ne pèse guère : corps *léger*, voiture *légère*, habit *léger*, étoffe *légère*.—Une terre est *légère* lorsqu'elle s'ameublit aisément.—Dispos et agile : marcher d'un pas *léger*.—Volage : esprit, cœur *léger*.

LÉGÈRETÉ, subst. fém., qualité de ce qui est léger et peu pesant.—Agilité, vitesse.— Imprudence.

LÉGION, subst. fém., corps de gens de guerre chez les Romains, qui compta depuis trois jusqu'à six mille fantassins et environ trois cents chevaux.—Fig. et fam., grand nombre : une *légion* de parents, etc.—*Légion*-d'Honneur, ordre institué en France par l'empereur Napoléon, pour récompenser les services soit militaires, soit civils, soit littéraires, etc.

LÉGIONNAIRE, subst. mas., soldat dans une légion romaine.—En France, membre de la Légion-d'Honneur.



Les membres de la Légion-d'Honneur portent un ruban rouge à la boutonnière.

LÉGISLATEUR, subst. mas.; **LÉGISLATRICE**, subst. fém., celui, celle qui fait des lois : Moïse fut le *législateur* des Hébreux.—Il se dit du fondateur d'une religion : Confucius est le *législateur* des Chinois; Mahomet, celui des musulmans; Jésus-Christ, celui des chrétiens.— Il s'emploie aussi adj. : le pouvoir *législatif*.

LÉGISLATIF, adj. mas.; au fém., **LÉGISLATIVE**, pouvoir *législatif*, pouvoir de faire des lois.

LÉGISLATION, subst. fém., droit de faire des lois. — Corps de lois : Solon acheva l'ouvrage de sa *législation*.

LÉGISLATURE, subst. fém., mot nouveau tiré de l'anglais. Période de temps pendant lequel le corps législatif d'un état demeure assemblé, depuis son installation jusqu'à l'expiration des pouvoirs de ses membres et leur remplacement. —Le corps législatif lui-même en activité.

LÉGISTE, subst. mas., jurisconsulte, celui qui fait profession de la science des lois. Il se dit même d'un étudiant en droit.

LÉGITIMATION, subst. fém., acte par lequel un enfant naturel est légitimé.

LÉGITIME, adj. des deux genres, qui a les qualités requises par la loi : mariage *légitime*.— Enfant *légitime*, né d'un père et d'une mère mariés ensemble.—On appelle, en politique, roi *légitime*, celui qui gouverne par la volonté de la nation.—Juste, équitable.

LÉGITIME, subst. fém., portion des biens du père et de la mère attribuée par la loi aux enfants.

LÉGITIMEMENT, adv., justement, avec raison.

LÉGITIMER, v. act., rendre un enfant naturel capable des droits des enfants légitimes.—Fig., rendre légitime.—Dans les diètes, faire reconnaître pour authentique et juridique.

LÉGITIMISTE, subst. des deux genres, partisan de la légitimité, surtout en matière politique.

LÉGITIMITÉ, subst. fém., l'état, la qualité d'enfant légitime. — Aussi, l'état, la qualité d'un roi légitime.—Equité : *légitimité* d'une prétention.

LEGS, subst. mas., ce qui est laissé par testament à une personne.

LÉGUER, v. act., laisser, donner, par testament.

LÉGUME, subst. mas., les petits fruits verts qui viennent dans des gousses ou cosses, comme les pois, les fèves, etc.—Par extension, toutes sortes d'herbes potagères et de racines bonnes à manger. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

LÉGUMINEUX, adj. mas.; au fém., **LÉGUMINEUSE**, plantes *légumineuses*, qui ont pour fruit un légume ou une gousse.—Fleurs *légumineuses*, celles des pois, fèves, etc.—Subst. fém. : une *légumineuse*.

LENDEMAIN, subst. mas., le jour suivant, le jour d'après : le *lendemain* des fêtes.—Prov. : il n'y a pas de bonne fête sans *lendemain*, après s'être amusé un jour, on aime volontiers à s'amuser encore le jour suivant.

lénifier, v. act., t. de médecine, adoucir.

lénitif, subst. et adj. mas.; au fém. **lénitive**, remède qui adoucit.—Fig. et fam., adoucissement, soulagement, consolation.—Subst. mas. : un *lénitif*.

lent, **e**, adj., qui est tardif et n'agit pas avec promptitude : *lent* dans le choix de ses caprices.—Fièvre *lente*, interne, dont les mouvements sont peu marqués au-dehors.

lente, subst. fém., œuf d'où naissent les poux.

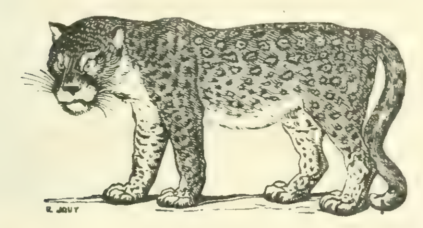
lentement, adv., avec lenteur.

lenteur, subst. fém., manque d'activité et de célérité.—*Lenteur* d'imagination.

lentille, subst. fém., plante annuelle, à fleur papilionacés. Sa semence, qui porte le même nom, sert d'aliment.

lentilleux, adj. mas.; au fém., **lentilleuse**, semé de taches ou lentilles.

léopard, subst. mas., animal féroce marqueté sur la peau de diverses taches. En parlant du cri du *léopard*, on dit qu'il miaule.



Léopard.

lèpre, subst. fém., sorte de gale qui couvre tout le corps.—Au fig., *lèpre* est un mot noble; on désigne par ce mot une vilaine et sordide avarice.

lépreux, subst. et adj. mas.; au fém., **lépreuse**, qui a la lèpre.

léproserie, subst. fém., hôpital pour les lépreux.

lequel, sing. mas. ; au fém., **laquelle** ; plur. mas., **lesquels** ; au fém., **lesquelles**, pronom relatif, composé de *quel* ou *quelle*, et de l'article *le*, *la les*. De tous les pronoms relatifs, c'est le seul qni prenne l'article.

lèse, adj. fém., crime de *lèse*-majesté, commis contre une tête couronnée.

léser, v. act., faire souffrir à quelqu'un quelque préjudice.

lésine, subst. fém., épargne sordide et raffinée jusque dans les moindres choses.

lésinerie, subst. fém., acte de lésine.—Vice qui porte à lésiner.

lésineux, adj. mas. ; au fém., **lésineuse**, qui lésine.

lésion, subst. fém., tort, dommage. — T. de médecine, altération dans l'économie animale.

lessivage, subst. mas., blanchissage du linge par la lessive.

lessive, subst. fém., eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, recouvert dans un cuvier d'un lit de cendre ou de soude : faire la *lessive*. — Le linge même qu'on blanchit.

lessiver, v. act., mettre à la lessive.—Nettoyer et laver avec de l'eau seconde.

lest, subst. mas., ce qu'on met au fond d'un vaisseau pour le faire tenir droit lorsqu'il est dans l'eau. — Revenir sur son *lest*, sans cargaison.

lestage, subst. mas., action de lester un vaisseau.

leste, adj. des deux genres, qui a de la légèreté dans les mouvements. — proprement vêtu ; proprement et richement accommodé.

lesté, **e**, part. passé de *lester*, et adj. — Fig. et fam. : homme bien *lesté*, qui a bien mangé et bien bu.

lestement, adv., d'une manière propre et riche. — Avec adresse, avec agilité.

lester, v. act., garnir, charger un vaisseau de lest.

léthargie, subst. fém., t. de médecine, assoupissement profond et contre nature, qui ôte l'usage des sens.—Au fig., insensibilité et nonchalance en toute chose.

léthargique, adj. des deux genres, attaqué de léthargie. — Qui tient de la léthargie.

lettre, subst. fém., chacun des caractères de l'alphabet. Les *lettres* se divisent en voyelles et en consonnes.— Caractère d'imprimerie. — Texte d'un livre ; sens naturel d'un passage : s'attacher à la *lettre*. — Entretien qu'on a par écrit avec les absents.

lettré, **e**, adj., qui a de l'érudition, qui a des lettres. — On dit en style proverbial : gens ignares et non *lettrés*.

leur, pron. personnel de la troisième personne plur., et adj. poss. sing. ; **le leur**, pron. poss. Au plur., **les leurs**, les femmes ont peu d'imagination, *leurs* meilleurs écrits sont tous comme elles, jolis et petits ; les planètes nous communiquent la lumière du soleil, et jamais la *leur*.

leurrer, v. act., accoutumer le faucon à venir sur le leurre.—Fig., attirer par quelque chose qui donne envie de....

levain, subst. mas., morceau de pâte aigre qui, mêlé avec de la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever et fermenter.

levant, subst. mas., la partie du monde où le soleil se lève. — Prov. et fig. : adorer le soleil *levant*, s'attacher à la puissance et à la fortune naissante.

levantine, adj. et subst. fém., espèce d'étoffe de soie tout unie.

levé, subst. mas., au jeu de cartes, main qu'on a *levée*, et qu'on appelle plus communément et mieux au féminin une *levée*.

levé, **e**, part. passé de *lever*, et adj. : aller partout tête *levée*, sans rien craindre. — Pren-

dre quelqu'un au pied *levé*, le prendre au moment de son départ.

LEVÉE, subst. fém., action de lever, de recueillir, en parlant des fruits et surtout des grains. — On le dit, dans le même sens, des impôts. — Action de retirer les lettres des boîtes; heure où elle a lieu. — Enrôlement : *levée* de soldats, de troupes.

LEVER, subst. mas., l'heure, le temps où l'on se lève. — Chez le roi : le grand et le petit *lever*. — On dit aussi : le *lever* de l'aurore, le *lever* du soleil, de la lune.

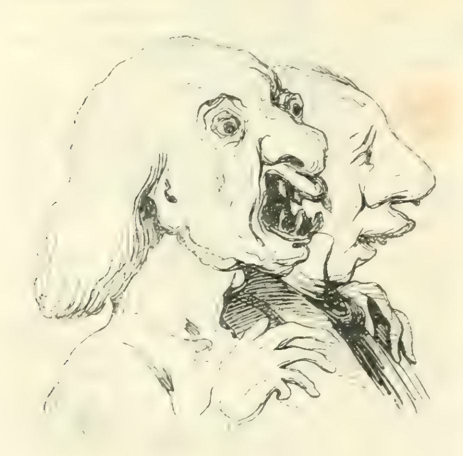
LEVER, v. act., hausser : *lever* de terre; *lever* les mains, les yeux au ciel. — Dresser une chose qui était couchée ou penchée. — Oter une chose qui était sur ou dans une autre. — *Lever* le plan d'une ville, le tracer, en prendre les mesures.

LEVER-DIEU, subst. mas., le moment de la messe où le prêtre consacre et élève l'hostie : il n'est arrivé qu'au *lever Dieu*.

LEVIER, subst. mas., verge inflexible de fer, de bois, soutenue par un seul point d'appui, propre à lever, à remuer quelque fardeau.

LEVRAUT, subst. mas., jeune lièvre. On donne le nom de levretaux aux petits *levrauts* qui sont encore nourris par la mère.

LÈVRE, subst. fém., partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents et qui aide à former la parole. — Fig. : n'honorer Dieu que des *lèvres*, du bout des *lèvres*, comme l'hypocrite, sans que le cœur y soit. — J'avais son nom sur le bord des *lèvres*, j'étais prêt de le dire et je ne m'en souviens plus. — Avoir le cœur sur les *lèvres*, être franc et sincère.



Quelles vilaines lèvres!

LÉVRETER, v. neut., chasser au lièvre, avec des lévriers. — Mettre bas, en parlant des lièvres.

LEVRETTE, subst. fém., femelle du lévrier.

LEVRETTÉ, E, adj., qui a la taille mince comme un lévrier : épagneul *levretté*.

LÉVRIER, subst. mas., nom donné à une race de chiens qui servent à la chasse du lièvre.

LÉZARD, subst. mas., genre de reptile sauriens, qui ont le corps couvert d'écailles en dessus et de plaques en dessous et sur la tête : leur queue est longue et conique.

LÉZARDE, subst. fém., crevasse qui se fait dans les murs, par vétusté, ainsi nommée des lézards auxquels elle ouvre un passage.

LÉZARDÉ, E, adj., fendu, crevassé. Il ne se dit que des murs : ce mur est tout *lézardé*.

LIAISON, subst. fém., ce qui sert à lier certaines choses. — Union de plusieurs corps. — En littérature : la *liaison* des phrases, des parties d'un discours.

LIANT, subst. mas., douceur, souplesse dans le caractère : avoir beaucoup de *liant* dans le caractère.

LIANT, E, adj., souple : un ressort est *liant*. — Doux, complaisant, affable : c'est un homme flexible et *liant*.

LIARD, subst. mas., petite monnaie qui valait trois deniers; la quatrième partie d'un sou.

LIARDER, v. neut., dépenser sou à sou; donner chacun une petite somme; lésiner, donner liard à liard.

LIARDEUR, subst. mas.; au fém., **LIARDEUSE**, lésineur, avare.

LIBATION, subst. fém., effusion de vin ou d'autre liqueur que les anciens faisaient en l'honneur de quelque divinité. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel : faire des *libations*.

LIBELLE, subst. mas., écrit injurieux, écrit diffamatoire.

LIBELLER, v. act., t. de pratique, dresser un exploit, un acte dans les formes prescrites. — T. de finances : *libeller* un mandement, spécifier à quoi est destinée la somme qui y est portée.

LIBELLISTE, subst. mas., auteur d'un libelle.

LIBÉRAL, E, adj., qui aime à donner; qui donne facilement et avec plaisir. — On a dit depuis quelque temps, éducation *libérale*, principes libéraux.

LIBÉRAL, subst. mas., celui qui professe des principes libéraux, des idées d'homme libre. — Au pluriel, les libéraux.

LIBÉRALISER, v. act., rendre libéral, noble et libre.

LIBÉRALISME, subst. mas., système, ensemble, adoption d'idées libérales; conduite d'après ces idées. — Tendance bienveillante au bonheur de toutes les classes de la société.

LIBÉRALITÉ, subst. fém., vertu par laquelle on est porté à donner; munificence.

LIBÉRATEUR, subst. mas.; au fém., **LIBÉRATRICE**, celui, celle qui délivre ou qui a délivré de...

LIBÉRATIF, adj. mas.; au fém., **LIBÉRATIVE**, qui opère la libération.

LIBÉRATION, subst. fém., décharge de quelque dette ou de quelque servitude.

LIBÉRÉ, E, part. passé de *libérer* : forçat *libéré*, qui a recouvré sa liberté après avoir subi sa peine.

LIBÉRER, v. act., t. de pratique, décharger de quelque obligation.—En parlant d'un soldat, le renvoyer dans ses foyers.

LIBERTÉ, subst. fém., en général, pouvoir qu'a l'âme de se déterminer à faire ou à ne pas faire. — Etat d'une personne libre. Il se dit ou par opposition à servitude : donner la *liberté* à un esclave; ou par opposition à captivité : ce prisonnier a recouvré sa *liberté*; donner la *liberté* à un oiseau.



Cheval en liberté.

LIBERTICIDE, adj. des deux genres, destructif de la liberté : opinion, complot *liberticide*. Mot nouveau.

LIBRAIRE, subst. des deux genres, marchand de livres. — On dit, en parlant d'une femme, une marchande *libraire*. En ce sens, il est adj.

LIBRAIRIE, subst. fém., l'art, la profession de *libraire* : il entend bien la *librairie*, le commerce des livres.

LIBREMENT, adv., avec *liberté*, sans contrainte. — Sans cérémonie; familièrement. — Sans circonspection, sans égard.

LICE, subst. fém., lieu où l'on fait des courses, tournois et autres exercices; carrière d'un carrousel, d'un manège, etc. — Fig.: entrer en *lice*, s'engager publiquement dans quelque contestation.

LICENCIÉ, subst. mas., celui qui a fait sa *licence*, qui a pris ses degrés de *licence*, soit en théologie, soit en droit, soit en médecine : *licencié* ès-lois, *licencié* en droit canon : un *licencié*.

LICENCIEMENT, subst. mas., congé qu'on donne à des troupes dont on n'a plus besoin.

LICENCIER, v. act., congédier des troupes devenues inutiles; leur donner *licence*, permission de se retirer.

LICITATION, subst. fém., t. de pratique, vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'un immeuble qui appartient à plusieurs, et qui ne peut se partager.

LICITE, adj. des deux genres, qui n'est point défendu par les lois.

LICITER, v. act., faire vendre en justice par *licitation*.

LICTEUR, subst. mas., huissier armé d'une hache enveloppée de faisceaux, qui marchait devant les magistrats de l'ancienne Rome.

LIE, subst. fém., la matière la plus épaisse et la plus grossière qui demeure au fond de quelque liqueur. Quand on dit absolument de la *lie*, on veut parler de la *lie* de vin. — Fig.: la *lie* du peuple, la plus basse populace.

LIÉGE, subst. mas., espèce de chêne vert dont l'écorce est spongieuse et légère.

LIEN, subst. mas., ce qui sert à *lier*, à attacher.

LIER, v. act., serrer, attacher avec un *lien*. — On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'attache à un poteau; on *lie* un faisceau de verges avec une corde : on attache une planche avec un clou.

LIERRE, subst. mas., grand arbrisseau, à tiges sarmenteuses, qui s'implantent par leurs vrilles sur les vieilles murailles.

LIEU, subst. mas., espace qu'un corps occupe. — Endroit : *lieu* agréable ou affreux, désert, solitaire. — Le *lieu* d'habitation; endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : l'endroit d'un livre cité; place insinue une idée d'ordre et d'arrangement : la place d'un convive à table, etc. — Endroit indiqué : nous irons sur les *lieux*. — Maison, famille : s'allier en bon *lieu*, en bas *lieu*.

LIEUE, subst. fém., espace d'une certaine étendue qui sert à mesurer la distance d'un lieu à un autre : la *lieue* commune de France était de deux mille sept cent trente-neuf pas géométriques. — Fam.: vous êtes à cent *lieues* de la question, vous ne vous en doutez pas.

LIEUTENANCE, subs. fém., charge, emploi de *lieutenant*.

LIEUTENANT, subst. mas., celui qui est sous un officier en chef.

LIÈVRE, subst. mas., animal fort vite et fort timide, de poil entre gris et roux.



Lièvre.

LIGAMENT, subst. mas., en général, tout ce qui *lie*, attache une partie à une autre.

LIGAMENTEUX, adj. mas.; au fém. **LIGAMENTEUSE**, il se dit des plantes dont les racines sont entortillées en manière de cordages.

LIGATURE, subst. fém., bande de drap dont les chirurgiens serrent le bras ou le pied pour l'opération de la saignée. — Manière de *lier* avec cette bande.

LIGNE, subst. fém., trait simple, considéré comme n'ayant que la longueur, sans largeur ni profondeur. — Cordeau ou ficelle dont plusieurs ouvriers se servent pour dresser leurs ouvrages. — Rang, rangée : l'armée était rangée sur trois *lignes*.

LIGUE, subst. fém., confédération de plusieurs états, pour se défendre ou pour attaquer.

LIGUER, v. act., unir dans une même *ligue*.

LIGUEUR, subst. mas. : **LIGUEUSE**, subst. fém. — Il ne se dit que de ceux qui étaient de la *ligue* du temps de Henri III et de Henri IV, on a écrit mal à propos *ligueux*.

LIMACE, subst. fém., limaçon sans coquille.

LIMAÇON ou **LIMAS**, subst. mas., sorte d'insecte rampant, de substance molle et visqueuse. — Escalier à ou en *limaçon*, qui tourne en spirale, autour d'un noyau, comme la coquille d'un *limaçon*.

LIMAILLE, subst. fém., petites parties du métal que la *lime* fait tomber.

LIMANDE, subst. fém., genre de poissons osseux.

LIMBE, subst. mas., bord extérieur et gradué d'un quart de cercle. — Séjour des enfants morts sans baptême.

LIME, subst. fém., outil de fer creusé par diverses lignes, qui sert à polir et à couper le fer. — Fig.: passer, repasser la *lime* sur un ouvrage, le corriger, le polir.

LIMER, v. act., polir, couper ou amenuiser avec la *lime*. — Fig.: polir un ouvrage.

LIMIER, subst. mas., chien qui détourne le cerf et autres grandes bêtes, qui les lance hors de leur fort. — *Limier* de police, espion.

LIMITATIF, adj. mas.; au fém. **LIMITATIVE**, qui *limite*, qui renferme dans des bornes certaines.

LIMITE, subst. fém., borne, extrémité.

LIMITER, v. act., borner, mettre, donner des *limites* à...

LIMITROPHE, adj. des deux genres, dont les *limites* se touchent : terres *limitrophes*. — Qui est sur les *limites* : ce pays est *limitrophe* de l'Allemagne.

LIMON, subst. mas., boue, bourbe. — Le Nil dépose du *limon* ; on trouve de la bourbe au fond des mares; après la pluie, il y a de la *boue* dans les rues. — Fruit du *limonier*, sorte de citron qui a beaucoup de jus.



Limons et autres fruits.

LIMONADE, subst. fém., boisson faite avec du jus de *limon* ou de citron, de l'eau et du sucre.

LIMONADIER, subst. mas., **LIMONADIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui fait et vend de la *limonade*, du café et des liqueurs.

LIMONEUX, adj. mas. ; au fém. **LIMONEUSE**, bourbeux, plein de *limon*.

LIMONIER, subst. mas., cheval qu'on attelle aux *limons*.

LIMONIÈRE, subst. fém., espèce de brancard formé par les deux *limons* adaptés au-devant d'une voiture. — Voiture à quatre roues ayant un brancard formé par deux *limons*.

LIMOUSIN, subst. mas., maçon qui fait des murailles avec du moellon et du mortier, ainsi nommé parce que ces ouvriers viennent en général du Limousin.

LIMOUSIN, subst. et adj. mas.; au fém. **LIMOUSINE**, celui, celle qui est du *Limousin* : cheval *limousin*, jument *limousine*.

LIMPIDE, adj. des deux genres, clair, net : de l'eau *limpide*.

LIMPIDITÉ, subst. fém., qualité, état de ce qui est *limpide*.

LIN, subst. mas., plante annuelle, à fleur caryophylle, dont la tige fournit un fil propre à faire de la toile, et dont les espèces sont très-nombreuses. — Graine de *lin*. — Fil de *lin*. — Sorte de toile de *lin* : caché sous le *lin*...—

Gris de *lin*, couleur qui ressemble à celle de la fleur de *lin*.

LINCEUL, subst. mas., le drap de toile servant à ensevelir les morts.

LINÉAIRE, adj. des deux genres, qui a rapport aux *lignes*: dessin *linéaire*. — Qui se fait par des *lignes*: perspective *linéaire*.

LINÉAL, E, adj., t. de jurispr., la succession *linéale*, dans l'ordre d'une *ligne* de parenté.

LINÉALEMENT, adv., relativement aux *lignes*.

LINGE, subst. mas., toile coupée selon les différents usages auxquels on veut l'employer, soit pour la personne, soit pour les diverses nécessités du ménage.

LINGER, subst. mas., **LINGÈRE**, subst. fém., celui, celle qui vend, qui fait du *linge*; ou qui a soin du *linge*, qui le raccommode.

LINGERIE, subst. fém., lieu où l'on met le *linge*. — Commerce de *linge*, de toile.

LINGOT, subst. mas., morceau de métal brut, qui n'est ni monnayé ni ouvragé: *lingot* d'or, d'argent, de cuivre; jeter de l'or en *lingot*. — Petit cylindre de fer ou de plomb que l'on met dans un fusil.

LINGOTIÈRE, subst. fém., moule où l'on jette les métaux fondus pour les réduire en *lingots*.

LINGUAL, E, adj., qui appartient, qui a rapport à la *langue*.

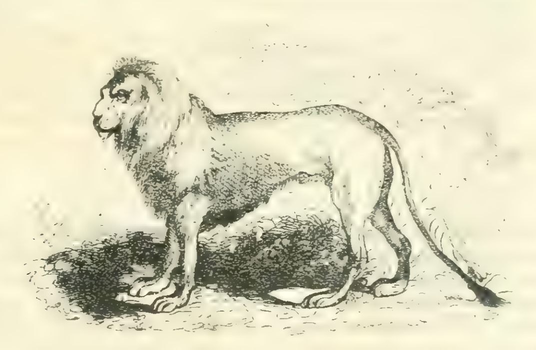
LINGUISTE, subst. mas., qui s'occupe de l'étude des *langues*.

LINGUISTIQUE, subst. fém., traité sur l'étude des *langues*. — Etude et connaissance des langues en général.

LINIMENT, subst. mas., t. de médec., médicament fait pour adoucir et humecter.

LINON, subst. mas., toile de lin très-claire et très-déliée.

LION, subst. mas.; au fém. **LIONNE**, animal féroce qu'on appelle le roi des animaux. — Fig.: homme hardi et courageux: c'est un *lion*, une *lionne*. — Il est comme un *lion*, se dit d'une personne en grande fureur.



Lion.

LIONCEAU, subst. mas., petit de la *lionne*.

LIPPE, subst. fém., lèvre d'en bas trop grosse ou trop avancée: grosse *lippe*, vilaine *lippe*. — Faire la *lippe*, bouder.

LIPPÉE, subst. fém., bouchée. — Il a eu une franche *lippée*, un bon repas qui ne lui a rien coûté.

LIQUÉFIER, v. act., fondre, rendre liquide.

LIQUEUR, subst. fém., en général, toute substance fluide et *liquide*. — En particulier, boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit de vin mêlé de sirop.

LIQUIDATEUR, subst. et adj. mas.; au fém. **LIQUIDATRICE**, celui, celle qui *liquide* un compte.

LIQUIDATION, subst. fém., action de *liquider*; fixation de dépens, etc. — *Liquidation* de société, appurement de comptes et partage des dividendes entre les associés.

LIQUIDE, adj. des deux genres, qui a ses parties fluides et coulantes. — En parlant des biens, net, clair, qui n'est point sujet à contestation ni chargé de dettes: bien, revenu *liquide*.

LIQUIDEMENT, adv., d'une manière claire et *liquide*.

LIQUIDER, v. act., *liquider* les dépens, ses dettes, son bien.

LIQUIDITÉ, subst. fém., qualité d'une chose *liquide*.

LIQUOREUX, adj. mas.; au fém. **LIQUOREUSE**, se dit en parlant de certains vins qui ont une douceur qu'ils ne devraient point avoir.

LIQUORISTE, subst. des deux genres, marchand de *liqueurs*.

LIRE, v. act., parcourir des yeux, et avec la connaissance de la valeur des lettres, ce qui est écrit ou imprimé, soit qu'on profère les mots, soit qu'on ne les profère pas. — Prendre connaissance de ce que contient un livre: je plains ceux qui n'aiment pas à *lire*. — Avoir l'intelligence d'une langue étrangère: il *lit* l'anglais, etc. — Fig.: pénétrer, connaître, deviner, augurer: *lire* dans la pensée, dans les yeux, dans l'avenir.

LIS, subst. mas., plante vivace, dont la fleur, d'une odeur forte, offre une corolle blanche sans calice

LISEUR, subst. mas.; au fém. **LISEUSE**, celui qui aime à *lire*, qui *lit* beaucoup.

LISIBLE, adj. des deux genres, facile à lire. —On dit fig., qu'un ouvrage n'est pas *lisible*, pour dire qu'il est impossible de le lire sans dégoût ou sans ennui.

LISIBLEMENT, adv., d'une manière lisible.

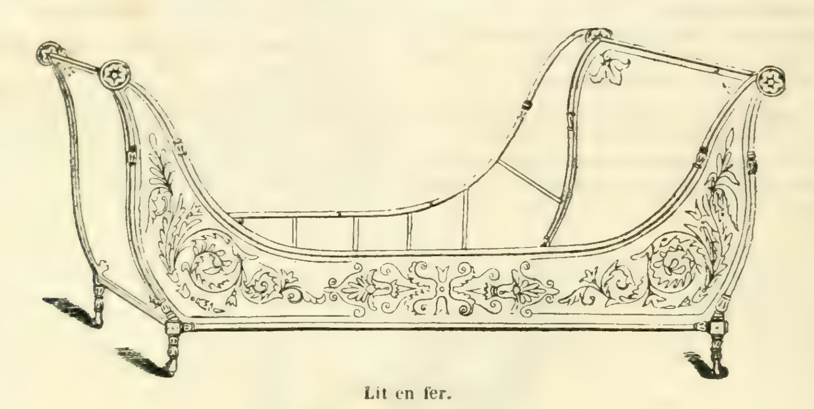
LISIÈRE, subst. fém., le bord d'une étoffe; ce qui borne sa largeur des deux côtés.—Bandes attachées à la robe d'un enfant pour le soutenir dans ses premiers pas, et qui se faisaient autrefois avec des *lisières* de drap.

LISSER, v. act., polir, rendre lisse.—Les ciriers disent *lisser* la bougie, pour dire la rendre unie dans toute sa longueur, en la faisant passer sous le rouloir.

LISSOIR, subst. mas., instrument avec lequel on lisse le papier, le linge.

LISTE, subst. fém., catalogue. Il se dit ordinairement des personnes et quelquefois des choses.—*Liste* civile, somme que le parlement d'Angleterre alloue au roi pour l'entretien de sa maison.—En France, l'assemblée de 1790 en avait fixé une de vingt-cinq millions pour le même objet.

LIT, subst. mas., meuble fait pour y coucher, s'y reposer, y dormir.—Bois de *lit* : *lit* de bois de noyer.



Lit en fer.

LITANIES, subst. fém. plur., prières qu'on fait à Dieu en invoquant la Sainte-Vierge et les saints les uns après les autres.—Fam., au sing., longue et ennuyeuse énumération.

LITEAU, subst. mas., petite tringle de bois.—Au plur., raies coloriées vers les extrémités de certaines serviettes ou le long des pièces de drap.

LITERIE, subst. fém., tout ce qui compose un lit.

LITHARGE, subst. fém., chaux de plomb, appelée par les chimistes modernes *oxyde* de plomb demi-vitreux.

LITHOCHROME, subst. mas., artiste en lithochromie.

LITHOCHROMIE, subst. fém., art de lithographier avec des couleurs à l'huile.

LITHOGRAPHE, subst. et adj. des deux genres, ouvrier qui travaille à la lithographie.

LITHOGRAPHIE, subst. fém., description des pierres.—Art nouvellement inventé de reproduire, par l'impression, ce qu'on a dessiné ou écrit sur une pierre polie.—Gravure, dessin, écriture reproduite par les procédés lithographiques.

LITHOGRAPHIER, v. act., graver, reproduire un dessin, une écriture par les procédés lithographiques.

LITHOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la lithographie : pierres *lithographiques*.

LITIÈRE, subst. fém., sorte de voiture ou de chaise couverte et portée sur deux brancards, l'un devant, l'autre derrière.

LITIGE, subst. mas., procès, différend, contestation en justice. On dit qu'un bien est en *litige*, pour dire qu'il y a contestation en justice au sujet de ce bien.

LITIGIEUX, adj. mas.; au fém., **LITIGIEUSE**, qui peut être en litige et contesté en justice.

LITRE, subst. fém., lé de velours noir sur lequel on pose les écussons, les armes des princes et autres seigneurs, lors de leurs obsèques.

LITRE, subst. mas.; le *litre* pour les liquides remplace la pinte; pour les matières, il remplace le litron, et équivaut à environ un litron et un quart.

LITRON, subst. mas., ancienne mesure qui contenait un seizième de boisseau, ou trente-six pouces cubes.

LITTÉRAIRE, adj. des deux genres, qui appartient aux belles-lettres.—Le monde *littéraire*, tous ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT, adv., sous le rapport littéraire.

LITTÉRAL, E, adj., qui est à la lettre, selon la lettre : sens *littéral*.—Cet homme est trop *littéral*, prend trop les choses à la lettre.

LITTÉRALEMENT, adv., selon le sens littéral; à la lettre.

littérateur, subst. mas.; au fém., **littératrice**, personne qui est versée dans la littérature; homme de lettres.

littérature, subst. fém., connaissance des ouvrages littéraires et des règles des divers genres.—Ensemble des productions littéraires d'une nation.—La science des belles-lettres.—Tout le corps des gens de lettres.

littoral, e, adj., qui baigne une rive particulière.

liturgie, subst. fém., l'ordre du service divin et les cérémonies qu'on y observe.

liturgique, adj. des deux genres, qui appartient à la liturgie.

liturgiste, subst. mas., auteur qui a recueilli les différentes liturgies, les différentes manières de célébrer l'office divin dans chaque temps, chaque pays, chaque église.

liure, subst. fém., câble d'une charrette qui sert à lier les fardeaux dont on la charge.

livide, adj. des deux genres, de couleur plombée et tirant sur le noir. Il se dit ordinairement de l'effet produit sur les chairs par une contusion.

lividité, subst. fém., état de ce qui est livide.

livraison, subst. fém., action par laquelle on livre la marchandise qu'on a vendue.—Ouvrage imprimé ou gravé publié par feuilles détachées

livre, subst. fém., poids, ordinairement seize onces ou deux marcs.—Monnaie de compte en France, qui valait vingt sous.—*Livre* sterling, monnaie de compte d'Angleterre valant vingt schillings.

livre, subst. mas., volume; plusieurs feuilles de papier, de vélin, de parchemin, écrites à la main ou imprimées et reliées ensemble.—Registre, journal.



Livre.

livrée, subst. fém., habits de couleur dont on habille les pages, les laquais, etc. — Tous les domestiques d'une maison.—Tous les gens qui portent une même livrée.

livrer, v. act., mettre au pouvoir, en possession de...—Abandonner : *livrer* une ville au pillage. — *Livrer* bataille, donner bataille.

livret, subst. mas., petit livre.—Livre que la police délivre aux ouvriers et domestiques, contenant leurs noms, leur domicile.

lobe, subst. mas., pièce molle et un peu plate de certaines parties du corps des animaux, spécialement du poumon et du foie. — Le bout de l'oreille, plus gros et plus charnu que le reste.

local, e, adj., qui a rapport au lieu : mouvement *local*, coutume *locale*. — En peinture, couleur *locale*, qui est propre et naturelle à l'objet, qui rend fidèlement la nature.

local, subst. mas., toutes les parties d'un lieu : connaître le *local*.—Au plur., *locaux*.

localisation, subst. fém., action de rendre local, d'adapter aux localités; son effet.

localiser, v. act., rendre local; adapter, approprier au local.

localité, subst. fém. On s'est, depuis quelque temps, servi fréquemment de ce mot pour désigner les circonstances exclusivement relatives à un lieu : il faut consulter, connaître les *localités*.

locataire, subst. des deux genres, celui, celle qui tient une maison ou une partie de maison à louage.—Principal *locataire*, celui qui loue du propriétaire une maison pour la sous-louer à d'autres.

locati, subst. mas., voiture ou cheval de louage. Il est fam.

locatif, adj. mas.; au fém., **locative**, qui regarde le locataire : réparation *locative*.—Valeur *locative*, ce qu'un immeuble peut rapporter quand on le donne en location.

location, subst. fém., action par laquelle on donne à ferme, à loyer, ou effet de cette action. — *Location* de loges, bureau où l'on loue les loges de spectacle. — Action de les louer.

loche, subst. fém., petit poisson d'eau douce, grisâtre, et dont la chair est très-recherchée.

locomobile, adj. des deux genres, qui peut être changé de place.

locomobilité, subst. fém., faculté de se mouvoir.

locomoteur, subst. et adj. mas.; au fém., **locomotrice**, qui opère le déplacement.

locomotif, adj. mas.; au fém., **locomotive**, qui change, qui peut être changé de place : faculté *locomotive*, faculté de se mouvoir; machine *locomotive*, qui a la puissance de déplacer et de faire marcher une chose.

locomotion, subst. fém., faculté de se mouvoir, d'être mobile.—Changement de lieu. — Fonction par laquelle l'animal déplace son corps et le transporte d'un lieu à un autre.

locution, subst. fém., façon de parler, expression.

loge, subst. fém., petite hutte faite à la hâte. —Plus ordinairement, petit réduit fait de cloisonnage, et capable de contenir plusieurs personnes : *loge* de portier.—Dans les salles de spectacle, on appelle *loges*, de petits cabinets

ouverts par-devant, avec appui, rangés au pourtour de la salle, et séparés les uns des autres par des cloisons.—Réduit où l'on enferme les fous dans les petites maisons, et les animaux dans une ménagerie. — Comptoir des Hollandais aux Indes.



Loge de spectacle.

LOGEABLE, adj. des deux genres, où l'on peut loger commodément.

LOGEMENT, subst. mas., lieu où on loge, appartement.— *Logement* garni, qui se loue tout meublé.

LOGER, v. act., donner à loger à quelqu'un. —Placer une chose où elle doit être.

LOGEUR, subst. mas.; au fém., **LOGEUSE**, qui tient de petits logements garnis.

LOGICIEN, subst. mas.; au fém., **LOGICIENNE**, dialecticien, celui qui possède bien la logique, qui raisonne bien.

LOGIQUE, subst. fém., art de penser et de raisonner avec justesse. — Science qui enseigne l'art de la *logique*. — Dans les colléges, la première des deux classes où l'on enseigne la philosophie.

LOGOGRIPHE, subst. mas., sorte d'énigme dont on décompose le mot pour en former d'autres mots qu'on définit, et qu'on donne à deviner : les *logogriphes* ne valent pas la peine qu'on se donne pour les deviner.

LOI, subst. fém., règle établie par autorité divine ou humaine, qui oblige à certaines choses et en défend d'autres.

LOIN, adv., à grande distance. — Il est adverbe de lieu : aller *loin*; adverbe de temps : parler de *loin*, d'un temps éloigné; préposition, soit de lieu : il y a *loin* de Marseille à Paris; soit de temps : nous sommes encore *loin* de Pâques.

LOINTAIN, subst. mas., éloignement d'un tableau ; ce qui paraît le plus loin de la vue.

LOINTAIN, E, adj., éloigné du lieu où l'on est, ou dont on parle.

LOIR, subst. mas., sorte de petit animal qui dort, ou plutôt qui est engourdi tout l'hiver.

LOISIBLE, adj. des deux genres, permis.

LOISIR, subst. mas., temps où l'on n'a rien à faire. Il diffère d'oisiveté, en ce que le *loisir* est un temps de liberté, et l'oiseveté un temps d'inaction, c'est l'abus du *loisir*.

LOMBARD, subst. mas., nom d'un établissement autorisé dans plusieurs villes où l'on prête de l'argent sur gages, à tant par mois.— Au plur., ancien peuple d'Italie.

LOMBES, subst. mas. plur., partie inférieure du dos, composée de cinq vertèbres et de chairs qui y sont attachées.

LONDRE, subst. mas., t. de marine, vaisseau de bas-bord, en forme de galère.

LONDRES, subst. propre mas., ville capitale de l'Angleterre.

LONG, adj. mas.; au fém., **LONGUE**, qui a de la longueur, soit relativement à l'étendue : champ *long* et étroit; soit relativement à la durée : le temps est *long* à qui attend.—On appelle en grammaire et en prosodie, syllabes *longues*, celles sur lesquelles on appuie en les prononçant.

LONGANIME, adj. des deux genres, qui a de la longanimité.

LONGANIMITÉ, subst. fém., clémence d'une grande âme.—Plus particulièrement, clémence de Dieu qui diffère à punir.

LONGE, subst. fém., lanière de cuir ou de corde qu'on attache à la têtière d'un cheval.— *Longe* de veau, partie du quartier de derrière d'un veau. — *Longe* de bœuf, partie depuis les aloyaux jusqu'à la cuisse.

LONGER, v. act., s'étendre le long de; marcher le long de..... : *longer* la rivière, un bois, etc.

LONGÉVITÉ, subst. fém., longue durée de la vie.

LONGITUDE, subst. fém., distance d'un lieu de la terre à un méridien qu'on regarde comme le premier.

LONGITUDINAL, E, adj., qui est étendu en long.

LONGITUDINALEMENT, adv., en longueur.

LONGTEMPS, adv., pendant un temps considérable. — Plusieurs auteurs l'ont fait subst. : un *longtemps*, un si *longtemps*.

LONGUE, subst. fém., ancienne note de musique. — En grammaire et en poésie, syllabe *longue*.

LONGUEMENT, adv., durant un long temps.

LONGUEUR, subst. fém., étendue de l'un des bouts à l'autre. Il se dit des deux extrémités de la surface qui sont les plus éloignées l'une de l'autre, à la différence de la largeur. — Durée du temps. — Lenteur dans ce qu'on fait, dans les affaires.

LONGUE-VUE, subst. fém., lunette d'approche d'une grande longueur, au moyen de laquelle on aperçoit des choses fort éloignées.

LONGWOOD, subst. propre mas., plaine de l'île Sainte-Hélène, illustrée par le séjour de Napoléon dans cette île funeste.

LOPIN, subst. mas., morceau de quelque chose à manger, de viande principalement. Il est pop., et bon seulement pour le style plaisant.

LOQUACE, adj., des deux genres, bavard.

LOQUACITÉ, subst. fém., babil, multitude de paroles. — Il se prend en mauvaise part, et n'est bon que pour le style critique ou polémique.

LOQUE, subst. fém., pièce, morceau d'étoffe déchirée : son habit est en *loques*.

LOQUET, subst. mas., sorte de fermeture fort simple et qui s'ouvre ordinairement en haussant : hausser le *loquet*.

LORD, subst. mas., titre d'honneur usité en Angleterre. Il signifie seigneur.

LORGNÉ, E, part. pass. de *lorgner*.

LORGNER, v. act., regarder avec une lorgnette. —Regarder comme à la dérobée, en tournant les yeux de côté. — Fig. et fam. : *lorgner* une charge, une maison; avoir des vues sur une charge, une maison.

LORGNETTE, subst. fém., petite lunette pour regarder les objets peu éloignés. On l'appelle aussi monocle, parce qu'elle ne sert que pour un seul œil, à la différence des lunettes ou bésicles qui servent pour les deux yeux. — On fait usage aujourd'hui dans le monde élégant de binocles; ce n'est autre chose qu'une double lorgnette, au moyen de laquelle on voit des deux yeux.

LORGNEUR, subst. mas.; au fém., **LORGNEUSE**, celui, celle qui lorgne.

LORGNON, subst. mas., lunette à main et à une branche, pour voir d'un œil.

LORS, adv., alors, en ce temps-là. Il vieillit. —*Lors* de, préposition, dans le temps de.... : *lors* de son mariage, *lors* du combat. — Dès *lors*, adv., dès ce temps-là.

LORSQUE, conjonction, quand, dans le temps que.... — Quelquefois lors se sépare de que : *lors* même qu'il le voudrait, il ne le pourrait pas.

LOSANGE, subst. fém., figure à quatre côtés égaux, ayant deux angles aigus et deux autres obtus : vitre taillée en *losange*.

LOT, subst. mas., portion d'un tout qui se partage entre plusieurs.— Partie de marchandises. — Ce que gagne à une loterie celui à qui échoit un bon billet.—Condition, sort, partage : travailler est le *lot* des mortels.

LOTE, subst. fém., sorte de poisson de lac et de rivière, qui recherche les eaux vives, et dont la chair est un manger très-délicat. Il n'a que deux nageoires sur le dos. On l'appelle aussi *barbote*.

LOTERIE, subst. fém., sorte de banque où les

lots sont écrits sur divers billets qu'on mêle avec beaucoup de billets blancs, pour tirer ensuite au hasard les uns et les autres : la *loterie* est abolie en France.



Victimes de la loterie.

LOTI, E, part. passé de *lotir*, et adj., partagé. — On dit prov. et par ironie, d'une personne qui a fait un mauvais choix : le voilà bien *loti*, la voilà bien *lotie!* il ou elle a un bon *lot*. Il est familier.

LOTO, subst. mas., espèce de jeu ressemblant à une loterie, et qui se joue avec quatre-vingt-dix numéros et autant de boules.

LOUABLE, adj. des deux genres, qui est digne de louanges.

LOUABLEMENT, adv., d'une manière louable.

LOUAGE, subst. mas., cession de l'usage de quelque chose pour un certain temps et à certain prix. — Domestique de *louage*, loué pour un certain temps.

LOUANGE, subst. fém., éloge, discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action.

LOUANGER, v. act., donner des louanges exagérées. Il ne se dit qu'en mauvaise part et par dérision.

LOUANGEUR, subst. mas.; au fém., **LOUANGEUSE**, celui, celle qui se plaît à louer sans discernement.

LOUCHE, adj. des deux genres, qui a la vue de travers : il est *louche*, œil *louche*. — Fig.,

en parlant des choses, qui n'est pas clair, qui est trouble : vin *louche* ; perles qui ont un œil *louche*.

LOUCHER, v. neut., regarder de travers, parce qu'on a un œil qui ne suit pas la direction de l'autre.

LOUER, v. act., donner, prendre à louage. — Donner des louanges. Il est aussi neut., et il a la même signification.

LOUEUR, subst. mas. ; au fém., **LOUEUSE**, celui ou celle qui donne quelque chose à louage. Il se dit particulièrement de ceux qui louent des voitures, des chevaux, des chaises dans les églises ou dans les promenades publiques.

LOUIS, subst. mas., monnaie d'or de vingt-quatre livres : un *louis*. — Ordre de *Saint-Louis*, ordre militaire de France, qui fut institué en avril 1693, par Louis XIV.

LOUP, subst. mas.; au fém., **LOUVE**, animal sauvage et carnassier, qui ressemble à un gros mâtin.—Prov. : la faim chasse le *loup* hors du bois, la nécessité oblige à chercher de quoi vivre.

LOUP-CERVIER, subst. mas., t. d'hist. nat., espèce de loup qui ressemble à un grand chat sauvage.

LOUPE, subst. fém., tumeur ronde, qui devient souvent prodigieusement grosse.

LOURD, **E**, adj., pesant, difficile à remuer, à porter. — Faire une *lourde* chute, tomber de tout son poids, de toute sa hauteur.—Onéreux : maison *lourde*.

LOURDAUD, **E**, subst., grossier et maladroit.

LOURDEMENT, adv., pesamment, rudement. Au fig., grossièrement.

LOURDERIE, subst. fém., faute grossière contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR, subst. fém., pesanteur.

LOUSTIC, subst. mas., bouffon de caserne ou d'atelier.

LOUTRE, subst. mas., chapeau, casquette, manchon.

LOUVETEAU, subst. mas., le petit de la louve.

LOUVETER, v. neut., mettre bas des louveteaux.

LOUVETERIE, subst. fém., tout ce qui regarde la chasse du loup. — Lieu où l'on serre l'équipage qui sert à la chasse du loup.

LOUVETIER, subst. mas., officier qui avait autrefois la surintendance dans la chasse du loup.

LOUVOYER, v. neut., courir plusieurs bordées ou faire plusieurs routes, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. — Fig., se conduire avec ménagement, avec adresse, sans heurter personne.

LOUVRE, subst. propre mas., palais que les rois de France habitaient autrefois à Paris : ainsi nommé, dit-on, parce que c'était jadis une ménagerie où l'on gardait des loups.—Fig., maison superbe et magnifique.



L'exposition de peinture de Paris a lieu dans le palais du Louvre.

LOYAL, E, adj., en parlant des personnes, plein d'honneur, de droiture, de probité. — Au plur. mas., loyaux.

LOYALEMENT, adv., d'une manière loyale.

LOYAUTÉ, subst. fém., fidélité, probité.

LOYER, subst. mas., prix du louage d'une maison, etc. — On dit : donner une ferme à *loyer*.

LUCARNE, subst. fém., ouverture pratiquée au toit d'une maison pour donner du jour au grenier, au galetas.

LUCIDE, adj. des deux genres, clair, net : raisonnement *lucide*; terme, expression *lucide*; cela est *lucide*. — Ce fou a des intervalles *lucides*, il raisonne bien en certains moments.

LUCIDITÉ, subst. fém., qualité, état de ce qui est lucide.

LUCIDONIQUE, adj. des deux genres, se dit d'une espèce de peinture à effets transparents.

LUCIFER, subst. propre mas., dans le christianisme, prince des ténèbres, chef des démons.

LUEUR, subst. fém., clarté faible : *lueur* de la lune, des étoiles, du feu. — Fig., légère apparence.

LUGUBRE, adj. des deux genres, triste, qui marque de la tristesse, de la douleur : voix, cris, plaintes *lugubres*.

LUI, pronom singulier de la troisième personne, qui est tantôt sujet, tantôt régime direct, mais plus ordinairement régime indirect.

LUISANT, E, adj., qui luit, qui a de l'éclat. — Subst. mas., le *luisant* de ce taffetas.

LUMIÈRE, subst. fém., fluide infiniment subtil, dont le soleil et les étoiles sont en même temps la source et le foyer. — En général, clarté, ce qui éclaire et rend les objets visibles. — Bougie ou chandelle allumée : apportez-nous de la *lumière*, des *lumières*. — Fig., la vie, le jour : commencer à voir la *lumière*, naître ; jouir de la *lumière*.

LUMIGNON, subst. mas., le bout de la mèche d'une chandelle, d'une lampe qui brûle, et qui est allumée.

LUMINAIRE, subst. mas., dans le langage de l'Ecriture, corps naturel qui éclaire : Dieu fit de grands *luminaires*. — En style prov. et plaisant, la vue : il a usé son *luminaire* à force de lire, etc.

LUMINEUSEMENT, adv., d'une manière *lumineuse*; avec clarté.

LUMINEUX, adj. mas.; au fém., **LUMINEUSE**, qui a, qui jette, envoie, répand la *lumière*. — On dit fig. : esprit *lumineux*, il y a des traits *lumineux* dans ce discours.

LUNAIRE, adj. des deux genres, qui appartient à la *lune*. — Cadran *lunaire*, qui marque les heures par le moyen de la *lune*.

LUNATIQUE, adj. des deux genres : cheval *lunatique*, sujet à une certaine fluxion périodique sur les yeux, selon le cours de la *lune*. — Fig. et fam., fantasque, capricieux. — On dit aussi subst., c'est un *lunatique*.

LUNDI, subst. mas., *lundi* gras, le *lundi* du carnaval. — *Lundi* saint, celui de la semaine sainte. — Pop. : faire le *lundi*, ne pas travailler ce jour-là.

LUNE, subst. fém., planète qui tourne en vingt-sept jours autour de la terre, et qui nous éclaire souvent pendant la nuit.

LUNETTE, subst. fém., verre taillé de telle sorte qu'il soulage la vue et rend la vision plus nette et plus distincte. — Au plur., deux verres assemblés dans la même enchâssure. — *Lunette* d'approche ou de longue vue, ou à longue vue, tuyau à chaque extrémité duquel il y a ordinairement un verre qui grossit les objets éloignés.

LUSTRAGE, subst. mas., opération qui donne aux étoffes plus de *lustre* et d'éclat.

LUSTRE, subst. mas., éclat que l'on donne à une chose : le *lustre* d'une étoffe, etc. — Composition dont se servent pour cet objet les pelletiers, les chapeliers. — Fig., éclat que donne la beauté, le mérite, la dignité. — Servir de *lustre* à... faire briller, relever l'éclat de... — Chandelier de crystal à plusieurs branches que l'on suspend au plancher.

LUSTRER, v. act., donner du *lustre*, un éclat à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau.

LUSTREUR, subst. mas., celui qui *lustre* une étoffe.

LUSTREUX, adj. mas.; au fém., **LUSTREUSE**, qui a beaucoup de *lustre*.

LUTH, subst. mas., instrument de musique à cordes.

LUTHÉRANISME, subst. mas., doctrine de Luther. — On donne aussi ce nom à la secte qui suit cette doctrine.

LUTHÉRIEN, subst. et adj. mas.; au fém., **LUTHÉRIENNE**, partisan de Luther. — Adj., conforme à sa doctrine.

LUTHIER, subst. mas., ouvrier qui fait des *luths* et d'autres instruments à cordes.

LUTIN, subst. mas.; au fém., **LUTINE**, esprit follet. — Fig., et fam., personne qui fait continuellement des espiègleries. — Cet homme ne dort pas plus qu'un *lutin*, il est sans cesse en mouvement et dort fort peu. — Adj. : humeur *lutine*, esprit *lutin*.

LUTINER, v. act., tourmenter quelqu'un comme ferait un *lutin*. — Neut., faire le *lutin* : il n'a fait que *lutiner* toute la nuit.

LUTRIN, subst. mas., pupitre sur lequel on met les livres de chant dans une église.

LUTTE, subst. fém., sorte d'exercice gymnastique ou de combat, où l'on se prend corps à corps, pour se terrasser l'un l'autre. — Fig., combat.

LUTTER, v. neut., combat à la *lutte*. — Fig. : *lutter* contre la tempête, les vents, les passions, etc., faire effort pour les surmonter.

LUTTEUR, subst. mas.; au fém., **LUTTEUSE**, celui, celle qui *lutte*.

LUXATION, subst. fém., dislocation, déboîtement, déplacement des jointures.

LUXE, subst. mas., somptuosité excessive dans les habits, dans les meubles, dans la table, etc. — Grande abondance; profusion. — Parure ; ornements.



Ces personnes étalent un grand luxe.

LUXER, v. act., faire sortir un os de sa place.

LUXUEUX, adj. mas.; au fém., **LUXUEUSE**, qui a du *luxe*.

LYCÉE, subst. mas. — Établissement d'instruction publique où le gouvernement entretient des élèves, etc. — En France, ce nom a remplacé pendant quelque temps celui de collége.

LYCÉEN, subst. et adj. mas , qui fréquente un *lycée*; élève *lycéen* ; c'est un *lycéen*.

LYNX, subst. mas., animal d'Afrique d'un fauve clair, avec des taches brunes et des pinceaux de poils à l'extrémité des oreilles.

LYRE, subst. fém., instrument de musique à cordes.

LYRIQUE, adj. des deux genres. — Il se dit des vers français qui sont propres à être chantés. — Poète *lyrique*, celui qui compose des vers propres à être mis en musique.



M, subst. mas., treizième lettre de l'alphabet et la dixième des consonnes.

M., abréviation des mots *midi* ou *monsieur*, suivant le sens.

MACAQUE, subst. mas., espèce de singe à tête plate et à queue courte ou nulle.

MACARON, subst. mas., sorte de petite pâtisserie faite de pâte d'amande et de sucre.

MACARONI, subst. mas., pâte faite de farine de froment, etc., dont on fait des potages et autres mets.

MACARONIQUE, adj. des deux genres. Il se dit d'une sorte de poésie burlesque où l'on fait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire auxquels on donne une terminaison latine.

MACÉDOINE, subst. fém., mélange de différents légumes. — T. de littérature, mélanges. — Grèce ancienne.

MACÉDONIEN, subst. mas.; au fém., **MACÉDONIENNE**, qui est de la Macédoine.

MACÉRATION, subst. fém., mortification par jeûnes, disciplines et autres austérités.

MACÉRER, v. act., en t. de dévotion, mortifier, affliger son corps par diverses austérités.

MÂCHE, subst. fém., plante annuelle qui croît spontanément dans les vignes, et que l'on cultive dans les potagers. On la mange en salade.

MÂCHELIÈRE, adj. fém., dents *mâchelières*, dents de derrière qui servent à *mâcher*, à broyer les aliments. — Il est aussi subst. fém.: les *mâchelières* de dessus.

MÂCHER, v. act., couper et broyer avec les dents ce que l'on veut manger. — Manger avec gourmandise.

MACHIAVÉLIQUE, adj. des deux genres : politique *machiavélique*, qui tient du *machiavélisme*.

MACHIAVÉLISER, v. neut., agir d'après les maximes de Machiavel.

MACHIAVÉLISME, subst. mas., maximes de Machiavel touchant la politique et l'art de régner. — Philosophisme appliqué à la politique. — Par extension, conduite artificieuse et de mauvaise foi, duplicité, etc.

MACHIAVÉLISTE, subst. des deux genres, celui qui, en politique, se conduit d'après les principes de Machiavel.

MACHINAL, E, adj., qui tient de la *machine* : mouvement *machinal*; action *machinale*. — Au plur. mas., *machinaux*. — Des hommes *machinaux*, qui agissent comme de vraies *machines*, etc.

MACHINATEUR, subst. mas.; **MACHINATRICE**, subst. fém., celui, celle qui *machine* quelque complot, quelque intrigue.

MACHINATION, subst. fém., action par laquelle on *machine*, on ourdit un complot, on tend des piéges, des embûches, etc.

MACHINE, subst. fém., en général, ce qui sert à augmenter et à régler les forces mouvantes de quelque instrument destiné à produire du mouvement, de manière à épargner ou du temps dans l'exécution de cet effet, ou de la force dans la cause. Certain assemblage de ressorts dont le mouvement et l'effet se terminent en lui-même : l'horloge est une belle *machine*. — *Machine* hydraulique ou à eau, simple *machine* pour conduire ou élever l'eau, comme une écluse, une pompe, etc.; assemblage de plusieurs *machines* simples qui concourent à produire quelque effet, comme la *machine* de Marly. — Fig., invention, ruse, adresse d'esprit, dont on se sert dans quelque affaire.

MACHINER, v. act., former quelque mauvais dessein ; faire des menées secrètes.

MACHINISME, subst. mas., emploi des *machines*, des mécaniques.

MACHINISTE, subst. mas., celui qui, par le moyen de l'étude de la mécanique, invente des *machines* pour augmenter les forces mouvantes, pour les décorations de théâtre, pour l'horlogerie, l'hydraulique, etc.

MÂCHOIRE, subst. fém., l'os de l'animal dans lequel les dents sont plantées, emboîtées. — Fam.: être stupide et grossier.

MÂCHONNÉ, E, part. pass. de *mâchonner*, et adj. — Se dit, dans la gravure, des contours mal faits, qui n'ont point de netteté, qui sont durs et tranchés.

MÂCHONNEMENT, subst. mas., action de *mâchonner* quelque chose.

MÂCHONNER, v. act., *mâcher* avec difficulté ou avec négligence.

MÂCHURER, v. act., barbouiller, noircir. Il est pop.

MAÇON, subst. mas., artisan qui fait tous les ouvrages où il entre du plâtre, de la chaux, de la pierre, etc. — Fig. et fam., ouvrier qui travaille grossièrement sur des ouvrages délicats : c'est un *maçon*, un vrai *maçon*.

MAÇONNAGE, subst. mas., travail du *maçon*.

MAÇONNER, v. act., bâtir, travailler en pierre, en brique, etc. — Boucher avec de la pierre, du mortier, etc.: *maçonner* une porte, une fenêtre.

MAÇONNERIE, subst. fém., l'ouvrage du *maçon*.

MAÇONNIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la franc-maçonnerie.

MACOUBA, subst. mas., excellent tabac d'une couleur foncée, ayant naturellement l'odeur de la rose.

MADAME, subst. fém., titre d'honneur affecté exclusivement aux femmes de qualité, et qu'on a donné depuis à toutes les femmes mariées. — Jouer à la *madame*, se dit de petites filles qui s'amusent ensemble à contrefaire les *dames*. — Pop. et par plaisanterie : faire la *madame*, se donner des airs de grande *dame*.



Madame veut-elle me faire l'honneur de danser avec moi ?

MADAPOLAM, subst. mas., espèce de percale.

MADEMOISELLE, subst. fém., titre qui se donne ordinairement aux personnes du sexe non mariées.

MADRAS, subst. mas., fichu de soie et de coton des Indes.

MADRÉ, E, adj., en parlant des personnes, fin, rusé matois.—En ce sens, on dit aussi substantivement : c'est un *madré*, une *madrée*. Il est fam.

MADRIGAL, subst. mas., petite pièce de poésie qui renferme dans un petit nombre de vers une pensée ingénieuse, galante et délicate : voilà un *madrigal* bien tourné. — Au plur., *madrigaux*.

MAESTRAL, subst. mas., vent nord-ouest, sur la mer Méditerranée.—On dit aussi mistral.

MAGASIN, subst. mas., lieu où l'on serre des marchandises. — Amas de diverses choses : *magasin* de blé, de poudre.

MAGASINAGE, subst. mas., le temps qu'une marchandise reste dans un magasin.—Ce que les négociants et commissaires passent en compte à leurs correspondants pour louage de magasin.

MAGASINER, v. act., mettre des marchandises en magasin. On dit plus souvent et mieux, emmagasiner.

MAGE, subst. mas., chez les anciens Perses, etc., homme savant dans l'astronomie et dans la philosophie du temps.

MAGICIEN, subst. mas.; au fém., **MAGICIENNE**, celui, celle qui fait profession de magie.

MAGIE, subst. fém., art chimérique par lequel on prétend produire, contre l'ordre de la nature, et par le moyen des démons, des effets merveilleux et surprenants.

MAGIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport à la magie.—Miroir, lanterne *magique*, machines par lesquelles on fait voir des objets surprenants, au moyen d'un artifice purement

naturel.—Eblouissant, illusoire, merveilleux : effet *magique*.

MAGISTER, subst. mas., maître d'école de village.—Au plur., des *magister*, sans *s*, le mot étant tout latin.

MAGISTRAL, E, adj., qui tient du maître, qui convient à un maître. Il ne se dit guère que pour critiquer ou se moquer.

MAGISTRALEMENT, adv., d'une manière magistrale.

MAGISTRAT, subst. mas., celui qui exerce un office de judicature ou de police.

MAGISTRATURE, subst. fém., dignité du magistrat.—Temps pendant lequel il exerce sa charge.—Ordre entier des magistrats.

MAGNANIME, adj. des deux genres, qui a l'âme grande et élevée. Il ne se dit proprement que des personnes, ou de ce qui, dans les personnes, est capable de pensée et de sentiment : prince *magnanime* ; cœur, âme *magnanime*.

MAGNANIMEMENT, adv., d'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ, subst. fém., grandeur d'âme, grandeur de courage.

MAGNÉSIE, subst. fém., terre douce, très-fine et très-blanche, qui est une des terres primitives ou élémentaires des chimistes modernes.

MAGNÉTIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport à l'aimant. On appelle attraction *magnétique* la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer et l'acier, et de s'y attacher fortement.

MAGNÉTISER, v. act., communiquer ou développer, mettre en mouvement et en action le magnétisme animal.

MAGNÉTISEUR, subst. mas.; **MAGNÉTISEUSE**, subst. fém., celui, celle qui magnétise.

MAGNÉTISME, subst. mas., propriétés de l'aimant considérées collectivement : les effets du *magnétisme*.

MAGNIFICENCE, subst. fém., qualité du magnifique : il est porté à la *magnificence*. En parlant des choses, somptuosité. — Pompe du style ; grandeur des images : la *magnificence* des expressions, des idées.

MAGNIFIQUE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses, principalement dans les choses publiques.

MAHOMÉTAN, E, subst. et adj., celui, celle qui professe le mahométisme.—Adj. : la religion *mahométane*.



Pavillon d'un mahométan

MAHOMÉTISME, subst. mas., religion de Mahomet.

MAI, subst. mas., le cinquième mois de l'année.—Arbre qu'on plante le premier jour de *mai* en divers endroits.

MAIGRE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui a très-peu de graisse; qui est sec et décharné.—Il se dit dans le même sens des animaux, et surtout de ceux qu'on mange. —En parlant des choses, il a différents sens : terre fort *maigre*, aride, qui rapporte peu.—*Maigre* divertissement, peu agréable.—*Maigre* chère, mauvaise chère. — Subst. mas., chair qui n'a point de graisse.—Œufs, poisson et autres mets différant de la viande : traiter en *maigre*.

MAIGRELET, adj. mas.; au fém., **MAIGRELETTE**, un peu maigre : cet enfant est *maigrelet*. Il est fam.

MAIGREMENT, adv., d'une manière maigre. Il est peu usité au propre.—Au figuré, petitement.

MAIGRET, adj. mas.; au fém., **MAIGRETTE**, un peu maigre. Il est fam.

MAIGREUR, subst. fém., état du corps des hommes et des animaux maigres.—On l'emploie même au fig. : la *maigreur* du style : *maigreur* de touche.

MAIGRI, E, part. pass. de *maigrir*.

MAIGRIR, v. neut., devenir maigre : il *maigrit* à vue d'œil; elle *maigrit* de jour en jour.

MAIL, subst. mas., masse de bois garnie de fer par les deux bouts, qui a un long manche et dont on se sert pour jouer en poussant une boule de bois. — Allée où l'on joue au *mail*. —Le jeu lui-même.—Boule de *mail*, la boule avec laquelle on joue au *mail*.—Espèce de mortier fait en Italie avec de la chaux vive fusée dans du vin.

MAILLE, subst. fém., petit anneau dont plusieurs réunis font un tissu : *maille* de filet; il y a une *maille* rompue à votre bas. — N'avoir ni sou, ni *maille*, être extrêmement pauvre.

MAILLET, subst. mas., espèce de marteau de bois à deux têtes.

MAILLOCHE, subst. fém., gros maillet de bois.

MAILLOT, subst. mas., couches, langes et bandes dont on emmaillotte un enfant.—Enfant en *maillot*, enveloppé dans son *maillot*. —Enfant au *maillot*, très-jeune.

MAIN, subst. fém., partie du corps humain qui est au bout du bras et qui a cinq doigts. — Fig., puissance : c'est un coup de la *main* de Dieu; dépendance : je suis sous sa *main*.—*Main* est encore un terme commun à divers autres arts et sciences. — *Main* de papier, vingt-cinq feuilles de papier blanc pliées ensemble.—Mettre l'épée à la *main*, tirer l'épée hors du fourreau.—Avoir une belle *main*, une belle écriture.—Fig. : ils se tiennent par la *main*, ils sont liés d'intérêt. — Un coup de *main*, un coup hardi.—Un homme de *main*, d'exécution.—Être aux *mains*, se battre.



De grandes mains.

MAIN-CHAUDE, subst. fém., sorte de jeu où l'un des joueurs frappe dans la main d'un autre, jusqu'à ce que ce dernier ait deviné qui l'a touché.—Sans plur.

MAIN-COULANTE, subst. fém., partie de rampe qui recouvre les balustres d'un escalier; rampe qui sert d'appui à la main. — Au plur., des *mains-coulantes*.

MAIN-COURANTE, subst. fém., petit registre, calepin particulier pour les dépenses et les achats de chaque jour.—Au plur., des *mains-courantes*.

MAIN-D'OEUVRE, subst. fém., le travail de l'ouvrier.—Au plur., des *mains-d'œuvre*.

MAIN-FORTE, subst. fém., assistance qu'on donne à quelqu'un et surtout à la justice.—Sans plur.

MAIN-LEVÉE, subst. fém., permission, liberté obtenue en justice de disposer de ce qui a été saisi : donner, obtenir *main-levée*.—Au plur., des *mains-levées*.

MAINT, E, adj., plusieurs : *maint* homme, *mainte* personne. —*Maintes* fois, loc. adv., plusieurs fois, souvent.—On l'emploie souvent en le répétant : par *maints* et *maints* auteurs, ou mieux au singulier dans *maint* et *maint* écrit.

MAINTENANT, adv., présentement, à cette heure.

MAINTENIR, v. act., *maintenir*, *soutenir*. On *maintient* ce qui est déjà tenu, et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état.

MAIRE, subst. mas., premier officier d'une commune, chef du corps municipal.

MAIRIE, subst. fém., charge et dignité de maire.— Temps qu'on exerce cette charge. — Maison, bureaux du maire.

MAIS, conjonction adversative; elle marque contrariété, exception, différence; augmenta-

tion ou diminution : non-seulement il est bon, *mais* encore il est brave.

MAÏS, subst. mas., plante annuelle, à fleur à étamines, originaire d'Amérique. On la nomme aussi blé de Turquie, blé d'Inde.

MAISON, subst. fém., logis, bâtiment pour y loger. On loge dans une *maison*, et une *maison* a plusieurs corps-de-logis qui peuvent être occupés par différentes personnes; une seule chambre peut être un logis, et jamais une *maison*.

MAISONNÉE, subst. fém., tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison. Il est fam.

MAISONNETTE, subst. fém., petite maison.

MAÎTRE, subst. mas.; au fém., **MAÎTRESSE**, celui qui a des serviteurs, des domestiques, et, dans quelques pays, des esclaves. — On dit prov. : tel *maître*, tel valet.

MAÎTRE-A-DANSER, subst. mas., compas dont les jambes se croisent et dont les pointes sont tournées en dehors.

MAÎTRESSE, subst. fém.; ce mot a presque toutes les acceptions du mot *maître*. — On dit aussi *maîtresse* du logis, d'un lieu, d'une hôtellerie.

MAÎTRISE, subst. fém., qualité de maître, en parlant des arts et métiers. — *Maîtrise* ou grande *maîtrise*, se dit de certaines charges et dignités.

MAÎTRISER, v. act., gouverner en maître. Il se dit élégamment au fig. : *maîtriser* ses passions, sa douleur.

MAJESTÉ, subst. fém., grandeur auguste et souveraine. Il se dit par excellence de Dieu, et, par extension, des souverains, des lois, des empires.

MAJESTUEUSEMENT, adv., avec majesté.

MAJESTUEUX, adj. mas.; au fém., **MAJESTUEUSE**, qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur.

MAJEUR, E, adj., qui a atteint l'âge prescrit par les lois du pays pour jouir de ses droits et pouvoir contracter valablement. — Force *majeure*, à laquelle on ne peut résister.

MAJOR, subst. et adj. mas., officier de guerre ordinairement chargé du détail d'un régiment. Il y a aussi des *majors* de place, des *majors* de brigade, des *majors*-généraux.

MAJORAT, subst. mas., espèce de fidéi-commis graduel, successif, perpétuel, indivisible, en vertu duquel certains titres, certains biens sont affectés à l'aîné d'une famille.

MAJORDOME, subst. mas., maître-d'hôtel. Il ne se dit que des officiers qui servent en cette qualité à la cour de Rome, dans les autres cours d'Italie et en Espagne. — Sur les galères, officier qui a soin des vivres.

MAJORITÉ, subst. fém., état de celui qui est majeur.

MAL, subst. mas., en général, ce qui est contraire au bien. — Défaut, imperfection : dire du *mal* de son prochain. — Vice, mauvaise action. — Dommage, perte, calamité : faire beaucoup de *mal*.



S'enivrer, c'est fort mal.

MAL, adv., autrement qu'il ne se doit : cette affaire va *mal*; il a *mal* opéré; je me porte *mal*. — Se trouver *mal*, ressentir une incommodité, tomber en faiblesse.

MALADE, subst. et adj. des deux genres, qui souffre quelque altération dans la santé : tomber *malade*. — On le dit des parties du corps : avoir un bras *malade*.

MALADIE, subst. fém., altération dans la santé : avoir une *maladie*. — Fig., altération dans le moral : les passions sont les *maladies* de l'âme.

MALADIF, adj. mas.; au fém., **MALADIVE**, sujet à être souvent malade.

MALADRESSE, subst. fém., défaut d'adresse. — Défaut de conduite, bévue.

MALADROIT, E, subst. et adj., qui n'a point ou qui a peu d'adresse ; ouvrier *maladroit*; c'est un *maladroit*.

MALADROITEMENT, adv., d'une manière maladroite.

MALAISE, subst. mas., état fâcheux, déplaisant, incommode.

MALAISÉ, E, adj., difficile, incommode : escalier *malaisé*. — En parlant des personnes, qui n'a pas d'aisance dans ses affaires : riche *malaisé*. — Difficile à vivre : personne *malaisée*.

MAL-AVISÉ, E, subst. et adj., imprudent.

MAL-BÂTI, E, subst. et adj., mal fait, mal

tourné : c'est un homme bien *mal-bâti*; et subst. : c'est un grand *mal-bâti*.

MAL-CADUC, subst. mas., épilepsie. On dit aussi *haut-mal*.

MAL-CONTENT, E, subst. et adj., mal satisfait; mécontent.

MÂLE, subst. mas., celui qui est du sexe le plus noble, le plus fort : le *mâle* et la femelle.

MALÉDICTION, subst. fém., action de maudire, de souhaiter du mal; imprécation : donner sa *malédiction*, ou mille *malédictions* à...

MALÉFICE, subst. mas., action de nuire aux hommes, aux animaux, aux fruits de la terre, par de prétendues opérations magiques.

MALENCONTRE, subst. fém., mauvaise rencontre, malheur, mauvaise fortune.

MALENCONTREUSEMENT, adv., par malencontre.

MALENCONTREUX, adj. mas.; au fém., **MALENCONTREUSE**, en parlant des personnes, malheureux. — En parlant des choses, qui porte malheur.

MALENTENDU, subst. mas., paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites.

MALFAIRE, v. neut., faire de méchantes actions : il est enclin à *malfaire*.

MALFAISANCE, subst. fém., disposition à faire du mal à autrui. — Le contraire de *bienfaisance*.

MALFAISANT, E, subst. et adj., en parlant des personnes, malin, qui se plaît à faire mal.

MALFAIT, E, part. passé de *malfaire*, et adj., qui n'est pas bien fait, qui n'a pas bonne grâce —Mal composé, mal disposé : meuble, ouvrage *malfait*.

MALFAITEUR, subst. mas.; au fém., **MALFAITRICE**, qui commet de méchantes actions, des crimes.

MALFAMÉ, E, adj., qui a une mauvaise réputation.

MALGRÉ, prép., contre le gré de..., *malgré* vous, *malgré* lui. — Nonobstant : il est parti *malgré* la rigueur du temps.

MALHABILE, subst. et adj. des deux genres, qui manque d'habileté, qui est maladroit. — Subst. : vous êtes un *malhabile*

MALHABILEMENT, adv., d'une manière malhabile.

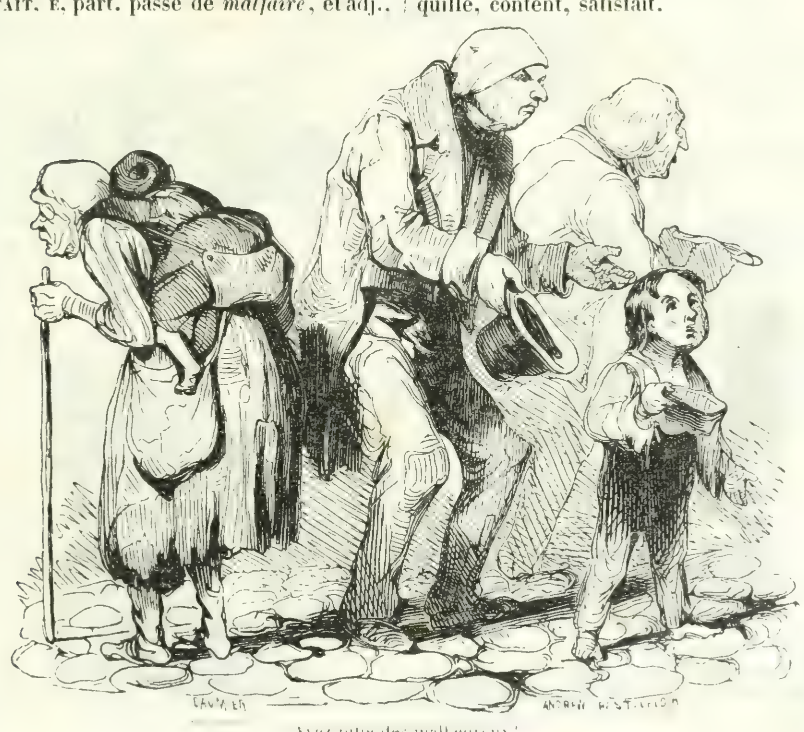
MALHABILETÉ, subst. fém., manque d'habileté, de capacité, d'adresse.

MALHEUR, subst. mas., mauvaise fortune, mauvaise destinée.—Désastre, infortune, accident fâcheux.

MALHEUR ! interj.; il régit la préposition *à* : *malheur* aux vaincus ! les vaincus doivent subir la loi du vainqueur.—*Malheur* à la femme qui épousera ce méchant homme! ou avec la prép. *sur* : *malheur* sur eux et sur leurs enfants.

MALHEUREUSEMENT, adv., par malheur.—Avec malheur, d'une manière malheureuse : mourir *malheureusement*.

MALHEUREUX, subst. et adj. mas.; au fém., **MALHEUREUSE**, qui n'est pas heureux, tranquille, content, satisfait.



Ayez pitié des malheureux !

MALHONNÊTE, subst. et adj. des deux genres, qui n'est point honnête; incivil : un homme *malhonnête*.

MALHONNÊTEMENT, adv., d'une manière malhonnête.

MALHONNÊTETÉ, subst. fém., incivilité, manque de bienséance.

MALICE, subst. fém., inclination à malfaire, à nuire.

MALICIEUSEMENT, adv., avec malice.

MALICIEUX, adj. mas.; au fém., **MALICIEUSE**, qui a de la malice.

MALIGNEMENT, adv., avec malignité.

MALIGNITÉ, subst. fém., inclination à faire, à dire, à penser mal.

MALIN, subst. et adj. mas.; au fém., **MALIGNE**, qui prend plaisir à faire ou à dire du mal.

MALINES, subst. propre fém. sing., dentelle de Flandre, dont le commerce se fait principalement à *Malines*.

MALINGRE, adj. des deux genres, qui a peine à recouvrer ses forces après une longue maladie, ou dont les forces diminuent sans aucune maladie apparente.

MALINTENTIONNÉ, E, subst. et adj., qui a de mauvaises intentions : homme *malintentionné*; c'est un *malintentionné*.

MALITORNE, subst. et adj. des deux genres, maladroit, inepte. Il s'emploie ordinairement comme subst. : ce valet n'est qu'un *malitorne*.

MALLE, subst. fém., espèce de coffre de bois, rond et long pour le voyage.—Voiture des courriers pour les lettres.

MALLÉABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est malléable.

MALLÉABLE, adj. des deux genres, qui peut se battre, se forger et s'étendre à coups de marteau.

MALLE-POSTE, subst. fém., voiture qui transporte les dépêches et quelques voyageurs. — Au plur., des *malles-postes*.

MALMENER, v. act., maltraiter de coups ou de paroles.

MALOTRU, E, adj. et plus souvent subst., misérable, méprisable, malfait. C'est un terme de mépris.

MALPEIGNÉ, E, subst. et adj., qui est en désordre, mal arrangé.

MALPROPRE, adj. des deux genres, qui manque de propreté, sale.

MALPROPREMENT, adv., avec malpropreté, salement, grossièrement.

MALPROPRETÉ, subst. fém., vice contraire à la propreté; saleté.

MALSAIN, E, adj., en parlant des personnes, qui n'est pas sain, qui est sujet à être malade. —En parlant des choses, qui est contraire à la santé.

MALTRAITER, v. act., offenser, outrager de coups ou de paroles.



Maître qui maltraite son esclave.

MALVEILLANCE, subst. fém., mauvaise volonté, haine.

MALVEILLANT, E, subst. et adj., qui a de la malveillance. — Qui est disposé à blâmer. — Subst. : un *malveillant*.

MALVERSATION, subst. fém., délit grave commis dans l'exercice d'un emploi public, dans un maniement de deniers.

MALVERSER, v. neut., se conduire mal dans un emploi, y commettre des exactions, des concussions, des larcins.

MAMAN, subst. fém., t. de tendresse et de mignardise, qui signifie *mère*. — Grand'*maman*, grand'mère. — Pop. : grosse *maman*, femme qui a de l'embonpoint.

MAMLOUK, subst. mas., en Egypte, soldat attaché à un bey, auquel il appartient à titre d'esclave.

MAMMOUT, subst. mas., nom que les habitants de la Sibérie donnent à l'animal dont on trouve les ossements fossiles aux environs des grandes rivières de ces contrées. Ce sont des os d'éléphants et de rhinocéros.

MANANT, subst. mas., paysan, rustre. T. de mépris.

MANCHE, subst. mas., partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir.—Prov. et figur. : cet homme branle dans le *manche*, n'est pas ferme dans le parti qu'il a embrassé, dans sa résolution, ou est menacé de perdre sa place.

MANCHE, subst. fém., partie du vêtement où l'on met le bras. — Prov. : avoir quelqu'un, quelque chose dans sa *manche*, en disposer, en être assuré.

MANCHETTE, subst. fém., ornement fait de toile ou de dentelle, qui s'attache au poignet de la chemise, au bout de la manche.

MANCHON, subst. mas., sorte de fourrure, qui sert comme de manche, dans laquelle on tient les mains pour se garantir du froid.

MANCHOT, E, subst. et adj., estropié d'une main ou d'un bras : il est *manchot* de la main droite. — Prov. et figur. : n'être pas *manchot*, avoir de l'adresse, de la finesse d'esprit.

MANDARIN, subst. mas., titre de dignité à la Chine.



Mandarin chinois.

MANDAT, subst. mas., pouvoir, procuration pour agir au nom d'un autre. — *Mandat* d'amener, injonction à une personne de comparaître devant un juge avec ordre de l'y amener.

MANDATAIRE, subst. des deux genres, celui qui est chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre.

MANDATER, v. act., délivrer un mandat, mettre un mandat de paiement à un mémoire, etc.

MANDEMENT, subst. mas., ordre de la part d'une personne qui a autorité et juridiction.

MANDER, v. act., faire savoir par lettres ou par message : *mander* une nouvelle ; et neut. : je lui ai *mandé* de venir, ou qu'il vînt.—Donner avis ou ordre de venir.

MANDOLINE, subst. fém., espèce de petite guitare.

MANDRIN, subst. mas., tourneur, pièce sur laquelle on assujétit les ouvrages qui ne peuvent être tournés entre les pointes.

MANÉGE, subst. mas., lieu où l'on exerce les chevaux de selle et où on les dresse à toutes sortes d'airs.—Art de monter à cheval.—Au fig., manière d'agir adroite et artificieuse.

MANÉGÉ, E, adj., cheval *manégé*, dressé au manége.

MÂNES, subst. et adj. mas. plur., nom que les anciens donnaient aux âmes des morts. On le dit toujours au plur., même quand il s'agit d'un seul.

MANGEABLE, adj. des deux genres, qui peut être mangé.

MANGEAILLE, subst. fém., ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques, surtout à la volaille et aux oiseaux. — Dans le style plaisant, tout ce qui sert de nourriture à l'homme.

MANGEANT, E, adj., qui mange : je l'ai laissée bien buvante, bien *mangeante*, se portant bien.

MANGEOIRE, subst. fém., sorte d'auge qui va le long de l'écurie ou de l'étable, dans laquelle on donne à manger aux chevaux, aux bœufs, aux brebis.

MANGER, v. act., mâcher et avaler quelque aliment pour se nourrir. — Neut., prendre ses repas. En ce sens, il est neutre : il *mange* à l'auberge.—On dit fig. : l'appétit vient en *mangeant*, pour dire que l'ambition, que l'envie d'amasser du bien augmente à mesure qu'elle se satisfait.

MANGER, subst. mas., ce qu'on mange : perdre le boire et le *manger*, être entièrement absorbé par le travail ou une passion.

MANGE-TOUT, subst. mas., dépensier; en style familier.

MANGEUR, subst. mas.; au fém., **MANGEUSE**, celui, celle qui mange beaucoup.

MANIABLE, adj. des deux genres, qui se manie aisément; qui se prête à l'action de la main : ce drap est doux et *maniable* ; ce marteau est trop lourd, il n'est pas *maniable*.

MANIAQUE, subst. et adj. des deux genres, possédé de quelque manie, furieux.

MANIE, subst. fém., altération d'esprit qui va jusqu'à la fureur. — Dans un sens moins odieux, passion portée à l'excès.

MANIEMENT, subst. mas., action de manier. —Sorte de mouvement du bras, de la jambe : il est perclus de ce bras, mais il commence d'en avoir le *maniement* assez libre. — Au fig., administration : *maniement* des deniers, des affaires.

MANIER, v. act., prendre et toucher avec la main : *manier* une étoffe.

MANIÈRE, subst. fém., façon, sorte. En ce sens il s'emploie adv. : en toute *manière*. — Faire une chose par *manière* d'acquit, négligemment, et seulement parce qu'on ne peut pas faire autrement.



Manière de tenir son fusil pour bien ajuster.

MANIFESTATION, subst. fém., action par laquelle on manifeste.

MANIFESTE, subst. mas., écrit par lequel un souverain rend raison de sa conduite en quelque affaire importante.

MANIFESTE, adj. des deux genres, notoire, évident, connu de tout le monde.

MANIFESTEMENT, adv., clairement, évidemment.

MANIFESTER, v. act., rendre manifeste. — Déclarer.—Faire connaître, mettre au jour.

MANIGANCE, subst. fém., intrigue, emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin.

MANIGANCER, v. act., tramer quelque petite ruse.

MANIPULER, v. act., opérer avec la main.

MANIQUE, subst. fém., morceau de cuir dont certains ouvriers se couvrent la paume de la main ou le bras, afin de travailler plus commodément.

MANIVEAU, subst. mas., sorte de petit panier plat d'osier : un *maniveau* de champignons. — Son contenu.

MANIVELLE, subst. fém., pièce de fer, etc., coudée deux fois à angle droit, qui, placée à l'extrémité d'un arbre ou essieu, sert à le faire tourner.

MANNE, subst. fém., espèce de suc congelé qui se recueille en quelques pays sur les feuilles de certains arbres. C'est une drogue purgative. — Fig. : la *manne* céleste, la grâce, la parole de Dieu.

MANNE, subst. fém., sorte de panier grand et plat avec des anses à chaque bout. — Ouvrage de vannier en forme de berceau, où l'on met coucher un enfant.

MANNEQUIN, subst. mas., panier long et étroit dans lequel on apporte des fruits au marché.—Panier à claires voies dans lequel on élève des arbres. — Figure de forme humaine à l'usage des peintres et des sculpteurs, et dont les jointures sont faites de manière à pouvoir lui donner l'attitude qu'on désire.

MANNEQUINAGE, subst. mas., la sculpture qu'on emploie dans les édifices.

MANNEQUINÉ, E, adj. : draperies *mannequinées*, en peinture et en sculpture, draperies disposées sans naturel, avec affectation.

MANOEUVRE, subst. mas., il signifie proprement celui qui travaille de ses mains; mais on ne l'emploie qu'en parlant d'un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. On le dit surtout d'un aide à maçon, d'un aide à couvreur.

MANOEUVRE, subst. fém., tous les cordages qui servent à manier les voiles et à faire les autres services du vaisseau : il changea de *manœuvre*.

MANOEUVRER, v. neut., faire la manœuvre.— En parlant des troupes, exécuter certains mouvements.—Au fig., employer des moyens pour réussir dans une affaire : *manœuvrer* sourdement.

MANQUE, subst. mas., défaut, en parlant des choses : *manque* de foi, de parole, d'argent. — De *manque*, adverbe, de moins : il a trouvé dans ce sac de mille francs dix écus de *manque*.

MANQUER, v. act., laisser échapper : *manquer* une belle occasion; *manquer* son coup. — Ne pas trouver : nous l'avons *manqué* d'une heure.

MANSARDE, subst. fém., logement au comble d'une maison, qui prend du jour sur le toit.

MANSUÉTUDE, subst. fém., vertu qui rend doux, traitable et facile; bénignité, bonhomie; patience.

MANTEAU, subst. mas., vêtement fort ample, qu'on porte par-dessus l'habit ou la robe. Il y en a de différentes formes et longueurs.—Faire quelque chose sous le *manteau* de la cheminée, en secret.

MANTELET, subst. mas., petit manteau de luxe dont les femmes se couvrent les épaules.

MANUEL, subst. mas., livre qu'on peut porter à la main. — Sorte de livre de prières. — Instructions abrégées

MANUEL, adj. mas ; au fém., **MANUELLE**, qui se fait avec la main : ouvrage, travail *manuel*.

MANUFACTURE, subst. fém., fabrication de certains ouvrages qui se font à la main.—Lieu où on les fabrique.

MANUFACTURER, v. act., fabriquer en manufacture.

MANUFACTURIER, subst. et adj. mas.; au fém., **MANUFACTURIÈRE**, celui qui fait fabriquer, qui est le maître d'une manufacture ; fabricant. — Ouvrier qui travaille dans une manufacture.

MANUSCRIT, E, adj., écrit à la main : ouvrage *manuscrit*.

MANUSCRIT, subst. mas., ouvrage écrit à la main : il y a dans cette bibliothèque beaucoup de *manuscrits*.

MANUTENTION, subst. fém., action de maintenir : la *manutention* des lois, des priviléges, de la discipline, soin de régler, de veiller à la conservation des affaires.

MAPPEMONDE, subst. fém., carte géographique qui représente les deux hémisphères.

MAQUEREAU, subst. mas., espèce de poisson de mer.

MAQUIGNON, subst. mas., marchand de chevaux ; cependant on entend plutôt par *maquignon*, un homme qui fait métier de tromper en vendant pour bons de mauvais chevaux.

MAQUIGNONNER, v. act., user d'artifice pour faire paraître un cheval meilleur qu'il ne l'est, à dessein de s'en défaire. — Fig. et fam., s'intriguer pour faire vendre des charges.

MARABOUT, subst. mas., prêtre mahométan qui, en Afrique, dessert une mosquée.— Pop., homme fort laid. — Cafetière de fer-blanc battu, à ventre fort large, et qui vient de Turquie.

MARAÎCHER, subst. mas., jardinier qui cultive, qui fait valoir un marais, des légumes.

MARAIS, subst. mas., eau qui croupit en certains lieux et se dessèche souvent l'été.



Chasse dans le marais.

MARASME, subst. mas., consomption, maigreur extrême.

MARASQUIN, subst. mas., sorte de liqueur faite avec de la cerise amère.

MARÂTRE, subst. et adj. fém., belle-mère qui maltraite les enfants du premier lit. — Mère cruelle et dénaturée.

MARAUD, E, subst., t. de mépris, coquin, fripon.

MARAUDE, subst. fém., action de butiner. — Petite guerre faite par des soldats qui se dérobent du camp, et qui vont piller.

MARAUDER, v. neut., aller en maraude.

MARAUDEUR, subst. mas.; au fém., **MARAUDEUSE**, celui, celle qui maraude.

MARBRE, subst. mas., sorte de pierre calcaire, extrêmement dure, qui reçoit le poli; il y en a de beaucoup d'espèces.

MARBRÉ, E, part. passé de *marbrer*, et adj., peint, travaillé, etc., en façon de marbre : papier *marbré*, étoffes *marbrées*.

MARBRERIE, subst. fém., atelier, art du marbrier. — Art de polir le marbre.

MARBREUR, subst. mas., celui qui marbre du papier.

MARBRIER, subst. mas., ouvrier qui tire le marbre de la carrière.

MARBRIÈRE, subst. fém., carrière d'où l'on tire le marbre.

MARBRURE, subst. fém., imitation du marbre, sur du papier, sur du bois, ou sur la tranche d'un livre, par le moyen de la peinture.

MARC, subst. mas., ce qui reste de plus grossier de quelque fruit ou herbe qu'on a pressé, du café ou autre substance qu'on a fait bouillir, etc.

MARCASSIN, subst. mas., le petit de la laie.

MARCHAND, E, subst., celui ou celle qui trafique de quelque marchandise que ce soit; qui fait profession d'acheter et de vendre. — *Marchand* forain, celui qui fréquente les foires et les marchés.

MARCHAND, E, adj., en parlant des lieux où il se fait un grand trafic : cette ville est fort *marchande*. — En parlant des choses, qui a les qualités prescrites pour être vendu : ce blé est *marchand*. — Prix *marchand*, des *marchands* entre eux. — Place *marchande*, commode pour bien vendre.



Marchand de chevaux.

MARCHANDER, v. act., demander le prix d'une chose, essayer d'en convenir avec le marchand et d'en faire rabattre : il a *marchandé* ce drap, ce cheval ; et neutre : il a *marchandé* sou à sou.

MARCHANDISE, subst. fém., chose dont on trafique. — Le trafic même : faire *marchandise*, aller en *marchandises*.

MARCHE, subst. fém., mouvement, pas de celui qui *marche*.—Chemin qu'on fait d'un lieu à un autre : il y a dix jours de *marche* de Lyon à Paris. — Ouvrir la *marche*, marcher le premier. — Procession ou cérémonie solennelle : l'évêque, le gouverneur fermait la *marche*. — Air de musique qui caractérise la *marche* des troupes.

MARCHÉ, subst. mas., lieu public où l'on vend toutes sortes de denrées.—La vente de ce qui se débite dans le *marché* : le *marché* a été bon aujourd'hui.

MARCHE-PIED, subst. mas., marche ou banquette sur laquelle on pose les pieds. — La marche la plus élevée de l'estrade d'un trône, de l'œuvre d'une église, d'un confessionnal, etc.

MARCHER, v. neut., aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. — Être en marche, de quelque manière que ce soit : l'armée, l'artillerie *marche*.

MARCHEUR, subst. mas.; au fém., **MARCHEUSE**, celui ou celle qui marche bien ou mal.

MARCOTER, v. act., coucher des branches ou des rejetons en terre pour leur faire prendre racine.

MARCOTTE, subst. fém., branche de vigne, de figuier, etc., que l'on couche en terre, et qu'on ne sépare de la plante-mère que lorsqu'elle a pris racine.

MARDI, subst. mas., le troisième jour de la semaine, consacré par les anciens au dieu Mars. — *Mardi* gras, le dernier des jours du carnaval.

MARÉCAGE, subst. mas., terres humides et bourbeuses, comme le sont les marais.

MARÉCAGEUX, adj. mas.; au fém., **MARÉCAGEUSE**, plein de marécage. — Humide, qui sent le marécage : air *marécageux*.

MARÉCHAL, subst. mas., titre de divers officiers militaires : *maréchal* de France, la première dignité militaire en France; celui qui en est revêtu commande les armées. — Artisan qui ferre les chevaux, et qui les panse quand il sont malades.

MARÉCHALE, subst. fém., l'épouse d'un maréchal de France.

MARÉCHAUSSÉE, subst. fém., compagnie de gens à cheval, établie sous la dépendance immédiate des maréchaux de France, pour veiller à la sûreté publique. Aujourd'hui, gendarmerie royale.

MARÉE, subst. fém., tout le poisson de mer. —Flux et reflux de la mer : haute, basse *marée*. — Aller contre *marée*, contre le cours de la mer dans le flux ou reflux.

MARENGO, subst. propre mas., bourg de l'Italie, célèbre dans les fastes militaires des Français.

MARGE, subst. fém., le blanc qui est autour d'une page imprimée ou manuscrite. On dit adverbialement en *marge* ou à la *marge*.

MARGOT, subst. mas., oiseau de proie. — Subst. fém., pie.

MARGUERITE, subst. fém., petite plante vivace, qui croît dans les prés et sur les pelouses, et qui fleurit au printemps, vers Pâques.— Reine *marguerite*, plante apportée d'Amérique, dont la fleur fait en automne le principal ornement de nos jardins.

MARGUILLIER, subst. mas., celui qui a le soin de tout ce qui regarde la fabrique de l'œuvre d'une paroisse, qui administre les biens d'une église.

MARI, subst. mas., celui qui est joint à une femme par le lien conjugal.

MARIABLE, adj. des deux genres, qui est en âge d'être marié ou mariée.

MARIAGE, subst. mas., union d'un homme et d'une femme par le lien conjugal. C'est un des sacrements de l'Eglise.

MARIÉ, E, subst., celui, celle qui vient d'être *marié* : les nouveaux *mariés*. — On dit fig. et prov. d'un homme qui se plaint mal à propos d'une chose dont il se devrait louer, qu'il se plaint que la *mariée* est trop belle.

MARIÉ, E, part. passé de *marier*, et adj., un homme *marié*, une femme *mariée*.

MARIER, v. act., joindre par mariage.—Donner la bénédiction nuptiale. — Contribuer au mariage.—Fig., joindre, unir, allier : *marier* la vigne à l'ormeau.

MARIN, subst. mas., homme de mer.—*Marin* d'eau douce, homme qui n'a jamais navigué que sur les rivières; c'est un terme de dénigrement.



Marin.

MARIN, adj. mas.; au fém., **MARINE**, qui est de mer : monstre *marin*. — Qui sert pour la mer : carte *marine*.—Avoir le pied *marin*, être accoutumé à être sur mer, avoir le pied ferme en marchant sur les ponts.

MARINADE, subst. fém., saumure qui sert à conserver les viandes. — Friture de viande marinée : poulets à la *marinade* ou en *marinade*.

MARINÉ, E, part. passé de *mariner*, et adj., altéré, gâté pour avoir été trop longtemps sur mer : ce thé est *mariné*. — Assaisonné pour être conservé.

MARINER, v. act., faire cuire du poisson, et l'assaisonner de manière qu'il puisse se conserver longtemps, comme on le fait pour les voyages sur mer.

MARINIER, subst. mas., celui qui conduit quelque petit bâtiment sur les grandes rivières.

MARINIÈRE, subst. fém., la femme d'un marinier.

MARIONNETTE, subst. fém., petite figure en plein relief qu'on fait remuer, gesticuler par artifice, par ressort. — Fig. et fam., femme fort petite; personne qui gesticule beaucoup, et fait des singeries.

MARITAL, E, adj., qui appartient au mari. — Au plur. mas., maritaux.

MARITALEMENT, adv., en mari; comme doit faire un mari.

MARITIME, adj. des deux genres, qui est auprès de la mer : ville maritime. — Qui est adonné à la mer : les puissances *maritimes*.

MARJOLAINE, subst. fém., plante annuelle, à fleur labiée, aromatique, originaire du midi de l'Europe, et cultivée dans nos jardins.

MARMELADE, subst. fém., sorte de confiture de fruits presque réduits en bouillie. — Ces-

pommes sont en *marmelade*, trop cuites et presque en bouillie.

MARMITE, subst. fém., vaisseau de métal, avec pieds, où l'on fait bouillir la viande. — Fam., écumeur de *marmite*, parasite. — La *marmite* est renversée dans cette maison, il n'y a plus d'ordinaire.

MARMITON, subst. mas., valet de cuisine.

MARMOT, subst. mas., petite figure laide et mal faite. — Fig., et par mépris, petit écolier, petit garçon.



Marmot qui joue avec un hanneton.

MARMOTER, v. act., parler confusément et entre ses dents, par allusion aux singes ou marmots qui semblent parler ainsi. Il est familier.

MARMOTEUR, subst. mas.; au fém., **MARMOTEUSE**, qui marmotte.

MARMOTTE, subst. fém., mammifère rongeur, qui a le corps ramassé et large, et la queue très-courte. — Sorte de coiffure de femme; mouchoir uni en bandeau et noué sous le menton.

MARMOUSET, subst. mas., petit garçon, petit homme mal fait.—Sorte de chenet en fonte pour les cheminées.

MAROQUINER, v. act., apprêter des peaux de veau, en façon de maroquin.

MAROQUINERIE, subst. fém., art de faire du maroquin. — Lieu où l'on travaille le maroquin.

MAROQUINIER, subst. mas., ouvrier qui façonne les peaux en maroquin.

MAROTTE, subst. fém., sorte de sceptre surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré, et que portaient autrefois ceux qui faisaient le personnage de fou. C'est le symbole de la Folie.

MAROUFLE, subst. mas., fripon; malhonnête homme. C'est un terme de mépris; bas et populaire.

MARQUANT, **E**, adj., qui marque, qui produit des points : cartes *marquantes*. — Au fig., qui se fait remarquer : c'est un homme *marquant*.

MARQUE, subst. fém., en général, ce qui sert à désigner, à distinguer. — Impression juridique du fer chaud.—Lettre initiale sur du linge. —Impression, trace : il porte encore les *marques* de ses blessures.

MARQUÉ, **E**, part. passé de *marquer*, et adj., qui a une marque.

MARQUER, v. act., mettre une marque, une empreinte : *marquer* de la vaisselle, des moutons. — Faire impression par quelque coup : on l'a *marqué* au visage. — Fig., cet ouvrage *marque*, fait sensation dans le public.

MARQUETERIE, subst. fém., ouvrage de pièces de rapport de diverses couleurs.

MARQUIS, subst. mas.; **MARQUISE**, subst fém., titre de dignité, de distinction en divers pays; rang entre le comte et le duc. — Petit-maître : faire le *marquis*. — *Marquis* de Carabas, homme qui possède de grands biens.

MARQUISAT, subst. mas., terre de marquis. — Titre de marquis.

MARRAINE, subst. fém., celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

MARRON, subst. mas., espèce de grosse châtaigne, très-bonne au goût. — *Marron* glacé, marron confit dans le sucre. — Prov. : se servir de la patte du chat pour tirer les *marrons* du feu, se servir adroitement d'un autre pour faire quelque chose qui peut nous être utile.— Adj. mas., qui est de la couleur du *marron* : habit *marron*. — Courtier *marron*, qui exerce furtivement le courtage. — *Marron-d'Inde*, subst. mas., fruit du *marronnier*-d'Inde.

MARRONNER, v. neut., murmurer sourdement avoir de l'humeur, sans oser ou vouloir la faire paraître; il est pop.

MARRONNIER, subst. mas., arbre qui porte les marrons : un *marronnier*.

MARS, subst. mas., le troisième mois de l'année, ainsi nommé du dieu Mars, à qui il fut consacré par Romulus. — Prov. : venir comme *mars* en carême.

MARTEAU, subst. mas., outil de fer avec un manche, qui sert à cogner, à battre, à forger.

MARTELÉ, **E**, part. pass. de *marteler*, et adj. — Battu à coups de marteau : vaisselle *martelée*. — Médaille *martelée*.

MARTELER, v. act., battre à coups de marteau : *marteler* la vaisselle. — Marquer avec un marteau les arbres à abattre.

MARTIAL, **E**, adj., guerrier, courage *martial*. — En France, loi *martiale*, qui, à certaines époques de la révolution, ordonnait l'emploi de la force militaire, lorsque l'action des lois était jugée insuffisante ou trop lente. — Au plur. mas., *martiaux*.

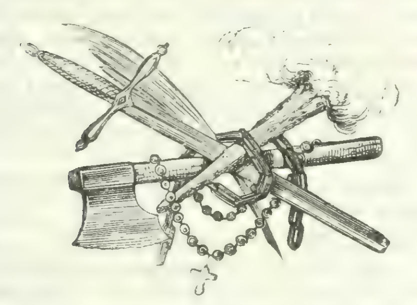
MARTINET, subst. mas., espèce d'hirondelle. — Sorte de petit chandelier plat, à manche.— Petite discipline de cordes attachées au bout d'un bâton.

MARTIN-SEC, subst. fém., sorte de poire d'automne. On dit au plur., sans *s*, des poires de *martin-sec*.

MARTRE, subst. fém., genre de mammifères digitigrades qui ont le corps très-allongé, les jambes courtes et les dents incisives intermédiaires rentrées en dedans. — Peau de cet animal employée en fourrure : elle est très-estimée.

MARTYR, subst. mas. ; **MARTYRE**, subst. fém., celui, celle qui souffre la mort pour rendre témoignage à Jésus-Christ et à la vérité de sa doctrine. — Fig., celui qui a souffert pour une cause profane : être le *martyr* de son ambition, de la vanité. — Prov.: être du commun des *martyrs*, fort médiocre en son genre

MARTYRE, subst. mas., mort ou tourments endurés pour la foi. — Fig., peines violentes du corps ou de l'esprit.



La palme et les instruments du martyre.

MARTYRISER, v. act., faire souffrir le martyre. — Fig., tourmenter cruellement.

MASCARADE, subst. fém., troupe de gens déguisés et masqués. — Divertissement où l'on se masque.

MASCULIN, E, subst. mas. et adj., qui convient au mâle : genre *masculin*, article *masculin*. — Terminaison *masculine*, celle d'un mot qui ne finit pas par un *e* muet, comme maison, vertu, profit, etc. — Rimes *masculines*, rimes qui ont une terminaison *masculine*.

MASQUE, subst. mas., faux visage de carton, dont on se couvre la face pour se déguiser. Les femmes portaient autrefois des *masques* de velours noir pour se préserver du hâle. — Au fig., prétexte, voile, fausse apparence dont on se couvre à dessein : sous le *masque* du zèle, de la piété. — Arracher le *masque* à quelqu'un, faire connaître sa fausseté.

MASQUER, v. act., mettre un masque sur le visage. — Déguiser quelqu'un, soit par le masque, soit par les habits. — Fig., couvrir le mal de l'apparence du bien : *masquer* ses mauvais desseins. — Cacher, dérober à la vue : *masquer* une batterie.

MASSACRE, subst. mas., tuerie, carnage : *massacre* de la Saint-Barthélemi, des Vêpres Siciliennes. — Grande tuerie de bêtes. — Fam.: cet ouvrier est un *massacre*, travaille mal.

MASSACRER, v. act., tuer, assommer des hommes qui ne se défendent point, ou qui ne peuvent plus se défendre. — Fig. et fam. : *massacrer* des meubles, des tableaux, etc., les gâter, les défigurer.

MASSACREUR, subst. mas.; **MASSACREUSE**, subst. fém., celui, celle qui fait un massacre, qui brise par maladresse. — Mauvais ouvrier.

MASSAGE, subst. mas., pratique hygiénique qui consiste à presser les chairs pour exciter la tonicité de la peau : le *massage* vient des Orientaux.

MASSE, subst. fém., il se dit d'un seul corps, mais très-solide et compacte : une *masse* de plomb. — Corps informe : cet homme n'est qu'une *masse* de chair.

MASSEPAIN, subst. mas., pâtisserie composée d'amandes, d'avelines, de sucre, de pistaches et de pignons.

MASSER, v. act., faire le massage, frotter le corps.

MASSIF, subst. mas., chose pleine et solide : un *massif* de maçonnerie. — Absolument, plein bois qui ne laisse point de passage à la vue : cette allée est terminée par un *massif*.

MASSIF, adj. mas. ; au fém., **MASSIVE**, épais et pesant. — Fig., grossier, lourd.

MASSIVEMENT, adv., d'une manière massive.

MASSUE, subst. fém., bâton noueux et beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. — Fig. et fam.: coup de *massue*, accident fâcheux et imprévu.

MASTIC, subst. mas., gomme ou résine qui sort d'un arbrisseau appelé *lentisque*. On dit ordinairement *mastic* en larmes. — Sorte de composition faite avec de la résine, de la brique pilée, etc.

MASTICATION, subst. fém., action de mâcher.

MASURE, subst. fém., ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. — Fig.: méchante habitation qui menace ruine.

MAT, adj. mas.; au fém. **MATTE**, il se dit des métaux que l'on met en œuvre sans les polir : or, argent *mat* ; vaisselle *matte*. — Broderie *matte*, trop chargée, qui n'est pas assez dégagée.

MÂT, subst. mas., arbre d'un navire auquel sont attachées les vergues ou antennes qui portent les voiles : grand *mât*, *mât* de misaine, *mât* de beaupré, *mât* d'artimon.

MATADOR, subst. mas., personne considérable dans son état.

MATAMORE, subst. mas., faux brave. Il est fam.

MATELAS, subt. mas., espèce de sac rempli de laine, de crin ou de bourre, et piqué en divers endroits. C'est une des principales pièces de la garniture d'un lit.

MATELASSER, v. act., garnir en façon de matelas.

MATELASSIER, subst. mas. ; **MATELASSIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui fait et qui rebat des matelas.

MATELOT, subst. mas., celui qui sert à la manœuvre d'un vaisseau, sous les ordres d'un pilote et du capitaine.



Matelot.

MATELOTTE, mets composé de plusieurs sortes de poissons apprêtés à la manière des matelots.

MATER, v. act., donner à certaines parties de l'ouvrage qu'on dore moins de brillant, un ton plus mat, de manière qu'elles soient en opposition avec celles qui sont brunies. — Fig., humilier : *mater* l'orgueil de quelqu'un.

MÂTER, v. act., garnir un vaisseau de mâts.

MATÉRIALISER, v. act., réduire tout à la matière.

MATÉRIALISME, subst. mas., opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

MATÉRIALISTE, subst. et adj. des deux genres, qui est partisan du matérialisme.

MATÉRIALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est matériel.

MATÉRIAUX, subst. mas. plur., tout ce qui sert à bâtir. — Fig., tout ce qu'on a préparé pour quelque composition, quelque ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, adj. mas. ; au fém. **MATÉRIELLE**, qui est composé de matière. — Grossier ; qui a beaucoup de matière et d'épaisseur : cet ouvrage est trop *matériel*. — Fig. : cet homme est *matériel*, a l'esprit grossier et pesant.

MATÉRIELLEMENT, adv., grossièrement.

MATERNEL, adj. mas. ; au fém., **MATERNELLE**, qui est de la mère, qui est propre à la mère. — Les parents, les biens *maternels*, du côté de la mère. — Langue *maternelle*, langue du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT, adv., d'un manière maternelle.

MATERNITÉ, subst. fém., état, qualité de mère. Il y a à Paris un hospice qu'on appelle la *Maternité*.

MATHÉMATICIEN, subst. mas. ; au fém. **MATHÉMATICIENNE**, celui, celle qui sait les mathématiques.

MATHÉMATIQUE, adj. des deux genres, qui appartient aux *mathématiques*. — Démontré, rigoureux : vérités *mathématiques*. — Subst. fém., science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable et mesurable. Il se dit surtout au plur. : étudier, savoir, enseigner les *mathématiques*.

MATHÉMATIQUEMENT, adv., selon les règles mathématiques.

MATIÈRE, subst. fém., en philosophie, substance étendue et impénétrable, susceptible de toutes sortes de formes. — En ce sens, il se dit par opposition à esprit : au-dessus de la *matière* : dégagé de la *matière*.

MÂTIN, gros chien pour garder une cour, un troupeau, etc.

MATIN, subst. mas., en astronomie, le commencement du jour, ou le temps du lever du soleil.

MATINAL, E, adj., qui se lève matin. — Qui appartient, qui est propre au matin : aube *matinale* ; rosée *matinale*. Ce mot ne semble pas avoir de plur. mas.

MATINÉE, subst. fém., tout le temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi. — Fam. : dormir la grasse *matinée*, bien avant dans le jour.

MATINES, subst. fém. plur., la première partie de l'office divin qui se doit chanter le matin. — Prov. : étourdi comme le premier coup de *matines*, fort étourdi.

MATOIS, E, subst. et adj., fin, rusé. — Subst. : un fin *matois*.

MATOU, subst. mas., gros chat mâle.

MATRICULE, subst. fém., registre dans lequel on écrit le nom des personnes qui entrent dans quelque société. — Extrait de ce registre. — Adj. des deux genres : contrôle *matricule*.

MATRIMONIAL, E, adj., qui appartient au mariage.

MATURITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est mûr. — Bot., état où les fruits, etc., ont atteint leur développement complet. — Fig. : cette affaire est dans sa *maturité*, est en état d'être conclue, achevée.

MAUDIRE, v. act., charger d'imprécations. — En parlant de Dieu, réprouver, abandonner.

MAUSOLÉE, subst. mas., tombeau avec ornements d'architecture et de sculpture, ainsi appelé de celui qu'Artémise, reine de Carie, fit élever à Mausole, son époux.



Mausolée.

MAUSSADE, adj. des deux genres, qui a mauvaise grâce : homme, femme *maussade*. — Mal fait, mal construit : habit, bâtiment *maussade*. — On l'emploie aussi subst. : c'est un *maussade*, un homme désagréable, qui boude.

MAUSSADEMENT, adv., d'une manière maussade et de mauvaise grâce.

MAUVAIS, E, adj., qui n'est pas bon : *mauvais* peintre, poète, orateur, etc.; *mauvais* pain, *mauvaise* eau. — Sinistre funeste, *mauvais* augure, *mauvaise* physionomie.

MAUVIETTE, subst. fém., espèce d'alouette.— Fig. : c'est une vraie *mauviette*, une personne chétive et sans force physique.

MAXIMUM, subt. mas., le plus haut degré en général : le *maximum* de la vertu.

MAZETTE, subst. fém., méchante monture, méchant cheval. — Fig. et fam., homme qui ne sait pas bien jouer : c'est une *mazette*, et non pas un *mazette*. — Personne sans capacités.

MÉCANICIEN, subst. mas., **MÉCANICIENNE**, subst. fém., celui, celle qui s'occupe de l'étude de la mécanique, qui en recule les limites, etc. — Artiste appliqué à la construction des machines, des automates, etc.

MÉCANIQUE, subst. fém. et adj. des deux genres, partie des mathématiques mixtes ou appliquées, qui considère le mouvement et les forces motrices, leur nature, leurs lois et leurs effets dans les machines.

MÉCANISER, v. act., employer comme machine. — Rendre machine, mécanique. — Le peuple entend souvent par *mécaniser*, ennuyer : ne veut-il pas nous *mécaniser?* nous ennuyer, nous chercher noise.

MÉCANISME, subst. mas., la structure d'un corps suivant les lois du mouvement ou de la mécanique.

MÉCHAMMENT, adv., avec méchanceté. — Malicieusement.

MÉCHANCETÉ, subst. fém., malice, malignité, iniquité. Il ne se dit qu'au singulier : leur *méchanceté*, et non pas leurs *méchancetés*. — Opiniâtreté, indocilité d'un enfant.

MÉCHANT, E, subst. et adj., mauvais, qui n'est pas bon. — *Méchant* homme; *méchante* action. — *Méchante* mine ou physionomie, qui annonce de la méchanceté. — *Méchante* humeur, humeur chagrine. — *Méchante* langue, personne médisante. — On dit subst. et fam.: faire le *méchant*, s'emporter en menaces. — Reproche amical : vous êtes un *méchant* de ne pas être venu.

MÈCHE, subst. fém., cordon de coton imbibé d'huile dans les lampes, couvert de suif dans les chandelles, de cire dans les bougies. — Fig. et fam.: découvrir ou éventer la *mèche*, découvrir un complot, une intrigue. — Pop.: il n'y a pas *mèche*, il n'y a rien à gagner, rien à faire.

MÉCOMPTE, subst. mas., erreur de calcul dans un compte. — Fig. : trouver du *mécompte*, être trompé dans ses espérances, etc.

MÉCONNAISSABLE, adj. des deux genres, qui n'est pas reconnaissable ou qui est difficile à reconnaître.

MÉCONNAÎTRE, v. act., ne pas reconnaître. Il se conjugue comme le simple *connaître* dont il est formé. — Au fig. et plus ordinairement, désavouer : *méconnaître* ses parents, ses anciens amis.

MÉCONNU, E, part. pass. de méconnaître, et adj., qui n'est pas connu.

MÉCONTENT, E, subst. et adj., qui n'est pas content, satisfait. — Subst. plur. : les *mécontents;* il a fait bien des *mécontents*.

MÉCONTENTEMENT, subst. mas., déplaisir, manque de satisfaction. — Sujet, motif d'être mécontent.

MÉCONTENTER, v. act., rendre mécontent, donner sujet de l'être.

MÉCRÉANT, subst. mas., impie, infidèle, incrédule.

MÉDAILLE, subst. fém., pièce de métal fabriquée en l'honneur de quelque personne illustre, ou en mémoire de quelque action, de quelque évènement ou entreprise mémorable. — Prov. : tourner la *médaille*, examiner une chose d'un autre côté, sous un autre point de vue; chaque *médaille* a son revers, chaque chose a un bon et un mauvais côté.



Médailles.

MÉDAILLIER, subst. mas., armoire dans laquelle on conserve beaucoup de médailles rangées dans des tiroirs.

MÉDAILLON, subst. mas., grande médaille.

MÉDECIN, subst. mas., celui qui sait, qui exerce la médecine ; qui connaît la structure et l'organisation des corps, ses maladies et leurs remèdes, etc.

MÉDECINE, subst. fém., art de guérir et de connaître les maladies, et de conserver la santé. — *Médecine* de cheval, purgation trop forte. — Avaler la *médecine*, prendre son parti; se résigner malgré ses dégoûts.

MÉDIATEUR, subst. mas.; **MÉDIATRICE**, subst. fém., celui, celle qui ménage un accommodement entre deux ou plusieurs personnes.

MÉDIATION, subst. fém., entremise. — Office de médiateur.

MÉDICAL, E, adj., qui appartient à la médecine. — Matière *médicale*, connaissance des médicaments, de leur action et de la manière de les administrer. — Au plur. mas., médicaux.

MÉDICAMENT, subst. mas., tout ce qui, étant pris intérieurement ou appliqué extérieurement, est propre à rétablir la santé ou tend à la rétablir. — Au plur., drogues.

MÉDICAMENTAIRE, adj. des deux genres, qui traite des médicaments.

MÉDICAMENTER, v. act., donner à un malade les remèdes qui lui sont nécessaires.

MÉDICINAL, E, adj., qui sert de remède : plante, potion *médicinale*.

MÉDIOCRE, adj. des deux genres, qui est entre le peu et le trop peu, le grand et le petit, le bon et le mauvais. — Avec l'adv. bien, il signifie au-dessous du *médiocre* : c'est un esprit bien *médiocre*.

MÉDIOCREMENT, adv., avec médiocrité. — En petite quantité.

MÉDIOCRITÉ, subst. fém., milieu entre le peu et le trop peu : il faut garder la *médiocrité* en toutes choses ; il faut garder en tout un juste milieu. — Exiguïté de fortune.

MÉDIRE, v. neut., mal parler de quelqu'un sans nécessité ; en dire du mal par malignité ou légèreté.

MÉDISANCE, subst. fém., discours au désavantage de quelqu'un, tenu sans nécessité. — Inclination à médire. — Imputation sans preuve.

MÉDISANT, E, part. prés. et adj., qui médit. — Subst., personne *médisante*.

MÉDITATION, subst. fém., opération de l'esprit qui s'applique à approfondir quelque sujet de philosophie ou de dévotion. — Oraison mentale.

MÉDITER, v. act., penser attentivement à quelque chose ; examiner les moyens d'y réussir : *méditer* une entreprise.

MÉFAIT, subst. mas., action mauvaise et souvent même criminelle. Il n'est usité que dans cette phrase familière : il a été puni pour ses *méfaits*.

MÉFIANCE, subst. fém., défaut de confiance. —Action de la personne qui se méfie.—Soupçon en mal.

MÉFIANT, E, adj., qui se méfie, qui est naturellement soupçonneux.

MÉFIER (*se*) v. pron., soupçonner de peu de fidélité, de peu de sincérité.—Se défier.

MÉGARDE, subst. fém., usité seulement dans cette phrase adverbiale : par *mégarde*, par inadvertance, par manque de soin, d'attention. Agir par *mégarde* est le contraire de prendre garde.

MÉGÈRE, subst. propre fém., l'une des trois Furies. — Au fig., femme méchante et emportée.

MEILLEUR, E, adj., qui a plus de bonté : qui vaut mieux.—Le *meilleur*, la *meilleure*, adj. superlatif : il est le *meilleur* homme du monde. —Il est aussi substantif : le *meilleur* est l'ennemi du bon.

MÉLANCOLIE, subst. fém., espèce de rêverie ou de délire sans fièvre, accompagnée de crainte et de chagrin sans raison apparente. — Fig., tristesse, chagrin.—On dit d'un homme d'une humeur sérieuse, mais agréable, qu'il a une douce *mélancolie* ; et de celui qui est fort gai, qu'il n'engendre pas la *mélancolie*.

MÉLANCOLIQUE, subst. et adj. des deux genres, en qui domine la mélancolie : homme, tempérament *mélancolique*.—Triste, chagrin. Il s'emploie aussi comme substantif : c'est un *mélancolique*.

MÉLANCOLIQUEMENT, adv., d'une manière triste et mélancolique.

MÉLANGE, subst. mas., ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. — Au plur., recueil de plusieurs ouvrages de littérature.



Un mélange de fleurs et de fruits forme ce bouquet.

MÉLANGER, v. act., mêler ensemble.—Faire du vin un mélange, une mixtion.

MÊLÉ, E, part. pass. de *mêler*, et adj., mélangé, mis et confondu avec d'autres choses.

MÊLÉE, subst. fém., combat opiniâtre entre deux troupes de gens de guerre.—Batterie de plusieurs particuliers.—Contestation aigre entre plusieurs personnes.

MÊLER, v. act., brouiller ensemble plusieurs choses.

MÉLÈZE, subst. mas., arbre des forêts peu différent du sapin dont il a le caractère.

MÉLISSE, subst. fém., plante à fleur labiée, d'une odeur forte et agréable, agreste et cultivée. Elle entre dans l'eau de *mélisse*, connue sous le nom d'eau des carmes.

MÉLODIE, subst. fém., agrément qui résulte d'une heureuse suite de sons dans un air chanté par une même voix ou joué par un même instrument.

MÉLODIEUSEMENT, adv., avec mélodie.

MÉLODIEUX, adj. mas. ; au fém., **MÉLODIEUSE**, plein de mélodie.

MÉLODRAMATURGE, subst. des deux genres, auteur de mélodrames.

MÉLODRAME, subst. mas., drame mêlé de chants.—On entend aujourd'hui par ce mot, une pièce de théâtre où les entrées et les sorties des acteurs sont ordinairement annoncées par la musique et l'orchestre.

MÉLODRAMATIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport au mélodrame.

MÉLOMANE, subst. des deux genres, qui se livre à la mélomanie.—Celui ou celle qui aime la musique avec passion.

MÉLOMANIE, subst. fém., amour excessif de la musique.

MELON, subst. mas., plante annuelle et potagère, très-connue, de la famille des cucurbitacées.—*Melon* d'eau ou pastèque, espèce de *melon* originaire de la Calabre, cultivé en Provence, dont le fruit a la chair rouge et les semences noires.

MEMBRANE, subst. fém., partie mince et nerveuse du corps de l'animal qui sert d'enveloppe à d'autres parties.

MEMBRANÉ, E, adj., tige *membranée*, celle qui est aplatie à la manière des feuilles.

MEMBRANEUX, adj. mas.; au fém., **MEMBRANEUSE**, qui participe de la membrane.

MEMBRE, subst. mas., partie extérieure du corps de l'animal, distinguée des autres par quelque fonction particulière, comme les bras, les jambes.—Fig., partie d'un corps politique, d'une compagnie.

MEMBRÉ, E, adj., il ne s'emploie guère qu'avec l'adv. bien : être bien *membré*, bien proportionné, bien fait dans les principales parties du corps.

MÊME, pronom relatif et adj. des deux genres, qui n'est point autre, point différent.—Après un pronom personnel, il marque plus expressément la personne dont on parle : nous irons nous-*mêmes*.—*Même*, adv., aussi, encore : je vous dirai *même* que..., quand *même* cela serait.

MÉMOIRE, subst. mas., écrit fait, ou pour se ressouvenir de quelque chose, ou pour en instruire une autre personne.—Etat sommaire : *mémoire* de frais, de dépens, etc. — *Mémoire* d'apothicaire, porté trop haut.—Subst. fém., puissance, faculté par laquelle l'âme conserve le souvenir des choses.

MÉMORABLE, adj. des deux genres, digne de mémoire ; qui mérite d'être conservé dans la mémoire, remarquable.

MÉMORIAL, subst. mas., ce qui est destiné à rappeler la mémoire d'un fait.

MENAÇANT, E, adj., qui menace : avenir *menaçant*, qui fait présager des malheurs.

MENACE, subst. fém., parole ou geste dont on se sert pour faire craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare. —*Menaces* en l'air, qui ne doivent être suivies d'aucun effet.

MENACER, v. act., faire des menaces.—Fig., pronostiquer : l'air nous *menace* d'un grand orage.

MÉNAGE, subst. mas., gouvernement domestique : régler, bien conduire son *ménage*.—Etat où l'on vit en son particulier et à ses frais : tenir *ménage* ; être dans son *ménage* : il y a trois ou quatre *ménages* logés dans cette maison.

MÉNAGEMENT, subst. mas., égard qu'on a pour quelqu'un ; circonspection.

MÉNAGER, v. act., user d'économie : *ménager* son bien ; et fig. : *ménager* ses forces, sa santé, etc.—Conduire, manier avec adresse : *ménager* les esprits, les affaires.—Prov. : *ménager* la chèvre et le chou, user d'adresse pour se conduire, de manière à ne blesser personne.

MÉNAGERIE, subst. fém., lieu où l'on nourrit des animaux rares de toute espèce.

MENDIANT, E, subst., celui, celle qui mendie. —On nomme quatre *mendiants* quatre sortes de fruits secs, des figues, des avelines, des raisins et des amandes qu'on sert sur un même plat.



Le mendiant.

MENDICITÉ, subst. fém., état de celui qui est réduit à demander l'aumône pour vivre.—La profession de mendiant.—Dépôt de *mendicité*, où l'on recueille les mendiants.

MENDIER, v. act., demander l'aumône : *mendier* son pain ; et neutralement : il est réduit à *mendier*.—Au fig., rechercher avec empressement et avec une sorte de bassesse : *mendier* des suffrages.

MENER, v. act., conduire, guider, diriger.— On dit élégamment au fig., *mener* à la gloire, l'ambition, l'intérêt le *mène*.—Amuser, entretenir de fausses espérances : il y a six mois que vous me *menez* avec de belles paroles. — *Mener* rondement une affaire, la traiter avec activité.

MÉNESTREL, subst. mas., nom donné dans nos anciens romans, aux ménétriers ou joueurs d'instrument.

MÉNÉTRIER, subst. mas., autrefois, joueur d'instrument.— Aujourd'hui, mauvais joueur de violon.

MENOTTE, subst. fém., main d'un enfant. Il est fam.—Au plur., fers qu'on met aux mains des prisonniers et des criminels.—Fig. : mettre des *menottes* à quelqu'un, le mettre dans l'impossibilité d'agir dans une affaire.

MENSONGE, subst. mas., discours ou proposition avancée contre la vérité, avec dessein de tromper. — Erreur, illusion : le monde n'est qu'illusion, vanité et *mensonge*.

MENSONGER, adj. mas.; au fém., **MENSONGÈRE**, faux, trompeur.—Il ne se dit guère que des choses et dans le style poétique.

MENSUEL, adj. mas.; au fém., **MENSUELLE**, qui se fait par mois.

MENTAL, E, adj., il n'est usité qu'au féminin dans ces phrases : oraison *mentale*, qui se fait en esprit et sans proférer une seule parole ; restriction *mentale*, qu'on fait au-dedans de soi pour donner à ce qu'on dit un autre sens que le naturel et littéral.

MENTERIE, subst. fém., mensonge ; avec ces différences, que mensonge est plus du style noble, et *menterie*, du style familier ; les enfants préludent aux mensonges par des *menteries*.

MENTEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **MENTEUSE**, qui ment.—Il se dit quelquefois des choses : silence *menteur*, physionomie *menteuse*.—*Menteur* comme un arracheur de dents. *menteur* effronté.

MENTHE, subst. fém., plante aromatique.

MENTION, subst. fém., commémoration, mémoire de...—*Mention* honorable, distinction accordée à quelqu'un, nomination de la personne qui, dans un concours, n'a obtenu ni le prix, ni l'un des accessit.

MENTIONNER, v. act., faire mention. — *Mentionner* quelqu'un honorablement, accorder à quelqu'un une mention honorable.

MENTIR, v. neut., dire, affirmer pour vraie une chose qu'on sait être fausse : il *ment* impunément, effrontément. — Fig., en parlant des choses : sa physionomie annonce de l'esprit, et ne *ment* pas.—Prov. : a beau *mentir* qui vient de loin, il est facile d'en imposer lorsqu'on vient d'un pays éloigné.

MENTON, subst. mas., la partie du visage qui est au-dessous de la bouche. — Avoir deux *mentons* ou double *menton*, être fort gras.— Fam. : être à table jusqu'au *menton*, y être assis fort bas.



On nomme impériale la moustache qui couvre le menton.

MENTONNIER, adj. mas.; au fém., **MENTONNIÈRE**, qui a rapport au menton, qui appartient au menton.

MENTONNIÈRE, subst. fém., partie du masque que portaient autrefois les dames, et qui couvrait le menton.

MENTOR, subst. propre mas., ami d'Ulysse, à qui ce prince confia l'éducation de Télémaque, comme à l'homme le plus sage de son siècle. Ce nom propre, devenu commun, désigne un homme qui sert à un autre de conseil, de guide et comme de gouverneur.

MENU, E, adj., délié, peu gros : bâton *menu*, tête *menue*.—*Menus* frais, *menue* dépense, celle qu'on fait dans un ménage, dans une affaire, pour des objets de peu de conséquence. —*Menus* plaisirs; dépenses qui n'entraient pas dans la dépense ordinaire de la maison du roi, comme les comédies, les ballets, etc.: trésorier, intendant des *menus* plaisirs : cette femme, cet enfant a tant pour ses *menus* plaisirs.

MENU, subst. mas., compter par le *menu*, avec un grand détail.—Le *menu* d'un repas, le mémoire de ce qui doit y entrer.—Adv., en petits morceaux : hacher *menu*.—Écrire *menu*, en petites lettres.

MENUET, subst. mas., sorte de danse d'une simplicité noble et élégante.—Air sur lequel on la danse.

MENUISER, v. act. et neut., travailler en menuiserie.

MENUISERIE, subst. fém., art du menuisier.

MENUISIER, subst. mas., artisan qui travaille en bois et fait divers ouvrages qui servent à l'intérieur des maisons, comme portes, fenêtres, meubles, etc.

MENU-PLAISIR, subst. mas., dépense de fantaisie et d'amusement.—Au plur., des *menus-plaisirs*.

MÉPRENDRE (*se*), v. pron., se tromper ; prendre une chose pour une autre. — S'oublier et manquer de respect : vous vous *méprenez* sans doute !

MÉPRIS, subst. mas., sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime, d'attention.—État dans lequel on est méprisé : tomber dans le *mépris*.—Sentiment qui élève l'âme au-dessus de la crainte ou du danger : le *mépris* de la mort.

MÉPRISABLE, adj. des deux genres, digne de mépris.

MÉPRISANT, E, adj., qui marque du mépris.

MÉPRISE, subst. fém., erreur de celui qui se méprend.—Par *méprise*, loc. adv., par inadvertance.

MÉPRISER, v. act., avoir du mépris pour...— N'attacher aucun prix à... : *mépriser* des services. — Ne pas craindre : *mépriser* les dangers.

MER, subst. fém., amas des eaux qui environnent la terre ; certaine étendue d'eau salée.

MERCANTILE, adj. des deux genres, qui a rapport au commerce : style *mercantile*.

MERCANTILLE, subst. fém., négoce de peu de valeur.

MERCENAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui sert ou qui travaille pour de l'argent : dont on paie la peine. — Qui a un intérêt sordide. — Fig. : c'est un *mercenaire*, un

homme intéressé, qui ne fait rien que pour le gain et pour l'argent.

MERCERIE, subst. fém., toute sorte de marchandises de mercier; le corps, le commerce des merciers.

MERCI, subst. fém. : je vous crie *merci!* je vous demande pardon. — Être à la *merci* (à la discrétion) du vainqueur, des flots. — Il est aussi mas. Fam. : grand *merci*, je vous rends grâces.

MERCIER, subst. mas.; au fém., MERCIÈRE, marchand qui vend toute sorte de serges, de taffetas, de rubans de soie, de fil, etc.—Porte-balle qui va vendre, dans les villages et à la campagne, de menues merceries.

MERCREDI, subst. mas., le quatrième jour de la semaine.

MERCURE, subst. mas., la plus petite des planètes inférieures et la plus proche du soleil.—En chimie, le vif argent.

MÈRE, subst. fém., de famille, qui a plusieurs enfants.—Notre première *mère*, Ève, la femme d'Adam.—*Mère* nourrice, la femme qui nourrit un enfant de son lait et qui remplace la propre *mère*.

MÉRIDIEN, subst. mas., grand cercle de la sphère qui passe par le pôle du monde et par le zénith du lieu.

MÉRIDIEN, adj. mas.; au fém., MÉRIDIENNE, qui regarde le midi.

MÉRIDIENNE, adj. fém., sommeil court qu'on prend après midi : faire la *méridienne*.



Il va faire la méridienne.

MÉRIDIONAL, E, adj., qui est du côté du midi, par rapport au lieu dont on parle.

MERINGUE, subst. fém., sorte de pâtisserie faite de blancs d'œufs fouettés, de râpures de citron, de sucre fin en poudre.

MÉRINOS, subst. mas., béliers et brebis à laine très-fine, originaires d'Espagne. — Etoffe de leur laine.—Châle fait avec cette laine.

MERISE, subst. fém., petite cerise douce.

MERISIER, subst. mas, grand cerisier des bois.

MÉRITANT, E, adj., qui a beaucoup de mérite.

MÉRITE, subst. mas., en parlant des personnes, ce qui rend digne d'estime, de considération. — En parlant des choses, ce qu'elles ont de bon et d'estimable.

MÉRITER, v. act., être ou se rendre digne de... — Il se dit quelquefois des choses : cette action *mérite* récompense. — Encourir, attirer sur lui : *mériter* une punition.

MÉRITOIRE, adj. des deux genres, qui mérite les récompenses éternelles : œuvre *méritoire*.

MERLAN, subst. mas., espèce de poisson.

MERLE, subst. mas., oiseau de moyenne grosseur, qui a le plumage noir et le bec jaune. —Prov. : c'est un fin *merle*, un fin matois, un homme rusé.

MERLIN, subst. mas., outil pour fendre du bois.

MERLUCHE, subst. fém., morue qu'on a fait sécher au soleil, après lui avoir donné une salaison.

MERVEILLE, subst. fém., chose rare, extraordinaire, surprenante. — Chef-d'œuvre de l'art. —On appelle les sept *merveilles* du monde, sept ouvrages extraordinaires célèbres dans l'antiquité.

MERVEILLEUX, adj. mas.; au fém., MERVEILLEUSE, surprenant, étonnant, digne d'admiration. — Excellent en son genre. — Fam. et ironiq. : vous êtes un *merveilleux* homme, étrange et extraordinaire dans vos sentiments.

MERVEILLEUX, subst. mas., tout ce qui surprend l'esprit et le force à admirer. — Tout ce qui est contre le cours ordinaire de la nature. — Au commencement de ce siècle, on appelait *merveilleux* un petit maître, un homme à la mode : c'est un de nos *merveilleux*.

MÉSALLIANCE, subst. fém., alliance, mariage avec une personne d'une condition fort inférieure.

MÉSALLIER, v. act., marier à une personne d'une condition fort inférieure : il n'a point *mésallié* sa fille.—*se* MÉSALLIER, v. pron., épouser une personne d'une condition inférieure.—Fréquenter des inférieurs.

MÉSANGE, subst. fém., sorte de petit oiseau.

MÉSAVENTURE, subst. fém., accident malheureux.

MÉSESTIME, subst. fém., mépris, privation de l'estime.

MÉSESTIMER, v. act., en parlant des personnes, n'estimer pas, avoir mauvaise opinion de... — En parlant des choses, les apprécier au-dessous de leur juste valeur.

MÉSINTELLIGENCE, subst. fém., mauvaise in-

telligence, défaut d'union, de concert.—Brouillerie.

MÉSINTERPRÉTER, v. act., mal interpréter.

MESQUIN, adj. mas.; au fém., **MESQUINE**, en parlant des personnes, chiche, qui fait une dépense au-dessous de son bien.—En parlant des choses, qui se ressent de cette épargne sordide.

MESQUINERIE, subst. fém., épargne sordide. —Excessive économie.

MESSAGE, subst. mas., charge, commission de porter quelque chose.—La chose même qu'on a commission de porter.

MESSAGER, subst. mas.; au fém., **MESSAGÈRE**, celui, celle qui fait un message.—Celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets d'une ville à une autre.

MESSAGERIE, subst. fém., office de messager public.—Sorte de voitures publiques.—Entreprise de ces voitures.

MESSE, subst. fém., le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'église catholique : dire, célébrer la *messe*; entendre la *messe*.



La messe.

MESSÉNIENNE, subst. fém., élégie sur les malheurs de la Messénie; et, par extension, *messénienne* se dit des malheurs de tout autre pays : les *Messéniennes*, de Casimir Delavigne.

MESSIE, subst. propre mas., le Christ promis dans l'Ancien Testament : la venue du *Messie*. —Prov. : attendre quelqu'un comme le *Messie*, comme les juifs attendent le *Messie*, avec la plus vive impatience.

MESURABLE, adj. des deux genres, ce qui peut se mesurer.

MESURAGE, subst. mas., action de mesurer.

MESURE, subst. fém., en général, ce qui sert de règle pour déterminer une quantité. Il se dit des choses liquides et des solides : une *mesure* de sel, d'avoine.—Fig. : bien prendre ses *mesures*, prendre de fausses *mesures*.

MESURÉMENT, adv. d'une manière mesurée, avec modération, avec prudence.

MESURER, v. act., chercher à connaître une quantité par une mesure. — Peser, jauger, toiser, arpenter.

MESUREUR, subst. mas.; au fém., **MESUREUSE**, celui, celle qui mesure.

MÉSUSER, v. neut., mal user, abuser; chose qu'on emploie mal : une mauvaise tête *mésuse* des bienfaits; un mauvais cœur en abuse.

MÉTAIRIE, subst. fém., ferme, bien de campagne affermé.—Bâtiments nécessaires pour le faire valoir.

MÉTAL, subst. mas., corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre.

MÉTALLIQUE, adj. des deux genres, qui concerne les métaux : corps, substance, partie *métallique*. — Qui concerne les médailles : science, histoire *métallique*.

MÉTALLISATION, subst. fém., formation naturelle des métaux.

MÉTALLISER, v. act., faire prendre la forme métallique à une substance.

MÉTAMORPHOSE, subst. fém., changement de forme en une autre. Il ne se dit au propre que des *métamorphoses* de la fable.—Fig., changement extraordinaire dans la forme extérieure, dans l'habillement d'une personne, dans la fortune ou dans les mœurs.

MÉTAMORPHOSER, v. act., changer d'une forme en une autre. — Opérer un grand changement dans la fortune. — *se* **MÉTAMORPHOSER**, v. pron. : se *métamorphoser* en toutes sortes de formes, changer de manières comme on veut; jouer toutes sortes de rôles.

MÉTAPHORE, subst. fém., figure du discours, par laquelle on transporte un mot de son sens propre et naturel dans un autre sens.

MÉTAPHORIQUE, adj. des deux genres, qui tient de la métaphore. Le sens *métaphorique* et le sens figuré sont la même chose.

MÉTAPHORIQUEMENT, adv., d'une manière métaphorique, figurément.

MÉTAPHYSICIEN, subst. mas.; au fém., **MÉTAPHYSICIENNE**, celui ou celle qui fait son étude de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUE, subst. fém., science qui traite des premiers principes de nos connaissances, des idées et choses abstraites, des êtres purement spirituels.

MÉTAPHYSIQUEMENT, adv., d'une manière métaphysique.

MÉTAYER, subst. mas.; au fém., **MÉTAYÈRE**, fermier, fermière qui fait valoir une métairie.

MÉTEMPSYCOSE, subst. fém., passage de l'âme d'un corps dans un autre, selon la doctrine de Pythagore.

MÉTÉORE, subst. mas., phénomène qui apparaît dans l'air, et qui se forme des vapeurs et exhalaisons de la terre. — Au fig., personnage qui a jeté un grand éclat : ce conquérant fut un brillant *météore*.

MÉTÉOROLOGIE, subst. fém., partie de la physique qui traite des météores.

MÉTÉOROLOGIQUE, adj. des deux genres, qui concerne les météores. On appelle observations *météorologiques*, toutes celles que l'on fait sur les différentes espèces de météores, tels que la pluie, la neige, la grêle, les brouillards, le tonnerre, l'arc-en-ciel, etc.

MÉTHODE, subst. fém., manière de dire ou de faire quelque chose avec un certain ordre. — Règle pour apprendre une science, un art. — Principes particuliers et nouveaux, au moyen desquels on parvient plus facilement à apprendre les sciences, un art : *méthode* Jacotot.

MÉTHODIQUE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui a de la règle, de la méthode. — En parlant des choses, qui est fait avec méthode.

MÉTHODISTE, subst. des deux genres, auteur, partisan d'une méthode, d'un système, etc. : il s'est élevé un autre *méthodiste*.

MÉTICULEUX, adj. mas.; au fém., **MÉTICULEUSE**, susceptible de petites craintes. — Scrupuleux sur des riens. — Il est aussi subst. : un *méticuleux*.

MÉTICULOSITÉ, subst. fém., défaut d'un esprit faible, ou scrupuleux sans motifs.

MÉTIER, subst. mas., au propre, profession d'un art mécanique. — Fig., profession quelconque : le *métier* des armes; ce médecin sait son *métier*. — Machine qui sert à certains artisans : *métier* de tisserand, de passementier. En ce sens, on dit fig. et fam., en matière de littérature : quel ouvrage avez-vous sur le *métier*?



Cet homme exerce le métier de perruquier.

MÈTRE, subst. mas., unité des mesures de longueur dans la nouvelle division.

MÉTROMANIE, subst. fém., manie, fureur de faire des vers.

MÉTROPOLE, subst. fém., aujourd'hui ville avec siége archiépiscopal. — On dit adj. : église *métropole*, pour église archiépiscopale.

MÉTROPOLITAIN, **E**, adj., archiépiscopal : église *métropolitaine*.

METTABLE, adj. des deux genres, qui peut se mettre. Il ne se dit guère qu'avec la négative, et son emploi est fort borné : cet habit est trop usé, il n'est plus *mettable*.

METTRE, v. act., placer quelqu'un ou quelque chose en certain lieu. — *Mettre* sur le trône, élever à la dignité souveraine. — *Mettre* la main à l'encensoir, usurper l'autorité épiscopale.

MEUBLANT, **E**, adj. verbal, qui est propre à meubler.

MEUBLE, subst. mas., tout ce qui sert à meubler une chambre, une maison, et qui se peut remuer et transporter.

MEUBLÉ, **E**, part. passé de *meubler*. — On dit qu'une personne est bien *meublée*, pour dire qu'elle a beaucoup de meubles, ou qu'elle a de beaux meubles.

MEUBLER, v. act., garnir de meubles. — *Meubler* une ferme, la garnir de tout ce qui sert à la faire valoir. — On dit que tel objet meuble bien, quand cet objet produit un bon effet. — *Meubler* sa mémoire, l'orner.

MEULE, subst. fém., corps solide, rond et plat qui sert à broyer : *meule* de moulin. — Roue de grès, dont on se sert pour aiguiser. — *Meule* de fromage, gros fromage qui a la forme d'une *meule*.

MEULIÈRE, subst. fém., pierre dont on fait les meules de moulin; sorte de moellon de roche, plein de trous et fort dur. — Carrière d'où l'on tire ces sortes de pierres. — On dit aussi adj. au fém. : pierre *meulière*.

MEUNIER, subst. mas., **MEUNIÈRE**, subst. fém., qui gouverne un moulin à blé.

MEURTRE, subst. mas., homicide de guet-apens, et de dessein prémédité, qui n'est arrivé ni dans une rixe ni dans un duel. — Fig. et fam. : c'est un *meurtre* (c'est grand dommage) de cueillir des fruits si verts ; crier au *meurtre*, se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage, etc.

MEURTRIER, subst. mas.; **MEURTRIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui a fait un meurtre. — On dit aussi adj. : ce siége a été *meurtrier*, il y a péri bien du monde; les armes à feu sont *meurtrières*, tuent beaucoup de monde.

MEURTRIÈRE, subst. fém., ouverture dans un mur de fortification, par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR, v. act., faire quelque meurtrissure, quelque contusion. — *Meurtrir* les fruits, les froisser.

MEURTRISSURE, subst. fém., marque livide causée par quelque coup.

MEUTE, subst. fém., nombre de chiens courants dressés pour la grande chasse.—Clef de *meute*, les meilleurs chiens et les mieux dressés.



Garde conduisant une meute.

MI, particule indéclinable qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui signifie demi, moitié, milieu : *mi-côte*, *minuit*, *mi-chemin mi-jambe*.

MI-AOUT, subst. fém., le quinze du mois d'*août*.

MIAULANT, E, adj., qui miaule.

MIAULER, v. neut., crier, en parlant du chat.

MI-CARÊME, subst. fém., se dit du jeudi de la 3e semaine de *carême*, qui est à peu près la moitié du *carême*.

MICHE, subst. fém., sorte de petit pain blanc.—Gros morceau de mie.

MICROSCOPE, subst. mas., instrument qui sert à grossir les petits objets.

MICROSCOPIQUE, adj. des deux genres : objets *microscopiques*, propres à être examinés à l'aide du microscope. — Animaux *microscopiques*, qu'on ne peut voir que par le secours du microscope.

MIDAS, subst. mas., homme riche et stupide.—Prov. : avoir des oreilles de *Midas*, des oreilles d'âne; allusion au roi *Midas* de la fable.

MIDI, subst. mas., le moment où le soleil est au méridien ; le milieu du jour.—L'heure qui marque le milieu du jour.—Prov. : chercher *midi* à quatorze heures, chercher des difficultés où il n'y en a point.—En plein *midi*, adv., en plein jour, publiquement.

MIE, subst. fém., la partie du pain qui est enfermée entre les deux croûtes.—Diminutif d'*amie*.

MIEL, subst. mas., suc doux que les abeilles tirent des fleurs et des plantes.—Fig. et fam. : il est tout sucre et tout *miel*, il a une douceur affectée.

MIELLEUSEMENT, adv., d'une manière mielleuse.

MIELLEUX, adj. mas.; au fém., **MIELLEUSE**, qui tient du miel.—Fade, doucereux : goût *mielleux*; et au fig. : ton *mielleux*.—Subst. : c'est un *mielleux*, une *mielleuse*, se dit de personnes qui font les doucereuses.

MIEN, adj. mas. ; au fém., **MIENNE**, qui est à moi, qui m'appartient.—Subst. mas. : le *mien*, mon bien.—Les *miens*, mes proches, mes alliés.—J'ai fait des *miennes*, des folies.

MIETTE, subst. fém., petite partie qui tombe du pain que l'on coupe, ou qui reste de celui qu'on a mangé.—Très-petit morceau de quelque chose à manger.

MIEUX, adv., qui est le compar. de bien : celui-là est bien fait, celui-ci l'est encore *mieux*; il est le *mieux* du monde.—Plus : j'aime *mieux* l'un que l'autre.—*Mieux* s'emploie souvent au superlatif, et alors on met *le* devant : c'est lui que j'aime le mieux.—Subst. mas., meilleur, plus convenable : il n'y a rien de *mieux*.—Il fait de son *mieux*, aussi bien qu'il lui est possible.

MIGNARD, E, adj., mignon, délicat, agréable.—Travaillé avec une délicatesse extrême : ouvrage *mignard*. — Caressant : enfant *mignard*.

MIGNARDER, v. act., dorloter, traiter délicatement.—Cette femme *mignarde* trop, affecte de la gentillesse.

MIGNARDISE, subst. fém., délicatesse : la *mignardise* de ses traits.—Caractère de l'enfant mignard.—Au plur., petits moyens employés pour plaire. — *Mignardise*, espèce de petits œillets de couleur gris-de-lin.

MIGNON, subst. et adj. mas.; au fém., **MIGNONNE**, en parlant des choses, délicat, gentil : visage *mignon*. Fait, travaillé avec délicatesse. — En parlant des personnes et subst., bien-aimé : c'est le *mignon* de la mère.

MIGRAINE, subst. fém., t. de médec., douleur qui occupe une moitié de la tête, et qui est souvent périodique. C'est un mal de tête accompagné de mal de cœur et souvent de fièvre.

MIJAURÉE, subst. fém., fille ou femme dont les manières sont affectées ou ridicules.

MIL, adj. numéral, c'est une abréviation de mille. Mais on n'écrit pas mil quand il est question de l'année mille. Dans tous les autres cas, on écrit mil : l'an *mil* huit cent trente-sept, etc.

MILADY, subst. fém., la femme d'un milord.

MILAN, subst. mas., espèce d'oiseau de proie.

MILICE, subst. fém., troupe de gens de guerre.— Troupes composées de bourgeois et de paysans, à qui on fait prendre les armes en certaines occasions. — Nouvelles recrues. — Tirer à la *milice*, à la conscription.

MILIEU, subst. mas., le centre: le lieu qui est

également distant des extrémités. Dans les choses morales, ce qui est également éloigné de deux excès contraires : la vertu consiste dans un juste *milieu*.

MILITAIRE, adj. des deux genres, qui regarde la guerre, qui concerne le soldat. — Heure *militaire*, précise, exacte. — Subst. mas., homme de guerre. — Totalité des gens de guerre : l'esprit du *militaire* est généralement bon.



Musique militaire.

MILITER, v. neut., combattre. On ne s'en sert qu'en matière de dispute au palais : cette raison *milite* pour moi, *milite* contre vous.

MILLE, subst. mas., espace de chemin d'environ mille pas géométriques : deux *milles* d'Italie font une lieue commune de France. — Il prend *s* au plur.

MILLE, adj. numéral des deux genres, dix fois cent : dix *mille* hommes. — Un grand nombre de... : il a reçu *mille* affronts.

MILLÉSIME, subst. mas., l'année qui est marquée sur une médaille, sur une pièce de monnaie, etc.

MILLIAIRE, subst. mas., et adj. des deux genres : colonne ou pierre *milliaire*, que les Romains plaçaient sur les grands chemins pour marquer les distances, en comptant par milles. Quoique nous ne comptions pas par milles, nous appelons de même pierres *milliaires* celles qui, sur nos grands chemins, indiquent les distances.

MILLIARD, subst. mas., dix fois cent millions.

MILLIÈME, adj. des deux genres, qui achève le nombre mille. — Subst. mas., une des parties d'un tout composé de mille.

MILLIER, subst. mas., nombre collectif contenant mille : un *millier* de fagots.

MILLIGRAMME, subst. mas., dans le nouveau système, la millième partie du gramme, équivalant à peu près à un cinquantième de grain.

MILLILITRE, subst. mas., nouvelle mesure de liquide ; millième partie du litre.

MILLIMÈTRE, subst. mas., millième partie du mètre.

MILLION, subst. mas., dix fois cent mille. — Être riche à *millions*, être extrêmement riche. — Nombre indéterminé : j'ai ouï dire cela un *million* de fois.

MILLIONIÈME, adj. des deux genres, qui complète le nombre d'un million. — Subst. mas., une des parties d'un tout divisé en un million de parties.

MILLIONNAIRE, subst. et adj. des deux genres, personne riche d'un million, et par extension, extrêmement riche.

MILLISTÈRE, subst. mas., la millième partie du stère.

MILORD, subst. mas., mot anglais qui veut dire monseigneur. — Pop., homme riche : c'est un *milord*.

MIME, subst. mas., chez les anciens, espèce de farce où l'on imitait avec impudence les actions, les discours, les manières de quelque personne connue. — Acteur qui jouait dans ces pièces. — Auteur qui les composait.

MIMIQUE, adj. des deux genres, qui appartient aux mimes. — Subst. fém., art d'imiter, sur le théâtre, les gestes et l'air des personnes qu'on représente.

MINABLE, adj. des deux genres, qui a mauvaise mine, une mine pitoyable, qui fait pitié.

MINARET, subst. mas., chez les Turcs, tour faite en forme de clocher, pour appeler le peuple à la prière et annoncer les heures.

MINAUDER, v. neut., affecter des mines, des façons pour plaire.

MINAUDERIE, subst. fém., action de minauder. — Au plur., mines et façons de faire affectées, dans l'intention de plaire.

MINAUDIER, subst. et adj. mas.; au fém., **MINAUDIÈRE**, celui, celle qui est dans l'habitude de minauder : c'est un *minaudier*, elle est *minaudière*.

MINCE, adj. des deux genres, qui n'a pas beaucoup d'épaisseur. — On dit prov. : *mince* comme la langue d'un chat, très-mince. — Fig. et fam.: revenu bien *mince*, fort modique.

MINCEUR, subst. fém., qualité de ce qui est mince : *minceur* des os.

MINE, subst. fém., air du visage : bonne ou mauvaise, méchante *mine*. — Accueil qu'on fait à quelqu'un : faire bonne *mine*, faire triste ou grise *mine* à... Contenance qu'on tient pour quelque dessein. — Fig., semblant : faire *mine* de... — Subst. fém., lieu où se forment les métaux, les minéraux et quelques pierres précieuses. — Cavité souterraine faite sous un bastion, un rempart, etc., pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon. — Fig.

éventer la *mine*, découvrir un dessein, et empêcher par là qu'il ne réussisse.



Mauvaise mine.

MINÉRAL, subst. mas., corps solide qui se tire des mines. — Au plur., des *minéraux*.

MINÉRAL, E, adj., qui tient des minéraux, qui leur appartient.—Règne *minéral*, ensemble des objets compris sous le nom de minéraux. — Eaux *minérales*, imprégnées de principes minéraux.

MINÉRALISER, v. act., donner à un métal ou un demi-métal la forme de minerai : plomb *minéralisé* par le soufre.

MINÉRALISTE, subst. mas., qui étudie, connaît et travaille les minéraux.

MINÉRALOGIE, subst. fém., connaissance des minéraux et de la manière de les tirer du sein de la terre.

MINÉRALOGIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la minéralogie.

MINÉRALOGISTE, subst. mas., celui qui est versé dans la minéralogie. On dit aussi, mais moins souvent et moins bien, minéralogue.

MINEUR, subst. mas., celui qui fouille la mine pour en tirer la matière minérale.

MINEUR, E, subst. et adj., plus petit, moindre; celui ou celle qui est en tutelle, qui n'a point atteint l'âge prescrit par les lois pour disposer de sa personne et de ses biens.

MINIATURE, subst. fém., sorte de peinture délicate qui se fait à petits points, avec de simples couleurs très-fines, détrempées avec de l'eau et de la gomme sans huile. — Tableau peint en ce genre. — Loc. adv.: en *miniature*, en petit.

MINIATURISTE, subst. des deux genres, peintre en miniature.

MINIME, adj. ou superlatif des deux genres, très-petit ou le plus petit: affaire, intérêt *minime*. — Subst. mas., religieux d'un ordre fondé par saint François de Paule, qui avait choisi ce nom par humilité.

MINIMUM, subst. mas., le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite. — Somme fixée comme la moindre à payer. — La moindre des peines ou des amendes que la loi inflige.

MINISTÈRE, subst. mas., emploi, charge, fonction : cela n'est pas de mon *ministère*.— Entremise : quel doit être aujourd'hui mon *ministère?*

MINISTRE, subst. mas., homme public chargé des affaires principales du gouvernement : *ministre* de la guerre, de la marine.

MINOIS, subst. mas., visage d'une jeune personne, plus jolie que belle. Il est fam.

MINORITÉ, état d'une personne mineure. — Le temps pendant lequel elle est mineure.

MINOTAURE, subst. propre mas., monstre fabuleux, moitié homme et moitié taureau.

MINUIT, subst. mas., le milieu de la nuit. — Ne dites pas : *minuit* sont sonnés, mais *minuit* est sonné.

MINUSCULE, subst. fém. et adj. des deux genres, se dit de petites lettres dont les imprimeurs se servent. Elles sont appelées ainsi pour les distinguer des majuscules ou capitales : lettre, caractère *minuscule*.

MINUTE, subst. fém., la soixantième partie d'une heure.—Petit espace de temps : il n'y a qu'une *minute* qu'il est sorti. — Petit caractère dont on se sert pour écrire les actes originaux et publics.

MINUTER, v. act., faire la minute, le brouillon d'un écrit. — Ecrire très-fin.

MINUTIE, subst. fém., bagatelle, chose frivole.

MINUTIEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **MINUTIEUSE**, qui s'attache aux minuties, qui s'en occupe trop.

MIOCHE, subst. mas., tout petit garçon.



Mioche.

MIRABELLE, subst. fém., espèce de petite prune, très-bonne à confire.

MIRACLE, subst. mas., effet de la puissance divine contre l'ordre de la nature. — Par exagération, chose rare et extraordinaire ; chose digne d'admiration.

MIRACULEUX, adj. mas.; au fém., **MIRACULEUSE**, qui se fait par miracle, qui tient du miracle — Par exagération, surprenant, admirable. —

Subst. mas. : il y a du *miraculeux* dans tout ceci.

MIRAGE, subst. mas., phénomème d'optique observé sur mer et dans les plaines de la Basse-Egypte.

MIRE, subst. fém., espèce de bouton au bout d'un fusil ou d'un canon, qui sert à mirer. — Prendre sa *mire*, se dit d'un canonnier qui pointe le canon, et prend sa visée pour faire que le coup porte où il veut.—Point de *mire*, but.

MIRER, v. act., viser : *mirer* le but, le gibier; et neut. : il mire longtemps et manque toujours.

MIRLIFLORE, subst. mas., un agréable, un merveilleux. Style familier.

MIRLITON, subst. mas., flûte de roseau, garnie par les bouts de pelure d'ognon.

MIROIR, subst. mas., corps dont la surface représente par réflexion les images des objets qu'on met au-devant.

MIROITANT, E, adj., qui offre des reflets brillants comme les métaux.

MIROITÉ, E, adj., cheval bai *miroité* ou à miroir, dont le poil, véritablement bai, présente sur la croupe des marques plus brunes ou plus claires.

MIROITERIE, subst. fém., commerce de miroirs.

MIROITIER, subst. mas., ouvrier, marchand qui fait ou vend des miroirs.

MIROTON, subst. mas., mets composé de tranches de viande déjà cuites et avec une purée d'ognons et divers assaisonnements.

MISANTHROPE, subst. mas., qui hait les hommes, la société.—Par extension et dans un sens moins odieux, homme bourru, chagrin, peu sociable. — Adj. des deux genres : esprit *misanthrope*.

MISANTHROPIE, subst. fém., haine des hommes, des goûts de la société.

MISANTHROPIQUE, adj. des deux genres, qui naît de la misanthropie, qui en a le caractère.

MISE, subst. fém., ce qu'on met dans une société de commerce. — Manière de se mettre, de s'habiller : sa *mise* est élégante.

MISÉRABLE, subst. et adj. des deux genres, qui est dans la misère, dans la souffrance. — Méchant : il faut être bien *misérable* pour se conduire ainsi. — Funeste : faire une fin *misérable*.

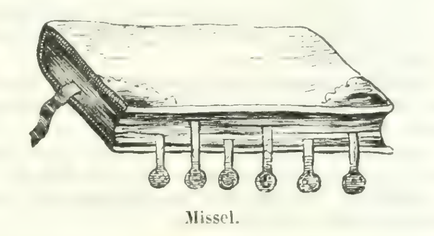
MISÈRE, subst. fém., état malheureux; indigence extrême.— Peines, calamités : les *misères* de cette vie. — Peine, difficulté. — Faiblesse et imperfection de l'homme. — Prov. : collier de *misère*, travail assidu.

MISERERE, subst. mas., espace de temps qu'il faudrait pour dire le psaume *miserere*. — sorte de colique très-violente et très-dangereuse.

MISÉRICORDE, subst. fém., en parlant des hommes, vertu qui porte à avoir pitié des misères d'autrui et à les soulager : œuvre de la *miséricorde*.

MISÉRICORDIEUX, adj. mas.; au fém., **MISÉRICORDIEUSE**, qui est enclin à faire miséricorde. Il se dit de Dieu. — Qui a de la pitié, de la compassion : homme *miséricordieux* envers les pauvres.

MISSEL, subst. mas., livre qui contient les prières de la messe.



Missel.

MISSION, subst. fém., envoi et pouvoir qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. — Il se dit surtout en matière de religion. — Corps des missionnaires; leur fonction, sa durée; leur maison; le pays où ils prêchent l'évangile.

MISSIONNAIRE, subst. mas., qui est chargé d'une mission.—Ecclésiastique séculier ou régulier employé aux missions.

MISSIVE, adj. fém. : lettre *missive*, qui est écrite pour être envoyée à quelqu'un.— On dit aussi subst. au fém. : il m'a écrit une longue *missive*. Style plaisant ou railleur.

MISTRAL, subst. mas., vent violent de mer, en Provence.

MITAINE, subst. fém., gros gant où la main entre tout entière sans qu'il y ait de séparation pour les doigts. — Au plur., petits gants de femme qui ne couvrent que le dessus des doigts.

MITONNER, v. neut., il se dit du pain qu'on fait tremper longtemps sur le feu dans du bouillon : le potage *mitonne*. — Act., dorloter : il aime à se *mitonner*. — Cajoler, ménager : elle *mitonne* son oncle pour être son héritière.

MITOYEN, adj. mas.; au fém., **MITOYENNE**, qui est au milieu : mur *mitoyen*, qui sépare deux maisons ou deux héritages. — Puits *mitoyen*, pratiqué sur une limite commune, et qui est à l'usage des deux propriétaires.

MITOYENNETÉ, subst. fém., état de ce qui est mitoyen; d'un mur mitoyen. — Droit de *mitoyenneté* de deux voisins sur un mur mitoyen.

MITRAILLADE, subst. fém., genre de supplice imaginé par le gouvernement révolutionnaire, et mis principalement en usage dans la ville de Lyon. Des canons chargés à mitraille tiraient sur des individus liés et garottés.

MITRAILLE, subst. fém., toute sorte de petites marchandises de quincaillerie.—Vieux cuivre.

Toute sorte de ferraille, de vieux clous, dont on charge quelquefois le canon.

MITRAILLER, v. act., tuer au moyen de canons chargés à mitraille.

MITRE, subst. fém., ornement de tête des évêques et autres prélats.

MITRÉ, E, adj., qui a une mitre, qui a droit de porter la mitre.

MITRON, subst. mas., garçon boulanger ou pâtissier. Il est pop.—Coiffe ou mitre de papier.

MIXTE, adj. des deux genres, qui est composé de choses de différentes natures. — Mélangé : corps *mixte*.

MOBILE, adj. des deux genres, qui se meut ou qui peut être mu. — Au fig., léger, inconstant : il a le caractère *mobile*.

MOBILIAIRE, adj. des deux genres, qui tient de la nature des meubles, qui y a rapport : l'argent, les obligations, les récoltes coupées sont des effets *mobiliaires*.

MOBILIER, subst. mas., tous les meubles rassemblés, tout ce qui sert à garnir et à orner une maison, sans y être attenant.

MOBILIER, adj. mas.; au fém., **MOBILIÈRE**, biens, effets *mobiliers*, tels que les lits, les tables, les chaises, etc. — Succession *mobilière*, succession qui consiste en meubles.

MOBILISATION, subst. fém., ameublissement des immeubles.—Action de rendre une troupe mobile.

MOBILISER, v. act., mettre en mouvement une garde sédentaire, comme la garde nationale, par exemple, pour la répartir sur les frontières ou dans les places fortes.

MOBILITÉ, subst. fém., facilité à être mu. — Possibilité d'être mu : *mobilité* de la matière.

MODE, subst. mas., en philosophie, forme, manière d'être. — *Mode* d'administration, de gouvernement. — En musique, arrangement convenu dans une série de sons ; ton dans lequel une pièce de musique est composée : *mode* majeur, mineur.—Subst. fém., usage en vogue de certaines choses qui dépendent du goût et du caprice des hommes : l'empire, le caprice de la *mode*. — Homme, femme à la *mode*, qui suit la *mode*.



Mode comique

MODELAGE, subst. mas., action de modeler. —Opération du sculpteur qui modèle.

MODÈLE, subst. mas., tout ce que le peintre et le sculpteur se proposent d'imiter. En particulier, personne d'après laquelle les artistes dessinent ou peignent : poser le *modèle*, le mettre dans l'attitude qu'on veut représenter.

MODELER, v. act., imiter un objet en terre molle, en plâtre ou en cire : *modeler* une statue; et neutralement : ce sculpteur a passé toute la nuit à *modeler*.

MODELEUR, subst. mas., artiste dont la profession est de modeler.

MODÉRATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **MODÉRATRICE**, qui règle, gouverne et modère : pouvoir *modérateur*, puissance *modératrice*.—Subst., celui, celle qui dirige, qui cherche à tempérer des opinions exaltées, à rapprocher des sentiments extrêmes : il est le *modérateur* de tel parti.

MODÉRATION, subst. fém., vertu qui porte à garder une sage mesure en toute chose.

MODÉRÉ, E, part. passé de *modérer*, et adj., tempéré.—Sage, retenu : esprit *modéré*.—Eloigné de tout excès. — Subst. mas., celui qui a des opinions, des principes *modérés*.

MODÉRER, v. act., tempérer, adoucir; mettre des bornes à....

MODERNE, adj. des deux genres, nouveau, récent. Il est opposé à ancien et à antique : auteurs, ouvrages, médailles *modernes*. — Astronomie *moderne*, celle qui a commencé à Copernic.

MODESTE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, qui a de la modestie, de la pudeur, de la décence. — En parlant des choses, qui marque de la modestie.

MODESTIE, subst. fém., retenue dans la manière de se conduire, de se tenir et de parler de soi.—Modération.

MODICITÉ, subst. fém., petite quantité; médiocrité : *modicité* du prix, du revenu, de la dépense.

MODIFICATION, subst. fém., action de modifier une loi, un contrat; tempérament, restriction.

MODIFIER, v. act., adoucir, modérer, restreindre les dispositions d'une loi, les clauses d'un contrat.

MODIQUE, adj. des deux genres, médiocre, qui est de peu de valeur.

MODISTE, subst. et adj. des deux genres, qui fait les modes.

MODULATION, subst. fém., t. de musique, suite de tons qui forment un chant, suivant les règles du mode dans lequel ce chant est composé.

MODULER, v. act., t. de musique, composer un air suivant les règles du mode dans lequel il est.

MOELLE, subst. fém., substance molle et grasse contenue dans la concavité des os. — Sucer quelqu'un jusqu'à la *moelle* des os, le ruiner en tirant de lui peu à peu tout ce qu'on en peut tirer. — Fig., en parlant des ouvrages d'esprit, ce qu'il y a de plus essentiel : tirer, extraire la *moelle* d'un livre, ce qu'il contient de plus parfait.

MOELLEUX, adj. mas.; au fém., **MOELLEUSE**, rempli de moelle : un bois *moelleux*.— Fig. : discours *moelleux*, plein de sens et de bonnes choses.

MOELLON, subst. mas., pierre à bâtir les murs de clôture, à faire du remplage aux murs de pierre de taille.

MOEURS, subst. fém. plur., habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal dans la conduite ordinaire de la vie; manière d'agir dans le commerce des deux sexes. — Morale publique : bonnes ou mauvaises *mœurs*. — Inclinations, coutumes, lois particulières d'une nation : telle chose est ou n'est pas dans les *mœurs* d'une nation, n'est pas conforme à ses usages.

MOI, pronom personnel dont *nous* est le pluriel. Il est des deux genres et ne s'applique qu'à des personnes ou à des choses personnifiées. — Après le verbe, *moi* prend toujours le trait d'union : enseignez-*moi* mon chemin.

MOIGNON, subst. mas., petite partie qui reste d'un bras, d'une jambe, de la cuisse, quand ils ont été coupés. — Branche assez grosse d'un arbre qu'on a taillée un peu loin de la branche principale.

MOINDRE, adj. comparatif des deux genres, c'est le comparatif de petit; le *moindre* en est le superlatif. Plus petit; le plus petit en étendue, en quantité, en qualité : cette somme est *moindre* que l'autre; c'est le *moindre* de tous.

MOINE, subst. mas., proprement, religieux qui vit entièrement séparé du monde, comme les chartreux.



Moine.

MOINEAU, subst. mas., petit oiseau à plumage gris.

MOINS, adv., il marque l'infériorité. C'est le comparatif de peu; le *moins* en est le superlatif

MOIRE, subst. fém., sorte d'étoffe de soie ondée, dont le grain est fort serré.

MOIRER, v. act., donner à une étoffe unie, au moyen de la calandre ou de la presse, l'œil et la façon de la moire.

MOIS, subst. mas., la douzième partie de l'année, composée de trente-un ou de trente, et pour le *mois* de février, de vingt-huit ou de vingt-neuf jours.

MOISI, subst. mas., ce qui est *moisi* : il faut ôter le *moisi*.

MOISISSURE, subst. fém., altération d'une chose moisie.

MOISSON, subst. fém., récolte des blés et autres grains.—Le temps de la *moisson* : la *moisson* approche.

MOISSONNER, v. act., faire la moisson : *moissonner* les froments, les avoines, etc. : il a été *moissonné* dans sa fleur, il est mort dans sa jeunesse.

MOISSONNEUR, subst. mas.; au fém., **MOISSONNEUSE**, celui, celle qui moissonne, qui coupe le blé avec la faucille.

MOITE, adj. des deux genres, un peu humide, mouillé.

MOITEUR, subst. fém., petite humidité, froide ou chaude.

MOITIÉ, subst. fém., partie d'un tout divisé en deux parties égales.—Fig. et fam., femme à l'égard de son mari : comment se porte votre *moitié?*

MOKA, subst. propre et adj. mas., café d'excellente qualité qui vient de *Moka*, ville d'Arabie : du café *moka*.

MOU, adj. mas.; au fém., **MOLLE**, qui reçoit facilement l'impression des autres corps : cire *molle*. — Corps *mou*, qui, après avoir perdu sa figure par le choc ou la compression, ne tend pas à la reprendre. — Fig., qui a peu de vigueur.

MOLAIRE, adj. des deux genres, dents *molaires*, grosses dents qui servent à broyer les aliments. — On dit aussi subst., au fém. : les *molaires*.

MÔLE, subst. mas., massif de maçonnerie, ou jetée de grosses pierres dans la mer, en forme de digue, au-devant d'un port.

MOLÉCULE, subst. fém., petite partie d'un corps.

MOLETTE, subst. fém., partie de l'éperon en forme d'étoile avec laquelle on pique le cheval.

MOLLASSE, adj. des deux genres, qui est trop mou, qui n'est pas ferme.

MOLLEMENT, adv., il ne se dit au propre que dans ces phrases : être couché *mollement*, dans un bon lit. — S'asseoir *mollement*, sur un siége bien mou. — Avec un abandon gracieux : se balancer *mollement*.— Fig., faiblement, lâchement.

MOLLESSE, subst. fém., qualité de ce qui est mou. — Fig., manquer de vigueur et de fermeté d'âme.

MOMENT, subst. mas., petite partie de temps; instant : bon *moment*; prendre quelqu'un dans le bon *moment*, dans un instant favorable.

MOMENTANÉ, E, adj., qui ne dure qu'un moment, qu'un temps fort court : plaisir *momentané*.

MOMERIE, subst. fém., autrefois mascarade. —Aujourd'hui, déguisement de sentiments, qui fait faire au-dehors un personnage tout différent de ce qu'on est dans le cœur.

MOMIE, subst. fém.; il se dit des corps embaumés par les anciens Egyptiens, et de ceux qui sont desséchés par les sables brûlants d'Afrique. — Homme nonchalant.

MONARCHIE, subst. fém., gouvernement d'un état par un seul chef. — Etat gouverné par un roi souvent absolu. — *Monarchie* constitutionnelle, celle dans laquelle les pouvoirs sont balancés et réglés par des lois constitutionnelles.

MONARCHIQUE, adj. des deux genres, qui est gouverné par un monarque; qui appartient ou a rapport à la monarchie.

MONARQUE, subst. mas., celui qui a seul le pouvoir souverain dans un grand état.

MONASTÈRE, subst. mas., couvent, demeure de religieux ou de religieuses.

MONASTIQUE, adj. des deux genres, qui regarde les moines et les religieuses.

MONCEAU, subst. mas., tas, amas en forme de petit mont : *monceau* de blé, de pierres ; *monceau* d'argent. — Avoir des *monceaux* d'or, en avoir beaucoup.

MONDAIN, E, adj., qui sent le monde : habit *mondain*, air *mondain*. — Attaché au monde, à ses vanités : femme *mondaine*.

MONDE, subst. mas., en général, l'univers, le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment. — L'an du *monde*, l'an de la création du *monde*. — Certain nombre de personnes : il y avait bien du *monde* à la promenade.

MONITEUR, subst. mas., celui qui avertit, qui donne des conseils.—Elève-répétiteur dans les écoles d'enseignement mutuel. — Titre d'un journal ou papier-nouvelle publié en France au service spécial du gouvernement.

MONNAIE, subst. fém., espèce d'or et d'argent ou d'autre métal qui a cours. — Menues espèces. — Avez-vous de la *monnaie* sur vous? des petites pièces d'argent blanches, ou même des gros sous.



Monnaie.

MONNAYER, v. act., faire de la monnaie de quelque sorte de métal. — Plus particulièrement, donner l'empreinte à la monnaie.

MONNAYEUR, subst. mas., ouvrier qui travaille à la fabrication de la monnaie. — Faux *monnayeur*, celui qui fait de la fausse monnaie.

MONOLITHE, subst. mas., ouvrage fait d'une seule pierre, comme les statues, les sarcophages.—On le dit aussi adj. pour les deux genres: colonne *monolithe*.

MONOLOGUE, subst. mas., scène dramatique dans laquelle un personnage parle seul, ou se parle à lui-même.

MONOMANIE, subst. fém., passion, fureur pour un seul objet, une idée unique. — Manie de la solitude.

MONOPOLE, subst. mas, privilège exclusif de vendre seul des marchandises ou des denrées dont la vente devrait être libre. — Convention inique entre des marchands, pour enchérir de concert une marchandise.

MONOPOLEUR, subst. mas., celui qui fait le monopole, qui cherche à vendre seul quelque denrée.

MONOPOLISER, v. act., exercer le monopole.

MONOSYLLABE, subst. mas. et adj. des deux genres, qui n'est que d'une syllabe : le mot Dieu est un *monosyllabe*.

MONOSYLLABIQUE, adj. des deux genres, formé d'un monosyllabe.

MONOTONE, adj. des deux genres, qui est toujours sur le même ton.—Fig., qui est d'une uniformité fatigante, en parlant du style; en peinture, qui est égal de ton et de couleur, qui est fade, gris.

MONOTONIE, subst. fém., uniformité, égalité ennuyeuse de tons, de tours, de figures, de pensées semblables.

MONSEIGNEUR, subst. mas., titre d'honneur employé à l'égard de certaines personnes constituées en dignité éminente.

MONSIEUR, subst. mas., qualité, titre que l'on donne à un homme par honneur, par civilité ou bienséance.—On appelait absolument *monsieur*, le frère unique ou aîné du roi. —Grosse prune ronde d'un beau violet.

MONSTRE, subst. mas., prodige qui est contre l'ordre de la nature. En ce sens, c'est un latinisme peu usité. — Animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature. — Au fig., ce qui est extrêmement laid, difforme.



Monstres.

MONSTRUEUX, adj. mas.; au fém., **MONSTRUEUSE**, qui est d'une conformation contraire à l'ordre de la nature. Prodigieux, excessif dans son genre : tête *monstrueuse*, poisson *monstrueux*.

MONSTRUOSITÉ, subst. fém., caractère, vice de ce qui est monstrueux. — Plus ordinairement, chose monstrueuse, au propre et au fig. — Toute production, tout animal extraordinaire.

MONT, subst. mas., montagne, avec cette différence que ce dernier mot exprime une masse plus considérable que le premier. — *Mont* ne se dit guère en prose qu'avec un nom propre : le *mont* Etna.

MONTAGE, subst. mas., action de monter : le *montage* des bateaux.

MONTAGNARD, E, subst. et adj., qui habite les montagnes.—Membre du parti de la Montagne, dans la Convention.

MONTAGNE, subst. fém., grande masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus de la surface de la terre.—*Montagne* de glace, amas considérable de glaces.—Chaîne de *montagnes*, suite de *montagnes*.

MONTAGNEUX, adj. mas.; au fém., **MONTAGNEUSE**, où il y a beaucoup de montagnes.

MONTANT, subst. mas., pièce de bois ou de fer qui est posée de haut en bas en certains ouvrages de menuiserie et de serrurerie.—Le total, la somme à laquelle se monte un compte. — La tige des plantes. — Ce qu'il y a de spiritueux dans quelque chose : ce tabac a du *montant*.

MONTANT, E, adj., qui monte : un bateau *montant*.—Garde *montante*, qui vient relever la troupe qui descend.

MONTÉE, subst. fém., lieu qui va en montant. — Action de monter. — Petit escalier.

MONTER, v. neut., se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on est. — En musique, faire succéder des sons hauts à ceux qui sont bas ou graves. — Se mettre sur... *monter* à cheval. — S'élever, en parlant de l'eau, de l'air, du feu, etc. On dit dans le même sens : le rouge lui monte au visage, etc. — La rivière a monté cette année à une telle hauteur : la chaleur lui a monté au visage. — Fig., parvenir : *monter* au faîte des honneurs ; *monter* au trône ou mieux sur le trône, devenir roi. — Passer à un grade supérieur, à une place plus élevée.— *Monter* un cheval, être sur un cheval. — *Monter* une maison, la pourvoir des choses nécessaires. — *Monter* la garde, être de garde à un poste. — *Monter* la tête à quelqu'un, lui inspirer fortement une résolution.

MONTICULE, subst. mas., très-petite montagne ; simple élévation de terrain.

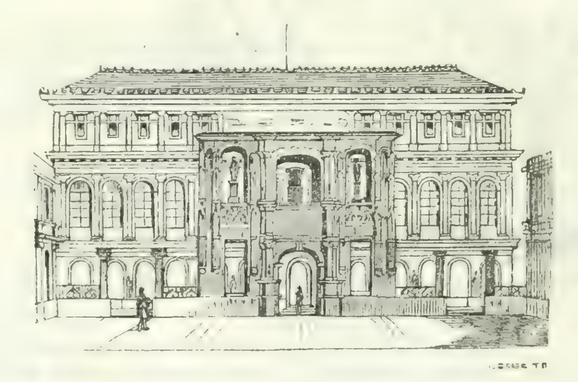
MONTRE, subst. fém., petite horloge qui se porte ordinairement dans la poche. — *Montre* à répétition, qui sonne les heures. — Échantillon, morceau que l'on *montre* pour faire juger du reste. — Ce qu'un marchand, un artisan expose devant sa boutique, pour montrer la marchandise dont il trafique ou les choses qu'il fait.

MONTRER, v. act., indiquer : *montrer* le chemin à quelqu'un. — Faire voir : il m'a montré son ouvrage. — Faire paraître : *montrer* de l'ardeur, du zèle.— Enseigner : *montrer* le latin, la musique. — Neut.: ce maître montre bien. — *Montrer* les dents, faire mine de se défendre, n'avoir pas l'air content. — Fig.: *montrer* les talons, s'enfuir. — Cet habit *montre* la corde, est si usé qu'on en voit la trame. — *Montrer* son nez quelque part, se faire voir dans un endroit.

MONTUEUX, adj. mas.; au fém. **MONTUEUSE** : un pays *montueux*, fort inégal, mêlé de plaines et de collines.

MONTURE, subst. fém., bête sur laquelle on monte pour aller d'un lieu à un autre. — Dans les départements qui avoisinent l'Espagne, charge d'un mulet, composée de deux balles de marchandises. — Qui veut aller loin ménage sa *monture*, il ne faut pas aller trop vite en rien, dans la crainte de perdre plutôt que de gagner. — Bois sur lequel sont montés le canon et la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. On le dit à peu près dans le même sens de divers autres ouvrages.

MONUMENT, subst. mas., marque publique qui transmet à la postérité le souvenir de quelque chose de mémorable. — Tombeau. En ce dernier sens, il est du style soutenu. — Tout ce qui est digne de passer à la postérité : les ouvrages d'Homère sont les plus beaux *monuments* de l'antiquité.



Monument. (Palais des Beaux-Arts, à Paris.)

MONUMENTAL, E, adj., qui appartient aux monuments antiques : statues *monumentales*. — Qui a le caractère d'un monument. — Au plur. mas., *monumentaux*.

MOQUER (se), v. pron., se railler de..., en plaisanter. — Mépriser, braver, ne dire, ne faire pas sérieusement : c'est se *moquer* que de... — Faire hors de propos : vous vous moquez de sortir par ce mauvais temps. — Se faire *moquer* de soi, s'exposer aux sarcasmes et aux railleries. — Au passif : les moqueurs sont moqués.

MOQUERIE, subst. fém., parole ou action par laquelle on se moque ; plaisanterie, raillerie. — Chose absurde, impertinente : c'est une *moquerie* de...

MOQUETTE, subst. fém., étoffe à chaîne et trame de fil, veloutée en laine. On nomme tripe, la *moquette* unie, dont le velouté est d'une seule couleur.

MOQUEUR, subst. et adj. mas. ; au fém. **MOQUEUSE**, celui ou celle qui se moque, qui raille, qui ne parle pas sérieusement. — Personne *moqueuse*.

MORAL, E, adj., qui regarde les mœurs ; qui instruit touchant les mœurs. — Cela est fort *moral*, renferme une *morale* fort saine. Assurance, certitude *morale*, assurance vraisem-

blable ; certitude telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie. — Subst. mas., le *moral*, disposition *morale*, tendance au bien ou au mal.

MORALE, subst. fém., la science, la doctrine des mœurs. — Règle des mœurs. — Théorie de la vertu. — *Morale* publique, révélée par la conscience et la raison à tous les hommes.

MORALISER, v. act., faire des réflexions morales ; en faire naître. — Faire une morale. — Fam., rendre moral ; faire de la morale, des mœurs.

MORALISEUR, subst. mas.; **MORALISEUSE**, subst. fém., celui, celle qui affecte de parler morale. Style ironique et plaisant.

MORALISTE, subst. mas. et adj. des deux genres, écrivain qui traite des mœurs.

MORALITÉ, subst. fém., réflexion morale. — Sens moral d'une fable. — But moral d'un poëme, d'une pièce de théâtre, d'un ouvrage littéraire.

MORCEAU, subst. mas., partie d'une chose bonne à manger et séparée de son tout. Portion d'un corps solide et continu : *morceau* de terre. — Partie d'un ouvrage d'esprit : il y a de beaux *morceaux* dans ce poëme. — Aimer les bons *morceaux*, la bonne chère.

MORCELER, v. act., diviser par morceaux : *morceler* une terre, un héritage. Il ne se dit guère qu'en ces phrases.

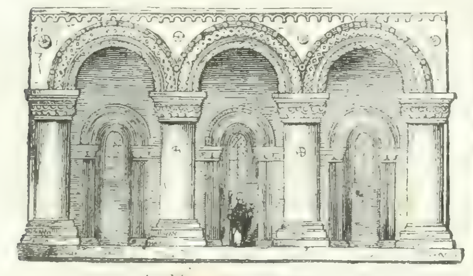
MORDANT, subst. mas., vernis, etc., qui sert à retenir l'or en feuille sur du cuivre, du bronze, etc. — Il se dit des substances qui mordent sur les bois, etc. — Au fig., quelque chose d'original et de piquant : cet acteur a du mordant dans son jeu.

MORDANT, E, adj., qui mord : une bête *mordante*, en t. de chasse. — Au fig., qui ronge : un acide *mordant*. — Piquant, satirique, c'est un esprit *mordant* ; il a l'humeur *mordante* ; style *mordant*.

MORDRE, v. act., serrer avec les dents. — Il se dit par extension des oiseaux et même des insectes, quoiqu'ils n'aient point de dents. — Fig. et fam. : *mordre* à l'hameçon ou à la grappe, écouter avec plaisir une proposition, la recevoir volontiers.

MORE et **MAURE**, subst. mas., habitant de la Mauritanie.

MORESQUE, adj. des deux genres, qui a rapport aux coutumes des Mores.



Architecture moresque

MORFONDRE, v. act., causer un froid qui pénètre. — Fig., s'ennuyer ; perdre du temps à attendre, à poursuivre une entreprise. — La pâte se morfond, perd la chaleur qu'elle doit avoir pour faire du bon pain.

MORGUE, subst. fém., mine sérieuse où paraît de l'orgueil et de la fierté. Il se dit, depuis quelque temps, d'un style à prétention, chargé de grands mots, etc. — Endroit où l'on expose les corps morts des personnes inconnues, et dont la justice se saisit, jusqu'à ce que quelqu'un vienne les réclamer.

MORIBOND, E, adj. et subst., qui va mourir. — Par extension, qui est malade de langueur.

MORIGÉNER, v. act., instruire aux bonnes mœurs et corriger les mauvaises.

MORILLON, subst. mas., raisin noir. Plusieurs écrivent *maurillon*. — Sorte de petit canard.

MORNE, adj. des deux genres, triste, sombre. — Temps *morne*, obscur et couvert. — Couleur *morne*, sombre et triste.

MORS, subst. mas., pièce de métal qui se place dans la bouche du cheval. — Prendre le *mors* aux dents, se dit d'un cheval devenu furieux et insensible au *mors*, en sorte qu'on ne peut plus le gouverner ni le retenir.

MORSURE, subst. fém., plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. — Au fig., effets de la médisance et de la calomnie.

MORT, subst. fém., fin, cessation de la vie. — État où l'on meurt, relativement à la conscience : il a fait une belle *mort*, une sainte *mort*. — Mourir de sa belle *mort*, de *mort* naturelle. — Être à l'article de la *mort*, à l'agonie. — Être malade à la *mort* ; être à la *mort*, être près de mourir. — Arrêt de *mort*, qui porte la peine de *mort*. — Mettre à *mort*, tuer juridiquement. — À la vie, à la *mort*, loc. adv. pour à toujours, à tout jamais. — *Mort*-aux rats, drogue dont on se sert pour faire mourir les rats.

MORT, E, subst., personne *morte*, corps *mort* : ensevelir, enterrer les *morts* ; il ne faut point insulter aux *morts*.

MORTALITÉ, subst. fém., condition de ce qui est sujet à la mort. — La quantité de gens qui meurent annuellement.

MORTEL, subst. et adj. mas. ; au fém. **MORTELLE**, après les subst., qui est sujet à la mort : tous les hommes sont *mortels*. — Être l'ennemi mortel de quelqu'un, le haïr profondément. — Les chrétiens appellent péché *mortel*, le péché qui donne la mort à l'âme.

MORTIER, subst. mas., chaux détrempée avec du sable et du ciment. — Par extension, toute liqueur détrempée avec quelque chose qui la rend trop épaisse : c'est du vrai *mortier* que cette soupe. — Vase fait de métal, de pierre ou de bois, dans lequel on pile certaines choses. Sorte de pièce d'artillerie qui sert à lancer des bombes.

MORTIFIANT, E, adj., qui mortifie en causant du chagrin, de la confusion.

MORTIFICATION, subst. fém., action par la

quelle une chose s'altère, se corrompt. Il ne se dit en ce sens qu'en chirurgie : la *mortification* des chairs. — Au plur., austérités. — Humiliation, honte, déplaisir qu'on reçoit.

MORTIFIER, v. act., faire que la viande devienne plus tendre, en la laissant quelques jours sans la préparer.

MORTUAIRE, adj. des deux genres, qui concerne les morts. — Drap *mortuaire*, drap que l'on met sur le cercueil, dans les cérémonies funèbres. — Registre *mortuaire*, registre où l'on écrit l'inhumation des corps.



Drap mortuaire.

MORUE, subst. fém., poisson de mer du genre du gade, dont la grande pêche se fait au banc de Terre-Neuve.

MOSAÏQUE, subst. fém., ouvrage de rapport, où, par le moyen de petites pierres et de petits morceaux de verre différemment colorés, on représente des figures, on copie même des tableaux. — Art que ces sortes d'ouvrages produisent.

MOSQUÉE, subst. fém., lieu où les Turcs s'assemblent pour faire leurs prières.

MOT, subst. mas., terme, expression. — *Mot* propre, celui qui convient, qui exprime avec le plus de justesse. — Ce sont des *mots* vides de sens.

MOTEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **MOTRICE**, celui qui donne le mouvement : Dieu est le premier, le souverain *moteur* de l'univers.

MOTIF, subst. mas., ce qui meut, ce qui porte à faire une chose. — En musique, l'idée principale sur laquelle le compositeur détermine son sujet et arrange son dessein.

MOTION, subst. fém., proposition faite par quelqu'un dans une assemblée. En ce sens, c'est un mot nouveau tiré de l'anglais *motion* : faire une *motion*.

MOTIVER, v. act., apporter les motifs, les raisons d'un avis, d'un jugement, d'une action. — Servir de motif à.... : telle chose a *motivé* telle mesure.

MOTTE, subst. fém., petit morceau de terre détaché du reste du champ par la charrue ou la bêche. — Terre qui tient aux racines des arbres ou des plantes quand on les lève pour les transplanter.

MOUCHARD, E, subst., espion de police. On dit aussi mouche.



Mouchard

MOUCHARDER, v. act. et neut., faire le métier de mouchard. — Ecouter en cachette ce que les personnes disent.

MOUCHE, subst. fém., petit insecte. En parlant du cri de la *mouche*, on dit qu'elle bourdonne. — *Mouche* à miel, abeille. — Petit morceau de taffetas noir préparé que les dames se mettent sur le visage.

MOUCHER, v. act., ôter le bout du lumignon d'une chandelle, lorsqu'il l'empêche d'éclairer.

MOUCHERON, subst. mas., petite mouche. — Le bout de la mèche d'une chandelle ou d'une bougie qui brûle, et qu'il faut moucher.

MOUCHETTE, subst. fém., instrument à petit coffre, fait pour moucher une chandelle.

MOUCHOIR, subst. mas., linge dont on se sert pour se moucher. — *Mouchoir* de cou, linge dont les femmes se couvrent le cou. On dit aujourd'hui fichu.

MOUDRE, v. act., broyer; mettre en poudre par le moyen de la meule : *moudre* du blé, du riz, des fèves. — Il se dit neut., en parlant du moulin : ce moulin ne *moud* pas assez menu.

MOUE, subst. fém., sorte de mine et de grimace que l'on fait en allongeant les deux lèvres ensemble. — Fam. : faire la *moue*, témoigner de la mauvaise humeur par son silence et par son air.

MOUILLAGE, subst. mas., t. de marine, fond propre pour mouiller, pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE, subst. fém., sorte de poire qui a beaucoup d'eau.

MOUILLER, v. act., tremper, humecter; rendre moite et humide : *mouiller* un linge. et neut. : ce brouillard *mouille* comme de la pluie.

MOUILLETTE, subst. fém., tranche de pain longue et menue, préparée pour tremper dans les œufs à la coque.

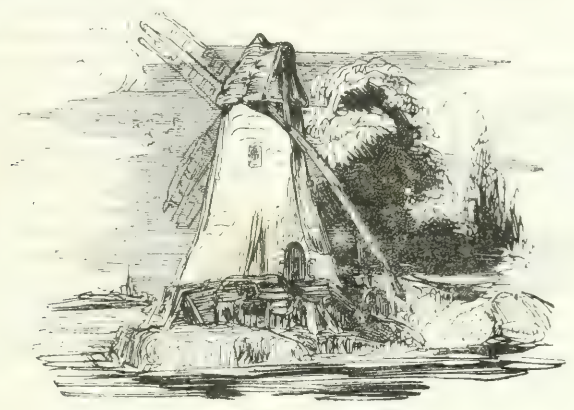
MOULAGE, subst. mas., carreaux moulés. — La partie du moulin qui sert à faire tourner les meules pour moudre.

MOULE, subst. mas., matière qu'on a creusée de manière à donner une forme précise à la cire, au plomb, au bronze. — Subst. fém., espèce de coquillage de forme oblongue.

MOULER, v. act., jeter en moule, faire couler la matière dans le creux.—Imprimer.—*Mouler* une statue, etc.

MOULEUR, subst. mas., ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture.

MOULIN, subst. mas., machine à moudre du grain. — Diverses autres machines qui servent à différents ouvrages : *moulin* à café, petit *moulin* qui sert à moudre du café.



Moulin à vent.

MOULINER, v. act., préparer la soie en la faisant passer au moulin.

MOULINET, subst. mas., autrefois, petit moulin. — Aujourd'hui, petite roue d'un moulin à vent. — Tourniquet qui s'applique à la plupart des machines avec lesquelles on élève où l'on tire des fardeaux.

MOULU, E, part. passé de *moudre*, et adj. : or *moulu*, réduit en très-petites parties. — Fam. : avoir le corps tout *moulu*, sentir des douleurs par tout le corps.

MOULURE, subst. fém., saillie, ornement d'architecture et de menuiserie, comme astragale, quart de fond.

MOURANT, E, adj. et subst., qui se meurt. — Au fig. : des yeux *mourants*, languissants. — Subst., homme ou femme qui se meurt.

MOURIR, v. neut., il prend être dans les temps composés : je suis mort ; cesser de vivre, perdre la vie. — Par exagération, souffrir une grande incommodité : *mourir* de chaud, de froid, de faim, de soif. — *Mourir* au champ d'honneur, être tué à l'armée. — *Mourir* de sa belle mort, de mort naturelle. — *Mourir* à la peine, se donner beaucoup de mal.

MOUSQUET, subst. mas., ancienne arme à feu que l'on tirait par le moyen d'une mèche allumée et mise sur le serpentin.

MOUSQUETAIRE, subst. mas., autrefois, soldat à pied qui portait le mousquet. — Celui qui servait dans une des compagnies à cheval de la maison du roi, appelées les *mousquetaires*.

MOUSQUETON, subst. mas., espèce de fusil dont le canon est plus court que celui des fusils ordinaires, et le calibre gros comme celui d'un mousquet.

MOUSSE, subst. fém., nom générique d'une famille très-étendue de plantes cryptogames. — Subst. mas., jeune matelot qui sert l'équipage.

MOUSSELINE, subst. fém., toile de coton très-fine et très-claire, ainsi nommée de Mosul, ville d'Asie sur la rive droite du Tigre, d'où les premières toiles de ce genre sont parvenues en Europe.

MOUSSER, v. neut., il se dit des liqueurs sur lesquelles il se forme de la mousse : le vin de Champagne *mousse* beaucoup.

MOUSSEUX, adj. mas.; au fém., **MOUSSEUSE**, qui mousse : vin *mousseux*, bière *mousseuse*.

MOUSTACHE, subst. fém., barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre d'en haut. — Poils que quelques animaux ont autour de la gueule. — Une vieille *moustache*, un vieux guerrier.

MOUSTIQUE, subst. mas., petit insecte d'Afrique et d'Amérique, du genre des cousins. Sa pi-

qûre, très-douloureuse, laisse sur la peau une tache semblable à celle du pourpre.

MOUTARDE, subst. fém., plante extrêmement âcre, connue par son usage dans la cuisine, et par l'emploi qu'on en fait dans les cataplasmes caustiques. On la nomme aussi sénevé.

MOUTARDIER, subst. mas., petit vase à mettre de la moutarde. — Celui qui fait et vend de la moutarde.

MOUTON, subst. mas., bélier qu'on engraisse. —Viande de *mouton*. — Peau de *mouton* préparée. On dit fig., d'un homme qui est d'une humeur douce et traitable : doux comme un *mouton*.



Moutons.

MOUTURE, subst. fém., action de moudre le blé. — Salaire que prend le meunier. — Mélange de froment, de seigle et d'orge par tiers.

MOUVANT, E, adj., qui a la puissance de mouvoir; il ne se dit qu'au fém. : force *mouvante*. — Qui se déplace; où l'on s'enfonce : sable *mouvant*, terres *mouvantes*.

MOUVEMENT, subst. mas., transport d'un corps d'un lieu à un autre. — *Mouvement* perpétuel, *mouvement* qui, une fois imprimé, persévèrerait toujours le même sans aucun changement, sans augmentation ni diminution.

MOUVOIR, v. act., donner du mouvement, remuer, faire changer de place.—Au moral, exciter, faire agir.—Faire *mouvoir*, mettre quelque chose en mouvement.

MOYEN, subst. mas., ce qui sert pour parvenir à quelque fin. — Au plur., richesses, commodités : connaissez-vous ses *moyens?* On le dit quelquefois aussi au sing. : il n'a pas le *moyen* de faire telle dépense.

MOYEN, adj. mas.; au fém., **MOYENNE**, qui n'est ni grand ni petit; médiocre. — Qui est entre deux extrémités.—Écrire en *moyen*, ni gros ni fin, entre les deux. — Terme *moyen*, parti qui convient le mieux, parce qu'il met tout le monde d'accord.

MOYEN-ÂGE, subst. mas., temps depuis Constantin jusqu'à la renaissance des lettres.—Sans plur.

MOYENNANT, prép., au moyen de...—*Moyennant* que.... loc. conj., à condition que...

MOYEU, subst. mas., partie du milieu de la roue, où l'on emboîte les rais, et dans le creux de laquelle entre l'essieu.

MUE, subst. fém., changement de plumage dans les oiseaux, de peau dans les serpents, les vers à soie, etc.—Temps auquel ces changements arrivent.

MUER, v. neut., changer naturellement de plumage, en parlant des oiseaux; de peau, en parlant des vers à soie, des serpents; de poil, en parlant du cerf.

MUET, subst. et adj. mas.; au fém., **MUETTE**, qui n'a point l'usage de la parole, ou qui l'a perdu.—Qui ne saurait parler. — En gramm., qui ne se prononce pas ou se prononce faiblement : h *muet*, e *muet*.

MUFLE, subst. mas., extrémité du museau de certains animaux : *mufle* de taureau, de lion, de tigre, de léopard.

MUGIR, v. neut., crier, en parlant des taureaux, des bœufs et des vaches. — Fig., il se dit des vents et des flots : les vents déchaînés *mugissent*; les flots *mugissaient*.

MUGISSANT, E, adj., qui mugit : un taureau *mugissant*; et fig., les ondes *mugissantes*.

MUGISSEMENT, subst. mas., le cri naturel du taureau, de la vache, du bœuf.—On dit, au fig.: le *mugissement* de la mer, des vagues.

MUGUET, subst. mas., plante fort agréable, à fleur campaniforme. On l'appelle aussi lis des vallées.

MUID, subst. mas., sorte de mesure de grain, de sel, de charbon de plâtre. — Fam. : être gros comme un *muid*, extrêmement gros.

MULÂTRE, subst. et adj. des deux genres, nom qu'on donne dans les Indes aux enfants d'un Nègre et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Négresse. — Subst., au fém., une mulâtresse.

MULE, subst. fém., femelle de la nature du mulet.—Pantoufle. Il ne se dit, en parlant des hommes, que de la pantoufle du pape, sur laquelle est une croix : baiser la *mule* du pape.

MULET, subst. mas., quadrupède domestique engendré d'un cheval et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une cavale.

MULETIER, subst. mas., celui qui fait métier de conduire des mulets.



Muletier.

MULOT, subst. mas., espèce de rat à queue

rase et écailleuse, qui vit ordinairement sous terre, dans les champs, dans les bois.

MULTIPLICATEUR, subst. mas., nombre par lequel on en multiplie un autre. Dans une multiplication de sept par quatre, quatre est le *multiplicateur*.

MULTIPLICATION, subst. fém., augmentation en nombre : la *multiplication* des hommes. — Règle d'arithm., par laquelle on répète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un nombre donné.

MULTIPLIER, v. act., augmenter en nombre : miroirs qui *multiplient* les objets.—En arithm., répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné.

MULTITUDE, subst. fém., grand nombre de personnes ou de choses : *multitude* innombrable d'hommes, d'animaux, de livres.

MUNICIPAL, E, adj., qui appartient à la municipalité : officier *municipal*.—Garde *municipal*, soldat chargé de la police de Paris.

MUNICIPALITÉ, subst. fém., corps d'officiers élus par une commune pour gérer son administration, veiller à la police. — Le lieu où s'assemblent les officiers municipaux.

MUNIFICENCE, subst. fém., vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR, v. act., pourvoir, fournir de tout ce qui est nécessaire. — *se* **MUNIR**, v. pron., se pourvoir de tout ce dont on a besoin

MUNITION, subst. fém., provision des choses nécessaires dans une armée, dans une place de guerre. Il ne se dit en ce sens qu'au plur. : *munitions* de guerre, de bouche.

MUNITIONNAIRE, subst. mas., celui qui a soin des munitions et des vivres d'une armée. — Celui qui les fournit.

MUNITIONNER, v. act., fournir des munitions, des approvisionnements.

MUR, subst. mas., muraille, ouvrage de maçonnerie qui renferme quelque espace ou le sépare d'un autre. — Fam. : mettre un homme au pied du *mur*, le forcer à se décider, à prendre un parti.

MÛR, E, adj., qui est dans sa maturité ; qui est au point d'être cueilli ou mangé.

MURAILLE, subst. fém., mur long et considérable : cette *muraille* tombe et menace ruine.

MÛRE, subst. fém., fruit du mûrier. — *Mûre* sauvage, le fruit de la ronce.

MURER, v. act., environner de murailles. — Boucher par le moyen d'une maçonnerie.

MÛRIER, subst. mas., arbre des pays chauds, à fleurs amentacées. La baie qui en forme le fruit s'appelle mûre.

MÛRIR, v. act., rendre mûr. — Fig. : l'expérience lui a *mûri* le jugement. — Neut., venir en maturité, au propre et figuré.

MURMURE, subst. mas., bruit sourd de plusieurs personnes qui parlent en même temps. —Plaintes que font en secret des personnes mécontentes.—Bruit sourd et léger des eaux et des vents.

MURMURER, v. neut., se plaindre sourdement, sans éclater.—Dire quelque chose en grondant, parce qu'on n'est pas satisfait.

MUSARD, E, subst. et adj., qui s'arrête, qui s'amuse partout ; qui muse. Il est fam.

MUSARDER, v. neut., passer le temps à rien faire.

MUSC, subst. mas., t. d'hist. nat., mammifère ruminant du genre chevrotin. — Liqueur dont on fait un parfum qui porte le même nom.

MUSCADE, subst. fém., noix aromatique ; fruit d'un arbre des Indes, assez semblable au pêcher.—Petite balle de liége qui s'escamotte.

MUSCLE, subst. mas., partie charnue et fibreuse qui est l'organe des parties de l'animal.

MUSCLÉ, E, adj., qui a les muscles bien marqués.—T. de peinture et de sculpture : cette figure, cette statue est bien *musclée*.

MUSCULAIRE, adj. des deux genres, qui s'insère dans les muscles, qui concerne les muscles.

MUSCAT, adj. mas., qui a une sorte de parfum.—On dit aussi subst., au mas. : manger du *muscat*, boire du *muscat*.

MUSE, subst. fém., chacune des déesses, qui, suivant la fable, présidaient aux arts libéraux. Les anciens en admettaient neuf, et les croyaient filles de Jupiter et de Mnémosyne.

MUSEAU, subst. mas., cette partie de la tête du chien et de quelques autres animaux, qui comprend la gueule et le nez.



Museau de renard.

MUSÉE, subst. mas., lieu destiné à l'étude des beaux-arts, des sciences et des lettres.—Membres d'une société de savants et d'artistes, qui se réunissent dans un musée.—Endroit où sont rassemblés des monuments précieux, le produit des arts ou de la nature.

MUSELER, v. act., mettre à un animal une muselière : *museler* un chien.—Au fig., empêcher de parler : on devrait *museler* les calomniateurs.

MUSELIÈRE, subst. fém., bride qui passe sur le nez du cheval et qui est attachée à la têtière. — Morceau de cuir avec de petits clous qu'on adapte au nez des jeunes poulins.

MUSETTE, subst. fém., instrument de musique

champêtre. On lui donne le vent avec un soufflet qu'on tient sous l'aisselle.

MUSÉUM, subst. mas., chez les anciens, lieu consacré aux Muses. — Chez nous, la même chose que musée.

MUSICAL, E, adj., qui appartient à la musique.

MUSICIEN, subst. mas.; au fém., **MUSICIENNE**, celui ou celle qui sait la musique, qui enseigne la musique.

MUSIQUE, subst. fém., science du rapport et de l'accord des sons : savoir la *musique*, composer la *musique*.

MUSQUER, v. act., parfumer avec du musc.

MUSULMAN, E, subst. et adj., titre que prennent les mahométans, et qui signifie vrai croyant, qui met toute sa confiance en Dieu.

MUTATION, subst. fém., en jurisprudence, changement. — Au plur., révolution dans un état, dans l'air.

MUTILATION, subst. fém., amputation ou retranchement d'un membre. — Action de celui qui se mutile ou mutile quelque chose.

MUTILER, v. act., couper, retrancher quelque membre : *mutiler* un bras. Il se dit, dans le même sens, des statues.

MUTIN, E, subst. et adj., opiniâtre, entêté, obstiné. Il se dit surtout des enfants. — Enclin à la révolte, séditieux. — Visage, air *mutin*, vif, éveillé, piquant.

MUTINERIE, subst. fém., penchant à la révolte, ou la révolte même. — Obstination d'un enfant qui se dépite, qui fait le mutin.

MUTISME, subst. mas., état d'une personne muette.

MUTUALITÉ, subst. fém., système des compagnies mutuelles contre l'incendie. — État de ce qui est mutuel.

MUTUEL, adj. mas.; au fém., **MUTUELLE**, réciproque. — Enseignement *mutuel*, par lequel les élèves s'instruisent l'un l'autre.

MYOPE, subst. et adj. des deux genres, celui ou celle qui a la vue fort courte. Il se dit proprement de ceux qui, à la différence des presbytes, voient confusément les objets éloignés, et directement les objets proches.

MYOPIE, subst. fém., état des personnes qui ont la vue courte et basse.

MYOPISME, subst. mas., état de la myopie.

MYRIADE, subst. fém., nombre de dix mille. — Grand nombre indéterminé : des *myriades* d'atomes.

MYRTE, subst. mas., arbrisseau toujours vert du midi de l'Europe.

MYSTÈRE, subst. mas., chose cachée et difficile à comprendre. Il se dit particulièrement des choses de la religion, et alors il signifie, dans un sens plus resserré, dogme dont le fond est inaccessible à la raison humaine : les *mystères* de la foi.



Autrefois on jouait les mystères.

MYSTÉRIEUX, adj. mas.; au fém., **MYSTÉRIEUSE**, en parlant des choses, qui contient quelque mystère. — En parlant des personnes, qui fait mystère de choses qui n'en valent pas la peine.

MYSTIFICATEUR, subst. mas.; au fém., **MYSTIFICATRICE**, subst. fém., celui, celle qui a l'art de mystifier; qui mystifie.

MYSTIFICATION, subst. fém., piége dans lequel on fait tomber un homme ignorant, vain, peureux et crédule.

MYSTIFIER, v. act., jouer un tour, faire tomber dans un piége. — T. pop. : *mystifier* quelqu'un, l'humilier, le rendre ridicule.

MYSTIQUE, adj. des deux genres, figuré, allégorique, en parlant des choses de la religion : sens *mystique*.

MYTHE, subst. mas., trait de la fable, de l'histoire héroïque ou des temps fabuleux.

MYTHOLOGIE, subst. fém., science ou explication de la fable, de l'histoire fabuleuse des anciennes divinités du paganisme.

MYTHOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la mythologie.



N, subst. mas., quatorzième lettre et onzième consonne de l'alphabet français. — N. B., qui veut dire *nota benè*, remarquez bien, s'emploie pour engager le lecteur à faire une attention particulière à ce qu'on va lui dire.

NABAB, subst. mas., dans l'Indostan, gouverneur préposé par le grand mogol à une ville, à un district. — Nom donné en Angleterre à ceux qui ont fait leur fortune aux Indes orientales.

NABOT, E, subst., t. de mépris et familier, qui est de petite taille.

NACARAT, subst. mas., couleur d'un rouge clair, entre le cerise et le rose. — Adj. indécl., qui est d'un rouge clair : satin *nacarat*, étoffe *nacarat*.

NACELLE, subst. fém., petit bateau. On s'en sert particulièrement dans la poésie.

NACRE, subst. fém., c'est, dans certains coquillages, la partie brillante d'une couleur mêlée d'argent et d'un rouge tendre. — Son écaille préparée.

NAGEOIRE, subst. fém., partie du poisson en forme d'aileron, qui lui sert à nager. — Calebasses, etc., qu'on met sous les bras pour se soutenir sur l'eau, quand on apprend à nager.

NAGER, v. neut., il se conjugue comme manger. Se soutenir sur l'eau par un certain mouvement du corps. — Par extension, flotter sur l'eau sans aller au fond, en parlant du liége, etc. — Fig. et fam.: *nager* en grande eau, être dans une grande fortune, ou en passe de la faire. — *Nager* dans la joie, dans les plaisirs, être rempli de joie, se livrer aux plaisirs.

NAGEUR, subst. mas.; **NAGEUSE**, subst. fém., celui, celle qui nage. — Batelier qui rame.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES**, devant une voyelle; adv., il n'y a pas longtemps.

NAÏADE, subst. fém., myth., nymphe des fontaines et des rivières.

NAÏF, adj. mas.; au fém. **NAÏVE**, naturel, sans fard, sans artifice : beauté *naïve*, grâces *naïves*. — En parlant des personnes, ingénu, naturel, et quelquefois simple et un peu niais. — Subst. mas. : distinguer le *naïf* du bouffon

NAIN, subst. et adj. mas.; au fém. **NAINE**, qui est d'une taille beaucoup au dessous de la médiocre : un joli *nain*, une jolie *naine*. — Adj.: arbres *nains*, qu'on élève en buisson. — Subst. mas., drap anglais, de fine laine d'Espagne.



Nain.

NAISSANCE, subst. fém., sortie de l'enfant du sein de sa mère. — Extraction : être de grande, d'illustre *naissance*. On dit absolument, homme de *naissance*, qui a de la *naissance*. — Fig., commencement : la *naissance* du monde, d'un état, d'une ville.

NAISSANT, E, adj., qui naît; qui commence à paraître. — Qui commence à se fortifier, à se faire connaître.

NAÎTRE, v. neut.; il se conjugue avec l'auxiliaire être. — Venir au monde; sortir du sein de la mère. — Figur., commencer, prendre origine de...: les affaires naissent les unes des autres. J'ai vu *naître* la fortune de cet homme. — *Naître* poète, peintre, musicien, etc., avoir de grandes dispositions pour ces arts.

NAÏVEMENT, adv., avec naïveté.

NAÏVETÉ, subst. fém., ingénuité, simplicité d'une personne qui n'use point de déguisement. — Simplicité niaise : voilà une grande *naïveté*. Il ne prend de pluriel que dans ce sens : dire ou faire des *naïvetés*.

NANAN, subst. mas., mot dont on se sert en parlant aux enfants, pour signifier des friandises, des sucreries : vous aurez du *nanan*. Il est fam.

NANKIN, subst. mas., cotonnade couleur chamois, de Chine. — Adj.: couleur *nankin*.

NANKINETTE, subst. fém., t. de comm., étoffe légère de coton.

NANTIR, v. act., donner des gages pour assurance d'une dette. — Se saisir de quelque bien pour assurance d'une chose due. — Fam., se pourvoir de quelque chose par précaution : il s'est *nanti* de son manteau.

NANTISSEMENT, subst. mas., ce qu'on donne à un créancier pour assurance d'une dette, son inscription sur le registre public pour avoir son recours sur les biens de son débiteur.

NAPHTE, subst. mas., espèce de bitume liquide, blanchâtre, transparent, léger et inflammable.

NAPOLÉON, subst. mas., pièce d'or française de 10 francs, de 20 francs, de 40 francs, de 80 francs, à l'effigie de l'empereur Napoléon. Quand on dit simplement : un *napoléon*, c'est 20 francs.



Statue de Napoléon.

NAPPE, subst. fém., linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. — On dit par extension, *nappe* d'autel, de communion. — Fig.: *nappe* d'eau, chute d'eau qui tombe en manière de *nappe*.

NAPPERON, subst. mas., petite nappe, posée sur une grande et qui n'occupe que le milieu d'une table. Il s'enlève au dessert.

NARCISSE, subst. mas., plante et fleur dont il y a plusieurs espèces et beaucoup de variétés.

NARCOTIQUE, adj. des deux genres, et subst. mas., qui excite l'assoupissement. — Subst. : un *narcotique*.

NARCOTISME, subst. mas., t. de médec., affection soporeuse.

NARGUE, espèce de subst. fém. — Se moquer de...: dire *nargue* de... — Faire *nargue* à... l'emporter de beaucoup sur... : les vins de Champagne font *nargue* à tous les autres vins.

NARGUER, v. act., faire nargue à..., braver avec mépris. Fam., se moquer l'un de l'autre, se tourner en ridicule.

NARINE, subst. fém., l'une des deux ouvertures du nez.

NARRATEUR, adj. mas.; au fém., **NARRATRICE**, celui, celle qui narre.

NARRATIF, adj. mas.; au fém., **NARRATIVE**, qui appartient à la narration.

NARRATION, subst. fém., récit, narré; avec cette différence que narré se dit d'un rapport court et peu important, renfermant un seul fait; et *narration*, d'un récit plus long et plus considérable.

NARRER, v. act., raconter; faire le récit d'un fait, d'une action.

NASAL, E, adj., qui se prononce du nez. — Au plur. mas., *nasals*. — Subst. fém. plur., consonnes dont l'émission se fait par le moyen du nez.

NASALEMENT, adv., avec un son nasal : *n*. dans Océan, doit être prononcé *nasalement*.

NASALER, v. act., donner un son nasal.

NASALITÉ, subst. fém., qualité des voyelles nasales, du son nasal.

NASEAU, subst. mas., la même chose dans les animaux, particulièrement dans le cheval, que narine dans l'homme.

NASILLARD, E, subst. et adj., qui nasille; qui parle du nez: c'est un *nasillard*. — Qui vient du nez : parler d'un ton *nasillard*.

NASILLARDISE, subst. fém., prononciation d'un mot en nasillant.

NASILLER, v. neut., parler du nez.

NASILLONNEMENT, subst. mas., mauvaise prononciation du nez.

NASILLONNER, v. neut., diminutif de nasiller.

NASONNEMENT, subst. mas., action de nasonner.

NASONNER, v. neut., parler du nez en bégayant.

NATAL, E, adj., pays, lieu *natal*, où l'on est né : respirer l'air *natal*. — Jour *natal*, jour de la naissance.

NATATION, subst. fém., l'exercice où l'art de nager. — École de *natation*.

NATCHEZ, subst. propre mas. plur., nom d'une tribu puissante qui existait dans l'Amérique septentrionale.

NATIF, adj. mas.; au fém., **NATIVE**, qui est né en un certain lieu : il est *natif* de Paris. — Apporté en naissant : vertu, qualité *native*.

NATION, subst. fém., t. collectif, tous les habitants d'un même état, d'un même pays. — Tous ceux d'une même *nation* qui se trouvent dans un pays étranger : toute la *nation* se rendit chez l'ambassadeur.

NATIONAL, E, adj., qui regarde la nation; qui est de la nation. — Garde *nationale*. Au plur. mas., *nationaux*.

NATIONALEMENT, adv., d'une manière nationale.

NATIONALISER, v. act., rendre national. — Faire adopter par la nation, se fixer dans une nation; en prendre les mœurs, les habitudes.

NATIONALITÉ, subst. fém., caractère national. — Esprit, amour, union, confraternité nationale. — Patriotisme commun à tous.

NATIVITÉ, subst. fém., naissance du Sauveur, de la Sainte-Vierge, et de quelques autres saints.



La nativité de Jésus-Christ.

NATTE, subst. fém., tissu de paille ou de jonc, servant à couvrir les planchers, etc. — En passementerie, petit tissu étroit et plat fait de trois brins d'or ou de soie entrelacés. — Tresse de cheveux.

NATTER, v. act., couvrir de nattes. — *Natter* les cheveux, les tresser en natte.

NATTIER, subst. mas.; au fém., **NATTIÈRE**, celui, celle qui fait et vend des nattes.

NATURALISATION, subst. fém., action de naturaliser. — Acte par lequel un étranger est naturalisé.—Effet des lettres de naturalité.

NATURALISER, v. act., donner à un étranger les mêmes droits, les mêmes priviléges dont jouissent les naturels du pays.

NATURALISME, subst. mas., qualité de ce qui est produit par une cause naturelle; caractère de ce qui est naturel.

NATURALISTE, subst. mas., savant qui s'applique à l'étude de l'histoire naturelle, ou qui l'a étudiée.

NATURALITÉ, subst. fém., état de celui qui est né dans le pays où il habite, ou de celui qui s'y est fait naturaliser. — Droits dont ils jouissent.

NATURE, subst. fém., toutes les choses créées; l'univers tout entier : Dieu est l'auteur et le maître de la *nature*.

NATUREL, adj. mas.; au fém., **NATURELLE**, qui appartient à la nature, qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la nature, qui est conforme à la nature de chaque espèce, de chaque individu : les passions *naturelles* de l'homme.

NATUREL, subst. mas., propriété naturelle. — Tempérament, constitution, complexion. — Inclination, humeur : il y a du *naturel* dans tout ce qu'il dit ou fait.

NATURELLEMENT, adv., par impulsion, propriété ou principe naturel. — Par les seules forces, par le secours de la nature.

NAUFRAGE, subst. mas., perte d'un vaisseau sur mer : faire *naufrage*; sauver (garantir) du *naufrage*.



Robinson après son naufrage.

NAUFRAGÉ, E, subst. et adj., qui a péri par un naufrage. Il se dit des personnes et des choses : un malheureux *naufragé*; vaisseau, effets *naufragés*.

NAUFRAGER, v. neut., faire naufrage.

NAUMACHIE, subst. fém., spectacle d'un combat naval chez les anciens Romains. — Lieu où se donnait ce spectacle.

NAUSÉABOND, E, adj., t. de médec., qui cause des nausées : aliment, remède *nauséabond*; odeur *nauséabonde*.

NAUSÉE, subst. fém., envie de vomir, soulèvement de cœur.

NAUTIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la navigation : cartes *nautiques*. — Astronomie *nautique*, propre aux navigateurs.

NAUTIQUEMENT, adv., d'une manière nautique; qui a rapport à l'art nautique.

NAUTONIER, subst. mas.; au fém., **NAUTONIÈRE**, celui, celle qui conduit une barque, un navire; style poétique.

NAVAL, E, adj., qui appartient à la navigation; qui concerne les vaisseaux de guerre : combat *naval*; armée, force, bataille *navale*. Il n'a point de plur. au mas.

NAVET, subst. mas., plante bisannuelle, à fleur cruciforme, de la famille des choux, que l'on cultive dans les champs, et dont la racine, qui prend le nom de la plante, sert d'aliment.

NAVETTE, subst. fém., plante bisannuelle, qu'on nomme aussi navet sauvage. — Instrument de tisserand, avec lequel on fait courir le fil sur le métier.

NAVIGABILITÉ, subst. fém., état d'une rivière, d'un lac navigable.

NAVIGABLE, adj. des deux genres; il se dit

tant des mers que des eaux douces dans lesquelles on peut naviguer.

NAVIGATEUR, subst. et adj. mas., celui qui a fait des voyages de long cours sur mer. — Pilote marin expérimenté, qui entend bien la navigation, qui l'a étudiée : c'est un excellent *navigateur*.

NAVIGATION, subst. fém., voyage sur mer, sur les fleuves.—Art de naviguer.

NAVIGUANT, E, adj., qui navigue.

NAVIGUER, v. neut., aller sur mer ou sur les grandes rivières.—De la manière dont un vaisseau va sur mer : ce vaisseau *navigue* bien.

NAVIRE, subst. mas., grand bâtiment dont on se sert sur mer et qu'on fait aller avec des voiles et un gouvernail.

NAVRANT, E, adj., très-affligeant : spectacle *navrant*.

NAVRER, v. act., seulement avec le mot *cœur*, affliger : cela me *navre* le cœur ; j'en ai le cœur *navré*.

NÉANMOINS, adv., toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT, subst. mas., rien, ce qui n'existe pas : Dieu a tiré tout du *néant*.

NÉBULEUX, adj. mas. ; au fém., NÉBULEUSE, couvert de nuages : temps, ciel *nébuleux*. — Fig. : esprit *nébuleux*, enclin à la mélancolie. — Visage, front *nébuleux*, sur lequel se peignent l'inquiétude et les soucis.

NÉCESSAIRE, adj. des deux genres, dont on ne peut se passer : il s'est rendu *nécessaire* dans cette maison.—Infaillible, inévitable : mal *nécessaire*.

NÉCESSAIREMENT, adv., par un besoin absolu. —Infailliblement.

NÉCESSITANT, E, adj., qui nécessite : pauvreté *nécessitante*.

NÉCESSITÉ, subst. fém., chose nécessaire et indispensable : c'est une *nécessité* de mourir. —Contrainte : ne me réduisez pas à la *nécessité* de vous dire des choses désagréables.

NÉCESSITER, v. act., obliger, contraindre, réduire à la nécessité de faire...

NÉCESSITEUX, subst. et adj. mas. ; au fém., NÉCESSITEUSE, pauvre, qui est dans le besoin : personne *nécessiteuse*.



Un pauvre petit nécessiteux

NÉCROLOGE, subst. fém., livre, registre où l'on marque la date de la mort des évêques et d'autres grands personnages. — Notice sur les morts illustres.

NÉCROLOGIE, subst. fém., notice historique sur un mort.

NÉCROLOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la nécrologie : notice *nécrologique*.

NÉCROLOGUE, subst. mas., celui qui écrit sur les morts ; auteur de notices nécrologiques.

NÉCROMANCIE, subst. fém., l'art prétendu d'évoquer les morts pour avoir connaissance de l'avenir.

NECTAR, subst. mas., myth., le breuvage des dieux. — Fig., vin excellent, liqueur agréable : tout ce qui est considéré comme délicieux au goût.

NECTIQUE, adj. des deux genres, se dit d'une espèce de pierre qui surnage facilement.

NEF, subst. fém., autrefois, navire ; il se dit en ce sens dans la poésie marotique et dans le blason. — Moulin à *nef*, à eau, construit sur un bateau. — Partie d'une église qui s'étend depuis le portail jusqu'au chœur.

NÉFASTE, adj. des deux genres, ce qui est défendu, malheureux.

NÈFLE, subst. fém., sorte de fruit qui n'est bon à manger que quand il a été amolli par le temps, après avoir été cueilli.

NÉFLIER, subst. mas., arbre de moyenne grandeur, qui produit la nèfle.

NÉGATIF, adj. mas. ; au fém., NÉGATIVE, qui nie, qui exprime une négation.—Fam. : il a le visage *négatif*, l'air d'un homme toujours prêt à refuser.

NÉGATION, subst. fém., action de nier. Il est opposé à affirmation.

NÉGATIVE, subst. fém., proposition qui nie. — Fam., refus : cet homme est fort sur la *négative*, il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande.

NÉGATIVEMENT, adv., d'une manière négative.

NÉGLIGÉ, E, part. passé de *négliger*, et adj., méprisé, oublié. — Qui est sans ornement. — Qui est peu régulier.

NÉGLIGENCE, subst. fém., manque de soin et d'application. — Nonchalance. — *Négligence* de style, fautes légères qui sont plutôt contre les agréments que contre les règles. Il se dit surtout au plur.

NÉGLIGENT, E, subst. et adj., qui a de la négligence ; qui a peu de soin. — Nonchalant.

NÉGLIGER, v. act., n'avoir pas soin d'une chose comme on le devrait. — *Négliger* ses devoirs, ne pas les remplir exactement. — Ne pas cultiver : *négliger* son talent.

NÉGOCE, subst. mas., commerce, trafic. Il ne se dit guère que du commerce en gros, et il s'étend aux affaires de banque et de marchandises.

NÉGOCIABLE, adj. des deux genres, qui peut se négocier : ces billets, ces effets sont négociables. Il ne se dit point des marchandises.

NÉGOCIANT, E, subst., celui, celle qui fait négoce, qui négocie. Il se dit proprement de celui qui achète et qui vend en gros.

NÉGOCIATEUR, subst. mas.; au fém., **NÉGOCIATRICE**, celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un état, d'un prince. — Par extension, personne qui négocie quelque affaire entre des particuliers.

NÉGOCIATION, subst. fém., l'art et l'action de négocier les affaires publiques. — L'affaire même qu'on traite et qu'on négocie.—En t. de commerce : *négociation* d'un billet, etc., trafic qui s'en fait par les agents de change, les banquiers.

NÉGOCIER, v. act, trafiquer; faire négoce. Il ne se dit activement que des effets de banque : *négocier* des billets, des lettres de change.

NÈGRE, subst. mas.; au fém., **NÉGRESSE**, nom qu'on donne aux habitants de l'Afrique, du côté de l'Océan; à la différence de ceux du côté de la Méditerranée, qu'on appelle Maures ou Mores.



Nègre.

NÉGRIER, subst. et adj. mas., vaisseau *négrier*, ou simplement *négrier*, qui sert à la traite des nègres.

NÉGROPHILE, subst. mas., ami des nègres, qui désire qu'on abolisse leur esclavage.

NEIGE, subst. fém., vapeur aqueuse qui, condensée par le froid dans la moyenne région de l'air, tombe sur la terre en petits flocons blancs.—Au fig., blancheur extrême : la *neige* et les glaces de la vieillesse; la *neige* de ses cheveux blancs.

NEIGER, v. unipers. et neut., il neige; il tombe de la neige.—Fig. et fam. : il a *neigé* sur sa tête, il a les cheveux blancs.

NEIGEUX, adj. mas.; au fém., **NEIGEUSE**, chargé de neige : temps *neigeux*, saison *neigeuse*.

NENNI, partic. négat., mot dont on se sert dans quelques provinces, pour : *non*, je ne veux pas. — Il n'y a point de *nenni*, il faut qu'on fasse ce qu'on exige.

NÉOLOGIE, subst. fém., invention, emploi des mots anciens dans un sens nouveau.

NÉOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui concerne les mots nouveaux, les expressions hasardées, les phrases extraordinaires : langage *néologique*.

NÉOLOGISME, subst. mas., recherche d'expressions nouvelles, de nouveaux mots, de néologie. Il se prend en mauvaise part.

NÉOLOGISTE, subst. mas., qui crée des mots nouveaux, admissibles; qui se sert de la néologie.

NÉOLOGUE, subst. mas., celui qui, en parlant ou en écrivant, affecte d'employer des termes nouveaux. Il se prend presque toujours en mauvaise part.

NÉOPHYTE, subst. et adj. des deux genres, nouveau converti à la religion chrétienne; qui est nouvellement baptisé.

NÉOTHERMES, subst. mas., plur., bains d'eau chaude nouvellement établis.

NÉPHRALGIE, subst. fém., t. de méd., douleur de reins.

NÉPHRALGIQUE, adj. des deux genres, t. de méd., de la néphralgie; qui y a rapport. — Subst. mas. : un *néphralgique*.

NERF, subst. mas., espèce de cordons blanchâtres, dans le corps humain, de différentes grosseurs, qui partent du cerveau ou de la moelle de l'épine du dos, et que l'on regarde comme les organes des sensations. — Moins proprement, muscle ou tendon : il s'est foulé un *nerf*.

NERVEUX, adj. mas.; au fém., **NERVEUSE**, où il y a beaucoup de nerfs; fort, vigoureux. — En médecine, le genre *nerveux*, les nerfs du corps pris collectivement. — Personne *nerveuse*, qui a les nerfs irritables.

NERVURE, subst. fém., art de nerver, d'appliquer des nerfs. — Passe-poil sur la couture d'un habit.

NET, adj. mas.; au fém., **NETTE**, qui est sans ordure, propre. — Vide : j'ai trouvé maison *nette*, place *nette*. — Uni, poli, sans tache : cette fille a le teint *net*; cette glace est bien *nette*.

NETTEMENT, adv., avec netteté, avec propreté. — Au fig., d'une manière claire et intelligible; franchement et sans rien déguiser.

NETTETÉ, subst. fém., qualité par laquelle une chose est nette; propreté. — Fig. : *netteté* de voix, d'esprit, du style.

NETTOIEMENT, subst. mas., action de nettoyer; enlèvement des boues des rues.

NETTOYER, v. act., ôter des ordures; rendre net. — Fig. : *nettoyer* la mer de corsaires; les chemins de voleurs; chasser, exterminer les corsaires, les voleurs.

NEUF, nom de nombre indéclinable et des deux genres, trois fois trois. On le dit quelquefois pour neuvième : le *neuf* du mois; Charles *neuf*.

NEUF, subst. mas., la valeur du chiffre 9 : un *neuf* de chiffre, un *neuf* de cœur.

NEUF, adj. mas.; au fém., **NEUVE**, qui est fait depuis peu : maison *neuve*. — Qui n'a pas en-

core servi ou qui ne sert que depuis peu de temps : habit *neuf.*

NEUTRALEMENT, adv., t. de gramm., dans un sens neutre.

NEUTRALISATION, subst. fém., action de neutraliser. — État, effet de la neutralité.— Traité provisoire de neutralité.

NEUTRALISER, v. act., rendre neutre, nul. — Tempérer, mitiger l'effet d'un principe; le réduire à presque rien : on *neutralise* un projet en le modifiant.

NEUTRALITÉ, subst. fém., état d'une puissance, d'une personne qui se tient, qui demeure neutre entre deux partis : garder, observer la *neutralité.*

NEUTRE, adj. des deux genres, qui ne prend point de parti entre une puissance ou des personnes qui ont des intérêts opposés. — Territoire *neutre*, celui qui appartient à un état qui garde la neutralité.

NEUVAINE, subst. fém., prières qu'on fait pendant neuf jours.

NEUVIÈME, adj. des deux genres, nom de nombre ordinal : celui qui suit immédiatement le huitième. — Il est aussi subst. : vous êtes le *neuvième* ou la *neuvième;* il arrivera le *neuvième* du mois.

NEUVIÈMEMENT, adv., en neuvième lieu.

NEVEU, subst. mas., fils du frère ou de la sœur. — Fam. : *neveu* à la mode de Bretagne, fils du cousin germain ou de la cousine germaine.

NÉVRALGIE, subst. fém., t. de méd., douleur des nerfs.

NÉVRALGIQUE, adj. des deux genres, t. de méd., qui appartient, qui a rapport à la névralgie.

NEZ, subst. mas., partie éminente du visage, entre le front et la bouche, et qui sert à l'odorat. — Fam., le visage entier : donner sur le *nez* à... — Odorat : il a bon *nez*; elle a le *nez* fin.



Nez à lunettes.

NEZ-RETROUSSÉ, subst. mas., espèce de serpent.

NI, particule conjonctive qui exprime une liaison qui tombe directement sur la négation attribuée aux choses, pour la leur rendre commune.

NIAGARA, subst. propre mas., rivière d'Amérique, célèbre par la rapidité de son cours et sa cataracte, qui s'étend de vingt lieues et fait trembler la terre.

NIAIS, E, subst. et adj., il se dit au propre des oiseaux qui ne sont pas encore sortis du nid.—Fig., simple, qui n'a encore aucun usage du monde.

NIAISEMENT, adv., d'un air niais; d'une façon niaise.

NIAISER, v. neut., s'amuser à des niaiseries, à des choses de rien.

NIAISERIE, subst. fém., caractère de ce qui est niais; bagatelle, chose frivole.

NICAISE, subst. mas., nom propre converti en subst., et qui signifie homme niais, sans esprit, sans intelligence : jeune homme timide, qui n'est pas encore dégourdi : c'est un vrai *nicaise.*

NICHE, subst. fém., enfoncement dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer une statue.— Par extension, réduit pratiqué dans un appartement pour y mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. — Tour de malice ou d'espièglerie qu'on fait à quelqu'un.



Petites statues dans des niches

NICHÉE, subst. fém., nid où il y a plusieurs oiseaux, plusieurs souris.

NICHER, v. neut., faire son nid.—Act., placer en quelqu'endroit. Fam.

NICHET, subst. mas., œuf qu'on met dans un nid, pour que les poules aillent y pondre.

NICHOIR, subst. mas., sorte de cage propre à mettre à couvert des serins.

NID, subst. mas., petit logement que se font les oiseaux pour y pondre, y faire éclore leurs petits et les y élever. — Fig. et fam. : il croit avoir trouvé la pie au *nid*, avoir fait une importante découverte. — Il a trouvé un bon *nid*, un bon établissement.

NIÉMEN, subst. propre mas., grand fleuve de Russie sur lequel Napoléon et l'empereur

Alexandre eurent une entrevue fameuse en 1807.

NIER, v. act., dire qu'une chose n'est pas vraie : il *nie* le fait ; et neut. : il *nie* que cela soit.

NIPPE, subst. fém.; il se dit tant des habits que des meubles, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Son usage le plus ordinaire est au plur.

NIPPER, v. act., fournir de nippes. — *se* NIPPER, v. pron., se donner de belles et bonnes choses.

NIQUE, subst. fém.; il n'est usité que dans cette locution familière : faire la *nique* à..., mépriser, se moquer, ne pas se soucier de...

NITOUCHE (SAINTE-), subst. fém., hypocrite. —Faire la *sainte-nitouche*, faire semblant de ne vouloir pas d'une chose qu'on brûle d'envie d'avoir.

NITRE, subst. mas., t. de chim., nitrate de potasse des modernes, composé d'acide nitrique et de potasse. On l'appelle vulgairement salpêtre.

NITREUX, adj. mas.; au fém., NITREUSE, qui tient du nitre : terres *nitreuses*, eaux *nitreuses*.

NITRIQUE, adj. des deux genres, t. de chim. : acide *nitrique*, acide tiré du nitre, dans lequel le radical est complètement saturé d'oxygène. C'est l'eau-forte du commerce.

NITRO-MURIATIQUE, adj. des deux genres, t. de chim., se dit d'un acide qui résulte d'un mélange ou d'une combinaison d'acide muriatique et d'acide nitrique.

NIVEAU, subst. mas., instrument qui sert à faire reconnaître si un plan est horizontal. Il sert aux maçons à dresser leurs ouvrages, aux jardiniers à dresser et à aplanir les allées, etc.

NIVELER, v. act., mesurer avec le niveau. — Mettre de niveau, égaliser.

NIVELEUR, subst. mas., celui qui fait profession de niveler.

NIVELLEMENT, subst. mas., action de niveler : ce *nivellement* a été fait avec exactitude.

NOBLE, adj. des deux genres, qui, par sa naissance ou une concession du souverain, est d'un rang au-dessus des autres citoyens. — En parlant des choses qui ont rapport à la personne, illustre, distingué, relevé au-dessus des autres choses de ce genre : air *noble*, sentiment *noble*, style *noble*.

NOBLE, subst. mas. ; il se dit dans le premier sens de l'adj. : nouveau *noble*, les *nobles* vénitiens.

NOBLE-ÉPINE, subst. fém., aubépine.—Au pl., des *nobles-épines*.

NOBLEMENT, adv., d'une manière noble.—En gentilhomme.—Tenir *noblement* une terre, la tenir en fief.

NOBLESSE, subst. fém., qualité par laquelle on est noble : *noblesse* d'épée ou de robe. — Tout le corps des nobles.

NOCE, subst. fém., ou NOCES, subst. fém. pl., mariage.

NOCHER, subst. mas., celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau. Il n'a guère d'usage qu'en poésie.

NOCTURNE, subst. mas. et adj. des deux genres, partie de l'office de nuit qu'on nomme matines.—Morceau de musique à deux ou quatre voix. — Adj., qui arrive durant la nuit. — Qui appartient à la nuit.

NOËL, subst. mas., fête de la Nativité de Notre-Seigneur : à *Noël*, aux fêtes de *Noël*, et non pas à la *Noël*. — Cantique spirituel sur la naissance de Jésus-Christ. Dans ce sens, il prend l'article et le pluriel : chanter un *noël* ; ces *noëls* sont beaux.

NOEUD, subst. mas., enlacement d'une chose pliante, comme ruban, soie, corde, etc. : *nœud* coulant.



Nœud de rubans.

NOIR, subst. mas., couleur faite de galle, de couperose, de bois d'Inde et d'autres drogues. —Ce qui est de couleur noire : il porte le *noir*. — On dit en peinture : ce tableau pousse au *noir*, prend une teinte noire.

NOIR, E, adj., ce qui est de la couleur la plus obscure et la plus opposée au blanc.

NOIRÂTRE, adj. des deux genres, qui tire sur le noir.

NOIRCEUR, subst. fém., qualité par laquelle les choses sont noires.—Tache noire : il a des *noirceurs* au visage.—Sombre tristesse.

NOIRCIR, v. act., rendre noir : *noircir* une muraille. — Fig., diffamer. — Attrister : ce spectacle *noircit* l'esprit. — *Noircir* du papier, écrire.

NOIRCISSURE, subst. fém., tache de noir.

NOIRE, subst. fém., note de musique qui vaut la moitié d'une blanche.

NOISE, subst. fém., querelle, dispute : chercher *noise* à quelqu'un.

NOISETIER, subst. mas., coudrier; arbre qui porte des noisettes.

NOISETTE, subst. fém., sorte de petite noix que porte le coudrier. — Couleur de *noisette*, gris qui approche de la couleur de la *noisette*.

NOIX, subst. fém., fruit à coque dure et ligneuse, couverte d'une écale verte : écale, coquille, zeste, cuisse de *noix*.

NOM, subst. mas., le terme dont on est convenu pour désigner une personne ou une chose. — *Nom* propre, qui ne convient qu'à un seul être, à un seul objet.

NOMADE, subst. et adj. des deux genres, errant, sans habitation fixe : les Tartares sont des peuples *nomades*; c'est un peuple de *nomades*.—Subst. fém., genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères.

NOMBRE, subst. mas., unité, collection, assemblage d'unités, de choses de même espèce. — Quantité indéterminée : un grand *nombre*, un petit *nombre*, un *nombre* infini de...

NOMBRER, v. act., en arithm., exprimer un nombre marqué par un certain assemblage de chiffres. — Compter, supputer combien il y a d'unités dans un nombre.

NOMBREUSEMENT, adv., en grand nombre.

NOMBREUX, adj. mas.; au fém., NOMBREUSE, qui est en grand nombre.

NOMBRIL, subst. mas., espèce de nœud qui lie les intestins, et qui paraît presque au milieu du ventre.

NOMENCLATEUR, subst. mas., classe d'écrivains botanistes qui ne se sont occupés qu'à établir les différentes nomenclatures des plantes.

NOMENCLATURE, subst. fém., méthode qui assigne aux divers objets de l'histoire naturelle les noms qui peuvent servir à les différencier.

NOMENCLATURER, v. act., ranger, classer par ordre, suivant un certain système, d'après leurs noms.

NOMINAL, E, adj.; on se sert de ce mot lorsque, pour recueillir les avis des membres d'une assemblée, ou pour s'assurer qu'ils sont présents, on les appelle par leur nom : appel *nominal*.

NOMINATIF, subst. mas., t. de gramm., le sujet de la proposition; le nom ou le pronom auquel se rapporte l'action ou l'état exprimé par le verbe.

NOMINATIF, adj. mas.; au fém., NOMINATIVE, qui dénomme, qui contient des noms : état *nominatif*.

NOMINATION, subst. fém., action par laquelle on nomme à quelque bénéfice, à quelque charge.—Droit de nommer à...—Avec les adj. possessifs, il se dit passivement de celui qui est nommé : depuis sa *nomination* à ce bénéfice, etc.

NOMMÉ, E, part. passé de *nommer*, et adj., à qui l'on a donné un nom. — Celui ou celle dont on a fait mention. — Présenté pour quelque charge, ou, anciennement, pour quelque bénéfice.

NOMMÉMENT, adv., spécialement; en désignant par le nom.

NOMMER, v. act., donner, imposer un nom. — Dire le nom d'une personne, d'une chose : *nommer* des complices. — *Nommer* d'office, choisir des experts, des arbitres, des défenseurs.

NOMOGRAPHE, subst. mas., celui qui compose ou qui recueille des traités sur les lois.

NOMOGRAPHIE, subst. fém., traité sur les lois.

NOMOLOGIE, subst. fém., traité des lois.

NON, particule négative opposée à *oui*; redoublée, elle donne plus de force au discours : *non*, *non*, il n'y consentira jamais.

NONAGÉNAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui est âgé de quatre-vingt-dix ans. — Subst., un *nonagénaire*.

NONAGÉSIME, subst. mas. et adj. des deux genres, t. d'astron., le *nonagésime*, le point de l'écliptique éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

NONANTE, adj. des deux genres et nom de nombre indéclinable. On dit aujourd'hui quatre-vingt-dix. — Quart de *nonante*, instrument qui représente un quart de cercle divisé en quatre-vingt-dix degrés.

NON-AVENU, E, adj., qui ne remplit pas sa destination; qui est nul : écrit *non-avenu*.

NONCE, subst. mas., ambassadeur du pape. — En Pologne, député des provinces aux diètes.

NONCHALAMMENT, adv., avec nonchalance, mollesse ou abandon.

NONCHALANCE, subst. fém., négligence, indolence, mollesse ou abandon.

NONCHALANT, E, subst. et adj., négligent; celui, celle qui, par paresse ou par mollesse, ne se donne pas les soins nécessaires : les *nonchalants* ou les personnes *nonchalantes* sont souvent victimes de leur indifférence.

NONCIATURE, subst. fém., emploi, charge de nonce du pape.—Pays sur lequel s'étend sa juridiction.

NON-CONFORMISTE, subst. et adj. des deux genres; en Angleterre, celui, celle qui ne professe pas la religion anglicane. — Au plur., *non-conformistes*.

NON-CONFORMITÉ, subst. fém., défaut de conformité.—Sans plur.

NON-EXISTENCE, subst. fém., manque d'existence.

NON-INTERVENTION, subst. fém., inaction forcée de toute puissance qui pourrait intervenir dans les affaires d'un état voisin.

NONOBSTANT, prép., malgré, sans avoir égard à....

NON-PAIEMENT, subst. mas., défaut de paiement.

NON-PAIR, E, adj., impair.

NON-PAREIL, adj. mas.; au fém., NON-PAREILLE, sans pareil, sans égal.

NON-PRIX, subst. mas., non-valeur; ce dernier nom est plus usité.

NON-RÉSIDENCE, subst. fém., absence du lieu où l'on devrait résider

NON-RÉUSSITE, subst. fém., manque de réussite.

NON-SENS, subst. mas., phrase qui n'offre aucun sens.—Absence de jugement; ses effets.

NON-SUCCÈS, subst. mas., manque de succès.

NON-VALEUR, subst. fém., manque de valeur. Il se dit d'une terre qui ne rapporte pas ce qu'elle devrait rapporter, et des impositions qu'on ne peut lever.

NON-VENTE, subst. fém., ce qui n'a pas été vendu, quand on devait espérer faire une bonne vente : voilà trois jours de suite de *non-vente*, depuis trois jours nous n'avons rien vendu.

NORD, subst. mas., septentrion, le côté du monde opposé au midi. — Etats situés du côté du *nord :* se voir maître du *nord.* —Le vent du *nord.*

NORMAL, E, adj., qui dirige, qui règle : enseignement *normal.*—Ecole *normale*, école d'après laquelle on forme à l'art d'enseigner des jeunes gens appelés à être professeurs.

NORMAND, E, subst. et adj., de Normandie.— Peu sincère, ambigu.

NOTA, subst. mas., il se dit d'une marque qu'on met à la marge d'un livre : mettez là un *nota.* — *Nota benè*, mots latins qui signifient notez bien, remarquez bien.

NOTABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est notable.

NOTABLE, adj. des deux genres, remarquable, considérable. — Subst. mas., on appelle ainsi les personnes les plus remarquables d'une ville, d'un état.

NOTABLEMENT, adv., grandement, extrêmement.

NOTAIRE, subst. mas., officier public qui reçoit et qui passe les contrats et autres actes volontaires.—Prov. : c'est comme si le *notaire* y avait passé, se dit d'une chose sur laquelle on peut compter en toute assurance.

NOTARIAL, E, adj., qui concerne le notariat, les notaires; qui appartient au notariat: charge, fonction *notariale.*

NOTARIAT, subst. mas., office, fonction de notaire.

NOTARIÉ, E, adj. et part. passé de *notarié* : acte *notarié*, passé par-devant notaire.

NOTARIER, v. act., passer un acte, un contrat par-devant notaire.

NOTE, subst. fém., marque qu'on fait en quelque endroit d'un livre. — Remarque, espèce de commentaire sur quelque endroit d'un écrit.

NOTER, v. act., marquer, remarquer, faire une note, une remarque : j'ai *noté* ce passage dans mon livre.

NOTICE, subst. fém., extrait raisonné d'un livre. On le dit surtout des manuscrits. — *Notice* historique, biographique, recueil, ou plutôt article d'histoire, ou concernant la vie d'un particulier.

NOTIFICATION, subst. fém., action, acte par lequel on notifie.

NOTIFIER, v. act., faire savoir dans les formes juridiques ou reçues.

NOTION, subst. fém., connaissance, idée qu'on a d'une chose.

NOTOIRE, adj. des deux genres, connu, manifeste.

NOTOIREMENT, adv., manifestement.

NOTORIÉTÉ, subst. fém., évidence d'une chose de fait généralement reconnue. — Actes de *notoriété*, actes passés devant notaire, dans lesquels des témoins suppléent aux preuves par écrit.

NOTRE, adj. possessif singulier des deux genres, il répond au pron. personnel *nous.* Qui nous appartient : *notre* livre. — Au plur., *nos.*

NÔTRE (LE), adj possessif et subst. mas., ce qui est à nous : défendons le *nôtre.*—Les *nôtres*, au plur., ceux de notre parti, de notre compagnie, nos soldats.

NOUÉ, E, part. passé de *nouer*, et adj.—Pièce de théâtre bien ou mal *nouée*, dont l'intrigue est bien ou mal menée.

NOUER, v. act., lier en faisant un nœud : *nouer* un ruban, des jarretières. — En parlant des fruits, passer de l'état de fleur à celui de fruit : les poires commencent à se *nouer.*

NOUEUX, adj., mas.; au fém., **NOUEUSE**, qui a des nœuds, en parlant du bois.

NOUGAT, subst. mas., espèce de gâteau fait d'amandes ou de noix au caramel.

NOUILLE, subst. fém., pâte d'Allemagne, très-nourrissante, faite en forme de ruban.

NOURRI, E, part. passé de *nourrir*, et adj. — Homme bien *nourri*, gros et gras. — Etre mal *nourri.*

NOURRICE, subst. fém., femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien : c'est sa *nourrice.*



Nourrice avec son nourrisson.

NOURRICERIE, subst. fém., lieu où l'on élève des vers à soie.

NOURRICIER, adj. mas.; au fém., **NOURRICIÈRE**, qui nourrit, qui opère la nutrition, qui se répand en substance : suc *nourricier.*

NOURRIR, v. act., en parlant des personnes,

entretenir d'aliments : les enfants doivent *nourrir* leurs pères et leurs mères dans le besoin. — Allaiter un enfant.

NOURRISSAGE, subst. mas., t. d'économie rurale, surtout en usage dans cette phrase : *nourrissage* des bestiaux, pour dire, le soin et la manière de nourrir et d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, E, adj., qui nourrit beaucoup.

NOURRISSEUR, subst. mas., qui nourrit des vaches, des ânesses ; qui fait commerce de leur lait.

NOURRISSON, subst. mas., l'enfant qu'on nourrit.

NOURRITURE, subst. fém., ce qui nourrit ; aliment, au propre et au fig. : l'esprit, comme le corps, a besoin de *nourriture*. — Action de nourrir un enfant. — Temps pendant lequel on le nourrit.

NOUS, pron. de la première pers. plur. et des deux genres, de *moi* ou *je*. — Il se dit des personnes et des choses personnifiées : *nous* disons, *nous* voulons.

NOUVEAU, NOUVEL, adj. mas. ; au fém., **NOUVELLE**, qui commence d'être ou de paraître : vin, fruit *nouveau* ; *nouveau* dessein ; *nouvel* an. — La saison *nouvelle*, le printemps. — Le *nouveau* monde, l'Amérique.

NOUVEAU-DÉBARQUÉ, subst. mas., personne nouvellement arrivée de la province.

NOUVEAU-MARIÉ, subst. mas., homme nouvellement marié.

NOUVEAU-NÉ, subst. mas., qui ne s'emploie jamais au fém. ; on dit d'une fille même : le *nouveau-né*, enfant nouvellement né.

NOUVEAUTÉ, subst. fém., qualité de ce qui est nouveau. — Chose nouvelle. En ce sens, il se dit plus souvent au plur. : être amateur de *nouveautés*.

NOUVEAU-VENU, subst. mas., qui est arrivé tout récemment.

NOUVELLE, subst. fém., le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. — Etre à la source des *nouvelles*, auprès de ceux qui reçoivent les premiers avis.

NOUVELLE-MARIÉE, subst. fém., femme nouvellement mariée.



Nouvelle-mariée.

NOUVELLEMENT, adv., depuis peu : de la crème *nouvellement* faite, faite depuis peu.

NOUVELLISTE, subst. mas., celui qui est curieux de savoir des nouvelles et aime à en débiter.

NOVATEUR, subst. mas. ; au fém., **NOVATRICE**, celui, celle qui innove, qui introduit quelque nouveauté. — L'artisan des innovations.

NOVATION, subst. fém., t. de droit, changement de titre ; transmutation d'un contrat en un autre qui déroge au premier, et qui change l'hypothèque.

NOVEMBRE, subst. mas., le onzième mois de l'année.

NOVICIAT, subst. mas., état des novices avant qu'ils fassent profession. — Fig., apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession.

NOYAU, subst. mas., partie dure et ligneuse, renfermée au milieu de certains fruits et qui en contient la semence. — Eau de *noyau*, liqueur faite avec les noyaux de fruit.

NOYÉ, E, part. passé de *noyer*, et adj., qui est mort dans l'eau. — Fig., abîmé, perdu sans ressource.

NOYER, subst. mas., grand arbre à fleurs amentacées, qui porte des noix. — Une table de *noyer*, en *noyer*, faite de bois de *noyer*.

NOYER, v. act., faire périr dans l'eau ou dans quelque autre liqueur. — Inonder : les pluies ont *noyé* la campagne.

NU, E, adj., qui n'est point vêtu, recouvert, voilé : il était *nu* ; il avait la jambe, la tête *nue*. — Par extension, on le dit des choses : épée *nue*, hors du fourreau.

NU, subst. mas., personne qui n'a pas le moyen d'avoir des habits : vêtir les *nus*.

NUAGE, subst. mas., amas de vapeurs élevées en l'air, et qui, réunies, se rendent visibles.

NUAGEUX, adj. mas. ; au fém., **NUAGEUSE** : un ciel *nuageux*, couvert de nuages. — T. de lapidaire, il se dit au fém. de pierres précieuses dont la transparence est terne en plusieurs endroits.

NUANCE, subst. fém., augmentation ou diminution insensible d'une même couleur, en passant par degrés de l'obscur au clair et du clair à l'obscur.

NUANCER, v. act., assortir différentes couleurs.

NUBILE, adj. des deux genres, qui a l'âge indiqué par la nature, ou requis par la loi, pour se marier. Il se dit principalement des jeunes filles. — Age *nubile*, âge où les jeunes filles sont en état de se marier.

NUBILITÉ, subst. fém., état de celui ou de celle qui est nubile.

NUDIPÈDE, adj. des deux genres, qui va pieds nus : il y a beaucoup de sauvages *nudipèdes*.

NUDITÉ, subst. fém., état d'une personne qui est nue, qui est sans vêtement. — En t. de peinture, figure nue. Il se dit ordinairement au plur. : ce peintre se plaît à faire des *nudités*.

NUE, subst. fém., nuée, nuage : l'éclair qui sort de la *nue*.—Fig.: élever une personne, une action jusqu'aux *nues*, la louer excessivement.

NUÉE, subst. fém., nue, nuage épais et sombre. — Fig., multitude de personnes, d'oiseaux, etc., qui vont par troupes : une *nuée* de barbares; une *nuée* de corbeaux, de sauterelles.

NUEMENT, adv., d'une manière nue. — Sans déguisement.

NUER, v. act., assortir des couleurs dans des ouvrages de laine ou de soie. Nuancer se dit plus ordinairement.

NUIRE, v. neut., porter dommage; faire tort; faire obstacle; incommoder. Il se dit des personnes et des choses : cet homme peut vous *nuire*.

NUISIBLE, adj. des deux genres, qui peut nuire ou qui nuit.

NUIT, subst. fém., espace de temps que le soleil est sous notre horizon.—Bonne *nuit*, souhait qu'on se fait en quittant les personnes avec lesquelles on a passé la soirée.



Une visite pendant la nuit.

NUITAMMENT, adv., style familier, de nuit; à la nuit; il s'en alla *nuitamment*.

NUL, adj. mas.; au fém., **NULLE**, aucun, pas un. — Crédit *nul*, talent *nul*, sans crédit, sans talent. — Qui est de *nulle* valeur, en parlant des actes, des contrats.

NULLEMENT, adv., en aucune manière.

NULLITÉ, subst. fém., défaut de forme, qui rend un acte nul, de nulle valeur.

NUMÉRAIRE, adj. des deux genres, valeur *numéraire*, valeur fictive dans les espèces. — Subst. mas., argent comptant; espèces sonnantes.

NUMÉRAL, E, adj., qui marque quelque nombre : adj. *numéral*. — I, V, X, L, C, D, M, sont des lettres *numérales* dans les chiffres romains : I vaut un; V, cinq; X, dix; L, cinquante; C, cent; D, cinq cents; M, mille.

NUMÉRATEUR, subst. mas., c'est le chiffre supérieur d'une fraction, c'est-à-dire : le nombre placé au-dessus de la ligne de division.

NUMÉRATION, subst. fém., en arithmétique, art de prononcer, d'écrire, d'exprimer un nombre quelconque ou une suite de nombres.

NUMÉRIQUE, adj. des deux genres, qui appartient aux nombres, qui se fait avec des nombres : calcul, opération, rapport *numérique*.

NUMÉRIQUEMENT, adv., en nombre exact.

NUMÉRO, subst. mas., nombre du chiffre mis sur un ballot. — Grosseur, longueur, finesse,

qualité de certaines marchandises : donnez-moi des épingles, du papier de tel *numéro*.

NUMÉROTAGE, subst. mas., ordre dans lequel on numérote : *numérotage* d'une maison, d'un carton, d'un livre.

NUMÉROTER, v. act., coter, mettre le numéro sur quelque chose.

NUMISMATE, subst. mas., qui étudie, connaît et décrit les médailles, la numismatique.

NUMISMATIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport aux médailles antiques. — Science *numismatique*, ou la *numismatique*, subst. fém. : science des médailles.

NU-PROPRIÉTAIRE, subst. des deux genres, t. de jurispr., qui a la propriété d'une chose, sans la jouissance, par opposition à usufruitier, qui jouit, au contraire, de la chose, sans en être propriétaire

NUE-PROPRIÉTÉ, subst. fém., t. de jurispr., possession d'une chose dont un autre a l'usufruit.

NUPTIAL, E, adj., qui appartient aux noces, au mariage.

NUQUE, subst. fém., creux qui est entre la tête et le chignon du cou ; le derrière du cou, sous l'occiput.

NUTATION, subst. fém., balancement, t. d'ast.

NUTRITIF, adj. mas. ; au fém., NUTRITIVE, qui nourrit, qui sert d'aliment. — La vie *nutritive*, la digestion, la respiration et la circulation.

NUTRITION, subst. fém., fonction naturelle par laquelle le suc nourricier est converti en notre propre substance. — On dit aussi : la *nutrition* des plantes, des végétaux.

NYMPHE, subst. fém., t. de myth., divinité.



o, subst. mas., la quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles : un grand *O*; un petit *o*; former un *o*, arrondir un *o*.— Zéro dans les chiffres.—La lettre *o* est quelquefois muette : dans les trois mots *paon*, *faon*, *Laon* (ville), que l'on prononce : *pan*, *fan*, *Lan*.

oasis, subst. fém., îles verdoyantes.

obéir, v. neut., se soumettre aux ordres de..., et les exécuter : *obéir* aux lois; il faut *obéir* à ses supérieurs.—En parlant des choses : céder, plier : ce fer *obéit* sous le marteau.

obéissance, subst. fém., action de celui qui obéit. — Il se dit pour autorité, domination, dans cette phrase : être, vivre, se ranger sous l'*obéissance* d'un souverain

obéissant, e, adj., qui obéit. — Soumis, docile : c'est une âme *obéissante*.—Fig., souple, qui cède, qui se plie aisément : du bois, du cuir *obéissant*.

obélisque, subst. mas., sorte de pyramide étroite et longue, faite d'une seule pierre, élevée pour servir de monument public.

obéré, e, part. pass. de *obérer*, et adj., endetté, accablé de dettes.

obérer, v. act., endetter. Il est surtout usité au participe.

obésité, subst. fém., excès d'embonpoint.— Fig., se dit de l'esprit, lourd, épais.

objecter, v. act., faire une objection ; opposer une difficulté à une proposition, à un raisonnement : on lui *objecta* telle raison. — Reprocher : *objecter* à quelqu'un la corruption de ses mœurs.

objection, subst. fém., difficulté qu'on oppose à une proposition, à une demande, etc.

objet, subst. mas., ce qui s'offre à la vue, à l'esprit. — Sujet d'une passion, d'une action : *objet* de pitié, de crainte, etc.

obligation, subst. fém., engagement qu'impose le devoir : remplir les *obligations* de son état. — Faire honneur à ses *obligations*, payer ses dettes, acquitter ses engagements.

obligatoire, adj. des deux genres, qui a la force d'obliger : clause *obligatoire*.

obligé, e, subst. et adj., qui a reçu un bon office ; qui a obligation à quelqu'un : je suis votre *obligé*, je vous remercie du service que vous m'avez rendu.—Je vous suis *obligé* de vos soins, je vous suis redevable. — Subst. mas., acte entre un apprenti et un maître.

obligeance, subst. fém., disposition, penchant à obliger.

obligeant, e, adj., officieux; qui aime à obliger, à faire plaisir.

obliger, v. act., engager par quelque acte.— Imprimer obligation ; forcer : votre devoir vous *oblige* à cela; cette nouvelle l'*obligea* d'abandonner son entreprise.—Rendre service : vous m'*obligerez* infiniment.

oblique, adj. des deux genres, qui est de biais; qui n'est pas perpendiculaire. — Au fig., détourné, frauduleux : moyens, voies *obliques*.



Regard oblique.

obliquement, adv., de biais; d'une manière oblique.—Au fig., frauduleusement.—Indirectement.

obliquité, subst. fém., en math., inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre.

oblitération, subst. fém., t. de pathol., se dit de l'abolition d'un sens, d'une faculté intellectuelle.

oblitérer, v. act. et neut., effacer insensiblement en laissant des traces : inscription *oblitérée*.

oblong, adj. mas.; au fém., **oblongue**, qui est beaucoup plus long que large.

obole, subst. fém.; autrefois, en France, très-petite monnaie de cuivre valant la moitié d'un denier tournois. On dit encore prov. : je n'en donnerais pas une *obole*, pas le moindre prix.

obscur, e, adj., sombre, ténébreux, qui n'est pas éclairé : lieu, antre *obscur*.—Qui est moins clair, moins vif : couleur *obscure*, bleu *obscur*. —Fig., qui n'est pas bien clair, bien intelligible : livre, discours, passage, terme *obscur*.

obscurant, subst. mas., mot nouveau. Il sert à désigner les ennemis des lumières et de la philosophie, qui voudraient proscrire l'exercice de la raison parmi les hommes, et replonger le genre humain dans l'état de stupidité des siècles de superstition et d'ignorance.

obscurantisme, subst. mas., secte, système des obscurants.

obscurcir, v. act., rendre obscur. — Au fig., diminuer, ternir la gloire, l'éclat. — On dit aussi fig. : les passions *obscurcissent* l'entendement.

obscurcissement, subst. mas., affaiblissement de la lumière.—Etat d'une chose obscurcie, au propre et au fig.

obscurément, adv., avec obscurité.

obscurité, subst. fém., privation de la lumière : l'*obscurité* de la nuit.—Fig. : l'*obscurité* des temps, le peu de connaissance qu'on en a ; l'*obscurité* de l'avenir, l'ignorance où l'on est de l'avenir.

obséder, v. act., être assidu auprès de quelqu'un pour se rendre maître de son esprit, et quelquefois pour empêcher que d'autres ne l'approchent. Il se prend toujours en mauvaise part.—Etre à charge. — *Obséder* quelqu'un, le fatiguer par importunité.

obsèques, subst. fém. plur., funérailles pompeuses.

obséquieusement, adv., avec beaucoup de respect.

obséquieux, adj. mas.; au fém., **obséquieuse**, plein d'égards et de déférence : politesse *obséquieuse*.

obséquiosité, subst. fém., qualité, caractère de l'être obséquieux.

observance, subst. fém., règle, statut, coutume.

observateur, subst. mas.; au fém., **observatrice**, celui, celle qui observe, qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi. — On dit adj. : esprit *observateur*, attention *observatrice*.

observation, subst. fém., action d'observer tous les objets naturels; *observation* des lois, des règles, des préceptes d'un art. — Etre en *observation*, se tenir dans un lieu d'où l'on observe tout ce qui se passe.

observatoire, subst. mas., édifice destiné aux observations astronomiques.



Un astronome à son observatoire.

observer, v. act., considérer avec application : *observer* le cours des astres. — Remarquer : j'ai *observé* que... En ce sens, on ne dit point *observer* à quelqu'un, mais faire *observer* à quelqu'un.

obsession, subst. fém., état d'une personne qu'on croit obsédée du malin esprit.—Fig., action d'une personne qui en obsède une autre; état de la personne obsédée.

obstacle, subst. mas., ce qui empêche qu'une chose ne se fasse, ne réussisse : faire ou mettre *obstacle* à...

obstination, subst. fém., opiniâtreté.—Trop grand attachement à son opinion.

obstiné, **e**, part. passé de *obstiner*, et adj., opiniâtre : un enfant *obstiné*. — Rhume *obstiné*, qu'on ne peut faire cesser. — Subst., personne *obstinée* : un petit *obstiné*.

obstinément, adv., avec obstination.

obstiner, v. act., rendre opiniâtre. — **s'obstiner**, v. pron., s'opiniâtrer.

obstruction, subst. fém., t. de médec., engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux, dans les conduits du corps de l'animal.

obstruer, v. act., interposer un obstacle, un passage.—Causer de l'obstruction; boucher les conduits naturels.

obtempérer, v. neut., en t. de palais, ce qu'obéir signifie en termes ordinaires.

obtenir, v. act., faire en sorte, par ses prières, par ses sollicitations auprès de quelqu'un, qu'il accorde ce qu'on lui demande.— *Obtenir* un jugement, parvenir à avoir un jugement qu'on poursuivait.

obtus, **e**, adj.; en géom., angle *obtus*, plus grand qu'un angle droit ou de quatre-vingt-dix degrés. — Au fig. : esprit *obtus*, qui a peu de pénétration, qui a de la difficulté à concevoir. —Sens *obtus*, dont les perceptions manquent de vivacité, de netteté.



Ce profil forme un angle obtus.

obus, subst. mas., petite bombe sans anse.

obusier, subst. mas., espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire horizontalement. C'est à tort qu'on le nomme aussi obus.

occasion, subst. fém., la conjoncture des temps, des lieux, propre pour quelque chose : attendre, ménager, saisir, manquer l'*occasion*. On dit sans article : prendre *occasion* de..., pour....

occasionel, adj. mas.; au fém., **occasionelle**, qui donne occasion : cause *occasionelle*.

occasioner, v. act., donner occasion, donner lieu.

occulte, adj. des deux genres, caché, dont la cause est inconnue : cause, qualité *occulte*.

occupant, **e**, subst. et adj., qui occupe, qui s'empare, qui se met en possession : premier *occupant*.—Avoué *occupant*, t. de prat., constitué pour l'instruction d'un procès.

occupation, subst. fém., action d'occuper.—Affaire à laquelle on est occupé. — Donner de l'*occupation*, causer de la peine, de l'embarras, des affaires.



La lecture est une occupation agréable.

occupé, **e**, part. passé de *occuper*, et adj. : c'est un homme fort *occupé*, qui a beaucoup d'occupation.

occuper, v. act., tenir, remplir, en parlant d'un espace de lieu ou de temps : cela *occupe* trop de place; ce rapport a *occupé* toute la séance.

occurrence, subst. fém., rencontre, conjoncture, occasion.

occurrent, **e**, adj., qui survient : les cas *occurrents;* les affaires *occurrentes*.

océan, subst. mas., la grande mer qui environne toute la terre.

ochre, subst. fém., mélange de terre et de fer à divers degrés d'oxydation : *ochre* jaune, *ochre* rouge.

ochreux, adj. mas.; au fém., **ochreuse**, de la nature ou de la couleur de l'ochre.

octave, subst. fém., les huit jours pendant lesquels on célèbre certaines fêtes. — En musique, ton éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. — *Octave* diminuée, intervalle d'*octave* affaibli d'un demi-ton, comme de *fa* dièse à *fa* naturel; de *si* naturel à *si* bémol.

octogénaire, adj. des deux genres, qui a quatre-vingts ans. — Il est aussi subst. : c'est un, une *octogénaire*.

octogone, subst. mas., qui a huit angles et huit côtés. — Adj. des deux genres : figure *octogone*.

octroi, subst. mas., droit que paient certaines denrées à leur entrée dans une ville. — Bureau où l'on paie ce droit.

octroyer, v. act., concéder, accorder.

oculiste, subst. et adj. mas., celui qui fait profession de traiter les maladies des yeux. — Adj. : chirurgien-*oculiste*.

ode, subst. fém., poëme lyrique, divisé en strophes ou stances qui ont le même nombre de vers et la même mesure.

odéon, subst. mas., édifice destiné, chez les anciens, à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre.

odeur, subst. fém., sensation produite par l'impression que certains corps font sur l'odorat. — Au fig., réputation : mourir en *odeur* de sainteté; elle est en bonne, en mauvaise *odeur* dans le monde.

odieusement, adv., d'une manière odieuse.

odieux, adj. mas.; au fém., **odieuse**, haïssable; qui excite la haine, l'indignation.—Subst. mas., ce qu'il y a d'*odieux :* l'*odieux* d'une action. — Un homme méchant, pervers, dangereux, intolérant, est *odieux*.

odontalgie, subst. fém., t. de chir., douleur de dents.

odontalgique, adj. des deux genres : remède *odontalgique*, propre à calmer les douleurs des dents.

odorant, **e**, adj., qui répand une bonne odeur. Il n'est guère usité qu'en poésie, à la différence d'odoriférant, qui est plus propre à la prose.

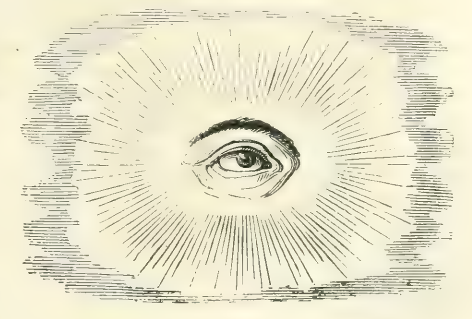
odorat, subst. mas., celui des cinq sens qui a pour objet la perception des odeurs.

odorer, v. act., ressentir une impression par le moyen de l'odorat. Mot substitué à celui de sentir, pour éviter toute équivoque.

odoriférant, **e**, adj., qui a une agréable odeur.

odorifère, adj. des deux genres, qui produit ou répand une odeur agréable : plante *odorifère*.

oeil, subst. mas., l'organe de la vue : le globe, le fond, la cavité, le blanc, la prunelle, le coin de l'*œil*.—On dit au plur. *yeux*.



OEil.

OEIL-DE-BOEUF, subst. mas., genre de plantes à fleurs conjointes.—Nom historique d'une des salles du palais de Versailles.

OEILLADE, subst. fém., regard, coup-d'œil : jeter une *œillade*, des *œillades*.

OEILLÈRE, subst. fém., petit vase dans lequel on baigne l'œil.—Petit morceau de cuir attaché à la bride d'un cheval de carrosse, qui lui couvre et lui garantit l'œil.

OEILLET, subst. mas., plante vivace cultivée partout, et connue par la beauté et l'odeur de ses fleurs.—Fleur de cette plante.—Petit trou pour passer un lacet.

OEILLETON, subst. mas., rejeton, marcotte d'œillet.—Rejeton d'artichaut.

OEILLETTE, subst. fém., nom vulgaire du pavot cultivé et de l'huile qu'on retire de ses graines.

OEILLETERIE, subst. fém., lieu planté d'œillets : il a beaucoup d'œillets dans son *œilleterie*.

OENOLOGIE, subst. fém., art de faire le vin. — Traité, ouvrage sur l'art de faire et de conserver le vin.

OENOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient, qui est relatif à l'œnologie.

OENOLOGISTE, subst. mas., celui qui écrit sur l'art de faire et de conserver le vin.

OENOMÈTRE, subst. mas., instrument pour mesurer le degré de force ou de qualité du vin.

OESOPHAGE, subst. mas., canal membraneux qui conduit les aliments depuis la bouche jusque dans l'estomac.

OEUF, subst. mas., corps organique que pondent la poule et l'oiseau femelle, et qu'ils couvent.— Il se dit, par extension, des poissons, des fourmis, des tortues.

OEUVÉ, E, adj.; il se dit des poissons qui ont des œufs : carpe *œuvée*, hareng *œuvé*.

OEUVRE, subst. fém., ce qui est produit par quelque agent; ouvrage. — Mettre en *œuvre*, employer.—Banc destiné pour les marguilliers. —Production d'esprit. Il ne se dit guère qu'au plur. : *œuvres* de Racine, etc., le recueil de leurs ouvrages.—Action morale et chrétienne : bonne *œuvre*, *œuvre* méritoire, *œuvre* pie, *œuvre* de charité.—Payer la main-d'*œuvre*, le travail fait.—Au plur., des chefs-d'*œuvre*.



Un tableau est une œuvre d'art.

OEUVRE, subst. mas., la pierre philosophale. Les alchimistes l'appellent le grand *œuvre*. — Recueil de toutes les estampes d'un graveur. —Ouvrage d'un musicien.

OFFENSANT, E, adj., choquant, injurieux.

OFFENSE, subst. fém., injure de fait ou de parole. — En matière de religion, faute, péché.

OFFENSÉ, E, adj. et subst., celui, celle qui a reçu une offense, à qui l'on fait une injustice.

OFFENSER, v. act., faire une offense.—*Offenser* Dieu, violer ses commandements. — Fig., blesser : ce coup lui a *offensé* le cerveau. — Il n'y a que la vérité qui offense; les reproches sensibles sont ceux qu'on a mérités.

OFFENSEUR, subst. mas.; au fém., **OFFENSEUSE**, celui, celle qui offense.

OFFENSIF, adj. mas.; au fém., **OFFENSIVE**, qui attaque, qui offense : armes *offensives*, ligue *offensive*, armes, ligue pour attaquer.

OFFENSIVE, adj. fém., en t. de guerre, attaque : non-seulement il est sur la défensive, il va même jusqu'à l'*offensive*.

OFFENSIVEMENT, adv., d'une manière offensive.

OFFERT, E, part. passé de *offrir*, et adj., présenté.

OFFERTE, subst. fém., ou **OFFERTOIRE**, subst. mas., partie de la messe dans laquelle le prêtre offre à Dieu du pain et du vin.

OFFICE, subst. mas., devoir : il est de l'*office* d'un magistrat, d'un père, etc. — Assistance, service. En ce sens, il ne s'emploie au plur. qu'avec bons ou mauvais, et au sing., qu'avec la préposition *de* : accordez-moi vos bons *offices* auprès de... — Faire quelque chose d'*office*, de son propre mouvement.

OFFICE, subst. fém., lieu dans une grande maison où l'on prépare tout ce que l'on sert sur table pour le fruit; où l'on garde le linge, la vaisselle.—Art de préparer ce que l'on sert sur table pour le fruit : il entend bien l'*office*.

OFFICIANT, E, subst. et adj., celui qui officie à l'église.

OFFICIEL, adj. mas.; au fém., **OFFICIELLE**, publié, déclaré constant par l'autorité.—Nouvelle *officielle*, publiée par le gouvernement.

OFFICIELLEMENT, adv., d'une manière officielle.

OFFICIER, subst. mas., celui qui a un office, une charge. — Celui qui a un grade militaire, soit sur terre, soit sur mer. — *Officier* de la Légion-d'Honneur, le second rang dans ce grade, après celui de chevalier.—Les *officiers*-généraux. — *Officier* de santé, médecin, chirurgien.



Officier de cuirassiers.

OFFICIER, v. neut., faire l'office divin à l'église. — Dans un sens plus restreint, célébrer une grand'messe, ou présider à l'office divin.

OFFICIEUSEMENT, adv., d'une manière officieuse, obligeante.

OFFICIEUX, adj. mas.; au fém., **OFFICIEUSE**, qui est porté à rendre service, obligeant. — Subst. : faire l'*officieux*, l'empressé.

OFFICINAL, E, adj., t. de pharm. : compositions *officinales*, qui se trouvent toutes composées chez les apothicaires, par opposition aux compositions magistrales, qu'on ne prépare que d'après l'ordonnance du médecin.

OFFICINE, subst. fém., dans l'emplacement d'un pharmacien, partie où il vend ses préparations et ses médicaments.

OFFRANDE, subst. fém., don que l'on offre à Dieu.—Cérémonie par laquelle le prêtre, avant et après l'offertoire, reçoit les *offrandes* des fidèles.

OFFRE, subst. fém., action d'offrir : faire *offre* de...—Ce que l'on *offre* : j'accepte votre *offre*, vos *offres*.

OFFRIR, v. act., présenter une chose à quelqu'un.—Proposer de donner, de faire .. — *Offrir* le choix des armes à son ennemi, lui en laisser le choix.—*Offrir* à Dieu ses maux, ses pertes, les souffrir pour l'amour de Dieu. — **S'OFFRIR**, v. pron., se présenter, se proposer : *s'offrir* pour quelqu'un.

OFFUSQUER, v. act., empêcher de voir : ôtez-vous de devant moi, vous m'*offusquez* la vue. — Empêcher d'être vu : ces arbres *offusquent* votre maison. — Empêcher de voir en éblouissant : le soleil m'*offusque* les yeux.

OGIVE, subst. fém., t. d'archit., arceau qui passe au-dedans d'une voûte, d'un angle à l'autre, en forme d'arête.

OGNON, subst. mas., plante potagère bisannuelle très-connue par son usage dans les cuisines. Quand on dit *ognon* tout seul, c'est en ce sens qu'on l'entend.

OGRE, subst. mas., monstre imaginaire que l'on suppose manger de la chair humaine; de là l'expression prov. : manger comme un *ogre*, excessivement.

OH! interjection qui marque la surprise : *oh, oh!* l'admiration : *oh*, que cela est beau ! l'affirmation : *oh*, pour cela, non !

OIE, subst. fém., sorte d'oiseau aquatique, plus gros que la cane. — Au fig. : c'est une *oie*, une personne sotte comme une *oie*.



Des oies.

OINDRE, v. act., frotter avec quelque chose d'onctueux. Il n'est guère usité qu'en parlant de quelques cérémonies religieuses où l'huile est employée.

OINT, subst. mas., celui qui a reçu une onction sainte : l'*oint* du Seigneur par excellence, le Messie.

OINT, E, part. passé de *oindre*, et adj., qui est frotté d'huile ou de quelque autre chose d'onctueux.

OISEAU, subst. mas., animal à deux pieds, ayant des plumes et des ailes.

OISEAU-MOUCHE, subst. mas., fort petit oiseau très-joli d'Amérique.

OISELET, subst. mas., tout petit oiseau.

OISELEUR, subst. mas., celui dont le métier est de prendre les oiseaux à la pipée, aux filets.

OISELIER, subst. mas.; au fém., **OISELIÈRE**, celui, celle dont la profession est d'élever et de vendre des oiseaux.

OISELLERIE, subst. fém., art de prendre et d'élever les oiseaux. — Métier d'en vendre.

OISEUX, adj. mas.; au fém., **OISEUSE**, qui, par goût ou par habitude, ne fait rien, ou ne fait que des riens : gens *oiseux*, fainéants.

OISIF, adj. mas.; au fém., **OISIVE**, qui ne fait rien, qui est dans l'oisiveté. Il s'applique plus proprement à la personne qu'à la chose : homme *oisif*, gens *oisifs*.

OISILLON, subst. mas., petit oiseau. Il est fam.

OISIVEMENT, adv., d'une manière oisive.

OISIVETÉ, subst. fém., état de celui qui est oisif : l'*oisiveté* est mère de tous les vices, et prov. : est mère de tout vice.

OISON, subst. mas., le petit de l'oie. — Fig. : idiot : c'est un *oison*.

OLÉAGINEUX, adj. mas.; au fém., **OLÉAGINEUSE**, qui tient de la nature de l'huile; huileux.

OLIBRIUS, subst. mas., glorieux, arrogant, fanfaron : faire l'*olibrius*.

OLIGARCHIE, subst. fém., gouvernement où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes.

OLIGARCHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'oligarchie.

OLIGARQUE, subst. des deux genres, partisan, membre de l'oligarchie.

OLIVÂTRE, adj. des deux genres, qui tire sur la couleur d'olive, jaune basané.

OLIVE, subst. fém., sorte de fruit à noyau dont on tire l'huile.—En t. d'archit., ornement fait en olive. — Il se dit quelquefois pour olivier : le Jardin des *olives*; l'*olive* est le symbole de la paix.

OLIVETTE, subst. fém., espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives.

OLIVIER, subst. mas., arbre des pays chauds de l'Europe, qui produit un fruit charnu, ovale, à noyau très-dur, nommé olive. Ses espèces ou ses variétés sont très-nombreuses. — Symbole de la paix.

OLYMPE, subst. propre mas., montagne de Thessalie si élevée que, suivant l'opinion des anciens, elle semblait toucher le ciel. — En poésie, le ciel.

OLYMPIADE, subst. fém., espace de quatre ans, compté depuis une célébration des jeux olympiques jusqu'à la suivante.

OLYMPIEN, subst. mas.; et adj. au fém., **OLYMPIENNE**, myth., les douze grands dieux : Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane et Vénus. — On donnait particulièrement ce sur-

nom à Jupiter, à cause du temple magnifique qu'il avait à Olympie, en Élide.

OLYMPIQUE, adj. des deux genres, jeux *olympiques*, jeux qui se célébraient tous les quatre ans auprès d'Olympie, ville de l'Élide, dans le Péloponèse.

OMBRAGE, subst. mas., l'ombre que font les arbres — Au fig., défiance, soupçon : donner, causer de l'*ombrage*, et sans article : faire *ombrage* à...

OMBRAGER, v. act., faire, donner de l'ombre.

OMBRAGEUX, adj. mas.; au fém., **OMBRAGEUSE**, il se dit des chevaux sujets à avoir peur de leur ombre. — Fig., soupçonneux, qui prend aisément de l'ombrage.

OMBRE, subst. fém., espace privé de lumière ou dans lequel la lumière est affaiblie par l'interposition de quelque corps opaque. — Plus proprement, l'obscurité que cause cette interposition. — En perspective, représentation de l'*ombre*, d'un corps sur un plan.

OMBRELLE, subst. fém., très-petit parasol que portent les femmes pour se préserver du soleil.

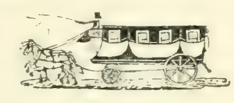
OMBRER, v. act., mettre des ombres dans un tableau.

OMELETTE, subst. fém., œufs cassés, battus et cuits dans une poêle avec du beurre.

OMETTRE, v. act., manquer à faire ou à dire quelque chose qui est d'obligation, d'usage, ou qu'on s'était proposé de faire ou de dire.— Passer sous silence : il a *omis* plusieurs circonstances.

OMISSION, subst. fém., manquement de celui qui omet.

OMNIBUS, subst. mas., voitures publiques que l'on a établies dans certaines grandes villes, à un prix fort modique. — On dit adj. : une voiture *omnibus*.



Omnibus.

OMNIPOTENCE, subst. fém., toute-puissance, pouvoir absolu. — Faculté de décider en certaines matières

ON, pronom personnel indéfini des deux genres, et faisant souvent fonction d'un subst. mas., c'est une contraction du mot homme : *on* dit, *on* raconte, homme dit, homme raconte; pour le plur. : les hommes disent.

ONCE, subst. fém., sorte de poids pesant huit gros. — Nom de diverses monnaies d'Espagne, de Malte, de Sicile.

ONCLE, subst. mas., le frère du père ou de la mère. — Grand-*oncle*, le frère du grand-père ou de la grand'mère. — *Oncle* à la mode de Bretagne, cousin-germain du père ou de la mère.

ONCTION, subst. fém., action d'oindre; il se dit surtout en médecine et dans plusieurs cérémonies de l'Église.—Choses qui touchent le cœur, qui le portent à la piété; il y a de l'*onction* dans ce discours. — Extrême-*onction*, le sacrement qu'on administre aux malades qui sont en danger de mort.

ONCTUEUSEMENT, adv., avec onction.

ONCTUEUX, adj. mas.; au fém., **ONCTUEUSE**, gras, huileux. — Fig., qui a de l'onction.

ONCTUOSITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est onctueux.

ONDE, subst. fém., flot, soulèvement de l'eau agitée. — Chaque *onde* forme sur la surface de l'eau une cavité, une élévation. — En poésie, l'eau en général, et principalement la mer.

ONDÉ, E, adj., fait en ondes. — En botanique, façonné en ondes, plissé à gros plis arrondis.

ONDÉE, subst. fém., grosse pluie subite et passagère.

ON-DIT, subst. mas., rapport indiscret, hasardé. — Au plur., propos vagues, bruits : ce ne sont que des *on-dit*.

ONDOYANT, E, adj., qui ondoie, qui flotte par ondes.

ONDOYER, v. neut., flotter par ondes. — Il ne se dit qu'au fig. : ses cheveux *ondoyaient* au gré du vent. — Act., baptiser sans faire de cérémonies.

ONDULATION, subst. fém., mouvement des ondes : les *ondulations* de l'air, de la lumière.

ONDULER, v. neut., produire, avoir un mouvement d'ondulation.

ONDULEUX, adj. mas.; au fém., **ONDULEUSE**, qui forme des ondulations.

ONGLE, subst. mas., partie dure et ferme qui couvre le dessus de l'extrémité des doigts des mains et des pieds de l'homme. — Prov. et fig. : rogner les *ongles* à quelqu'un, lui diminuer son pouvoir ou son profit.

ONGLÉE, subst. fém., engourdissement douloureux au bout des doigts causé par un grand froid.

ONGLET, subst. mas., bande de papier qu'on relie avec d'autres feuilles, pour pouvoir ensuite y coller quelque planche ou carte.

ONGUENT, subst. mas., médicament extérieur d'une consistance molle. — Anciennement, drogues aromatiques. — *Onguent* miton-mitaine.

ONZE, nom de nombre indécl. et adj. des deux genres, dix et un.

ONZIÈME, adj. numéral des deux genres, on dit indifféremment le *onzième* jour et l'*onzième* jour.

ONZIÈMEMENT, adv., en onzième lieu.

OPALE, subst. fém., espèce de pierre précieuse de couleur laiteuse, qui, suivant les différents points de vue, a des reflets diversement colorés.

opaque, adj. des deux genres, qui n'est point transparent.

opéra, subst. mas., sorte de drame en haute musique, ordinairement accompagné de machines et de danses. — Lieu destiné à la représentation des pièces de ce genre. — *Opéra*-comique, pièce qui doit tenir de la comédie, du drame et de l'*opéra*, sous le point de vue musical principalement. — *Opéra*-buffa, ou bouffe, *opéra* joué et chanté par des Italiens.

opérateur, subst. mas.; au fém. **opératrice**, celui qui fait des opérations de chirurgie: habile *opérateur*. — Charlatan, vendeur d'orviétan, arracheur de dents, etc.



Opérateur.

opération, subst. fém., action de ce qui opère: les *opérations* de Dieu, de la nature. — Action du Saint-Esprit, de la grâce sur la volonté. — En philosophie, on appelle *opérations* de l'entendement, la simple idée, le jugement qu'on fait des choses et le raisonnement. — Action méthodique du chirurgien sur quelque partie du corps humain. — *Opérations* arithmétiques, supputations et calculs que l'on fait; calculs qui se font au moyen des quatre règles.

opératoire, adj. des deux genres, qui consiste dans une opération. — Médecine *opératoire*, chirurgie. Il est vieux.

opérer, v. act., faire, produire quelque effet: *opérer* des miracles. — En parlant d'un remède, produire son effet: cette médecine a bien *opéré*.

ophite, subst. mas. et adj. des deux genres: marbre *ophite*, vert et mêlé de filets jaunes, comme la peau d'un serpent. — Subst., de l'*ophite*.

opiat, subst. mas., pâte ou poudre rouge dont on se sert pour nettoyer les dents.

opimes, adj. fém. plur., dépouilles *opimes*, celle que remportait un général romain qui avait tué le général ennemi.

opiner, v. neut., dire son avis dans une assemblée sur une chose mise en délibération.

opiniâtre, adj. et subst. des deux genres, obstiné, qui est trop fortement attaché à son opinion ou à sa volonté. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport à la personne. — Combat *opiniâtre*, soutenu longtemps avec vigueur. — Travail *opiniâtre*, long et difficile.

opiniâtrement, adv., avec opiniâtreté. — Avec fermeté et constance: il a défendu *opiniâtrement* cette place.

opiniâtrer, v. act., soutenir un fait, une proposition avec opiniâtreté. — *Opiniâtrer* un enfant, l'obstiner. — S'obstiner, se montrer opiniâtre.

opiniâtreté, subst. fém., obstination, trop grand attachement à son opinion ou à sa volonté. — Constance; fermeté.

opinion, subst. fém., croyance probable. — Sentiment: c'est là mon *opinion*. — Jugement que l'on porte de...: j'ai mauvaise *opinion* de cette affaire.

opium, subst. mas., suc qui découle des incisions faites aux têtes des pavots blancs. Il a une qualité narcotique et soporative: les Turcs font un grand usage de l'*opium*. — Au plur., des *opium* sans *s*.

opportun, e, adj., favorable, propre; selon le temps et le lieu. Il vieillit.

opportunément, adv., d'une manière opportune.

opportunité, subst. fém., qualité de ce qui est opportun, occasion propre, favorable.

opposant, e, subst. et adj., t. de palais, celui ou celle qui s'oppose à une sentence, etc.: il est *opposant*; il y a un nouvel *opposant*.

opposé, e, part. pass. de opposer, et adj., placé vis-à-vis. — Contraire, en parlant des esprits, des humeurs, des intérêts, etc.

opposer, v. act., mettre une chose ou une personne pour faire obstacle à une autre: *opposer* une batterie à une autre; *opposer* la force à la force.

opposite, subst. des deux genres, le contraire: il est tout l'*opposite* de son frère. — A l'*opposite*, loc. adv., vis-à-vis.

opposition, subst. fém., empêchement, obstacle: mettre, apporter, faire, former *opposition* à... — Contrariété: *opposition* d'humeurs, de sentiments. — Dans une assemblée nationale et politique, on appelle *opposition* le parti habituellement opposé à la majorité. — Les écrivains, les journalistes opposés au gouvernement.

oppresser, v. act., presser fortement, nuire à la liberté de la respiration.

oppresseur, subst. mas., celui qui opprime, et non pas celui qui oppresse. — Adj. au mas.: gouvernement *oppresseur*.

oppressif, adj. mas.; au fém. **oppressive**, qui opprime: moyens *oppressifs*.

oppression, subst. fém., état de ce qui est opprimé: *oppression* de poitrine; oppressé: le peuple est dans une grande *oppression*. Action d'opprimer: gémir sous l'*oppression*.

oppressivement, adv., d'une manière oppressive.

opprimer, v. act., accabler par violence, par abus d'autorité.

opprobre, subst. mas., ignominie, honte, affront.

optatif, adj. mas.; au fém. **optative**, ce qui exprime le souhait.

opter, v. neut., choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble.

opticien, subst. mas.; au fém. **opticienne**, celui qui est versé dans l'optique. — Celui qui fait des instruments d'optique.

optimè, adv., mot emprunté du latin, qui signifie : fort bien, très-bien.

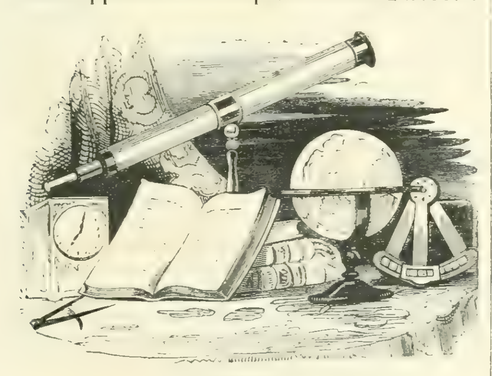
optimisme, subst. mas., système des philosophes qui prétendent que le mieux possible est dans tout ce qui est et ce qui arrive.

optimiste, subst. et adj. des deux genres, partisan de l'optimisme.

option, subst. fém., pouvoir d'opter : donner, avoir l'*option* de... — Action d'opter : faire *option*.

optique, subst. fém., proprement, science de la vision directe, c'est-à-dire de la vision des objets par des rayons qui ne sont ni rompus ni réfléchis. — Dans un sens plus étendu, science de la vision en général.

optique, adj. des deux genres, qui concerne la vue, qui y a rapport, qui y sert : le nerf *optique*. — Cône *optique*. — Axe *optique*. — Verres *optiques*, verres convexes ou concaves, qui, réunissant ou écartant les rayons, sont propres à rendre la vue meilleure, ou à la conserver. — Rayons *optiques*, ceux qui terminent une pyramide ou un triangle *optique*. — En astron., inégalité *optique*, inégalité apparente dans le mouvement des planètes. — Lieu *optique* d'une étoile, le point du ciel où elle nous paraît être. — Illusions *optiques*, toutes les erreurs où notre vue nous fait tomber sur la distance apparente des corps, sur leur figure, etc.



Optique.

opulemment, adv., avec opulence.

opulence, subst. fém., abondance de biens.

opulent, e, adj., riche, dans l'opulence.

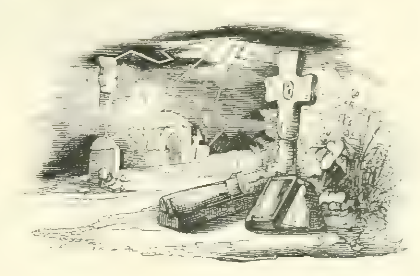
opuscule, subst. mas., petit ouvrage. Il ne se dit qu'en matière de science et de littérature.

or, subst. mas., métal jaune, le plus précieux, le plus ductile et le plus pesant de tous. — Monnaie d'or : payer en *or*. — Fig., richesse, opulence : l'*or* supplée souvent la beauté. — Il se dit poétiquement de certaines choses jaunes et brillantes : l'*or* de ses cheveux : l'*or* des moissons.

or, particule conjonctive qui sert à lier un discours à un autre : *or*, pour revenir à ce que nous disons.

oracle, subst. mas., réponse que les païens s'imaginaient recevoir de leurs dieux. — Le dieu qui rendait l'oracle.

orage, subst. mas., tempête, grosse pluie mêlée d'éclairs et de tonnerre. — Fig., malheur dont on est menacé : conjurer, dissiper, laisser passer l'*orage*. — Agitation des sentiments : l'*orage* des passions.



Orage.

orageux, adj. mas.; au fém. **orageuse**, qui cause de l'orage : vent *orageux*. — Qui est sujet aux orages : mer *orageuse*. — Où il arrive ordinairement des orages : temps *orageux* ; saison *orageuse*. — Séance *orageuse*, discussion *orageuse*, troublée par des querelles, des emportements.

oraison, subst. fém., en grammaire, les parties d'*oraison*, du discours. — Prière adressée à Dieu et aux saints. On ne le dit guère que des prières particulières de l'office divin, excepté dans l'*Oraison dominicale*, le *Pater noster*.

oral, e, adj, qui se transmet de bouche en bouche : loi *orale*, tradition *orale*.

orang, subst. mas., espèce de singe dont la tête est arrondie comme celle de l'homme.

orange, subst. fém., fruit à pepin de couleur jaune doré, et qui a beaucoup de jus.

orangé, e, adj., de couleur d'orange. C'est la seconde des couleurs primitives, en commençant par le rouge. — Subst. mas., la couleur d'orange.

orangeade, subst. fém., boisson faite avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau.

oranger, subst. mas., arbre originaire de la Chine, cultivé et naturalisé dans le midi de l'Europe.

oranger, subst. mas.; au fém., **orangère**, celui, celle qui vend des oranges.

ORANGERIE, subst. fém., endroit d'un jardin où l'on place des orangers. — Lieu où on les serre pendant l'hiver.

ORANG-OUTANG, subst. mas., nom que l'on donne, aux Indes orientales, à l'homme sauvage ou des bois, espèce de grand singe.



Orang-outang.

ORANVERT, subst. mas., t. d'hist. nat., espèce de merle que l'on trouve au Sénégal.

ORATEUR, subst. mas., homme qui compose et prononce des discours d'éloquence : *orateur* sacré, prédicateur. — Celui qui a la parole dans une assemblée. — En parlant d'une femme comme d'un homme, on dit *orateur*.

ORATOIRE, subst. mas., petit lieu dans une maison destiné pour prier Dieu.

ORATOIREMENT, adv., d'une manière oratoire.

ORATORIO, subst. mas.; mot emprunté de l'italien. Espèce de petit drame, écrit en latin ou en langue vulgaire, fait pour être mis en musique, et dont les sujets sont ordinairement tirés de l'histoire sainte : l'opéra de Moïse est un magnifique *oratorio*.

ORBE, subst. mas., t. d'astron., espace que parcourt une planète dans son cours.

ORBICULAIRE, adj. des deux genres, qui est de figure ronde et sphérique.

ORBICULAIREMENT, adv., en rond.

ORBITAIRE, adj. des deux genres, t. d'anat., qui est relatif à l'orbite : les trous *orbitaires*.

ORBITE, subst. fém., en astron., la route, le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. — En anat., la cavité dans laquelle l'œil est placé.

OR ÇA, loc. interj., particule qui sert pour exciter, pour rappeler l'attention.

ORCHESTRATION, subst. fém., toute la musique qui est composée, et qui s'exécute par leur moyen pour les instruments de l'orchestre.

ORCHESTRE, subst. mas. — Dans le théâtre des Grecs, lieu où l'on dansait. — Dans celui des Romains, lieu où se plaçaient les sénateurs. Chez nous, lieu où l'on place la symphonie et qui sépare le théâtre du parterre. — On le dit même des musiciens placés dans l'*orchestre*, et par extension, de ceux qui, dans un concert, exécutent des symphonies, accompagnent les voix, etc.; et encore des spectateurs qui occupent les places réservées entre les musiciens et le parterre.

ORDINAIRE, subst. mas., ce qu'on a coutume de servir pour le repas. — Mesure réglée de vin, etc., qu'on fournit chaque jour aux domestiques. — Ce qu'on a coutume de faire : c'est son *ordinaire*.

ORDINAIRE, adj. des deux genres, ce qui a coutume d'être, de se faire; qui arrive souvent : le cours *ordinaire* de la nature. — Commun, vulgaire : c'est un homme, un esprit *ordinaire*. — En parlant de divers emplois, il se dit par opposition à extraordinaire, ou qui ne sert que par quartier, par semestre : ambassadeur *ordinaire*, médecin *ordinaire*. — D'*ordinaire*, adv. fréquemment, souvent. — D'*ordinaire*, pour l'*ordinaire*, le plus souvent. — A l'*ordinaire*, comme on a coutume.

ORDINAIREMENT, adv., d'ordinaire, pour l'ordinaire.

ORDINAL, E, adj., il se dit en grammaire des mots qui servent à déterminer l'ordre des individus. On distingue les adjectifs *ordinaux* : premier, second ou deuxième, troisième, etc., dernier; et les adverbes *ordinaux* : premièrement, secondement, etc. — Au plur. mas.: *ordinaux*.

ORDINANT, subst. mas., l'évêque qui confère les ordres.

ORDINATION, subst. fém., action d'ordonner de conférer les ordres de l'Église.

ORDONNANCE, subst. fém., disposition, arrangement : l'*ordonnance* d'un tableau, d'un poëme, etc. — Règlement fait par l'autorité. — Habit d'*ordonnance*, uniforme des officiers et des soldats.



Officier en habit d'ordonnance.

ORDONNANCEMENT, subst. mas., t. de finances, action d'ordonnancer un paiement.

ORDONNANCER, v. act., donner un ordre, un mandement pour payer, le mettre au bas d'un bon, etc.

ORDONNATEUR, subst. mas.; au fém. **ORDONNATRICE**, celui, celle qui ordonne, qui dispose : *ordonnateur* d'un bâtiment, d'un ballet, d'une fête.

ORDONNÉ, E, part. pass. de ordonner, et adj., disposé, mis en ordre : fête bien *ordonnée*.

ORDONNER, v. act., disposer, mettre en ordre : *ordonner* un festin, un bâtiment. — Commander : n'avez-vous rien à *ordonner* ? — Prescrire : les médecins lui ont *ordonné* les eaux, etc.

ORDRE, subst. mas., arrangement, disposition. — Ordonnances d'un officier supérieur : tel avis a été mis à l'*ordre* du jour. — *Ordre* de marche, de bataille, disposition d'après laquelle une armée doit marcher, ou être rangée. — Le mot du guet : donner, envoyer, porter, prendre l'*ordre*. — Exactitude, régularité : mettre les affaires de quelqu'un en *ordre*, en règle. — Etat bien réglé des choses : cet appartement est en bon *ordre*. — En t. de commerce et de banque, endossement mis au dos d'un effet de commerce qui le rend payable à celui à qui on l'a cédé. — Collier, ruban, ou autre marque d'un *ordre* de chevalerie : il porte l'*ordre* de... — *Ordre* des avocats, ceux des avocats qui sont inscrits sur le tableau, et qui exercent dans une juridiction. — En t. d'architecture, cert ines proportions, certains ornements sur lesquels on règle la colonne de l'entablement : l'*ordre* dorique, ionique, corinthien, toscan et composite.

ORDURE, subst. fém., toutes les choses malpropres qui s'attachent aux habits, aux meubles, etc. — Au plur., balayures : jetez cela aux *ordures*.

ORDURIER, subst. et adj. mas.; au fém. **ORDURIÈRE**, qui se plait à dire des ordures, des paroles sales : un *ordurier*.

OREILLARD, E, adj., qui a les oreilles longues, basses ou mal plantées : une jument *oreillarde*.

OREILLE, subst. fém., partie cartilagineuse, externe, et qui ressort des deux côtés de la tête ; c'est l'organe de l'ouïe. — On le dit figur. de plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille : l'*oreille* d'un soulier, d'une écuelle, d'une charrue, de diverses plantes ou fleurs. — Pli qu'on fait au feuillet d'un livre, au haut ou au bas de la page, pour marquer quelque chose.

OREILLER, subst. mas., coussin qui sert à soutenir la tête, quand on est couché : taie d'*oreiller*.



Il a la tête sur l'oreiller.

OREILLETTE, subst. fém., petit linge qu'on met derrière l'oreille, lorsqu'il y a quelque chose d'écorché.

OREILLONS ou **ORILLONS**, subst. mas. plur., sorte de fluxion qui se jette sur l'oreille ou autour de l'oreille.

OREMUS, et non pas, avec l'*Académie*, **ORÉMUS**, ce mot étant tout latin, subst. mas., prière, oraison : chanter des *oremus*. Il est familier.

ORFÈVRE, subst. mas., ouvrier et marchand qui fait et vend des ouvrages d'or et d'argent. — *Orfèvre*-bijoutier, qui fabrique et vend des bijoux.

ORFÈVRERIE, subst. fém., art ou commerce et trafic d'orfèvre. — Ouvrage, marchandise d'orfèvre.

ORGANE, subst. mas., en général, ce qui sert aux sensations et aux opérations de l'animal. — En particulier, la voix : cet orateur a un bel, un bon *organe*.

ORGANIQUE, adj. des deux genres, t. de physique : corps *organique*, qui agit par le moyen des organes; partie *organique*, qui sert d'organe.

ORGANISATION, subst. fém., manière dont un corps est organisé.

ORGANISÉ, E, part. passé de *organiser*, et adj., qui a des organes : un corps bien ou mal *organisé*.

ORGANISER, v. act., former les organes d'un corps. — Joindre un petit orgue à un clavecin, à une vielle.

ORGANISME, subst. mas., disposition, arrangement des organes; ensemble de leurs diverses fonctions.

ORGANISTE, subst. des deux genres, celui, celle dont la profession ou l'emploi est de jouer de l'orgue.

ORGANSIN, subst. mas., soie torse apprêtée, qui a passé par le moulin.

ORGANSINAGE, subst. mas., méthode, opération d'organsiner.

ORGANSINER, v. act., tordre la soie et la faire passer deux fois au moulin.

ORGE, subst. fém. et mas., plante graminée, très-connue par sa culture et par ses divers usages.

ORGEAT, subst. mas., sorte de boisson rafraîchissante fort connue, dont la décoction d'orge est la base. On la nommait anciennement crème d'orge.

ORGELET, subst. mas., maladie de l'œil, ou plus exactement des paupières.

ORGIE, subst. fém., fêtes consacrées à Bacchus. — Fig., débauche de table.

ORGUE, subst. mas., instrument de musique à vent, composé de plusieurs tuyaux d'inégale grandeur, de claviers et de soufflets. — Lieu de l'église où sont les *orgues*. — T. de musique : point d'*orgue*, silence indiqué, après une phrase musicale, pendant lequel l'exécutant peut faire des agréments.

ORGUEIL, subst. mas., opinion trop avantageuse de soi-même. — On dit en bonne part : un noble *orgueil*, un sentiment noble et élevé.



Orgueil.

ORGUEILLEUSEMENT, adv., d'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **ORGUEILLEUSE**, qui a de l'orgueil. En ce sens, il est aussi substantif.

ORIENT, subst. mas., le point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon.—Plus précisément, celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe.

ORIENTAL, E, adj., qui est du côté de l'orient : pays *oriental*; peuples *orientaux*. — Qui croît en Orient, qui vient d'Orient : plantes, perles *orientales*. — Indes *orientales*, ou les Grandes-Indes, partie de l'Asie entre la Perse et la Chine, par opposition à l'Amérique, qu'on nomme souvent Indes occidentales.

ORIENTALES, adj. fém. plur., se dit des pierres précieuses qui jouissent de toute la perfection dont elles sont susceptibles; et occidentales, de celles qui pèchent par la couleur ou le défaut de dureté.

ORIENTALISTE, subst. mas., savant versé dans la connaissance des langues orientales.

ORIENTAUX, adj. mas. plur., les peuples de l'Orient. Il ne se dit guère que des peuples de l'Asie occidentale, qui sont à notre orient, comme les Turcs, les Persans, les Arabes.

ORIENTÉ, E, part. passé de *orienter*, et adj. : plan bien *orienté*; carte mal *orientée*. —Maison bien ou mal *orientée*, dans une bonne ou mauvaise position à l'égard de l'orient et des autres points cardinaux.

ORIENTER, v. act., disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres parties du monde : *orienter* une maison, un cadran, une boussole.

ORIFICE, subst. mas., en anat., ouverture, entrée de certaines parties intérieures du corps : l'*orifice* de l'estomac, de la vessie.

ORIFLAMME, subst. fém., étendard que les anciens rois de France faisaient porter quand ils allaient à la guerre.

ORIGINAIRE, adj. des deux genres, qui tire, qui prend son origine de...

ORIGINAIREMENT, adv., primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, E, adj., qui n'est d'après aucun modèle, d'après aucun exemplaire de la même nature : tableau *original*, statue *originale*, pour lesquels l'auteur n'a eu de modèle que la nature et son imagination.

ORIGINALEMENT, adv., d'une manière originale.

ORIGINALITÉ, subst. fém., caractère de ce qui est original. — Bizarrerie, singularité d'une personne. — Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

ORIGINE, subst. fém., principe, source de... — Extraction d'une personne, d'une race. — Etymologie d'un mot.

ORIGINEL, adj. mas.; au fém., **ORIGINELLE**, qui est de l'origine, qui vient de l'origine. Il ne se dit guère que dans le langage de la religion : péché *originel*, justice, grâce *originelle*.

ORIPEAU, subst. mas., laiton battu en feuille. — Fig., chose apparente, mais de peu de valeur. — Faux brillant.

ORLÉANISTE, subst. et adj. des deux genres, d'Orléans. — Partisan d'Orléans.

ORME, subst. mas., grand et gros arbre de futaie, à fleur monopétale, dans laquelle le calice tient lieu de corolle, et dont le bois est employé dans le charronnage.

ORMEAU, subst. mas., petit orme.

ORNEMENT, subst. mas., tout ce qui sert à orner; embellissement, parure. — Fig., ce qui sert à rendre plus recommandable : la modestie est un grand *ornement* pour le mérite.

ORNER, v. act., parer, décorer.

ORNIÈRE, subst. fém., trace profonde que les roues d'une voiture font dans les chemins. — Au fig. : suivre la mauvaise *ornière*, des opinions ou des habitudes auxquelles on ne peut renoncer.

OROGRAPHIE, subst. fém., représentation des montagnes.

OROGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport à l'orographie.

OROLOGIE, subst. fém., traité, description des montagnes.

OROLOGIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport à l'orologie.

ORSEILLE, subst. fém., pâte molle, d'un rouge violet ou colombin, qu'on emploie en teinture, et qui provient de la préparation d'un lichen mis en poudre, et mêlé avec de la chaux et de l'urine.

ORTEIL, subst. mas., doigt du pied : se dresser sur ses *orteils*. — Plus particulièrement, le plus gros doigt du pied.

ORTHODOXE, adj. des deux genres, qui est conforme à la saine doctrine, en matière de religion. — On dit aussi subst. : les *orthodoxes*.

ORTHODOXIE, subst. fém., qualité de ce qui est orthodoxe.

ORTHOGRAPHE, subst. fém., l'art et la manière d'écrire correctement les mots : bonne ou mauvaise *orthograghe*. — Fig. : faire une faute d'*orthographe*, ne pas se conduire comme on le devrait.

ORTHOGRAPHIER, v. act., écrire correctement, suivant les règles de l'orthographe.

ORTHOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'orthographe : dictionnaire *orthographique*.

ORTHOGRAPHISTE, subst. mas., auteur qui traite de l'orthographe. — Celui qui la met bien.

ORTHOLOGIE, subst. fém., art de parler correctement.

ORTHOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui appartient, qui a rapport à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE, subst. fém., art de corriger ou de prévenir dans les enfants les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'orthopédie.

ORTHOPÉDISTE, subst. mas., médecin qui écrit sur, qui soigne les déviations de la colonne vertébrale.

ORTIE, subst. fém., grande *ortie* piquante, *ortie* vivace ou vulgaire, plante agreste très-connue, qui croît partout et armée de poils piquants. — Prov. : jeter le froc aux *orties*, renoncer à la profession ecclésiastique.

ORTOLAN, subst. mas., oiseau passereau, de la famille des conirostres et du genre des bruants ou emberizes. Il est d'un goût exquis.



L'ortolan est un joli petit oiseau.

ORVIÉTAN, subst. mas., marchand d'*orviétan*, charlatan qui débite de mauvaises drogues.

OS, subst. mas., partie du corps de l'animal

dure, solide, destituée de sentiment, et qui sert à attacher, à soutenir les autres parties. — Être percé, mouillé jusqu'aux *os*, extrêmement mouillé. — Au fig. : briser les *os* à quelqu'un, le battre d'une manière horrible.

OSAGE, subst. et adj. des deux genres, nom d'un peuple sauvage de l'Amérique, près de la Nouvelle-Orléans.

OSCILLATION, subst. fém., t. de mécanique, mouvement d'un pendule en descendant et en montant. — Par extension, mouvement d'un corps qui va et vient alternativement en sens contraire, comme un pendule.

OSCILLATOIRE, adj. des deux genres, qui est de la nature de l'oscillation : mouvement *oscillatoire*.

OSCILLER, v. neut., se mouvoir alternativement en sens contraire. Il se dit particulièrement du pendule.

OSCITANT, adj. se dit des fièvres dans lesquelles le malade bâille continuellement : c'est une fièvre *oscitante*.

OSCITATION, subst. fém., bâillement.

OSÉ, E, part. passé de *oser*, et adj., qui a l'audace de faire quelque chose qu'il ne devrait pas faire. Il se joint ordinairement avec les particules *si*, *bien*, *assez* : il n'est pas si *osé* que de...

OSEILLE, subst. fém., plante agreste potagère.

OSER, v. neut. et act., avoir la hardiesse de..... ; avoir le courage de..... : *osez* me suivre !

OSEUR, subst. mas. ; au fém., **OSEUSE**, celui, celle qui ose

OSIER, subst. mas., arbrisseau dont les jets sont fort pliants. C'est une espèce de saule nain. — Les jets de cet arbrisseau.

OSMONDE, subst. fém., espèce de fougère qui croît au bord des fleuves.

OSSELET, subst. mas., petit os. — Petit morceau d'ivoire façonné en forme d'os. — Petits os tirés du gigot avec lesquels jouent les enfants.

OSSEMENTS, subst. mas. plur., os décharnés des hommes, des animaux morts.



Ossements humains.

OSSEUX, adj. mas. ; au fém., **OSSEUSE**, qui est de nature d'os.

OSIANIQUE, adj. des deux genres : style *ossianique*, style extrêmement figuré, tel que celui des poésies galliques ou erses attribuées à Ossian.

OSSIANISME, subst. mas., forme poétique grave, grandiose, de l'école d'Ossian, de Macpherson.

OSSIFICATION, subst. fém., formation des os. — Changement des membranes et des cartilages en os.

OSSIFIER, v. act., changer en os.

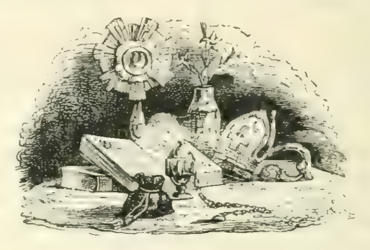
OSSIFIQUE, adj. des deux genres, qualité *ossifique*, qui convertit en os une partie de la nourriture.

OSTENSIBLE, adj. des deux genres, qui peut être montré. — Qui tombe sous le sens, évident.

OSTENSIBLEMENT, adv., d'une manière ostensible.

OSTENSIF, adj. mas. ; au fém., **OSTENSIVE**, qui montre, qui sert à montrer.

OSTENSOIR, subst. mas., pièce d'orfèvrerie dans laquelle on met l'hostie pour l'exposer sur les autels.



L'ostensoir.

OSTENTATEUR, adj. mas. ; au fém., **OSTENTATRICE**, superbe. — Qui a de l'ostentation.

OSTENTATION, subst. fém., montre affectée de quelque chose dont on tire vanité.

OSTRACISME, subst. mas., t. d'antiq., loi en vertu de laquelle les Athéniens bannissaient pour dix ans les citoyens que leur puissance, leur mérite ou leurs services rendaient suspects à la jalousie républicaine.

ÔTAGE, subst. mas., personne qu'on remet à ceux avec qui l'on traite, pour sûreté de l'exécution d'un traité.

OTALGIE, subst. fém., t. de médec., douleur d'oreille.

OTALGIQUE, adj. des deux genres, qui est propre pour les maladies de l'oreille. — Subst. mas. : un bon *otalgique*.

ÔTER, v. act., tirer une chose de la place où elle est. — Se dit de toutes les parties du vêtement que l'on quitte : *ôter* son manteau. — *Ôter* son chapeau à quelqu'un, le saluer.

OTTOMANE, subst. fém., grand siége qui sert à la fois de sopha et de lit de repos, ainsi nommé des Turcs ou Ottomans, qui font un grand usage de ce meuble.

OU, sans accent, conjonction : *ou* partez, *ou* restez.

OÙ, avec un accent, adv. de lieu, en quel lieu, en quel endroit : *où* allez-vous ? — Dans lequel, dans laquelle, dans lesquels : l'endroit

où il fut tué ; la peine *où* je suis ; les embarras *où* je me trouve.

OUAILLE, subst. fém., autrefois, brebis. — Aujourd'hui, fig., personne commise aux soins d'un curé, d'un évêque, et de tout autre pasteur spirituel. Son plus grand usage est au pluriel.

OUAIS, interjection qui marque de la surprise.

OUATE, subst. fém., espèce de coton plus fin et plus soyeux que le coton ordinaire, que l'on met entre deux étoffes.

OUATER, v. act., mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure.

OUATEUX, adj. mas.; au fém., **OUATEUSE**, de la ouate, de sa nature.

OUBLI, subst. mas., manque de souvenir. — *Oubli* des injures, action de les oublier, de les pardonner. — *Oubli* de ses devoirs, action de manquer à ses devoirs.

OUBLIE, subst. fém., sorte de pâtisserie faite de farine, d'œufs et de sucre, qui se met entre deux fers.

OUBLIÉ, E, part. passé de *oublier*, et adj. — Prov. : chose, personne mise au rang de péchés *oubliés*, à laquelle on ne songe plus.

OUBLIER, v. act., perdre le souvenir de... — Laisser par inadvertance : j'ai *oublié* mes gants, ma montre, etc. — Omettre : il n'a rien *oublié* pour réussir.

OUBLIETTES, subst. fém. plur., autrefois, cachot couvert d'une fausse trappe dans lequel on enfermait ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle ; à être tout-à-fait oubliés.

OUBLIEUR, subst. mas. ; au fém., **OUBLIEUSE**, celui, celle qui fait et vend des oublies.

OUBLIEUX, adj. mas.; au fém., **OUBLIEUSE**, qui oublie aisément; qui ne se souvient plus : les vieillards sont ordinairement *oublieux*.

OUF ! interjection qui marque une douleur subite, l'étouffement.

OUI, adv., ou particule d'affirmation : il est vrai, je l'avoue, j'y consens, je le veux bien.

OUÏ-DIRE, subst. mas., chose qu'on ne sait que sur le dire d'autrui. — Au plur., des *ouï-dire*.

OUÏE, subst. fém., celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons.

OUÏR, v. act., il n'est plus usité qu'au passé défini, au présent du subjonctif, à l'infinitif, au participe passé, et aux temps composés. Entendre.

OURAGAN, subst. mas., tempête violente, accompagnée de tourbillons.

OURDIR, v. act., disposer les fils pour faire la toile. — Tortiller de l'osier. — Fig. : *ourdir* une trahison, prendre des mesures pour trahir quelqu'un.

OURLER, v. act., faire un ourlet à du linge ou à quelque étoffe : *ourler* des serviettes.

OURLET, subst. mas., le pli, le rebord que l'on fait à du linge, à des étoffes de laine ou de soie, soit pour ornement, soit pour empêcher qu'elles ne s'effilent.

OURS, subst. mas., mammifère plantigrade et féroce, à corps gros, court, bas sur jambes, couvert d'un poil touffu et raide, dont le nez se prolonge en une sorte de museau, et dont les larges pattes sont armées d'ongles longs et courbés.



Ours.

OURSE, subst. fém., la femelle de l'ours.

OUTIL, subst. mas., tout instrument dont les artisans, les laboureurs, les jardiniers, etc., se servent pour travailler.

OUTILLÉ, E, part. passé de *outiller*, et adj. : être bien ou mal *outillé*, avoir de bons ou de mauvais outils.

OUTILLER, v. act., garnir d'outils.

OUTRAGE, subst. mas., injure atroce de fait ou de parole. — Faire *outrage* à la raison, déraisonner.

OUTRAGEANT, E, adj., qui outrage. Il ne se dit que des choses.

OUTRAGER, v. act., offenser cruellement. — Faire outrage.

OUTRAGEUSEMENT, adv., avec outrage ; d'une manière outrageuse. — A outrance.

OUTRAGEUX, adj. mas.; au fém., **OUTRAGEUSE**, qui fait outrage, tort ou injure. Il se dit des choses et des personnes.

OUTRANCE (*à*), loc. adv., à la rigueur, avec violence, jusqu'à l'excès.—Combat à *outrance* : anciennement, duel qui ne devait se terminer que par la mort de l'un des deux combattants.

OUTRE, subst. fém., peau de bouc préparée et cousue pour y mettre quelque liqueur, ou qu'on remplit de vent.

OUTRE, prép. et adv., au-delà : les guerres d'*outre*-mer ; la nuit l'empêcha de passer *outre*. — Par-dessus : *outre* cela, *outre* la somme promise ; *outre* ce que je viens de dire.

OUTRÉ, E, part. passé de *outrer*, et adj., fatigué : cheval *outré*. — Exagéré : pensée, sentiments *outrés*, morale *outrée*. — Fâché, irrité, indigné : *outré* de cet affront.

OUTRECUIDANT, E, adj., présomptueux, téméraire, contrariant.

OUTRE-MESURE, loc. adv., déraisonnablement, avec excès.

OUTRE-PASSER, v. act., passer au-delà des bornes prescrites; aller au-delà de...

OUVERT, E, part. passé de *ouvrir*, et adj., qui n'est pas fermé. — Parler à cœur *ouvert*. — A bras *ouverts*, avec empressement.

OUVERTEMENT, adv., franchement, sans déguisement.

OUVERTURE, subst. fém., fente, trou, espace vide dans ce qui d'ailleurs est continu.—Action par laquelle on ouvre : l'*ouverture* d'un coffre, d'un pâté.

OUVRABLE, adj. des deux genres, jour *ouvrable*, jour de travail.

OUVRAGE, subst. mas., ce qui est produit par l'ouvrier : *ouvrage* de menuiserie; l'univers est l'*ouvrage* de Dieu. — La façon, le travail qu'on emploie à faire un *ouvrage* : il y a là de l'*ouvrage* pour trois mois.

OUVRAGÉ, E, part. passé de *ouvrager*, et adj., qui a demandé beaucoup de travail de la main; où il y a beaucoup d'ouvrage : la garde de cette épée est bien *ouvragée*.



Ornement très-ouvragé.

OUVRANT, E, adj., à jour *ouvrant*, dès que le jour commence à paraître.

OUVRÉ, E, part. passé de *ouvrer*, et adj. — Linge *ouvré*, travaillé, façonné et figuré à fleurs.

OUVREUR, subst. mas.; au fém., **OUVREUSE**, qui ouvre : une *ouvreuse* d'huîtres. — Celui, celle qui ouvre les loges dans un théâtre.

OUVRIER, subst. et adj. mas.; au fém., **OUVRIÈRE**, jour *ouvrier* dans lequel il est permis de travailler. — Subst., celui, celle qui travaille dans quelque métier que ce soit.

OUVRIR, v. act., dans le sens le plus naturel et le plus ordinaire, faire que ce qui était fermé ne le soit plus. — Faire une incision, percer : *ouvrir* un abcès. — **S'OUVRIR**, v. pron., fig : découvrir ses pensées à quelqu'un; *s'ouvrir* un chemin, s'en frayer un.

OVAIRE, subst. mas., la partie des animaux ovipares où se forment les œufs.

OXYDABILITÉ, subst. fém., facilité avec laquelle les métaux s'oxydent.

OXYDABLE, adj. des deux genres, t. de chim., susceptible d'oxydation.

OXYDATION, subst. fém., t. de chim., effet de la combinaison d'une substance avec l'oxygène : c'est la même chose que combustion.

OXYDE, subst. mas., dans la chimie moderne, substance combinée avec l'oxygène, mais non jusqu'au point d'être portée à l'état d'acide.

OXYDÉ, E, part. passé de *oxyder*, et adj. : métal *oxydé*; à l'état d'oxyde : fer *oxydé* en noir, en rouge.

OXYDER, v. act., réduire à l'état d'oxyde, surtout en parlant des métaux.

OXYGÈNE, subst. mas., nom donné par les chimistes modernes au principe acidifiant ou générateur de l'acide.

OXYGÉNÉ, E, part. passé de *oxygéner*, et adj., uni à certaines quantités d'oxygène.

OXYGÉNER, v. act., combiner avec l'oxygène. Oxyder se dit plus souvent lorsqu'il s'agit de métaux.

OZANIQUE, adj., mas., se dit d'un remède ou d'une préparation propre à nettoyer l'intérieur de la bouche.



P, subst. mas., seizième lettre de l'alphabet français, et la douzième des consonnes.—Dans le corps d'un mot, il conserve le son qui lui est propre, excepté quand il est suivi d'un *h*. Il se fait sentir dans ineptie, inepte, adoption, captieux, baptismal. Mais il est muet dans baptême, baptistaire.

PACAGE, subst. mas., lieu où le bétail va paître. — Droit de *pacage*, le droit d'envoyer paître son bétail dans certains pâturages.

PACAGER, v. neut., paître, pâturer.

PACHA, subst. mas., titre d'honneur qui se donne, en Turquie, à des personnes considérables, même sans gouvernement.

PACIFICATEUR, subst. et adj. mas., qui fait la paix, qui travaille à la paix.

PACIFICATION, subst. fém., établissement de la paix dans un état; calme des dissensions domestiques.

PACIFIER, v. act., calmer, apaiser, faire cesser la guerre et rétablir la paix.

PACIFIQUE, adj. des deux genres, en parlant des personnes, paisible, qui aime la paix. — En parlant des choses, paisible, tranquille.

PACIFIQUEMENT, adv., d'une manière pacifique.

PACOTILLE, subst. fém., quantité de marchandises que celui qui sert sur un vaisseau peut embarquer pour son compte. — Marchandise de *pacotille*, marchandise de qualité inférieure, qu'on ne peut débiter qu'à bas prix, et même à perte : ce que vous voulez me vendre n'est véritablement que de la *pacotille*.

PACOTILLEUR, subst. mas., qui fait une pacotille pour des pays d'outre-mer.

PACTE, subst. mas., accord, convention.

PACTOLE, subst. propre mas., fleuve d'Asie, dans la Lydie, fameux chez les anciens par les parcelles d'or qu'il roulait, dit-on, dans son lit.

PAGE, subst. fém., un des côtés d'un feuillet de papier ou parchemin. — L'écriture contenue dans la *page* : les trois premières *pages* de son livre sont admirables.

PAGE, subst. mas., enfant d'honneur qu'on met auprès des rois, des princes, etc.



Page.

PAGINATION, subst. fém., série de numérotage des pages d'un livre.

PAGINER, v. act., numéroter les pages d'un livre.

PAGODE, subst. fém., temple des Indiens idolâtres. — A la Chine, les *pagodes* sont des édifices élevés et circulaires, employés à différents usages, mais jamais à aucun culte religieux. — On dit fam.: il remue la tête comme une *pagode*. — Ce n'est qu'une *pagode*, qu'une personne d'un caractère insignifiant. — Monnaie d'or qui a cours dans l'Inde, à peu près pour neuf livres tournois, ou huit francs quatre-vingt-neuf centimes.

PAIE, subst. fém., solde qu'on donne aux gens de guerre. — Salaire.

PAIEMENT ou PAÎMENT, ce qui se donne pour acquitter une dette ou une obligation. — Action de payer. — Termes dans lesquels on paie.

PAÏEN, subst. et adj. mas.; au fém., PAÏENNE, adorateur des faux dieux; idolâtre. Il ne se dit guère aujourd'hui que des anciens peuples, et par opposition à chrétien. — Jurer comme un *païen*, jurer continuellement.

PAILLASSE, subst. fém., amas de paille renfermée dans un sac de toile pour servir à un lit. — Ce sac de toile lui-même : il faut remplir cette paillasse, y mettre de la paille.

PAILLASSE, subst. mas., plat bouffon, qui, dans les troupes de charlatans, danseurs de corde, etc., contrefait ridiculement le jeu ou les tours de force de ses camarades.

PAILLASSON, subst. mas., petite pièce de natte en paille, en sparte, etc., placée à la porte d'un appartement pour s'essuyer les pieds.

PAILLE, subst. fém., le tuyau du blé, du seigle, de l'orge, lorsque le grain en est dehors.

pailler, subst. mas., cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains : chapon de *pailler*, et par abréviation, chapon-*pailler*.

paillet, adj. mas., vin *paillet*, vin rouge peu chargé de couleur, et en quelque sorte de couleur de paille.

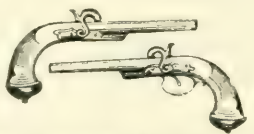
paillette, subst. fém., petit grain, petite parcelle d'or qu'on trouve parmi les sables de quelques rivières.

pain, subst. mas., aliment fait de farine pétrie et cuite au four.

pain-d'épices, subst. mas., composé de miel, de fleur de seigle et des quatre épices, qu'on fait cuire au four.—Au plur., des *pains-d'épices*.

pair, subst. mas.: au fém., **pairesse**, duc et *pair*; la cour des *pairs*. Aujourd'hui, c'est un membre de la haute chambre législative instituée par Louis XVIII, sous le titre de Chambre des *Pairs*.

paire, subst. fém., couple d'animaux, de choses de même espèce qui vont ensemble : une *paire* de pigeons, de souliers, de gants, de pistolets.



Une paire de pistolets.

pairie, subst. fém., dignité de pair. Il se dit même du domaine auquel la dignité est attachée.

paisible, adj. des deux genres, qui aime la paix : qui est d'humeur douce et tranquille. Il se dit des hommes et des animaux.

paisiblement, adv., sans trouble, d'une manière paisible et tranquille.

paître, v. act. et neut., manger. Il ne se dit proprement que des animaux qui broutent l'herbe : les moutons qui paissent l'herbe ; et neutralement : mener, faire *paître* des moutons, des chevaux. — Prov., envoyer *paître* quelqu'un, l'envoyer promener, le renvoyer avec mépris.

paix, subst. fém. — État d'un peuple qui n'est point en guerre. — Concorde dans les familles, etc. — Réconciliation : ils ont fait la *paix*. — Faire sa *paix*, rentrer dans les bonnes grâces d'un protecteur, etc.

paix ! interjection dont on se sert pour qu'on fasse silence : *paix* là ! *paix* donc !

pal, subst. mas., pieu aiguisé par un bout : le supplice du *pal*.

paladin, subst. mas., chevalier errant qui va cherchant des aventures, les occasions de signaler sa valeur, etc. ; seigneur qui veut passer pour brave et pour galant.

palais, subst. mas., bâtiment convenable pour loger un roi ou un prince.



Palais de Justice.

palanquin, subst. mas., en t. de mar., petit palan. — Dans les Indes, sorte de chaise ou plutôt de lit de repos, dans lequel les personnes de haut rang se font porter sur les épaules des hommes.

palatin, subst. et adj. mas.; au fém., **palatine**, autrefois, en Allemagne, électeur laïc qui avait ses États sur le Rhin. On le nommait aussi comte *Palatin* du Rhin. Sa famille était appelée maison *palatine*. C'est aujourd'hui le roi de Bavière.

palatinat, subst. mas., dignité de palatin. — États de l'électeur palatin, sur le Rhin, etc. — En Pologne, chaque province s'appelle *palatinat*.

palatine, subst. fém., fourrure, ou ornement de fourrure que les femmes mettent sur leur cou : cette femme a une belle *palatine*.

pâle, adj. des deux genres, qui a de la pâleur. — En parlant des couleurs, qui n'est pas vif, qui est peu chargé : du bleu *pâle*. — En parlant du style d'un ouvrage littéraire, qui est sans intérêt, qui manque de brillant : la poésie est *pâle*.

palefrenier, subst. mas., valet qui panse les chevaux.

palefroi, subst. mas., cheval de parade sur lequel les princes, etc., faisaient leur entrée.

paléographe, subst. mas., qui s'adonne à la paléographie.

paléographie, subst. fém., art de déchiffrer les écriture anciennes.

paléographique, adj. des deux genres, qui a rapport, qui est relatif à la paléographie.

palet, subst. mas., morceau de métal, de pierre, ou de tuile, plat, rond et uni, dont on se sert pour jouer.

paletot, subst. mas., habit-veste.

palette, subst. fém., petite planche fort mince, sur laquelle les peintres mettent et mêlent leurs couleurs : charger sa *palette*, y étendre ses couleurs.

pâleur, subst. fém., certaine couleur tirant sur un blanc fade, qui vient souvent de maladie, et qui paraît sur le visage.

palier, subst. mas., plate-forme sur un escalier. — *Palier* de communication, celui qui se trouve sur une même direction, au même étage.

palinodie, subst. fém., chez les anciens, poëme qui contenait une rétractation en faveur de la personne que le poète avait offensée. — Fig., désaveu, rétractation de ce qu'on a dit. Il ne s'emploie qu'avec chanter : on l'a contraint de chanter la *palinodie*, de se rétracter.

pâlir, v. neut., devenir pâle. — *Pâlir* sur les livres, étudier sans cesse. — Son étoile *pâlit*, son bonheur, son crédit diminue. — Act., rendre *pâle*.

palissade, subst. fém., rang de palis ou de pieux pointus et plantés tout droits, près à près, pour la défense d'un poste, d'un retranchement. — Un des pieux de la *palissade*.

palissader, v. act., entourer une fortification de palissades. — Dresser des palissades dans un jardin.

palissage, subst. mas., action de palisser ; ses effets.

palissandre, ou **palixandre**, subst. mas., bois violet et odorant, propre à le marqueterie.

pâlissant, e, adj., qui pâlit, qui devient pâle.

palisser, v. act., attacher à des pieux ou palis contre une muraille les branches des arbres qu'on veut mettre en espalier : *palisser* des pêchers, etc.

palladium, subst. mas., objet auquel, chez les anciens, une ville, un empire attachait sa durée. — Par extension, appui, garantie : la loi est le *palladium* de la justice.

palliateur, subst. et adj. mas.; au fém., **palliatrice**, qui pallie.

palliatif, adj. mas. ; au fém., **palliative**, qui ne guérit qu'en apparence; qui adoucit le mal, mais qui ne le guérit pas. — On dit aussi subst. au mas.: un *palliatif*, au propre et au fig.

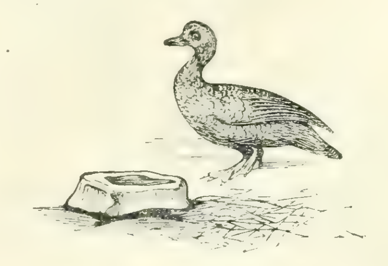
palliation, subst. fém., action de pallier une faute, etc.; couleur adroite et favorable qu'on lui donne. — Adoucissement.

pallier, v. act., déguiser, excuser, donner un jour favorable à une chose qui est mauvaise. — En parlant d'un mal, ne le guérir qu'en apparence.

palma-christi, subst. mas., ricin : sa graine donne une huile purgative, et son écorce brûlée sent le musc. — Au plur., des *palma-christi*.

palme, subst. fém., petite branche de palmier. — Fig., victoire, avantage, soit à la guerre, soit dans une dispute littéraire, etc.: remporter la *palme*. — La *palme* du martyre, la mort que les martyrs ont soufferte.

palmé, e, part. pass. de *palmer*, et adj. se dit. en t. d'hist. nat., des pieds des oiseaux dont les doigts sont unis par une membrane, et qui ressemblent à une main ouverte ; en bot., d'une feuille divisée en lobes profonds, réunis à leur base, et imitant les doigts d'une main ouverte.



Le canard a les pieds palmés.

PALMIER, subst. mas., genre nombreux d'arbres ou d'arbrisseaux, qui portent des dattes.

PALMIPÈDE, subst. mas. et adj. des deux genres, famille d'oiseaux qui ont les pieds palmés. — Adj., oiseaux *palmipèdes*.

PALONNIER, subst. mas., pièce du train d'un carrosse, jointe au train de devant par un anneau de fer. On dit aussi *palonneau*.

PALPABLE, adj. des deux genres, qui se fait sentir au toucher. — Fig., sensible à l'esprit, clair, facile à comprendre.

PALPABLEMENT, adv., d'une manière palpable.

PALPÉ, E, part. pass. de *palper*.

PALPER, v. act., toucher doucement avec la main, manier.

PALPITANT, E, adj., qui palpite.

PALPITATION, subst. fém., mouvement déréglé et inégal du cœur.

PALPITER, v. neut., avoir des palpitations. — Se mouvoir d'un mouvement inégal et fréquent: la paupière, le cœur lui palpite — Avoir encore quelque mouvement, en parlant des parties intérieures des animaux fraîchement tués.

PALTOQUET, subst. mas., t. de mépris et pop., homme grossier, paysan.

PÂMÉ, E, part. passé de *pâmer*, et adj.; se dit, en t. de blason, d'un poisson qui a la gueule béante.

PÂMER, v. neut., tomber en pâmoison, en défaillance. — Par exagération, *pâmer* ou mieux se *pâmer* de rire, de joie; rire à *pâmer*.

PAMOISON, subst. fém., défaillance; évanouissement.

PAMPELUNE, subst. propre fém., ville d'Espagne, chef-lieu de la prov. du même nom, roy. de Navarre.

PAMPHLET, subst. mas., tiré de l'anglais; brochure. Il se dit le plus souvent dans le style critique.

PAMPHLETIER OU PAMPHLÉTAIRE, subst. mas., auteur de pamphlets.

PAMPRE, subst. mas., branche de vigne avec ses feuilles. — En architecture, branche de vigne dont on décore les colonnes torses.

PAN, subst. mas., partie considérable d'un vêtement, d'une étoffe de meuble: le *pan* d'une robe; les *pans* d'un manteau. — Par extension, partie d'un mur: un *pan* de murailles.— *Pan* coupé, surface qui sert d'angle, contre deux *pans* de mur. — *Pan* de bois, assemblage de charpente dont on remplit un vide de maçonnerie. — Subst. propre mas., myth., fils de Dœmogorgon, dieu des campagnes, des troupeaux de toutes espèces, et particulièrement des bergers.

PANACÉE, subst. fém., dans la mythologie, une des divinités de la médecine, fille d'Esculape et d'Epione ou Lampétie. — En médec., remède universel. On donne aussi ce nom à quelques préparations.

PANACHE, subst. mas., assemblage de plumes dont on ombrage un casque, etc. — Mélange de couleurs dans une fleur.

PANACHÉ, E, part. pass. de *panacher*, et adj., il se dit des fleurs qui sont nuancées de différentes couleurs: œillet *panaché*, tulipe *panachée*. — Glace *panachée*, formée de deux ou plusieurs sortes de glaces de différentes couleurs.



Faisan panaché.

PANACHER, v. neut., il se dit de certaines fleurs, lorsqu'il vient à s'y former une nouvelle couleur qui fait à peu près l'effet d'un panache.

PANADE, subst. fém., pain émié et longtemps mitonné dans de l'eau, avec du sel et du beurre.

PANAIS, subst. mas., sorte de plante potagère.—Sa racine.

PANARIS, subst. mas., tumeur phlegmoneuse qui vient à l'extrémité des doigts ou à la racine et aux côtés des ongles.

PANCARTE, subst. fém., placard annonçant les droits imposés sur certaines denrées, etc. — Toute espèce d'affiches. — En plaisantant ou par mépris, toute sorte de papiers, d'écrits.

PANDOUR, subst. mas., nom de certains soldats hongrois. Ce sont des troupes légères, fort adonnées au pillage.

PANÉGYRIQUE, subst. mas. et adj. des deux genres, discours à la louange de quelqu'un.

PANÉGYRISME, subst. mas., louange outrée. Presque inusité.

PANÉGYRISTE, subst. mas., celui qui fait un panégyrique, celui qui fait en général l'éloge de quelqu'un.

PANETERIE, subst. fém., lieu où l'on dispose le pain sur des étagères, dans les manutentions militaires.—Tous les officiers qui servent à la *paneterie* : le chef de la *paneterie*.

PANETIER, subst. mas, : grand *panetier*, autrefois, grand officier de la couronne, qui fai

sait distribuer le pain de la maison du roi. et qui avait autorité sur tous les boulangers de France.

PANIER, subst. mas., ustensile d'osier, de jonc, etc., où l'on met diverses choses. Il servait dans l'origine à y mettre du pain. — Ce que contient un *panier* : un *panier* de fruits.



Cette femme tient des paniers.

PANIQUE, adj. des deux genres, terreur subite et sans fondement réel, que les anciens croyaient inspirée par le dieu Pan. Il ne se dit que dans cette phrase : terreur *panique*.

PANNE, subst. fém., qui désigne toute sorte d'étoffe à chaîne, en trame de soie ou de laine, fabriquée à peu près comme le velours. — Graisse dont la peau du cochon et de quelques autres animaux est garnie.

PANNEAU, subst. mas., pièce de bois ou de vitrage enfermée dans une bordure : *panneau* de porte, de lambris, de vitre. — En peinture, planche imprimée sur laquelle on peint.

PANNETON, subst. mas., partie d'une clef qui entre dans la serrure. — Chez les boulangers, panier long et étroit garni de toile en dedans.

PANONCEAU, subst. mas., écusson d'armoiries mis sur une affiche pour y donner plus d'autorité, ou sur un poteau pour marque de juridiction. — Ecusson mis à la porte des hommes de loi.

PANORAMA, subst. mas., grand tableau circulaire, disposé de manière que le spectateur qui est placé au centre, embrassant successivement tout son horizon, et ne rencontrant partout que ce tableau, sans pouvoir le comparer avec aucun objet étranger, éprouve l'illusion la plus complète.

PANSE, subst. fém., la partie du ventre des animaux qui renferme ce qu'ils ont mangé. — Premier estomac des animaux ruminants. — Fam., en parlant des personnes, ventre : avoir une grosse *panse*; *panse* pleine.

PANSEMENT, subst. mas., action de panser une plaie. Il se dit même des soins qu'on donne à un *pansement*.

PANSER, v. act., appliquer à une plaie les remèdes nécessaires; la nettoyer, enlever l'appareil, en mettre un autre. — Brosser, étriller un cheval, en avoir soin.

PANSU, E, subst. et adj., qui a une grosse panse. Il est fam. — On dit aussi subst., et dans le même style : c'est un gros *pansu*. Peu usité.

PANTALON, subst. mas., sorte de culotte qui prend depuis les reins jusqu'aux pieds. — Caleçon qui est tout d'une pièce avec le bas. — Un des personnages de la comédie italienne, qui est toujours un marchand vénitien.

PANTALONNADE, subst. fém., danse de pantalon. — Bouffonnerie.

PANTELANT, E, adj., haletant, palpitant. — Étendu sans connaissance. — Chairs *pantelantes*, récemment meurtries.

PANTELER, v. neut., haleter, palpiter fortement et d'une manière embarrassée.

PANTHÉON, subst. mas., temple consacré à tous les dieux. — On a donné le nom de *Panthéon*, en France, à un monument destiné à recevoir les cendres des grands hommes.

PANTHÈRE, subst. fém., espèce de bête féroce, fauve, marquée de taches noires, en anneaux. — Pierre de *panthère*.

PANTIN, subst. mas., figure de carton plat et peint, qui se meut avec des fils. — Fig., personne qui agit comme on veut, ou qui agit elle-même d'une façon ridicule.



Cet homme joue avec un pantin.

PANTOGRAPHE, subst. mas., instrument pour copier mécaniquement, et sans savoir le dessin, toute sorte d'estampes.

PANTOGRAPHIE, subst. fém., l'art de copier toutes sortes d'estampes sans le secours du dessin.

PANTOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, se dit de ce qui a rapport au pantographe, et de ce qui est exécuté par le moyen de cette machine : opération *pantographique*.

PANTOGRAPHIQUEMENT, adv., d'une manière pantographique, avec le pantographe.

PANTOMIME, subst. mas., acteur qui exprime toute sorte de choses par des gestes et sans parler.

PANTOUFLE, subst. fém., sorte de chaussure dont on se sert dans la chambre, et qui est ordinairement sans quartier.— Prov. : raisonner *pantoufle*, raisonner tout de travers.

PANTOUFLER, v. neut., raisonner comme une pantoufle, de travers.

PAON, subst. mas.; au fém., **PAONNE**, oiseau domestique, du plus beau plumage et du cri le plus aigre. Il a sur la tête des plumes redressées en forme d'aigrette.—Glorieux comme un *paon*, fort glorieux.



Paon.

PAONNÉ, E, adj., de couleur variée comme la queue du paon.

PAONNIER, subst. mas., qui a soin des paons.

PAPA, subst. mas., t. de mignardise, père.— T. d'hist. nat., vautour d'Amérique, remarquable par ses couleurs, et qu'on nomme aussi roi des vautours.— Prov. : bon *papa*, bon homme.—Grand-*papa*, grand-père.

PAPAL, E, adj., qui est du pape, qui appartient au pape, qui relève du pape. — Au plur. mas., *papals*.

PAPAS, subst. mas., nom que plusieurs peuples d'Orient donnent à leurs prêtres : un *papas* arménien.

PAPAUTÉ, subst. fém., dignité du pape. — Durée de l'occupation du saint-siége.

PAPE, subst. mas., l'évêque de Rome, chef de l'Église universelle. — Joli oiseau de trois couleurs, gros comme un serin, qui se trouve à la Caroline et au Canada.

PAPEGAI, subst. mas., oiseau de carte ou de de bois peint, planté au bout d'une perche, pour servir de but.—Autrefois, sorte de perroquet.

PAPELARD, E, subst. et adj., t. de mépris, hypocrite, faux. — Adj., qui annonce l'hypocrisie.

PAPERASSE, subst. fém., papier écrit qui n'est plus d'aucun usage. Ce mot est du style familier.

PAPERASSER, v. neut., passer son temps à feuilleter, à arranger des papiers. Fam.

PAPETIER, subst. mas., ouvrier qui fait du papier.—Marchand qui en vend.—Le fém. *papetière* est fort usité.

PAPETTERIE, subst. fém., lieu où l'on fait le papier.—Commerce de papiers.

PAPIER, subst. mas., composition faite de vieux linge détrempé dans l'eau, broyé par un moulin et étendu par feuilles, pour écrire, imprimer, etc.— *Papier* mort, *papier* libre, celui qui n'est pas ou n'a pas besoin d'être timbré.

PAPIER-BROUILLARD, subst. mas., sorte de papier qui ne sert pas pour écrire, mais pour imbiber l'encre fraîche.

PAPILLON, subst. mas., genre d'insectes de la famille des globulicornes. On en connaît près de quinze cents espèces. — Esprit léger et volage; personne svelte et vive : c'est un *papillon*.



Papillon.

PAPILLONNER, v. neut., voltiger d'un objet à l'autre, comme les papillons.

PAPILLOTAGE, subst. mas., effet de ce qui papillotte : il y a beaucoup de *papillotage* dans ce tableau, dans ce style.

PAPILLOTER, v. act., mettre les cheveux en papillottes. Il est peu usité.

PAPILLOTTE, subst. fém., petit morceau de papier ou de taffetas pour envelopper une boucle de cheveux.

PAPISME, subst. mas., nom que les protestants donnent à la communion de l'Eglise catholique, parce que le pape en est le chef.

PAPISTE, subst. et adj. des deux genres, nom donné par les protestants aux catholiques romains.

PAQUE, subst. fém., fête solennelle que les juifs célébraient en mémoire de leur sortie d'Egypte. Les juifs d'aujourd'hui ne manquent pas de la célébrer encore tous les ans, le quatorzième jour de la lune après l'équinoxe du printemps.

PÂQUERETTE, subst. fém., espèce de petite marguerite blanche, qui fleurit vers Pâques.

PÂQUES, subst. mas., parmi les chrétiens, le jour où Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts.

PAQUET, subst. mas., assemblage de plu-

sieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. — Plusieurs lettres renfermées sous une même enveloppe.

PAQUET-BOT ou PAQUEBOT, subst. mas., bâtiment léger qui sert à faire passer les paquets, les dépêches, et à conduire les passagers d'un lieu à un autre.

PAR, prép., ou de lieu : aller *par* les rues; ou de temps : voyager *par* un beau temps; ou de distribution et de partage : marcher *par* troupes, ranger *par* chapitres; distribuer *par* compagnies.

PARABOLE, subst. fém., en rhétorique, similitude, allégorie sous laquelle on enveloppe quelque vérité importante. On ne le dit qu'en parlant de celle de l'Ecriture; ailleurs on dit allégorie.

PARABOLIQUE, adj. des deux genres, de la parabole. — Taille et figure de parabole : miroir *parabolique*. — T. de géom., qui se fait par une parabole : jet, mouvement *parabolique*.

PARABOLIQUEMENT, adv., en parabole, par paraboles : parler *paraboliquement*.—En géométrie, en décrivant une parabole.

PARACHUTE, subst. mas., t. de phys., machine adaptée aux aérostats, qui, ralentissant la vitesse de leur descente, garantit les aéronautes des dangers d'une chute précipitée.

PARACLET, subst. mas., nom qu'on donne au Saint-Esprit.—On a donné aussi ce nom à d'anciens couvents.

PARADE, subst. fém., montre, étalage : cela n'est mis que pour *parade*, ou pour la *parade*. —Ostentation, vanité : faire *parade* de son esprit, de son savoir.



Parade.

PARADER, v. neut., t. de mar., croiser, faire mine d'attaquer. — Faire la parade, en parlant des troupes.—Faire *parader* un cheval, le faire manœuvrer sur la parade.

PARADIS, subst. mas., jardin délicieux où Adam fut placé aussitôt qu'il eut été créé.—On dit ordinairement *paradis* terrestre.

PARADOXAL, E, adj., qui tient du paradoxe : opinion *paradoxale*. — Qui aime le paradoxe : esprit *paradoxal*.

PARADOXE, subst. mas., proposition avancée contre l'opinion commune.

PARAGE, subst. mas., autrefois, extraction, qualité : dame de haut *parage*. — Etendue de mer, que l'on désigne par quelque terme qui fasse connaître l'endroit dont on veut parler : les *parages* du banc de Terre-Neuve, ce banc et ses environs. — Contrée, pays : que vient-il faire dans nos *parages?*

PARAGRAMME, subst. mas., faute de grammaire, faute d'orthographe.—Erreur dans l'arrangement des lettres; faute d'impression.

PARAGRAPHE, subst. mas., petite section d'un chapitre, d'un discours.—Il se dit par extension de la manière dont la science est traitée : il y a d'excellents *paragraphes* dans ce chapitre.

PARAGUAY-ROUX, subst. mas., t. de pharm., spécifique nouvellement inventé contre les maux de dents, qui est à peu près comme le paraguay-dentifrice, le baume ou l'eau de Paraguay.

PARAÎTRE, v. neut., briller, se faire remarquer : les jeunes gens aiment à *paraître*. — Sembler. En ce sens, il régit des adjectifs : il *paraît* savant; cela me *paraît* beau.

PARALLÈLE, adj. des deux genres, t. de géométrie, qui se dit d'une ligne ou d'une surface également distante, dans toute son étendue, d'une autre ligne ou d'une autre surface.

PARALLÈLEMENT, adv., en parallèle.

PARALYSÉ, E, part. passé de *paralyser*, et adj. — On ne dit pas subst. : un *paralysé*, mais un *paralytique*.

PARALYSER, v. act., rendre paralytique. — Fig., empêcher l'action de quelque cause morale : sa paresse *paralyse* ses bons désirs.

PARALYSIE, subst. fém., t. de médec., privation ou diminution considérable du sentiment et du mouvement volontaire, ou de l'un des deux, dans quelque partie du corps, causée par le relâchement des nerfs et des muscles.

PARALYTIQUE, subst. et adj. des deux genres, qui est atteint de paralysie. — Adj. : membre *paralytique*.

PARANT, E, adj., qui pare, qui orne. — Part. prés. du v. *parer*.

PARAPET, subst. mas., élévation de terre ou de pierre au-dessus d'un rempart pour couvrir le canon et les combattants. — Muraille à la hauteur d'appui au-dessus d'une terrasse, d'un pont, d'un quai.

PARAPHE, subst. mas., sorte de marque qu'on met après sa signature, ou qui en tient lieu.

PARAPHER, v. act., mettre son paraphe au bas d'un écrit.

PARAPHRASE, subst. fém. explication étendue d'un texte; commentaires détaillés sur un texte.—Interprétation maligne.—Exagération : faire inutilement de longues *paraphrases*.

PARAPHRASER, v. act., faire des paraphrases : *paraphraser* les psaumes. — Fam., amplifier, augmenter dans le récit.

PARAPHRASEUR, subst. mas.; au fém., **PARAPHRASEUSE**, qui fait des paraphrases, mais des paraphrases bavardes et ennuyeuses. Fam.

PARAPLUIE, subst. mas., sorte de petit pavillon portatif pour se garantir, se parer de la pluie.

PARASITE, subst. mas. et adj. des deux genres; subst., autrefois ministre préposé pour recueillir le blé destiné au culte sacré; presque tous les dieux avaient leurs *parasites*. — Aujourd'hui, et dans un sens odieux, écornifleur, homme qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui.

PARASOL, subst. mas., espèce de petit pavillon qu'on porte pour se garantir, se parer de l'ardeur du soleil.



Le parasol est d'origine chinoise.

PARAVENT, subst. mas., suite de châssis de bois, unis par des charnières, garnis d'étoffe, dont on se sert dans une chambre pour se garantir, se parer du vent et du froid.

PARBLEU! interj., sorte d'exclamation, sorte de jurement, par le ciel bleu.

PARC, subst. mas., grande étendue de terre entourée de murailles, pour la conservation des bois, pour le plaisir de la chasse.

PARCELLE, subst. fém., petite partie de quelque tout.

PARCELLER, v. act., diviser une chose par parcelles.

PARCE QUE, loc. conj., à cause que..., attendu que...

PARCHEMIN, subst. mas., peau de mouton préparée qui sert à écrire, à couvrir des livres et à d'autres usages.

PAR-CI, PAR-LÀ, loc. adv., en divers endroits; d'un endroit à un autre.

PARCIMONIE, subst. fém., économie soigneuse, minutieuse, qui s'attache aux plus petites dépenses.

PARCIMONIEUX, adj. mas.; au fém., **PARCIMONIEUSE**, qui a de la parcimonie.

PARCOURIR, v. act. : il se conjugue sur *courir*. Visiter rapidement.—Courir çà et là; aller d'un bout à l'autre : *parcourir* la ville.

PARCOURS, subst. mas., droit de parcourir, de mener paître des moutons de commune en commune, sur le terrain commun, et même sur celui d'autrui.

PARDESSUS, subst. mas., nom qu'on donne à une grande redingote qui se met *par-dessus* les autres parties de l'habillement, soit des hommes, soit des femmes.

PARDI! interjection, exclamation, sorte de jurement par le nom de Dieu. Fam.

PARDON, subst. mas., rémission d'une faute, d'une offense. Il régit les personnes et les choses : le *pardon* des ennemis, des injures. — Rémission des péchés.

PARDONNABLE, adj. des deux genres, qui mérite pardon, excuse. Il ne se dit que des choses.

PARDONNER, v. act., accorder le pardon d'une faute, d'une injure : *pardonner* une offense. — Faire grâce : le roi lui a *pardonné*. — Excuser : le monde ne *pardonne* pas les moindres sottises.

PARÉ, E, part. passé de *parer*, et adj., orné, embelli. — En parlant des personnes, vêtu avec élégance, habillé en grande toilette.

PAREIL, adj. mas.; au fém., **PAREILLE**, égal, semblable. — On dit substantivement : ses *pareils*; vos *pareils*; cet homme n'a pas son *pareil*.

PAREILLEMENT, adv., semblablement, aussi : vous le voulez, et moi *pareillement*, et moi aussi.

PAREMENT, subst. mas., devant d'autel en étoffe. — Etoffe riche ou voyante que portaient les hommes sur les manches de leurs habits, et les femmes sur le devant de leurs robes.

PARENT, E, subst., celui ou celle qui nous est uni par le sang, qui nous touche par consanguinité : il est mon *parent* du côté de ma mère.

PARENTÉ, subst. fém., qualité de parent : degré de *parenté*. — Tous les parents d'une même personne, collectivement pris : assembler la *parenté*.

PARENTHÈSE, subst. fém., mots qu'on insère dans quelque période et qui font un sens à part.

PARER, v. act., orner, embellir. — On dit prov. et pour se moquer : *paré* comme un autel, comme une épousée de village.

PARESSE, subst. fém., fainéantise, nonchalance, négligence ou lenteur blâmable. — Humeur paisible, calme d'esprit : *paresse* douce, aimable.

PARESSER, v. neut., faire le paresseux, se laisser aller à la paresse.

PARESSEUSEMENT, adv., avec paresse.

PARESSEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **PARESSEUSE**, fainéant, nonchalant.

PARFAIRE, v. act., achever; compléter. Il ne

se dit guère qu'en t. de pratique et de finance, et ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés.

parfait, **e**, part. passé de *parfaire*, et adj., qui a tout ce qu'il doit avoir; accompli dans son genre.

parfaitement, adv., d'une manière parfaite, complète.

parfiler, v. act., séparer dans une étoffe, dans un galon, l'or et l'argent de la soie qu'ils recouvrent; les diviser par fils.

parfilure, subst. fém , fils d'or et d'argent séparés de la soie qu'ils recouvraient.

parfondre, v. act., faire fondre l'émail également partout.

parfum, subst. mas., senteur agréable qui s'exhale d'un corps odoriférant.—Fig. : le *parfum* des louanges, le plaisir qu'on prend à s'entendre louer.



Des parfums brûlent dans cette cassolette.

parfumer, v. act., répandre une bonne odeur dans l'air : les fleurs *parfument* l'air. — Faire prendre une bonne odeur à... : *parfumer* des gants, du linge, etc.

parfumeur, subst. mas.; au fém., **parfumeuse**, celui, celle qui fait et vend toute sorte de senteurs et de parfums.

parfumoir, subst. mas., sorte de machine en forme de coffre, avec une grille sous laquelle on brûle du parfum, pour en imprégner les différentes choses que l'on veut parfumer.

pari, subst. mas , gageure, promesse réciproque, par laquelle deux ou plusieurs personnes, qui soutiennent des choses contraires, s'engagent de payer une certaine somme à celui qui se trouvera avoir raison.

paria, subst. mas., homme né dans la dernière caste des Indiens qui suivent la loi de Brahma. Cette caste est réputée infâme par toutes les autres, qui refusent d'avoir avec elle la moindre communication.

parier, v. act., faire un pari. — *Parier* pour quelqu'un, gager que le joueur qu'on désigne gagnera la partie.

parieur, subst. mas.; au fém., **parieuse**, celui, celle qui parie.

parisis, adj. des deux genres : un sou, un denier *parisis*, autrefois, un sou, un denier de la monnaie frappée à Paris.

parité, subst. fém., égalité entre des choses de même qualité, de même nature. — Comparaison par laquelle on prouve une chose par une semblable : prouver, nier la *parité*.

parjure, subst. mas., faux serment : faire un *parjure*.

parjure, adj. des deux genres, celui, celle qui a fait un faux serment ou qui a violé son serment : cet homme est un *parjure*; elle est *parjure*.

parlage, subst. mas., verbiage, abondance de paroles inutiles et dépourvues de sens. Style familier.

parlant, **e**, adj., qui parle. — Fam. : cet homme est peu *parlant*, il ne parle pas à tout le monde.

parlement, subst. mas., sous les premiers rois de France, assemblée des grands du royaume, pour délibérer sur les affaires importantes. — Dans les temps postérieurs, cour souveraine établie pour rendre la justice.

parlementaire, subst. mas. et adj. des deux genres, celui qui est envoyé par des assiégeants ou des assiégés pour faire ou pour écouter des propositions.

parlementer, v. neut., faire et écouter des propositions pour rendre une place. — Fig., entrer en voie d'accommodement dans une affaire particulière.

parlée, adj. fém., énoncé, exprimé à l'aide de la voix. Il ne s'emploie qu'avec le mot langue : on distingue la langue *parlée* de la langue écrite.

parler, v. neut., proférer, prononcer, articuler des mots : cet enfant commence à *parler*. — Adresser la parole à quelqu'un; converser avec lui : il faut lui *parler* ; je veux vous *parler*.

parler, subst. mas., langage : il a le *parler* gracieux. — Avoir son franc *parler*, dire habituellement ce qu'on pense.

parleur, subst. mas.; au fém., **parleuse**, celui, celle qui parle, qui discourt, qui cause : beau *parleur*, qui s'énonce d'une manière agréable; grand *parleur*, qui parle trop.

parloir, subst. mas., lieu destiné, dans les monastères, communautés et prisons, pour parler aux personnes du dehors.

parmesan, **e**, adj., de Parme.— Subst. mas., sorte de fromage.

parmi, prép., entre, au milieu : *parmi* les carrosses, *parmi* le peuple.

parnasse, subst. propre mas , la plus haute montagne de la Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses.

parodie, subst. fém., maxime triviale ou proverbe populaire.— Plus proprement, imitation ridicule d'un ouvrage sérieux.

parodier, v. act., faire une parodie.—*Parodier* quelqu'un, le contrefaire.

parodique, adj. des deux genres, de la parodie.

parodiste, subst. mas., auteur d'une parodie.

PAROI, subst. fém., autrefois, muraille, cloison maçonnée. — Aujourd'hui, les bords ou plutôt la surface latérale d'un vase, d'un tube.

PAROIR, subst. mas., boutoir, instrument sur lequel on pare le pied d'un cheval. — Instrument sur lequel on pare les peaux.

PAROISSE, subst. fém., territoire dont les habitants sont soumis, pour le spirituel, à la conduite d'un curé. — L'église de la *paroisse*.



La paroisse du canton.

PAROISSIAL, E, adj., qui appartient à la paroisse.

PAROISSIEN, subst. mas.; au fém., **PAROISSIENNE**, celui, celle qui habite dans une paroisse. — Subst. mas., livre d'heures. — Adj., qui appartient à la paroisse.

PAROLE, subst. fém., mot prononcé. — La faculté naturelle de parler. — Le ton de la voix : avoir la *parole* rude ou douce, agréable.

PAROLI, subst. mas., le double de ce qu'on a joué la première fois.

PARQUE, subst. propre fém., myth., fille de l'Érèbe et de la Nuit. Elles étaient trois, savoir : Clothon, Lachésis et Atropos. La vie des hommes, dont ces trois sœurs filaient la trame, était entre leurs mains.

PARQUER, v. act., mettre dans un parc, dans une enceinte : *parquer* des bœufs, des moutons, des chevaux, des huîtres.

PARQUET, subst. mas., assemblage de plusieurs morceaux de bois qui font un compartiment sur le plancher d'en bas. — *Parquet* en feuilles, celui qui se compose de plusieurs assemblages.

PARQUETER, v. act., mettre du parquet dans un lieu quelconque.

PARQUETTERIE, subst. fém., art de faire du parquet.

PARQUETEUR, subst. mas., ouvrier qui fait du parquet.

PARRAIN, subst. mas., celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême. — Celui qui nomme une cloche quand on la bénit.

PARRICIDE, subst. mas., celui qui tue ou qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur ou ses enfants. — En ce sens, il se dit également au féminin.

PARSEMER, v. act., semer, jeter, répandre çà et là. Il ne se dit que des choses qu'on répand pour orner, pour embellir.

PART, subst. fém., portion d'une chose qui se divise entre plusieurs personnes : voilà votre *part*; entrer en *part*.

PARTAGE, subst. mas., division d'une chose entre plusieurs personnes : faire le *partage* du butin.

PARTAGEABLE, adj. des deux genres, t. du Code civil; qui peut être partagé.

PARTAGEANT, E, subst. et adj., qui partage, qui reçoit une part de quelque chose.

PARTAGER, v. act., diviser en plusieurs parts pour en faire la distribution : *partager* le butin, etc. — *Partager* le gâteau, sa part de profit. — *Partager* en frères, par portions égales.

PARTENAIRE, subst. des deux genres, qui partage au jeu. — Personne avec laquelle l'on danse.

PARTERRE, subst. mas., aire plate et unie. — Partie d'un jardin, plantée de buis, de gazon, en compartiment, et ornée de fleurs. — Dans les salles de spectacle, aire ou espace vide au milieu de l'enceinte des loges, entre l'orchestre et l'amphithéâtre.—Les spectateurs qui sont au *parterre*.



Parterre d'un théâtre.

PARTHÉNON, subst. mas., proprement parlant, l'appartement des filles qui, chez les Grecs, était l'endroit de la maison le plus reculé. — Subst. propre mas., temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes.

PARTI, subst. mas., union de plusieurs personnes contre d'autres : être du bon *parti*. — On appelle homme de *parti*, celui qui se montre crédule et passionné pour tout ce qui intéresse son *parti*; et esprit de *parti*, la disposition d'esprit qui le rend tel.

PARTIAL, E, adj., qui favorise une personne, un parti, au préjudice d'un autre.

PARTIELLEMENT, adv., avec partialité.

PARTIALITÉ, subst. fém., sentiment, préférence qui fait prendre parti pour ou contre, par préférence, par injustice.

PARTIBUS (*in*), loc. latine : évêque *in parti-*

bus, qui a le titre d'évêque dans un pays occupé par les infidèles. — Qui n'a point de siége.

PARTICIPANT, **E**, adj., qui participe à.... : si cette affaire réussit, vous en serez *participant*.

PARTICIPATION, subst. fém., action de participer à.... — Communication, connaissance qu'on donne d'une affaire. Il se dit ordinairement avec sans : cela s'est fait sans ma *participation*.

PARTICIPE, subst. mas., t. de grammaire, partie du discours qui *participe* de la nature de l'adjectif, en ce qu'il se joint au substantif, et de celle du verbe, en ce qu'il exprime une action, et qui est suivi d'un régime.

PARTICIPER, v. neut., avoir part à... : vous *participerez* au profit et à la perte.

PARTICULARISER, v. act., marquer les particularités, les détails d'une affaire, d'un événement.

PARTICULARITÉ, subst. fém., circonstance particulière, détail, incident.

PARTICULE, subst. fém., petite partie. En ce sens, c'est un terme didactique. — En grammaire, petite partie du discours, comme les conjonctions, interjections, prépositions.

PARTICULIER, subst. mas., personne privée, par opposition, soit à communauté, à société, soit à personne publique ou d'un rang très-élevé.



Ce particulier a une tournure singulière.

PARTICULIER, adj. mas. ; au fém., **PARTICULIÈRE**, qui appartient proprement et singulièrement à une personne ou à une chose. Il se dit quelquefois par opposition, à général : assemblée *particulière*.

PARTICULIÈREMENT, adv., singulièrement : il vous honore *particulièrement*. — Spécialement : il excelle en tout, *particulièrement* en poésie.

PARTIE, subst. fém., portion d'un tout physique ou moral. — Ce qu'on détache, ou ce que l'on considère comme détaché d'un tout : la *partie* est moindre que le tout.

PARTIEL, adj. mas. ; au fém., **PARTIELLE**, qui fait partie d'un tout : somme, éclipse *partielle*.

PARTIR, v. neut. et irrégulier, se mettre en chemin; commencer un voyage. — Avec la négative et la préposition de, ne pas bouger d'un endroit : il ne *part* point de l'église.

PARTISAN, subst. mas., celui qui est du parti de quelqu'un. — Celui qui est attaché à un ordre de choses, à une opinion, à un système. —Officier qui mène habituellement des gens de parti à la guerre.

PARTITIF, adj. mas.; au fém., **PARTITIVE**, t. de gramm., qui marque une partie, qui désigne une partie d'un tout.

PARTITION, subst. fém., t. de gramm., partage, division, distribution, d'une chose en ses parties. — En t. de musique, toutes les parties d'un opéra, d'une symphonie, réunies ensemble.

PARTOUT, adv., en tous lieux.—En quelque lieu que ce soit. — Fourrer son nez *partout*, s'introduire dans tous les lieux; s'ingérer de toutes les affaires.

PARURE, subst. fém., ce qui sert à parer. — Ornement. — *Parure* de diamants, garniture de diamants pour servir de *parure*.



Toilette, parure.

PARVENIR, v. neut., arriver au terme, ordinairement avec difficulté.

PARVENU, **E**, subst., homme obscur, ou femme qui a fait une fortune subite : c'est un *parvenu*, un nouveau *parvenu*; une *parvenue*.

PARVIS, subst. mas., anciennement, chez les Juifs, l'espace qui était autour du tabernacle. —Aujourd'hui, place devant la grande porte d'une église, et surtout d'une église cathédrale : le *parvis* de Notre-Dame.

PAS, subst. mas., le mouvement que fait une personne, un animal, en mettant les pieds l'un devant l'autre pour marcher.—Au plur., allées et venues que l'on fait pour quelque affaire. — Manière de marcher : aller bon

pas.—Seuil d'une porte : il est sur le *pas* de la porte.—Marche d'un degré.—*Pas* de deux, entrée dansée par deux personn es.



Pas de danseurs.

PASQUIN, subst. mas. ; fig., esprit bouffon et satirique qui fait rire par ses saillies. — Valet de comédie.

PASSABLE, adj. des deux genres, qui peut être admis comme n'étant pas mauvais dans son espèce.

PASSADE, subst. fém., passage d'une personne dans un lieu où elle fait peu de séjour.—Jouissance passagère d'une chose.—Fam., une fois en passant : cela est bon pour une *passade*, mais n'y revenez plus.

PASSAGE, subst. mas., action de passer, de traverser. Il se dit, et de la chose traversée : *passage* de la rivière ; et de la personne qui traverse : *passage* d'une armée.—Chemin que l'on fait pour passer d'un lieu à un autre.

PASSAGER, adj. et subst. mas.; au fém. **PASSAGÈRE**, qui est de peu de durée : fleurs *passagères*; plaisirs *passagers*.—En parlant des oiseaux, qui ne s'arrête point, qui ne fait que passer.—Subst., celui, celle qui ne s'embarque sur un vaisseau que pour passer en quelque lieu.

PASSANT, E, adj., par où il passe beaucoup de monde; fréquenté : chemin *passant*, rue *passante*; ville *passante*, où il aborde beaucoup d'étrangers, de voyageurs.

PASSÉ, subst. mas., temps écoulé : le *passé*, le présent et l'avenir.—Chose faite ; chose qui s'est *passée* : oublions le *passé*.

PASSE-DROIT, subst. mas., grâce accordée contre le droit et l'usage ordinaire, sans tirer à conséquence.—Plus ordinairement, espèce d'injustice qu'on fait à quelqu'un en ne suivant pas l'usage ou les réglements.—Au plur., des *passe-droit*.

PASSEMENTER, v. act., chamarrer de passement.

PASSEMENTERIE, subst. fém., art de fabriquer des passements, galons, rubans, franges, etc.

PASSEMENTIER, subst. mas. ; **PASSEMENTIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui fabrique toutes sortes de rubans et de passements.—Marchand qui en fait commerce.

PASSE-PARTOUT, subst. mas., clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures.—Clef commune à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte.

PASSE-PASSE, subst. mas., tours de *passe-passe*, tours d'adresse, de subtilité des joueurs de gobelets ; filouterie : faire des tours de *passe-passe*, tromper adroitement. — Au plur., des *passe-passe*.

PASSE-PORT, subst. mas., permission par écrit, donnée par le gouvernement, de passer librement, et qui porte ordre pour la liberté et la sûreté du passage.—Au plur., des *passe-ports*.

PASSER, v. neut., aller d'un lieu, d'un endroit à un autre; traverser un lieu, une chose. Il prend l'auxiliaire avoir quand il a un régime : il a *passé* de France en Angleterre ; cela m'a *passé* de l'esprit.

PASSEREAU, subst. mas., nom que l'on donne au moineau franc.—Au plur., oiseaux de passage.

PASSERELLE, subst. fém., femelle du passereau.

PASSE-TEMPS, subst. mas., plaisir, divertissement; occupation agréable, et qui n'apporte ni travail ni fatigue.—Au plur., des *passe-temps*.



La musique est un agréable passe-temps.

PASSIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est passible, des corps passibles.

PASSIBLE, adj. des deux genres, qui peut souffrir, éprouver des sensations. — T. de palais : *passible* de dommages et intérêts, qui peut y être condamné.

PASSIF, adj. mas.; au fém., **PASSIVE**, qui souffre; qui reçoit l'action; en général, ce qui est opposé à actif.—Qui n'agit point : c'est un homme purement et simplement *passif*.—Obéissance *passive*, celle d'un homme qui fait ce qu'on lui demande sans examen ni objection.

PASSION, subst. fém., souffrance. Il ne se dit qu'en parlant de Jésus-Christ : la *passion* de Notre-Seigneur.—Prov. : souffrir mort et *passion*, souffrir beaucoup.—Mouvement impétueux de l'âme excité par quelque objet, comme la haine, etc.—Lâcher la bride à ses *passions*, s'y abandonner entièrement.—Violente affection pour... : il a une grande *pas-*

sion pour les tableaux, ou il a la *passion* des tableaux.



Il déclare sa passion à sa fiancée.

PASSIONNEL, adj. mas.; au fém., **PASSIONNELLE**, qui agit par le moyen des passions.

PASSIONNÉMENT, adv., avec beaucoup de passion. : aimer, désirer *passionnément* une chose, un objet.

PASSIONNER, v. act., donner à ce qu'on débite, à ce qu'on chante, à ce qu'on écrit, un caractère animé et qui marque de la passion.—Intéresser fortement : une âme que les grandes vertus *passionnent*.

PASSIVEMENT, adv., d'une manière passive.

PASSOIRE, subst. fém., sorte d'ustensile percé de plusieurs trous, qui sert à passer les légumes pour en tirer de la purée, etc.

PASTEL, subst. mas., crayon formé de couleurs pulvérisées, mêlées soit avec du blanc de plomb, soit avec de la céruse ou du talc, et incorporées avec une eau de gomme, de manière à former une pâte.—Portrait, tableau peint au *pastel*.

PASTÈQUE, subst. fém., melon d'eau, dont la chair est très-rafraîchissante.

PASTEUR, subst. mas., ecclésiastique chargé du soin des âmes : évêque, curé. On le dit aussi d'un ministre protestant.—Adj. : les peuples, les rois *pasteurs*.

PASTILLAGE, subst. mas., espèce de pâte de sucre dont on garnit des assiettes montées qu'on sert sur la table dans les desserts.

PASTILLE, subst. fém., petit gâteau ou petit pain de sucre rond; composition de pâte d'odeur, bonne à manger ou à brûler.

PASTORAL, E, adj., qui appartient au pasteur : chant, habit *pastoral*; vie *pastorale*.—Champêtre : la simplicité de la vie *pastorale*.

PASTOURELLE, subst. fém., petite bergère. Usité dans les chansonnettes.

PATACHE, subst. fém., vaisseau léger pour le service des navires.—Barque destinée à transporter des passagers, ou des lettres.

PATATE, subst. fém., sorte de pomme de terre d'Amérique.

PATAUD, E, subst. et adj., fig. et fam., gros enfant potelé.—Personne grossièrement faite. —Paysan grossier.—Subst. mas., jeune chien qui a de grosses pattes.



Cette femme a l'air pataud.

PATAUGER, v. neut., marcher dans une eau bourbeuse.—Au fig., s'embarrasser dans une affaire, dans un discours.

PÂTE, subst. fém., farine détrempée et pétrie pour faire du pain, de la pâtisserie : mettre la main à la *pâte*, aider les autres à travailler.

PÂTÉ, subst. mas., pièce de pâtisserie qui renferme de la chair, du poisson, etc. — *Pâté* d'ermite, figue sèche dans laquelle il y a une noix ou une amande.—Goutte d'encre tombée sur du papier.

PÂTÉE, subst. fém., pâte faite avec des recoupes de son, qu'on donne à la volaille pour l'engraisser.—Mélange de pain émiété et de viande pour les animaux domestiques.

PATELIN, E, subst. et adj., homme, femme souple et artificieux, qui, par des manières flatteuses et insinuantes, fait venir les autres à ses fins. Style fam.—Adj. : air *patelin*, voix *pateline*.

PATELINAGE, subst. mas., manière insinuante et artificieuse d'un patelin. Il est fam.

PATELINER, v. neut., agir en patelin.—Act., ménager adroitement l'esprit d'un homme dans la vue de quelque intérêt.

PATÈNE, subst. fém., vase sacré fait en forme de petite assiette et qui sert à couvrir le calice.

PATENÔTRE, subst. fém., le pater et les autres premières prières qu'on apprend aux enfants.—Par extension, toutes sortes d'autres prières chrétiennes.

PATENT, E, adj., manifeste, évident.—Lettres *patentes*, lettres en forme et scellées du grand sceau.

PATENTE, subst. fém., lettres accordées par le roi, par une université, etc. : on lui a délivré ses *patentes*, des *patentes* de docteur.

PATENTÉ, E, part. pass. de *patenter* et adj., qui paie patente.—On dit quelquefois au mas. : c'est un *patenté*; les *patentés*, ceux qui sont soumis à la patente.

PATENTER, v. act., donner des lettres de patente.

PATER, subst. mas., l'oraison dominicale : dire son *pater*.—Les gros grains d'un chapelet sur lesquels on dit le *pater*.—Fam. : savoir une chose comme son *pater*, parfaitement bien. — Au plur., des *pater*.

PATÈRE, subst. fém., en architecture, ornement en forme de *patère*, dans les métopes de

la frise dorique.—Ornement qui imite la *patère*. pour soutenir des rideaux, des chapeaux.

PATERNEL, adj. mas.; au fém., **PATERNELLE**, tel qu'il convient à un père : amour *paternel*, tendresse *paternelle*.—Tel qu'il appartient à la qualité de père : autorité *paternelle*. — Du côté du père : parents, biens *paternels*.

PATERNITÉ, subst. fém., état, titre, qualité de père.

PÂTEUX, adj. mas.; au fém., **PÂTEUSE**, il se dit : du pain qui n'est pas cuit; des choses qui font dans la bouche le même effet que ferait de la pâte.—Liqueur *pâteuse*, épaisse.—Ce diamant a un œil *pâteux*, n'est pas clair, a quelque chose de louche.

PATHÉTIQUE, subst. mas. et adj. des deux genres, qui remue, qui excite les passions; touchant, énergique.—Subst. : aimer le *pathétique*.

PATHÉTIQUEMENT, adv., d'une manière pathétique et touchante.

PATHOS, subst. mas.; il ne se dit que dans le style plaisant et moqueur, pour signifier : une chaleur affectée et déplacée dans un discours, dans un ouvrage.

PATIBULAIRE, adj. des deux genres, qui appartient au gibet : fourches *patibulaires*.—Qui sent le gibet : mine, physionomie *patibulaire*. d'un méchant homme.

PATIENCE, subst. fém., vertu qui fait supporter l'adversité, les douleurs, les injures, etc., avec modération et sans murmure : prendre *patience*; prendre son mal en *patience*.—Persévérance : la *patience* dans les travaux.

PATIENCE, interj., ayez *patience*.—On le dit aussi par forme de menace : *patience !* j'aurai mon tour.

PATIENT, E, subst., celui, celle qui a été condamné à mort et qu'on va exécuter.—Fig. et fam., celui, celle qui souffre une opération douloureuse par la main d'un chirurgien.—Adj., qui souffre les maux, les injures avec patience.—Qui supporte les fautes, les défauts, etc., etc., avec bonté, avec douceur.

PATIENTER, v. neut., prendre patience, attendre patiemment, avec patience.

PATIN, subst. mas., anciennement, sorte de soulier de femme, aussi élevé par-devant que par-derrière.—Chaussure garnie de fer par dessous pour glisser.

PATINER, v. neut., aller sur la glace avec des patins.

PATINEUR, subst. mas.; **PATINEUSE**, subst. fém., qui glisse sur la glace avec des patins.



Patineurs

PÂTIR, v. neut., souffrir de la misère.—Être puni : souvent les bons *pâtissent* pour les méchants; vous en *pâtirez*. Il est fam.—Éprouver du dommage.

PÂTISSER, v. neut., faire de la pâtisserie.

PÂTISSERIE, subst. fém., pâte préparée et assaisonnée, d'une certaine manière et cuite au four.

PÂTISSIER, subst. mas.; **PATISSIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui fait ou vend des pâtes et autres pièces de four.

PATOIS, subst. mas., sorte de langage grossier du peuple, et surtout des paysans, particulier à quelques provinces.

PATOUILLEUSE, adj. fém. : mer *patouilleuse*, mer grosse relativement aux embarcations, aux chaloupes, aux canots, etc.

PATRAQUE, subst. fém., machine usée et de peu de valeur : sa montre est une *patraque*. — Personne d'une faible constitution.

PÂTRE, subst. mas., celui qui garde des troupeaux de bœufs, de vaches.

PATRES (*ad*), loc. adv. et latine : mourir. — Envoyer *ad patres*, faire mourir. Bas et burlesque.

PATRIARCHAL, E, adj., qui a rapport aux patriarches.—Qui appartient au patriarche : siége *patriarchal*; dignité *patriarchale*. — Au plur mas., *patriarchaux*.

PATRIARCHE, subst. mas., nom qu'on donne à plusieurs personnages de l'Ancien Testament, Noé, Abraham, etc.—Vieillard qui a une figure respectable.—Vieillard qui vit au milieu d'une famille nombreuse et heureuse.

PATRIE, subst. fém., pays où l'on est né. — Lieu de la naissance. — On appelle *patrie* des beaux-arts, le lieu où ils sont le plus en honneur.

PATRIMOINE, subst. mas., biens qui viennent du père et de la mère. — Ce qui appartient, ce qui revient naturellement : son industrie fait son *patrimoine*.

PATRIMONIAL, E, adj., qui est du patrimoine.

PATRIOTE, subst. des deux genres, celui, celle qui aime sa patrie, et qui est disposé à faire toute sorte de sacrifices pour elle. — Quelques-uns emploient ce mot adj.: âme, cœur, esprit, personne *patriote*.

PATRIOTIQUE, adj. des deux genres, qui tient du patriote ; qui lui appartient : sentiments *patriotiques* ; courage *patriotique*.

PATRIOTISME, subst. mas., amour pour la patrie ; caractère du patriote ; civisme noble et généreux.

PATRON, subst. mas. ; au fém., **PATRONNE**, protecteur. Il se dit du saint, de la sainte, dont on porte le nom. — Par extension, homme puissant auquel on s'attache, sous la protection duquel on se met. — Maître d'ouvriers. — Celui qui commande aux matelots d'un vaisseau, d'une galère, d'une barque ; qui veille à la manœuvre.

PATRONAGE, subst. mas., protection d'un grand à l'égard d'un homme inférieur.

PATRONAL, E, adj., qui a rapport au patron : fête *patronale*, du saint de la paroisse. — Sans plur. mas.

PATROUILLE, subst. fém., marche qu'une escouade de soldats ou le guet fait pendant la nuit, pour la sûreté du camp ou des habitants. L'escouade ou le guet qui fait la *patrouille*. — Aller de cabaret en cabaret, boire sans nécessité, et plus qu'il ne convient.



Ce croquis est la caricature d'une patrouille.

PATTE, subst. fém., pied des animaux quadrupèdes, qui ont des doigts, des ongles et des griffes, et de tous les oiseaux, hormis les oiseaux de proie. — On le dit aussi des écrevisses, des araignées, etc. — Fig. et fam., pied ou main de l'homme. — Faire *patte* de velours, se dit du chat qui retire ses griffes en donnant la *patte*.

PATTE-D'OIE, subst. fém., point de réunion de divers chemins divergents. — Au plur., des *pattes-d'oie*.

PATTU, E, adj., qui a de grosses pattes, qui a des plumes jusques sur les pattes.

PÂTURAGE, subst. mas., lieu où les bêtes vont paître.

PÂTURE, subst. fém., ce qui sert à la nourriture des bêtes, des oiseaux, des poissons. — Au fig., la nourriture de l'âme, de l'esprit.

PAUME, subst. fém., le dedans de la main, entre le poignet et les doigts. — Jeu dans lequel, avec une raquette ou un battoir, les joueurs chassent et se renvoient une balle, qu'on appelle aussi quelquefois *paume*. On y jouait autrefois avec la *paume* de la main. — Son local ou son terrain.

PAUPIÈRE, subst. fém., peau qui couvre l'œil, et qui est bordée de poils appelés cils. — Poils de la *paupière*. — Fermer la *paupière*, dormir ou essayer de dormir ; et encore, mourir : à peine eut-il fermé la *paupière*, qu'on mit tout chez lui sous le scellé.

PAUSE, subst. fém., suspension, cessation d'une action, d'un mouvement pendant quelque temps. — Dans le plain-chant et la musique, intervalle pendant lequel une ou plusieurs voix demeurent sans chanter.

PAUSER, v. neut, t. de musiq., appuyer sur une syllabe en chantant.

PAUVRE, subst. et adj. mas.; au fém., **PAUVRESSE**, qui n'a pas de bien ; qui est dans la disette et la nécessité. — Qui n'a pas de quoi vivre selon sa condition. — Pays *pauvre*, qui ne suffit pas aux besoins de ses habitants. — Subst., indigent, mendiant. — Prov.: le *pauvre* est toujours *pauvre*, il ne trouve jamais les moyens de sortir de la misère. — *Pauvres* honteux, ceux qui n'osent demander publiquement l'aumône.



Pauvre diable.

PAUVREMENT, adv., dans la pauvreté : vivre *pauvrement*. — D'une manière qui sent la misère : être logé, vêtu, nourri *pauvrement*.

PAUVRET, subst. mas.; au fém., **PAUVRETTE**, diminutif de pauvre : le *pauvret*, la *pauvrette* ne sait où dîner. — Il est fam.

PAUVRETÉ, subst. fém., indigence, manque des choses nécessaires à la vie : être dans la *pauvreté*, dans une extrême *pauvreté*. — Chose basse et méprisable qu'on dit et qu'on fait : quelle *pauvreté* ! Il ne dit que des *pauvretés*. — Prov.: *pauvreté* n'est pas vice, on n'est pas malhonnête pour être pauvre.

PAVAGE, subst. mas., ouvrage du paveur, fait avec du pavé.

PAVANER (se), v. pron., marcher d'une manière fière et superbe, comme un paon. Il n'est guère que du style moqueur ou satirique.

PAVÉ, subst. mas., en général, toute pierre dure, carreau, etc., dont on se sert pour paver. — Chemin, terrain qui est *pavé :* le *pavé* est mauvais, est glissant, est rompu, etc. — Fig.: être sur le *pavé*, ne trouver pas où loger, ou être sans emploi, et, en parlant d'un domestique, être sans condition.

PAVEMENT, subst. mas., action de paver. — Pavage de luxe. — Matériaux qu'on emploie à cet effet.

PAVER, v. act., couvrir le sol avec des pavés : *paver* une rue ; on dit aussi neut.: chacun doit *paver* devant sa porte.

PAVEUR, subst. mas., celui qui pave.

PAVILLON, subst. mas., sorte de tente dont on se sert principalement dans les campements.— Corps de bâtiment qui accompagne la maison principale. — Espèce d'étendard que l'on met à un des mâts d'un vaisseau. — Amener le *pavillon*, le baisser. — Assurer son *pavillon*, tirer un coup de canon, en même temps qu'on arbore le *pavillon* de sa nation.

PAVOISER, v. act., garnir un vaisseau de pavois et de pavillons.

PAVOT, subst. mas., plante annuelle à fleur rosacée, qui fournit l'opium: *pavot* blanc; le *pavot* des jardins. — Des poètes disent : les *pavots* du sommeil, pour le sommeil même.

PAYABLE, adj. des deux genres, qui doit être payé en certain temps : lettre de change *payable* à vue.

PAYANT, E. subst. et adj., celui, celle qui paie: le nombre des *payants* n'était pas grand. — Billet payant, qu'on achète. — Carte *payante*, le compte de la dépense faite chez un restaurateur.

PAYER, v. act., s'acquitter d'une dette. Il régit les choses et les personnes : *payer* une somme, *payer* ses créanciers. — Payer une obligation, un billet, donner la somme portée sur un billet. — Fig.: *payer* le tribut à la nature, mourir. — *Payer* les violons, faire les frais d'une affaire dont les autres tirent le profit.

PAYEUR, subst. mas.; au fém., **PAYEUSE**, subst. fém., celui, celle qui paie, dont la fonction est de payer. — Adj.: un officier-*payeur*.

PAYS, subst. mas., région, contrée. — Plat *pays*, se dit par opposition aux lieux fortifiés ; et l'on dit: *pays* plat, par opposition à *pays* montueux. — Prov. et fam.: nul n'est prophète dans son *pays*, il est plus difficile de se faire une grande réputation dans son *pays* que chez les étrangers.

PAYSAGE, subst. mas. étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect : beau, riche *paysage; paysage* agréable. — Tableau qui représente un paysage. — Genre de peinture qui a pour objet la campagne.

PAYSAGISTE, subst. mas., peintre qui ne fait que des paysages.

PAYSAN, subst. et adj. mas.; au fém., **PAYSANNE**, femme de campagne. — Fig., rustre, grossier, peu civil: c'est un *paysan*, une vraie *paysanne*. — On dit adj., en ce sens : avoir l'air *paysan*.



Paysannes du Midi.

PÉAGE, subst. mas., droit qui se prélève sur le bétail qui passe, sur la marchandise qui se transporte, etc. — Lieu où l'on paie ce droit : il faut s'arrêter au *péage*.

PÉAGER, subst. mas., fermier de péage. — Adj. mas. : chemin *péager*, où l'on doit le péage.

PEAU, subst. fém., partie extérieure de l'a-

nimal, qui enveloppe et couvre toutes les autres parties. — *Peau* se dit de la *peau* des animaux considérée comme séparée de leur corps : une *peau* de lapin ; une *peau* d'anguille ; une *peau* de mouton.

PEAUSSIER, subst. mas., artisan qui prépare les peaux pour divers usages. — Marchand qui les vend. Dans ce sens, on pourrait dire au fém. : *peaussière.*

PECCABLE, adj. des deux genres, qui est capable de pécher : tout homme est *peccable.*

PECCADILLE, subst. fém., faute légère ; péché léger.

PÊCHE, subst. fém., gros fruit à noyau qui a beaucoup d'eau et qui est d'un goût exquis. — Un lit rembourré de noyaux de *pêches*, un lit fort dur.

PÉCHÉ, subst. mas., transgression de la loi de Dieu.

PÉCHER, v. neut., faire un péché ; transgresser la loi divine. — Fig., manquer à quelque devoir, etc. : *pécher* contre la bienséance, contre les règles de l'art. En ce sens, on le dit également des choses : cet ouvrage pèche par trop d'esprit.

PÊCHER, v. act., prendre du poisson ou autre chose dans l'eau avec des filets ou autres instruments. — Fig. et fam., prendre : ou *pêchez*-vous toutes ces raisons-là ?

PÊCHER, subst. mas., arbuste, genre originaire de Perse, naturalisé en Europe, dont le fruit est connu sous le nom de pêche. — Couleur fleur de *pêcher*, couleur de chair.

PÊCHERIE, subst, fém., lieu où l'on a coutume de pêcher. — Lieu préparé pour la pêche.

PÉCHEUR, subst. mas. ; au fém., **PÉCHERESSE**, celui, celle qui pèche ; qui commet quelque péché.

PÊCHEUR, subst. mas. ; au fém., **PÊCHEUSE**, celui, celle qui pêche des poissons ; celui qui fait métier de pêcher.



Pêcheur.

PÉCORE, subst. fém., animal, bête. — Au fig. sot, sotte ; qui n'a point d'esprit. Il est fam.

PECTORAL, **E**, adj., qui se porte sur la poitrine : croix *pectorale.* — Qui concerne la poitrine. — Qui est bon pour la poitrine : sirop *pectoral.* — Au plur. mas., *pectoraux.*

PÉCULE, subst. mas., bien qu'on a acquis par son travail, son industrie et son épargne.

PÉCUNIAIRE, adj. des deux genres, qui consiste en argent : peine *pécuniaire* ; secours *pécuniaire.* — Intérêt *pécuniaire*, intérêt d'argent.

PÉDAGOGIQUE, adj. des deux genres, de la pédagogie, qui a rapport à l'instruction des enfants.

PÉDAGOGUE, subst. mas., autrefois, celui qui enseignait les enfants, qui avait soin de leur éducation : on dit aujourd'hui précepteur. Il ne se dit plus guère que par dérision.

PÉDALE, subst. fém., gros tuyau d'orgue qu'on fait jouer avec le pied.

PÉDANT, **E**, adj., qui sent le *pédant.* — Subst., celui, celle qui enseigne les enfants dans un collége, etc. C'est un terme injurieux et méprisant. — Celui qui affecte de paraître savant, qui parle d'un ton décisif.

PÉDANTESQUE, adj. des deux genres, qui sent le pédant.

PÉDANTISER, v. neut., faire le pédant. Il est fam.

PÉDANTISME, subst. mas., l'esprit, les manières et le caractère du pédant.

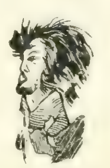
PÉDESTRE, adj. des deux genres, qui pose sur ses pieds : statue *pédestre*, d'un homme à pied.

PÉDESTREMENT, adv., à pied : aller *pédestrement.* Il est fam.

PÉDICURE, subst. et adj. mas., chirurgien *pédicure*, qui a soin des pieds.

PEIGNAGE, subst. mas., action de peigner le chanvre, la laine.

PEIGNER, v. act., démêler, nettoyer, ajuster les cheveux avec le peigne. — Apprêter de la laine, du chanvre, du lin avec des peignes à dents de fer.



Un homme mal peigné.

PEIGNOIR, subst. mas., manteau de bain.

PEINDRE, v. act., enduire de couleurs. — Représenter un objet par les traits et les couleurs, *peindre* une bataille ; et neut. : *peindre* à l'huile, au pastel, en miniature. — *Peindre* quelqu'un, faire son portrait.

PEINE, subst. fém., sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. — Chagrin, fâcherie. Travail, fatigue. — Etre dans la *peine*, dans le malheur, dans la misère. — Avoir de la *peine* à parler, parler avec difficulté.

PEINER, v. act., faire de la peine : votre situation me peine extrêmement.

PEINTRE, subst. mas., celui, celle qui exerce l'art de la peinture. On dit également d'une femme, qu'elle est *peintre* en miniature.

PEINTURAGE, subst. mas., enduit de couleur sur du bois, sur un mur.

PEINTURE, subst. fém., art de peindre : il excelle dans la *peinture*. — Ouvrage du peintre : il y a de belles *peintures* dans cette église.

PEINTURER, v. act., enduire une chose d'une seule couleur : *peinturer* un treillage, un lambris.

PÊLE-MÊLE, adv., confusément ; en désordre. — Subst. mas., état, situation où l'on est *pêle-mêle* : le *pêle-mêle* de la société.



Le dessinateur a placé des figures pêle-mêle sur ces ornements.

PELER, v. act., ôter le poil : *peler* un cochon. — Ôter la peau d'un fruit ou l'écorce d'un arbre.

PÈLERIN, **E**, subst., celui, celle qui va en pèlerinage. — Fig. et fam., personne adroite, fine et dissimulée : vous ne connaissez pas le *pèlerin*, la *pèlerine*.

PÈLERINAGE, subst. mas., voyage qu'on fait en quelque lieu par dévotion.

PÈLERINE, subst. fém., ajustement semblable à ce qu'on a aussi nommé palatine.

PÉLICAN, subst. mas., oiseau aquatique, qui retire de son estomac les aliments qu'il a pris, pour en nourrir ses petits.

PELISSE, subst. fém., manteau ou mantelet de femme, doublé ou garni de fourrure.

PELLE, subst. fém., instrument de fer qui sert à prendre du feu. — Instrument de bois, de fer, dont on se sert pour remuer diverses choses.

PELLETIER, subst. mas. ; au fém., **PELLETIÈRE**, celui, celle qui accommode et vend des peaux, des fourrures, des manchons.

PELLETERIE, subst. fém., art d'accommoder les peaux et d'en faire des fourrures. — Marchandises de pelletier.

PELOTER, v. neut., jouer à la paume par amusement, sans que ce soit une partie réglée. — Jeter des pelottes de neige.

PELOTEUR, subst. mas., qui joue à la balle.

PELOTON, subst. mas., fil, laine, soie dévidée en rond. — Balle à jouer à la paume, qui n'est point couverte. — Fig., personnes assemblées par petites troupes : petits corps de gens de guerre.

PELOTONNER, v. act., mettre en peloton.

PELOTTE, subst. fém., petite boule qu'on forme en dévidant du fil, de la soie.

PELOUSE, subst. fém., sorte d'herbe courte et et douce. — Terrain qui est en couvert.

PELUCHE, subst. fém., sorte d'étoffe à grands poils.

PELUCHEUX, adj. mas. ; au fém., **PELUCHEUSE**, qui se peluche.

PELURE, subst. fém., la peau qu'on ôte de dessus quelque fruit ou fromage.

PÉNAL, **E**, adj., qui assujettit à quelque peine : les lois *pénales*, le code *pénal*.

PÉNALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est pénal.

PÉNATES, subst. et adj. mas. plur., chez les anciens, les dieux de la patrie, et, dans une acception plus resserrée, les dieux des maisons particulières ; les dieux domestiques.

PENAUD, **E**, subst. et adj., embarrassé, honteux, interdit.



Cet homme n'a pas d'argent ; il a l'air penaud.

PENCHANT, subst. mas., pente, terrain qui va en *penchant* : le *penchant* d'une montagne, d'un précipice. — Fig., inclination naturelle de l'âme.

PENCHANT, **E**, adj., qui penche ; qui menace ruine. — Au propre et au fig. : un mur *penchant*.

PENCHÉ, **E**, part. passé de *pencher*, et adj., incliné. — Fam. : airs *penchés*, mouvements affectés de la tête ou du corps, dans le dessein de plaire.

PENCHEMENT, subst. mas., action d'une personne qui se penche. — État d'un corps qui est penché.

PENCHER, v. act., incliner, baisser de quelque côté : mettre hors de l'aplomb. — Cet em-

pire *penche* vers sa ruine, est sur le point d'être ruiné.—Fig., incliner, être porté à quelque chose.

PENDABLE, adj. des deux genres, qui mérite la potence : homme *pendable*.

PENDANT, subst. mas., partie qui pend au bas du baudrier ou du ceinturon, au travers de laquelle on passe l'épée.—Pierreries, etc., attachées aux boucles que les femmes portent à leurs oreilles.

PENDANT QUE, loc. conjonctive, tandis que. — *Pendant que* l'innocence dort, le crime veille.

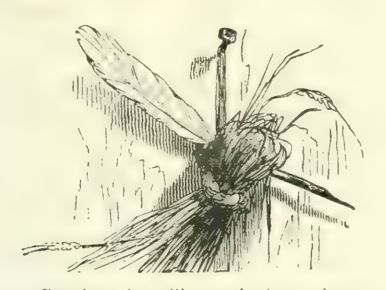
PENDANT, E, adj., qui est suspendu par en haut, qui pend : des manches *pendantes*. — Qui n'est pas encore décidé : procès, instance *pendante*.

PENDELOQUE, subst. fém., petit morceau de cristal taillé en poire. — Pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles. Par dérision, morceau d'étoffe qui pend d'un habit déchiré.

PENDILLER, v. neut., être suspendu en l'air, et être agité par le vent. Fam.

PENDRE, v. act., attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche pas en bas.— Attacher et étrangler à un gibet : *pendre* un voleur.

PENDU, E, part. passé de *pendre*, et adj., attaché en haut. — Avoir la langue bien *pendue*, parler avec facilité et beaucoup. — Étranglé à une potence.



Bouchon de paille pendu à un clou.

PENDULE, subst. mas., en mécanique, corps pesant suspendu de manière à pouvoir faire des vibrations en allant et venant autour d'un point fixe, par la force de la pesanteur.

PENDULE, subst. fém., horloge à poids ou à ressort, à laquelle est joint un *pendule* qui en règle les mouvements.

PÈNE, subst. mas., morceau de fer long et carré qui entre dans la gâche quand on ferme une porte, un coffre.

PÉNÉTRABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui rend pénétrable.

PÉNÉTRABLE, adj. des deux genres, qu'on peut pénétrer.

PÉNÉTRANT, E, adj., qui pénètre. — Œil *pénétrant*, qui pénètre au fond des cœurs.— Discours *pénétrant*, insinuant, touchant.

PÉNÉTRATION, subst. fém., vertu et action de pénétrer. — Fig., vivacité d'esprit, sagacité, facilité, à pénétrer dans la connaissance des choses.

PÉNÉTRÉ, E, part. passé, de *pénétrer*, et adj., touché, affligé : cœur *pénétré*. — Air *pénétré*, très-affecté.

PÉNÉTRER, v. act., percer, passer à travers : l'eau *pénètre* partout. — Entrer bien avant : le coup a *pénétré* les chairs.

PÉNIBLE, adj. des deux genres, difficile ; qui donne de la peine. — Au fig., qui cause de la peine, qui afflige.

PÉNIBLEMENT, adv., d'une manière pénible.

PÉNICHE, subst. fém., petite chaloupe, petit bâtiment de transport. — Embarcation de guerre.

PÉNINSULE, subst. fém., étendue de terre, de toute part entourée d'eau, excepté d'un seul côté, et qui ne tient au continent que par une langue de terre : l'Espagne, le Portugal est une *péninsule*.

PÉNITENCE, subst. fém., peine ou satisfaction imposée par le confesseur, ou qu'on s'impose soi-même en expiation de ses péchés.

PÉNITENCIER, subst. mas., prêtre commis par l'évêque pour absoudre des cas réservés.

PÉNITENT, E, adj., qui a regret d'avoir offensé Dieu ; qui est dans les pratiques de pénitence : pécheur *pénitent*. — Membre d'une confrérie, où l'on fait une profession expresse de quelques exercices de pénitence : les *pénitents* bleus, les *pénitents* blancs.

PÉNITENTIAIRE, adj. des deux genres, qui concerne la pénitence ; qui a rapport à la pénitence, à l'austérité d'un monastère, d'un couvent : régime *pénitentiaire*.

PENNE, subst. fém., petites plumes que l'on met à une flèche pour la faire aller droit.

PENNON, subst. mas., autrefois, étendard à longue queue que faisait porter un chevalier qui avait sous lui vingt hommes d'armes. On disait aussi *pannon*.

PENNY, subst. mas., monnaie d'argent d'Angleterre, qui vaut la douzième partie du schelling.

PENSANT, E, adj., qui pense : être *pensant*. —Bien *pensant*, qui a de bons sentiments. — Mal *pensant*, mal *pensante* qui juge désavantageusement de son prochain.

PENSÉE, subst. fém., action de l'esprit qui pense ; faculté de penser. — Chose *pensée* et exprimée : voilà une belle *pensée*. — Dessein : je n'ai jamais eu cette *pensée*.

PENSER, v. act., avoir dans l'esprit : vous le dites, mais vous ne le *pensez* pas. — Imaginer : j'ai *pensé* une chose qui vous sera utile.

PENSEUR, subst. mas., au fém., **PENSEUSE**, celui, celle qui est accoutumé à penser, à réfléchir.

PENSIF, adj. mas.; au fém., **PENSIVE**. qui songe, qui rêve; celui qui est tout occupé d'une pensée.



L'air pensif.

PENSION, subst. fém., lieu où l'on est logé et nourri pour un certain prix. — Maison où les jeunes enfants sont logés, nourris et instruits moyennant une certaine somme.

PENSIONNAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui paie pension pour être logé, etc. — Celui, celle à qui l'on fait une pension.

PENSIONNAT, subst. mas., maison d'éducation où on loge les élèves. — Petit collége. — En général, maison où l'on prend, où l'on met des enfants en pension.

PENSIONNER, v. act., donner, faire une pension à quelqu'un.

PENSUM, subst. mas., surcroît de travail qu'on exige d'un écolier pour le punir.

PENTAGRAPHE, subst. mas., instrument par le moyen duquel, sans avoir aucune connaissance du dessin ni de la gravure, on copie des plans ou des estampes.

PENTAGRAPHIE, subst. fém., action de copier un plan, une estampe, sans avoir la moindre connaissance du dessin ou de la gravure.

PENTAGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport au pentagraphe et à la pentagraphie.

PENTE, subst. fém., penchant; manière d'être d'un terrain qui va en penchant. — Ce terrain lui-même. — Il se dit aussi dans le même sens des eaux : la *pente* de la rivière.

PENTECÔTE, subst. fém., fête que l'église célèbre en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le cinquantième jour après Pâques.

PÉNURIE, subst. fém., grande disette des choses les plus nécessaires. — Extrême pauvreté.

PÉPIE, subst. fém., pellicule qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire et de chanter.

PÉPIER, v. neut., il se dit du cri naturel des moineaux.

PEPIN, subst. mas., semence qui se trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE, subst. fém., plan de petits arbres sur une ou plusieurs lignes, pour les lever et les transplanter au besoin.

PÉPINIÉRISTE, subst. mas., jardinier qui élève des pépinières.

PERÇAGE, subst. mas., action de percer des trous pour y mettre des chevilles.

PERCALE, subst. fém., toile de coton blanche et fine, des Indes.

PERCALINE, subst. fém., toile de coton grise, façon des Indes.

PERÇANT, E, adj. qui perce, qui pénètre. — Au fig. : froid *perçant*, qui pénètre; voix *perçante*, claire et aiguë; yeux *perçants*, vifs et brillants.



Le sifflet produit un bruit perçant.

PERCÉ, E, part. passé de *percer*, et adj., maison bien *percée*, qui a de grandes fenêtres disposées avec symétrie.

PERCÉE, subst. fém., ouverture faite dans un bois, ou qui s'y trouve naturellement, et qui procure un point de vue, un chemin.

PERCEPTEUR, subst. mas., commis préposé pour la recette des impôts.

PERCEPTIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est perceptible, de ce qui peut être perçu.

PERCEPTIBLE, adj. des deux genres, qui peut être perçu : impôt *perceptible*.

PERCEPTION, subst. fém., recette, recouvrement de deniers, de fruits, de revenus. — Charge de percepteur.

PERCER, v. act., faire une ouverture de part en part. — Pénétrer : la pluie a *percé* la terre d'un pied. — *Percer* une croisée dans un mur, en faire l'ouverture.

PERCERETTE, subst. fém., nom qu'on donne vulgairement à une vrille.

PERCHE, subst. fém., mesure d'arpentage de dix-huit à vingt ou vingt-deux pieds, selon les différents pays.

PERCHÉE, subst. fém., réunion d'oiseaux *perchés*.

PERCHER, v. neut., se mettre sur une perche

pour se reposer et dormir, en parlant de la volaille. — Act., mettre sur un lieu élevé.

PERCHOIR, subst. mas., bâton sur lequel un oiseau se perche.

PERCLUS, **E**, adj., qui a perdu l'usage d'un bras, d'une jambe.

PERÇOIR, subst. mas., instrument avec lequel on perce.

PERCUSSION, subst. fém., impression d'un corps qui en frappe un autre ou qui tombe sur un autre.

PERCUTER, v. act., frapper. Mot plus latin que français.

PERDABLE, adj. des deux genres, qui peut se perdre.

PERDANT, subst. mas.; au fém., **PERDANTE**, celui, celle qui perd au jeu. Il se dit plus ordinairement au plur., les gagnants, les *perdants*; il est dans les *perdants*.

PERDITION, subst. fém., mauvais emploi de son bien.

PERDRE, v. act., être privé de quelque chose qu'on possédait. — Etre privé de quelque avantage naturel ou moral : perdre la santé, la vie, la raison, l'esprit, l'amitié de quelqu'un.

PERDREAU, subst. mas., le petit de la perdrix.

PERDRIX, subst. fém., oiseau de la famille des alectrides dont la chair est fort estimée.

PERDU, **E**, part. passé de *perdre*, et adj. — Puits *perdu*, dont le fond est de sable et où les eaux se perdent.

PÈRE, subst. mas., celui qui a engendré; celui qui a un ou plusieurs enfants. — *Père* de famille, celui qui a femme et enfants.



Père de famille.

PÉRÉGRINATION, subst. fém., voyage fait en pays éloignés. Vieux mot.

PÉREMPTOIRE, adj. des deux genres, décisif : raison *péremptoire*, qui périme, qui détruit tous les raisonnements.

PÉREMPTOIREMENT, adv., d'une manière péremptoire, d'un façon décisive.

PERFECTIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est perfectible.

PERFECTIBLE, adj. des deux genres, qui peut être perfectionné.

PERFECTION, subst. fém., qualité de ce qui est parfait en tout genre.

PERFECTIONNÉ, **E**, part. passé de *perfectionner*, et adj. : invention *perfectionnée*.

PERFECTIONNER, v. act., rendre parfait, accompli.

PERFIDE, subst. et adj. des deux genres, qui manque à sa foi, à sa parole; traître, déloyal : ami *perfide*; et subst. : c'est un *perfide*, une *perfide*. — Il se dit des choses qui ont rapport aux personnes : tour, action, serment *perfide*.

PERFIDEMENT, adv., avec perfidie.

PERFIDIE, subst. fém., manquement de foi, de loyauté; abus de confiance.

PERFORANT, **E**, subst. et adj., qui perfore.

PERFORATION, subst. fém., action de perforer, de percer quelque chose.

PERFORER, v. act., percer; c'est un terme d'art.

PÉRICLITANT, **E**, adj., qui périclite.

PÉRICLITER, v. neut., courir quelque hasard. —Être en péril. Il ne se dit guère que des choses : cette affaire *périclite*.

PÉRICRANE, subst. mas., membrane épaisse qui couvre et enveloppe le crâne.

PÉRIL, subst. mas., danger, risque; état où il y a quelque chose de fâcheux à craindre. — Prendre une affaire à ses risques et *périls*, se charger du bon et du mauvais succès.

PÉRILLEUSEMENT, adv., dangereusement, avec chance de péril.

PÉRILLEUX, adj. mas.; au fém., **PÉRILLEUSE**, dangereux, où il y a du péril à courir. — Saut *périlleux*, saut difficile et dangereux qu'exécutent les danseurs de corde.



Saut périlleux.

PÉRIMER, v. neut., t. de jurispr., se perdre; périr, en parlant d'une instance : l'instance est *périmée*.

PÉRIODE, subst. mas., le plus haut point de quelque chose : Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut *période*. — Dernier *période* de sa vie, dans les derniers temps de sa vie.

PÉRIODE, subst. fém., révolution, cours d'un astre pour revenir au même point d'où il est parti : le soleil fait sa *période* en trois cent soixante-cinq jours et près de six heures.

PÉRIODIQUE, adj., qui a ses périodes : mouvement, révolution *périodique*; fièvre *périodique*.—Qui paraît dans les temps fixes et réglés : ouvrage *périodique*.

PÉRIODIQUEMENT, adv., d'une manière périodique : les astres se meuvent *périodiquement*.

PÉRIPÉTIE, subst. fém., changement inopiné d'une fortune bonne ou mauvaise en une toute contraire. Il se dit surtout du dernier événement d'une pièce de théâtre, d'un poëme épique, d'un roman.



Péripétie d'une tragédie.

PÉRIPHRASE, subst. fém., circonlocution, tour de paroles dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres.

PÉRIPHRASER, v. neut., parler par périphrases. — *se* **PÉRIPHRASER**, v. pron., se mettre en périphrase.

PÉRISSABLE, adj. des deux genres, sujet à périr, peu durable : biens *périssables*.

PÉRISTYLE, subst. mas., édifice environné intérieurement de colonnes isolées, qui forment une galerie, à la différence du périptère, dans lequel les colonnes sont extérieures.

PERLE, subst. fém., substance dure, blanche, ordinairement ronde, qui se forme dans certaines coquilles. — *Perles* fines, perles véritables.—*Perles* fausses, perles contrefaites.

PERLÉ, E, part. passé de *perler*, et adj., fait avec goût, avec soin, en parlant d'ouvrages de main. — Bouillon *perlé*, bien fait et au-dessus duquel paraissent des ronds qui ressemblent à des perles.

PERLER, v. act., faire dans la perfection un ouvrage de couture.—Chez les confiseurs, couvrir certaines friandises de petites dragées en forme de perles.

PERLIMPINPIN, subst. mas., t. populaire, usité seulement avec le mot poudre : poudre de *perlimpinpin*, poudre sans vertu dont se servent les baladins.

PERMANENCE, subst. fém., durée constante.

PERMANENT, E, adj., stable, durable, qui dure. — Assemblée *permanente*, qui est en état de permanence.

PERMÉABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est perméable.

PERMÉABLE, adj. des deux genres, t. de phys., qui peut être traversé par... : corps *perméable* à la lumière, à l'air; le verre est *perméable*.

PERMETTRE, v. act., donner pouvoir de faire, de dire : *permettre* le débit d'une marchandise, l'impression d'un ouvrage; et neut. : il m'a *permis* de le voir.

PERMIS, subst. mas., droit sur le chargement et déchargement des navires.—Permission : obtenir un *permis*.

PERMIS, E, part. passé de *permettre*, et adj., qui n'est pas défendu; qu'on peut faire avec justice.

PERMISSION, subst. fém., le pouvoir et la liberté qu'un supérieur accorde à son inférieur de faire quelque chose.—Autorisation de faire, de dire quelque chose. — Abuser de la *permission*, outre-passer les choses permises.

PERMUTABLE, adj. des deux genres, susceptible d'être changé, ou échangé.

PERMUTABILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est permutable.

PERMUTANT, E, subst., celui, celle qui permute.

PERMUTATION, subst. fém., échange d'un bénéfice, d'un emploi contre un autre. — Transposition de choses qui forment un tout.

PERMUTER, v. act., échanger un bénéfice, un emploi contre un autre.

PERNICIEUSEMENT, adv., d'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, adj. mas.; au fém., **PERNICIEUSE**, nuisible, dangereux.

PÉRONNELLE, subst. fém., t. pop. et de mépris, femme sotte et babillarde : c'est une vraie *péronnelle*.

PÉRORAISON, subst. fém., conclusion d'un discours d'éloquence.

PÉRORER, v. neut., déclamer en paroles et avec une certaine emphase. — Discourir pour persuader.

PÉRORÉUR, subst. mas.; au fém., **PÉRORÉUSE**, qui pérore ; bavard.

PERPENDICULAIRE, adj. des deux genres, qui pend, qui tombe d'aplomb : une ligne droite est *perpendiculaire* à une autre ligne, lorsqu'elle tombe sur elle à angles droits.



Le jongleur porte une barre perpendiculaire sur son menton

PERPENDICULAIREMENT, adv., d'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ, subst. fém., état de ce qui est perpendiculaire.

PERPÉTUATION, subst. fém., action qui perpétue.—Effet de cette action.

PERPÉTUEL, adj. mas.; au fém., **PERPÉTUELLE**, continuel; qui ne cesse point, qui dure toujours. — En parlant de certaines charges, qui est à vie : secrétaire *perpétuel* de l'Académie.

PERPÉTUELLE, subst. fém., se dit de certaines étoffes, à cause de leur long service et de leur force.

PERPÉTUELLEMENT, adv., toujours, sans cesse —Habituellement.

PERPÉTUER, v. act., rendre perpétuel; faire durer toujours.—*se* **PERPÉTUER**, v. pron., durer toujours, se maintenir : se *perpétuer* dans une charge.

PERPÉTUITÉ, subst. fém., durée sans interruption, qui ne cesse point.—*A perpétuité*, loc. adv., pour toujours.

PERPLEXE, adj. des deux genres, irrésolu, incertain; qui est dans la perplexité, dans l'inquiétude.—Qui cause de la perplexité.

PERPLEXITÉ, subst. fém., irrésolution pénible; inquiétude fâcheuse, incertitude sur le parti qu'il faut prendre.

PERQUISITION, subst. fém., recherche exacte d'une personne ou d'une chose

PERRON, subst. mas., escalier découvert et en dehors.

PERROQUET, subst. mas., oiseau d'Amérique, à bec fort gros et bombé, qui apprend facilement à parler, et qui imite la voix humaine.

PERRUCHE, subst. fém., femelle du perroquet.—Espèce de petit perroquet.

PERRUQUE, subst. fém., coiffure de faux cheveux. — Fig. : tête à *perruque*, ou simplement *perruque*, vieillard qui n'est imbu que des anciens préjugés.



Tête à perruque.

PERRUQUIER, subst. mas. ; au fém., **PERRU**-

QUIÈRE, qui fait et vend des perruques. — Qui taille les cheveux, qui fait des barbes.

PERSE, subst. propre fém., vaste royaume d'Asie.—Subst. mas., nom ancien des peuples qui habitaient autrefois la Perse, et qu'on nomme aujourd'hui Persans.

PERSE, subst. fém., belle toile peinte qui vient de Perse, royaume d'Asie.

PERSÉCUTANT, E, adj., qui persécute; qui se rend incommode par ses importunités.

PERSÉCUTER, v. act., vexer, inquiéter par des poursuites injustes et violentes. — Par exagération, importuner; presser avec importunité.

PERSÉCUTEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PERSÉCUTRICE**, celui, celle qui persécute; qui presse, importune.

PERSÉCUTION, subst. fém., poursuite injuste et violente.—Martyre des chrétiens — Importunité continuelle.

PERSÉVÉRAMMENT, adv., avec persévérance.

PERSÉVÉRANCE, subst. fém., qualité de celui qui persévère. — Constance dans le bien, dans la foi, dans la piété.

PERSÉVÉRANT, E, subst. et adj., qui persévère : les *persévérants*.

PERSÉVÉRER, v. neut., persister; demeurer ferme et constant dans la même résolution ou la même conduite.

PERSIENNE, subst. fém., jalousies composées de lames de bois fort minces, disposées en abat-jour, dont la mode nous vient de Perse.

PERSIFFLAGE, subst. mas., action de persiffler.—Discours d'un persiffleur.

PERSIFFLER, rendre quelqu'un instrument ou victime d'une plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument. — *Persiffler* quelqu'un, le railler avec finesse.

PERSIFFLEUR, subst. mas.; au fém., **PERSIFFLEUSE**, celui, celle dont l'habitude est de persiffler.

PERSIL, subst. mas., plante potagère.

PERSILLADE, subst. fém., tranches de bœuf assaisonnées avec du persil, de l'huile et du vinaigre.

PERSILLÉ, E, adj. : fromage *persillé*, qui a en dedans de petites taches verdâtres, comme si l'on avait haché du persil.

PERSIQUE, adj. des deux genres; ordre *persique*, ordre d'architecture dans lequel l'entablement est porté par des figures d'esclaves perses.

PERSISTANCE, subst. fém., qualité de ce qui est persistant.—Action de persister.

PERSISTER, v. neut., demeurer ferme dans ce qu'on a résolu ou dit.

PERSONNAGE, subst. mas., personne. Il ne se dit ordinairement que des hommes illustres, et dans le style relevé. On ne le dit point des femmes.—Employé seul, ou avec une épithète peu honorable, il appartient au style familier et moqueur ou comique : c'est un sot, un plaisant, un ridicule *personnage*.



Ridicule personnage.

PERSONNALISER, v. act., appliquer à des personnages quelconques et feints une vérité, une maxime, une instruction pour la rendre plus sensible et plus utile, en la tirant par cette fiction d'une généralité trop vague. C'est ce qu'on fait dans l'allégorie, la fable, etc. — Personnifier.

PERSONNALITÉ, subst. fém., ce qui constitue un individu dans la qualité de personne.—Caractère, qualité de ce qui est personnel.

PERSONNALISME, subst. mas., défaut de celui qui rapporte tout à sa personne. — Action de personnaliser.

PERSONNE, subst. fém., un homme ou une femme. — *Personne* se dit quelquefois d'une femme, et c'est alors le sens qui en détermine l'acception : c'est une bien belle *personne*. — La *personne* du roi, le roi.

PERSONNE, pron. indéf. mas., nul : celui à qui *personne* ne plaît est plus malheureux que celui qui ne plaît à *personne*.

PERSONNEL, subst. mas., manière d'être, naturel.—Egoïsme.—Ce qui constitue ou regarde le physique ou la personne : le *personnel* et le matériel d'une armée; être employé au *personnel*.

PERSONNEL, adj. mas.; au fém., **PERSONNELLE**, propre et particulier à chaque personne : mérite *personnel*.

PERSONNELLEMENT, adv., en propre personne.

PERSONNIFICATION, subst. fém., action de personnifier; ses effets.

PERSONNIFIER, v. act., attribuer à une chose la figure, les sentiments, le langage d'une personne.

PERSPECTIF, adj. mas.; au fém., **PERSPECTIVE**, qui représente un objet en *perspective* : plan *perspectif.*

PERSPECTIVE, subst. fém., art de représenter les objets selon la différence que l'éloignement et la position y apportent, soit pour la figure, soit pour la couleur : ce peintre entend bien les règles de la *perspective.*

PERSPICACE, adj. des deux genres, qui a beaucoup de finesse, de pénétration dans l'esprit.

PERSPICACITÉ, subst. fém., pénétration d'esprit qui fait apercevoir promptement les choses difficiles à connaître, à comprendre.

PERSUADANT, E, adj., qui persuade; engageant.

PERSUADÉ, E, part. pass. de *persuader.*

PERSUADER, v. act. et neut., porter, déterminer quelqu'un à croire ou à faire. — Convaincre.

PERSUASIBLE, adj. des deux genres, qui peut être persuadé.

PERSUASIF, adj. mas.; au fém., **PERSUASIVE**, qui persuade, qui a la force de persuader.

PERSUASION, subst. fém., action de persuader. — Etat de celui qui est persuadé; ferme croyance. — Il a la *persuasion* sur les lèvres, il est très-éloquent.

PERTE, subst. fém., privation de quelque avantage, agrément ou commodité dont on jouissait auparavant.— Dommage : il a souffert de grandes *pertes.*

PERTINEMMENT, adv., comme il faut, avec jugement, avec discrétion.

PERTINENCE, subst. fém., qualité par laquelle une chose, un être est pertinent, convient. Peu en usage.

PERTINENT, E, adj., qui est tel qu'il convient.

PERTUIS, subst. mas., trou par où se perd l'eau d'un bassin de fontaine ou d'un réservoir.

PERTUISANE, subst. fém., espèce d'ancienne hallebarde ou pique, destinée à arrêter l'impétuosité de la cavalerie. Vieux.

PERTURBATEUR, subst. mas.; au fém., **PERTURBATRICE**, celui, celle qui trouble, qui excite le désordre. Il se dit surtout dans cette phrase : *perturbateur* du repos public.

PERTURBATION, subst. fém., trouble, émotion de l'âme.—En t. de méd., trouble des fonctions animales.

PÉRUVIEN, subst. et adj mas.; au fém., **PÉRUVIENNE**, du Pérou.

PERVENCHE, subst. fém., plante vivace du genre des apocynées.

PERVERS, E, subst. et adj., méchant, dépravé.



Robert Macaire et Bertrand sont des hommes pervers

PERVERSEMENT, adv., avec perversité.

PERVERSION, subst. fém., changement de bien en mal, en matière de religion et de morale.

PERVERSITÉ, subst. fém., méchanceté, dépravation.

PERVERTIR, v. act., changer de bien en mal, en fait de mœurs ou de religion. — *Pervertir* l'ordre des choses, troubler, changer un ordre établi.—*se* **PERVERTIR**, v. pron., se corrompre; de bon, devenir mauvais.

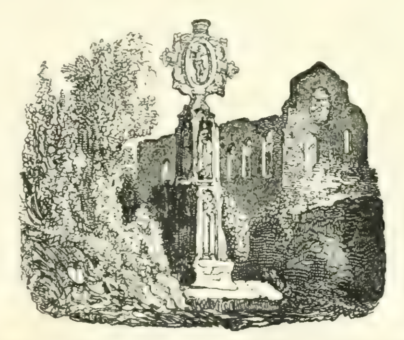
PERVERTISSABLE, adj. des deux genres, aisé à pervertir.

PERVERTISSEMENT, subst. mas., action de pervertir; ses effets.

PERVERTISSEUR, subst. mas.; au fém., **PERVERTISSEUSE**, qui corrompt, qui gâte les mœurs.

PESAMMENT, adv., d'une manière pesante.— Lourdement; sans facilité, sans grâce.

PESANT, E, adj., qui pèse, qui est lourd. — Au fig., onéreux, fâcheux. — Joug *pesant*, domination dure. — Avoir la main *pesante*, sans légèreté, fort lourde.



L'ornement qui surmonte cette colonne parait trop pesant pour elle.

PESANTEUR, subst. fém., le mouvement ou plutôt la tendance des corps vers le centre de leur tourbillon.—Qualité de ce qui est pesant. —Fig. : *pesanteur* d'esprit, lenteur et grossièreté d'esprit.

PESÉE, subst. fém., action de peser. — Tout ce qu'on pèse en une seule fois.

PÈSE-LIQUEURS, instrument pour peser les liqueurs.

PESER, v. act., examiner, juger avec des poids combien une chose est lourde : *peser* un ballot. — Fig., considérer, examiner attentivement : *peser* les conséquences d'une entreprise.

PESEUR, subst. mas.; au fém., **PESEUSE**, celui, celle qui pèse.

PESON, subst. mas., sorte de balance, appelée autrement balance romaine, ou simplement romaine, au moyen de laquelle on trouve la pesanteur des différents corps, en leur comparant un seul et même poids, qu'on fait courir le long d'une verge divisée en kilogrammes.

PESSIMISME, subst. mas., opinion de ceux qui trouvent que l'état des choses est le plus mauvais possible.

PESSIMISTE, subst. mas., celui qui croit que tout va mal; qui voit tout en noir.

PESTE, subst. fém., maladie épidémique et contagieuse qui a des caractères particuliers et qui cause une grande mortalité.

PESTER, v. neut., murmurer avec vivacité, exhaler sa mauvaise humeur contre...

PESTIFÈRE, adj. des deux genres, qui communique la peste.

PESTIFÉRÉ, E, adj., infecté de la peste; qui a la peste. — Subst. : fuir quelqu'un comme un *pestiféré*, éviter tout commerce avec lui.

PESTIFÉRER, v. act., communiquer la peste.

PESTILENTIEL, adj. mas.; au fém., **PESTILENTIELLE**, qui a une qualité maligne et qui tient de la peste : air *pestilentiel*.

PÉTARADE, subst. fém., bruit qu'on fait de la bouche, par mépris pour quelqu'un. Fam.

PÉTARD, subst. mas., machine de métal creux d'une certaine largeur, qu'on emplit de poudre pour faire sauter les portes, les barrières des villes qu'on veut prendre d'emblée, pour rompre quelque pont-levis, etc. — Papier en plusieurs doubles garni de poudre à canon.

PÉTARDIER, subst. mas., celui qui fait ou applique les pétards.

PÉTAUD, subst. mas., il n'est usité que dans cette phrase familière : la cour du roi *Pétaud*, lieu de confusion et de désordre, où tout le monde commande et personne n'obéit.

PÉTAUDIÈRE, subst. fém., assemblée sans ordre; lieu où chacun fait le maître. Style fam.

PÉTER, v. neut., faire un certain bruit, en parlant d'un fusil, d'un pistolet qu'on tire. — Éclater avec bruit, en parlant du bois qui est au feu.

PÉTILLANT, E, adj., qui pétille : sang, vin *pétillant*; yeux *pétillants*.

PÉTILLEMENT, subst. mas., action de pétiller.

PÉTILLER, v. neut., éclater en faisant du bruit à plusieurs reprises : le sel *pétille* dans le feu.—Briller avec éclat : des yeux qui *pétillent*. —*Pétiller* d'esprit, en avoir, en montrer beaucoup.

PETIT, E, adj., qui a peu d'étendue ou de volume dans son genre. — Généralement, ce qui est moindre que d'autres choses du même genre, soit au physique, soit au moral.



Ce petit dessin représente une scène de comédie.

PETIT, subst. mas., qui est *petit*. — Animal nouvellement né : la chienne a fait des *petits*. — En *petit*, adv., raccourci : peindre en *petit*; un modèle en *petit*.

PETITEMENT, adv., d'une manière petite et pauvre : il vit *petitement*. — Il est logé *petitement*, à l'étroit.

PETITESSE, subst. fém., peu d'étendue ou de volume : la *petitesse* d'un vase. — Modicité : la *petitesse* de sa fortune.

PETITE-VÉROLE, subst. fém., maladie cutanée, épidémique et dangereuse.

PETIT-FILS, subst. mas., fils du fils ou de la fille.

PETIT-GRIS, subst. mas., écureuil du Nord.— Sa peau.—Le duvet qui se forme sous l'aile de l'autruche.

PÉTITION, subst. fém., demande adressée à une autorité.

PÉTITIONNAIRE, subst. des deux genres, celui qui fait une pétition.

PÉTITIONNER, v. neut., demander, faire une pétition.

PETIT-LAIT, subst. mas., sérosité du lait.

PÉTRI, E, part. passé de *pétrir*, et adj. — Formé, composé de... : femme *pétrie* de talent, de grâces.—Être *pétri* de salpêtre, être colère, impétueux.

PÉTRIÈRE, subst. fém., lieu où l'on pétrit. — Dans quelques endroits, sorte de coffre où l'on pétrit le pain, et qu'on nomme aussi pétrin.

PÉTRIFIANT, E, adj., qui a la faculté de pétrifier.

PÉTRIFICATION, subst. fém.; il se dit des restes de végétaux et d'animaux convertis en pierre, que l'on trouve dans les couches du globe de la terre.

PÉTRIFIER, v. act., devenir de la nature de la pierre; convertir en pierre.—Au fig., interdire, rendre immobile d'étonnement.

PÉTRIN, subst. mas., coffre dans lequel on pétrit, où l'on serre le pain.—Être dans le *pétrin*, dans l'embarras.

PÉTRIR, v. act., détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer et en faire de la pâte.

PÉTRISSAGE, subst. mas., action de pétrir.

PÉTRISSEUR, subs. mas.; au fém., **PÉTRISSEUSE**, celui, celle qui pétrit : garçon boulanger qui pétrit la pâte.

PÉTRISSOIR, subst. mas., synonyme de pétrin.

PETTO, (*in*), loc. adv., dans l'intérieur du cœur, en secret.

PÉTULAMMENT, adv., avec pétulance.

PÉTULANCE, subst. fém., qualité de celui qui est pétulant, vivacité, turbulence.

PÉTULANT, E, adj., vif, brusque, impétueux, qui a peine à se contenir.

PEU, adv., en petit nombre ou en petite quantité : *peu* d'hommes, *peu* d'argent.

PEUPLADE, subst. fém., colonie d'étrangers qui viennent chercher des habitations dans une contrée.

PEUPLE, subst. mas., multitude d'hommes qui habitent un même pays et vivent sous les mêmes lois. — Multitude d'habitants : il y a beaucoup de *peuple* dans Paris. On dit mieux : il y a beaucoup de monde.

PEUPLER, v. act., remplir d'habitants un lieu où il n'y en avait point : Adam et Eve ont *peuplé* toute la terre.

PEUPLIER, subst. mas., grand arbre, fort élancé, qui croît dans les lieux humides.

PEUR, subst. fém., crainte, frayeur : avoir *peur* de son ombre, avoir *peur* des moindres choses. — Etre laid à faire *peur*, excessivement laid. — **PEUR, FRAYEUR, TERREUR.** (*Syn.*) Ces trois expressions marquent par gradations, les divers états de l'âme plus ou moins troublée par la vue de quelque danger. Si cette vue est vive et subite, elle cause la *peur* ; si elle est plus frappante et plus réfléchie, elle produit la frayeur ; si elle abat notre espérance, c'est la terreur. — La *peur* est souvent un faible de la machine pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du péril. La frayeur est un trouble plus grand, plus frappant, plus persévérant. La terreur est une passion accablante de l'âme, causée par la présence réelle ou par l'idée très-forte d'un grand péril.



Cette femme a l'air d'avoir peur.

PEUREUX, subst. et adj. mas. ; au fém., **PEUREUSE**, qui est sujet à la peur. — Qui manque de résolution.

PEUT-ÊTRE, adv. ; il peut se faire que... : il viendra *peut-être* ; *peut-être* qu'il viendra, il peut se faire qu'il vienne. — *Peut-être* est quelquefois subst. : il ne faut pas se fonder sur un *peut-être*.

PFENNING, subst. mas., petite monnaie de cuivre en Allemagne, qui a différentes valeurs suivant les états et les endroits où elle a cours.

PHAÉTHON, subst. propre mas., sorte de petite calèche à deux roues.

PHALANGE, subst. fém., chez les anciens Grecs, corps de piquiers qui combattaient sur quatre, huit, douze et même sur seize de hauteur. — Par extension et poét., bataillon d'infanterie.

PHALANGETTE, subst. fém., petite phalange. En anat., se dit des phalanges qui terminent les doigts et portent les ongles.

PHALANSTÈRE, subst. mas., association, réunion compacte d'individus qui concourent à un nouvel établissement social. Société modèle. (*Fourrier.*)

PHALANSTÉRIEN, subst. et adj. mas. ; au fém., **PHALANSTÉRIENNE**, membre du phalanstère ; qui concerne le phalanstère.

PHARAMOND, subst. mas., ancienne monnaie d'argent qui avait cours en France. — Subst. propre mas., nom du premier roi de France, en 420.

PHARAON, subst. mas., sorte de jeu de cartes. — Subst. propre mas., nom d'un ancien roi d'Egypte.

PHARE, subst. mas., grand fanal placé sur une haute tour pour indiquer une côte aux vaisseaux qui sont en mer. — Tour où est placé le fanal. — Sorte de machine où l'on mettait plusieurs lampes et plusieurs bougies, et qui avait quelque ressemblance avec nos lustres.

PHARISIEN, subst. mas., nom de sectaires parmi les juifs. Les Pharisiens affectaient de se distinguer par l'austérité des maximes et par la sainteté extérieure de la vie.

PHARMACEUTIQUE, subst. fém. et adj. des deux genres ; subst., partie de la médecine qui traite de la composition et de l'usage des médicaments. — Adj., qui appartient à la pharmacie.

PHARMACIE, subst. fém., art de composer et de préparer les remèdes. — Lieu où on les prépare, où on les vend.

PHARMACIEN, subst. mas. ; au fém., **PHARMACIENNE**, celui, celle qui exerce la pharmacie.

PHASE, subst. fém., t. d'astron., différentes apparences de quelques planètes, qui présentent tantôt avec plus, tantôt avec moins d'étendue, leur partie éclairée. — Au fig. changement qui se fait remarquer dans certains événements, dans certaines choses.

PHÉBUS, subst. propre mas., dans la fable ou poétiquement : Apollon : *Phébus* l'a inspiré ; le soleil : le blond *Phébus*. — Subst. mas., en style critique et par antiphrase, discours, langage, style guindé, trop figuré, et par là plus ou moins obscur : parler *phébus*, donner dans le *phébus*.

PHÉNIX OU PHOENIX, subst. mas., oiseau fabuleux, qu'on croyait unique en son espèce, et

renaissant de ses cendres. — Fig., supérieur à tous ceux de son genre : c'est le *phénix* des beaux esprits. Style familier, et le plus souvent plaisant ou même moqueur.



Les phœnix de la mode.

PHÉNOMÉNAL, E, adj., qui tient du phénomène. — Au plur. mas., *phénoménaux*.

PHÉNOMÈNE, subst. mas., tout ce qui paraît de nouveau dans l'air, dans le ciel. — Par extension, les différents effets qu'on remarque dans la nature. — Fig., ce qui surprend par sa nouveauté ou sa rareté : c'est un *phénomène* que de vous voir ici.

PHILANTHROPE, subst. mas., celui qui, par disposition et bonté naturelle, est porté à aimer tout le monde. — Celui qui veut et fait du bien à tous les hommes, sans intérêt, par pure bonté de cœur.

PHILANTHROPIE, subst. fém., caractère, vertu du philanthrope.

PHILANTHROPIQUE, adj, des deux genres, inspiré par la philanthropie.

PHILANTHROPIQUEMENT, adv., d'une manière philanthropique.

PHILANTHROPISME, subst. mas., le système et l'esprit des philanthropes.

PHILOSOPHALE, adj. fém., pierre *philosophale*, la prétendue transmutation des métaux en or. On dit prov., d'un choix difficile ou facile à trouver, que c'est ou que ce n'est pas la pierre *philosophale* ; d'un homme dont on ignore les ressources et qui fait beaucoup de dépense, qu'il faut qu'il ait trouvé la pierre *philosophale*.

PHILOSOPHE, subst. mas., celui qui s'applique à la philosophie. — Homme sage, qui se met au-dessus de l'ambition, etc., et mène une vie tranquille et retirée.

PHILOSOPHER, v. neut., raisonner conformément aux principes de la philosophie. — Raisonner trop subtilement sur quelque chose : il ne faut pas tant *philosopher*.

PHILOSOPHIE, subst. fém., connaissance

claire et distincte des choses naturelles et divines.

PHILOSOPHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la philosophie. — Esprit *philosophique*, plein de clarté et de méthode ; exempt de préjugés et de passions.

PHILOSOPHIQUEMENT, adv., d'une manière philosophique : parler d'une chose *philosophiquement*. — En philosophe : vivre *philosophiquement*.

PHILOSOPHISME, subst. mas., secte de philosophistes ; leur doctrine.

PHILOSOPHISTE, subst. mas., prétendu philosophe qui, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, brave toutes les opinions et tous les principes reçus.

PHILOTECHNIE, subst. fém., amour des arts.

PHILOTECHNIQUE, adj. des deux genres, qui aime les arts.

PHOSPHORE, subst. mas., substance qui paraît lumineuse dans l'obscurité. — *Phosphore* de Kunchel, ou *phosphore* d'Angleterre, substance qui ressemble à de la cire jaune, qui donne de la lumière dans l'obscurité, et qui s'enflamme par un mouvement assez léger.

PHOSPHORÉ, E, adj., où il entre du phosphore.

PHOSPHORESCENCE, subst. fém., t. de chim., formation du phosphore. — Lumière que rendent, dans certaines circonstances, les substances minérales, végétales, ou les animaux.

PHOSPHORIQUE, adj. des deux genres, qui appartient au phosphore. — Acide *phosphorique*, acide dans lequel le phosphore est complètement saturé d'oxygène.

PHRASE, subst. fém., assemblage de mots réunis pour l'expression d'une idée quelconque ; et, comme la même idée peut être exprimée par différents assemblages de mots, elle peut être rendue par des phrases toutes différentes : une *phrase* correcte, incorrecte, claire, élégante, commune.

PHRASER, v. neut., t. de musiq. : un compositeur qui phrase bien est un homme d'esprit. — Act. : *phraser* la musique, bien marquer chaque phrase d'une pièce de musique, dans la composition ou dans l'exécution.

PHRASEUR, subst. mas., qui fait des phrases. Ce mot ne peut s'employer que dans un sens de dénigrement.

PHTHISIE, subst. fém., t. de médec., toute sorte de maigreur, de dépérissement du corps, quelle qu'en soit la cause. — *Phthisie* pulmonaire, celle qui est causée par un ulcère ou des tubercules dans les poumons.

PHTHISIQUE, subst. et adj. des deux genres, qui est attaqué de phthisie. — Subst. : un *phthisique*.

PHYSHARMONICA, subst. mas., sorte de nouvel instrument de musique, dont les sons, produits par le verre, forment une harmonie agréable et mélodieuse.

PHYSICIEN, subst. mas. ; au fém., **PHYSICIENNE**, qui sait la physique. — Qui s'occupe de physique expérimentale.

PHYSIOGNOMONIE, subst. fém., science qui a pour objet de connaître par l'inspection des traits du visage, etc., le caractère, les penchants, les mœurs, etc.

PHYSIOLOGIE, subst. fém., partie de la médecine qui traite des principes de l'économie animale, de l'usage et du jeu des différents organes, etc. — Ouvrage qui traite de cette science.

PHYSIOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la physiologie.

PHYSIOLOGIQUEMENT, adv., d'une manière physiologique.

PHYSIOLOGISME, subst. mas., faculté, doctrine, connaissance de la physiologie.

PHYSIOLOGISTE, subst. mas., celui qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE, subst. fém., l'art de juger du caractère de quelqu'un par les traits du visage. — L'air, les traits même du visage. — Caractère distinctif d'une belle figure : avoir de la *physionomie*.



Physionomies vulgaires.

PHYSIONOMISTE, subst. des deux genres, qui juge de la physionomie, qui se connaît en physionomie.

PHYSIONOTRACE, subst. mas., t. d'optique, sorte d'instrument dont on se sert pour réduire et graver les dessins des portraits.

PHYSIONOTYPE, subst. mas., instrument qui grave, qui donne le portrait exact de la chose sur laquelle il est appliqué.

PHYSIQUE, subst. fém., science des choses naturelles qui traite des causes et des effets de la nature, des propriétés des corps, etc. — Ouvrage qui traite de cette science. — Classe, dans les colléges, ou l'on enseigne la *physique*.

PHYSIQUE, subst. mas., la constitution *physique* et naturelle de l'homme.

PHYSIQUE, adj. des deux genres, selon la nature : impossibilité *physique*, fondée sur les lois de la nature

PHYSIQUEMENT, adv., naturellement, d'une manière réelle et physique.

PIAFFER, v. neut., faire de la piaffe ; avoir de l'ostentation, etc. Style familier et critique, ou moqueur. — En t. de manége, passager dans une seule et même place, sans avancer, sans reculer, sans se traverser.

PIAFFEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PIAFFEUSE**, cheval qui piaffe.

PIAILLER, v. neut., criailler, crier continuellement. Il se dit principalement des enfants. Fam.

PIAILLERIE, subst. fém., criaillerie. Fam.

PIAILLEUR, subst. mas.; au fém., criard, qui ne fait que piailler. Fam.

PIANISTE, subst. des deux genres, celui, celle qui touche du piano.

PIANO, adv., t. de musique emprunté de l'italien, doux, doucement. On dit aussi souvent *piano-piano*.

PIASTRE, subst. fém., monnaie d'argent qui se fabrique en Espagne et dans les Indes occidentales. Elle vaut à peu près cinq livres neuf sous tournois, ou cinq francs trente-huit centimes.

PIAULARD, subst. mas.; au fém., **PIAULARDE**, pleurer, qui piaule ou qui a l'habitude de *piauler*. Pop.

PIAULER, v. neut., se dit du cri des petits poulets. — Fig. et pop., se plaindre en pleurant. Il se dit particulièrement des enfants.

PIC, subst. mas., instrument de fer pour casser des choses dures.

PICADOR, subst. mas.; au plur., **PICADORES**, cavalier espagnol qui attaque le taureau avec la pique, après les tauréadores, et avant le matador.

PICHOLINE, subst. fém., olive de la plus petite espèce. — Adj. fém. : des olives *picholines*.

PICORÉE, subst. fém., action de picorer. — Pillage des soldats qui se détachent de leurs corps. — Maraude d'écoliers qui dérobent des fruits, etc.

PICORER, v. neut., aller en maraude, butiner. — En parlant des abeilles, sucer les fleurs.

PICOREUR, subst. mas., soldat qui va à la picorée.

PICOT, subst. mas., petite pointe qui reste du bois coupé près de terre. — Petite engrelure qu'on fait au bout des dentelles.

PICOTER, v. act., causer sur la peau ou sur les membranes une impression douloureuse, semblable à la piqûre d'une aiguille, etc.: les sérosités *picottent* la peau. — Fig., attaquer à plusieurs reprises par des traits malins qui déplaisent.

PICOTIN, subst. mas., sorte de petite mesure pour donner de l'avoine aux chevaux. — Quantité d'avoine contenue dans le *picotin*.

PICOTTEMENT, subst. mas., impression douloureuse que les humeurs âcres font sous la peau.

PICOTTERIE, subst. fém., paroles malignes dites pour picoter, pour fâcher. — Dispute pour des bagatelles.

PIE, subst. fém., oiseau de plumage blanc et noir, de la grosseur d'un pigeon, appartenant à la famille des plénirostres et du genre des corbeaux. — Jaser comme une *pie*, jaser beaucoup. — Prov.: croire avoir trouvé la *pie* au nid, croire avoir fait une découverte importante.

PIE, adj. des deux genres, pieux, charitable : faire une œuvre *pie*, un acte de charité.

PIÈCE, subst. fém., portion, morceau : *pièce* de bœuf; *pièce* d'une montre; *pièce* de tapisserie

PIED, subst. mas., partie de l'animal qui lui sert de base ou de point d'appui pour se poser, se soutenir et marcher, et qui est l'instrument du mouvement progressif. — Trace de la bête qu'on chasse. — Fig. : le bas d'un arbre, d'une montagne, d'un mur, d'une tour.



On dit du cerf qu'il a le pied léger, pour dire qu'il court très-vite.

PIED-À-PIED, adv., peu à peu.

PIED-À-TERRE, subst. mas., petit logement où l'on ne couche qu'en passant ou rarement.

PIED-BOT, subst. mas., pied de forme ronde, et qui fait qu'on marche avec peine.—Celui qui a cette incommodité.

PIED-D'ALOUETTE, subst. mas., plante annuelle qui a beaucoup de rapport avec les aconits.

PIED-DE-BOEUF, subst. mas., sorte de jeu d'enfants.

PIED-DE-MOUCHE, subst. mas., traits d'écriture mal formés.

PIED-DE-ROI, subst. mas., mesure de douze pouces.

PIÉDESTAL, subst. mas., partie basse de la colonne sur laquelle porte son fût : le *piédestal* d'une statue, d'un vase.

PIED-PLAT, subst. mas., homme méprisable.

PIEDS (*va-nu-*), subst. mas., homme de néant, de la lie du peuple.

PIÉGE, subst. mas., machine pour attraper certains animaux.—Au fig., embûche, artifice.

PIE-GRIÈCHE, subst. fém., genre d'oiseaux passereaux, de la famille des crénirostres, dont la voix est très-aigre et très-désagréable. — Fig. et fam., femme d'une humeur aigre et querelleuse.

PIERRE, subst. fém., corps dur et solide qui se forme dans la terre et dont on se sert pour la construction des bâtiments : faire un ouvrage à *pierres* perdues, un ouvrage de *pierres* qu'on élève dans l'eau, en y jetant une grande quantité de *pierres*.

PIERREUX, adj. mas. ; au fém., **PIERREUSE**, plein de pierres. Il se dit des fruits qui renferment certaines parties dures, qui ressemblent à de petits grains de pierres. — Subst., qui est attaqué de la pierre.

PIERRIER, subst. mas., sorte de petit canon de marine, qui sert à lancer des pierres.

PIERRIÈRES, subst. fém. plur., monceaux de pierres devant une place forte.

PIERROT, subst. mas., nom vulgaire du moineau franc et du pétrel. — Personnage de l'ancienne comédie-parade ; bateleur. — Sorte de déguisement.



Pierrot et les autres personnages de la comédie italienne.

PIÉTÉ, subst. fém., dévotion, affection et respect pour les choses de la religion. — Sentiment religieux.

PIÉTINEMENT, subst. mas., action de piétiner ; son effet.

PIÉTINER, v. neut., remuer fréquemment les pieds par vivacité ou par inquiétude : *piétiner* de colère, d'impatience.

PIÉTON, subst. mas. ; au fém., **PIÉTONNE**, qui voyage, qui va à pied. — Soldat à pied. — Un bon *piéton*, un homme qui marche bien.

PIÉTONNER, v. neut., aller à pied. — Peu usité.

PIÈTRE, adj. des deux genres, chétif, mesquin, mauvais.

PIÈTREMENT, adv., chétivement, en mauvais état, de nulle capacité, de nulle valeur. Fam.

piètrerie, subst. fém., chose vile et méprisable en son genre : ce marchand n'a que de la *piètrerie*.

pieu, subst. mas., pièce de bois aiguisée, et quelquefois ferrée par un des bouts, pour faire des fraises, des palissades, les palées d'un pont de bois.

pieusement, adv., d'une manière pieuse. — Croire *pieusement*, par esprit de dévotion, par déférence.

pieux, adj. mas.; au fém., **pieuse**, qui a de la piété. — En parlant des choses, qui part d'un sentiment de piété.

pigeon, subst. mas., oiseau domestique qu'on élève dans un colombier.

pigeonneau, subst. mas., petit pigeon.

pigeonnier, subst. mas., lieu où l'on élève des pigeons.

pignocher, v. neut., manger négligemment et par petits morceaux. Fam.

pignon, subst. mas., mur d'une maison qui est terminé en pointe et qui porte le haut du faîtage.

pilastre, subst. mas., pilier carré qui entre ordinairement dans le mur, et se place quelquefois derrière les colonnes.

pilau, subst. mas., riz cuit avec du beurre ou de la graisse et de la viande.

pile, subst. fém., amas de choses entassées avec ordre. — Maçonnerie qui soutient les arches d'un pont.

piler, v. act., broyer, écraser dans un mortier.

pilerie, subst. fém., bâtiment où l'on pile le sel.

pilier, subst. mas., ouvrage de maçonnerie servant à soutenir un édifice. — Fig., et fam., celui qui ne bouge pas d'un endroit : *pilier* de cabaret.



Pilier de cabaret.

pillage, subst. mas., action de piller. — Dégât qui en est la suite.

pillard, e, subst. et adj., qui aime à piller. — Domestique qui gruge ses maîtres.

piller, v. act., emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. — Faire des extorsions, des exactions, des concussions. — Donner comme de sa composition des vers qu'on a pris dans un poète.

pillerie, subst. fém., action de piller, volerie, extorsion.

pilon, subst. mas., instrument pour piler dans un mortier.

pilonner, v. act., remuer le verre avec le pilon.

pilori, subst. mas., espèce de poteau où l'on attache ceux que la justice veut punir en les exposant à la vue du public.

pilorier, v. act., mettre au pilori. — Fam., diffamer.

pilotage, subst. mas., ouvrage de pilotis; fondation sur laquelle on bâtit dans l'eau. — T. de mer, art de conduire un vaisseau. — Droits dus au pilote.

pilote, subst. mas., celui qui dirige un vaisseau. — *Pilote* côtier, celui qui a la direction et la surveillance des côtes. Fig., celui qui est à la tête des affaires.

piloter, v. act., enfoncer des pilotis. — Neut., conduire des vaisseaux hors des embouchures des rivières.

pilotis, subst. mas., pieux qui composent le pilotage : une maison bâtie sur *pilotis*.

pilule, subst. fém., composition médicamentale qu'on met en petites boules : purger un malade avec des *pilules*.

pimbêche, subst. fém., terme de mépris, femme impertinente, qui fait la précieuse. Fam.



Une pimbêche.

piment, subst. mas., t. de bot., plante d'une saveur forte et qui sert à assaisonner les mets.

pimentade, subst. fém., sauce au piment.

pimpant, e, adj., superbe et magnifique en vêtements, en parures.

pin, subst. mas., arbre qui a les caractères du sapin et qui porte la résine.

pinacle, subst. mas., comble terminé en pointe.

pince, subst. fém., bout du pied de certains animaux. — Par extension, le devant d'un fer à

cheval. — Barre de fer, aplatie par un bout, dont on se sert comme d'un levier.

PINCEAU, subst. mas., tuyau de plume garni par un bout de poils déliés, dont les peintres se servent pour appliquer et étendre des couleurs.

PINCER, v. act., serrer la superficie de la peau avec le bout des doigts ou autrement.

PINCE-SANS-RIRE, subst. mas., homme malin, rusé et sournois.

PINCETTES, subst. fém. plur., instrument de fer à deux branches dont on se sert pour accommoder le feu, pour arracher le poil, pour prendre quelque chose.

PINÇON, subst. mas., marque noire qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé.

PINDARIQUE, adj. des deux genres, qui est dans le goût de Pindare, poète grec, dont nous avons quatre livres d'odes.

PINDARISER, v. neut., affecter, sous prétexte d'imiter Pindare, un style enflé, des termes recherchés, des tournures bizarres. Il est familier.

PINDE, subst. propre mas., poétiquement, le Parnasse, montagne consacrée aux Muses.

PINGRE, subst. mas., espèce de bâtiment de mer, sans poulaine ni figure. — Fam., personne avare, lésineuse, méticuleuse.

PINSON, subst. mas., petit oiseau qui a le bec gros et dur, et le plumage de diverses couleurs. C'est un passereau, du genre des fringiles ou moineaux.

PINSONNÉE, subst. fém., chasse aux pinsons et autres petits oiseaux pendant la nuit.

PINSONNIÈRE, subst fém., nom vulgaire qu'on donne dans quelques endroits à la mésange.

PINTADE, subst. fém., sorte d'oiseau ainsi nommé parce que son plumage paraît être peint de diverses couleurs. On l'appelle aussi poule de Numidie. — Sorte de serpent.

PINTADEAU, subst. mas., petit de la pintade.

PINTE, subst. fém., sorte de mesure pour les liquides. — Quantité de liqueur contenue dans une *pinte* : tirer, boire une *pinte*.



Voici une fameuse pinte !

PIOCHE, subst. fém., sorte d'outil pour remuer la terre.

PIOCHER, v. act., fouir avec la pioche.—Travailler fort et rudement.

PIOCHEUR, subst. mas.; au fém., **PIOCHEUSE**, qui pioche ; fort travailleur.

PION, subst. mas., petite pièce du jeu des échecs. — Dame simple au jeu de dames. — En t. d'écolier, surveillant d'étude et de cour.

PIONNER, v. neut., t. du jeu d'échecs, prendre des pions.

PIONNIER, subst. mas., t. d'art militaire, travailleurs qui aplanissent les chemins, ouvrent les tranchées.

PIPE, subst. fém., petit tuyau de terre cuite ou d'autre matière dont on se sert pour prendre du tabac en fumée. — Allumer sa *pipe*, allumer le tabac d'une *pipe*.

PIPEAU, subst. mas., chalumeau, flûte champêtre. Il ne s'emploie que dans les poésies pastorales.—Petit chalumeau pour contrefaire les cris des oiseaux et les attirer sur des arbres chargés de gluaux.

PIPÉE, subst. fém., sorte de chasse aux oiseaux avec des gluaux et des pipeaux, qui imitent les cris, et, comme dit Ménage, les *pippis* des oiseaux ou le cri de la chouette.

PIPER, v. act., contrefaire le cri de la chouette pour attirer les oiseaux au lieu où l'on a mis la glu.

PIPEUR, subst. mas.; au fém., **PIPEUSE**, celui, celle qui pipe ; trompeur au jeu.

PIQUANT, subst. mas., tout ce qui pique. — Pointe, aiguille, épine.

PIQUANT, E, adj., qui pique.—Fig., offensant, choquant : vos paroles sont *piquantes*. — Qui plaît, qui touche extrêmement, qui excite la curiosité : nouvelle *piquante*.

PIQUE, subst. fém., arme à long bois dont le bout est garni d'un fer plat et pointu. — Fam., petite querelle qui cause du refroidissement.

PIQUE, subst. mas., une des deux couleurs noires des cartes, en forme de pique.

PIQUE-NIQUE, subst. mas.; faire un *pique-nique*, ou un repas en *pique-nique*, faire un repas pour lequel chacun paie son écot. Au plur., des *pique-niques*.

PIQUER, v. act., percer, entamer légèrement avec quelque chose de pointu.—Causer quelque douleur en piquant.

PIQUET, subst. mas., long bâton ou perche qu'on plante d'espace en espace pour prendre un alignement. — Etre droit comme un *piquet*, se tenir debout et immobile.— Sorte de jeu de cartes fort connu. — En parlant des cartes qui composent ce jeu, les trente-deux cartes qui servent à le jouer. — Etre de *piquet*, de planton.

PIQUETTE, subst. fém., boisson faite avec de l'eau, du marc de raisin ou des prunelles, qui

pique désagréablement le gosier. — Par extension, vin faible.

PIQUEUR, subst. mas., celui qui larde les viandes. — Celui qui précède à cheval la voiture d'un grand ou d'un prince.



Piqueur.

PIQÛRE, subst. fém. petite blessure que fait une chose qui pique. — Ouvrage qui se fait en piquant une étoffe.

PIRATE, subst. mas., celui qui, sans commission d'aucun gouvernement, court les mers pour piller. — On le dit par extension des corsaires barbaresques, quoiqu'ils aient commission d'écumer les mers. — Tout homme qui s'enrichit par des exactions.

PIRATER, v. neut., faire le métier de pirate.

PIRATERIE, subst. fém., métier de pirate. — Actes de *piraterie*, exactions. — Au fig., concussion, exaction.

PIRE, adj. des deux genres, comparatif de mauvais; plus méchant, plus mauvais, plus fâcheux. Au superlatif, on dit *le pire*. — Prov.: il n'y a *pire* eau que celle qui dort, qui croupit; il faut se défier des mélancoliques et des sournois.

PIROUETTER, faire une pirouette; faire sur un pied un tour entier de tout le corps.

PIROUETTE, subst. fém., sorte de jouet, morceau de carton de bois ou de métal, traversé d'un petit bâton qui sert à le faire tourner sur lui-même. — Tour entier qu'on fait de tout le corps en se tenant sur un pied. — En termes de manége, volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place.

PIS, adv., comparatif de mal; le superlatif est *le pis*. Plus mal, en plus mauvais état, etc. — Qui *pis* est, ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. — De mal en *pis*, de mal en plus mal.

PIS-ALLER, subst. mas., c'est votre *pis-aller*, c'est le *pis* qui puisse vous arriver. — Il sera mon *pis-aller*, je me servirai de lui si je ne trouve rien de mieux. — Au *pis-aller*, loc. adv., posant les choses au pire état où elles puissent être.

PISTACHE, subst. fém., espèce de noisette dont l'enveloppe est rousse et l'amande verte — Amande de *pistache* couverte de sucre.

PISTACHIER, subst. mas., arbre qui croît aux Indes.

PISTE, subst. fém., trace, vestige. Il se dit au propre des animaux, et au figuré, des hommes: suivre quelqu'un à la *piste*.

PISTOLE, subst. fém., monnaie d'or d'Italie, d'Espagne, etc. — En France, monnaie de compte qui valait dix livres : cent *pistoles* valent mille francs.

PISTOLET, subst. mas., arme à feu qu'on tire d'une main. — *Pistolet* de poche, très-petit *pistolet* qu'on porte sur soi.

PISTON, subst. mas., cylindre qui entre dans le tuyau ou corps d'une pompe, et qui, étant levé ou poussé, aspire ou pousse l'eau ou l'air.

PITANCE, subst. fém., ce qu'on donne à chaque religieux pour son repas. — Subsistance journalière de personnes aisées.

PITEUSEMENT, adv., d'une manière piteuse.

PITEUX, adj. mas.; au fém., **PITEUSE**, digne de pitié, de compassion. Il ne se dit guère que des choses. — Fam.: faire *piteuse* mine, une mine rechignée. — Faire *piteuse* chère, mauvaise chère. — Subst. : il fait le *piteux*, il se plaint, il se lamente sans sujet.

PITIÉ, subst. fém., compassion ; douleur qu'on a du mal d'autrui. — Il raisonne à faire *pitié*, de travers.

PITON, subst. mas., sorte de fiche au bout de laquelle est un anneau.

PITOYABLE, adj. des deux genres; en parlant des personnes, qui est enclin à la pitié. — En parlant des choses, qui excite la pitié. — Qui fait pitié, qui mérite le mépris ou qui l'excite : orateur, discours, poëme *pitoyable*.

PITOYABLEMENT, adv., d'une manière pitoyable, misérable, chétive; qui excite la compassion, le mépris.

PITTORESQUE, adj. des deux genres; au propre, qui prête à une peinture vive ou gracieuse : site, sujet *pittoresque*. — Il se dit par extension et fig. de tout ce qui peint à l'esprit: description *pittoresque* : terme, expression énergique et pittoresque. — On dit aussi subst. au mas., le *pittoresque* d'un lieu.

PITTORESQUEMENT, adv., d'une manière pittoresque.

PIVOT, subst. mas., morceau de métal arrondi en pointe par une de ses extrémités, qui soutient un corps solide et sert à le faire tourner dans une virole, etc. — Fig., homme qui a la principale part dans une affaire. — Le principal mobile d'une chose.

PIVOTER, v. neut., tourner sur un pivot. — Se dit, en bot., de l'arbre qui pousse son pivot.

PLACAGE, subst. mas., ouvrage de menuiserie fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées par compartiment sur du bois d'un moindre prix.

PLACARD, subst. mas., écrit ou imprimé qu'on affiche dans les carrefours, pour infor

mer le public de quelque chose. — Écrit injurieux qu'on applique au coin des rues, ou qu'on sème parmi le peuple.



Poser un placard.

PLACARDER, v. act., mettre, afficher un placard. — *Placarder* une personne, afficher ou semer contre elle des placards injurieux.

PLACE, subst. fém., lieu, endroit, espace qu'occupe ou que peut occuper une personne ou une chose. — Fig., charge, dignité, emploi. — Lieu public et environné de bâtiments.

PLACÉ, E, part. pass. de *placer*, et adj. — Fig. : avoir le cœur bien *placé*, avoir de l'honneur, de la vertu, les sentiments d'un honnête homme. — Cela n'est pas bien *placé*, cela est déplacé, inconvenant.

PLACEMENT, subst. mas., action de placer de l'argent ou effet de cette action : faire un *placement* ; c'est un bon, un mauvais *placement*. — Bureau de *placement*, où l'on place les domestiques et autres.

PLACER, v. act., mettre, poser dans une place, dans un lieu, situer, etc. — *Placer* une chose, la mettre à sa place. — Fig. : *placer* bien ce qu'on dit, le dire à propos et dans l'endroit où il faut. — *Placer* bien ses aumônes, ses bienfaits, etc., les faire avec choix, avec discernement.

PLACET, subst. mas., demande succincte par écrit, pour obtenir justice, grâce ou faveur.

PLACEUR, subst. mas. ; au fém., **PLACEUSE**, celui qui désigne les places dans les marchés, les foires, les spectacles.

PLACIDE, adj. des deux genres, calme, doux, pacifique, traitable.

PLACIDEMENT, adv., d'un manière placide.

PLACIDITÉ, subst. fém., douceur, naturel doux, humeur tranquille.

PLAFOND, subst. mas., le dessous d'un plancher cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, et quelquefois orné de peinture.

PLAFONNAGE, subst. mas., action de plafonner ; le travail même.

PLAFONNÉ, E, part. pass. de *plafonner*, et adj., qui est *plafonné*.

PLAFONNER, v. act., couvrir le dessous d'un plancher, le garnir de plâtre ou de menuiserie.

PLAFONNEUR, subst. mas., celui qui fait des plafonds.

PLAGE, subst. fém., rivage de mer plat et découvert. — Poét., contrée, climat.

PLAGIAIRE, subst. mas. et adj. des deux genres, celui qui pille ou qui s'attribue les ouvrages d'autrui. — Adj. : auteur *plagiaire*.

PLAGIAT, subst. mas., action du plagiaire. — Passage pillé d'un ouvrage. — Vol littéraire.

PLAID, subst. mas., grand manteau de laine, à carreaux, que les montagnards écossais portent retroussé et noué sur l'épaule gauche.

PLAIDABLE, adj. des deux genres : jour *plaidable*, où il y a audience. — Cette cause n'est pas *plaidable*, ne vaut rien.

PLAIDANT, E, subst. et adj., qui plaide. — Il est aussi subst. : le *plaidant*, la *plaidante*.



Avocat plaidant.

PLAIDER, v. act., défendre quelqu'un en justice : *plaider* la cause de... ; *plaider* sa cause. — Parler en faveur de quelqu'un. — Être en procès avec quelqu'un : ils plaident l'un contre l'autre.

PLAIDEUR, subst. mas. ; au fém., **PLAIDEUSE**, celui, celle qui plaide, qui est en procès. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au mas. — Celui, celle qui aime à plaider : c'est un *plaideur* fieffé, une franche *plaideuse*.

plaidoirie, subst. fém., action de plaider. — Art de plaider une cause.

plaidoyer, subst. mas., discours prononcé à l'audience pour plaider une cause, pour la défendre.

plaie, subst. fém., cicatrice qui reste après la guérison d'une *plaie*. — Fig., affliction, peine. — Prov. : ne demander que *plaies* et bosses, souhaiter des malheurs pour en faire son profit. — Mettre le doigt sur la *plaie*, dire nettement ce qui est.

plaignant, e, subst. et adj., celui, celle qui se plaint en justice : le *plaignant* ; la partie *plaignante*.

plain, e, adj., proprement, qui est uni, plat, sans inégalité. — Maison en *plaine* campagne, en rase campagne. — Chambre de *plain* pied, de même étage et niveau.

plain-chant, subst. mas., chant ordinaire de l'église catholique.

plaindre, v. act., avoir pitié, avoir compassion de... — Faire des plaintes, se lamenter, soupirer. — Témoigner du mécontentement, du déplaisir : j'ai bien lieu de me *plaindre* de vous.

plaine, subst. fém., plate campagne, grande étendue de terre sans montagnes. — *Plaine* d'eau, grande étendue d'eau. — Poét. : la *plaine* liquide, la mer.

plainte, subst. fém., gémissement, lamentation. — Mécontentement qu'on témoigne de vive voix ou par écrit : former des *plaintes* contre...

plaintif, adj. mas. ; au fém., **plaintive**, qui se plaint : triste, dolent : ton *plaintif*, voix *plaintive*. — Familièrement : homme *plaintif*, qui se plaint à tout propos.

plaire, v. neut., agréer à..., être au gré de... Sans régime, avoir de l'agrément, des charmes. Il se dit surtout des femmes.

plaisant, e, qui récrée, qui divertit, qui fait rire : conte, récit *plaisant* ; et en parlant des personnes : c'est l'homme du monde le plus *plaisant*.



Un plaisant soldat.

plaisant, subst. mas., celui qui fait métier de dire et de faire des choses dans l'intention de faire rire. — Le genre *plaisant*. — Ce qu'il y a de *plaisant*.

plaisanter, v. act. et neut., railler : *plaisanter* quelqu'un. — Ne pas *plaisanter*, prendre une chose au sérieux. — Neut., dire ou faire quelque chose pour exciter à rire.

plaisanterie, subst. fém., chose dite ou faite pour réjouir, pour divertir, pour faire rire. — Entendre la *plaisanterie*, se prêter à la *plaisanterie*, ne pas s'offenser d'une *plaisanterie*. — *Plaisanterie* à part, parlant sérieusement.

plaisir, subst. mas., sentiment ou sensation agréable excité dans l'âme par la présence ou l'image d'un bien. — Volonté, consentement : si c'est votre *plaisir*, si vous le trouvez bon.

plan, e, adj., angle *plan*, angle tracé sur une superficie plate. — Surface *plane*, surface plate et unie.

plan, subst. mas., représentation de la base horizontale d'une campagne, d'une ville, etc., tracée en petit sur le papier d'après une échelle quelconque, au moyen des mesures réelles prises sur le terrain.

planche, subst. fém., ais, morceau de bois scié en long, d'une certaine épaisseur et largeur. — Morceau de bois plat ou plaque de cuivre où l'on a gravé des figures pour en tirer des estampes. — En t. de nat., faire la *planche*, s'étendre sur l'eau.

planchéier, v. act., couvrir proprement de planches le sol d'un appartement.

planchéieur, subst. mas., ouvrier qui planchèie, qui s'occupe particulièrement de faire des planchers.

plancher, subst. mas., assemblage de planches et autres pièces de bois, posées horizontalement et formant une épaisseur plus ou moins grande, pour séparer l'un de l'autre, et en dedans, les différents étages d'une maison. Il se dit également de la partie basse d'une chambre, d'une salle : *plancher* parqueté, carrelé.

planchette, subst. fém., petite planche.

plane, subst. fém., outil tranchant à deux poignées, qui sert aux charrons, aux tonneliers, etc., à préparer, unir et polir le bois qu'ils emploient.

planer, polir le bois avec la plane. — Neut., se dit des oiseaux qui se soutiennent en l'air sur les ailes étendues, sans paraître les remuer : un oiseau qui plane en l'air. — Considérer de haut : la vue plane sur la campagne.

planétaire, adj. des deux genres, qui appartient aux planètes, qui concerne les planètes. — Système *planétaire*.

planète, subst. fém., astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du soleil, qui fait sa révolution autour de cet astre, et qui change continuellement de position par rapport aux

étoiles, dont ces différentes circonstances le distinguent.

PLANTAGE, subst. mas., tout ce qu'on a planté.

PLANTATION, subst. fém., action de planter. — Le plant même : il a fait de belles *plantations* dans sa terre.

PLANTE, subst. fém., en général, corps organique vivant, qui tire sa nourriture et son accroissement de la terre, dépourvu de sentiment et incapable de déplacement spontané. — Fig.: jeune *plante*, jeune garçon ou jeune fille.



Plante marécageuse.

PLANTÉ, E, part. pass., et adj. ; terre bien *plantée*, où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres. — Fig. et fam.: me voilà bien *planté* pour reverdir, dans une triste situation.

PLANTER, v. act., mettre une plante en terre pour faire prendre racine, et lui donner de l'accroissement. — Par extension et par similitude, ficher, enfoncer certaines choses en terre, de manière qu'il en paraisse une partie dehors : *planter* des bornes, un pilier.

PLANTEUR, subst. mas. ; au fém., **PLANTEUSE**, celui, celle qui plante des arbres : c'est un grand *planteur*. — Propriétaire d'une plantation ou habitation en Amérique. — Fam., et par mépris, *planteur* de choux, homme qui vit à la campagne.

PLANTON, subst. mas. ; un *planton*, un soldat de *planton*, celui qui est de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres.

PLAQUE, subst. fém., table de quelque métal que ce soit. — Grande plaque de fer ou de fonte qu'on attache au contre-cœur d'une cheminée.

PLAQUÉ, subst. mas., métal sur lequel on a appliqué une feuille d'argent, d'or, etc.: c'est du *plaqué*.

PLAQUÉ, E, part. pass. de *plaquer* et adj. — Cuirs *plaqués*, séchés et tannés. — Argent *plaqué*, métal recouvert d'argent.

PLAQUER, v. act., appliquer une chose plate sur une autre : *plaquer* de l'or ou de l'argent sur du bois, etc.

PLAQUEUR, subst. mas., ouvrier en placage, en plaqué.

PLASTRON, subst. mas., espèce de cuirasse qui ne couvre que le devant du corps. — Espèce de corselet rempli de bourre et couvert de cuir, que le maître d'armes met devant sa poitrine lorsqu'il donne ses leçons. — Fig. et fam., celui qui est en butte aux railleries d'autrui : il est le *plastron* de ses voisins.

PLASTRONNER, v. act., garnir d'un plastron.

PLAT, E, adj., dont les parties ne sont pas plus élevées les unes que les autres : un terrain *plat*. — Au fig., en parlant des ouvrages d'esprit, sans sel, sans agrément : cette épigramme est bien *plate*. — Lâche, sans mérite : c'est un *plat* valet.

PLAT, subst. mas., la partie plate de certaines choses : il a reçu des coups de *plat* de sabre. — Pièce de vaisselle. — Mets. — Prov., donner un *plat* de son métier. — Il se prend souvent en mauvaise part : ce fripon nous a donné ou servi un *plat* de son métier.

PLATANE, subst. mas., grand et bel arbre, à fleurs amentacées.

PLATEAU, subst. mas., sorte de petit plat de bois vernissé ou de tôle sur lequel on sert ordinairement le thé, le café et le chocolat.

PLATE-BANDE, subst. fém., morceau de terre assez étroit qui règne le long d'un parterre.

PLATEMENT, adv., d'une manière plate, avec platitude.

PLATINE OU OR BLANC, subst. mas., substance métallique blanche qui a à peu près le poids de l'or et plusieurs de ses propriétés.

PLATITUDE, subst. fém., qualité de ce qui est plat : ce vin est d'une *platitude* extrême, n'a pas de goût. Il se dit même au figuré des écrits, du style, de la conversation : ce discours est de la dernière *platitude*.



S'humilier ainsi est une platitude.

PLÂTRE, subst. mas., sorte de pierre calcinée et mise en poudre avec une batte, qui sert à bâtir, à enduire, à crépir. — Prov. : battre quelqu'un comme *plâtre*, le battre excessivement.

PLÂTRER, v. act., enduire de plâtre. — Au fig., cacher quelque chose de mauvais sous une apparence peu solide.

PLÂTRIER, subst. mas., ouvrier qui fait le plâtre. — Ouvrier qui l'emploie. — Marchand qui le vend.

PLÂTRIÈRE, subst. fém., lieu où l'on fait le plâtre. — Carrière d'où on le tire.

PLAUSIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est plausible.

PLAUSIBLE, adj. des deux genres, qui a une apparence spécieuse, probable, vraisemblable.

PLAUSIBLEMENT, adv., d'une manière plausible.

PLÉBAN, subst. mas., nom que l'on donnait autrefois au curé qu'un chapitre avait choisi.

PLÈBE, subst. fém., la partie du peuple qui ne jouit d'aucun droit politique ou civil, telle qu'était la *plèbe* romaine durant les premiers temps de la république.

PLÉBÉCULE, subst. fém., petit peuple, canaille.

PLÉBÉIANISME, subst. mas., état, intérêts des plébéiens.

PLÉBÉIEN, subst. et adj. mas.; au fém., **PLÉBÉIENNE**. On désignait par ce mot, chez les Romains, celui qui ne descendait pas des premiers sénateurs dont Romulus forma le sénat, ni de ceux qui y furent appelés par les rois qui lui succédèrent. — Qui était de l'ordre du peuple. —Jeux *plébéiens*, en l'honneur du peuple.

PLÉBISCITE, subst. mas., décret émané du peuple romain assemblé en tribus, sans le concours des sénateurs ni des patriciens, et sur la réquisition de l'un de ses tribuns. Les *plébiscites*, quoique faits par les plébéiens seuls, obligeaient aussi les patriciens.

PLECTRUM, subst. mas., t. de musique anc., baguette légère avec laquelle on frappait les cordes de plusieurs instruments.

PLÉIADE, subst. fém., t. d'astronomie, étoiles au nombre de six, situées sur le dos, ou, suivant les anciens, qui en comptaient sept, sur la queue du Taureau. On en distingue un plus grand nombre à l'aide des lunettes.—Au sing., on a appelé *pléiade* poétique, sept poètes illustres.—Subst. propre fém. plur., mythologique, filles de Pléione et d'Atlas, lesquelles furent métamorphosées en étoiles, et placées sur la poitrine du Taureau, l'un des douze signes du Zodiaque, parce que leur père avait voulu lire dans le ciel pour découvrir les secrets des dieux. Elles étaient sept, savoir : Alcynoé, Céléno, Electre, Maïa, Astérope, Mérope et Taygète.

PLEIN, E, adj., qui contient tout ce qu'il est capable de contenir : où il ne reste point d'espace vide.—Par extension, qui contient beaucoup de... : salle *pleine* de monde.— *Plein* comme un œuf, tout-à-fait *plein*.

PLEIN, subst. mas., ce qui est opposé au vide : le *plein* et le vide.—*Plein* de la plume, certaine largeur dans le trait, par opposition au délié.

PLEINEMENT, adv., entièrement, tout-à-fait.

PLEIN-POUVOIR, subst. mas., *pouvoir* qu'on donne à un plénipotentiaire.

PLEIN-SUCRE, subst. mas.: confire des fruits à *plein sucre*, mettre une livre de sucre pour une livre de fruits.

PLÉNIÈRE, adj. fém., entière et parfaite : indulgence *plénière*, rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIPOTENTIAIRE, subst. mas. et adj. des deux genres, envoyé d'un souverain qui a un plein pouvoir pour une négociation.—Il se dit même des agents diplomatiques de second ordre.

PLÉNITUDE, subst. fém., abondance excessive. Il n'est d'usage au propre que dans cette phrase : *plénitude* d'humeurs, ou simplement *plénitude*.

PLÉONASME, subst. mas., proprement, figure par laquelle on ajoute des mots inutiles pour le sens d'une phrase, mais qui peuvent y mettre de la force ou de la grâce : *voyons voir* est un *pléonasme*, parce que voyons dit tout autant que voyons voir. — Dans une acception plus usitée, redondance vicieuse de paroles.

PLEURANT, E, adj., qui verse des larmes, qui pleure : voir toutes choses d'un œil *pleurant*.

PLEURARD, E, subst. et adj., avare, larmoyant, qui se plaint de misère : c'est un *pleurard*.

PLEURER, v. act. et neut., répandre des larmes.—*Pleurer* de colère, de dépit, de joie, de tendresse : *pleurer* sur quelqu'un, déplorer ses fautes, ses égarements, ses malheurs.—Il ne lui reste que les yeux pour *pleurer*, il a tout perdu.—Un tel malheur devrait être *pleuré* avec des larmes de sang, on ne saurait trop le déplorer.

PLEURÉSIE, subst. fém., inflammation de la plèvre, qui cause une douleur de côté très-violente, accompagnée d'une fièvre aiguë, de crachats sanguinolents.

PLEUREUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PLEUREUSE**, celui ou celle qui pleure presque sans raison.—Saule *pleureur*, saule dont les branches sont pendantes.

PLEURNICHER, v. neut., faire semblant de pleurer.

PLEURNICHEUR, subst. mas.; **PLEURNICHEUSE**, subst. fém., qui feint de pleurer; qui pleure sans cesse et sans raison.

PLEURS, subst. mas. plur., larmes, plaintes, gémissements.—Poét. : les *pleurs* de l'Aurore, la rosée. — Essuyer ses *pleurs*, se consoler.

PLEUTRE, subst. mas., t. de mépris et très-familier, homme de nulle capacité, de nulle valeur.—On entend généralement aussi par ce mot : un avare.

PLEUVOIR, v. neut. et unipers., il se dit, au propre, de l'eau qui tombe du ciel : il *pleut* à

verse. — *Pleuvoir* se dit aussi par similitude de plusieurs choses qui tombent d'en haut en grande quantité : les bombes *pleuvaient* sur les maisons.



Il pleut.

PLI, subst. mas., un ou plusieurs doubles qu'on fait à une étoffe, à du linge. — Marque qui reste à une étoffe pour avoir été pliée : cette étoffe, cet habit a un faux *pli*.

PLIABLE, adj. des deux genres, pliant, flexible, aisé à plier : au prop. et au fig. : ce bois n'est pas *pliable*; son caractère est assez *pliable*.

PLIANT, subst. mas., espèce de siége qui se plie en deux, et qui n'a ni bras ni dossier.

PLIANT, E, adj., qui plie, qui est facile à plier. — Au fig. : il a l'humeur *pliante*, docile.

PLIEMENT, subst. mas., action de plier des feuilles de papier pour relier ou brocher un livre.

PLIER, v. act., mettre en un ou plusieurs plis et avec quelque arrangement : *plier* du linge, des étoffes, du papier : *plier* une lettre.

PLIEUR, subst. mas. ; **PLIEUSE**, subst. fém., celui, celle qui plie du drap, des livres, du papier, etc.

PLINTHE, subst. fém., membre d'architecture qui a la forme d'une petite table carrée.

PLIOIR, subst. mas., instrument dont on se sert pour plier et pour couper du papier.

PLISSAGE, subst. mas., action de plisser, et même ce qui est plissé.

PLISSÉ, E, part. pass. de *plisser*, et adj. : une collerette *plissée*.

PLISSEMENT, subst. mas., action de plisser.

PLISSER, v. act., faire des plis à des habits, à du linge ; il se dit des tailleurs et des ouvrières en linge. — Neut. : cette étoffe *plisse*, fait des plis.

PLOMB, subst. mas., métal d'un blanc bleuâ

tre, très-mou, et le plus pesant après l'or et le platine.

PLOMBAGE, subst. mas., action de plomber, de garnir de plomb.

PLOMBÉ, E, part. pass. de *plomber*, et adj.: tête *plombée*, légère, étourdie.—Visage *plombé*, livide.

PLOMBER, v. act., appliquer du plomb, ou une marque en plomb sur les ballots.—Vernir la vaisselle de terre avec la mine de plomb.

PLOMBERIE, subst. fém., art de fondre et de travailler le plomb. — Ouvrage du plombier.

PLOMBEUR, subst. mas., celui qui plombe les marchandises.

PLOMBIER, subst. mas., ouvrier qui travaille en plomb.

PLOMBIÈRE, adj. fém., pierre *plombière*, qui ressemble au plomb et qui a les mêmes propriétés que la mine de plomb —Subst. fém., sorte de glace délicate dans laquelle il entre de l'écorce de fruit confite.

PLONGEANT, E, adj., dont la direction est de haut en bas : vue *plongeante*.

PLONGEON, subst. mas., oiseau aquatique qui plonge souvent.—Faire le *plongeon*, plonger, en parlant d'un nageur.—Faire le *plongeon*, c'est aussi se noyer, et fig. : se perdre.

PLONGER, v. act., enfoncer quelque chose dans l'eau pour l'en retirer.



Les oiseaux plongent et vont chercher le poisson.

PLONGEUR, subst. mas., celui qui a coutume de plonger dans la mer pour pêcher les perles ou autre chose, ou pour retirer ce qui est tombé dans l'eau.

PLOYABLE, adj. des deux genres, aisé à ployer.

PLOYER, v. act. et neut., fléchir, courber. Il n'est guère usité que dans la poésie et le haut style ; hors cela on dit *plier*.

PLUCHEUX, adj. mas.; au fém., **PLUCHEUSE**, il se dit d'un linge élimé, usé, qui laisse sur les étoffes et les objets qu'il touche une sorte de duvet qui ressemble à la pluche.—Il se dit aussi d'une étoffe qui n'a pas été tondue.

PLUIE, subst. fém., l'eau qui tombe du ciel. —Ce qui tombe comme la *pluie* : une *pluie* de feu, de sang.—Prov. et fig. : après la *pluie* le beau temps, souvent la joie succède à la tristesse.

PLUMASSIER, subst. mas.; **PLUMASSIÈRE**, subst. fém., marchand, ouvrier qui accommode des plumes d'autruche, monte des aigrettes, vend et loue toute sorte d'ouvrages de plumes.

PLUME, subst. fém., ce qui couvre les oiseaux et sert à les soutenir en l'air.—Plus particulièrement, plume d'autruche préparée : bouquet de *plumes*, brin de *plume*.— Prendre la *plume*, mettre la main à la *plume*, commencer à écrire une lettre, ou quelque ouvrage.

PLUMEAU, subst. mas., petit balai de plumes de dindon ou d'autres volatiles, pour les peintres, etc. — Petit balai, avec un manche, fait de plumes de la queue des coqs, dont on se sert pour épousseter les meubles et les choses fragiles.

PLUMER, v. act., arracher les plumes d'un oiseau.—Fig. et fam. : *plumer* quelqu'un, tirer de l'argent de quelqu'un, le dépouiller.

PLUMET, subst. mas., plume d'autruche autour d'un chapeau.

PLUMETIS, subst. mas , sorte de broderie faite avec du coton.

PLUPART (*la*), subst. fém., la plus grande partie, le plus grand nombre. On dit pour la *plupart*, pour dire quant à la plus grande partie : ils sont pour la *plupart* très-ignorants.

PLURALISER, v. act., mettre, employer un mot au plur.

PLURALITÉ, subst. fém., plus grand nombre, plus grande quantité : la *pluralité* des suffrages.

PLURIEL, subst. mas., nombre qui marque plusieurs.

PLURIEL, adj. mas.; au fém., **PLURIELLE**, qui marque plusieurs : un nombre *pluriel*; une terminaison *plurielle*.

PLUS, adv., davantage : il est *plus* grand que vous.

PLUSIEURS, subst. et adj. plur., un grand nombre, une grande quantité : *plusieurs* personnes affirment...; il donne à cela *plusieurs* raisons.

PLUS TARD, adv. de temps et subst. mas., marque un temps prolongé.—Subst., j'arriverai le *plus tard* possible.

PLUS TÔT, PLUTÔT QUE, adv. de temps : il est arrivé *plus tôt* que moi; de préférence : *plutôt* mourir que de me déshonorer.

PLUTÔT, adv., qui marque le choix que l'on fait d'une chose préférablement à une autre.

PLUVIALE, adj. fém., qui est de pluie : eaux *pluviales*.

PLUVIEUX, adj. mas.; au fém., **PLUVIEUSE**, abondant en pluie. Il se dit du temps et des saisons : temps, jour *pluvieux*; saison *pluvieuse*.

PNEUMATIQUE, subst. fém. et adj. des deux genres, qui est relatif à l'air : chimie *pneumatique*, physique *pneumatique*, chimie, physique qui traite des propriétés de l'air et des gaz.

PNEUMONIE, subst. fém., maladie, inflammation des poumons.

PNEUMONIQUE, adj. des deux genres, qui est propre aux maladies du poumon. — Il est aussi subst. mas. : un bon *pneumonique*.

POCHADE, subst. fém., t. de peint., et plus souvent de simple dessin, esquisse imparfaite, croquis grossier.—Lithographie à dessin largement tracé.

POCHE, subst. fém., sac de toile, d'étoffe, qui fait partie de l'habillement de l'homme et de la femme, et dans lequel on met ce qu'on veut porter sur soi. — Payer de sa *poche*, de ses propres deniers.

POCHER, v. act., meurtrir quelqu'un sur les yeux avec enflure. — Faire une rondeur avec la plume au bout d'une lettre : *pocher* la queue d'un *g*. — *Pocher* des œufs, les faire cuire dans l'eau bouillante ou dans la fr ture, sans les avoir battus.

PODAGRE, subst. et adj. des deux genres, qui a la goutte, principalement aux pieds : il est, elle est *podagre*.

PODESTAT, subst. mas., officier de justice et de police dans plusieurs villes d'Italie.

POÊLE, subst. mas., drap mortuaire. — Voile qu'on étend sur la tête des mariés durant la bénédiction nuptiale. — Sorte de grand fourneau de terre ou de métal dont on se sert pour chauffer un appartement, une chambre.

POÊLE, subst. fém., ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser.—Prov. : bien embarrassé qui tient la queue de la *poêle*.

POÊLÉE, subst. fém., tout ce que contient une poêle.

POÊLIER, subst. mas., artisan qui fait et vend des poêles.

POËME, subst. mas., ouvrage en vers d'une certaine étendue.

POÉSIE, subst. fém., art de faire des ouvrages en vers. — Imitation, souvent exagérée, de tout ce que la nature a de plus beau et de plus sublime.

POËTE, subst. mas., celui qui s'adonne à la poésie, qui fait des vers. — Il s'emploie quelquefois adj. : il est *poëte*, il a du talent pour la poésie.

POÉTIQUE, subst. fém., traité de l'art de la poésie : la *poétique* d'Aristote.

POÉTIQUE, adj. des deux genres, qui a l'air et le caractère de la poésie. — Qui la concerne — Au fig., altération de la vérité : ce récit est plein de licences *poétiques*, de mensonges.

POÉTIQUEMENT, adv., d'une manière poétique.

POIGNANT, E, adj., qui cause une vive impression, qui fait souffrir : douleur *poignante*.

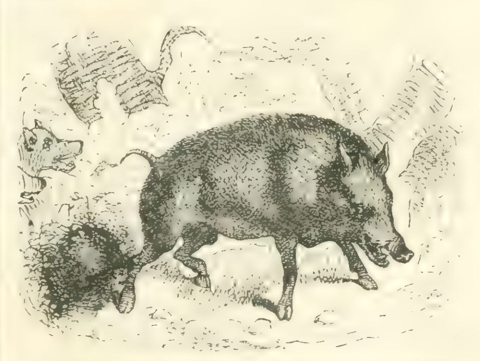
POIGNARD, subst. mas., sorte d'armes pour frapper de la pointe, et qui est beaucoup plus courte qu'une épée.

POIGNARDER, v. act., frapper, tuer avec un poignard. — Au fig., causer une peine très-sensible, une douleur extrême.

POIGNÉE, subst. fém., autant que le poing, que la main fermée peut contenir : une *poignée* de blé.—Ce qu'on peut empoigner avec la main : une *poignée* d'herbes.

POIGNET, subst. mas., endroit par où le bras se joint à la main. — Bord de la manche d'une chemise; la partie où sont les arrière-points et les pommettes.

POIL, subst. mas., petite partie menue, longue, flexible et sèche, qui sort de la peau comme un filet.



Le poil de sanglier sert à fabriquer des brosses.

POINÇON, subst. mas., instrument dont on se sert pour percer, pour poinçonner. — Sorte de ciseau propre aux graveurs et aux sculpteurs.

POINÇONNÉ, E, part. passé de *poinçonner* : vaisselle *poinçonnée*, marquée au coin du métal dont elle est faite.

POINÇONNER, v. act., se servir du poinçon. — Marquer de l'orfèvrerie.

POINDRE, v. act. et neut., commencer à paraître : le jour ne fait que *poindre*; les herbes commencent à *poindre*, à percer la terre.

POING, subst. mas., la main fermée. — Fermer le *poing*, tenir la main serrée. — Toute la partie de la main, y compris le poignet : il a été condamné à avoir le *poing* coupé. — Montrer le *poing* à quelqu'un, le menacer.

POINT, subst. mas., piqûre faite dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc.

POINT, adv. de négation, qui signifie pas, nullement. — *Point* du tout signifie la même chose.

POINTAGE, subst. mas., action, manière de pointer, d'ajuster un canon.

POINTER, v. act., porter des coups de la pointe de l'épée.—Diriger vers un point : *pointer* le canon, une lunette.

POINTEUR, subst. et adj. mas., officier d'artillerie qui pointe le canon. — Adj., canonnier *pointeur*.

POINTILLAGE, subst. mas., petits points qu'on fait dans les ouvrages en miniature.

POINTILLE, subst fém., vaine subtilité.

POINTILLÉ, subst. mas., manière de graver ou de dessiner en petits points.—Ce genre de gravure.

POINTILLER, v. neut., faire des points avec la plume, le burin, le pinceau, le crayon. — Au fig., contester sur les moindres choses : il *pointille* sur des riens.

POINTILLERIE, subst. fém., contestation sur des bagatelles.

POINTILLEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **POINTILLEUSE**, qui aime à pointiller, à contrarier : un *pointilleux*.

POINTU, E, adj., qui a une pointe aiguë. — Nez *pointu*, qui finit en pointe. — Chapeau *pointu*, dont la forme élevée va en diminuant.

POIRE, subst. fém., sorte de fruit à pepin dont il y a plusieurs espèces. — *Poire* molle, poire qui commence à se gâter.

POIRÉ, subst. mas., boisson faite avec du jus de poire.

POIREAU, subst. mas., espèce de verrue qui vient aux chevaux. — Sorte d'herbe potagère, à racine bulbeuse, à fleur liliacée, d'un grand usage dans les aliments.

POIRÉE, subst. fém., sorte de plante potagère à larges feuilles et à côtes larges et épaisses.

POIRIER, subst. mas., arbre cultivé dans toute l'Europe, à fleur rosacée, à cinq pétales, dont le fruit à pepin, oblong et ombiliqué, se nomme poire.

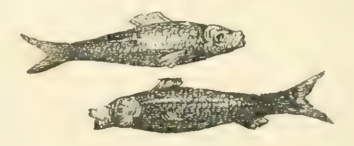
POIS, subst. mas., légume à gousse, ou plutôt à cosse, peu volumineux et de figure ronde.

POISON, subst. mas., tout ce qui empoisonne et peut donner la mort : venin, pour les animaux venimeux, on dit venin et non pas *poison*. — Fig. : maximes pernicieuses, dogmes, exemples dangereux.

POISSARD, E, subst. et adj. : le genre *poissard*, celui dans lequel on imite les mœurs et le langage du bas peuple de Paris. — Subst., homme, femme de la halle, qui vendent du poisson.—Déguisement de carnaval : se déguiser en *poissard*, en *poissarde*.

POISSEUX, adj. mas.; au fém., **POISSEUSE**, qui poisse.

POISSON, subst. mas., animal qui naît et qui vit dans l'eau, qui a des écailles, des nageoires, etc. : *poisson* de mer, *poisson* d'eau douce.



Poissons.

POISSON, subst. mas., mesure de liquide, la moitié d'un demi-setier.

POISSONNAILLE, subst. fém., petits poissons.

POISSONNERIE, subst. fém., lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, adj. mas.; au fém., **POISSONNEUSE**, qui abonde en poissons.

POISSONNIER, subst. mas.; au fém., **POISSONNIÈRE**, celui, celle qui vend le poisson.

POITRAIL, subst. mas., partie du cheval comprise entre les deux épaules, au-dessous de l'encolure. — Partie du harnais qui se met sur le *poitrail* du cheval.

POITRINAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui a la poitrine attaquée ou mauvaise : cet homme, cette femme est *poitrinaire*.

POITRINE, subst. fém., partie de l'animal qui contient les poumons et le cœur.—Il se dit des parties que contient la *poitrine* et surtout des poumons : être malade de la *poitrine*.

POIVRADE, subst. fém., sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre.—Manger des artichauts à la *poivrade*, les manger tout crus avec du poivre et du sel.

POIVRE, subst. mas., épice aromatique, qui nous vient des Indes orientales.—*Poivre* long, qui croît au Bengale et qui est extraordinairement fort.

POIVRÉ, E, part. passé de *poivrer*, et adj., où l'on a mis du poivre : sa cuisine est trop *poivrée*, sa manière de cuisiner emploie trop de poivre.

POIVRER, v. act., mettre du poivre dans quelque chose.

POIVRIÈRE, subst. fém., vase à mettre du poivre.

POIX, subst. fém., matière gluante et noire, faite de résine brûlée et mêlée avec la suie du bois d'où la résine est tirée, c'est à dire du pin

ou du sapin. — *Poix* résine, gomme jaunâtre qui sort des arbres résineux après qu'on les a incisés.

POLAIRE, adj. des deux genres, qui est auprès des pôles, qui appartient aux pôles du monde.

PÔLE, subst. mas., l'une des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel tourne un corps sphérique.

POLENTA, subst. fém., bouillie de farine de châtaignes.

POLI, subst. mas., lustre, éclat de ce qui a été *poli*.—Pureté, élégance, perfection, dans le style.

POLI, E, part. passé de *polir*, et adj., qui a la superficie unie et luisante. — Fig., doux, civil, honnête, etc., homme extrêmement *poli*.

POLICE, subst. fém., ordre établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des habitants.

POLICÉ, E, part. passé de *policer*, et adj., bien réglé, où il y a une bonne police.—L'opposé de barbare, de sauvage, en parlant d'un peuple, d'une nation.

POLICER, v. act., mettre, établir la police dans un pays.—Civiliser. — Former à la politesse.

POLICHINEL, subst. mas., acteur de farce, bossu par-devant et par-derrière, qui, du théâtre italien, a passé à celui des marionnettes.



Polichinel et madame son époux.

POLICHINELLE, subst. fém., sorte de danse : danser la *polichinelle*. On l'appelle aussi *sabotière*.

POLIMENT, adv., d'une manière polie.

POLIMENT, subst. mas., action de polir. — Lustre, éclat qu'on donne aux pierres précieuses, ou que celles-ci ont d'elles-mêmes.

POLIR, v. act., rendre clair et luisant à force de frotter, de limer.—Fig., cultiver, orner l'esprit ; adoucir les mœurs.

POLISSEUR, subst. mas. ; au fém., **POLISSEUSE**, ouvrier, ouvrière qui polit.

POLISSOIR, subst. mas. instrument qui sert à polir.

POLISSOIRE, subst. fém., sorte de brosse douce à cirer le cuir.

POLISSON, subst. et adj. ; au fém., **POLISSONNE**, petit garçon ou petite fille malpropre, qui s'amuse à jouer dans les rues.—Garnement, mauvais drôle.

POLISSURE, subst. fém., action de polir, ou effet de cette action.

POLITESSE, subst. fém., civilité, certaine manière de vivre, d'agir, de parler, civile, honnête et polie.

POLITIQUE, subst. fém., l'art de gouverner les villes et les états. — Système particulier à un gouvernement. — Par extension, manière adroite dont on se conduit dans les affaires.

POLITIQUE, adj. des deux genres, qui concerne le gouvernement des états. — Qui est selon les règles de la *politique*.

POLITIQUE, subst. mas., qui est savant dans l'art de gouverner les états.—Par extension, qui se gouverne d'une manière fine et adroite dans les affaires.

POLITIQUEMENT, adv., selon l'esprit de la politique.

POLITIQUER, v. neut., raisonner sur la politique, sur les affaires publiques. Il est familier.

POLLICITATION, subst. fém., engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par un autre, en quoi il diffère du pacte, qui est une convention entre deux personnes.

POLOGRAPHE, subst. mas., celui qui s'occupe particulièrement à décrire le ciel, les pôles.

POLOGRAPHIE, subst. fém., description des pôles, etc., ou description astronomique du ciel.

POLOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport et qui est relatif à la polographie.

POLTRON, subst. et adj. mas.; au fém., **POLTRONNE**, lâche, qui n'a point de cœur, qui manque de courage.



Poltron.

POLTRONNERIE, subst. fém., lâcheté, manque de courage du poltron. — Il se dit des actions qui dénotent de la lâcheté.

POLYACOUSTIQUE, subst. des deux genres, propre à multiplier les sons, comme les verres à facettes multiplient les objets.

POLYCHRÔME, adj. des deux genres, de diverses couleurs.

POLYCRÔNE, adj. des deux genres, qui dure longtemps.

POLYGAME, subst. des deux genres, celui qui est marié à plusieurs femmes; celle qui est mariée à plusieurs hommes en même temps.

POLYGAMIE, subs. fém., état d'un polygame : la *polygamie* est permise chez les mahométans.

POLYGLOTTE, adj. des deux genres, qui est écrit en plusieurs langues : Dictionnaire *polyglotte*.

POLYGONE, subst. mas., figure à plusieurs angles, et à plusieurs côtés. — Endroit destiné aux exercices de l'école pratique d'artillerie.

POLYGONE, adj. des deux genres, t. de géométrie : qui a plus de quatre côtés et de quatre angles : figure *polygone*.

POLYGRAPHE, subst. mas., auteur qui a écrit sur plusieurs matières. — Machine qui fait mouvoir en même temps plusieurs plumes à écrire.

POLYGRAPHIE, subst. fém., art d'écrire de plusieurs manières secrètes, qui, pour être lues, supposent une clef, ou la connaissance du chiffre. — Art de déchiffrer cette sorte d'écriture.

POLYTECHNIQUE, adj. des deux genres, qui concerne ou qui embrasse plusieurs arts ou sciences. — Ecole *polytechnique*.

POLYXÈNE, subst. fém., genre de coquilles. — Genre d'insectes de l'ordre des myriapodes.

POMIFÈRE, adj. des deux genres, qui porte des pommes.

POMMADE, subst. fém., composition molle, onctueuse, ordinairement odoriférante, et faite avec de la chair de pomme, ou de la cire, ou de la graisse de quelques animaux, et de divers autres ingrédients.

POMMADER, v. act., mettre de la pommade aux cheveux, à une perruque.

POMME, subst. fém., sorte de fruit à pepins, de forme ronde, bon à manger.—*Pomme* cuite, au fig., personne molle, faible et sans courage. —Le cœur du chou, de la laitue, lorsqu'il est serré. — *Pomme* de pin, noix que produit le pin.

POMMÉ, E, part. passé de *pommer*, et adj., qui est formé en manière de pomme : choux, laitue *pommée*.

POMMEAU, subst. mas., espèce de petite boule en forme de pomme, qui est au bout de la poignée d'une épée, au haut et sur le milieu d'une selle de cheval.

POMMELÉ, E, part. passé de *pommeler*, et adj. : ciel, cheval *pommelé*.

POMMELER (*se*), v. pron., en parlant du ciel, se former en petits nuages ronds de couleur blanche ou grisâtre.

POMMELETTE, subst. fém., petite pomme.

POMMER, v. neut., se former en pomme, en parlant des choux et de certaines laitues.

POMMERAIE, subst. fém., lieu planté de pommiers.

POMMETTE, subst. fém., ornement de bois ou de métal, en forme de petite pomme ou boule.

POMMIER, subst. mas., arbre dont la gran-

deur varie suivant la culture et les espèces, et qui est cultivé dans toute l'Europe. Il a les caractères du poirier, mais ses fleurs sont plus grandes et souvent colorées de rose ; les fruits, plus ronds, concaves à leurs bases, sont nommés pommes. On en retire par la trituration et la fermentation, un vin nommé cidre ou pommé. — Ustensile propre à faire cuire des pommes.

POMONE, subst. fém., description des fruits d'une contrée. — Subst. propre fém., myth., déesse des fruits, ou divinité qui préside aux fruits et aux jardins.

POMPADOUR, subst. mas., espèce d'oiseau. — Mauvais goût dans l'art, dans les toilettes. Expression burlesque et triviale.

POMPE, subst. fém., appareil superbe et magnifique.—*Pompes* funèbres, établissement à Paris qui se charge de la fourniture des enterrements.

POMPER, v. act., épuiser avec une pompe : *pomper* l'eau d'un vaisseau. — *Pomper*, l'humidité, se dit de certains corps qui attirent à eux l'humidité.

POMPERIE, subst. fém., art, science du *pompier*.

POMPEUSEMENT, adv., avec pompe : marcher *pompeusement*.

POMPEUX, adj. mas., au fém., **POMPEUSE**, qui a de la pompe ; qui est magnifique : appareil *pompeux*, entrée *pompeuse*.

POMPIER, subst. mas., celui qui fait des pompes, celui qui les fait aller. — Celui qui fait partie du corps des *pompiers*, militaires chargés de porter des secours dans les incendies.



Pompier.

POMPON, subst. mas., ornement de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures. — Ornement de laine que les soldats portent à leur coiffure.

POMPONNER, v. act., orner de pompons : *pomponner* une coiffure.

PONÇAGE, subst. mas., action de passer la pierre ponce sur quelque chose pour le polir, le lisser.

PONCE, subst. fém., pierre sèche, poreuse et légère. — Sorte de petit sachet de toile ou de serge contenant du charbon broyé pour poncer un dessin.

PONCEAU, subst. mas., rouge très-vif et très-foncé. — On dit adj., en ce dernier sens : un ruban *ponceau*.

PONCER, v. act., rendre la vaisselle mate avec la pierre ponce. — Piquer un dessin et passer par-dessus du charbon en poudre pour en avoir l'empreinte.

PONCETTE, subst. fém., petit sac de toile, dans lequel est renfermée la poussière avec laquelle on ponce le dessin qu'on doit broder.

PONCEUX, adj. mas. ; au fém., **PONCEUSE**, qui ressemble à la pierre ponce, qui tient de la nature de la pierre ponce.

PONCTION, subst. fém., t. de chir., opération qui a pour but d'évacuer les eaux épanchées dans une cavité naturelle ou accidentelle du corps humain, en y faisant une ouverture avec la lame d'un bistouri, ou instrument appelé trois-quarts.

PONCTUALITÉ, subst. fém., grande exactitude.

PONCTUATION, subst. fém., art ou action de ponctuer. — Signes qu'on emploie pour ponctuer.

PONCTUEL, adj. mas. ; au fém., **PONCTUELLE**, exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire.

PONCTUELLEMENT, adv., avec ponctualité.

PONCTUER, v. act., mettre les points et les virgules, dans un discours écrit, pour en distinguer les périodes.

PONDÉRABLE, adj. des deux genres, dont on peut déterminer le poids, qu'on peut peser : l'air est *pondérable*.

PONDÉRANT, E, adj., lourd, pesant, qui a du poids : style, éloquence *pondérante*.

PONDÉRATION, subst. fém., science qui détermine l'équilibre des corps et leurs justes mouvements, conformément aux lois de la physique.

PONDÉRER, v. act., donner le poids, balancer, équilibrer : *pondérer* les pouvoirs de l'état.

PONDEUR, subst. mas. ; au fém., **PONDEUSE**, femelle d'oiseau qui pond, qui donne des œufs.

PONDICHÉRY, subst. propre mas., capitale des établissements français dans l'Indoustan, dans la Karnatie ; résidence des gouverneurs français.

PONDRE, v. act. et neut., faire des œufs, en parlant d'un oiseau, de la tortue ou de tout autre animal ovipare.—*Pondre* sur ses œufs, jouir tranquillement de son bien.

PONGO, subst. mas., c'est le même singe que le jocko.

PONGER, v. neut., se dit du cuir qui se pénètre d'eau.

PONT, subst. mas., ouvrage en pierre, en fe

ou en bois, élevé au-dessus d'une rivière, d'un ruisseau, d'un fossé, etc., pour en faciliter le passage.— *Pont*-levis, petit *pont* qui se lève et s'abaisse sur un fossé.



Le pont du Rialto, à Venise.

PONTE, subst. fém., action de pondre des œufs.—Temps où les oiseaux pondent.

PONTÉ, subst. mas., ce qui défend la main à la poignée d'une épée.

PONTÉ, E, adj. : vaisseau *ponté*, qui a un pont.

PONTELER, v. act., poser les ponteaux pour monter la charpente du métier en soie.

PONTIFE, subst. mas., ministre des choses sacrées.

PONTIFICAL, subst. mas., livre qui contient les cérémonies qui regardent le ministère de l'évêque.

PONTIFICAL, E, adj., qui appartient à la dignité de pontife, d'évêque : habits, ornements *pontificaux*. — Qui appartient à la dignité de souverain pontife : parvenir à la dignité *pontificale*.

PONTIFICAT, subst. mas., la dignité du pape, et le temps que dure son règne.

PONTINS, adj. mas. plur., usité seulement avec le mot marais.

PONTON, subst. mas., pont flottant, composé de deux bateaux joints par des poutres et recouverts de planches. — On appelle aussi *pontons*, des vaisseaux rasés, qui ne peuvent plus servir; on y enferme des prisonniers.

PONTONAGE, subst. mas., droit payé par ceux qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.

PONTONIER, subst. mas., celui qui perçoit le droit de pontonage.—Soldat d'artillerie chargé du service des pontons.

POPELINE, subst. fém., étoffe légère de luxe, laine fine.

POPULACE, subst. fém., le bas, le menu peuple.

POPULAIRE, adj. des deux genres, qui est du peuple, qui le concerne. — En parlant des personnes, qui se fait aimer du peuple, affable. — Gouvernement ou état *populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple, ou qui prend les intérêts du peuple.

POPULARISÉ, E, part. passé de *populariser*.

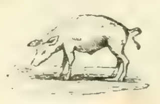
POPULARISER, v. act., propager parmi le peuple : *populariser* une opinion.

POPULARITÉ, subst. fém., caractère d'un homme populaire; affabilité. — Affection, faveur du peuple.

POPULATION, subst. fém., nombre d'hommes dont un pays est peuplé; quantité d'habitants qu'ils renferme.

POPULEUX, adj. mas.; au fém., **POPULEUSE**, très-peuplé : où il y a beaucoup d'habitants, beaucoup de monde.

PORC, subst. mas., cochon, pourceau.—Chair de cochon.— *Porc*-frais, la chair du cochon qui n'est pas salée.



Porc.

PORC-ÉPIC, subst. mas., animal couvert de piquants. C'est un mammifère de la famille des rongeurs.

PORCELAINE, subst. fém., sorte de terre cuite très-fine, travaillée d'abord à la Chine et au Japon, et imitée avec succès en Europe.

PORCHE, subst. mas., lieu couvert à l'entrée d'une église.

PORE, subst. mas,, petite ouverture presque imperceptible dans la peau de l'animal, par où

sortent le poil et les sueurs. Il ne se dit guère qu'au plur. : la chaleur ouvre les *pores*, le froid les resserre.

POREUX, adj. mas.; au fém., **POREUSE**, qui a des pores.

PORPHYRE, subst. mas., sorte de marbre très-dur, d'un rouge pourpré, tacheté de blanc. — En peinture, marbre à broyer les couleurs.

PORPHYRION, subst. mas., oiseau pourpré; poule sultane.

PORPHYRISÉ, E, part. passé de *porphyriser* et adj.—Papier *porphyrisé*, dont on a rendu la surface très-unie et luisante en le glaçant avec de la poudre de sandaraque.

PORPHYRISER, v. act., broyer une substance sur le porphyre pour la réduire en poudre très-fine.

PORRACÉ, E, adj., qui a la couleur verdâtre du porreau, ou poireau.

PORT, subst. mas., lieu propre à recevoir des vaisseaux, et les tenir à l'abri des tempêtes. — Fermer un *port*, empêcher qu'il n'en sorte aucun bâtiment.



Le port de Civita-Vecchia.

PORTAIL, subst. mas., principale porte d'une église, ou d'un temple.—Façade entière d'une église.

PORTANT, E, adj., qui porte : il a été tué d'un coup de pistolet à bout *portant*, tiré de fort près.—Fig. et fam. : dire des choses fâcheuses, à bout *portant*, en face.

PORTATIF, adj. mas.; au fém., **PORTATIVE**, qu'on peut porter aisément : les petits livres sont *portatifs*.

PORT-D'ARMES, subst. mas., action, droit, permission de porter des armes. — Attitude du soldat portant les armes en signe d'honneur.

PORT-DE-VOIX, subst. mas., passage insensible de la voix à un ton supérieur.

PORTE, subst. fém., ouverture pratiquée dans un mur pour entrer dans un lieu clos, et pour en sortir.—On appelle proprement *porte*, l'assemblage de menuiserie ou de charpenterie qui ferme cette ouverture.

PORTÉ, E, part. passé de *porter*. — Vous voilà tout *porté*, vous n'avez pas à vous déplacer.—Etre *porté* à... avoir une inclination, une disposition à...

PORTE-AFFICHE, subst. mas., sorte de grand tableau destiné à recevoir une ou plusieurs affiches.

PORTE-BALLE, subst. mas., petit mercier qui porte une balle où sont ses marchandises.

PORTE-CLEFS, subst. mas., guichetier qui porte les clefs.

PORTE-COCHÈRE, subst. fém., porte principale d'une maison, d'un hôtel; qui s'ouvre à deux vantaux et où toutes les voitures peuvent passer.

PORTE-CRAYON, subst. mas., petit instrument d'or, d'argent ou de cuivre, dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX, subst. mas., celui qui porte la croix à la procession.

PORTE-CROSSE, subst. mas., celui qui porte la crosse devant un évêque. — Petit fourreau de cuir attaché aux selles de cavalerie.

PORTE-DRAPEAU, subst. mas., celui qui porte le drapeau.

PORTÉE, subst. fém., distance à laquelle peuvent porter les armes à feu et les armes de tir : cela est à une *portée*.

PORTE-ENSEIGNE, subst. mas., autrefois, celui qui portait l'enseigne dans une compagnie d'infanterie. Aujourd'hui, on dit simplement enseigne.

PORTE-ÉTENDARD, subst. mas., cavalier qui, dans les marches, porte l'étendard que le cornette doit porter les jours d'action.— Pièce de cuir attachée à la selle pour appuyer l'étendard.

PORTE-FEUILLES, subst. mas., carton plié en deux, couvert de peau ou d'étoffe, où l'on met des papiers, des valeurs, des dessins, des estampes. On appelle ministre à *porte-feuilles*, celui qui a le soin d'un département.

PORTE-MALHEUR, subst. mas., homme dont la

compagnie est funeste, dont la rencontre est d'un mauvais présage. — Présage de revers, d'un mauvais succès, d'un accident : sa présence a été pour moi un *porte-malheur*.

PORTE-MONTRE, subs. mas., coussinet qu'on suspend au manteau d'une cheminée, et sur lequel on pose une montre.

PORTE-MOUCHETTES, subst. mas., instrument en métal destiné à mettre les mouchettes lorsqu'on ne s'en sert pas.

PORTER, v. act., avoir sur soi quelque sorte de charge ou fardeau. — Fig., assister de son crédit : il a des personnes puissantes qui le *portent*.—Transporter d'un lieu dans un autre. —Avoir sur soi : il ne *porte* jamais d'argent sur lui.



Soldat qui porte un drapeau.

PORTER, subst. mas., espèce de bière forte, ainsi nommée en Angleterre de *porter*, porteur, porte-faix, parce que ces sortes de gens en boivent beaucoup.

PORTE-RESPECT, subst. mas., mousqueton ou carabine à large calibre, qui force au respect l'ennemi qu'on en menace. — Fig., dans une assemblée de jeunes gens, personnage grave dont la présence et l'autorité empêchent qu'on ne s'émancipe.

PORTEUR, subst. mas.; au fém., **PORTEUSE**, celui, celle dont le métier ordinaire est de porter quelque fardeau.

PORTE-VENT, subst. mas., la partie de la musette par où l'on fait entrer le vent avec un soufflet.—Dans les orgues, canal de bois fermé qui transmet le vent depuis les soufflets jusqu'au sommier.

PORTE-VOIX, subst. mas., instrument en forme de trompette, pour porter la voix au loin.

PORTIER, subst. et adj. mas.; au fém., **PORTIÈRE**, celui, celle qui est chargé d'ouvrir une porte.

PORTIÈRE, subst. fém., femme d'un portier. —Ouverture d'une voiture par où l'on monte et l'on descend. — Espèce de rideau qu'on met devant une porte pour éviter le vent.

PORTION, subst. fém., en général, partie d'un tout. — Dans une acception moins étendue, quantité de pain, de viande, etc., qu'on donne dans les couvents et communautés à chacun en particulier.

PORTIQUE, subst. mas., galerie ouverte, dont le comble est soutenu par des colonnes ou par des arcades.

PORTRAIT, subst. mas., représentation d'une personne au naturel, faite avec le pinceau, le crayon. — *Portrait* en pied, qui représente quelqu'un debout, dans son entier. — *Portrait* chargé ou flatté, qui augmente ou diminue les traits du visage si ressemblant. — *Portrait* qu'on croit qu'il va parler.

POSAGE, subst. mas., travail et dépense de la pose des pierres.—En peinture, attitude dans laquelle l'artiste pose le modèle vivant pour en faire l'étude.

POSE, subst. fém., travail pour poser les pierres. — *Pose* d'une première pierre, cérémonie d'inauguration d'un monument, dans laquelle un personnage marquant est invité à *poser* la première pierre. — En peinture, attitude dans laquelle l'artiste *pose* le modèle vivant pour en faire l'étude.

POSÉ, E, part. passé de *poser*, et adj., mis, placé, etc.—Cela est *posé*, il s'ensuit que... cela étant établi, supposé...

POSÉMENT, adv., lentement, sans se presser; d'une manière posée, grave.

POSER, v. act., mettre, placer. — En t. d'architecture, mettre, fixer : *poser* une pierre. — *Poser* une sonnette, l'attacher à un mur, et établir comme conducteur le fil d'archal qui doit la faire sonner. — Fig., on dit d'une personne qu'elle pose, qu'elle pose toujours, qu'elle se croit toujours obligée de conserver une attitude soit affectée, soit naturelle, de manière à produire de l'effet, ou à ne pas donner prise contre elle.

POSEUR, subst. mas., celui qui pose ou dirige la pose des pierres.—*Poseur* de sonnettes, celui qui pose des sonnettes.

POSITIF, adj. mas.; au fém., **POSITIVE**, certain, constant, assuré : j'ai des preuves *positives* de ce que j'avance.

POSITIF, subst. mas., t. de gramm. Le *positif* exprime simplement la qualité, comme : il est doux, posé, affable.

POSITION, subst. fém., situation, point où une chose est placée. — Manière dont elle est placée.—Terrain choisi pour y placer un corps de troupes. — Attitude dans les exercices du corps.

POSITIVEMENT, adv., d'une manière positive, certaine : je ne le sais pas *positivement*.—Précisément, expressément.

POSSÉDÉ, E, part. passé de *posséder*, et adj., tourmenté du démon.—En ce dernier sens, on dit subst. : c'est un *possédé*; exorciser les *possédés*; et prov. : se démener comme un *possédé*, comme un énergumène.

POSSÉDER, v. act., avoir à soi, en son pouvoir, en sa possession : *posséder* de grands biens, une maison, une charge; *posséder* un emploi.—Fig. : le diable le *possède*, il n'entend raison sur rien.

POSSESSEUR, subst. mas., celui qui possède quelque bien-fonds, quelque héritage. En parlant de maisons, on dit plutôt propriétaire, du moins dans le langage commun.

POSSESSIF, adj. mas.; au fém., **POSSESSIVE**, t. de gramm., qui marque quelque possession : pronom, adjectif, *possessif*, etc.

POSSESSION, subst. fém., action de posséder, la jouissance qu'on a d'une chose. — Installation dans un bénéfice : mettre en *possession*.

POSSIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est possible.

POSSIBLE, adj. des deux genres, ce qui peut être ou peut arriver.—Ce que l'on peut faire.—On dit subst. et fam. au mas. : je ferai tout mon *possible*, tous mes efforts.

POSTE, subst. mas., en t. de guerre, lieu où un soldat, un officier est placé par son commandant.—Corps-de-garde : le *poste* de la mairie.

POSTE, subst. fém., relais établis pour servir diligemment des courses et des voyages.—Courir la *poste*, voyager avec des chevaux de *poste*.—Fig. et fam. : faire tout en *poste* ou en courant la *poste*, à la hâte. — Maison où sont ces relais.

POSTÉ, E, part. passé de *poster*, et adj.—Être bien *posté*, avoir un bon emploi, une place durable. — Le voilà bien *posté*, dans un fâcheux embarras.

POSTER, v. act., placer dans un poste : *poster* des troupes.

POSTÉRIEUR, E, adj., qui est après, dans l'ordre des temps. —Qui est derrière : la partie *postérieure* de la tête.

POSTÉRIEUREMENT, adv. de temps, après.

POSTÉRIORITÉ, subst. fém., état, rang, ordre d'une chose postérieure à une autre : *postériorité* de date, de temps, d'hypothèque.

POSTÉRITÉ, subst. fém., en parlant des particuliers, suite de ceux qui viennent d'une même origine; descendants : la *postérité* d'Adam, d'Abraham.

POSTHUME, adj. des deux genres, qui est né après la mort de son père : enfant *posthume*. —On dit aussi subst. : un, une *posthume*.—Fig., qui a paru après la mort de l'auteur : ouvrage *posthume*.

POSTICHE, adj. des deux genres, qui est fait et ajouté après coup : les ornements de ce portrait sont *postiches*.—Par extension, qui est ajouté et ne convient point : cet épisode est *postiche*.

POSTILLON, subst. mas., homme qui fait le service de la poste, qui conduit ceux qui courent la poste.



Postillon.

POST-SCRIPTUM, subst. mas.; il se dit de ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, à un mémoire après l'avoir écrit.—On écrit aussi en abrégé *P. S.*

POSTULANT, E, subst. mas., celui qui demande, qui recherche avec instance. En ce sens, il ne se dit guère qu'au plur. : il y avait bien des *postulants* pour cette charge.

POSTULANT, E, adj., qui postule, qui sollicite quelque chose.

POSTULER, v. act., demander avec instance : *postuler* un emploi, une place dans une maison religieuse.

POSTURE, subst. fém., situation, état dans lequel se tient le corps; manière avec laquelle il se pose : *posture* commode, respectueuse.

POT, subst. mas., sorte de vase de terre ou de métal, destiné à contenir quelque liqueur. —La liqueur qui y est contenue : un *pot* de vin, de cidre, de bière.

POTABLE, adj. des deux genres, qu'on peut boire. — Or *potable*, or rendu liquide et qu'on pourrait boire; c'est une des chimères de l'alchimie.

POTAGE, subst. mas., bouillon fait avec des tranches de pain trempées dedans.

POTAGER, subst. mas., sorte de fourneau pratiqué dans une cuisine pour y dresser les potages, y faire les ragoûts. — Jardin où l'on cultive toute sorte d'herbages, de légumes et de fruits.

POTAGER, adj. mas.; au fém., **POTAGÈRE** : jardin *potager*; herbes *potagères*, dont on se sert pour le potage, et généralement toutes celles que l'on cultive pour l'usage de la cuisine.

POTASSE, subst. fém., sel alkali plus ou moins fixe, tiré des cendres produites par la combustion de différents végétaux brûlés en tas et à l'air libre.

POTASSÉ, E, adj., où il entre de la potasse.

POT-AU-FEU, subst. mas.—Au plur., des *pots-au-feu*.

POTEAU, subst. mas., pièce de bois dont on fait des cloisons et autres ouvrages pareils : *poteau* pour marquer les chemins; attacher un criminel à un *poteau*.

POTÉE, subst. fém., ce qui est contenu dans un pot : une *potée* d'eau. — Prov. : éveillé comme une *potée* de souris, se dit d'un enfant fort gai et remuant.

POTELÉ, E, adj., gras et plein : enfant gras et *potelé*.

POTENCE, subst. fém., trois pièces de charpente en forme de triangle qui servent à supporter.—Gibet.—Ce supplice même.

POTENTAT, subst. mas., celui qui a la puissance souveraine dans un grand état. — Trancher du *potentat*, se dit de celui qui affecte un air d'importance qui ne saurait lui convenir.

POTERIE, subst. fém., marchandise de pots et de vaisselle de terre, de grès.—Lieu où l'on fait les pots de terre.—Art du potier.

POTERNE, subst. fém., porte secrète et cachée dans une fortification.

POTIER, subst. mas.; au fém., **POTIÈRE**, marchand qui vend et fait de la poterie de terre.— *Potier* d'étain, qui vend et fait de la poterie, des ouvrages d'étain.

POTIRON, subst. mas., sorte de citrouille toute ronde.

POU, subst. mas., sorte de vermine, d'insecte ovipare, qui s'attache ordinairement aux cheveux et à la tête des enfants et des gens malpropres.

POUCE, subst. mas., le plus gros des doigts de la main. Pour le pied, on dit orteil.—Prov. : serrer les *pouces* à quelqu'un, lui faire quelque violence pour lui faire avouer ce qu'on veut savoir.—Mettre les *pouces*, céder.

POUCETTES, subst. fém. plur., corde ou ferrement qui lie les pouces.—Chaînette qui ferme à clef.

POUDRE, subst. fém., poussière. En ce sens, il est plus usité en vers et dans le haut style que dans le style ordinaire.

POUDRER, v. act., couvrir les cheveux de poudre.

POUDREUX, adj. mas.; au fém., **POUDREUSE**, plein de poudre, de poussière.

POUF, interj., mot qui exprime le bruit sourd que fait un corps en tombant. — Subst. mas., sorte de coiffure de femme.

POUF, adj. mas.; au fém., **POUFFE**, en sculpture, marbre *pouf*, qui se réduit en poudre en le taillant.

POULAILLER, subst. mas., lieu où couchent les poules. — Pop., les dernières places et les plus élevées dans un théâtre.

POULIN, subst. mas., cheval nouveau-né.

POULARDE, subst. fém., poule jeune et grasse à laquelle on a enlevé les ovaires.

POULE, subst. fém., oiseau domestique, la femelle du coq.—*Poule* d'eau, genre d'oiseaux échassiers. — *Poule* d'Inde, la femelle du coq d'Inde.



Une poule et ses poussins.

POULET, subst. mas., le petit de la poule. — *Poulet* de grain, nourri avec du grain.

POULIE, subst. fém., roue de bois ou de métal, dont la circonférence est creusée en demi-cercle et sur laquelle passe une corde, pour élever ou pour descendre des fardeaux.

POULOT, subst. mas.; au fém., **POULOTTE**, fam., petit enfant.

POULS, subst. mas., le battement des artères, principalement aux poignets. — Fig. : le *pouls* lui bat, il a peur.

POUMON, subst. mas., viscère spongieux et mou, qui est dans l'animal le principal organe de la respiration.

POUPARD, subst. mas., enfant au maillot. — Fam., grosse poupée.

POUPE, subst. fém., t. de mar., l'arrière d'un vaisseau.—Avoir le vent en *poupe*, l'avoir favorable; et au fig., être en faveur, en prospérité.

POUPÉE, subst. fém., petite figure de carton ressemblant à une figure humaine, qui sert de jouet aux enfants. — Fig. et fam., petite personne fort parée, fort ajustée : c'est une vraie *poupée*.

POUPON, subst. mas.; au fém., **POUPONNE**, petit garçon, petite fille dont le visage est plein, potelé. — Ma *pouponne*, t. de caresse, ma mignonne.

POUR, prép. et conj., à cause.—A la considération de... — En faveur de... — Subst. mas. : soutenir le *pour* et le contre.

POUR-BOIRE, subst. mas., petite récompense au-delà du prix convenu.—Au plur., des *pour-boire*.

POURCEAU, subst. mas., porc, cochon.—Fig. : c'est un *pourceau*, c'est un homme qui ne pense qu'à lui, ou qu'à boire et à manger.—Une étable à *pourceaux*, une maison mal-propre.

POUR-PARLER, subst. mas., conférence sur une affaire, abouchement entre deux ou plusieurs personnes : en venir aux *pour-parler*.

POURPIER, subst. mas., plante potagère, dont on distingue plusieurs espèces.

POURPOINT, subst. mas., ancien habillement français, qui ne couvrait le corps que depuis le cou jusqu'à la ceinture. — Tirer un coup à brûle-*pourpoint*, à bout portant.

POURPRE, subst. mas., poisson à coquille, d'où l'on tirait une teinture très-précieuse. — Sorte de couleur qui est un rouge foncé tirant sur le violet : œillets tachetés de *pourpre*.

POURPRE, subst. fém., teinture précieuse tirée du *pourpre*.—Au fig., il se dit des rois, des cardinaux : l'éclat de la *pourpre*.

POURPRÉ, E, adj. : fièvre *pourprée*, accompagnée du pourpre.—Rouge *pourpré*, de couleur de pourpre.

POURQUOI, conj. causative, à cause de quoi, pour laquelle raison.—C'est *pourquoi*, marque le motif, le but : c'est *pourquoi* je viens.

POURQUOI, subst. mas., cause, motif, raison : il veut savoir le *pourquoi*. Fam.

POURRIR, v. act., altérer, corrompre, gâter : l'eau *pourrit* le bois.—Neut., demeurer, croupir : *pourrir* en prison.

POURRITURE, subst. fém., corruption, état de ce qui est pourri : sa jambe tombe en *pourriture*.

POURSUITE, subst. fém., action de poursuivre : se mettre à la *poursuite* des ennemis. —Soin qu'on prend pour faire réussir une affaire, etc. : s'acharner à la *poursuite* d'une affaire.



Enfant à la poursuite d'un papillon

POURSUIVRE, v. act., courir après pour atteindre.

POURTANT, adv., cependant, toutefois, néanmoins.

POURTOUR, subst. mas., t. d'archit., étendue du contour d'un espace. — Le tour, le circuit d'un corps : cette colonne a tant de *pourtour*. — Bas d'entresol circulaire dans les théâtres.

POURVOI, subst. mas., action de se pourvoir en justice devant un tribunal supérieur.—Acte qui l'opère.

POURVOIR, v. neut., donner ordre à quelque chose : avoir soin. — *Pourvoir* à un bénéfice, à un office, le conférer. — Fig., établir par un mariage ou par une charge : *pourvoir* ses enfants.

POURVOYEUR, subst. mas.; au fém., **POURVOYEUSE**, celui, celle qui pourvoit, qui fournit les viandes.

POUSSA, subst. propre mas., dieu de la porcelaine, chez les Chinois.

POUSSE, subst. fém., les jets, les petites branches que les arbres poussent au printemps et au mois d'août. — Maladie des chevaux qui les fait souffler extraordinairement et battre du flanc.

POUSSÉE, subst. fém., action de pousser ; effet de ce qui pousse. — Presse d'ouvrage, Fam.

POUSSER, v. act., faire effort contre, pour ôter de place, pour faire avancer : ne me *poussez* pas. — *Pousser* une balle de paume, une boule de mail; il a bien *poussé* ce coup-là.

POUSSETTE, subst. fém., jeu d'enfant.—Jouer à la *poussette*, à faire que deux choses se touchent en les poussant l'une contre l'autre.

POUSSEUR, subst. mas. : au fém., **POUSSEUSE**, celui, celle qui pousse. Il est fam.

POUSSIER, subst. mas., la poussière du charbon qui demeure au fond d'un bateau, d'un sac, etc.

POUSSIÈRE, subst. fém., terre réduite en poudre fort menue. — Corps réduit en petites parties fort déliées. — Cette ville a été réduite en *poussière*, détruite, saccagée. — Poét. : faire mordre la *poussière* à quelqu'un, lui ôter la vie.

POUSSIÉREUX, adj. mas.; au fém., **POUSSIÉREUSE**, plein de poussière.

POUSSIF, subst. et adj. mas.; au fém., **POUSSIVE**, se dit, au propre, des chevaux, et par extension, d'une personne qui a peine à respirer.

POUSSIN, subst. mas., le petit d'une poule



Poussin.

POUTRE, subst. fém., grosse pièce de bois carrée, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher. — Prov.: voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir la *poutre* qui est dans le sien, critiquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, et ne pas voir les siens propres, quelque considérables qu'ils soient.

POUVOIR, v. neut., avoir la faculté, le crédit, être en état de...: je puis le faire... — On s'en sert pour marquer la possibilité : cela peut réussir. — Act., avoir l'autorité, le moyen, la faculté : il peut tout sur son esprit; il peut bien des choses, mais il ne peut pas celle-là.

POUVOIR, subst. mas., autorité, crédit, faculté de faire : *pouvoir* absolu, indépendant, etc. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier.

PRAIRIE, subst. fém., étendue de terre où l'on recueille du foin. — Poét.: l'émail des *prairies*, les diverses fleurs qui y croissent.

PRALINE, subst. fém., amande rissolée dans du sucre.

PRALINER, v. act., griller avec du sucre.

PRATICABLE, adj. des deux genres, qui peut se pratiquer, qui peut être mis en usage et en pratique; dont on peut se servir : fenêtre, porte *praticable*. — Les chemins ne sont pas *praticables*, ils sont très-mauvais, on n'y passe qu'avec peine,

PRATIQUE, subst. fém., ce qui se réduit en actes dans un art, dans une science. Il est opposé à théorie. — Exécution : mettre des préceptes en *pratique*. — Action de pratiquer. — Usage, coutume. — En peinture, on dit en bonne part : avoir une belle, une grande *pratique* du dessin, du pinceau, de la couleur.

PRATIQUE, adj. des deux genres, qui ne s'arrête pas à la simple spéculation; qui tient, qui conduit à l'action : morale *pratique*.

PRATIQUER, v. act., mettre en pratique : il pratique tous les devoirs de son état, — Exercer : *pratiquer* la médecine, la chirurgie, et neutralement : la théorie ne suffit pas, il faut *pratiquer*. — Ménager une place : j'ai *pratiqué* un cabinet dans ma chambre.

PRÉ, subst. mas., pièce de terre qui ne se laboure point, où il vient de l'herbe qu'on fauche en certains temps, et où l'on fait paître les chevaux, les bœufs, etc.

PRÉALABLE, adj. des deux genres, qui doit être dit, fait, examiné, avant de passer outre.— Il est aussi subst. mas.: un *préalable* avant de terminer et de savoir si les parties sont arrivées.

PRÉALABLEMENT, adv., au préalable.

PRÉAMBULE, subst. mas., discours qu'on fait avant d'entrer en matière. — Espèce d'exorde, d'avant-propos. — Discours superflu : allons ! point tant de *préambules*.

PRÉBENDE, subst. fém., revenu attaché à une chanoinie.

PRÉCAIRE, adj. des deux genres, qui ne s'exerce que par tolérance, par permission, par emprunt; qui peut cesser: pouvoir, autorité, possession *précaire*.

PRÉCAIREMENT, adv., par grâce, par tolérance; d'une manière précaire.

PRÉCAUTION, subst. fém., ce qu'on fait par prévoyance pour éviter quelque mal, quelque inconvénient: prendre ses *précautions*. — Circonspection, ménagement. — Prov.: trop de *précaution* nuit, il ne faut prendre de *précautions* qu'autant qu'il en faut pour être sûr de réussir.

PRÉCAUTIONNÉ, E, part. passé de *précautionner*, et adj., prudent, avisé : c'est une femme *précautionnée*.

PRÉCAUTIONNER, v. act., prémunir contre; donner les moyens de se garantir de... — Prendre ses précautions contre...

PRÉCÉDEMMENT, adv., auparavant, ci-devant : comme nous avons dit *précédemment*.

PRÉCÉDENT, E, adj., qui précède ; qui est immédiatement auparavant. — Subst. mas., usage déjà établi; fait *précédent* : voilà un *précédent*.

PRÉCÉDER, v. act., aller, marcher devant.

PRÉCEPTE, subst. mas., règle, enseignement : les *préceptes* de l'art, de la rhétorique; donner des *préceptes*. — Commandement. En ce sens, il ne se dit guère que des commandements de Dieu et de l'Eglise.

PRÉCEPTORAL, E, adj., qui appartient au précepteur : ton *préceptoral*; gravité *préceptorale*. — Au plur. mas., *préceptoraux*.

PRÉCEPTEUR, subst. mas., celui qui est chargé de l'éducation d'un enfant.

PRÊCHE, subst. mas., sermon ou plutôt prédication dans la religion réformée. — Il se disait autrefois de toute sorte de sermons. — Aller ou se rendre au *prêche*, aller au temple.

PRÊCHER, v. act., annoncer en chaire la parole de Dieu : *prêcher* l'Evangile. — *Prêcher* la vertu, la morale, la recommander, la répandre.



M. le curé prêche

PRÊCHEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PRÊCHEUSE**, un pauvre *prêcheur*, un mauvais prédicateur. — Fam.: un *prêcheur* éternel, celui qui fait des réprimandes, des remontrances sur les moindres choses.

PRÉCIEUSE, subst. fém., femme affectée dans son langage, dans ses manières.

PRÉCIEUSEMENT, adv., avec grand soin, comme quelque chose du plus grand prix : conserver *précieusement*.

PRÉCIEUX, adj. mas.; au fém., **PRÉCIEUSE**, qui est de grand prix : meubles *précieux*; pierre *précieuse*. — Les moments sont *précieux*, il n'y a pas de temps à perdre. — Qui nous est extrêmement cher : gage *précieux* de l'amitié, etc.

PRÉCIPICE, subst. mas., gouffre vide, escarpé de toute part, d'où il est presque impossible de se retirer quand on y est tombé. — Fig., grand malheur, grande disgrâce : les mauvais conseils l'ont entraîné dans le *précipice*.

PRÉCIPITAMMENT, adv., avec précipitation : il ne faut rien faire *précipitamment*.

PRÉCIPITATION, subst. fém., extrême vitesse, trop grande hâte. — Fig., trop grande vivacité, soit dans la formation ou dans l'exécution d'un dessein, soit dans les discours ou dans les actions.

PRÉCIPITÉ, E, part. pass. de *précipiter*, et adj., accéléré, hâté : mort *précipitée*.

PRÉCIPITER, v. act., jeter dans un précipice. — Jeter dans un lieu profond. — Hâter trop : il précipite toutes les affaires.

PRÉCIS, subst. mas., sommaire, abrégé de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel, de plus important dans une affaire, dans une science, dans un livre, etc.

PRÉCIS, E, adj., fixe, déterminé, arrêté : venir au jour *précis*, à l'heure *précise*. — Faire des demandes *précises*, expresses et formelles. — En parlant de style et de discours, net, exact, concis : *précis*, succinct, concis.

PRÉCISÉMENT, adv., justement, exactement, dans le temps qu'il faut ; dans le terme juste. — Fam., oui ; tout juste ; vous l'avez deviné : vous voulez telle chose? *Précisément*.

PRÉCISER, v. act., fixer, déterminer. — Présenter d'une manière précise.

PRÉCISION, subst. fém., exactitude dans le discours, telle qu'on n'y dit rien de superflu. — Exactitude dans l'action.

PRÉCOCE, adj. des deux genres, mûr avant le temps : ces pommes sont *précoces* : un esprit *précoce*. — Enfant *précoce*, plus avancé au physique et au moral que son âge ne le comporte.

PRÉCOCITÉ, subst. fém., qualité d'un fruit précoce, qui mûrit avant les autres.

PRÉCONISER, v. act., déclarer en plein consistoire qu'un évêque a les qualités requises.— Fig., louer excessivement. — *Préconiser* un remède, en vanter l'efficacité.

PRÉCONISEUR, subst. mas.; au fém., **PRÉCONISEUSE**, qui préconise.

PRÉCURSEUR, subst. mas., ce qui s'annonce par tels ou tels événements : ces mouvements populaires sont le plus souvent les *précurseurs* des révolutions. — Adj. mas. et fig.: signes *précurseurs*, choses qui ont coutume d'en précéder d'autres.



L'ange précurseur.

PRÉDÉCESSEUR, subst. mas., celui qui en a précédé un autre dans quelque place, quelque lieu, quelque office.

PRÉDESTINATION, subst. fém., décret de Dieu par lequel les élus sont prédestinés à la gloire éternelle.

PRÉDESTINÉ, E, part. pass. de *prédestiner*, et adj.: âme *prédestinée*. — On dit aussi subst.: c'est un *prédestiné*; être du nombre des *prédestinés*. — Fam., et par abus de termes : cet homme était *prédestiné* à se noyer.

PRÉDESTINER, v. act., il ne se dit guère qu'en parlant de Dieu et en matière de religion. — Être *prédestiné* au malheur, ne pouvoir éviter le malheur, empêcher qu'il n'arrive.

PRÉDICATEUR, subst. mas., celui qui annonce en chaire la parole de Dieu. Il ne se dit guère que des prêtres de la religion catholique. — Par extension, celui qui publie ou qui proclame certaines doctrines : les *prédicateurs* de la morale.

PRÉDICATION, subst. fém., action de prêcher.

PRÉDICTION, subst. fém., action de prédire : faire une *prédiction*. — Chose prédite : sa *prédiction* est accomplie.

PRÉDILECTION, subst. fém., préférence d'amitié, de tendresse, d'affection.

PRÉDIRE, v. act., annoncer ce qui doit arriver ; par inspiration divine : les prophètes ont prédit la venue de Jésus-Christ; par une prétendue divination : ce fourbe se mêle de *prédire* l'avenir.

PRÉDISPOSER, v. act., disposer d'avance, amener une disposition : nous sommes tous *prédisposés* à l'erreur par le désir.

PRÉDISPOSITION, subst. fém., disposition préalable. — Aptitude du corps à contracter certaines maladies.

PRÉDOMINANCE, subst. fém., t. de médec., action de ce qui prédomine.

PRÉDOMINANT, E, adj., qui prédomine.

PRÉDOMINATION, subst. fém., action de prédominer.

PRÉDOMINER, v. neut., dominer particulièrement, se prévaloir, éclater par-dessus, se faire le plus sentir. — Act., dominer, mais avec plus d'énergie que n'en indique ce mot: c'est l'intérêt qui le prédomine.

PRÉÉMINENCE, subst. fém., avantage, prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang. Il se dit des personnes et des choses : avoir la *prééminence* sur quelqu'un.

PRÉÉMINENT, E, adj., qui excelle au-dessus : la charité est la vertu *prééminente*. — Dignité *prééminente*, au-dessus des autres.

PRÉEXISTANT, E, adj., qui existe avant un autre.

PRÉEXISTENCE, subst. fém., existence d'un être antérieure à celle d'un autre.

PRÉEXISTER, v. neut.; exister avant un autre.

PRÉFACE, subst. fém., discours préliminaire, avertissement qu'on met à la tête d'un livre.— Fam., préambule : laissons-là toutes ces *préfaces*; point de *préface*, venons au fait.

PRÉFECTURAL, E, adj., qui a rapport à une préfecture ; qui émane du préfet. — Au plur. mas., *préfecturaux*.

PRÉFECTURE, subst. fém., administration qui dirige aujourd'hui chaque dép. de la France : la *préfecture* de la Seine. — Dignité de préfet.

PRÉFÉRABLE, adj. des deux genres, qui doit être préféré : la mort est *préférable* à l'infamie.

PRÉFÉRABLEMENT, adv., par préférence.

PRÉFÉRÉ, E, part. pass. de *préférer*.

PRÉFÉRENCE, subst. fém., choix qu'on fait d'une personne ou d'une chose plutôt que d'une autre : demander, avoir la *préférence*.

PRÉFÉRER, v. act., donner l'avantage à...., au-dessus de..., estimer davantage. — Aimer mieux.

PRÉFET, subst. mas., *préfet* de police, le magistrat chargé de la police.

PRÉJUDICE, subst. mas., tort, dommage. — Porter *préjudice*, nuire. — Au *préjudice* de sa parole, de son honneur, de la vérité, contre sa parole, contre, etc.

PRÉJUDICIABLE, adj, des deux genres, qui porte préjudice; qui est nuisible.

PRÉJUDICIER, v. neut., porter préjudice; nuire, faire tort.

PRÉJUGÉ, subst. mas., ce qu'on a jugé d'une affaire sans juger le fond. — Prévention, préoccupation : il faut se défaire de ses *préjugés*. En ce sens, employé seul, il se prend toujours en mauvaise part.

PRÉLAT, subst. mas. — A la cour du pape, à Rome, tous les ecclésiastiques qui portent la couleur violette sont désignés par la qualification de *prélat*.



Attributs des prélats.

PRÉLÈVEMENT, subst. mas., action de prélever.

PRÉLEVER, v. act., lever quelque somme avant le partage d'une succession, sur la masse d'une société.

PRÉLIMINAIRE, adj. des deux genres, qui précède la matière principale qu'on traite, et qui sert à l'éclaircir : discours *préliminaire*. — Qui doit être réglé avant la discussion des autres articles : articles *préliminaires*. — On dit subst. au mas., dans cette dernière acception : les *préliminaires* de la paix, essai de conciliation.

PRÉLIMINAIREMENT, adv., au préalable.

PRÉLUDE, subst. mas., ce qu'on chante ou ce qu'on joue sur un instrument, ou pour se mettre au ton dans lequel on veut chanter ou jouer, ou pour essayer la portée de sa voix, ou pour juger si l'instrument est d'accord.

PRÉLUDER, v. neut., jouer des préludes, faire des préludes sur un instrument. — Essayer sa voix par une suite de tons différents, avant de chanter un air, une chanson, etc. — Faire une chose peu importante, pour en venir à une autre de très-grande conséquence : il *préludait* aux batailles par des escarmouches.

PRÉMATURÉ, E, adj., qui vient ou qui se fait avant le temps : fruits *prématurés*. — Mort *prématurée*, qui vient plus tôt qu'on n'aurait dû l'attendre. — Fig. : esprit *prématuré*, plus formé, plus avancé qu'on ne l'a ordinairement à l'âge où est la personne dont on parle.

PRÉMATURÉMENT, adv., d'une manière prématurée.

PRÉMATURITÉ, subst. fém., maturité avant le temps ordinaire. On ne l'emploie qu'au fig. : *prématurité* d'esprit, de jugement.

PRÉMÉDITATION, subst. fém., action de méditer.

PRÉMÉDITÉ, E, part. pass. de *préméditer*, et adj.

PRÉMÉDITER, v. act., méditer sur une chose avant de l'exécuter: *préméditer* une démarche.

PRÉMICES, subst. fém. plur., les premiers fruits que porte tous les ans la terre. — On dit aussi les *prémices* du bétail. — Au fig., les premières productions de l'esprit, de l'art, etc.

PREMIER, subst. et adj. mas.; au fém., **PREMIÈRE**, nombre ordinal. Qui précède par rapport au temps, à l'ordre, au lieu, à la dignité, à la situation, etc. — Qui est ou qui va devant, en avant : marcher le *premier*, être le *premier*. — Le plus excellent : Cicéron était le *premier* orateur de son temps. — Il a pris le *premier* venu, la première personne qu'il a rencontrée.

PREMIÈRE, subst. fém., t. d'imprimerie, la *première* épreuve d'une feuille à corriger.

PREMIÈREMENT, adv., en premier lieu.

PRÉMUNIR, v. act., munir par précaution; précautionner contre...

PRENABLE, adj. des deux genres, qui peut être pris. Il se dit des villes et des places fortifiées, et ordinairement avec la négative : cette place n'est *prenable* que par cet endroit, que par la faim. — En parlant des personnes, qui peut être séduit, gagné : il n'est *prenable* ni par or ni par argent.

PRENANT, E, adj., qui prend : partie *prenante*, celle qui reçoit les deniers. — Carême *prenant*, le mardi gras.

PRENDRE, v. act., littéralament, saisir avec la main : *prendre* un livre, une épée, etc. — Mettre sur soi : *prendre* sa chemise, son habit. — Dérober, emporter en cachette : on m'a pris ma bourse. — Arrêter quelqu'un pour le conduire en prison : on a pris les voleurs. — Se rendre maître de... : *prendre* une place assiégée. On dit dans le même sens : *prendre* des oiseaux, des poissons, etc.



Il prend aussi son poignard

PRENEUR, subst. mas.; au fém., **PRENEUSE**, celui, celle qui prend : *preneur* d'oiseaux, *preneur* de tabac, de café. Il est fam. — Au palais, celui qui reçoit quelque chose d'un autre ; qui prend à loyer. — En t. de commerce, celui qui prend des lettres de change.

PRÉNOM, subst. mas., nom qui précède le nom de famille : le *prénom* de Cicéron était Marcus. — Chez nous, le nom de baptême : quel est votre *prénom ?* — On dit fig.: le *prénom*, le nom et le surnom.

PRÉOCCUPATION, subst. fém., état d'un esprit trop occupé d'un objet pour faire attention à un autre, prévention d'esprit.

PRÉOCCUPÉ, E, part. pass. de *préoccuper*, et adj.: avoir l'esprit *préoccupé*, extrêmement occupé.

PRÉOCCUPER, v. act., occuper fortement l'esprit, l'absorber presque tout entier : cette affaire le *préoccupe* tellement, qu'il en perd le boire et le manger.

PRÉOPINANT, E, subst., celui, celle qui a opiné avant un autre.

PRÉOPINÉ, E, part. pass. de *préopiner*.

PRÉOPINER, v. neut., opiner avant un autre.

PRÉORDONNANCE, subst. fém., préordination. —Ordre préalablement établi.

PRÉORDONNÉ, E, part. pass. de *préordonner*.

PRÉORDONNER, v, act., ordonner, disposer à l'avance.

PRÉPARAGE, subst. mas., préparation pour un ouvrage.

PRÉPARATIF, subst. mas., apprêt. Il ne s'emploie guère qu'au plur. Ainsi, l'on ne dit guère un *préparatif*, mais des *préparatifs*.

PRÉPARATION, subst. fém., action de préparer ou de se préparer : parler *sans préparation*. — *Préparation* chimique, mélange de plusieurs substances préparées pour une opération chimique.

PRÉPARATOIRE, adj. des deux genres, qui prépare ; il se dit d'un jugement, d'une sentence qu'on donne avant le jugement définitif : procédure *préparatoire*, qui sert à préparer le procès. — Jugement *préparatoire*, qui tend à l'éclaircissement d'un point essentiel et particulier.

PRÉPARÉ, E, part. pass. de *préparer*.

PRÉPARER, v. act., apprêter, disposer, mettre en état de... : *préparer* une maison, un dîné, une harangue, etc. — En parlant des personnes, mettre dans la disposition nécessaire.

PRÉPONDÉRANCE, subst. fém., supériorité d'autorité, de crédit, de considération : ce magistrat a une grande *prépondérance*.

PRÉPONDÉRANT, E, adj., se dit, en mécan., d'un poids qui, étant mis dans un bassin de balance, l'emporte sur le poids opposé. — Fig.: la voix du chef est *prépondérante*, l'emporte en cas de partage.

PRÉPOSÉ, E, part, pass. de *préposer*, et adj., qui est commis à quelque chose, qui en a la

garde, le soin. — Subst. : c'est un des *préposés*.



Le garde champêtre est préposé à la garde des propriétés rurales.

PRÉPOSER, v. act., commettre, établir quelqu'un avec pouvoir de faire quelque chose ou d'en prendre soin.

PRÉPOSITION, subst. fém., t. de gramm., mot indéclinable qui se met devant le nom qu'il régit. — On appelle *prépositions* simples, celles qui s'expriment par un seul mot, comme *a*, *de*, *en*, *pour*, *sans*, etc. ; *prépositions* composées, celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *vis-à-vis*, *à l'égard de*, *à côté de*, etc.

PRÉROGATIVE, subst. fém., avantage attaché à certaines dignités : *prérogative* royale, celle qui n'appartient qu'au roi. — Privilège : c'est une de ses *prérogatives*.

PRÈS, prép., marque la proximité de temps : il est *près* de midi ; de lieu : *près* de l'église.— Presque, environ : il y a *près* de vingt ans que... — Etre *près* de... sur le point de... Il diffère de être *prêt* à..., qui signifie être préparé à...

PRÉSAGE, subst. mas., signe par lequel on juge de l'avenir. — Conjecture ; augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe.

PRÉSAGER, v. act., en parlant des choses, indiquer, annoncer par des signes un chose future. — En parlant des personnes, conjecturer ce qui doit arriver.

PRESBYTÉRAL, **E**, adj., bénéfice *presbytéral*, qui doit être possédé par un prêtre. — Maison *presbytérale*.

PRESBYTÈRE, subst. mas., la maison destinée pour le logement du curé dans une paroisse.

PRESBYTÉRIEN, subst. et adj. mas. ; au fém., **PRESBYTÉRIENNE**, protestant d'Angleterre, qui ne reconnaît point l'autorité épiscopale, et prétend que l'Eglise doit être gouvernée par tous les prêtres indistinctement, et par quelques anciens laïques.

PRESCRIPTIBLE, adj. des deux genres, qui peut se prescrire.

PRESCRIPTION, subst. fém., manière d'acquérir la propriété d'une chose, quand on l'a possédée sans interruption pendant un temps déterminé par la loi

PRESCRIRE, v. act., ordonner, marquer ce qu'on veut qui soit fait : *prescrire* des lois, un régime.—Assigner avec autorité : *prescrire* des bornes.

PRÉSÉANCE, subst. fém., droit de prendre place au-dessus de quelqu'un et de le précéder.

PRÉSENCE, subst. fém., existence d'une personne dans un lieu.—Fig. : avoir de la *présence* d'esprit, une grande *présence* d'esprit, dire et faire sur-le-champ ce qui convient le mieux, ce qu'il y a de plus à propos.

PRÉSENT, subst. mas., tout ce qu'on donne par pure libéralité ; don : avec cette différence que *présent* suppose quelque chose de moins considérable ou qui se consume par l'usage.

PRÉSENT, **E**, adj., en parlant des choses, qui est dans le temps où nous sommes. Il se dit alors sans régime : le temps, le siècle *présent*.

PRÉSENTABLE, adj. des deux genres, qu'on peut présenter ; qui peut se présenter.

PRÉSENTATION, subst. fém., action de présenter. — *Présentation* à la cour, la cérémonie qui a lieu lorsqu'on est présenté à l'audience du roi, action de présenter à un bénéfice.

PRÉSENTEMENT, adv., à présent, maintenant.

PRÉSENTER, v. act., offrir, *présenter* un bouquet, un fauteuil. — Introduire en la présence de... : on l'a *présenté* au ministre.—Se *présenter* bien, de bonne grâce et sans paraître embarrassé.



Ce boulanger présente son compte.

PRÉSERVATIF, adj. mas. ; au fém., **PRÉSERVATIVE**, qui a la vertu de préserver : remède *préservatif*.

PRÉSERVER, v. act., garantir de quelque mal : empêcher qu'il n'arrive aucun mal.

PRÉSIDENCE, subst. fém., action, droit ou fonction de présider

PRÉSIDENT, E, subst., celui, celle qui préside une assemblée.

PRÉSIDER, v. act. et neut., occuper la première place dans une assemblée, avec le droit d'en recueillir les voix et d'en prononcer la décision.

PRÉSOMPTIF, adj. mas.; au fém., **PRÉSOMPTIVE**, héritier *présomptif*, celui qu'on présume devoir hériter de quelqu'un, s'il n'est empêché par une disposition contraire du testateur. — Héritier *présomptif* de la couronne, le prince destiné à régner par ordre de naissance.

PRÉSOMPTION, subst. fém., conjecture, jugement fondé sur des apparences, des indices.

PRÉSOMPTUEUSEMENT, adv., d'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **PRÉSOMPTUEUSE**, qui marque de la présomption, qui présume trop de soi, qui en a une trop grande opinion : des projets *présomptueux*; une femme *présomptueuse*.

PRESQUE, adv., à peu près, peu s'en faut.

PRESSANT, E, adj., qui presse, qui insiste sans relâche, en parlant des personnes : cet homme est *pressant*. —Urgent, qui ne souffre point de loi : affaire *pressante*.

PRESSE, subst. fém., foule, multitude de personnes qui se *pressent* les unes sur les autres. — Se tirer de la *presse*, d'un embarras, d'un mauvais pas.

PRESSÉ, E, part. passé de *presser*, et adj., qui ne souffre pas de délai : affaire *pressée*.—Cette lettre est *pressée*, il faudrait qu'elle fût remise immédiatement.

PRESSEMENT, subst. mas., action de ce qui presse. On ne se sert guère de ce mot qu'en physique, en parlant du *pressement* de l'air.

PRESSENTIMENT, subst. mas., sentiment secret de ce qui doit arriver : avoir des *pressentiments*, y croire.

PRESSENTIR, v. act., il se conjugue comme sentir. Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur dont on ne connaît pas soi-même la raison.

PRESSER, v. act., étreindre avec force : *presser* un citron, une grappe de raisin.

PRESSION, subst. fém., action de presser. — En mécanique, force qui agit sur une autre ou sur un obstacle quelconque sans choc.

PRESSOIR, subst. mas., lieu où l'on presse, où l'on pressure du raisin, des pommes.—Machine qui sert à pressurer.

PRESSURAGE, subst. mas., action de pressurer. — Vin qui vient à force de pressurer. — Droit dû au maître d'un pressoir banal.

PRESSURER, v. act., presser des raisins, et en tirer la liqueur par le moyen du pressoir. — Tirer la lie du vin à force de presser. — Fig. et fam., épuiser par des impôts, par des taxes.

PRESTANCE, subst. fém., bonne mine d'une personne qui a une belle taille, accompagnée de gravité et de majesté. — Maintien qui impose : avoir une belle *prestance*.

PRESTATION, subst. fém. : *prestation* de serment, action de prêter serment.

PRESTE, adj. des deux genres, prompt, adroit, agile : il est *preste*; elle a la main *preste*. Fam.

PRESTEMENT, adv., habilement, brusquement, à la hâte, d'une manière vive et preste.

PRESTESSE, subst. fém., agilité, subtilité : la *prestesse* du coup; la *prestesse* de l'esprit; la *prestesse* de ses réponses.

PRESTIDIGITATEUR, subst. mas., escamoteur qui fait des tours subtils avec ses doigts.



Un prestidigitateur des rues.

PRESTIDIGITATION, subst. fém., art du prestidigitateur.

PRESTIGE, subst. mas., illusion par sortilége fascination

PRESTIGIEUX, adj. mas.; au fém., **PRESTIGIEUSE**, qui tient du prestige: qui opère des prestiges : art *prestigieux*.

PRESTISSIMO, adv., t. de musique, très-vite.

PRESTO, adv., t. de musique, vite, promptement.

PRÉSUMABLE, adj. des deux genres, qui doit être présumé; à présumer : le crime n'est pas *présumable*.

PRÉSUMÉ, E, part. passé de *présumer*, et adj., censé, réputé : tel accusé est *présumé* innocent.

PRÉSUMER, v. act., conjecturer, avoir opinion que... : je ne *présume* rien de bon de tout cela.

PRÉSURE, subst. fém., action de presser, parce qu'elle presse, épaissit et caille le lait.

PRÊT, subst. mas., action de prêter quelque chose que ce soit, et particulièrement de l'argent : ce n'est pas une vente que je vous fais, c'est un véritable *prêt*.

PRÊT, E, adj., qui est en état de..., qui est disposé, préparé à...: cette femme n'est jamais *prête*, est toujours en retard, n'a jamais fini ses préparatifs.

PRÉTENDANT, E, subst. et adj., celui, celle qui prétend à quelque chose.

PRÉTENDRE, v. act., demander avec assurance comme une chose qui est due : il *prétend* une moitié, un dixième dans cette société; il *prétend* le pas sur un tel. — Neut., il s'emploie dans le sens de l'actif : il *prétend* marcher avant lui.

PRÉTENDU, E, part. passé de *prétendre*, et adj., faux, supposé : *prétendu* bel esprit.

PRÊTE-NOM, subst. mas., celui qui prête son nom à quelqu'un pour un bail, une affaire de commerce.

PRÉTENTIEUSEMENT, adv., d'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, adj. mas.; au fém., **PRÉTENTIEUSE**, qui a ou qui annonce des prétentions : style *prétentieux*.

PRÉTENTION, subst. fém., droit que l'on a ou que l'on croit avoir de prétendre, d'aspirer à... — Espérance : avoir du succès dans ses *prétentions*, les voir se réaliser.

PRÊTER, v. act., donner à condition qu'on rendra : *prêter* de l'argent, et absolument, *prêter* à intérêt, à usure.

PRÊTER, subst. mas., usité dans ces phrases proverbiales : ami au *prêter*, ennemi au rendre. —Un *prêter* à ne jamais rendre, prêt fait à un homme insolvable.

PRÉTEUR, subst. mas., chez les anciens Romains, magistrat qui rendait la justice dans Rome, et qui allait gouverner certaines provinces.

PRÊTEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PRÊTEUSE**, celui ou celle qui prête : être ou n'être pas *prêteur*, aimer ou ne pas aimer à prêter : *prêteur* sur gages.

PRÉTEXTE, subst. mas., cause simulée et supposée dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action : sur le *prétexte* ou sous le *prétexte* d'aller aux eaux ; sous le *prétexte* qu'il est mon ami.

PRÉTEXTER, v. act., couvrir d'un prétexte : ce magistrat *prétexte* ses violences de l'amour du bien public.

PRÉTOIRE, subst. mas., lieu où le préteur et quelques autres magistrats rendaient la justice.

PRÊTRE, subst. mas., celui qui a reçu l'ordre de prêtrise. — Se faire *prêtre*, se mettre dans les ordres.

PRÊTRISE, subst. fém., ordre sacré par lequel un homme est fait prêtre.

PREUVE, subst., fém., ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait.

PREUVE QUE, loc. conjonctive, c'est une *preuve que*...; ou au commencement de la phrase : une *preuve que*... c'est...

PRÉVALOIR, v. neut., avoir, remporter l'avantage sur... : l'adversaire a *prévalu*.

PRÉVARICATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PRÉVARICATRICE**, celui, celle qui trahit son devoir.

PRÉVARICATION, subst. fém, action de prévariquer.

PRÉVENANCE, subst. fém., manière obligeante de prévenir, d'aller au-devant de ce qui peut plaire.

PRÉVENANT, E, adj., qui prévient : une grâce *prévenante*.— Agréable, qui dispose en sa faveur.

PRÉVENIR, v. act., arriver devant, venir le premier : ces nouvelles vous ont *prévenu*.

PRÉVENTIF, adj. mas.; au fém., **PRÉVENTIVE**, qui prévient; qui tient de la prévention.

PRÉVENTION, subst. fém., préoccupation de l'esprit en faveur ou contre... : on ne saurait se défaire de ses *préventions*.

PRÉVENTIVEMENT, adv., d'une manière préventive.

PRÉVOIR, v. act., juger par avance qu'une chose doit arriver.

PRÉVÔT, subst. mas., titre de divers officiers préposés pour avoir soin, autorité ou direction.

PRÉVÔTAL, E, adj., cas *prévôtal*, crime, affaire de la compétence du prévôt des maréchaux.—Cour *prévôtale*, tribunal criminel établi temporairement et jugeant sans appel.

PRÉVÔTALEMENT, adv., d'une manière prévôtale, sans appel.

PRÉVOYANCE, subst. fém., faculté ou action de prévoir, de prendre des précautions dans l'avenir.

PRÉVOYANT, E, adj., qui prévoit ; qui a de la prévoyance.

PRIAM, subst. propre mas., myth., roi de Troie, fils de Laomédon.

PRIÉ, E, part. passé de *prier* et subst. mas., qui est invité à un festin. Il ne se dit qu'au pluriel : il est du nombre des *priés*.

PRIE-DIEU, subst. mas., sorte de pupitre avec marche-pied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu.

PRIER, v. act., s'adresser à Dieu pour lui demander des grâces, ou à la Sainte-Vierge, aux saints, pour les obtenir par leur intercession.



Prier.

PRIÈRE, subst. fém., acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu ou aux saints.

PRIEUR, subst. mas., celui qui a la supériorité dans certains monastères de religieux.

PRIEURE, subst. fém., religieuse supérieure d'un monastère de filles.

PRIEURÉ, subst. mas., communauté religieuse d'hommes sous la conduite d'un prieur, et de filles sous la conduite d'une prieure.

PRIMAIRE, adj. des deux genres, qui est au premier ou du premier degré en commençant : école *primaire*, école pour les premiers degrés de l'instruction, dans laquelle on apprend à lire, à écrire et à compter.

PRIMAT, subst. mas., prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

PRIMATIAL, E, adj., qui a pour chef un primat : église *primatiale*.

PRIMATIE, subst. fém., dignité du primat. — Etendue de la juridiction : la *primatie* de Lyon.

PRIMAUTÉ, subst. fém., prééminence, premier rang : la primauté du pape sur le catholicisme.

PRIME, subst. fém., la première des sept heures canoniales.

PRIMER, v. neut., tenir la première place. — Fig., surpasser, avoir de l'avantage sur les autres. — Il aime à *primer*, à paraître plus que tous les autres.

PRIMEUR, subst. fém., première saison de certains fruits, des fleurs, des légumes.

PRIMEVÈRE, subs., fém., plante vivace.

PRIMICIER, subst. mas., celui qui a la première dignité dans certains chapitres. — Recteur dans certaines universités.

PRIMITIF, adj. mas. ; au fém., **PRIMITIVE**, ancien, naissant : la *primitive* église. — Qui est le premier, le plus ancien : langue *primitive*.

PRIMITIVEMENT, adv., originairement, d'une manière primitive.

PRIMORDIAL, E, adj., premier et original : qui est le plus ancien : titre *primordial*.

PRIMORDIALEMENT, adv., primitivement, originairement.

PRINCE, subst. mas., celui qui possède une souveraineté en titre ou qui est d'une maison souveraine.

PRINCESSE, subst. fém., celle qui est née d'un roi ou qui descend d'une famille royale. — Fam., celle qui affecte de grands airs : faire la *princesse*, se donner des tons de femme fière et exigeante.

PRINCIER, adj. mas.; au fém., **PRINCIÈRE**, de prince, de princesse. — Maison *princière*, qui fait de l'étalage comme il ne convient qu'aux princes.

PRINCILLON, subst. mas., petit prince. Fam.

PRINCIPAL, subst. mas., ce qu'il y a de plus important, de plus essentiel, de plus considérable : le *principal* de l'affaire, c'est que... ; le *principal* doit aller avant l'accessoire.

PRINCIPAL, E, adj., qui est le plus considérable, le plus remarquable en son genre.

PRINCIPALEMENT, adv., surtout ; particulièrement.

PRINCIPAUTÉ, subst. fém., dignité de prince. —Terre qui donne la qualité de prince à celui qui en est seigneur : la *principauté* de Neuchâtel.

PRINCIPE, subst. mas., source, origine, première cause : Dieu est le *principe* de tout bien. —Maxime, motif, etc.. *principe* de conscience, d'honneur.

PRINCIPICULE, subst. mas., petit prince ; jeune prince.

PRINTANIER, adj. mas.; au fém., **PRINTANIÈRE**, qui est du printemps. — Etoffes *printanières*, légères et qu'on revêt au printemps. — On dit aussi subst. : des *printanières*.

PRINTEMPS, subst. mas., la saison de l'année qui suit immédiatement l'hiver, et qui commence le 21 mars. — A sa mort, elle ne comptait encore que seize *printemps*, elle n'avait que seize ans.

PRIORI (*à*), loc. adv., qui a rapport à ce qui précède ; qui tient de l'antécédent, d'un principe, d'une proposition admise : argument, conclusion *à priori*.

PRIORITÉ, subst. fém., antériorité, primauté en ordre de temps ou de rang.

PRIS, E, part. passé de *prendre*, et adj., saisi. — Homme *pris* de vin, à demi ivre. — *Pris*, attrapé, dupé. — Bien *pris* dans sa taille, bien fait.



Un homme pris de vin.

PRISE, subst. fém., action de prendre. — La chose qui a été *prise* : c'est une bonne *prise*.

PRISÉE, subst. fém., prix qu'on met dans les inventaires aux choses qui doivent être vendues à l'enchère.

PRISER, v. act., mettre le prix à... — Faire l'estimation de... — Fig., estimer, faire cas... — *Priser* trop sa marchandise, l'estimer plus qu'elle ne vaut; et fig., vouloir trop se faire valoir.

PRISEUR, subst. mas.; au fém., **PRISEUSE**, qui prend du tabac.



Priseur.

PRISON, subst. fém., lieu où l'on enferme les criminels, les accusés, les débiteurs. — Emprisonnement : être condamné à deux jours de *prison*. — Prov. et pop. : homme gracieux comme une porte de *prison*, rude et grossier.

PRISONNIER, subst. mas.; au fém., **PRISONNIÈRE**, celui, celle qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui est détenu.

PRIVATION, subst. fém., perte d'un bien, d'un avantage qu'on avait ou qu'on devait avoir : *privation* de la vue, de biens, etc.

PRIVÉ, E, part. passé de *priver*, et adj., qui a perdu, à qui l'on a ôté, à qui il manque quelque chose : *privé* de ses biens, de la liberté, de la vue.

PRIVER, v. act., ôter à quelqu'un ce qu'il possède ou doit posséder; l'en dépouiller ou l'empêcher d'en jouir. — Apprivoiser, en parlant des animaux sauvages. — *se* **PRIVER**, v. pron., s'abstenir : se *priver* du plaisir de la comédie, de la chasse.

PRIVILÉGE, subst. mas., faculté accordée à quelqu'un ou à quelque établissement de jouir de quelque avantage, à l'exclusion des autres. — Acte qui contient cette concession.

PRIVILÉGIÉ, E, adj., qui a quelque privilége, qui jouit de quelque grâce particulière : toutes les personnes *privilégiées*. — Avoir certaines prérogatives dans une société : il est *privilégié*.

PRIX, subst. mas., valeur, estimation de ce qu'une chose vaut : chaque chose a son *prix*. — Ce qu'une chose se vend : bon *prix*, haut *prix*.

PROBABILITÉ, subst. fém., apparence de vérité; vraisemblance : ce que vous dites a bien quelque *probabilité*, quelque chose de probable.

PROBABLE, adj. des deux genres, qui a une apparence de vérité; qui paraît fondé en raison : cela peut ne pas être absolument vrai, mais cela est *probable*.

PROBABLEMENT, adv., avec probabilité.

PROBE, adj. des deux genres, qui a de la probité : homme *probe*, honnête, droit, juste.

PROBITÉ, subst. fém., droiture d'esprit et de cœur qui se manifeste par les actions et par la conduite.

PROBLÉMATIQUE, adj. des deux genres, dou-

teux, dont on peut douter : c'est là une nouvelle fort *problématique*.—Conduite *problématique*, on ne peut plus équivoque.

PROBLÉMATIQUEMENT, adv., d'une manière problématique.

PROBLÈME, subst. mas., question qu'on propose à résoudre pour parvenir à la connaissance de quelque chose qu'on ignore.

PROCÉDÉ, subst. mas., conduite que tient une personne à l'égard d'une autre. — Avoir des *procédés*, des égards.

PROCÉDER, v. neut., provenir de... : son mal *procède* de chagrin.—Agir en quelque affaire : il faut y *procéder* avec ordre.

PROCÉDURE, subst. fém., manière de procéder, de conduire un procès selon les formes de la justice. — Instruction judiciaire qui prépare les pièces d'un procès : il faudra recommencer la *procédure*, recommencer à l'instruire.

PROCÈS, subst. mas., instance devant un juge sur un différend entre deux ou plusieurs personnes : *procès* civil, criminel.

PROCESSIF, adj. mas.; au fém., **PROCESSIVE**, qui aime les procès, qui en fait légèrement.

PROCESSION, subst. fém., cérémonie religieuse dans laquelle le clergé et le peuple marchent en ordre, en chantant des prières.

PROCESSIONNELLEMENT, adv., en procession, ou à la manière des processions.

PROCÈS-VERBAL, subst. mas., rapport par écrit qu'un officier de justice fait de ce qu'il a vu, de ce qui a été dit et fait entre les parties.

PROCHAIN, subst. mas., chaque homme en particulier ou tous les hommes en général : aimer le *prochain* comme soi-même.

PROCHAIN, E, adj., qui est proche. Il se dit des lieux et du temps, des choses qui sont près d'arriver : dans le *prochain* village, l'année prochaine.

PROCHAINEMENT, adv., bientôt : cela se fera *prochainement*.

PROCHE, prép., près, auprès de... : il est *proche* de la ville.

PROCHE, adj. des deux genres, voisin, qui est près de... Il se dit du lieu et du temps. — En parlant de parenté, il est adj. des deux genres et subst. mas. : c'est mon *proche* parent.

PROCHE, adv., tout contre, à peu de distance, auprès : il demeure ici *proche*. — De *proche* en *proche*, loc. adv., qui se dit de plusieurs lieux voisins auxquels on va de l'un à l'autre.

PROCLAMATEUR, subst. mas.; au fém., **PROCLAMATRICE**, qui proclame.

PROCLAMATION, subst. fém., action de proclamer; publication solennelle; écrit par lequel on proclame : *proclamation* de l'autorité; faire des *proclamations*.

PROCLAMÉ, E, part. pass. de *proclamer*.

PROCLAMER, v. act., publier à haute voix et avec une certaine solennité : *proclamer* un roi, l'élever à la dignité de roi.

PROCONSUL, subst. mas., chez les anciens Romains, celui qui, dans certaines provinces, gouvernait avec l'autorité de consul.

PROCONSULAT, subst. mas., charge et dignité de proconsul; durée de ses fonctions.

PROCURATEUR, subst. mas.; au fém., **PROCURATRICE**, ministre des empereurs, dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles des intendants de province en France. — Dans les temps modernes, magistrat vénitien ou génois qui avait l'administration du bien des orphelins, et de ceux qui mouraient sans tester et sans laisser d'enfants. — Grands *procurateurs* de la nation, les deux membres du corps législatif chargés de faire au nom de la nation, auprès de la haute cour nationale, la poursuite d'une accusation formée par lui.

PROCURATION, subst. fém., pouvoir donné à quelqu'un d'agir en notre nom, comme nous pourrions le faire nous-mêmes.—Acte qui contient ce pouvoir.

PROCURER, v. act., faire obtenir : je lui ai *procuré* cet emploi. — En parlant du mal, causer : son imprudence lui a *procuré* la mort.

PROCUREUR, subst. mas., celui qui appuie en justice les intérêts de ses parties; aujourd'hui, il n'y a plus de *procureurs* au palais, on les nomme avoués.

PRODIGALEMENT, adv., avec prodigalité.

PRODIGALITÉ, subst. fém., profusion, dépense excessive en choses vaines, et qui ne convient point à celui qui l'a fait : donner avec trop de *prodigalité*.

PRODIGE, subst. mas., effet surprenant qui arrive contre le cours de la nature : pour les superstitieux, rien n'arrive dans ce monde que par *prodiges*.

PRODIGIEUSEMENT, adv., d'une manière prodigieuse, étonnante, excessive.

PRODIGIEUX, adj. mas.; au fém., **PRODIGIEUSE**, qui tient du prodige en bien ou en mal. Il ne se dit que des choses : mémoire, dépense *prodigieuse*.

PRODIGUE, subst. et adj. des deux genres, qui dépense son bien en folles et excessives dépenses; dissipateur : ce jeune homme est par trop *prodigue*.—Subst. : c'est un, une *prodigue*.

PRODIGUER, v. act., dépenser avec excès; répandre, donner avec profusion : *prodiguer* ses biens, ses trésors, sa vie, ses faveurs.

PRODUCTEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **PRODUCTRICE**, qui produit, qui est cause de la production : les *producteurs* et les consommateurs sont également indispensables.

PRODUCTIF, adj. mas.; au fém., **PRODUCTIVE**, qui produit, qui rapporte : terre *productive*.

PRODUCTION, subst. fém., action de produire. —Plus communément, ce qui est produit, ouvrage : *production* de la nature, de l'art, de l'esprit.

PRODUIRE, v. act., engendrer, donner naissance. — La France a *produit* beaucoup de

grands hommes a vu naître dans son sein. — Faire naître, en parlant des fruits de la terre : ces arbres *produisent* de beaux fruits ; ce pays *produit* de l'or.



Les biens que produit le travail forment les attributs de cette figure.

PRODUIT, subst. mas., ce que *produit* ou rapporte une terre, une ferme, une charge. — *Produit* net, ce que rapporte un bien, une charge, tous frais faits. — En arithmétique, le résultat de deux nombres qu'on multiplie l'un par l'autre. — En chimie, ce qui résulte d'une opération.

PROÉMINENCE, subst. fém., état de ce qui est proéminent; saillie.

PROÉMINENT, E, adj., qui est plus en relief que ce qui l'environne.

PROFANATEUR, subst. mas.; au fém., **PROFANATRICE**, celui, celle qui profane quelque chose qu'il doit respecter, comme les choses saintes.

PROFANATION, subst. fém., action de profaner. — Abus des choses rares et précieuses.

PROFANE, subst. et adj. des deux genres, qui est contre la révérence due aux choses saintes : discours, action *profane*. — Subst. des deux genres, celui qui n'est pas initié aux choses saintes — Par extension, celui qui n'a point de respect pour les choses de la religion : il parle des choses les plus saintes comme un *profane*. — On dit en plaisantant : c'est un *profane*, il ne connaît rien aux matières que nous traitons, ou, il n'est pas de notre société, nous n'en voulons point.

PROFANÉMENT, adv., d'une manière profane.

PROFANER, v. act., abuser des choses de la religion, les traiter avec irrévérence, les employer à des usages profanes.

PROFÉRER, v. act., dire, prononcer quelques mots; articuler : telles furent les dernières paroles qu'il *proféra*, qu'il prononça. — L'homme seul *profère* des paroles, car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des mots, et même plusieurs de suite. La différence des climats et des habitudes fait que les habitants d'une région ne peuvent pas prononcer ce que d'autres prononcent avec une grande facilité. — En grammaire, *articuler* ne se prend que dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de manière à être entendu et compris, mais avec une idée morale d'intention et d'attention.

PROFESSER, v. act., avouer, faire profession de quelque art ou science : *professer* la médecine. — Enseigner quelque art ou science publiquement : il *professe* les mathématiques.

PROFESSEUR, subst. mas., celui qui enseigne publiquement ou particulièrement quelque art ou science.

PROFESSION, subst. fém., déclaration publique : faire sa *profession* de foi. — Etat, condition, métier : embrasser, choisir une *profession*.

PROFIL, subst. mas., trait, délinéation du visage d'une personne vue par un de ses côtés, soit en effet, soit en peinture : tête, visage de *profil*; le *profil* de cet homme a un grand caractère.

PROFILER, v. act., représenter en profil. Il ne se dit guère que dans ce dernier sens : *profiler* un entablement, une corniche.

PROFIT, subst. mas., gain, utilité, avantage qu'on tire de quelque chose.

PROFITABLE, adj. des deux genres, utile, avantageux.

PROFITABLEMENT, adv., d'une manière profitable.

PROFITER, v. neut., faire un gain, tirer un émolument : il a beaucoup *profité* dans ce commerce, sur ces marchandises.

PROFOND, E, adj., très-creux, dont le fond est éloigné de la superficie : puits, abîme *profond*; rivière *profonde*. — Fam. : *profonde* révérence, *profonde* inclination, faite en se courbant extrêmement bas.

PROFONDÉMENT, adv., d'une manière profonde.

PROFONDEUR, subst. fém., étendue d'une chose considérée depuis la superficie jusqu'au fond : *profondeur* d'un précipice. — Étendue en long : cette cour a tant de *profondeur*.



Les flammes volcaniques partent des profondeurs de la terre

PROFUS, E, adj., qui dépense avec profusion.

PROFUSÉMENT, adv., avec profusion,

PROFUSION, subst. fém., excès de libéralité, de dépense : donner avec *profusion*.

PROGNÉ, subst. fém., hirondelle.

PROGRAMME, subst. mas., placard qu'on affiche ou qu'on distribue pour inviter à quelque action publique. — *Programme* des spectacles, qui contient le nom des pièces que l'on donne dans différents théâtres, et la distribution des rôles.

PROGRÈS, subst. mas., littéralement, avancement, mouvement en avant : le *progrès* du soleil dans l'écliptique.

PROGRESSEUR, subst. et adj. mas., qui fait des progrès, qui se porte vers le mieux : mouvement *progresseur*.

PROGRESSIBILITÉ, subst. fém., état d'un individu, d'une espèce, d'un peuple qui a de l'aptitude à se perfectionner.

PROGRESSIBLE, adj. des deux genres, qui a les qualités propres à devenir progresseur, qui est capable de progrès.

PROGRESSIF, adj. mas.; au fém., **PROGRESSIVE**, qui avance : mouvement *progressif*. — Qui fait des progrès : la marche *progressive* des idées.

PROGRESSION, subst. fém., mouvement qui porte en avant.

PROGRESSIVEMENT, adv., d'une manière progressive.

PROHIBÉ, E, part. passé de *prohiber*, et adj., qui est défendu : armes *prohibées*.

PROHIBER, v. act., défendre, interdire, en style de chancellerie ou de palais.

PROHIBITIF, adj. mas.; au fém., **PROHIBITIVE**, qui prohibe, qui défend, qui interdit : loi *prohibitive*.

PROHIBITION, subst. fém., défense.

PROIE, subst. fém., ce que les animaux carnassiers ravissent pour manger. — Oiseau de *proie*, se dit des oiseaux qui chassent le gibier et qui s'en nourrissent.



Oiseau de proie

PROJECTILE, subst. mas. et adj. des deux genres; en t. de guerre, balles, boulets, bombes, obus, etc.

PROJET, subst. mas., entreprise, dessein : le *projet* d'un avare est de s'enrichir; son dessein est d'amasser.

PROJETER, v. act., former le projet, le dessein de... : *projeter* un voyage; et neut. : *projeter* de partir, etc.

PROLÉTAIRE, subst. mas., nom qu'on donne à la basse classe du peuple, c'est-à-dire à ceux qui n'ont ni fortune établie, ni profession fort lucrative.

PROLIXE, adj. des deux genres, diffus, trop long : discours, auteur *prolixe*.

PROLIXEMENT, adv., avec prolixité.

PROLIXITÉ, subst. fém., longueur, diffusion du discours.

PROLOGUE, subst. mas., préface de certains livres anciens. — Aujourd'hui, petit ouvrage en

vers ou en prose qui sert de prélude à une pièce de théâtre.

PROLONGATION, subst. fém., action de prolonger.—Temps ajouté à la durée fixe de quelque chose.

PROLONGEMENT, subst. mas., extension, continuation de quelque portion d'étendue : le *prolongement* d'une plaine, d'une ligne.

PROLONGER, v. act., faire durer plus longtemps, rendre de plus longue durée : *prolonger* la vie. — *Prolonger* une ligne, une avenue, les étendre, les continuer.

PROMENADE, subst. fém., action de se promener : aller à la *promenade*.—Lieu où l'on se promène.

PROMENER, v. act., mener çà et là pour cause d'agrément ou d'exercice : *promener* un enfant.

PROMENEUR, subst. mas.; au fém., **PROMENEUSE**, qui promène quelqu'un; qui se promène; qui aime à se promener.

PROMESSE, subst. fém., assurance qu'on donne, engagement qu'on prend de faire ou de dire quelque chose. — Se ruiner en *promesses*, faire beaucoup de *promesses* qu'on n'a pas l'intention de tenir.

PROMETTRE, v. act., donner parole de vive voix ou par écrit, de faire, de dire : il m'a *promis* de l'argent; et neut. : il m'a *promis* de venir.

PROMIS, E, part. passé de *promettre*, et adj. : la terre *promise*, celle de Chanaan *promise* par Dieu au peuple hébreu. — On appelle fig. terre *promise*, un pays riche et agréable.

PROMISCUÏTÉ, subst. fém., mélange, confusion.

PROMOTEUR, subst. mas.; au fém., **PROMOTRICE**, celui, celle qui prend le soin principal d'une affaire : il est *promoteur* de cet établissement.

PROMOTION, subst. fém., élévation aux charges, aux dignités : le pape a fait une *promotion* de six cardinaux; depuis sa *promotion* à la papauté.

PROMPT, E, adj., en parlant des choses, soudain, qui ne tarde pas longtemps : *prompt* retour, *prompte* réponse.

PROMPTEMENT, adv., avec promptitude, diligence.

PROMPTITUDE, subst. fém., célérité, vitesse, diligence : servir, agir avec *promptitude*.

PROMULGATION, subst. fém., publication de lois faite avec les formalités requises.

PROMULGUER, v. act., publier une loi avec les formalités requises, et qui doivent la rendre exécutoire.

PRÔNE, subst. mas., instruction qu'un curé ou celui qu'il commet à sa place, fait aux fidèles à la messe de paroisse, chaque dimanche. — Recommander quelqu'un au *prône*, faire des prières pour lui, après ou avant le *prône*.

PRÔNER, v. act., vanter, louer avec exagération. — Faire de longs discours, d'ennuyeux récits : que nous *prônez*-vous là?

PRÔNEUR, subst. mas.; au fém., **PRÔNEUSE**, celui, celle qui loue avec excès.

PRONOMINAL, E, adj., qui appartient au pronom. — Verbe *pronominal*, qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : je me promène, tu te promènes.

PRONONCÉ, E, part. passé de *prononcer*, et adj.—En peinture, muscles bien *prononcés*. — Traits *prononcés*, bien décidés, bien marqués. — On le dit au fig. du caractère dans les ouvrages d'esprit, des opinions : il a un caractère *prononcé* qui lui nuit souvent.



Il faut un goût bien prononcé pour commencer à fumer de si bonne heure.

PRONONCER, v. act., articuler les lettres, les syllabes dans les mots : *prononcer* distinctement. — Déclarer avec autorité juridique : *prononcer* un jugement.

PRONONCIATION, subst. fém., articulation des lettres, des syllabes dans les mots. — Manière de réciter, de prononcer : la *prononciation* est une des principales parties de l'orateur.

PRONOSTIC, subst. mas., jugement et conjecture sur ce qui doit suivre un évènement par les signes qui l'ont précédé ou qui l'accompagnent.

PRONOSTIQUER, v. act., faire un pronostic, prédire.

PRONOSTIQUEUR, subst. mas.; au fém., **PRONOSTIQUEUSE**, qui pronostique.

PROPAGANDE, subst. fém., espèce d'association ayant pour but de propager les principes et les mouvements révolutionnaires.

PROPAGATEUR, subst. mas.; au fém., **PROPAGATRICE**, qui opère la propagation de...; qui propage.

PROPAGER, v. act., étendre, augmenter, répandre, faire croître : *propager* la foi, l'erreur, la vérité, les lumières.

PROPENSION, subst. fém., inclination, penchant : il a de la *propension* au bien, au mal.

PROPHÈTE, subst. mas.; au fém., **PROPHÉ-**

TESSE, celui, celle qui prophétise, qui prédit l'avenir.

PROPHÉTIE, subst. fém., prédiction des choses futures par inspiration divine.

PROPHÉTIQUE, adj. des deux genres, qui est d'un prophète; qui tient du prophète.

PROPHÉTIQUEMENT, adv., d'une manière prophétique.

PROPHÉTISER, v. act., prédire l'avenir par inspiration divine. — Fam., prévoir et prédire quelque chose.

PROPICE, adj. des deux genres, favorable.

PROPORTION, subst. fém., convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : cette statue n'est pas en *proportion* avec l'édifice, ne répond pas par sa grandeur à la dimension de l'édifice.

PROPORTIONNEL, adj. mas.; au fém., **PROPORTIONNELLE**, qui a rapport à une proportion : parties *proportionnelles*, échelle *proportionnelle*.

PROPORTIONNELLEMENT, adv., d'une manière proportionnelle.

PROPORTIONNÉMENT, adv., avec proportion, par rapport à...

PROPORTIONNER, v. act., observer la proportion convenable, faire qu'il y ait de la proportion entre les choses.

PROPOS, subst. mas., discours, entretien : *propos* de table, de simple conversation.—Paroles malignes : il lui tient de mauvais *propos*.

PROPOSABLE, adj. des deux genres, qui peut être proposé : un arrangement *proposable*.

PROPOSER, v. act., mettre quelque chose en avant pour l'examiner ou pour en délibérer. — *Proposer* un sujet, le donner à traiter. — Offrir, promettre : *proposer* un prix, une récompense.

PROPOSITION, subst. fém., discours qui affirme ou qui nie. — Chose proposée afin qu'on en délibère : examiner à fond une *proposition*.

PROPRE, adj. des deux genres, qui appartient à quelqu'un, à l'exclusion de tout autre : écrire de sa *propre* main, donner en main *propre*.

PROPRE, subst. mas., attribut qui appartient à l'essence d'une chose : le *propre* des oiseaux est de voler.



Le propre des levriers est de courir avec une très-grande legèrete.

PROPREMENT, adv., précisément, exactement.

PROPRET, subst. et adj. mas.; au fém., **PROPRETTE**, celui, celle qui a une propreté affectée, étudiée.

PROPRETÉ, subst. fém., netteté; qualité de ce qui est exempt de saletés et d'ordures. — Soin qu'on a de la netteté et de la bienséance, en ce qui regarde les meubles et les habits.

PROPRIÉTAIRE, subst. des deux genres, celui ou celle qui possède quelque chose en propre.

PROPRIÉTÉ, subst. fém., droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un.—Nue *propriété*, *propriété* d'un fonds dont un autre a la jouissance de l'usufruit. — Domaine, héritage, etc. : il a une fort belle *propriété* à Versailles.

PROROGATION, subst. fém., délai; prolongation de temps : accorder une *prorogation* de tant de jours.

PROROGER, v. act., donner du temps pardelà le terme préfixe : on a *prorogé* le délai qu'on lui avait donné.

PROSAÏQUE, adj. des deux genres, qui tient trop de la prose.

PROSAÏSME, subst. mas., défaut de poésie dans les vers.

PROSATEUR, subst. mas.; au fém., **PROSATRICE**, écrivain en prose.

PROSCENIUM, subst. mas., chez les anciens, la partie de leurs théâtres où les acteurs venaient jouer la pièce. C'est ce que nous nommons aujourd'hui avant-scène.

PROSCRIPTION, subst. fém., action de proscrire. — Abolition : *proscription* d'un usage. — Condamnation à mort sans forme judiciaire.

PROSCRIRE, v. act., condamner à mort par autorité, soit légitime, soit usurpée, mais sans forme judiciaire, et en publiant une simple liste portant les noms des condamnés.

PROSCRIT, subst. mas., celui qui a été *proscrit*.—Celui qui n'ose, ou qui ne peut retourner en son pays à cause de quelque mauvaise affaire.

PROSE, subst. fém., discours qui n'est pas assujéti à une certaine mesure ni à la rime, par opposition à vers, à poésie, pour laquelle la rime et la mesure sont de rigueur.

PROSÉLYTE, subst. des deux genres, partisan qu'on gagne à une secte, à une opinion.

PROSODIE, subst. fém., prononciation conforme à l'accent, ou espèce de chant ajouté à la voix.

PROSPECTUS, subst. mas., programme qui se publie avant qu'un ouvrage paraisse, et dans lequel on donne une idée de l'ouvrage, on indique le format, le caractère, la quantité de volumes, le prix.

PROSPÈRE, adj. des deux genres, favorable.

heureux, propice ; il se dit surtout en poésie : que le ciel nous soit *prospère !*

PROSPÉRER, v. neut., en parlant des personnes, avoir la fortune favorable : c'est malheureusement une grande vérité, mais trop souvent les méchants *prospèrent*. — En parlant des choses, réussir, avoir un heureux succès.

PROSPÉRITÉ, subst. fém., bonheur ; heureux état des affaires, soit générales, soit particulières.

PROSTERNER (SE), v. pron., s'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un, se baisser jusqu'à terre : on se *prosterne* devant Dieu.



L'un se prosterne, l'autre se redresse.

PROTE, subst. mas., t. d'imprimerie, celui qui, sous les ordres du maître, dirige et conduit les travaux.

PROTECTEUR, subst. mas. ; au fém., **PROTECTRICE**, celui, celle qui protége.—Défenseur.—Patron.

PROTECTION, subst. fém., action de protéger, de prendre soin de la fortune, des intérêts d'une personne : la *protection* des grands ne nuit jamais.

PROTÉGER, v. act., donner protection à... ; prendre la défense de...—Contribuer à la fortune d'une personne, aux progrès d'une classe.

PROTESTANT, E, subst. et adj., nom qui fut d'abord donné aux luthériens. On l'a ensuite étendu aux calvinistes et à ceux de la religion anglicane.

PROTESTANTISME, subst. mas., croyance des églises protestantes.

PROTESTATION, subst. fém., témoignage public, déclaration publique de ses dispositions, de sa volonté.— Promesse, assurance positive. Déclaration en forme juridique par laquelle on proteste contre quelque chose.

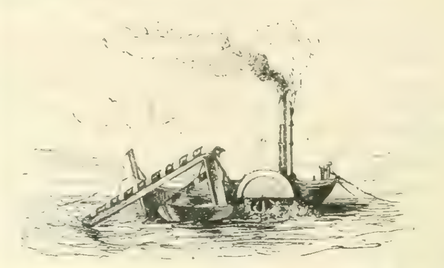
PROTESTER, v. neut. et act., assurer ou promettre positivement : je vous *proteste* que je l'ai fait.—Il est actif dans cette phrase : je vous le *proteste*.

PROTÊT, subst. mas., t. de banque, acte par lequel, faute d'acceptation ou de paiement d'une lettre de change, ou d'un simple billet, on déclare (on proteste) que celui sur qui elle est tirée et son correspondant seront tenus de tous les dommages.

PROTOCOLE, subst. mas., procès-verbal d'une conférence diplomatique.

PROTOTYPE, subst. mas., original, modèle.

PROUE, subst. fém., t. de marine, partie du vaisseau qui s'avance la première en mer.



La proue du bateau est fixée d'un côté, tandis que la drague opère à la poupe.

PROUESSE, subst. fém., autrefois, action de preux, action de valeur. On ne le dit plus qu'en plaisantant : voilà une belle *prouesse !* se dit d'un acte ridicule et souvent blâmable.

PROUVER, v. act., faire connaître la vérité d'une chose par des raisonnements ou par des témoignages, des autorités : *prouver* à quelqu'un qu'il a tort.

PROVENANCE, subst. fém., tout ce qui provient d'un pays étranger.

PROVENIR, v. neut., il se conjuge avec *être*. Procéder, dériver, émaner de...

PROVERBE, subst. mas., sorte de sentence exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire ; adage.

PROVERBIAL, E, adj., qui tient du proverbe.

PROVERBIALEMENT, adv., d'une manière proverbiale.

PROVIDENCE, subst. fém., la suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses : Dieu est notre *providence* éternelle.

PROVINCE, subst. fém., étendue considérable de pays qui fait partie d'un grand état : les *provinces* romaines. — Il se dit quelquefois indéfiniment par opposition à la capitale : langage, accent, mot de *province*.

PROVINCIAL, E, subst. et adj., qui est de province : assemblée *provinciale*. — On dit par mépris : air, langage, style, manières *provinciales*.

PROVISEUR, subst. mas., chef d'un collége royal.

PROVISION, subst. fém., amas et fourniture des choses nécessaires et utiles : *provision* de vin, d'hommes. — Tout ce dont on a besoin.

PROVISOIREMENT, adv., par provision. — En attendant.

PROVOCATEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **PROVOCATRICE**, qui provoque : agent *provocateur* ; il a été le *provocateur* de cette scène.

PROVOCATION, subst. fém., action par laquelle on provoque. — Ce qui provoque : *provocation* à la révolte.



Ceci peut passer pour une provocation.

PROVOQUER, v. act. et neut., inciter, exciter à... : *provoquer* quelqu'un, l'exciter à se battre ou à entrer en dispute ; *provoquer* le sommeil ou au sommeil, causer le sommeil.

PROXIMITÉ, subst. fém., voisinage d'une chose qui est proche.

PRUDEMMENT, adv., avec prudence.

PRUDENCE, subst. fém., discernement de ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se bien conduire.

PRUDENT, E, adj., qui a de la prudence — Qui est conforme aux règles de la prudence.

PRUNE, subst. fém., fruit à noyau dont la chair est couverte d'une peau lisse et fleurie. — Prov. : ce n'est pas pour des *prunes*, pour rien ou pour peu de chose.

PRUNEAU, subst. mas., prune qu'on a fait sécher.

PRUNELLE, subst. fém., prune sauvage qui vient parmi les ronces et les haies. — Jus de *prunelle*, vin fort aigre et même mauvais. — En anatomie, ouverture qui paraît ronde et noire comme une *prunelle* dans le milieu de l'œil.

PRUSSIQUE, adj. des deux genres, t. de chimie moderne : acide *prussique*, acide qui, tiré des substances animales par la distillation, précipite le fer en cette espèce de bleu qu'on nomme bleu de Prusse.

PSALMODIE, subst. fém., manière de réciter, de chanter les psaumes à l'église. — Manière monotone de déclamer, de lire.

PSALMODIER, v. neut., réciter, chanter des psaumes et autres parties de l'office divin.



Les chantres psalmodient.

PSAUME, subst. mas., cantique sacré qui contient quelques prières à Dieu, qui parle de ses ouvrages, de ses merveilles, de sa loi.

PSEUDO-NYME, subst. et adj. des deux genres, qui a pris un nom faux et supposé. Il se dit des auteurs qui publient des ouvrages sous un autre nom que le leur.

PSYCHÉ, subst. fém., meuble d'invention moderne ; grande glace qui se meut sur un axe horizontal, fixé par ses extrémités à deux colonnes verticales posées sur un pied à roulettes.

PUANT, E, adj., qui pue, qui sent mauvais, qui exhale une mauvaise odeur : chair, haleine *puante*.

PUANTEUR, subst. fém., mauvaise odeur : on ne saurait habiter ici à cause de la *puanteur*.

PUBLIC, adj. mas. ; au fém., PUBLIQUE, qui concerne tout un peuple : l'intérêt, le bien *pu-*

blic; la voix *publique*; cela est contre le droit *public*; il est du bien *public*. — Manifeste, connu de tout le monde; bruit *public*; nouvelle qui est *publique*; notoriété *publique*.

PUBLIC, subst. mas., le peuple en général: travailler pour le *public*; servir le *public*. — Nombre plus ou moins considérable de personnes: le *public* des théâtres; avoir les suffrages du *public* éclairé. — En *public*, loc. adv., en présence de tout le monde, à la vue de tout le monde: paraître en *public*, parler en *public*.

PUBLICATION, subst. fém., action de publier; de rendre une chose publique, notoire. — La *publication* d'un livre.

PUBLICISME, subst. mas., science du publiciste. — Enseignement sur le droit public.

PUBLICISTE, subst. mas., celui qui écrit ou fait des leçons sur le droit public.

PUBLICITÉ, subst. fém., état de ce qui est à la connaissance du public, de tout le monde; notoriété: la *publicité* du crime; la *publicité* des débats.

PUBLIER, v. act., rendre public, dire clairement, hautement et publiquement. — *Publier* un journal, le faire paraître.

PUBLIQUEMENT, adv., d'une manière publique, avec publicité: il l'a souffleté *publiquement*.

PUCE, subst. fém., insecte qui s'attache principalement à la peau des hommes et des chiens. — Prov.: avoir la *puce* à l'oreille, être inquiet sur le succès de quelque affaire. — Adj. des deux genres: couleur *puce*, d'un brun semblable à celui de la *puce*.

PUDEUR, subst. fém., modestie, retenue, discrétion.

PUDIQUE, adj. des deux genres, chaste, pur, honnête: un discours *pudique*, qui est selon les règles de la plus scrupuleuse bienséance.

PUÉRIL, E, adj., qui appartient à l'âge qui suit l'enfance: âge *puéril*. — Qui est frivole: discours, raisonnement, amusement *puéril*.

PUÉRILITÉ, subst. fém., action d'enfant. — Discours, action puérile; en parlant d'une personne: il y a de la *puérilité* dans votre raisonnement.

PUGILAT, subst. mas., combat à coups de poing. C'était un des exercices gymnastiques des anciens.

PUÎNÉ, E, adj. et subst., celui, celle qui est né ou née depuis un de ses frères ou une de ses sœurs: c'est mon frère *puîné*, ma sœur *puînée*.

PUISAGE, subst. mas., action de puiser; avoir un droit de *puisage*.

PUISARD, subst. mas., espèce de puits qu'on ménage dans le corps d'un mur pour recevoir les eaux des combles.

PUISER, v. act., prendre de l'eau avec un vase ou ustensile qu'on plonge dans un amas d'eau, et plus particulièrement dans un puits: *puiser* de l'eau à la rivière, à la fontaine, dans un puits. — *Puiser* aux sources, parlant littérairement, consulter les auteurs originaux: *puiser* dans les anciens; *puiser* partout.



Cette femme vient de puiser de l'eau à la fontaine.

PUISQUE, conj., sert à marquer la cause, le motif pour lequel on agit. Parce que, à cause que.

PUISSANCE, subst. fém., pouvoir, autorité. — *Puissance* souveraine, *puissance* absolue. — Fam., ceux qui possèdent les premières dignités de l'état: avoir du crédit auprès des *puissances*. — Faculté de l'âme: telle est la *puissance* de la vertu.

PUISSANT, E, adj., qui a beaucoup de pouvoir: avoir des amis *puissants*. — Tout-*puissant*, toute-*puissante*, qui peuvent tout.

PUITS, subst. mas., trou profond creusé de main d'homme et fait exprès pour en tirer de l'eau: *puits* à roue, *puits* à poulie. — C'est un *puits* de science, c'est un homme fort savant. — C'est un *puits* d'or, un homme extrêmement riche.

PULMONAIRE, adj. des deux genres, qui appartient au poumon: veine *pulmonaire*. — Phthisie *pulmonaire*, maladie appelée aussi consomption; elle consiste dans un amaigrissement causé par un vice organique des poumons.

PULMONIE, subst. fém., maladie du poumon

PULMONIQUE, subst. et adj. des deux genres, qui est malade du poumon; qui a les poumons affectés de *pulmonie*.

PULSATION, subst. fém., t. de médec., battement, principalement en parlant du pouls: son pouls donne tant de *pulsations* par seconde.

PULVÉRISER, v. act., réduire en poudre. — Fig., détruire entièrement: il a *pulvérisé* cet écrit: cette opinion a été *pulvérisée*.

PUNAIS, E, adj., qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé du sentiment de l'odorat par un défaut de l'organe: il ne sent point les odeurs, il faut qu'il soit *punais*.

PUNAISE, subst. fém., insecte de forme plate

fort connu, qui s'engendre ordinairement dans les bois de lit, et qui sent très-mauvais.

PUNCH, subst. mas., boisson anglaise, composée principalement d'eau-de-vie ou de rhum, avec du jus de citron et du sucre.

PUNIR, v. act., faire souffrir une peine pour une faute; châtier. — Il sera *puni* de sa folle tendresse, il aura lieu de s'en repentir.

PUNISSABLE, adj. des deux genres, qui mérite punition, qui mérite d'être puni : cette action est très-*punissable*.

PUNITION, subst. fém., action de punir; peine par laquelle on punit; châtiment : la *punition* des délits, des crimes; la *punition* doit être proportionnée à la faute.

PUPILLE, subst. des deux genres, enfant en bas âge ou personne mineure qui a perdu son père et sa mère où l'un des deux, et qui est sous la direction et la conduite d'un tuteur.

PUPITRE, subst. mas., meuble dont on se sert pour soutenir un livre, pour écrire, et particulièrement pour poser ouverts des cahiers de musique.



Bureau à pupitre.

PUR, E, adj., qui est sans mélange : de l'or *pur*, de l'eau *pure*; boire du vin *pur*. — Qui n'est point altéré, corrompu : on respire à la campagne un air autrement *pur* que celui des villes. — Lumière *pure*, dont rien n'obscurcit la clarté, la netteté.

PURÉE, subst. fém., fécule qu'on tire des pois, des fèves, des lentilles et autres légumes de cette espèce cuits dans l'eau. — On appelle aussi *purée*, un potage à la *purée*.

PURETÉ, subst. fém., qualité par laquelle une chose est pure et sans mélange : la *pureté* de l'air, de l'eau, des métaux. — Correction et exactitude dans le style, le langage : tel auteur écrit avec une grande *pureté*.

PURGATIF, adj. mas.; au fém., **PURGATIVE**, qui purge : boisson *purgative*. — On appelle subst., au mas. : un *purgatif*, un remède qui purge.

PURGATION, subst. fém., évacuation procurée par un remède qui purge : il faut user sobrement des *purgations*.

PURGATOIRE, subst. mas., lieu où les âmes des élus du Seigneur, selon la doctrine des catholiques, expient les fautes légères qui n'ont pas été purifiées durant leur vie.

PURGER, v. act., ôter ce qu'il y a d'impur, de malfaisant dans le corps par des remèdes ordinairement pris par la bouche : cette drogue *purge* (chasse) la bile. — Le médecin *purge* un malade, lui fait prendre une purgation. — Fig.: *purger* le cerveau, le dégager.

PURIFICATION, subst. fém., action de purifier, ce qui est ou peut être impur, le sang, les métaux, etc. — Action du prêtre qui, après avoir bu le précieux sang de Jésus-Christ, prend du vin dans le calice.

PURIFIER, v. act., rendre pur : ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier, etc.: *purifier* l'air, les métaux.

PURISTE, subst. des deux genres, qui affecte la pureté du langage et qui s'y attache trop.

PURITAIN, subst. et adj. mas.; au fém., **PURITAINE**, qui suit la religion presbytérienne d'Angleterre, d'Ecosse et des Etats-Unis : ministre *puritain*, secte *puritaine*, les *puritains*.

PUSILLANIME, adj. des deux genres, trop timide, qui est sans courage, qui n'ose pas entreprendre : un homme *pusillanime*. — Il s'emploie aussi subst. : un *pusillanime* ne peut être véritablement vertueux.

PUSILLANIMITÉ, subst. fém., manque de cœur, timidité excessive.

PUTOIS, subst. mas., mammifère digitigrade, qui a la fourrure noire. — La fourrure elle-même : un manchon de *putois*; un *putois*.

PUTRÉFIER, v. act., corrompre, faire pourrir : la gangrène *putréfie*.

PUTRIDE, adj. des deux genres, pourri, corrompu et fétide : humeurs *putrides*. — Fièvre *putride*, causée par la corruption des humeurs.

PUTRIDITÉ, subst. fém., corruption, état de ce qui est putride.

PYRAMIDAL, E, adj., qui est en forme de pyramide : figure *pyramidale*.

PYRAMIDE, subst. fém., t. de géométrie, corps solide dont les faces sont des triangles qui ont un même plan pour base, et se réunissent par leurs sommets en un même point. — En *pyramide*, loc. adv.

PYROTECHNIE, subst. fém., art qui enseigne l'usage du feu, son application et la manière de le diriger. Il se dit particulièrement en parlant des feux d'artifice : entendre bien la *pyrotechnie*.

PYTHONISSE, subst. fém., devineresse ou sorcière en général.



Q, subst. fém., la dix-septième lettre et la treizième consonne de l'alphabet français.

QUADRAGÉNAIRE, subst. et adj. des deux genres, âgé de quarante ans : un homme *quadragénaire*.

QUADRANGULAIRE, adj. des deux genres, qui a quatre angles.

QUADRANGULÉ, E, adj., à quatre angles.

QUADRILLE, subst. mas., sorte de jeu de cartes qu'on joue à quatre personnes. — Groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses.

QUADRUPÈDE, subst. mas. et adj., des deux genres, qui a quatre pieds : un *quadrupède*. — Adj. : animal *quadrupède*.

QUADRUPLE, adj. des deux genres, qui est quatre fois aussi grand : vingt est *quadruple* de cinq.

QUADRUPLE, subst. mas., quatre fois autant : le *quadruple* de cinq est de vingt.

QUADRUPLER, v. act., prendre quatre fois le même nombre : *quadrupler* une somme. — Neut., être augmenté au *quadruple* : son bien a *quadruplé* depuis vingt ans.

QUALIFICATIF, adj. mas. ; au fém., QUALIFICATIVE, qui qualifie : c'est un nom *qualificatif*. — On dit aussi subst., au mas. : un *qualificatif*, surtout en t. de gramm.

QUALIFICATION, subst. fém., attribution d'une qualité, d'un titre : *qualification* de baron.

QUALIFIER, v. act., marquer la qualité d'une chose, d'une proposition, d'une personne : *qualifier* un duel de rencontre, une proposition d'erronée, un homme d'imposteur.

QUALITÉ, subst. fém., ce qui fait qu'une chose est telle, bonne ou mauvaise, etc. : c'est, non pas la *qualité* des viandes qui nuit, mais la quantité.

QUAND, adv. et conj., lorsque, dans le temps que ; dans le temps ? *Quand* viendrez-vous me voir ? *quand* je le pourrai.

QUANT *à*, adv., ou plutôt sorte de prép., pour ce qui est de... *Quant* à moi, j'y consens.

QUANTIÈME, subst. mas., quel est le *quantième* de la lune ? combien compte-t-on de jours de la lune ? — La date du jour.

QUANTITÉ, subst. fém., ce qui peut être mesuré ou nombré ; tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution : comparer des *quantités*.

QUARANTAINE, subst. fém., nombre de quarante ou environ : une *quarantaine* d'écus.

QUARANTE, adj. numéral des deux genres, quatre fois dix : *quarante* francs ; le nombre *quarante*.

QUARANTIÈME, adj. et subst. des deux genres, nombre ordinal ; partie aliquote de quarante : le *quarantième* jour.

QUART, subst. mas., la quatrième partie d'un tout : un *quart* de lieue ; une aune trois *quarts* ; avoir un *quart* dans une affaire.

QUART, E, adj., quatrième. — Fièvre *quarte*, celle dont les accès prennent tous les quatre jours inclusivement, en sorte qu'elle laisse au malade deux jours d'intervalle.

QUART-D'HEURE, subst. mas., quatrième partie d'une heure. — Un court espace de temps. — Passer un mauvais *quart-d'heure*, éprouver quelque chose de facheux.

QUARTERON, subst. mas., poids, la quatrième partie d'une livre : il a ajouté un *quarteron* dans la balance.

QUARTIER, subst. mas., la quatrième partie de certaines choses : *quartier* de poire. — Un *quartier* de terre, le quart d'un arpent. — Partie d'un tout, quoiqu'elle ne soit pas le *quart* de ce tout.



L'on a coupé un quartier de ce melon.

QUARTIER-MAÎTRE, subst. mas., aide du maître ou du contre-maître sur un navire. — Dans les troupes, caissier du régiment.

QUARTO (*in-*), subst. mas., et adj., livre dont les feuilles sont pliées en quatre.

QUASI, adv., fam., presque.

QUASI-CONTRAT, subst. mas., fait par lequel plusieurs personnes sont obligées les unes envers les autres sans qu'il y ait eu ni convention ni consentement.

QUASI-DÉLIT, subst. mas., t. de palais, dommage causé sans intention.

QUATERNE, subst. mas., au loto, quatre numéros, gagnant ensemble sur la même ligne horizontale.

QUATORZE, subst. mas. et adj. des deux genres, dix et quatre. — Avoir quinte et *quatorze*, être certain de gagner au piquet. — Fig., être sûr de réussir dans une affaire.

QUATORZIÈME, adj. des deux genres, nom de nombre ordinal : le *quatorzième* jour ; le *quatorzième* du nom. — Subst., la *quatorzième* partie d'un tout.

QUATORZIÈMEMENT, adv., en quatorzième lieu.

QUATRAIN, subst. mas., stance de quatre vers.

QUATRE, adj. numéral des deux genres, deux fois deux, trois et un : *quatre* hommes. — Quatrième : le *quatre* du mois, le quatrième jour du mois ; Henri *quatre*.

QUATRE-TEMPS, subst. mas. plur., les trois jours de jeûne dans chaque saison que l'église catholique ordonne d'observer.

QUATRE-VINGTS, adj. numéral, quatre fois vingt. Il prend *s* lorsqu'il précède immédiatement un substantif : *quatre-vingts* chevaux ; il n'en prend point devant les noms de nombre.

QUATRE-VOLEURS (*vinaigre des*), subst. mas. plur., vinaigre fortement aromatisé.

QUATRIÈME, adj. des deux genres, nom de nombre ordinal : le *quatrième* jour du mois.

QUATRIÈMEMENT, adv., en quatrième lieu.

QUE, pronom relatif ou absolu des deux genres et des deux nombres.

QUEL, adj. pron. mas. ; au fém., QUELLE, il exprime la qualité des choses dont on parle : je ne sais *quel* homme vous êtes. — On s'en sert dans les interrogations : *quelle* personne soupçonnez-vous ?

QUELCONQUE, adj. pron. des deux genres, nul, aucun, quel que ce soit, quel qu'il soit. — D'une manière *quelconque*, de quelque manière que ce soit.

QUELQUE, adj. des deux genres, un ou une entre plusieurs : *quelque* auteur a parlé. — On dit au mas. : il y a dans ce livre *quelque* chose qui mérite d'être lu.

QUELQUE, adv., environ, à peu près : il y a environ *quelque* trente ans que je demeure à Paris.

QUELQUEFOIS, adv., de fois à autre : *quelquefois* on trouve des hommes si entêtés que...

QUELQU'UN, E, subst., un entre plusieurs, une personne : *quelqu'un* m'a dit... ; il viendra *quelqu'un*.

QUENOUILLE, subst. fém., petite canne ou bâton que l'on entoure vers le haut de soie, de chanvre, de lin, etc., pour filer : coiffer, charger une *quenouille*. — Ce dont une *quenouille* est chargée.

QUERELLE, subst. fém., contestation, démêlé, dispute avec aigreur et animosité. — Entrer dans une *querelle*, y prendre parti. — Prov. : *querelle* d'Allemand, faite légèrement et sans sujet.



Une querelle.

QUERELLER, v. act., faire querelle à..., dire des paroles aigres et fâcheuses ; réprimander, gronder.

QUERELLEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., QUERELLEUSE, qui aime à quereller ; hargneux.

QUESTION, subst. fém., demande qu'on fait à une personne. — Chose dont il s'agit. On dit qu'il est *question*, qu'il n'est pas *question* de... — Doute, difficulté qu'on traite pour éclaircir la vérité.

QUESTIONNER, v. act., faire des questions ; interroger, demander.

QUESTIONNEUR, subst. mas ; au fém., QUESTIONNEUSE, celui, celle qui fait sans cesse des questions : c'est un rude *questionneur*. — Adj., femme *questionneuse*.

QUÊTE, subst. fém., action de chercher. Il se dit surtout avec la prép. en : être en *quête* de..., se mettre en *quête*. — Collecte pour les pauvres ou pour les œuvres pieuses.

QUÊTER, v. act., *quêter* des louanges, chercher adroitement à s'en faire donner. — Demander, recueillir des aumônes.

QUÊTEUR, adj. et subst. mas.; au fém., **QUÊTEUSE**, celui, celle qui fait une quête.

QUEUE, subst. fém., chez les quadrupèdes, c'est la partie qui est au bas de l'épine du dos, et qui est ordinairement couverte de poil. La *queue* d'un chien, d'un chat; le bout de la *queue*.



La fouine a une très-belle queue.

QUI, pronom relatif des deux genres, qui se met pour lequel; on l'emploie aussi pour quiconque; il sert encore pour interroger, etc.: *qui* a dit cela?

QUIA (*à*), loc. adv. empruntée du lat., mettre à *quia*, mettre hors d'état de répondre. — Être à *quia*, ne savoir plus que répondre, ne savoir plus que faire. Il est fam.

QUIBUS, subst. mas., mot latin qui signifie populairement de l'argent.

QUICONQUE, pron. indéfini mas. sing., sans plur., ne se dit que des personnes, et signifie tout homme qui... *Quiconque* veut trouver quelques bons mots n'a qu'à dire beaucoup de sottises.

QUIÉTUDE, subst. fém., tranquillité, repos.

QUILLE, subst. fém., morceau de bois arrondi et plus menu par le haut que par le bas, servant à un jeu fort connu. — Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un vaisseau, et qui lui sert comme de fondement. — Prov. et pop.: être reçu comme un chien dans un jeu de *quilles*, fort mal.

QUILLER, v. neut., jeter chacun une quille pour voir ceux qui seront ensemble.

QUINCAILLE, subst. fém., toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre, comme couteaux, ciseaux, chandeliers, mouchettes, etc.

QUINCAILLERIE, subst. fém., commerce, marchandise de quincaille.

QUINCAILLIER, subst. mas.; au fém., **QUINCAILLIÈRE**, marchand, vendeur de quincaille.

QUINCONCE, subst. mas., disposition de plants d'arbres en échiquier. — Lieu planté de cette manière: le *quinconce* des Invalides, à Paris.

QUINE, subst. mas., au jeu de trictrac, au loto, etc., deux cinq, et généralement cinq numéros pris et sortis à la fois d'une loterie.

QUININE, subst. fém., t. de chimie., substance extraite du quinquina jaune.

QUINQUAGÉNAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui est âgé de cinquante ans.

QUINQUENNAL, E, adj., qui dure cinq ans, qui se fait de cinq ans en cinq ans.

QUINQUET, subst. mas., sorte de lampe à un ou plusieurs becs, ainsi nommée du nom de son inventeur.

QUINTAL, subst. mas., le poids de cent livres. — Grosse cruche de grès.

QUINTESSENCE, subst. fém., principe le plus subtil et le plus exquis des corps.

QUINTEUX, adj. mas.; au fém., **QUINTEUSE**, fantasque, bizarre, capricieux, bourru. — Cheval *quinteux*, rétif, qui a des fantaisies.

QUINTUPLER, v. act., répéter cinq fois; multiplier cinq fois.

QUINZAINE, subst. fém., quinze unités. Absolument et sans régime, quinze jours: renvoyer à *quinzaine*.

QUINZE, adj. de nombre indéclinable et des deux genres, trois fois cinq, dix et cinq: *quinze* jours, etc. — Quinzième: Louis-*Quinze*.

QUINZIÈME, adj. des deux genres, nom de nombre ordinal. — On dit aussi, subst. au mas. seulement: le *quinzième* d'un tel mois.

QUINZIÈMEMENT, adv., en quinzième lieu.

QUIPROQUO, subst. mas., méprise; c'est proprement la méprise d'une personne qui a donné, pris, fait ou dit une chose pour une autre: il a fait un *quiproquo*, un étrange *quiproquo*.

QUI QUE CE SOIT, loc. indéf., *quiconque*, sans négation; avec une négation, *personne*.

QUIRIME, subst. mas., pierre à laquelle on prêtait des vertus merveilleuses, celle, par exemple, de faire dire à un homme ce qu'il a dans l'esprit.

QUITTANCE, subst. fém., acte par lequel le créancier confesse avoir reçu, et reconnaît que son débiteur est quitte envers lui.

QUITTANCER, v. act., donner quittance au dos, en marge d'une obligation, d'un acte, d'un billet, etc.

QUITTE, adj. des deux genres, qui a fait ce qu'il devait faire; qui a payé; qui est exempt et libéré: je vous devais deux cents francs, je vous les paie, je suis *quitte* envers vous; le créancier, en recevant son dû, tient le débiteur *quitte*.

QUITTER, v. act., se séparer de quelqu'un ou se retirer de quelque lieu: *quitter* le grand chemin, s'en écarter, s'en détourner: j'ai *quitté* un tel à vingt pas d'ici. — Fig., renoncer à ..: *quitter* la robe, une charge, etc.

QUI-VA-LÀ! QUI-VIVE! sorte d'exclamation cris de la sentinelle lorsqu'elle entend du bruit.

— Fig. et fam. : être sur le *qui-vive*, être très-attentif à ce qui se passe. — Il est toujours sur le *qui-vive*, inquiet et craintif.



Qui-vive !

QUOIQUE, conj. Quoique régit le subjonctif et signifie : encore que, bien que : *quoiqu'il* soit pauvre, il est honnête homme.

QUOI QUE CE SOIT, loc. indéf. sans négation : elle signifie, *quelque chose que* : et, avec une négation, *rien*.

QUOLIBET, subst. mas., mauvais jeu de mots, mauvaise pointe. — Au plur., des *quolibets*

QUOTE-PART, subst. fém., part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme.

QUOTIDIEN, adj. mas.; au fém., QUOTIDIENNE, journalier, de chaque jour. — Fièvre *quotidienne*, dont les accès reviennent tous les jours. — Prov. : c'est son pain *quotidien*, c'est une chose qui lui est ordinaire.

QUOTIDIENNEMENT, adv., chaque jour.

QUOTIENT, subst. mas., t. d'arithm., le résultat de la division et le nombre qui marque combien de fois le diviseur est contenu dans le nombre divisé : le *quotient* de douze, divisé par trois, est quatre.

QUOTITÉ, subst. fém., somme fixe à laquelle monte chaque quote-part : payer sa *quotité*. — Légataire d'une *quotité*, d'une partie, comme d'un tiers, d'un quart, etc.



R, subst. mas., la dix-huitième lettre et la quatorzième consonne de l'alphabet français.

RABÂCHAGE, subst. mas., défaut du discours de celui qui *rabâche*: être sujet au *rabâchage*; tout ce qu'il dit n'est que du *rabâchage*. Il est fam.

RABÂCHER, v. act. et neut., revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit: il *rabâche* toujours; *rabâcher* cinquante fois la même chose. Il est fam.

RABÂCHERIE, subst. fém., répétition fatigante, inutile: ce ne sont que des *rabâcheries* continuelles.

RABÂCHEUR, subst. mas.; au fém., **RABÂCHEUSE**, subst. fém., celui ou celle qui rabâche.

RABAIS, subst. mas., diminution que le vendeur accorde à l'acheteur sur le prix convenu: vendre des marchandises au *rabais*. — Diminution de valeur, de prix: il y a du *rabais*.

RABAISSEMENT, subst. mas., action de rabaisser; diminution: le *rabaissement* des monnaies, des tailles.

RABAISSER, v. act., mettre plus bas: *rabaisser* un tableau, une corniche. — *Rabaisser* sa voix, parler plus bas. — Diminuer: *rabaisser* le taux des denrées, les tailles, les monnaies. — En t. de man.: *rabaisser* les hanches du cheval, asseoir un cheval. — *Rabaisser* son vol, en parlant d'un oiseau, voler plus bas que la hauteur à laquelle il s'était d'abord élevé. — Prov. et fig.: *rabaisser* l'orgueil, le caquet de quelqu'un, réprimer son orgueil, sa vanité, son aplomb.

RABAT, subst. mas., ornement de toile que les hommes de certaines professions, et particulièrement les ecclésiastiques, portent autour du cou, et qui se *rabat* des deux côtés sur la poitrine.

RABAT-JOIE, subst. mas., ce qui trouble la joie; homme triste, ennemi de la joie. — On le dit plus souvent des personnes que de la chose.

RABATTAGE, subst. mas., t. de comm., tare, déduction, diminution. — En t. de peignage de laine, action de décharger la barre de laine des nœuds qu'elle peut avoir.

RABATTEMENT, subst. mas., t. de jurispr. anc., diminution sur le prix de ventes de certaines propriétés.

RABATTRE, v. act., rabaisser, faire descendre: le vent *rabat* la fumée. — Diminution du prix: je n'en *rabattrai* pas un sou; et fig.: il ne veut rien *rabattre* de ses prétentions.

RABBIN, subst. mas., docteur de la loi judaïque. — Grand *rabbin*, le chef d'une synagogue. — Fig., et en plaisantant: un vieux *rabbin*, un vieux savant.

RABBINIQUE, adj. des deux genres, qui est particulier aux rabbins.

RABBINISME, subst. mas., doctrine des rabbins.

RÂBLE, subst. mas., partie du lièvre ou du lapin qui s'étend depuis les côtes jusqu'aux cuisses.

RABONNIR, v. act., rendre meilleur: les bonnes caves *rabonnissent* le vin. Il est aussi neut.: ce vin *rabonnit*.

RABOT, subst. mas., outil de menuisier pour aplanir et polir le bois. — Outil de maçon pour remuer et détremper la chaux.

RABOTER, v. act., rendre uni et poli avec le rabot.

RABOTEUR, subst. mas., celui qui rabotte.

RABOTEUX, adj. mas.; au fém., **RABOTEUSE**, proprement, en parlant du bois, noueux, inégal, qui a besoin d'être uni avec le rabot.

RABOUGRI, **E**, part. pass. de *rabougrir* et adj.: arbre *rabougri*, qui n'est pas venu à sa perfection ni à sa juste grandeur.

RABOUGRIR, v. neut.: les gelées font *rabougrir* le jeune bois, l'empêchent de profiter.

RACAHOUT, subst. mas., certaine préparation de fécule, composé nourrissant, et analeptique.

RACAILLE, subst. fém., la lie du peuple; il est plus fort et plus méprisant que canaille.

RACCOMMODAGE, subst. mas., travail ou salaire de celui qui raccommode. — Chose raccommodée.

RACCOMMODEMENT, subst. mas., réconciliation, renouvellement d'amitié: travailler à un *raccommodement*.

RACCOMMODER, v. act., refaire, remettre en bon état.

RACCORD, subst. mas., accord, liaison qu'on établit entre deux choses contiguës: faire des *raccords*, fondre ensemble deux inégalités. — On le dit aussi en parlant des ouvrages d'esprit.

RACCORDER, v. act., en archict., faire un raccordement, un raccord. — En peinture, retoucher un tableau pour mettre l'accord convenable entre les tons, les couleurs.

RACCOURCI, subst. mas., abrégé de ce qui est ailleurs en grand. — En peinture, effet de la

perspective, par laquelle les objets vus de face paraissent plus courts qu'ils ne le sont en effet.



Vaisseau vu en raccourci.

RACCOURCIR, v. act., accourcir, rendre plus court : *raccourcir* une corde. — *Raccourcir* ses pas, aller moins vite; en dansant, étendre peu les pas.

RACCOURCISSEMENT, subst. mas., action de raccourcir. — Effet de cette action.

RACCOUTUMER (*se*), v. pron., reprendre une habitude : il se *raccoutume* à notre société.

RACCROCHER, v. act., accrocher de nouveau : *raccrochez* donc ce tableau.

RACE, subst. fém., lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : être d'une bonne *race*.

RACHALANDER, v. act., *rachalander* une boutique, y faire venir les chalands.

RACHAT, subst. mas., recouvrement d'une chose qu'on a vendue, en payant le prix qu'elle a coûté; nouvel achat.

RACHETABLE, adj. des deux genres, qui se peut, qu'on a le droit de racheter : marchandise *rachetable*.

RACHETER, v. act., acheter ce qu'on a vendu : je lui ai *racheté* le cheval que je lui avais vendu.

RACINE, subst. fém., partie rameuse et chevelue par laquelle les arbres et les plantes tiennent à la terre et en tirent la plus grande partie de leur nourriture.

RÂCLE, subst. fém., sorte d'instrument de fer tranchant dont on se sert pour gratter les vaisseaux, afin de les tenir propres.

RÂCLER, v. act., emporter un peu de la superficie d'une chose : *râcler* les peaux du parchemin, de l'ivoire, etc., *râcler* des allées.

RÂCLEUR, subst. mas., mauvais joueur de violon.

RACOLER, v. act., engager, soit de gré, soit par finesse, les hommes pour le service militaire.

RACONTER, v. act., conter, narrer une chose, soit vraie, soit fausse : il *raconte* ses voyages, ses combats.

RACONTEUR, subst. mas.; au fém., **RACONTEUSE**, celui, celle qui a la manie de raconter : un ennuyeux *raconteur*.

RACORNIR, v. act., faire qu'une chose se retire et prenne la consistance de la corne. — Rendre dur et coriace : le feu *racornit* le cuir.

RACORNISSEMENT, subst. mas., état de ce qui est racorni : le *racornissement* du cuir.

RACQUITTER (*se*), v. pron., regagner ce qu'on avait perdu.

RADE, subst. fém., espace de mer à quelque distance de la côte, où les grands vaisseaux peuvent jeter l'ancre et demeurer à l'abri de certains vents, quand ils ne veulent point entrer dans le port : nous voici dans une bonne *rade*.



La rade de Naples.

RADEAU, subst. mas., assemblage de plusieurs pièces de bois liées ensemble, et qui forment une espèce de plancher sur l'eau. — Train de bois à brûler qui descend à flot sur les rivières.

RADER, v. act., mettre en rade : *rader* un vaisseau.

RADICAL, E, adj., qui appartient à la racine, qui part de la racine. — Vice *radical*, naturel à quelqu'un ou enraciné par une longue habitude.

RADICAL, subst. mas., nom générique donné par les chimistes modernes aux bases acidifiables des acides. — Au plur., radicaux : nom donné aux membres de l'opposition en Angleterre.

RADICALEMENT, adv. : guérir *radicalement* une maladie, la guérir jusque dans ses principes.

RADICALISME, subst. mas., système des radicaux anglais.

RADIER, v. act., rayer : *radier* une inscription hypothécaire.

RADIEUX, adj. mas.; au fém., **RADIEUSE**, rayonnant, brillant, qui répand des rayons. — Point *radieux*, d'où partent des rayons de lumière. — On dit fam., d'un homme qui a un air de bonne santé et de contentement, qu'il est *radieux*.

RADIS, subst. mas., espèce de raifort, que plusieurs appellent petite rave, rave des Parisiens.

RADOTAGE, subst. mas., discours sans suite et dénué de sens. Il est fam.

RADOTER, v. neut., tenir des discours sans suite et dénués de sens; par un affaiblissement d'esprit causé par l'âge.

RADOTERIE, subst. fém., extravagance qu'on dit en radotant. Il est fam.

RADOTEUR, subst. mas.; au fém., **RADOTEUSE**, celui, celle qui radotte.

RADOUB, subst. mas., travail qu'on fait pour réparer le dommage ou l'avarie d'un navire.

RADOUBER, v. act., donner le radoub à un navire; faire des réparations à un bâtiment de mer, ou même à ses voiles. — Fig., réparer un désastre, revenir à la santé. Dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'au pronominal.

RADOUCIR, v. act., rendre plus doux. — Il se dit principalement du froid : la pluie a *radouci* le temps. — Au fig., apaiser : *radoucir* quelqu'un.

RADOUCISSEMENT, subst. mas., diminution de la violence du froid ou du chaud par rapport à l'air : un *radoucissement* est survenu dans la saison.

RAFALE, subst. fém., augmentation subite du vent, qui souffle avec force pendant quelques minutes, en sorte qu'avant et après la *rafale* le vent est modéré.

RAFFERMIR, v. act., rendre plus ferme, au propre et au fig. : son discours produisit le plus grand effet, il *raffermit* le courage abattu de nos soldats.

RAFFERMISSEMENT, subst. mas., affermissement qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sûreté où elle était.

RAFFINEMENT, subst. mas., il ne se dit guère qu'au figuré; trop grande subtilité : *raffinement* de politique, de spiritualité; c'est un trop grand *raffinement*.

RAFFINER, v. act., rendre plus fin, plus pur : *raffiner* le sucre, le salpêtre.

RAFFINERIE, subst. fém., lieu où l'on raffine le sucre : exploiter une *raffinerie*.

RAFFINEUR, subst. mas.; au fém., **RAFFINEUSE**, celui, celle qui raffine : *raffineur* de sucre, de salpêtre.

RAFFOLER, v. neut., se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose : *raffoler* de quelqu'un, de quelque chose.

RÂFLE, subst. fém., grappe de raisin qui n'a plus de grains.

RAFLOUER, v. act., t. de marine, remettre à flot un bâtiment quelconque.

RAFRAÎCHIR, v. act., rendre frais : *rafraîchir* le vin, l'eau. — Réparer, remettre en meilleur état : *rafraîchir* un tableau, une tapisserie.

RAFRAÎCHISSANT, E, adj., qui a la vertu de rafraîchir, qui calme l'agitation des humeurs.

RAFRAÎCHISSEMENT, subst. mas., ce qui rafraîchit. — Effet de ce qui rafraîchit. : le trop de *rafraîchissement* est nuisible.

RAGAILLARDIR, v. act., redonner de la gaîté, rendre gaillard. Il est fam.

RAGE, subst. fém., délire furieux, accompagné d'horreur pour l'eau et pour toute boisson : le chien et le loup sont sujets à la *rage*.

RAGOT, subst. mas., crampon de fer attaché au timon.

RAGOT, E, adj. et subst., court, petit : c'est un *ragot*, une *ragote*.

RAGOTER, v. neut., faire des ragots. — Murmurer auprès de quelqu'un : il *ragotte* toujours.

RAGOÛT, subst. mas., mets apprêté pour irriter le goût, pour exciter l'appétit : les *ragoûts* usent le palais.



Ragoûts.

RAGOÛTANT, E, adj., qui donne de l'appétit, qui ragoûte.

RAGOÛTER, v. act., redonner du goût; remettre en appétit : *ragoûter* un malade. — Fig. et fam., exciter le désir.

RAGRAFER, v. act., agrafer de nouveau.

RAGRANDIR, v. act., ragrandir de nouveau. — Rendre plus grand qu'auparavant.

RAGRÉER, v. act., mettre la dernière main à une construction : *ragréer* une maison.

RAIE, subst. fém., trait tiré de long avec une plume, un crayon, etc. : tirez ici une *raie*. — Genre de poisson plat et cartilagineux.

RAIFORT, subst. mas., rave sauvage et très-piquante

RAIL, subst. mas., ornière, soit en creux, soit en relief, qui forme la voie d'un chemin de fer.

RAILLER, v. act. et neut., plaisanter quelqu'un, le tourner en ridicule : *railler* ses meilleurs amis ; il *raille* tout le monde.

RAILLERIE, subst. fém., plaisanterie, action de railler. — Cela passe la *raillerie* : la chose dont il s'agit est sérieuse et considérable. — Cette *raillerie* passe le jeu, elle est trop forte.

RAILLEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **RAILLEUSE**, celui, celle qui aime la raillerie, qui se plaît à railler : vous êtes un *railleur*.

RAINETTE, subst. fém., sorte de pomme très-estimée, ainsi nommée de petites taches rouges ou grises dont elle est marquetée comme la raine.

RAINURE, subst. fém., entaillure en long dans un morceau de bois pour y assembler une autre pièce ou pour servir à une coulisse.

RAIPONCE, subst. fém., plante bisannuelle dont on mange la racine.

RAIS, subst. mas., morceau de bois rond et plané qui est attaché au moyeu et aux jantes des roues de carrosses, de charrettes.

RAISIN, subst. mas., fruit de la vigne, qui vient en grappe et qui est bon à manger et propre à faire du vin.



Raisin.

RAISINÉ, subst. mas., confiture de raisins et de poires.

RAISON, subst. fém., faculté que possède l'âme de poser des principes et de tirer des conséquences.

RAISONNABLE, adj. des deux genres, qui est doué de la raison, qui a la faculté de raisonner : l'homme est l'être *raisonnable* par excellence.

RAISONNABLEMENT, adv., conformément à la raison : parler *raisonnablement*.

RAISONNÉ, E, part. pass. de *raisonner*, et adj., appuyé de raisons et de preuves : projet *raisonné* : enquête *raisonnée* et motivée.

RAISONNEMENT, subst. mas., faculté ou action de raisonner : avoir le *raisonnement* bon, raisonner juste et sainement.

RAISONNER, v. neut., se servir de sa raison pour connaître, pour juger : *raisonner* en homme de sens. — Apporter, alléguer des raisons pour s'excuser, etc., il faut obéir sans *raisonner*. — Chercher et alléguer des raisons : *raisonner* sur une affaire.

RAISONNEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **RAISONNEUSE**, celui, celle qui réplique trop à ceux qu'il ou qu'elle devrait écouter ; qui a toujours pour s'excuser des raisons bonnes ou mauvaises : c'est un *raisonneur* perpétuel.

RAJAH, subst. mas., nom qu'on donne dans l'Indoustan à certains princes souverains, vassaux de l'empereur du Mogol.

RAJEUNIR, v. act., faire redevenir jeune, redonner l'air et la vigueur de la jeunesse. — Sa perruque le *rajeunit*.

RAJEUNISSANT, E, adj., qui rajeunit : époque *rajeunissante* ; souvenir *rajeunissant*.

RAJUSTER, v. act., racommoder, ajuster de nouveau, remettre en bon état : *rajuster* une montre, une serrure, etc. ; et fig. : la prudence *rajuste* bien des choses.

RÂLE, subst. mas., action de râler, bruit qu'on fait en râlant.

RÂLEMENT, subst. mas., action de râler ; ce moribond a le *râlement*.

RALENTIR, v, act., rendre plus lent : *ralentir* sa course, le mouvement ; et fig., l'âge *ralentira* cette vivacité.

RALENTISSEMENT, subst. mas., diminution de mouvement, d'activité. Au propre et au figuré : le *ralentissement* du mouvement d'une pendule ; le *ralentissement* du zèle.

RÂLER, v. neut., rendre en respirant un son enroué, causé par la difficulté de la respiration. Il se dit proprement des agonisants : il est très-mal, il commence à *râler*.

RALLIEMENT, subst. mas., action de rallier ou de se rallier. — C'est proprement l'action des troupes qui, après avoir été rompues ou dispersées, se rassemblent : le *ralliement* des troupes. — Mot de *ralliement*, le mot que le général donne aux troupes pour se rallier, en cas de déroute ou de séparation.

RALLIER, v. act., rassembler des troupes ou des soldats que l'ennemi a mis en désordre, et les remettre en état de combattre de nouveau : ils se rallieront derrière l'infanterie.

RALLONGE, subst. fém., portion ajoutée à quelque chose que ce soit : mettre une *rallonge* à une table.

RALLONGEMENT, subst. mas., action de rallonger. — Augmentation en longueur.

RALLONGER, v. act *allonger* : *rallonger* des étrivières. — Rendre plus long en ajustant quelque chose. On ne le dit plus guère que des étoffes : *rallonger* une pièce de drap.

RALLUMER, v. act., allumer de nouveau, au propre et au fig. : *rallumer* les bougies ; la colère, etc. : le feu, qu'on croyait éteint, s'est

rallumé; la guerre se *rallume* avec une nouvelle force dans toute l'Europe.



Rallumer une lanterne.

RAMAGE, subst. mas., le chant naturel des oiseaux. — Fig., babil des enfants : quel *ramage!*

RAMAIGRISSEMENT, subst. mas., action de ramaigrir. — Effet de cette action. — Etat de celui qui est ramaigri : depuis cet événement, il est tombé dans un *ramaigrissement* total.

RAMAS, subst. mas., assemblage de diverses choses de peu de valeur, ou de peu d'importance. — Pour les choses considérables, on dit amas : un *ramas* de bouquins. — Il se dit des personnes : un *ramas* de vagabonds.

RAMASSÉ, E, part. passé de *ramasser*, et adj. — On dit : ce ne sont pas des troupes réglées, ce sont des gens *ramassés.* — On dit, d'un homme trapu, qu'il est *ramassé*, pour dire qu'il est vigoureux, qu'il a beaucoup de force.

RAMASSER, V. act., faire un assemblage, un ramas de plusieurs choses : il a *ramassé* tout ce qui lui était dû en plusieurs endroits, et il a fait une grosse somme ; il a *ramassé* tous les passages des anciens sur cette matière. — *Ramasser* une personne, relever une personne qui est à terre.

RAMASSIS, subst. mas., menues branches qui ne peuvent servir qu'à faire des bourrées. — Assemblage de choses ramassées sans choix.

RAME, subst. fém., aviron dont on se sert pour faire voguer un bateau, une chaloupe, une galère, etc.

RAMÉ, E, part. passé de *ramer*, et adj.

RAMEAU, subst., mas., division de la tige ou des branches d'un arbre. — Plus communément, petite branche d'arbre. — On dit fig. : le *rameau* d'olivier, pour dire le *rameau* de la paix.

RAMENER, V. act., amener une seconde fois. — Remettre une personne dans le lieu d'où elle est partie. — Faire revenir avec soi : il *ramena* les troupes au combat. — J'ai vendu mon cheval à la foire et j'en ai *ramené* un autre.

RAMER, V. act., soutenir des pois ou autres plantes avec de petites rames. — Conduire une barque à la rame. — Prov. : s'entendre à une chose comme à *ramer* des choux, n'y rien entendre.

RAMIER, subst. mas., pigeon sauvage. — Adj. au mas. : pigeon *ramier*.

RAMIFICATION, subst. fém., disposition des branches ou rameaux, considérés en eux-mêmes, et relativement les uns aux autres. — Fig. : ce qui se rattache à une affaire, à un complot : l'autorité a découvert les *ramifications* du complot.

RAMIFIER (*se*), V. pron., se partager, se diviser en plusieurs branches, en plusieurs rameaux. — Il se dit fig. des sciences, des sectes, etc. : cette science se *ramifie* à mesure que l'on cherche à l'approfondir.

RAMOLLIR, V. act., rendre plus mou, plus souple, moins dur. — Fig., rendre efféminé, moins vigoureux : *ramollir* le courage. — Fig. : il s'est *ramolli*, il n'est plus aussi fâché qu'auparavant.

RAMOLLISSANT, E, adj., qui ramollit, qui résout les duretés contre nature : la guimauve est *ramollissante*. — Subst. mas. : un *ramollissant*, un remède *ramollissant*.

RAMONAGE, subst. mas., action de ramoner : payer le *ramonage* de ses cheminées.

RAMONER, V. act., nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie.

RAMONEUR, subst mas., celui qui ramone des cheminées.



Ramoneur.

RAMPANT, E, adj., qui rampe : animal, insecte *rampant*; plante *rampante*.

RAMPE, subst. fém., la suite des marches d'un escalier, depuis un palier jusqu'à l'autre : la *rampe* de cet escalier est trop haute.

RAMPEMENT, subst. mas., action de ramper : le *rampement* de la couleuvre.

RAMPER, v. neut., se traîner sur le ventre comme font les vers, les serpents, etc. : le serpent *rampe*.

RANCE, adj. des deux genres, qui commence à se corrompre et qui a contracté une mauvaise odeur : du lard *rance*, des confitures *rances*. — Subst. mas., odeur, goût *rance*. — Pièce de bois qu'on place sur les côtés d'un vieux bâtiment pour le consolider.

RANÇON, subst. fém., prix que l'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre : payer *rançon* ou sa *rançon*, la *rançon* de... — Par extension, somme excessive : mais, c'est la *rançon* d'un roi.

RANÇONNEMENT, subst. mas., action de rançonner, d'exiger plus qu'on ne devrait.

RANÇONNER, v. act., exiger ce qui n'est pas dû : dans cet hôtel, on *rançonne* tout le monde.

RANÇONNEUR, subst. mas.; au fém., **RANÇONNEUSE**, celui, celle qui fait payer, qui exige plus qu'il ne faut : l'hôtelier est *rançonneur*.

RANCUNE, subst. fém., haine invétérée; souvenir d'une offense.

RANCUNIER, subst. et adj. mas.; au fém., **RANCUNIÈRE**, qui a de la rancune, qui garde sa rancune.

RANG, subst. mas., en général, ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur la même ligne : un *rang* d'hommes, d'arbres, de colonnes, etc.

RANGÉE, subst. fém., ordre, rang et suite de plusieurs choses rangées les unes après les autres.

RANGER, v. act., mettre dans un certain ordre, dans un certain rang : *ranger* des livres, des papiers, des troupes.

RANIMER, v. act., rendre, redonner la vie ; animer de nouveau : Dieu seul peut *ranimer* les morts. — Redonner de la vigueur, du mouvement à ce qui paraît n'en plus avoir : *ranimer* une main paralysée. — Réveiller les esprits assoupis; redonner du courage : il est abattu par la tristesse, tâchons de le *ranimer*.

RAPACE, adj. des deux genres, avide, ardent à la proie : le vautour est *rapace*. — Fig., qui est enclin à la rapine : un homme *rapace*.

RAPACITÉ, subst. fém., avidité de l'animal qui se jette sur sa proie ; inclinaison à prendre et à ravir.

RAPAISER, v. act., calmer, adoucir de nouveau quelqu'un.

RAPATRIER, v. act., réconcilier, racommoder des personnes brouillées. Il est fam.

RÂPE, subst. fém., ustensile de ménage, etc., percé de plusieurs trous, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la muscade, du tabac, etc. : une *râpe* de fer-blanc : une *râpe* à tabac.

RÂPÉ, E, part. passé de *râper*. — Habit *râpé*, usé, dont on ne voit plus que la corde. — En parlant d'un pauvre diable : comme il est *râpé !* comme il a l'air *râpé !* comme il est dans la misère ! qu'il a l'air misérable !

RÂPER, v. act., mettre en poudre avec la râpe : *râper* du sucre, du tabac, etc. — User la surface d'un corps dur avec une lime qu'on appelle aussi râpe.

RAPETASSER, v. act., raccommoder grossièrement de vieilles hardes ; y mettre de vieilles pièces.

RAPETISSER, v. act., rendre, ou faire paraître plus petit. — Neut., devenir plus petit.

RAPIDE, adj. des deux genres, qui va extrêment vite : mouvement *rapide*. — Fig. : conquêtes *rapides*, faites avec une grande célérité.

RAPIDEMENT, adv., d'une manière rapide ; avec rapidité.

RAPIDITÉ, subst. fém., célérité, vitesse : *rapidité* du mouvement, du vol d'un oiseau. — Fig. : la *rapidité* des conquêtes, du style.



Courir avec rapidité.

RAPIÉCER, v. act., mettre des pièces, raccommoder : *rapiécer* un habit.

RAPIÉCETER, v. act., mettre pièces sur pièces : *rapiéceter* des meubles.

RAPIÈRE, subst. fém., vieille et longue épée.

RAPIN, subst. mas., jeune élève dans les arts, et particulièrement élève peintre.

RAPINE, subst. fém., au propre, en parlant des animaux, action de ravir par la violence : animal né pour la rapine. — Par similitude, en parlant des hommes, pillage, volerie, concussion : il s'est enrichi à force de *rapines*.

RAPINER, v. actif., voler avec adresse, avec finesse, en abusant de l'emploi dont on est chargé : il trouve toujours le moyen de *rapiner* quelque chose.

RAPINEUR, subst. mas.; au fém., **RAPINEUSE**, fripon, friponne.

RAPPAREILLER, v. act., remettre en son pareil, ou avec son pareil : j'ai trouvé à *rappareiller* mes chevaux.

RAPPEL, subst. mas., action par laquelle on rappelle : *rappel* d'un ambassadeur. — Il se dit surtout de ceux qui ont été disgrâciés ou exilés : obtenir des lettres de *rappel*.

RAPPELER, v. act., appeler de nouveau : je l'ai appelé et *rappelé* cent fois. — Plus ordinairement, faire revenir, en l'appelant, une personne qui s'en va : je suis revenu, il m'a *rappelé*.

RAPPORT, subst. mas., action de rapporter et

de remettre une chose au lieu d'où on l'avait portée ailleurs : le *rapport* des marchandises que ces gens n'ont pas vendues à la foire leur a coûté beaucoup.

RAPPORTABLE, adj. des deux genres, qui peut ou doit être rapporté à la succession : somme *rapportable*.

RAPPORTÉ, E, part. pass. de *rapporter* et adj. — Ouvrage de pièces *rapportées*, de pièces de rapport.

RAPPORTER, v. act., apporter une chose du lieu où elle a été portée à celui où elle était auparavant : *rapporter* des marchandises ; *rapporter* des choses enlevées.

RAPPORTEUR, subst. mas. ; au fém., **RAPPORTEUSE**, celui, celle qui fait des rapports ou faux ou indiscrets.

RAPPRIVOISER, v. act., rendre privé un animal qui a été effarouché et qui était déjà apprivoisé.

RAPPROCHEMENT, subst. mas., action de rapprocher. — Effet de cette action : le *rapprochement* des lèvres d'une plaie qui se cicatrise. — Au fig., action de placer des objets intellectuels dans une sorte de voisinage et de reflet qui les éclaire l'un par l'autre : le *rapprochement* des circonstances éclaircit beaucoup cette affaire.

RAPPROCHER, v. act., approcher de nouveau ou de plus près : *rapprochez* donc la lumière. — Fig., réconcilier, disposer un accommodement, on travaille à les *rapprocher*.

RAPSODER, v. act., raccommoder mal et sans soin.

RAPSODIE, subst. fém., morceaux détachés des poésies d'Homère que l'on faisait chanter aux rapsodes. — Aujourd'hui, ramas insignifiant de vers ou de prose.

RAPT, subst. mas., enlèvement d'une fille, d'une femme ou d'un fils de famille à marier, fait par celui qui n'a pas d'autorité légitime. — *Rapt* de violence, celui qui se fait par force.

RAQUETTE, subst. fém., instrument dont on se sert pour jouer à la paume, au volant, etc.



La raquette sert à lancer le volant.

RARE, adj. des deux genres, qui arrive peu souvent ; qui ne se trouve pas ordinairement : difficile à avoir, parce qu'il y en a peu : c'est une chose *rare*.

RARÉFIER, v. act., dilater, augmenter le volume : la chaleur *raréfie* l'air.

RAREMENT, adv., peu souvent, peu fréquemment : cela se rencontre *rarement* ; il vient *rarement* nous voir.

RARETÉ, subst. fém., disette : cette étoffe est chère à cause de sa *rareté*. — Singularité : c'est une *rareté* que de vous voir.

RARRIVER, v. neut., arriver une seconde fois.

RAS, E, adj., qui a le poil coupé jusqu'à la peau, *rasé* : avoir le menton *ras*, la tête, la barbe *rase*. — Drap *ras* de poil, qui a le poil parfaitement tondu. — Velours *ras*, dont le poil n'a point été coupé.

RASADE, subst. fém., verre ras, tout plein de vin ou de quelque autre liqueur : boire de fréquentes *rasades*.

RASANT, E, adj., qui rase.

RASER, v. act., tondre, couper le poil tout près de la peau. Il se dit particulièrement de la barbe. — Prov. et fig. : un barbier rase l'autre, des gens d'une même profession, d'une même opinion, se soutiennent réciproquement.

RASOIR, subst. mas., instrument qui a le tranchant très-fin, dont on se sert pour raser et faire le poil. — Pierre à *rasoir*, sur laquelle on peut repasser les *rasoirs*. — Prov. : couper comme un *rasoir*, couper fort bien.

RASSASIEMENT, subst. mas., état d'une personne rassasiée : le *rassasiement* de certains mets ne provient que du dégoût.

RASSASIER, v. act., apaiser la faim, satisfaire l'appétit. — Fig., dans les choses morales, accorder tout ce que l'on désire : *rassasier* de plaisir, de gloire, etc.

RASSEMBLEMENT, subst. mas., action de rassembler ce qui est épars : faites le *rassemblement* de toutes les pièces. — Grand concours d'hommes : un *rassemblement* de peuple.

RASSEMBLER, v. act., mettre ensemble, faire amas de... : *rassembler* des matériaux pour un ouvrage.

RASSEOIR, v. act., remettre, attacher ce qui s'est détaché ; *rasseoir* une pierre, un fer au pied d'un cheval.

RASSORTIMENT, subst. mas., action de rassortir.

RASSORTIR, v. act., assortir de nouveau.

RASSURANT, E, adj., qui rend la confiance ; voilà une nouvelle *rassurante*.

RASSURER, v. act., en parlant des choses, affermir, rendre ferme et sûr : il faut *rassurer* cette muraille. — En parlant des personnes, redonner de l'assurance, rendre la confiance.

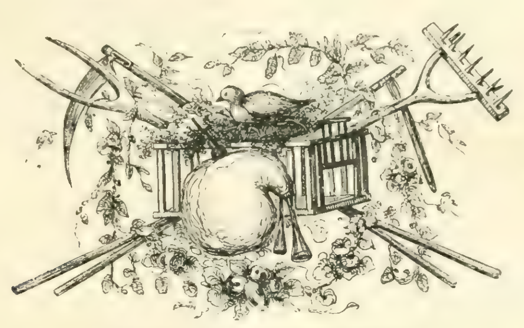
RAT, subst. mas. ; au fém., **RATE**, genre de mammifères rongeurs, à queue rase et écail-

leuse. — De la mort aux *rats*, composition pour faire mourir les *rats*.

RATATINÉ, É, part. pass de *ratatiner*, et adj., rapetissé, raccourci par l'âge ou par une maladie : vieillard *ratatiné*.

RATAPLAN, subst. mas., mot factice, onomatopée inventée pour imiter le bruit du tambour.

RATEAU, subst. mas., nom de plusieurs outils d'agriculture et de jardinage.



Rateau et autres objets de jardinage.

RÂTELER, v. act., ôter avec le râteau, amasser avec le râteau.

RÂTELIER, subst. mas., deux pièces de bois attachées dans une écurie au-dessus de la mangeoire, et traversées par plusieurs petits barreaux en forme d'échelle couchée, où l'on met le foin, etc. — Prov. et fig. : manger à plus d'un *râtelier*, tirer profit de plusieurs emplois différents.

RATER, v. neut., il se dit d'une arme à feu qui manque à tirer, qui prend un rat : son fusil *rata*. — Fig. et prov., manquer son coup, ne pas réussir : cet homme a *raté*.

RATIFIER, v. act., approuver, confirmer ce qui a été fait ou promis.

RATION, subst. fém., portion de pain, de vivres, de fourrage, qui se distribue à chaque soldat, cavalier ou matelot.

RATIONNEL, adj. mas.; au fém., **RATIONNELLE**, conforme à la raison ; logique.

RATISSAGE, subst. mas., action de ratisser; travail de celui qui ratisse.

RATISSER, v. act., ôter, emporter en râclant la superficie de quelque chose ou l'ordure qui est attachée dessus : *ratisser* des peaux, du parchemin, des navets, les allées d'un jardin.

RATISSOIR, subst. mas., fil de laiton pour nettoyer les soupapes de l'orgue.

RATISSOIRE, subst. fém., instrument de fer avec lequel on ratisse les allées d'un jardin, des degrés, une cour.

RATISSURE, subst. fém., ce qu'on ôte en ratissant.

RATON, subst. mas., petit rat. — Fam., et par caresse, petit enfant.

RATTACHER, v. act., attacher de nouveau : il faudrait *rattacher* ce cheval.

RATTENDRIR, v. act., attendrir de nouveau, faire redevenir tendre.

RATTRAPER, v. act., atteindre quelqu'un en marchant. — Recouvrer ce qu'on avait perdu. — Attraper de nouveau à un piège.

RATURE, subst. fém., effaçure faite en passant des traits de plume sur ce qu'on a écrit.

RATURER, v. act., effacer ce qui est écrit en passant quelques traits de plumes par-dessus.

RAUQUE, adj. des deux genres, rude et comme enroué ; en parlant du son et de la voix.

RAUQUER, v. neut., crier, en parlant du tigre.

RAVAGE, subst. mas., dommage et dégât fait avec violence et rapidité, tels que ceux que causent les gens de guerre, les bêtes féroces, les orages, les maladies.

RAVAGER, v. act., faire du ravage. Il ne se dit guère qu'au propre.

RAVAGEUR, subst. mas. ; au fém., **RAVAGEUSE**, celui, celle qui ravage : ce fut peu après le déluge que parurent ces *ravageurs* de provinces, que l'on a nommés conquérants.

RAVALE, subst. fém., machine, caisse pour niveler le terrain sur lequel on la promène.

RAVALEMENT, subst. mas., crépi ou enduit par dehors à un mur. — Dans les pilastres et corps de maçonnerie et de menuiserie, petit renfoncement simple et bordé d'une baguette ou d'un talon.

RAVALER, v. act., avaler, retirer en dedans de la gorge ou du gosier.

RAVAUDAGE, subst. mas., raccommadage de méchantes hardes, fait à l'aiguille.

RAVAUDER, v. act., raccommoder avec l'aiguille de méchantes hardes.

RAVAUDEUR, subst. mas. ; au fém., **RAVAUDEUSE**, celui ou celle qui raccommode des bas, de mauvais habits.

RAVI, E, part. passé de *ravir* et adj., trans-

porté : être *ravi* de joie, d'admiration, d'étonnement. — Content, charmé.

RAVIER, subst. mas., sorte de petit plat d'une forme particulière, en faïence ou en porcelaine qui sert à mettre des raves ou tout autre hors-d'œuvre.

RAVIGOTER, v. act., remettre en force un homme, animal qui semblait faible.

RAVIGOTTE, subst. fém., sauce verte à l'échalotte.

RAVILIR, v. act., rendre vil et méprisable.

RAVILISSEMENT, subst. mas., action de rendre vil et méprisable, son effet.

RAVIN, subst. mas., fossé, chemin creux cavé par la chute des eaux.

RAVINE, subst. fém., débordement d'eau de pluie. — Le lieu que le débordement a cavé.

RAVIR, v. act., enlever par force. — On dit fig. : *ravir* à un général la gloire d'une action. — Au fig. : charmer, exciter l'admiration, la joie.

RAVISSANT, E, adj., qui ravit, qui prend, qui emporte. — Au fig., qui plaît extrêmement.

RAVISSEMENT, subst. mas., état de l'esprit transporté de joie, d'admiration.

RAVITAILLER, v. act., remettre des vivres et des munitions dans une place.

RAVIVER, v. act., rendre plus vif. On le dit du feu, des esprits, d'un tableau, des couleurs, de la dorure, d'une plaie.

RAVOIR, v. act., avoir de nouveau, recouvrer. — Retirer des mains de quelqu'un.

RAYON, subst. mas., en optique, suite de globules de lumière, à la file les uns des autres, qui, suivant Newton, partent d'un corps lumineux ou éclairé, ou qui, selon Descartes, sont mis en mouvement par ce corps.



Des rayons entourent la tête de cet ange.

RAYONNANT, E, adj., qui rayonne : soleil *rayonnant*. — Au fig., brillant, éclatant.

RAYONNER, v. neut., répandre, jeter des rayons.

RAYURE, subst. fém., raie en forme de vis dans le canon d'une arme à feu.

RÉACTION, subst. fém., en physique, action de réagir, résistance du corps frappé à l'action du corps qui le frappe : la *réaction* est toujours égale à l'action. — Vengeance d'un parti qui fut opprimé et qui abuse de sa victoire.

RÉACTIONNAIRE, adj., force, pouvoir, mouvement *réactionnaire*, qui réagit, qui renverse ce qui le comprimait.

RÉAGIR, v. neut., en physique, agir sur un corps dont on a éprouvé l'action, et, proprement, résister à l'action du corps frappant, en parlant du corps frappé. — Abuser de sa force par réciprocité.

RÉALISABLE, adj. des deux genres, qui peut se réaliser.

RÉALISATION, subst. fém., action de réaliser.

RÉALISER, v. act., rendre réel et effectif.

RÉALITÉ, subst. fém., existence réelle et effective : la *réalité* d'un paiement.

RÉAPPRÉCIATION, subst. fém., nouvelle appréciation d'une chose.

RÉAPPRÉCIER, v. act., apprécier de nouveau une chose.

RÉARMER, v. act., armer de nouveau.

RÉASSEMBLER, v. act., assembler de nouveau.

RÉASSERVIR, v. act., asservir de nouveau : il faut étouffer des générations pour *réasservir* un peuple qui a joui de la vraie liberté.

REBAISSER, v. act., baisser de nouveau.

RÉBARBATIF, adj., mas.; au fém., **RÉBARBATIVE**, rude, peu civil. Il est fam.



Un air rébarbatif.

RÉBARBATIVEMENT, adv., d'une manière rude, rébarbative.

REBÂTIR, v. act., bâtir de nouveau.

REBELLE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui refuse d'obéir à son souverain, à son supérieur.

rebellion, subst. fém., révolte, soulèvement.

rebiffer, v. act., élever, dresser, relever, redresser; regimber.

rebiner, v. neut., biner de nouveau.

reblanchir, v. act., blanchir de nouveau.

rebondir, v. neut., faire un ou plusieurs bonds.

rebondissant, **e**, adj., qui rebondit.

rebondissement, subst. mas., action, mouvement d'un corps qui rebondit.

rebord, subst. mas., bord élevé et ajouté : le *rebord* d'une table.

reborder, v. act., border une seconde fois, mettre un nouveau bord.

reboucher, v. act., boucher de nouveau quelque chose.

rebours, subst. mas., le contre-poil : prendre le *rebours* d'une étoffe pour la nettoyer. — Fig. et fam., le contre-pied, le contraire de...

rebrousse-poil (*à*), loc. adv., à contre-poil : brosser un drap à *rebrousse-poil*.

rebrousser, v. act., relever dans un sens contraire, en parlant des cheveux ou du poil : *rebrousser* la moustache.

rebrunir, v. act., brunir une seconde fois.

rebuffade, subst. fém., mauvais accueil, refus accompagné de paroles dures et d'action de mépris.

rebus, subst. mas., jeu d'esprit qui consiste à expliquer quelque chose par des mots et des figures prises en un autre sens que celui qui leur est naturel.

rebut, subst. mas., action par laquelle on rebute : essuyer des *rebuts*. — Ce qui a été rebuté.

rebutant, **e**, adj., qui rebute, qui décourage, qui dégoûte : c'est un travail *rebutant*.

rebuter, v. act., rejeter avec dureté. avec rudesse · *rebuter* quelqu'un. — Refuser. —Décourager, dégoûter.

récalcitrant, **e**, subst. et adj., qui résiste avec opiniâtreté, obstiné : il y a des *récalcitrants* ; cette femme est *récalcitrante*.

récalcitrer, v. neut., résister avec humeur et opiniâtreté. Il n'a guère d'usage qu'au participe prés. : il est *récalcitrant* à tout ce qu'on lui dit.

récapituler, v. act., résumer, redire sommairement ce qu'on a déjà dit.

receler, v. act., garder et cacher le vol de quelqu'un : *receler* des objets volés. — Donner retraite chez soi aux coupables.

receleur, subst. mas.; au fém., **receleuse**, celui, celle qui recelle une chose volée.

récemment, adv., nouvellement, depuis peu : il est *récemment* arrivé.

recensement, subst. mas., dénombrement d'effets, de suffrages, d'individus : on fait tous les ans le *recensement* de la population. — Nouvelle vérification de marchandises.

recenser, v. act., faire l'état, le dénombrement de... ; faire un recensement.

récent, **e**, adj., nouveau, nouvellement fait ou arrivé : c'est un événement tout *récent*. — Avoir la mémoire *récente* d'une chose.

récépissé, subst. mas., écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc.

réception, subst fém., action par laquelle on reçoit des lettres, des papiers des ballots, accuser la *réception* d'un paquet. On dit même, sans l'article : accuser *réception* d'une chose.

recette, subst. fém., ce qui est reçu en argent ou autrement : la dépense, la mise excède la *recette*. — Action de recouvrer ce qui est dû.

recevable, adj. des deux genres, qui peut être admis, qui doit être reçu.—Au palais, être déclaré non *recevable* en sa demande, être débouté de sa demande.

receveur, subst. mas.; au fém., **receveuse**, celui, celle qui est chargé d'une recette, soit en deniers, soit en denrées : *receveur* des contributions, etc.

recevoir, v. act., accepter, prendre ce qui est donné, présenté ou offert sans qu'il soit dû : *recevoir* des présents, un don ou quelque chose en don.



Recevoir une lettre.

réchampir, v. act., peindre d'une couleur le fond ou le champ qui se trouve d'un côté d'un ornement, d'une moulure. — Donner plusieurs couches de couleur sur l'endroit où la couleur a empiété.

rechange, subst. mas., droit d'un nouveau change qu'on fait payer par celui qui tire une lettre de change, lorsquelle a été protestée.

rechanger, v. act., changer une fois, plusieurs fois : il change et *rechange* d'avis à tout moment; il n'a pas une chemise, un habit à *rechanger*.

réchapper, v. neut., se tirer d'une maladie. — Sortir de prison.—Se tirer d'un péril. En ce dernier sens, on dit mieux échapper d'un danger, etc.

recharger, v. act., imposer de nouveau quelque charge, quelque fardeau. — Charger de nouveau une arme à feu. — Faire une nouvelle charge ou attaque.

RÉCHAUD, subst. mas., instrument dans lequel on met du feu pour faire cuire, réchauffer ou tenir chaud quelque chose.

RÉCHAUFFÉ, subst. mas., se dit au propre et au fig. : ce dîner n'est pas du *réchauffé*.

RECHAUFFEMENT, subst. mas., action de chauffer de nouveau.

RECHAUFFER, v. act., chauffer une seconde fois.

RÉCHAUFFER, v. act., chauffer ce qui était refroidi. — Prov. : *réchauffer* un serpent dans son sein, n'avoir près de soi que des ingrats, en avoir un seul.

RECHERCHE, subst. fém., action de recherchée ; perquisition : *recherche* exacte, la *recherche* de la vérite. Il se dit plus au figuré qu'au propre.

RECHERCHÉ, E, part. passé de *rechercher*, et adj., en peinture et en sculpture : figure bien *recherchée*, bien travaillée, bien finie. — Par extension, en parlant des ouvrages d'esprit.

RECHERCHER, v. act., chercher de nouveau. — Chercher avec soin. — Tâcher d'avoir, d'obtenir : *rechercher* la faveur, l'amitié de...

RECHIGNEMENT, subst. mas., action de rechigner.

RECHIGNER, v. neut., gronder, être de mauvaise humeur.

RECHUTE, subst. fém., nouvelle chute. Il ne se dit guère qu'au fig., en parlant des fautes ou d'une maladie dans laquelle on retombe : les *rechutes* sont dangereuses.

RÉCIDIVE, subst. fém., rechute dans une faute. — Action de commettre de nouveau un délit, un crime : la *récidive* est une circonstance aggravante.

RÉCIDIVER, v. neut., retomber dans la même faute. — Commettre de nouveau un délit, un crime : il a *récidivé*.

RÉCIPIENDAIRE, subst. mas. et fém., celui, celle qui se présente pour être reçu solennellement dans une compagnie.

RÉCIPIENT, subst. mas., vase dont les chimistes se servent pour recevoir les substances produites par la distillation.

RÉCIPROCITÉ, subst. fém., état et caractère de ce qui est réciproque : une *réciprocité* de sentiments.

RÉCIPROQUE, subst. mas. des deux genres : je vous rendrai le *réciproque*, la pareille.

RÉCIPROQUEMENT, adv., mutuellement, d'une manière réciproque : s'avertir *réciproquement*.

RÉCIT, subst. mas., espèce de narration d'une chose qui s'est passée : un long *récit* ; un *récit* historique.

RÉCITATEUR, subst. mas., celui qui récite ce qu'il a appris par cœur.

RÉCITATIF, subst. mas., sorte de chant qui n'est point rigoureusement assujetti à la mesure, et qui doit être plutôt débité que chanté : il y a un beau *récitatif* dans cet opéra.

RÉCITATION, subst. fém., action de réciter, de prononcer par cœur.

RÉCITER, v. act., prononcer quelque discours qu'on sait par cœur : *réciter* une leçon, des vers, un sermon ; et neut. : cet acteur *récite* bien.

RÉCLAMATION, subst. fém., action de réclamer contre une injustice.—*Réclamation* d'état, faite en justice pour faire statuer sur une *réclamation* extraordinaire.

RÉCLAME, subst. fém., mot ou demi-mot mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression pour marquer le commencement de la suivante.

RÉCLAMER, v. act., implorer : *réclamer* le secours, l'autorité, la protection, le témoignage de...

RECLOUER, v. act., clouer une seconde fois.

RECLURE, v. act., renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse, pour que l'on n'ait aucune communication avec les hommes.

RECLUS, E, part. passé de *reclure*, et adj., renfermé.—Il est *reclus* dans sa maison, il ne sort point et ne voit personne. — Subst., celui ou celle qui garde une grande retraite, ou qui s'est engagé à une retraite perpétuelle.

RECLUSION, subst. fém., demeure, cellule d'un reclus. — Détention dans une maison de force, de travail : on a ordonné la *reclusion* de....

RECLUSIONNAIRE, adj. des deux genres, se dit de ceux qui ont encouru la peine de la reclusion.

RECOGNER, v. act., cogner de nouveau.

RECOIFFER, v. act., coiffer de nouveau.

RECOIN, subst. mas., petit coin. — Fig. : les *recoins* du cœur, ses replis, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur.

RÉCOLER, v. act., lire aux témoins leurs dépositions pour savoir s'ils y persistent. — *Récoler* un inventaire, en vérifier les effets, les papiers.

RÉCOLLECTEUR, subst. et adj. mas., qui recueille des lois, des faits.

RÉCOLTE, subst. fém., dépouille des biens de la terre, les fruits qu'on recueille : la *récolte* a été bonne.

RÉCOLTER, v. act., faire la récolte de...

RECOMMANDABLE, adj. des deux genres, louable, estimable, digne de recommandation.

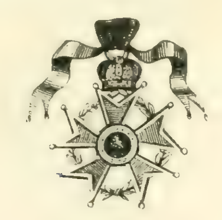
RECOMMANDATION, subst. fém., action de recommander : il a eu de fortes *recommandations* auprès de ses juges.

RECOMMANDER, v. act., charger de faire en ordonnant : j'ai *ordonné* à mes gens de vous obéir.—Exhorter : on lui a *recommandé* d'être sage.

RECOMMENCER, v. act. et neut., commencer de nouveau : *recommencer* la guerre ; et absolument : la pluie *recommence*.

RÉCOMPENSE, subst. fém., prix, salaire : il a obtenu la *récompense* de ses bons offices. —

Compensation, dédommagement : pour *récompense*, il touche une pension.



Récompense.

RÉCOMPENSER, v. act., reconnaître une bonne action, un service rendu, par des distinctions, de l'argent ou autre bien semblable. — Compenser, dédommager.

RECOMPOSER, v. act., composer de nouveau. — Refaire : *recomposer* une feuille d'impression.

RECOMPOSITION, subst. fém., action de recomposer un corps, ou l'effet qui résulte de cette action.

RECOMPTER, v. act., compter de nouveau; compter une seconde fois : l'argent se *recompte* très-bien.

RÉCONCILIABLE, adj. des deux genres, qui peut être réconcilié. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative : ces deux personnes, ces deux familles ne sont pas *réconciliables*.

RÉCONCILIATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **RÉCONCILIATRICE**, celui, celle qui réconcilie, qui remet en bonne intelligence des personnes brouillées.

RÉCONCILIATION, subst. fém., accommodement de deux personnes qui étaient mal ensemble.

RÉCONCILIER, v. act., remettre en bonne intelligence des personnes brouillées l'une avec l'autre.

RECONDUIRE, v. act., accompagner par civilité jusqu'à la porte quelqu'un dont on a reçu visite : *reconduire* quelqu'un jusqu'à sa voiture.

RÉCONFORTER, v. act., fortifier, rendre des forces : ce doigt de vin l'a un peu *réconforté*.

RECONFRONTATION, subst. fém., action de reconfronter, seconde confrontation.

RECONFRONTER, v. act., confronter de nouveau : on a *reconfronté* les témoins avec les accusés.

RECONNAISSABLE, adj. des deux genres, qu'on peut reconnaître; facile à reconnaître.

RECONNAISSANCE, subst. fém., action par laquelle, en se remettant l'idée de quelque personne ou de quelque chose, on la reconnaît pour ce qu'elle est.

RECONNAISSANT, E, adj., qui a de la gratitude, de la reconnaissance.

RECONNAÎTRE, v. act., se remettre dans l'esprit l'idée d'une chose, d'une personne, quand on vient à la revoir : depuis si longtemps, je l'ai à peine *reconnu*.

RECONQUÉRIR, v. act., conquérir de nouveau. On dit surtout au part. passé : pays *reconquis*. — Au fig. : *reconquérir* l'estime publique, recouvrer cette estime.

RECONSTITUTION, subst. fém., substitution d'une rente à une autre.

RECONSTRUIRE, v. act., réédifier, construire de nouveau.

RECONSULTER, v. act., consulter de nouveau.

RECOPIER, v. act., transcrire de nouveau, copier une seconde fois.

RECOQUILLEMENT, subst. mas., état de ce qui est recoquillé.

RECOQUILLER, v. act., retrousser en forme de coquille : *recoquiller* les feuilles d'un livre.

RECORRIGER, v. act., corriger de nouveau : *corriger* et *recorriger* sans cesse.

RECORS, subst. mas., celui qu'un huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter mainforte en cas de besoin.



Recors.

RECOUPE, subst. fém., ce qui sort du son lorsqu'on le repasse.—Seconde coupe de trèfle, de foin pour les bestiaux.

RECOUPER, v. act., couper de nouveau : il faut *recouper* cet habit.

RECOUPETTE, subst. fém., troisième farine qu'on tire du son de la recoupe même.

RECOURBÉ, E, part. passé de *recourber*, et adj., courbé, plié d'une manière courbe.

RECOURBER, v. act., courber en rond par le bout : *recourber* un morceau de fer.

RECOURIR, v. neut., courir de nouveau : j'ai *couru* et *recouru*.—Demander du secours, s'a-

dresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *recourir* à Dieu, au médecin, au confesseur.

RECOURS, subst. mas., action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours : avoir *recours* à..., recourir.

RECOUVERT, E, part. passé de *recouvrir*, et adj. : elle a *recouvert* la marmite, elle l'a couverte de nouveau.

RECOUVRABLE, adj. des deux genres, qui peut se recouvrer : denier, impôt *recouvrable*.

RECOUVREMENT, subst. mas., action de recouvrer ce qui était perdu. — Rétablissement de la santé.— Recette, faire ses *recouvrements*.

RECOUVRER, v. act., retrouver, rentrer en possession de...; acquérir de nouveau ce qu'on avait perdu : *recouvrer* son bien, sa santé, ses forces.

RECOUVRIR, v. act., couvrir de nouveau ce qui est découvert : *recouvrir* une maison que l'ouragan a dévastée.

RECRÉATION, subst. fém., action de redonner une existence, de reformer un corps.

RÉCRÉATION, subst. fém., action de se récréer; passe-temps, divertissement pour se délasser de quelque travail : la *récréation* bien entendue redonne de nouvelles forces pour le travail.

RECRÉER, v. act., créer de nouveau : on a *recréé* cette charge qui avait dans le temps été supprimée. — Remettre sur pied, donner une nouvelle existence.

RÉCRÉER, v. act., divertir, réjouir, ranimer : il faut à la jeunesse des jeux qui *récréent* l'esprit; ce vin est généreux, il *récrée* bien l'esprit.

RECRÉPIR, v. act., crépir de nouveau : *recrépir* un vieux mur.—*Recrépir* son visage, mettre beaucoup de fard.

RÉCRIER (*se*), v. pron., faire un cri, une exclamation sur quelque chose qui surprend ou qui choque : on se *récria* aux plus beaux endroits de ce discours.

RÉCRIMINATION, subst. fém., action de récriminer.

RÉCRIMINATOIRE, adj. des deux genres, qui tend à récriminer : plainte *récriminatoire*.

RÉCRIMINER, v. neut., répondre à des accusations par d'autres accusations.

RÉCRIRE, v. act., écrire de nouveau : je lui ai *récrit*; il n'a pas plus répondu à la seconde lettre qu'à la première.

RECROQUEVILLER (*se*), v. pron.; il se dit des feuilles des plantes et des arbres trop desséchées par le soleil; du parchemin qui se replie quand on l'approche trop près du feu : le carton, le parchemin, le papier se *recroquevillent* à la chaleur.

RECRUDESCENCE, subst. fém., augmentation dans l'intensité d'une maladie, après une amélioration quelconque.

RECRUE, subst. fém., levée de soldats pour fortifier les troupes qui sont sur pied : faire des *recrues*, action de lever des hommes.



Recrue.

RECRUTEMENT, subst. mas., action de recruter. — Levée d'hommes forcée ou volontaire, pour augmenter un corps d'armée ou pour le tenir au complet.

RECRUTER, v. act., faire des recrues : *recruter* tout un régiment. — Fig., chercher des associés, des partisans.

RECRUTEUR, subst. mas , celui qui fait les recrues. — Adj. : capitaine *recruteur*. On dit aussi capitaine de recrutement.

RECTIFIER, v. act., redresser; remettre dans l'ordre et en bon état : *rectifier* un discours, une procédure.

RECTITUDE, subst. fém., équité, justice, droiture.

REÇU, subst. mas., quittance sous seing-privé, par laquelle on reconnaît avoir *reçu* : donnez-moi un *reçu* de ce que je vous remets.

REÇU, E, part. passé de *recevoir*. — Être *reçu* chez quelqu'un, admis dans sa société. — On appelle usages *reçus*, les usages établis, admis, consacrés.

RECUEIL, subst. mas., amas, réunion de divers actes, écrits, etc. : *recueil* de poésies, de pièces d'éloquence, etc.

RECUEILLEMENT, subst. mas., action de l'esprit qui se recueille lui-même. — État d'une personne qui se recueille : le *recueillement* des sens.

RECUEILLIR, v. act.; il se conjugue comme *cueillir*. Faire la dépouille des fruits d'une terre : on *recueillera* beaucoup de blé.—Fig. : *recueillir* du fruit de quelque chose, en tirer de l'utilité, du profit.

RECUIT, E, part. passé de *recuire*, et adj. : cette viande est cuite et *recuite*, extrêmement cuite.

RECULADE, subst. fém., action d'une ou de plusieurs voitures qui reculent.

RECULÉ, **E**, part. passé de *reculer*, et adj., éloigné, lointain : il loge dans un quartier fort *reculé*.—Fig. : être bien *reculé*, fort en arrière en connaissances, en civilisation.

RECULER, v. act., pousser ou retirer en arrière : *reculez*-vous un peu; *reculez* la table. —Fig., éloigner, retarder : cet évènement a *reculé* le jugement de son procès.

RECULONS (*à*), loc. adv., en reculant, en allant en arrière.—Fig. : travailler *à reculons*, faire de la besogne qui n'avance à rien.

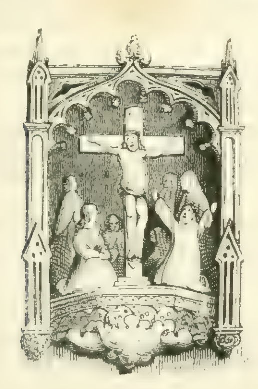
RÉCUPÉRER, v. act., remettre en sa possession. — Recouvrer : on doit être bien content lorsque dans une affaire mal lancée on *récupère* ses avances.

RÉCUSER, v. act., refuser de se soumettre à la décision d'un juge par des raisons qu'on allègue. On dit aussi : *récuser* des témoins.

RÉDACTEUR, subst. mas.; au fém., **RÉDACTRICE**, celui, celle qui rédige. — Il est aussi adj. : le gérant *rédacteur*.

RÉDACTION, subst. fém., action par laquelle on rédige; effet de cette action : la *rédaction* des journaux est en général confiée à d'habiles mains.

RÉDEMPTEUR, subst. mas., celui qui rachète. Il se dit particulièrement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Le Rédempteur.

RÉDEMPTION, subst. fém., rachat du genre humain par Jésus-Christ.



REDESCENDRE, v. act. et neut., descendre de nouveau.

REDEVABLE, subst. et adj. des deux genres, qui est reliquataire et débiteur, après un compte rendu : se trouver encore *redevable* de telle somme.

RÉDIGER, v. act., mettre en ordre et par écrit ce qui a été délibéré, résolu ou prononcé dans un discours.

REDINGOTE, subst. fém., vêtement qui a presque remplacé l'habit, et qui se porte surtout à la ville.—Robe de femme ouverte par-devant dans toute sa hauteur.

RÉDONDANCE, subst. fém., superfluité de paroles dans un discours.

RÉDONDANT, **E**, adj., superflu, qui est de trop dans un discours.

REDONNER, donner une seconde fois la même chose : on me l'avait pris, on me l'a *redonné*. —Rendre : sa présence *redonne* le courage aux troupes. — Par exagération : ce remède m'a *redonné* la vie.

REDORMIR, v. neut., dormir de nouveau.

REDOUBLER, v. act., réitérer avec quelque sorte d'augmentation : *redoubler* ses prières, ses instances, ses efforts, etc.—Augmenter, accroître : cette nouvelle a *redoublé* son affliction.

REDOUTABLE, adj. des deux genres, qui est fort à craindre, à redouter.

REDOUTE, subst. fém., pièce de fortification détachée : enlever une *redoute*.

REDOUTER, v. act., craindre fort : redouter quelqu'un.

REDRESSEMENT, subst. mas., action de redresser ou effet de cette action : *redressement* d'un plancher. — Fig. : le *redressement* d'un tort, la réparation d'un tort.

REDRESSER, v. act., rendre droit : *redresser* une planche, un bâton.—Redressez-vous donc, tenez-vous droit.

RÉDUCTIBLE, adj. des deux genres, qui peut être réduit.

RÉDUCTIF, adj. mas.; au fém., **RÉDUCTIVE**, qui réduit : la chimie a des sels réductifs.

RÉDUCTION, subst. fém., action de réduire une ville, un pays à l'obéissance. — Action de diminuer ou de se réduire : *réduction* de fortune, de traitement.





Cette petite médaille est une réduction de la grande.

RÉDUIRE, v. act., obliger, nécessiter, contraindre.—Soumettre, subjuguer : *réduire* sous ses lois, sous son obéissance. — Dompter un cheval.

RÉDUIT, subst. mas., misérable galetas. — Sorte de petit retranchement qu'on se fait dans un appartement.

RÉDUIT, E, part. passé de *réduire*, et adj. diminué par l'évaporation. — Soumis. — Le voilà bien *réduit*, sa fortune est bien diminuée.

RÉÉDIFIER, v. act., rebâtir, reconstruire.

RÉÉDITION, subst. fém., seconde édition.

RÉEL, adj. mas.; au fém., **RÉELLE**, qui est vraiment et réellement. — En parlant des personnes, c'est un homme *réel* et effectif, il tient fidèlement ce qu'il a promis.

RÉÉLIGIBLE, adj. des deux genres, qui peut être réélu.

RÉÉLIRE, v. act., il se conjugue comme élire; élire de nouveau.

RÉELLEMENT, adv., effectivement, véritablement : on le lui a *réellement* dit. — Saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de justice.

RÉEXAMINER, v. act., examiner de nouveau.

RÉEXPORTER, v. act., exporter ce qui a été importé.

RÉEXPOSITION, subst. fém., nouvelle exposition d'une chose.

REFAIRE, v. act., faire une seconde fois ce qu'on a déjà fait. — Réparer, raccommoder ce qui est ruiné ou gâté.

RÉFECTOIRE, subst, mas., lieu d'un couvent ou d'un pensionnat où l'on s'assemble pour le repas.

REFEND, subst. mas., il se dit des murs qui font des séparations dans la longueur d'un bâtiment, qui les refendent en quelque sorte.

REFENDRE, v. act., fendre du bois en long.

RÉFÉRENDAIRE, subst. mas., officier de la chancellerie qui faisait le rapport des lettres de justice, de rescision et autres. — Aujourd'hui rapporteur à la cour des comptes.

RÉFÉRER, v. act., rapporter : *référer* ses actions à Dieu.

REFERMER, v. act., fermer de nouveau.—Reprendre et unir de telle sorte la chair qu'il n'y ait plus d'ouverture.

RÉFLÉCHI, E, part. passé de *réfléchir*, et adj., en parlant des choses, qui est fait avec réflexion.

RÉFLÉCHIR, v. act., repousser, renvoyer, en parlant d'un corps frappé par un autre : *réfléchir* la lumière. — Neut., penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

RÉFLÉCHISSANT, E, adj., qui est cause d'une réflexion; qui fait rejaillir un corps.— Qui réfléchit, qui fait des réflexions.

RÉFLECTEUR, subst. mas., qui réfléchit la lumière. — Il est aussi adj. : un miroir *réflecteur*.

RÉFLECTIVE, adj. fém., il se dit de la conception qui résulte de la réflexion : résolution *réflective*.

REFLET, subst. mas., réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre : les *reflets* de ce tableau sont bien entendus.

REFLÉTER, v. act., réfléchir, renvoyer la lumière et la couleur sur l'objet ou le corps voisin.

REFLEURIR, v. neut., fleurir de nouveau; reprendre de l'éclat, au propre et au figuré : les orangers *refleurissent* en automne; les lettres, les beaux-arts commencent à *refleurir*.

RÉFLEXION, subst. fém., en mécanique, retour ou mouvement rétrograde d'un mobile, occasionné par la résistance d'un corps qui l'empêche de suivre sa première direction.

REFLUER, v. neut., en parlant des eaux, retourner vers le lieu d'où elles ont coulé.

REFLUX, subst. mas., mouvement de la mer qui se retire après le flux. — Vicissitudes des choses humaines.

REFONDRE, v. act., mettre à la fonte une seconde fois : *refondre* un canon, une cloche.

REFONTE, subst. fém., action de refondre.

REFORGEMENT, subst. mas., action de forger une seconde fois, de remettre à la forge une pièce mal forgée.—Effet de cette action.

REFORGER, v. act., forger une seconde fois.

RÉFORMABLE, adj. des deux genres, qui peut ou qui doit être réformé.

RÉFORMATEUR, subst. mas.; au fém., **RÉFORMATRICE**, celui, celle qui réforme, qui corrige les abus, qui établit l'ordre, la discipline. — Chef de la religion réformée.

RÉFORMATION, subst. fém., action de réformer, de corriger : la *réformation* des abus, des désordres.

RÉFORME, subst. fém., rétablissement dans l'ordre, dans l'ancienne forme. — Retranchement des abus qui se sont introduits. — En parlant d'un ordre religieux, rétablissement de l'ancienne discipline. — Régularité des mœurs, surtout après avoir vécu dans une grande dissipation : il s'est mis dans la *réforme*; il vit dans une grande *réforme*. — En parlant de gens de guerre, licenciement ou réduction à un moindre nombre. — Congé de *réforme*, celui qui est donné à des hommes qui ne sont plus propres au service. — La *réforme*, changement que les protestants ont fait au seizième siècle dans le culte et dans les dogmes de l'Eglise. — Il a fait une grande *réforme* dans sa maison, il a diminué sa table, son train, renvoyé une partie de ses domestiques, etc.

RÉFORMÉ, subst. mas., religieux qui suit la réforme établie dans son ordre.—Les *réformés*, les protestants.

RÉFORMÉ, E, part. passé de *réformer*, et adj.:

officier *réformé*, qui, ayant été renvoyé après une réforme, touche la demi-paie, ou qui a une commission à la suite de quelque régiment.



Chevaux réformés.

RÉFORMER, v. act., rétablir dans l'ancienne forme ou donner une forme nouvelle et meilleure. — Retrancher ce qui est nuisible ou superflu.

REFORMER, v. act., former de nouveau.

RÉFORMISTE, subst. mas., partisans de la réforme du parlement, et, par suite, de tous les abus politiques, en Angleterre.

REFOULEMENT, subst. mas., action de refouler.

REFOULER, v. act., fouler de nouveau : *refouler* une étoffe.

RÉFRACTAIRE, adj. des deux genres, rebelle, désobéissant aux ordres d'un supérieur. — Subst. mas., conscrit qui ne se rend pas sous les drapeaux.

RÉFRACTER, v. act., produire la réfraction : le prisme *réfracte* diversement les différents rayons.

REFRAIN, subst. mas., un ou plusieurs mots en vers qui se répètent à chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau, etc. Par extension, chose qu'une personne ramène sans cesse dans le discours.

REFROIDI, E, part. passé de *refroidir*, et adj., qui est devenu froid.

REFROIDIR, v. act., rendre froid : la pluie a *refroidi* l'air. — Fig., ralentir : les difficultés, les obstacles l'ont *refroidi*.

REFROIDISSEMENT, subst. mas., diminution de chaleur, froid subit. — Fig., diminution d'amitié, de zèle.

REFUGE, subst. mas., asile, lieu où l'on met en sûreté. — Il se dit au fig. des personnes : vous êtes mon *refuge*; Dieu est mon seul *refuge*. — Fig. et fam., excuse, prétexte qu'on prend pour s'excuser.

RÉFUGIÉ, E, part. passé de *réfugier*, et adj., qui s'est *réfugié* dans un autre pays que le sien.

RÉFUGIER (*se*), v. pron., se retirer en lieu de sûreté.

REFUS, subst. mas., action de refuser : s'exposer à un *refus*. — La chose refusée : je ne veux point le *refus* d'un autre.

REFUSABLE, adj. des deux genres, qui peut se refuser.

REFUSER, v. act., ne pas accorder ce qu'on nous demande : *refuser* une grâce ; et neut. : *refuser* de faire, d'aller, etc. — Ne pas recevoir ce qu'on nous offre.

RÉFUTABLE, adj. des deux genres, qui peut être réfuté : toute proposition est bien ou mal *réfutable*.

RÉFUTATION, subst. fém., discours par lequel on réfute.

RÉFUTER, v. act., détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *réfuter* un argument, une question.

REGAGNER, v. act., gagner ce qu'on avait perdu : *regagner* son argent.

REGAILLARDIR, v. act., mettre en bonne humeur.

RÉGAL, subst. mas., festin, grand repas qu'on donne à quelqu'un.

RÉGALADE, subst. fém., action de régaler.

RÉGALANT, E, subst. et adj., qui régale, réjouit, amuse : cela n'est pas *régalant*.

RÉGALER, v. act., faire ou donner un régal à... : il *régale* bien ses amis.

REGARD, subst. mas., action par laquelle on regarde. — Manière dont on se regarde habituellement : *regard* effaré.

REGARDANT, E, adj., qui regarde de trop près, trop exact, trop ménager.

REGARDER, v. act., jeter la vue sur quelque chose : *regarder* le ciel, quelqu'un en face ; et neut. : *regarder* au cadran quelle heure il est ; *regarder* dans ses papiers.



Ce monsieur regarde des momies.

REGARNIR, v. act., garnir de nouveau : *garnir* des bas.

RÉGENCE, subst. fém., dignité qui donne pouvoir et autorité de gouverner un état pendant la minorité, la maladie ou l'absence d'un roi. —Temps que la *régence* dure.

RÉGÉNÉRATION, subst. fém., reproduction : la *régénération* des chairs ; en chimie, la *régénération* des métaux.

RÉGÉNÉRER, v. act., faire renaître en Jésus-Christ, en parlant du baptême. — Réformer, améliorer.

RÉGENT, subst. mas., l'on appelle *régent* de la banque de France, chacun de ceux qui composent son conseil-général.

RÉGENT, E, subst. et adj., celui, celle qui régit, qui gouverne un royaume, etc., pendant la minorité, la maladie ou l'absence d'un roi.

RÉGENTER, v. neut. et act., aimer à dominer, à faire prévaloir son avis.

RÉGICIDE, subst. mas., meurtre d'un roi. — Celui qui le tue. Dans ce dernier sens il peut être adj. des deux genres.

RÉGIE, subst. fém., administration de biens, etc., à la charge d'en rendre compte.

REGIMBER, v. neut., en parlant des bêtes de monture, ruer des pieds de derrière quand on les touche de l'éperon ou du fouet. — Fig. et fam., résister, refuser d'obéir.

RÉGIME, subst. mas., règle qu'on observe dans la manière de vivre, par rapport à la santé : suivre un bon, un mauvais *régime*.

RÉGIMENT, subst. mas., corps de gens de guerre, composé de plusieurs compagnies.

RÉGION, subst. fém., grande étendue, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans le ciel. Il se dit plus ordinairement dans le premier sens, pour une grande étendue de pays.

RÉGIR, v. act., gouverner.—Au palais, administrer.

RÉGISSEUR, subst. mas. ; au fém., **RÉGISSEUSE**, celui, celle qui régit par commission et à la charge de rendre compte.

REGISTRE, subst. mas., livre dans lequel on écrit les actes et les affaires de chaque jour pour y avoir recours.

RÉGLAGE, subst. mas., action de régler le papier de musique et autres.

RÈGLE, subst. fém., instrument long, droit et plat, de bois ou de métal, qui sert à tirer des lignes droites.

RÉGLEMENT, subst. mas., ordonnance, statut qui doit servir de règle, qui prescrit ce que l'on doit faire

RÉGLEMENTAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui appartient au réglement, qui concerne le règlement.

RÉGLER, v. act., tirer des lignes sur du papier pour servir de règle ou d'ornement. — Conduire, diriger suivant la règle : *régler* sa vie, ses actions, ses mœurs, ses désirs.

RÉGLISSE, subst. fém., plante vivace, originaire des pays chauds, à fleur papilionacée, dont la racine est connue par la douceur de son mucilage.

RÉGNANT, E, adj., qui règne : duc, prince *régnant*. — Fig., qui domine : le goût *régnant*. — Maladie *régnante*, qui existe en ce moment.

RÈGNE, subst. mas., gouvernement, administration d'un royaume. — Il se dit du roi, et non pas du royaume : sous le *règne* de Louis XIV, etc.

RÉGNER, v. neut., régir, gouverner un royaume, et, par extension, un état souverain. — Fig., dominer : le sage *règne* sur ses passions : l'ambition *règne* dans son âme.

REGORGER, v. neut., s'épancher hors de ses bornes, déborder. Il ne se dit que des eaux, du sang, des humeurs. — Fig., avoir en grande abondance : il *regorge* de biens, et fam. : il *regorge* de santé, il a trop de santé.

REGRATTER, v. act., gratter de nouveau. — Nettoyer un vieux bâtiment avec des ripes et autres outils. — Retoucher une planche avec le burin.

REGRET, subst. mas., déplaisir d'avoir perdu ce qu'on possédait, ou d'avoir manqué ce qu'on aurait pu acquérir : avoir du *regret*, des *regrets*.



Regrets.

REGRETTABLE, adj. des deux genres, digne d'être regretté.

REGRETTER, v. act., avoir du regret, être fâché, affligé d'une perte qu'on a faite ; de n'avoir pas fait quelque chose, etc.

RÉGULARISER, v. act., rendre régulier, donner de la régularité à...

RÉGULARITÉ, subst. fém., en général, conformité aux règles.

RÉGULATEUR, subst. mas., le balancier ou le spiral dans les montres, la verge et la lentille dans les pendules.

RÉGULATEUR, adj. mas. ; au fém., **RÉGULATRICE**, qui règle, qui régit : pouvoir *régulateur*, force *régulatrice*.

RÉGULIER, adj. mas. ; au fém., **RÉGULIÈRE**, conforme aux règles. — Exact, ponctuel : il est *régulier* dans les moindres choses. — Bâtiment *régulier*, place *régulière*, où règne une certaine régularité, une certaine symétrie.

RÉGULIÈREMENT, adv., selon les règles, avec régularité.

RÉHABILITATION, subst. fém., action de réhabiliter : lettres de *réhabilitation*.

RÉHABILITER, v. act., rétablir, remettre en état, dans le premier état.

RÉHABITUER, v. act., habituer de nouveau.

REHACHER, v. act., hacher de nouveau.

REHASARDER, v. act., hasarder de nouveau.

REHAUSSEMENT, subst. mas., action par laquelle on rend plus haut : le *rehaussement* d'un mur.

REHAUSSER, v. act., hausser davantage, relever : *rehausser* une tapisserie, un plancher, une muraille.

RÉIMPRESSION, subst. fém., nouvelle impression d'un ouvrage.

RÉIMPRIMER, v. act., imprimer de nouveau.

REIN, subst. mas. — Au plur., le bas de l'épine du dos et de la région voisine : il a les *reins* forts ou faibles, les *reins* souples, les *reins* rompus.

REINE, subst. fém., femme de roi. — On dit fig. : Rome, la *reine* des cités ; et en style poétique : la rose est la *reine* des fleurs.



Marie, reine des cieux.

REINE-CLAUDE, subst. fém., prune verte ou violette d'un goût exquis. — Au plur., des *reine-claude*, sans *s*.

REINE-MARGUERITE, subst. fém., espèce d'aster de la Chine, que l'on cultive dans les jardins.

RÉINCORPORER, v. act., incorporer de nouveau.

RÉINSTALLER, v. act., installer de nouveau.

RÉINTÉGRER, v. act., rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avait été dépouillé.

RÉITÉRER, v. act., faire de nouveau ce qu'on a déjà fait : *réitérer* une médecine.

REÎTRE, subst. mas., aujourd'hui, prov. : vieux *reître*, homme qui a vu beaucoup de pays, qui s'est mêlé de beaucoup d'affaires, etc.

REJAILLIR, v. neut., en parlant des choses liquides, sortir avec impétuosité, jaillir : son sang *rejaillit* jusqu'au pied du lit. — En parlant des corps solides, être repoussé et réfléchi : la balle a *rejailli* jusqu'ici.

REJET, subst. mas., action d'exclure, de rejeter. — Nouveau jet, nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre.

REJETER, v. act., jeter une seconde fois. — Repousser : *rejeter* une balle avec vigueur. — Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait

trée. — Jeter dehors : ce que la mer *rejette* sur le rivage.

REJETON, subst. mas., nouveau jet que pousse un arbre par le pied ou par le tronc. — Il se dit aussi en parlant des plantes. — Fig., et dans le style soutenu, descendant : illustres *rejetons*.

REJOINDRE, v. act., réunir des parties qui avaient été séparées : *rejoindre* les deux lèvres d'une plaie. — Ratteindre, retrouver les personnes dont on s'était séparé.

RÉJOUI, E, part. passé de *réjouir*, et adj., gai. — On dit subst. et fam., un gros *réjoui*, une grosse *réjouie*, une personne de bonne humeur.

RÉJOUIR, v. act., donner de la joie : cette nouvelle *réjouit* tout le monde. — Donner du plaisir : couleur qui *réjouit* la vue.

RÉJOUISSANCE, subst. fém., démonstration de joie : *réjouissance* publique.

RÉJOUISSANT, E, adj., qui réjouit.

RELÂCHE, subst. mas., interruption, discontinuation de quelque travail, de quelque étude, de quelque exercice. — Subst. fém., t. de mar., action de relâcher : nous fîmes une *relâche* de quinze jours au Brésil.

RELÂCHER, v. act., faire qu'une chose soit moins tendue. — Remettre un prisonnier en liberté. — Céder de ses droits : je lui ai *relâché* la moitié de la dette.

RELAIS, subst. mas., chevaux qu'on poste en quelque endroit pour s'en servir à la place de ceux qu'on quitte. — Lieu où l'on met les *relais* : au second *relais*.

RELANCER, v. act., lancer de nouveau : on *relança* le cerf jusqu'à trois fois. — Repousser : *relancer* l'ennemi dans son fort.



Lancer et relancer un homme dans l'air, c'est le berner.

RÉLARGIR, v. act., élargir de nouveau. — Elargir ce qui est trop étroit.

RÉLARGISSEMENT, subst. mas., action d'élargir de nouveau.

RELATER, v. act., raconter, mentionner.

RELATEUR, subst. mas.; au fém., **RELATRICE**, celui, celle qui *relate*, raconte.

RELATIF, adj. mas.; au fém., **RELATIVE**, qui a quelque relation, quelque rapport à...

RELATION, subst. fém., rapport d'une chose une autre. — Commerce, liaison, correspondance. — Récit, narration.

RELATIVEMENT, adv., par rapport, d'une manière *relative*

RÉLAXATION, subst. fém., relâchement : *rélaxation* des nerfs.

RÉLAXER, v. act., t. de prat., remettre en liberté un prisonnier.

RELAYER, v. act., occuper des ouvriers les uns après les autres, en sorte qu'ils travaillent et se reposent alternativement. — Neut., prendre des relais, des chevaux frais : nous *relayâmes* en tel endroit.

RELÉGUER, v. act., exiler dans un lieu déterminé. — On dit fig. et au passif : l'innocence bannie des villes est reléguée au village, etc.

RELEVÉ, subst. mas., *relevé* de compte, extrait des articles d'un compte qui regarde le même objet. — *Relevé* de potage, mets qui, dans le service de table, suit immédiatement le potage.

RELEVÉ, E, part. pass. de *relever*, et adj., qui s'est levé de terre après une chute. — Haut. — Fig. : mine *relevée*, noble et haute. — Sentiments *relevés*, nobles. — Pensée *relevée*, noble et sublime.

RELEVÉE, subst. fém., après midi : à telle heure de *relevée*, à telle heure après midi.

RELÈVEMENT, subst. mas., action de relever. — Enumération exacte : le *relèvement* de la dépense.

RELEVER, v. act., lever de terre ce qui était tombé. — Remettre debout : *relever* une chaise, une statue, une colonne renversée. — Fig. : *relever* une maison, une famille, sa fortune.

RELIEF, subst. mas., ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : haut-*relief*, demi-*relief*, bas-*relief*.

RELIER, v. act., lier de nouveau : *relier* une gerbe, etc. — Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture : *relier* en maroquin, en veau.

RELIEUR, subst. mas.; au fém., **RELIEUSE**, celui, celle dont le métier est de relier des livres.

RELIGIEUSEMENT, adv., d'une manière religieuse. — Exactement ; ponctuellement.

RELIGIEUX, adj. et subst. mas.; au fém., **RELIGIEUSE**, en parlant des choses, qui a rapport à la religion. — En parlant des personnes, qui a de la religion. — Exact, fidèle : *religieux* observateur des lois. — Subst., celui, celle qui s'est engagé dans quelque ordre par la profession *religieuse*.

RELIGION, subst. fém., culte rendu à la Divinité. — Piété, dévotion. — Etat ou ordre reli-

gieux. — *Religion* réformée, la croyance des calvinistes.



La Religion.

RELIQUAIRE, subst. mas., boîte ou coffre dans lequel on enchâsse des reliques.

RELIQUAT, subst. mas., reste de compte.

RELIQUE, subst. fém., ce qui reste d'un saint après sa mort, soit le corps entier, soit une partie du corps, soit même simplement quelque chose qui lui a appartenu. — Prov.: garder une chose comme une *relique*, la garder curieusement, soigneusement.

RELIRE, v. act., il se conjugue comme *lire*.

RELIURE, subst. fém., manière et façon dont un livre est relié. — L'ouvrage d'un relieur.

RELOGER, v. act. et neut., loger de nouveau quelqu'un. — Loger où l'on avait déjà logé.

RELUIRE, v. neut., il se conjugue comme *luire*. Luire par la réflexion : les diamants *reluisent*. — Fig., briller, paraître avec éclat : la vertu *reluit* davantage dans l'adversité.

REMAÇONNER, v. act., réparer par le moyen d'un maçon.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT**, subst. mas., action de remanier. — Effet de cette action. — Refaire, raccommoder, en parlant de certains ouvrages: *remanier* un pavé, un couvert.

REMARIER, v act., refaire un mariage ; marier de nouveau.

REMARQUABLE, adj. des deux genres, qui se fait remarquer, qui est digne d'être remarqué.

REMARQUABLEMENT, adv., d'une manière remarquable.

REMARQUE, subst. fém., action de remarquer.

REMARQUER, v. act., marquer une seconde fois. — Faire attention à...; observer.

REMBALLER, v. act., emballer de nouveau.

REMBARQUEMENT, subst. mas., action de rembarquer, de se rembarquer.

REMBARQUER, v. act., embarquer de nouveau.

REMBARRER, v. act., *rembarrer* quelqu'un, rejeter avec fermeté, avec indignation, les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait.

REMBLAYER, v. act., apporter des terres pour combler un creux : *remblayer* un fossé. C'est le contraire de déblayer.

REMBOÎTEMENT, subst. mas., action de remboîter; effet de cette action.

REMBOÎTER, v. act., remettre en sa place ce qui était désemboîté : *remboîter* un os, des pièces de menuiserie, etc.

REMBOURRER, v. act., garnir de bourre, de laine, de crin, etc. — Fig. et fam.: *rembourrer* quelqu'un, le rembarrer, le repousser: il a été un peu *rembourré*, on lui a parlé avec rudesse.

REMBOURSABLE, adj. des deux genres qui doit être remboursé.

REMBOURSEMENT, subst. mas., action de rembourser. — Paiement que l'on fait pour rendre une somme que l'on doit, faire ou recevoir un *remboursement*.

REMBOURSER, v. act., rendre à quelqu'un l'argent qu'il a déboursé: *rembourser* une somme, une obligation.

REMBRUNI, **E**, part. pass. de *rembrunir* et adj. — Fig. et fam. : air *rembruni*, sombre et triste.

REMBRUNIR, v. act., rendre brun ou plus brun. — Fig.: *rembrunir* l'imagination, attrister.

REMÈDE, subst. mas., en général, tout ce qui sert à guérir, à conserver la santé, ou qu'on emploie à ce dessein. — Plus particulièrement, un lavement. — Fig., ce qui sert à guérir les maux de l'âme.

REMÉDIABLE, adj. des deux genres, se dit des choses auxquelles on peut appliquer des remèdes.

REMÉDIER, v. neut., apporter remède, au propre et au figuré.

REMÉMORATIF, adj. mas.; au fém., **REMÉMORATIVE**, qui fait ressouvenir.

REMÉMORATION, subst. fém., action de se rappeler.

REMENER, v. act., mener, conduire une personne, un animal, au lieu où il était auparavant. — Revoiturer des choses dans le lieu où elles étaient auparavant.

REMERCIER, v. act., rendre grâce. — S'excuser de recevoir, d'accepter ce qu'on nous offre. — Renvoyer, destituer.

REMERCIEMENT, subst. mas., action de grâces, paroles pour remercier.

RÉMÉRÉ, subst. mas., t. de palais, faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend, en remboursant le prix et les frais légitimes.

REMESURER, v. act., mesurer de nouveau.

REMETTRE, v. act. — Il se conjugue comme *mettre*. Mettre une chose au même endroit où elle était auparavant : *remettez* ce livre à sa place.

REMEUBLER, v. act., regarnir un appartement

dont on avait ôté les meubles, le meubler de nouveau.

RÉMINISCENCE, subst. fém., ressouvenir faible et léger, renouvellement d'une idée presque effacée : j'ai quelque *réminiscence* de ce que vous dites.

REMIS, E, part. passé de *remettre*, et adj., replacé en son lieu. — Renvoyé, différé : la partie est *remise*. — Rétabli d'une maladie.

REMISE, subst. fém., lieu pratiqué dans une maison pour y mettre une voiture à couvert. — Taillis près d'une campagne qui sert de remise aux lièvres, aux perdrix.

REMISER, v. act., mettre sous la remise.

RÉMISSIBLE, adj. des deux genres, pardonnable, qui mérite grâce, pardon.

RÉMISSION, subst. fém., pardon : obtenir de Dieu la *rémission* de ses péchés.



C'est pour la rémission de nos péchés que Jésus a été crucifié.

REMMAILLAGE, subst. mas., action de remmailler.

REMMAILLER, v. act., emmailler de nouveau.

REMMAILLOTER, v. act., remettre un enfant dans son maillot.

REMMANCHER, v. act., remettre un nouveau manche à quelque outil.

REMMENER, v. act., emmener ce qu'on avait amené.

RÉMOULADE, subst. fém., sorte de sauce piquante.

REMONTAGE, subst. mas., t. de bottier, action de remonter des bottes, de les raccommoder en y mettant des semelles et des avant-pieds neufs. — L'effet de cette action : un bon *remontage*.

REMONTANT, subst. mas., extrémité de la bande d'un baudrier.

REMONTE, subst. fém., chevaux que l'on donne à des cavaliers pour les remonter. — L'action d'acheter ces chevaux : aller en *remonte*.

REMONTER, v. neut., monter une seconde fois : je *remonterai* dans l'instant. — Retourner d'où l'on est descendu : la rivière *remontera* vers sa source avant que...

REMONTRANCE, subst. fém., avertissement donné par un supérieur à son inférieur pour l'obliger à se corriger : *remontrance* paternelle.

REMONTRER, v. act., montrer, représenter à quelqu'un les inconvénients d'une chose qu'il a faite ou qu'il est sur le point de faire.

REMORDRE, v. act., mordre de nouveau. — Neut., *mordre*, attaquer de nouveau : ce dogue n'a pas voulu *remordre*.

REMORDS, subst. mas., reproche violent et senti que fait la conscience : les fautes donnent des *remords*.

REMORQUE, subst. fém., action de remorquer : conduire un bateau à la *remorque*. — Se mettre à la *remorque*, se faire remorquer.



La locomotive remorque les wagons.

REMORQUER, v. act., tirer après soi.

REMORQUEUR, subst. et adj. mas., qui remorque : bateau *remorqueur*, ou *remorqueur*, bateau qui en remorque un autre.

REMOUCHER, v. act., moucher de nouveau.

REMPAILLAGE, subst. mas., ouvrage de rempailleur.

REMPAILLER, v. act., regarnir de paille.

REMPAILLEUR, subst. mas.; au fém., **REMPAILLEUSE**, celui, celle qui fait le métier de rempailler.

REMPAQUETER, v. act., empaqueter de nouveau.

REMPART, subst. mas., levée de terre qui environne et défend une place. — Fig., ce qui sert de défense : il lui fit un *rempart* de son corps.

REMPLAÇANT, E, subst., celui, celle qui remplace.

REMPLACEMENT, subst. mas., action de remplacer. — Substitution d'un remplaçant, ou conscrit qu'il remplace.

REMPLACER, faire un emploi utile des deniers provenant d'une vente. — Mettre quelque chose en la place de ce qu'on a perdu.

REMPLI, E, part. passé de *remplir*, et adj., empli, plein, comblé.

REMPLIER, v. act., faire un rempli.

REMPLIR, v. act., emplir de nouveau. — Quelquefois simplement, emplir : *remplir* sa cave de vin, ses greniers de blé.

REMPLISSAGE, subst. mas., action de remplir. —Ouvrage que fait une ouvrière en remplissant du point, de la dentelle.

REMPLUMER, v. act., regarnir de plumes. — *se* **REMPLUMER**, v. pron., reprendre de nouvelles plumes, en parlant des oiseaux. — Fig. et fam., rétablir ses affaires; reprendre de l'embonpoint.

REMPOCHER, v. act., remettre dans la poche.

REMPORTER, v. act., reprendre et rapporter de quelque lieu ce qu'on y avait apporté. — Simplement, emporter : on le *remporta* fort blessé.

REMPRISONNEMENT, subst. mas., remise en prison de celui qui avait été mis en liberté.

REMPRISONNER, v. act., remettre en prison.

REMUANT, E, adj. : enfant vif et *remuant*, qui se remue à tout moment. — Fig. : esprit *remuant*, inquiet et brouillon, propre à exciter des troubles.

REMUE-MÉNAGE, subst. mas., dérangement des meubles et d'autres choses qu'on transporte d'un lieu à un autre. — Fig. et fam., trouble, désordre dans les familles.

REMUER, v. act., mouvoir, changer une chose de place, agiter.—Fig., émouvoir : cet orateur *remue* l'âme, le cœur.

RENAISSANCE, subst. fém., nouvelle naissance, renouvellement. Il ne se dit qu'au figuré : la *renaissance* des hommes dans le baptême.

RENAÎTRE, v. neut. : les pères semblent *renaître* dans leurs enfants; au printemps, tout *renaît* dans la nature.

RENARD, subst. mas., bête puante, maligne et rusée, qui vit de rapine. — Fig. et fam., homme fin et rusé



Renard.

RENARDE, subst. fém., la femelle du renard.

RENCAISSEMENT, subst. mas., action de remettre dans une caisse.

RENCAISSER, v. act., remettre dans une caisse.

RENCHAÎNEMENT, subst. mas., action de renchaîner.—Effet de cette action.

RENCHAÎNER, v. act., remettre à la chaîne.

RENCHÉRI, E, part. passé de *renchérir*, et adj., qui est devenu plus cher. — Prov. et subst. : il fait le *renchéri*, elle fait la *renchérie*, le ou la difficile.

RENCHÉRIR, v. act., faire devenir plus cher et à plus haut prix. — Fig., surpasser, faire ou dire plus qu'un autre : *renchérir* sur quelqu'un.

RENCLOUER, v. act., enclouer de nouveau.

RENCOGNEMENT, subst. mas., action de rencogner.—Son effet. Fam.

RENCOGNER, v. act., pousser, serrer dans un coin.

RENCONTRE, subst. fém., aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : heureuse *rencontre*.

RENCONTRER, v. act., trouver une personne ou une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. — *se* **RENCONTRER**, v. pron., se trouver quelque part avec quelqu'un.

RENDEZ-VOUS, subst. mas., assignation que deux ou plusieurs personnes se donnent pour se rendre, se trouver à certaine heure en un lieu dont elles conviennent.

RENDORMIR, v. act., faire dormir de nouveau.

RENDRE, v. act., remettre, restituer.—Faire recouvrer : *rendre* la santé, la vue.

RENDU, E, part. passé de *rendre*, et adj. : le vin de Bourgogne coûte tant *rendu* (transporté à Paris.—Cheval qui est *rendu*, las, fatigué.

RENDUIRE, v. act. Il se conjugue comme enduire. Enduire de nouveau.

RENDURCIR, v. act., rendre plus dur ce qui l'était déjà : la trempe *rendurcit* le fer.

RÊNE, subst. fém., courroie de la bride d'un cheval.



Ce cavalier tient les rênes de la main gauche

RENÉGAT, E. subst., celui, celle qui a renié la religion chrétienne.

RENFERMER, v. act., enfermer une seconde fois.—Resserrer plus étroitement.

RENFONCEMENT, subst. mas., en t. de perspective, profondeur; ce qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée.

RENFONCER, v. act., enfoncer de nouveau. — Mettre un fond à un tonneau.—Repousser vers le fond.

RENFORCER, v. act., rendre plus fort.

RENFORT, subst. mas., augmentation de force. Il se dit surtout des troupes : on a envoyé à l'armée un *renfort* considérable.

RENGAGER, v. act., engager de nouveau. Il se dit, comme engager, tant au propre qu'au figuré.

RENGAÎNER, v. act., remettre dans le fourreau, dans la gaîne : *rengaîner* une épée. — Fam. et fig. : *rengaîner* un compliment, supprimer ce qu'on avait envie de dire.

RENGORGER (SE), v. pron., avancer la gorge et retirer la tête un peu en arrière. Il ne se dit en ce sens que des femmes.

RENIABLE, adj. des deux genres, usité seulement dans cette phrase proverbiale : tout vilain cas est *reniable*.

RENIER, v. act., déclarer, contre la vérité, qu'on ne connaît point une personne, une chose. — Désavouer : *renier* sa patrie, ses parents.

RENOM, subst. mas., réputation : bon ou mauvais *renom*.

RENOMMÉE, subst. fém., réputation, célébrité. —Le bruit public.—Chez les poètes, la *renommée* est un personnage allégorique.

RENOMMER, v. act., donner du renom. Il ne s'emploie qu'avec le verbe faire : ses grandes actions l'ont fait *renommer* par toute la terre.

RENONCER, v. neut., se désister, se départir de quelque chose : *renoncer* à une succession, à une entreprise.

RENONCIATION, subst. fém.; c'est l'abandon volontaire des droits que l'on avait ou que l'on prétendait avoir sur quelque chose

RENONCULE, subst. fém., plante à fleur rosacée, vivace, qui croît dans les prés, et qui est excessivement âcre.

RENOUER, v. act., nouer une seconde fois une chose qui s'est dénouée.

RENOUEUR, subst. mas.; au fém., **RENOUEUSE**, celui, celle dont la profession est de remettre les membres disloqués.

RENOUVELABLE, adj. des deux genres, susceptible d'être renouvelé.

RENOUVELER, v. act., rendre nouveau, en substituant une chose à la place d'une autre de même espèce. — Remettre en vigueur, publier de nouveau.

RENOUVELLEMENT, subst. mas., action de renouveler un bail, un billet. — Rétablissement d'une chose dans un nouvel état ou dans un meilleur.

RÉNOVATEUR, subst. mas.; au fém., **RÉNOVATRICE**, celui, celle qui renouvelle ce qui avait été détruit, changé.

RÉNOVATION, subst. fém., renouvellement.

RENSEIGNEMENT, subst. mas., indice qui sert à faire connaître une chose.

RENSEIGNER, v. act., enseigner de nouveau, avec un nouveau soin.

RENSEMENCER, v. act., ensemencer de nouveau.

RENTAMER, v. act., entamer de nouveau.

RENTASSER, v. act., entasser de nouveau, presser.

RENTE, subst. fém., en général, revenu annuel.

RENTIER, subst. mas.; au fém., **RENTIÈRE**, celui, celle qui a des rentes, qui vit de son revenu.



Rentier.

RENTOILER, v. act., regarnir de toile. — En peinture, coller un vieux tableau sur une toile neuve.

RENTRANT, E, subst. et adj., qui rentre, qui s'enfonce en dedans. — Subst., joueur qui prend la place d'un autre.

RENTRÉE, subst. fém., action de rentrer, de recommencer ses fonctions, ses travaux.

RENTRER, v. neut. Il prend l'auxiliaire être : il n'est *rentré* qu'à minuit. — Arriver, revenir.

RENVERSEMENT, subst. mas., action de renverser, ou état de ce qui est renversé. — Au fig., désordre, bouleversement, ruine, destruction.

RENVERSER, v. act., jeter par terre; faire tomber de manière que la situation ne soit plus

comme elle doit être. — Mettre à la renverse, jeter, coucher sur le dos.

RENVOI, subst. mas., envoi d'une chose déjà envoyée à la même personne ou au même lieu.

RENVOYER, v. act. Il se conjugue comme envoyer. Envoyer de nouveau.

RÉOPINER, v. neut., opiner de nouveau.

RÉORGANISATION, subst. fém., action d'organiser de nouveau ; ses effets.

RÉORGANISER, v. act., organiser de nouveau. Mot nouveau.

RÉOUVERTURE, subst. fém., action de rouvrir; nouvelle ouverture.

REPAIRE, subst. mas., lieu où se retirent certaines bêtes féroces ou malfaisantes.—Fig., retraite de voleurs, de brigands.

RÉPAISSISSEMENT, subst. mas., action de répaissir.—État de ce qui est devenu plus épais.

REPAÎTRE, v. neut. Il se conjugue comme paître. Manger, prendre sa réfection. — Act., nourrir. Il ne se dit qu'au fig. : *repaître* son esprit de chimères, de vaines espérances.

RÉPANDRE, v. act., verser; avec cette différence qu'on verse une liqueur en l'épanchant à dessein dans un vase, et qu'on la répand en la laissant tomber sans le vouloir.

RÉPANDU, E, part. passé de *répandre*, et adj. : homme fort *répandu* dans le monde, ou simplement fort *répandu*, qui voit beaucoup de monde.

RÉPARABLE, adj. des deux genres, qu'on peut réparer.

RÉPARAGE, subst. mas., seconde tonte de drap.

REPARAÎTRE, v. neut. Il se conjugue comme paraître. Paraître, se montrer de nouveau : le soleil *reparaît* après l'orage.

RÉPARATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **RÉPARATRICE**, qui répare : Jésus-Christ est le *réparateur* du genre humain.

RÉPARATION, subst. fém., ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. Il s'emploie souvent au pluriel : *réparations* locatives. — Fig., satisfaction exigée ou donnée.

RÉPARER, v. act., remettre en son premier état ce qui a reçu quelque dommage. — Polir, nettoyer certaines choses.

RÉPAREUR, subst. mas., celui qui répare.

REPARTIE, subst. fém., réponse, réplique.

REPARTIR, v. neut. Il se conjugue comme partir. Partir de nouveau.—Répliquer : il ne lui a *reparti* que par des injures.

RÉPARTIR, v. act., diviser en plusieurs parts; partager, distribuer.

RÉPARTITEUR, subst. et adj. mas., qui fait une répartition.

RÉPARTITION, subst. fém., division, partage, distribution.

REPAS, subst. mas., réfection, nourriture qu'on prend à des heures réglées. On le dit surtout du dîné et du soupé.



La table est prête pour le repas.

REPASSAGE, subst. mas., action de repasser, de remoudre.

REPASSER, v. neut., passer une autre ou plusieurs fois : il ne fait que passer et *repasser* devant cette maison.—*Repasser* des couteaux, des rasoirs, des ciseaux sur la meule, sur la pierre, les aiguiser.

REPEINDRE, v. act., peindre de nouveau : il a fait *repeindre* sa galerie.

REPEINT, subst. mas., endroit d'un tableau qui a été *repeint*, sur lequel on a appliqué de nouvelles couleurs : ce tableau est d'un grand maître, mais il y a beaucoup de *repeints*.

REPENDRE, v. act., pendre de nouveau ce qui était tombé ou détaché.

REPENTIR, subst. mas., regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose.

REPENTIR (*se*), v. pron., avoir un véritable regret, une véritable douleur d'avoir commis une faute.

RÉPERCUSSION, subst. fém., répétition fréquente des mêmes sons.

RÉPERCUTER, v. act., en parlant des humeurs, les faire rentrer en dedans.—En parlant de la lumière, de la chaleur, du son, les réfléchir.

RÉPERTOIRE, subst. mas., liste des pièces restées au théâtre.—Liste des pièces qui doivent être jouées chaque semaine.

RÉPÉTER, v. act., redire, dire une seconde fois ou plusieurs fois ce qu'on a déjà dit. — Repasser, en parlant d'un sermon, d'un rôle.

RÉPÉTITEUR, subst. mas., maître qui va en ville faire répéter des écoliers.

RÉPETITION, subst. fém., redite. — Leçons qu'on fait à des écoliers en leur expliquant plus amplement celles qu'ils ont reçues en classe. — Montre, pendule à *répétition*, montre ou pendule qui répète l'heure qu'il est.

REPEUPLER, v. act., peupler de nouveau un pays qui avait été dépeuplé. — *Repeupler* un étang, une terre, y remettre du poisson, du gibier.

RÉPIT, subst. mas., t. de palais, délai, surséance, temps qu'on accorde pour payer, pour régler ses affaires.—Lettres de *répit*, lettres du sceau qui accordent aux débiteurs de bonne foi un délai pour payer ce qu'ils doivent.

REPLACER, v. act., remettre une chose dans la place d'où on l'avait ôtée.

REPLANTER, v. act., planter de nouveau.

REPLÂTRAGE, subst. mas., réparation mauvaise et superficielle faite avec du plâtre. — Fig. et fam., mauvais moyen qu'on emploie pour couvrir une faute, une sottise.

REPLET, adj. mas.; au fém., **REPLÈTE**, gros, gras, qui a beaucoup d'embonpoint.



Un homme replet.

REPLIER, v. act., plier de nouveau une chose qui avait été dépliée. — *se* **REPLIER**, v. pron., faire plusieurs plis et replis en parlant d'un serpent.

RÉPLIQUE, subst. fém., au palais, réponse à ce qui a déjà été répondu.— Réponse à ce qui a été écrit.

RÉPLIQUER, v. act., faire une réplique : voilà ce que j'ai à *répliquer*.

RÉPONDANT, E, subst., qui subit un examen, qui soutient une thèse, etc. — Celui qui répond à la messe. — Caution, qui répond pour un autre.

RÉPONDRE, v. act., repartir à quelqu'un sur ce qu'il a dit ou demandé : il ne m'a *répondu* que deux mots.

RÉPONSE, subst. fém., ce qu'on répond; réplique, repartie. — Réfutation. — Lettre qu'on écrit pour répondre à une autre lettre.

REPORT, subst. mas., t. de commerce et de comptabilité, action de reporter la somme, le total d'un compte établi dans une page, à la page qui doit suivre.

REPORTER, v. act., porter une chose où elle était avant de l'avoir apportée : on le *reporta* chez lui malade.

REPOSER, v. act., mettre dans une situation tranquille : *reposer* sa jambe sur un tabouret, sa tête sur un oreiller.

REPOUSSANT, E, adj., qui repousse, qui inspire de l'aversion, du dégoût.



Cet homme a un aspect repoussant.

REPOUSSER, v. act., rejeter, renvoyer. — Pousser et faire reculer.

RÉPRÉHENSIBLE, adj. des deux genres, qui mérite répréhension.

RÉPRÉHENSION, subst. fém., réprimande, blâme.

REPRENDRE, v. act., il se conjugue comme prendre. Prendre de nouveau : *reprendre* une place, un domestique à son service; il a repris sa place.

REPRÉSAILLE, subst. fém., vengeance qu'on tire des ennemis qui ont violé le droit de la guerre, en agissant de la même manière. Son plus grand usage est au pluriel.—Fig., repousser une injure, une raillerie par une autre.

REPRÉSENTANT, E, subst., qui en représente un autre, qui tient sa place, qui a reçu de lui les pouvoirs pour agir en son nom.

REPRÉSENTATIF, adj. mas.; au fém., **REPRÉSENTATIVE**, qui représente.—Gouvernement *représentatif*, dans lequel l'autorité souveraine est exercée au nom du peuple par des représentants ou délégués qui font les lois.

REPRÉSENTATION, subst. fém., exhibition, exposition devant les yeux.—Fig., image d'une chose représentée, soit par la peinture, la gravure, la sculpture, soit par le discours. — Action par laquelle les comédiens représentent des pièces de théâtre.

REPRÉSENTER, v. act., exposer devant les yeux : *représenter* un contrat en original.

RÉPRESSIF, adj. mas.; au fém., RÉPRESSIVE, qui réprime.

RÉPRESSION, subst. fém., action de réprimer.

RÉPRIMANDE, subst. fém., correction, reproche fait avec autorité.

RÉPRIMANDER, v. act., reprendre quelqu'un avec autorité, lui reprocher sa faute.

REPRISE, subst. fém., action de reprendre, de continuer une chose interrompue.

REPRISER, v. act., faire une reprise.

RÉPROBATION, subst. fém., action de réprouver, de rejeter. Il ne se dit guère qu'en parlant de ceux qui ont été réprouvés de Dieu. — Blâme, vindicte publique.

REPROCHE, subst. mas., ce qu'on objecte à une personne, ce qu'on lui remet devant les yeux pour lui faire honte.



Elles se disent des injures, se font des reproches.

REPROCHER, v. act., objecter à quelqu'un une chose qu'on croit devoir lui faire honte.

REPRODUCTEUR, subst. et adj. mas.; au fém., REPRODUCTRICE, qui reproduit.

REPRODUCTIBLE, adj. des deux genres, susceptible d'être reproduit.

REPRODUCTIF, adj. mas.; au fém., REPRODUCTIVE, qui reproduit.

REPRODUCTION, subst. fém., action par laquelle une chose est produite de nouveau.

RÉPROUVÉ, E, subst. et adj., celui qui n'est pas élu; damné.

REPS, subst. mas., sorte d'étoffe de soie très-forte.

REPTILE, subst. mas., animal qui rampe, qui se traîne sur le ventre, comme les vers et les serpents.

RÉPUBLICAIN, E, subst. et adj., qui appartient à la république. — Subst., celui, celle qui est partisan de cette forme de gouvernement.

RÉPUBLICANISME, subst. mas., qualité, opinion du républicain.

RÉPUBLIQUE, subst. fém., tout état libre gouverné par plusieurs, ou plutôt tout état où l'on n'est soumis qu'aux lois, quelle que soit la forme du gouvernement.

RÉPUGNANCE, subst. fém., sorte d'aversion pour une chose qui est à faire. — Opposition à ce qu'on voudrait qu'on fît.

RÉPUGNANT, E, adj., qui répugne, qui est contraire à...

RÉPUGNER, v. neut., être en quelque façon contraire à.., ne s'accorder pas avec...

RÉPULSIF, adj. mas.; au fém., RÉPULSIVE qui repousse.

RÉPULSION, subst. fém., action de ce qui repousse.

RÉPUTATION, subst. fem., renom, estime, opinion publique : être en bonne ou mauvaise *réputation.*

RÉPUTER, v. act., estimer, croire, regarder comme...

REQUÉRANT, E, subst. et adj., qui requiert, qui demande.

REQUÉRIR, v. act., il se conjugue comme acquérir. Prier de quelque chose.

REQUÊTE, subst. fém., demande par écrit présentée aux tribunaux. — Fam., demande verbale ou de vive voix, et quelquefois simple prière.

RÉQUISITION, subst. fém., action de requérir, soit les choses, soit les personnes. — Denrées, marchandises mises en *réquisition*, requises par l'autorité publique au prix du maximum.

RÉQUISITOIRE, subst. mas., acte de réquisition qui se fait par écrit, surtout par les procureurs-généraux dans les cours royales, ou par les procureurs du roi dans les tribunaux inférieurs.

RESCIF, subst. mas., chaîne de rochers à fleur d'eau.

RÉSEAU, subst. mas., sorte de tissu léger, à mailles ouvertes, plus ou moins fines, en fil, en soie, en or ou en argent.

RÉSÉDA, subst. mas., plante annuelle, à fleur anomale.

RÉSERVE, subst. fém., action de réserver : dans ce contrat, il a fait plusieurs *réserves.* — Choses réservées.

RÉSERVER, v. act., conserver, retenir quelque chose d'un total. — Garder pour un autre temps, pour un autre usage.

RÉSERVOIR, subst. mas., lieu où l'on amasse et où l'on conserve de l'eau.

RÉSIDENCE, subst. fém., demeure habituelle et fixe en quelque lieu.

RÉSIDER, v. neut., faire sa demeure en quelque endroit.

RÉSIDU, subst. mas., ce qui reste d'une substance qui a passé par quelque opération.

RÉSIGNATION, subst. fém., soumission à son malheur.

RÉSIGNER, v. act., se démettre d'un office, d'un bénéfice, en faveur de quelqu'un. — *Résigner* son âme à Dieu.

résiliement, subst. mas., cassation d'un acte

résilier, v. act., casser, annuler un acte. Vieux.

résine, subst. fém., matière inflammable, grasse et onctueuse, qui coule de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le lentisque, etc.

résineux, adj. mas.; au fém., **résineuse**, qui produit la résine. — Qui a quelque qualité de la résine.

résistance, subst. fém., qualité par laquelle un corps, une chose résiste et ne saurait être pénétrée que difficilement. — Pièce de *résistance*, où il y a beaucoup à manger.

résister, v. neut., ne pas céder au choc, à l'impression. — Faire un effort contre... : *résister* aux ennemis, à quelqu'un, à l'adversité.

résolument, adv., avec une résolution fixe et déterminée. — Hardiment, avec courage, intrépidité.

résolution, subst. fém., décison d'une question, d'une difficulté.—Dessein que l'on forme. —Fermeté, courage.

résolutoire, adj. des deux genres, qui emporte la résolution d'un acte, d'un contrat.

résolvant, e, adj., qui résout : je l'ai trouvé *résolvant* un problème.

résonnant, e, adj., qui résonne, qui retentit, qui renvoie le son.

résonnement, subst. mas., action de résonner. — Retentissement.

résonner, v. neut., retentir, renvoyer le son : cette voûte *résonne* bien.

résoudre, v. act., en parlant des personnes, faire prendre une résolution, déterminer... — En parlant des choses, déterminer, décider, arrêter.

respect, subst. mas., vénération, déférence. — *Respect* humain, égard qu'on a pour les jugements des hommes. — Cette place tient les ennemis en *respect*, empêche leurs courses.

respectable, adj. des deux genres, digne de respect, qui mérite du respect.

respecter, v. act., honorer, révérer, porter respect. — Fig., épargner, ménager : le temps a *respecté* ces monuments.

respectueusement, adv., d'une manière respectueuse.

respectueux, adj. mas.; au fém., **respectueuse**, plein de respect, soumis avec respect.

respirer, v. neut., attirer l'air dans sa poitrine et le pousser dehors par le mouvement des poumons : tout ce qui *respire*, tout ce qui vit. — Fig., prendre quelque relâche après de grandes peines, après un travail fatigant.

resplendir, v. neut., briller avec grand éclat.

resplendissant, e, adj., qui resplendit, qui est éclatant.

responsabilité, subst. fém., obligation légale de répondre de ses actions, d'être garant de quelque chose.

responsable, adj. des deux genres, qui doit répondre et être garant de...

ressemblance, subst. fém., rapport, conformité entre des personnes, entre des choses.— Le fils est la vraie *ressemblance* du père.

ressemblant, e, adj., qui est conforme et semblable.— Qui ressemble.

ressembler, v. neut., avoir de la ressemblance. — Prov. : les jours se suivent et ne se *ressemblent* pas, il y a du bien et du mal dans la vie.



Le daim et le renne ressemblent au cerf.

ressentiment, subst. mas., faible renouvellement d'un mal, d'une douleur. — Souvenir des injures et désir de vengeance.

ressentir, v. act., sentir; avec cette différence que *ressentir* a un sens plus fort : *ressentir* vivement la perte d'un ami, une injure, les obligations qu'on a...

resserrer, v. act., serrer davantage; serrer un cordon, une jarretière.

ressort, subst. mas., propriété naturelle qu'ont certains corps de se rétablir en l'état d'où on les a tirés par quelque effort. — Morceau de métal fait et posé de façon qu'il se remet dans sa première situation quand il cesse d'être contraint.

ressource, subst. fém., ce à quoi on a recours pour se tirer de quelque affaire, pour vaincre quelque difficulté; expédient.

ressouvenir (*se*), v. pron., se rappeler, se souvenir.

ressusciter, v. act., ramener de la mort à la vie. — Par extension, revenir d'une maladie très-dangereuse.

restaurant, e, subst., aliment ou remède qui a la vertu de restaurer, de réparer les forces.—Consommé fort succulent.

restaurateur, subst. mas., qui restaure, qui rétablit, répare : *restaurateur* d'une ville ruinée, des lois, du commerce, etc. — Sorte de traiteur qui donne à manger à toutes les heures du jour et par plats détachés.

restauration, subst. fém., action de restaurer; réparation.—Rétablissement de la dynastie des Bourbons sur le trône de France, en 1814.

restaurer, v. act., réparer, rétablir : ce re-

mède est bon pour *restaurer* l'estomac, les forces, la santé.

RESTE, subst. mas., tout ce qui demeure et qui reste de quelque chose.—Ce que quelqu'un a abandonné ou refusé.

RESTER, v. neut., être de *reste* : c'est là tout ce qui *reste* de son bien.

RESTITUER, v. act., rendre ce qui avait été pris ou possédé indûment, injustement. — Rétablir : *restituer* un texte, un passage, un endroit d'un auteur.

RESTITUTION, subst. fém., action de restituer ce qu'on a pris ou possédé injustement.

RESTREINDRE, v. act., diminuer, réduire, limiter.

RÉSULTANT, **E**, adj., qui résulte.

RÉSULTER, v. neut., s'ensuivre : il en résultera de grands événements.

RÉSUMÉ, subst. mas., précis d'un discours, abrégé.

RÉSUMER, v. act., reprendre en peu de paroles ce qu'on a dit plus au long ; en tirer un résultat.

RÉSURRECTION, subst. fém., retour de la mort à la vie. — Par extension, guérison surprenante et inopinée.



La Resurrection de Jésus eut lieu trois jours après sa mise au tombeau.

RÉTABLIR, v. act., remettre au premier état, en bon ou en meilleur état : *rétablir* sa santé ; ce remède l'a bien *rétabli*.

RÉTABLISSEMENT, subst. mas., action de rétablir. — Etat d'une personne rétablie.

RETARD, subst. mas., délai, retardement : mon débiteur est en *retard*. — Action de retarder : le *retard* d'une pendule.

RETARDATAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui est en retard.

RETARDER, v. act., différer : *retarder* le jugement d'un procès, un paiement que l'on doit faire, etc.

RETENIR, v. act., garder par-devers soi ce qui est à un autre. — Réserver : en affermant cette terre, il s'est *retenu* les bois et les vignes.

RETENTIR, v. neut., rendre, renvoyer un son éclatant ; résonner. — Fig. : toute l'Europe *retentit* de ses louanges, on le loue dans toute l'Europe.

RETENTISSANT, **E**, adj., qui retentit.

RETENTISSEMENT, subst. mas., bruit, son rendu, renvoyé avec éclat.

RETENUE, subst. fém., modération, discrétion, modestie : sa *retenue* a été admirable. — Ce qu'on retient sur une rente, sur des appointements : cette pension, il la touche sans aucune *retenue*.

RÉTICENCE, subst. fém., suppression volontaire d'une chose qu'on devrait dire ou mentionner dans un acte.

RETOMBER, v. neut., tomber une seconde fois ou plusieurs fois : il s'était relevé, il est retombé. — Au fig., être attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri : s'il *retombe*, il en mourra.

RETORQUER, v. actif, tourner contre son adversaire les arguments, les preuves dont il s'est servi.

RETOUCHE, subst. fém., endroits retouchés ou qu'on retouche d'un tableau, d'une gravure.

RETOUCHER, v. neut. et act., revoir, corriger, perfectionner : *retoucher* un ouvrage, un tableau, ou bien à un tableau, à un ouvrage.

RETOUR, subst. mas., action de retourner, de revenir.



Retour de la chasse.

RETOURNER, v. act., tourner d'un autre sens : *retourner* un habit.

RÉTRACTATION, subst. fém., action de se rétracter.

RÉTRACTER, v. act. déclarer qu'on n'a pas l'opinion qu'on avait avancée, y renoncer.

RETRAIT, subst. mas., action de retirer : le *retrait* des ordonnances, d'un projet de loi.

RETRAITE, subst. fém., action de se retirer. — Signe donné pour avertir de se retirer : la cloche a sonné, le tambour a battu la *retraite*.

RETRAITER, v. act., accorder une pension ou une place de retraite à quelqu'un.

RETRANCHEMENT, subst. mas., suppression, diminution de quelque chose. — Fig. : forcer quelqu'un dans ses derniers *retranchements*, détruire ses dernières, ses plus fortes raisons.

RETRANCHER, v. act., séparer une partie du tout, ôter quelque chose du tout. — Les médecins lui ont *retranché* (interdit) le vin.

RÉTRÉCIR, v. act., rendre plus étroit, moins large.

RETREMPER, v. act., tremper de nouveau.

RÉTRIBUER, v. act., donner un salaire, une récompense, pour un service rendu, pour un ouvrage fait.

RÉTROGRADE, adj. des deux genres, qui va en arrière : le mouvemennt des écrevisses est *rétrograde*.

RÉTROGRADER, v. neut., retourner en arrière.

RETROUSSER, v. act., trousser de nouveau ; replier, relever en haut ce qu'on avait détroussé.

RETROUVER, v. act., trouver une seconde fois. — Trouver ce qu'on avait perdu. — Aller chez quelqu'un : j'irai vous *retrouver*.

RÉUNION, subst. fém., action de réunir et l'effet de cette action : la *réunion* des parties.

RÉUNIR, v. act., rassembler.

RÉUSSIR, v. neut., avoir un heureux succès ; il se dit des personnes et des choses. — Venir bien, en parlant d'un arbre, etc.

RÉUSSITE, subst. fém., bon succès, en parlant des choses seulement.

REVANCHE, subst. fém., action par laquelle on se *revanche* du mal qu'on a reçu. — Fam., il se dit en bonne part : vous m'avez rendu ce bon office, je tâcherai d'en avoir ma *revanche*.

RÊVE, subst. mas., songe qu'on fait en dormant.

REVÊCHE, adj. des deux genres, rude, âpre au goût : poire, vin *revêche*.

RÉVEILLE-MATIN, subst. mas., sorte d'horloge faite pour réveiller à une certaine heure.

RÉVEILLER, v. act., tirer du sommeil. — Tirer d'un assoupissement, d'une léthargie.

RÉVEILLON, subst. mas., repas qu'on fait au milieu de la nuit, après avoir veillé.

RÉVÉLATION, subst. fém., action de révéler : *révélation* d'un secret. — Inspiration par laquelle Dieu fait connaître ses mystères, sa volonté.

RÉVÉLER, v. act., découvrir, déclarer ce qui était inconnu et secret.

REVENANT, subst. mas., esprit que le peuple croit revenir de l'autre monde.



Fantôme. revenant.

REVENDEUR, subst. mas. ; au fém., **REVENDEUSE**, celui, celle qui revend des marchandises.

REVENDIQUER, v. act., réclamer et redemander une chose qui nous a été prise, ou qui a été égarée, ou qui nous appartient.

REVENDRE, v. act., vendre de nouveau. — Vendre ce qu'on avait acheté.

REVENIR, v. neut. Il se conjugue comme venir. Venir de nouveau, une autre fois.

REVENU, subst. mas., rente, profit annuel, qui revient de quelque chose.

RÊVER, v. neut. et act., faire quelque rêve en dormant : il est sujet à *rêver* toutes les nuits.

RÉVERBÉRATION, subst. fém., réfléchissement, réflexion, répercussion de la lumière ou de la chaleur.

RÉVERBÈRE, subst. mas., lanterne des rues.

RÉVÉRENCE, subst. fém., respect, vénération. — Mouvement du corps qu'on fait pour saluer.

RÉVÉRER, v. act., honorer, avoir du respect pour quelqu'un ou pour quelque chose.

RÊVERIE, subst. fém., pensée où se laisse aller l'imagination

REVERS, subst. mas., coup d'arrière-main. — Seconde page d'un feuillet. — Disgrâce, accident fâcheux, renversement de fortune.

REVÊTIR, v. act., habiller : donner des habits. — Mettre des habits de dignité, de cérémonie. — Couvrir, remparer de pierre, des briques : *revêtir* un fossé, un bastion, une terrasse, etc.

RÉVISER, v. act., revoir, examiner de nouveau.

RÉVISION, subst. fém., action par laquelle on revoit, on examine de nouveau.

RÉVOCABILITÉ, subst. fém., état de ce qui est révocable.

RÉVOCABLE, adj. des deux genres, sujet à révocation.

RÉVOCATION, subst. fém., action de révoquer. — Acte par lequel on révoque.

REVOIR, v. act., voir de nouveau. — Corriger, retoucher.

RÉVOLTANT, E, adj., qui choque à l'excès; abus *révoltant*. — Qui indigne : prétention *révoltante*.

RÉVOLTE, subst. fém., rébellion, soulèvement contre l'autorité légitime.

RÉVOLTÉ, E, subst., celui, celle qui se révolte.

RÉVOLTER, v. act., porter à la révolte : *révolter* les enfants contre leur père, les inférieurs contre les supérieurs.

RÉVOLU, E, adj., achevé, fini.

RÉVOLUTION, subst. fém., retour d'une planète, d'un astre au même point d'où il était parti. — Fig., changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde. Il se dit surtout d'un changement subit et violent dans le gouvernement d'un peuple.

RÉVOLUTIONNAIRE, subst. des deux genres, qui est ami des révolutions. — Adj. des deux genres qui est conforme aux principes de la révolution; qui est propre à en accélérer les progrès.



Révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER, v. act., mettre en état de révolution.

RÉVOQUER, v. act., en parlant des personnes, rappeler, ôter les pouvoirs qu'on avait donnés.

REVUE, subst. fém., recherche, inspection exacte, examen d'une chose en détail. — On dit fig. : faire la *revue* de ses actions, de sa vie passée. — Examen des troupes qu'on met en bataille, et qu'on fait défiler, pour voir si elles sont complètes et si elles sont en bon ordre.

REZ-DE-CHAUSSÉE, subst. mas., lieu situé au niveau du sol.

RHÉTEUR, subst. mas., chez les Romains, celui qui faisait profession d'enseigner l'éloquence, et qui en a laissé des préceptes; aujourd'hui, orateur dont toute l'éloquence consiste dans une pratique sèche de l'art. — Homme qui fait le pédant et le beau parleur.

RHÉTORICIEN, subst. et adj. mas., élève de rhétorique.

RHÉTORIQUE, subst. fém., l'art de bien dire : il enseigne la *rhétorique*. — Figure de *rhétorique*, façon de parler qu'on emploie pour donner ou de la force ou de la grâce au discours.

RHINOCÉROS, subst. mas., grand quadrupède qui a une corne sur le nez, ce qui l'a fait nommer aussi porte-corne. — Sorte d'insecte qui a une corne sur la tête.

RHUBARBE, subst. fém., plante vivace originaire de la Chine et de la Moscovie.

RHUM, subst. mas., eau-de-vie de canne à sucre.

RHUMATISME, subst. mas., douleurs dans les muscles, les membranes, accompagnées de difficulté dans les mouvements volontaires.

RHUME, subst. mas., fluxion causée par une douleur âcre, qui ordinairement excite la toux, et rend la voix enrouée.

RHYTHME, subst. mas., nombre, cadence, mesure.

RIANT, E, adj., qui marque de la gaieté, de la joie : air, visage *riant*.



Visage riant.

RIBAMBELLE, subst. fém., kirielle, longue suite. Il ne se dit que fam., et en mauvaise part.

RIBOTER, v. neut., boire, manger et se divertir à la façon du peuple.

RIBOTEUR, subst. mas. ; au fém., **RIBOTEUSE**, qui aime à faire ribotte.

RIBOTTE, subst. fém., l'action de boire et de manger avec excès. — Réjouissance populaire.

RICANEMENT, subst. mas., rire moqueur. — Action de ricaner.

RICANER, v. neut., rire à demi, le plus souvent pour se moquer et quelquefois par sottise.

RICANERIE, subst. fém., ris malin, moqueur et souvent injurieux.

RICANEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **RICANEUSE**, qui ricane.

RICHARD, E, subst., homme, femme très-riche, qui a beaucoup de bien.

RICHE, subst. et adj. des deux genres, qui a beaucoup de bien ; qui possède de grands biens.

RICHEMENT, adv., magnifiquement : *richement* vêtu, meublé.

RICHESSE, subst. fém., abondance de biens : c'est l'agriculture et le commerce qui font la *richesse* des états.

RICOCHER, v. neut., faire des ricochets.

RICOCHET, subst. mas., bond que fait une pierre plate, jetée obliquement sur la surface de l'eau.

RIDE, subst. fém., les plis qui se font sur le front, sur le visage et sur les mains, et qui sont l'effet ordinaire de l'âge.

RIDEAU, subst. mas., morceau d'étoffe ou de toile auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, et qu'on tire pour cacher, couvrir, entourer, conserver quelque chose. — Toile de théâtre qu'on lève et qu'on baisse à volonté.

RIDELLE, subst. fém., chacun des deux côtés d'une charrette, fait en forme de râtelier.

RIDER, v. act., faire, causer des rides : le chagrin *ride* le front ; l'âge, les maladies l'ont tout *ridé*.

RIDICULE, adj. des deux genres, qui est digne de risée : manière, discours, conduite *ridicule*.

RIDICULEMENT, adv., d'une manière ridicule.

RIDICULISER, v. act., rendre ridicule, tourner en ridicule.

RIEN, subst. mas., nulle chose : Dieu a créé le monde de *rien*.

RIEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **RIEUSE**, celui, celle qui rit, qui aime à rire.

RIFLARD, subst. mas., gros rabot pour dégrossir le bois. — Ciseau dentelé pour travailler la pierre. — Grand parapluie de forme ancienne.



Cet homme porte un riflard sous son bras.

RIGIDE, adj. des deux genres, sévère, extrêmement et quelquefois trop exact.

RIGIDITÉ, subst. fém., sévérité, manière d'agir rigide et austère.

RIGODON, subst. mas., sorte de danse, dont l'air se bat à deux temps, d'un mouvement gai, et qui se divise ordinairement en deux reprises, ainsi nommée de son inventeur Rigaud.

RIGOLE, subst. fém., petite tranchée creusée dans la terre ou dans des pierres de taille, pour faire couler les eaux.

RIGORISME, subst. mas., morale trop rigoureuse et trop sévère.

RIGORISTE, subst. et adj. des deux genres, qui pousse trop loin la rigueur, la sévérité dans la morale ou dans certains principes.

RIGOUREUSEMENT, adv., avec rigueur, d'une manière dure et sévère.

RIGOUREUX, adj. mas. ; au fém., **RIGOUREUSE**, qui a beaucoup de rigueur et de sévérité.

RIGUEUR, subst. fém., âpreté du froid, de l'hiver, de la saison. — Sévérité, dureté, austérité.

RIMAILLER, v. neut., faire de mauvais vers. On dit aussi rimasser.

RIMAILLEUR, subst. mas. ; au fém., **RIMAILLEUSE**, qui rimaille ; méchant poète.

RIME, subst. fém., uniformité de son dans la terminaison des mots, surtout en poésie : *rime* masculine, *rime* féminine.

RIMER, v. neut., se terminer par le même son : ce mot ne *rime* pas avec celui-là ; ces deux mots *riment* bien.

RIMEUR, subst. mas., sans épithète, mauvais poète. — Avec une épithète, il peut être pris

dans un sens favorable ; c'est un excellent *rimeur,* il emploie des rimes très-riches.

RINCER, v. act., nettoyer en lavant et en frottant. Il ne se dit que des verres, tasses, cruches et autres vases semblables, et de la bouche qu'on lave.

RINÇURE, subst. fém., l'eau avec laquelle on a rincé un verre, une bouteille.

RIPOSTE, subst. fém., réponse vive, faite sur-le-champ ; repartie prompte pour repousser quelque raillerie. — En t. d'escrime, botte portée en parant.

RIPOSTER, v. neut., répondre, repartir vivement.

RIRE, v. neut., faire certain mouvement de la bouche, causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de plaisant. — Subst. mas., action de rire.

RISÉE, subst. fém., grand éclat de rire de plusieurs personnes.

RISIBLE, adj. des deux genres, en style didactique, qui a la faculté de rire.

RISQUABLE, adj. des deux genres, où il y a du risque ; périlleux, hasardeux.

RISQUE, subst. mas., péril, hasard, danger. — Prov. : entreprendre à ses *risques*, périls et fortune, courir le hasard de tout ce qui peut en arriver.

RISQUER, v. act. hasarder, mettre en danger : *risquer* sa vie, son honneur, son argent.

RISSOLE, subst. fém., sorte de pâtisserie faite de pâte et de viande hachée frite dans du saindoux ou du beurre.

RISSOLÉ, subst. mas., viande qui est rissolée.

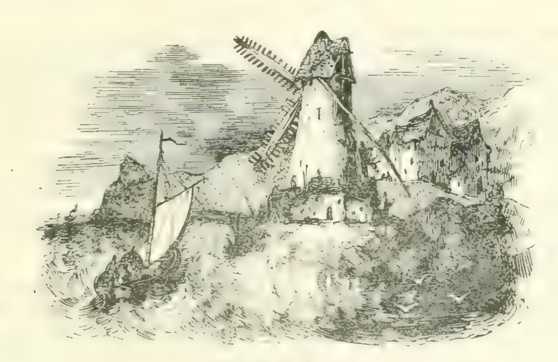
RISSOLER, v. act., frire ou rôtir de telle sorte, que ce qu'on frit ou rôtit tire sur le roux.

RITE, subst. mas., ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion, et surtout dans la religion chrétienne.

RITOURNELLE, subst. fém., petite symphonie qui précède un chant et qui quelquefois le suit. — Retour fréquent des mêmes idées.

RITUEL, subst. mas., livre contenant les rites, les cérémonies, les prières, les instructions qui concernent l'administration des sacrements et les autre fonctions curiales.

RIVAGE, subst. mas., les bords de la mer.



Rivage de la mer.

RIVAL, E, subst. et adj., au propre, concurrent, concurrente en amour. — Par extension, celui, celle qui aspire à la même chose qu'un autre.

RIVALISER, v. act. et neut., être rival de... : dans cet ouvrage, l'art *rivalise* avec la nature.

RIVALITÉ, subst. fém., concurrence entre deux personnes qui poursuivent le même objet.

RIVE, subst. fém., bord d'une rivière, d'un ruisseau.

RIVER, v. act., rabattre la pointe d'un clou et l'aplatir de manière qu'il forme comme une nouvelle tête. — Prov. et fig. : *river* le clou à quelqu'un, lui répondre fortement, et de sorte qu'il n'ait rien à répliquer.

RIVERAIN, E, subst. et adj., qui habite le long d'une rivière : les *riverains* de la Seine.

RIVIÈRE, subst. fém., assemblage d'eau qui coule dans un lit d'une étendue considérable, mais moindre que le lit du fleuve.

RIXE, subst fém., querelle accompagnée d'injures, de menaces et quelquefois de coups.

RIZ, subst. mas., plante graminée des pays chauds ; elle produit une graine nutritive, qui porte le nom de la plante.

ROBE, subst. fém., sorte de vêtement long, différent, suivant les personnes qui le portent. — Avec le pronom possessif, état des ecclésiastiques séculiers ou réguliers : un homme de sa *robe* devrait être plus circonspect. — *Robe* de chambre, *robe* que les hommes portent dans la chambre.

ROBINET, subst. mas., pièce de tuyau de fontaine qui sert à donner de l'eau ou à la retenir, suivant qu'on en tourne la clef à droite ou à gauche.

ROBUSTE, adj. des deux genres, fort, vigoureux.—Fig. : avoir une foi *robuste*, avoir beaucoup de foi; avoir beaucoup de crédulité.

ROC, subst. mas., masse de pierre très-dure, qui a sa racine en terre.

ROCAILLE, subst. fém., cailloux ou coquillages qui servent à orner une grotte.

ROCAILLEUX, adj. mas.; au fém., **ROCAILLEUSE** : chemin *rocailleux*, plein de cailloux.

ROCHE, subst. fém., roc isolé.— Cœur de *roche*, difficile à émouvoir.—Fig. et prov. : il y a quelque anguille sous *roche*, il y a quelque chose de caché dans cette affaire.

ROCHER, subst. mas., roc.—Fig, : parler aux *rochers*, à des gens insensibles.

RÔDER, v. neut., errer çà et là, tourner tout autour.

RÔDEUR, subst. mas.; au fém., **RÔDEUSE**, qui rôde, qui court çà et là.

RODOMONT, subst. mas., fanfaron, faux brave.

RODOMONTADE, subst. fém., fanfaronnade, fausse bravoure.

ROGATIONS, subst. fém. plur., prières publiques, accompagnées de processions.

ROGATON, subst. mas., restes de viandes ramassées.

ROGNER, v. act., retrancher quelque chose des extrémités : *rogner* un manteau, les bords d'un chapeau.

ROGNON, subst. mas., rein d'un animal. Il ne se dit que des animaux dont les reins sont bons à manger : *rognons* de veau, de bœuf, de mouton.

ROGNURE, subst. mas., ce qu'on a ôté et rogné de quelque chose.

ROI, subst. mas., celui qui dans un royaume exerce la puissance souveraine.

ROIDE, adj. des deux genres, qui est fort tendu et qu'on a de la peine à plier : avoir les jambes *roides*.

ROIDEUR, subst. fém., qualité de ce qui est roide : la *roideur* du bras.

ROIDIR, v. act., rendre roide.—Neut., devenir roide.

ROITELET, subst. mas., oiseau très-petit et qui est toujours en mouvement.—Style fam. et méprisant, petit roi.

RÔLE, subst. mas., état ou liste des causes qui doivent se plaider.—Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre.

ROMAIN, **E**, subst. et adj., qui est de Rome. —Église *romaine*, l'église catholique.



Costumes des anciens Romains.

ROMAINE, subst. fém., femme de Rome. — Laitue *romaine*. — Instrument pour peser avec un seul poids.

ROMAN, subst. mas., récit fictif de diverses aventures merveilleuses ou vraisemblables de la vie humaine.

ROMANCE, subst. fém., dans la musique, morceau de chant court, naïf et gracieux.

ROMANCIER, subst. mas.; au fém., **ROMANCIÈRE**, auteur des anciens romans, et par moquerie, auteur de romans modernes.

ROMANTIQUE, adj. et subst. des deux genres, qui sent le roman; qui rappelle à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans : site, aspect *romantique*.

ROME, subst. propre fém., ville d'Italie, capitale des États de l'Église, métropole du culte catholique, résidence du pape.

ROMINAGROBIS, subst. mas., gros chat, chat qui fait le gros dos.

ROMPRE, v. act., mettre une chose en pièces en la brisant et la cassant. Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose : *rompre* le vent, le fil ou le cours de l'eau.

ROMPU, **E**, part. passé de *rompre*, et adj., cassé, brisé.—Lassé de quelque exercice violent. — Bataillons *rompus*, enfoncés, mis en désordre.

ROND, **E**, adj., qui est de telle figure, que toutes les lignes tirées du centre à la circonférence soient égales. — Fig. et fam., en parlant des personnes, franc, sincère, qui agit sans façon et sans détour : il est rond et franc.

ROND, subst. mas., figure circulaire, cercle.

RONDE, subst. fém., visite qui se fait la nuit autour d'une place de guerre, ou dedans, ou dans un camp, etc. — La troupe qui fait la *ronde*.

RONDELET, adj. mas.; au fém., **RONDELETTE**, qui a un peu trop d'embonpoint. Fam.

RONDEUR, subst. fém., qualité de ce qui est rond, forme ronde.—Au fig. : avoir de la *rondeur*, de l'aisance, de la facilité.

RONDIN, subst. mas., morceau de bois rond et propre à brûler.—Gros bâton.

RONDINER, v. act., battre avec un rondin.

RONFLER, v. neut., faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil.—Le canon *ronfle*, on tire force coups de canon.

RONFLEUR, subst. mas.; au fém., **RONFLEUSE**, celui ou celle qui ronfle en dormant.

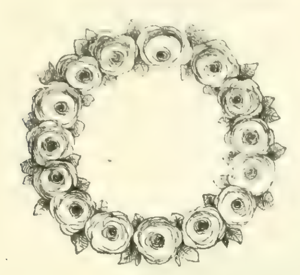
RONGER, v. act., couper avec les dents à plusieurs et fréquentes reprises. — Fig. et fam. : *ronger* quelqu'un, lui faire consumer son bien.

RONGEUR, adj. mas.; au fém., **RONGEUSE**, qui ronge.—Fig. : le ver *rongeur*, le remords qui tourmente le coupable.

ROSACE, subst. fém., ornement d'architecture, en forme de rose.

ROSAIRE, subst. mas., chapelet composé de quinze dizaines.

ROSE, subst. fém., nom d'une fleur odoriférante qui croît sur un arbrisseau épineux. — Prov. et fig. : il n'est point de *rose* sans épines, il n'est point de plaisir sans peine.



Couronne de roses.

ROSE, subst. mas., et adj. des deux genres, couleur de *rose*, nuance de la couleur rouge.

ROSEAU, subst. mas., plante vivace qui croît dans les lieux humides. — Prov. : plier à tout vent comme un *roseau*.

ROSÉE, subst. fém., pluie fraîche qui tombe le matin sur la terre en gouttes très-déliées.

ROSETTE, subst. fém., ruban noué en forme de rose.

ROSIER, subst. mas., arbrisseau épineux, qui s'élève en buisson, et qui porte la rose.

ROSSE, subst. fém., cheval sans force, sans vigueur : vieille *rosse*, méchante *rosse*.

ROSSER, v. act., battre bien quelqu'un.

ROSSIGNOL, subst. mas., oiseau de passage qui tient le premier rang entre les oiseaux chanteurs.

ROSSINANTE, subst. fém., mauvais cheval, rosse.

RÔT, subst. mas., viande rôtie à la broche. On dit aussi, et mieux, rôti.

RÔTIR, v. act., faire cuire de la viande à la broche : *rôtir* une perdrix, un chapon.

RÔTISSEUR, subst. mas.; au fém., **RÔTISSEUSE**, celui, celle qui fait rôtir de la viande et qui la vend ainsi en détail.

RÔTISSOIRE, subst. fém., ustensile de tôle ou de plaques de fer battu pour faire rôtir.

ROTONDE, subst. fém., bâtiment rond par-dedans et par-dehors. — Sorte de collet arrondi.

ROTONDITÉ, subst. fém., rondeur, grosseur; ne se dit que fam. et qu'en parlant de la taille.

ROTURE, subst. fém., état d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble.—Il se prend aussi pour les roturiers.

ROTURIER, subst. mas.; au fém., **ROTURIÈRE**, celui, celle qui n'est pas noble; qui est grossier.

ROUAGE, subst. mas., toutes les roues d'une machine.

ROUCOULER, v. neut.; il se dit du bruit que fait le pigeon avec son gosier.

ROUE, subst. fém., machine simple consistant en une pièce de bois, ronde et plate, qui tourne autour d'un essieu ou axe : *roue* de charrette, de carrosse. — Pousser à la *roue*, aider à faire réussir quelqu'un dans une affaire.

ROUER, v. act., punir du supplice de la roue. — Fig. et fam. : *rouer* de coups ou de coups de bâton, battre excessivement. — Par exagération, se faire *rouer*, s'exposer à être écrasé par les roues des voitures.

ROUGE, adj. des deux genres, qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang.

ROUGEÂTRE, adj. des deux genres, qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, E, subst. et adj., qui a les joues rouges et le visage haut en couleur.

ROUGE-GORGE, subst. mas., petit oiseau qui a la gorge rouge.

ROUGET, subst. mas., sorte de poisson de mer, qui a la tête et les nageoires rouges.

ROUGEUR, subst. fém., qualité de ce qui est rouge; couleur rouge. — Rouge qui vient tout-à-coup au visage de certaines personnes.

ROUGIR, v. act., rendre rouge.—Ne faire que *rougir* son eau, la mélanger d'un peu de vin rouge.—Neut., devenir rouge de honte, de pudeur, de colère.

ROUILLE, subst. fém., espèce de crasse rougeâtre, qui se forme sur le fer exposé à l'air.

ROUILLER, v. act., faire venir de la rouille.

ROULADE, subst. fém., action de rouler de haut en bas. Il est fam.

ROULAGE, subst. mas., facilité de rouler. — Transport des marchandises par roulier : le commerce du *roulage*. — Lieu où est situé le *roulage*.

ROULEAU, subst. mas., paquet de ce qui est roulé : *rouleau* de papier, de ruban, de tabac. — Dans l'imprimerie, morceau de bois rond, garni d'une étoffe de laine à plusieurs doubles, dont on se sert pour les épreuves qu'on ne peut faire sous presse.

ROULEMENT, subst. mas., mouvement de ce qui roule.—Batterie militaire de tambour, qui équivaut au rappel.

ROULER, v. act., faire avancer en faisant tourner : *rouler* un tonneau.—Plier en rouleau : *rouler* un tableau, une pièce d'étoffe, un papier.

ROULETTE, subst. fém., sorte de petite roue. —Petite boule de bois, de fer, de cuivre, qu'on attache aux pieds d'un fauteuil ou d'un lit pour les faire rouler.

ROULIER, subst. mas., charretier public, qui voiture par charroi des marchandises, des ballots.

ROULIS, subst. mas., agitation d'un vaisseau qui penche beaucoup d'un côté, puis aussitôt de l'autre.

ROUPIE, subst. fém., petite goutte d'eau qui vient du cerveau, descend et pend au bout du nez.

ROUSSÂTRE, adj. des deux genres, qui tire sur le roux.

ROUSSEUR, subst. fém., qualité de ce qui est roux : la *rousseur* du poil. — Tache rousse au visage ou aux mains.

ROÛT, subst. mas., assemblée nombreuse, multitude réunie pour le plaisir, pour la danse, la musique, le jeu; c'est ce qu'on nomme cercle à Paris. (Mot anglais.)

ROUTE, subst. fém., grand chemin qui mène en un lieu. — Endroit par où l'on doit aller. — Au fig., conduite qu'on tient; moyen qu'on prend : la *route* de la gloire, de la vertu; prendre la bonne *route* pour parvenir.



La route passe là sur un pont.

ROUTIER, subst. mas., livre qui enseigne les routes de mer, les caps, les mouillages. — Fig. et fam., homme qui a beaucoup d'expérience et de pratique. Il ne se dit qu'avec vieux : c'est un vieux *routier*.

ROUTINE, subst. fém. : faire une chose par *routine*, uniquement par habitude et sans y réfléchir.

ROUTINER, v. act., faire : apprendre par *routine*. Il se dit des personnes : *routiner* quelqu'un à coudre.

ROUTINIER, subst. et adj. mas.; au fém., **ROUTINIÈRE**, qui n'agit que par routine : c'est un *routinier*.

ROUVRIR, v. act., ouvrir de nouveau.—*Rouvrir* la plaie de quelqu'un, renouveler son chagrin.

ROUX, adj. mas.; au fém., **ROUSSE**, qui est de couleur entre le jaune et le rouge : il a le poil *roux*, la barbe *rousse*.

ROUX, subst. mas., la couleur rousse : il est d'un *roux* ardent.—Sauce faite avec du beurre ou de la graisse qu'on a fait roussir.

ROYAL, E, adj., qui compose la famille du roi. — Qui appartient au roi : château *royal*, marine *royale*.

ROYALISTE, subst. et adj. des deux genres, partisan de la royauté ou d'un roi.

ROYAN, subst. mas., nom donné, en quelques endroits, à la sardine.

ROYAUME, subst. mas., état gouverné par un roi.—Fig., domaine, empire. — Prov. et fig. : au *royaume* des aveugles, les borgnes sont rois.

ROYAUTÉ, subst. fém., dignité d'un roi. — Payer sa *royauté*, en parlant d'un roi de la fève, régaler ceux qui lui ont fait honneur.

RUBAN, subst. mas., tissu de soie, de fil, de laine, etc., qui est plat et mince, et qui n'a guère ordinairement que trois ou quatre doigts de large.

RUBANNERIE, subst. fém., commerce, marchandise de rubans.

RUBIS, subst. mas., sorte de pierre précieuse transparente, d'un rouge plus ou moins vif.

RUBRIQUE, subst. fém., ruse, détour, adresse, finesse.

RUCHE, subst. fém., panier en forme de cloche, où l'on met des abeilles. — Ornement de collerette, de bonnet de femme.

RUCHER, v. act., monter une ruche; garnir d'une ruche un bonnet, etc.

RUDE, adj. des deux genres, âpre au toucher: peau *rude*

RUDEMENT, adv., avec rudesse, d'une manière rude.

RUDESSE, subst. fém., qualité de ce qui est rude : *rudesse* du poil, de la barbe, de la peau.

RUDIMENT, subst. mas., livre contenant les principes de la langue latine.

RUE, subst. fém., chemin dans les bourgs, villes et villages, qui est bordé de maisons de part et d'autre.

RUER, v. act., jeter avec impétuosité : *ruer* des pierres.—Frapper de grands coups de tout

côté dans une foule. — Neut., jeter les pieds de derrière en l'air avec force, en parlant des chevaux, des ânes et des mulets.

RUGIR, v. neut., se dit du cri naturel du lion. — Au fig., montrer beaucoup de colère, d'emportement, faire un grand bruit.



Le lion rugit.

RUGISSANT, E, adj., qui rugit.

RUGISSEMENT, subst. mas., cri du lion. — Fig., cris de fureur.

RUINE, subst. fém., dépérissement, destruction d'un bâtiment.

RUINER, v. act., abattre, démolir, détruire. — Ravager les biens de la terre, en parlant de la tempête, etc.

RUINEUX, adj. mas.; au fém., **RUINEUSE**, qui ruine. — Figurément, qui cause quelque grande perte, quelque dommage considérable.

RUISSEAU, subst. mas., courant d'eau : le doux murmure d'un *ruisseau*.

RUISSELER, v. neut., couler en manière de ruisseau : l'eau *ruisselle* par divers endroits.

RUMEUR, subst. fém., bruit qui s'élève tout à coup, à la suite d'un accident, d'un événement imprévu.

RUPTURE, subst. fém., action par laquelle une chose est rompue.

RURAL, E, adj., qui est situé à la campagne. Il ne se dit que des fonds de terre.

RUSE, subst. fém., finesse, moyen dont on se sert pour tromper.

RUSER, v. neut., user de ruses.

RUSTAUD, E, subst. et adj., grossier, paysan : avoir l'air *rustaud*.

RUSTICITÉ, subst. fém., grossièreté, rudesse, en parlant des personnes : *rusticité* dans les manières, dans le langage,

RUSTIQUE, adj. des deux genres, champêtre : vie, air, danse *rustique*.

RUSTRE, adj. des deux genres, fort rustique, très-grossier.



S, subst. mas., dix-neuvième lettre de l'alphabet et la quinzième des consonnes.

SABBAT, subst. mas., chez les juifs, le dernier jour de la semaine. — Fig. et fam., bruit, tumulte.

SABLE, subst. mas., sorte de terre légère, menue, formée de petits grains de gravier.

SABLER, v. act., couvrir de sable.

SABLIER, subst. mas., sorte d'horloge.—Vase qui contient du sable que l'on met sur l'écriture.—Celui qui vend du sable.

SABLON, subst. mas., sable fort délié.

SABLONNEUX, adj. mas.; au fém., **SABLONNEUSE**, où il y a beaucoup de sable.

SABORD, subst. mas., t. de marine, embrasure faite dans le côté d'un vaisseau pour y placer le canon en batterie.

SABOT, subst. mas., chaussure de bois d'une seule pièce.—Corne du pied du cheval, etc.—Jouet d'enfant qu'on fait pirouetter avec un fouet.

SABOTIER, subst. mas., ouvrier qui fait des sabots.—Celui qui porte des sabots.

SABOTIÈRE, subst. fém., sorte de danse qu'on exécute avec des sabots. — Marchande de sabots.

SABRE, subst. mas., espèce de coutelas recourbé qui ne tranche que d'un côté.

SABRER, v. act., frapper à coups de sabre.

SAC, subst. mas., poche faite d'une pièce de toile cousue par le bas et par les côtés, n'ayant que le haut ouvert. — *Sac* de soldat, le havresac dans lequel chaque fantassin renferme tous les objets à son usage.

SACCADE, subst. fém., prompte et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride.—Fig., secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant.

SACCAGER, v. act., mettre à sac, au pillage.— Fam. et par exagération, bouleverser, mettre tout en désordre.

SACERDOCE, subst. mas., caractère des prêtres de l'ancienne loi et de ceux de la nouvelle.—Prêtrise, état de prêtre.—Corps ecclésiastique.

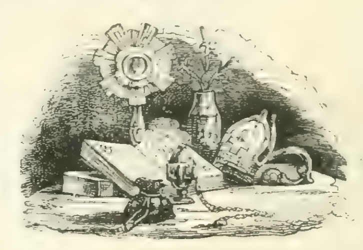
SACERDOTAL, E, adj., qui appartient au sacerdoce ou qui en vient.

SACHET, subst. mas., petit sac.—Petit coussin dans lequel on met des senteurs pour parfumer quelque chose.

SACOCHE, subst. fém., deux petits sacs ou bourses de cuir joints ensemble et fendus par le milieu, qu'on porte à l'arçon de la selle. — Grand sac de toile dont les garçons de caisse se servent pour aller en recette. — Ce qu'il contient.

SACRE, subst. mas., action par laquelle on *sacre* un empereur, un évêque.

SACREMENT, subst. mas., signe visible d'une grâce invisible, institué de Dieu pour la sanctification des hommes. — S'approcher des *sacrements*, se confesser et communier.



Le Saint-Sacrement.

SACRER, v. act., conférer un caractère de sainteté par le moyen de certaines cérémonies de religion.

SACRIFICE, subst. mas., action par laquelle on offre quelque chose à la divinité, avec certaines cérémonies, pour lui rendre hommage.

SACRIFIER, v. act., offrir en sacrifice, immoler.

SACRILÈGE, subst. mas., profanation des choses saintes. — Fig. et fam.: ce serait un *sacrilège* que de retoucher à ce tableau, ou d'abattre ce bel arbre.

SACRISTAIN, subst. mas., celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SAFRAN, subst. mas., plante vivace, dont le pistil fournit une couleur jaune pour la teinture.

SAFRANER, v. act., apprêter ou jaunir avec du safran.

SAGACITÉ, subst. fém., pénétration et discernement d'un esprit qui recherche et découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses.

SAGE, adj. des deux genres, prudent, circonspect, judicieux. — C'est un homme *sage*, c'est un homme qui se conduit sagement dans ses affaires.

SAGESSE, subst. fém., circonspection, prudence, modération.

SAGOUIN, subst. mas., personne malpropre. En ce sens, on peut dire aussi au féminin : c'est une *sagouine*.

SAIGNANT, E, adj., qui dégoutte de sang : nez *saignant* ; bouche toute *saignante*.

saigner, v. act., tirer du sang à quelqu'un en lui ouvrant la veine. — Faire écouler par des rigoles les eaux d'un fossé, d'un marais.

saillant, e, adj., qui avance, qui sort en dehors : les parties *saillantes* d'un bâtiment.

saillie, subst. fém., sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption : jet d'eau qui ne vient que par *saillies*.

sain, e, adj., qui n'est pas sujet à être malade : corps bien *sain*.

saint, e, adj., les chrétiens disent : la *sainte* Trinité, le *Saint*-Esprit.



Le Saint-Esprit.

saisi, e, part. pass. de *saisir* et adj., dont on s'est emparé. — Arrêté, séquestré, biens *saisis*. — Frappé subitement, pénétré d'une sensation vive. — Comprimé, affligé, attristé : j'en ai le cœur tout *saisi*.

saisie, subst. fém., arrêt qu'on fait par ordre de justice sur les biens d'une personne : opérer une *saisie*.

saisir, v. act., prendre tout d'un coup et avec effort : *saisir* quelqu'un au collet, par le bras. — Fig., comprendre aisément : il *saisit* tout d'un coup ce qu'on lui dit, ce qu'on veut lui apprendre.

saisissable, adj. des deux genres, qui peut être saisi.

saisissant, e, adj. et part. prés. de *saisir*, qui saisit : froid *saisissant*, qui surprend tout d'un coup.

saisissement, subst. mas., impression subite et violente que cause le froid, un grand déplaisir, etc.

saison, subst. fém., l'une des quatre parties de l'année, divisée relativement à la position de la terre par rapport au soleil ; chaque *saison* contient trois mois. — Ce que vous dites est hors de *saison*, n'est pas à propos.

salade, subst. fém., mélange de certaines herbes assaisonnées avec de l'huile, du vinaigre et du sel : retourner, fatiguer la *salade*. — On dit aussi *salade* d'anchois, de câpres, de viandes froides.

salaire, subst. mas., paiement pour travail ou pour service : toute peine mérite *salaire*. — Au fig. : récompense ou châtiment.

salamandre, subst. fém., genre de reptiles batraciens.

sale, adj. des deux genres, malpropre. Il se dit des personnes et des choses. — Un *sale* intérêt, un intérêt sordide. — C'est une affaire *sale*, une affaire presque déshonorante.

salement, adv., d'une manière sale, malproprement.

salep, subst. mas. — *Salep* des Indes occidentales, fécule retirée du galanga à feuilles de balisier.

saler, v. act., assaisonner avec du sel : *saler* le pot au feu. — Mettre une certaine quantité de sel sur les viandes, etc., pour les conserver longtemps : *saler* des harengs.

saleté, subst. fém., qualité de ce qui est sale, malpropre. — Chose sale.

salière, subst. fém., pièce de vaisselle pour mettre le sel qu'on sert sur table. — Creux que les femmes ont quelquefois au haut de la poitrine.

saline, subst. fém., salaison ; chair salée, poisson salé ; marchand de saline.

salir, v. act., rendre sale. — *Salir* la réputation de quelqu'un, y porter atteinte. — Perdre son éclat, sa fraîcheur, en parlant des couleurs.

salissant, e, adj., qui salit : le noir est *salissant* quand il est neuf.

salle, subst. fém., *salle* à manger, où l'on prend ses repas. — *Salle* d'audience, celle où les princes, ministres, etc., donnent leurs audiences.

salmigondis, subst. mas., ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées. — Discours, ouvrage composé de choses sans rapport entre elles.

salmis, subst. mas., ragoût de certaines pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis* de perdrix, *salmis* d'alouettes.

salon, subst. mas., pièce dans un appartement plus vaste que les autres, ordinairement cintrée et enrichie d'ornements. — La galerie du Louvre, à Paris, au moment de l'exposition des ouvrages des artistes vivants : le *salon* est fort riche en tableaux, cette année.

salpêtre, subst. mas., sorte de sel qui se tire des plâtras de vieilles murailles, des étables, des écuries, etc. — Fam. : cet homme est tout pétri de *salpêtre*, c'est du *salpêtre*, il est extrêmement vif.

salpêtrer, v. act., mêler du salpêtre dans une terre.

salpêtrier, subst. mas., qui travaille à faire du salpêtre.

saltimbanque, subst. mas., bateleur, charlatan qui vend des drogues sur des tréteaux. —

Fig. et fam., celui qui fait le bouffon dans une compagnie.



Un Saltimbanque.

SALUBRITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est salubre. — Soin que prend une administration spéciale de la santé publique : le conseil de *salubrité*.

SALUER, v. act., donner quelque marque de civilité, de respect, en s'abordant ou en quelques autres occasions : depuis longtemps, il ne me *salue* plus ; et neut. : il *salue* de bonne ou de mauvaise grâce.

SALUT, subst. mas., félicité éternelle : le *salut* des âmes ; il faut songer à son *salut*. — Action de saluer : rendre, refuser le *salut*. — Prov. : à bon entendeur, *salut*, se dit quand on veut faire entendre quelque chose à quelqu'un en ne s'expliquant qu'à demi.

SALUTAIRE, adj. des deux genres, utile, avantageux pour la conservation de la vie, de la santé, de l'honneur, pour le salut de l'âme.

SALUTAIREMENT, adv., utilement, avantageusement, pour la conservation de la vie, des biens ; d'une manière salutaire.

SALUTATION, subst. fém., action de saluer.— Salut : recevez mes très-humbles *salutations*.

SALVE, subst. fém., décharge d'un grand nombre de canons ou de mousquets, soit pour saluer quelqu'un, soit dans les occasions de réjouissance.

SANCTIFICATION, subst. fém., la *sanctification* des fêtes, leur célébration suivant la loi de l'église.

SANCTIFIER, v. act., rendre saint; la grâce nous *sanctifie*.

SANCTIONNER, v. act., donner la sanction à..., confirmer.

SANCTUAIRE, subst. mas., chez les chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître-autel. — Lieu spécialement consacré aux arts, aux sciences, aux plaisirs.

SANDALE, subst. fém., chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied.

SANDARAQUE, subst. fém., substance qui tient le milieu entre le miel et la cire ; c'est la nourriture des abeilles lorsqu'elles travaillent. Réduite en poudre, on s'en sert pour frotter le papier qu'on a gratté, parce qu'alors il ne boit pas l'encre.

SANG, subst. mas., liqueur rouge qui coule dans les veines et dans les artères de l'homme et de l'animal.

SANGLANT, E, adj., ensanglanté, taché de sang, souillé de sang. — Mort *sanglante*, mort violente accompagnée d'effusion de sang.

SANGLE, subst. fém., bande plate et large, faite de cuir, de tissu de chanvre, qui sert à ceindre, à serrer, et à divers autres usages.

SANGLER, v. act., ceindre, serrer avec des sangles. — Attacher la sangle sur un bois de chaise.

SANGLIER, subst. mas., porc sauvage.—Poisson de mer dont le museau ressemble à celui du cochon.



Sanglier.

SANGLOT, subst. mas., soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée ; ne se dit guère qu'au plur.

SANGLOTER, v. neut., pousser des sanglots.

SANGSUE, subst. fém., animal aquatique, qui suce le sang des parties du corps auxquelles on l'applique. — Fig., exacteur avide et injuste : de telles gens sont les *sangsues* du peuple.

SANGUIN, E, adj., qui abonde en sang, en qui le sang domine.

SANGUINAIRE, adj. des deux genres, cruel, inhumain, qui aime à répandre du sang.

SANGUINOLENT, E, adj., teint de sang.

SANITAIRE, adj. des deux genres, qui a rapport à la santé.

SANS, prép. exclusive, *sans* argent, *sans* honneur.—*Sans*, entre encore dans plusieurs manières de parler adverbiales : *sans* doute ; *sans* faute, *sans* réserve, *sans* façon.

SANS-COEUR, subst. des deux genres, qui n'a pas de cœur, de sentiment d'honneur, fainéant.

SANSONNET, subst. mas., oiseau qui apprend facilement à parler.

SANTÉ, subst. fém., état de celui qui est sain

qui se porte bien : être en *santé*, en bonne, en parfaite *santé*.

SAPAJOU, subst. mas., petit singe à queue pendante, à museau court et à tête plate.



Sapajou.

SAPER, v. act., fouir dans les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc., pour le démolir. — Fig., en parlant de morale et de politique, détruire, renverser : *saper* les fondements de...

SAPEUR, subst. mas., soldat des troupes du génie, spécialement employé aux travaux de siége des places fortes.

SAPHIR, subst. mas., pierre précieuse, ordinairement de couleur bleue.

SAPIN, subst. mas., très-grand arbre de nos forêts, de bois blanc, résineux. — Prov. : il sent le *sapin*, il paraît devoir mourir bientôt.

SAPONAIRE, subst. fém., plante vivace dont le mucilage contient un vrai savon végétal.

SARBACANE, subst. fém., long tuyau de verre ou de bois, percé dans toute sa longueur, dont on se sert pour lancer certaines choses ou pour conduire la voix.

SARCLAGE, subst. mas., action de sarcler; résultat de cette action : faire le *sarclage* d'un jardin.

SARCLER, v. act., arracher les mauvaises herbes.

SARCLOIR, subst. mas., instrument pour sarcler.

SARCLURE, subst. fém., ce qu'on arrache en sarclant.

SARCOPHAGE, subst. mas., aujourd'hui, cercueil ou sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

SARDINE, subst. fém., sorte de petit poisson de mer, ainsi nommé, parce qu'on en pêche beaucoup sur les côtes de Sardaigne, qui ressemble beaucoup au hareng.

SARDINIÈRE, subst. fém., filet à pêcher des sardines.

SARMENT, subst. mas., bois que pousse la vigne.

SARRASIN, subst. mas., sorte de blé originaire d'Afrique.

SATAN, subst. mas., nom donné au démon dans l'Écriture : renoncer à *Satan*, à ses pompes.

SATANIQUE, adj. des deux genres, de Satan : esprit *satanique*, méchanceté *satanique*.

SATELLITE, subst. mas., homme armé et qui est aux gages d'un autre pour être ministre de ses violences. — En astronomie, petite planète qui tourne autour d'une plus grande.

SATIN, subst. mas., étoffe de soie, dans laquelle la trame ne paraît point à l'endroit, ce qui lui donne le brillant et l'éclat qui lui sont propres.

SATINAGE, subst. mas., action de satiner; résultat de cette action.

SATINER, v. act., donner à une étoffe, à un ruban, l'œil du satin.

SATIRE, subst. fém., en général, peinture du vice et du ridicule en discours ou en action, en vers ou en prose. — Fig. : sa conduite est la *satire* de la vôtre, la régularité de sa conduite fait remarquer davantage l'irrégularité de la vôtre.

SATIRIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la satire : ouvrage *satirique*.—Qui écrit des satires : auteur *satirique*.

SATIRIQUEMENT, adv., d'une manière satirique.

SATIRISER, v. act., railler, critiquer d'une manière piquante et satirique.

SATISFACTION, subst. fém, plaisir, joie, contentement.

SATISFAIRE, v. act., en faire assez : il est malaisé de *satisfaire* tout le monde.

SATISFAISANT, E, adj., qui contente, qui satisfait.

SATISFAIT, E, part. passé de *satisfaire*, et adj. content.

SATURER, v. act., mettre dans une liqueur une substance qui s'y dissolve en assez grande quantité pour qu'il ne s'y dissolve plus rien.

SAUCE, subst. fém., assaisonnement liquide où il entre du sel et d'autres ingrédients pour y donner du goût. — *Sauce* courte, pas assez abondante.

SAUCER, v. act., tremper dans la sauce. — Fig. et pop. : il a été bien *saucé*, inondé d'eau.

SAUCIÈRE, subst. fém., petit vase creux dans lequel on met des sauces sur la table.

SAUCISSE, subst. fém., boyau de porc ou d'autre animal rempli de viande crue, hachée et assaisonnée.

SAUCISSON, subst. mas., sorte de saucisse fort grosse et de très-haut goût.

SAUF, adj. mas.; au fém. **SAUVE**, qui n'est point endommagé, qui est hors de péril

sauf, prép., sans blesser, sans donner atteinte : *sauf* votre honneur; *sauf* votre respect, je vous dirai que...

sauf-conduit, subst. mas., sorte de passe-port donné par autorité publique.

saule, subst. mas., arbre qui croît dans les lieux humides, et dont les espèces sont très-nombreuses.

saumon, subst. mas., genre de poissons qui, de l'Océan où ils vivent en société, remontent les rivières, et dont la chair est rouge.

saumonné, e, adj., truite *saumonnée*, dont la chair est rouge comme celle du saumon.

saumure, subst. fém., liqueur qui se forme du sel fondu et du suc de la chose salée : une *saumure* d'anchois.

saure, adj. des deux genres : hareng *saure*. —Prov. : maigre comme un hareng *saure*, très-maigre.

saut, subst. mas., action de sauter ; mouvement par lequel on saute, on s'enlève de terre : grand *saut*, petit *saut*; ce cheval ne va que par *sauts* et par bonds.—Chute : tomber d'un quatrième étage, c'est un terrible *saut*.

sauter, v. act., franchir : *sauter* un fossé, les murailles, la barrière, les degrés.—Fig. et fam., omettre : il a *sauté* deux lignes, deux feuillets.



Cheval qui saute.

sauterelle, subst. fém., sorte d'insecte qui ne s'avance qu'en sautant.

sauteur, subst. mas.; au fém., **sauteuse**, celui, celle qui fait des sauts, qui aime à sauter.

sautillant, e, adj., qui sautille : enfant, animal *sautillant*.—Fig. : esprit *sautillant*.

sautiller, v. neut., marcher en faisant de petits sauts.—Fig. et fam. : changer brusquement de matière dans ses discours, dans ses écrits : il ne fait que *sautiller*.

sautoir, subst. mas., petit fichu qui se croise sur la poitrine.

sauvage, subst. mas., action de sauver des marchandises naufragées ou de recouvrer celles qu'on avait jetées.

sauvage, subst. et adj. des deux genres, homme ou femme qui vit ordinairement dans les bois, sans lois, sans habitation fixe.

sauvagerie, subst. fém., dégoût, éloignement de la société.

sauvegarde, subst. fém., protection accordée par celui qui en a droit : être ou mettre en la protection et *sauvegarde* de...

sauver, v. act., garantir, tirer du péril. —Procurer le salut éternel.—Excuser, justifier : ne pouvant *sauver* sa conduite, j'excusais ses intentions.

sauvetage, subst. mas., recouvrement d'effets ou de vaisseaux naufragés, ou jetés sur le bord de la mer, après un naufrage.—État hors de péril.

sauveur, subst. mas., celui qui sauve : Jésus-Christ est le *sauveur* du monde.



Le Sauveur du monde

savamment, adv., d'une manière savante : il écrit, il parle *savamment* de toutes choses.

savant, e, adj. et subst., qui sait beaucoup, qui a beaucoup de science et d'érudition : c'est un homme fort *savant* : subst. : c'est un *savant* ; elle fait la *savante*.

savate, subst. fém., vieux soulier fort usé. —Fig. : maladroit dans son métier : c'est une vraie *savate*.

saveter, v. act., gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement.

savetier, subst. mas., ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers. —Fig. : c'est un *savetier*, c'est un mauvais ouvrier.

saveur, subst. fém., qualité par laquelle un aliment affecte le goût : il ne se dit guère qu'en bien : bonne, agréable *saveur*.

savoir, v. act., connaître : il *sait* le chemin ; son devoir.—Avoir dans la mémoire : *savoir* sa leçon, son rôle.

savoir-faire, subst. mas., habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend.

savoir-vivre, subst. mas., connaissance des usages du monde et des égards qu'on se doit mutuellement en société.

savon, subst. mas., composition faite avec de l'huile ou une autre matière grasse, et un sel alkali ; qui sert à nettoyer, à dégraisser, blanchir le linge

SAVONNAGE, subst. mas., action de savonner. — L'eau et le savon dont on trempe le linge qu'on veut savonner.

SAVONNER, v. act., nettoyer, blanchir avec du savon. — Fig. et fam., faire une verte réprimande.

SAVONNERIE, subst. fém., lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE, subst. fém., boule de savon préparé dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir.

SAVONNEUX, adj. mas.; au fém., **SAVONNEUSE**, qui tient à la qualité de savon.

SAVOURER, v. act., juger, par l'organe du goût, de la saveur des corps; goûter avec attention et avec plaisir : *savourez* ce vin.

SAVOUREUX, adj. mas.: au fém., **SAVOUREUSE**, qui a beaucoup de saveur, un bon goût, suave, délicieux.

SAVOYARD, E, adj. et subst., fig., par mépris, homme sale, grossier et brutal.

SCABIEUSE, subst. fém., plante vivace, amère, à fleur composée, flosculeuse, qui croît dans les prés.

SCABREUX, adj. mas.; au fém., **SCABREUSE**, raboteux : chemin *scabreux*. — Fig., dangereux, difficile : sujet *scabreux*, matière *scabreuse*.

SCANDALE, subst. mas., indignation qu'on a des mauvais discours, des mauvaises actions : il avança cette proposition, au grand *scandale* de ceux qui l'écoutaient.

SCANDALEUSEMENT, adv., d'une manière scandaleuse.

SCANDALEUX, adj. mas.; au fém., **SCANDALEUSE**, qui porte scandale, qui cause du scandale.

SCANDALISER, v. act., donner du scandale : sa conduite a *scandalisé* tout le monde.

SCANDER, v. act.; dans les langues modernes c'est proprement mesurer les vers par le nombre de leurs syllabes.

SCAPULAIRE, subst. mas., deux petits morceaux d'étoffe bénite, joints par un ruban pour pouvoir les porter sur le corps.

SCEAU, subst. mas., grand cachet qui sert à faire des empreintes sur des expéditions pour les rendre authentiques. — Le roi lui a donné les *sceaux*, l'a fait garde des *sceaux*.

SCÉLÉRAT, E, adj. et subst., méchant, pervers.—On dit subst. : c'est un *scélérat*, un vrai, un franc *scélérat*.

SCÉLÉRATESSE, subst. fém., méchanceté noire; il y a de la *scélératesse* dans ce procédé. — Action de scélérat : c'est une *scélératesse* horrible.

SCELLÉ, subst. mas., sceau qu'on appose à des serrures, à un cabinet, par autorité de justice : mettre ou apposer le *scellé*.

SCELLEMENT, subst. mas., action de sceller.

SCELLER, v. act., appliquer le sceau à une lettre de chancellerie. — Fig., affermir, cimenter, etc. : *sceller* un traité de paix par une alliance.

SCÈNE, subst. fém., partie du théâtre où les acteurs représentent devant le public : on applaudit cet acteur dès qu'il paraît sur la *scène*. — Fig., faire une *scène* à quelqu'un, l'attaquer violemment de paroles en face de plusieurs personnes.



Une scène de comédie.

SCEPTRE, subst. mas., bâton de commandement, qui est une marque de la royauté.—Fig.: autorité suprême, royauté, empire.

SCHISME, subst. mas., séparation de communion d'une certaine religion.

SCHOLASTIQUE, et non pas **SCOLASTIQUE**, adj. des deux genres, qui est de l'école, qui appartient à l'école : théologie *scholastique*, par opposition à théologie morale, ou positive, ou dogmatique.

SCIAGE, subst. mas., action de scier. — Travail, ouvrage du scieur.

SCIATIQUE, subst. fém., goutte qui s'attache principalement aux hanches et à l'emboîture des cuisses.—On dit aussi adj. pour les deux genres : goutte *sciatique*.

SCIE, subst. fém., lame mince de fer longue et étroite, dentelée d'un côté, et destinée à scier le bois et la pierre tendre.—Fig. et pop. : peine, contradiction : c'est une *scie* d'avoir une telle affaire sur les bras. On dit même : cette femme, cet homme est pour moi une vraie *scie*, il m'importune, il m'ennuie.

SCIEMMENT, adv., le sachant bien ; avec connaissance de cause.

SCIENCE, subst. fém., en général, la connaissance qu'on a de quelque chose : cela passe ma *science*.—Croire avoir la science infuse, se croire savant sans avoir étudié.

SCIENTIFIQUE, adj. des deux genres, qui concerne les sciences abstraites et sublimes.

SCIENTIFIQUEMENT, adv., d'une manière scientifique.

SCIER, v. act., couper avec une scie soit à dents, soit sans dents : *scier* du bois, de la pierre, du marbre, etc.

SCIERIE, subst. fém., machine pour mouvoir des scies ; atelier où l'on scie le marbre.

SCIEUR, subst. mas. ; **SCIEUSE**, subst. fém., ouvrier dont le métier est de scier : *scieur* de bois, de pierre, de marbre.

SCINTILLANT, E, adj., qui étincelle.—Au fig. : quelque chose de beau, de brillant, de *scintillant*.—Il a une figure *scintillante*, fraîche, colorée.

SCORBUT, subst. mas., maladie contagieuse qui se manifeste par le relâchement, le gonflement, la lividité et le saignement des gencives, la chute des dents.

SCORBUTIQUE, subst. et adj. des deux genres, celui ou celle qui a le scorbut. — Il est aussi substantif : un *scorbutique*.

SCORPION, subst. mas., genre d'insectes aptères, de la famille des acères, qui ont une longue queue terminée par un aiguillon avec lequel ils blessent les petits animaux.



Le scorpion

SCRIBE, subst. mas., homme qui gagne sa vie à copier, à écrire.

SCRUPULE, subst. mas., doute, inquiétude qui trouble la conscience.—Grande exactitude ou en matière de mœurs, ou en matière d'ouvrages d'esprit, etc. : cette action peut être bonne, mais je me ferais *scrupule* de la faire.—Sorte de répugnance qu'on sent à faire quelque chose : je voudrais bien m'intéresser dans son entreprise, mais j'éprouve quelque *scrupule*.

SCRUPULEUSEMENT, adv., avec scrupule.

SCRUPULEUX, adj. mas., au fém. **SCRUPULEUSE**, qui a des scrupules, qui est tourmenté par des scrupules.—Fig. : exactitude *scrupuleuse* ; recherche *scrupuleuse*, très-grande exactitude, recherche.

SCRUTATEUR, subst. mas. ; **SCRUTATRICE**, subst. fém., qui sonde les mœurs : Dieu est le *scrutateur* des cœurs.—Il est aussi adj. : regard *scrutateur*, analyse *scrutatrice*.

SCRUTER, v. act., sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer dans les choses cachées : *scruter* la nature, la pensée, la conscience.

SCRUTIN, subst. mas., action de recueillir les voix.

SCUBAC, subst. mas., liqueur sucrée et safranée, assez commune en France.

SCULPTABLE, adj. des deux genres, qui peut être sculpté.

SCULPTER, v. act., tailler au ciseau quelque figure en marbre, en pierre, bois, etc.

SCULPTEUR, subst. mas., celui qui travaille en sculpture.—Qui en fait profession.

SCULPTURE, subst. fém., art de sculpter. — Ouvrage du sculpteur.

SCUTE, subst. fém., sorte de petite barque ou canot pour le service d'un gros vaisseau.

SE, pron. de la troisième personne. *Se* est régime direct : se *rétracter*, se perdre, c'est-à-dire rétracter soi, perdre soi.

SÉANCE, subst. fém., temps pendant lequel on reste à une assemblée : la *séance* a duré quatre heures ; la *séance* s'est prolongée jusqu'au soir.—En parlant de toute assemblée, on dit : elle tient *séance* ; c'est là qu'elle tient ses *séances*, c'est là qu'elle s'assemble et qu'elle délibère.

SÉANT, E, adj., décent, qui sied bien, qui est convenable ; cette parure est peu *séante* à son âge.—Subst. mas., posture d'un homme assis dans son lit : il se mit sur son *séant*.

SEAU, subst. mas., vaisseau propre à tirer, à puiser, à porter de l'eau : tirer de l'eau avec un *seau*.—Ce que contient un *seau* : un *seau* d'eau.

SÉBASTIEN (SAINT-), subst. propre mas., ville forte d'Espagne : elle fut souvent dévastée par les guerres et les siéges qu'elle a soutenus, entre autres en 1714 et 1808, et la défense que les Français y firent en 1813 est une des plus glorieuses et des plus belles de l'histoire militaire.

SÉBILE, subst. fém., sorte d'écuelle de bois à l'usage de plusieurs métiers.

SEC, adj. mas. ; au fém. **SÈCHE**, qui n'a point ou peu d'humidité.—Qu'on a fait sécher : fruits, raisins *secs* ; confitures *sèches*. — Qui n'est pas

gras ni onctueux. — Maigre, décharné. — En parlant des personnes, de ce qui y a rapport : dur, qui n'est point affable, gracieux : cet homme est *sec*.—Adv., sèchement : répondre, parler *sec*.



Un homme bien sec.

SÉCHER, v. act., rendre sec : le soleil, le vent a *séché* les chemins. — Mettre à sec : la chaleur a *séché* les ruisseaux. — Fig. : *sécher* ses larmes, cesser de pleurer.—*Sécher* les larmes, consoler.

SÉCHERESSE, subst. fém., état, qualité de ce qui est sec, au propre et au fig. — Défaut de grâce, d'ornement dans le style.—*Sécheresse* de cœur, défaut de sentiments; *sécheresse* d'esprit, disette d'idées.

SÉCHOIR, subst. mas., lieu où l'on fait sécher.

SECOND, E, adj. et subst. ordinal, nom de nombre ordinal, qui marque le rang qui suit immédiatement le premier.

SECONDAIRE, adj. des deux genres, accessoire, qui ne vient qu'en second.

SECONDAIREMENT, adv., d'une manière secondaire ; accessoirement.

SECONDE, subst. fém., soixantième partie d'une minute. — Classe d'un collége, celle qui précède la rhétorique.

SECONDER, v. act., aider, servir, favoriser.— Servir de second dans une partie.

SECOUEMENT, subst. mas., action de secouer.

SECOUER, v. act., remuer, ébranler : *secouer* un arbre. — Agiter pour faire tomber quelque ordure, pour nettoyer : *secouer* un manteau. — Fig. et fam. : la maladie l'a bien *secoué*, bien tourmenté.

SECOURABLE, adj. des deux genres, qui secourt volontiers : il est fort *secourable* aux pauvres.

SECOURIR, v. act., donner du secours, assister dans le besoin.

SECOURS, subst. mas., aide, assistance dans le besoin, dans un danger imminent : *secours* d'argent, d'hommes, de vivres; dans ce danger pressant, on l'entendit crier au *secours*.

SECOUSSE, subst. fém., agitation, ébranlement de ce qui est secoué : les *secousses* d'un tremblement de terre.

SECRET, subst. mas., ce qui doit être tenu caché, ce qu'il ne faut dire à personne. — Silence, retraite.

SECRET, E, adj., qui n'est connu que de peu de personnes.—En parlant des personnes, qui sait se taire et garder un *secret*.

SECRÉTAIRE, subst. mas., celui dont l'emploi est de faire des lettres, des dépêches, pour un autre auquel il est attaché : il m'a fait écrire par son *secrétaire*. — Bureau sur lequel l'on écrit et dans lequel on renferme des papiers : j'ai laissé ce papier dans mon *secrétaire*.



Secrétaire.

SECRÉTAIRERIE, subst. fém., lieu où les secrétaires d'un ambassadeur font et délivrent leurs expéditions et où ils en gardent les minutes.

SECRÉTARIAT, subst. mas., lieu où le secrétaire expédie ce qui est de sa charge, de son emploi.

SECRÈTE, subst. fém., oraison qui se dit à la messe après l'offertoire, ainsi nommée parce que le prêtre la dit tout bas.

SECTAIRE, subst. des deux genres, qui est attaché à quelque secte d'hérétiques.

SECTATEUR, subst. mas., celui qui soutient les sentiments de quelque philosophe, qui les défend.

SECTE, subst. fém., t. collectif qui se dit de plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine.

SECTION, subst. fém., division ou subdivision d'un ouvrage.—Arrondissement dans une ville dont les habitants forment une espèce de communauté particulière.

SÉCULAIRE, adj. des deux genres, qui se fait de siècle en siècle, de cent ans en cent ans. — Année *séculaire*, qui termine un siècle.

SÉCULARISER, v. act., faire passer de l'état religieux à celui d'ecclésiastique séculier.

SÉCULIER, adj. mas. ; au fém., **SÉCULIÈRE**, qui vit dans le siècle, qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux.

SÉCURITÉ, subst. fém., assurance, tranquillité d'esprit dans un temps où il peut y avoir quelque chose à craindre.

SÉDENTAIRE, adj. des deux genres, qui demeure ordinairement assis, qui se tient presque toujours chez lui. — Fixe, attaché en un lieu.

SÉDENTAIREMENT, adv., d'une manière sédentaire.

SÉDIMENT, subst. mas., ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur ; ce qui se précipite au fond du vaisseau.

SÉDITIEUSEMENT, adv., d'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, subst et adj. mas.; au fém., **SÉDITIEUSE**, qui est du nombre de ceux qui ont part à la sédition.

SÉDITION, subst. fém., révolte, soulèvement contre la puissance légitime.

SEDLITZ, subst. mas., sel de *Sedlitz*, purgatif, sulfate de magnésie.

SÉDUCTEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **SÉDUCTRICE**, celui, celle qui séduit.

SÉDUCTION, subst. fém., action par laquelle on séduit. — Tromperie artificieuse pour abuser quelqu'un et le faire consentir à quelque marché contraire à son honneur ou à ses intérêts.

SÉDUIRE, v. act., toucher, plaire, persuader : son ton, sa manière de lire *séduisent*. — En Bonne ou mauvaise part, charmer, attirer, intéresser, complaire.

SÉDUISANT, **E**, adj., qui est propre à séduire, à toucher, à persuader, attrayant, engageant.

SEIGLE, subst. mas., sorte de blé plus menu, plus long, plus brun que le froment. — Le *seigle* avec sa paille.

SEIGNEUR, subst. mas., titre d'honneur qui se donne à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang. — Le Grand-*Seigneur*, l'empereur des Turcs.

SEIGNEURIAL, **E**, adj., qui est du seigneur : titre *seigneurial*. — Qui appartient au seigneur.

SEIGNEURIE, subst. fém., droits, puissance, autorité du seigneur. — Terre seigneuriale.

SEIN, subst. mas., en général, la partie qui est depuis le bas du cou jusqu'aux creux de l'estomac.

SEING, subst. mas., le nom de quelqu'un, qu'il met au bas d'une lettre, d'une promesse, d'un contrat, etc., pour le certifier et le confirmer. On dit, dans le même sens, signature.

SEIZE, adj. numéral des deux genres, contenant dix et six.

SEIZIÈME, adj. des deux genres, qui suit immédiatement le quinzième.

SÉJOUR, subst. mas., temps pendant lequel on demeure en un même lieu : il a fait un long *séjour* en ce pays-là.

SÉJOURNER, v. neut., demeurer, faire son séjour.

SEL, subst. mas., substance dure, sèche, friable, qui se dissout dans l'eau, et qui picote l'organe du goût.

SÉLÉNOGRAPHE, subst. mas., qui fait la sélénographie.

SÉLÉNOGRAPHIE, subst. fém., description de la lune et des taches ou points remarquables qu'on y distingue.

SÉLÉNOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport à la sélénographie.

SELLE, subst. fém., sorte de siége qu'on met sur le dos d'un cheval, pour la commodité de celui qui monte dessus.

SELLER, v. act., mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'une mule.

SELLERIE, subst. fém., lieu où l'on serre les selles et les harnais des chevaux. — Art, travail du sellier.

SELLETTE, subst. fém., petit siége de bois fort bas, sur lequel on oblige un accusé de s'asseoir pour être interrogé par le juge.—Fig. et fam., on dit d'un homme à qui on a fait plusieurs questions pour l'obliger à déclarer quelque chose qu'il voulait tenir secret : on l'a tenu longtemps sur la *sellette*.

SELLIER, subst. mas., qui fait des selles, des harnachements de carrosses.

SELON, prép., il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après une suite, une conséquence.

SEMAILLE, subst. fém., action, temps de semer. — Grains semés. — Saison pendant laquelle on ensemence.

SEMAINE, subst. fém., suite de sept jours à commencer par le dimanche. — On le dit quelquefois d'un espace de sept jours à compter de quelque jour de la *semaine* que ce soit.

SEMAINIER, subst. mas., celui qui est de semaine, qui est chargé d'un emploi, d'une fonction durant une semaine.

SEMBLABLE, adj. des deux genres, pareil, qui est de la même nature, de la même qualité.—Figures *semblables*, celles qui ont respectivement leurs angles égaux et leurs côtés correspondants proportionnels.

SEMBLANT, subst. mas., apparence. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et l'on dit dans le même sens, beau *semblant*, faux *semblant*.

SEMBLER, v. neut., paraître avoir une certaine qualité : ces étoffes me *semblent* belles ; vous me *semblez* tout triste, tout mélancolique.

SEMÉ, **E**, part. passé de *semer*, et adj., bien rempli : ce chemin est *semé* de fleurs.

SEMELLE, subst. fém., pièce de cuir qui fait le dessous du soulier, de la botte, etc. — Le dessous du pied d'un bas. — Morceau de toile, dont on garnit le pied d'un bas de laine, de soie, etc.

SEMENCE, subst. fém., grain que l'on sème. —Par extension, tout ce que l'on sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc.; toute partie enfin qui renferme le principe d'une nouvelle plante de la même espèce que celle dont elle est une production.

SEMER, v. act., épandre du grain ou de la graine sur une terre préparée, pour les faire produire et multiplier : *semer* du blé, du gland; *semer* un champ, une terre.

SEMESTRE, subst. mas., espace de six mois : le *semestre* de janvier, de juillet.

SEMESTRE, adj. des deux genres, qui dure six mois.

SEMESTRIEL, adj. mas.; au fém., SEMESTRIELLE, de semestre : rente ou pension *semestrielle*.

SEMEUR, subst. mas.; au fém., SEMEUSE, celui, celle qui sème le grain. — Fig. : *semeur* de discorde, qui se plaît à brouiller.

SÉMILLANT, E, adj., remuant, éveillé, fort vif. Fam.

SÉMINAIRE, subst. mas., lieu destiné pour élever, instruire, et former des ecclésiastiques. — Tous les ecclésiastiques qui y demeurent.

SÉMINARISTE, subst. mas., celui qui est élevé dans un séminaire.

SEMIOGRAPHIE, subst. fém., l'art, la science d'écrire aussi vite que la parole. — Ouvrage sur cette science.—Description de ses principes, de ses éléments.

SEMOIR, subst. mas., espèce de sac que le semeur s'attache au cou, et où est le grain qu'il sème.

SEMONCE, subst. fém., avertissement fait par quelqu'un qui a autorité.—Réprimande.

SEMONCER, v. act., faire une semonce; donner un avertissement.

SEMOULE, subst. fém., pâte faite avec la farine la plus fine réduite en petits grains.

SEMPITERNEL, adj. mas.; au fém., SEMPITERNELLE, qui dure toujours. Vieux. — On dit encore, subst. et fam. : une vieille *sempiternelle*, une femme très-vieille.

SÉNAT, subst. mas., assemblée considérable dans laquelle réside la principale autorité en certains états : le *sénat* de l'ancienne Rome.— En France, sous le régime impérial, premier corps de l'état, composé de membres nommés à vie.

SÉNATEUR, subst. mas., membre d'un sénat.

SÉNATORIAL, E, adj., qui appartient au sénateur ou à sa dignité.

SENS, subst. mas., faculté de sentir : les cinq *sens* de nature; avoir l'usage de tous ses *sens*; cela tombe sous les *sens*, est sensible. — Faculté de comprendre : homme de bon *sens*, de grand *sens*, ou de peu de *sens*, de petit *sens*.

SENSATION, subst. fém., impression que l'âme reçoit des objets par les sens.—Fig. : faire *sensation*, se dit de ce qui produit une impression marquée, soit momentanée, soit durable dans le public, dans une assemblée.

SENSÉ, E, adj., sage, judicieux, prudent, qui est fait conformément à la raison, au bon sens : réponse bien *sensée*.

SENSÉMENT, adv., avec jugement, sagement, prudemment, d'une manière judicieuse.

SENSIBILITÉ, subst. fém., qualité par laquelle on est sensible : il est d'une grande *sensibilité* à toutes les impressions de l'air, aux reproches, aux avertissements. — Ressentiment de quelque bienfait reçu, de quelque injure.

SENSIBLE, adj. des deux genres, en parlant des personnes et des animaux, qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets. — Fig., qui est aisément et vivement touché : *sensible* à l'amitié, aux injures comme aux bienfaits.—Humain, compatissant, tendre.

SENSIBLEMENT, adv., d'une manière sensible et perceptible : on voit croître *sensiblement* la rivière.—D'une manière sensible et qui affecte le cœur : il est *sensiblement* affecté de cette perte, vivement et profondément.

SENSIBLERIE, subst. fém., affection, exagération de sensibilité.

SENSITIF, adj. mas.; au fém., SENSITIVE, qui a le pouvoir de sentir : faculté *sensitive*, qui appartient aux sens, aux sensations.

SENSITIVE, subst. fém., sorte de plante qui, dès qu'on la touche, replie ses feuilles.

SENTENCE, subst. fém., maxime, pensée courte et qui renferme un grand sens.—Prov., en parlant d'un homme qui affecte de parler gravement : c'est un homme qui ne parle que par *sentences*.

SENTENCIEUSEMENT, adv., d'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, adj. mas.; au fém., SENTENCIEUSE, qui contient des sentences, des maximes.—Subst., personne *sentencieuse*.

SENTEUR, subst. fém., odeur : eaux, poudre, gants, sachets de *senteur*. — On dit absolument au pluriel : aimer, craindre les *senteurs*; porter sur soi des *senteurs*. *Odeurs* s'emploie mieux en ce sens.

SENTIER, subst. mas., chemin étroit au travers des champs, des bois.— Petit chemin entre les planches d'un jardin. — On dit également, au fig. : suivre le *sentier* de la vertu.

SENTIMENT, subst. mas., faculté de sentir.— Impression que les objets font sur l'âme; sensation, perception. — Opinion, pensée. — Avoir des *sentiments*, avoir de l'honneur, de la générosité, etc. — Etre capable ou se piquer de *sentiments*, avoir l'âme sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse d'âme,

—Connaissance de ce qui se passe dans notre âme : dans cet ouvrage, il y a beaucoup de *sentiment*.

SENTIMENTAL, E, adj., qui a le sentiment pour principe ou pour objet, où il entre beaucoup de sentiment : ton, air *sentimental*.



Un air sentimental.

SENTINELLE, subst. fém., fantassin qui monte la garde et fait le guet à un poste où il est placé.

SENTIR, v. act., ressentir quelque impression par le moyen des sens : *sentir* du froid, du plaisir, de la douleur. — Flairer : *sentir* une rose.

SÉPARABLE, adj. des deux genres, qui peut être séparé, désuni, divisé, partagé.

SÉPARATION, subst. fém., action de séparer ou de se séparer.—Choc qui sépare : il faut ôter cette *séparation*.—Fam. : faire *séparation*, se brouiller.

SÉPARÉMENT, adv., à part l'un de l'autre.

SÉPARER, v. act., désunir les parties d'un tout.—Distinguer, ranger : *séparer* le bon grain du mauvais.

SÉPIA, subst. fém., liqueur noire contenue dans une bourse membraneuse de la sèche, et qu'on emploie en peinture.

SEPT, adj. num. des deux genres, nom de nombre indéclinable, qui exprime un et six, ou trois et quatre, ou deux et cinq.

SEPTEMBRE, subst. mas., l'un des douze mois de l'année.

SEPTENNALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui dure sept ans; système septennal.

SEPTIÈME, subst. et adj. des deux genres, nombre ordinal, qui suit immédiatement le sixième.— Subst. fém., la *septième* partie d'un tout.

SEPTUAGÉNAIRE, adj. des deux genres, âgé de soixante-dix ans. — On dit aussi subst. : c'est un, une *septuagénaire*.

SÉPULCRAL, E, adj., qui concerne le sépulcre. — Voix *sépulcrale*, qui semble sortir du tombeau.

SÉPULCRE, subst. mas., tombeau, lieu destiné pour y mettre un corps mort. Il ne se dit que dans le discours soutenu ou en parlant des tombeaux des anciens.

SÉPULTURE, subst. fém., lieu où l'on enterre un corps mort.

SÉQUELLE, subst. fém., nombre de gens qui se suivent, qui sont attachés à un même parti. Il se dit fam. et par mépris.

SÉQUESTRATION, subst. fém., action de séquestrer.—Effets de cette action.

SÉQUESTRE, subst. mas., état d'une chose litigieuse remise en main tierce par ordre de justice ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit jugé à qui elle appartiendra.

SÉQUESTRER, v. act., mettre en séquestre. — Fig., écarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. — Détourner une chose, la mettre à part.

SÉRAIL, subst. mas., palais de l'empereur des Turcs. — Ses femmes : le grand-seigneur a marché sans son *sérail*.

SÉRAPHIN, subst. mas., esprit céleste qui est du premier rang des sept chœurs des anges.



Seraphin.

SÉRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient aux séraphins : un zèle *séraphique*.

SEREIN, subst. mas., vapeur froide et maligne qui tombe au coucher du soleil.

SEREIN, E, adj., beau, clair, doux et calme : temps, air *serein*; nuit claire et *sereine*.—Fig.: il a le visage, le front *serein*; il porte sur son visage, sur son front des marques de tranquillité d'esprit.

SÉRÉNADE, subst. fém., concert de voix ou d'instruments qu'on donne le soir, la nuit, dans la rue, sous des fenêtres.

SÉRÉNISSIME, adj. des deux genres, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes : votre altesse *sérénissime*.

SÉRÉNITÉ, subst. fém., état de ce qui est serein : la *sérénité* de l'air, du temps, du ciel

SERF, subst. et adj. mas.; au fém., **SERVE**, qui n'est pas libre, qui est dépendant d'un maître : en Pologne, les paysans sont *serfs*, sont de condition *serve*.

SERGE, subst. fém., sorte d'étoffe croisée, fabriquée à quatre marches, ordinairement en laine, et quelquefois en soie : grosse *serge*, *serge* fine, *serge* à deux envers.

SERGENT, subst. mas., sous-officier d'une compagnie d'infanterie, qui commande sous l'autorité du lieutenant ou du sous-lieutenant attaché à la section.

SÉRIE, subst. fém., division d'objets classés. —On dit une *série* de propositions mathématiques, une *série* de questions, une *série* d'idées.

SÉRIEUSEMENT, adv., d'une manière grave et sérieuse.—Froidement : il m'a reçu *sérieusement*.—Sans plaisanterie. — Tout de bon, avec ardeur.

SÉRIEUX, adj. mas.; au fém., **SÉRIEUSE** : air, maintien, discours *sérieux*. — Solide, important : affaire, proposition, matière *sérieuse*.

SERIN, E, subst., petit oiseau dont le chant est fort agréable : *serin* commun, *serin* de Canarie.

SERINER, v. act., instruire avec la serinette. —Jouer un air sur la serinette.

SERINETTE, subst. fém., espèce de très-petit orgue à cylindre, avec lequel on apprend aux serins à chanter. — Fig. et fam., on dit d'une voix faible que ce n'est qu'une *serinette*.

SERINGAT, subst. mas., arbrisseau cultivé, composé de quatre pétales blancs, dont l'odeur approche de celle de la fleur d'oranger.

SERMENT, subst. mas., affirmation d'une chose, en prenant à témoin ou Dieu, ou ce qu'on regarde comme saint, comme divin.

SERMON, subst. mas., discours chrétien fait pour être prononcé en chaire.—Fam., remontrance ennuyeuse et importune.

SERMONNAIRE, adj. des deux genres, qui convient aux sermons : le genre *sermonnaire*. — Subst. mas., auteur, recueil de sermons.

SERMONNER, v. act., faire d'ennuyeuses remontrances, des sermons; dans le sens familier.

SERMONNEUR, subst. mas.; au fém., **SERMONNEUSE**, celui, celle qui sermonne, ou qui aime à sermonner.

SERPENT, subst. mas., reptile. C'est le nom générique des vipères, couleuvres, aspics.— Fig., personne ingrate, perfide.



Le serpent boa.

SERPENTEAU, subst. mas., petit serpent nouvellement éclos.—Sorte de fusée volante qui va en serpentant dans l'air.

SERPENTER, v. neut., avoir un cours tortueux comme les mouvements d'un serpent, en parlant d'un ruisseau, d'une rivière.—On dit aussi d'un chemin, qu'il va en *serpentant*.

SERPENTINE, subst. fém., sorte de pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent.

SERPETTE, subst. fém., petite serpe qui sert à tailler la vigne, à émonder les arbres, etc., à couper les raisins en vendange.

SERPOLET, subst. mas., t. de chir., plante vivace, qui a les mêmes caractères et les mêmes vertus que le thym.

SERRE, subst. fém., lieu couvert, où pendant l'hiver on *serre* les arbres et les plantes qu'on veut mettre à couvert de la gelée. — *Serre*

chaude, dans laquelle on fait du feu pour lui donner la température qui convient aux plantes des pays méridionaux. — Pied des oiseaux de proie : les *serres* d'un aigle, d'un milan.

SERRÉ, adv., bien fort : il a gelé bien *serré*. —Mentir bien *serré*, impunément.

SERREMENT, subst. mas., l'action de serrer. —*Serrement* de cœur, état dans lequel se trouve le cœur quand il est serré de douleur.

SERRER, v. act., étreindre, presser.—Joindre mettre près-à-près : *serrer* l'écriture, les lignes: *serrer* les dents; se *serrer* les uns contre les autres.—Mettre à couvert, enfermer : *serrer* les foins, les blés.—Fig. : *s rr r* les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié plus étroite.

SERRURE, subst. fém., ouvrage de serrurerie qu'on attache à une porte, à un coffre, etc., et qui sert à les fermer et à les ouvrir par le moyen d'une clef.

SERRURERIE, subst. fém., l'art de forger le fer et d'en fabriquer toutes sortes d'ouvrages.

SERRURIER, subst. mas.; **SERRURIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui fait ou vend des serrures et autres ouvrages en fer.

SERVAGE, subst. mas., état de celui qui est serf ou esclave.

SERVANTE, subst. fém., fille ou femme qui sert de domestique, surtout dans les auberges.

SERVIABLE, adj. des deux genres, officieux, obligeant.

SERVICE, subst. mas., état, fonction d'un domestique.—Usage qu'on tire de certains animaux ou de certaines choses. — Nombre de plats qu'on met à la fois sur une table, et qu'on ôte de même.

SERVIETTE, subst. fém., linge dont on se sert quand on mange, ou à d'autres usages.

SERVILE, adj. des deux genres, qui appartient à l'état d'esclave.

SERVILITÉ, subst. fém., esprit de servitude, bassesse d'âme; exactitude servile.

SERVIR, v. act., être à un maître comme son domestique.

SERVITEUR, subst. mas., domestique.

SERVITUDE, subst. fém., esclavage; état de celui qui est serf, qui est esclave.

SESSION, subst. fém., temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé. — Séance d'un concile, etc.

SETIER, subst. mas., mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux.

SEUIL, subst. mas., pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse.

SEUL, E, adj., qui est sans compagnie.

SEULEMENT, adv., rien de plus, pas davantage.

SÈVE, subst. fém., l'humeur qui se répand par tout l'arbre, ou par toute la plante, et qui lui fait porter du nouveau bois, des fleurs et des fruits.

SÉVÈRE, adj. des deux genres, rigide, qui exige une extrême régularité et qui pardonne peu ou point.

SÉVÉRITÉ, subst. fém., rigidité, rigueur, qualité de ce qui est sévère.

SÉVIR, v. neut., agir avec rigueur. Il se dit des mauvais traitements exercés par le supérieur à l'égard de l'inférieur. — Punir sévèrement.

SEVRAGE, subst. mas., action de sevrer. — Temps nécessaire pour habituer un enfant à ne plus téter.—Etablissement où l'on met les enfants pour être sevrés.



Enfant sevré.

SEVRER, v. act., ôter à un enfant sa nourrice, afin qu'il ne tette plus.

SEXAGÉNAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui a soixante ans.

SEXE, subst. mas., différence physique et constitutive du mâle et de la femelle.

SEXTIL, E, adj., année *sextile*, de trois cent soixante-six jours, dans laquelle par conséquent il y avait un sixième jour complémentaire.

SI, conj. cond., en cas que, à moins que : j'irai vous voir, *s'il* fait beau temps; il viendra à bout de cette affaire, *si* rien ne s'y oppose.

SIBYLLE, subst. fém., prophétesse; conseil divin chez les anciens.—Fig. et fam. : vieille *sibylle*, fille ou femme âgée, qui fait parade d'esprit et de science.

SICAIRE, subst. mas., assassin.—Coupe-jarret.

SIÈCLE, subst. mas., espace de cent ans; il se dit par rapport aux bonnes ou aux mauvaises qualités des hommes qui vivent ou qui ont vécu dans le temps dont on parle : *siècle* poli, éclairé; les *siècles* d'ignorance.—Par exagération, temps considérable : il y a un *siècle* qu'on ne vous a vu.

SIÉGE, subst. mas., meuble fait pour s'asseoir : *siége* pliant : donner des *siéges*. — Fig.: le cerveau est le *siége* de la pensée. — Etablissement d'une armée autour d'une place pour l'attaquer, la prendre : mettre le *siége* devant une place; lever le *siége*.

SIÉGER, v, neut., occuper, tenir quelque siége. Il ne se dit guère qu'en parlant des juges et des évêques.

SIEN, adj. possessif et relatif mas., de la troisième personne; au fém., **SIENNE** : mes intérêts sont les *siens*. — Subst. mas. : il ne demande que le *sien*.

SIESTE, subst. fém., méridienne.

SIFFLANT, E, adj., se dit de la poitrine dont la respiration fait entendre un son particulier, connu sous le nom de sifflement : une poitrine *sifflante*.

SIFFLEMENT, subst. mas., bruit qu'on fait en sifflant. — Bruit que quelques animaux font en sifflant : on entend le *sifflement* d'un serpent ; le *sifflement* des oies. — Bruit aigu du vent, d'une flèche, etc.

SIFFLER, v. neut., former un son aigu en serrant les lèvres en rond et poussant son haleine : *siffler* pour avertir quelqu'un.

SIFFLET, subst. mas., petit instrument à vent qui sert à siffler.

SIFFLEUR, subst. et adj. mas.: au fém., **SIFFLEUSE**, qui siffle.

SIGNAL, subst. mas., signe que l'on donne pour servir d'avertissement: donner un *signal*. — On dit, en parlant d'un homme qui tient des propos séditieux, qu'il donne le *signal* de la révolte.

SIGNALEMENT, subst. mas., description que l'on fait de la figure, de tout l'extérieur de quelqu'un pour le reconnaître: prendre un *signalement*.

SIGNALER, v. act., faire par écrit la description de la figure d'un soldat qu'on enrôle, ou de tout autre personne, afin de pouvoir les reconnaître. — Attirer l'attention sur quelqu'un ou sur quelque chose : il est *signalé* à l'autorité depuis long-temps.

SIGNATAIRE, subst. des deux genres, celui, celle qui signe, qui a signé un contrat, une pétition, etc.

SIGNATURE, subst. fém., le seing et le paraphe d'une personne. — *Signature* se dit plus particulièrement du nom de quelqu'un écrit de sa main au bas d'une lettre, d'un billet, etc.



Signature du sultan Mahmoud.

SIGNE, subst. mas., indice, marque de...: depuis longtemps, il n'a donné aucun *signe* de vie, il a négligé d'écrire. — Se parler par *signes*; faire *signe* de la tête, des yeux, de la main.

SIGNER, v. act., mettre son seing, sa signature : *signer* un contrat, une lettre. — Faire le signe de la croix.

SIGNET, subst. mas., petit ruban qu'on met dans les livres pour servir de marque et aider à tourner le feuillet.

SIGNIFICATIF, adj. mas. ; au fém., **SIGNIFICATIVE**, qui signifie, qui exprime bien la pensée, qui contient un grand sens : il faut toujours se servir de mots bien *significatifs*. — Geste *significatif*, qui exprime au-dehors la pensée de celui qui le fait.

SIGNIFICATION, subst. fém., ce que signifie une chose : donnez-moi la *signification* de ces hiéroglyphes, de ces symboles.

SIGNIFIER, v. act., être le signe de..., marquer, dénoter quelque chose: que *signifie* ce discours? Il tend à prouver que... — En parlant des personnes, déclarer, faire connaître : je vous ai *signifié* mes intentions.

SILENCE, subst. mas., état d'une personne qui se tait, qui s'abstient de parler: garder, observer le *silence*. — On dit quelquefois, par forme d'interjection : *silence !* du *silence !*

SILENCIEUX, adj. mas.; au fém., **SILENCIEUSE**, qui ne parle point ou qui parle peu; taciturne : les hommes graves sont *silencieux*.

SILLON, subst. mas., longue trace que fait le soc de la charrue dans la terre qu'on laboure : tracer un *sillon*. — Fig.: faire son *sillon*, faire ce qu'on est tenu de faire ; faire sa besogne.

SILLONNER, v. act., faire des sillons. — Fig. et poét., rider : les ans ont *sillonné* son front ; son visage est *sillonné* de rides.

SIMARRE, subst. fém., espèce de soutane de cérémonie que les présidents de parlements ou de chambres portent dans les grandes occasions : le chancelier seul porte aujourd'hui la *simarre*.

SIMILITUDE, subst. fém., ressemblance, rapport entre deux choses : il y a *similitude* entre ces deux objets. — Fig. de rhétorique, comparaison.

SIMPLE, adj. des deux genres, qui n'est point composé : Dieu est un être *simple*. — Seul, unique: il n'a qu'une *simple* couverture sur lui. — En parlant d'une chose qui est facile à comprendre, on dit qu'il ne faut pour cela que le *simple* sens commun.

SIMPLEMENT, adv., seulement: il faut *simplement* s'entendre. — Etre mis *simplement*, sans ornement, sans parure.

SIMPLICITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est simple, sans ornement, sans affectation, etc.— Niaiserie, trop grande facilité à croire à la *simplicité* d'un enfant.

SIMPLIFICATION, subst. fém., action de simplifier; son effet.

SIMPLIFIER, v. act., rendre simple, moins composé : *simplifier* un raisonnement.

SIMULACRE, subst. mas., vaine représentation de... : les rois faibles ne sont souvent que des *simulacres* de rois. Faire le *simulacre* d'un combat de terre, d'une bataille navale, faire exécuter ces exercices, comme on le fait dans les petites guerres, pour en simuler les évolutions.

SIMULER, v. act., t. de prat., faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point; feindre : *simuler* une vente, une donation.

SIMULTANÉ, E, adj., se dit de deux actions qui se font dans un même instant : mouvement, effort simultané.

SIMULTANÉMENT, adv., en même temps, au même instant.

SINCÈRE, adj. des deux genres, franc, sans artifice, sans déguisement: il est *sincère* dans ses discours et dans ses actions.

SINCÈREMENT, adv., avec sincérité et franchise.

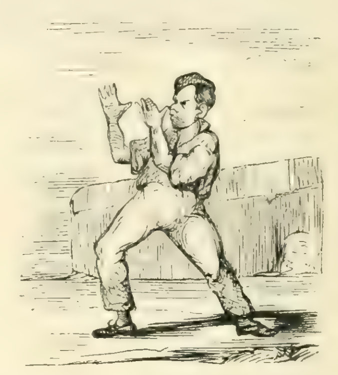
SINCÉRITÉ, subst. fém., franchise, candeur.

SINÉCURE, subst. fém., charge salariée dont on ne remplit pas les fonctions. — Titre d'une place dont les fonctions sont imaginaires.

SINGE, subst. mas., celui de tous les animaux qui, à l'extérieur, ressemble le plus à l'homme — On dit prov.: malin comme un *singe*.

SINGER, v. act., contrefaire, imiter à la manière des singes. Il est employé seulement dans le style satirique : *singer* les petits maîtres ; *singer* la noblesse, en affecter les manières.

SINGERIE, subst. fém., grimaces, gestes, tours de singe. — Fig., actions, postures plaisantes et badines. — Imitation servile.



Ce petit polisson fait des singeries.

SINGULARISER, v. act., rendre singulier, extraordinaire : il faut avoir une conduite qui nous distingue, mais qui ne nous *singularise* pas.

SINGULARITÉ, subst. fém., ce qui rend une chose singulière : la *singularité* de cet événement.

SINGULIER, adj. mas.: au fém., **SINGULIÈRE**, unique, particulier : cet exemple est *singulier*: façon *singulière*. — Rare, excellent: il a une piété *singulière*.

SINGULIÈREMENT, adv., spécialement, principalement : ses fils, et *singulièrement* le cadet, ne jouissent pas d'une bonne santé.

SINISTRE, adj. des deux genres, qui cause des malheurs, accident *sinistre*. — Qui en présage : *sinistre* augure. — Méchant, pernicieux : desseins *sinistres*,

SINISTRE, subst. mas., ce que l'on peut craindre dans les affaires, dans les procès. — L'incendie, le naufrage lui-même ; perte, désastre causé par une catastrophe, un évènement fortuit.

SINISTREMENT, adv., d'une manière sinistre, défavorable : c'est un homme qui juge *sinistrement* de l'état de ses affaires.

SINON, adv. et conj., autrement, sans quoi, faute de quoi. — *Sinon* que, si ce n'est que.

SINUEUX, adj. mas.; au fém., **SINUEUSE**, qui fait plusieurs plis et replis ; qui, dans ses mouvements, ressemble à un S, comme le serpent qui rampe, la rivière qui serpente, la robe qui flotte.

SINUOSITÉ, subst. fém., qualité d'une chose sinueuse.

SIRE, subst. mas., titre qu'on donne ordinairement aux rois et aux empereurs, en leur parlant ou en leur écrivant. — Fam., homme, personnage : c'est un terrible *sire*; oui, beau *sire!* — Pauvre *sire*, homme sans mérite, sans considération, sans capacité.

SIRÈNE, subst. fém., monstre fabuleux.

SITE, subst. mas., peinture, situation, aspect : le *site* d'un paysage. Un *site* est beau, riant, sauvage, etc.



Site pittoresque.

SITUATION, subst. fém., assiette, position d'une ville, d'une maison : *situation* agréable, avantageuse, commerciale, militaire, etc. — Position, posture, en parlant des animaux ou des hommes : il est dans une *situation* fort incommode. — Fig., disposition, état de l'âme ou des affaires : ses affaires sont en bonne *situation*.

SITUER, v. act., placer, poser en certain endroit, par rapport aux environs ou aux parties du ciel.

SIX, adj. numéral des deux genres, deux fois trois.

SIX-BLANCS, subst. mas. plur., petite monnaie dont le terme n'est plus usité que parmi le peuple, et qui valait deux sous deux liards.

SIXIÈME, subst. et adj. des deux genres, nombre d'ordre correspondant à six : le *sixième* jour, etc.

SLOOP, subst. mas., t. de mar., sorte de bâtiment au-dessous de vingt canons, appelé aussi bateau bermudien ou bateau d'Amérique. — *Sloop* de guerre, grande corvette.

SOBRE, adj. des deux genres, qui a de la sobriété : il a fait un repas fort *sobre*, il a peu bu et peu mangé.

SOBREMENT, adv., avec sobriété : vivre *sobrement*, user *sobrement* de toute chose.

SOBRIÉTÉ, subst. fém., tempérance dans le boire et dans le manger : la *sobriété* est la garantie la plus solide de la santé. — Fig. et par extension, discrétion, retenue, modération : être sage avec *sobriété*.

SOBRIQUET, subst. mas., sorte de surnom ou d'épithète burlesque qu'on donne à quelqu'un, le plus souvent pour le tourner en ridicule.

SOC, subst. mas., fer large et pointu qui fait partie de la charrue et qui ouvre la terre.

SOCIABILITÉ, subst. fém., qualité de l'homme sociable : aptitude à vivre en société. — Par extension, disposition qui nous porte à faire à nos semblables tout le bien qui peut dépendre de nous.

SOCIABLE, adj. des deux genres, qui est de bonne société : homme, humeur, esprit sociable.

SOCIAL, E, adj., qui concerne la société : les vertus *sociales*, etc. — En parlant des sociétés de commerce ; on appelle raison *sociale*, la raison de société de telle maison, de telle compagnie.

SOCIÉTAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui fait partie d'une association pour affaire d'intérêt. — Adj.: artiste *sociétaire* de la Comédie-Française.

SOCIÉTÉ, subst. fém., union des hommes entre eux, formée par la nature ou par les lois : *société* naturelle ou civile ; troubler la *société*. — *Société* littéraire, qui a pour but la culture des lettres en commun.

SOCQUE, subst. mas., chaussure de bois ou de cuir, à semelle brisée, que l'on met par-dessus d'autres chaussures pour se garantir de l'humidité et de la boue.

SOEUR, subst. fém., celle née d'un même père et d'une même mère, ou de l'un des deux seulement. — Belle-*sœur*, celle qui a épousé notre frère : celle de qui on a épousé le frère ou la *sœur*. — *Sœur* de lait, qui a eu la même nourrice. — Nom que les religieuses prennent dans les actes publics, et qu'on leur donne en certains couvents dans le discours ordinaire : *sœur* de la charité, *sœur* grise.



Sœur de charité.

SOFA, subst. mas., espèce d'estrade fort élevée et couverte d'un tapis. — Sorte de lit de repos.

SOIE, subst. fém., matière propre à filer, produite par une espèce de ver, qu'on appelle

à cause de cela ver à *soie*. — Fig. : des jours filés d'or et de *soie*, une vie remplie de félicité et de plaisirs. — Poil long ou rude de certains animaux, tels que cochons, sangliers, etc.; on le dit dans le même sens de quelques chiens. — *Soie* minérale, nom qu'on donne quelquefois à la belle amiante de la Tarentaise, qui, par la blancheur, l'éclat et la flexibilité de ses fibres, ressemble assez bien à la soie. — *Soie* végétale, genre de plante de la famille des apocynées. — *Soie* d'orient, sorte de plante qui produit des gousses où il y a une espèce de *soie*.

SOIERIE, subst. fém., toute sorte de marchandises de soie. — Manière de préparer la soie. — Fabrique de soie. — Bâtiments où l'on prépare la soie.

SOIF, subst. fém., besoin, envie de boire. — Fig., désir immodéré : la *soif* des richesses, des honneurs. — Fig. et prov. : garder une poire pour la *soif*, garder quelque argent, quelques provisions, pour s'en servir au besoin.

SOIGNÉ, E, part. pass. de *soigner*.

SOIGNER, v. act., avoir soin : *soigner* un malade, des enfants. — On dit également au fig. : un écrivain doit *soigner* son style.

SOIGNEUSEMENT, adv., avec soin.

SOIGNEUX, adj. mas.; au fém., **SOIGNEUSE**, qui agit avec soin; qui veille attentivement sur... — Fait avec soin.

SOIN, subst. mas., attention, application, exactitude : je l'ai fait avec soin. — Inquiétude, peine, soucis. — Charge dans une affaire : j'y ai mis tous mes *soins*. — Emploi, fonction : je lui ai laissé le *soin* de mes affaires. — Avoir *soin* de quelqu'un, pourvoir à ses besoins. — Au plur., démarches, diligence. — Les *soins* du ménage, les détails du ménage, l'attention qu'il demande.

SOIR, subst. mas., la première partie de la nuit. — Poétiquement : le *soir* de la vie, la vieillesse.

SOIRÉE, subst. fém., espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. — Réunion de personnes invitées à des jeux ou divertissements pendant la *soirée*.

SOIT, conjonction alternative, *soit* l'un, *soit* l'autre, *soit* qu'il parte, *soit* qu'il demeure.

SOIXANTAINE, subst. fém., environ soixante : une *soixantaine* de personnes, d'années.

SOIXANTE, adj. numéral des deux genres, nom de nombre indéclinable, composé de six dizaines.

SOL, subst. mas., terrain considéré suivant sa qualité : *sol* fertile, pierreux. — En musique, la cinquième note de la gamme.

SOLAIRE, adj. des deux genres, qui appartient au soleil : rayons *solaires*; cadran *solaire*.

SOLDAT, subst. mas., homme de guerre à la solde d'un état. — Plus particulièrement, simple *soldat*, à la différence des officiers. — *Soldat* se dit en général de la profession militaire : la franchise du *soldat*.



Soldat hallebardier.

SOLDATESQUE, adj. des deux genres, qui sent le soldat : ton, manières *soldatesques*.

SOLDE, subst. fém., paie des gens de guerre.

SOLDER, v. act., *solder* un compte, en payer le reliquat. — Donner une solde à des troupes.

SOLÉCISME, subst. mas., faute grossière contre la syntaxe : faire un *solécisme*.

SOLEIL, subst. mas., astre lumineux qui éclaire le monde, et qui, par sa présence sur l'horizon, constitue le jour.

SOLENNEL, adj. mas.; au fém., **SOLENNELLE**, ce qui est accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. — Célèbre, pompeux, fait avec cérémonie : audience *solennelle*, entrée *solennelle*. — Fam. : avoir, prendre le ton *solennel*, le ton important et grave.

SOLENNELLEMENT, adv., d'une manière solennelle.

SOLENNISATION, subst. fém., action de solenniser.

SOLENNISER, v. act., célébrer avec solennité.

SOLENNITÉ, subst. fém., célébrité, cérémonies publiques qui rendent une chose solennelle. — *Solennité* d'un serment, se dit de celui qui a été prêté devant un tribunal ou devant un officier public.

SOLFÈGE, subst. mas., livre élémentaire de musique. — Leçon écrite pour apprendre à solfier.

SOLFIER, v. act., chanter un air en nommant les notes.

SOLIDAIRE, adj. des deux genres, il se dit des débiteurs qui sont dans l'obligation de payer en entier une somme, au cas que leurs co-obligés ne paient pas leur portion.

SOLIDAIREMENT, adv., d'une manière solidaire ; tous ensemble et un seul pour tous.

SOLIDARITÉ, subst. fém., t. de pratique, qualité de ce qui rend solidaire. — Engagement, responsabilité mutuelle entre plusieurs per-

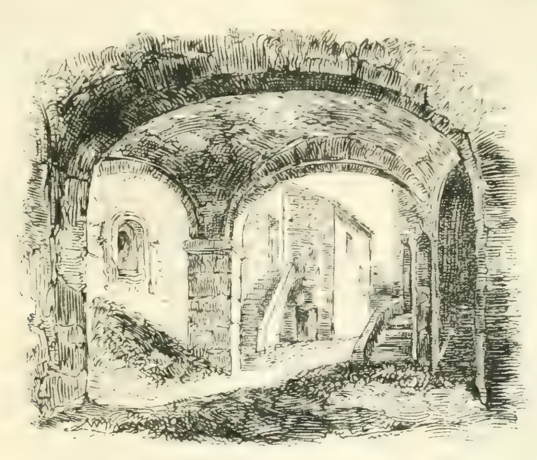
sonnes qui s'obligent l'une pour l'autre : il y a *solidarité* entre eux.

SOLIDE, adj. des deux genres, qui a les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. — Qui a de la consistance, qui résiste; peu ou point cassant.

SOLIDEMENT, adv., d'une manière solide.

SOLIDIFIER, v. act., t. de chimie, rendre solide, devenir solide.

SOLIDITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est solide. — Mesures de *solidité*, celles qui servent à mesurer les solides.



Les voûtes des monuments romains ont conservé une grande solidité.

SOLILOQUE, subst. mas., discours d'un homme qui parle seul, qui s'entretient avec lui-même.

SOLITAIRE, subst. mas. et adj. des deux genres, qui se plaît dans la solitude, qui aime à être seul : humeur *solitaire*.

SOLITAIREMENT, adv., d'une manière solitaire.

SOLITUDE, subst. fém., état d'un homme qui est seul, qui est retiré du monde : il aime, il supporte sans peine la *solitude*.

SOLIVE, subst. fém., pièce de charpente qui porte sur les murs ou sur les poutres, pour soutenir un plancher.

SOLIVEAU, subst. mas., petite solive. — Au fig., homme nul, sans force.

SOLLICITATION, subst. fém., action de solliciter. — Instigation, instance.

SOLLICITER, v. act., inciter, exciter à.... : *solliciter* au mal, à la vengeance. — Demander fortement et avec instance : *solliciter* son paiement, son congé, une grâce.

SOLLICITEUR, subst. mas.; au fém., **SOLLICITEUSE**, celui, celle qui sollicite une affaire, un procès pour lui ou pour ses amis : il est ardent *solliciteur*, c'est une *solliciteuse* pressante.

SOLLICITUDE, subst. fém., soins, soin inquiet ou affectueux.

SOLSTICE, subst. mas., temps auquel le soleil est dans son plus grand éloignement de l'équateur, et décrit les tropiques.

SOLUBLE, adj. des deux genres, qui peut être résolu : ce problème n'est pas *soluble*. — Qui se dissout ou peut se dissoudre.

SOLUTION, subst. fém., dénouement d'une difficulté : *solution* d'un argument, d'un problème.

SOLVABILITÉ, subst. fém., état de celui qui est solvable, qui a les moyens, la faculté, la possibilité de payer.

SOLVABLE, adj. des deux genres, qui a de quoi payer.

SOMBRE, adj. des deux genres, qui est peu éclairé, qui reçoit peu de lumière : *sombre* forêt.—Obscur, ténébreux : nuit *sombre*.—Fig., mélancolique, rêveur, taciturne : esprit, humeur *sombre*. — Il fait *sombre*, le temps est *sombre*. — Il fait *sombre* dans cet appartement, il est peu éclairé. — Une lumière *sombre*, faible et qui éclaire mal. — Couleurs *sombres*, moins éclatantes que les autres. — En poésie : les royaumes ou rivages *sombres*, les *sombres* bords, les enfers.

SOMBRER, v. neut., t. de marine, être renversé d'un coup de vent : notre vaisseau a *sombré* sous voiles.

SOMMAIRE, subst. mas., extrait, précis, abrégé. — Adj. des deux genres, bref, succinct.

SOMMAIREMENT, adv., succinctement, en abrégé.—D'une manière sommaire.

SOMMATION, subst. fém., action par laquelle on somme quelqu'un de faire quelque chose.

SOMME, subst. fém., charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet : *somme* de blé, de vendange. — Bête de *somme*, celle qui peut porter des fardeaux. — Certaine quantité d'ar

gent.—Grandeur qui résulte de plusieurs nombres ajoutés ensemble : *somme* totale.



Bête de somme.

SOMME, subst. mas., sommeil : dormir d'un bon *somme*. — Il a fait la nuit tout d'un *somme*, il a dormi toute la nuit sans s'éveiller. Il est fam.

SOMMEIL, subst. mas., repos causé par l'assoupissement de tous les sens. — Envie de dormir.

SOMMEILLER, v. neut., dormir d'un sommeil léger, imparfait. — On dit poétiquement : tout *sommeille*, tout dort dans la nature.

SOMMER, v. act., signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose. — *Sommer* quelqu'un de la parole, exiger qu'il l'a tienne. — *Sommer* une place, *sommer* le gouverneur de la rendre.

SOMMET, subst. mas., le haut d'une montagne, d'un rocher, d'une tour. — Le haut de la tête.

SOMMIER, subst. mas., cheval de somme. — Matelas de crin servant de paillasse.

SOMMITÉ, subst. fém., le sommet, la partie la plus élevée de certaines choses. — En général, il se dit de la partie la plus élevée d'une infinité de choses. — Au plur., *sommités* sociales, personnages distingués par leurs talents, leurs services, ou leur naissance.

SOMNAMBULE, subst. et adj. des deux genres, qui se lève, marche, et agit la nuit en dormant.

SOMNAMBULISME, subst. mas., maladie du somnambule.

SOMNOLENCE, subst. fém., maladie soporeuse.

SOMNOLENT, adj. mas. ; au fém., **SOMNOLENTE**, qui est porté au sommeil ; sans activité, sans courage. — Qui a rapport à la somnolence.

SOMPTUAIRE, adj. des deux genres, lois *somptuaires*, celles qui réforment le luxe, qui règlent la dépense.

SOMPTUEUSEMENT, adv., d'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, adj. mas. ; au fém., **SOMPTUEUSE**, magnifique, splendide. — En parlant des personnes : il est *somptueux* en habits, en festins.

SOMPTUOSITÉ, subst. fém., grande, magnifique dépense.

SON, subst. mas., vibration des corps sonores de l'air ; ce qui est l'objet de l'ouïe, ce qui la touche et la frappe. — La partie la plus grossière du blé moulu.

SON, SA, SES, adj. possessif de la troisième personne, ils se mettent toujours devant le subst. Le premier est du genre masculin au singulier : *son* père, *son* argent, *son* habit. Le second est du genre féminin au singulier : *sa* sœur, *sa* patrie, *sa* santé. Le troisième est de tout genre au plur. : *ses* biens, *ses* amis, *ses* prétentions.

SONATE, subst. fém., pièce qu'on joue sur un instrument de musique, composée de quatre morceaux, dont les mouvements sont alternativement lents et vifs.

SONDAGE, subst. mas., action de sonder ; résultat de cette action.

SONDE, subst. fém., instrument dont le chirurgien se sert pour sonder.—Instrument pour discerner les marchandises qui entrent.—Autre instrument pour reconnaître la nature du fond de la mer. — Espèce de tarière qu'on enfonce dans la terre pour reconnaître les différentes couches du terrain. — Longue aiguille pour sonder les viandes, etc. — Longue corde avec un crochet dont on se sert pour retirer ce qui est tombé dans un puits.

SONDER, v. act., chercher à connaître la profondeur de l'eau, d'un terrain, par le moyen de la sonde : *sonder* un port, une rivière pour trouver un passage.

SONDEUR, subst. mas., celui qui sonde.

SONGE, subst. mas., rêve, imagination d'une personne qui dort.—Prov. et fig. : le mal d'autrui n'est qu'un *songe*, il fait peu d'impression ou une impression peu durable. — Fig. : les choses de ce monde ne sont qu'un *songe*, elles n'ont aucune solidité.

SONGE-CREUX, subst. mas., homme rêveur, pensif, mélancolique, qui roule toujours quelque chose dans son esprit. Il est fam.

SONGER, v. neut., faire un songe : j'ai *songé* que... On dit aussi activement : je n'ai *songé* que fêtes, que combats.—Penser, considérer : *songez* à ce que vous faites. — *Songer* à soi, prendre garde à soi.—Fam. : cet homme *songe* toujours à malice, il pense toujours à faire quelque malice, ou il interprète malignement tout ce qu'on dit.

SONGEUR, subst. mas. ; au fém., **SONGEUSE**, celui ou celle qui est accoutumé à rêver profondément.—Qui est taciturne.

SONNAILLER, v. act. et neut., sonner souvent et sans besoin.

SONNANT, E, adj., qui rend un son clair, quand on frappe dessus. — Montre *sonnante*, qui frappe les heures. — Espèces *sonnantes*, monnaie d'or, d'argent.

SONNER, v. neut. et act., rendre un son : la cloche, l'horloge *sonne*. *Sonner* de la trompette.

—Être annoncé, marquer par quelque son : le vêpres *sonnent*.



Sonner de la trompette.

SONNERIE, subst. fém., son de plusieurs cloches ensemble. — Les ressorts, le timbre et tout ce qui sert à faire sonner une montre, une pendule.

SONNET, subst. mas., ouvrage de poésie composé de quatorze vers, distribués en deux quatrains et deux tercets.

SONNETTE, subst. fém., sorte de petite clochette. — Grelot qu'on attache au cou des chiens et aux pieds des oiseaux de proie.

SONNEUR, subst. mas.; au fém., **SONNEUSE**, celui, celle qui est chargé de sonner les cloches, etc.

SONORE, adj. des deux genres, qui a un son agréable, éclatant : voix *sonore*, vers *sonores*. —Résonnant : il y a des cordes plus *sonores* les unes que les autres.—Qui est favorable à à la voix : cette église est *sonore*.

SONOREMENT, adv., d'une manière sonore.

SONORITÉ, subst. fém., propriété qu'ont les corps de rendre des sons.—Qualité d'un corps sonore.

SOPHISME, subst. mas., argument captieux, qui ne conclut pas juste.

SOPHISTE, subst. mas., homme qui fait des sophismes, des raisonnements captieux.

SOPORATIF, adj. mas.; au fém., **SOPORATIVE**, qui endort, qui a la vertu d'endormir. — Fig. et fam., ennuyeux : discours *soporatif*.—Subst. mas. : le laudanum est un *soporatif*.

SOPOREUX, adj. mas.; au fém., **SOPOREUSE**, qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux.

SOPORIFÈRE ou **SOPORIFIQUE**, adj. des deux genres, qui fait dormir.

SOPRANO, subst. mas., mot italien ; en musique, désigne la voix que nous nommons dessus.—Au plur., des *soprano*.

SORBET, subst. mas., composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc.—Breuvage que l'on fait avec cette composition battue avec de l'eau.—Liqueur glacée.

SORCELLERIE, subst. fém., opération de sorcier.—Par extension et en plaisantant, ce qui paraît au-dessus des forces de la nature.

SORCIER, subst. mas.; **SORCIÈRE**, subst. fém., celui, celle qui, suivant une opinion superstitieuse, a un pacte avec le diable pour faire le mal, et assiste aux assemblées du sabbat.—Prov. : n'être pas grand *sorcier*, n'être pas fort habile.



Sorcier.

SORDIDE, adj. des deux genres, sale, vilain, en parlant des avares.

SORDIDITÉ, subst. fém., mesquinerie, avarice.

SORNETTE, subst. fém., discours frivole. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

SORTABLE, adj. des deux genres, convenable. —Qui convient à l'état et à la position des personnes.

SORTANT, subst. et adj. mas., qui sort.

SORTE, subst. fém., espèce, genre.

SORTIE, subst. fém., action de sortir. — Endroit par où l'on sort.

SORTILÈGE, et non pas **SORTILÉGE**, subst. mas., maléfice des prétendus sorciers ; charme, enchantement.

SORTIR, v. neut., passer du dedans au dehors.

SOSTENUTO, adv., mot italien employé pour indiquer que les sons doivent être nourris, fermes et soutenus en même temps que la valeur des notes.

SOT, adj. mas.; au fém., SOTTE, stupide, grossier, sans esprit et sans jugement.

SOTTEMENT, adv., d'une sotte manière.

SOTTISE, subst. fém., qualité de celui qui est sot.—Action ou discours qui est l'effet de la *sottise*.

SOU, subst. mas., la vingtième partie de la livre de compte, valant douze deniers.—Prov. : il n'a pas le *sou*, il est sans argent. — Il n'a pas pour un *sou* de bien, il ne possède aucune chose.

SOUBASSEMENT, subst. mas., pente qu'on met au bas du lit et qui descend jusqu'à terre.

SOUBRESAUT, subst. mas., saut subit, inopiné et à contre-temps.

SOUBRETTE, subst. fém., femme de chambre intrigante.

SOUCHE, subst. fém., la partie de l'arbre qui tient au tronc et aux racines. — Grosse bûche de bois propre à brûler.

SOUCI, subst. mas., t. de bot., plante bisannuelle, à fleur radiée.—Soin accompagné d'inquiétude. — Fam. : un *sans-souci*, un homme que rien n'inquiète, que rien n'empêche de se divertir.

SOUCIER (*se*), v. pron., s'inquiéter, se mettre en peine de...

SOUCIEUX, adj. mas.; au fém., SOUCIEUSE, inquiet, pensif, morne, chagrin. Il ne se dit que de l'air, de la figure.

SOUCOUPE, subst. fém., espèce d'assiette sur laquelle on sert les verres et les carafes.—Sorte de petite assiette de porcelaine ou de faïence, qui se place sous une tasse.

SOUDAIN, E, adj., subit, qui vient tout à coup.—*Soudain*, adv., dans le même instant, aussitôt après.

SOUDAINEMENT, adv., subitement.

SOUDAINETÉ, subst. fém., qualité de ce qui est soudain.

SOUDAN, subst. mas., autrefois, général des armées du calife, prince mahométan.—Depuis Saladin, les sultans d'Egypte.

SOUDE, subst. fém., plante à fleur apétale, qui habite les pays chauds et les bords la mer.

SOUDER, v. act., joindre et unir par le moyen de la soudure.

SOUDOYER, v. act., payer la solde aux gens de guerre.

SOUDURE, subst. fém., matière alliée qui sert à joindre et unir les parties de quelque ouvrage de métal.

SOUFFLAGE, subst. mas., l'art de souffler le verre.—L'action de celui qui le souffle.

SOUFFLE, subst. mas., vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche.—Haleine, respiration, l'air chassé du poumon. C'est dans cette acception qu'on dit d'un homme très-faible : il n'a qu'un *souffle* de vie, ou simplement : il n'a que le *souffle*.

SOUFFLÉ, E, part. pass. de *souffler* et adj. — Papier *soufflé*, sorte de papier couvert de toute sorte de laines colorées.

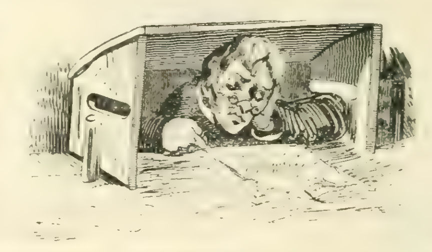
SOUFFLEMENT, subst. mas., action de souffler.

SOUFFLER, v. act. et neut., faire du vent en poussant l'air avec la bouche.

SOUFFLET, subst. mas., instrument à souffler, à faire du vent.

SOUFFLETER, v. act., donner des soufflets à quelqu'un.

SOUFFLEUR, subst. et adj. mas.; au fém. SOUFFLEUSE; subst., celui, celle qui souffle comme ayant peine à respirer.—Celui qui suggère à une personne qui parle en public les endroits où la mémoire lui manque.



Souffleur.

SOUFFRANCE, subst. fém., douleur, peine, état de celui qui souffre.

SOUFFRANT, E, adj., qui souffre. — Patient, endurant.

SOUFFRE-DOULEUR, subst. mas., celui qui a toute la peine et toute la fatigue d'une maison.

SOUFFRETEUX, subst. et adj. mas.; au fém., SOUFFRETEUSE, qui souffre de la misère, de la pauvreté. — Subst. : les *souffreteux*, les pauvres.

SOUFFRIR, v. act. et neut., permettre : *souffrez* que je vous dise... — Admettre, être susceptible de... Cela ne *souffre* point de difficulté. —Endurer : *souffrir* le mal, les tourments, les affronts, les injures, la faim.

SOUFRE, subst. mas., une des substances combustibles élémentaires de la chimie moderne. —Minéral qui s'enflamme aisément, et qui en brûlant exhale une odeur forte et piquante.

SOUFRER, v. act., enduire, frotter de soufre : *soufrer* des allumettes.—*Soufrer* de la toile, de la soie, la passer dans la vapeur du soufre.

SOUHAIT, subst. mas., vœu, désir, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. —*Souhaits* de bonne année, les vœux qu'on fait pour la prospérité d'une personne, au renouvellement de l'année.

SOUHAITABLE, adj. des deux genres, désirable.

SOUHAITER, v. act., désirer : *souhaiter* la santé, les richesses.—Vouloir : je *souhaiterais* pouvoir vous obliger.

SOUILLER, v. act., gâter, salir, remplir d'ordures : il a *souillé* tout son habit.—Fig., *souiller* ses mains du sang de l'innocent, faire mourir un innocent.

SOUILLON, subst. des deux genres, personne malpropre qui tache ses habits.

SOULAGEMENT, subst. mas., diminution de peine, ou du corps, ou de l'esprit.

SOULAGER, v. act., alléger en ôtant une partie du fardeau : ce mulet est trop chargé, il faut le *soulager*.—Fig., adoucir, diminuer le travail, la peine, le mal, la douleur de quelqu'un : il faut lui donner quelqu'un pour le *soulager* dans son travail.

SOULÈVEMENT, subst. mas., au propre : *soulèvement* de cœur, mal d'estomac causé par dégoût. — *Soulèvement* des flots, leur agitation.

SOULEVER, v. act., élever quelque chose de lourd, mais sans beaucoup le hausser : *soulever* un fardeau, *soulever* la tête, en parlant d'un malade.

SOULIER, subst. mas., chaussure qui couvre le pied et s'attache par-dessus.

SOULIGNEMENT, subst. mas., action de souligner.

SOULIGNER, v. act., tirer une ligne sous un mot ou sous plusieurs mots qu'on veut faire remarquer.

SOUMETTRE, v. act., réduire sous la puissance et l'autorité : *soumettre* à l'obéissance, aux lois.

SOUMISSIONNAIRE, subst. des deux genres, celui, celle qui fait sa soumission pour quelque paiement.

SOUMISSIONNÉ, E, part. passé de *soumissionner*, et adj. : domaine *soumissionné*, pour l'acquisition duquel il y a eu des soumissions faites.

SOUMISSIONNER, v. act., donner sa déclaration, d'après laquelle on s'oblige à payer tant telle acquisition, à faire telle fourniture à tel prix.

SOUPAPE, subst. fém., sorte de languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau.

SOUPATOIRE, adj. des deux genres, qui tient lieu de souper : dîné *soupatoire*.

SOUPÇON, subst. mas., croyance désavantageuse, accompagnée de doute : le *soupçon* en retombera sur lui.

SOUPÇONNABLE, adj. des deux genres, que l'on peut soupçonner.

SOUPÇONNER, v. act., former une opinion désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un ou quelque chose : *soupçonner* d'une trahison, d'un crime; *soupçonner* le mal.

SOUPÇONNEUX, subst. et adj. mas.; au fém., **SOUPÇONNEUSE**, enclin à soupçonner; ombrageux.

SOUPE, subst. fém., potage; sorte d'aliment fait de bouillon et de tranches de pain : *soupe* grasse.

SOUPÉ, subst. mas., le repas du soir, où l'on mangeait autrefois une soupe. — Après-*soupé*, le temps qui s'écoule depuis le *soupé* jusqu'à ce qu'on aille se coucher.



Soupé.

SOUPENTE, subst. fém., assemblage de grosses courroies pour tenir suspendu le corps d'un carrosse.

SOUPER, v. neut., prendre le repas du soir. —*Souper* avec ou de...

SOUPEUR, subst. mas.; au fém., **SOUPEUSE**, qui aime à souper, qui a l'habitude de souper.

SOUPIÈRE, subst. fém., sorte de vase creux et profond dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR, subst. mas., respiration plus forte et plus longue qu'à l'ordinaire : pousser de grands *soupirs*.

SOUPIRAIL, subst. mas., ouverture en glacis ou talus, pour donner du jour, de l'air à une cave ou à quelque autre lieu souterrain.

SOUPIRER, v. neut., pousser, faire des soupirs.—Prov. : cœur qui *soupire* n'a pas ce qu'il désire.

SOUPLE, adj. des deux genres, flexible, qui se plie aisément, maniable : avoir le corps *souple*.

SOUPLESSE, subst. fém., flexible de corps et d'esprit : *souplesse* de corps; le singe a beaucoup de *souplesse*.

SOURCE, subst. fém., eau qui commence à sourdre, à sortir de terre pour commencer son cours : trouver une *source*.

SOURCIL, subst. mas., poil qui est en forme d'arc au-dessus de l'œil.

SOURCILLER, v. neut., remuer le sourcil. Il ne se dit guère qu'avec la négative : ne pas *sourciller*.

SOURD, subst. et adj. mas.; au fém., **SOURDE**, qui n'entend pas, qui n'entend pas bien. — Subst. : un *sourd*, une *sourde*. — Prov. : il est *sourd* comme un pot, extrêmement *sourd*.

SOURDINE, subst. fém., ce qu'on met à certains instruments de musique pour en affaiblir le son.—Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre et de rendre un son clair.

SOURD-MUET, subst. mas.; au fém., **SOURDE-MUETTE**, qui est muet, parce qu'il est sourd de naissance.

SOURICIÈRE, subst. fém., piége tendu à des souris.—Nom d'une prison à Paris. — Fig : se jeter, tomber dans la *souricière*, dans quelque piége tendu, dans quelque embarras.

SOURIRE, v. neut., rire sans éclater et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux : *sourire* obligeamment, malicieusement.



Quel aimable sourire !

SOURIRE, subst. mas., l'action d'une personne qui sourit.

SOURIS, subst. fém., quadrupède de la famille des rongeurs. — Au fig., prov., on dit : la montagne a enfanté une *souris*, pour dire que le succès n'a pas répondu à l'attente.

SOURNOIS, **E**, subst. et adj., pensif, caché, en dessous, qui médite le mal en silence : un *sournois*, une *sournoise*.

SOUS, préposition qui marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous* le toit, *sous* un arbre.

SOUS-AIDE, subst. mas., celui qui aide à un autre; qui est sous un aide; qui fait les fonctions d'aide-major dans les armées en l'absence de celui-ci.

SOUS-BANDE, subst. fém., bande qu'on met la la première et sous les autres dans les fractures.

SOUSCRIPTEUR, subst. mas., celui qui souscrit ou a souscrit pour quelque entreprise, et plus particulièrement pour l'édition d'un livre.

SOUSCRIPTION, subst. fém., signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver.—Engagement que prennent plusieurs personnes en faveur d'une entreprise.

SOUSCRIRE, v. act., mettre son nom au-dessous de quelque écrit, pour l'approuver : *souscrire* un contrat, une profession de foi.

SOUS-DIACRE, subst. mas., celui qui a reçu le sous-diaconat; c'est le troisième des ordres sacrés de l'Eglise catholique.

SOUS-ENTENDRE, v. act., retenir dans l'esprit quelque chose qu'on n'exprime point : quand j'ai dit cela, j'ai *sous-entendu* que...

SOUS-ENTENDU, **E**, part. passé de *sous-entendre*, et adj. : mot *sous-entendu ;* clause *sous-entendue.*

SOUS-INTENDANCE, subst. fém., charge de sous-intendant.

SOUS-INTENDANT, **E**, subst., intendant, intendante, en second.

SOUS-LIEUTENANT, subst. mas., lieutenant en second.

SOUS-LOCATAIRE, subst. des deux genres, qui sous-loue, qui loue la portion que lui-même tient déjà du propriétaire.

SOUS-LOCATION, subst. fém., action de sous-louer.

SOUS-LOUER, v. act., louer une partie d'une maison dont on est locataire.

SOUS-ORDRE, subst. mas., t. de pal., distribution d'une somme adjugée à un créancier dans un certain ordre, laquelle somme doit être répartie entre lui et les créanciers opposants.

SOUS-PÉNITENCIER, subst. mas., aide du pénitencier.

SOUS-PRÉCEPTEUR, subst. mas., celui qui soulage le précepteur dans ses fonctions.

SOUS-PRÉFECTURE, subst. fém., partie d'un département qui renferme plusieurs cantons subdivisés en communes, et qu'un magistrat, appelé sous-préfet, administre sous les ordres du préfet du département.

SOUS-PRÉFET, subst. mas., officier civil qui gouverne, sous le préfet, un arrondissement dans la division départementale de la France.

sous-prieur, e, subst., celui, celle qui soulage le prieur ou la prieure dans ses fonctions.

sous-sacristain, subst. mas., celui qui aide le sacristain d'une église.

soussigné, e, part. passé de *soussigner*, et adj.—Subst., le *soussigné*, la *soussignée*.

soussigner, v. act., mettre son nom au bas d'un acte; signer un acte après quelqu'un.

soustraction, subst. fém., opération d'arithmétique par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre, pour connaître l'excédant ou la différence de celui-ci.

soustraire, v. actif, ôter par adresse ou par fraude : *soustraire* des papiers importants, les effets d'une succession.

soutane, subst. fém., habit long à manches étroites, que l'on porte sous une robe ou sous un manteau, et que l'on serre avec une ceinture.

soutenable, adj. des deux genres, qui se peut soutenir, en parlant d'une opinion, etc. Il se dit d'un poste où des gens de guerre peuvent se défendre.

soutenir, v. actif, appuyer, supporter : colonne, pièce de bois qui soutient la charpente: et fig. : *soutenir* le fardeau, le faix des affaires

soutenu, e, part. passé de *soutenir*, et adj., appuyé, etc. — Qui ne languit point, qui ne s'affaiblit point.

souterrain, subst. mas., lieu voûté sous terre : les *souterrains* de cette ville sont immenses.



Souterrain.

souterrain, e, adj., qui est sous terre : chemin *souterrain*, vapeurs *souterraines*.

souterrainement, adv., comme un souterrain, en souterrain; intérieurement, dans les terres, dans le fond ou l'intérieur des terres.

soutien, subst. mas., ce qui soutient, ce qui supporte, ce qui appuie : ce pilier est le *soutien* de toute la voûte, de toute la salle. — Fig., appui, défense, protection : il est le *soutien* de sa famille, de sa religion.

soutirage, subst. mas., action de soutirer : ses effets.

soutirer, v. act., transvaser une liqueur d'un tonneau dans un autre : on *soutire* le vin avant que la vigne soit en fleur. — Fig., se faire donner par adresse ou par souplesse quelque chose d'un père ou d'un tuteur; obtenir peu à peu.

souvenance, subst. fém., souvenir, mémoire Vieux mot.

souvenir, subst. mas., action de la mémoire par laquelle on se ressouvient de..., ou l'on réfléchit sur... — Faculté même de la mémoire : je ne saurais effacer cette action de mon *souvenir*. — La mémoire elle-même : je ne puis en perdre le *souvenir;* ses blessures sont pour lui de glorieux *souvenirs* de ses exploits. — Tablettes sur lesquelles on écrit ce qu'on ne veut pas oublier; sorte de porte-feuille : j'ai écrit cela sur mon *souvenir*. — Sorte d'inscription que l'on met sur un coffret destiné à être offert à une dame qu'on affectionne.

souvenir (*se*), v. pron , avoir mémoire de... — Garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnaître, soit d'une injure pour s'en venger : je me *souviens* de votre promesse : je me *souviendrai* de vos bons procédés, de ses bienfaits.

souvent, adv. de temps, plusieurs fois en peu de temps, fréquemment. — Il y a fort *souvent* du monde dans une maison, et vous y allez vous-même fréquemment. On sort fréquemment de chez soi; on n'est pas *souvent* chez soi.

souverain, e, subst. et adj., celui, celle en qui réside la souveraineté, la suprême puissance. — Adj., indépendant, absolu : pouvoir *souverain*, peuple *souverain*. — Excellent, supérieur à tout en son genre : le *souverain* bien, la *souveraine* félicité.

souverainement, adv., excellemment, parfaitement. — Extrêmement : Dieu est *souverainement* bon. — D'une manière souveraine et indépendante.

souveraineté, subst. fém., autorité, puissance souveraine : la *souveraineté* réside dans le peuple. — Etendue d'un état souverain.

soyeux, adj. mas.; au fém., **soyeuse**, fin et doux au toucher comme la soie : du fil *soyeux*. — Plein de soie, épais de soie, garni de soie, en parlant des étoffes : ce taffetas est bien *soyeux*.

spacieusement, adv , d'une manière spacieuse et vaste.

SPACIEUX, adj. mas.; au fém., **SPACIEUSE**, qui est d'une grande étendue, en parlant du lieu et non du temps : jardin *spacieux*, cour *spacieuse*.



Cette salle voûtée était très-spacieuse.

SPADASSIN, subst. mas., bretteur, traîneur d'épée.

SPASMATIQUE, subst. et adj. des deux genres, attaqué de spasme.

SPASME, subst. mas., t. de médec., sorte de convulsion ou retirement de nerfs.

SPASMODIQUE, subst. et adj. des deux genres, qui a rapport au spasme : mouvement *spasmodique*, de convulsion.

SPASMODIQUEMENT, adv., d'une façon spasmodique ; par spasme.

SPÉCIAL, E, adj., particulier; ce qui se réfère, se reporte à un seul objet. — Pouvoir *spécial* : cela est exprimé par une clause *spéciale*.

SPÉCIALEMENT, adv., particulièrement, d'une manière spéciale, qui désigne, détermine, exprime une chose ou une personne particulière, etc.

SPÉCIALISER, v. act., indiquer, désigner spécialement.

SPÉCIALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est spécial. — T. de pratique, détermination d'une chose spéciale.

SPÉCIEUX, adj. mas.; au fém., **SPÉCIEUSE**, qui a une apparence de vérité et de justice : prétexte *spécieux*, raisons *spécieuses*.

SPÉCIFICATIF, adj. mas.; au fém., **SPÉCIFICATIVE**, qui spécifie : terme *spécificatif*.

SPÉCIFICATION, subst. fém., expression et détermination des choses particulières en les spécifiant.

SPÉCIFICITÉ, subst. fém., t. de médec., état, qualité de ce qui est spécifique.

SPÉCIFIER, v. act., particulariser, exprimer en détail ; déterminer en particulier.

SPÉCIFIQUE, adj. des deux genres, propre spécialement à... : différence, vertu, qualité *spécifique* ; remède *spécifique*.

SPÉCIFIQUEMENT, adv., d'une manière spécifique et particulière.

SPECIMEN, subst. mas., mot tout latin, qui signifie marque, indication, exemple, modèle, essai, épreuve, échantillon : il serait nécessaire de donner un *specimen* du format et du caractère de l'ouvrage dans un prospectus.

SPECTACLE, subst. mas., en général, tout objet qui attire les regards : beau *spectacle*, triste *spectacle*. — En particulier, représentation théâtrale : la comédie est un *spectacle* fort agréable ; assister au *spectacle*.

SPECTATEUR, subst. mas.: au fém., **SPECTATRICE**, celui, celle qui assiste à un spectacle : les acteurs et les *spectateurs*. — Fig., celui, celle qui n'agit point dans une affaire, qui voit seulement ce qui s'y passe.



Spectateur.

SPECTRE, subst. mas., fantôme, figure surprenante qu'on voit ou plutôt qu'on croit voir dans les ténèbres, etc. — Fig. et par exagération, personne extrêmement hâve et maigre.

SPÉCULATEUR, subst. mas.; au fém., **SPÉCULATRICE**, celui qui fait des spéculations en matière de banque, de finance, de commerce, etc. : cet homme est un fin *spéculateur*, il a fait une fortune rapide.

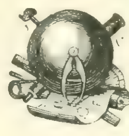
SPÉCULATIF, adj. m s.; au fém., **SPÉCULATIVE**, qui a coutume de spéculer, d'observer attentivement : esprit *spéculatif*.

SPÉCULATION, subst. fém., *spéculation* de commerce, affaires, entreprises, combinaisons commerciales.

SPÉCULATIVEMENT, adv., d'une manière spéculative : en matière de morale, en aime *spéculativement* ce qui porte le cachet de la vérité.

SPÉCULER, v. act. et neut., faire une opération de commerce, par des raisonnements, par des calculs : il a beaucoup *spéculé* sur les grains, sur les soies; il *spécule* beaucoup sur les fonds publics.

SPHÈRE, subst. fém., machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les astronomes imaginent. — Disposition du ciel, suivant les cercles imaginés par les astronomes : *sphère* de Ptolémée, de Copernic, etc.



Sphère.

SPHÉRIQUE, adj. des deux genres, qui est en forme de globe ou sphère.

SPHINX, subst. mas., figure qui a le visage et les mamelles d'une femme, et le reste du corps d'un lion.

SPIRAL, **E**, adj., roulé en *spirale*. — Subst. mas. : le *spiral* d'une montre, son ressort *spiral*.

SPIRALE, subst. fém., sorte de ligne courbe approchant de la circulaire, qui, à mesure qu'elle tourne, s'éloigne toujours davantage de son centre.

SPIRITUALISER, v. act., en chim., réduire les corps mixtes en esprit. — Fig., donner un sens spirituel ou allégorique, ou pieux à quelque chose.

SPIRITUALISME, subst. mas., système de ceux qui n'admettent rien que de spirituel.

SPIRITUALISTE, subst. et adj. des deux genres, partisan du système de la spiritualité des êtres, qui ne reconnaît aucun être purement matériel.

SPIRITUALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est esprit, incorporel : la *spiritualité* de l'âme.

SPIRITUEL, adj. mas.; au fém., **SPIRITUELLE**, qui est esprit, incorporel. — En parlant des personnes, qui a de l'esprit : cet homme est très-*spirituel*; je ne connais pas de femme plus *spirituelle*.

SPIRITUELLEMENT, adv., d'une manière spirituelle.

SPIRITUEUX, adj. mas.; au fém., **SPIRITUEUSE**, qui a beaucoup d'esprit : volatil, subtil, pénétrant.

SPLEEN, subst. mas., sorte de consomption, maladie mentale, occasionnée par la mélancolie, dont on suppose que la rate est le siége ainsi que celui de la joie et de la colère.

SPLENDEUR, subst. fém., grand éclat de lumière : la *splendeur* du soleil, des astres. Style poétique ou oratoire.

SPLENDIDE, adj. des deux genres, plein de splendeur, magnifique.

SPLENDIDEMENT, adv., avec splendeur, d'une manière éclatante et magnifique.

SPOLIATEUR, adj. et subst. mas.: au fém., **SPOLIATRICE**, qui vole, qui dépouille : cet homme est un *spoliateur*; une mesure *spoliatrice*.

SPOLIATION, subst. fém., t. de palais, action de spolier.

SPOLIER, v. act., t. de palais, déposséder par fraude ou par violence.

SPONGIABILITÉ, subst. fém., faculté de devenir spongieux.

SPONGIEUX, adj. mas.; au fém., **SPONGIEUSE**, qui est de la nature de l'éponge.

SPONTANÉ, **E**, adj., que l'on fait volontairement : mouvement *spontané*, action *spontanée*.

SPONTANÉITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT, adv., d'une manière spontanée.

SQUELETTE, subst. mas., ossements d'un corps mort joints encore ensemble : un *squelette* d'homme, *squelette* d'enfant.

SQUIRRHE, et non pas **SQUIRRE**, subst. mas., t. de médec., tumeur douce et non douloureuse, causée par quelque obstruction ou par l'épaississement des liqueurs.

SQUIRRHEUX, adj. mas.; au fém., **SQUIRRHEUSE**, qui est de la nature du squirrhe.

STABILITÉ, subst. fém., état et condition ferme, stable et durable de quelque chose : *stabilité* d'un édifice.

STABLE, adj. des deux genres, qui est dans un état, dans une situation ferme : édifice *stable*. On dirait mieux solide en ce sens.

STAGE, subst. mas., temps pendant lequel un jeune avocat est obligé de fréquenter le barreau, avant d'être inscrit : il a fait son *stage*.

STAGIAIRE, subst. et adj. mas., avocat *stagiaire*, qui fait son stage de barreau.

STAGNANT, **E**, adj. : eau, humeur *stagnante*, qui ne coule pas.

STAGNATION, subst. fém., état des eaux, du sang ou des humeurs qui ne coulent ou ne circulent point : la *stagnation* des eaux. — Fig. : la *stagnation* des affaires, l'état, la situation, le moment où les affaires semblent être comme suspendues, comme arrêtées.

STALLE, subst. fém., siége de bois qui se hausse ou se baisse, et qui est ordinairement placé dans le chœur d'une église. — Siége

particulier, numéroté et réservé dans les théâtres.

STANCE, subst. fém. : on nomme ainsi un nombre arrêté de vers formant un sens parfait, et mêlés d'une manière particulière qui s'observe dans toute la pièce : *stance* de quatre vers, de six vers, etc., jusqu'à quatorze.

STATION, subst. fém., pause, demeure de peu de durée qu'on fait en un lieu : je vous écrirai à chaque *station*.

STATIONNAIRE, adj. des deux genres : en t. d'astron., planète *stationnaire*, qui semble ni avancer, ni reculer. — Au fig., et dans le sens moral, *stationnaire* se dit de tout ce qui semble rester au même point.

STATIONNEMENT, subst. mas., action de stationner : interdire le *stationnement* des voitures.

STATIONNER, v. neut., faire une ou plusieurs stations, s'arrêter à....—Etre stationnaire.

STATISTIQUE, subst. fém., partie de l'économie politique qui considère un état, une contrée sous ses rapports agricoles, industriels, commerciaux, etc., qui en fait connaître en détail et au plus juste la situation, la population, etc.

STATUAIRE, subst. mas., sculpteur qui fait des statues. — Subst. fém., l'art de faire des statues.

STATUE, subst. fém., figure de métal, de bois, de pierre, de marbre, qui représente quelque personne connue et distinguée.—Fig. et fam., personne sans action, sans mouvement : c'est une *statue*.

STATUER, v. act., ordonner, régler, déclarer.

STATU-QUO, subst. mas., ablatif absolu latin qui signifie : *dans le même état*, en parlant des choses.

STATURE, subst. fém., hauteur de la taille d'une personne. Il n'est guère en usage que dans le style relevé ; on se sert ordinairement de *taille*.

STATUT, subst. mas., règle établie pour la conduite d'une compagnie, d'un corps.

STÉNOGRAPHE, subst. et adj. des deux genres, qui se sert de la sténographie, qui l'a étudiée, qui la connaît.

STÉNOGRAPHIE, subst. fém., écriture serrée, réduite, abrégée. — Art d'écrire par abréviation, etc.

STÉNOGRAPHIER, v. act., transcrire un discours par le moyen de la sténographie.

STÉNOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, de la sténographie.

STENTOR, subst. mas., voix de *stentor*, voix extrêmement forte et sonore.

STÉRÉOTYPAGE, subst. mas., action de stéréotyper.— L'ouvrage même qui en résulte.

STÉRÉOTYPE, adj. des deux genres, de la stéréotypie, qui a été stéréotypé : édition *stéréotype*.

STÉRÉOTYPER, v. act., imprimer avec des planches qui, composées d'abord en caractères mobiles, on été converties ensuite en formes solides.

STÉRILE, adj. des deux genres, qui ne porte point de fruits, quoiqu'il soit de nature à en porter. Il se dit au propre et au figuré : terre *stérile*, champ *stérile*, arbre *stérile*.

STÉRILISER, v. act., rendre stérile.

STÉRILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est stérile ; la *stérilité* des terres. — Fig. : la *stérilité* d'un auteur, d'un sujet, etc.

STERLING, subst. mas., sorte de monnaie de compte en Angleterre.

STIGMATE, subst. mas., marque de fer rouge sur l'épaule d'un voleur : les *stigmates* de la justice. — Fig. : porter les *stigmates* de quelque action, essuyer des reproches humiliants et des insultes méritées.

STIGMATISER, marquer une personne au front avec un fer chaud.

STIMULANT, E, adj., qui a la vertu d'exciter et de réveiller : remède *stimulant*. — On dit aussi subst. au mas., un *stimulant*, des *stimulants*.— Fig., ce qui excite, ce qui aiguillonne l'esprit : l'émulation est un *stimulant*.



Les honneurs, les récompenses sont de puissants stimulants.

STIMULER, v. act., aiguillonner, exciter.

STIPENDIAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui est aux gages, à la solde d'un autre : des troupes *stipendiaires*.

STIPENDIER, v. act., gager quelqu'un dans de mauvais desseins, et surtout, soudoyer des soldats.

STIPULATION, subst. fém., terme générique, qui se dit de toutes les clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat.

STIPULER, v. act., faire une stipulation. — Demander, exiger, ou faire promettre à quelqu'un en contractant, l'obliger à telle ou telle chose : il a *stipulé* une garantie dans le contrat.

STOFF, subst. mas., étoffe de laine ou de coton brochée.

STOÏCIEN, subst. mas.; au fém., **STOÏCIENNE**, chez les anciens, philosophe de la secte de Zénon. — Par extension, homme, femme, qui montre ou qui affecte une grande fermeté dans

les revers, et une espèce d'insensibilité pour les biens et les maux de la vie.

STOÏCIEN, adj. mas.; au fém.. **STOÏCIENNE**, qui appartient à la doctrine des *stoïciens*, qui a leur caractère.

STOÏCISME, subst. mas., fermeté, constance dans les revers et les douleurs; austérité de principes et de conduite, propre aux stoïciens.

STOÏCITÉ, subst. fém., vertu, constance inébranlable dans la douleur, l'adversité.

STOÏQUE, adj. des deux genres, qui appartient aux stoïciens, qui tient de l'insensibilité et de la fermeté qu'ils affectaient.

STOÏSME, subst. mas., qualité de ce qui est stoïque : le *stoïsme* de son langage, de sa conduite.

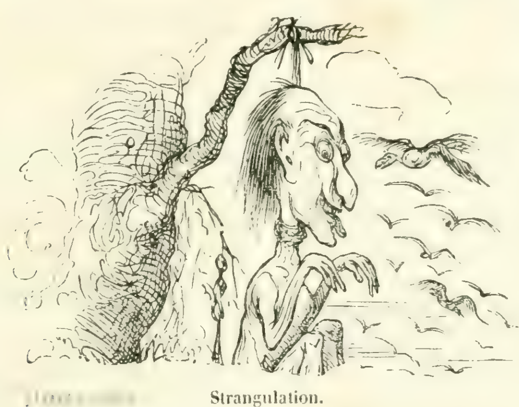
STOMACAL, E, adj., bon pour l'estomac.

STOMACHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à l'estomac, qui est bon à l'estomac.

STORE, subst. mas., espèce de rideau qui se lève et se baisse sur un ressort, et qu'on met devant une fenêtre, ou à la portière d'un carrosse.

STRANGULATION, subst. fém., action d'étrangler ; étranglement.

STRANGULER, v. act., étrangler



Strangulation.

STRAPONTIN, subst. mas., siége garni que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, ou aux portières dans les grands carrosses.

STRAS, subst. mas., composition qui imite le diamant; elle tire son nom de celui qui en est l'inventeur.

STRATAGÈME, subst. mas., ruse de guerre. — Fig., finesse, tour d'adresse dans les affaires, ruse, tromperie : voilà un plaisant *stratagème*.

STRATÉGIE, subst. fém., art de commander les armées.

STRATÉGIQUE, adj. des deux genres, de la stratégie; qui a rapport, qui est relatif à la stratégie.

STRATÉGISTE, subst. mas., celui qui connaît la stratégie.

STRIDENT, adj. mas., aigu : bruit, cri *strident*.

STRIDER, v. neut., crier avec strideur, avec grincement.

STRUCTURE, subst. fém., manière dont un édifice est bâti : ce monument est d'une belle *structure*. — On le dit, par extension, du corps humain et de celui des animaux.

STUPÉFACTION, subst. fém., engourdissement d'une partie du corps. — Au fig., étonnement extraordinaire et extatique.

STUPÉFAIT, E, adj., qui est stupéfié, surpris, étonné, interdit et immobile. Fam.

STUPÉFIANT, E, adj., qui stupéfie : voilà une chose véritablement *stupéfiante*.

STUPÉFIER, v. act., engourdir : l'opium *stupéfie*; c'est même là sa propriété. — Fig. et fam., étonner, rendre comme interdit et immobile : son discours a *stupéfié* l'assemblée.

STUPEUR, subst. fém., engourdissement en quelque partie du corps. — Etat d'immobilité dans lequel jette une douleur de l'âme subite et profonde.—Grande surprise.

STUPIDE, subst. et adj. des deux genres, hébété, d'un esprit lourd et pesant : esprit, indolence, insensibilité *stupide;* c'est un vrai, un franc *stupide*.

STUPIDEMENT, adv., d'une manière stupide.

STUPIDITÉ, subst. fém., bêtise, pesanteur d'esprit. — Etat d'une personne hébétée, et incapable de raisonnement.

STYLE, subst. mas., manière de composer, d'écrire : *style* sublime, noble ou bas, rampant.

STYLER, v. act., former, dresser. Il est familier.

STYLET, subst. mas., sorte de petit poignard très-pointu, et dont la lame est ordinairement triangulaire.

SU, subst. mas., connaissance de quelque chose

SUAIRE, subst. mas., linceul dans lequel on ensevelit un mort.

SUANT, **E**, adj., qui sue : il a les mains *suantes*.

SUAVE, adj. des deux genres, doux, d'agréable odeur : ce mets est d'une douceur *suave*.

SUAVITÉ, subst. fém., douceur, agrément.

SUBALTERNE, subst. et adj. des deux genres, subordonné à un autre, inférieur à un autre. — On appelle officier *subalterne*, un officier qui est sous les ordres d'un autre officier.

SUBDIVISER, v. act., diviser en plusieurs parties la partie d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISION, subst. fém., division d'une partie d'un tout déjà divisé. — Action de subdiviser.

SUBIT, **E**, adj., prompt, soudain, qui arrive tout à coup.

SUBITEMENT, adv., soudainement, tout à coup : il est parti si *subitement* que personne n'a pu lui dire adieu.

SUBJONCTIF, subst. mas., t. de gramm., mode du verbe, ainsi appelé, parce que ce verbe est subordonné à un autre qui lui est joint et en dépend.

SUBJUGUER, v. act., proprement, mettre sous le joug : c'est par les talents de l'esprit et non par la force que les hommes *subjuguent* tous les animaux. — Soumettre par la force des armes.

SUBLIME, adj. des deux genres, haut, élevé. — Il se dit des choses morales ou qui regardent l'esprit : un mérite, un style, un génie, un esprit, une âme *sublime*.

SUBLIMEMENT, adv., d'une manière sublime.

SUBMERGER, v. act., inonder, couvrir d'eau : le déluge *submergea* la terre. — Engloutir dans l'eau.

SUBMERSION, subst. fém., action de submerger. — Inondation qui couvre totalement un terrain. — Action de plonger dans un liquide.



Lorsque la submersion de la terre eut cessé, une colombe apporta dans l'Arche une branche d'olivier.

SUBORDINATION, subst. fém., ordre établi entre des personnes, et qui rend les unes dépendantes des autres.

SUBORDONNÉ, **E**, subst., qui est soumis à un supérieur : qui est sous ses ordres.

SUBORDONNER, v. act., établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur : les prêtres sont *subordonnés* aux évêques.

SUBROGER, v. act., substituer, mettre en place de quelqu'un : on me *subroge* en sa place, en ses droits, noms et actions.

SUBROGÉ-TUTEUR, subst. mas., second tuteur nommé par les parents et par le juge, pour empêcher le vrai tuteur ou la tutrice de rien faire contre les intérêts d'un mineur.

SUBSÉQUENT, **E**, adj., qui suit, qui vient après.

SUBSIDE, subst. mas., levée de deniers pour les nécessités de l'état.

SUBSISTANCE, subst. fém., nourriture et entretien.

SUBSISTER, v. neut., exister, continuer d'être : il y a trois mille ans que les pyramides d'Égypte *subsistent*. — Vivre et s'entretenir.

SUBSTANCE, subst. fém., ce qu'il y a de plus succulent, de plus nourrissant en quelque chose : les arbres, les plantes, attirent la *substance* de la terre. — Fig., le principal, le fond, l'esprit d'une chose : telle est la *substance* de la lettre que je lui ai envoyée.

SUBSTANTIEL, adj. mas.; au fém., **SUBSTANTIELLE**, où il y a beaucoup de substance : aliment *substantiel*.

SUBSTANTIF, subst. et adj. mas., nom qui, signifiant une substance subsistante par elle-même, soit dans la nature, soit dans l'entendement, n'a pas besoin d'un autre nom pour être entendu : cheval, oiseau, arbre, beauté, sont des *substantifs* ; t. de gramm.

SUBSTITUER, v. act., mettre une chose ou une personne à la place d'une autre : son nourrisson étant mort, elle *substitua* son fils à la place.

SUBSTITUT, subst. mas., officier de judicature chargé d'aider l'officier principal dans ses fonctions, et quelquefois de le remplacer.

SUBSTITUTION, subst. fém., action de substituer, de mettre une chose ou une personne à la place d'une autre.

SUBTERFUGE, subst. mas., échappatoire en matière d'affaires ou de disputes. — Moyen injuste et détourné dont on use pour échapper aux yeux, à la justice et à la correction.

SUBTIL, **E**, adj., délié, fin, menu : air, sang *subtil* ; matière *subtile*. — Qui s'insinue, qui pénètre promptement : venin *subtil*. — Fin, rusé : le chat, le renard, sont des animaux *subtils*.

SUBTILISER, v. act., rendre subtil, délié, pénétrant : le vin *subtilise* les esprits. — Tromper : prenez garde qu'il ne vous *subtilise*.

SUBTILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est subtil ou de celui qui est subtil.

SUBVENIR, v. neut., en parlant des personnes, secourir, soulager ; en parlant des choses, pourvoir : on ne peut pas *subvenir* à tout

SUBVENTION, subst. fém., secours d'argent pour subvenir aux nécessités de l'état : espèce

de subside, impôt de surcroît dans une nécessité pressante.

SUBVENTIONNER, v. act., fournir des secours d'argent, de subsistance; établir des subsides, des impôts de surcroît dans des moments périlleux.

SUBVERSIF, adj. mas.; au fém., **SUBVERSIVE**, qui renverse, détruit l'ordre établi.

SUBVERSION, subst. fém., renversement : la *subversion* d'un état.

SUC, subst. mas., liqueur qui s'exprime de certaines choses : le *suc* des fruits, des plantes, etc.

SUCCÉDER, v. neut., prendre la place de... : la nuit *succède* au jour; les révolutions s'y sont rapidement *succédé*.—Parvenir à la possession de quelque chose après un autre : *succéder* à un royaume.

SUCCÈS, subst. mas., réussite, issue heureuse ou profitable d'une affaire : un bon ou mauvais *succès*; cette entreprise a eu tout le *succès* qu'on désirait.

SUCCESSEUR, subst. mas., celui qui succède à un autre dans quelque place, charge ou dignité.

SUCCESSIF, adj. mas.; au fém., **SUCCESSIVE**, qui se succède sans interruption : mouvement *successif*; l'ordre *successif* des jours et des nuits.

SUCCESSION, subst. fém., suite de plusieurs personnes dans la même dignité, ou les mêmes titres ou les mêmes fonctions. — Hérédité, biens qu'une personne laisse, en mourant, à une autre.

SUCCESSIVEMENT, adv., tour à tour, l'un après l'autre.

SUCCINCT, E, adj., court, bref. Il est opposé à prolixe, et il se dit proprement du discours, et des personnes par rapport au discours.

SUCCINCTEMENT, adv., d'une manière succincte, en peu de mots : il conta *succinctement* ses raisons.

SUCCOMBER, v. neut., être accablé sous un fardeau que l'on porte.—Mourir : il a *succombé* hier.

SUCCULENT, E, adj., qui a beaucoup de suc, qui est fort nourrissant.

SUCCURSALE, adj. et subst. fém., se dit d'un hôpital qui ressort d'un autre hôpital, et en général de tout établissement subordonné à un autre.

SUCER, v. act., tirer quelque suc ou quelque liqueur avec les lèvres. Il se dit de la liqueur qu'on attire, et du corps dont on l'attire : *sucer* le lait, le sang; *sucer* un os. — Fig. et fam., tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne : il a des parents qui le *sucent*.

SUÇOTER, v. act., sucer peu à peu et à diverses reprises. Fam.

SUCRE, subst. mas., suc extrêmement doux, tiré d'une sorte de canne ou de roseau particulier aux pays chauds, qui s'épaissit, se durcit et se blanchit par le moyen du feu.

SUCRER, v. act., mettre du sucre sur... mêler quelque chose avec du sucre.

SUCRERIE, subst. fém., choses dans lesquelles il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, gâteaux, etc.



Sucreries et pâtisseries.

SUCRIER, subst. mas., vase dans lequel on met du sucre en poudre ou en morceaux.

SUD, subst. mas. et adj., le midi, la partie du monde opposée au nord, au septentrion.

SUER, v. neut., rendre par les pores quelques humeurs.—Fig. et fam. : travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose.

SUEUR, subst. fém., humeur, sérosité qui sort par les pores quand on sue.—Peine qu'on se donne pour réussir à quelque chose : avoir éprouvé bien des fatigues et bien des *sueurs*.

SUFFIRE, v. neut., fournir et satisfaire aux besoins : la dépense est trop grande, il n'y peut pas *suffire*.

SUFFISAMMENT, adv., assez.

SUFFISANCE, subst. fém., ce qui suffit : avoir *suffisance* de vivres; en avoir, en prendre sa *suffisance*. Il est fam.

SUFFISANT, E, adj., qui suffit : cent hommes sont *suffisants* pour défendre cette place.

SUFFOCANT, E, adj., qui suffoque : vapeur *suffocante*.

SUFFOCATION, subst. fém., étouffement, perte de respiration ou grande difficulté de respirer.

SUFFOQUER, v. act., étouffer, faire perdre la respiration : la douleur le *suffoquait* et lui ôtait la parole.

SUFFRAGE, subst. mas., voix qu'on donne dans les délibérations et en matière d'élection : donnez-lui votre *suffrage*.—Approbation : il a enlevé tous les *suffrages*.

SUGGÉRER, v. act., insinuer, inspirer une chose à quelqu'un : *suggérer* de bons conseils

SUGGESTION, subst. fém., instigation, persuasion.

SUICIDE, subst. mas., action de celui qui se tue lui-même volontairement. — Subst. mas. et fém., celui qui se tue lui-même.

SUICIDER (*se*), v. pron., se donner la mort volontairement.

SUIE, subst. fém., matière noire et épaisse que laisse la fumée et qui s'attache au tuyau de la cheminée. — Fam. : noir comme de la *suie*, excessivement noir.

suif, subst. mas., graisse de mouton, de bœuf ou de vache dont on fait la chandelle.

suite, subst. fém., en parlant des personnes, ceux qui suivent, qui viennent après quelqu'un : un général et sa *suite;* une grande *suite* d'officiers supérieurs; il avait une brillante *suite*.

suivant, prép., selon; à proportion de.

suivant, e, subst. et adj., qui suit, qui est après, qui accompagne.—Subst., il se dit des individus qui composent une famille : on l'invita lui et ses *suivants*.

suivre, v. act., aller après : je vous *suis*. — *Suivre* de l'œil, examiner attentivement.—Aller après pour attraper : *suivre* un loup, un voleur. — Fig. : *suivre* le parti de quelqu'un, *suivre* sa doctrine, ses principes, etc., être du parti de quelqu'un, adopter sa doctrine, ses principes, etc,

sujet, subst. mas., cause, raison, motif : querelle sans *sujet*. — Au fém., *sujette*.—Personne considérée sous le rapport de sa capacité, de ses talents, de sa conduite : bon *sujet*, mauvais *sujet*. — Personne d'un mérite supérieur.

sujet, adj. mas.; au fém., **sujette**, qui est soumis, astreint à .. : *sujet* aux lois, à la règle; tous les hommes sont *sujets* à la mort.

sujétion, subst. fém., dépendance, assujétissement : la *sujétion* aux lois; les besoins de la vie sont de grandes *sujétions*. — Assiduité que demande une charge, un emploi : cet emploi est d'une grande *sujétion*.

sulfureux, adj. mas.; au fém., **sulfureuse**, qui tient de la nature du soufre : matière *sulfureuse*.

sulfurique, adj. des deux genres, acide *sulfurique*, dans la nouvelle chimie, acide obtenu par la combustion rapide du soufre.

sultan, subst. mas., l'empereur des Turcs, le Grand-Seigneur.—Fig., homme despotique et fier : il agit, il parle en *sultan*.—Petit coussin ou plutôt corbeille remplie de parfums.



Le sultan.

superbe, adj. des deux genres, orgueilleux, arrogant, etc. : plein de fierté : cette âme si *superbe* est enfin dépendante. — Qui s'estime trop, qui présume trop de lui : j'étais jeune et *superbe*. — Appliqué aux qualités physiques : une femme *superbe;* un *superbe* cavalier, de haute taille, de bonne mine.

supercherie, subst. fém., tromperie faite avec finesse : je me fiais à lui, il m'a fait une *supercherie*.

superficie, subst. fém., dans l'usage ordinaire, surface des corps : la *superficie* d'un jardin, son étendue.—Fig., légère connaissance de quelque art, de quelque science : s'arrêter à la *superficie*.

superflu, e, adj., qui est de trop, inutile; qui n'est bon à rien pour la nécessité : regrets *superflus;* paroles *superflues*. — Subst. mas., ce qu'on a de trop.

supérieur, e, subst., celui, celle qui est au-dessus, qui a l'autorité, le commandement.

supérieur, e, adj., qui est au-dessus, plus élevé, il est opposé à inférieur, la région *supérieure* de l'air. — Insigne, transcendant : courage, génie *supérieur*. — Fig. : être *supérieur* aux événements, avoir un courage à l'épreuve des événements.

supériorité, subst. fém., excellence au-dessus des autres.—Autorité; prééminence.—Emploi, charge, dignité : il est parvenu à la *supériorité* de ce couvent.

superlatif, subst. mas., mot qui augmente la signification d'un autre mot autant qu'elle peut être augmentée, en prenant devant soi les adverbes très ou fort, le plus, la plus, etc. : un adjectif *superlatif*.—Fam., cela est bon ou mauvais au *superlatif*, extrêmement bon ou extrêmement mauvais.

superposer, v. act., poser dessus. — Action de poser une ligne, une surface, un corps sur un autre.

superstitieux, subst. et adj. mas.; au fém., **superstitieuse**, qui a de la superstition.

superstition, subst. fém., fausse idée qu'on a de certaines pratiques de religion, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou de confiance : les esprits faibles sont enclins à la *superstition*.

supplanter, v. act., ruiner quelqu'un dans l'esprit d'un protecteur, etc., et se mettre à sa place : *supplanter* un rival.

suppléer, v. act., ajouter ce qui manque à une somme, etc., fournir ce qu'il faut de surplus : ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y aura de moins, je le *suppléerai*.

supplément, subst. mas., ce qu'on donne pour suppléer; ce qu'on donne en sus : *supplément* de dot, de partage, de finance.

supplémentaire, adj. des deux genres, qui sert de supplément : articles *supplémentaires*.

suppliant, e, subst., qui prie, qui supplie : tenir la posture d'un *suppliant*.

supplication, subst. fém., humble prière.

SUPPLICE, subst. mas., punition corporelle ordonnée par la justice. — Fig. : être au *supplice*, dans un cruel embarras, dans une extrême anxiété. — Par extension, douleur vive et longue : la goutte est un véritable *supplice*.

SUPPLICIER, v. act., faire souffrir le supplice de la mort à un criminel.—Au fig., tourmenter quelqu'un.

SUPPLIER, v. act., prier humblement, avec instance et soumission.

SUPPLIQUE, subst. fém., se dit d'un placet, d'une requête qu'on présente à un souverain pour demander quelque chose.

SUPPORT, subst. mas., ce qui porte, ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose : ce pilier est le *support* de toute la voûte.



Des terrasses supportent ce monument.

SUPPORTER, v. act., porter, soutenir.—Souffrir, endurer : *supporter* son mal avec patience. —Tolérer avec charité : *supporter* les défauts, l'humeur, etc.

SUPPOSER, v. act., mettre en avant une chose comme établie, comme reçue pour en tirer quelque induction : *supposer* ce qui est en question ; et absol. : je veux bien *supposer* que cela soit.

SUPPOSITION, subst. fém., proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque induction : c'est la même *supposition* que vous faites.—Fausse allégation.

SUPPÔT, subst. mas., fauteur et partisan de quelque mal, de quelque mauvais dessein.

SUPPRESSION, subst. fém., action de supprimer : *suppression* d'office, de charge. — La *suppression* d'un livre, d'un libelle, d'un journal, se dit de l'action d'empêcher la publication d'un livre, d'un libelle, d'un journal, ou par laquelle on empêche qu'elle n'ait cours.

SUPPRIMER, v. act., empêcher ou faire cesser de paraître : *supprimer* un écrit, un libelle.— Taire, passer sous silence : je *supprime* bien des circonstances.

SUPPUTATION, subst. fém., compte, calcul.

SUPPUTER, v. act., compter, calculer. — On dit aussi neut. : *supputez* à quoi se monte la dépense.

SUPRÊME, adj. des deux genres, qui est au-dessus de tout en son genre : pouvoir, dignité *suprême*. — *Être-Suprême*, l'auteur de la nature, Dieu. — Qui termine tout : voilà le but *suprême* où il aspire.

SUR, E, adj., qui a un goût acide, aigrelet : l'oseille est *sure*.

SÛR, E, adj., certain, indubitable : le fait est *sûr*. — Qui doit arriver infailliblement : rien n'est aussi *sûr* que la mort. — Être *sûr*, prévoir, connaître infailliblement.

SURABONDANCE, subst. fém., très-grande, excesssive abondance.

SURABONDANT, E, adj., qui surabonde : vous donnez là une preuve *surabondante*.

SURABONDER, v. neut., abonder au-delà même de ce qui est nécessaire.

SURCHARGE, subst. fém., surcroît de charge. — Au fig., excessive imposition de deniers : cet impôt est une *surcharge* que beaucoup de personnes ne pourront pas supporter.

SURCHARGER, v. act., charger trop. — *Surcharger* une écriture, y faire une addition, un changement, une *surcharge*. — Fig. : être *surchargé* d'affaires, en avoir trop.

SURDITÉ, subst. fém., défaut naturel ou accidentel, qui ôte presque entièrement ou même totalement la facilité d'ouïr les sons.

SÛREMENT, adv., avec sûreté. — Certainement.

SURET, adj. mas.; au fém., SURETTE, diminutif de *sur*; qui est un peu acide, aigrelet : ce fruit est *suret*, a un petit goût *suret*; cette pomme est *surette*.

SURETÉ, subst. fém., état de ce qui est sûr et à l'abri de tout danger : être en *sûreté*, être dans un lieu d'asyle.

SUREXCITER, v. act. : au fig., émouvoir, animer : il faut à tous moments *surexciter* sa paresse, par des réprimandes ou des punitions.

SURFACE, subst. fém. : en géom., longueur et largeur sans profondeur. — Dans le discours ordinaire, l'extérieur, le dehors d'un corps; superficie.



Cet oiseau cherche sa nourriture à la surface des eaux.

SURFAIRE, v. act., demander trop de sa marchandise. Il s'emploie aussi neutralement : il *surfait* toujours.

SURHUMAIN, E, adj., qui surpasse les forces de l'homme : efforts *surhumains*.

SURINTENDANCE, subst. fém., inspection et direction générale au-dessus des autres.

SURINTENDANT, subst. mas., celui qui a la surintendance, la direction et l'inspection au-dessus des autres.

SURINTENDANTE, subst. fém., femme de surintendant. — Dame qui avait la première charge dans la maison de la reine. — Titre de la principale directrice des maisons d'éducation des filles de la Légion-d'Honneur.

SURJET, subst. mas., espèce de couture qui se fait en tenant les deux étoffes qui doivent être jointes, appliquées l'une sur l'autre, bord à bord, et en les traversant toutes deux à chaque point d'aiguille.

SURLENDEMAIN, subst. mas., le jour qui suit le lendemain.

SURMONTABLE, adj. des deux genres, qu'on peut surmonter.

SURMONTER, v. act., monter au-dessus : il allait se noyer, l'eau le *surmontait*; et absol. : quand l'huile est mêlée avec de l'eau, l'huile *surmonte*.—Fig., vaincre, dompter : *surmonter* ses ennemis, ses passions.

SURNAGER, v. neut., se soutenir au-dessus d'une liqueur sans s'y mêler : le liége *surnage* sur l'eau. — Fig., il se dit d'une chose qui subsiste, par opposition à d'autres qui se détruisent : à la longue, les erreurs disparaissent, et la vérité *surnage*.

SURNATUREL, adj. mas.; au fém., SURNATURELLE, qui est au-dessus des forces de la nature : don *surnaturel*; puissance *surnaturelle*.

SURNOM, subst. mas., nom qui vient après le nom propre, le nom de famille; c'est en quelque sorte une épithète ajoutée au nom : Scipion l'Africain, Charles le Téméraire.

SURNOMMER, v. act., donner un surnom; ajouter une épithète : le duc de Guise fut *surnommé* le Balafré.

SURNUMÉRAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui est au-dessus du nombre déterminé : employé *surnuméraire*. — Avoir une place de *surnuméraire*, travailler en attendant qu'on soit admis au nombre des commis en titre.

SURNUMÉRARIAT, subst. mas., temps pendant lequel une personne est employée comme surnuméraire.

SURPASSER, v. act., excéder, être plus élevé. Causer un étonnement qui confond les idées : cet événement me *surpasse*.—Au fig., être au-dessus de quelqu'un.

SURPLIS, subst. mas., vêtement d'église ordinairement fait de toile ou de lin, à ailes plates et plissées.

SURPLOMBER, v. neut., n'être pas à plomb.

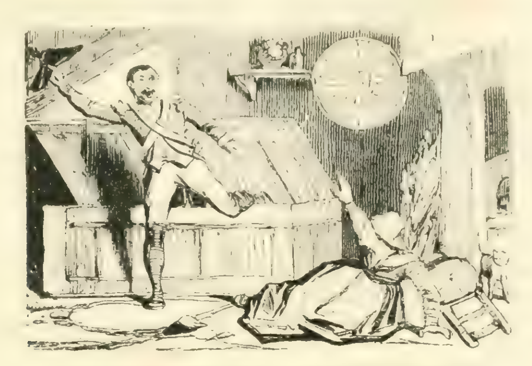
SURPLUS, subst. mas., ce qui reste, l'excédant.—Au *surplus*, loc. adv.: au reste.

SURPRENANT, E, adj., qui surprend, qui étonne.

SURPRENDRE, v. act., prendre sur le fait : *surprendre* un voleur qui crochette une porte. — Prendre à l'imprévu, au dépourvu : *surprendre* l'ennemi — Étonner : cette nouvelle m'a extrêmement *surpris*.

SURPRIS, E, part. passé de *surprendre*, et adj., pris à l'imprévu.—Étonné, etc.

SURPRISE, subst. fém., action par laquelle on surprend : se rendre maître d'une place par *surprise*. — Mouvement de l'âme causé par une chose à laquelle on ne s'attendait pas.



La surprise de cette bonne femme est bien grande.

SURSAUT, subst. mas., surprise subite, sensation violente; brusque interruption du sommeil : s'éveiller en *sursaut*.

SURSEOIR, v. act. et neut., suspendre, remettre, différer, en parlant des affaires de procédures : *surseoir* une délibération.

SURTOUT, subst. mas., sorte de justaucorps fort large, qu'on met par-dessus tous les autres habits : ôter son *surtout*. — Pièce de vaisselle d'argent, de cuivre doré, de plaqué, de porcelaine, ou d'autre matière, que l'on place au milieu d'une grande table, et sur laquelle on met des fleurs, des fruits, etc., dans les repas d'apparat.

SURTOUT, adv., avant toute chose; plus que toute autre chose; principalement.

SURVEILLANCE, subst. fém., action de surveiller.—Emploi, soins, gestion d'un surveillant.

SURVEILLANT, E, subst. et adj., qui surveille, qui prend garde : il est bien *surveillant*.

SURVEILLER, v. act. et neut., veiller, avoir l'œil sur quelqu'un, ou sur quelque chose, afin que tout aille bien : *surveiller* quelqu'un, *surveiller* à tout ce qui se passe.

SURVENIR, v. act. Il se conjugue comme venir. Arriver inopinément. — Arriver par surcroît.

SURVIVANCE, subst. fém., succession désignée à quelque charge ou emploi.

SURVIVANT, E, subst. et adj., celui, celle qui survit.

SURVIVRE, v. neut. Il se conjugue comme vivre. Demeurer en vie après un autre : il a *survécu* à tous ses enfants. — Fig. : *survivre* à son honneur, à sa gloire, etc., vivre encore après la perte de son honneur, de sa gloire.

SUS, prép., sur : courir *sus* à quelqu'un.—En *sus*, loc. adv. et préposition, au-delà.

SUSCEPTIBILITÉ, subst. fém., trop grande sensibilité; disposition à se choquer trop aisément : on doit ménager la *susceptibilité* de tout le monde

SUSCEPTIBLE, adj. des deux genres, capable de recevoir certaine qualité, certaine modification : la matière est *susceptible* de toutes sortes de formes. — Qui s'offense facilement, qui se blesse de rien moralement : cette personne est trop *susceptible*.

SUSCITER, v. act., plus communément, attirer des ennemis à quelqu'un, lui faire naître des embarras.

SUSCRIPTION, subst. fém., adresse, écrit qu'on met à une lettre, et qui porte le titre, le nom, la qualité, profession et demeure d'une personne.

SUSDIT, E, adj. et subst., nommé ci-dessus : la *susdite* somme. — Subst., le *susdit*, la *susdite*.

SUSPECT, E, adj., qui est soupçonné, de qui on a ou on peut avoir soupçon, en parlant des personnes : nous avons des juges bien *suspects*. —Lieu *suspect*, pays *suspect*, lieu, pays qu'on soupçonne être infecté de peste.

SUSPECTER, v. act., regarder comme suspect, soupçonner.

SUSPENDRE, v. act., élever un corps en l'air et le soutenir avec un lien, en telle sorte qu'il pende : on *suspend* une cage, un lustre. — Par extension : la terre est *suspendue* dans l'espace.

SUSPENS, adj. mas., interdit. — En *suspens*, loc. adv., en doute et dans l'incertitude : l'affaire est demeurée en *suspens*.

SUSPENSION, subst. fém., cessation d'opération pendant quelque temps : *suspension* de l'exécution d'un jugement; *suspension* d'armes, cessation momentanée d'actes d'hostilité.

SUSTENTER, v. act., entretenir et soutenir la vie de l'homme : les riches doivent *sustenter* les pauvres honnêtes.—Fig. : la lecture de l'Écriture est plus propre qu'aucune autre à *sustenter* l'âme.

SVELTE, adj. des deux genres, délié, léger

délicat, élégant. — On dit qu'une personne est *svelte*, qu'une colonne est *svelte*.

SYBARITE, subst. des deux genres, personne livrée à la mollesse, et très-sensible au moindre mal.

SYCOMORE, subst. mas., t. de bot., érable blanc des montagnes, arbre à larges feuilles semblables à celles de la vigne, du figuier et du mûrier.

SYCOPHANTE, subst. mas., fourbe, menteur, imposteur, fripon, délateur, coquin.

SYLLABAIRE, subst. mas., livre élémentaire dans lequel les mots sont coupés en syllabes, et qui sert à apprendre à lire.

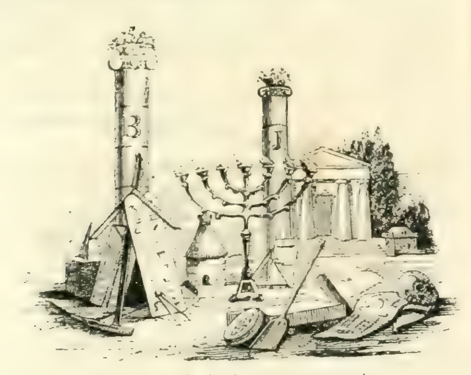
SYLLABE, subst. fém., voyelle ou seule ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent toutes par une seule émission de voix. Roi, loi, sont des mots d'une *syllabe*.

SYLLABER, v. act., assembler des lettres.

SYLLABIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport aux syllabes. — Unité *syllabique*, celle qui dépend principalement de l'unité du coup de voix.

SYLLOGISME, subst. mas., raisonnement renfermé dans trois propositions : la majeure, la mineure, la conséquence.

SYMBOLE, subst. mas., figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par l'art du dessin ou de la peinture, soit par le discours : le chien est le *symbole* de la fidélité.



Symboles de la franc-maçonnerie.

SYMBOLIQUE, adj. des deux genres, qui sert de symbole : figure, image *symbolique*.

SYMBOLISER, v. neut., avoir du rapport, de la conformité avec...

SYMÉTRIE, subst. fém., proportion et rapport d'égalité ou de ressemblance que les parties d'un corps naturel ou artificiel ont entre elles : pour la *symétrie*, il faut mettre deux portes de chaque côté.

SYMÉTRIQUE, adj. des deux genres, qui a de la symétrie : arrangement *symétrique*; construction *symétrique*.

SYMÉTRIQUEMENT, adv., avec symétrie.

SYMÉTRISER, v. neut., faire symétrie : ces deux pavillons *symétrisent*.

SYMPATHIE, subst. fém., convenance, rapport d'humeurs et d'inclination entre deux personnes. — En peinture, mélange heureux, accord des couleurs entre elles.

SYMPATHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie : avoir des vertus, des qualités *sympathiques*.

SYMPATHISANT, E, adj., qui a de la sympathie avec... — Part. pass. de *sympathiser*.

SYMPATHISER, v. neut., avoir de la sympathie. Il ne se dit que des personnes.

SYMPHONIE, subst. fém., chez les anciens, cette union de voix et de sons qui forme un concert. — Concert d'instruments de musique.

SYMPHONISTE, subst. et adj. des deux genres, celui qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPTÔME, subst. mas., accident qui arrive dans une maladie, et qui fait juger de sa nature, de ses qualités, de ses suites. — Il se dit figurément, en parlant des états, des républiques, et il signifie indice, présage : la fermentation qui est dans ce royaume est le *symptôme* d'une révolution.

SYNAGOGUE, subst. fém., assemblée des juifs sous l'ancienne loi : enfant, docteur de la *synagogue*. — Lieu où ils s'assemblent encore aujourd'hui pour l'exercice public de leur religion.

SYNALLAGMATIQUE, adj. des deux genres, t. de droit : contrat *synallagmatique*, par lequel deux personnes contractent des engagements mutuels.

SYNCOPE, subst. fém., défaillance, pâmoison : tomber en *syncope*.

SYNCOPÉ, E, adj., t. de grammaire : mot *syncopé*, mot du milieu duquel on a retranché une lettre ou une syllabe.

SYNCOPER, v. act. et neut., t. de musique, faire une syncope. — T. de gramm., retrancher une lettre en écrivant.

SYNDIC, subst. mas., celui qui est chargé des affaires d'une communauté, d'un corps, etc., dont il est membre. — Agent chargé de veiller aux intérêts de tous les créanciers dans une faillite.

SYNDICAL, E, adj., qui a rapport au syndic : les fonctions *syndicales*. — Autrefois : la chambre *syndicale* des libraires, où il fallait remplir plusieurs formalités avant d'imprimer un ouvrage.

SYNDICAT, subst. mas., charge, emploi, commission de syndic. — Temps pendant lequel on est ou l'on a été syndic.

SYNONYME, adj. des deux genres, se dit des termes d'une langue qui, avec de grands rapports dans leur sens général, offrent, dans leur acception propre, des différences légères, mais réelles : épée est *synonyme* de glaive.

SYNTAXE, subst. fém., règles de la construc-

tion des mots et des phrases. — Livre qui contient ces règles.

SYNTHÈSE, subst. fém., t. didact., méthode de composition qui va des principes aux conséquences.

SYNTHÉTIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la synthèse.

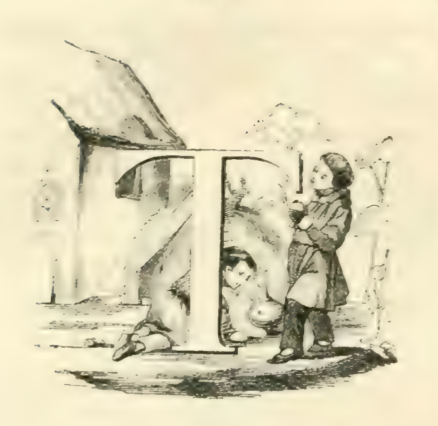
SYNTHÉTIQUEMENT, adv., d'une manière synthétique.

SYSTÉMATIQUE, adj. des deux genres, qui appartient au système, réglé par un système, d'après un système : ordre *systématique*.

SYSTÉMATIQUEMENT, adv., d'une manière systématique.

SYSTÉMATISER, v. act., réduire en système.

SYSTÈME, subst. mas., assemblage de plusieurs principes vrais ou faux liés ensemble, et des conséquences qu'on en tire, pour établir une opinion, pour expliquer quelque effet : il a imaginé un nouveau *système*.



T, subst. mas., vingtième lettre et seizième consonne de l'alphabet français.

TA, adj. poss. fém.: *ta* mère, *ta* sœur.

TABAC, subst. mas., plante d'une odeur forte, d'un goût âcre et nauséabond, et très-connue par l'usage de ses feuilles, qu'on fume, qu'on mâche quelquefois, ou qu'on prend en poudre par le nez.

TABELLION, subst. mas., anciennement, notaire.

TABERNACLE, subst. mas., tente, pavillon. Il ne s'emploie, en ce sens, que dans la traduction des textes de l'Écriture.

TABLATURE, subst. fém.: donner de la *tablature* à quelqu'un, lui donner de l'embarras, du fil à retordre. — Être plus habile que lui, et lui donner de la peine pour nous égaler.

TABLE, subst. fém., en général, meuble ordinairement en bois, fait d'un ou de plusieurs ais, et posé sur un ou plusieurs pieds, qui sert à divers usages: *table* à manger, à jouer.

TABLEAU, subst. mas., ouvrage de peinture sur une table de bois ou de cuivre, etc., ou sur la toile. — Fig., représentation naturelle d'une chose, soit de vive voix, soit par écrit: le *tableau* des passions; un *tableau* historique.

TABLETIER, subst. mas.; au fém., TABLETIÈRE, celui, celle qui fait ou vend des échiquiers, des trictracs et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE, subst. fém., planche posée pour mettre quelque chose dessus: *tablettes* de bibliothèque, d'armoire: une *tablette* de chocolat.

TABLETTERIE, subst. fém., métier du tabletier.

TABLIER, subst. mas., morceau d'étoffe de soie, brodée ou non brodée, que portent devant eux les membres d'une loge de franc-maçonnerie. — Morceau de toile, de serge, de taffetas, etc., que les femmes mettent devant elles.

TABOURET, subst. mas., espèce de siége en forme d'escabelle, rembourré et couvert de quelque étoffe ou tapisserie. — Siége sur lequel s'asseyent les condamnés à une peine infamante: on l'a vu sur le *tabouret*, il est à jamais déshonoré.



Cet homme est assis sur un tabouret.

TACHE, subst. fém., souillure, marque qui salit: *tache* de boue, de graisse, d'huile. — Marque naturelle sur la peau: avoir des *taches* de rousseur.

TÂCHE, subst. fém., travailler, être à la *tâche*, travailler à un ouvrage dont on doit être payé en gros, sans égard au nombre des journées qu'on y aura employées.

TACHER, v. act., souiller, salir, faire une tache, au propre et au fig.

TÂCHER, v. neut., s'empresser, se donner de la peine. — Viser, songer à...

TACHETÉ, E, part. passé de *tacheter*, et adj., marqueté: le tigre est tout *tacheté*; ce fruit est tout *tacheté*.

TACHETER, v. act., marquer de plusieurs taches.

TACITE, adj. des deux genres, qui n'est pas dit, qui n'est pas exprimé formellement: aveu, condition *tacite*.

TACITEMENT, adv., d'une manière tacite: nous n'avions pas parlé de cela dans notre traité, mais nous l'y comprendrons *tacitement*.

TACITURNE, adj. des deux genres, qui parle peu: qui est sombre, rêveur: cet homme est bien *taciturne*.

TACITURNITÉ, subst. fém., état, humeur, tempérament de celui qui est taciturne.

TACT, subst. mas., le sens du toucher, faculté par laquelle nous jugeons des qualités palpables des corps. — Fig.: avoir le *tact* fin, sûr, etc., juger finement, sûrement en matière de goût.

TAC-TAC, loc. adv. et subst. mas., mot dont on se sert par onomatopée pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux: le *tac tac* d'un moulin.

TACTICIEN, subst. mas.; au fém., **TACTICIENNE**, celui, celle qui est versé, habile dans la tactique.

TACTIQUE, subst. fém., art de ranger les troupes en bataille et de faire les évolutions militaires. — Fig., l'art de diriger une intrigue.

TAFFETAS, subst. mas., étoffe de soie fort mince et tissue comme la toile. — *Taffetas* d'Angleterre, *taffetas* gommé, ou sur lequel on a mis une légère couche de colle de poisson.

TAIE, subst. fém., toile qui recouvre et enveloppe un oreiller ou un lit de plumes. — Pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil : avoir une *taie* dans l'œil.

TAILLADE, subst. fém., coupure dans les chairs. — Coupure en long faite dans une étoffe, dans un habit.

TAILLADER, v. act., faire des taillades : on lui a *tailladé* le visage.

TAILLANDERIE, subst. fém., métier, atelier ou ouvrage du taillandier.

TAILLANDIER, subst. mas., ouvrier qui fait des outils pour les charpentiers, laboureurs, etc.; celui qui les vend en boutique.

TAILLANT, subst. mas., tranchant d'une lame, d'un couteau, d'une épée, d'une hache.

TAILLE, subst. fém., stature du corps : belle, grande, riche *taille*.



Petite taille.

TAILLÉ, E, part. passé de *tailler*, et adj. — Besogne toute *taillée*, toute préparée. — Cote mal *taillée*, se dit d'un compte arrêté en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur.

TAILLE-DOUCE, subst. fém., taille faite au burin seul sur une planche de cuivre.

TAILLE-PLUME, subst. mas., instrument pour tailler les plumes en un seul mouvement.

TAILLER, v. act., couper avec le marteau, le ciseau, ou tel autre instrument, ce qu'il y a de superflu : *tailler* une pierre, la vigne, une plume à écrire, un diamant.

TAILLEUR, subst. mas., celui qui taille et fait des habits.

TAILLIS, subst. mas., bois que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps. — On dit aussi adj., au mas. : bois *taillis*. — Prov. et fig. : gagner le *taillis*, s'enfuir et se mettre en sûreté.

TAILLOIR, subst. mas., bois sur lequel on taille, on coupe de la viande. — En architecture, partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle porte l'architrave.

TAILLURE, subst. fém., broderie de rapport ; pièces découpées qui s'appliquent sur un fond d'étoffe.

TAIN, subst. mas., lame d'étain fort mince qu'on met derrière les glaces des miroirs.

TAIRE, v. act., ne dire pas, garder le secret sur quelque chose : il vous a *tu* la vérité. — Neut., usité seulement dans faire *taire*, empêcher de parler, imposer silence. — Notre canon fit *taire* celui des ennemis, le mit hors d'état de continuer à tirer.

TALC, subst. mas., sorte de pierre transparente qui se lève par feuilles.

TALENT, subst. mas., certain poids d'or ou d'argent, différent suivant les divers pays où l'on s'en servait anciennement. — Fig., don, disposition, aptitude naturelle pour certaines choses : il a beaucoup de *talent* pour la poésie.

TALISMAN, subst. mas., figure faite sous certaine constellation, à laquelle les astrologues attribuaient des vertus imaginaires. — Chose qui opère un effet subit et merveilleux.

TALMOUSE, subst. fém., pièce de pâtisserie faite avec du fromage, des œufs et du beurre, fort en réputation à Saint-Denis, près Paris.

TALOCHE, subst. fém., coup de la main sur la tête.

TALON subst. mas., la partie postérieure du pied. — Ce cheval a le *talon* haut, il est relevé sur ses *talons*. — Partie d'un soulier ou d'une botte sur laquelle on pose le derrière du pied.

TALONNER, v. act., poursuivre de près, marcher sur les talons. — Fig., presser, importuner : il me *talonne* pour m'obliger à lui payer ce que je lui dois. Il est familier dans ces deux sens.

TALUS, subst. mas., pente qu'on donne à une muraille ou à une élévation de terre. — Tout ce qui va en penchant.

TALUTER, v. act., élever en talus : donner du pied, de la pente.

TAMARIN, subst. mas., fruit du tamarinier.

TAMARINIER, subst. mas., arbre qui croît aux Indes et au Sénégal.

TAMBOUR, subst. mas., instrument de forme cylindrique, dont les deux fonds sont formés de deux peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes. — On appelle aussi *tambour*, celui dont la fonction est de battre le *tambour*. — *Tambour*-major, celui qui est le chef des *tambours* d'un régiment, d'une légion, et qui leur commande et les dirige dans les

batteries des marches. — *Tambour*-maître, tambour qui a le grade de caporal. — *Tambour* de basque, sorte de petit tambour à un seul fond, autour duquel il y a des plaques de cuivre et des grelots. — *Tambour* de Provence ou tambourin, celui qui ne diffère du tambour militaire qu'en ce qu'il est plus long. — Gros *tambour* ou caisse roulante, tambour d'une grande dimension, en usage dans la musique militaire, plus haut et plus gros de moitié que le tambour ordinaire, et sur lequel on exécute ordinairement des roulements. — Il y a encore un gros tambour ou *grosse caisse*, qui sert puissamment à l'ensemble, à l'action des marches, et à maintenir le pas des troupes d'infanterie. — *Tambour* battant, au son du tambour. — Fig. et fam. : mener quelqu'un *tambour* battant, remporter sur lui plusieurs avantages consécutifs. — Prov. : ce qui vient de la flûte, s'en retourne au *tambour* ; les biens acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dépensent aussi aisément qu'ils ont été amassés. — Vouloir prendre les lièvres au son du *tambour*, divulguer ce qu'on devrait garder secret. — Dans une montre, petite boîte ronde où est renfermé le grand ressort. — Petit métier à broder, de forme circulaire.



Tambour.

TAMBOURIN, subst. mas., sorte de tambour particulier aux Provençaux, moins large et plus long que le tambour ordinaire, et sur lequel on bat avec une seule baguette, en s'accompagnant avec le galoubet.

TAMBOURINER, v. act., réclamer, proclamer au son du tambour un effet perdu.

TAMBOURINEUR, subst. mas., celui qui tambourine.

TAMIS, subst. mas., sas, machine composée d'un dessus de toile de crin et d'un fond de peau de mouton, qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.

TAMISAGE, subst. mas., action de tamiser.

TAMISER, v. act., passer par le tamis.

TAMPON, subst. mas., bouchon, morceau de bois servant à boucher un tuyau, un muid. — Il se dit aussi d'un bouchon fait avec du linge ou du papier. — Morceau de linge tortillé pour garnir d'encre une planche.

TAMPONNEMENT, subst. mas., action de tamponner.

TAMPONNER, v. act., boucher avec le tampon.

TANCER, v. act., reprendre, réprimander, gronder, blâmer, menacer.

TANCHE, subst. fém., poisson de lac, d'étang, de rivière, du genre de la carpe.

TANDIS QUE, conj. et adv., en attendant, pendant que.

TANGER, v. act., voguer le long de la côte.

TANGUER, v. neut., t. marine, balancer de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant, en parlant d'un navire.

TANGUEUR, subst. et adj. mas., t. de marine, bâtiment qui tangue beaucoup.

TANIÈRE, subst. fém., cavité dans la terre ou dans le roc, où des bêtes sauvages se retirent.

TANNAGE, subst. mas., art d'imprégner de tannin les peaux et les cuirs.

TANNANT, E, adj., qui tanne. — Fig., qui ennuie.

TANNER, v. act., préparer les cuirs avec du tan. — Familièrement, fatiguer, ennuyer, molester.

TANNERIE, subst. fém., lieu où l'on tanne.

TANNEUR, subst. mas., celui qui tanne. — On dit *tanneuse*, au fém., en parlant de la femme d'un *tanneur*.

TANT, adv. de comparaison ou de quantité, tellement, si fort, en si grand nombre, à tel point. — Il marque une certaine proportion, un certain rapport entre les choses dont on parle : *tant* plein que vide ; *tant* bon que mauvais.

TANTE, subst. fém., la sœur du père ou de la mère ; la femme de l'oncle. — Grand'*tante*, sœur de l'aïeul ou de l'aïeule.

TANTINET, subst. mas., expression familière que l'on emploie quelquefois pour dire un peu, très-peu.

TANT MIEUX, locution adv., t. d'approbation.

TANTÔT, adv., dans peu de temps : il viendra *tantôt*. — Fam., on dit : à *tantôt*, pour dire qu'on se reverra dans la journée, pour parler d'une affaire ou pour toute autre chose.

TANT PIS, locution adv., t. de désapprobation.

TAPAGE, subst. mas., désordre accompagné d'un grand bruit et de criailleries. Fam.



Tapage, charivari.

TAPAGEUR, subst. mas.; subst. fém., TAPAGEUSE, celui, celle qui fait du tapage.

TAPE, subst. fém., ce qui bouche le fond d'une cuve à bière.—Coup de main ouverte.

TAPER, v. act., donner des tapes, frapper. En ce sens il est pop. : il l'a bien *tapé*.

TAPINOIS, locution adv., sourdement, en cachette, avec ruse : il est venu en *tapinois*.

TAPIOCA, subst. mas., sédiment impalpable que dépose le suc vénéneux extrait de la racine de manioc. On en fait un potage.

TAPIR (*se*), v. pron., se cacher en se tenant dans une posture raccourcie et resserrée; et plus proprement, se cacher derrière quelque chose qui vous couvre, en prenant cette posture.

TAPIS, subst. mas., pièce d'étoffe ou de tissu de laine ou de soie, etc., dont on couvre une estrade.

TAPISSÉ, E, adj., orné de tapisseries : chambre *tapissée*.

TAPISSER, v. act., couvrir, orner de tapisseries les murailles d'une chambre. — On dit par extension : *tapisser* de papier peint, d'images.

TAPISSERIE, subst. fém., ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas avec de la laine, de la soie, etc. — Ouvrage fait au métier, servant à revêtir et à parer les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. — Personnes qui ne sont dans un endroit que pour la représentation.

TAPISSIER, subst. mas., ouvrier qui travaille en toute sorte de meubles, de tapisserie et d'étoffe.—Celui qui les vend.

TAPISSIÈRE, subst. mas., ouvrière qui fait de la tapisserie, à l'aiguille. — Femme d'un tapissier. — Voiture suspendue pour transporter des meubles.

TAPON, subst. mas., se dit fam. des étoffes, de la soie, du linge, qui se bouchonnent et se mettent tout en un tas. — Fam. : être tout en *tapon*, tout en un tas.

TAPOTER, v. act., donner de petits coups à plusieurs reprises. Fam.

TAQUIN, E, subst. et adj., mutin, opiniâtre : il a l'humeur *taquine*.

TAQUINEMENT, adv., d'une manière taquine.

TAQUINER, v. act., contrarier. — Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter sur de petits objets.

TAQUINERIE, subst. fém., sordide. — Caractère taquin, opiniâtre. Il est familier.

TARABUSTER, v. act., brusquer, traiter rudement.

TARARE, subst. mas., machine dont on se sert pour vanner et nettoyer les grains.

TARD, adv., hors d'heure, au-delà du temps prescrit. — Vers la fin de la journée : nous arriverons *tard* à Paris. — Prov. : vaut mieux *tard* que jamais.

TARDER, v. neut., différer : il a bien *tardé* en chemin; allez et ne *tardez* pas à revenir. — Demeurer longtemps : il me *tarde* de...

TARDIF, adj. mas.; au fém., TARDIVE, qui vient tard : repentir *tardif*.— Lent : pas, mouvement *tardif*; le bœuf et la tortue sont des animaux *tardifs*.

TARDIVEMENT, adv., avec lenteur, d'une manière tardive.

TARER, v. act., causer de la tare, du déchet : l'humidité a *taré* ces fruits. — Peser un vase avant d'y mettre quelque chose.

TARGETTE, subst. fém., plaque de fer ou de cuivre avec un petit verrou qui sert à fermer les portes, les fenêtres.

TARGUER (*se*), v. pron., prévaloir, tirer avantage de...; se glorifier.

TARIF, subst. mas., sorte de livre qui indique la figure et la valeur des espèces qui ont cours, la taxe des denrées, etc. — Table, évaluation, catalogue.

TARIFER, v. act., appliquer un tarif; fixer des droits, un réglement de compte d'après un tarif.

TARIR, v. act., mettre à sec, épuiser. — Par analogie, arrêter, faire cesser : le despotisme *tarit* le commerce. — Neut., être à sec, s'épuiser : cette source, ce puits ne *tarit* jamais. — Fig. : ses larmes ne *tarissent* point.

TARISSABLE, adj. des deux genres, qui peut se tarir ou être tari. On l'emploie avec ne pas : cette source n'est pas *tarissable*.

TARISSEMENT, subst. mas., dessèchement, état de ce qui est tari.

TARTAN, subst. mas., sorte d'étoffe de laine, à grands carreaux rouges, verts, bruns, nuancés de bleu. — Un châle de *tartan*.

TARTANE, subst. fém., sorte de barque, de petit bâtiment en usage sur la Méditerranée, et qui porte une voile triangulaire. — En t. de pêche, espèce de filet.

TARTARE, subst. propre mas. myth., lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers. — Habitant de la Tartarie. — La langue *tartare*. — Il est encore adj. des deux genres : des hordes *tartares*.



Tartare.

TARTARIE, subst. propre fém., grande contrée d'Asie.

TARTE, subst. fém., sorte de pièce de pâtisserie.

TARTELETTE, subst. fém., petite tarte.

TARTEVELLE, subst. fém., partie de la trimille d'un moulin.

TARTINE, subst. fém., tranche de pain recouverte de quelque aliment facile à étendre avec le couteau.

TARTRE, subst. mas., dépôt terreux et salin, produit dans les tonneaux par la fermentation du vin qui s'attache aux douves et y forme une croûte. — Concrétion pierreuse et jaunâtre autour des dents.

TARTUFE, subst. mas., faux dévot, hypocrite. — *Tartufe* de mœurs, homme vicieux qui affecte des principes de morale sévère.

TARTUFIER, v. neut., faire le tartufe, avoir un air, des manières de faux dévot.

TAS, subst. mas., amas, monceau. — En parlant des personnes, multitude. Il ne se dit que par mépris : un *tas* de coquins, de fainéants.

TASSE, subst. fém., sorte de vase dont on se sert pour boire. — La liqueur contenue dans ce vase : prendre une *tasse* de chocolat.



Le café se prend dans des tasses, le punch dans des verres.

TASSEAU, subst. mas., pièce de bois qui sert à soutenir une tablette.

TASSEMENT, subst. mas., mouvement de ce qui tasse, action de tasser; ses effets.

TASSER, v. act., mettre des choses en tas, afin qu'elles occupent moins de place : tasser du blé.

TÂTER, v. act., toucher, manier doucement une chose : *tâtez* cette étoffe. — Essayer, éprouver. — Fig. et fam. : *tâter* le pouls à quelqu'un sur une affaire, essayer de connaître ses dispositions, ses sentiments.

TÂTILLON, subst. mas.; au fém., **TÂTILLONNE**, celui, celle qui *tâtillonne*.

TÂTILLONNER, v. neut., entrer mal à propos et inutilement dans toute sorte de petits détails. Familier.

TÂTONNEMENT, subst. mas., action de tâtonner.

TÂTONNER, v. neut., marcher dans l'obsurité en tâtant. — Incertitude.

TÂTONNEUR, subst. mas.; au fém., **TÂTONNEUSE**, celui, celle qui tâtonne.

TÂTONS (*à*), locution adv., en tâtonnant dans l'obscurité : on ne voit goutte ici, il faut aller *à tâtons*.

TATOUER, v. act., tracer diverses figures sur le corps au moyen de piqûres profondes, sur lesquelles on passe ensuite une couleur colorante.

TAUDIS, subst. mas., lieu petit et malpropre. — Fam., on dit d'un appartement, d'une chambre, où tout est mal en ordre : c'est un vrai *taudis*.

TAUPE, subst. fém., petit quadrupède, qui a le museau pointu, les yeux forts petits et qui fouille entre deux terres et y habite.

TAURÉADOR, subst. mas., dans les combats du taureau, en Espagne, coureur armé seule-

ment d'une cape brillante qui d'abord irrite le taureau.

TAUREAU, subst. mas., le mâle de la vache.



Un taureau.

TAUX, subst. mas., prix établi pour la vente des denrées et des marchandises.

TAVERNE, subst. fém., cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. Il ne se dit guère que par mépris. — En Angleterre, lieu où l'on donne à manger à prix d'argent.

TAXE, subst. fém., réglement fait par autorité publique, pour le prix des denrées. — Prix établi par ce réglement.

TAXER, v. act., régler le prix des denrées. — Régler des frais de justice. — Accuser : on le *taxe* d'avarice. — Je ne *taxe* personne, je ne fais tomber sur personne nommément le soupçon, l'accusation dont il s'agit.

TECHNIQUE, adj. des deux genres, il se dit des mots affectés aux arts : mots, termes *techniques*.

TE DEUM, subst. mas., hymne de louange qui commence par ces mots, et qu'on chante à l'église, tant à l'office que dans certaines solennités, pour remercier Dieu d'une victoire.

TEINDRE, v. act., faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose une couleur différente de celle qu'elle avait : *teindre* du fil, de la laine, de la soie, de la toile, etc., en bleu, en rouge, en vert.

TEINT, subst. mas., manière de teindre les étoffes : le grand *teint* ou le bon *teint*, celui qui se fait avec certaines drogues chères qui donnent une couleur vive et solide. — Coloris du visage : *teint* brun, *teint* clair, etc.

TEINTE, subst. fém., degré de force que les peintres donnent aux couleurs. — Mélange de plusieurs couleurs, pour imiter un objet qu'on veut peindre : ce portrait est d'une bonne *teinte*. — *Teinte* plate, *teinte* uniforme. — On dit fig., en parlant du discours et des ouvrages de l'art : il y a dans tout ce qu'il dit une *teinte* d'amour-propre.

TEINTER, v. act., t. de peinture; colorier d'une manière plate et plus ou moins foncée.

TEINTURE, subst. fém., liqueur préparée pour teindre. — Impression de couleur que cette liqueur laisse sur les étoffes, etc. — Fig., légère connaissance en quelque science ou en quelque art : il a une *teinture* de philosophie.

TEINTURIER, subst. mas.; au fém., **TEINTURIÈRE**, celui, celle qui exerce l'art de teindre.

TEL, adj., mas.; au fém., **TELLE**, pareil, semblable : vit-on jamais rien de *tel?* il n'y a pas dans ce pays de *telles* coutumes.

TÉLÉGRAPHE, subst. mas., instrument au moyen duquel on transmet à de très-grandes distances un ordre, un avis, une nouvelle, etc. C'est un long châssis tournant sur un axe et fixé au haut d'un mât.

TÉLÉGRAPHIE, subst. fém., art de correspondre très-promptement et à de grandes distances. — Traité, ouvrage sur cet art.

TÉLÉGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la télégraphie.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT, adv., par le moyen du télégraphe.

TÉLESCOPE, subst. mas., en général, tout instrument d'optique et d'astronomie, qui sert à observer les objets éloignés, soit sur la terre, soit dans le ciel.



Le télescope sert à étudier l'astronomie.

TÉLESCOPIQUE, adj. des deux genres ; étoile *télescopique*, invisible à la vue simple, et qu'on ne peut découvrir qu'à l'aide d'une lunette ou d'un télescope.

TELLEMENT, adv., de telle sorte ; si fort.

TÉMÉRAIRE, subst. et adj. des deux genres, hardi avec imprudence : entreprise *téméraire*. Il se dit des choses et des personnes. — En parlant de ces dernières, il s'emploie aussi substantivement : il agit comme un *téméraire*. — Faire un jugement *téméraire*, juger mal de quelqu'un sans être fondé sur de bonnes preuves.

TÉMÉRAIREMENT, adv., inconsidérément, sans beaucoup de réflexion.

TÉMÉRITÉ, subst. fém., hardiesse imprudente et inconsidérée.

TÉMOIGNAGE, subst. mas., rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, soit de vive voix, soit par écrit : recevoir le *témoignage* de quelqu'un. — Preuve ou marque : *témoignage* d'amitié, etc.

TÉMOIGNER, v. act., porter témoignage, servir de témoin. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'absolument : *témoigner* en justice pour ou contre quelqu'un. — Marquer, faire connaître : *témoigner* du chagrin, de la joie, de l'amitié.

TÉMOIN, subst. mas., celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport.

TEMPE, subst. fém., la partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front.

TEMPÉRANCE, subst. fém., vertu qui règle les passions : la *tempérance* est une des quatre vertus cardinales.

TEMPÉRANT, E, adj., qui a la vertu de tempérance. Il ne se dit guère que de la sobriété dans le boire et dans le manger : il est fort *tempérant*.

TEMPÉRATURE, subst. fém., qualité de l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide : la *température* de l'air est douce.

TEMPÉRÉ, E, part. passé de *tempérer*, et adj., en parlant du climat, de l'air, ni trop chaud, ni trop froid. — En parlant des personnes, modéré, sage, posé. On dit mieux modéré : homme *tempéré*, esprit *tempéré*.

TEMPÉRER, v. act., modérer, diminuer l'excès de...; *tempérer* la chaleur, *tempérer* l'ardeur des passions.

TEMPÊTE, subst. fém., violente agitation de l'air, causée par l'impétuosité des vents. Il se dit plus ordinairement des orages qui arrivent sur mer : notre vaisseau fut battu par la *tempête*. — Fig. : trouble, désordre, sédition, etc.; les mécontents excitent toujours des *tempêtes*.

TEMPÊTER, v. neut., faire bien du bruit, du vacarme. — Fam.; gronder, quereller, faire de grands, de violents reproches à quelqu'un.

TEMPLE, subst. mas., édifice consacré aux exercices de religion. Il ne se dit des églises catholiques que dans le style soutenu. — Église des protestants.

TEMPLIER, subst. mas., chevalier d'un ancien ordre militaire et religieux, établi à Jérusalem vers 1181, sous le nom de Chevaliers du Temple, et aboli par Clément V, sous Philippe-le-Bel, en 1311.



Templier.

TEMPORAIRE, adj. des deux genres, à temps, momentané.

TEMPORAIREMENT, adv., pour un temps.

TEMPOREL, subst. mas., le revenu d'un bénéfice quel qu'il soit ou d'une maison religieuse. — Adj. : la puissance *temporelle* des rois.

TEMPORELLEMENT, adv., durant un temps.

TEMPORISATION, subst. fém., action de temporiser.

TEMPORISER, v. neut., retarder, différer dans l'attente d'une occasion, d'un temps plus favorable.

TEMPS, subst. mas., mesure de la durée des choses : *temps* passé, présent, futur ou à venir. — Délai : demander, donner, prendre du *temps*.

TENABLE, adj. des deux genres, il ne s'emploie qu'avec la négative : cette place, ce poste n'est pas *tenable*, on ne peut le défendre. — Fig. : la place n'est pas *tenable*, on ne peut y demeurer commodément ; on y souffre du froid, du chaud, du vent, etc.

TENACE, adj. des deux genres, visqueux, qui s'attache, qu'on a peine à détacher, en parlant des humeurs du corps. — Fig. et fam. : avare, qui ne donne qu'avec beaucoup de peine; opiniâtre. — Cet homme est bien *tenace*, lorsqu'il a donné son avis, rien ne peut le faire revenir sur une erreur.

TENACITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est tenace, attachement invariable à une idée, à un projet. — Fig. : avarice ; opiniâtreté.

TENAILLE, subst. fém., instrument de fer avec lequel en tient, on saisit, on arrache, etc.; on s'en sert le plus souvent au plur.

TENAILLER, v. act., tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes. — Se servir de la tenaille.

TENANT, subst. mas., celui qui, dans un tournoi ou autre exercice de chevalerie, entreprenait de tenir contre un assaillant. — Les *tenants* et aboutissants d'un héritage, d'une affaire.

TENANT, E, adj., qui tient. Il ne se dit que dans ces phrases : rancune *tenante*; séance *tenante*, avant la fin de la séance, pendant la séance.

TENDANCE, subst. fém., effort que fait un point vers un point quelconque. — Disposition de l'âme qui la dirige vers un objet : l'homme a une *tendance* naturelle au bonheur.

TENDANT, E, adj., qui tend, qui est dirigé à... : discours *tendant* à prouver que... — Il se dit au propre et au fig.

TENDON, subst. mas., extrémité du muscle, cordon de fibre qui se rattache à l'os. — *Tendon* d'Achille, gros *tendon*, aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe.

TENDRE, adj. des deux genres, qui peut être aisément coupé, divisé : bois, pierre *tendre*. — Qui peut être aisément broyé avec les dents. — Sensible, délicat : il est *tendre* au froid.

TENDRE, v. act., bander : *tendre* une corde, un arc. — Présenter en avançant : *tendre* la main ou son chapeau pour demander l'aumône.



Ce Centaure tend son arc.

TENDREMENT, adv., avec tendresse. — En t. de peint., peindre *tendrement*, d'une manière suave et moelleuse.

TENDRESSE, subst. fém., sensibilité à l'amitié. — Au plur., caresses, témoignages d'affection : il m'a fait mille *tendresses*.

TENDRETÉ, subst. fém., qualité de ce qui est tendre : la *tendreté* de ces perdrix, de ces artichauts, de ces fruits, etc. Il ne se dit que des viandes, des fruits et des légumes.

TÉNÈBRES, subst. fém. plur., privation de lumière, obscurité, nuit : les *ténèbres* de la nuit.

TÉNÉBREUX, adj. mas.; au fém., **TÉNÉBREUSE**, obscur, plein de ténèbres. — Fig., les temps *ténébreux* de l'histoire, les temps où elle est obscure, incertaine. — Par extension : voix *ténébreuse*, voix forte et sombre.

TENEUR, subst. fém., le contenu de quelque écrit, de quelque acte que ce soit : la *teneur* d'une sentence.

TENIR, v. act., avoir à la main ou entre les mains : *tenir* une arme, *tenir* un livre. — Contenir, renfermer : cette futaille *tient* plus de deux cents litres.

TENTANT, **E**, adj., qui tente, qui cause des désirs : voilà une occasion *tentante*.

TENTATEUR, subst. mas.; au fém., **TENTATRICE**, celui ou celle qui tente. — Le *tentateur*, le démon.

TENTATION, subst. fém., mouvement intérieur qui tente, qui excite au mal : résister ou succomber, céder à la *tentation*.

TENTATIVE, subst. fém., effort qu'on fait pour voir si l'on pourra venir à bout de quelque dessein.

TENTE, subst. fém., pavillon dont on se sert à l'armée, à la campagne pour se mettre à couvert.

TENTER, v. act., essayer : j'ai *tenté* toutes sortes de moyens, *tenter* une entreprise. — Fam. : *tenter* fortune, hasarder quelque chose dans l'espérance du succès.

TENTURE, subst. fém., certain nombre de pièces de tapisserie : *tenture* de verdure, de velours, de damas, etc. — Il se dit d'une charmille.

TENU, **E**, part. passé de *tenir*, et adj. — Entretenu, soigné : jardin bien ou mal *tenu*. — Obligé à faire : je ne suis pas *tenu* à cela.

TENUE, subst. fém., temps pendant lequel une assemblée tient ou se tient. — Ferme : cet homme n'a point de *tenue* à cheval. — Manière de se mettre, de s'habiller : elle a une bonne *tenue*.

TÉNUITÉ, subst. fém., t. de didact., qualité d'une substance ténue et déliée.

TÉRÉBENTHINE, subst. fém., résine qui coule du tronc du térébinthe, après qu'on y a fait quelque incision.

TERGIVERSATEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **TERGIVERSATRICE**, qui tergiverse.

TERGIVERSATION, subst. fém., action de tergiverser.

TERGIVERSER, v. neut., chercher des détours, biaiser dans une affaire : user d'un faux-fuyant.

TERME, subst. mas., fin, borne dans ce qui a rapport au temps et au lieu. — Temps préfix de paiement. — Trois mois de loyer. — Somme due au bout d'un *terme*. — On dit fig. : une affaire est à son *terme*, pour dire qu'elle est sur le point de se terminer.

TERMINAISON, subst. fém., fin, issue, terme, succès de quelque affaire.

TERMINATIF, adj. mas.; au fém., **TERMINATIVE**, qui termine.

TERMINER, v. act., borner : cette montagne *termine* agréablement l'horizon. — Achever, finir : il a *terminé* heureusement sa carrière.

TERNE, adj. des deux genres, qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir ou qui en a peu en comparaison d'une autre chose; qui paraît terni : ces pierreries sont *ternes*.

TERNI, **E**, part. pass. de *ternir*, et adj., qui a perdu son lustre. — Par analogie, qui a perdu sa fraîcheur : c'est une beauté *ternie*. — Qui a reçu une atteinte flétrissante dans l'opinion : sa réputation est *ternie*.

TERNIR, v. act., ôter le lustre, l'éclat, la couleur : cela *ternit* les couleurs. — On dit fig. : *ternir* sa réputation, sa gloire, ses vertus, sa mémoire.

TERPSICHORE, subst. propre fém., myth., l'une des neuf muses, déesse de la musique et de la danse.

TERRAIN, subst. mas., espace de terre considéré selon ses bonnes ou mauvaises qualités : son jardin occupe un bon *terrain* ; tâcher de ne pas laisser prendre de l'avantage sur soi.

TERRASSE, subst. fém., levée de terre dans un jardin, etc., faite de main d'homme, pour le plaisir de la vue et pour la commodité de la

promenade. — Ouvrage de maçonnerie en forme de balcon et de galerie ouverte.



Terrasses.

TERRASSEMENT, subst. mas., ouvrage de terre, travail des terrassiers.

TERRASSER, v. act., mettre un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier, etc. — Jeter de force par terre. — Fig., faire perdre courage, consterner : cette nouvelle nous a tous terrassés.

TERRASSEUR, subst. mas., celui qui travaille à hourder des planchers, des cloisons, etc.

TERRASSIER, subst. mas.; au fém., **TERRASSIÈRE**, ouvrier qui travaille à des terrasses; qui transporte des terres.

TERRE, subst. fém., substance qui forme la base de toutes les pierres, etc. — Fig.: négliger le ciel pour la *terre*, négliger son salut pour s'attacher aux choses mondaines.

TERREAU, subst. mas., fumier pourri et réduit en terre. On le nomme aussi, terre végétale.

TERREAUTER, v. act., répandre du terreau dans un jardin, etc.

TERRE-NEUVE, subst. propre fém., lieu où se fait la plus considérable pêche de morue.

TERRE-PLAIN, subst. mas., t. de fortification, surface plate et unie d'un amas de terre élevé.

TERRER, v. act., en agric., garnir de nouvelle terre.—*Terrer* une vigne, l'amender par de nouvelles terres choisies pour la rendre plus fertile.

TERRESTRE, adj. des deux genres, qui appartient à la terre : vapeurs, exhalaisons *terrestres*.—On dit figurément d'un pays délicieux et abondant : c'est un paradis *terrestre*.

TERREUR, subst. fém., épouvante, grande crainte.—Remplir tout de la *terreur* de son nom, imprimer la terreur partout. — *Terreur* panique, subite et sans sujet. — Temps de la *terreur*, dénomination donnée en France à l'anarchie de 1793, etc.

TERREUX, adj. mas.; au fém., **TERREUSE**, mêlé de terre : sable, métal *terreux*.—Sali de terre, de poussière : cet enfant a les mains *terreuses*.

TERRIBLE, adj. des deux genres, qui donne ou qui est propre à donner de la terreur. — Fig. et fam., étonnant, extraordinaire. On dit soit en bien soit en mal : c'est un *terrible* homme, c'est un *terrible* faiseur de vers, c'est un *terrible* harangueur.

TERRIBLEMENT, adv., d'une manière à donner de la terreur. — Fig. et fam., extrêmement, excessivement.

TERRIER, subst. mas. seulement, trou, cavité dans la terre où certains animaux se retirent. — Fig. et fam. : il s'est retiré dans son *terrier*, il ne paraît plus dans le monde. — On appelle aussi *terrier*, un chien propre à chasser les lapins et les blaireaux,

TERRIFIER, v. act., convertir en terre. — Frapper d'épouvante, de terreur.

TERRINE, subst. fém., sorte de vase de terre qui sert à mettre et à faire cuire diverses choses.— Mets assaisonné dans une *terrine* et que l'on sert froid : une *terrine* de foies gras.



Parmi ces aliments se trouve un pâté en terrine.

TERRITOIRE, subst. mas., l'espace de terre qui dépend d'une juridiction, d'un souverain, d'une province, etc. : cette ville possède un riche *territoire*.

TERRITORIAL, E, adj., qui concerne, qui comprend le territoire : impôt *territorial*.

TERROIR, subst. mas., terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir* fertile, gras, aride, ingrat, etc.—Sentir le *terroir*, en parlant des ouvrages d'esprit; avoir des défauts qui trahissent les mauvaises habitudes du pays où l'on est né, où l'on a vécu.

TERRORIFIER, v. act., agiter par la terreur, en inspirer, employer la terreur pour porter à...

TERRORISER, v. act. et neut., établir le système de la terreur.

TERROT, subst. mas., terre légère et sable passés au tamis et mêlés.

TERTRE, subst. mas., éminence de terre dans une plaine ; colline.

TESTACÉ, E, adj., qui est couvert d'un test, d'une écaille dure et forte.—Il est aussi subst. mas. : la tortue est du genre des *testacés*.

TESTAMENT, subst. mas., acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés : le *testament* de Louis XVI. — *Testament* de mort, la déclaration libre et volontaire d'un

criminel condamné à mort.—*Testament* olographe, écrit, daté et signé de la main du testateur.—*Testament* ab irato, fait dans un moment de haine ou de colère.

TESTAMENTAIRE, adj. des deux genres, qui regarde le testament : disposition *testamentaire*. — Exécuteur *testamentaire*, celui qui exécute et accomplit ce qui est prescrit par un testament.—Héritier *testamentaire*, celui qui est choisi par le testateur même.

TESTATEUR, subst. mas., **TESTATRICE**, subst. fém., celui ou celle qui teste, qui fait ou a fait son testament.

TESTER, v. neut., faire son testament.

TESTIMONIAL, E, adj., qui rend témoignage : lettres, preuves *testimoniales*. C'est là presque tout l'emploi de ce mot.

TÉTANOS, subst. mas., t. de médec., sorte de convulsion dans laquelle on ne peut se pencher ni d'un côté ni de l'autre.

TÊTE, subst. fém., partie de l'animal qui tient au reste du corps par le cou, et qui est le siége des organes des sens, des yeux, des oreilles, etc.—Avoir la *tête* enfoncée dans les épaules, avoir les épaules un peu trop élevées.—Fig. : c'est une bonne *tête*, une *tête* forte, se dit pour exprimer la justesse et la solidité du jugement.



Têtes.

TÊTE-A-TÊTE, subst. mas., entretien particulier de deux personnes : ils eurent un long *tête-à-tête* aujourd'hui.—Au plur., des *tête-à-tête*.

TÉTER, v. act., tirer le lait de la mère et s'en nourrir : *téter* une femme, une vache, une chèvre.—On dit aussi neut. et sans régime : cet enfant *tette* bien.

TÉTRAGONE, adj. des deux genres, qui a quatre angles et quatre côtés.

TETTE, subst. fém., le bout de la mamelle des bêtes femelles : la *tette* d'une chèvre.

TÊTU, E, adj., qui a de la tête ; entêté, opiniâtre, obstiné. Ce mot est aussi substantif : oh ! le *têtu*.—Subst. mas., gros marteau qui sert à démolir.

TEUTONIQUE, adj. des deux genres, ordre *teutonique*, ordre de chevalerie militaire et hospitalier, établi vers l'an 1190, en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Palestine.

TEXTE, subst. mas., les propres paroles d'un auteur.—Passage de l'Ecriture, cité au commencement d'un sermon et qui en fait le sujet.

TEXTUEL, adj. mas., au fém., **TEXTUELLE**, conforme au texte.

TEXTURE, subst. fém., ce qui fait qu'une chose est tissue : l'action de tisser, la liaison des parties d'un ouvrage.—On dit souvent au fig. : la *texture* d'un discours, d'une pièce de théâtre, etc.

THÉ, subst. mas., petite feuille d'un arbrisseau qui croît dans la Chine, et dont on fait un grand usage en infusion.—Cette infusion elle-même prise en boisson.—Depuis quelques années, espèce de collation dans laquelle on sert du *thé* : donner un *thé*.

THÉÂTRE, subst. mas., lieu où l'on représente des tragédies, des comédies, etc. — Profession de comédien : monter sur le *théâtre*.—Règles de la poésie dramatique : cet auteur n'entend pas le *théâtre*.

THÉBAÏDE, subst. propre mas., désert que les anachorètes ont rendu célèbre.

THÈME, subst. mas., dans le style didact., sujet, matière, proposition : il n'a pas bien pris, bien suivi son *thème*, ce qui se dit fig. de tout homme qui a avancé quelque chose de mal à propos devant certaines gens.

THÉMIS, subst. fém., poét., nom de la Justice.

THÉOBROME, subst. mas., substance alimentaire composée d'un grand nombre d'éléments. Elle est nourrissante, rafraîchissante.

THÉOLOGAL, E, adj., vertu *théologale*, qui a Dieu principalement pour objet, telle que la foi, l'espérance et la charité.

THÉOLOGIE, subst. fém., science qui a Dieu et la religion pour objet : traité de *théologie* ; professeur de *théologie*. — Faire sa *théologie*, suivre un cours de *théologie*.

THÉOLOGIEN, subst. mas., celui qui sait ou qui enseigne la théologie, qui a écrit sur la théologie, professeur de théologie : grand, docte, subtil *théologien*.—Par extension, se dit des étudiants en théologie.

THÉOLOGIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT, adv., d'une manière théologique.

THÉORBE, subst. mas., instrument semblable au luth pour le corps et le manche.

THÉORÉTIQUE, adj. des deux genres, t. de méd., médecin *théorétique*, qui se conduit d'après l'observation et le raisonnement, par opposition aux médecins empiriques.

THÉORIE, subst. fém., connaissance qui s'arrête à la simple spéculation sans passer à la pratique. — T d'art militaire, développement des principes de la manœuvre : faire la *théorie*, l'enseigner.

THÉORIQUE, adj. des deux genres, qui regarde la théorie.

THÉORIQUEMENT, adv., d'une manière théorique.

THÉORISER, v. act., former des théories; établir, élever des théories.

THÉORISTE, subst. mas., auteur d'une théorie.

THÉRAPEUTIQUE, subst. fém., partie de la médecine qui s'occupe à chercher les remèdes propres à guérir les maladies.

THÉRAPEUTISTE, subst. mas., celui qui s'applique à la thérapeutique.

THERMAL, E, adj., eaux thermales, eaux minérales et chaudes.

THERMALITÉ, subst. fém., t. de méd., nature, caractère propre et constitutif des eaux thermales.

THERMES, subst. mas. plur., citernes où se trouvent des bains tièdes ou des eaux naturellement chaudes.



Ruines des thermes de l'empereur Adrien.

THERMIDOR, subst. mas., second mois d'été, et onzième de l'année dans le calendrier républicain français.

THERMIDORIEN, adj. mas.; au fém., **THERMIDORIENNE**, de thermidor.— On a appelé subst. *thermidoriens*, pendant la révolution française, les partisans de la réaction du 9 thermidor (27 juillet 1794), ceux qui y avaient pris part.

THERMO-LAMPE, subst. mas., espèce de lampe où la fumée décomposée donne de la clarté par sa combustion.—On nomme *thermo-lampe* portatif, une sorte d'appareil éclairé par le gaz hydrogène.

THERMOMÈTRE, subst. mas., instrument de météorologie destiné à marquer les différents degrés de chaud et de froid, par le moyen de la liqueur qui est renfermée dedans.

THERMOMÉTRIQUE, adj. des deux genres, qui donne la mesure de la chaleur.—Qui a rapport au thermomètre.

THERMOSCOPE, subst. mas., instrument météorologique destiné à faire connaître les changements qui arrivent dans l'air, par rapport au froid et au chaud.

THÉSAURISER, v. neut., amasser des trésors, des richesses.

THÉSAURISEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **THÉSAURISEUSE**, qui thésaurise.

THÈSE, subst. fém., en général, toutes sortes de propositions, de questions dans le discours ordinaire : ce n'est pas là la *thèse*.—Plus particulièrement, proposition qu'on soutient publiquement dans les écoles : *thèse* de philosophie, de droit, etc.

THORACIQUE, adj. des deux genres, qui est relatif à la poitrine : veine *thoracique*. — Qui est bon pour la poitrine : remède *thoracique*.— Subst. mas. : un bon *thoracique*.

TIARE, subst. fém., bonnet orné de trois couronnes, que le pape porte dans les grandes cérémonies.—Porter la *tiare*, être pape.

TIBIA, subst. mas., t. d'anat., l'os antérieur de la jambe.

TIBIAL, E, adj. t. d'anat., muscle *tibial*, qui sert à étendre la jambe.

TIC, subst. mas., maladie ou mauvaise habitude du cheval, ainsi nommée par onomatopée du bruit que l'animal fait alors, en frappant de la tête sur la mangeoire.—Mouvement convulsif de certains oiseaux, de certains chiens.

TIÈDE, adj. des deux genres, qui est entre le chaud et le froid : un bain *tiède*. — Au fig., lâche, nonchalant; qui s'est ralenti : une dévotion *tiède*.

TIÈDEMENT, adv., d'une manière tiède, avec nonchalance. Il ne se dit qu'au fig.

TIÉDEUR, subst. fém., qualité qui est entre le chaud et le froid. — Au fig., relâchement, ralentissement, diminution de zèle, de ferveur.

TIÉDIR, v. neut., devenir tiède : faire *tiédir* du vin, de l'eau.

TIEN, adj. possessif mas.; au fém., **TIENNE**, qui t'appartient, qui est à toi, qui te touche.— Subst. mas. plur. : les *tiens*, tes proches, tes alliés, ceux qui t'appartiennent, qui te sont attachés.

TIERCE, subst. fém., en musique, intervalle composé de sons entre lesquels il n'y en a qu'un selon l'ordre des notes de la gamme : *tierce* majeure, *tierce* mineure. — Dans l'escrime, coup d'épée qu'on allonge à l'ennemi dehors et sur les armes.

TIERS, adj. mas.; au fém., **TIERCE**, troisième, avec cette différence que l'usage de *tiers* est beaucoup plus borné : un *tiers* arbitre ; le *tiers* parti; parler en *tierce* personne, déposer en main *tierce*.—Fièvre *tierce*, qui revient de deux jours l'un.

TIERS, subst. mas., en parlant des choses, la troisième partie : je vous offre le *tiers*; le *tiers* de neuf est trois. — En parlant des personnes, une troisième personne : il survint un *tiers*.

TIERS-ÉTAT, subst. mas., troisième ordre dans un état; nom qu'on donnait autrefois, en France, aux habitants qui n'étaient compris ni dans le clergé ni dans la noblesse.

TIERS-PORTEUR, subst. mas., t. de comm., celui qui est endosseur d'un effet commercial après le premier endosseur.

TIGE, subst. fém., partie de l'arbre qui sort de la terre et qui pousse des branches.— Il se dit aussi des plantes : *tige* de lis, de pavot. — Partie de la botte, depuis le pied jusqu'à la genouillère.



Sur la tige de cette botte, on lit : *A la botte de Charles XII*. C'est l'enseigne d'un bottier de Paris.

TIGRE, subst. mas., bête féroce dont le poil est moucheté, mammifère digitigrade, du genre du chat. — Fig., homme dur et méchant.

TIGRER, v. act., moucheter, rayer comme le léopard. le tigre.—*se* **TIGRER**, v. pron., se teindre, se façonner au moyen de mouchetures semblables à celles du tigre.

TIGRESSE, subst. fém., femelle du tigre.—Au fig., femme méchante et cruelle.

TILLAC, subst. mas., t. de mar., le plus haut pont d'un vaisseau.

TILLAGE, subst. mas., action de tiller. — Le chanvre qu'on a tillé dans une journée.

TILLE, subst. fém., l'écorce des jeunes tilleuls dont on fait ordinairement des cordes de puits.

TILLER, v. act., faire une corde avec l'écorce du tilleul, nommée tille; détacher avec la main le chanvre de la chènevotte.

TILLEUL, subst. mas., grand et bel arbre, à fleurs à cinq pétales, d'une odeur très-suave.

TIMBALE, subst. fém., deux espèces de chaudrons d'airain ronds par-dessous et dont les ouvertures sont couvertes de peau de bouc, qu'on fait résonner en les touchant avec des baguettes. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au plur.—Tambour à l'usage de la cavalerie. — Sorte de gobelet qui a la forme d'une *timbale*.

TIMBALIER, subst. mas., celui qui bat des timbales.

TIMBRE, subst. mas., cloche immobile qui n'a point de battant en dedans, et qui est frappée par un marteau : *timbre* d'horloge.—Local particulier où l'on vend du papier timbré. — Il y a un *timbre* dans la maison.

TIMBRÉ, E, part. passé de *timbrer*, et adj., marqué d'un timbre : papier *timbré*.—Au fig., qui est un peu fou : un cerveau *timbré*. On dit de même : cet homme est un peu *timbré*.

TIMBRER, v. act., mettre un timbre à une armoirie.—Marquer le timbre ordonné par la loi sur le papier, sur le parchemin.

TIMIDE, adj. des deux genres, craintif; il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes ou qui sont personnifiées : homme *timide*, esprit *timide*.

TIMIDEMENT, adv., avec timidité, sans assurance.

TIMIDITÉ, subst. fém., qualité de celui qui est timide; appréhension, retenue dans les affaires, dans son discours; manque de hardiesse, d'assurance.

TIMON, subst. mas., pièce d'un carrosse ou d'un chariot à laquelle on attelle les animaux qui le conduisent. — Au fig., gouvernement et conduite d'un état : prendre le *timon* des affaires, prendre en main les affaires du gouvernement.

TIMONIER, subst. mas., cheval qu'on attache au timon d'un carrosse, d'un chariot.— Matelot qui gouverne le timon sous les ordres du pilote.

TIMONNER, v. neut., commander au timonier les mouvements qu'il doit faire faire au gouvernail.

TIMORÉ, E, adj., qui craint Dieu ; qui est pé-

nétré de la crainte de l'offenser : âme, conscience *timorée*: cependant on dirait bien à une personne qui porte très-loin le scrupule : vous êtes bien *timoré*.

TINCTORIAL, **E**, adj., qui sert à teindre : plante *tinctoriale*. — Au plur. mas., *tinctoriaux*.

TINE, subst. fém., espèce de tonneau pour transporter de l'eau. — Chez les distillateurs, vase, tonneau pour recevoir l'eau-de-vie

TINTAMARRE, subst. mas., bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre.

TINTEMENT, subst. mas., bruit, son d'une cloche qui continue pendant quelque temps en diminuant, après que le coup a frappé.

TINTER, v. act., faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne touche que d'un côté : *tinter* la grosse cloche. — Neut. : la cloche *tinte*.

TINTOUIN, subst. mas., bourdonnement, bruit dans les oreilles. — Fig., inquiétude qu'on a sur le succès de quelque chose.

TIR, subst. mas., la ligne suivant laquelle on tire une arme à feu. On le dit surtout du canon : cette arme n'a pas le *tir* juste, elle diverge de la direction.

TIRADE, subst. fém., longue suite de phrases ou de vers sur une même idée.—On dit fam. : *tirade* d'injures, de sottises.

TIRAGE, subst. mas., action de tirer : le *tirage* des pierres que l'on tire de la carrière; d'un bateau par les chevaux qui le tirent; le *tirage* des étoffes, d'une loterie.

TIRAILLEMENT, subst. mas., action de tirailler; effet de cette action; ébranlement, secousse, agitation dans quelque partie du corps : *tiraillement* d'estomac, d'entrailles.

TIRAILLER, v. act., tirer tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec quelque sorte d'importunité. — Fig. et fam., importuner, presser : il s'est bien fait *tirailler* pour consentir à ce qu'on voulait de lui.

TIRAILLERIE, subst. fém., action de tirailler. —Se dit à la guerre dans le sens de tirer sans ordre et sans but.

TIRAILLEUR, subst. mas., chasseur ou soldat qui tire souvent et irrégulièrement.—Chasseur qui tire mal.

TIRANT, subst. mas., cordon qui, lorsqu'on le tire, sert à ouvrir et à fermer une bourse.— Ruban de fil qu'on attache au-dedans de la tige des bottes, et dont on se sert pour se botter aisément.

TIRE, subst. fém.; voler à *tire* d'aile, voler aussi rapidement qu'il est possible.

TIRÉ, **E**, part. passé de *tirer*, et adj., amené, ôté, etc.—Visage *tiré*, abattu, amaigri : en être avec quelqu'un à couteaux *tirés*, être des ennemis déclarés. — Subst. mas., on dit : aller au *tiré*, à la chasse au fusil.

TIRE-BOTTE, subst. mas., machine qui emboîte le talon de la botte, et qui aide à l'ôter.

TIRE-BOUCHON, subst. mas., sorte de vis de fer ou d'acier qui tient à un anneau, et dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles.

TIRE-BOURRE, subst. mas., crochet en forme de vis pour tirer la bourre d'une arme à feu.

TIRE-LIRE, subst. fém., petit ustensile de terre, etc., avec une fente, propre à serrer l'argent.

TIRE-PIED, subst. mas., courroie ou grande lanière de cuir dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur le genou quand ils travaillent.

TIRER, v. act., amener à soi ou après soi : *tirer* en haut, en bas; chevaux qui *tirent* un carrosse, etc.—Oter : *tirer* les bottes, les bas à quelqu'un; tirer de l'argent de sa bourse, la viande de la broche ou du pot.

TIRETAINE, subst. fém., étoffe de laine grise; drap tissé très-grossièrement.

TIREUR, subst. mas., chasseur entretenu pour tuer du gibier. —Chasseur au fusil. —Il se dit aussi de soldats chargés de faire des décharges d'armes à feu.—En t. de banque, celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un.



Tireur d'arquebuse.

TIROIR, subst. mas., petite caisse qui est emboîtée dans une table, dans une commode, et qui se tire par le moyen d'un bouton, d'un anneau.

TISANE, breuvage d'eau où l'on a fait bouillir de l'orge, de la réglisse ou autre ingrédient, soit grain, fleur ou herbe.

TISON, subst. mas., reste d'une bûche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée. —Fig. : *tison* de discorde, se dit d'une personne d'un caractère séditieux et contraire au repos de la société; et d'une chose qui est une matière continuelle de disputes, un sujet de querelles qui ne s'éteignent point.

TISONNER, v. neut., remuer les tisons sans besoin ou par manie.

TISONNEUR, subst. mas.; au fém., **TISONNEUSE**, qui aime à tisonner.

TISSAGE, subst. mas., action de tisser, opération, travail du tisserand ou du tissutier.

TISSER, v. act., faire un tissu.

TISSERAND, subst. mas., ouvrier qui tisse, qui fait des toiles, des étoffes de laine et de soie.

TISSU, subst. mas., entrelacement, liaison de plusieurs choses qui font un corps, comme des fils de chanvre, de soie, de laine, etc., dont on fait des toiles, des étoffes.—Fig., ordre, suite : le *tissu* d'un discours, un *tissu* de merveilles, de belles actions.

TITILLANT, E, adj., qui fait éprouver un mouvement de titillation; qui chatouille.

TITILLATION, subst. fém., chatouillement. — Légère agitation qu'on remarque dans certains corps.— Mouvement sautillant et doux du vin.

TITILLER, v. neut. et act., chatouiller, faire éprouver un mouvement de titillation.

TITRE, subst. mas., inscription qui est à la tête d'un livre, d'un chapitre, et qui fait connaître la matière qu'on y traite. — Qualité honorable, nom de dignité : avoir le *titre* de notaire. — Propriété d'un emploi : il est professeur en *titre*. — Acte authentique qui sert à établir un droit, une qualité.



Titre.

TITRER, v. act., donner un titre d'honneur à une personne, à une terre. — Donner à une personne les prérogatives attachées à certains titres.

TITULAIRE, adj. des deux genres, qui a un titre sans possession : le roi de Sardaigne est roi *titulaire* de Chypre. —Subst., celui, celle qui est revêtu d'un titre de bénéfice, d'une charge, d'un office.

TOCSIN, subst. mas., bruit d'une cloche qu'on sonne à coups pressés et redoublés, pour donner l'alarme, avertir du feu, etc. — Chose, écrit qui donne l'éveil, qui excite du trouble.

TOGE, subst. fém., robe longue que portaient les Romains en temps de paix, et qu'ils mettaient par-dessus la tunique.

TOHU-BOHU, subst. mas., chaos primitif, avant la création.—Fig., mélange des opinions, confusion.

TOILE, subst. fém., tissu de lin ou de chanvre. — *Toile* crue, qui n'a point encore été mouillée.—*Toile* cirée, toile enduite de cire et de gomme. — On appelle *toile* peinte, une *toile* de coton qui est peinte de diverses couleurs; et plus ordinairement, une *toile* peinte aux Indes, ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides et durables.

TOILÉ, subst. mas., le fond de la dentelle dont le tissu a quelque ressemblance avec les toiles.

TOILERIE, subst. fém., marchandises de toile. —Atelier où l'on fabrique des toiles. — Magasin où l'on vend des toiles.

TOILETTE, subst. fém., grand morceau de linge, de taffetas, etc., orné de dentelles, qu'on étend sur une petite table, pour y mettre ce qui sert à l'ajustement des hommes et des femmes.— *Toilette* se dit aussi pour les détails de l'ajustement, l'habillement soigné : faire sa *toilette*.

TOISE, subst. fém., mesure qui contient six pieds, le pied de douze pouces, et le pouce de douze lignes.

TOISER, v. act., mesurer avec la toise : *toiser* un bâtiment.— *Toiser* un soldat, mesurer sa taille. — Fig. : *toiser* quelqu'un, l'examiner des yeux et avec affectation des pieds à la tête.

TOISEUR, subst. mas., celui qui mesure avec la toise.

TOISON, subst. fém., la laine qu'on a tondue sur une brebis, sur un mouton. — Ordre de la *Toison*-d'Or, ordre institué, en 1420, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

TOIT, subst. mas., couverture d'un bâtiment composé de lattes, de chevrons et de tuiles ou d'ardoises. — Espèce d'auvent. — Habiter sous le même *toit*, dans la même maison. — Le *toit* paternel, la maison paternelle. — Fig. : *toit* hospitalier, lieu, maison où l'on reçoit l'hospitalité.


Les ailes du moulin dépassent le toit.

TOITURE, subst. fém., confection des toits.— Ce qui compose un toit.

TOKAI, subst. mas., vin de Hongrie.

TÔLE, subst. fém., fer en feuille : un poêle, une cheminée de *tôle*.

TOLÉRABLE, adj. des deux genres, qui se peut souffrir, qu'on peut supporter; médiocre.

TOLÉRABLEMENT, adv., d'une manière tolérable.

TOLÉRANCE, subst. fém., condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher ou ce qu'on croit ne devoir pas empêcher.

TOLÉRANT, E, adj., qui, dans un état où il existe une religion établie par les lois, en tolère une autre. — On le dit d'un caractère indulgent dans le commerce de la vie : il est fort *tolérant*.

TOLÉRER, v. act., supporter des abus, ou par prudence ou par faiblesse, souffrir, permettre : *tolérer* un abus, les défauts de son prochain.

TOMATE, subst. fém., plante qui est plutôt une variété de la pomme d'amour. Son fruit, de la grosseur d'une petite orange et d'un beau rouge, est employé dans les cuisines : sauce aux *tomates*.

TOMBANT, E, adj., se dit en botanique, de la tige qui, trop faible pour se soutenir, se renverse sur la terre; du calice qui tombe en même temps que les pétales; des feuilles qui tombent en automne. — Une chevelure *tombante*, des cheveux qui ne sont pas attachés

TOMBE, subst. fém., grande table de pierre, de marbre, de cuivre, dont on couvre une sépulture. — Sépulcre.

TOMBÉ, E, part. passé de *tomber*, auteur *tombé*, dont la pièce a été sifflée.

TOMBEAU, subst. mas., monument élevé à la mémoire d'un mort, dans l'endroit où il est enterré.— Les *tombeaux* sont sacrés, il faut respecter le lieu où les morts sont enterrés. — Fig. : mettre, mener au *tombeau*, causer la mort. — Tirer quelqu'un du *tombeau*, lui sauver la vie.



Tombeau.

TOMBER, v. neut., être entraîné de haut en bas par son propre poids. — *Tomber* aux genoux de quelqu'un, s'y jeter ou s'abaisser devant lui aux plus humbles supplications.

TOMBEREAU, subst. mas., sorte de charrette dont le fond et les côtés sont de grosses planches.

TOME, subst. mas., volume d'un ouvrage imprimé ou manuscrit ; avec cette différence qu'un volume peut contenir plusieurs *tomes*, et que ce *tome* ne peut pas faire plusieurs volumes : faire relier deux *tomes* en un volume.

TON, subst. mas., certaine inflexion de voix, certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou de quelque autre son. — Dans le style, caractère de noblesse, de familiarité, de popularité; degré d'élévation ou d'abaissement qu'on peut donner à l'élocution, depuis le bas jusqu'au sublime.

TON, adj. poss. mas., qui répond au pronom personnel *tu, toi, te* : *ton* Dieu, *ton* roi, *ton* ami.

TONDEUR, subst. mas. ; au fém., **TONDEUSE**, celui qui tond : *tondeur* de draps, de moutons.

TONDRE, v. act., couper la laine ou le poil des bêtes : *tondre* les brebis, un barbet.—Fig.: *tondre* la brebis de trop près, mettre des impôts trop forts sur le peuple.—Se laisser *tondre* la laine sur le dos, supporter patiemment toutes les vexations possibles.

TONDU, E, part. passé de *tondre*, et adj., dont on a coupé la laine ou le poil.

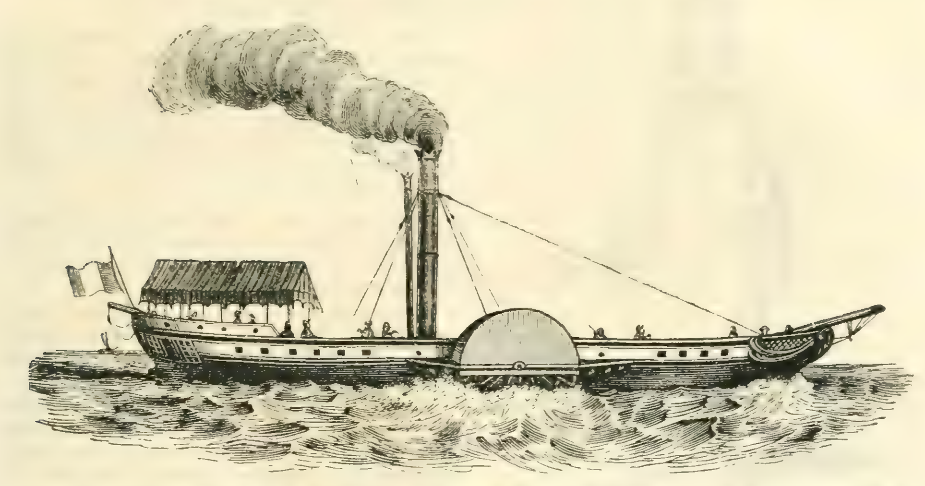
TONIQUE, adj. des deux genres, remède *tonique*, propre à rendre l'action aux muscles, aux fibres relâchées. — En ce sens, il est aussi subst. mas., un *tonique*. — En musique, note *tonique*, note principale ou fondamentale d'un ton ou d'un mode.

TONNANT, E, adj., qui tonne : Jupiter *tonnant*. — Fig. : une voix *tonnante*, forte, éclatante.

TONNE, subst. fém., grand vaisseau de bois à deux fonds, en forme de muid.—Son contenu.

— On appelle *tonne* d'or, en Hollande, une somme de cent mille florins.

TONNEAU, subst. mas., petite tonne. — Mesure de deux, trois ou quatre muids de liquides, plus ou moins grande, suivant la différence des lieux. — Son contenu.



L'on dit d'un bâtiment qu'il est de tant de tonneaux, pour dire qu'il supporte une charge de tel poids.

TONNELIER, subst. mas., artisan qui fait toute sorte de muids, de tonneaux, de futailles.

TONNELLE, subst. fém., berceau de treillage couvert de verdure.

TONNER, v. neut. et unipers., faire un grand bruit causé par des exhalaisons enflammées qui sortent de la nue avec effort : il *tonne* depuis midi. — Il se dit aussi du canon : l'artillerie commençait à *tonner*. — Fig., parler avec véhémence : cet orateur a *tonné* contre le luxe.— Menacer avec autorité.

TONNERRE, subst. mas., bruit éclatant et terrible causé par une détonation électrique entre deux nuées ou entre une nue et la terre, etc. — La foudre : le *tonnerre* est tombé sur la terre.

TONSURE, subst. fém., cérémonie de l'Eglise, par laquelle celui à qui l'évêque coupe les cheveux entre dans la cléricature. — Prendre la *tonsure*, entrer dans l'état ecclésiastique.

TONSURÉ, E, part. passé de *tonsurer*, et adj., qui a reçu la tonsure : clerc *tonsuré*. — Il est aussi subst. mas. : un *tonsuré*.

TONSURER, v. act., donner la tonsure.

TONTE, subst. fém., action de tondre. — Laine tondue. — Temps où l'on a coutume de tondre.

TONTINE, subst. fém., sorte de rente viagère avec droit d'accroissement pour les survivants.

TONTINIER, subst. mas., celui qui a des rentes de tontines.

TONTONG, subst. mas., tambour des nègres.

TONTURE, subst. fém., l'action de tondre. — Laine coupée par le tondeur. — L'herbe que l'on coupe dans un pré. — Les branches ou plutôt les extrémités des branches et des feuilles qu'on taille aux palissades, aux bordures d'un parterre, etc.

TOPAZE, subst. fém., pierre précieuse de couleur jaune, transparente et très-dure.

TOPCHIS, subst. mas. plur., troupes turques qui correspondent à notre troupe de ligne.

TÔPE, interjection, t. de jeu de dés, qui signifie, j'y consens.

TÔPER, v. neut., consentir à une proposition, à une offre.

TOPINAMBOUR, subst. mas., plante vivace originaire du Brésil, à fleur radiée, dont la racine fournit des tubercules qui servent d'aliment.

TOPIQUE, subst. mas. et adj. des deux genres, en parlant des remèdes, celui qui n'opère qu'autant qu'il est appliqué sur la partie malade ou sur celle qui y répond : un *topique*; un remède *topique*.

TOPOGRAPHE, subst. mas., celui qui est versé dans la topographie.

TOPOGRAPHIE, subst. fém., description d'un lieu particulier, ou d'une petite étendue de terre, d'une ville, d'un bourg, d'un château.

TOPOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la topographie.

TOPOGRAPHIQUEMENT, adv., d'une manière topographique.

TOPORAMA, subst. mas., panorama des villes, des localités.

TOQUE, subst. fém., sorte de chapeau de feutre couvert de panne ou de velours.



Ce juge a sa toque sur la tête.

TORCHE, subst. fém., sorte de flambeau qui est fait de cire, appliquée autour d'un long bâton de sapin.

TORCHON, subst. mas., sorte de serviette de grosse toile, dont on se sert pour torcher la vaisselle, les meubles. — Pop., femme malpropre : c'est un *torchon* ; elle est faite comme un *torchon*.

TORDRE, v. act., tourner en long et de biais en serrant : *tordre* du fil, des cordes, du linge.

TORPEUR, subst. fém., engourdissement.—On l'emploie aussi au fig., et il signifie la cessation de sentiment dans la totalité du corps, ou dans un membre.

TORRENT, subst. mas., courant d'eau impétueux et rapide, qui ne dure que quelque temps.—Il se dit fig., par rapport à l'abondance : *torrent* de larmes, de paroles, d'injures.—Suivre le *torrent*, céder au *torrent*, se dit d'une personne qui cède facilement à l'entraînement, à l'enthousiasme général.

TORRIDE, adj. fém., brûlant : zone *torride*, portion de la terre qui est entre les deux tropiques. C'est le seul emploi de ce mot.

TORS, E, adj., qui est tordu ou qui en a la figure : le cou *tors*, une colonne *torse*.

TORSADE, subst. fém., étoffe, ruban tors en rouleau. — Ornements d'or et d'argent, en forme de petits rouleaux, et qui servent de distinctions sur les épaulettes des militaires.

TORSE, subst. mas., figure tronquée qui n'a qu'un corps, sans tête, ou sans bras ou sans jambes.—Le buste, le tronc, d'une statue entière, et souvent même encore d'une personne vivante.

TORSER, v. act., contourner le fût d'une colonne en spirale ou en vis pour la rendre torse.

TORSION, subst. fém., action de tordre, effet produit en tordant, en se tordant.

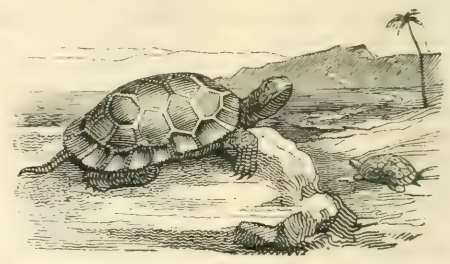
TORT, subst. mas., ce qui est opposé à la justice, à la raison : il a *tort*, tous les *torts* du monde. — Epouser les *torts* de quelqu'un ; épouser sa querelle, pour la partager et s'en rendre le défenseur. — A *tort*, loc. adv., sans justice, sans raison. — A *tort* et à travers, inconsidérément, sans règle : frapper, parler à *tort* et à travers.

TORTICOLIS, subst. mas., mal qui fait qu'on ne peut tourner le cou sans douleur : il a un *torticolis*.—Celui qui a le cou de travers, et la tête un peu penchante.

TORTILLER, v. act., tordre à plusieurs tours, en parlant du papier, d'un ruban, de la filasse, etc.—Neut., ne marcher pas droit en une affaire, chercher des détours, etc.

TORTU, E, adj., qui n'est pas droit; contrefait, etc. : cet homme est tout *tortu*. — On dit aussi d'un chemin, d'un sentier, qui va en zigzag : ce chemin, ce sentier est tout *tortu*.—Fig. et fam : avoir l'esprit *tortu* ; faire des raisonnements *tortus*, raisonner tout de travers.

TORTUE, subst. fém., animal amphibie qui marche fort lentement, et dont tout le corps est couvert d'une écaille dure.



Tortue.

TORTUER, v. act., rendre tortu : *tortuer* une aiguille.

TORTUEUX, adj. mas.; au fém., **TORTUEUSE**, qui fait plusieurs tours : chemin *tortueux* ; les replis *tortueux* des serpents, et fig., de la conscience.—Fig. : une marche, une conduite *tortueuse*, sans franchise, remplie de détours.

TORTURE, subst. fém., en général, tourments qu'on fait souffrir.—En particulier, les tourments de la question. — Par extens., douleur violente, souffrance extraordinaire. — Mettre quelqu'un à la *torture*, lui causer du trouble, de l'embarras.—Etre à la *torture*, souffrir horriblement, moralement ou physiquement.

TORTURER, v. act., faire éprouver la torture. —Au fig. : *torturer* une phrase.

TORY, subst. mas., surnom donné en Angleterre, pendant les troubles qui éclatèrent sous Charles I[er], à ceux qui suivaient le parti du roi.

TÔT, adv., vite, incontinent, sans tarder. — *Tôt* ou tard, dans un temps proche ou éloigné, mais certain : il faut mourir *tôt* ou tard; *tôt* ou tard les méchants sont punis.

TOTAL, E, adj., entier, complet. — Subst. mas., le tout, la totalité.

TOTALITÉ, subst. fém., le total : la *totalité* du bien, de la succession.

TOUCHANT, E, adj., qui touche le cœur, qui émeut les passions.—Sensible : regarder quelqu'un d'un air *touchant* et craintif.

TOUCHE, subst. fém., dans l'orgue, le piano, chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui en composent le clavier, et qu'on *touche* pour faire résonner l'instrument.

TOUCHER, v. act., mettre la main, le doigt, le pied, etc., sur quelque chose.

TOUCHER, subst. mas., le tact, le sens par lequel on connaît les qualités palpables des corps.—L'action de *toucher*

TOUFFE, subst. fém., assemblage d'herbes, d'arbres, de cheveux, etc., qui sont en quantité et près à près.

TOUFFER, v. act., faire des touffes, se former en touffes.

TOUFFU, E, adj., qui est en touffe, épais, bien garni.

TOUJOURS, adv. de temps, sans cesse, continuellement, ordinairement : il est *toujours* gai; il ment *toujours*— Fam., en attendant, cependant : je vous suis, marchez *toujours*.—Le plus souvent.—Au moins : si je n'ai pas réussi, *toujours* ai-je fait mon devoir.

TOUPET, subst. mas., petite touffe : *toupet* de cheveux, de barbe, de bois.—Plus particulièrement et sans régime, *toupet* de cheveux au haut du front.—Se prendre au *toupet*, se prendre aux cheveux.—Fig. et fam. : avoir du *toupet*, de l'audace, de l'effronterie.



Ce chanteur a un fort beau toupet.

TOUPIE, subst. fém., sorte de jouet de bois en forme de poire, armé au bout d'un fer sur lequel on le fait tourner. — *Toupie* d'Allemagne, *toupie* creuse et percée d'un côté, et qui ronfle en tournant.

TOUR, subst. mas., mouvement en rond : *tour* de roue, de broche, de meule.—Il se dit par extension d'autres mouvements, quoiqu'ils ne soient pas en rond : un *tour* de promenade, ou absolument : un *tour*.—On dit prov. : qu'un homme ne fera point une telle chose, n'ira point en un tel lieu qu'il n'ait fait ses quinze *tours*, pour dire qu'avant d'y aller il fera, selon sa coutume, mille choses inutiles.

TOUR, subst. fém., bâtiment rond, carré ou à pans, dont on flanquait autrefois les murailles des villes, etc.—Clocher bâti en forme de *tour*.— Personne d'un embonpoint excessif. *Tour* de Babel, lieu plein de confusion, où l'on ne s'entend pas.

TOURAILLE, subst. fém., bâtiment dans lequel les brasseurs font sécher les grains.—Charger la *touraille*, porter le grain germé sur le plancher de la *touraille* pour le faire sécher.

TOURBE, subst. fém., substance végétale formée de débris d'herbes, de feuilles, de racines et de plantes pourries converties en une masse noirâtre, onctueuse et combustible. — Multitude confuse de peuple.

TOURBER, v. neut., ôter, enlever la tourbe.

TOURBEUX, adj. mas.; au fém., TOURBEUSE : un marais *tourbeux*, propre à faire de la tourbe.

TOURBIER, subst. mas., celui qui tire la tourbe. — Celui qui la charge sur les voitures. — Le voiturier qui la conduit. — Le propriétaire des terrains qui la produisent. Il est aussi adj.

TOURBIÈRE, subst. fém., terrain d'où l'on tire de la tourbe.

TOURBILLON, subst. mas., mouvement de l'air subit, rapide, impétueux, et qui se fait en tournant.—*Tourbillon* d'eau, gouffre ou masse d'eau qu'on observe dans quelques mers; il tournoie rapidement en formant une espèce de creux dans le milieu. — Fig., tout ce qui entraîne les hommes : le *tourbillon* du monde, des affaires, des plaisirs.

TOURBILLONNANT, E, adj., qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT, subst. mas., mouvement en tourbillons.

TOURBILLONNER, v. neut., aller en tournoyant.

TOURELLE, subst. fem., t. d'archit., petite tour. — Petite tour du parloir d'un couvent, d'une pension, ou d'une communauté quelconque.

TOURIÈRE, subst. et adj. fém., mot usité chez les religieuses : sœur *tourière;* domestique de dehors qui a soin de faire passer au tour toutes les choses qu'on y apporte, et qui fait dans la ville les commissions des religieuses.

TOURISTE, subst. des deux genres, voyageur

anglais, etc., qui fait un voyage de peu d'étendue, une promenade instructive et sérieuse.

TOURLOUROU, subst. mas.: pop., jeune soldat.



Tourlourou revenant d'Alger avec une Bédouine.

TOURMENT, subst. mas., grande, violente douleur corporelle.—Fig., peine d'esprit: cette affaire m'a donné bien du *tourment*.

TOURMENTANT, E, adj., qui tourmente.

TOURMENTE, subst. fém., tempête sur la mer, orage au propre et au fig. : *tourmente* révolutionnaire.

TOURMENTER, v. act., faire souffrir quelque tourment de corps ou quelque peine d'esprit. —Agiter violemment : le vent *tourmentait* cruellement le vaisseau.—Importuner, harceler : ses créanciers le *tourmentent*.

TOURMENTEUR, subst. et adj. mas., songe *tourmenteur*, qui tourmente.

TOURMENTEUX, adj. mas.; au fém., **TOURMENTEUSE**, t. de mar., sujet aux tempêtes : un passage *tourmenteux*.

TOURNAILLER, v. neut., faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner d'un point; rôder à l'entour. Fam.

TOURNANT, E, adj., qui tourne : un pont *tournant*; des rames *tournantes*.—Subst. mas., endroit de mer ou de rivière où l'eau tourne toujours.—Endroit où la rivière fait un coude. —Coin de rue, de chemin.

TOURNÉ, E, part. pass. de *tourner*, et adj., se dit, en agric., du fruit, des grains de raisin, lorsqu'ils sont parvenus à maturité. — Altéré, gâté, en parlant du vin, d'un mets, d'une sauce. —Fam. : homme bien *tourné*, bien fait, qui a bon air. — Fig. et fam. : esprit bien ou mal *tourné*, qui prend toute chose bien, ou toute chose de travers.

TOURNE-BRIDE, subst. mas., espèce de cabaret auprès d'un château, pour recevoir les domestiques, les chevaux des étrangers. — Au plur., des *tourne-brides*.

TOURNE-BROCHE, subst. mas., machine qui sert à faire tourner une broche à laquelle il y a de la viande.

TOURNÉE, subst. fém., en général, voyage qu'on fait en plusieurs endroits.—Proprement, courses que des officiers font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. — Il se dit, par extension, des marchands qui vont en divers lieux pour leurs affaires.

TOURNER, v. act., mouvoir en rond : *tourner* une roue, une broche. — On dit, dans un sens moins strict : *tourner* la tête; *tourner* les yeux, les regards vers... se *tourner* dans son lit. — Mettre en un autre sens : *tourner* les feuillets d'un livre, d'une carte, etc.—*Tourner* le sang, les sens, causer tout à coup une frayeur extrême, une peur horrible : cela fait *tourner* le sang.—*Tourner* en ridicule, rendre ridicule. —On dit au propre : la tête lui *tourne*, il a des vertiges ; et au fig. : la tête lui a *tourné*, il a perdu l'esprit.—La tête lui *tourne*, se dit aussi d'une personne qui, d'un lieu très-élevé regardant au bas, éprouve des étourdissements.

TOURNEUR, subst. mas., artisan qui fait des ouvrages au tour.

TOURNE-VENT, subst. mas., qui tourne sur une cheminée.

TOURNE-VIS, subst. mas., petit instrument de fer avec lequel on serre et l'on desserre les vis.

TOURNIQUET, subst. mas., espèce de moulinet à quatre bras qui tourne horizontalement, pour laisser passer un à un les gens de pied.

TOURNOI, subst. mas., sorte de fête publique et militaire, où l'on s'exerçait à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied.

TOURNOIEMENT OU TOURNOÎMENT, subst. mas, action de ce qui tournoie : le *tournoiement* de l'eau. Il ne se dit qu'au propre.

TOURNOYANT, E, adj., qui tournoie. — Part. prés. de *tournoyer*.

TOURNOYER, v. neut., tourner en faisant plusieurs tours. — Fig. et fam., biaiser, chercher des détours dans une affaire.

TOURNURE, subst. fém., conformation, habitude du corps : n'avoir point de *tournure*; cette femme a une jolie *tournure*. — Ordre dans lequel une chose est arrangée; tour d'esprit qu'on donne aux choses : voilà une belle *tournure* de phrase. — Pour les affaires, *tour* est d'un usage plus noble et plus commun.

TOURTE, subst. fém., pièce de four composée de diverses choses qu'on fait cuire dans une tourtière; sorte de gâteau.

TOURTEREAU, subst. mas., le petit de la tourterelle : élever des *tourtereaux*.

TOURTERELLE, subst. fém., oiseau fort connu, de l'ordre des gallinacés.

TOURTIÈRE, subst. fém., ustensile de cuisine servant à faire cuire des tourtes.

TOUSSER, v. neut., faire l'effort et le bruit que cause la toux. — Faire ce bruit exprès : il *tousse* pour avertir un de ses amis.

TOUSSERIE, subst. fém., action de tousser.

TOUSSEUR, subst. mas.; au fém., **TOUSSEUSE**, celui, celle qui tousse souvent.

TOUT, subst. mas., une chose considérée en son entier : le *tout* est plus grand que la partie. — *Toute* chose, *toute* sorte de choses.

TOUT, E, adj., se dit de l'universalité d'une chose considérée en son entier : *tout* l'univers, *tout* le monde, *toute* la terre, *tous* les hommes. — *Tout*, adv., entièrement, tout-à-fait : il est *tout* malade ; je suis *tout* à vous. — *Tout* beau ! loc. adv., arrêtez. — *Tout* bas, loc. adv., doucement et sans être presque entendu. — *Tout*-à-coup, loc. adv., incontinent, sur-le-champ, aussitôt. — *Tout*-à-fait, adv., entièrement. — *Tout* à point, loc. adv, tout à propos. — *Tout* au plus, loc. adv., au plus. — *Tout* de bon, loc. adv., sérieusement, sans raillerie, en vérité. — *Tout* de même, loc. adv., de la même sorte. — *Tout* du long, loc. adv., depuis le commencement jusqu'à la fin. — *Tout* ensemble, loc. adv., au même temps. — A *tout* hasard, en s'exposant à courir le risque de tout ce qui peut arriver. — Courir à *toutes* jambes, à *toute* bride, aller, courir très-vite. — Du *tout*, avec *point* et *rien*, nullement, absolument rien : il ne parle point du *tout* ; il n'a rien du *tout*. — En *tout*, sans rien omettre, tout compris : cela fait en *tout* cinq mille francs. — En *tout* et partout, entièrement. — Après *tout*, dans le fond, tout bien considéré. — *Tout* de suite, loc. adv., à l'instant même.

TOUTEFOIS, adv., néanmoins, cependant, pourtant.

TOUTE-PUISSANCE, subst. fém., puissance infinie, pouvoir sans bornes.

TOU-TOU, subst. mas., petit chien.

TOXICOGRAPHE, subst. mas., médecin qui analyse et décrit les poisons.

TOXICOGRAPHIE, subst. fém., traité sur les poisons, description des poisons.

TOXICOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport à la toxicographie.

TOXIQUE, subst. mas., nom générique de toute sorte de poisons.

TRACAS, subst. mas., mouvement accompagné de trouble, d'embarras : il a bien du *tracas* dans cette maison.

TRACASSER, v. neut., aller, venir, se tourmenter, s'agiter pour peu de chose. — Act., inquiéter, tourmenter : cet homme *tracasse* tout le monde.

TRACASSERIE, subst. fém., chicane, mauvais incident : il nous fait là de mauvaises *tracasseries*. — Discours, rapport propre à brouiller les gens les uns avec les autres.

TRACASSIER, subst. et adj. mas.; au fém., **TRACASSIÈRE**, celui, celle qui tracasse, qui chicane sur des riens, qui fait de mauvaises difficultés.

TRACE, subst. fém., vestige d'un homme ou d'un animal. — Marque, impression que laisse une voiture, etc. — Fig., impression des objets dans le cerveau. — Ligne qu'on fait sur le terrain pour marquer le dessin d'un parterre. — Fig. : marcher sur les *traces* de..., suivre l'exemple de..., imiter quelqu'un.



Le chien veut suivre une trace qu'il reconnaît.

TRACÉ, E, part. passé de *tracer*, et adj., ombré. — Subst. mas., effet de l'action de tracer : le *tracé* d'un ouvrage de fortification.

TRACER, v. act., tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, sur le papier, sur la toile, sur un terrain, etc.: *tracer* un plan, un dessin, un parterre, un canevas, un cadran.

TRACEUR, subst. mas., celui qui trace sur un plan, sur le sol.

TRAÇOIR, subst. mas., poinçon d'acier dont se servent les orfèvres et les graveurs pour tracer et dessiner.

TRADITION, subst. fém., en style de pratique, action de livrer à... : la *tradition* de la chose vendue. — Choses transmises oralement : ce que je vous avance n'est pas un point de dogme absolu, ce n'est qu'une *tradition*.

TRADITIONNEL, adj. mas.; au fém., **TRADITIONNELLE**, qui est de tradition : lois *traditionnelles*; droits *traditionnels*.

TRADITIONNELLEMENT, adv., selon, d'après la tradition.

TRADUCTEUR, subst. mas.; au fém., **TRADUCTRICE**, celui qui traduit quelque ouvrage en une langue différente de celle dans laquelle cet ouvrage est écrit.

TRADUCTION, subst. fém., action de traduire. — Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit.

TRADUIRE, v. act., faire passer un ouvrage d'une langue en une autre : *traduire* l'*Énéide* de Virgile en vers français. — Expliquer.

éclaircir : *traduisez*-moi mieux votre pensée. — Citer en justice : il est *traduit* devant la cour d'assises.

TRADUISIBLE, adj. des deux genres, qui peut être traduit : ce livre anglais n'est pas *traduisible*.

TRAFIC, subst. mas., commerce, négoce. — Fig., convention, pratique indue qu'on fait sur certaines choses.

TRAFIQUER, v. neut. et act., faire du commerce, faire trafic : *trafiquer* en gros, en détail.

TRAGÉDIE, subst. fém., pièce de théâtre en vers représentant une action héroïque, conduite par des personnages du plus haut rang, et qui doit exciter la terreur ou la pitié, ou toutes les deux ensemble, et qui enfin doit se terminer par une horrible catastrophe.

TRAGÉDIEN, subst. mas.; au fém., **TRAGÉDIENNE**, acteur, actrice qui joue dans la tragédie : Talma a été, à juste titre, regardé comme le plus grand des *tragédiens*.

TRAGI-COMÉDIE, subst. fém., tragédie mêlée d'incidents comiques, et dont la fin n'est pas ce qu'on peut appeler tragique, c'est-à-dire accompagnée de déplorables catastrophes.

TRAGI-COMIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la tragi-comédie, qui tient du tragique et du comique.

TRAGIQUE, subst. mas., le genre *tragique* : cet acteur est bon dans le *tragique*. — Plusieurs écrivains l'ont dit des auteurs de tragédies.

TRAGIQUE, adj. des deux genres, qui sent la tragédie ; qui concerne la tragédie. — Fig., funeste, malheureux : événement *tragique*.

TRAGIQUEMENT, adv., d'une manière tragique.

TRAHIR, v. act., faire une perfidie à..., user de trahison envers. — Fig., ne pas répondre à l'attente, ne pas seconder : son épée, en se brisant dans sa main, a *trahi* son courage.

TRAHISON, subs. fém., action de trahir. — Fourberie et tromperie qu'on fait à ceux qui se fient en nous. — On appelle haute *trahison*, tout attentat, toute entreprise contre la sûreté de l'état, ou contre la personne du souverain.

TRAIN, subst. mas., allure, façon d'aller : le *train* de ce cheval est doux. — Par analogie, façon d'aller d'une personne, la vitesse avec laquelle elle avance, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture : nous allions bon *train*. — Fam. : faire du *train*, du tapage. — On appelle pop. boute-en-*train*, un homme qui excite les autres à la joie, qui met une compagnie en *train*.

TRAÎNANT, E, adj., qui traîne à terre : robe, queue *traînante*.

TRAÎNARD, subst. et adj. mas., homme lent à marcher, à agir.

TRAÎNE, subst. fém., bateau à la *traîne* : traîné par un autre.

TRAÎNEAU, subst. mas., sorte d'assemblage de bois propre à porter des fardeaux. — Sorte de voiture sans roues pour aller sur la neige ou sur la glace. — Grand filet pour prendre des perdrix ou du poisson.



Traîneau parisien.

TRAÎNÉE, subst. fém., petite quantité de certaines choses épanchées en long, comme blé, farine, cendres, plâtre, etc.

TRAÎNER, v. act., en général et au propre, tirer après soi : des chevaux *traînent* un carrosse, une charrette, un bateau. — *Traîner* sa chaîne, mener sa chaîne après soi ; et au fig., mener une vie dure ; éprouver des malheurs, et les supporter sans rien dire. — Fig. : *traîner* une vie, une vieillesse languissante, être accablé de chagrins, de vieillesse et d'infirmités.

TRAIT, subst. mas., dard, javelot, et plus particulièrement, flèche qui se tire avec l'arc. — Fig., ce qui blesse en piquant : un *trait* satirique, un *trait* de médisance, de raillerie.

TRAITABLE, adj. des deux genres, doux, avec qui on peut aisément traiter.

TRAITE, subst. fém., étendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter : aller tout d'une *traite* d'un lieu à un autre. — Transport de marchandises ou même d'esclaves, qu'on tire d'un endroit pour les porter dans un autre : on a permis la traite des blés, faire la *traite* des nègres.

TRAITÉ, subst. mas., ouvrage dans lequel on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière : *traité* de mathématiques.

TRAITEMENT, subst. mas., accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un. — Appointements qu'on donne, avantage qu'on fait : on a réglé son *traitement*.

TRAITER, v. act., discuter, agiter : *traiter* un sujet, une matière. — Négocier, travailler à un accommodement : *traiter* la paix, un mariage, une réconciliation. — *Traiter* d'une chose signifie aussi entrer en négociation, être en négociation, pour la vendre ou pour l'acheter. — Régaler, donner à manger à... : *traiter* quelqu'un magnifiquement, splendidement. — Se *traiter* bien, avoir des égards les uns pour les autres, se faire des amitiés, des politesses ; ils se *traitent* bien lorsqu'ils se rencontrent.

TRAITEUR, subst. mas., celui qui traite, qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui entreprend de grands repas, etc.

TRAÎTRE, subst. mas.; au fém., TRAÎTRESSE, celui, celle qui commet une trahison. — Adj., perfide : cet homme est bien *traître*; âme *traîtresse*.

TRAJET, subst. mas., espace à traverser d'un lieu à un autre par eau ; et, par extension, par terre. — Action de traverser cet espace.

TRAME, subst. fém., fil conduit par la navette entre ceux qu'on nomme chaîne. — Fig., complot : être l'auteur d'une *trame*.

TRAMER, v. act., passer la trame entre les fils de la chaîne. — Fig., machiner, faire un complot : *tramer* une conspiration.

TRAMONTAIN, E, adj., au-delà des monts.

TRAMONTANE, subst. fém.; il se prend, dans la Méditerranée, pour le vent du nord. — Le côté du nord : aller vers la *tramontane*. — Fig. et fam.: perdre la *tramontane*, se troubler, ne savoir plus ce qu'on dit ni ce qu'on fait.

TRANCHANT, subst. mas., le fil d'un couteau, d'une épée, d'un rasoir, etc. — Fig. : ces paroles furent pour lui une épée à deux *tranchants*, elles déterminèrent une double solution.

TRANCHANT, E, adj., qui tranche, qui coupe : épée *tranchante*. — Fig., en parlant des choses, décisif, péremptoire : voilà un argument *tranchant*. — Ecuyer *tranchant*, officier qui coupe les viandes à certaines tables. — Couleurs *tranchantes*, fort vives et sans nuances entre elles.

TRANCHE, subst. fém., morceau coupé, tranché, en long ou en large, dans de certaines choses.

TRANCHÉE, subst. fém., fosse longue pour divers usages. — Les maçons appellent *tranchée* de mur, une entaille en longueur faite dans un mur pour y recevoir une solive. — Sorte de coliques auxquelles les enfants sont sujets. — En t. de guerre, fosse creusée et coupée d'angle en angle pour se mettre à couvert en approchant d'une place.



Les troupes sont entrées dans la tranchée

TRANCHER, v. act., couper, séparer en coupant : *trancher* la tête. — *Trancher* le mot, donner une parole décisive. — *Trancher* du grand seigneur, du docteur, etc., en prendre le ton, les manières.

TRANCHET, subst. mas., outil de cordonnier, de savetier, de bourrelier et de serrurier, servant à couper, à trancher le cuir et le fer chaud.

TRANCHEUR, subst. mas., celui qui ouvre la morue. — On dit quelquefois : c'est un *trancheur*, ou adj., au mas.: un homme *trancheur*, pour désigner une personne qui parle, qui décide hardiment.

TRANCHOIR, subst. mas., plateau de bois sur lequel on tranche ou coupe la viande.

TRANQUILLE, adj. des deux genres, paisible, calme, sans aucune émotion ; il se dit des personnes et des choses : dormir *tranquille* ; la mer était *tranquille*. — Qui n'est point ému : quand vous serez *tranquille* on vous parlera.

TRANQUILLEMENT, adv., en repos ; d'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, E, adj., qui tranquillise.

TRANQUILLISER, v. act., rendre tranquille, calme.

TRANQUILLITÉ, subst. fém., état de ce qui est tranquille ; calme, paix, repos, quiétude.

TRANSACTION, subst. fém., acte par lequel on transige sur un différend, dans un procès, etc.

TRANSCENDANCE, subst. fém., supériorité marquée, éminente, d'une personne, d'une chose sur une autre.

TRANSCENDANT, E, adj., qui est élevé, sublime ; qui excelle en son genre. Il se dit particulièrement de l'esprit et de certaines choses qui y ont rapport.

TRANSCRIPTION, subst. fém., action par laquelle on transcrit ; le résultat de cette action.

TRANSCRIRE, v. act., il se conjugue comme écrire. Copier quelque écrit.

TRANSCRIT, E, part. passé de transcrire, et adj., copié.

TRANSFÉRER, v. act., transporter, faire passer d'un lieu à un autre. Il ne se dit que de certaines choses : *transférer* un prisonnier, un corps mort, un corps saint. — Céder, passer d'une main dans celle d'un autre : *transférer* une obligation, une inscription.

TRANSFERT, subst. mas., transport de la propriété d'une rente, etc. — Acte par lequel on déclare opérer un transport.

TRANSFIGURATION, subst. fém., action de se transfigurer; changement de figure en une autre : la *transfiguration* de Notre-Seigneur.

TRANSFIGURÉ, E, part. passé de *transfigurer*.

TRANSFIGURER, v. act., changer d'une figure en une autre.

TRANSFORMATION, subst. fém., changement en une autre forme ; métamorphose : la *transformation* des insectes.



Certains insectes se transforment en papillons, en mouches, etc.

TRANSFORMER, v. act., changer la forme d'une personne ou d'une chose en une autre ; métamorphoser.

TRANSFUGE, subst. mas., celui qui abandonne son parti pour suivre celui des ennemis. — Par extension, celui qui abandonne un parti pour suivre un parti contraire.

TRANSFUSER, v. act., faire passer le sang artériel d'un animal dans les veines d'un autre.

TRANSFUSION, subst. fém., action par laquelle on fait couler une liqueur d'un vaisseau dans un autre. — Opération par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans le corps d'un autre.

TRANSGRESSER, v. act., contrevenir à quelque ordre, à quelque loi, l'enfreindre, l'outrepasser. — Violer les préceptes divins : ils ont *transgressé* les lois divines.

TRANSGRESSEUR, subst. mas.; au fém., **TRANSGRESSEUSE**, celui, celle qui transgresse.

TRANSGRESSION, subst. fém., action de transgresser. — Violation d'une loi, infraction, inobservance : c'est une *transgression* manifeste de la loi.

TRANSI, E, part. passé de *transir*, et adj., tout gelé : *transi* de froid. — Saisi de crainte, de frayeur.

TRANSIGER, v. neut., passer un acte pour accommoder une affaire : *transiger* sur tel ou tel point. — Se désister de ses prétentions par un accord volontaire.

TRANSIGIBLE, adj. des deux genres, qui peut être l'objet d'une transaction.

TRANSIR, v. act., pénétrer et engourdir de froid : il fait un vent qui me *transit*. — Saisir de peur, rendre tremblant : la peur l'a *transi*. — Neut., avoir grand froid.

TRANSITIF, adj. mas.; au fém., **TRANSITIVE**, t. de gramm., qui se dit des verbes qui marquent une action qui passe d'un sujet dans un autre : tous les verbes actifs sont *transitifs*.

TRANSITION, subst. fém., manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier entre eux les divers morceaux d'un discours ; mots, tours de phrase qu'on emploie à cet effet : voilà une belle *transition*.

TRANSITOIRE, adv. des deux genres, passager : les choses d'ici-bas sont *transitoires*. — *Transitoire* se dit aussi de l'intervalle d'une chose à une autre.

TRANSLATION, subst. fém., action de transférer d'un lieu à un autre, d'un jour à un autre.



Moyen fort agréable de translation.

TRANSLUCIDE, adj. des deux genres, transparent.

TRANSLUCIDITÉ, subst. fém., sorte de transparence des minéraux, des pierres, etc.

TRANSMETTRE, v. act., céder, faire passer à un autre ce qu'on possède. Il se dit figurément dans les choses morales : les Grecs et les Latins nous ont *transmis* les arts et les sciences.

TRANSMIGRATION, subst. fém., passage d'un peuple qui abandonne un pays pour passer dans un autre.

TRANSMISSIBILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est transmissible.

TRANSMISSIBLE, adj. des deux genres, qui peut être transmis.

TRANSMISSION, subst. fém., action de transmettre ; le résultat de cette action.

TRANSMUTABILITÉ, subst. fém., propriété de ce qui est transmutable.

TRANSMUTABLE, adj. des deux genres, qui subit des métamorphoses.

TRANSMUTATION, subst. fém., changement d'une chose en une autre.

TRANSPARENCE, subst. fém., qualité de ce qui est transparent.

TRANSPARENT, E, adj., diaphane ; au travers de quoi l'on peut voir les objets.—Au fig. et fam., pur ; qui n'a rien de caché : âme, pensée *transparente*.

TRANSPERCER, v. act., percer d'outre en outre, de part en part : ce duel fut terrible ; il fut *transpercé* au premier coup.

TRANSPIRATION, subst. fém., sortie presque imperceptible des humeurs par les pores de la peau.

TRANSPIRER, v. neut., s'exhaler ; sortir du corps par les pores, d'une manière presque imperceptible aux yeux.

TRANSPLANTATION, subst. fém., action de planter en un autre endroit.

TRANSPLANTER, v. act., planter des arbres, des plantes dans un lieu différent de celui où ils étaient auparavant.

TRANSPLANTEUR, subst. mas., celui qui transplante.

TRANSPORT, subst. mas., action par laquelle on transporte une chose d'un lieu à un autre. — Fig., mouvement violent d'une passion qui nous met ou nous transporte en quelque sorte hors de nous-mêmes : *transport* de joie, de colère.

TRANSPORTABLE, adj. des deux genres, que l'on peut transporter.

TRANSPORTANT, E, adj., qui transporte, excite une passion, l'admiration, l'enthousiasme.

TRANSPORTÉ, E, part. passé de *transporter*, et adj., être hors de soi par l'effet d'une impression violente.

TRANSPORTER, v. act., porter d'un lieu à un autre. — *Transporter* un mot du propre au figuré, l'employer dans une signification figurée.

TRANSPOSER, v. act., mettre une chose hors de l'ordre dans lequel elle devait être.

TRANSPOSITEUR, subst. et adj. mas., instrument mécanique.

TRANSPOSITION, subst. fém., action de transposer.

TRANSVASER, v. act. : *transvaser* une liqueur, la verser d'un vase dans un autre.

TRANSVASEUR, subst. mas., appareil portatif en forme de pompe, pour transvaser le vin ou une autre liqueur.—Ouvrier qui fait la transvasion.

TRANSVASION, subst. fém., action de transvaser.

TRANSVERSAL, E, adj., qui traverse, qui coupe obliquement : ligne, section *transversale*.

TRANSVERSALEMENT, adv., obliquement : cette ligne coupe ce carré *transversalement*.

TRANSVIDER, v. act., vider un vase en versant son contenu dans un autre.

TRAPPE, subst. fém., porte couchée sur une ouverture, au niveau du plancher : ouvrez-moi donc la *trappe* de la cave. — Porte ou fenêtre qui se hausse ou se baisse dans une coulisse.

TRAPPISTE, subst. mas. et adj. des deux genres, religieux de l'ordre de la Trappe.



Trappiste priant sur un tombeau.

TRAPU, E, adj., membru, ramassé, gros et court, en parlant des hommes et des animaux.

TRAQUENARD, subst. mas., sorte d'amble ou d'entrepas. — Espèce de piége pour prendre des belettes, des fouines, des chats.

TRAQUER, v. act., t. de chasse, entourer un bois, y envelopper les bêtes fauves, de manière qu'elles ne puissent se sauver sans être aperçues de quelque chasseur. — On dit, par extension : *traquer* des voleurs ; c'est les resserrer dans une enceinte pour les prendre.

TRAVAIL, subst. mas.; au plur., **TRAVAUX**, en général, la peine qu'on prend, la fatigue qu'on se donne pour faire quelque chose. Il se dit de l'esprit comme du corps. — Homme de *travail*, celui qui gagne sa vie par le *travail* de ses mains, sans avoir aucun métier particulier.

TRAVAILLÉ, E, part. passé de *travailler*, et adj. : poëme, discours bien *travaillé*, fait avec beaucoup de soin.

TRAVAILLER, v. neut., prendre quelque fatigue de corps ou d'esprit; s'appliquer à faire quelque chose, s'y attacher. — L'estomac *travaille*, ne digère pas bien. — Du bois, un mur *travaille*, se déjette. — Les liqueurs *travaillent*, fermentent. — En peint. : les couleurs *travaillent*, changent de ton avec le temps. — *Travailler*, se dit dans le commerce, des marchands qui font un négoce considérable, et qui sont fort achalandés. On dit, en ce sens, qu'un négociant *travaille* beaucoup. — On dit que l'argent *travaille*, lorsqu'on ne le laisse point oisif dans un coffre-fort, et qu'on en fait un emploi continu qui le multiplie. — V. act., façonner : *travailler* le fer, le marbre.—Faire avec application, avec soin : il a *travaillé* cette pièce, ce discours pendant longtemps avec soin. — Tourmenter, causer de la peine : cette fièvre le *travaille* cruellement ; ce songe m'a *travaillé* toute la nuit.

TRAVAILLEUR, subst. mas. ; au fém., **TRAVAILLEUSE**, celui, celle qui travaille à un ouvrage de corps ou d'esprit.

TRAVAUX, subst. mas. plur., en t. de jurisprudence, on appelle *travaux* l'une des peines afflictives et infamantes qui sont établies par les lois dans la France : les *travaux* forcés. C'est, après celle de la mort, la peine la plus grave qu'on puisse subir. — *Travaux* publics, se dit de tous les *travaux* qui se font par les ordres et au compte du gouvernement.

TRAVÉE, subst. fém., l'espace qui est entre deux poutres, ou entre une poutre et la muraille qui lui est parallèle, ou entre deux murs.

TRAVERS, subst. mas., étendue d'un corps considéré selon sa largeur : il s'en faut de deux *travers* de doigt que...—Biais, irrégularité d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre : il y a bien du *travers* dans ce parc, dans cette maison.

TRAVERSABLE, adj. des deux genres, que l'on peut traverser.

TRAVERSE, subst. fém., pièce de bois qu'on met en travers.—Les *traverses* d'une grille, les lignes transversales. — Chemin qui coupe d'un lieu à un autre, par une route différente du chemin ordinaire : rue de *traverse*, qui coupe d'une grande rue à une autre.

TRAVERSÉE, subst. fém., trajet par mer d'un endroit à un autre. — Il se dit de tout ce qui n'est pas par mer voyage de long cours : la *traversée* de France en Angleterre.

TRAVERSER, v. act., passer au travers, passer entièrement depuis un côté jusqu'à l'autre. — Etre au travers de... : l'allée qui *traverse* le jardin. — Percer de part en part : la pluie a *traversé* tous ses habits.

TRAVERSIN, subst. mas., chevet, oreiller long, qui s'étend de toute la largeur du lit, qui le traverse.

TRAVESTIR, v. act., déguiser. — Il s'emploie également au figuré — *Travestir* un auteur, traduire burlesquement un ouvrage sérieux.



Cet enfant s'est travesti en maréchal de France.

TRAVESTISSEMENT, subst. mas., déguisement.

TRÉBUCHANT, E, adj., qui trébuche.

TRÉBUCHEMENT, subst. mas., action de trébucher.

TRÉBUCHER, v. neut., en parlant des personnes, faire un faux pas.—Fig. et fam., broncher, faire un faux pas dans une affaire. — En parlant de poids, emporter par sa pesanteur le poids qui contre-pèse.

TRÉBUCHET, subst. mas., petite machine en forme de cage pour attraper des oiseaux. — Fig. : prendre quelqu'un au *trébuchet*, l'engager par de belles apparences à faire une chose qui lui est désavantageuse ou qui est contraire à ce qu'il avait résolu.

TRÈFLE subst. mas., plante vivace, qui donne un excellent fourrage.

TREILLAGE, subst. mas., assemblage de lattes, de perches ou d'échalas posés et liés l'un sur l'autre par petits carrés pour faire des berceaux, des palissades ou des espaliers dans les jardins.

TREILLAGER, v. act., garnir de treillage.

TREILLAGEUR, subst. mas., celui qui fait des treillages.

TREILLE, subst. fém., treillage contre une muraille, contre un arbre, le long duquel il y a de la vigne, du verjus.

TREILLIS, subst. mas., barreaux de bois ou de fer qui se croisent en forme de treille. — Toute fermeture dormante de fer ou de bronze, à barres maillées et en losange.

TREILLISSER, v. act., garnir de treillis : *treillisser* une fenêtre.

TREIZE, adj. numéral des deux genres, dix et trois : le nombre de *treize*. — *Treize* se dit pour treizième.

TREIZIÈME, adj. et subst. des deux genres, nombre d'ordre qui vient après le douzième.

TREIZIÈMEMENT, adv., en treizième lieu.

TRÉMA, adj. et subst. mas., ce sont les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, avec deux points dessus. — Subst., et alors il se dit des deux points placés sur l'une de ces voyelles : on met un *tréma* sur l'*i* dans haïr.

TREMBLAIE, subst. fém., lieu planté de trembles.

TREMBLANT, **E**, adj., qui tremble. — Saisi d'effroi : *tremblant* pour sa fille.

TREMBLE, subst. mas., espèce de peuplier dont les feuilles sont mises en mouvement par le moindre vent.

TREMBLÉ, **E**, part. passé de *trembler*, et adj.: écriture *tremblée*, tracée d'une main peu hardie, tremblante; ces lignes sont *tremblées*, ne sont pas droites; elles se ressentent d'un tremblement de la main.

TREMBLEMENT, subst. mas., agitation de ce qui tremble. — *Tremblement* de terre, les secousses qui ébranlent violemment la terre. — Maladie qui fait trembler.

TREMBLER, v. neut., être agité, être mu par de fréquentes secousses. — N'être pas ferme, s'ébranler facilement.—Craindre, avoir grand' peur : *trembler* pour quelqu'un. — Act. : *trembler* la fièvre, avoir le frisson de la fièvre. — Faire *trembler*, donner de la frayeur à quelqu'un ; répandre l'alarme et l'effroi.

TREMBLEUR, subst. mas.; au fém., **TREMBLEUSE**, celui, celle qui tremble; il ne se dit qu'au figuré : c'est un *trembleur*, une *trembleuse*, il est excessivement craintif, timide. — Subst. mas., anguille électrique de Surinam.—Sorte de singe. — Nom que porte une secte en Angleterre.

TREMBLOTANT, **E**, adj., qui tremble : il est tout *tremblotant* de froid.

TREMBLOTER, v. neut., diminutif de trembler.

TRÉMEAU, subst. mas., t. de fortification, la partie du parapet comprise entre deux embrasures.

TRÉMIE, subst. fém., mesure dont on se sert pour le sel. — Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut et fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui de là tombe entre les meules pour être réduit en farine. — Petite auge garnie de trous dans laquelle on met de la graine pour les oiseaux en cage.

TRÉMOUSSEMENT, subst. mas., action de trémousser.

TRÉMOUSSER, v. neut. et act., s'agiter, se remuer d'un mouvement vif et irrégulier : ces oiseaux *trémoussent* de l'aile. — Fig. et fam., se donner du mouvement; faire des démarches, prendre des soins, etc.

TRÉMOUSSOIR, subst. mas., machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice sans sortir de sa chambre.

TREMPE, subst. fém., action et manière de tremper le fer. — La qualité que le fer contracte quand on le trempe. — Au fig., caractère, humeur, manière. — Un esprit de bonne *trempe*, d'une bonne *trempe*, ferme et solide. — C'est un corps d'une bonne *trempe*, c'est un homme robuste et bien constitué. — Eau propre à faire fermenter les grains dans les brasseries. — Premier jet de cire qu'on donne aux mèches.

TREMPÉ, **E**, part. passé de *tremper*, et adj. : être *trempé*, avoir son habit tout *trempé*, extrêmement mouillé.

TREMPER, v. act., mouiller, imbiber, en mettant dans une liqueur.—En parlant du fer et de l'acier , les plonger tout rouges dans une eau préparée pour les durcir. — *Tremper* la soupe, verser du bouillon sur les soupes de pain.

TREMPLIN, subst. mas., planche qui s'élève sur une de ses extrémités, et sur laquelle les sauteurs courent pour s'élancer et faire des sauts périlleux.

TRENTAINE, subst. fém., nombre de trente.— Age de trente ans.

TRENTE, subst. mas., trentième : le trente du mois.

TRENTIÈME, adj. et subst. des deux genres, nombre ordinal : la *trentième* partie; il est le *trentième*; elle est la *trentième*.

TRÉPAN, subst. mas., opération chirurgicale qui ôte les corps étrangers qui pourraient blesser le cerveau. — Instrument avec lequel on trépane.

TRÉPANATION, subst. fém., action de trépaner, opération du trépan.

TRÉPANER, v. act., faire l'opération du trépan.

TRÉPAS, subst. mas., mort, décès.— Aller de vie à *trépas*, mourir.

TRÉPASSÉ, subst. mas., mort : il est pâle comme un *trépassé*. — Le jour des *trépassés*, le jour des morts.

TRÉPASSER, v. neut., mourir de mort naturelle. Il est du style fam. et peu usité, si ce n'est en plaisantant.

TRÉPIED, subst. mas., ustensile de cuisine qui a trois pieds et sert à divers usages, comme à faire chauffer de l'eau dans des poêlons. — Vase à boire.

TRÉPIGNEMENT, subst. mas., l'action de trépigner.

TRÉPIGNER, v. neut., battre des pieds contre terre en les remuant d'un mouvement prompt et fréquent. — Souvent il ne signifie que témoigner de l'impatience.

TRÈS, adv., cet adverbe, ajouté à des adjec-

tifs ou à des adverbes, marque le superlatif absolu.



Le costume des femmes russes est très-pittoresque.

TRÈS-HAUT, subst. mas., Dieu.

TRÉSOR, subst. mas., amas d'or, d'argent. — Amas de choses précieuses mises en réserve. — Fig., dans le style ordinaire, ce qui est d'une excellence ou d'une utilité extraordinaire : un véritable ami est un *trésor*.

TRÉSORERIE, subst. fém., le trésor public, son local, ses bureaux; les finances d'un état, leur département.

TRÉSORIER, subst. mas., officier établi pour recevoir et pour distribuer les deniers d'un prince, d'une communauté.

TRESSAILLEMENT, subst. mas., mouvement convulsif dans les nerfs, émotion subite d'une personne qui tressaille.

TRESSAILLI, part. passé de *tressaillir*, et adj.: nerf *tressailli*, déplacé, sorti de sa place par un effort violent.

TRESSAILLIR, v. neut., être subitement ému par une agitation vive et passagère.

TRESSE, subst. fém., paille cordonnée. — Tissu plat de cheveux, de cordons, de fils, passés l'un sur l'autre.

TRESSER, v. act., cordonner en tresse, tortiller et passer les racines de cheveux sur des soies et entre des soies qui sont bandées sur le métier à *tresser*.

TRESSEUR, subst. mas.; au fém., **TRESSEUSE**, celui, celle qui tresse des cheveux pour faire des perruques.

TRÉTEAU, subst. mas., pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, et qui soutient ordinairement quelque table, quelque échafaud. — Au plur., théâtre de foire, de saltimbanque.

TREUIL, subst. mas., machine qui sert à élever des fardeaux.

TRÊVE, subst. fém., cessation d'hostilités pour un certain temps, par convention faite entre deux états qui sont en guerre. — Fig. : *trêve* de cérémonies, de compliments, de raillerie; ne faisons plus de compliments, de cérémonies, cessons de railler.

TRI, subst. mas., terme d'employé de poste aux lettres, *triage*. — Nom qu'on donne, dans les fabriques de lacets, à un composé de quatre colonnes percées en ligne droite, placées sur leur hauteur à une distance égale de quatre pouces, et enclavées dans le marchepied du métier sur lequel on distribue les bobines quand elles sont chargées.

TRIADE, subst. fém., t. de musique : *triade harmonique*. On l'appelle *triade*, parce qu'elle est composée de trois termes, et *harmonique*, parce qu'elle est dans la proportion harmonique.

TRIADIQUE, adj. des deux genres, se dit, dans l'église grecque, d'une hymne dont chaque strophe finit par des louanges de la Trinité et de la Vierge.

TRIAGE, subst. mas., choix entre plusieurs choses : faire le *triage*.—La chose triée, choisie : voilà un beau *triage*.

TRIANGLE, subst. mas., figure qui a trois côtés et trois angles.

TRIANGULAIRE, adj. des deux genres, qui a trois angles.

TRIANGULAIREMENT, adv., en triangle.

TRIBORD, subst. mas., t. de mar., le côté droit du navire, quand on le regarde de dessus la poupe.

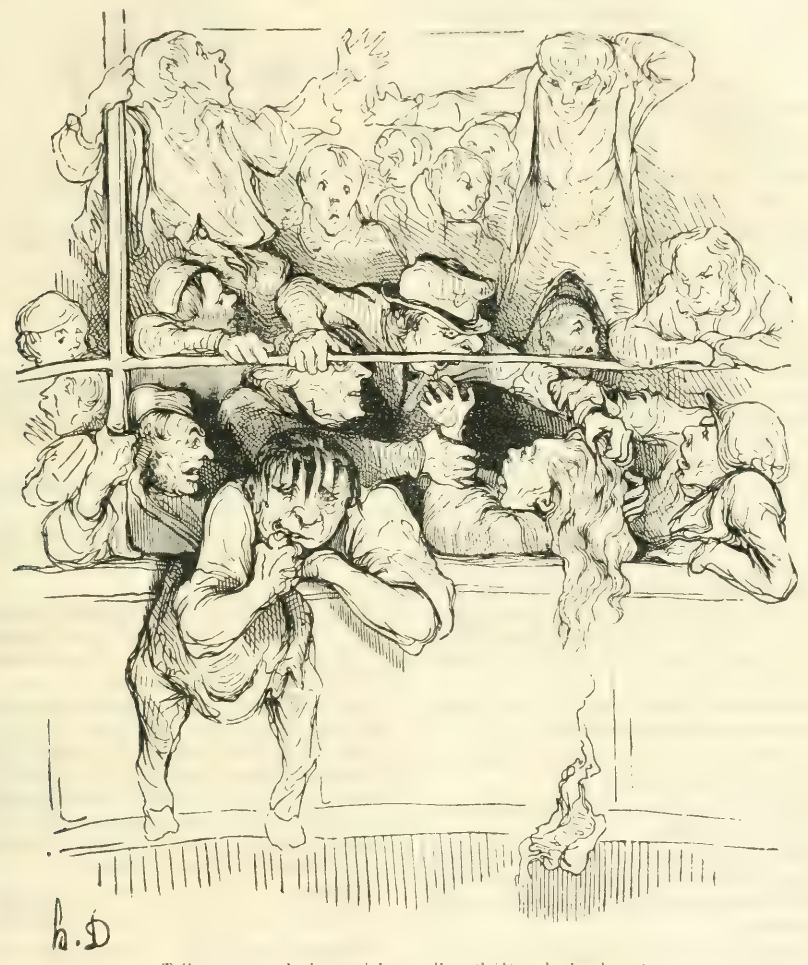
TRIBU, subst. fém., une des parties dont un peuple est composé. On ne le dit guère que des peuples anciens : les peuples d'Athènes, de Rome, étaient divisés par *tribus*; et aujourd'hui en parlant des Arabes. — Chez les Juifs, la *tribu* comprenait tous ceux qui étaient sortis d'un des douze patriarches : les douze *tribus* d'Israël; la *tribu* de Juda. — Dans l'ancienne université de Paris, une des parties dont chaque nation était composée. — Dans le style de la chaire, on appelle quelquefois l'ordre ecclésiastique, la *tribu* sacrée, sainte, par allusion à la *tribu* de Lévi, qui était vouée au culte. — *Tribu* se dit quelquefois d'une peuplade, d'un petit peuple, relativement à une grande nation dont on parle : une *tribu* de Tartares, une *tribu* de Germains. — En hist. nat., sous-famille d'animaux.

TRIBULATION, subst. fém., affliction, adversité; on emploie le plus souvent ce mot, considéré sous le rapport de la religion : Dieu éprouve ses élus par des *tribulations*.

TRIBUN, subst. mas., nom que portaient à Rome certains magistrats chargés de défendre les droits et les intérêts des tribus et du peuple contre les entreprises des patriciens. — En France, chacun des membres composant l'ancien tribunat de la révolution de 1789.

TRIBUNAL, subst. mas., siége du juge, du magistrat. — *Tribunal* civil, *tribunal* établi dans chaque département pour juger les affaires qui n'avaient pu être conciliées devant le juge de paix.

TRIBUNE, subst. fém., galerie élevée, estrade, pour certains assistants en particulier. — Balcon autour de la lanterne d'un dôme. — Lieu particulier, et élevé au-dessus du rez de chaussée, où quelques personnes se mettent pour entendre l'office divin plus commodément.—Tissu



Tribune ou galerie supérieure d'un théâtre du boulevart.

TRIBUT, subst. mas., ce qu'un état paie à un autre de temps en temps pour marque de dépendance. — Fig. : l'estime est un *tribut* dû au mérite; il a payé son *tribut* à la nature, il est mort.

TRIBUTAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui paie le tribut.—Subst. : il est son *tributaire*.—Au fig. : nous sommes tous *tributaires* de la mort.

TRICHER, v. act., tromper au jeu. — Fig., tromper par des voies petites et basses. Il est fam. dans les deux sens.

TRICHERIE, subst. fém., tromperie faite au jeu.—Par extension, tromperie faite en de petites choses et par des voies petites et basses. Style fam.

TRICHEUR, subst. mas.; au fém., **TRICHEUSE**, trompeur, trompeuse.

TRICOLORE, adj. des deux genres, qui est de trois couleurs.—Dans une acception plus particulière : rouge, bleu et blanc, couleurs nationales adoptées par les Français pendant la révolution de 1789. Sous l'empire, ces couleurs furent bleu, blanc et rouge; ce sont aussi celles de la révolution de juillet 1830.

TRICORNE, adj. des deux genres, qui a trois cornes; il se dit des insectes. — Subst. mas., chapeau à trois cornes.

TRICOT, subst. mas., bâton gros et court : donner des coups de *tricot* à quelqu'un.—Tissu qui se fait avec des aiguilles longues et émoussées : un gilet de *tricot*.

TRICOTAGE, subst. mas., travail de celui ou de celle qui tricote. — Ouvrage qu'il fait : ce *tricotage* est lâche.

TRICOTER, v. act., passer les fils les uns dans les autres, et en former des mailles avec des aiguilles propres à cet usage, pour faire des bas et autres ouvrages : *tricoter* de la dentelle.

TRICTRAC, subst. mas., sorte de jeu où l'on joue avec des cornets, deux dés et trente dames. — Le tablier même dans lequel on joue.

TRICYCLE, subst. fém., sorte de voiture omnibus, à trois roues.

TRIDENT, subst. mas., fourche à trois dents ou pointes, que les poètes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune : Neptune portant le *trident*. — Les pêcheurs appellent *trident*, une sorte de fourche à plusieurs dents, avec laquelle ils prennent du poisson, en le piquant dans l'eau : pêcher au *trident*.

TRIENNAL, E, adj., qu'on exerce tous les trois ans : office *triennal*.—Qui est en place pendant trois ans : officier *triennal*.

TRIENNALITÉ, subst. fém., qualité d'une administration, d'une dignité qui ne dure que trois ans ou dont l'exercice doit durer trois ans.

TRIER, v. act., choisir entre plusieurs : on a *trié* les meilleurs livres de cette bibliothèque; on a *trié* ces soldats parmi les meilleures troupes.—Séparer le bon du mauvais entremêlés : il faut *trier* ces grains de blé, il y a du seigle dedans.

TRIGONOMÉTRIE, subst. fém., t. de géom., proprement, mesure des triangles.

TRIGONOMÉTRIQUE, adj. des deux genres, qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT, adv., suivant les règles de la trigonométrie.

TRILOGIE, subst. fém., poésie des anciens; trois pièces de théâtre que le même auteur était obligé de présenter.—Dialogue à trois interlocuteurs.

TRILOGIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la trilogie.

TRIMBALER, v. act., remuer, traîner, porter partout.

TRIMER, v. neut., aller vite, courir en se fatigant. Pop.

TRIMESTRE, subst. mas., espace de trois mois.—Paiement de trois mois.

TRIMESTRIEL, adj. mas.; au fém., **TRIMESTRIELLE**, qui comprend, qui dure trois mois.

TRINGLE, subst. fém., verge de fer menue, ronde et longue, qu'on passe dans les anneaux d'un rideau. — Baguette de bois équarrie, longue, étroite et plate, qui sert à plusieurs usages dans la menuiserie.

TRINGLER, v. act., tracer sur une pièce de bois une ligne droite avec un cordon frotté de pierre blanche ou rouge pour la façonner.

TRINITÉ, subst. fém., les trois personnes divines; un seul Dieu en trois personnes.



Symbole de la Trinité.

TRINQUADOURE, subst. fém., nom que l'on donne, dans certains endroits, à une sorte de bâtiment de guerre destiné à porter des provisions de toute espèce aux navires d'une flotte.

TRINQUART, subst. mas., petit bâtiment dont on se sert pour la pêche du hareng.

TRINQUER, v. neut., boire en choquant le verre à la santé l'un de l'autre : aimer à *trinquer*.

TRIO, subst. mas., composition de musique à trois parties. — Fig. et fam., trois personnes qui se trouvent ensemble ou qui sont liées d'intérêt : voilà un beau *trio*.

TRIOLET, subst. mas., petite pièce de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième; en sorte que de ces huit vers, il y en a trois, le premier, le quatrième et le septième, qui ne sont qu'un seul et même vers.—En t. de musique, groupe de trois notes qui n'ont toutes ensemble que la valeur de deux.

TRIOMPHAL, E, adj., qui est au triomphe, qui appartient au triomphe ou qui le regarde.

TRIOMPHALEMENT, adv., en triomphe, en victorieux.

TRIOMPHANT, E, adj., qui triomphe : il est revenu glorieux et *triomphant*.—Victorieux : armes *triomphantes*; et poét. : bras *triomphant*. — Pompeux, superbe : entrée pompeuse et *triomphante*.

TRIOMPHATEUR, subst. mas.; au fém., **TRIOMPHATRICE**, celui qui triomphe ou qui a triomphé, qui a reçu les honneurs du triomphe.

TRIOMPHE, subst. mas., cérémonie pompeuse qu'on faisait chez les Romains, à l'entrée d'un général d'armée, lorsqu'il avait remporté quelque grande victoire.

TRIOMPHER, v. neut., recevoir les honneurs du triomphe.—Vaincre par la voie des armes. — Fig., remporter sur quelqu'un quelque avantage que ce soit : *triompher* de ses ennemis.

TRIPE, subst. fém., partie des entrailles d'un animal. Son plus grand usage dans ce sens est au plur.

TRIPIER, subst. mas.; au fém., **TRIPIÈRE**, celui, celle qui vend des tripes, des fressures, des pieds et des têtes de mouton.

TRIPLE, adj. des deux genres, qui contient trois fois le simple. — Fig. et fam. : menton à *triple* étage, qui descend fort bas et fait plusieurs plis.

TRIPLER, v. act., rendre triple : *tripler* un nombre, une somme. — V. neut., devenir triple : la somme a *triplé* depuis ce temps-là.

TRIPLICITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est triple.

TRIPOLI, subst. mas., sorte de terre durcie, légère, et d'une couleur qui, le plus souvent, tire un peu sur le rouge.

TRIPOT, subst. mas., anciennement, jeu de paume; lieu destiné pour jouer à la paume. — Aujourd'hui, maison de jeux. — Mauvais lieu, mauvaise compagnie : il ne vit que dans les *tripots*.

TRIPOTAGE, subst. mas., mélange qui produit quelque chose de malpropre et qui dégoûte. — Fig. et fam., brouillerie occasionnée par des rapports indiscrets. — Intrigues, manigances.

TRIPOTER, v. act. et neut., brouiller, mêler différentes choses ensemble et en faire quelque chose de mauvais : ces femmes ne font que *tripoter*.—Toucher, manier.

TRISAÏEUL, **E**, subst., le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule, le troisième aïeul.

TRISTE, adj. des deux genres, affligé, abattu de chagrin, de déplaisir.—En parlant des choses, affligeant, qui inspire de la mélancolie, du chagrin. — Déplorable, pitoyable : un *triste* poète, un *triste* orateur, un *triste* concert, un *triste* sujet.



Rien n'est triste comme une tombe

TRISTESSE, subst. fém., affliction, déplaisir, chagrin. — Mélancolie de tempérament; humeur sombre : avoir un fond de *tristesse*.

TRIVIAL, **E**, adj., commun, usé, rebattu, en parlant des pensées et des expressions.

TRIVIALITÉ, subst. fém., caractère de ce qui est trivial.

TROC, subst. mas., échange de meubles, de bijoux, de chevaux.—*Troc* pour *troc*, échange d'une chose contre une autre sans aucun retour.

TROGNE, subst. fém., visage plein, qui a quelque chose de facétieux : il a une plaisante, une vilaine *trogne*. Style plaisant et moqueur.

TROGNON, subst. mas., le cœur ou le milieu d'un fruit, principalement des choux, des poires et des pommes dont on a ôté tout ce qui était bon à manger.

TROIS, adj. numéral des deux genres, deux et un : *trois* cents, *trois* fois cent, par *trois* reprises. — Subst. au mas. seulem., le chiffre *trois*.

TROISIÈME, adj. des deux genres, nom de nombre ordinal. — Qui est après le deuxième. — Il est aussi subst. des deux genres : j'étais le *troisième*, la *troisième*.

TROMBE, subst. fém., tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne, ou plutôt de cône renversé. Il y a aussi des trombes terrestres.

TROMBLON, subst. mas., espèce d'espingole ou de mousqueton qu'on emploie sur les bâtiments de guerre.

TROMBONNE, subst. mas., grande trompette composée de quatre branches. On forme les différents tons en allongeant plus ou moins les branches. — Celui qui joue de cet instrument.

TROMPE, subst. fém., instrument à vent, de cuivre, et qui sert à la chasse.—Partie du museau de l'éléphant, qui s'allonge et se recourbe pour divers usages. — Cette petite partie avec laquelle les mouches et plusieurs autres insectes sucent ce qui est propre à leur nourriture.

TROMPER, v. act., user d'artifice pour induire en erreur; décevoir, abuser. — Fig., faire ou dire quelque chose contre l'attente de quelqu'un : il a *trompé* nos espérances. — Plus fig. encore, il se dit des choses comme sujet : sa maladie a *trompé* tous les médecins.

TROMPERIE, subst. fém., fraude, artifice pour tromper.

TROMPÉTER, v. act., publier, crier à son de trompe. Au propre, il ne se dit qu'en style de pratique. — Fig. et fam., divulguer ce qu'on devait tenir caché.

TROMPETTE, subst. fém., tuyau d'airain ou d'autre métal dont on sonne à la guerre, dans les réjouissances publiques, etc. : sonner de la *trompette*.— Fig. et fam., homme qui a l'habitude de publier tout ce qu'il sait : c'est la *trompette* du quartier.

TROMPEUR, subst. mas.; au fém., **TROMPEUSE**,

celui, celle qui trompe.—Il est aussi adj., surtout en parlant des choses : visage *trompeur*, promesses *trompeuses*.

TRONC, subst. mas., le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. — Sorte de petit coffre qu'on met dans les églises, et dans lequel on jette les aumônes qu'on veut faire.



Troncs d'arbres.

TRONÇON, subst. mas., morceau coupé ou rompu d'une plus grosse pièce : *tronçon* de pique, de lance, d'épée.

TRÔNE, subst. mas., siége élevé pour un roi ou un autre souverain. — Fig., la puissance souveraine : monter sur le *trône*.—Discours du *trône*, celui que prononce le chef de l'état à l'ouverture des chambres ou parlements.

TRÔNER, v. neut., être sur le trône.

TRONQUER, v. act., retrancher une partie de... Au propre, il ne se dit que des statues.—Au fig., il se dit des livres et des passages qu'on en tire : *tronquer* un livre, un passage. Il se prend toujours en mauvaise part.

TROP, adv. et subst. mas., plus qu'il ne faut, avec excès. Il modifie les adjectifs, les adverbes, les verbes : *trop* ambitieux ; il va *trop* vite ; il parle *trop*.

TROPHÉE, subst. mas., la dépouille d'un ennemi vaincu. — Faisceau d'armes élevées et disposées avec art pour servir de monument d'une victoire.

TROPIQUE, subst. mas., cercle de la sphère, parallèle à l'équateur, et qui est le terme de part et d'autre du cours du soleil.

TROQUER, v. act., faire un troc, échanger, permuter. — Prov. : *troquer* son cheval borgne contre un aveugle, faire un mauvais marché, quoiqu'on cherchât à en faire un bon.

TROQUEUR, subst. mas.; au fém., **TROQUEUSE**, celui, celle qui aime à troquer.

TROT, subst. mas., manière de marcher d'un cheval entre le pas et le galop. Il se dit aussi des autres bêtes de somme ou de charge.—Fig. et fam. : il nous a menés grand *trot*, il nous a fait faire beaucoup de chemin en peu de temps.

TROTTER, v. neut., aller le trot; faire *trotter* un cheval.—Fam., marcher beaucoup à pied : il n'a fait que *trotter* toute la journée.

TROTTOIR, subst. mas., chemin plus élevé que le pavé, et pratiqué le long des quais et des rues pour la commodité de ceux qui vont à pied.

TROU, subst. mas., ouverture ordinairement ronde ou à peu près; ce qui le distingue de la fente qui est une ouverture en long.

TROUBADOUR, subst. mas., nom donné aux anciens poètes provençaux.

TROUBLE, subst. mas., brouillerie, désordre : mettre le *trouble* dans une famille, dans une société. — Inquiétude, agitation d'esprit : le *trouble* des sens, l'altération causée dans les sens.

TROUBLER, v. act., rendre trouble une liqueur qui était claire : une grosse pluie *troubla* la rivière. — Fig., apporter du trouble, du désordre : *troubler* le repos de quelqu'un.—Interrompre.

TROUÉE, subst. fém., ouverture dans l'épaisseur d'une haie. — Espace vide qui perce tout au travers d'un bois.—Effet du canon; passage à travers d'une troupe ennemie.

TROUER, v. act., percer, faire un trou. Il n'est que du style simple.

TROUPE, subst. fém., plusieurs personnes ou plusieurs animaux ensemble. — Compagnie composée de certaines gens : *troupe* de comédiens.—Subst. fém. plur., les soldats, tant cavaliers que fantassins, qui composent ou une armée ou quelque corps d'armée.

TROUPEAU, subst. mas., troupe d'animaux d'une même espèce qui sont dans un même lieu. Quand on dit absolument *troupeau*, on entend ordinairemenf un *troupeau* de moutons ou de brebis.



Ce berger joue de la cornemuse en gardant son troupeau.

TROUSSE, subst. fém., faisceau de plusieurs choses liées ensemble : *trousse* d'herbes, de cordage, de foin, etc.—Espèce d'étui dans lequel le barbier met ses rasoirs, des peignes, des ciseaux. — Petite boîte qui renferme une partie des instruments de chirurgie qui peuvent être nécessaires sur l'heure.

TROUSSEAU, subst. mas., petite trousse. On ne le dit guère que des clefs et des flèches : un *trousseau* de clefs, de flèches.—Nippes et hardes qu'on donne à une fille en la mariant, en la faisant religieuse ; à des enfants qui entrent dans une maison d'éducation.

TROUSSER, v. act., replier, relever ce qui pend.—Hausser les menues branches de quelque arbre qui sont trop basses, et les attacher à quelque chose qui les soutienne.

TROUVABLE, adj. des deux genres, que l'on peut trouver.

TROUVAILLE, subst. fém., chose trouvée heureusement et par hasard. Il est fam.

TROUVER, v. act., rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche, soit qu'on ne le cherche pas. — Inventer. — Éprouver, sentir : il a *trouvé* de la fidélité dans ses domestiques. — Aller *trouver* quelqu'un, aller le voir, aller lui parler.

TROUVÈRE, subst. mas., anciens poètes languedociens, à la différence des troubadours qui sont les anciens poètes provençaux.

TRUAND, E, subst., vagabond, vaurien, mendiant. Il est pop. et vieux.

TRUCHEMENT, subst. mas., interprète, celui qui sert d'interprète à ceux qui ne peuvent parler la langue des personnes avec qui ils ont à s'entretenir.

TRUELLE, subst. fém., instrument de maçon. —Fam. : cet homme aime la *truelle*, il aime à faire bâtir.—Instrument d'argent pour découper et servir le poisson à table.

TRUELLÉE, subst. fém., quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE, subst. fém., substance végétale, qui croît sous terre, sans racine et sans tige.

TRUFFER, v. act., farcir de truffes. — Fig.. tromper.

TRUIE, subst. fém., la femelle du porc.

TRUITE, subst. fém., poisson de rivière fort délicat. — *Truite* saumonée, qui tient de la couleur et du goût du saumon.

TRUMEAU, subst. mas., en archit., espace de mur qui est entre deux fenêtres ou deux portes.—Glace qui se met ordinairement entre deux fenêtres.—Plus particulièrement, glace avec un dessus orné d'une peinture quelconque, fixée sur un grand parquet de bois, et que l'on place sur la cheminée d'un appartement.

TU, TOI, TE, pronoms de la seconde personne, ils sont de tout genre, mais seulement du nombre singulier.—Fam., être à *tu* et à *toi* avec quelqu'un, être tellement lié avec lui, qu'on le tutoie, et qu'on est pareillement tutoyé par lui.

TUABLE, adj. des deux genres, qu'on peut tuer.

TUBE, subst. mas., tuyau ou cylindre creux.

TUBERCULE, subst. mas., excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante.

TUBERCULEUX, adj. mas., au fém., **TUBERCULEUSE**, garni de tubercules, qui a la nature du tubercule.

TUBÉREUSE, subst. fém., sorte de fleur très-odorante, du genre des narcissoïdes.

TUDESQUE, subst. mas., le langage des anciens Germains.—Il est aussi adj. des deux genres : le langage *tudesque* ou germanique. — Au fig., dur, grossier, brutal.

TUER, v. act., ôter la vie d'une manière violente : *tuer* un homme d'un coup d'épée, de pistolet. On ne le dit point des morts violentes par exécution de justice, ni de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés.



Il chasse, mais il ne tue pas.

TUERIE, subst. fém., carnage, massacre. Il est fam.—Endroit où les bouchers tuent leurs bêtes.

TUEUR, subst. mas., celui qui tue les porcs les sale et les accommode.—Bretteur, assassin. Il est fam.

TUF, subst. mas., sorte de pierre tendre et grossière.

TUILE, subst. fém., terre cuite faite pour couvrir les toits : ces *tuiles* ne sont pas assez cuites.

TULIPE, subst. fém., plante bulbeuse, originaire de Cappadoce, dont la fleur est composée de six pétales imitant une cloche.

TULLE, subst. mas., sorte d'entoilage en réseau, sans fleurs.

TUMULAIRE, adj. des deux genres., de tombeau : pierre *tumulaire*.

TUMULTE, subst. mas., grand bruit accompagné de confusion et de désordre. — Fig. : le *tumulte* des passions, le trouble qu'elles excitent dans l'âme.

TUMULTUEUX, adj. mas., au fém., TUMULTUEUSE, qui excite beaucoup de tumulte.—Qui se fait avec tumulte.—Séditieux.

TUNIQUE, subst. fém., espèce de chemise de laine, sorte de vêtement de dessous que portaient les anciens, etc. — Vêtement de femme chez les anciens.

TURBAN, subst. mas., coiffure des Orientaux, faite d'une longue pièce de toile ou de taffetas entrelacée autour d'un bonnet.

TURBOT, subst. mas., poisson de mer osseux, plat, holobranche et thoracique.

TURBOTIÈRE, subst. fém., casserole à double fond troué pour faire cuire le poisson, plus particulièrement des turbots.

TURBULENCE, subst. fém., caractère de celui qui est turbulent; impétuosité, etc.

TURBULENT, E, adj., impétueux; porté à faire du bruit, à exciter du trouble, du désordre : homme *turbulent*; cet enfant est *turbulent*.

TURC, subst. mas., la langue turque.—L'empereur des Turcs.—La nation turque. — Etre fort comme un *Turc*, être très-fort.

TURC, adj. mas.; au fém., TURQUE, qui est de Turquie, qui appartient aux Turcs.



Femme turque.

TURCOMAN, E, subst., c'est le même nom que turc et turque.

TURCOMANE, subst. et adj. des deux genres. partisan, admirateur des Turcs.

TURCOMANIE, subst. fém., admiration pour les Turcs, pour leur gouvernement, etc. Peu usité.

TURCOPHILE, subst. des deux genres, ami des Turcs.

TURLUPIN, subst. mas., nom d'un acteur de nos anciennes comédies, et qui a servi depuis à désigner un mauvais plaisant, un faiseur de mauvais jeux de mots : c'est un méchant *turlupin*.

TURLUPINADE, subst. fém., plaisanterie de mauvais jeux de mots.

TURLUPINER, V. neut., faire ou dire des turlupinades.—Act., se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. Style fam.

TURPITUDE, subst. fém., infamie provenant de quelque action honteuse.

TURQUIE, subst. propre fém., empire qui s'étend en Europe et en Asie; la capitale est Constantinople.

TURQUOISE, subst. fém., pierre précieuse de couleur bleue et qui n'est point transparente.

TUTÉLAIRE, adj. des deux genres, qui garde, qui protége : puissance *tutélaire*.

TUTELLE, subst. fém., autorité donnée par la loi ou par le magistrat, ou par la volonté d'un testateur, pour avoir soin de la personne et des biens d'un mineur. — Etre en *tutelle* ou hors de *tutelle*, au propre, être ou n'être plus sous l'autorité d'un tuteur.

TUTEUR, subst. mas.; au fém., TUTRICE, celui, celle qui a la tutelle de quelqu'un.

TUTOIEMENT, subst. mas., action de tutoyer.

TUTOYER, V. act., user du mot *tu*, *te* et *toi* en parlant à quelqu'un.

TUYAU, subst. mas., tube ou canal de fer, de plomb, de fer-blanc, de cuivre, de bois, de terre cuite, etc.

TYMPAN, subst. mas., partie de l'intérieur de l'oreille, qu'on appelle aussi tambour. Faire un bruit à briser le *tympan*, faire beaucoup de bruit.

TYMPANISER, V. act., décrier publiquement quelqu'un; s'en moquer hautement, en faire des railleries publiques, et comme au son du tambour.

TYPE, subst. mas., modèle, figure originale. —Image de quelque objet qui fait autorité et qui sert de règle pour d'autres images semblables.

TYPHUS, subst. mas., fièvre contagieuse.

TYPOGRAPHE, subst. mas., compositeur en lettres; celui qui sait la typographie.

TYPOGRAPHIE, subst. fém., art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la typographie.

TYRAN, subst. mas., autrefois, prince qui avait usurpé la puissance souveraine dans son pays.—Aujourd'hui, prince qui gouverne avec cruauté et injustice, et qui n'a aucun respect pour les lois.—Particulier qui abuse de son autorité contre le droit et la raison : être, se montrer le *tyran* des siens, exercer durement l'autorité qu'on a sur eux.

TYRANNIE, subst. fém., gouvernement d'un tyran, d'un usurpateur ou d'un prince injuste, cruel et violent.—Toute sorte d'oppression et de violence.

TYRANNIQUE, adj. des deux genres, qui tient du tyran, de la tyrannie.

TYRANNISER, v. act., traiter tyranniquement.—Tourmenter, importuner.—Il se dit aussi des choses morales : les passions *tyrannisent* l'âme.



U, subst. mas., vingt-unième lettre de l'alphabet, et la cinquième des voyelles.

UHLAN, subst. mas., nom d'une milice tartare, qui servait dans les armées polonaises, sur le pied de cavalerie légère.

UKASE, subst. mas., édit, décret impérial en Russie.

ULTÉRIEUR, E, adj., qui est au-delà. Son opposé est citérieur. On appelle demandes ultérieures, les demandes qui se font après les premières propositions.

ULTÉRIEUREMENT, adv., par-delà ; outre ce qui a été dit ou fait.

ULTIMATUM, subst. mas., dernières conditions que l'on met à un traité et auxquelles on tient irrévocablement : c'est là mon *ultimatum*.

UN, UNE, adj. et subst. numéral, le premier de tous les nombres. — *Une* seule chose, une chose unique en son espèce. — Quand il n'exprime pas l'unité numérique, il est mis au rang des articles : *un* homme doit savoir supporter l'adversité. En ce sens, il a pour pluriel *des*.

UNANIME, adj. des deux genres, qui est d'une commune voix, d'un commun sentiment, d'une même affection.

UNANIMEMENT, adv., ensemble, d'une commune voix, d'un commun sentiment.

UNANIMITÉ, subst. fém., conformité de sentiments, universalité de suffrages.

UNI, subst. mas., ce qui est d'une seule couleur : il aime l'*uni*, les étoffes *unies*.

UNI, E, part. passé de *unir*, et adj., qui est joint.—Qui n'est point raboteux.—Qui est joint d'amitié ou autrement.—Qui est en bonne intelligence avec quelqu'un : ces deux personnes sont bien *unies*.

UNIFORME, adj. des deux genres, conforme, égal, semblable en toutes ses parties. — Style *uniforme*, qui ne se dément point dans le corps d'un ouvrage.—Habit *uniforme*, habit fait suivant le modèle prescrit à une compagnie, à un régiment. En ce dernier sens, il est souvent subst. mas. : les officiers doivent porter leur *uniforme* dans les garnisons — On dit même dans un sens absolu : l'*uniforme*, pour l'habit militaire.

UNIFORMITÉ, subst. fém., rapport, ressemblance entre plusieurs choses.

UNIMENT, adv., d'une manière unie.— D'une manière égale.

UNION, subst. fém., jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. — Fig., concorde, société, correspondance.

UNIPERSONNEL, adj. mas.; au fém., **UNIPERSONNELLE**, t. de gramm., qui n'a qu'une personne.

UNIQUE, adj. des deux genres, seul : fils *unique*; il est *unique* héritier. — Fig., singulier, excellent en son espèce.

UNIQUEMENT, adv., singulièrement, exclusivement à toute autre chose : il s'applique *uniquement* à la poésie. — Au-dessus de tout, préférablement à tout : il aime *uniquement* la musique.

UNIR, v. act., joindre deux ou plusieurs choses en une.— Fig., joindre d'amitié, de parenté, d'intérêt. — Rendre égal, en ôtant les hauts et les bas; polir, aplanir.

UNISSON, subst. mas., accord de deux ou plusieurs voix, de deux ou plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même ton ou son.

UNITÉ, subst. fém., en math., ce qui exprime une seule chose ou une partie individuelle d'une quantité quelconque. C'est le principe de tous nombres, lesquels sont composés d'*unités*.

UNIVERS, subst. mas., le monde. — Dans un sens plus particulier, la terre et ses habitants.

UNIVERSALITÉ, subst. fém., généralité ; toutes les choses de même nature.

UNIVERSEL, adj. mas.; au fém , **UNIVERSELLE**, général; qui s'étend à tout ou partout, qui comprend tout.

UNIVERSITAIRE, adj. des deux genres, de l'université.—Subst. mas. : les *universitaires*, les individus attachés à l'université.

UNIVERSITÉ, subst. fém., corps de professeurs et d'écoliers, établi par autorité publique, pour enseigner et pour apprendre les langues, les belles-lettres et les sciences.

URBAIN, E, adj., de la ville : maisons *urbaines*.

URBANITÉ, subst. fém., politesse que donne l'usage du monde.

URGENCE, subst. fém., nécessité pressante de prendre une résolution, de prononcer sans délai sur une matière : *urgence* d'une proposition; acte, décret d'*urgence*.

URGENT, E, adj., pressant, qui ne souffre point de délai : besoin *urgent*, nécessité *urgente*; c'est à peu près tout l'emploi de ce mot.

URNE, subst. fém., sorte de vase antique qui servait aux sacrifices, à conserver les cendres des morts, à tirer au sort.



Urne.

US, subst. mas., t. de palais, coutume.

USAGE, subst. mas., coutume, pratique reçue. —Emploi à quoi l'on fait servir, à quoi l'on applique une chose.

USER, v. neut., faire usage, se servir de....: *user* de remèdes; et fig.: *user* de menaces, de prières, de violence, de douceur, de finesse.— En *user* bien ou mal avec quelqu'un, agir bien ou mal avec lui. — Act., consommer : on *use* bien du bois, de l'huile.

USINE, subst. fém., établissement fait pour une forge, une verrerie.

USTENSILE, subst. mas., tout ce qui sert en fait de petits meubles, au ménage, et principalement ce qui est à l'usage de la cuisine.

USUEL, adj. mas.; au fém., USUELLE, dont on se sert ordinairement : plantes *usuelles*; termes *usuels*.

USUFRUIT, subst. mas., jouissance des fruits, du revenu d'un héritage, dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, subst. et adj. mas.: au fém., USUFRUITIÈRE, celui ou celle qui jouit de l'usufruit de quelque chose.

USURAIRE, adj. des deux genres, où il y a de l'usure : contrat, pacte, intérêt *usuraire*.

USURE, subst. fém., intérêt, profit illégitime qu'on exige pour l'argent ou la marchandise qu'on a prêtée. — Dépérissement qui arrive aux habits, aux meubles, par le temps et le long usage qu'on en fait.

USURIER, subst. mas.; au fém., USURIÈRE, celui ou celle qui prête son argent à usure, qui fait un gain illégitime.

USURPATEUR, subst. mas.; au fém., USURPATRICE, celui ou celle qui usurpe et qui s'empare d'une chose injustement.

USURPATION, subst. fém., action d'usurper.

USURPER, v. act., s'emparer par violence ou par ruse d'un bien, d'un titre, d'un droit, etc.

UT, subst. mas., la première des notes de la gamme.

UTILE, adj. des deux genres, profitable, qui apporte du gain, du profit, de l'utilité.—Faire une chose en temps *utile*, la faire à propos. — Subst. mas., utilité, ce qui est *utile* : on doit préférer l'*utile* à l'agréable.

UTILEMENT, adv., avec utilité, d'une manière utile.

UTILISATION, subst. fém., action de rendre utile.

UTILISER, v. act., rendre utile; tirer de l'utilité de...

UTILITÉ, subst. fém., profit, avantage. — Secours, usage.

UTOPIE, subst. fém., région, pays imaginaire; plan dont la réalisation est douteuse ou impossible.

UTOPISTE, subst. des deux genres, homme qui fait des utopies; qui rêve, qui imagine des plans, des projets dont la réalisation est impossible, ou paraît telle.



V, subst. mas., la vingt-deuxième lettre de l'alphabet français, et la dix-septième des consonnes. — Comme lettre numérale, cette lettre vaut cinq, et, surmontée d'un trait, cinq mille. — *V* se met souvent en abrégé pour *votre* : *V. M.*, votre majesté ; *V. A.*, votre altesse ; *V. Exc.*, votre excellence ; *V. Em.*, votre éminence, etc. — *V* est le caractère de la monnaie d'Amiens. — *V*, en t. de grammaire, est l'abréviation du mot *verbe*. — Dans les bureaux et dans le commerce, *V* marque les registres : registre *V*. — Il est la marque de la vingtième feuille d'un ouvrage imprimé : feuille *V*, signature *V*. — Dans le calendrier grégorien, il indique *vendredi*, sixième jour de la semaine. — *V* marque *vent*, dans les observations astronomiques. — Chiffre romain qui remplace le 5, chiffre arabe.

VA, sorte d'adv., soit, j'y consens. Fam.

VACANCE, subst. fém., le temps pendant lequel une dignité vaque, n'est pas remplie. — Au plur., le temps pendant lequel les classes vaquent dans les colléges.

VACANT, E, adj., qui n'est plus occupé, qui est à remplir : le saint siége est vacant, lorsqu'il n'y a point de pape. — Maison *vacante*, une maison qui n'est pas habitée.

VACARME, subst. mas., grand bruit de gens qui se querellent ou qui se battent.

VACATION, subst. fém., le temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire.

VACCIN, subst. mas., virus particulier aux vaches, matière propre à communiquer la vaccine. — La matière même tirée d'une personne vaccinée.

VACCINABLE, adj. des deux genres, qui peut être vacciné.

VACCINAL, E, adj., qui a rapport à la vaccine. — Au plur., *vaccinaux*.

VACCINATEUR, subst. et adj. mas., qui vaccine : médecin *vaccinateur*.

VACCINATION, subst. fém., inoculation de la vaccine.

VACCINE, subst. fém., inoculation de la petite vérole, provenant d'une maladie des vaches.

VACCINER, v. act., inoculer le vaccin.

VACHE, subst. fém., la femelle du taureau. — Peau de *vache* corroyée.

VACHER, subst. mas. ; au fém. VACHÈRE, celui, celle qui garde les vaches. — Fig. et pop., rustique, malhonnête.

VACHERIE, subst. fém., étable à vaches. — Lieu où l'on tire le lait des vaches.

VACILLANT, E, adj., qui vacille, qui chancelle, qui n'est pas ferme.

VACILLATION, subst. fém., mouvement de ce qui vacille. — Fig., variation de réponses, inconstance dans les sentiments, dans les projets.

VACILLATOIRE, adj. des deux genres, incertain, douteux.

VACILLER, v. neut., chanceler, ne pas bien se soutenir. — Fig., hésiter, être incertain, irrésolu. — *Vaciller* dans ses réponses, répondre tantôt d'une façon, tantôt d'une autre.

VACILLITÉ, subst. fém., caractère d'un esprit vacillant.

VAGABOND, E, subst. et adj., qui erre çà et là. — Fainéant, dissipé : course *vagabonde* ; un *vagabond*.

VAGABONDAGE, subst. mas., état de vagabond.

VAGABONDER, v. neut., faire le vagabond.

VAGUE, subst. fém., lame de mer, qui s'élève au-dessus de son niveau.

VAGUE, adj. des deux genres, qui n'est pas fixé, qui n'est pas arrêté : espace *vague*, lieux *vagues*. — Fig., qui manque de précision : notions, pensées *vagues*. — Qui n'est pas fixe, indécis. — Esprit *vague*, esprit qui manque de résolution certaine.

VAGUEMENT, adv., d'une manière vague.

VAGUEMESTRE, subst. mas., officier chargé de la conduite des équipages d'une armée.

VAILLANCE, subst. fém., valeur, courage.

VAILLANT, subst. mas., le bien que possède une personne ; ses richesses. — Adj. : n'avoir pas un sou *vaillant*, ne rien posséder.

VAILLANT, E, adj., courageux.

VAIN, E, adj., en parlant des choses, inutile, qui ne produit rien : faire de *vains* efforts. — Frivole, chimérique : espérance, prétention, pensée *vaine*. — En parlant des personnes, orgueilleux, superbe.

VAINCRE, v. act. Au propre, remporter quelque grand avantage à la guerre : les Français ont *vaincu* les nations les plus belliqueuses. — — Fig., remporter quelque avantage sur ses concurrents, sur ses compétiteurs : *vaincre* ses rivaux ; les *vaincre* à la course, à la lutte, dans la dispute.

VAINQUEUR, subst. mas., qui a vaincu.

VAISSEAU, subst. mas., bâtiment de bois

construit pour naviguer par mer ou sur les grands fleuves. Bâtiment est plus générique, et se dit des petits comme des grands. *Vaisseau* ne se dit que des grands bâtiments.



Vaisseau.

VAISSELLE, subst. fém., tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, vaisselle plate, tout le service d'une table qui se fait en argenterie.

VALABLE, adj. des deux genres, qui doit être reçu en justice : acte, quittance *valable*. — Recevable : excuse, raison qui n'est pas *valable*.

VALET, subst. mas., domestique, serviteur. — Au plur., il se dit de toute sorte de domestiques. — *Valet* de chambre, celui qui sert principalement son maître dans la chambre. — *Valet* de pied, celui qui suit à pied le carrosse de son maître.

VALETAILLE, subst. fém., t. de mépris, troupe de valets.

VALÉTUDINAIRE, subst. et adj. des deux genres, qui est souvent malade, maladif, infirme, cacochyme.

VALEUR, subst. fém., ce que vaut une chose suivant l'estimation qu'on en peut faire. — Courage, bravoure.

VALEUREUX, adj. mas.; au fém., **VALEUREUSE**, plein de cœur, plein de courage.

VALIDATION, subst. fém., t. de palais, action de valider. Il se dit en parlant des lettres par lesquelles des criées non signifiées, en parlant à la partie saisie, sont rendues valides; lettres de *validation*.

VALIDE, adj. des deux genres, en parlant des choses, valable; qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet : un contrat, un acte *valide*.

VALIDER, v. act., t. de palais, rendre valide.

VALIDITÉ, subst. fém., bonté essentielle d'une chose faite dans les formes. — On dit aussi : la *validité* des sacrements.

VALISE, subst. fém., long sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur, propre à être porté sur la croupe d'un cheval.

VALLÉE, subst. fém., espace entre deux ou plusieurs montagnes, entre deux coteaux.

VALLON, subst. mas., petite vallée.

VALOIR, v. act. et neut., avoir une valeur quelconque, être de quelque utilité, pouvoir être employé à quelque usage. Une chose ne vaut rien, lorsqu'elle n'est d'aucun mérite, d'aucun usage, d'aucune utilité.

VALSER, v. neut., danser la valse.

VALSEUR, subst. mas.; au fém., **VALSEUSE**, celui, celle qui valse.

VAMPIRE, subst. mas., nom qu'on donne en Hongrie, en Bohême, en Allemagne, à des êtres chimériques qui, suivant le peuple, sucent le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie. — On le dit de ceux que l'on accuse de profiter des malheurs publics, de pomper le sang du peuple et de s'engraisser de sa substance.

VANDALE, subst. et adj. des deux genres, en-

nemi des beaux-arts, qui détruit leurs monuments. — Au fig., peuple barbare et destructeur.

VANDALISME, subst. mas., système, régime destructif des sciences et des arts, par allusion aux Vandales.

VANILLE, subst. fém., plante qui croît en Amérique.

VANITÉ, subst. fém., en parlant des choses, inutilité, peu de solidité : tout n'est que *vanité* dans le monde. — Il ne se dit au plur. que du luxe, de la mondanité : il est revenu des *vanités* du monde. — En parlant des personnes, amour-propre qui vient des choses frivoles ou étrangères à la personne qui s'en prévaut.



Vanité.

VANITEUX, subst. et adj. mas.; au fém., VANITEUSE, qui a une vanité puérile et ridicule. Fam. — Subst.: c'est un *vaniteux*.

VANNER, v. act., nettoyer le grain par le moyen d'un van.

VANNERIE, subst. fém., ouvrage, atelier et marchandise du vannier.

VANNIER, subst. mas., artisan qui travaille en osier, et qui fait des vans, des hottes, des paniers, des corbeilles, etc.

VANTARD, E, subst. et adj., faire le *vantard*, le vaniteux.

VANTER, v. act., louer beaucoup, prôner le mérite de quelqu'un, le prix de quelque chose.

VANTERIE, subst. fém., vaine louange qu'on se donne à soi-même.

VAPEUR, subst. fém., espèce de fumée qui s'élève des choses humides.

VAPOREUX, adj. mas.; au fém., VAPOREUSE, qui cause des vapeurs : le lait est *vaporeux*. — Qui est sujet aux vapeurs. En ce dernier sens, on dit aussi subst.: c'est un *vaporeux*.

VAQUER, v. neut., n'être pas rempli, être vacant : emploi, charge qui *vaque*. — On dit qu'il *vaque* plusieurs lits dans un hospice, qu'ils ne sont pas occupés.

VARIABLE, adj. des deux genres, qui est sujet à varier; changeant, inconstant : l'esprit de l'homme est *variable*. — Subst. mas.; il se dit du baromètre qui indique un temps incertain : le temps est au *variable*.

VARIATION, subst. fém., changement : la *variation* du temps, des vents, etc.

VARIER, v. act., diversifier, apporter de la variété : il faut *varier* son style, ses termes, ses expressions.

VARIÉTÉ, subst. fém., diversité : *variété* des couleurs. — Au plur., mélanges : *variétés* littéraires.

VASE, subst. mas., sorte d'ustensile fait pour contenir quelque liqueur ou des fleurs, ou qui sert d'ornement, etc. — On appelle *vases* sacrés, le calice, le ciboire, et quelques autres vases dont on se sert dans l'administration des sacrements — Subst. fém., bourbe qui est au fond de la mer, des étangs, des rivières, des marais, etc.

VASEUX, adj. mas.; au fém., VASEUSE, qui a de la vase.

VASISTAS, subst. mas., partie d'une porte ou d'une fenêtre qui s'ouvre ou se ferme à volonté.

VASSAL, E, subst., celui, celle qui relève d'un seigneur à cause d'un fief. On appelle aujourd'hui, par mépris, vassal, un subalterne.

VASTE, adj. des deux genres, qui est d'une fort grande étendue : *vaste* campagne, *vaste* mer, *vaste* désert. — Il se dit, figurément, de l'ambition et des autres choses qui ne sont pas renfermées dans certaines bornes. — Fig.: esprit *vaste*, *vaste* génie, esprit d'une étendue extraordinaire, qui embrasse plusieurs sortes de sciences ou qui est capable de grandes entreprises.

VATICAN, subst. propre mas., palais du pape à Rome.

VAUDEVILLE, subst. mas., chanson qui court par la ville, qui contient plusieurs couplets sur un air facile à chanter. — Petite comédie entremêlée de couplets.

VAUDEVILLISTE, subst. mas., auteur de vaudevilles.

VAURIEN, subst. mas., fainéant, vicieux, qui ne veut rien faire.

VAUTOUR, subst. mas., gros oiseau de proie très-vorace. — Au fig., un homme cruel, dur, inhumain, qui aime à rapiner.

VEAU, subst. mas., petit de la vache. — La chair même du *veau*.

VÉDETTE, subst. fém., sentinelle à cheval.— Mettre en *védette*, poser un cavalier en faction de *védette*.

VÉGÉTAL, subst. mas., tout ce qui croît par la végétation. Il ne s'emploie guère qu'au plur. : se nourrir de *végétaux*.

VÉGÉTAL, E, adj., qui appartient à ce qui végète : genre, règne *végétal*.

VÉGÉTATION, subst. fém., action de végéter : développement successif de toutes les parties

qui concourent à l'accroissement et à la perfection des végétaux, comme les plantes, les arbres, etc.

VÉHÉMENCE, subst. fém., force, impétuosité. Il ne se dit que du discours, de l'éloquence, des désirs, des passions : parler, agir avec *véhémence;* la *véhémence* de sa colère.

VEILLE, subst. fém., privation du sommeil de la nuit. Il se dit surtout au plur. : les grandes, les fréquentes *veilles* altèrent la santé.

VEILLÉE, subst. fém., l'action de veiller auprès d'un malade. — Veille que plusieurs personnes font ensemble : cet ouvrage sera pour la *veillée.*

VEILLER, v. neut., s'abstenir de dormir : j'ai *veillé* toute la nuit. — Fig., avec les prépositions *à* ou *sur*, prendre garde : *veiller* au salut de l'état.

VEILLEUSE, subst. fém., petite lampe qu'on laisse brûler pendant la nuit dans une chambre à coucher.

VEINE, subst. fém., vaisseau ou petit conduit qui contient le sang de l'animal, et qui le porte des extrémités du corps au cœur. — Fig., génie, verve, esprit poétique.

VEINER, v. act., imiter en peinture les veines des marbres ou des bois.

VÉLIN, subst. mas., peau de veau préparée, plus délicate et plus unie que le parchemin.

VÉLOCIFÈRE, subst. mas., voiture publique dont la marche est fort accélérée.

VÉLOCIPÈDE, subst. mas., machine au moyen de laquelle on est transporté rapidement d'un lieu à un autre par le seul secours de son mécanisme et des pieds de la personne qui la dirige. — Sorte de voiture dont la marche est accélérée.

VÉLOCITÉ, subst. fém., vitesse, promptitude, rapidité.

VELOURS, subst. mas., sorte d'étoffe de soie à poil court et serré.

VELOUTÉ, subst. mas., galon fabriqué comme du velours, ou plain ou figuré.

VELOUTER, v. act., donner à la soie travaillée sur le métier un air de velours.

VELU, E, adj., plein de poil.

VENAISON, subst. fém., chair de cerf et d'autres bêtes fauves.

VÉNAL, E, adj., qui se vend, qui peut se vendre.

VÉNALITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est vénal : la *vénalité* des charges a été heureusement abolie.

VENANT, subst., adj. mas. et adv. : il se porte bien, je l'ai vu hier allant et *venant* tout comme un autre; les rues sont pleines d'allants et de *venants;* à tout *venant.*

VENDANGE, subst. fém., récolte des raisins pour faire du vin. — Prov. : adieu paniers, *vendanges* sont faites, tout est fini ou perdu, il n'y a plus rien à faire.

VENDANGER, v. act., faire la récolte des raisins. Il s'emploie aussi comme neutre : on a *vendangé* de bonne heure cette année.

VENDANGEUR, subst. mas. : **VENDANGEUSE**, celui, celle qui aide à faire la vendange.



Vendangeurs.

VENDEUR, subst. mas.; au fém., **VENDEUSE**, celui qui vend et fait commerce de quelque denrée.

VENDRE, v. act., aliéner pour un certain prix une chose qu'on possède.— Trahir, révéler un secret par quelque raison d'intérêt. — *Vendre* en détail, *vendre* par petites parties.

VENDREDI, subst. mas., sixième jour de la semaine.

VÉNÉNEUX, adj. mas.; au fém., **VÉNÉNEUSE**, qui a du venin; il se dit proprement des plantes, comme *venimeux* des animaux.

VÉNÉRABLE, adj. des deux genres, digne de respect et de vénération.

VÉNÉRATION, subst. fém., respect pour les choses saintes.—Estime respectueuse pour une personne.

VÉNÉRER, v. act., porter honneur à..., avoir de la vénération pour...; révérer : *vénérer* les saints, les reliques.

VENETTE, subst. fém., peur, inquiétude, alarme. Il n'est usité que dans ces phrases familières : avoir la *venette*, donner la *venette*, avoir peur, inspirer la peur.

VENEUR, subst. mas., celui qui a le soin de faire chasser les chiens courants.

VENGEANCE, subst. fém., action par laquelle on se venge.—Le désir de se venger.

VENGER, v. act., tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage : *venger* une injure, un affront; *venger* son père, un ami.

VENGEUR, subst. et adj. mas.; au fém., **VENGERESSE**, celui, celle qui tire vengeance de quelque offense, qui punit : il est le *vengeur* des innocents.—Adj. : les remords *vengeurs*.

VÉNIEL, adj. mas.; au fém., **VÉNIELLE**, qui mérite pardon, qui peut se pardonner; léger, qui ne fait point perdre la grâce : une faute *vénielle*, un péché *véniel*.

VENIMEUX, adj. mas.; au fém., **VENIMEUSE**, qui renferme quelque venin, en parlant des animaux. — Fig., malin, médisant, mordant : une langue *venimeuse*.

VENIN, subst. mas., poison ; *venin* se dit proprement de certains sucs ou certaines liqueurs qui sortent du corps de quelques animaux.

VENIR, v. neut., se transporter d'un lieu à un autre. Il se dit du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est; et *aller*, du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas.

VENT, subst. mas., air poussé d'un lieu à un autre avec plus ou moins de violence : le *vent* du nord, du sud, etc.—L'air agité par artifice : faire du *vent* avec un chapeau, un éventail; instruments à *vent*.

VENTE, subst. fém., action de vendre, aliénation à prix d'argent.—Débit de marchandises.

VENTER, v. neut., faire du vent : il a *venté* toute la nuit.

VENTILATEUR, subst. mas., machine qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé.

VENTILATION, subst. fém., action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs.

VENTÔSE, subst. mas., sixième mois d'hiver de l'année républicaine française.

VENTOUSE, subst. fém., vaisseau de verre ou de cuivre qu'on applique sur la peau d'un malade, avec de la bougie ou des filasses allumées, pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors.

VENTRE, subst. mas., la capacité du corps d'un animal, où sont enfermés les boyaux.

VENTRILOQUE, subst. et adj. des deux genres; il se dit d'une personne qui a la voix sourde et caverneuse, de sorte qu'on croirait qu'elle parle du ventre.

VENTRILOQUIE, subst. fém., faculté de parler en aspirant.—Art du ventriloque.

VENTRU, E, subst. et adj., qui a un gros ventre.



Il est ventru, cet homme.

VENUE, subst. fém., arrivée dans le lieu où est la personne qui parle — Allées et *venues*, les pas et les démarches qu'on fait pour une affaire.

VÊPRES, subst. fém. plur., dans le rite catholique, partie de l'office divin qu'on dit à présent sur les trois heures.

VER, subst. mas., petit animal non vertébré, qui a des vaisseaux, une moelle nerveuse composée d'une suite de renflements, mais aucun membre ni appendice.

VÉRACITÉ, subst. fém., attribut de Dieu qui signifie qu'il ne peut pas se tromper.

VERBAL, E, adj., qui n'est que de vive voix et non par écrit : ordre *verbal*, promesse *verbale*. — Procès-*verbal*, rapport par écrit qu'un officier de justice fait de ce qu'il a vu, de ce qui a été dit et fait entre les parties.

VERBALISER, v. neut., dresser, faire des procès-verbaux. — Fig. et fam., faire de grands discours inutiles.

VERBE, subst. mas., t. de gramm., partie du discours dont le principal usage est de désigner ou une action faite ou une action reçue par le sujet, ou de marquer l'état du sujet. — Parole, ton. Il ne se dit en ce sens que dans cette expression prov. : avoir le *verbe* haut, décider avec hauteur, parler avec présomption.

VERBEUX, adj. mas.; au fém., **VERBEUSE**, qui abonde en paroles inutiles.

VERBIAGE, subst. mas., paroles inutiles, superflues.

VERDEUR, subst. fém., l'humeur, la sève qui est dans les plantes et les arbres : ce bois a de la *verdeur*.—Défaut de maturité, acidité du vin : ce vin a encore trop de *verdeur*.

VERDICT, subst. mas.; on appelle ainsi la déclaration du juri, le résultat de sa délibération.

VERDIR, v. act., peindre en vert.—Tacher de vert : *verdir* sa robe sur le gazon. — Neut., devenir vert : au printemps tout *verdit*.

VERDOYANT, E, adj., qui verdoie ou verdit. Style poétique.—Couleur *verdoyante*, tirant sur le vert.

VERDOYER, v. neut.; il se dit des plantes dont la couleur verte naît, et est toujours entretenue dans un état de fraîcheur et de vivacité par l'effet d'une végétation vigoureuse : les bois commencent à *verdoyer*.

VÉREUX, adj. mas.; au fém., **VÉREUSE**, qui a des vers : un fruit *véreux*. — Fig. et fam., défectueux, qui n'a pas les qualités qu'il pourrait ou devrait avoir : la caution est *véreuse*.

VERGE, subst. fém., petite baguette longue et flexible.



La verge de fer qui sert à bourrer le fusil se nomme baguette.

VERGETER, v. act., nettoyer, brosser avec des vergettes.

VERGETIER, subst. mas., celui qui fait, qui vend des vergettes.

VERGETTE, brosse faite de poil de cochon, de sanglier, dont on se sert pour nettoyer les habits ou autres choses.

VERGLACER, v. neut. et pron., se glacer ; faire du verglas.

VERGLAS, subst. mas., pluie qui se glace en tombant ou aussitôt qu'elle est tombée.

VÉRIDIQUE, adj. des deux genres, qui aime à dire la vérité ; qui ne déguise rien.

VÉRIFICATEUR, subst. mas.; au fém., **VÉRIFICATRICE**, celui, celle qui examine la vérité d'une pièce, qui recherche la vérité de quelque écriture.

VÉRIFICATION, subst. fém., examen de la vérité d'une écriture, de la vérité d'un passage, d'une chose, etc.

VÉRIFIER, v. act., faire voir la vérité d'une chose : l'événement a *vérifié* ce que vous aviez prédit.

VÉRITABLE, adj. des deux genres, vrai, conforme à la vérité.—Qui n'est pas falsifié.—Solide, bon, excellent dans son genre : un *véritable* ami.

VÉRITÉ, subst. fém., conformité de l'idée avec son objet, d'un récit avec un fait, du discours avec la pensée : dire la *vérité*, déguiser, cacher, découvrir la *vérité*.

VERJUS, subst. mas., espèce particulière de raisin âpre et acide que l'on cultive pour en extraire la liqueur nommée aussi *verjus*, et employée dans les assaisonnements. — Raisin que l'on cueille encore vert.

VERMEIL, adj. mas.; au fém., **VERMEILLE**, qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat; il se dit surtout des fleurs et du teint. — Frais et coloré.

VERMEIL, subst. mas., argent doré : buffet, service de *vermeil*.

VERMEILLONNER, v. act., appliquer la composition qu'on nomme vermeil.

VERMICELLE, subst. mas., espèce de pâte faite en filaments menus et longs, qui ressemblent à des vers. On en fait des potages.

VERMICELLIER, subst. mas., celui qui fait et vend du vermicelle et d'autres pâtes.

VERMIFUGE, subst. mas. et adj. des deux genres, qui chasse ou qui fait mourir les vers.

VERMILLON, subst. mas., minéral de couleur rouge fort éclatante. — Cette couleur même.

VERMISSEAU, subst. mas., petit ver de terre.

VERNIR, v. act., appliquer le vernis sur le bois, le fer.—Enduire de vernis.

VERNIS, subst. mas., composition de gomme, et surtout de gomme de genièvre, d'esprit-de-vin, avec laquelle on donne aux tableaux, aux bois de menuiserie, un lustre agréable.

VERNISSER, v. act., vernir de la poterie.

VERRE, subst. mas., corps transparent et fragile, produit par la fusion d'un mélange de sa-

ble et de sel alcali.—Vase à boire fait de *verre* : *verre* de cristal.



Les verres pour le vin de Champagne sont longs et en forme de cône renversé.

VERRERIE, subst. fém., art de faire le verre. —Lieu où on le fabrique. — Toute sorte d'ouvrages de verre.

VERRIER, subst. mas., ouvrier qui fait du verre. — Celui qui vend des verres.

VERROU, subst. mas., pièce de fer qui va et vient entre deux crampons; on l'applique à une porte pour la fermer par dedans. — Tirer les *verrous* sur soi, s'enfermer, se tenir dans la retraite.

VERROUILLER, v. act., fermer au verrou.

VERS, préposition de lieu, qui sert à désigner à peu près un certain côté, un certain endroit : *vers* l'orient; tournez-vous *vers* moi.

VERS, subst. mas., paroles mesurées et cadencées, selon certaines règles déterminées de prosodie. — *Vers* libres, *vers* de différentes mesures.

VERSATILE, adj. deux genres, variable, inconstant, sujet au changement.

VERSATILITÉ, subst. fém., qualité de ce qui est versatile. — Facilité à changer : inconstance : variation dans ses principes, dans ses opinions, ses discours ou sa conduite.

VERSEAU, subst. mas., le onzième signe du zodiaque, que les astronomes nomment *aquarius*, mot latin.

VERSEMENT, subst. mas., action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER, v. act., répandre, épancher, transvaser.—On dit : *verser* de l'argent d'une caisse dans une autre, d'une province dans une autre. — *Verser* son sang pour la patrie, mourir ou être blessé en combattant pour la patrie.

VERSET, subst. mas., passage de l'Ecriture qui est ordinairement marqué dans le texte par quelque nombre.

VERSIFICATEUR, subst. mas., celui qui fait des vers.

VERSIFICATION, subst. fém., l'art de faire des vers, ou plutôt manière de les tourner.

VERSIFIER, v. act. et neut., faire des vers. — Mettre en vers. — Une pièce bien ou mal versifiée, dont les vers sont beaux ou ne sont pas beaux.

VERSION, subst. fém., interprétation, traduction d'une langue dans une autre. — Traduction que les écoliers font dans les colléges : il a emporté le prix de *version*.

VERSO, subst. mas., la seconde page d'un feuillet.

VERT, E, adj., qui a la couleur des herbes ; habit *vert*. — Cet arbre est encore *vert*, n'est pas sec.

VERT, subst. mas., la couleur verte, la couleur des herbes, etc. — Herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux : les chevaux sont au *vert*.

VERTÈBRE, subst. fém., se dit des os qui composent la colonne osseuse principale qui se trouve dans la plupart des animaux désignés par la dénomination d'animaux *vertébrés*. Dans l'homme, les *vertèbres* sont divisées en trois séries.

VERTICAL, E, adj., perpendiculaire à l'horizon : cadran *vertical*.

VERTIGE, subst. mas., tournoiement de tête par des vapeurs, ou par quelque autre accident; étourdissement; obscurcissement de la vue.

VERTIGO, subst. mas., maladie du cheval qui le fait chanceler, et lui fait donner de la tête contre le mur. — Fig. et fam., caprice, fantaisie.

VERTU, subst. fém., force, fermeté, courage; en parlant des personnes, habitude de l'âme qui porte à aimer et à faire le bien, comme à abhorrer et à fuir le mal.

VERTUEUX, adj. mas.; au fém., **VERTUEUSE**, qui a de la vertu. — Femme *vertueuse*, chaste.

VERTUGADIN, subst. mas., autrefois, partie de l'habillement des femmes, qui servait à soutenir et à relever leurs jupes.

VESSIE, subst. fém., sac membraneux destiné à recevoir les urines séparées du sang par la filtration qui s'en fait au travers des reins.

VESTE, subst. fém., habillement que les Orientaux portent sous leur robe. — Habit à courtes basques ou même sans basques.



La veste est un habit sans basques.

VESTIAIRE, subst. mas., lieu où l'on serre les habits.

VESTIBULE, subst. mas., pièce qui est à l'entrée d'un édifice, et qui ne sert que de passage à plusieurs autres.

VESTIGE, subst. mas., empreinte du pied d'un homme ou d'un animal. Il ne se dit guère que dans le style soutenu et au plur.—Reste, monument : il ne reste pas le moindre *vestige* de plusieurs villes anciennes.

VÊTEMENT, subst. mas., habit, habillement ; tout ce qui sert à couvrir le corps.

VÉTÉRAN, subst. mas., soldat qui, en considération de ses bons services et de ses capacités, est admis dans des compagnies sédentaires.

VÉTÉRINAIRE, subst. mas. et adj. des deux genres, maréchal-ferrant. —Adj. : l'art *vétérinaire*, l'art de guérir les chevaux , les bestiaux ; école *vétérinaire*, école où l'on enseigne cet art.

VÉTILLE , subst. fém., bagatelle, chose de peu de conséquence. — Nom d'un petit outil de chaînetier.

VÉTILLER, v. neut., s'amuser à des vétilles. —Faire des difficultés sur de petites choses.— Chicaner sur des riens.

VÊTIR, v. act., habiller, donner des habits à quelqu'un. — *Vêtir* un enfant, lui donner sa première robe. — *Se* **VÊTIR**, v. pron., s'habiller, mettre des habits.

VÉTUSTÉ, subst. fém., ancienneté. Il se dit des édifices que le laps de temps à fait dépérir.

VÉTYVER, subst. mas., sorte de plante de la famille des graminées, qui croît aux Indes, et dont les racines sont très-odoriférantes.

VEUF, subst. et adj. mas.; au fém., **VEUVE**, qui n'a plus de femme, qui n'a plus de mari.

VEUVAGE, subst. mas., le temps qu'on est veuf ou veuve.

VEXATEUR, subst. et adj. mas. ; au fém., **VEXATRICE**, qui vexe, qui aime à vexer.

VEXATION , subst. fém., action de vexer. — Persécution qu'on a fait souffrir à quelqu'un.

VEXATOIRE, adj. des deux genres, qui a le caractère de la vexation.

VEXER, v. act., persécuter, tourmenter, faire de la peine injustement.

VIAGER, adj. mas.; au fém., **VIAGÈRE**, qui est à vie : dont on doit jouir pendant sa vie. — Subst. mas., revenu qui n'est qu'à vie : il n'a que du *viager*.

VIANDE, subst. fém., chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. — Par extension, il se dit quelquefois du poisson : le saumon n'est pas une *viande* de malade.

VIATIQUE, subst. mas., dans l'église catholique, sacrement de l'eucharistie qu'on donne aux malades qui ne peuvent le recevoir à l'église.

VIBRATION, subst. fém., mouvement régulier et réciproque d'un corps qui, suspendu librement, balance tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : les *vibrations* du pendule.

VICAIRE, subst. mas., celui qui exerce des fonctions ecclésiastiques sous un supérieur, sous un curé.

VICE, subst. mas., disposition habituelle au mal.

VICE-AMIRAL , subst. mas., officier le plus considérable après l'amiral.

VICE-PRÉSIDENCE, subst. fém., fonctions, emploi du vice-président.

VICE-PRÉSIDENT, E, subst., celui, celle qui exerce les fonctions d'un président en son absence.—Au plur., des *vice-présidents*, des *vice-présidentes*.

VICE-ROI, subst. mas., celui qui gouverne un état qui a ou qui a eu le titre de royaume : *vice-roi* du Mexique.

VICIEUX, adj. mas.; au fém., **VICIEUSE**, qui a quelque vice, quelque défaut : clause qui rend un contrat *vicieux*; clause *vicieuse*.

VICISSITUDE, subst. fém., révolution alternative, réglée : la *vicissitude* des saisons.—Instabilité : la *vicissitude* des choses humaines.

VICOMTE, subst. mas., celui qui a une vicomté. Il n'y a plus en France de terre qui porte ce titre.

VICOMTESSE, subst. fém., femme de vicomte, ou celle qui possédait une vicomté.

VICTIME, subst. fém., animal qu'on immolait et qu'on sacrifiait, soit à Dieu dans l'ancienne loi, soit aux fausses divinités chez les païens. —Personne sacrifiée aux intérêts, aux passions d'autrui.—Etre *victime*, être sacrifié.



Le grand-prêtre et sa victime.

VICTIMER, v. act., rendre victime, immoler , sacrifier.

VICTOIRE, subst. fém., avantage qu'on remporte en guerre sur les ennemis, dans un combat, dans une bataille. — Fig., celui qu'on ac-

quiert sur soi ou sur les autres : remporter la *victoire* sur ses passions, sur soi-même.

VICTORIEUX, adj. mas., au fém., VICTORIEUSE, qui remporte ou qui a remporté quelque victoire.

VIDANGE, subst. fém., état d'une chose qui se vide, d'un vase fermé sans être plein : ce tonneau est en *vidange*.

VIDE, adj. des deux genres, ce qui n'est rempli que d'air ou qui ne contient pas ce qu'il a coutume de contenir : tonneau *vide*; sa bourse est *vide*.—Fig. : avoir la tête *vide*, avoir peu d'idées, de connaissances, de sens.

VIDER, v. act., rendre vide, ôter ce qu'il y a dans une chose.—Fig., en parlant d'une affaire, la terminer, la finir par jugement, par accommodement ou d'une autre manière : nous avons *vidé* notre affaire; le procès est *vidé*.

VIE, subst. fém., en général, l'ensemble des fonctions dans les êtres organisés : *vie* animale, sensitive, végétative.—Dans une acception plus particulière, état des êtres animés tant qu'ils ont en eux le principe des sensations et du mouvement.—La manière de vivre, en ce qui regarde la nourriture : chercher, gagner sa *vie*.—Demander la *vie*, se dit d'un homme qui prie son ennemi de ne pas le tuer.

VIEIL OU VIEUX, adj. et subst. mas.; au fém., VIEILLE, qui est fort avancé en âge : cet homme est *vieux*; et prov. : il est aussi *vieux* que les rues.—Subst. : un bon *vieux*; la *vieille*.

VIEILLARD, subst. mas., celui qui est dans le dernier âge de la vie, dans la vieillesse.—En parlant en général, vieilles gens de l'un ou de l'autre sexe : on doit respecter les *vieillards*.

VIEILLERIE, subst. fém., choses vieilles et usées; vieilles hardes : ne vendre que de la *vieillerie*.—Fig., idées rebattues et phrases usées : n'écrire que des *vieilleries*.

VIEILLESSE, subst. fém., le dernier âge de la vie.—Les vieilles gens : la *vieillesse* est avare, chagrine et soupçonneuse.

VIEILLIR, v. neut., devenir vieux : commencer à *vieillir*. — Passer sa vie dans quelque emploi.—Paraître vieux : il a bien *vieilli* depuis deux ans

VIEILLISSANT, E, adj., qui commence à vieillir.

VIELLE, subst. fém., sorte d'instrument de musique à cordes et à roue.

VIERGE, subst. fém., la Sainte-*Vierge*, titre que les chrétiens donnent par excellence à la mère du Sauveur.

VIF, adj. mas.; au fém., VIVE, vivant, vivante, qui est en vie.—En parlant d'un corps vivant, on dit chair *vive*, par opposition à chair morte. — Qui a beaucoup de vigueur et d'activité : enfant, cheval fort *vif*; avoir les yeux *vifs*.

VIF-ARGENT, subst. mas., métal liquide appelé autrement mercure.—Fig. et fam. : avoir du *vif-argent* dans la tête, être d'une telle vivacité et légèreté, qu'on dise ou qu'on fasse souvent des étourderies.

VIGILANCE, subst. fém., attention sur quelqu'un ou sur quelque chose, accompagnée de diligence et d'activité.

VIGILANT, E, adj., qui a de la vigilance; soigneux, appliqué.

VIGNE, subst. fém., arbrisseau sarmenteux qui forme le grain de raisin qui donne le suc dont on obtient le vin par la fermentation.

VIGNETTE, subst. fém., sorte de petite estampe.

VIGOUREUX, adj. mas.; au fém., VIGOUREUSE, qui a de la vigueur, fort, robuste : discours *vigoureux*, réponse *vigoureuse*, pleins de force, de fermeté, de vigueur.

VIGUEUR, subst. fém., force pour agir : dans la *vigueur* de l'âge.

VILAIN, E, adj., qui n'est pas beau, qui déplaît à la vue : *vilain* jardin, pays, habit. — Incommode, désagréable : *vilain* chemin, temps, gîte.



Le peintre et le modèle sont également vilains.

VILIPENDER, v. act., traiter de vil; déprimer, mépriser. Fam.

VILLA, subst. fém., mot emprunté de la langue italienne, où il signifie maison de campagne.

VILLAGE, subst. mas., habitation composée de plusieurs maisons séparées les unes des autres, et qui n'est fermée ni de fossés ni de murailles.—Fam. et prov. : le coq du *village*, se dit de celui qui a le plus de crédit dans le *village*.

VILLAGEOIS, E, subst., habitant de village.—Adj., qui est de village : air *villageois*, manières *villageoises*.

VILLE, subst. fém., assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, et fermées par une clôture commune.—Les habitants d'une *ville* : toute la *ville* parle de cette nouvelle.

VIN, subst. mas., liqueur propre à boire, qu'on tire du raisin : *vin* blanc, rouge, clairet, rosé, paillet, etc.—Prov. : mettre de l'eau dans son *vin*, se modérer sur quelque affaire, marquer moins d'animosité.

VINAIGRE, subst. mas., vin rendu aigre par artifice.—En général, toute liqueur qui a passé de la fermentation à l'acidité. — Prov. : on prend plus de mouches avec un peu de miel qu'avec un tonneau de *vinaigre*, on réussit souvent mieux par la douceur que par la hauteur et la fierté.

VINAIGRER, v. act., assaisonner avec du vinaigre.

VINAIGRERIE, subst. fém., fabrique de vinaigre.

VINAIGRETTE, subst. fém., sorte de sauce où il entre du vinaigre, du sel et du poivre. — Bœuf ainsi assaisonné après avoir été bouilli.

VINAIGRIER, subst. mas., artisan qui fait et vend du vinaigre, de la moutarde, etc.

VINDICATIF, adj. mas.; au fém., **VINDICATIVE**, qui ne pardonne pas.—Qui aime à se venger; qui est porté à se venger

VINDICTE, subst. fém., t. de palais, poursuite, punition des crimes.

VINEUX, adj. mas.; au fém., **VINEUSE**, qui sent le vin, qui a le goût du vin; qui tire sur le vin.

VINGT, adj. numéral des deux genres, deux fois dix.

VINGTAINE, subst. fém., le nombre de vingt ou environ : une *vingtaine* de soldats.

VINGTIÈME, adj. des deux genres, le *vingtième* jour.

VIOLACÉ, E, adj., qui approche de la couleur violette.

VIOLATEUR, subst. mas.; au fém., **VIOLATRICE**, celui, celle qui enfreint quelque loi, quelque ordonnance.

VIOLATION, subst. fém., action de violer un engagement, d'enfreindre, d'agir contre...

VIOLENCE, subst. fém., qualité de ce qui est violent, impétuosité, etc.—Force dont on use contre le droit commun : user de *violence*, faire *violence* à quelqu'un.—Fig. : faire *violence* à la loi, lui donner un sens forcé.

VIOLENT, E, adj., violent, impétueux, qui agit avec force, avec impétuosité. Il se dit des choses et des personnes : vent, remède, mal *violent*; homme *violent*, emporté.

VIOLENTER, v. act., faire faire par force; contraindre.

VIOLER, v. act., enfreindre, agir contre... : *violer* les lois, le respect qui leur est dû, son serment, sa promesse.

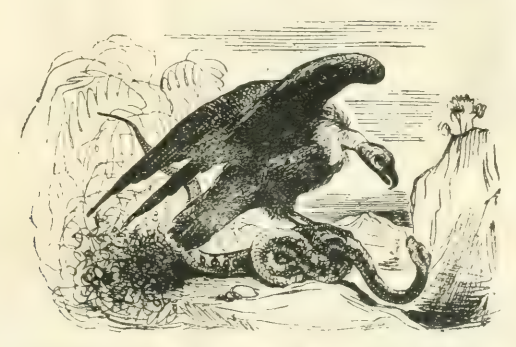
VIOLET, subst. mas., sorte de couleur d'un pourpre tirant sur le bleu foncé.

VIOLET, adj. mas.; au fém., **VIOLETTE**, qui est de couleur violette.

VIOLETTE, subst. fém., plante vivace, très-connue par sa fleur printanière, d'une odeur très-agréable.

VIOLON, subst. mas., instrument de musique à quatre cordes, dont on joue avec un archet. —Celui qui fait profession de jouer du *violon* : c'est un excellent *violon*; violoniste serait de beaucoup préférable.

VIPÈRE, subst. fém., serpent venimeux qui fait ses petits vivants, à la différence des autres qui font des œufs.



Les oiseaux de proie détruisent les serpents et les vipères

VIRGINAL, E, adj., qui appartient, qui a rapport à une personne vierge : pudeur, modestie *virginale*.

VIRGULE, subst. fém., petite marque, en forme de *c* renversé, dont on se sert dans la ponctuation pour séparer les mots ou les membres d'une période.

VIRILITÉ, subst. fém., l'âge d'un homme fait. — Force, vigueur.

VIROLE, subst. fém., petite bande de métal, qui serre et entoure le manche de certains outils.

VIRTUOSE, subst. des deux genres, celui, celle qui a des talents pour les beaux-arts, comme la poésie, et principalement la musique, etc.

VIRULENT, E, adj., qui a du *virus*, du venin. — Fig., plein de fiel : style *virulent*, satire *virulente*, etc.; plein d'aigreur.

VIS, subst. fém., machine simple, composée d'un cylindre droit, autour duquel s'enveloppe spiralement un prisme qui entre dans un écrou cannelé de même.

VISA, subst. mas., formule qui se met sur un acte, et qui, signée par celui qui en a le droit, rend cet acte authentique et valable.

VISAGE, subst. mas., la face de l'homme, la partie antérieure de la tête, qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche et le menton. — L'air du *visage* : avoir un *visage* riant, gai, ouvert.

VIS-A-VIS *de*, loc. prép., à l'opposite : il loge *vis-à-vis de* mes fenêtres.

VISER, v. act. et neut., mirer, regarder un but, pour y adresser un coup : il *visait* à ce but. — Act. : *viser* quelqu'un à la tête. — Avoir en vue : il ne *vise* pas à ce poste, il *vise* plus haut.

VISIBLE, adj. des deux genres, qui se voit, qui peut se voir. — Evident, clair, manifeste : cela est trop *visible*; il est *visible* que... — Fam. : n'être pas *visible*, ne vouloir pas recevoir de visite ou n'être pas en état d'en recevoir.

VISIBLEMENT, adv., d'une manière visible. — Manifestement, évidemment.

VISIÈRE, subst. fém., petit bouton de métal qui se met au bout du canon d'un fusil pour conduire l'œil et viser plus juste. — Pièce de l'ancien casque, qui se haussait et se baissait, et à travers laquelle l'homme d'arme voyait et respirait. — La visière d'une casquette, etc.

VISION, subst. fém., en physique, sensation produite par l'impression des rayons lumineux sur la rétine; action de voir; la *vision* se passe dans les sens intérieurs. — Fig. et fam., idée folle, extravagante : ce dessein est une *vision*, une pure *vision*.

VISIONNAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui, celle qui a des visions, des idées folles et extravagantes, ou des desseins chimériques.

VISIR, subst. mas., ministre d'état du grand seigneur.

VISITATION, subst. fém., fête qu'on célèbre dans l'église romaine en mémoire de la visite que la Sainte-Vierge rendit à sainte Elisabeth. — Ordre de religieuses.

VISITE, subst. fém., action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir : rendre *visite* à quelqu'un, aller le *visiter*; rendre à quelqu'un sa *visite*.



Une visite.

VISITER, v. act., rendre visite, aller voir quelqu'un. Il ne se dit que des visites de cérémonie.

VISITEUR, subst. mas.; au fém., **VISITEUSE**, celui, celle qui était commis pour faire la visite d'un certain nombre de maisons ou couvents. — Celui qui visite les marchandises.

VISSER, v. act., attacher avec des vis.

VISUEL, adj. mas.; au fém., **VISUELLE**, t. de physique, qui appartient à la vue. — Rayon *visuel*, ligne lumineuse qu'on imagine venir de l'objet jusqu'à l'organe de la vision.

VITAL, E, adj., qui est nécessaire à la vie.

vitalité, subst. fém., ordre, probabilité de la vie. — Mouvement vital.

vitchoura, subst. mas., vêtement garni de fourrures qui se met par-dessus les habits.

vite, adj. des deux genres, qui se meut, qui court avec célérité. — Qui se fait avec une grande promptitude. — Adv., avec vitesse et célérité ; tôt, promptement.

vitelotte, subst. fém., pomme de terre longue et rouge.

vitesse, subst. fém., en mécanique, affection du mouvement par laquelle un corps est capable de parcourir un certain espace dans un certain temps.

vitrage, subst. mas., action de vitrer. — Châssis de verre qui servent de cloison dans une chambre.

vitraux, subst. mas. plur., les grandes vitres qui forment les fenêtres des églises.

vitre, subst. fém., assemblage de plusieurs pièces de verre qui se met à une ouverture pour donner du jour, en garantissant de l'air : la grande *vitre* d'une église.

vitrer, v. act., mettre des vitres; garnir de vitres.

vitrerie, subst. fém., art et commerce du vitrier.

vitreux, adj. mas. ; au fém., **vitreuse**, qui a de la ressemblance avec le verre; qui est de sa nature : œil *vitreux*, qui a l'aspect du verre.

vitrier, subst. mas., ouvrier qui travaille en vitres, qui vitre les fenêtres.

vitrification, subst. fém., action de vitrifier, ou de se vitrifier.

vitrifier, v. act., convertir quelque matière en verre.

vitriol, subst. mas., sel astringent, formé par l'union d'un métal et d'un acide nommé vitriolique.

vitriolique, adj. des deux genres, qui tient de la nature du vitriol. — Acide *vitriolique*, acide sulfurique.

vivace, adj. des deux genres, qui a en soi les principes d'une longue vie : le corbeau est un animal *vivace*.

vivacité, subst. fém., activité, promptitude à agir, à se mouvoir.

vivandier, subst. mas. ; au fém., **vivandière**, celui, celle qui suit les troupes et porte des vivres, des provisions de bouche pour les vendre.

vivant, e, adj., qui vit, qui est en vie. — Il n'y a homme *vivant* qui..., il n'y a personne qui... — Je n'ai trouvé âme *vivante* chez notre ami, je n'y ai trouvé personne.

vive, subst. fém., genre de poisson dont la chair est très-estimée. — Interjection qui exprime la joie, un souhait : *vive* la France! que la France soit heureuse.

vivement, adv., avec ardeur et vivacité, sans relâche : poursuivre, attaquer, presser *vivement*.

vivier, subst. mas., lieu où l'on met du poisson pour peupler, et le trouver au besoin.

vivifiant, e, adj., qui vivifie, qui anime, qui est propre à redonner du mouvement : esprit, elixir *vivifiant*.

vivifier, v. act., donner la vie : c'est Dieu qui *vivifie* toutes choses. — Rendre vivant, donner le mouvement : il *vivifia* tout d'un coup notre petite province ; *vivifier* un désert.

vivre, v. neut., être en vie. — Fig., jouir de la vie : ce n'est pas *vivre* que d'être toujours malade.



Ce n'est pas vivre que d'être toujours malade.

vivre, subst. mas., nourriture : il a tant pour le *vivre* et pour le vêtement. — Provisions de bouche : fourniture de *vivres*.

vocabulaire, subst. mas., collection des mots les plus usités d'une langue accompagnés d'une définition succincte.

vocal, e, adj., qui s'énonce, qui s'exprime par la voix : prière, oraison *vocale*, par opposition à oraison mentale. — Musique *vocale*, composée pour la voix.

vocalisation, subst. fém., t. de musique, action de vocaliser.

vocaliser, v. neut., t. de musique, chanter et assembler des notes pour en former des sons.

vocalité, subst. fém., qualité de la parole; consonnance, douceur de la prononciation.

vocation, subst. fém., mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. — Par extension, inclination, penchant pour un état plutôt que pour un autre.

vociférations, subst. fém. plur., paroles accompagnées de clameurs, proférées dans une assemblée.

vociférer, v. neut., pousser des clameurs.

voeu, subst. mas., promesse faite à Dieu, par laquelle on s'engage à quelque chose qu'on croit lui être agréable, et qui n'est point de précepte. — En certains lieux et en certaines élections, voix, suffrage.—Au plur., souhaits, désirs.

vogue, subst. fém., mouvement d'une galère, causé par la force des rames. — Au fig., crédit, estime, réputation : cet orateur à la *vogue*, est fort suivi. — Grand cours, grand débit : cette marchandise est en *vogue*, en très-grande *vogue*.

voguer, v. neut., être poussé sur l'eau à force de rames. On le dit même quelquefois des vaisseaux qui vont à force de voiles. — Ramer : ces forçats *voguent* bien ou mal. — Prov. : *vogue* la galère, arrive ce qui pourra.

voici, préposition qui sert à montrer ce qui est près de celui qui parle : nous *voici* quatre ; le *voici*.

voie, subst. fém., chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre. — Fig., et dans le langage de l'Écriture, la loi de Dieu, sa conduite envers les hommes : Seigneur, enseignez-moi vos *voies*.

voilà, préposition qui sert à montrer ce qui est peu éloigné de celui qui parle : *voilà* le livre dont vous parlez.

voile, subst. mas., pièce d'étoffe ou de toile qui sert à cacher quelque chose.—Couverture de tête que portent les religieuses.—Fig.: avoir un *voile* devant les yeux, être aveuglé par la prévention, par les passions. — Déchirer le *voile*, découvrir ce qu'on tenait caché.— Subst. fém., assemblage de pièces de toile ou d'étoffe qu'on attache aux vergues et aux étais pour recevoir le vent qui doit pousser le vaisseau.

voiler, v. act., couvrir d'un voile. — Fig., couvrir, cacher.

voilier, subst. mas., qui travaille aux voiles d'un vaisseau, qui les visite.

voir, v. act., apercevoir, connaître par les yeux : je *vois* un homme qui vient, je l'ai *vu* de loin. — Et neut., *voir* clair, *voir* trouble, etc.

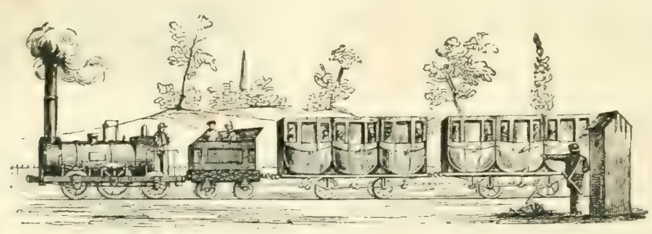
voirie, subst. fém., anciennement, chemin. — Plus récemment, charge de voyer. — Administration qui a dans ses attributions la police des rues.

voisin, e, adj. et subst., qui est proche, qui demeure auprès.—Subst., celui qui loge auprès d'un autre.

voisinage, subst. mas., proximité. — Lieux proches de celui où demeure quelqu'un.

voisiner, v. neut., voir ses voisins ou voisines, les fréquenter, leur rendre visite. Il est familier.

voiture, subst. fém., ce qui sert au transport des marchandises ou des personnes : charrette, carrosse, coche, etc.


Les voitures des chemins de fer se nomment wagons.

voiturer, v. act., transporter par voiture, en parlant des denrées, des marchandises. — Fam., mener quelqu'un dans sa voiture : voulez-vous me *voiturer* jusque là?

voiturier, subst. mas., celui qui voiture et conduit d'un lieu à un autre quelques personnes ou quelques marchandises.

voiturin, subst. mas., en Italie et dans les parties de la France qui en sont voisines, celui qui loue des chevaux, des chaises, et qui les conduit. — La voiture même.

voix, subst. fém., son qui sort de la bouche pour rendre la pensée, quelque désir ou quelque mouvement de l'âme.

vol, subst. mas., mouvement progressif et en plein air des oiseaux et des insectes par le moyen de leurs ailes. — Subst. mas., action de *voler* ; action de celui qui prend, qui dérobe.

volable, adj. des deux genres, qui peut être volé.

volage, subst. et adj. des deux genres, léger, changeant, inconstant.

volaille, subst. fém. ; il se dit des oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour.

volant, e, adj., qui a la faculté de voler, de se soutenir en l'air ; qui s'élève en l'air : dragon *volant* ; cerf-*volant* ; fusée *volante*.

volant, subst. mas., petit morceau de liége garni de plumes, avec lequel on joue en le poussant avec des raquettes.

volatil, e, qui se résout et se dissipe en l'air par l'action du feu : sel, alkali *volatil*.

VOLATILE, subst. mas., se dit des animaux qui volent. — Adj. des deux genres, l'espèce *volatile*.

VOLATILISATION, subst. fém., action de volatiliser un corps; action de se volatiliser.

VOLATILISER, v. act., rendre volatil : l'arsenic se *volatilise* aisément, la chaleur le fait aisément dissiper.

VOLCAN, subst. mas., montagne qui vomit du feu et des matières embrasées.— Fig., imagination vive, ardente; tête fougueuse.

VOLCANIQUE, adj. des deux genres, qui a rapport aux volcans.— Fig., tête, imagination *volcanique*, qui bouillonne, qui est pleine d'impétuosité.

VOLCANISER, v. act., animer, embraser, exalter les têtes, les esprits.

VOLE-AU-VENT, subst. mas., pâté chaud dont la croûte est légère.

VOLÉE, subst. fém., le vol d'un oiseau : prendre sa *volée*. — Fig. : prendre sa *volée*, s'affranchir de la surveillance; s'en aller; tromper ceux qui ne s'y attendaient pas.

VOLER, v. act., prendre furtivement ou par force ce qui appartient à un autre. Il régit les choses et les personnes : *voler* de l'argent; ce valet a *volé* son maître; et neut. : *voler* sur les grands chemins. — Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. — Fig., et par exagération, courir avec une grande vitesse.—On dit par extension que les flèches volent, que le vent fait *voler* la poussière.

VOLET, subst. mas., ais qui est à l'entrée de la volière, ou qui ferme une fenêtre.

VOLEUR, subst. et adj. mas.; au fém., VOLEUSE, celui, celle qui prend à autrui ce qui ne lui appartient point.—Celui qui est sujet à dérober.

VOLIÈRE, subst. fém., lieu où l'on enferme des oiseaux de toute espèce.

VOLONTAIRE, subst. et adj. des deux genres, celui qui sert volontairement dans les troupes : un régiment de *volontaires*. — Adj., qui se fait sans contrainte et de franche volonté : action, mouvement, accord, traité *volontaire*.

VOLONTAIREMENT, adv., sans contrainte; à la différence de volontiers, qui signifie de bon cœur : on fait *volontairement* beaucoup de choses, qu'on ne fait pas volontiers.

VOLONTÉ, subst. fém., puissance de l'âme par laquelle elle se détermine d'elle-même à rechercher ce qui lui convient, et à agir d'une certaine manière, à faire une action ou à ne pas la faire; puissance par laquelle on veut.—Acte de la *volonté* : je n'ai pas d'autre *volonté* que la vôtre.

VOLONTIERS, adv., de bon cœur : il oblige *volontiers*.

VOLTE, subst. fém., t. de manége, rond ou trace circulaire sur laquelle on manie un cheval : mettre un cheval sur les *voltes*. On dit aussi demi-*volte*.

VOLTE-FACE, subst. fém. : faire *volte-face*, tourner visage à l'ennemi qui poursuit, se retourner, reculer.

VOLTER, v. neut., t. d'escrime, tourner le corps, changer de place, pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGE, subst. fém., corde lâche sur laquelle les saltimbanques font des tours. — Danse, exercice sur la corde lâche.

VOLTIGER, v. neut., voler à plusieurs reprises; voler çà et là comme font les abeilles, les papillons, et quelquefois les oiseaux.—Par extension, flotter au gré des vents, en parlant des cheveux, d'un étendard, etc.

VOLTIGEUR, subst. mas.; au fém., VOLTIGEUSE, celui, celle qui enseigne à voltiger sur le cheval de bois. — Celui qui voltige sur la corde.

VOLUBILITÉ, subst. fém., facilité de se mouvoir ou d'être mu en rond.— Articulation nette et rapide. — Habitude de parler trop et trop vite.

VOLUME, subst. mas., étendue, grosseur d'un corps, d'un paquet, par rapport à l'espace qu'il tient.—*Volume* de la voix, étendue du ton le plus aigu au ton le plus grave.— Livre relié ou broché : un *volume* in-folio, in-4°, in-8°, in-12.

VOLUMINEUX, adj. mas.; au fém., VOLUMINEUSE, qui est fort étendu; qui contient beaucoup de volume; et en parlant d'un ouvrage, d'une compilation, qui a un grand nombre de volumes.

VOLUTE, subst. fém., partie d'un chapiteau, tortillée et tournée en ligne spirale, que l'on voit aux chapiteaux ionique, corinthien et composite.

VORACE, adj. des deux genres, carnassier, qui dévore, qui mange avec avidité, goulument.—Estomac *vorace*, qui a besoin de beaucoup de nourriture.

VORACITÉ, subst. fém., avidité à manger.

VOTER, v. neut. et act., donner sa voix, son suffrage dans une élection, dans une assemblée délibérante : *voter* une loi, *voter* l'impôt, donner par so. vote son acquiescement à une loi, à un impôt.

VÔTRE, adj. et pronom possessif de la seconde personne : ce livre est le *vôtre*.

VOUER, v. act., consacrer à Dieu : *vouer* ses enfants à Dieu. — *Vouer* un enfant au blanc, s'engager aux pieds de l'autel à habiller un enfant de blanc, jusqu'à un certain âge déterminé.

VOULOIR, v. act., désirer, souhaiter : que *voulez*-vous ?— Consentir : si vous le *voulez*, il le *voudra* aussi. — On dit qu'un homme veut tout ce qu'il veut, pour dire qu'il l'exige ou qu'il le désire fortement. — Subst. mas., acte de la volonté, intention, dessein. — Bon, mauvais *vouloir*, bonne ou mauvaise intention.

VOÛTE, subst. fém., corps de maçonnerie,

cintré par son profil, où les pierres se soutiennent l'une l'autre par leur arrangement. — Fig. et poét. : la *voûte* céleste, azurée ou étoilée, le ciel.



Le convoi passe sous une voûte.

VOÛTER, v. act., faire une voûte dans une pièce d'un bâtiment : *voûter* un salon.

VOYAGE, subst. mas., chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. —*Voyage* de long cours, les grands et longs *voyages* sur mer. — Par extension, toute allée et venue d'un lieu à un autre.

VOYAGER, v. neut., faire voyage; aller dans un pays éloigné.—Il se dit de certains oiseaux: on dit que les grues, que les hirondelles *voyagent*.

VOYAGEUR, subst. mas.; au fém., **VOYAGEUSE**, proprement, celui, celle qui est actuellement en voyage.—Celui qui a voyagé.

VOYANT, E, adj., qui brille, qui éclate, qui se fait voir : une couleur trop *voyante*.

VOYELLE, subst. fém., lettre qui a un son parfait par elle-même, et qui peut se prononcer seule sans l'aide d'aucune *voyelle*, comme *a, e, i, o, u*.

VRAI, E, adj., qui est conforme à la vérité : bruit *vrai*; nouvelle, proposition *vraie*.—Sincère, qui aime et qui dit la vérité : c'est un homme *vrai*.

VRAIMENT, adv., véritablement, effectivement. — On s'en sert quelquefois pour affirmer plus fortement : oui *vraiment*; et par ironie : ah! *vraiment* oui!

VRAISEMBLABLE, adj. des deux genres, qui a de la vraisemblance, probable. — Subst. mas., ce qui est *vraisemblable*, vraisemblance; probabilité.

VRAISEMBLANCE, subst. fém., apparence du vrai, de la vérité; probabilité.

VRILLE, subst. fém., outil de fer propre à percer, assez semblable à un foret, et qu'on tourne avec une seule main.

VU, subst. mas., énumération des pièces et des procédures qui ont été produites et vues dans un procès.—Le *vu* d'un arrêt, d'une sentence, ce qui y est exposé.

VUE, subst. fém., la faculté naturelle qu'on a de voir; celui des cinq sens dont les yeux sont l'organe : jetez, tournez la *vue* de ce côté.—Fig., connaissance de l'esprit : rien n'échappe à la *vue* de cet homme.

VULGAIRE, adj. des deux genres, ce qui est commun, reçu communément : notion, croyance *vulgaire*. — Trivial : pensée, sentiment *vulgaire*.

VULGAIREMENT, adv., communément : *vulgairement* parlant.

VULGARITÉ, subst. fém., caractère, défaut de ce qui est vulgaire : une *vulgarité* révoltante dans les manières.

VULNÉRABLE, adj. des deux genres, qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE, subst. mas. : un bon *vulnéraire*. — Subst. fém., plante recommandée pour les plaies et les blessures.



W, subst. mas.; on nomme cette lettre double *ve*: la plupart des lexicographes ne la nomenclaturent même pas; cependant on s'en sert sans difficulté pour les noms étrangers qui nous viennent du Nord. — Poinçon d'acier au bout duquel se trouve gravé un *w*, et avec lequel on frappe ou on imprime cette lettre.

WAGON, subst. mas., espèce de charriot à deux ou quatre roues.

WASHINGTON, subst. propre mas., ville capitale des Etats-Unis, ainsi appelée du nom de *Washington*, qui fut le fondateur de la république américaine.

WATCHMANN, subst. mas., sorte d'officiers de police chargés de la surveillance des rues, dans la ville d'Angleterre.

WAUXHALL, subst. propre mas., salle de spectacle et de réunion de jeux en Angleterre.

WHIGH, subst. mas., nom de parti fameux en Angleterre.

WHIST, subst. mas., sorte de jeu de cartes, qui se joue à quatre personnes, dont les deux qui sont vis-à-vis l'une de l'autre sont associées, ou, comme disent les Anglais, sont *partners*.



X, subst. mas., vingt-troisième lettre de l'alphabet français, et la dix-huitième des consonnes. C'est une consonne double, dont le son varie selon les circonstances.

XANTHIUM, subst. mas., plante qui croît dans les étangs et les marais desséchés.

XÉNOGRAPHE, subst. mas., celui qui est versé dans la xénographie.

XÉNOGRAPHIE, subst. fém., science qui s'occupe de toutes les langues étrangères écrites, anciennes ou modernes, vivantes ou mortes, et des caractères qu'elles emploient. — Traité sur cette science.

XÉNOGRAPHIQUE, adj. des deux genres, qui concerne la xénographie.

XÉNOMANE, subst. des deux genres, celui, celle qui a la manie, le goût des voyages.

XÉNOMANIE, subst. fém., manie de voyager, goût pour les voyages.

XOLO, subst. mas., t. d'hist. nat., race de coqs dont les jambes sont très-longues, qui vit aux îles Philippines.





Y, subst. mas., vingt-quatrième lettre de l'alphabet et sixième voyelle.

Y, adv. relatif : dans cet endroit-là. — C'est aussi une espèce de particule explétive : il *y* a des gens, etc.

YACHT, subst. mas., petit navire à un pont. — Bâtiment à voiles et à rames.

YATAGAN, subst. mas., sorte de poignard turc, ou plutôt de coutelas d'environ dix-huit pouces de long, à lame droite, dont le tranchant forme une courbe rentrant vers le milieu, que les *cavas* (bourreaux) portent à leur ceinture, et dont ils se servent pour trancher la tête aux condamnés.

YEOMAN, subst. mas., nom d'une garde particulière des rois d'Angleterre.

YEUX, subst. mas. plur.; c'est le pluriel du mot œil; avoir devant les *yeux*, regarder entre les deux *yeux*, etc.

YOLE, subst. fém., sorte de petit canot fort léger, qui va à voiles et à rames.

YOLOFS, subst. propre mas., nom de peuplades presque sauvages qui habitent au Sénégal.



Z, subst. mas., vingt-cinquième lettre de l'alphabet et la dix-neuvième des consonnes.— Poinçon d'acier, au bout duquel est gravé un *Z*, pour frapper ou imprimer cette lettre. — Fig.: cet homme est fait comme un *z*, est tortu et contrefait (dans ce cas, prononcez *zède*).

ZACINTHE, subst. fém., plante dont les feuilles sont employées avec succès contre les verrues.

ZAGAIE, subst. fém., sorte de javelot dont les Mores se servent pour combattre à cheval. Il est armé d'un fer dentelé qui rend les blessures extrêmement dangereuses. Les sauvages de la Nouvelle-Hollande en font aussi usage; mais alors ce javelot n'est qu'armé d'une pierre dure, aiguë et tranchante.

ZÈBRE, subst. mas., espèce de mulet du cap de Bonne-Espérance, dont la peau est traversée de bandes noires presque symétriques.

ZÉLATEUR, subst. mas.; au fém., **ZÉLATRICE**, celui, celle qui agit avec beaucoup de zèle pour la patrie, pour la religion : grand *zélateur* du bien public, de la gloire de Dieu.

ZÈLE, subst. mas., affection ardente, amour ardent pour quelque chose, pour les intérêts de quelqu'un ou pour les siens propres. — *Zèle* indiscret, qui n'est pas réglé par la prudence. — Faux *zèle*, *zèle* aveugle, qui est mal dirigé, etc.

ZÉLÉ, E, adj., qui a du zèle, de l'ardeur et de la ferveur pour quelqu'un ou pour quelque chose. — Subst., il signifie la même chose que l'adj.: c'est un *zélé*, une *zélée*.

ZÉNITH, subst. mas., le point du ciel qui est élevé perpendiculairement sur chaque point du globe terrestre.

ZÉPHYR, subst. mas , vent doux et agréable.

ZÉRO, subst. mas., nom donné au caractère d'arithmétique qui s'exprime par *o*. — Fig. et fam., homme sans crédit, sans considération : cet homme est un *zéro* ; un *zéro* en chiffre. — En mus., le *zéro* indique qu'il faut toucher une corde à vide.

ZESTE, subst. mas., ce qui est au-dedans de la noix et qui la sépare en quatre. — Partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'orange ou de citron, etc. — Il s'emploie au figuré pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose ou son peu de valeur : cela ne vaut pas un *zeste*.

ZIGZAG, subst. mas., suite de lignes l'une au-dessus de l'autre, formant entre elles des angles très-aigus. — Chemin en *zigzag*, qui va en serpentant.

ZINC, subst. mas., métal blanc et lamelleux, qui brûle avec une flamme blanche très-brillante, et qui, au moment où il se fond, se réduit en vapeur et en flocons blancs comme lanugineux.

ZIZANIE, subst. fém., discorde, division : semer la *zizanie*.

ZODIAQUE, subs. mas., espace du ciel dans lequel se meuvent les planètes. — Assemblage des douze signes ou constellations que le soleil parcourt chaque jour, dont voici les noms : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, l'Ecrevisse, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

ZONE, subst. fém., chacune des cinq parties du globe qui sont entre les pôles. — Fig. et fam.: passer la *zone* torride, traverser un endroit où le soleil donne avec force et où il n'y a pas d'ombre.

ZOOLOGIE, subst. fém., partie de l'histoire naturelle qui traite des animaux.

ZOOLOGISTE, subst. mas., qui se livre à l'étude de la zoologie.

ZOOPHYTE, subst. mas., classe d'animaux non vertébrés qui n'ont ni nerfs, ni membres, et qui, fixés sur des corps solides, semblent y végéter et vivre à la manière des plantes.

ZOOTOMIE, subst. fém., anatomie des animaux.

FIN

PUBLICATIONS D'ÉTRENNES.

LIVRES-ALBUMS, COLLECTIONS DE DESSINS, ETC.,

CHEZ AUBERT,

ÉDITEUR, MARCHAND D'ESTAMPES.

Galerie Véro-Dodat.

LES BEAUTÉS DE BYRON, Keepsake français, renfermant les quinze passages les plus intéressants de l'auteur, texte par M. Amédée Pichot, et quinze magnifiques gravures anglaises reproduisant ces mêmes scènes. Les *Beautés de Byron* sont, de l'avis de tous les connaisseurs, le plus beau livre qu'ait produit l'alliance de la typographie française à la gravure des Anglais. — Prix, broché.......... 15 fr.
Relié avec luxe.......... 20 fr.

GALERIE DES FEMMES DE SHAKSPEARE, charmant volume dont le texte est dû à la plume de tous les écrivains les plus renommés de France, et dont les quarante-six gravures anglaises donnent le portrait de toutes les jolies femmes qui figurent dans les œuvres dramatiques de Shakspeare. — Prix, broché.......... 23 fr. c.
Cartonné.......... 28 50
Relié avec luxe.......... 32 »

LES FABLES DE FLORIAN, illustrées par des dessins sur cuivre et sur bois, composés par Victor Adam. — Prix, broché.......... 14 fr.
Cartonné.......... 18
Reliure de luxe.......... 22

LA GALERIE PITTORESQUE DES ENFANTS, joli Livre-Album, texte par Mme Alida de Savignac et M. de Saintes, accompagné de trente-six pages de jolies lithographies, composées par Victor Adam. — Prix, broché.......... 10 fr.
Cartonné.......... 12
Colorié avec soin, et cartonnage de luxe... 25

LES ENFANTS DE LA MERE GIGOGNE, Livre-Album, écrit par Mme Alida de Savignac et M. de Saintes, nombreuses pages de lithographies, composées par Victor Adam. — Prix, broché.. 7 fr.
Cartonné.......... 9
Colorié par des artistes, et cartonnage de luxe.......... 15

LE COLORISTE DE LA FLEUR, Album-Modèle, destiné à enseigner, sans maître, l'aquarelle, le coloris et l'enluminure de la fleur. Les modèles sont gradués, les couleurs indiquées séparément par des spécimen, et chaque modèle est accompagné d'une feuille en noir toute préparée pour recevoir le coloris de l'élève. — Prix, cartonné avec luxe.......... 20 fr.

LE COLORISTE. Sous ce titre général, nous offrons d'autres Albums destinés également à enseigner, sans maître, l'aquarelle, le coloris et l'enluminure des dessins de toute sorte : paysages, animaux, figures, etc. Prix, cartonné, de 24 à 30 fr.

PETITS MODÈLES, cours gradué de dessin, par Julien, exécuté pour l'École royale de Paris, et dédié à l'Ecole royale de Bayonne ; trente-six feuilles, au moyen desquelles un élève intelligent peut seul et sans maître, apprendre le dessin de la figure. — Prix des trente-six feuilles réunies dans un joli portefeuille.......... 20 fr.

LES ANIMAUX DE COOPER. Tous les artistes connaissent l'inimitable talent de ce peintre anglais et les admirables études d'animaux publiées à Londres et imprimées en retouches blanches. Ce bel ouvrage a été copié avec la plus exacte vérité par M. Lhenert, et publié par nous sous le titre que nous indiquons. Il forme trois cahiers qui se vendent séparément, si l'on veut, mais qui, réunis, forment un très-bel Album broché, du prix de.......... 14 fr.

LE NOUVEAU MUSÉE AUBERT POUR CETTE ANNÉE, Album de soixante-quatre caricatures et dessins amusants qu'on peut offrir à un enfant, et qui sert aussi à jeter sur la table d'un salon, pour animer la conversation des soirées. — Prix :
en noir, broché.......... 5 fr.
En noir, cartonné.......... 6
Cartonné, avec une jolie couverture gauffrée.......... 7
Colorié et cartonné.......... 12

L'ABÉCÉDAIRE MINIATURE, petit livre-album, écrit par Mlle Michel, et qui, malgré son titre d'*Abécédaire*, convient aussi bien par son joli petit texte à des enfants qui savent lire, qu'il convient, par ses lithographies explicatives des lettres et des mots, à des enfants qui apprennent la lecture. — Prix, broché.......... 2 fr. 25 c.
Cartonné.......... 3 fr. 25 c.
Colorié par un artiste et cartonné avec luxe.......... 6 fr.

LE LIVRE MAGIQUE, petit volume-joujou, qui permet, par une combinaison bien simple, de le faire voir tout rempli de caricatures, ou tout rempli d'animaux, ou tout rempli de fleurs, ou bien

in "Dictionnaire des Enfants"

enfin, tout composé de feuilles blanches. — Prix, en couleur.................................... 3 fr.

LE PETIT LIVRE DES ENFANTS, rempli de petites historiettes et de dessins, de lettres animées, de culs-de-lampe et d'une foule de choses utiles au premier âge, telles qu'alphabets divers donnant tous les genres de caractères, de chiffres faciles et difficiles, etc., etc. Prix, cartonné......... 2 fr
En couleur.............................. 4

LE LIVRE D'IMAGES, pour cette année. Cinquante lithographies réunies en un charmant Album, qui contient des dessins de tout genre : paysages, animaux, sujets de genre, caricatures, etc. — Prix, en noir, broché........................ 6 fr.
Cartonné et noir.......................... 8
Colorié et cartonné....................... 15

LA SEMAINE. Six jolis petits livres d'enfants, pour chaque jour de la semaine, cartonnés avec élégance et réunis dans un petit carton. — Prix : 10 fr.

L'ALPHABET PITTORESQUE, dessiné par Bouchot, et accompagné de lettres et de mots dont le souvenir se grave facilement dans la mémoire des enfants, au moyen des dessins. — Prix, broché...................................... 2 fr.
Cartonné.................................. 3

ALPHABETS EN BANDES. Il existait déjà dans le commerce une foule d'alphabets de ce genre, mal dessinés, plus mal imprimés, coloriés et cartonnés, lorsque nous avons publié les nôtres, et nous avons cependant obtenu un succès inouï. C'est que si nous les vendions un peu plus cher, nous offrions des dessins de MM. Daumier, Bouchot, Forest, Bourdet, Lassalle, Prévost; enfin, des dessins exécutés avec talent, bien imprimés, bien cartonnés et coloriés avec le plus grand soin. Nous avons quinze alphabets de ce genre, représentant, les uns des sujets comiques, les autres, des sujets intéressants, ceux-ci des animaux, ceux-là des costumes, des soldats, des scènes militaires, des physionomies grotesques, de jolies têtes de femmes, etc., etc. — Prix, en noir... de 1 fr. 50 c. à 2 fr.
En couleur................ de 3 fr. à 5 fr.

LES MÉTAMORPHOSES DU JOUR, OU LES HOMMES A TETES DE BETES. Tout le monde connaît cette originale galerie de caricatures, composées et dessinées par Grandville. La collection se vendait fort cher, la maison Aubert en a acquis la propriété et a réduit les 71 feuilles en noir, broché, au prix de.......................... 6 fr.

ALBUM DES PETITS AMIS, vingt-quatre feuilles d'enfants jouant avec des animaux, par Francis; la collection en noir, broché................ 15 fr.
Cartonné.................................. 17
En couleur, cartonné...................... 30

De cette collection de vingt-quatre feuilles, douze feuilles ont paru cette année, et forment, si l'on veut, un Album séparé, prix moitié de celui de la collection entière.

ALBUMS DE CARICATURES pour amuser pendant les soirées d'hiver et jeter sur les tables de salon. Le détail de ces collections serait trop long, il nous suffira de dire qu'on trouve dans notre maison des Albums de ce genre, depuis le prix de 2 fr. jusqu'à celui de 60 fr.

ALBUM DES DEMOISELLES, vingt-quatre jolies lithographies choisies dans la belle collection de la *Revue des Peintres modernes*. Cet Album forme un joli présent pour une demoiselle de tout âge.—Prix : broché...................... 6 fr.
Cartonné.................................. 8 fr.

LES ÉTRENNES PASSE-TEMPS, bel Album, par Victor Adam, renfermant une myriade de petits sujets de tout genre, chevaux, animaux, costumes de différents pays, militaires, etc., etc. Album de vingt feuilles en noir, broché.... 12 fr.
En noir, cartonné......................... 15
Album de vingt feuilles en couleur, cartonné...................................... 30
Album de quarante feuilles, en noir, cartonné...................................... 30
Album de quarante feuilles en couleur, cartonné...................................... 60

LES MILLE ET UN CROQUIS, par L. Lassalle, Album du même genre, mais contenant plus de sujets d'enfants, vingt feuilles en noir, broché. 12 fr.
Vingt feuilles en noir, cartonné........... 15
Vingt feuilles en couleur, cartonné........ 30
Quarante feuilles en noir, cartonné........ 30
Quarante feuilles en couleur, cartonné..... 60

ÉTRENNES AUX PAYSAGISTES. Album de vingt-quatre études d'animaux et de figures, destinées à orner et animer les paysages, aussi bien qu'à enseigner le dessin des animaux. Lithographié par Victor Adam. — Prix, cartonné.......... 15 fr.

LES ROBERT MACAIRE. Collection terminée. Cent caricatures sur les friponneries de tout genre qui se commettent à la Bourse, dans le monde industriel, dans toutes les professions et dans la vie privée. Cet ouvrage, de MM. Daumier et Philippon, obtient un succès prodigieux. — La collection coloriée et réunie dans un portefeuille élégant...................................... 55 fr.
En noir................................... 45 fr.

LE BIEN ET LE MAL mis en regard, par Victor Adam, album de vingt-quatre feuilles, remplies de petits sujets formant opposition. — Prix, cartonné...................................... 20 fr.

LE MILLION DE CROQUIS, vingt pages remplies de jolis petits dessins pour les enfants. En noir, broché.................................... 5 fr.
Cartonné.................................. 7

L'ALPHABET PITTORESQUE, petit livre-album, par Bouchot. — Prix, broché.............. 2 fr.
Cartonné.................................. 3 fr.

LE GRAND ALBUM DES ENFANTS, édition de 1837. — Se vendait 6 fr., il est réduit à... 5 fr.

Choix infini d'Albums pour amateurs, pour dames, demoiselles et enfants, depuis le prix de 2 fr. jusqu'à 100 fr.

Choix varié de joujoux en cartonnage, jeux instructifs, etc.

Choix de boîtes à couleur, depuis les plus communs jusqu'aux plus riches.

La maison Aubert met en vente un article de curiosité, d'utilité et d'agrément pour tout le monde : c'est la **Veilleuse-Aubert**, sorte de veilleuse qui éclaire sans le secours de l'huile, des mèches et d'aucun corps gras ou malpropre ; en un mot, par un gaz nouveau, ne répandant aucune mauvaise odeur, portatif, et absolument sans danger d'explosion.

